UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00293526 0

PURCHASED FOR THE
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

FROM THE

CANADA COUNCIL SPECIAL GRANT

FOR
French History

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/archivesciviless08arch

COLLECTION

DES

INVENTAIRES SOMMAIRES

DES

ARCHIVES COMMUNALES ANTÉRIEURES A 1790,

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DU

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

NORD.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790,

RÉDIGÉ PAR M. JULES FINOT, ARCHIVISTE.

NORD.

ARCHIVES CIVILES. — SÉRIE B.

CHAMBRE DES COMPTES DE LILLE, N°s 3390 à 3665.

TOME HUITIÈME.

LILLE,
IMPRIMERIE DE L. DANEL.

1895.

LIBRARY
OCT 16 1969
UNIVERSITY OF TORONTO

INTRODUCTION

Le tome VIII de l'Inventaire des Archives du Nord comprend l'analyse des comptes et pièces comptables de :

1° *l'Hôtel des ducs de Bourgogne et de leurs successeurs dans la souveraineté ou le gouvernement des Pays-Bas (suite).*
2° *la Recette de l'Artillerie.*
3° *la Trésorerie des Guerres.*
4° *la Recette générale des Confiscations.*
5° *la Trésorerie de l'Epargne.*
6° *la Recette du droit de nouvel acquêt.*
7° *la Recette du droit d'entrée sur les aluns.*
8° *des Comptes divers.*

Avec ce volume se termine l'inventaire de toute la Comptabilité générale des Pays-Bas, commencé dans le tome IV.

I.

HÔTEL DES DUCS DE BOURGOGNE.

Les documents concernant l'hôtel des ducs de Bourgogne, qui y sont analysés, consistent en :

1° États journaliers de la dépense des ducs, des duchesses et de leurs enfants.

2° Inventaires spéciaux des bijoux et joyaux, peintures, sculptures, tapisseries, meubles, armes et objets divers de l'hôtel des ducs et de leurs successeurs dans les Pays-Bas.

Les états journaliers ou écrous de l'hôtel, se présentent sous la forme de bandes de parchemin sur lesquelles les clercs du maître d'hôtel inscrivaient chaque jour, la date et l'indication de la localité où se trouvait le Duc à l'heure des repas, dîner et souper, et où il couchait, avec la mention des personnages princiers, ambassadeurs, prélats, etc., qui l'accompagnaient et avaient été ses commensaux. Puis venait l'énumération de la dépense de chacun des offices de la paneterie, de l'échansonnerie, de la cuisine, de la fruiterie, de la fourrière et de l'écurie, ainsi que le détail des denrées et fournitures diverses achetées pour le service de l'hôtel. Un second état donnait la liste des officiers avec le montant des gages de chacun.

La série des états journaliers conservés aux Archives du Nord commence à 1404 pour finir en 1555. Elle comprend 9.147 pièces en parchemin et 6 cahiers, papier, divisés en 104 articles (B. 3.390 à 3.494). Jusqu'ici, elle paraît avoir été peu consultée par les auteurs qui ont dressé l'itinéraire des voyages des ducs de Bourgogne, M. Ernest Petit (1) et Gachard (2). Il est inutile cependant d'insister sur le grand intérêt que présentent les états journaliers pour constater les déplacements de ces princes. Nous avons signalé ces déplacements dans l'inventaire, tels qu'ils résultent des états journaliers des Archives du Nord. Ces indications permettront peut-être de rectifier quelques erreurs et surtout de combler les nombreuses et considérables lacunes que l'on rencontre dans les *Itinéraires* des voyages des ducs de Bourgogne, déjà publiés.

Sous un autre point de vue, les états journaliers méritent de fixer l'attention. Ils renferment, en effet, en grand nombre des particularités historiques qui viennent confirmer, compléter ou rectifier sur bien des points les récits des chroniqueurs ou les textes des documents. Les clercs de l'hôtel manquaient rarement d'y mentionner la présence auprès du Duc des grands personnages de sa cour et des ambassadeurs des souverains, d'y consigner les entrevues princières et les séjours des rois de France ainsi que les faits militaires importants, batailles, sièges, les mariages célébrés à la cour, les conclusions de traités et d'alliances, les fêtes et cérémonies publiques ou religieuses, etc.

---

(1) *Itinéraires de Philippe le Hardi et de Jean Sans Peur.*

(2) *Itinéraires de Philippe le Bon et de Maximilien, dans la* Collection des Voyages des Souverains des Pays-Bas.

Toutes ces mentions spéciales présentant un certain intérêt historique ont été relevées dans l'inventaire et souvent complétées par des notes explicatives. Nous ne citerons ici que celles qui nous paraissent les plus curieuses et qui nous sont fournies par les états : des dépenses du duc Philippe le Bon pendant le siège de Compiègne, en 1430, quand Jeanne d'Arc tomba entre les mains de ses officiers (1) ; — de celles faites à l'occasion du mariage de Jean de Bourgogne, comte d'Étampes avec Jacqueline, fille de Raoul d'Ailli, vidame d'Amiens en novembre 1435 (2) ; — idem, lors du siège de Calais, en juillet 1436 (3) ; — idem, à l'occasion du mariage de Pierre de Beaufremont, seigneur de Charny, avec Marie de Bourgogne, fille naturelle du duc Philippe le Bon (4) ; — idem, à l'occasion du célèbre banquet, dit du Faisan, qui eut lieu à Lille, dans le palais de la Salle, le 17 février 1454, et dans lequel le Duc jura solennellement d'aller combattre les Turcs qui venaient de s'emparer de Constantinople (5) ; — idem, lors de la proclamation du dauphin Louis, comme roi de France, à Avesnes, le 3 août 1461 (6) ; — idem, pour la réception au château de Hesdin, le 2 septembre 1463, de Marguerite d'Anjou, femme du roi d'Angleterre Henri VI, qui, dans la déroute qui suivit la bataille d'Exham, pendant la guerre des Deux-Roses, parvint à gagner la côte, à s'embarquer et à aborder à L'Écluse : elle fut parfaitement accueillie par le duc de Bourgogne, quoique ce prince fût l'allié d'Édouard IV et favorisât le parti de la maison d'York (7) : — idem, au sujet du séjour du roi Louis XI dans le même château où il demeura du 28 septembre au 19 octobre 1463, avec le curieux détail des dépenses de bouche faites dans cette circonstance (8) ; — idem, du second séjour de ce souverain et de la reine Charlotte de Savoie, aussi à Hesdin, du 2 au 18 juillet 1464 ; d'après les états journaliers, leur suite se composait du duc de Berri, jeune frère du Roi, du prince de Navarre, du comte du Perche, du comte d'Eu et des deux jeunes princes de Savoie, avec les trois sœurs de la Reine, Marguerite, princesse de Piémont, Bonne et Marie de Savoie (9) ; — idem, du séjour du comte de Charolais, Charles de Bourgogne, au château de Conflans-lez-Paris, au mois d'octobre 1465, avec l'itinéraire de sa

(1) Archives du Nord, B. 3.398.
(2) *Idem*, B. 3.401.
(3) *Idem*, B. 3.402.
(4) *Idem*, B. 3.412.
(5) *Idem*, B. 3.418.
(6) *Idem*, B. 3.424.
(7) *Idem*, B. 3.428.
(8) *Idem*, ibidem.
(9) *Idem*, B. 3.429.

marche depuis cette localité pour aller réprimer le soulèvement des Liégeois (1); — idem, des fêtes et banquets qui eurent lieu à l'occasion du mariage du duc Charles le Téméraire avec Marguerite d'York, sœur du roi d'Angleterre, Édouard IV; cette princesse débarqua à L'Écluse le 25 juin 1468; après une semaine passée dans cette ville, elle monta sur un bateau richement décoré et arriva par le canal à Damme, près de Bruges; ce fut là que le mariage fut célébré, le 2 juillet 1468, à cinq heures du matin; vers dix heures, elle monta dans une litière couverte de drap d'or et fit son entrée solennelle à Bruges par la porte Ste-Croix; les fêtes du mariage durèrent dix jours; l'état journalier du 12 juillet donne des détails curieux sur les dépenses de bouche faites dans cette circonstance (2): — du séjour du duc Charles le Téméraire à Péronne, du 2 septembre jusqu'au 9 octobre 1468, date de la fameuse entrevue avec Louis XI, avec l'itinéraire du Duc et du Roi quand ils marchèrent ensemble contre les Liégeois révoltés (3); — de la réception des ambassadeurs de France, de Bretagne, de Calabre et du Comte palatin au château de Hesdin, au mois de mars 1469 (4): — les états mentionnant l'expédition maritime préparée à L'Écluse, au mois de mai 1470, contre le duc de Clarence et le comte de Warwick dont les vaisseaux de guerre tenaient la mer et interrompaient le commerce de la Flandre (5); — l'itinéraire de la marche du duc Charles le Téméraire, avec une armée de 120.000 hommes, sur Amiens, défendue par 25.000 soldats, et dont il tenta vainement l'assaut; ayant inutilement attendu pendant six semaines l'armée du roi de France pour lui livrer bataille, il estima qu'il avait donné satisfaction aux règles de la chevalerie et qu'il pouvait conclure une suspension d'armes de trois mois, qui fut signée dans les premiers jours d'avril 1471 (6); — l'itinéraire de la nouvelle campagne dirigée par le même prince en Picardie et en Normandie, du mois de juillet au mois de décembre 1472, quand, à la nouvelle de la mort du duc de Guienne, frère de Louis XI, attribuée par le bruit public à un empoisonnement, le Duc avait rompu la trêve et les négociations pendantes, pour passer la Somme et emporter la petite ville de Nesles dont la garnison et les habitants furent impitoyablement massacrés; puis se dirigeant vers la Normandie, il crut pouvoir s'emparer facilement de Beauvais; mais il rencontra, de la part des habitants, une

---

(1) Archives du Nord, B. 3.430.
(2) *Idem*, B. 3.432.
(3) *Idem*, ibidem.
(4) *Idem*, ibidem.
(5) *Idem*, B. 3.434.
(6) *Idem*, B. 3.435.

vigoureuse résistance qui permit de faire pénétrer des secours dans cette place, et après deux assauts infructueux et vingt-quatre jours de siège, il dut renoncer à son entreprise (1) ; — l'itinéraire de la campagne de Gueldre, lorsqu'au mois de juillet 1473, le duc Charles le Téméraire, s'étant fait transporter tous les droits du vieux duc Arnoul sur le duché de Gueldre et le comté de Zutphen, pour une somme de 300.000 florins, au mépris des droits du duc Adolphe, conquit rapidement les pays qui lui avaient été cédés ; Nimègue, seule, défendue par Régnier, sire de Brockausen et où étaient enfermés les enfants du duc Adolphe, Charles et Philippe, résista pendant trois semaines ; le 19 juillet, grâce à l'intervention du duc de Clèves, la ville obtint une honorable capitulation (2) : — l'entrevue de Charles le Téméraire et de l'empereur Frédéric III à Trèves, où ils se rencontrèrent avec une suite nombreuse ainsi qu'avec les ambassadeurs du Pape, de Venise, de Lorraine, de Metz et du Comte palatin, le 30 septembre 1473 ; dépenses faites à cette occasion (3) : — le séjour du duc de Bourgogne devant la ville de Neuss sur le Rhin dans l'Électorat de Cologne qu'il assiégea pendant onze mois ; le camp qu'il y avait établi, était une véritable ville où il reçut le roi de Danemark, Christian Ier ; il leva le siège le 27 juin 1475, après avoir signé avec l'empereur Frédéric III, une trêve qui mettait la ville en dépôt entre les mains du légat du Pape (4) : — l'itinéraire de la première campagne de Charles le Téméraire en Lorraine, dans laquelle, après avoir chassé du Luxembourg le duc René II, il s'empara de Nancy, le 30 novembre 1475 (5) ; — celui de sa marche, après les défaites de Granson et de Morat, depuis le château de La Rivière, en Franche-Comté, pour venir mettre le siège une seconde fois devant Nancy où il périt le 5 janvier 1477 (6) ; — les dépenses faites à l'occasion du mariage de la duchesse Marie de Bourgogne avec l'archiduc d'Autriche, Maximilien, célébré à Gand le 19 août 1477 (7) ; — les détails sur le siège et la prise du château de Malannoy en Artois (commune de Norrent-Fontes, arrondissement de Béthune, Pas-de-Calais), par les troupes de l'archiduc Maximilien, et sur les évènements militaires qui eurent lieu pendant les mois de septembre et

(1) Archives du Nord, B. 3.436.
(2) *Idem*. B. 3.437.
(3) *Idem*, ibidem.
(4) *Idem*, B. 3.438.
(5) *Idem*, B. 3.439.
(6) *Idem*, B. 3.440.
(7) *Idem*, B. 3.441.

d'octobre 1479 (1) : — sur la sédition de Bruges au mois de février 1488, pendant laquelle Maximilien, roi des Romains, fut gardé, presque comme un prisonnier d'État, dans le Craenembourg par les corps des métiers assemblés en armes sur la Grande Place (2) : — l'itinéraire du voyage de l'archiduc Philippe le Beau et de Jeanne de Castille, sa femme à travers la France pour se rendre en Espagne, en 1501 (3) : — idem, du voyage des mêmes prince et princesse de Flandre en Espagne par mer, en 1506 : la tempête les contraignit à relâcher en Angleterre où ils séjournèrent plusieurs mois : peu de temps après son débarquement en Espagne, Philippe le Beau fut enlevé par une fièvre pernicieuse au bout de sept jours de maladie, à Burgos, le vendredi 25 septembre, entre onze heures et midi, d'après la mention consignée en tête de l'état journalier du dit jour, qui ne concorde pas avec les assertions de plusieurs historiens, mais qui semble pourtant devoir être adoptée comme plus véridique (4).

Les états journaliers des hôtels de Charles-Quint et des deux gouvernantes des Pays-Bas, Marguerite d'Autriche et Marie, reine douairière de Hongrie, s'ils sont toujours très intéressants sous le point de vue de l'étude des mœurs et des conditions de la vie sociale au XVIe siècle, ne fournissent à l'histoire politique que des renseignements identiques à ceux consignés dans les comptes des maîtres de la Chambre aux deniers, analysés dans le tome VII de l'Inventaire.

A la suite des états journaliers de l'hôtel des ducs de Bourgogne, se trouvent analysés dans le tome VIII : les inventaires et états des bijoux et joyaux de ces princes, comprenant 3 registres et 187 pièces ; — de leurs peintures, statuettes et gravures, 10 pièces : — des ornements d'église et de chapelle, 9 pièces ; — des livres, missels et manuscrits, 7 pièces ; — des draps d'or, d'argent et de soie, des étoffes, linges, fourrures et objets divers, 14 pièces ; — des armes, armures et harnais de guerre, 6 pièces ; — des meubles proprement dits, 4 cahiers et 17 pièces. L'analyse de ces pièces forme les articles B. 3.495 à B. 3.514.

Il est inutile d'insister sur l'intérêt à la fois historique et artistique que présente cette collection de documents qui peut être considérée comme l'une des plus précieuse des Archives du Nord. Quoiqu'elle ait déjà fourni de nombreux matériaux au comte de Laborde pour son histoire de l'art à la cour des ducs de Bourgogne et

---

(1) Archives du Nord, B. 3.442.
(2) *Idem*, B. 3.449.
(3) *Idem*, B. 3.459.
(4) *Idem*, B. 3.463.

à l'un de mes savants prédécesseurs pour ses études sur l'archiduchesse Marguerite d'Autriche, elle renferme encore beaucoup de pièces inédites qui ont dû être publiées presque *in extenso* dans l'inventaire, à cause de leur importance. Voici quelles sont les principales d'entre elles :

1° L'inventaire de la vaisselle, de la lingerie, des fourrures et des autres choses estimées nécessaires lors des couches de la duchesse de Nevers, femme de Jean de Bourgogne, plus tard le duc Jean Sans Peur, lorsqu'elle devint mère de l'enfant qui devait-être le duc Philippe le Bon (1) :

2° L'état de la vaisselle et des joyaux du duc de Bourgogne Philippe le Bon, vers 1430 (2) ;

3° L'état des parties d'or et d'argent trouvées dans la chambre des joyaux à Bruges, le 29 octobre 1477 (3) ;

4° Idem, des joyaux et vaisselle d'or et d'argent donnés en gages à des marchands anglais et florentins à Bruges, en garantie de la somme de 200.000 livres qu'ils avaient prêtée pour la défense de la Flandre contre les Français, en février 1478 (4) ;

5° Idem, des joyaux et pierres fines trouvés dans l'hôtel de feu l'archiduchesse Marie de Bourgogne, à Gand, le 21 juillet 1482 (5) ;

6° Idem, de la vaisselle d'or et d'argent, des bagues, joyaux, etc., remis en gages aux quarante bourgeois de Bruges qui avaient cautionné les emprunts faits aux marchands des différentes nations, résidant à Bruges, par l'archiduc Maximilien d'Autriche, roi des Romains, pour faire face aux dépenses de l'armée envoyée en Bretagne et à la défense de la Flandre, en 1487 (6) ;

7° Idem, des joyaux trouvés dans la chambre mortuaire de Philippe le Beau, roi de Castille, décédé à Burgos le 25 septembre 1506 (7) ;

8° Idem, de la vaisselle d'or de l'archiduchesse Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, dressé vers 1520 (8) ;

9° La déclaration des bagues, joyaux, vaisselle d'argent doré et autres parties délaissées par feu l'empereur Maximilien et partagées entre sès héritiers ; un

---

(1) Archives du Nord, B. 3.495.
(2) *Idem*, ibidem.
(3) *Idem*, ibidem.
(4) *Idem*, ibidem.
(5) *Idem*, ibidem.
(6) *Idem*, B. 3.496.
(7) *Idem*, ibidem.
(8) *Idem*, B. 3.497.

inventaire estimatif en fut dressé montant à la somme totale de 380,707 livres de gros, 12 sols, 9 deniers, représentant approximativement celle de 8.756.261 francs de nos jours : l'empereur Charles-Quint eut la moitié de ces joyaux, part estimée à 190.353 livres, 16 sols, 4 deniers, valant environ 4.378.119 francs ; ce curieux inventaire comprend la vaisselle blanche demi-dorée ou dorée entièrement, — celle de cristal, jaspe, onyx et autres matières analogues, garnie d'argent doré, — les joyaux, tissus d'or et d'argent et brodés de pierreries pour le service de la chapelle, entre autres, une riche mitre ornée de perles, de saphirs et de rubis balais, que l'empereur portait dans certaines cérémonies, — les vases de licorne et des morceaux de licorne brute ou de corne de narval, servant à faire des coupes et hanaps qui jouissaient, croyait-on, de la propriété de rendre inoffensifs les breuvages empoisonnés, propriété partagée par les langues de serpent que l'on plaçait à cet effet dans les salières, — les chaînes d'or, les perles et les médailles, — les bagues, verges ou épingles d'or, garnies de pierres précieuses, — les accoutrements impériaux consistant en tuniques, chapes, chaussures faites en drap d'or brodé de perles, de rubis et de saphirs, d'émeraudes et de pointes de diamant, — la couronne impériale, toute en or, garnie de perles, de rubis et d'émeraudes, — le monde impérial, également en or, surmonté d'une croix de même métal, enrichie de pierres précieuses, — l'épée impériale dont la poignée était en or ciselé et le fourreau en velours cramoisi brodé d'orfrois et de pierreries, etc., — les objets divers en corail, jaspe et calcédoine, — les armures damasquinées en or ; cet inventaire paraît avoir été dressé vers 1521 (1) ;

10° Un fragment d'inventaire de bijoux divers, parmi lesquels on remarque à côté d'objets venant du Pérou et du Mexique, une intaille en cristal de roche, sertie d'or, où était gravée la bataille de Pavie ; dressé vers 1536 (2) ;

11° L'inventaire des statuettes d'or et d'argent données en gage à des banquiers anglais par l'archiduc Maximilien, en 1479 (3) ;

12° Idem, des peintures et objets divers appartenant à l'archiduchesse Marguerite d'Autriche (4) ;

13° Idem, des tapisseries de la duchesse de Bourgogne Isabelle de Portugal (5) :

---

(1) Archives du Nord, B. 3.497.
(2) *Idem*, B. 3.498.
(3) *Idem*, B. 3.507.
(4) *Idem*, ibidem.
(5) *Idem*, B. 3.508.

14° L'état de toutes les tapisseries achetées par les archiducs Philippe le Beau, Charles de Castille et par l'archiduchesse Marguerite, de 1497 à 1521 (1) ;

15° L'inventaire des tapisseries de l'archiduchesse Marguerite, dressé en 1516 (2) ;

16° Celui des ornements d'église trouvés dans la chapelle du château de la Motte au Bois de Nieppe, après la mort de la duchesse Isabelle de Portugal (3) ;

17° Le curieux état des dépenses faites pour la confection du psautier de l'archiduchesse Marguerite (4) ;

18° Celui des draps d'or, d'argent, de soie et des étoffes diverses, achetés pour le trousseau de Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, lors de son mariage avec l'archiduc Maximilien, en 1477 (5) ;

19° Idem, des robes et vêtements composant la garde-robe des princesses Éléonore et Isabelle d'Autriche, sœurs de Charles-Quint (6) ;

20° Idem, des petites *menuités* (menus objets de toilette, *bibelots*) de l'archiduchesse Marguerite, de son linge de luxe, de ses dentelles et de ses fourrures (7) ;

21° Les pièces concernant les riches armures, bannières et harnais de chevaux de Charles le Téméraire et de l'archiduc Maximilien (8).

II.

RECETTE GÉNÉRALE DE L'ARTILLERIE.

Les armées des ducs de Bourgogne ne devaient pas rester en retard sous le point de vue des progrès de l'artillerie et de l'importance du rôle qu'elle était appelée à jouer dans les guerres du XVe siècle. Tour à tour alliés de l'Angleterre et de la France, ces princes furent ainsi mis à même de connaître tous les perfectionnements de ce service militaire chez ces deux nations. Ils comprirent surtout de très bonne heure, la nécessité de lui donner une forte organisation avec un contrôle

(1) Archives du Nord, B. 3.508.
(2) *Idem*, ibidem.
(3) *Idem*, B. 3.509.
(4) *Idem*, B. 3.510.
(5) *Idem*, B. 3.511.
(6) *Idem*, ibidem.
(7) *Idem*, ibidem.
(8) *Idem*, B. 3.512.

sérieux de ses dépenses. C'est grâce aux mesures qu'ils prirent alors, que leur artillerie devint bientôt une des plus considérables de l'Europe. Malgré les pertes qu'elle éprouva pendant les campagnes malheureuses de Charles le Téméraire, elle ne tarda pas à se relever de ses désastres, pour être de nouveau fortement reconstituée et devenir ainsi l'élément le plus solide des armées de Maximilien et de Charles-Quint. Nous n'avons pas besoin de rappeler ici que c'est à elle, encore plus qu'à la folle bravoure de François 1er et de la chevalerie française, que les troupes impériales durent la victoire de Pavie.

Jusqu'au milieu du XVe siècle, l'artillerie bourguignonne ne se composait guère que de lourdes et primitives bombardes et de gros mortiers placés dans les villes fortifiées et les châteaux-forts pour en assurer la défense. Quand il s'agissait, au contraire, d'assiéger une place ennemie, on tirait des villes et châteaux les plus rapprochés de la frontière, les canons et engins dont on pouvait avoir besoin. On les réintégrait dans ces villes et ces châteaux après la prise de la place assiégée ou la levée du siège, si, dans ce dernier cas, on n'avait pas été obligé de les abandonner faute de moyens de transports suffisants.

L'artillerie de campagne ne comprenait que quelques serpentines ou coulevrines, un peu moins massives que les bombardes, et pouvant souvent se démonter en plusieurs pièces, ce qui les rendait plus facilement transportables. Mais on comprendra combien on devait perdre de temps pour les remonter et les mettre en état lorsque l'on était en présence de l'ennemi. En somme, c'était toujours les anciennes armes offensives et de jet : lances, piques, vouges, maillets de plomb, arcs, flèches, ribaudequins et arbalètes, qui jouaient le principal rôle dans les combats en rase campagne. La fourniture de ces armes et des munitions était, d'ailleurs, comprise dans le service de l'artillerie qui, comme l'indique l'étymologie de ce mot, s'étendait à tous les engins et machines employés à la guerre.

De Barante, d'après l'historien Monstrelet (1), qualifie de belle et imposante l'artillerie que les troupes du duc Philippe le Bon abandonnèrent dans les bastilles construites autour de Compiègne, lorsqu'elles levèrent le siège de cette ville, en 1430. Mais on n'a aucun renseignement précis, ni sur le nombre, ni sur la nature des pièces qui la composaient. Il est probable qu'elles provenaient des places de la Picardie et de l'Artois, d'où elles avaient été tirées au moment de l'entrée en campagne.

---

(1) *Hist. des ducs de Bourgogne*, tome III, p. 388.

Pendant la longue paix qui suivit le traité d'Arras, le service de l'artillerie, au lieu d'être négligé, fut, au contraire, l'objet de toute la sollicitude du Duc, qui tint à honneur de le voir rivaliser avec celui que Gaspard Bureau, grand maître de l'artillerie du roi Charles VII, avait organisé en France. Jusqu'alors c'était le receveur général des finances des Pays-Bas, qui avait payé les dépenses de la guerre et de l'artillerie. L'administration de ce service était confiée à des officiers qui prenaient le titre, en usage encore de nos jours, de gardes de l'artillerie. Ainsi, on trouve, en 1434, Jean Cam, dit le Camus, garde de l'artillerie du Duc. Leurs fonctions paraissent s'être réduites alors à celles de simples gardiens ou conservateurs des pièces et engins de guerre déposés dans les châteaux et dans les places fortes et principalement à Lille, au palais de la Salle ainsi que dans les châteaux de Courtrai et de la Poterne. C'était à Lille, en effet, que de bonne heure avait été établi l'arsenal renfermant la réserve de l'artillerie, et surtout celle destinée aux expéditions soit en France, soit dans les Pays-Bas. Cette ville convenait parfaitement à cette destination, grâce à sa position centrale et aux nombreux canaux qui la reliaient déjà par la Deûle, à la Lys, à la Scarpe et à l'Escaut et facilitaient ainsi le transport des bouches à feu qui parvenaient de cette manière plus rapidement à proximité des champs de bataille que par les voies de terre. Au contraire, les fonderies de canons avaient été établies plus en arrière, à Malines, à Huy et à Namur sur la Meuse.

En 1455, on remarque, à côté du garde de l'artillerie, un autre officier, désigné sous le nom de contrôleur et qui s'appelait Guillaume Moison. Il devait être chargé de vérifier, sous le point de vue de la quantité et de l'état matériel, l'artillerie qui se trouvait dans les châteaux-forts et dans les places de guerre et dont il devait dresser et renouveler de temps à autre l'inventaire. Mais le chef suprême de ce service, celui qui avait mission d'en assurer la direction générale au point de vue technique, c'était le maître de l'artillerie, François l'Aragonais, seigneur de Sisy (1458), vaillant capitaine qui s'était rendu célèbre par la manière avec laquelle il avait enlevé par surprise les villes de Montargis et de Fougères. A côté de lui, le duc Philippe le Bon ne tarda pas à placer un officier d'un ordre plus administratif et financier que militaire, chargé de toute la comptabilité, non seulement de l'artillerie, mais aussi de celle du service du payement des gages et soldes des gens de guerre et des revues ou montres d'armes.

Le premier titulaire de cet important office paraît avoir été Guillaume Bourgois dont le nom est rencontré dans les pièces comptables dès 1458. Toutefois les premiers comptes de ce receveur, conservés aux Archives du Nord, ne remontent qu'à 1467. Mais il faut observer que la collection des comptes et documents concernant

l'artillerie, déposée autrefois à la Chambre des Comptes de Lille, chargée de les examiner, eut beaucoup à souffrir pendant la Révolution. Par une singulière coïncidence, ces papiers et parchemins, monuments des anciennes guerres, convertis en gargousses et en cartouches, servirent à soutenir la lutte de la France républicaine contre l'Europe coalisée. L'arsenal de Metz où ils avaient été transportés, en conserva des débris. Quelques fragments de ces comptes, furent même, en 1844, renvoyés aux Archives du Nord, sur la demande du savant archiviste M. le Dr Le Glay.

Les Archives générales du Royaume de Belgique sont plus riches sur ce point. Elles possèdent 95 comptes de l'artillerie (1). Le premier, daté du 1er février 1473, est celui de Claude de Menotey qui portait le titre de conseiller et receveur de l'artillerie. Le dernier comprend la période de 1640 à 1650.

A partir du règne de l'archiduc Maximilien d'Autriche, le service de l'artillerie fut dédoublé. On institua alors un trésorier des guerres, chargé, d'une manière permanente et non à titre exceptionnel, comme cela s'était déjà présenté plusieurs fois, du payement et du réglement de toutes les dépenses militaires autres que celles spéciales à l'artillerie, poudres, armes et munitions diverses ainsi qu'à leur transport, dont l'ordonnancement et la comptabilité restèrent toujours du ressort de la Recette de l'Artillerie. Le Trésorier des guerres eut principalement à pourvoir au payement des gens d'armes et des travaux de fortification. Ses comptes et les pièces comptables qui les accompagnent, forment donc un fonds particulier et distinct de celui de la Recette de l'Atillerie, à partir de la fin du XVe siècle.

Malgré les mutilations qu'il a subies et qui ont entraîné des lacunes considérables, ce dernier fonds présente cependant une grande importance au point de vue de l'histoire politique et militaire des XVe et XVIe siècles, en France et dans les Pays-Bas. Il comprend encore : 12 rouleaux de parchemin, 1 registre in-fo avec 22 cahiers, tant in-fo qu'in-8o, soit en tout 575 feuillets et 1.576 pièces isolées en parchemin ou en papier. Ces documents sont classés sous les rubriques suivantes :

1° Ordonnances relatives à l'organisation et à l'administration de l'Artillerie ;

2° Comptes et pièces comptables du receveur de l'Artillerie ;

3° Inventaires généraux et particuliers des bombardes, serpentines, mortiers, armes et munitions de toute nature ;

4° États des dépenses pour les fournitures de vivres, munitions et frais de transport.

---

(1) N° 26.161 à 26.259 de l'Inventaire de la Chambre des Comptes de Bruxelles, tome IV, p. 250 et suiv.

Nous ne pouvons signaler ici que quelques-unes des nombreuses pièces si intéressantes au point de vue historique, reproduites *in extenso* ou analysées dans les 21 articles consacrés à l'inventaire de ce fonds (1). Ce sont :

1° Les ordonnances de Charles le Téméraire et de l'empereur Charles-Quint, règlementant le service de leur artillerie en temps de paix et en campagne (2).

2° L'état de l'artillerie, emmenée par le comte de Charolais, plus tard le duc Charles le Téméraire, dans sa campagne en France et au pays de Liège, commencée le 22 mai 1465 et qui finit le 27 janvier 1466, jour où l'artillerie fut embarquée à Louvain pour être ramenée à l'arsenal de Lille. Jour par jour, on indique dans cet état les dépenses faites pour la fourniture de la poudre, des flèches, arcs et cordes y servant, bombarbes, serpentines, coulevrines, mortiers, *courtaux* (canons courts), veuglaires, ribaudequins, fauconneaux, boulets de pierre ou de plomb (*plommets*), maillets de plomb, lances, piques et vouges (sorte de hallebarde), hoyaux, pelles et pics. C'est ainsi que l'on connaît le nombre d'armes et de munitions de toute nature mises hors d'usage ou dépensées à la bataille de Montlhéry, le 16 juillet 1465, combat célèbre, sinon très sanglant, dont le comte de Charolais s'attribua le succès sur Louis XI, quoique, en somme, la victoire fût restée indécise, l'aile droite de l'armée bourguignonne ayant été mise en fuite pendant que l'aile gauche taillait en pièces les troupes françaises qui lui étaient opposées et leur enlevait un *courtaut* de cuivre, qui, depuis, fut souvent mentionné dans les comptes de l'artillerie avec l'indication de sa glorieuse provenance. D'après Comines, témoin oculaire de cette bataille, les forces bourguignonnes pouvaient s'élever à une vingtaine de mille hommes, tant en cavalerie qu'en archers et en piétons et celles du roi de France étaient à peu près équivalentes, avec cette différence que ces derniers comprenaient moins d'archers et plus de cavaliers. D'après le même chroniqueur, le nombre des hommes tués de part et d'autre, fut d'environ 2.000. Du côté des Bourguignons, il périt plus d'archers et de menues gens et du côté du Roi, plus de gens à cheval ; ce qui permet d'évaluer la perte du comte de Charolais à 1.200 hommes et celle de Louis XI à 800. Ce dernier fit, d'ailleurs, un plus grand nombre de prisonniers. Quant au chiffre des blessés, Comines n'en parle pas, mais on peut l'estimer approximativement au double de celui des tués. Aujourd'hui la proportion serait beaucoup plus forte, et 2.000 morts correspondraient à au moins six à sept mille blessés, car les blessures produites par les armes blanches qui jouaient encore le

(1) Archives du Nord, B. 3.515 à 3.536.
(2) *Idem*, B. 3.515.

rôle le plus important dans les combats à cette époque, sont généralement mortelles et, en tous cas, beaucoup plus dangereuses que celles provenant des armes à feu. Les pertes plus considérables de l'armée bourguignonne s'expliquent par ce fait que la plupart des archers et des piétons combattirent avant d'avoir pu revêtir complètement leurs cuirasses. Ainsi, pour tuer 800 hommes, en blesser 2.000 et obtenir un succès douteux, on peut même dire nul au point de vue stratégique, puisque le comte de Charolais n'empêcha pas Louis XI d'entrer dans Paris, but cependant qu'il se proposait, on constate que l'armée bourguignonne employa à la journée du 16 juillet 1465 : 5 caques de poudre pour les serpentines et les ribaudequins et 1 caque, les 17 et 18 juillet, lors des escarmouches qui eurent lieu devant le château de Montlhéry : 1.500 livres de *plommets* ou petits boulets de plomb, le 16 et 100 les 17 et 18 juillet ; 223 fûts et fers de lance ; 154 vouges ; 360 piques ferrées ; 1.800 arcs à main ; 3.200 douzaines ou 38.400 flèches, avec 700 douzaines de cordes d'arc ; 7 serpentines de bronze éclatèrent ou furent rompues pendant la bataille (1).

3° L'inventaire de l'artillerie du même prince pendant ses campagnes contre les villes de Dinant, en 1466 (2), de Ziéricsée, en 1472 (3), et de Nancy, en 1475 (4) ;

4° Une série de curieux mandements adressés par l'archiduc Maximilien, pendant ses campagnes contre les Flamands révoltés, au receveur de l'Artillerie, pour le presser afin qu'il lui envoyât les bombarbes, la poudre et les munitions nécessaires. La plupart de ces ordres portent des annotations autographes de l'Archiduc, rédigées soit en latin, soit en allemand, soit en un français barbare dont les mots sont orthographiés sous des formes germaniques, et par lesquelles il enjoint avec instance à ce fonctionnaire de redoubler de diligence dans l'exécution des mesures qu'il prescrit. C'est ainsi qu'on y trouve, jointe à un mandement du 29 février 1480, ordonnant au receveur de venir à Lille et d'amener dans cette ville 20 caques de poudre, la note suivante écrite de la main même de l'Archiduc, et formulée en ces termes : « *Faciatis omnino diligentiam quod habeam istas XX cacas pulveris, quia, sy non habeam in XII diebus, hic habebo in ceterum vices, damna : ideo facietis diligentiam quod possim vos laudare, nec non parcatis nullis expensis* » (5). La même

(1) Archives du Nord, B. 3.516.
(2) *Idem*, B. 3.517.
(3) *Idem*, B. 3.518 et B. 3.519.
(4) *Idem*, ibidem.
(5) *Idem*, B. 3.522.

année on rencontre une annotation en allemand : « *Ich han der min zeier gefruren* » au bas de l'ordre de venir à Gand, expédié au même personnage afin de « *nous gaigner aucunes choses qui nous sont nécessaires* » (1). Puis, sous la date du 8 juin 1483, dans un mandement prescrivant de faire amener au château de Gorinchen : 100 salades. 1.000 écrevisses ou cuirasses formées d'écailles métalliques et 1.000 longues piques, on lit ces mots autographes : « faites le susdit autant que vous me créeindés de desplaire » (2). En juin 1485, l'Archiduc au moment d'attaquer les Flamands révoltés adresse encore au contrôleur de l'Artillerie le billet autographe suivant :

« *Liénhart, regardé que je puist avoir l'artillerye à nuit à Gasbèke, car les kanoniers de Hénaut sont iscy ; n'oblié pas les courtaux de fer, qui sunt deux, soient aussy ; aultrement je me corrusceré à vous ; n'oblié point aussy les escelles et le pont et les arbelestres. Max.* » (3). Vers 1488. l'Archiduc écrit toujours de sa main, au receveur de l'Artillerie, Laurent Le Mitre : « *Receveur d'artillery, Lorens de Muter, il y a aujourd'uy ung mois que je vous a assingné et appunkté* (appointé) *beaucp de mylle livres, et je n'é* (n'ai) *point artillery prest pour une livre ; dont il fault que je me combate demain sans artillery, lequel est vostre faulte et que vous entendés gainguer* (faire du profit) *: mais il vous repanteray, car je vous promès, en parolle de prince, que, à mon retour, à l'ayde de Dieu, vous saerez bannis hors de tous mes païs et confiscarez vos biens tousjours à bon conte . Je layré* (laisserai) *en cest chasteau de Gaesbèke, aujourd'uy jusques au diné, IIe chevaux pour conduyre cicres de Bruxelles après moy ; s'il y a possibilité de nous trouver de nuit entour Gramont, sy il i a aucune artilery en chemin, faites les haster ; par aultrement il ne pourra venir servir, ne au tems* (à temps) *; mès* (mais) *vous nous montrés point estre bon serviteur* » (4).

On voit aussi l'Archiduc réclamer des pavois, sorte de longs et larges boucliers destinés à mettre les travailleurs à l'abri pendant les sièges : « *fuetes autant puer* (par) *tout potance* (pouvoir) *que ne soit faulte, ne délay que je puis avoir le harnaschement et pykes, et venés sans excusacion ; amenés aussy iscy tous les pavois qui nous sunt demourés à Utrecht et les maillets de plonc du voyaige de Flandres* » (5). Sur un mandement ordonnant d'envoyer immédiatement toutes les échelles, tant grandes que petites, de manière à ce qu'elles soient le lendemain de bonne heure à

---

(1) Archives du Nord, B.3522.
(2) *Idem*, ibidem.
(3) *Idem*, B. 3.521.
(4) *Idem*, ibidem.
(5) *Idem*, B. 3.522.

Tenremonde, en les faisant sortir de Malines par la porte de Rupelmonde et quand les chariots seront hors de la ville, de leur faire prendre en longeant les murs, le chemin de Tenremonde, avec des chevaux, des chariots chargés de tentes et de pavillons, les *courtaulx*, la maison de bois du prince, les grandes tentes de Mgr d'Esquerdes, etc., Maximilien a ajouté : « *Lisez deux fois cestes lettres et faites tout sela que est comprins dedans à haste, sur tant que vous nous voulliés complère* » (1). Sur un autre, demandant de faire fabriquer de la poudre à canon jusqu'à concurrence de la somme de 5.000 livres, de tirer des villes des tentes, des pavillons, des chevaux et des chariots et d'envoyer en toute diligence quantité de *pierres de fer* (boulets) pour les *courtaulx*, on lit : « *Regardé bien sur nostre grand indignacion que nous n'aïons faulte de ceste V^m^ livres d'argent de poudre, car nous nous sommes assuré que vous arez bien le crédit* » (2).

Ces citations suffisent pour montrer l'importance qu'avait prise à la guerre, l'artillerie à la fin du XVe siècle :

5° L'inventaire de l'artillerie française trouvée dans la place de Thérouane, après sa reddition le 21 juin 1553 ; on y remarque une coulevrine *renforcée*, appelée *Madame de Buisson*, trois canons de dix pieds de longueur, 6 serpentines de douze pieds, un *zacre*, sorte de mortier, aux armes de l'empereur Charles-Quint sur lequel il avait été pris précédemment, 8 fauconneaux de dix pieds et demi, des canons portant les lettres F et H, avec la salamandre ou la fleur de lys, marques des rois François Ier et Henri II (3).

Le dépouillement des comptes et pièces comptables de la Recette de l'Artillerie déposés aux Archives du Nord et dans celles du royaume de Belgique, a permis d'établir la liste suivante des noms des receveurs, liste qui présente cependant encore quelques lacunes :

Guillaume Bourgois (1459-1470).
Claude de Menotey (1470-1480 ?).
Laurent Le Mitre (1480 ?. . . . .).
Thierry Colen (1540 ?-1567).
Georges van den Driessche (1567-1574).

---

(1) Archives du Nord, B. 3.523.

(2) *Idem*, ibidem. L'orthographe bizarre de ces diverses annotations autographes de Maximilien a été respectée.

(3) Archives du Nord, B. 3.534.

Guillaume Schote (1614? . . . .)
Nicolas van den Plas (1665?-1667).
Pierre-Albert de Lindick (1667-1672).
Jérôme-Ignace Jacops (1672-1691).

III.

TRÉSORERIE DES GUERRES.

Dès la fin du XIVe siècle, on trouve, en Flandre, un officier chargé, dans des circonstances exceptionnelles, de tenir le compte des dépenses nécessitées par les expéditions militaires. Cet officier prenait le titre de trésorier des guerres et paraît avoir, dans le principe, exercé ses fonctions sous l'autorité du receveur général de Flandre, puis plus tard du receveur général des finances des Pays-Bas. C'est ainsi qu'en 1380 apparaît le sire de la Gruuthuse, trésorier de l'armée du comte de Flandre et du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, son gendre, assiégeant la ville de Gand (1). Mais à cette époque, et pendant la plus grande partie du XVe siècle, ce furent aux maîtres de la Chambre aux deniers ou aux receveurs généraux des finances que furent confiées ces fonctions qui, à l'origine, étaient transitoires et prenaient fin avec l'expédition militaire à laquelle elles devaient leur création. Ces officiers présentaient à la Chambre des Comptes un compte spécial, avec pièces à l'appui, de la gestion des deniers qu'ils avaient reçus et payés pour le service de la guerre. Nous avons ceux de Pierre Varopel, maître de la Chambre aux deniers, chargé, en 1386, de l'approvisionnement des galères ducales qui devaient prendre part à l'expédition d'Angleterre (2) et de Jean Abomel, receveur général, qui, en 1431, rendit compte « *des payemens des gens d'armes, artilleurs et aultres frais de guerre par lui payés par l'ordonnance de monseigneur le duc de Bourgoingne, ès années CCCCXXVIII, XXIX, XXX et XXXI, pour les voyaiges que mondit seigneur a faiz pour le Roy, nostre sire* (Henry VI, prenant alors le titre de roi de France et d'Angleterre), *tant*

(1) Archives du Nord, B. 3.657. Ce compte étant antérieur à l'établissement de la Chambre des Comptes de Lille a été classé en tête de la collection des *Comptes Divers* dont il sera question ci-après.

(2) *Idem*, B. 3.328. Ce compte a été analysé dans le tome VII de l'Inventaire, avec ceux des maîtres de la Chambres aux deniers, p. 207.

par l'ordonnance de monseigneur le Régent le royaume de France, duc de Bedford, et du conseil du Roy, nostre dit seigneur en France, comme par vertu de certaine endenture (convention) *faite entre très-révérend père en Dieu Henry, cardinal d'Angleterre, d'une part, et mondit seigneur de Bourgoigne, d'autre* ». Ce compte est joint à celui de la Recette générale des Finances de 1431 (1). Gachard a donné dans son *Rapport sur les Archives de Lille* (2) une analyse assez complète de ce curieux document où sont énumérés les gens d'armes et de trait, ainsi que leurs chefs, que Philippe le Bon fit marcher au secours de Paris, assiégé par Charles VII et par Jeanne d'Arc au mois de juillet et d'août 1429, et aussi ceux qu'il employa au siège de Compiègne depuis le 17 avril jusqu'au 12 septembre 1430.

Si nous n'avons pas le compte lui-même, nous avons du moins les pièces comptables relatives aux préparatifs de l'expédition projetée contre les Turcs, de 1457 à 1464, par le duc de Bourgogne (3) et dont nous parlerons plus loin. Enfin les Archives du Nord conservent le compte des gens de guerre levés en Bourgogne, présenté par Barthélemy Trotin, institué trésorier des guerres par lettres patentes du 10 décembre 1470, fonctions qu'il paraît n'avoir remplies que très peu de temps et encore à titre exceptionnel (4). Il en est encore de même des deux trésoriers Gilbert de Ruple, institué par lettres patentes du 24 mars 1471 et Hugues de Dompierre (1er janvier-31 décembre 1476) dont les comptes sont déposés aux Archives du royaume de Belgique (5).

Ce fut seulement à partir du règne de l'archiduc Maximilien que les fonctions de trésorier des guerres, d'extraordinaires qu'elles avaient été jusqu'alors, devinrent permanentes et indépendantes des officiers de la Chambre aux deniers ou de la Recette générale. Malgré les pertes qu'elles ont subies à la Révolution, les archives de cette Trésorerie, conservées aux Archives du Nord, forment encore une collection de documents très précieux pour l'histoire militaire des Pays-Bas pendant les XVe et XVIe siècles. Elle comprend : 1 registre in-fo, de 258 feuillets, parchemin ; 1 registre in-fo, 117 feuillets, papier ; 470 cahiers in-fo, avec 8.007 feuillets, papier, 85 pièces isolées, parchemin et 9.798 pièces, papier, s'étendant entre les dates

---

(1) Archives du Nord, B. 1912, (tome IV, p. 117).

(2) Page 52 et Annexe M., p. 355-363.

(3) Archives du Nord, B. 3.537.

(4) Archives du Nord, B. 3.539.

(5) *Inventaire des Archives du royaume de Belgique*, tome IV Chapitre II. Comptes de l'armée de terre, Nos 25.542 et 25.543.

extrêmes de 1383 à 1649 et se divisant ainsi : 1° Comptes et Pièces comptables des Trésoriers des guerres ; 2° Montres d'armes, revues et contrôles des gens de guerre : 3° Fortifications.

Le dossier le plus important, au point de vue historique de ces archives, est celui constitué par les diverses pièces concernant les préparatifs de l'expédition contre les Turcs projetée par le duc Philippe le Bon. On trouvera dans l'étude spéciale que nous avons consacrée à ce projet, un exposé des causes qui avaient déterminé le duc de Bourgogne à le concevoir, une analyse des différents plans de campagne élaborés pour parvenir soit par terre, soit par mer, à délivrer Constantinople, enfin un rapide aperçu des raisons qui amenèrent d'abord l'ajournement de cette croisade puis la firent aboutir ensuite à une simple descente dans le royaume de Naples, de troupes assez indisciplinées conduites par le Grand Bâtard, Antoine de Bourgogne. Afin de préparer cette expédition, les conseillers du Duc avaient recueilli une grande quantité de renseignements spéciaux sur l'organisation et l'administration nécessaires alors à une armée en campagne, sur le service des vivres et des transports maritimes, l'armement des troupes et des vaisseaux, etc. Ce sont ces renseignements, consignés dans différents documents authentiques qui constituent le premier article de l'inventaire du fonds de la Trésorerie des guerres. Nous ne pouvons ici citer que quelques-uns d'entre eux, qui nous paraissent particulièrement intéressants. Ce sont :

1° « L'advis à correction pour le fait du voyaige que mon très-redoubté Seigneur a intencion de brief faire, au plaisir de Nostre-Seigneur, à l'encontre du Turcq ». L'auteur de cet avis calcule qu'il faudra : pour l'armement des 6.000 archers, à raison de 6 arcs par archer, 6 trousses de flèches et 6 douzaines de cordes, 36.000 arcs, 36.000 trousses, chacune de 18 flèches, soit 643.000 flèches, 36.000 cordes d'arc, 12.000 vouges, haches ou maillets, 12.000 paisseaux ferrés aux deux bouts, 4.000 brigandines ; pour celui des hommes d'armes au nombre de 2.500 lances, dont 1.250 composées de *soudoyers* à gages et 1.250 de volontaires, soit en tout 9.000 combattants, il faudra : 4.000 fûts de lance, courts ou longs avec les fers assortis, 2.000 piques de Flandre, 400 cuirasses (1). Il sera nécessaire d'avoir aussi : 86 bombardes garnies de leurs affûts et manteaux avec une grande quantité de pierres ; 50 serpentines, tant de fer que d'airain ; 500 coulevrines à main, avec 12

(1) La lance se composait alors de six combattants : le chevalier ou maître, son page, un coutillier ou piquier, 3 archers ou coulevriniers. L'armement des archers n'était pas prévu dans cette énumération.

tables de plomb pour faire des *plommets* ou boulets de plomb pour les serpentines et coulevrines, ainsi que les moules destinés à cet usage; des chariots de ribaudequins munis d'une grande quantité de pierres, beaucoup de charbon de tilleul pour faire de la poudre, 4.000 pelles de bois, 4.000 hoyaux et pics, 500 pieds de chèvre, 2.000 cognées à manche de bois, 2.000 serpes, 4.000 hottes, 200 arbalètes d'acier, 40.000 viretons ferrés, 2.000 livres de cordages, des tentes et des pavillons garnis de leurs chevilles et cordes. Pour transporter cette armée, son matériel et les vivres nécessaires, il conviendra d'avoir la grosse caraque ducale, 2 autres caraques, 12 grosses nefs et 12 caravelles (vers 1456);

2° Les devis des choses nécessaires pour l'armement des galères, caravelles, caraques, nefs, etc.;

3° L'état des instruments de chirurgie et des substances pharmaceutiques que, sur la demande du duc de Bourgogne, ses chirurgiens et probablement aussi ses médecins, quoique ceux-ci ne soient pas expressément désignés dans le texte, estimèrent nécessaires pour soigner les blessés et les malades que pourrait compter le personnel domestique et militaire de son hôtel pendant l'expédition projetée. L'hôtel du Duc peut être assimilé alors à ce que fut plus tard en France la Maison du Roi, c'est-à-dire qu'il comprenait, outre les officiers et les divers serviteurs du prince, la garde militaire de celui-ci, ses chevaliers bannerets, etc., soit, en tout, un personnel d'environ 2.000 hommes. C'est ce chiffre qui est, d'ailleurs, donné par un état des approvisionnements en vivres dont il sera parlé ci-après et qui est joint à celui du service de santé. Il est déclaré dans cette pièce que les approvisionnements énumérés sont ceux reconnus nécessaires pour l'alimentation de 2.000 hommes pendant des laps de temps qui varient selon la nature des denrées. On peut en conclure que l'état des substances médicinales a été établi aussi pour le même nombre d'hommes et dans les mêmes conditions de temps. D'après le comte de Laborde (1), Philippe le Bon aurait eu pour médecins de 1449 à 1463: Simon de Roches, Henry de Wocht, Pons de Lureux, Jean de Vaulx, Gonsalves de Vargas, Faust de Lucerne, Simons de Doms, Luc Alexandre, Antoine Patenostre, Jean Surquet, Jean Spirinc, Nicole de Vallerenesse, maître Dominique, Pierre de Harlenc: pour chirurgiens: Josse Brunyt, Jean Sans Pitié et Guillaume du Bois. Il est difficile de déterminer auxquels de ces chirurgiens ou médecins, il faut attribuer la rédaction de l'état en question, car ce document n'est ni signé, ni daté. Cependant il ne paraît pas devoir être antérieur à 1457, ni postérieur à 1463.

(1) *Les Ducs de Bourgogne*, tome I, p. 524-526.

Quoi qu'il en soit, les chirurgiens et médecins consultés indiquèrent quels étaient les instruments et les substances nécessaires, d'abord pour faire les opérations immédiates telles que les extractions de *plommets*, pierres ou dards barbelés, puis pour panser les blessures récentes, soigner les plaies de date ancienne, les ulcérations, les contusions, fractures, ruptures, piqûres de scorpion, d'éperon et de dard empoisonné, les foulures de nerfs, enfin pour traiter les diverses maladies du corps humain, selon l'expression employée par le rédacteur de cet état. On remarquera, non sans une certaine surprise, l'indication de l'emploi de nombreux onguents et poudres aromatiques ou d'origine minérale (emplâtre de céruse, de blanc d'Espagne camphré, de litharge d'or et d'argent, d'oxyde de zinc, de baume, d'encens, etc.), dont les propriétés antiseptiques et microbicides sont aujourd'hui parfaitement reconnues. Ces substances avaient servi de toute antiquité pour l'embaumement des corps, mais les empiriques du Moyen-Age paraissent en avoir usé les premiers pour le traitement et le pansement des plaies. A signaler aussi, la classification, parmi les blessures dangereuses, des piqûres d'éperon, probablement parce qu'elles déterminaient souvent le tétanos, affection dont un grand chirurgien moderne a reconnu l'origine équine ;

4° L'état des vivres nécessaires à 2.000 combattants, comprend : 4.000 *heulsts* de blé (le *heulst* valait environ deux muids, soit environ 40 hectolitres), pour un an ; 2.000 *heulsts* de sel, idem : 1.000 *heulsts* de pois et de fèves pour potages, idem ; 10.500 cabillauds salés (morues), pour 4 mois : 4.000 fromages de Hollande, ronds, pour 2 mois ; 3.000 bacons (bandes de lard) avec les jambons y attenant, pour 10 mois ; 3.000 tonneaux de cervoise, pour 2 mois ; 50 queues de vin dont, 30 de Poitou, 10 de Gascogne et 10 de Bourgogne, pour 2 mois ; 900 tonneaux de viande salée, pour 3 mois ; 24 pipes d'huile d'olive, pour deux mois ; 100 tonneaux de moutarde, pour trois mois ; 360 pipes d'eau douce ; aulx, oignons, etc.

Dans le compte de Barthélemi Trotin, chargé de l'administration de l'armée levée en 1474 et conduite en Bourgogne, on rencontre des détails intéressants sur les combats qui eurent lieu à cette époque, dans le Mâconnais, à Buxy et à St-Gengoux-le-Royal, avec les noms des seigneurs bourguignons et franc-comtois qui y prirent part (1).

A relever aussi une curieuse liste des espions au service de la France dans la campagne de 1553, arrêtés alors par les Espagnols et exécutés (2).

Parmi les rôles des montres d'armes, revues et contrôles des gens de guerre,

---

(1) Archives du Nord, B. 3.539.
(2) *Idem*, B. 3.547.

nous signalerons : la liste des chevaliers et écuyers mandés par le duc de Bourgogne pour faire campagne en Flandre sous les ordres de Guy de Pontailler, maréchal de Bourgogne (mars 1384 (1) : — les états des garnisons des châteaux de Gravelines et de L'Écluse (1417 et 1437 (2) : — idem, des gens d'armes et de trait sous le commandement de Jean de Croy, seigneur de Thon-sur-Marne, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne, grand bailli de Hainaut, envoyés au siège du Crotoy (1437) (3).

Les pièces relatives aux fortifications ne remontent généralement pas au delà du XVIe siècle. Elles peuvent fournir les éléments de recherches intéressantes sur la situation que présentaient, avant les grands travaux de Vauban, la plupart des places fortes de la Flandre et de la frontière du Nord : Bouchain, Bruges et Damme, Douai, Gand, Landrecies, Anvers, Bourbourg, Malines, le château de Frévent-en-Artois, Gravelines, la Motte-au-Bois, L'Écluse (4), Lillers, le château de Reninghem, St-Amand, Le Quesnoy.

Voici les noms des trésoriers des guerres relevés dans les comptes et pièces comptables de cet office, déposés aux Archives du Nord et du royaume de Belgique :

Messire de la Gruuthuse : 1380-1381.
Pierre Varopel : 1386. . . .
Jean Abomel : 1431. . . .
Barthélemi Trotin : 1470-1474 (5).
Gilbert de Ruple : 1470-1475.
Hugues de Dompierre : 1476.
Charles Leclerc : 1506-1511.
Jacques Grenet : 1511 . . .
Jean Carpentier : 1544-1551 .
Liévin Wouters : 1551. .
Aërt Molckeman : 1568. . . .
Thierry van der Beken : 1581-1584.
Philippe Le Clercq : 1600. . . .
Jean-Baptiste van der Goës : 1614-1617.
Ambroise van Oncle, receveur général faisant les fonctions de trésorier des guerres : 1625 . . . .

(1) Archives du Nord, B. 3.658.
(2) *Idem*, ibidem.
(3) *Idem*, ibidem.
(4) *Idem*, B. 3.640. État des réparations nécessaires au château de L'Écluse, en 1395.
(5) Trésorier des guerres pour l'armée levée en Bourgogne.

IV.

COMPTES DES CONFISCATIONS.

« Le droit de confiscation, dit Mgr Dehaisnes (1), existait partout dans les anciennes législations. Seules, les villes et châtellenies de Lille, Douai et Orchies en étaient exemptes : cependant ce privilège fut parfois violé, comme le prouvent plusieurs documents et plusieurs comptes. Il était appliqué, en cas de révolte des sujets ou de guerre extérieure, sur les biens des rebelles ou des étrangers ayant suivi le parti ennemi. Il a été l'une des sources du revenu des comtes et des souverains qui ont gouverné la Flandre ».

Les comptes des confiscations offrent, en outre, des renseignements très importants pour l'histoire religieuse et politique des Pays-Bas et aussi pour celle des familles et des localités. Ils présentent des particularités relatives à tous les troubles et à toutes les guerres qui ont agité la Flandre. Les inventaires de 1668 font connaître que la Chambre des Comptes de Lille possédait, à cette époque, un nombre très considérable de comptes des confiscations qui étaient conservés dans la chambre des finances. En 1769, deux à trois mille de ces comptes, relatifs à la Belgique, furent donnés aux Pays-Bas autrichiens. Aujourd'hui les Archives du Nord conservent encore 21 registres in-f° en parchemin, comprenant 2.342 feuillets et 10 registres ou cahiers, papier avec 469 feuillets provenant de la Recette Générale des confiscations et formant les articles B. 3616 à 3647 du tome VIII. En outre, les fonds des différentes recettes domaniales des Flandres, du Hainaut, de l'Artois et du Tournaisis, renferment aussi beaucoup de comptes concernant les confiscations effectuées dans ces provinces.

Ces comptes comprennent : 1° ceux des biens confisqués sur les Français et leurs partisans pendant les guerres ; 2° ceux des biens confisqués pendant les troubles religieux des Pays-Bas.

---

(1) État général des registres de la Chambre des Comptes de Lille, relatifs à la Flandre, p. 23.

Nous ne signalerons, parmi les premiers, que celui de Gilles de le Same, trésorier et garde des chartes de Hainaut, commis par l'empereur Charles-Quint à la recette générale des biens, terres, seigneuries, revenus et dettes (actives) appartenant aux Français, tant ecclésiastiques que laïques, tenant le parti contraire à Sa Majesté pendant la dernière guerre commencée le 13 juillet 1542, pour finir le 24 septembre 1544, et pour ce fait confisqués en Flandre, dans l'Artois, en Hainaut, à Lille, Douai et Orchies. Il comprend les recettes du revenu temporel de l'évêché de Thérouane, des seigneuries de Gravelines et de Bourbourg et de plusieurs fermes sises dans les diverses provinces des Pays-Bas et appartenant à des gens d'église ou à des laïques résidant en France. Le total de la recette s'élève à la somme de 126.564 livres, 11 sols, 2 deniers, et celui des dépenses effectuées pour l'administration de ces biens à 94.688 livres, 5 sols, 1 denier (1).

Les poursuites dirigées peu après l'arrivée du duc d'Albe dans les Pays-Bas, dit Gachard (2), non seulement contre les gentilshommes qui avaient signé le compromis ou qui y avaient adhéré, mais contre tous ceux qui avaient pris une part quelconque aux troubles de l'année 1566, eurent pour résultat, comme l'on sait, d'amener la condamnation, soit à la peine capitale, soit au bannissement, d'un grand nombre d'individus. Un plus grand nombre encore, prévoyant le système de terreur et d'arbitraire qui allait être mis en pratique, avaient jugé prudent de se réfugier dans les pays voisins. Les biens des uns et des autres furent confisqués ou séquestrés. Dans la plupart des provinces, ce fut aux receveurs des domaines que le gouvernement confia la gestion de ces biens : ailleurs, il en chargea des officiers spécialement nommés à cet effet. Il y eut de plus, des receveurs particuliers pour les biens des seigneurs et grands maîtres, comme on les qualifiait, c'est-à-dire du prince d'Orange, des comtes d'Egmont, de Hornes, d'Hooghstraeten, de Culembourg, du marquis de Berghes, etc. Enfin, on établit un receveur général dans la caisse duquel devaient se concentrer les produits de toutes les recettes particulières. Le duc d'Albe jeta les yeux, pour ces dernières fonctions, sur Martin van den Berghe, qui était déjà trésorier de l'Épargne.

Aux Archives du royaume de Belgique se trouvent les comptes particuliers des confiscations des villes et districts qui forment la Belgique actuelle, et ce serait une collection fort précieuse, alors même qu'on n'y rechercherait que les noms et la position sociale des condamnés ou fugitifs de chaque ville. Les comptes généraux,

---

(1) Archives du Nord, B. 3.646.

(2) *Rapport sur les Archives de Lille*, p. 55 et suiv.

à l'exception de ceux des années 1573-1577, furent, en 1771, retenus à Lille où ils y sont encore avec un grand nombre de comptes des receveurs particuliers des provinces, consacrés spécialement aux confiscations.

Avant Martin van den Berghe, Guillaume Bondeur, auditeur en la Chambre des Comptes de Lille, avait été chargé provisoirement par les président et gens de cette Chambre, de recevoir les deniers provenant du fait des confiscations. Son compte commençant le 2 décembre 1567 et finissant le 1er mars 1573, se balance avec la recette de 1.500 livres contre une dépense équivalente. Dans cette dernière est comprise une somme de 4 livres, 16 sols, délivrée à Jean de Lessines, pour avoir porté des lettres à *l'exercito* du duc d'Albe, lui donnant des avis importants et, entre autres, l'informant que, « au bois de Nieppe, appartenant au Roi, s'estoient retirés et assamblés bon nombre de gueux ramassés tant de ce pays que de France, jusqu'à 150 ou 200, en apparence d'estre réfugiés ou latitans pour les troubles et autrement : lesquelz exécutant leurs mauvoix et pernicieulx desseings et vouloirs, usoient envers les prebtres et autres gens lais bons catholiques allenviron, de grandes rudesses, non-seulement par prinses de leurs biens, mais aussy par bastures et occisions de personnes, menachans en faire encores d'avantaige, etc. » (1). Ce sont ces gueux, connus dans la Flandre Wallonne sous le nom de *Hurlus*, qui, après avoir pillé l'abbaye de Marquette et un grand nombre d'églises, tentèrent d'entrer par surprise dans Lille. La légendaire Jeanne Maillotte, à la tête de la confrérie des Archers, les aurait repoussés quand ils s'avançaient déjà sous les remparts du château de Courtrai.

Gachard a analysé, mais d'une manière très sommaire et incomplète, les six comptes de Martin van den Berghe, comme pièces justificatives de son *Rapport sur les Archives de Lille* (2). On trouvera dans les articles B. 3.618 à 3.623 du tome VIII de l'Inventaire du Nord, des détails beaucoup plus nombreux sur les recettes et les dépenses des confiscations pendant la période qui s'étend de 1568 à 1573.

Les recettes comprenaient : les revenus des biens du prince d'Orange, du comte d'Egmont, du marquis de Berg, du comte de Hornes, du comte de Hoochstraëten, du comte de Culembourg, du comte van den Berghe, du seigneur de Bréderode, du comte Louis de Nassau ; le produit des confiscations dans les quartiers d'Anvers et de Lierre, de Bois-le-Duc, du duché de Limbourg, des pays d'Outre-Meuse et de Maëstricht, du duché de Luxembourg, du duché de Gueldre et du comté de

(1) Archives du Nord, B. 3.617.

(2) Pages 383-395, Annexe N.

Zutphen, du comté de Flandre, savoir: Gand, vieux bourg, ville et châtellenie d'Audenarde, Bruges, le Franc et ses dépendances, pays de Waës et Beveren, villes et terroirs de Tenremonde et de Bornhem, les Quatre métiers de Hulst, Axelles, Assenède avec la Neuze, ville et châtellenie de Courtrai, ville et châtellenie d'Ypres, la ville de Lille, Tournai et le Tournaisis, les comtés d'Artois, de Bourgogne et de Hainaut, les ville et quartier de Valenciennes, le comté de Hollande, le pays de Zélande, le comté de Namur, le pays de Frise, les ville et quartier de Malines, les ville et pays d'Utrecht, les pays d'Overyssel, Groeningue, Drenthe, Tirenthe, Vollenhoe et Linghem.

Les dépenses se divisaient en plusieurs articles, savoir: Deniers payés aux officiers qui en doivent rendre compte; — Payements faits aux chancelier, président, conseiller, procureur général, avocat fiscal et secrétaires du Conseil des Troubles institué par le duc d'Albe; — Vacations payées à ce Conseil et remboursement de deniers délivrés pour le service du Roi; — Deniers payés pour les nécessités de la Chambre du Conseil; — Vacations de divers commissaires envoyés dans toutes les provinces pour prendre des informations sur les troubles et les rébellions qui y sont advenus; — Payements faits à Sabine, palatine du Rhin, duchesse en Bavière et douairière d'Egmont, pour pourvoir à la défense de son mari, à son propre entretien et à celui de ses enfants (ces dépenses s'élèvent à la somme de 8.400 livres pour l'année 1568: les quittances avec les signatures autographes de Sabine de Bavière, comtesse d'Egmont sont classées et analysées à l'article B. 2.595 dans la tome V de l'Inventaire (1); — Dons et récompenses; — Payements aux capitaines et gens de guerre ayant amené des prisonniers; — Réparations, fortifications et ouvrages divers faits aux prisons; — Entretien des prisonniers pour le fait des troubles (curieuse liste contenant les noms de ces prisonniers enfermés au château de Vilvorde, à la Roquette de Ste-Gudule à Bruxelles, à la citadelle de Cambrai et à la porte de Treurenbourg, à Bruxelles); — Dépenses diverses.

En 1568, le total du produit des confiscations s'éleva à 99.850 livres d'Artois et les dépenses à 70.657 livres, même monnaie (2).

En 1569, recettes: 319.335 livres; dépenses: 297.869 livres.

En 1570, recettes: 396,258 livres; dépenses: 441.586 livres.

---

(1) Page 234, 2e colonne.

(2) Les fractions de livres, sols et deniers, ont été négligées dans l'indication du produit des recettes et du total des dépenses.

En 1571, recettes : 348,001 livres ; dépenses : 370.268 livres.

En 1572, recettes : 244.999 livres ; dépenses : 254.635 livres.

En 1573, de janvier à juin, recettes : 166.523 livres ; dépenses : 190. 300 livres.

Même année, du 16 juin au 31 octobre, recettes : 31.857 livres ; dépenses : 31.752 livres.

Parmi les pièces justificatives des comptes de Martin van den Berghe, se trouve un cahier contenant la transcription d'un état descriptif de tous les meubles saisis et confisqués en 1569, sur lequel figurent de nombreuses pièces de tapisserie, armoriées aux armes de Nassau ainsi que des seigneurs d'Escobecque, de Molembaix, etc., des ornements d'église, de la vaisselle d'or et d'argent, de riches vêtements de soie brodés d'or, d'argent, de perles et de rubis, des livres latins français et espagnols, etc. (1). Après une lacune s'étendant des années 1573 à 1578, les fonctions de trésorier des Confiscations furent occupées par Benoît Charreton, seigneur de Chassey, conseiller et commis des finances et domaines du Roi, trésorier de l'Épargne, nommé par lettres patentes du roi Philippe II, le 7 octobre 1579. On remarque dans les comptes de ce trésorier une grande diminution portant à la fois sur les recettes et sur les dépenses. Ainsi, en 1579, les recettes ne sont plus que de 42.971 livres et les dépenses de 22.892 livres. Mais, après avoir baissé en 1580 jusqu'à 27.090 livres contre 28.160 livres de dépenses, les recettes se relèvent sensiblement en 1581, où elles sont de 64,114 livres contre des dépenses de 64.037 livres. En 1582, recettes : 95.133 livres ; dépenses : 108,731 livres. En 1583, recettes : 152.103 livres ; dépenses : 146.932 livres. Puis elles baissent de nouveau à partir de cette époque et on constate, en 1584, recettes : 129.292 livres ; dépenses : 136.706 livres ; — en 1585, recettes : 124.918 livres ; dépenses : 115.207 livres ; — en 1586, recettes : 74.297 livres ; dépenses : 94.455 livres ; — en 1587, recettes : 182.600 livres ; dépenses : 182.941 livres ; — en 1588, recettes : 82.741 livres, dépenses : 54.868 livres ; — en 1589, recettes : 82.741 livres ; dépenses : 71.872 livres.

La situation financière de la trésorerie des confiscations resta sensiblement la même sous le successeur de Benoît Charreton de Chassey, qui fut Richard D'Alscheidt, nommé par lettres patentes du 14 avril 1590. Ainsi on remarque : en 1590, recettes : 76,482 livres ; dépenses : 97.373 livres ; — en 1591, recettes : 52,668 livres ; dépenses : 42.073 livres ; — en 1592, recettes : 75.359 livres ; dépenses : 56.489 livres.

Richard D'Alscheidt paraît avoir commis certaines malversations dans sa charge

---

(1) Archives du Nord, B. 3.625.

qui le firent d'abord suspendre, en 1593, puis définitivement révoquer de son office peu de temps après. La trésorerie des confiscations fut alors abolie et réunie à l'office du receveur général des Finances des Pays-Bas dont le titulaire était à cette époque Christophe Godin. Cependant, celui-ci présenta toujours à la Chambre des Comptes un compte spécial des Confiscations, complètement distinct et indépendant de celui de la Recette Générale, pendant tout le temps qu'il administra ce service, c'est-à-dire de 1593 à 1596. On constate que dans ces comptes, les recettes sont, en 1593, de 70.168 livres ; dépenses : 66.201 livres ; — en 1594, recettes : 101,421 livres ; dépenses : 91.861 livres ; — en 1595, recettes : 80.160 livres ; dépenses : 66.382 livres ; — en 1596, recettes : 85.288 livres ; dépenses : 78.775 livres.

Les comptes de 1596 à 1606 manquent à la collection des Archives du Nord.

Le 6 juin 1606, des lettres des archiducs Albert et Isabelle, détachèrent la trésorerie des confiscations de la Recette générale des Finances et l'érigèrent de nouveau en office distinct comme elle était avant 1593, et en confièrent la gestion à Joachim Dencenhear, seigneur de Marquette, garde-joyaux de ces princes, et à Jean van der Steghen, conseiller et maître ordinaire de la Chambre des Comptes de Brabant, avec le titre de superintendants et administrateurs, l'un général et l'autre adjoint, des biens confisqués et *annotés* dans les Pays-Bas. Le premier compte de ces trésoriers comprend la période du 6 juin 1606 au 30 juin 1607, avec les recettes de 30.454 livres et les dépenses de 30.381 livres ; en 1607-1608, recettes : 56.795 livres ; dépenses : 65.617 livres ; en 1608-1609, recettes : 88.315 livres ; dépenses : 65.633 livres.

La conclusion de la trêve passée avec les provinces révoltées qui devinrent alors les Provinces-Unies et qui eut lieu le 9 avril 1609, mit fin aux confiscations pour cause des troubles des Pays-Bas. Plus tard, lorsque la guerre, soit avec la France, soit avec les Provinces-Unies vint en rouvrir l'ère, ce fut le service de la Recette Générale qui fut chargé de la gestion des biens confisqués sur les ennemis du roi d'Espagne.

Nous avons déjà signalé l'intérêt que présentaient, au point de vue artistique, les inventaires des meubles saisis par ordre du duc d'Albe, en 1569. Les comptes de Joachim Dencenhear et de Jean van Steghen font aussi mention des peintres Gaspard van Driessche, d'Anvers, Otto van Veen, dit Otto Venius, premier maître de Rubens, aussi d'Anvers, Denis Lanceloots, Wenceslas Cauverberghe, du tapissier Hermann Vermeren, de l'orfèvre Robert Staës, du savant philologue et humaniste Juste Lipse, etc., qui reçurent à diverses reprises, des sommes plus ou moins fortes en rémunération de travaux exécutés par eux. Ces sommes étaient

prélevées sur le produit des biens confisqués qui servit aussi à faire de nombreuses largesses aux établissements religieux, aux catholiques anglais réfugiés dans les Pays-Bas, aux veuves et aux enfants des officiers et soldats morts à la guerre ou exécutés par les rebelles pour le service du Roi.

Les comptes des confiscations ont permis de relever les noms des trésoriers généraux suivants :

Martin van den Berghe (1568-1573).

Antoine van den Berghe, frère du précédent, intérimaire (1573.....).

Benoît Charreton de Chassey (1579-1589).

Richard D'Alscheidt (1590-1593).

Christophe Godin, receveur général des Finances et trésorier des confiscations (1593-1596).

Joachim Dencenhear et Jean van der Steghen (1606-1609).

V.

TRÉSORERIE DE L'ÉPARGNE.

Les ducs de Bourgogne avaient institué en leur hôtel un trésor de l'Épargne alimenté par tous les deniers provenant des confiscations des biens des bâtards, des épaves diverses et de celles provenant des biens trouvés en mer. Ce trésor était administré par un officier qui rendait compte de sa gestion à la Chambre des Comptes de Lille. Les comptes du Trésorier de l'Épargne formaient donc une intéressante collection qui, selon A. Pinchart (1), devait exister complète aux Archives départementales du Nord ; mais elle fut détruite, en 1793, pour servir à confectionner les gargousses de l'artillerie de l'armée de Sambre-et-Meuse.

Le dépôt de Lille ne conserve plus que deux portefeuilles (2) renfermant les ordonnances et les pièces justificatives de la comptabilité de l'Épargne, de 1466 à 1662, comprenant 83 pièces, plus 2 cahiers avec 27 feuillets, papier.

Les Archives du royaume de Belgique possèdent les comptes des receveurs particuliers et domaniaux chargés de la recette des revenus de l'Épargne, dans

---

(1) *Inventaire des Archives des Chambres des Comptes de Belgique*, tome IV. Préface, p. XIII.
(2) Archives du Nord, B. 3.649 et 3.650.

leurs ressorts respectifs et qui relevaient de la Cour des Comptes de Brabant, de 1459 à 1654, moins les années 1469 à 1494 qui manquent, et ceux du département de la Chambre des Comptes de Flandre, pour les années 1466 à 1469, 1579, 1615 à 1636, 1660, 1664 à 1671 (1).

Les deux portefeuilles de pièces justificatives, déposés aux Archives du Nord, permettent de relever les noms de quelques trésoriers de l'Épargne. Ce sont :

Guillaume de Cluny, protonotaire du St-Siège apostolique, archidiacre d'Avallon (nommé trésorier de l'Épargne de Charles de Bourgogne, comte de Charolais, par lettres patentes de ce dernier, datées de St-Quentin, le 10 juillet 1466).

Jean Willems (nommé par l'archiduc Maximilien le 2 février 1490, en remplacement de Jean du Quesne).

Jean van Cuckengiis (nommé receveur de l'Épargne en Brabant, Limbourg et Ardennes, par l'archiduc Philippe le Beau, le 20 juin 1495).

Martin van den Berghe (1563.....).

Jacques Reingout (1574.....).

Benoît Charreton de Chassey (1590.....).

Charles d'Appeltère (1609.....).

Jean de Seur, greffier ordinaire de la Chambre des Comptes de Lille (nommé par les archiducs Albert et Isabelle le 28 septembre 1610).

VI.

COMPTES DU DROIT DE NOUVEL ACQUÊT.

A la fin du XIVe siècle, un receveur, justiciable de la Chambre des Comptes de Lille, fut institué pour percevoir les redevances payées par les gens d'église, les gens de mainmorte et les non nobles pour l'amortissement des biens qu'ils avaient acquis. Ces comptes ont donc leur importance pour l'histoire des établissements religieux et des familles. Ils forment le complément des lettres d'amortissement qui se trouvent en si grand nombre dans les registres des chartes et de l'audience. Ils constituaient, en 1790, à la Chambre des Comptes, une collection de 26 cahiers ou

(1) *Inventaire des Archives des Chambres des Comptes de Belgique*, tome IV, p. 188-191. Chap. 47. Comptes de l'Épargne, N° 25.177 à 25.208.

registres relatifs aux nouveaux acquêts dans les châtellenies de Lille, Douai et Orchies et dans le Tournaisis. Les Archives du Nord conservent encore les trois comptes des receveurs généraux du droit de nouvel acquêt: Jean Sacquespée, changeur à Arras, institué par lettres patentes du duc Jean-Sans-Peur, en date du 24 mai 1408, pour percevoir ce droit dans le comté d'Artois et les châtellenies de Lille, Douai et Orchies, depuis le mois de janvier 1409 (n-st.) (1); — Jean de Souvans, institué par lettres patentes du duc Charles le Téméraire, en date du siège devant Neuss, le 16 septembre 1474; le compte de ce receveur comprend la période de 1474 à 1477 et la recette s'élève à 102.340 livres, 4 sols, 4 deniers de gros, contre une dépense de 102.083 livres, 1 sol, même monnaie (2); — Pierre de Binche, nommé receveur des nouveaux acquêts en Hollande, Frise, Voorne, La Brièle, Putte et Stryen, par lettres patentes du duc Charles le Téméraire, aussi en date du siège devant Neuss, le 22 octobre 1474; son compte comprend la même période que le précédent, avec des recettes s'élevant à 7.753 livres, 17 sols, 9 deniers de gros et des dépenses montant à 7.439 livres, 14 sols, même monnaie (3).

Outre ces trois comptes analysés dans le tome VIII, le dépôt de Lille possède encore: ceux faisant partie des fonds des recettes domaniales de Flandre (4); celui des nouveaux acquêts des ville et châtellenie d'Aire, de 1395 à 1401 (5); idem, de Bapaume, de 1550 à 1696 (6); idem, des nouveaux acquêts perçus des gens d'église et autres dans le Hainaut, en 1474-1475 (7); le compte de Catherine Deffarvaques, veuve de Nicolas Parmentier, receveur des droits de francs-fiefs, aliàs de nouvel acquêt ès ville et bailliage de Tournai et Tournaisis, Mortagne et St-Amand, en 1587-1588 (8); — une *farde* de vieux rapports de nouveaux acquêts dans le Tournaisis, de 1588 à 1622 (9); — un registre ou journal concernant le droit de nouvel acquêt levé au quartier de Tournai et Tournaisis, en 1603 (10); — un autre concernant le même droit levé à Tournai de 1622 à 1623 (11).

---

(1) Archives du Nord, B. 3.651.
(2) *Idem*, B. 3.652.
(3) *Idem*, B. 3.653.
(4) *Idem*, N°s 3.114 à 3.117 de *l'État Général*.
(5) *Idem*. Ancien A. 417.
(6) *Idem*. Ancien A. 72.
(7) *Idem*. Ancien A. 395.
(8) *Idem*. Ancien A. 490.
(9) *Idem*. Ancien M. 245.
(10) *Idem*. Ancien T. 263.
(11) *Idem*. Ancien T. 257.

Les Archives du royaume de Belgique conservent 21 comptes des droits de nouvel acquêt, se rapportant aux règnes de Charles le Téméraire et de Charles-Quint (1).

Voici les noms des receveurs du droit de nouvel acquêt que nous fournissent ces divers comptes :

Jean Sacquespée, changeur à Arras, receveur en Artois, Lille, Douai et Orchies (1409.....) ;

Jean de Souvans, idem (1474-1477) ;

Pierre de Binche, receveur en Frise et en Hollande (1474-1477) ;

Louis Quarré, receveur en Brabant (1474-1476) ;

Jean van Arcle, écoutète de Bois-le-Duc et Pierre de Thielt, receveurs au quartier de Bois-le-Duc (1475) ;

Jean Queullu, receveur aux quartiers d'Arras, Bapaume, Avesnes et Aubigny (1474-1475) ;

Jean Desplanques, receveur aux quartiers d'Artois, Boulonnais, Guines, Ponthieu, St-Pol, Amiénois, Péronne Montdidier et Roye (1474-1475) ;

Jacques de Filestamps et Jean Queullu, receveurs aux quartiers d'Artois et de St-Pol (1474) ;

Jean Aubert, receveur aux quartiers d'Artois, Boulonnais, Ponthieu, Péronne, Montdidier et Roye (1475) ;

Antoine Spillart et Jean de Terne, receveurs aux quartiers de Flandre et Hainaut (1474-1477) ;

Laurent Stercke, receveur au quartier d'Anvers (1514-1516) ;

Nicaise Hanneron, receveur au quartier de Flandre (1515-1516) ;

Victor van der Mœlen, receveur au quartier de Bois-le-Duc (1514-1516) ;

Jean van der Nievenhove, receveur au quartier de Bruxelles (1514-1516) ;

Adrien van Heylvigen, receveur au quartier de Louvain (1514-1516) ;

Daniel Le Clerc, conseiller et trésorier des guerres, receveur des nouveaux acquêts au quartier de Malines (1514-1516) ;

Nicolas Parmentier, receveur au quartier de Tournai, Tournaisis, Mortagne et St-Amand (1587-1588).

---

(1) *Inventaire des Archives des Chambres des Comptes de Belgique*, tome IV, Chap. XXXIX, p. 154-156, N°s 24.600 à 24.666.

VII.

RECETTE DU DROIT D'ENTRÉE SUR LES ALUNS.

L'alun, employé comme mordant pour la teinture des draps et pour la préparation du cuir, constituait, au moyen-âge, un article d'importation considérable dans les Flandres et les Pays-Bas dont les draperies en faisaient une grande consommation. Jusqu'au XVe siècle, la plus grande partie de l'alun importé en Flandre, provenait de l'Asie Mineure et était extraite des riches mines de Rocca, d'Iconium et de Phocea-Nova, où les vaisseaux vénitiens et génois venaient s'approvisionner de ce précieux minéral pour le transporter à L'Écluse, à Bruges et plus tard à Anvers. On estimait à 100.000 écus d'or les sommes versées chaque année dans le trésor des sultans, rien que pour l'exportation de l'alun. En outre, les mines de l'île Majorque, de Sutjenelessa (Maroc), de Bougie (États Barbaresques) des îles d'Ischia et de Lipari, fournissaient aussi une certaine quantité d'alun, de qualité inférieure, il est vrai, aux drapiers flamands. Mais ce ne fut qu'en 1462, qu'un padouan, nommé Giovanni de Castro, qui avait eu une teinturerie à Constantinople jusqu'au moment de la prise de cette ville par les Turcs, et qui, par conséquent, connaissait bien l'alun du Levant et ses gisements, découvrit à Tolfa, près de Civita-Vecchia, un dépôt de ce minéral de première qualité. Le pape Pie II poussa énergiquement à l'exploitation des ces mines et décida que le bénéfice en serait appliqué à la guerre contre les Turcs. Il fit un cas de conscience aux industriels chrétiens d'acheter leur alun au St-Siège au lieu d'aller se fournir chez les Infidèles. Comme la qualité du nouveau produit dépassait d'au moins 20 pour % celle de l'ancien, l'alun romain ne tarda pas à obtenir partout la préférence, d'autant plus que les frais de transport en Flandre, avaient diminué de leur côté de 30 à 40 pour %. Cependant les agents du St-Siège ayant haussé d'une manière continue les prix de cette marchandise, plusieurs négociants des Pays-Bas firent de nouveau venir l'alun qui leur était nécessaire, du Levant et des États Barbaresques jusqu'au moment où Charles le Téméraire, par des lettres patentes

de 1471, défendit, sous les peines les plus sévères, l'importation de tous autres aluns que ceux provenant des États du Pape (1).

Les Archives du royaume de Belgique conservent le compte rendu par Jean de Wailly, commis par le duc de Bourgogne « à tenir le compte des aluns de nostre Saint-Père le Pape, estans et venans en ses païs et seigneuries et à recevoir le droit qu'icellui seigneur prent sur iceulx, qui est de 36 sols de deux gros, monnaie de Flandre le solt, pour chascune charge (la charge valait 400 livres, environ) que l'on vent desdits aluns ; commenchant ledit compte au mois d'aoust mil IIIIc LXXI, que le commis dudit Saint Père commença à vendre lesdits aluns, et finissant aussi en aoust mil IIIIc LXXIIII, que certaines et nouvelles ordonnances et publications furent faictes et publiées par mondit seigneur, par lesquelles il a consenty et octroyé à tous de pouvoir amener et conduire en ses dits pays et seigneuries, toutes manières d'aluns de quelque part, climat ou région qu'ils soient, réservé de terres des Infidèles ». Outre ce compte, le dépôt de Bruxelles en possède une série de 13 autres relatifs à la perception du droit sur les aluns de 1521 à 1670 (2).

Les Archives du Nord ne conservent que trois comptes de la recette du droit sur les aluns, qui, à la fin du XVIe siècle, était perçu dans les lieux d'étape suivants : St-Omer, Namur, Mons, Valenciennes, Lille, Arras et Anvers ; il y avait de plus des comptoirs à Namur, Liège, Maëstricht, Ruremonde et Anvers.

Le premier de ces comptes est celui de Bernard Veresels, receveur général du droit sur les aluns qui était alors (1564) de 36 patards par charge d'alun de 400 livres, poids de la ville d'Anvers. Ce compte qui comprend l'année écoulée du 1er octobre 1564 au 30 septembre 1565, monte pour les recettes à la somme de 29.355 livres, 17 sols, 8 deniers et pour les dépenses à celle de 11.850 livres, 9 sols, 1 denier. Les principaux importateurs d'alun sont : Christovel Prenven, marchand à Anvers : Jean-Baptista Spingnel, marchand génois résidant à Anvers ; les héritiers de Nicolas Pedro et Francisco Spindola, marchands génois ; Jean Domingo et Jean Guinoldo, aussi marchands génois. Les aluns provenant des États romains avaient été amenés à Anvers par les navires italiens *la Trinité*, *le Serpent*, *le St.-Jacques*, *la Conception*, *le St.-Gommer*, *le St-Pierre*, *le Lion d'Or* (3). D'après le second

---

(1) Voir pour la fabrication et le commerce de l'alun au Moyen-Age : W. Heyd, *Histoire du commerce du Levant au Moyen-Age*, trad. par Furcy Raymond, tome II, p. 556 et suiv. et *Inventaire des Archives de la ville de Bruges*, par L. Gilliodts van Severen, tome II, p. 192.

(2) *Inventaire des Archives des Chambres des Comptes de Belgique*, tome IV, chap. XXIII, p. 36-38. Nos 23.083 à 23.105.

(3) Archives du Nord, B. 3.654.

compte du même receveur pour l'année 1565-1566, les recettes du droit d'entrée sur les aluns sont seulement de 10 livres. 19 sols, 1 denier de 40 gros, perçus sur 6 charges et 37 livres d'alun, importées de France par Paul Lamberti, marchand italien. Les dépenses s'élèvent, au contraire, à 15.008 livres, 5 sols, 9 deniers, payés au moyen du reliquat du compte précédent. Parmi ces dépenses, on remarque celle de 1.000 livres, délivrées à Pedro Ordunna, trésorier de l'impératrice Marie, fille de Charles-Quint, femme de l'empereur Maximilien II, afin d'achever le payement des linges et toiles de Hollande achetés pour cette princesse (1).

Après une lacune qui s'étend de 1566 à 1594, les comptes du receveur général Louis Bernier, conseiller du Roi au bailliage de St-Omer, donnent, de 1594 à 1599, l'indication des recettes du droit sur les aluns importés dans les Pays-Bas. Ces recettes oscillent de 11.171 livres, 17 sols, 8 deniers, chiffre maximum en 1594, à 5.853 livres, 19 sols, 11 deniers, chiffre minimum en 1595. Cette diminution progressive correspond à celle du commerce et de l'industrie dans les Pays-Bas, ruinés par la guerre et par la mauvaise administration des gouverneurs espagnols à la fin du XVIe siècle (2).

Voici les noms des receveurs des droits sur les aluns que fournissent les comptes des Archives du Nord et du royaume de Belgique :

Jean de Wailly (1471.....) ;
Jean Adourne (1524.....) ;
Bernard Vuesels (1564.....) ;
Louis Bernier (1588-1599) ;
Guillaume Janssens (1621.....) ;
Henri Vermeren (1638.....) ;
Jacques van Gameren (1641.....) ;
Jacques Doncq (1641.....) ;
Jean Pincemay (1647-1654) ;
Jean de Walder (1650.....) ;
Michel Snellincx (1656-1660) ;
Mathieu Pitet (1660-1666) ;
Jean Vivier (1660-1670) ;

(1) Archives du Nord, B. 3655.
(2) *Idem*. B. 3.656.

VIII.

COMPTES DIVERS.

Sous ce titre sont classés quelques comptes faisant toujours partie de la comptabilité générale, mais qui ne rentrent pas dans le cadre des divisions précédentes ou que de nouvelles recherches ont fait découvrir parmi ceux des recettes domaniales où ils avaient été primitivement placés.

Le premier est celui du sire de la Gruuthuse, trésorier extraordinaire des guerres chargé du payement des dépenses faites à l'occasion de l'expédition du comte Louis de Male contre les Gantois en 1380-1381. Il ne fournit, d'ailleurs que des renseignements d'un intérêt secondaire au point de vue historique (1). Il en est de même des quatre autres documents suivants : 1° le compte de Jean Stommelins, receveur des biens du seigneur de Hase, bâtard de Flandre (2) ; le registre renfermant la transcription des états journaliers de la dépense de l'hôtel de la comtesse d'Étampes, Jacqueline d'Ailly, première femme de Jean de Bourgogne, comte d'Étampes et d'Auxerre (3) ; celui des chartes de ce prince (4) et le compte de l'estimation des biens sis en Flandre et dans les Pays-Bas appartenant à Marie de Luxembourg, comtesse de St-Pol et douairière de Vendôme, assignés en garantie d'une rente de 25.500 écus d'or au soleil, due pour le paiement de la rançon de François 1er (5).

Au contraire, l'état abrégé de la recette et de la dépense de « plusieurs parties et sommes de deniers reçues et payées par Martin Cornille, receveur général des finances du duc de Bourgogne » de 1444 à 1446 (6) ; le compte 14e de Roland Pippe, conseiller et receveur général des finances du comte de Charolais, plus tard Charles le Téméraire, en 1457 (7), et celui de la dépense extraordinaire de Jacques

---

(1) Archives du Nord, B. 3.657.
(2) *Idem*, B. 3.658.
(3) *Idem*, B. 3.660.
(4) *Idem*, B. 3.663.
(5) *Idem*, B. 3.665.
(6) *Idem*, B. 3.659.
(7) *Idem*, B. 3.661.

de Bourbon, neveu du duc Philippe le Bon, de 1463 à 1464 (1), renferment de très nombreuses et curieuses mentions relatives aux arts et aux artistes à la cour des ducs de Bourgogne, mentions qui sont loin d'avoir été toutes relevées par le comte de Laborde dans son savant ouvrage. Nous ne signalerons ici que celles, extraites de ce dernier compte, qui concernent les joutes célèbres, données à Bruges, le 18 décembre 1463, à l'occasion du mariage d'Adolphe d'Egmont, duc de Gueldre avec Catherine de Bourbon, fille du duc Charles Ier et sœur de Jacques de Bourbon (2).

Mais, c'est surtout le recueil de mandements d'inventaires et de pièces diverses relatives à la succession de Philippe de Clèves, seigneur de Ravestain (3), qui présente au point de vue de l'histoire des arts et des lettres dans la première moitié du XVIe siècle, le plus d'intérêt. Philippe de Clèves, issu d'une famille princière qui prétendait remonter au légendaire Chevalier au Cygne des Niebelungen, était arrière-petit-fils du roi Jean de Portugal et du duc Jean sans Peur, neveu du duc Philippe le Bon. Élevé à la cour de son cousin Charles le Téméraire, compagnon d'enfance de Marie de Bourgogne dont il fut un instant considéré comme le fiancé, les circonstances l'empêchèrent d'accomplir les hautes destinées auxquelles sa naissance semblait devoir l'appeler. Après avoir été obligé de se faire le champion des libertés flamandes contre l'archiduc Maximilien et avoir définitivement échoué dans sa lutte contre celui-ci, il passa au service de son cousin le roi Louis XII, devint, en son nom, gouverneur de la ville de Gênes, commanda une expédition dirigée sur l'Archipel, échoua devant la ville de Mételin, la capitale de l'antique Lesbos dont il ne put s'emparer malgré trois furieux assauts qu'il commanda en personne, revint dans les Pays-Bas où, quoique rentré en grâce, sinon en faveur, d'abord auprès du roi Philippe le Beau, puis de l'archiduchesse Marguerite et plus tard de l'empereur Charles-Quint, il n'en continua par moins à être tenu à l'écart des grandes affaires et vécut assez isolé dans la somptueuse retraite de ses châteaux de Winendale et d'Enghien. C'est là qu'entouré des tableaux et des statues antiques qu'il avait rapportés d'Italie et au milieu de sa riche bibliothèque, il chercha, sans y réussir pleinement, si on s'en rapporte à ses biographes, à se consoler de sa mauvaise fortune, en écrivant un ouvrage assez important sur l'art militaire à son époque, intitulé : *Instructions sur la manière de guerroyer tant par terre que par mer.*

---

(1) Archives du Nord, B. 3.662.

(2) Voir *l'Inventaire des Archives du Nord*, tome VIII, p. 418.

(3) Archives du Nord. B. 3.664.

A sa mort, survenue à Winendale, le 28 janvier 1528, l'archiduchesse Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, prescrivit immédiatement de faire procéder à l'inventaire de tous les meubles précieux, tapisseries, bijoux, pierreries, statues, tableaux qui se trouvaient dans ses châteaux de Winendale et d'Enghien et dans ses hôtels de Bruges et de Gand. Il ne laissait pas, en effet, d'héritiers directs ; l'archiduchesse Marguerite et l'empereur Charles-Quint pouvaient par conséquent, comme ses parents assez proches, revendiquer certains droits sur sa succession, indépendamment du legs de la terre de Ravestain qui avait été transmise à l'Empereur par testament.

Dès le mois de mars 1528, on s'occupa donc de faire dresser ces inventaires par les soins de Jean de Warenghien, commis par la gouvernante des Pays-Bas, au nom de l'Empereur, maître Philippe de la Kéthulle, commis par le duc de Clèves, petit-neveu du sire de Ravestain, Gilles de le Samme et Gérard de Meulpas, commis par les deux exécuteurs testamentaires, Érard de la Marck, cardinal-évêque de Liège et Jean de Berghes. On commença le 13 mars par rédiger un inventaire général de l'argenterie et du linge se trouvant dans les offices de la cuisine et de la bouteillerie de l'hôtel à Gand. Nous ne pouvons signaler ici parmi ces bijoux, joyaux et pièces d'orfèvrerie, que quelques-uns d'entre eux offrant un certain caractère artistique. Ce sont : une coupe d'or avec son couvercle, faite à nœuds de cordelières ; une salière d'or avec son couvercle ; un carcan d'or, garni de 12 croix de diamant, avec une grande table de diamant au milieu ; trois autres carcans d'or, garnis aussi de diamants, de rubis et de perles ; trois bracelets garnis de pierres précieuses : un sifflet d'or que le sire de Ravestain portait habituellement au cou ; un petit tableau d'or émaillé qu'il portait aussi au cou : trois anneaux d'or, garnis de rubis, de turquoises et de diamants : un bouton d'or, garni d'un balais ; un anneau d'or, orné d'un cheval émaillé de blanc : un petit coussin d'or avec un chien : deux petits personnages d'or, émaillé de blanc : sept boutons d'or, faits en façon de plume, dont l'un est orné d'une hyacinthe : sept anneaux d'or, ornés d'*anticaiges*, c'est-à-dire d'intailles ou de pierres gravées antiques et de corail : trois autres anneaux d'or, ornés de diamants, de rubis et de perles : 18 pièces d'or, tant grandes que petites, garnies de médailles et *d'anticaiges* : un petit tableau d'or renfermant un morceau de la vraie Croix ; 14 petites cordelières d'or et 8 perles ; un petit livre d'heures, avec une couverture en or émaillé ; une petite poire d'or ; un chapeau ducal avec fleurons ; un collier d'or, garni de 21 perles, une émeraude et trois rubis ; un autre collier d'or, garni de 12 diamants, avec, au milieu une belle pointe de diamant et un beau rubis balais pendant ; un anneau d'or, garni d'une émeraude, 32 perles, 2 petits rubis et 2 petits diamants ; une petite trousse de semence de perles ; une belle croix

d'or, garnie d'un côté, de 4 rubis et de 4 saphirs, et de l'autre, de 4 rubis et de plusieurs perles, tant grosses que petites, avec, au pied, aussi d'or, 3 diamants, 3 rubis et 5 perles : un petit tableau d'or, garni d'un crucifix, avec une Notre-Dame en émail, au pied : un autre petit tableau d'or, garni de 6 rubis, 6 perles, avec un cœur tenu par deux petits anges et dans lequel se trouvent plusieurs reliques : 47 pièces d'or, les unes faites en forme de bague, les autres émaillées de diverses sortes ; 11 petits tableaux où sont peints, sur parchemin, des princes et des princesses, enchâssés en or et renfermés dans un petit coffret d'argent doré : 2 petits camés enchâssés en or ; une crapaudine (sorte de pierre précieuse ou de fossile, qui avait la réputation de pouvoir déceler la présence du poison dans les breuvages ou les aliments), enchâssée en or : un petit tableau d'or renfermant le portrait de l'archiduchesse Marguerite, orné d'un rubis et de 30 perles : un livre d'heures en vélin, couvert de velours noir, garni de fermoirs (*clouans*) et de clous d'or émaillés, un autre livre d'heures écrit sur parchemin, avec fermoirs et clous d'or émaillés, ouvrage d'Espagne : un miroir de cristal, enchâssé d'argent doré : un autre petit tableau d'une fine peinture, représentant Dieu et la Vierge Marie, encadré d'or.

Les 11 et 12 mai 1528, on procéda à l'inventaire des meubles du château de Winendale ou Philippe de Clèves avait fait sa résidence principale pendant les cinq dernières années de sa vie. Ce château, situé dans la Flandre Occidentale entre Roulers et Thourout, passait avec celui de Male, pour un des plus beaux et des plus importants de la contrée. Il est aujourd'hui complètement détruit. Aussi l'inventaire du mobilier qui le garnissait est-il déjà très intéressant, en ce qu'il nous donne une description exacte de l'intérieur de ce vieux manoir des comtes de Flandre, bâti, dit-on, par Robert le Frison, et que le duc de Bourgogne avait donné en dot à sa fille Marie lorsqu'elle épousa le duc de Clèves. Cette description complète celle de Sanderus accompagnant la fine gravure représentant ce château, publiée dans la *Flandria illustrata*. Le savant historien a soin de faire remarquer, d'ailleurs, que Philippe de Clèves, sire de Ravestain, l'avait restauré et beaucoup embelli.

Pas plus que pour les bijoux et la vaisselle d'or et d'argent, nous ne pouvons ici énumérer tous les meubles, étoffes et objets précieux que renfermait alors le château de Winendale. Nous ne citerons que les tapisseries, tableaux et statues. Parmi les premières, on remarque : quatre pièces de tapissererie de cuir, comprenant un ciel de lit avec les gouttières, ouvrage d'Espagne, placées dans la chambre du sire de Ravestain : un ciel de toile blanche, à la façon de Milan, garni de plusieurs *poirettes* dorées et de cinq grands écussons, dans la salle de bain ; sept pièces de tapisseries de cuir, aussi ouvrage d'Espagne, dans la chambre de la feue dame de Ravestain ; sept pièces de tapisserie « à petits enfants et verdure » dans la salle au-dessus de la

chapelle ; sept pièces de tapisserie de *jardinets de verdure*, dans la chambre dite d'Oostkerke ; sept pièces de tapisserie neuve, ornées des armes de feu Madame de Ravestain, dans la chambre, dite de Sassignies ; huit pièces de tapisserie neuve, armoriées des quatre quartiers de feu monseigneur de Ravestain, dans la chambre, dite de Dixmude ; six pièces de tapisserie avec la *bête glatissante*, nommée salamandre, dans la chambre, dite d'Utrecht ; sept pièces de tapisserie de plusieurs saints et saintes, dans la chapelle : neuf pièces de tapisserie à grands losanges, semées de fleurs et de chardons, armoriées des armes des sire et dame de Ravestain, trouvées en l'hôtel de Madame de Vendôme à Bruges : six grandes pièces de tapisserie à petits losanges, semées de lettres, armoriées aux armes de la douairière de Ravestain, Béatrix de Portugal ; l'accoutrement d'un lit de camp *d'écarlate rouge*, brodée de velours noir, trouvé au château d'Enghien ; huit pièces de tapisserie de verdure et neuf pièces de tapisserie *à plumage*, sans indication de provenance.

Mais la partie la plus intéressante de ces inventaires est naturellement celle qui se rapporte aux peintures et aux statues. Outre le mérite artistique que celles-ci peuvent présenter, elles ont encore celui de se rattacher à différentes périodes de la vie si mouvementée du sire de Ravestain.

Au château de Winendale on trouva : dans la salle près de la chambre de Monseigneur, un grand tableau de peinture représentant une femme nue tenant un *cupidon*.

Dans l'Oratoire, un tableau représentant un Dieu de pitié ;

Dans la salle de bain, trois tableaux représentant, l'un une femme nue, le second un homme et une femme nus, et le troisième Diane et Actéon :

Dans la seconde cuisine, deux grands tableaux, l'un représentant une femme nue et un vieillard, et l'autre deux personnages coupant la gorge à un homme; dans une galerie dépendante du logement du châtelain, les tableaux suivants : un grand chien ; un grand bœuf ; une vue de la ville de Mételin ; idem, de l'île de *Cytarée*, c'est-à-dire Cythère ou Cérigo (1) : une vue de la ville de Venise, peinte sur toile ; idem, d'une autre grande ville aussi peinte sur toile, sans autre indication (2) ; d'autres tableaux représentant : des gens faisant bonne chère, c'est-à-dire à table ; une femme sonnant de la trompe ; un homme et une femme, celle-ci tenant une

(1) On comprend que le sire de Ravestain ait tenu à avoir ces deux tableaux qui lui rappelait les épisodes à la fois glorieux et douloureux de son expédition dans le Levant.

(2) Il est permis de supposer qu'il s'agit ici, soit de la ville de Gênes, dont Philippe de Clèves avait été gouverneur, soit de Naples dont il s'était emparé en se dirigeant sur l'Archipel.

bannière : une toile du peintre flamand Nyemant dont le sujet n'est pas désigné : une autre, représentant une femme et son mari dans une attitude dont l'emploi du latin ou du vieux français permettrait seul de donner la description ; une vue de la ville de Gaëte, qui, au moment de la rédaction de l'inventaire, était dans l'atelier du peintre Lancelot Blondeel, à Bruges, sans doute pour être restaurée et retouchée.

Au château d'Enghien, on rencontra :

Le portrait de Léauquin de Luxembourg, chambellan du sire de Ravestain :

Un grand tableau représentant *l'image de Notre-Dame*, peint à Milan et doré tout autour ;

Quatre tableaux d'armoiries représentant les quartiers de Philippe de Clèves :

Un tableau représentant Lucrèce :

Quatre toiles retraçant l'histoire du Chevalier au Cygne.

Dans un grand coffre de cuir bouilli étaient déposés :

Un grand tableau représentant Mars et Vénus, nus : ce tableau, fermant à volets, provenait de la succession de l'évêque d'Utrecht, Philippe de Bourgogne, fils naturel du duc Philippe le Bon, prélat que l'histoire signale comme ayant été peu réglé dans ses mœurs :

Un grand tableau représentant une belle fille qui se déshabille, ayant la même provenance ;

Le portrait du feu comte Philippe de Ravestain, œuvre d'une bonne peinture :

Quatre portraits des ducs de Bourgogne : Philippe le Hardi, Jean sans Peur, Philippe le Bon et Charles le Téméraire :

Le portrait du feu roi Philippe le Beau ;

Idem, de l'archiduchesse Marguerite :

Idem, de la reine de Castille, Jeanne la Folle ;

Idem, du comte Englebert de Nassau ;

Idem, du seigneur de Ville :

Idem, du roi François Ier :

Idem, du chroniqueur Olivier de la Marche ;

Idem, de Conrart le Fol :

Idem, du fol Gorgias ;

Idem, du seigneur de Rogendorf ;

Un tableau représentant une jeune Napolitaine ;

Un tableau du peintre Brouders Claeis :

Deux autres de peintres inconnus ;

Le portrait du seigneur de Ligny ;

Une Madeleine ;

Un tableau représentant un chevalier d'Irlande ;
Idem, une demoiselle de St-Stahoves (?)
Idem, Adam et Eve :
Deux tableaux représentant Lucrèce :
Un autre, Cléopâtre :
La Conversion de la Madeleine :
Deux tableaux représentant des Turcs.

Quant aux statues, on trouva à Enghien deux bustes antiques d'empereurs romains en marbre blanc, puis « un personnage d'homme nu, taillé de marbre blanc, cherchant un soron (lézard) à son pied », qui paraît être une des reproductions probablement antique, de la célèbre statue de Praxitèle, dite l'Apollon Saurotoene, que Philippe de Clèves avait acquise en Italie, à Naples ou à Tarente où il avait séjourné soit à l'aller, soit au retour de son expédition dans l'Archipel.

A Winendale, on ne rencontra que les deux bustes en terre cuite des seigneur et dame de Ravestain, avec une statue bizarre en bois sculpté représentant un *marmouset* dont les membres étaient mobiles.

On peut ajouter à ces tableaux et à ces statues, les clefs de la ville de Gênes, avec la masse dorée et le sceau de cette cité, objets qui avaient été offerts à Philippe de Clèves lorsqu'il y était rentré triomphalement le 15 août 1503 et qu'il en avait repris possession au nom de Louis XII qui venait pour la seconde fois de lui en confier le gouvernement. Ces reliques de sa gloire militaire avaient bien leur place à côté des tableaux qui lui rappelaient son origine illustre et ses alliances royales. A sa mort, elles furent revendiquées par l'archiduchesse Marguerite et transportées à Malines.

Nous ne pouvons dire ici qu'un mot de la bibliothèque du sire de Ravestain. Le catalogue des livres qui la composait et qu'on trouvera publié *in extenso* dans l'Inventaire (1), reflète fidèlement l'état d'âme tourmentée de l'homme qui devait dans l'isolement et dans l'ennui des longs jours de la vieillesse, les consulter et les feuilleter souvent.

A côté des auteurs anciens, Tite-Live, Quinte-Turce, Suétone, Juvénal, Perse, Térence, Cicéron, Aristote, etc., figurent les vieux romans du Moyen-Age, Mélusine, le roman de la Rose, en vers et en prose, le Chevalier au Cygne ou Lohengrin, puis les chroniqueurs Froissart, Monstrelet, Olivier de la Marche, enfin

(1) Archives du Nord, B. 3.664. Inventaire, Tome VIII, p. 433-434.

des œuvres galantes et badines comme *l'Art d'aimer d'Ovide*, les sonnets de Pétrarque et le *Décaméron* de Boccace. C'était bien là l'aliment intellectuel nécessaire à un esprit que la politique, la guerre, les lettres et les arts avaient toujours tenu en éveil et qui dans la retraite, après avoir étudié les *Décades* de Tite-Live, les *Commentaires* de César ou *l'Arbre des Batailles* pour écrire un chapitre de ses *Instructions sur toutes manières de guerroyer*, éprouvait le besoin de lire, selon qu'il était disposé à un peu plus ou à un peu moins de philosophie, une page du *de Senectute* ou du *de Amicitia*, une épître de St Grégoire, voire même un ou deux versets de la Bible, ou, au contraire, à se délecter d'un conte des *Cent Nouvelles nouvelles*.

Nous n'avons pas eu d'autre but dans cette introduction que de mettre en lumière les documents, inédits pour la plupart, et d'une incontestable valeur, analysés dans le tome VIII de l'Inventaire des Archives du Nord. Nous serons heureux si nous avons pu contribuer ainsi à appeler l'attention des érudits sur l'importance qu'ils présentent pour l'histoire politique, artistique et économique de la Flandre et des Pays-Bas aux XIVe, XVe et XVIe siècles.

Lille, le 27 mars 1895.

L'Archiviste départemental,

Jules FINOT.

Département du Nord.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE B.

(Cours et juridictions. — Parlements, bailliages, sénéchaussées et autres juridictions secondaires, cours des comptes cours des aides, cours des monnaies.)

CHAMBRE DES COMPTES DE LILLE (Suite). — COMPTES DE L'HÔTEL DES DUCS ET DES DUCHESSES DE BOURGOGNE ET DE LEURS SUCCESSEURS DANS LES PAYS-BAS. — COMPTES DE L'ARTILLERIE. — TRÉSORERIE GÉNÉRALE DES GUERRES. — COMPTES DIVERS.

COMPTES DE L'HÔTEL DES DUCS ET DES DUCHESSES DE BOURGOGNE ET DE LEURS SUCCESSEURS DANS LES PAYS-BAS. (Suite.)

ÉTATS JOURNALIERS DE LA DÉPENSE DE L'HÔTEL DES DUCS, DES DUCHESSES ET DE LEURS ENFANTS.

B. 3390. (Carton.) — 33 pièces, parchemin.

1404. — États journaliers de la dépense de l'hôtel du duc Jean Sans Peur (1), de la duchesse Marguerite de Flandre, douairière du duc Philippe le Hardi, sa mère, et de la duchesse Marguerite de Bavière, sa femme. — État des gages des officiers de la duchesse douairière Marguerite de Flandre pour la journée du dimanche 6 juin 1404, s'élevant à 7 livres, 13 sols. — Mardi, 8 juillet 1404, la duchesse douairière Marguerite de Flandre, Madame d'Ostrevant (1), Madame de Nevers (2), Mademoiselle de Rethel (3) et Jean, « monseigneur de Rethel » (4), tout le jour à Arras. Les dépenses comprennent : Paneterie, par Galeran et Michiel, = 43 douzaines de pains de bouche, 130 douzaines de pains communs dont 9 pour les chiens, 1 lot de moutarde, 1 pinte et 1 lot de crème = 4 sols, 2 deniers; — Échansonnerie, par Doucet, = 8 setiers de vin amené de Bourgogne, 3 muids de vin d'Auxerre, 5 muids, 2 setiers de vin de Beauvaisis = 8 muids, 10 setiers (argent néant); — Cuisine par Girardin et Jacques de Acute ? = 1 bœuf faisant 50 pièces, 2 porcs, 3 veaux, 29 moutons, 2 langues et 2 *hastes menues* (petites pièces de viande à rôtir), 2 cochons, 1 pinte de

(1) M. Ernest Petit a publié dans la collection des *Documents inédits sur l'Histoire de France* (Paris, Imprimerie Nationale, MDCCCLXXXVIII), les itinéraires de Philippe le Hardi et de Jean Sans Peur, ducs de Bourgogne (1363-1419), d'après les comptes des dépenses de leur hôtel conservés aux Archives de la Côte-d'Or (art. B. 319 à B. 334 et B. 320² à B. 331² du supplément), et les mandements de la Collection de Bourgogne à la Bibliothèque Nationale. Il a fait précéder cette publication d'une savante dissertation sur l'intérêt historique que présentent les *escroes* ou états journaliers de la dépense de l'hôtel ducal, intérêt sur lequel nous n'oserions insister après sa remarquable étude. Quoique la collection des documents de cette nature conservés aux Archives du Nord, ne soit à peu près complète qu'à partir de l'avènement du duc Philippe le Bon, les états journaliers qu'elles possèdent concernant l'hôtel de la duchesse Marguerite de Flandre, douairière de Philippe le Hardi, du duc Jean Sans Peur, de la duchesse Marguerite de Bavière, sa femme, du comte de Charolais, Philippe, leur fils, et de la comtesse de Charolais, Michelle de France, femme de ce dernier, pourront servir à combler quelques-unes des lacunes que présentent les itinéraires de ces princes et princesses dans l'ouvrage de M. Ernest Petit.

(1) Marguerite, fille de Philippe le Hardi et de Marguerite de Flandre, mariée en 1385 à Guillaume VI de Bavière, comte d'Ostrevant et plus tard comte de Hainaut et de Hollande à la mort de son père Albert de Bavière en décembre 1404.

(2) Probablement Marguerite de Bavière, femme de Jean, comte de Nevers et duc de Bourgogne. Quoiqu'elle fût déjà à ce moment duchesse de Bourgogne, on la désignait sous son ancien titre dans les états journaliers pour éviter la confusion avec la duchesse douairière.

(3) Fille d'Antoine de Bourgogne, alors comte de Rethel et plus tard duc de Brabant.

(4) Frère de la précédente. Il devint aussi plus tard duc de Brabant.

saindoux, 3 quartiers de lard, 4 *bihoreaux* (butors, oiseaux d'eau), 10 oisons, 192 poules, 200 œufs, tripes, graisse et moelle de bœuf, la façon de 2 douzaines de pâtés, 2 lots de vinaigre, 6 lots de vin, verdure, froment à faire *fromentée* (bouillie faite avec de la farine) 3 lots de lait, pois verts, 1 pain de beurre, 2 pots de terre, persil et sarriette, port d'un daim de Hesdin à Arras, 24 sacs de charbon, épices, sel et *bûches* (bois) de garnison (provenant des provisions) = 33 livres, 9 sols, 11 deniers ; — Fruiterie, par Luçot, = cire de garnison et en torches, chandelles, poix et mortiers, fraises, cerises, 250 pommes, poires nouvelles, 1 cent de lumignon, 1 livre de coton = 20 livres de cire et en argent : 6 livres, 18 sols, 3 deniers ; — Écurie, par Dourges et Bernon = 9 mencaudées, 4 *boistels* d'avoine 6 faix et demi de foin, frais de transport et de battelage (il y avait 118 chevaux dans les écuries de l'hôtel) = 53 sols, 8 deniers ; — Fourrière, par Dureau, = Bûches (bois) de garnison = néant. Total de la dépense de la journée, sans compter les gages ni les provisions : = 48 livres, 4 sols, 8 deniers. — Lundi, 21 juillet 1404, Philippe de Bourgogne (1) et monseigneur de Richemont (2), dîner à Sery-sur-Oise, souper et coucher à St-Quentin. — Samedi, 9 août 1404, Madame la duchesse douairière, monseigneur le duc de Bourgogne, Madame la duchesse, sa femme, Mademoiselle de Rethel, le comte de Richemont, Philippe de Bourgogne, Jean « monseigneur de Rethel », tout le jour à Arras « et y furent à vespres plusieurs religieux de St-Waast » (3). — Lundi, 11 août, idem (4). — Vendredi, 15 août, idem, « et disna monseigneur de Namur (5) et y furent plusieurs religieux de St-Waast » (6). — Mardi, 2 septembre 1404, les mêmes, à Arras, sauf le duc de Bourgogne Jean Sans Peur, reparti pour la Bourgogne. — Dimanche, 7 septembre, les mêmes à Arras et, en outre, la dame d'*Estam* (1) et plusieurs autres étrangers. — Samedi, 20 septembre, les mêmes à Arras, « où furent délivrez VI religieux de Saint-Waast d'Arras qui chantèrent devant Madame pour la solemnité de la feste de Saint-Mahieu ». — Le . . . . . jour de décembre 1404, Madame la duchesse douairière de Bourgogne, Madame la duchesse de Bourgogne, sa belle-fille, ... monseigneur et mademoiselle de Limbourg (2), Philippe, « monseigneur le grant (3) », le comte de Richemont, Philippe, « monseigneur de Bourgogne le Josne » (4), mesdemoiselles Marie, Jehenne, Catherine et Anne, ses sœurs (5), Jean et Philippe messeigneurs de Limbourg (6), tout le jour à Arras.

(1) Philippe, troisième fils du duc Philippe le Hardi et de Marguerite de Flandre, qui en 1404 succéda à son frère Antoine dans les comtés de Rethel et de Nevers.

(2) Arthur, comte de Richemont, fils du duc de Bretagne, Jean IV, et plus tard lui-même duc de Bretagne. Il devait épouser en 1423, Marguerite, sœur du duc Philippe le Bon.

(3) Lacune dans l'itinéraire publié par M. Ernest Petit, comblée par les états journaliers des Archives du Nord. On indiquera dorénavant ce fait par ces mots : lacune comblée.

(4) Lacune comblée.

(5) Guillaume II, marquis de Namur.

(6) Lacune comblée.

B. 3391. (Carton.) — 11 pièces, parchemin.

1405-1411. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de la duchesse de Bourgogne, Marguerite de Bavière et de ses enfants. — Jeudi, 10 décembre 1405, « nos damoiselles Jehanne, Katherinne, Agne et Ysabeau de Bourgogne tout le jour à Douay où furent plusieurs escuiers, gens et officiers et chevaulx tant de l'ostel de Madame comme de Madame de Genèves (7), lesquelx sont venuz querre mesdites damoiselles Jehanne et Katherinne pour les mener à Arras devers madicte dame ». — Lundi, 11 mars 1408, monseigneur le comte de Charolais et mesdemoiselles ses sœurs tout le jour à Dijon. Somme du jour avec les gages, mais sans les garnisons, = 17 livres, 3 sols, 8 deniers tournois. — Samedi, 28 mars 1411, le comte de Cha-

(1) Peut-être la comtesse d'Étampes, Jeanne d'Auvergne, femme de Jean de France, duc de Berri.

(2) Antoine de Bourgogne, second fils de Philippe le Hardi, reconnu duc de Brabant à la mort de la duchesse Jeanne de Brabant, sa grand'tante, en 1406, et Jeanne de Luxembourg, sa femme.

(3) Philippe de Bourgogne, comte de Rethel, troisième fils de Philippe le Hardi et frère de Jean Sans Peur.

(4) Philippe, fils du duc Jean Sans Peur, plus tard, comte de Charolais et duc de Bourgogne.

(5) Toutes ces princesses étaient les filles de Jean Sans Peur et de Marguerite de Bavière. Voir pour leurs alliances l'*Art de vérifier les dates*, Tome XI, p. 81-82.

(6) Enfants d'Antoine de Bourgogne et de Jeanne de Luxembourg.

(7) Marie de Bourgogne, fille du duc Philippe le Hardi et femme d'Amédée VIII, duc de Savoie et comte de Genève.

rolais tout le jour à Lille, « sa bouche aux despens de monseigneur son père et ses gens et chevaulx à sa charge et despens ». — Dimanche, 12 avril 1411, le comte de Charolais tout le jour à Arras.

B. 3392. (Carton.) — 65 pièces, parchemin.

1412-1413. — États journaliers de la dépense de l'hôtel du comte de Charolais, Philippe, fils du duc Jean Sans Peur. — Samedi, 2 juillet 1412, le comte de Charolais tout le jour à Gand (1). — Jeudi, 3 août, dîner à Écloo, souper et coucher à L'Écluse. — Vendredi, 19 août, tout le jour à Gand. — Jeudi, 1er septembre, tout le jour à Audenarde ; dimanche, 23 octobre, tout le jour à Audenarde, « et y furent au disner le seigneur de Robais, la femme messire Rolant d'Ukerke et autres estrangiers ». — Samedi, 19 novembre, le Comte, dîner à Deinze, souper et coucher à Bruges. — Mardi, 29 novembre, tout le jour à Audenarde. — Mardi, 13 décembre, dîner à Courtrai, souper et coucher à Lille ; mercredi, 14 décembre, dîner à Lille, souper et coucher à Lens en Artois ; jeudi, 15 décembre, dîner à Lens, souper et coucher à Arras, « et y furent tout ledit jour messire Wittart du Boens, messire Loys de Ghistelle, messire Rolant d'Ukerke, messire Henri d'Anthoin, Jehan de la Grutteuse, messire Jehan de Postelles, messire Jehan de le Witte et Colart de Commines, lesquelx sont ordonnez de par monseigneur le Duc, pour accompaigner mondit seigneur son filz durant ce voyaige de Paris. » — Samedi, 17 décembre, dîner à Bapaume, souper et coucher à Roye. — Mardi, 20 décembre, dîner à Senlis, souper et coucher à Louvres, « et y furent les mêmes ordonniés pour accompaigner monseigneur ». — État journalier de la dépense de l'hôtel de la comtesse de Charolais, Michelle de France du mardi 3 octobre 1413 où cette princesse fut tout le jour à Audenarde.

B. 3393. (Carton.) — 49 pièces, parchemin.

1415-1417. — États journaliers de l'hôtel de Philippe, fils d'Antoine de Bourgogne, duc de Brabant et de Jeanne de Luxembourg, héritier à la mort de son aïeul maternel Walleran, des comtés de St-Pol et de Ligni, sous la tutelle de son oncle le duc Jean Sans Peur. — Mardi, 31 mars 1416, le comte de St-Pol, accompagné de plusieurs chevaliers et écuyers, tout le jour à Liège ; « et ce jour mondit seigneur donna à disner à monseigneur l'Évesque de Liége et à plusieurs autres seigneurs ». — Samedi, 4 avril, le comte de St-Pol tout le jour à Jodoigne. — Jeudi, 9 avril, dîner à Jodoigne, souper et coucher à Bruxelles ; vendredi, 10 avril tout le jour à Bruxelles. — Samedi, 11 avril, boire au matin (déjeuner) à *Hurale* à ses dépens, « et ce jour arriva au disner à Bruges devers monseigneur le duc de Bourgogne où il fut aux despens de mondit seigneur le Duc ». — États journaliers de la dépense de l'hôtel de la duchesse de Bourgogne. — Mardi, 19 décembre 1416, Madame la duchesse de Bourgogne et de Brabant tout le jour à Bruxelles. — Idem, de l'hôtel du comte de Charolais. — Mercredi, 10 juillet 1415, le Comte tout le jour à Lille. — Jeudi, 22 juillet 1417, déjeuner à Gand et Madame tout jour audit lieu. — Mardi, 27 juillet, dîner à Vure ; mercredi, 28 juillet, dîner à *Becout?*, souper et coucher à Bierwliet. — Lundi, 23 août, dîner à Lens, souper et coucher à Lille ; mardi, 24 août, dîner à Vure, souper et coucher à Gand et madame la comtesse de Charolais tout le jour à Gand. — Jeudi, 11 novembre 1417, monseigneur et Madame (de Charolais) tout le jour à Bruges. — Vendredi, 17 décembre 1417, le comte et la comtesse de Charolais, tout le jour à Gand. — Idem, de l'hôtel de la comtesse de Charolais. — Dimanche, 25 avril 1417, la Comtesse tout le jour à Gand ; samedi, 1er mai, idem.

B. 3394. (Carton.) — 150 pièces, parchemin.

1418-1419. — États journaliers de l'hôtel du comte de Charolais. — Samedi, 2 juillet 1418, le comte et la comtesse de Charolais tout le jour à Gand ; jeudi, 7 juillet, dîner à Gand, souper et coucher à Deinze ; vendredi, 8 juillet, tout le jour à Peteghem ; dimanche, 10 juillet, tout le jour à Courtrai ; lundi, 11 juillet, dîner à Menin, souper et coucher à Lille ; jeudi, 14 juillet, tout le jour à Gand ; vendredi, 15 juillet, tout le jour à Lille ; samedi, 30 juillet, tout le jour à Bruges ; samedi, 6 août, monseigneur le comte de Charolais dîner à Bruges, souper et coucher à Roulers ; samedi, 13 août, monseigneur et madame de Charolais, tout le jour à Lille ; jeudi, 18 août, tout le jour à Arras ; lundi, 12 septembre, tout le jour à Péronne ; mercredi, 21 septembre, dîner, souper et

(1) Les déplacements du prince sont seulement indiqués. Ainsi du 2 juillet au 3 août 1412, le comte de Charolais est resté à Gand, à moins qu'il ne manque à la collection des Archives du Nord des états journaliers relatifs aux déplacements qu'il aurait pu faire dans l'intervalle.

coucher à Lucheux ; mardi, 27 septembre tout le jour à Arras ; dimanche 2 octobre, le comte de Charolais dîner à Arras et la comtesse de Charolais tout le jour audit lieu ; le Comte, souper et coucher à Lens ledit jour ; samedi, 8 octobre, le comte de Charolais dîner à Menin, souper et coucher à Roulers (1) ; dimanche, 9 octobre, dîner, souper et coucher à Bruges ; vendredi, 14 octobre, tout le jour à L'Écluse ; lundi, 17 octobre, dîner à Middelbourg, en Zélande, souper et coucher à Ziéricsée ; vendredi, 21 octobre, dîner à Delft, souper et coucher à La Haye en Hollande ; mardi, 25 octobre, dîner, souper et coucher à Rotterdam en Hollande ; lundi, 31 octobre, dîner, souper et coucher à Delft ; mardi, 1er novembre, dîner à Delft, souper et coucher à Rotterdam ; mardi, 5 novembre, dîner à Rotterdam, souper et coucher à Delft ; lundi, 7 novembre, tout le jour à La Haye ; lundi, 9 novembre, dîner, souper et coucher à Delft ; samedi, 19 novembre, dîner, souper et coucher à Delft et une partie de son « commun », souper et coucher à Schiedam ; lundi, 21 novembre, dîner, souper et coucher sur mer ; mercredi, 23 novembre, tout le jour à Ziéricsée ; vendredi, 25 novembre, dîner sur mer, souper et coucher à *Armunde* ? en Hollande ; mardi, 29 novembre, dîner à L'Écluse, souper et coucher à Bruges ; jeudi, 8 décembre, dîner à Lens, souper et coucher à Arras ; dimanche, 3 décembre 1419, monseigneur le duc de Bourgogne (2), tout le jour à Arras, le comte de *Wenrick* et plusieurs autres seigneurs ambassadeurs aux dépens de mondit seigneur. (Dépenses de l'hôtel comptées à l'écu de 27 doubles blancs, monnaie royale, pour 21 sols monnaie d'Artois. Paneterie : 66 douzaines de pains de bouche ; 124 douzaines de pains de commun ; 1 cent et demi d'oublies ; 1 lot de moutarde ; total = 7 sols, 6 deniers. Échansonnerie : 5 muids de vin de garnison (provision), 1 queue de vin de 3 muids ; 1 poinson de 1 muid ; 17 setiers et frais de transport : total = 10 muids, 19 setiers et en argent = 4 livres, 11 sols. Cuisine : bœufs de l'hôtel, demi-porc, 20 moutons, une demi-bande de lard, tripes et graisse de bœuf, 4 cochons, un lièvre, 1 faisan, 68 *poulailles*, 8 perdrix, 10 oiseaux de rivière, 1 cent d'œufs, 2 fromages de *gain*, 1 chapon ; fournitures faites aux Anglais : 1 bœuf et demi, 25 moutons, 2 porcs et demi, une demi-bande de lard, 2 échines de porc, graisse de bœuf, 182 *poulailles*, 7 chapons, 8 oies, 10 cochons, 24 perdrix, 14 oiseaux de rivière, 4 volailles, 4 fromages de *gain*, 200 œufs, 18 douzaines de pâtés, 4 quartes de farine, *porée* et persil, sel, *froment*, 4 lots de lait, oignons, 3 lots de verjus, 1 lot de vinaigre, 8 cents de bois, verdure ; total = 96 livres, 1 sol, 2 deniers. Fruiterie. Cire de garnison en torches grandes et petites, en chandelles, mortier (1) et flambeaux, 2 pots de terre pour cuire les poires, poires et pommes, une demi-livre de sucre ; total = 42 livres, 6 onces de cire et 105 sols d'argent. Écurie : avoine de garnison 146 livres et 146 livres de foin de garnison.) — Jeudi, 16 février 1420 (2), monseigneur et madame les duc et duchesse de Bourgogne, dîner à Lens, souper et coucher à Arras. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de la comtesse de Charolais. Dimanche, 31 juillet 1418, la Comtesse tout le jour à Lille ; mercredi, 5 octobre, tout le jour à Arras ; mercredi, 2 novembre, tout le jour à Arras et « y furent au disner l'abbé de Mareul et plusieurs autres chapelains qui firent ledit jour le service divin devant madicte dame » ; vendredi, 23 juin 1419, tout le jour à Gand ; vendredi, 23 février 1420, madame la duchesse de Bourgogne (3) tout le jour à Lille ; mardi, 19 mars, tout le jour à Gand.

B. 3395. (Carton.) — 48 pièces, parchemin.

1420-1422. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de la duchesse de Bourgogne, Michelle de France. — Samedi, 4 mai 1420, Madame la duchesse de Bourgogne tout le jour à Gand ; lundi, 13 mai, tout le jour au château du bois de Nieppe ; jeudi, 13 juin, dîner à Méterne, souper et coucher à Ypres, « où

(1) A partir de ce jour la dépense est comptée en écus d'or au *heaume* au prix de 40 gros « de la nouvelle monnoie naguères ordonnée par monseigneur le duc de Bourgogne avoir cours en son pays de Flandres. »

(2) Le comte de Charolais Philippe était devenu, dans l'intervalle, duc de Bourgogne, à la mort de son père le duc Jean Sans Peur, tué au pont de Montereau, le dimanche 10 septembre 1419.

(1) Petit vaisseau d'argent en forme de mortier, rempli d'eau sur lequel surnageait un morceau de cire jaune d'une demi-livre avec un petit lumignon au milieu qu'on allumait le soir dans la chambre des princes et des princesses et qui y brûlait toute la nuit.

(2) Il y a dans l'énoncé du quantième une erreur : le 16 février 1419 (ancien style) et 1420 (n. st.), année bissextile, tombait un vendredi et non un jeudi.

(3) Michelle de France, précédemment comtesse de Charolais.

furent tout le jour en sa compagnie à ses dépens Madame de Bours et les baillis d'Aire et de Cassel qu'elle avoit mandés pour l'accompagner » ; dimanche, 30 juin, dîner, souper et coucher à Bruges ; vendredi, 5 juillet tout le jour à Bruges « où furent tout ledit jour, aux dépens de madicte dame, madame de Bours et plusieurs autres dames, damoiselles et estrangiers » ; lundi, 8 juillet, dîner « à l'abbaye de *le Dois*, aux despens de l'abbé de les Dois, qui lui donna à disner, souper et giste à Lescluse aux despens de madicte dame qui avoit en sa compaignie madame de Bours, madame de Dudzelle, etc. » ; dimanche, 8 septembre, tout le jour à Gand où fut ce jour le prévôt de St-Bavon qui fit le service devant Madame et plusieurs autres étrangers ; mardi, 24 septembre, dîner à Nazareth où Madame a fait son pélérinage, souper et coucher à Gand ; samedi, 2 novembre, « jour des âmes », tout le jour à Gand, « où furent ce jour l'abbé de..... qui avoit fait le service devant madicte dame, Madame la viscontesse de Meaux et autres estrangiers » ; samedi, 15 février 1421, tout le jour à Lille ; mardi, 16 juin 1422, tout le jour à Gand.

B. 3396. (Carton.) — 75 pièces, parchemin.

1427-1428. — États journaliers de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, Philippe le Bon (1). — Lundi, 30 juin 1427, le duc de Bourgogne dîner au Quesnoy le Comte, souper et coucher à Valenciennes, et le lendemain dîner *illec :* jeudi, 9 octobre, dîner à *Cach ?*, souper et coucher à Ziéricsée en Zélande ; lundi, 15 décembre, tout le jour à Harlem ; lundi, 5 janvier 1428, tout le jour à Leyde ; mercredi, 4 février, souper et coucher à Delft et le lendemain dîner *illec ;* vendredi, 7 février, tout le jour à Rotterdam ; mardi, 24 février, tout le jour à Lille ; lundi, 1er mars, tout le jour à Gand ; mardi, 2 mars, dîner à Urzeele, souper et coucher à Bruges ; vendredi, 5 mars, tout le jour à L'Écluse ; lundi, 15 mars, le Duc tout le jour à Middelbourg ; « cy-compte la despense faicte par mondit seigneur les lundi, mardi et mercredi VIIIe, IXe et Xe jours précédents de ce dit mois qu'il a esté à Bruges besoigner avec le cardinal d'Excestre (Exeter) auquel lieu de Bruges mondit seigneur l'a du tout deffrayé » ; mardi, 16 mars, tout le jour à Middelbourg ; samedi, 3 juillet, tout le jour à Delft ; lundi, 12 juillet, dîner à Rotterdam, souper et coucher à *La Goede* (Gouda) ; mardi, 13 juillet, tout le jour à La Goede ; mercredi, 21 juillet, tout le jour à *Hammesteldam* (Amsterdam) et le lendemain dîner *illec ;* jeudi, 22 juillet, souper et coucher à Harlem ; samedi, 24 juillet, tout le jour à Leyde ; lundi, 9 août, dîner à Leyde, souper et coucher à La Haye ; dimanche, 15 août, tout le jour à Dordrecht ; lundi, 16 août, le duc de Bourgogne tout le jour en son vaisseau sur la mer ; mardi, 17 août, tout le jour à Ziéricsée en Zélande ; jeudi, 19 août, dîner à Ziéricsée, souper et coucher à *Rommusevalle* (Romerswalle), et le lendemain dîner *illec ;* dimanche, 22 août, le duc tout le jour à *Cach ?* ; lundi, 23 août, dîner, souper et coucher à Middelbourg ; jeudi, 26 août, souper et coucher à Bruges ; samedi, 4 septembre, le Duc tout le jour à Bruges et « Madame de Haymneau, sa cousine (1) illec, aux despens de mondit seigneur » ; dimanche, 5 septembre, idem ; mercredi, 15 septembre, tout le jour à Mons en Hainaut ; mardi, 21 septembre, souper et coucher à Lille.

B. 3397. (Carton.) — 47 pièces, parchemin.

1429-1430 (2). — États journaliers de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, Philippe le Bon. — Samedi, 16 avril 1429, le Duc tout le jour à Paris ; vendredi, 22 avril, dîner à Louvres, souper et coucher à Senlis ; samedi, 23 avril, dîner à Pont-Ste-Maxence, souper et coucher à Montdidier ; dimanche, 24 avril, dîner à Lihons en Santerre, souper et coucher à Péronne ; lundi, 25 avril, dîner à Bapaume, souper et coucher à Arras et le lendemain, dîner illec ; mardi, 26 avril, souper et coucher à Lens en Artois et le lendemain dîner *illec* ; mercredi, 27 avril, souper et coucher à Lille ; dimanche, 1er mai, souper et coucher à Bruges ; mercredi, 4 mai, tout le jour à Bruges ; jeudi,

(1) On trouvera dans le tome Ier de la *Collection des Voyages des Souverains des Pays-Bas* publiée par Gachard (Bruxelles, Hayez, 1876) l'itinéraire complet du duc Philippe le Bon pour les années 1427-1428. On donnera seulement ici quelques indications sur des déplacements du Duc non mentionnés dans les *Voyages des Souverains des Pays-Bas.*

(1) Jacqueline, comtesse de Hainaut, fille de Marguerite de Bourgogne, sœur du duc Jean Sans Peur et tante du duc Philippe le Bon.

(2) Il y a de 1428 à 1441 une lacune dans l'itinéraire publié dans les *Voyages des Souverains des Pays-Bas*, lacune que les États journaliers, conservés aux Archives du Nord, comblent pour certaines années, du moins en partie.

2 juin, tout le jour à Bruges ; lundi, 13 juin, tout le jour à Hesdin ; mardi, 8 août (1), « le commun de monseigneur le duc de Bourgoingne tout le jour au siège devant Compiègne » ; (dépense estimée en francs valant 16 sols parisis ; Paneterie : 48 douzaines de pains de bouche, 92 douzaines de pains de commun, façon d'oublies, moutarde de garnison : total = 14 sols ; Échansonnerie = 1 muids, 12 setiers de vin de garnison et cervoise de garnison ; Cuisine : un bœuf, 25 moutons, tripes et graisse, 36 poules, 6 paires de pigeons, façon de 7 douzaines de pâtés, *potaigerie*, verdure, épices, verjus, vinaigre et sel de garnison : total = 31 livres, 13 sols, 5 deniers ; Fruiterie : cire de garnison en torches et en chandelles = 1 livre, 7 onces, fruit, chandelles de suif de garnison : total de la dépense en argent = 7 sols ; Écurie : avoine de garnison pour 32 chevaux, 12 muids d'avoine achetée et frais de transport, foin de garnison, etc., total = 50 livres, 15 sols, 4 deniers ; Fourrière : une charretée d'*estrain* (paille) = 22 sols. Total de la journée avec les gages, mais sans les *garnisons* (provisions) = 131 livres, 10 sols, 9 deniers) ; mardi, 14 février 1430, le Duc souper et coucher à Courtrai et le lendemain dîner *illec* : la duchesse de Bourgogne, souper et coucher à Lille, aux dépens du duc ; mercredi, 15 février, souper et coucher à Lille et la duchesse tout le jour *illec*, aux dépens du Duc ; jeudi, 16 février, dîner à Lens en Artois, souper et coucher à Arras ; mercredi, 22 février, tout le jour à Arras ; mardi, 28 février, le duc et la duchesse de Bourgogne, souper et coucher à Lille ; samedi, 4 mars, le Duc dîner à *Vive*?, souper et coucher à Lille, la Duchesse et le « commun » tout le jour à Lille, aux dépens du Duc ; mercredi, 15 mars, le Duc dîner à Gand, souper et coucher à Urzeele ; vendredi, 24 mars, le Duc et la Duchesse, tout le jour à Lille ; mardi, 4 avril, le Duc tout le jour à Péronne ; le jeudi *absolu* (jeudi saint) 1430, le Duc et la Duchesse tout le jour à Péronne, « et firent cedit jour mesdits seigneur et dame le *mandey* (lavement des pieds) aux povres ».

(1) Il y a ici une erreur de scribe quant au jour de la semaine. En 1429, le 8 août tombait un lundi et non un mardi. Compiègne avait, au mois de juillet 1429, ouvert ses portes aux troupes du roi de France. Les Bourguignons et les Anglais tentèrent immédiatement, mais inutilement, de reprendre cette ville. Compiègne fut encore assiégée l'année suivante et la date du mardi 8 serait alors exacte ; mais il est peu probable que le scribe ait écrit 1429 au lieu de 1430.

B. 3398. (Carton.) — 72 pièces, parchemin.

1430. — États journaliers de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne. — Dimanche, 7 mai 1430, le duc de Bourgogne dîner à Noyon, souper et coucher au siège devant le pont de Choisy (1) ; jeudi, 11 mai, tout le jour en *l'ost* devant le pont de Choisy ; samedi, 13 mai, idem ; mardi, 16 mai, idem ; mercredi, 17 mai, idem ; mardi, 30 mai, tout le jour au siège devant Compiègne. (État des gages du personnel de la maison du Duc : messire Hue de Lannoy, 18 sols ; de Crèvecœur, idem ; Jean de Créquy, 12 sols ; le bègue de Lannoy, 12 sols ; Philippe de Montmorency, idem ; Jean de Hornes, idem ; Jacques de la Viefville, idem ; André de Toulongeon, idem ; Antoine de Rochebaron, idem ; le bâtard Doye, 9 sols ; Bertrand de Rommerel, idem ; Piérot le Nepveu, idem ; Loys de Chantemerle, idem ; Jean de Cortenay, idem ; Loys de la Viefville, 9 sols ; Bertrandon, 9 sols ; Philippe de Courcelles, idem ; Jemblart de Neufville, idem ; Réioulet de Bussul, idem ; François de Menthon, 9 sols ; Loys d'Ivrigny, 6 sols ; Luc Beaume ; monseigneur de Soissons, 24 sols ; maître Jean de Gand, 18 sols ; maître Thomas Bonesseaul, idem ; maître Jean Hibert, idem ; maître Christian Hauteau, idem ; Jean Rigolet, 6 sols ; maître Jean Cothereaul, 18 sols ; maître Jean Lavantaige, idem ; maître Henry Detroye, idem ; messire Forteguerre, 9 sols ; messire Sohier, 6 sols ; messire Hugues Michot, idem ; Berthelot Bricoy, 4 sols ; Jean de Villers, idem ; Jean de Borres, idem ; Jean de Fretin, 6 sols ; Jean Pape, idem ; Drouet Ridet, idem ; Jean de Ploviot et Jean de Noslant, 12 sols ; Jean de Savoie, 6 sols ; Richart le Thieullier, idem ; Étienne Le Rat, idem ; Jean Damard, idem ; Gonneville, 6 sols ; Bouloigne, 9 sols ; Amiot Noppe, idem ; Ymbert Coustain, 6 sols ; Cardinet de Crespin, idem ; Pierre David, idem ; Jean Machefoing, idem ; Jean Despeaux, idem ; Perrin Bossuot, 6 sols ; Foret, tapissier, idem ; Hue de Bouloigne (peintre), idem ; maître Richard le barbier, idem ; Jean de Bourgogne, idem ; Henriet Vide, idem ; le roi de Flandre, idem ; le roi d'Artois, idem ; Christophe trompette, idem ; Paulin, idem ; Audry, idem ;

(1) Choisy, au confluent de l'Oise et de l'Aisne, venait d'être prise par le duc de Bourgogne qui de là se dirigea avec ses troupes devant Compiègne défendue par son gouverneur Guillaume de Flavy et par Jeanne d'Arc qui fut faite prisonnière dans la sortie du 23 mai 1430, vers cinq heures du soir.

Anthoine, idem; Wanezie, ménestrel, idem; Caillet, idem; Thibaut, idem; Bourgogne le héraut, 3 sols; Hennequin le Camus, idem; Haynne de la garde-robe, idem; Hennequin, aide, idem; Jacquet Fichet, idem; Jean Pintat, idem; Jean Aubry, idem; Paule, huissier de salle, idem; Jean Bossuot, idem; Jeannin Briffaut, idem; Busquin, idem; Hennequin de Cologne, idem; le petit Plouvot, idem; Drouet, le *potagier*, idem; Jean Bidaut, idem; Perrenet, souffleur; Gervaise et Bistop, idem; Jean Leblanc, idem; Girard le Coq, idem; Gillet le Coq, idem; Philippe de la fruiterie, idem; le Bourguignon, idem; Jaquet Coussin, idem; Jean de Han, idem; Villequin Blocq, 18 sols; Coppin Delebelde, 6 sols; Jean Claux, idem; Haynne le Coq, idem; Hennequin Aloux, idem; Guisquin Romain, 6 sols; Haynne de Droissacre, idem; Jean Teste, idem; Antoine le Moyennec, idem; Henry van Eken, 9 sols; Jehannet l'Arnhier, idem; Jean Baston, 6 sols; Jaquot de Rosay, idem; Perrin de Gournay, idem; Noël Blocquiel, idem; Monnequin Crotel, idem; Jean Noël, idem; Pierrins Dubos, idem; Jean Paiement, idem; Fremin de Monceaulx, idem; Jean Du Four, idem; Jean Dain, idem; Pierre Broulin, idem; Jean de Wasmes, idem; Thomassin Danvillers, idem; Jaquot de Croisilles, idem; Pierotin Graveloiz, idem; Piérot Labite, idem; Guillaume Huart, idem; Lyonnet Colant, idem. Jean Didier, idem; Hugues Lescalier, idem; Hennequin Bommy, idem. Total des gages : 45 livres, 15 sols.).—Mercredi, 31 mai 1430, le duc de Bourgogne, tout le jour au siège de Compiègne; jeudi, 1er juin, idem. (État de la dépense de l'hôtel comptée au franc valant 16 sols parisis. Paneterie : 220 douzaines de pains de bouche et 300 douzaines de pains de commun, 8 sols de moutarde, façon d'oublies; total = 30 sols, 8 deniers sans compter les provisions; — Échansonnerie : 7 muids de vin de garnison, 1 pinte d'hypocras, cervoise de garnison; total = 7 muids de vin et 5 sols, 6 deniers; — Cuisine : 1 bœuf, 2 veaux, 42 moutons, tripes et graisse, 4 oisons, un lièvre, 1 chapon de *palier*, 68 poules, 8 paires de pigeons, la façon de 4 douzaines de pâtés, fèves nouvelles, persil et groseilles, *potaigeries*, verdure; total = 55 livres, 13 sols, 6 deniers; — Fruiterie : cire de garnison, en torches : 4 livres, 4 onces, en chandelles et mortiers : 4 livres, 7 onces; fruit, 8 livres de chandelles de suif de garnison; total = 8 livres, 11 onces de cire et 9 sols; — Écurie : avoine de garnison pour 95 chevaux avec 7 *surcroiz* (picotins), foin de garnison pour 18 chevaux, chevaucheurs; total en argent = 4 livres, 17 sols; — Fourrière : aumônes = 16 sols, voyage de Clais le Cousturier à Noyon pour faire un manteau pour le Duc, total = 25 sols. Total de la dépense dudit jour = 113 livres, 1 sol, 8 deniers). — Mercredi, 7 juin 1430, le Duc et la Duchesse tout le jour à Noyon, aux dépens du Duc; samedi, 10 juin, le Duc tout le jour au siége devant Compiègne; vendredi, 14 juillet, idem; mardi, 22 août 1430, le duc de Bourgogne, souper et coucher à Gand; mardi, 12 septembre, tout le jour à Malines; jeudi, 5 octobre, dîner, souper et coucher à Louvain en Brabant; dimanche, 8 octobre, dîner, souper et coucher à Bruxelles et lendemain dîner *illec* et plusieurs gens de feu monseigneur le duc de Brabant (1), *illec*, aux dépens de mondit seigneur; lundi, 16 octobre, souper et coucher à Lyere; vendredi, 3 novembre, tout le jour à Arras; jeudi, 16 novembre, souper et coucher à Lihons en Santerre et le lendemain dîner *illec*; samedi, 25 novembre, tout le jour à Roye en Vermandois; dimanche, 31 décembre, le Duc et la Duchesse tout le jour et les 20 jours précédents à Bruxelles, aux dépens de bouche du Duc. — États de la dépense de l'hôtel de la duchesse de Bourgogne, Isabelle de Portugal. Dimanche, 2 juillet 1430, la Duchesse tout le jour à Noyon; lundi, 10 juillet, la Duchesse et « le damoiseau de Clèves (2) « tout le jour à Noyon, « et oultre plusieurs chevaliers et escuiers malades et autres des gens de monseigneur le Duc alans et venans, aux despens de madicte dame »; mardi, 25 juillet, le Duc, la Duchesse et « le damoiseau de Clèves » dîner à Noyon, aux dépens de mondit seigneur, madite dame, souper et coucher *illec*, « ledit damoiseau et plusieurs chevaliers et escuiers malades et autres des gens de mondit seigneur, aux despens de madicte dame »; mardi, 29 août, la Duchesse dîner à Gand à ses dépens; Monseigneur le duc de Bourgogne souper et coucher audit lieu et madite dame, aux dépens de mondit seigneur; vendredi, 13 octobre, la Duchesse

(1) Philippe, second fils d'Antoine de Bourgogne, fils du duc Philippe le Hardi, dernier duc de Brabant, mort sans alliance le 4 août 1430. Le duché de Brabant fut réuni aux États du duc Philippe le Bon qui prit le titre de duc de Bourgogne et de Brabant.

(2) Jean Ier, dit le Belliqueux, né le 16 janvier 1419, fut élevé à la cour du duc Philippe le Bon, son oncle. Il succéda en 1448 à son père le duc Adolphe II, dans le duché de Clèves et le comté de la Marck.

tout le jour à Malines ; dimanche, 29 octobre, tout le jour à Bruxelles ; dimanche, 5 novembre, idem ; vendredi, 1er décembre, idem.

B. 3399. (Carton.) — 48 pièces, parchemin.

1431-1433. — États journaliers de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, Philippe le Bon. — Mardi, 7 août 1431, le Duc et la Duchesse tout le jour à La Veure, et le lendemain dîner *illec*, « Anthoine (1) monseigneur et le commun tout ledit jour à Bruxelles aux despens de mondit seigneur » ; jeudi, 9 août, le Duc et la Duchesse tout le jour à Bruxelles ; dimanche, 12 août, idem ; mercredi, 22 août, le Duc et la Duchesse dîner à Bruxelles, souper et coucher à Alost ; vendredi, 24 août, souper et coucher à Urzeele ; samedi, 1er septembre, le Duc tout le jour à Bruges ; mardi, 4 septembre, le Duc et la Duchesse tout le jour à Bruges ; mercredi, 5 septembre, idem. — Lundi, 21 avril 1432, le duc de Bourgogne et de Brabant et monseigneur de Nevers (2) tout le jour à Dijon, « le duc de Bar (3), messire Jehan de Rodmarch, le vicomte d'Assy prisonniers, tout ledit jour illec, aux despens de mondit seigneur » ; mardi, 22 avril, idem ; samedi 10 mai, le duc de Bourgogne et de Brabant tout le jour à Dijon ; dimanche, 11 mai, le Duc souper et coucher à Saulx et le lendemain dîner *illec* ; lundi, 12 mai, dîner à Saulx, souper et coucher à Grancey ; mardi 13 mai, souper et coucher à Arc-en-Barrois et le lendemain dîner *illec*, aux dépens du seigneur de Bussy ; jeudi, 15 mai, souper et coucher à Bar-sur-Aube et le lendemain dîner *illec* ; samedi, 17 mai, dîner à Brienne, souper et coucher à Buisson-en-Portois ; lundi, 19 mai, tout le jour à Ste-Menehould ; samedi, 31 mai, tout le jour à Gand ; samedi, 21 juin, tout le jour à Anvers ; vendredi, 4 juillet, tout le jour à Bruxelles ; lundi, 22 septembre, le duc et la duchesse de Bourgogne, dîner, souper et coucher à L'Écluse ; mercredi, 24 septembre, le duc et la duchesse de Bourgogne, souper et coucher à Bruges, « et le duc de Bar *illec*, aux dépens de monseigneur » ; dimanche, 28 septembre, tout le jour à Bruges. — Vendredi, 20 mars 1433, le duc de Bourgogne tout le jour à Middelbourg ; lundi, 6 avril, dîner à Rotterdam, souper et coucher à La Haye ; mercredi, 8 avril, tout le jour à La Haye.

(1) Probablement Antoine, bâtard de Philippe de Bourgogne, dernier duc de Brabant.

(2) Charles de Bourgogne succéda à son père Philippe II, troisième fils du duc Philippe le Hardi, dans le comté de Nevers, en 1415.

(3) René d'Anjou, duc de Lorraine et de Bar, qui avait été fait prisonnier le 2 juillet 1431 à la bataille de Bulgnéville par le maréchal de Toulongeon.

B. 3400. (Carton.) — 53 pièces, parchemin.

1433-1434. — États journaliers de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, Philippe le Bon. — Mercredi, 15 avril 1433, le duc de Bourgogne et de Brabant, tout le jour à Harlem ; jeudi 16 avril, dîner à Amsterdam, souper et coucher à Harlem ; samedi, 18 avril, dîner à La Haye, souper et coucher à Delft et le lendemain dîner *illec* ; dimanche, 19 avril, souper et coucher à Rotterdam ; lundi, 20 avril, tout le jour à Rotterdam ; mercredi, 22 avril, dîner sur mer, souper et coucher à La Brièle ; mercredi, 13 mai, dîner à Hal, souper et coucher à Soignies ; samedi, 23 mai, le duc et la duchesse de Bourgogne et de Brabant, tout le jour à Lille ; mercredi, 27 mai, le duc de Bourgogne, dîner à Lille, souper et coucher à Douai ; jeudi, 28 mai, dîner à Douai, souper et coucher à Arras ; jeudi, 28 mai, le duc et la duchesse de Bourgogne souper et coucher à Arras ; lundi, 1er juin, le Duc et la Duchesse, tout le jour à St-Omer ; jeudi, 4 juin, dîner à Aire, souper et coucher à St-Omer ; samedi, 11 juillet, le Duc tout le jour à Poutiers (Pothières) ; samedi, 25 juillet, tout le jour à Ancy-le-Serveur ; mercredi, 5 août, dîner, souper et coucher à Rouvres ; jeudi, 27 août, le Duc, la Duchesse, tout le jour à Dijon, le duc de Savoie (1) et les comtes de Nevers et de Rethel, tout ledit jour *illec*, aux dépens du Duc ; vendredi, 28 août le Duc dîner à Dijon, souper et coucher à Sombernon ; samedi, 29 août, dîner à Sombernon, souper et coucher à *Veaulx* ? ; dimanche, 6 septembre, tout le jour à Noyers ; mercredi, 23 septembre, tout le jour à *Espoisse* ? ; lundi, 19 octobre, tout le jour à Avallon ; samedi, 31 octobre, tout le jour à Vézelay ; mardi, 24 novembre, dîner à Montroland, souper et coucher à Rochefort. — Lundi, 5 avril 1434, souper et coucher à Bar-sur-Aube, et le lendemain dîner *illec* ; jeudi, 8 avril, dîner, souper et coucher à

(1) Amédée VIII, dit le Pacifique, premier duc de Savoie, plus tard pape sous le titre de Félix V. Il avait épousé Marie de Bourgogne, fille de Philippe le Hardi et tante du duc Philippe le Bon.

Rovigny-aux-Ruches ; mardi, 27 avril, tout le jour à Lille ; samedi, 14 novembre, tout le jour à Dijon. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de la duchesse de Bourgogne, Isabelle, de Portugal. Vendredi, 10 juillet 1433, la Duchesse tout le jour à Châtillon-sur-Seine ; dimanche, 4 octobre, la Duchesse tout le jour à Dijon, « monseigneur le Duc esdiz lieux et messeigneurs de Nevers, sopper et giste illec, aux despens de madicte dame » ; lundi, 2 novembre, la Duchesse tout le jour à Dijon ; mardi, 16 février 1434, la Duchesse, mesdemoiselles d'Étampes (1) et de Clèves (2), monseigneur de Beaujeu (3) et Adolphe de Clèves, tout le jour à St-Omer aux dépens du Duc ; jeudi, 24 juin 1434, la Duchesse tout le jour à Talant, « monseigneur de Charolais (4) et les damoiseau et demoiselle de Clèves à ses despens illec » ; dimanche, 8 août, idem.

B. 3401. (Carton.) — 67 pièces, parchemin.

1435-1436. — États journaliers de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, Philippe le Bon. — Mercredi, 25 mai 1435, le duc de Bourgogne et de Brabant, dîner, souper et coucher à Lille, et la Duchesse tout ledit jour *illec* aux dépens de monseigneur ; mercredi, 1er juin, le duc de Bourgogne, souper et coucher à Mons en Hainaut, et la Duchesse dîner à Quiévrain, souper et coucher audit lieu de Mons, aux dépens du Duc ; jeudi, 2 juin, le Duc et la Duchesse tout le jour à Mons en Hainaut ; vendredi, 3 juin, le Duc dîner à Braine, souper et coucher à Hal ; samedi, veille de la Pentecôte, 4 juin, le Duc et la Duchesse souper et coucher à Bruxelles ; dimanche, 5 juin, jour de la Pentecôte, le Duc et la Duchesse tout le jour à Bruxelles ; « et cedit jour l'évêque d'Auxerre fit le service divin devant mesdiz seigneur et dame, lesquels et aussi plusieurs grans seigneurs et autres gens du commun de ladicte ville disnèrent illec, aux despens de mondit seigneur » ; vendredi, 29 juillet, le Duc souper et coucher à Arras et le *demiseau* de Clèves *illec* aux despens de mondit seigneur ; mardi, 23 août, le Duc et la Duchesse tout le jour à Arras ; monseigneur le duc de Gueldre (1), messeigneurs les comtes d'Étampes (2) et de Nevers (3), monseigneur l'évêque de Liége (4), Madame de Namur (5), les damoiseau et damoiselle de Clèves tout ledit jour *illec*, aux dépens de mondit seigneur ; mardi, 3 janvier 1436, le duc de Bourgogne dîner à Bruxelles, souper et coucher à Hal et le lendemain dîner *illec*, et le damoiseau de Clèves audit lieu aux dépens de mondit seigneur ; mercredi, 4 janvier, le Duc dîner à Hal, souper et coucher à Soignies ; jeudi, 5 janvier, souper et coucher à Mons en Hainaut et le damoiseau de Clèves *illec* aux dépens de monseigneur ; mardi, 10 janvier, souper et coucher à Valenciennes et messeigneurs les damoiseau de Clèves et comte d'Étampes *illec* aux dépens de monseigneur ; jeudi, 12 janvier, dîner à Valenciennes, souper et coucher à Condé ; lundi, 16 janvier, tout le jour à Bruxelles ; dimanche, 22 janvier 1436, monseigneur le Duc, madame la duchesse de Bourgogne et de Brabant, messeigneurs les comtes de Charolais, de Nevers et d'Étampes et les damoiseau et damoiselle de Clèves, tout le jour à Bruxelles ; « et cedit jour fut faicte la solennité des noces de mondit seigneur d'Estampes (6), à laquelle furent messeigneurs les évesques de Cambray, d'Arras et de Noyon, messeigneurs les comtes de Saint-Pol et de Liney et mesdames leurs femmes, Madame de Ghistelle, monseigneur le vidame d'Amiens, et plusieurs autres grants seigneurs, chevaliers, escuiers, dames et damoiselles, tous aux dépens de mondit seigneur ». (État de la dépense pour ladite journée, estimée en écu valant 20 sols ou 40 gros monnaie de Flandre. Paneterie. = 280

(1) Probablement Isabelle, fille de Charles de Bourbon et d'Agnès de Bourgogne et qui fut la seconde femme du duc Charles le Téméraire.

(2) Catherine, fille d'Adolphe II, duc de Clèves, mariée plus tard à Arnoul d'Egmond, duc de Gueldre.

(3) Philippe, sire de Beaujeu, fils de Charles de Bourbon et d'Agnès de Bourgogne.

(4) Charles, fils du duc Philippe le Bon et d'Isabelle de Portugal, né à Dijon, le 10 novembre 1433.

(1) Arnoul d'Egmond, duc de Gueldre.

(2) Jean II, de Bourgogne, comte de Nevers, créé comte d'Étampes et d'Auxerre en 1434 par le duc Philippe le Bon, son cousin ; plus tard, comte de Nevers.

(3) Charles Ier de Bourgogne, frère aîné du précédent, comte de Nevers de 1415 à 1464.

(4) Jean VII, de Heinsberg.

(5) Jeanne d'Abconde, veuve de Jean III, dernier marquis de Namur de la maison de Flandre.

(6) Jean de Bourgogne, comte d'Étampes, avait épousé par contrat du 24 novembre 1435, Jacqueline, fille de Raoul d'Ailly, vidame d'Amiens et seigneur de Piquigny. Le mariage religieux n'eut lieu que le 22 janvier 1436 à Bruxelles.

douzaines de pains de *bouche* (de luxe) et 280 douzaines de pains de *commun* (de ménage), 4 sols pour la façon d'oublies, 4 *ghelles* de moutarde. Échansonnerie : 10 muids de vin de garnison, 19 autres muids de vin aussi de garnison, 27 quartiers d'hypocras, 2 *cacques* de cervoise. Cuisine = 6 bœufs, 32 porcs, 16 veaux, 6 bandes de lard, 105 moutons, graisse de bœuf, 40 douzaines d'andouilles, saucisses et boudins, 40 pintes de saindoux, 40 langues de porc, 12 agneaux, 62 oies et oisons, 106 cochons (de lait), 25 lièvres, 8 faisans, 91 lapins, 42 perdrix, 20 oiseaux de rivière, 31 chapons gras, 1050 poules. 192 fromages de *gain*, 120 fromages de *service* 3 milliers d'œufs, 600 douzaines de pâtisseries, choux, *porée*, persil, froment (farine) et oignons, 46 pots et 38 *têles* de terre, 30 cuillers, 12 pelles de bois, 6 grandes *mandes* (paniers) et 3 *pesteils* (pilons), 38 *ghelles* de crème, 40 livres de beurre, 600 poires, 4 *vaisseaux* de sel, pots de terre ou saussiers, louches et balais, 3 tonneaux de verjus, 3 tonneaux de vinaigre, 6 *mandes* et 2 *cuivers* en saucerie, 95 *eslasses de bûche* des bois de Monseigneur, transport de 8 douzaines de lapins des dunes à Bruxelles, 2400 écuelles de bois, transport d'eau par 31 voitures, 2 paires de bouteilles de cuir à mettre sauce, étamage de la vaisselle d'étain, verdure, 40 douzaines de plats et 60 douzaines d'écuelles d'étain pesant ensemble 1380 livres, transport de ladite vaisselle. Fruiterie = Cire de garnison en torches grandes et petites = 89 livres, 3 onces ; en chandelles, mortiers et flambeaux = 61 livres, 1 once, fruit, 40 livres de chandelles de suif. Écurie=Avoine de garnison pour 98 chevaux : 60 muids d'avoine achetée dont on a nourri 81 chevaux et fait 30 *surcrois* à raison d'un muid pour 21 chevaux, 179 bottes de foin pour la délivrance de 179 chevaux et payé, en outre, à l'hôte de l'*Angèle* pour la journée de 23 chevaux, 41 sols, 9 deniers ; à celui de l'*Ane rayé*, pour 7 chevaux = 15 sols, 9 deniers ; à celui du *Pot laroir*, pour 6 chevaux = 13 sols, 6 deniers ; à Clais van Vers pour le louage de 18 lits ; à Jehan le Portier, pour louage de 9 lits. Fourrière = aumônes faites par le Duc cedit jour = 10 sols, 240 *eslasses de bûche* délivrées par le rentmaistre de Brabant, louage de 119 lits, 200 et demi de bourrées, 401 quarterons d'*estrain* (paille), 3 livres d'épices de chambre, 200 *tourteaulx* à falots. Total de la journée, compris gages, sans garnisons, compté par Guillaume du Bois et Jean de Quiélem : 1,049 livres, 14 sols, 4 deniers). — Lundi, 23 janvier, le duc et la duchesse de Bourgogne et de Brabant, messeigneurs les comtes de Charolais et de Nevers et les damoiseau et damoiselle de Clèves, tout le jour à Bruxelles ; messeigneurs les comtes d'Étampes, de St-Pol et de Liny et mesdames leurs femmes, madame de Ghistelles, monseigneur le vidame d'Amiens et plusieurs autres seigneurs, chevaliers et écuyers, dames et damoiselles *illec* aux dépens de mondit seigneur ; samedi, 18 février 1436, le Duc dîner, souper et coucher à Gand, messeigneurs les comtes de Nevers et d'Étampes et le damoiseau de Clèves *illec* aux dépens de mondit seigneur ; lundi, 20 février, le Duc souper et coucher à Bruges, les comtes de Nevers et d'Étampes et le damoiseau de Clèves *illec* aux dépens de mondit seigneur. — États journaliers de l'hôtel de la duchesse de Bourgogne, Isabelle de Portugal. Mardi, 10 janvier 1436, la duchesse de Bourgogne et de Brabant, monseigneur le comte de Charolais et Mademoiselle de Clèves, tout le jour à Bruxelles ; mercredi, 11 janvier, idem ; dimanche, 19 février, la duchesse de Bourgogne, le comte de Charolais et mesdemoiselles d'Étampes et de Clèves, tout le jour à Bruxelles ; mardi, 21 janvier, idem ; mercredi 28 mars 1436, la duchesse de Bourgogne, tout le jour à Bruxelles.

B. 3402. (Carton.) — 210 pièces, parchemin.

1436-1437. — États journaliers de l'hôtel du duc de Bourgogne, Philippe le Bon. — Mercredi, 18 avril 1436, le duc de Bourgogne tout le jour à Harlem, et le lendemain dîner *illec*, et le damoiseau de Clèves avec lui à ses dépens ; dimanche, 22 avril, le Duc tout le jour à La Haye, et le damoiseau de Clèves avec lui à ses dépens ; mardi, 24 avril, le Duc dîner à Delft, souper à Rotterdam et coucher en sa *plète* (galère) sur mer, et le damoiseau de Clèves avec lui à ses dépens ; mercredi, 25 avril, tout le jour sur la mer ; samedi, 28 avril, dîner à *Gerwilet ?* souper et coucher sur la mer ; lundi, 30 avril, tout le jour sur la mer ; vendredi, 4 mai, dîner à L'Écluse, souper et coucher à Bruges ; mardi, 3 juillet, le Duc tout le jour en son *ost lez Marck* (1) ; mercredi, 4 juillet, le Duc tout le

(1) A la suite du traité d'Arras conclu entre le duc de Bourgogne et le roi Charles VII, la guerre avait éclaté entre le Duc et l'Angleterre. Philippe le Bon vint mettre le siège devant Calais qu'il fut obligé de lever par suite du mécontentement et de la sédition des troupes flamandes qu'il avait dans son armée.

jour en son *ost* entre Marck et Calais, et les damoiseau de Clèves et comte d'Étampes *illec* aux dépens du Duc; mardi, 10 juillet, tout le jour en son *ost* devant Calais; jeudi, 12 juillet, tout le jour en son logis près de Calais; mercredi, 1er août, le Duc dîner, souper et coucher à Aire, et messeigneurs les damoiseau de Clèves et comte d'Étampes *illec*, et la duchesse de Bourgogne, souper et coucher audit lieu d'Aire aux dépens de mondit seigneur; jeudi, 2 août, le Duc tout le jour à Aire; vendredi, 3 août, le Duc et la Duchesse souper et coucher à Béthune et le lendemain dîner *illec* et les damoiseau et demoiselle de Clèves et le comte d'Étampes *illec* aux dépens de monseigneur le Duc; samedi, 4 août, le Duc souper et coucher à Arras et les damoiseau de Clèves et comte d'Étampes *illec* à ses dépens; mardi, 7 août, le Duc tout le jour à Arras; vendredi, 10 août, tout le jour à Arras et le lendemain dîner *illec*, et les damoiseau de Clèves et comte d'Étampes, tout ledit jour à Arras aux dépens du Duc; samedi, 11 août, le Duc souper et coucher à Lille et les damoiseau de Clèves et comte d'Étampes *illec* aux dépens du Duc; lundi, 13 août, tout le jour à Lille; lundi, 20 août, le Duc dîner à Roulers, souper et coucher à Bruges, et madame la Duchesse et mesdemoiselles de Clèves et d'Étampes et les comte de Nevers et damoiseau de Clèves, aussi tout ledit jour avec mondit seigneur à ses dépens; jeudi, 23 août, le Duc dîner, souper et coucher à L'Écluse; vendredi, 24 août, dîner à L'Écluse et partie des gens du Duc tout le jour *illec*; dimanche, 26 août, le Duc tout le jour à Damme et les comte de Nevers et damoiseau de Clèves *illec* à ses dépens; mardi, 4 septembre, tout le jour à Gand avec les comtes de Nevers et d'Étampes et le damoiseau de Clèves à ses dépens; dimanche, 9 septembre, tout le jour à Gand; mercredi, 19 septembre, tout le jour à Gand avec le damoiseau de Clèves à ses dépens; vendredi, 5 octobre, tout le jour à Damme avec le même; lundi, 8 octobre, idem; dimanche, 21 octobre, le Duc tout le jour à Douai; lundi, 22 octobre, le Duc dîner à Douai, et la Duchesse tout le jour audit lieu, et le lendemain dînèrent *illec* monseigneur le comte de Charolais et les demoiselles d'Étampes et de Clèves, semblablement aux dépens de la Duchesse; ledit jour, le Duc souper et coucher à Lille; dimanche, 11 novembre, le Duc tout le jour à Lille; mardi, 4 décembre, idem; dimanche, 16 décembre, tout le jour à Bruges; mardi, 18 décembre, tout le jour à Gand; dimanche, 30 décembre, tout le jour à Lille; lundi, 31 décembre, le Duc et la Duchesse tout le jour à Lille avec les damoiseau de Clèves et comte d'Étampes, mesdemoiselles de Clèves et d'Étampes *illec* aux dépens du Duc. Jeudi, 2 mai 1437, le *commun* du duc de Bourgogne tout le jour à Arras aux dépens de Monseigneur; vendredi, 3 mai, le Duc et la Duchesse, messeigneurs de Charolais et damoiseau de Clèves, mesdemoiselles d'Étampes et de Clèves, tout le jour à Bruxelles; jeudi, jour de l'Ascension, 9 mai, idem. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de la duchesse de Bourgogne, Isabelle de Portugal. Mercredi, 11 avril 1436, la Duchesse, les comtes de Charolais et d'Étampes, mesdemoiselles d'Étampes et de Clèves, tout le jour à Bruxelles; mercredi, 18 avril, idem; lundi, 30 avril, la Duchesse tout le jour à Bruxelles; mardi, 1er mai, idem; dimanche, 13 mai, la Duchesse, les comtes de Charolais et d'Étampes, mesdemoiselles d'Étampes et de Clèves, tout le jour à Bruxelles; jeudi, 24 mai, la Duchesse tout le jour à Gand; lundi, 28 mai, la Duchesse, le comte de Charolais, mesdemoiselles de Clèves et d'Étampes, tout le jour à Gand; lundi, 11 juin, la Duchesse tout le jour à Bruges, ledit jour, la Duchesse dîner à Bruges aux dépens du Duc et les demoiselles d'Étampes et de Clèves souper et coucher à Bruges aux dépens de la Duchesse; samedi, 16 juin, la Duchesse dîner et souper à Gand, coucher à St-Bavon-lez-Gand; dimanche, 17 mai, la Duchesse, le comte de Charolais, mesdemoiselles d'Étampes et de Clèves, tout le jour à St-Bavon; vendredi, 6 juillet, la Duchesse tout le jour à St-Bavon; samedi, 13 juillet, la Duchesse, le comte de Charolais, mesdemoiselles de Clèves et d'Étampes, tout le jour à St-Bavon; lundi, 23 juillet, la Duchesse tout le jour à Bruges; vendredi, 27 juillet, souper et coucher à Nieuport; dimanche, 29 juillet, souper et coucher à Cassel; lundi, 30 juillet, la Duchesse dîner au prieuré de St-Antoine de Bailleul, aux dépens du prieur, et souper et coucher à Lille avec les demoiselles d'Étampes et de Clèves; mardi, 31 juillet, tout le jour à Lille; mercredi, 1er août, la Duchesse, les demoiselles d'Étampes et de Clèves, dîner à La Gorgue, aux dépens de la Duchesse, souper et coucher à Aire, aux dépens du Duc, et le *commun* de la Duchesse souper et coucher à la Motte-au-Bois et le lendemain dîner *illec*, aux dépens de la Duchesse et la plus grande partie aux dépens de Monseigneur de Crèvecœur; samedi, 4 août, la Duchesse dîner à Béthune, aux dépens du Duc, souper et coucher à Lille avec les demoiselles de Clèves et

d'Étampes et le *commun* de la Duchesse et le lendemain dîner *illec*, aux dépens de Madame ; dimanche, 5 août, la Duchesse sans les demoiselles d'Étampes et de Clèves et sans son commun, dîner à *Vive* ?, souper et coucher à St-Bavon avec le comte de Charolais tout le jour *illec*, aux dépens de la Duchesse ; lundi, 6 août, la Duchesse et le comte de Charolais tout le jour à Gand, les demoiselles d'Étampes et de Clèves et le commun de Madame souper et coucher *illec* à ses dépens ; samedi, 11 août, la Duchesse souper et coucher à Bruges ; mardi, 14 août, veille de l'Assomption, tout le jour à Bruges avec les demoiselles d'Étampes et de Clèves et partie du commun *illec* à ses dépens ; jeudi, 23 août, la Duchesse, le comte de Charolais, les demoiselles d'Étampes et de Clèves et une partie du *commun* du Duc, tout le jour à Bruges, aux dépens du Duc ; vendredi, 24 août, la Duchesse, le comte de Charolais, le comte d'Étampes et le damoiseau de Clèves, mesdemoiselles de Clèves et d'Étampes, tout le jour à Bruges, le Duc *illec* au souper et partie de son *commun*, tous aux dépens du Duc ; jeudi, 30 août, la Duchesse, dîner à Damme aux dépens du Duc, souper et coucher à *Thieul* ? et le lendemain dîner *illec* avec monseigneur de Charolais et les demoiselles d'Étampes et de Clèves aux dépens de ladite dame ; mercredi, 3 octobre, la Duchesse, souper et coucher à Douai ; lundi, 8 octobre, tout le jour à Douai ; mercredi, 31 octobre, la Duchesse tout le jour à Lille, aux dépens du Duc ; mercredi, 16 janvier 1437, la Duchesse tout le jour à Lille, aux dépens du Duc ; jeudi, 7 février, la Duchesse dîner à Lille, aux dépens du Duc, souper et coucher audit lieu avec les demoiselles de Clèves et d'Étampes, aux dépens de Madame ; samedi, 9 février, la Duchesse, le comte de Charolais et les demoiselles d'Étampes et de Clèves, souper et coucher à Douai, aux dépens de Madame ; vendredi, 15 février, la Duchesse tout le jour à Douai ; dimanche, 24 février, la Duchesse, le comte de Charolais, mesdemoiselles de Clèves et d'Étampes, tout le le jour à Douai, aux dépens de Madame ; jeudi, 21 mars, la Duchesse tout le jour à Bruxelles ; lundi, 13 mai, idem ; mardi, 18 mai, la Duchesse, le comte de Charolais, mesdemoiselles d'Étampes et de Clèves, dîner et souper à Bruxelles, Madame et lesdites demoiselles coucher à Hal ; vendredi, 31 mai, la Duchesse dîner à Antoing, souper et coucher à Lille ; dimanche, 30 juin, tout le jour à Lille. — États journaliers de l'hôtel du comte de Charolais. Samedi, 4 août 1436, le comte de Charolais tout le jour à St-Bavon-lez-Gand, aux dépens de la Duchesse ; lundi, 31 décembre, tout le jour à Douai, aux dépens du Duc ; dimanche, 30 juin 1437, tout le jour à Bruxelles, aux dépens du Duc. — États journaliers de la dépense du comte d'Étampes, Jean de Bourgogne. — Lundi, 2 septembre 1437, le comte d'Étampes souper et coucher à Bruxelles, sa personne en l'hôtel et à la dépense de bouche du Duc.

B. 3403. (Carton.) — 135 pièces, parchemin.

1438-1439. — États journaliers de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, Philippe le Bon. — Dimanche, 22 janvier 1438, le Duc tout le jour à Bruxelles ; vendredi, 30 mai, le Duc, la Duchesse, le comte de Charolais, Jean de Clèves, les comtes d'Étampes et de St-Pol et mesdemoiselles de Clèves et d'Étampes, tout le jour à Douai ; jeudi, 5 juin, le Duc tout le jour à Douai ; vendredi, 18 juillet, le Duc, la Duchesse, Jean de Clèves, la princesse de Navarre (1) et mademoiselle d'Étampes tout le jour à Hesdin ; vendredi, 25 juillet, le Duc et la Duchesse, Jean de Clèves, le comte d'Étampes, la princesse de Navarre et mademoiselle d'Étampes, dîner, souper et coucher à Houdain ; samedi, 26 juillet, le Duc, dîner à Lens, souper et coucher à Douai ; mercredi, 10 septembre, le Duc tout le jour à *Genepe* ; jeudi, 18 septembre, tout le jour à Namur ; dimanche, 21 septembre, le Duc, la Duchesse, Jean, duc de Clèves, le comte d'Étampes, la princesse de Navarre et mademoiselle d'Étampes, tout le jour à Namur, et le lendemain dîner *illec* ; monseigneur le comte de Charolais et partie des gens desdits seigneur et dame tout le jour à Bruxelles, aux dépens du Duc ; mardi, 23 septembre, le Duc dîner à *Genepe* ?, souper et coucher à Bruxelles ; vendredi, 26 septembre, le Duc, la Duchesse, Jean, duc de Clèves, la princesse de Navarre et mademoiselle d'Étampes, dîner, souper et coucher à Louvain, le comte de Charolais et partie des gens desdits seigneur et dame à Bruxelles, aux dépens du Duc ; samedi, 26 septembre, le Duc tout le jour à Louvain ; dimanche, 19 octobre, le Duc tout le jour à Bruxelles ; lundi, 20 octobre, le Duc, la Duchesse, le comte de Charolais, Jean de Clèves, la princesse de Navarre et mademoiselle d'Étampes, tout le jour à

(1) Agnès, fille d'Adolphe II, duc de Clèves, mariée à don Carlos, prince de Navarre, fils de Jean d'Aragon et de Blanche de Navarre.

Bruxelles; dimanche, 16 novembre, le Duc, la Duchesse, le comte de Charolais, etc., tout le jour à Bruxelles; dimanche, 30 novembre, le Duc tout le jour à La Veure; mardi, 2 décembre, le Duc dîner à Louvain, souper et coucher à Gembloux; samedi, 13 décembre, le Duc tout le jour à Namur; mercredi, 24 décembre, tout le jour à Bruxelles; mercredi, 31 décembre, le Duc et le comte de Charolais tout le jour à Bruxelles; samedi, 14 février 1439, le Duc, le comte de Charolais tout le jour à Bruxelles, la Duchesse, la princesse de Navarre, le comte de Nevers, Jean de Clèves, les comtes d'Étampes et de St-Pol et mademoiselle d'Étampes, souper et coucher *illec*, aux dépens du Duc; jeudi, 12 mars 1439, le Duc tout le jour sur la mer; mardi, 17 mars, le Duc tout le jour à La Haye en Hollande; lundi, 30 mars, idem. — États journaliers de l'hôtel de la duchesse de Bourgogne, Isabelle de Portugal.— Samedi, veille de St-André, 29 novembre 1438, la Duchesse, Jean de Clèves, la princesse de Navarre et mademoiselle d'Étampes, tout le jour à Bruges, aux dépens du Duc; vendredi, jeûne des Quatre-Temps, 19 décembre, la Duchesse et les mêmes tout le jour à Gravelines, aux dépens du Duc; jeudi, fête de Noël, 25 décembre 1438, la Duchesse et les mêmes « disner sur l'eaue es bateaux en allant à St-Omer », souper et coucher audit St-Omer, aux dépens du Duc; mardi, 30 décembre, la Duchesse et les mêmes, tout le jour à St-Omer, aux dépens du Duc; mercredi, 18 janvier 1439, la Duchesse et les mêmes, tout le jour à Bourbourg, aux dépens du Duc. — États journaliers de la dépense de Jean de Bourgogne, comte d'Étampes. — Lundi, 9 juin 1438, le comte d'Étampes tout le jour à Douai, sa personne aux dépens du Duc et son commun à Péronne; mercredi, 16 juillet, tout le jour à Lille et le lendemain, dîner *illec*, vendredi, 18 juillet, dîner à St-Pol ayant avec lui le seigneur de Ternant, Philibert de Jaucourt et autres; lundi, 4 août, tout le jour à Bruxelles, sa personne aux dépens du Duc et ses gens à gages de bouche; samedi, 9 juillet, idem; lundi, 8 septembre, idem; mercredi, 17 septembre, tout le jour à Namur; lundi, 29 septembre, souper et coucher à Douai et à sa dépense de bouche Philibert de Jaucourt et Guillaume de Vaudrey; mercredi, 1er octobre, tout le jour à Péronne, ayant avec lui et à sa dépense de bouche le sire d'Humières, Philibert de Jaucourt, Guillaume de Vaudrey et plusieurs autres; mercredi, 12 novembre, tout le jour à Roye et le lendemain, dîner *illec* à sa dépense de bouche plusieurs chevaliers et écuyers; dimanche, 16 novembre, le *commun* du comte d'Étampes dîner à Péronne à sa dépense de bouche; vendredi, 28 novembre, le comte d'Étampes à Lille et son commun à Bruxelles; dimanche, 30 novembre, idem; lundi, 1er décembre, idem, jeudi, 4 décembre, le comte d'Étampes à Namur avec le duc de Bourgogne et son commun à Bruxelles; lundi, 8 décembre, le Comte dîner à Wavre, souper et coucher à Bruxelles, sa personne aux dépens de bouche de monseigneur de Bourgogne et de Nevers; jeudi, 18 décembre, le comte dîner à Bapaume, souper et coucher à Arras; mercredi, 24 décembre, le Comte tout le jour à Bruxelles; jeudi, 8 janvier 1439, le Comte tout le jour à St-Omer, sa personne aux dépens du Duc; mardi, 27 janvier, tout le jour à Bruxelles, à la dépense de bouche du Duc et des gens à gages de bouche et de chevaux; vendredi, 27 février, idem; samedi, 14 mars, tout le jour à Lille.

B. 3404. (Carton.) — 192 pièces, parchemin.

1439-1440. — États journaliers de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, Philippe le Bon.— Dimanche, 3 mai 1439, le duc de Bourgogne tout le jour à Bruxelles; lundi, 4 mai, le Duc et la Duchesse, les comtes de Charolais, de Nevers, d'Étampes et de St-Pol, Jean duc de Clèves, la princesse de Navarre, mademoiselle d'Étampes, tout le jour à Bruxelles, aux dépens du Duc; mercredi, 13 mai, le Duc, les comtes de Charolais, de Nevers et d'Étampes, Jean de Clèves, dîner à Enghien, souper et coucher à Ath en Hainaut et le lendemain dîner audit lieu; jeudi, 14 mai, jour de l'Ascension, dîner à Ath, souper et coucher à Tournai; vendredi, 15 mai, dîner à Lille, et le Duc souper et coucher à La Bassée; samedi, 16 mai, dîner à Aire, souper et coucher à St-Omer; dimanche, 17 mai, le Duc, les comtes de Nevers, d'Étampes et de St-Pol tout le jour à St-Omer, la Duchesse, la princesse de Navarre et mademoiselle d'Étampes, souper et coucher *illec*, aux dépens du Duc; samedi, veille de la Pentecôte, 23 mai, le Duc avec les mêmes et le comte de Charolais, tout le jour à St-Omer; et ce jour l'abbé de St-Bertin fit le service divin devant mesdits seigneur et dame; lundi, 1er juin, le Duc, la Duchesse, les comtes de Charolais et de Nevers, Jean de Clèves, la princesse de Navarre, la comtesse de Namur (1)

(1) Voir la note de la page 9.

et mademoiselle d'Étampes, tout le jour à St-Omer ; samedi, 6 juin, le Duc tout le jour à St-Omer ; dimanche, 7 juin, le Duc, le comte de Charolais et le damoiseau de Clèves, la princesse de Navarre et mademoiselle d'Étampes tout le jour à St-Omer ; mardi, 9 juin, le Duc, la Duchesse, le comte de Charolais, la princesse de Navarre et mademoiselle d'Étampes, tout le jour à St-Omer ; « et ce jour furent faictes les noces de Ymbert Coustain, sommelier du corps de mondit seigneur, en l'abbaye de St-Bertin, aux dépens d'icellui seigneur, où furent plusieurs chevaliers, escuiers, dames et damoiselles » ; jeudi, 11 juin, le Duc, la Duchesse, les comtes de Charolais, de Nevers et d'Étampes, Jean de Clèves, la princesse de Navarre, la comtesse de Namur, mademoiselle d'Étampes, tout le jour à St-Omer ; « et cedit jour fu faicte la feste et solemnité des fiansailles de mondit seigneur de Charolais et de madame Katherine de France (1), où furent les arcevesques de Reims (2) et de Narbonne (3), l'évesque de Chaalons (4), monseigneur de Beaujeu, les comtes de Penthièvre (5) et de Vendôme (6), monseigneur le bastart d'Orléans (7), et plusieurs autres nobles chevaliers, escuiers, dames et damoiselles, aux despens de mondit seigneur le Duc » ; (on n'a que le détail des dépenses de la fourrière pour cette journée); jeudi, 9 juillet, le Duc dîner à l'assemblée au bois de Ruhout, souper et coucher à St-Omer, monseigneur et madame la comtesse de Charolais et monseigneur de Beaujeu tout le jour audit St-Omer, aux dépens du Duc ; mardi, 14 juillet, le Duc, la Duchesse et les mêmes, tout le jour à St-Omer ; mercredi, 15 juillet, idem ; dimanche, 19 juillet, le Duc tout le jour à St-Omer ; mercredi, 5 août, le Duc, la Duchesse, le comte et la comtesse de Charolais, messeigneurs de Nevers et de Beaujeu, Adolphe de Clèves, mesdemoiselles d'Étampes et de Clèves, tout le jour à St-Omer ; dimanche, 30 août, idem ; samedi, 7 septembre, idem ; dimanche, 4 octobre, idem ; lundi, 2 novembre, idem ; jeudi, 10 décembre, idem ; vendredi, 1er janvier 1440, idem ; dimanche, 10 janvier, le Duc tout le jour à Lille ; lundi, 11 janvier, le Duc dîner à Lille, souper et coucher à Tournai, avec la Duchesse, messeigneurs de Nevers et de Beaujeu, Adolphe de Clèves, mesdemoiselles d'Étampes et de Clèves ; mercredi, 13 janvier, le Duc avec les mêmes, dîner à Tournai, souper et coucher à Ath en Hainaut, et le lendemain dîner *illec* ; vendredi, 15 janvier, le Duc avec les mêmes, souper et coucher à Bruxelles et le lendemain, dîner *illec* ; samedi, 16 janvier, le Duc dîner à Bruxelles, souper et coucher à Malines ; dimanche, 17 janvier, le Duc, la Duchesse, messeigneurs de Nevers et de Beaujeu, Adolphe de Clèves et mademoiselle de Clèves, souper et coucher à l'abbaye St-Bernard-lez-Anvers et le lendemain dîner *illec* ; mademoiselle d'Étampes et partie du commun de mesdits seigneur et dame tout le jour à Bruxelles aux dépens du Duc ; jeudi, 21 janvier, le Duc dîner à Bruxelles, souper et coucher à Hal ; vendredi, 22 janvier, le Duc, la Duchesse, messeigneurs de Nevers et de Beaujeu, Adolphe de Clèves et mesdemoiselles d'Étampes et de Clèves, dîner à Soignies, souper et coucher à Mons ; samedi, 23 janvier, dîner à Mons, souper et coucher à Valenciennes ; lundi, 8 février, le Duc dîner à Valenciennes, souper et coucher à Mons ; mercredi, jour des Cendres, 10 février, le Duc, le comte d'Étampes, tout le jour à Mons ; et ce jour l'abbé de Hasnon fit le service divin devant le Duc ; lundi, 15 février, le Duc, les comtes d'Étampes et de St-Pol, dîner, souper et coucher à Lucheux, aux dépens en partie du comte de St-Pol ; mercredi, 17 février, le Duc, les comtes d'Eu (1) et d'Étampes, dîner, souper et coucher à Hesdin ; samedi, 20 février, tout le jour à St-Omer ; mardi, 1er mars, le Duc, la Duchesse, le comte et la comtesse de Charolais, monseigneur de Beaujeu, Adolphe de Clèves, mesdemoiselles d'Étampes et de Clèves, tout le jour à St-Omer ; mer-

(1) Catherine de France, fille du roi Charles VII et de Marie d'Anjou, morte en 1446.

(2) Renaud de Chartres.

(3) Jean de Harcourt.

(4) Jean Tudert, doyen de la cathédrale de Paris, élu au mois d'avril 1439, évêque de Châlons, mort au mois de décembre suivant avant sa consécration.

(5) Jean de Blois, seigneur de L'Aigle.

(6) Louis de Bourbon, second fils de Jean de Bourbon et de Catherine de Vendôme.

(7) Jean, comte de Longueville et de Dunois, dit le bâtard d'Orléans, fils de Louis de France, duc d'Orléans et d'Yolande d'Enghien, femme d'Aubert le Flament, seigneur de Cani. C'est le fameux Dunois.

(1) Nous pensons que le comte d'Eu dont il est ici question est Charles d'Artois, qui venait de revenir d'Angleterre où il avait été retenu prisonnier depuis la bataille d'Azincourt où il avait été pris, et non Henri de Bourgchier, à qui le roi d'Angleterre avait donné le comté d'Eu pendant la captivité de Charles d'Artois et qui en prit le titre et le conserva jusqu'en 1450.

credi, 23 mars, tout le jour à St-Omer. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de la duchesse de Bourgogne, Isabelle de Portugal. — Mercredi, 13 mai 1439, la duchesse de Bourgogne, la princesse de Navarre, mesdemoiselles d'Étampes et de Clèves, Adolphe de Clèves, dîner à Tenremonde, souper et coucher à Gand aux dépens du Duc ; jeudi, 14 mai, la Duchesse avec les mêmes, dîner à Urzeele, souper et coucher à Bruges aux dépens du Duc ; mercredi, 15 mai, tout le jour à Bruges et le lendemain dîner *illec* ; mercredi, 8 juillet, la Duchesse, mesdemoiselles d'Étampes et de Clèves, tout le jour à Gravelines aux dépens du Duc ; lundi, 13 juillet, idem ; mardi, 14 juillet, idem ; mercredi, 15 juillet, idem ; samedi, 18 juillet, la Duchesse, mesdemoiselles d'Étampes et de Clèves et les ambassadeurs de France, dîner aux champs *où l'on faict la convencion* (l'assemblée), madite dame et mesdemoiselles souper et coucher à Gravelines. (Dépenses dudit jour. Paneterie : 66 douzaines de pains achetés, 1 lot de moutarde. Échansonnerie : 4 muids, 8 setiers de vin de Beaune. Cuisine : 1300 œufs, 48 fromages de service, 20 douzaines de pâtisseries, 3 quarts de farine (fleur), une *mande* et 3 paniers de marée, tant plies que sols et rougets, 9 brochets, tanches et roches, 1 autre grand panier de marée tant soles que rougets et mulets et pour un demi-petit panier aussi de soles, rougets, mulets, plies et turbots, *porée* et persil, crème et lait, beurre, trois quarterons de sucre, une livre et demie d'amandes, 6 lots de vinaigre, 2 lots de verjus, 2 lots d'huile, 1 cent de *pasques ?* (pêches), verdure, sel, épices, oignons, pois vieux et charbon de garnison. Fruiterie : Cire de garnison, en torches = 1 livre, 6 onces ; en chandelles = 4 livres, 7 onces, fruit, chandelles de suif. Écurie : avoine de garnison pour 28 chevaux, 8 *surcrois*, 24 bottes de foin. Fourrière : un quarteron de *pasques* et frais de transport, louage de 36 lits, fauchage de l'herbe qui devait être mise dans les tentes. Total de la dépense dudit jour : 53 livres, 11 sols, 3 deniers). — Mercredi, 22 juillet, la duchesse de Bourgogne, mesdemoiselles de Clèves et d'Étampes, tout le jour à Gravelines aux dépens du Duc. — États journaliers de l'hôtel du comte de Charolais, Charles de Bourgogne. — Lundi, 18 mai 1439, monseigneur le comte de Charolais dîner à Aire et coucher à St-Omer, « cy compté la despense de ladicte disnée et des trois jours précédens que mondit seigneur a esté à Lille et en chemin ». — États journaliers de l'hôtel du comte d'Étampes, Jean de Bourgogne. Mercredi, 3 juin 1439, le comte d'Étampes souper et coucher à St-Pol ; jeudi, 4 juin, tout le jour à Béthune ; samedi, 6 juin, les comtes de Nevers et d'Étampes, la comtesse de Namur, dîner à Lens en Artois, souper et coucher à Douai, et le lendemain dîner *illec* aux dépens du Duc ; dimanche, 7 juin, souper et coucher à Cambrai, et le lendemain dîner *illec* aux dépens du Duc ; mercredi, 17 juin, tout le jour à St-Omer, sa personne aux dépens de bouche du Duc et ses gens à gages de bouche ; mercredi, 22 juillet, le comte d'Étampes tout le jour à Amiens ; dimanche, 16 août, dîner à Bar-sur-Seine, souper et coucher à *Rameros ?* (Ramerupt), « à sa despense de bouche messire Guillaume de Rochefort, Pierre de Robais et autres » ; dimanche, 23 août, tout le jour à Moulins-lez-Angibert, sa personne et les gens de son hôtel et ses chevaux à la dépense de Monseigneur le comte de Nevers ; jeudi, 1er octobre, tout le jour à Villapourçon et son commun à Moulins-lez-Angibert à la dépense du comte de Nevers ; jeudi, 22 octobre, dîner à *Yssy ?*, à la dépense de l'évêque d'Autun, souper et coucher à *Tornant ?*, à la dépense du seigneur d'*illec* et son commun à Sainguy ; dimanche, 25 octobre, le comte d'Étampes tout le jour à Moulins-lez-Angibert, à la dépense du comte de Nevers ; mardi, 4 novembre, idem ; mercredi, 11 novembre, le comte d'Étampes dîner à *Couches ?*, souper et coucher à Autun et le lendemain dîner *illec* ; vendredi, 13 novembre, souper et coucher à Moulins-lez-Angibert et son commun tout le jour *illec*, à la dépense de monseigneur le comte de Nevers.

B. 3405. (Carton.) — 92 pièces, parchemin.

1440-1441. — États journaliers de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, Philippe le Bon. — Lundi, 28 mars 1440, le duc et la duchesse de Bourgogne, le comte et la comtesse de Charolais, Jean de Clèves, Adolphe de Clèves, les comtes d'Étampes et de Beaujeu, mesdemoiselles d'Étampes et de Clèves, tout le jour à St-Omer ; samedi, 2 avril, idem ; mardi, 5 avril, le Duc dîner à St-Omer, souper et coucher à Thérouane et le lendemain dîner *illec ;* dimanche, 17 avril, le Duc tout le jour à Hesdin ; mardi, 19 avril, le Duc et le comte d'Étampes dîner à l'abbaye de Cercamp, souper et coucher à Hesdin et son commun tout le jour *illec ;* mercredi, 27 avril, le Duc et le comte d'Étampes tout le jour à Hesdin ; la Duchesse, Jean et Adolphe de Clèves, le sire de Beaujeu, mesdemoiselles d'Étampes

et de Clèves, souper et coucher *illec*, aux dépens du Duc ; lundi, 2 mai, le Duc tout le jour à Hesdin ; jeudi, fête de l'Ascension, 5 mai 1440, le Duc et la Duchesse, le comte et la comtesse de Charolais, Jean et Adolphe de Clèves, les comtes de Nevers, d'Étampes et de Beaujeu, mesdemoiselles d'Étampes et de Clèves tout le jour à Hesdin ; « et ce jour fut sacré l'évesque de Cambray (1) en la chappelle du chastel de Monseigneur où furent l'arcevesque de Besançon (2), les évesques de Tournay (3), de Verdun (4) et de Salubrie et plusieurs autres notables gens d'église, qui tous disnèrent audit chastel aux despens de mondit seigneur » ; mardi, 31 mai, tout le jour à Hesdin ; vendredi, fête de St-Jean-Baptiste, 24 juin, tout le jour à Hesdin, « et ce jour l'évesque de Salubrie fit le service devant Monseigneur » ; mercredi, 20 juillet, le Duc tout le jour à Bruxelles ; mardi, 16 août, le Duc, la Duchesse, le comte et la comtesse de Charolais, les comtes de Nevers, d'Étampes et de Beaujeu, Jean et Adolphe de Clèves, mesdemoiselles d'Étampes et de Clèves, tout le jour à Hesdin, et le commun de mondit seigneur dîner à St-Pol, souper et coucher à Hesdin ; samedi, 27 août, le Duc, la comtesse de Charolais, les comtes de Nevers, d'Étampes et de Beaujeu, Jean et Adolphe de Clèves, dîner à Hesdin, souper et coucher à Renty, aux dépens de monseigneur de Croy ; la duchesse de Bourgogne, le comte de Charolais et mesdemoiselles de Clèves et d'Étampes tout le jour à Hesdin, aux dépens du Duc ; lundi, 21 novembre, le Duc tout le jour à St-Omer ; dimanche, 1er janvier 1441, le Duc tout le jour à Bruges ; mardi, 7 mars, le Duc, la Duchesse, Jean et Adolphe de Clèves, monseigneur de Beaujeu et mademoiselle d'Étampes, tout le jour à Middelbourg ; jeudi, 22 mars, idem ; vendredi, 31 mars, le Duc tout le jour à Mons ; mercredi, 5 avril, tout le jour au Quesnoy-le-Comte ; jeudi, 6 avril, le Duc, la Duchesse, Jean et Adolphe de Clèves, messeigneurs d'Étampes et de Beaujeu, mesdames de Namur et de Liny et les gens et officiers de feu madame la douairière de Hainaut (1), tout le jour au Quesnoy, aux dépens du Duc ; vendredi, 7 avril, le Duc tout le jour au Quesnoy. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de la duchesse de Bourgogne, Isabelle de Portugal. — Mardi, 12 avril 1440, la Duchesse, Jean de Clèves, monseigneur de Beaujeu, Adolphe de Clèves, mesdemoiselles d'Étampes et de Clèves et *aucuns* chevaliers de l'hôtel du Duc, dîner à Urzeele, souper et coucher à Bruges, aux dépens du Duc ; dimanche, 17 avril, la Duchesse et les mêmes, tout le jour à Bruges, « auquel lieu l'on a fait huy les nopces du maire de Namur et de Jehanne de Rosimbos, damoiselle de l'oste de madite dame, tout aux despens de mondit seigneur le Duc » ; mercredi, 20 avril, la Duchesse et les mêmes, dîner à Urzeele, souper et coucher à Gand, aux dépens du Duc ; samedi, 23 avril, la Duchesse et les mêmes dîner à Gand, souper et coucher à Bruges, aux dépens du Duc ; jeudi, 9 juin, la Duchesse et mesdemoiselles d'Étampes et de Clèves, tout le jour à Bruges, aux dépens du Duc ; vendredi, 29 juillet, la Duchesse, le comte et la comtesse de Charolais, Jean et Adolphe de Clèves, monseigneur de Beaujeu, mesdemoiselles d'Étampes et de Clèves, tout le jour à Hesdin, aux dépens du Duc. — États journaliers de la dépense de l'hôtel du comte de Charolais, Charles de Bourgogne. — Vendredi, 31 mars 1441, le comte et la comtesse de Charolais, tout le jour à Bruxelles, aux dépens du Duc. — États de la dépense de l'hôtel des comtes d'Étampes et de Nevers. — Vendredi, 29 juillet 1440, les comtes de Nevers et d'Étampes et le *commun* du duc de Bourgogne, tout le jour à Bruxelles, aux dépens du Duc.

B. 3406. (Carton.) — 43 pièces, parchemin, 1 cahier oblong, 30 feuillets, papier.

1441-1442 (2). — États journaliers de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, Philippe le Bon. — Jeudi, 20 avril 1441, le Duc tout le jour au Quesnoy-le-Comte ; dimanche, fête de Quasimodo, 23 avril 1441, le Duc et la Duchesse, Jean et Adolphe de Clèves, messeigneurs

(1) Jean de Bourgogne, fils naturel du duc Jean Sans Peur et d'Agnès de Croy.

(2) Quentin Ménart, auparavant chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon et prévôt de St-Omer.

(3) Jean Chevrot, de Poligny, conseiller du Duc et archidiacre de Rouen.

(4) Guillaume Fillastre.

(1) Marguerite de Bourgogne, fille du duc Philippe le Hardi, femme de Guillaume IV, comte de Hainaut, morte au Quesnoy le 8 mars 1441.

(2) L'itinéraire du duc de Bourgogne pendant l'année 1441 est donné complètement dans le tome Ier de la *Collection des Voyages des souverains des Pays-Bas*, p. 79.

d'Étampes et de Beaujeu, mademoiselle d'Étampes et Madame de Namur, tout le jour au Quesnoy ; mercredi, 3 mai, le Duc dîner à Gand, souper et coucher à L'Écluse; jeudi, 4 mai,le Duc et Jean de Clèves tout le jour à L'Écluse; la Duchesse,monseigneur de Beaujeu, Adolphe de Clèves, mademoiselle d'Étampes et le *commun* de l'hôtel du Duc, tout le jour au Quesnoy-le-Comte, aux dépens du Duc ; lundi, 8 mai, idem, « et cedit jour monseigneur fist délivrer pain, vin et viande aux marronniers et autres compaignons estans en sa nave et en trois autres grandes naves qui se partirent dudit lieu de L'Écluse » ; mardi, 9 mai, tout le jour à Gand ; mercredi, 10 mai, le Duc et Jean de Clèves, dîner à Audenarde, souper et coucher à Ath en Hainaut ; la Duchesse et les mêmes, tout le jour au Quesnoy ; vendredi, 12 mai, le Duc tout le jour au Quesnoy; jeudi, 18 mai, idem ; mardi, 23 mai, le Duc dîner à Braine-le-Comte, souper et coucher à Hal ; mercredi, veille de l'Ascension, 24 mai, tout le jour à Bruxelles ; le comte et la comtesse de Charolais tout le jour aussi *illec*, aux dépens du Duc ; vendredi, 26 mai, le Duc dîner, souper et coucher à Vilvorde et le lendemain dîner *illec* ; samedi, 27 mai, le Duc souper et coucher à Bruxelles et le lendemain dîner *illec* ; le comte et la comtesse de Charolais tout ledit jour et le lendemain dîner *illec* ; samedi, veille de *Pâques charnelz* 1442, le Duc, la Duchesse, le comte de Nevers, Jean et Adolphe de Clèves, monseigneur de Beaujeu et mademoiselle d'Étampes tout le jour à Chalon-sur-Saône « et ce dit jour l'évesque de Verdun fist le service divin devant mondit seigneur ». — États journaliers de la dépense de l'hôtel de la duchesse de Bourgogne, Isabelle de Portugal. — Mercredi, 19 avril 1441, la Duchesse, Adolphe de Clèves, mademoiselle d'Étampes la comtesse de Namur et plusieurs chevaliers et écuyers de l'hôtel du Duc envoyés pour accompagner la Duchesse, tout le jour à Laon, aux dépens du Duc ; mardi, 16 mai, la Duchesse, Jean et Adolphe de Clèves, monseigneur de Beaujeu, mademoiselle d'Étampes dîner à Bouchain, souper et coucher à Douai, aux dépens du Duc ; samedi, 20 mai, la Duchesse et les mêmes, tout le jour à St-Omer, aux dépens du Duc ; samedi, 27 mai, idem ; jeudi, 30 novembre, la Duchesse tout le jour au Quesnoy, aux dépens de bouche du Duc; lundi, 11 décembre, la Duchesse, le comte et la comtesse de Charolais, mademoiselle d'Étampes, Adolphe de Clèves et monseigneur de Beaujeu, tout le jour à Bruxelles. Fragments des comptes de la dépense de la duchesse de Bourgogne de 1440 à 1442 : jeudi, 31 mars 1440, la Duchesse dîner à Tenremonde, souper et coucher à Bruxelles, aux dépens de bouche du Duc ; mercredi, 31 mai 1441, la Duchesse dîner à Thourout, souper et coucher à Bruges, aux dépens du Duc ; vendredi, 30 juin, la Duchesse tout le jour à Bruxelles, aux dépens du Duc ; jeudi, 31 août, idem ; samedi, 30 septembre, tout le jour à Hesdin, aux dépens de bouche du Duc ; mardi, 31 octobre, idem ; mardi, 5 décembre, la Duchesse de Bourgogne, monseigneur et mademoiselle d'Étampes, Adolphe de Clèves, monseigneur de Beaujeu, dîner à Mons, souper et coucher à Soignies ; vendredi, 9 mars 1442, la Duchesse avec les mêmes et le comte de St-Pol tout le jour à St-Quentin ; dimanche, 18 mars, la Duchesse, monseigneur de Beaujeu, Adolphe de Clèves et mademoiselle d'Étampes, souper et coucher à Châtillon-sur-Seine ; mercredi, 21 mars 1442, la Duchesse avec les mêmes, souper et coucher à St-Jean-de-Losne sur la Saône.

B. 3407. (Carton.) — 110 pièces, parchemin.

1442-1443 (1). — États journaliers de l'hôtel du duc de Bourgogne, Philippe le Bon. — Mercredi, 16 mai 1442, le Duc de Bourgogne tout le jour à Dijon; samedi, 6 octobre, le Duc, la Duchesse, le comte de Nevers, Jean et Adolphe de Clèves, monseigneur de Beaujeu et mademoiselle d'Étampes tout le jour à Dijon ; samedi, 27 octobre, idem ; dimanche, 4 novembre, le Duc tout le jour à Besançon ; lundi, 5 novembre, le Duc, la Duchesse, le duc de Brunswick (2), le comte de Nevers, Jean et Adolphe de Clèves, monseigneur de Beaujeu et mademoiselle d'Étampes, tout le jour à Besançon, « et ce dit jour mondit seigneur donna à disner et banquet au Roy des Rommains (3), à l'Arcevesque de Besançon, aux évesques de Haspeurch, de Gourck, de Campsée, de Basle, de Chalon, Verdun et de Salubrie, aux ducs de Silézie (4), au marquis de

(1) Il y a une interruption de 1442 à 1463 dans les itinéraires du duc Philippe le Bon donnés par le Tome Ier de la *Collection des Voyages des Souverains des Pays-Bas*. Du 16 mai à la fin d'octobre 1442, le Duc est resté à Dijon.

(2) Probablement Guillaume, duc de Brunswick-Wolfenbuttel.

(3) Frédéric III ou IV, élu roi des Romains le 2 février 1440, à Francfort.

(4) Ces ducs étaient sans doute Jean II, duc de Silésie, Jean, duc de Brieg et de Luben, Boleslas V, duc d'Oppelen, Wenceslas, duc d'Oppaw et de Ratibor.

Rotelin, aux comtes de Charremberg, de Thierstain, de Methe, de Montfort, d'Arch et de Saulx, et à plusieurs autres grans seigneurs, chevaliers et escuiers de la compaignie dudit Roy des Rommains et des pays de mondit seigneur. » (On n'a que le détail de la dépense de la fourrière pour cette journée : Fourrière par Richart le Galois. Aumônes faites pour monseigneur ce jour = 10 sols ; tourteaux à falots = 7 sols, 6 deniers ; louage de 12 lits = 18 sols, 6 deniers ; 11 chariots de bois = 27 sols, 6 deniers ; serrures, clefs et autres ouvrages de serrurerie faits tant en la chambre du Duc et de la Duchesse, comme aux offices et autrement = 30 sols, 10 deniers ; 5 livres d'épices de chambre = 50 sols ; 127 planches (*ais*) de sapin dont on a fait en l'hôtel du Duc à Besançon plusieurs *huissines, chalis, drèchoirs* en la cuisine, le garde-manger et la chambre du portier et autres ouvrages nécessaires = 34 livres, 5 sols ; travail du charpentier avec plusieurs pièces de bois fournies par lui = 38 livres, 3 sols, 9 deniers. Total de la dépense de la fourrière pour cette journée = 79 livres, 15 sols, 5 deniers) ; mardi, 13 novembre 1442, le Duc souper et coucher à Quingey ; mercredi, 14 novembre, souper et coucher à Salins ; jeudi, 15 novembre, le Duc, la Duchesse, le comte de Nevers, Jean et Adolphe de Clèves, monseigneur de Beaujeu et mademoiselle d'Étampes, tout le jour à Salins ; vendredi, 16 novembre, le Duc avec les mêmes, souper et coucher à Nozeroy aux dépens du prince d'Orange (1) ; mardi, 20 novembre, le Duc avec les mêmes, souper et coucher à Arbois ; mercredi, 21 novembre, le Duc avec les mêmes, dîner, souper et coucher à Vadans aux dépens de monseigneur d'*Arcy* et leur *commun* souper et coucher à Dôle, aux dépens du Duc ; dimanche, 25 novembre, le Duc avec les mêmes, tout le jour à Dijon ; vendredi, 21 décembre, idem ; vendredi, 4 janvier 1443, idem ; vendredi, 27 février, idem ; dimanche, 31 mars, idem ; lundi, 1er avril, idem ; jeudi *absolut* (saint), 17 avril, le Duc, la Duchesse, le comte de Nevers, Jean et Adolphe de Clèves, monseigneur de Beaujeu et mademoiselle d'Étampes, tout le jour à Dijon, « et ce jour l'abbé de Bèze fist le service divin devant mesdits seigneur et dame, et firent aussi icellui jour mesdits seigneur et dame les *maudés* aux povres ». — États journaliers de la dépense de la duchesse de Bourgogne, Isabelle de Portugal. — Mardi, 30 novembre 1442, la Duchesse et Mademoiselle d'Étampes, souper et coucher à Pesmes, aux dépens du seigneur dudit lieu.

(1) Louis de Chalon, prince d'Orange, seigneur de Nozeroy.

B. 3408. (Carton.) — 31 pièces, parchemin.

1443. — États journaliers de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, Philippe le Bon.—Mardi, 23 avril, le Duc, la Duchesse, le comte de Nevers, Jean et Adolphe de Clèves, monseigneur de Beaujeu et mademoiselle d'Étampes, tout le jour à Dijon ; lundi, 2 septembre, le Duc, la Duchesse, les comtes de Nevers et d'Étampes, Jean et Adolphe de Clèves, monseigneur de Beaujeu et mademoiselle d'Étampes, souper et coucher à St-Amand en Champagne et le lendemain, dîner *illec* ; mercredi, 4 décembre, le Duc, les comtes de Nevers et d'Étampes, Jean et Adolphe de Clèves, tout le jour à Luxembourg ; vendredi, 13 décembre, idem ; lundi, 30 décembre, le Duc, la Duchesse, les comtes de Nevers et d'Étampes, Jean et Adolphe de Clèves, monseigneur de Beaujeu et mademoiselle d'Étampes, tout le jour à Luxembourg. — États journaliers de l'hôtel de la duchesse de Bourgogne, Isabelle de Portugal.—Dimanche, 30 juin 1443, la Duchesse tout le jour à Chalon-sur-Saône ; mercredi, 31 juillet, tout le jour à Dijon ; samedi, 28 septembre, la Duchesse, monseigneur de Beaujeu et mademoiselle d'Étampes, dîner, souper et coucher à Gand ; dimanche, 29 septembre, dîner à Urzeele, souper et coucher à Bruges ; samedi, 12 octobre, dîner à Notre-Dame de *Haulx*, souper et coucher à Bruxelles ; samedi, 26 octobre, tout le jour à Donchery et le lendemain dîner *illec* et 30 des gens de Willemet de Hainaut pour conduire la Duchesse, à ses dépens ; dimanche, 27 octobre, dîner à Donchery, souper et coucher à Yvoix en pays de Luxembourg ; jeudi, 28 novembre, tout le jour à Yvoix ; lundi, 2 décembre, tout le jour à Arlon ; samedi, 7 décembre, idem. — (Aux états journaliers de l'hôtel du Duc est joint celui « du payement des gaiges fait aux mariniers et gourmettes de la nave ausquelz l'en a donné congié pour alégier la despense de ladite nave et autres qui s'en sont départiz en ce port de Villefrancque-lez-Nisse en Provence, pour leurs gaiges et soldées de XXVI mois, XXVII jours qu'ilz ont servi et au dessoubz, finissant le VIIe jour de juillet l'an mil IIIIcXLIII par l'ordonnance et comman-

dement de Joffroy de Thoisy, seigneur de Mimeurs, pennetier de mon très redoubté seigneur, monseigneur le Duc de Bourgogne et de Brabant et capitaine de ceste sa grant nave et autres navires etc ».

B. 3409. (Carton.) — 31 pièces, parchemin.

1444-1445. — États journaliers de l'hôtel du duc de Bourgogne, Philippe le Bon. — Vendredi, 14 août 1444, le Duc tout le jour à Arras ; samedi, 15 août, fête de l'Assomption, le Duc, la Duchesse, le comte de Nevers, monseigneur de Beaujeu, Adolphe de Clèves et mademoiselle d'Étampes tout le jour à Arras, « et ce dit jour l'évêque de Salubrie fit le service divin devant mondit seigneur » ; jeudi, 5 novembre, le Duc dîner à Bruxelles, souper et coucher à Hal ; mardi, 10 novembre, tout le jour à Mons ; lundi, 7 décembre le Duc, le comte d'Étampes, Jean de Clèves, dîner, souper et coucher à Bruxelles, le comte et la comtesse de Charolais et partie des gens et des chevaux de la duchesse de Bourgogne, tout le jour *illec*, aux dépens du Duc ; mercredi 16 décembre, le Duc, le comte et la comtesse de Charolais, la duchesse de Gueldre (1), le comte d'Étampes, Jean et Adolphe de Clèves, partie des gens et des chevaux de la Duchesse de Bourgogne, tout le jour à Bruxelles et le lendemain dîner *illec*, aux dépens du Duc ; vendredi, 18 décembre, le Duc, le comte d'Étampes et Jean de Clèves, souper et coucher à Audenarde ; dimanche, 20 décembre, souper et coucher à Bruges ; mardi, 23 mars 1445, tout le jour à Gand ; jeudi, *absolut*, 25 mars, idem, « et ce jour mondit seigneur fist le mandey aux povres et fist le service divin devant icelluy seigneur l'abbé de Saint-Adryan de Grantmont «. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de la duchesse de Bourgogne. — Samedi, 5 septembre 1444, la Duchesse, le comte et la comtesse de Charolais, monseigneur de Beaujeu, Adolphe de Clèves et mesdemoiselles d'Étampes et de Gueldre (2), tout le jour à Bruxelles, aux dépens de la Duchesse ; lundi, 30 novembre, la Duchesse, monseigneur de Beaujeu, Adolphe de Clèves et mademoiselle d'Étampes, tout le jour à La Haye ; samedi, 19 décembre, la Duchesse, monseigneur de Beaujeu et mademoiselle d'Étampes, tout le jour à La Haye ; mercredi, 30 décembre, la Duchesse avec les mêmes et Adolphe de Clèves, tout le jour à La Haye.

(1) Catherine, fille d'Adolphe II, duc de Clèves et de Marie de Bourgogne, sœur de Philippe le Bon. Elle avait épousé, en 1430, Arnoul d'Egmond, duc de Gueldre.

(2) Catherine, fille d'Arnoul d'Egmond et de Catherine de Clèves, qui fut gouvernante de la Gueldre à la mort de son frère Adolphe, en 1477.

B. 3410. (Carton.) — 57 pièces, parchemin.

1445. — États journaliers de l'hôtel du duc de Bourgogne, Philippe le Bon. — Mercredi, 31 mars 1445, le Duc, la Duchesse, le comte et la comtesse de Charolais, mademoiselle Isabeau d'Étampes, tout le jour à Bruxelles, aux dépens de la Duchesse, « cy-compté avec leur despense de ce jour, celle de plusieurs gentilz hommes, dames, damoiselles et officiers de monseigneur le Duc et de madite dame la Duchesse, qui, par une ordonnance et commandement, estoient demorés audit lieu à la despense de mondit seigneur de Charolais » ; dimanche, 2 mai 1445, le Duc, le comte d'Étampes et monseigneur de Fyennes, tout le jour à Bruges ; dimanche, 30 mai, le Duc Jean de Clèves, le comte d'Étampes et monseigneur de Fyennes, tout le jour à Gand ; mardi, 1er juin, idem ; samedi, 19 juin, monseigneur le Duc de Bourgogne et de Brabant dîner à Bruxelles, souper et coucher à Gembloux ; dimanche, 20 juin, le Duc et monseigneur de Fyennes, souper et coucher à Namur, le comte et la comtesse de Charolais et le *commun* du Duc, tout le jour à Bruxelles, aux dépens du Duc ; mardi, 29 juin, le Duc tout le jour à Namur, mercredi, 30 juin, idem, le comte et la comtesse de Charolais tout le jour à Bruxelles ; lundi, 12 juillet, idem ; lundi, 19 juillet, le Duc dîner à Aymeries, souper et coucher à Maubeuge ; mercredi, 28 juillet, le Duc tout le jour à Mons ; dimanche, 1er août, idem ; vendredi, 20 août, dîner à Mons, souper et coucher à Hal ; samedi, 21 août, dîner à Malines, souper et coucher à Anvers ; mardi, 24 août, dîner à Anvers, souper et coucher à *Rommezonale?* ; vendredi, 27 août, le Duc, le comte d'Étampes, monseigneur de Beaujeu, Adolphe de Clèves, tout le jour audit *Rommezonale?* ; dimanche, 29 août, le Duc et les mêmes, souper et coucher à *Legoux?* et le lendemain dîner *illec* et le commun du Duc tout le jour à *Rommezonale?* ; vendredi, 11 novembre, tout le jour à Bruxelles ; vendredi, 18 novembre, dîner, souper et coucher à Louvain. — États journaliers de la dépense du comte de Charolais Charles de Bourgogne. — Lundi, 26 avril 1445, le comte et la comtesse de Charolais et mademoiselle Isabeau d'Étampes, tout le jour à Bruxelles, aux dépens de la Duchesse.

B. 3411. (Carton.) — 181 pièces, parchemin.

1446-1447. — États journaliers de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, Philippe le Bon. — Dimanche, fête de la Trinité, 12 juin 1446, le Duc tout le jour à Hesdin ; mardi, 12 juillet, le Duc, le comte d'Étampes, Jean et Adolphe de Clèves et monseigneur de Beaujeu, tout le jour à Bruxelles ; mercredi, 7 septembre, le Duc, tout le jour à Bruxelles ; samedi, 8 octobre, idem ; dimanche, 9 octobre, le Duc, les comtes d'Eu et d'Étampes, monseigneur de Beaujeu, Adolphe de Clèves, tout le jour à Bruxelles, « et ce jour mondit seigneur donna ung soupper en banquet auquel furent tous messeigneurs dessusdits, ensemble madame la duchesse de Bourgoigne et de Brabant, mesdemoiselles d'Estempes, de Bourbon (1) et de Gheldres, messeigneurs les comtes de Wurtembercht (2), de Werdemberg et de Wurstemberg (3) et plusieurs autres grans barons, chevaliers et escuiers, dames et demoiselles. (État de la dépense : Paneterie = 5 douzaines de grands pains de bouche, 20 douzaines de petits pains blancs, 25 douzaines de petits pains bruns, façon d'oublies, crème *doulce*, lingerie = 68 sols, 6 deniers ; Échansonnerie = 1 queue de vin de Beaune contenant 3 muids, 1 pièce de vin blanc du Rhin contenant 3 muids 1 setier, 7 quartes d'hypocras = 56 livres, 17 sols, 2 deniers ; Cuisine = chair et graisse de bœuf, 7 moulons, 6 veaux, 106 livres de lard, 25 *épaules* de mouton (gigots), tripes et fraise de veau, 8 pintes de saindoux, 28 cochons (de lait), 2 lièvres, 2 oies, 24 lapins, 50 perdrix, 16 oiseaux de rivière, 50 *volilles*, 25 douzaines d'alouettes, 5 chapons gras, 57 chapons de palier, 200 poules, 80 paires de pigeons, 600 œufs, 16 petits pâtés de veau, 40 pâtés de chapons, poussins et pigeons ; 24 fleurs de lis, choux, porée, persil et froment, 18 pots de terre et cuillers de bois, 15 *ghieltes* de *cervise*, 18 livres de beurre, 300 poires à cuire, raisins à faire moutarde, 24 *eslazes* de bois, location de vaisselle et de cuviers, 6 *ghieltes* de verjus, 2 *ghieltes* de vinaigre, verdure pour le saucier etc. = 128 livres, 6 sols, 4 deniers. Total de la journée = 356 livres, 14 sols) ; dimanche, 6 novembre 1446, le Duc, le comte d'Étampes, monseigneur de Beaujeu et Adolphe de Clèves, souper et coucher à Bruxelles et cedit jour tous les dessusdits dinèrent avec le Duc à ses dépens à l'assemblée au bois ; jeudi, 17 novembre, le Duc avec les mêmes et Jean de Clèves, tout le jour à Bruxelles, et cedit jour mondit seigneur et les dessusdits seigneurs furent à l'assemblée de la chasse ; mardi, 22 novembre, le Duc tout le jour à Louvain ; vendredi, 2 décembre, idem ; vendredi, 9 décembre, le Duc Jean et Adolphe de Clèves, monseigneur de Beaujeu, tout le jour à Bruges, et le lendemain, dîner *illec* ; mercredi, 28 décembre, tout le jour à Gand ; mardi, 10 janvier 1447, le Duc, le comte d'Étampes, monseigneur de Beaujeu, Adolphe de Clèves, tout le jour à Gand ; mercredi, 18 janvier, dîner à Gand, souper et coucher à Bruges ; samedi, 11 février, tout le jour à Bruges, dimanche, 12 février, le Duc, le comte d'Étampes, Jean et Adolphe de Clèves, monseigneur de Beaujeu, tout le jour à Bruges, « et ce jour mondit seigneur donna ung banquet à Madame, Monseigneur de Charolais, à tous les seigneurs dessusdits, à mesdemoiselles d'Étampes, de Bourbon et de Ghelres et à plusieurs autres dames et damoiselles de leurs hostelz » ; mardi, 21 février, le Duc avec les mêmes tout le jour à Bruges et donna aussi mondit seigneur un banquet ; vendredi, 17 mars, idem. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de la duchesse de Bourgogne, Isabelle de Portugal. — Mardi, 14 juin 1446, la Duchesse, le comte de Nevers, mesdemoiselles d'Étampes et de Clèves, souper et coucher à Gand aux dépens du Duc ;..... décembre, la Duchesse, le comte de Charolais, mesdemoiselles d'Étampes, de Bourbon et de Gueldre et les gens de feu Madame la comtesse de Charolais (1), tout le jour à Gand ; lundi, 2 janvier 1447, idem ; lundi, 9 janvier, dîner à Gand, souper et coucher à Écloo ; mardi, 10 janvier, dîner à Écloo, souper et coucher à Bruges ; jeudi, 19 janvier, tout le jour à Bruges, « et ce jour madite dame, mondit seigneur de Charolais et mesdites demoiselles soupèrent *illec* aux dépens de monseigneur le conte d'Estampes » ; mercredi, 1er février, tout le jour à Bruges. — États journaliers de la dépense du comte d'Étampes. — Dimanche, 15 janvier 1447, le comte d'Étampes tout le jour à

(1) Catherine, fille de Charles Ier, duc de Bourbon et d'Agnès de Bourgogne, mariée, en 1463, à Adolphe d'Egmond, duc de Gueldre.

(2) Louis Ier, comte de Wurtemberg et de Montbéliard.

(3) Ulric V, frère du précédent, dont il partagea le titre et les états.

(1) Catherine de France, fille de Charles VII, première femme du comte de Charolais, plus tard Charles le Téméraire.

Bruges et partie de son *commun* à Gand ; jeudi, 2 mars, tout le jour à Bruges ; lundi, 13 mars, tout le jour à L'Écluse et son *commun* tout le jour à Bruges ; jeudi, 30 mars, souper et coucher à Gand ; vendredi, 31 mars, tout le jour à Bruges.

B. 3412. (Carton.) — 101 pièces, parchemin.

1447-1448.—États journaliers de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, Philippe le Bon. — Mercredi, 20 septembre 1447, le Duc tout le jour à Bruxelles ; vendredi, 29 septembre, le Duc, le comte d'Étampes, Jean et Adolphe de Clèves, monseigneur de Beaujeu, tout le jour à Bruxelles, « et cedit jour mondit seigneur le Duc donna à disner aux ambassadeurs du duc d'Osteriche. » (Dépenses de ce jour. Paneterie : 2 douzaines de pains de bouche, 6 douzaines de petits pains blancs, 6 douzaines de pains bruns, façon d'oublies, beurre frais ; Échansonnerie = 2 muids, 4 setiers de vin de garnison ; Cuisine = 350 œufs, 3 fromages de *gain*, 5 *plats de four*, pâtisseries, 2 quartes de fleur (farine), 4 brochets de garnison, 3 grands brochets, 4 grosses carpes, 4 autres carpes moyennes, poisson de *hasseroe*, rougets, *bucquins*, un demi-saumon frais, merlans, un cent de harengs, 5 quarterons d'écrevisses, pois, *porée*, persil, oignons et sel, 16 livres de beurre, pots de terre, verjus, 3 *ghelles* de vinaigre, verdure, etc. Total de la dépense de la journée = 211 livres, 17 sols, 9 deniers) ; lundi, 2 octobre, le Duc, tout le jour à Bruxelles ; mardi, 17 octobre, le Duc, le comte d'Étampes, Jean et Adolphe de Clèves, monseigneur de Beaujeu, tout le jour à Bruxelles, et ce jour mondit seigneur dîna à l'assemblée à la chasse au bois ; lundi, 23 octobre, le Duc avec les mêmes, dîner à Hal, souper et coucher à Mons et le lendemain dîner *illec* ; mardi, 24 octobre, dîner à Mons, souper et coucher au Quesnoy-le-Comte ; mercredi, 25 octobre, tout le jour au Quesnoy, et ce jour monseigneur fit faire assemblée à la chasse au bois ; vendredi, 3 novembre, dîner à Bavai, souper et coucher à Mons en Hainaut ; dimanche, 5 novembre, tout le jour à Mons, et cedit jour mondit seigneur donna à souper à « mes damoiselles de l'église de Ste-Wauldru audit lieu de Mons, où furent messeigneurs dessusdiz et plusieurs autres seigneurs » ; lundi, 6 novembre, tout le jour à Mons, et cedit jour monseigneur dîna à l'assemblée pour la chasse au bois ; jeudi, 9 novembre, le Duc, le comte d'Étampes, Jean et Adolphe de Clèves et monseigneur de Beaujeu, tout le jour à Bruxelles ; dimanche, 12 novembre 1447, le Duc avec les mêmes tout le jour à Bruxelles, « et ce dit jour fut faicte en l'ostel et aux despens de mondit seigneur la solemnité et feste des noces du seigneur de Charney (1) et de Marie, bastarde de Bourgoigne, où furent Madame la Duchesse dudit Bourgoigne, messeigneurs les contes de Charrolais et de St-Pol, mes damoiselles de Bourbon, de Ghelres et d'Estempes, mes autres seigneurs dessusdits et plusieurs autres grans seigneurs, chevaliers, escuiers, dames et damoiselles en grant nombre ». (Détail de la dépense de ce jour, estimée à l'écu de 20 sols à la valeur de 40 gros monnaie de Flandre. Paneterie = 5 douzaines de pains de bouche, 70 douzaines de petits pains blancs, 52 douzaines de pains bruns, 2 lots de moutarde, 2 livres de sucre pour faire les oublies, façon des oublies, location de 22 *touailles* (serviettes) ; Échansonnerie = 9 muids de vin de garnison, 13 quartes et demie d'hypocras ; Cuisine = chair et graisse de bœuf, outre 2 bœufs faisant 44 pièces de viande, 4 porcs, 24 veaux, 406 livres de lard, 38 moutons et demi, 80 livres de graisse de bœuf, 20 pintes de saindoux, 40 cochons (de lait), 52 douzaines de saucisses et de boudins, tripes, 4 lièvres, 28 butors, 3 faisans, 12 lapereaux, 40 perdrix, 80 oiseaux de rivière, 312 volailles, 32 chapons, 80 chapons de palier, 24 poules, 376 autres poules, 18 fromages de *gain*, 2 milliers d'œufs, transport de la venaison de Mons à Bruxelles, 7 douzaines de lapins et 18 perdrix délivrées par le garennier de Male, 50 lapins et 18 perdrix délivrés par le garennier de Turnhout, 38 lapins et 15 perdrix délivrés par le garennier Hennequin Dyaghe, 33 perdrix délivrées par le garennier Wautier Leys, 19 cygnes délivrés par la garenne de Tenremonde avec les frais de transport de ce gibier, 33 douzaines de pâtés de veau, 96 pâtés de chapon, 103 plats de four, 7 quartes de farine, choux, *porée*, persil, oignons et *froment*, 10 *ghelles* de lait, 16 *ghelles* de crème, 18 livres de beurre, 400 poires, 3 vaisseaux de sel, pots de terre, cuillers, *ramons* (balais) et *mandes* (paniers) 33 *eslasses* de bois et une *cure* de charbon, 12 livres de gingembre *battu* (pilé), 12 livres de cannelle *battue*,

(1) Il s'agit du mariage de Pierre de Beaufremont, seigneur de Charny, chevalier de la Toison d'Or, avec Marie, fille naturelle du duc Philippe le Bon. Ce mariage fut donc célébré le 12 novembre 1447 et non le 30 septembre 1448 comme l'indique *l'Art de vérifier les Dates*.

6 livres de graine (de Paradis) *battue*, 1 livre et demie de clous de girofle *battus*, 1 livre et demie de noix muscades *battus*. 1 livre et demie de poivre long *battu*, 1 livre de macis, 1 livre de *galingal* (galanga), 2 livres de safran *corée battu*, 16 pains de sucre de trois cuites pesant ensemble 44 livres au prix de 8 sols la livre, 24 livres de riz à 15 deniers la livre, 12 livres d'amandes, 12 livres de gingembre *entier* (non pilé), 8 livres de graine *entière*, 3 livres de clous de girofle *entiers*, 3 livres de poivre long entier, 3 livres de noix muscades entières, 4 pommes de grenade, 16 aunes d'étamine, 8 aunes de toile à faire gelée, verdure pour le saucier, 24 lapins livrés par le garennier de Vaudoux et les frais de transport ; total de la dépense pour la cuisine = 630 livres, 19 sols, 7 deniers ; Fruiterie = cire de garnison en torches et grands flambeaux = 55 livres, 4 onces, en chandelles et mèches = 11 livres, fruits = 24 sols, chandelles de suif = 20 livres ; Écurie = avoine de garnison pour 91 chevaux et 19 *surcroits* et demi, 91 bottes de foin, etc., etc. Total de la dépense dudit jour = 636 livres, 5 sols, 9 deniers) : mardi, 14 novembre 1447, le Duc avec les mêmes, tout le jour à Bruxelles, « et cedit jour mondit seigneur donna un soupper et banquet à Madame la Duchesse, monseigneur le conte de Charrolais, mes autres seigneurs dessusdiz et plusieurs autres seigneurs, chevaliers et escuiers, dames et damoiselles » ; lundi, 1er janvier 1448, le Duc avec les mêmes, tout le jour à Bruxelles « et cedit jour l'abbé de Villers fist le service divin devant mondit seigneur; et cedit jour Madame la Duchesse de Ghelres souper et giste illec, aux despens de mondit seigneur »; mercredi, 10 janvier, le Duc avec les mêmes, tout le jour à Malines ; samedi, 13 janvier, dîner à Malines, souper et coucher à Bruxelles ; mardi, 30 janvier, le Duc, le comte d'Étampes, Jean et Adolphe de Clèves, monseigneur de Beaujeu, tout le jour à Mons. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de la duchesse de Bourgogne, Isabelle de Portugal.—Dimanche, 16 avril 1447, la Duchesse, le comte de Charolais, mesdemoiselles d'Étampes, de Bourbon et de Gueldre, tout le jour à Bruges. — États journaliers de la dépense du comte d'Étampes.—Dimanche, 4 mars 1447, le comte d'Étampes tout le jour à Bruges ; dimanche, 6 août, tout le jour à Bruges ; dimanche, 17 août, dîner à Damme, souper et coucher à Bruges ; vendredi, 1er décembre, tout le jour à Louvain ; dimanche, 10 décembre, tout le jour à Bruxelles ; mercredi, 27 décembre, idem.

R. 3413. (Carton.) — 22 pièces, parchemin.

1448.— États journaliers de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, Philippe le Bon. — Mercredi, 3 avril 1448, le duc de Bourgogne, le duc d'Étampes, monseigneur de Beaujeu et Adolphe de Clèves, tout le jour à Bruxelles ; dimanche, 1er septembre, le Duc tout le jour à Hesdin ; mercredi, 25 septembre, le Duc, le comte d'Étampes, monseigneur de Beaujeu et Adolphe de Clèves, tout le jour à Hesdin, « et cedit jour mondit seigneur fist faire assemblée pour la chasse au bois ». — États journaliers de la dépense de l'hôtel de la duchesse de Bourgogne, Isabelle de Portugal. — Mardi, 4 juin 1448, la Duchesse, le comte de Charolais, mesdemoiselles d'Étampes, de Bourbon et de Gueldre et les gens de feu Madame de Charolais, dîner à Arras, souper et coucher à Saint-Pol ; jeudi, 6 juin, la Duchesse avec les mêmes, tout le jour à Hesdin ; mardi, 15 octobre, la Duchesse avec les mêmes dîner à Hesdin, souper et coucher à Doullens ; jeudi, 17 octobre, la Duchesse avec les mêmes, tout le jour à Amiens. « et cedit jour madicte dame, mondict seigneur le conte de Charolais et mesdictes damoiselles soupèrent à l'ostel et aux despens du sire de Contay » ; dimanche, 3 novembre, la Duchesse avec les mêmes, tout le jour à Hesdin.

B. 3414. (Carton.) — 133 pièces, parchemin.

1449-1450. — États journaliers de l'hôtel du duc de Bourgogne, Philippe le Bon. — Jeudi, 1er mai 1449, tout le jour à Bruxelles ; samedi, 17 mai, tout le jour à L'Écluse ; mercredi, 21 mai, dîner à Damme, souper et coucher à Bruges ; dimanche, 25 mai, le Duc, le comte d'Étampes, monseigneur de Beaujeu et Adolphe de Clèves, tout le jour à Bruges ; lundi, 2 juin 1449, le Duc, la reine d'Écosse (1), la duchesse de Gueldre, le comte d'Étampes, monseigneur de Beaujeu et Adolphe de Clèves, dîner, souper et coucher à L'Écluse aux dépens du Duc ; dimanche, 8 juin, le Duc avec les mêmes, tout le jour à L'Écluse et le lendemain dîner *illec* aux dépens du Duc « et ses chevaux à Bruges » ; vendredi, 25 juillet, le Duc, le comte d'Étampes, monseigneur de Beaujeu et Adolphe de Clèves, dîner à

(1) Marie, fille d'Arnoul, duc de Gueldre, mariée, en 1449, à Jacques II, roi d'Écosse. Par sa mère Catherine de Clèves, elle était petite-nièce du duc Philippe le Bon.

St-Omer, souper et coucher à Thérouane, et le lendemain, dîner *illec;* samedi, 26 juillet, dîner à Thérouane, souper et coucher à Hesdin; dimanche, 27 juillet, tout le jour à Hesdin; lundi, 28 juillet, le Duc, le comte d'Étampes, monseigneur de Beaujeu, Adolphe de Clèves, tout le jour à Hesdin, « et cedit jour mondit seigneur fit faire assemblée au bois pour la chasse »; jeudi, 31 juillet, le Duc avec les mêmes, tout le jour à St-Omer; dimanche, 3 août, le Duc avec les mêmes, tout le jour à St-Omer, « et ce jour mondit seigneur fit faire ung banquet pour ung chevalier d'Alemaigne qui avoit fait armes devant mondit seigneur »; samedi, 9 août, le Duc avec les mêmes, dîner à Ypres, souper et coucher à Popperinghe et le lendemain dîner *illec*; dimanche, 10 août, le Duc avec les mêmes, dîner à Cassel, souper et coucher à St-Omer; mardi, 12 août, le Duc avec les mêmes, tout le jour à St-Omer, « et ce jour mondit seigneur fist faire l'assemblée au bois pour les veneurs »; lundi, 18 août, le Duc tout le jour à Bruges; vendredi, 2 janvier 1450, le Duc tout le jour à Bruges; dimanche, 11 janvier, le Duc, le comte d'Étampes, monseigneur de Beaujeu et Adolphe de Clèves, tout le jour à Bruges et le lendemain dîner illec, « et cedit jour mondit seigneur fit faire de *crue* un plat de viande »; mardi, 13 janvier, le Duc avec les mêmes, dîner à *Papelare?* souper et coucher à Tenremonde; mercredi, 14 janvier, le Duc dîner à Tenremonde, souper et coucher à Bruxelles; vendredi, 16 janvier, le Duc, le comte d'Étampes, monseigneur de Beaujeu et Adolphe de Clèves, tout le jour à Bruxelles; samedi, 31 janvier, le Duc avec les mêmes, tout le jour à Malines; samedi, 14 février, le Duc de Bourgogne avec les mêmes et le duc de Clèves, tout le jour à Bruxelles; dimanche, 1er mars, le Duc avec les mêmes tout le jour à Bruxelles; mardi, 10 mars, le Duc avec les mêmes tout le jour à Bruxelles, « et cedit jour mondit seigneur fist faire bains et creue de V plas de vyande »; mercredi, fête de l'Annonciation Notre-Dame, 25 mars, le Duc de Bourgogne, monseigneur de Beaujeu et Adolphe de Clèves tout le jour à Bruxelles, « et cedit jour l'abbé d'Afflighem fist le service divin devant mondit seigneur »; dimanche, fête de « Pâques fleuries »; 29 mars 1450, le Duc avec les mêmes, tout le jour à Bruxelles; mercredi, 1er avril, idem. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de la Duchesse de Bourgogne, Isabelle de Portugal. — Mardi, 17 juin 1449, la Duchesse, monseigneur le comte de Charolais, mesdemoiselles d'Étampes et de Bourbon, tout le jour à Bruges. — États de la dépense du comte d'Étampes.— Vendredi, 2 janvier 1449, le comte d'Étampes tout le jour à Bruges.

B. 3415. (Carton.) — 164 pièces, parchemin.

1450. — États journaliers de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, Philippe le Bon. — Dimanche « feste de Pasques Charnelz », 5 avril 1450, le Duc, monseigneur de Beaujeu, Adolphe de Clèves, tout le jour à Bruxelles, « et ce jour monseigneur l'évesque de Salubrye fist le service divin devant mondit seigneur et disnèrent ce meisme jour en l'ostel et aux despens d'icelui seigneur partie du commun dudit Bruxelles »; samedi, 18 avril le Duc, monseigneur de Beaujeu et Adolphe de Clèves, tout le jour à Bruxelles, « et ce jour mondit seigneur dîna à l'assemblée au bois pour la chasse »; mercredi, 26 mai, le Duc avec les mêmes et le comte d'Étampes, tout le jour à Bruxelles; jeudi, 3 septembre, le Duc, monseigneur de Beaujeu et Adolphe de Clèves tout le jour à Arras; lundi, 14 septembre, le Duc, le comte d'Étampes, monseigneur de Beaujeu et Adolphe de Clèves tout le jour à Rue et le lendemain dîner *illec*. « et cedit jour mondit seigneur disna à l'assemblée au bois pour la chasse »; vendredi, 18 septembre, le Duc avec les mêmes, tout le jour à Hesdin; jeudi, 1er octobre, le Duc avec les mêmes, tout le jour à Hesdin, « et ce jour mondit seigneur fist faire assemblée au bois pour les veneurs »; samedi, 10 octobre, le Duc tout le jour à Lille; dimanche, 11 octobre, le Duc, le comte d'Étampes, monseigneur de Beaujeu et Adolphe de Clèves, tout le jour à Lille; lundi, 12 octobre, le Duc, le comte d'Étampes, monseigneur de Beaujeu, Adolphe de Clèves, tout le jour à Lille, « et ce jour mondit seigneur donna à disner et à soupper au comte de Dunglaz et à plusieurs chevaliers et escuiers du royalme d'Escoce estans en sa compaignye; en furent monseigneur le comte de Charolais, messeigneurs dessusdits et pluiseurs autres grans seigneurs de l'ostel de mondit seigneur». (Détail des dépenses faites par les différents offices de l'hôtel : Paneterie = 1 douzaine et demie de grands pains de bouche, 5 douzaines de petits pains blancs, 5 douzaines de petits pains bruns, façon d'oublies, moutarde; Échansonnerie = 4 muids, 4 setiers de vin de garnison 7 quartes d'hypocras, 18 lots de vin de *Lannoy?* blanc

pour *gelée* (servir à faire de la gelée de viande); Cuisine = chair et graisse de bœuf, 1 bœuf faisant 28 pièces royales, 4 veaux, 11 moutons et demi, 36 épaules de mouton, 118 livres de lard, 24 livres de graisse de bœuf, pieds de veau, 10 cochons, 6 pintes de saindoux, 2 lièvres, 10 faisans, 1 héron, 4 butors, 156 lapins, 72 perdrix, 10 oies, 12 oiseaux de rivière, 34 douzaines d'alouettes, 4 chapons gras, 18 chapons de palier, 231 poules, 56 paires de pigeons, 6 fromages de *gain*, 4 grands plats de four, 16 petits plats de four, pâtisserie, choux, porée, persil, lait, oignons, froment, crème douce, 6 livres de beurre, poivre et sel, 2 cents de gros bois, 10 sacs de charbon, 8 lots de verjus, 6 lots de vinaigre, etc. Total de la dépense de la journée, avec les gages, mais sans les provisions = 320 livres, 14 sols, 2 deniers); lundi, « service des trespassez », 2 novembre 1450, le Duc, le comte d'Étampes, monseigneur de Beaujeu, Adolphe de Clèves, tout le jour à Lille. « et ce jour l'abbé de Chizoing fist ledit service divin devant mondit seigneur »; mardi, 3 novembre, le duc de Bourgogne, le comte d'Étampes, monseigneur de Beaujeu et Adolphe de Clèves, tout le jour à Lille. « et ce jour mondit seigneur donna à disner au comte de Lynanges et autres seigneurs ambassadeurs du duc Frédryc (1) de Bavière, où furent monseigneur le comte de Charrolais, aucuns des seigneurs dessusditz et autres chevaliers et escuiers de l'ostel de mondit seigneur le Duc »; (dépense de la journée = 363 livres, 6 sols, 5 deniers); mercredi, 4 novembre, le Duc avec les mêmes, tout le jour à Lille; mardi, 1er décembre, idem; mardi, «feste et solempnité de la Conception Notre-Dame, 8 décembre, le Duc avec les mêmes, tout le jour à Lille, et ce jour l'abbé de Los fit le service divin devant mondit seigneur »; mardi, 22 décembre, tout le jour à Mons. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de la duchesse de Bourgogne. — Jeudi, 3 septembre 1450, la Duchesse, Jacques de Portugal (2), mesdemoiselles d'Étampes et de Bourbon, tout le jour à Bruges; mardi, 8 septembre, la Duchesse avec les mêmes, tout le jour à Bruges, « et cedit jour madicte dame disna à l'ostel du prévost de Nostre-Dame de Bruges »; mercredi, 30 septembre, la Duchesse avec les mêmes et le comte de Charolais, tout le jour à Bruges; jeudi, 1er octobre, la Duchesse, Jacques de Portugal, mesdemoiselles de Bourbon et d'Étampes, tout le jour à Bruges; jeudi, 5 novembre, la Duchesse avec les mêmes et le comte de Charolais, tout le jour à Bruges; mardi, 10 novembre, idem; « et cedit jour madicte dame fit bancquet pour mondit seigneur de Charolais, monseigneur de Beaujeu, Jacques de Portugal, Adolphe de Clèves et pour plusieurs autres seigneurs et dames qui souppoyent audit bancquet »; samedi, 14 novembre, idem; jeudi, 26 novembre, la Duchesse, Jacques de Portugal, mesdemoiselles de Bourbon et d'Étampes, « idem et cedit jour veint mademoiselle de Quimbre (1), nièce de madicte dame, disner à Nostre-Dame d'Erdenbourg, souper et giste à Bruges »; mardi, 1er décembre, la Duchesse avec les mêmes, et le comte de Charolais, tout le jour à Bruges; jeudi, 31 décembre 1450, la Duchesse avec les mêmes tout le jour à Bruges. « et cedit jour madicte dame fit faire ung bancquet pour la venue de Monseigneur (le Duc) et de Monseigneur de Charrolais ». — États journaliers de la dépense du comte de Charolais. — Mercredi, 2 septembre 1450, le comte de Charolais, tout le jour à Arras, aux dépens de la Duchesse; mercredi, 9 septembre, tout le jour à Hesdin, aux dépens de la Duchesse; dimanche, 14 septembre, tout le jour à Rue, idem; jeudi, 1er octobre, tout le jour à Hesdin; lundi, 5 octobre, dîner à Hesdin, souper et coucher à St-Pol; mercredi, 7 octobre, dîner à La Bassée, souper et coucher à Lille; jeudi, 8 octobre, tout le jour à Lille; jeudi, 10 décembre, idem; mercredi, 16 décembre, dîner à Lille, souper et coucher à Tournai; mardi, 29 décembre, dîner à Mons, souper et coucher à Ath; jeudi, 31 décembre, dîner à Deinze, souper et coucher à Bruges.

B. 3416. (Carton.) — 48 pièces, parchemin.

1451. — États journaliers de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, Philippe le Bon. — Lundi, 10 mai 1451, le Duc, le comte d'Étampes, monseigneur de Beaujeu et Adolphe de Clèves, tout le jour à Mons; dimanche, 23 mai, tout le jour à Bruxelles: jeudi, 27 mai, idem; lundi, 31 mai, le Duc avec les mêmes,

(1) Frédéric, duc de Landshut, petit-fils du duc de Bavière Étienne l'Agrafé.

(2) Jacques, fils de don Pèdre, duc de Coïmbre, fils du roi de Portugal Jean Ier, et frère de la duchesse de Bourgogne. Jacques de Portugal fut archevêque de Lisbonne et créé cardinal en 1456. Mort en 1459.

(1) Béatrix, sœur de Jacques de Portugal, mariée, en 1450, à Adolphe de Clèves.

tout le jour à Bruxelles, « et ce jour mondit seigneur disna à l'assemblée au bois pour la chasse ; mardi, 1er juin, idem ; jeudi, 10 juin, le Duc, le comte d'Étampes, monseigneur de Beaujeu et Adolphe de Clèves, tout le jour à Bruxelles, « et ce jour mondit seigneur fist donner à disner en son hostel aux ambassadeurs de monseigneur le Daulfin (1) et se fist faire au soupper m plas de viande de *cyue* pour se festoyer es baings » ; mardi, 30 novembre, le Duc tout le jour à Bruxelles, et le lendemain, dîner *illec*. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de la duchesse de Bourgogne.—Lundi, 24 mai 1451, la Duchesse, le comte de Charolais et mesdemoiselles de Bourbon, d'Étampes et de Coïmbre, tout le jour à Bruxelles ; jeudi, jour de l'Ascension, 3 juin 1451, idem ; vendredi, 6 juillet, la Duchesse, dîner à Montreuil, souper et coucher à Hesdin ; jeudi, 5 août, dîner à Notre-Dame de Boulogne, souper et coucher à Étaples ; dimanche, 8 août, la Duchesse et le comte de Charolais, tout le jour à Hesdin ; dimanche, 15 août, idem ; samedi, 28 août, la Duchesse, le comte de Charolais, mesdemoiselles de Bourbon, d'Étampes et de Coïmbre, tout le jour à Bruxelles. — États journaliers de la dépense du comte de Charolais. — Jeudi, 5 août 1451, le Comte tout le jour à Hesdin, aux dépens de la Duchesse. — États journaliers de la dépense du comte d'Étampes.— Dimanche, 3 janvier 1451, le comte d'Étampes dîner aux *Trois-Sœurs*?, souper et coucher à Bruges ; mardi, 27 avril, tout le jour à Bruxelles ; lundi, 3 mai, tout le jour à Mons ; lundi, 24 mai, tout le jour à Bruxelles ; samedi, 18 septembre, idem.

B. 3417. (Carton.) — 111 pièces, parchemin.

1452. — États journaliers de l'hôtel du duc de Bourgogne, Philippe le Bon. — Mardi, 2 mai 1452, le Duc, le comte d'Étampes, monseigneur de Beaujeu et Adolphe de Clèves, tout le jour à Audenarde ; vendredi, 5 mai, le Duc dîner, souper et coucher à Grammont ; samedi, 6 mai, dîner, souper et coucher à Tenremonde avec les mêmes ; samedi, 20 mai, le Duc tout le jour à Tenremonde avec les mêmes ; mercredi, 31 mai, le Duc avec les mêmes, tout le jour à Tenremonde ; dimanche, 11 juin, idem ; mardi, 25 juillet, le Duc avec les mêmes, tout le jour à Bruxelles ; vendredi, 4 août, idem ; jeudi, 31 août, le Duc avec les mêmes, tout le jour à Lille ; lundi, 20 novembre, tout le jour à Rue ; mardi, 21 novembre, le Duc, le comte d'Étampes, monseigneur de Beaujeu et Adolphe de Clèves, souper et coucher à Abbeville ; vendredi, 24 novembre, le Duc avec les mêmes, tout le jour à Abbeville, « et ce jour mondit seigneur fist faire assamblée au bois pour les veneurs » ; dimanche, 3 décembre, le Duc tout le jour à Hesdin ; vendredi, 8 décembre, le Duc, le comte d'Étampes, monseigneur de Beaujeu et Adolphe de Clèves, tout le jour à Hesdin et le lendemain dîner *illec*, et « ce jour l'abbé d'Aucy fist le service divin devant mondit seigneur » ; lundi, 11 décembre, le Duc avec les mêmes, souper et coucher à Arras, et le lendemain dîner *illec*, et « cedit jour mondit seigneur fist faire assemblée au bois pour les veneurs » ; mardi, 19 décembre, le Duc, tout le jour à Lille. — États journaliers de l'hôtel de la duchesse de Bourgogne, Isabelle de Portugal.—Samedi, 1er juillet 1452, la Duchesse, mesdemoiselles de Bourbon, d'Étampes et de Coïmbre, tout le jour à Bruxelles ; dimanche, 2 juillet, idem ; lundi, 3 juillet, idem ; jeudi, 6 juillet, idem ; lundi, 24 juillet, idem, « et monseigneur le conte de Charrolais, souper et giste à Bruxelles, aux despens de madicte dame » ; mardi, 1er août, la Duchesse avec les mêmes, tout le jour à Bruxelles ; dimanche, 22 octobre, la Duchesse, mesdemoiselles de Bourbon, d'Étampes et de Coïmbre, tout le jour à Hesdin ; jeudi, 9 novembre, idem ; mardi, 24 novembre, idem ; samedi, 2 décembre, la Duchesse avec les mêmes et le comte de Charolais, tout le jour à Hesdin ; samedi, 9 décembre, la Duchesse avec les mêmes, dîner à Hesdin, souper et coucher à Saint-Pol, sans le comte de Charolais ; samedi, 16 décembre, la Duchesse, le comte de Charolais et mesdemoiselles de Bourbon, d'Étampes et de Coïmbre, tout le jour à Lille ; samedi, 30 décembre, idem. — États journaliers de la dépense du comte de Charolais.— Samedi, 1er juillet 1452, le comte de Charolais, tout le jour à Axel, aux dépens de la Duchesse ; lundi, 3 juillet, dîner à Axel, souper et coucher à *Walsebecque*? ; mardi, 4 juillet, tout le jour à *Walsebecque* ; jeudi, 6 juillet, dîner « lez Locres (1), soupper et coucher sus

(1) Le dauphin Louis, fils de Charles VII, plus tard Louis XI, alors réfugié dans son apanage du Dauphiné et qui venait d'épouser Charlotte de Savoie.

(1) Lokeren, Flandre Orientale à 22 kilomètres de Gand dont les habitants étaient alors en pleine révolte contre le duc de Bourgogne qui avait réuni une armée nombreuse pour les soumettre. Cette armée campait à Wetteren, à 16 kilomètres de Gand.

les champs lez Wettre en la compaignie de Monseigneur le Duc et de son ost, aux despens de Madame la duchesse de Bourgoigne » ; vendredi, 7 juillet, tout le jour sur *le champ lez Wettre* en l'armée du Duc ; samedi, 8 juillet, idem ; lundi, 24 juillet, dîner à Tenremonde, souper et coucher à Bruxelles ; mardi, 29 août, dîner à Ath, souper et coucher à Enghien ; vendredi, 1er septembre, dîner à Mortagne, souper et coucher à Lille ; lundi, 13 novembre, souper et coucher à Rue et le lendemain, dîner *illec ;* mardi, 14 novembre, dîner à Rue, souper et coucher à Montreuil ; samedi, 9 décembre, le comte de Charolais « partir de la ville de Hesdin, souper et coucher au chastel de Humbercourt » ; mardi, 12 décembre, dîner à Arras, souper et coucher à Lens,« en compaignie de Madame la Duchesse ».

B. 3418. (Carton.) — 79 pièces, parchemin.

1453-1454. — États journaliers de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, Philippe le Bon.—Mardi, 1er mai 1453, le Duc tout le jour à Lille ; mercredi, 5 septembre, le Duc, le comte d'Étampes et Adolphe de Clèves, souper et coucher « en la cité lez Arras » ; mercredi, 12 septembre, le Duc avec les mêmes, souper et coucher à *Houdain* et le lendemain, dîner *illec ;* vendredi, 21 septembre, le Duc tout le jour à Lille ; mercredi, 3 octobre, idem ; jeudi, 25 octobre, idem ; jeudi, 27 décembre, idem ; dimanche, 20 janvier 1454, idem ; mardi, 22 janvier, le duc de Bourgogne, le duc de Clèves, le comte d'Étampes et Adolphe de Clèves, tout le jour à Lille ; dimanche, 17 février, le Duc avec les mêmes, tout le jour à Lille, « et ce jour mondit seigneur le Duc fist ung banquet en son hostel de la Salle audit lieu de Lille, où furent madame la Duchesse, monseigneur le conte de Charrolais, monseigneur le conte de St-Pol, messeigneurs dessusdiz et pluiseurs aultres grans seigneurs tant des hostelz de mesdits seigneurs et dames comme estrangiers» (1). (Le détail de la dépense de l'échansonnerie, de la paneterie, de la cuisine et de la fruiterie ne nous est pas parvenu ; nous n'avons que celui de l'écurie et de la fourrière qui présentent un certain intérêt comme se rapportant à la journée du célèbre banquet dit du Faisan, avec le total de la dépense de la journée : « Écurie par Mercadet = avaine de garnison comptée le xe jour de ce mois, de laquelle on a huy délivré IIIIxxIIII chevaulx et fait XVI surcrois ; foin de garnison compté le IIIIe jour de cedit mois, duquel on a huy délivré LXXIII chevaulx ; monseigneur Adolf de Clèves, pour les despens de XVIII personnes et XVIII chevaulx = CVIII sols ; monseigneur le bastard de Bourgoigne, pour semblable de VII personnes et VII chevaulx = XLII sols ; Jehannin Cocq, Anthoine d'Ordes ? Gérard de Vezoux, Hennequin de Courtray, Willequin le parmentier et Rasse, pour leurs despens de bouche, ce jour XVIII sols ; le maistre a paié pour les despens de deux chevaulx de sommiers qui ont esté à Bruges par V jours et une disnée = XXXII sols ; à lui, qu'il a paié pour III fers et une grant chaingle (sangle) = V sols ; à lui, qu'il a paié pour les despens de II autres chevaulx de sommiers qui ont allé de ceste ville à Arras quérir tappisserie par II jours = XII sols ; Jehan Labourot, pour les despens d'un aultre cheval de sommier pour estre allé de ceste ville à Bruges par III jours, IX sols ; à lui, pour avoir fait rappointier le bâts dudit sommier = IIII sols ; somme (de la dépense de l'écurie) = XI livres, X sols. Fourrière par Mahiot Danquasnes. Aumosnes faictes par monseigneur ce jour : X sols ; monseigneur le duc de Clèves, pour son plat de ce jour = LXIIII sols ; monseigneur le conte d'Estempes, pour semblable = LXIII sols ; monseigneur Adolf de Clèves, pour semblable = LX sols ; monseigneur le bastart de Bourgoingne, pour semblable XVI sols ; Hennequin le portier, pour tourteaulx à faloz = VI sols ; Loïs du Mortier, pour le louage de X lis = V sols ; à lui, pour le louage d'autres IIII lis qui ont servy pour les pointres et autres ouvriers par XII jours précédents = XXIIII sols ; Jehan Le Besghe, pour le louage d'autres X lis pour ce jour = V sols ; à lui, pour autres VI lis pour pointres qui ont servy comme dessus = XXXVI sols ; audit Loys Du Mortier, pour la perte d'un lincheul et une scabelle qui ont esté perdu en la chambre desdits pointres, par marchié fait XII sols ; Jehan Barbet, pour ung millier de gros bois = XXII livres, X sols ; à lui, pour V quartiers de menu bois = XLVII sols, VI deniers ; à lui, pour VII quartiers de fagos = XXXV sols ; à lui, pour XXIX sacs de charbon qui a esté despensé par les pointres les XII jours précédents = XV livres, XIX sols ; à lui, pour III cens d'estrain, à XVIII sols, VI deniers le cent = LV sols, VI deniers ; à

(1) C'est ce jour, 17 février 1454, que Philippe le Bon jura sur le Faisan, dans un banquet célèbre donné au palais de la Salle à Lille, d'aller combattre les Turcs qui venaient de s'emparer de Constantinople.

Griffon, pour l'amenage dudit bois et estrain = v sols ; Jacot Michel, pour VIII livres d'espices de chambre = X sols ; Évrard le potier, pour cruches, urnes et ramons = XII sols ; Jehan Le Michiel, pour le louage de chincquante plattelez d'estain qui sont à mestre aux candèlabres dessoubz les flambeaux,au pris de IX deniers pièce,valent XXXVIII sols, VI deniers. Toussains Dubois, pour le louage de plusieurs tables et trèteaulx garny de bancs qui ont servy les XVII premiers jours de ce mois = XXXVII sols ; Mahiot a payé à quatre compaignons qui ont aidié à porter, rapporter et asseoir lesdictes tables et bancs = XVI sols ; à l'oste du Christ sur le marchié,pour le louage d'une chambre en laquelle ont esté messeigneurs les maistres d'ostel et aultres officiers de l'ostel pour veoir les joustes XII jours = XXIIII sols ; à Jehan de Houppelines, pour LVIII aulnes de canevach pour doubler et mettre à point la tapisserie, à XVIII deniers l'aulne, valent IIII livres, VII sols ; à lui, pour IIII^XXVI aulnes de large ruban pour border et faire arcoles à ladite tappisserie, à VI deniers l'aulne, valent LXVIII sols, III deniers ; à lui,pour fil à coudre ledit canevach et ruban = V sols ; Regnault Aubry a paié aux ouvriers qui ont tendu et fait les arcules de ladite tappisserie = XXXII sols;à lui, qu'il a paié pour ung millier de crochès = IIII livres; à lui,qu'il a paié à III compaignons qui ont aidié à tendre et destendre icelle tappisserie = XLV sols ; à lui, pour une corde = III sols ; à lui, qu'il a paié à plusieurs broutiers pour avoir broutté (brouetté) à pluiseurs fois ladite tappisserie de lieu à aultre = XV sols. Somme (de la dépense de l'écurie) = IIII^M VI livres, XIIII sols, IX deniers. Somme du jour, comprins gaiges, sans garnisons, comptè par messire Bauduin d'Ongnies et Pierre Bladelin = II^M II^C LXXIX livres, IX sols, VI deniers obole (1) ». — États journaliers de la dépense de l'hôtel de la duchesse de Bourgogne, Isabelle de Portugal. — Lundi, 31 décembre 1453, la Duchesse, le comte de Charolais, mesdemoiselles de Bourbon, d'Étampes et de Ravestain, tout le jour à Lille ; mercredi, 27 février 1454, la Duchesse avec les mêmes, tout le jour à Lille ; mardi, 5 mars, idem. — États journaliers de la dépense du comte de Charolais.— Lundi, 25 mars 1454, le comte de Charolais partit au matin de L'Écluse et « monta sur les bateaux pour passer en Zélande ; ce jour disner à Sobourg ? à l'ostel de Adrian de Borsele, au giste à Middelbourg aux despens de Madame la Duchesse de Bourgoingne et de Brabant ; ce jour fu son disner appareillié à Lescluse et mis sus son bateau ».— États journaliers de la dépense du comte d'Étampes.—Vendredi, 2 février 1453, le comte d'Étampes, tout le jour à Bruges ; vendredi, 9 février, idem ; mercredi 28 février, tout le jour à Lille ; dimanche, 18 mars, idem ; jeudi, 3 mai 1453, les seigneurs de Rochefort et de Vaulx et le commun du comte d'Étampes, tout le jour à Lille ; vendredi, 4 mai, le comte d'Étampes, souper et coucher à Lille, les seigneurs de Rochefort et de Vaulx et le commun de mondit seigneur, tout le jour audit lieu ; jeudi, 31 mai, idem ; lundi, 4 juin, idem ; dimanche, 8 juillet, tout le jour à Courtrai ; mardi, 17 juillet, tout le jour à Audenarde ; jeudi, 19 juillet, le comte d'Étampes tout le jour au siége devant Gavre ; lundi, 30 juillet, tout le jour devant Gavre « et cejourd'huy ceulx de la ville de Gand firent obéissance à Monseigneur le duc de Bourgoingne » (1) ; mardi,31 juillet,le comte d'Étampes tout le jour à Audenarde : mercredi, 29 août, le comte d'Étampes, souper et coucher à Menin ; vendredi, 2 septembre, tout le jour à Bruges ; vendredi, 19 octobre, dîner à Thourout, souper et coucher à Bruges ; dimanche, 21 octobre, tout le jour à Bruges ; mercredi, 31 octobre, idem ; jeudi, 20 décembre, idem ; jeudi, 27 décembre, idem.

B. 3419. (Carton.) — 147 pièces, parchemin.

1454-1455. — États journaliers de l'hôtel du duc de Bourgogne,Philippe le Bon.—Vendredi,3 mai 1454, le Duc, dîner à *Houlme* (Ulm), souper et coucher à *Guysbourg?* aux dépens de monseigneur le duc d'Autriche (2). (Détail de la dépense de la journée. Pane-

(1) 2279 livres, 9 sols, 6 deniers représentent approximativement 91.116 francs, valeur actuelle.

(1) C'est donc à tort que de Barante fixe au 31 juillet la soumission des Gantois après la sanglante bataille de Gavre qui avait eu lieu le 22. C'est le lundi 30 que le duc Philippe le Bon fit son entrée à Gand et reçut à merci les habitants révoltés.

(2) A la fin du mois de mars 1454, le duc de Bourgogne partit pour l'Allemagne où il devait aller conférer avec l'Empereur et les princes à la diète de Ratisbonne au sujet des projets de croisade. C'est avant son départ qu'il rendit, dans un but d'économie, l'ordonnance congédiant pour deux ans tous les serviteurs de son hôtel, sans leur accorder de gages. Après avoir traversé le comté de Bourgogne et la Suisse, il fut reçu en grande pompe à Gunzbourg par le duc Albert d'Autriche.

terie : pain d'achat = 40 douzaines de pains fournis par l'hôte du Duc, à 6 deniers la douzaine = 30 sols ; blanchissage (*buage*) des nappes, beurre frais. Échansonnerie : Vin de garnison = 1 muid et demi, 2 pintes de Malvoisie (*Marvoisie*), fournies par l'hôte du Duc = 6 sols, 4 deniers. Cuisine : 12 carpes de cuisine fournies par l'hôte du Duc = 12 sols ; pois, *porée*, persil et oignons, écuelles de bois, 12 livres de beurre, 250 œufs, 4 pintes de vinaigre, louage de vaisselle de cuisine, etc.) ; mercredi, 8 mai 1454, le Duc dîner à *Rouplem*, souper et coucher à *Ingestat* (Ingolstadt). (État des gages du personnel accompagnant le Duc : Monseigneur de Montagu = 30 sols ; le sire d'Arcy = 20 sols ; messire Charles de Chalon = 16 sols, 8 deniers ; messire Simon de Lalaing = 20 sols ; messire Philippe Pot = 16 sols, 8 deniers ; messire Claude de Toulongeon = 13 sols, 4 deniers ; messire Jean, bâtard de Renty = 16 sols, 8 deniers ; messire Chrétien de Digonne = 13 sols, 4 deniers ; messire François L'Arragonnais, idem ; Jacques de Montmartin = 10 sols ; Guiard Bouton = idem ; Étienne de Falletans, idem ; Antoine du Bois, idem ; Vasquin Guimade = 6 sols, 8 deniers ; Philippot Coppin = 10 sols ; le bâtard de Roisin = 6 sols, 8 deniers ; Jean Coustain = 20 sols ; Jean Martin = 10 sols ; le Lizeur = 6 sols, 8 deniers ; l'Aumônier, idem ; Caron = 3 sols, 4 deniers ; Euvrard = idem ; maître Gonzalès = 6 sols, 8 deniers ; maître Jean de Sconnehove = 10 sols ; Jean Foucault = 6 sols, 8 deniers ; Pierre Damant = idem ; Huguenin Mouroux = idem ; Jean Arbelot = idem ; Nicolas l'Épicier = 3 sols, 4 deniers ; Jacotin de la Garderobe = idem ; Montarchier = idem ; Jean Doulieu = idem ; Guillaume Moisson = 6 sols, 8 deniers ; Charroloys = 3 sols, 4 deniers ; Guillemin le Queux = 6 sols, 8 deniers ; Gasselaire = 3 sols, 4 deniers ; Jean Baillet = idem ; Alart Delattre = 5 sols ; Guillaume de Sens = idem ; Osulle le Sur, Pierre du Bois, Leuvin le veuf, Jean Mazille, Jacotin le Mercier, Colinet de Thieulloye, Martin Barre, Clayn François, Jacotin le Fèvre, Sandrin de Boulogne, Bouzie, tous ensemble = 50 sols. Somme des gages de la journée = 20 livres, 13 sols, 4 deniers) ; mercredi, 8 mai, les gens et les chevaux de l'écurie du duc de Bourgogne, tout le jour à Dijon ; samedi, 11 mai, le Duc tout le jour à *Kainsbourg* (Gunzbourg) ; dimanche, 12 mai, le Duc, tout le jour à *Kainsbourg*, « avec lui, à ses despens, pluseurs grans seigneurs, chevaliers et escuiers des Almaignes, et cedit jour icellui seigneur fist délivrer en son hostel les III ordres mendians et les fillettes de ladite ville ». (Détail de la dépense comptée à la monnaie de Ratisbonne dont les 14 sols, 7 deniers font 22 sols, 6 deniers tournois. Paneterie : 45 douzaines de pains. Échansonnerie = vin de garnison, à partir du 27 avril jusqu'audit 11 mai = 4 muids. Cuisine = 4 bœufs gras achetés dont un demi-bœuf a été consommé ledit jour, 14 veaux, 19 chevreaux, 4 cochons (de lait), 20 livres de lard, 42 poules, 30 paires de pigeons, *porée*, persil et oignons, 6 pintes de verjus, 8 pintes de vinaigre, verdure. Fruiterie = fruit, 6 livres de chandelles de suif. Écurie = avoine, foin et litière pour 29 chevaux, 12 mesures d'avoine à faire *surcroits*. Fourrière = dépens pour la journée de 40 personnes et de 40 chevaux des gens et serviteurs de monseigneur le comte de Fribourg (1), « lesquelz sont présentement vers mondit seigneur le Duc pour le servir et accompaigner durant son présent voyaige » à raison de, pour trois personnes et trois chevaux, 14 sols, 2 deniers, soit pour ces 40 personnes et 40 chevaux = 9 livres, 12 sols, 6 deniers. Total de la dépense de la journée, compris les gages sans les garnisons = 104 livres, 16 sols, 2 deniers obole) ; mercredi, 22 mai, le Duc, dîner à *Kainsbourg* souper et coucher à *Langçut ?* (Landshut) ; samedi, 1er juin, dîner à *Langueçut*, souper et coucher à *Mespère ?* ; dimanche, 2 juin, dîner à Mespère, souper et coucher à Ingolstadt aux dépens du duc Louis de Bavière (2) ; vendredi, 7 juin, tout le jour à *Lobingue ?* ; lundi, 17 juin, tout le jour à Ulm ; dimanche, 23 juin, dîner à *Guiselin ?*, souper et coucher à *Geppute ?* aux dépens du comte de Wurtemberg ; vendredi, 28 juin, tout le jour à *Harembere ?* ; samedi, 29 juin, dîner à *Harembere ?*, souper et coucher à *Rothembourg* ; lundi, 1er juillet, dîner à *Urbane ?*, souper et coucher à *Filingues ?*, aux dépens du duc d'Autriche ; mardi, 2 juillet, tout le jour à *Filingues ?* ; mercredi, 3 juillet, dîner à *Neuvestrat ?* (Neustadt), souper et coucher à Fribourg en Brisgaw, aux dépens du duc d'Autriche ; jeudi, 4 juillet, tout le jour à Fribourg en Brisgaw, aux dépens du duc d'Autriche ; dimanche, 7 juillet, idem ; lundi, 8 juillet, dîner à Fribourg en Brisgaw, souper et coucher à Neufchâtel-sur-le-Rhin ; mercredi, 10

(1) Jean, huitième et dernier comte de Fribourg, mort, en 1457, sans laisser d'enfants de son mariage avec Marie, fille de Jean de Chalon, prince d'Orange.

(2) Louis le Barbu, duc de Bavière à Ingolstadt, fils du duc Étienne, dit l'Agrafé.

juillet, dîner à *Rothelin?*, aux dépens du marquis dudit lieu, souper et coucher à Bâle, aux dépens de bouche des seigneurs et bourgeois d'icelle ville ; vendredi, 12 juillet, dîner à Bâle, souper et coucher à *Liestaer?*, aux dépens des seigneurs et bourgeois de Bâle ; samedi, 13 juillet, dîner, souper et coucher à Soleure, aux dépens des seigneurs et bourgeois de cette ville ; le même jour, les gens et chevaux de l'écurie du Duc, tout le jour à Dijon ; lundi, 15 juillet, dîner sur l'eau, souper et coucher à Neufchâtel-sur-Joux (Neufchâtel sur le Lac en Suisse) ; samedi, 20 juillet, tout le jour à Joux (au château de Joux) ; jeudi, 25 juillet, tout le jour à Nozeroy, aux dépens du prince d'Orange ; lundi, 29 juillet, tout le jour à Salins ; mardi, 30 juillet, idem « et ce jour monseigneur le Duc de Savoye, soupper et giste illec » ; vendredi, 2 août, les gens et chevaux de l'écurie du Duc tout le jour à Dijon ; le même jour, le Duc dîner à Vadans, aux dépens du sire d'*Arcy*, souper et coucher à Dôle et le lendemain dîner *illec* ; vendredi, 9 août, le Duc tout le jour à Dijon ; mercredi, veille de l'Assomption, 14 août 1454, le Duc et le comte de Nevers tout le jour à Dijon ; vendredi, 23 août, le Duc tout le jour à Rouvres ; dimanche, 25 août, tout le jour à Nuits ; jeudi, 29 août, souper et coucher en la cité d'Autun. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de la duchesse de Bourgogne, Isabelle de Portugal. — Lundi, 1er juillet 1454, la Duchesse et mesdemoiselles de Bourbon, d'Étampes et de Ravestain, tout le jour à Wazemmes (1) ; jeudi, 4 juillet, idem. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie = 31 grands pains de bouche, 6 douzaines de pains de bouche, beurre et moutarde. Échansonnerie = 36 lots de vin de Beaune. Cuisine = 2 pièces de bœuf, 4 côtes de mouton, 9 épaules de mouton, 10 pièces de mouton, 3 quartiers de veau, 4 livres de graisse, 7 livres de lard, une fraise de veau, 2 cochons de lait, 27 *poulailles*, 7 paires de pigeons, un cent et demi d'œufs, la façon de 12 pâtés de veau et de 5 de poussins, *potagerie*, pois et fèves nouvelles, une livre de beurre, 3 lots de verjus, 1 lot de vinaigre, 1 demi-cent de bois, 1 sac et demi de charbon, verdure. Fruiterie = Cire d'achat = (la dépense de ce jour comptée à la fin du mois) 2 livres, 2 onces pour 2 petites torches et demie, 1 livre, 12 onces pour des chandelles de cire, fruit, 6 livres de chandelles de suif. Écurie = 7 rasières d'avoine à raison d'une rasière pour 5 chevaux et quart, soit pour 23 chevaux et demi avec 7 *surcrois*, 2 faix de foin à raison d'un faix pour 11 chevaux, *estrain* (paille) à faire litière. Fourrière = aumônes faites par la Duchesse = 36 sols ; 1 demi-quartier de bois = 5 sols, 8 deniers ; 1 demi-quartier de fagots. Total de la journée = 23 livres, 2 sols, 7 deniers) ; vendredi, 5 juillet, idem ; mardi, 20 août, la Duchesse « disner au bateau » souper et coucher à Merville ; dimanche, 25 août, la Duchesse, mesdemoiselles de Bourbon, d'Étampes et de Ravestain, tout le jour à Lille ; samedi, 7 septembre, idem ; jeudi, 26 septembre, tout le jour à Wazemmes ; vendredi, 4 octobre, idem ; jeudi, 31 octobre, la Duchesse avec les mêmes et le comte de Charolais, tout le jour à Lille ; samedi, 2 novembre, idem ; dimanche, 1er décembre, idem (1) ; mardi, 10 décembre, la Duchesse, Madame de Charolais, mesdemoiselles d'Étampes et de Ravestain, dîner à Thourout, souper et coucher à Bruges. — États journaliers de la dépense du comte de Charolais. — Jeudi, 4 juillet, le Comte tout le jour à Zéricsée aux dépens de la Duchesse ; samedi, 6 juillet, idem ; dimanche, 28 juillet, tout le jour à *La Goux?* aux dépens de la Duchesse ; mercredi, 31 juillet, tout le jour à *Raimswalle?* ; dimanche, 4 août, tout le jour à Bruges ; lundi, 5 août, idem, « cy-compté les frais et despens de battelaige et charroy, chargaiges et deschargaiges fais à cause du retour de Monseigneur des marches et pays de Zellande, tant pour lui, messeigneurs du Conseil, gentilzhommes, chappelle et officiers, comme des baghes des offices de son hostel depuis le mardi pénultième du mois précédent jusques audit jourd'huy » ; mercredi, 7 août, le comte de Charolais dîner à Bruges, souper et coucher à Courtrai aux dépens de la duchesse de Bourgogne ; jeudi, 8 août, dîner à Courtrai, souper et coucher à Lille ; mardi, 26 août, dîner à Lens, souper et coucher à Arras ; vendredi, 4 octobre, tout le jour à Hesdin ; samedi, 30 novembre, tout le jour à Bruges ; lundi, 9 décembre, idem, « et ce jour Pot, prélat en la chapelle domestique de mon-

(1) Wazemmes, commune réunie à la ville de Lille en 1860. Les évêques de Tournai y avaient fait élever, en 1343, une belle maison de campagne dans laquelle, sans doute, la duchesse de Bourgogne reçut l'hospitalité pendant l'été de l'année 1454.

(1) Ce n'est qu'à partir de ce jour que la princesse Isabelle de Bourbon, que le comte de Charolais avait épousée le 30 octobre précédent, est appelée Madame de Charolais dans les états journaliers. Le 31 elle est encore appelée Mademoiselle de Bourbon.

seigneur le Duc, fist le saint service divin devant mondit seigneur de Charolois »; jeudi, 12 décembre, le comte de Charolais tout le jour à Bruges. — États journaliers de la dépense du comte d'Étampes. — Dimanche, 19 janvier 1455, le comte d'Étampes tout le jour à Bruges; mercredi, 29 janvier, idem; dimanche, 2 mars, tout le jour à Arras; dimanche, 23 mars, le comte d'Étampes, souper et coucher à Bruges, « en ceste escroe comprinse et recouvrée la despense faicte par les seigneurs de Roicheffort et de Vaulx et autres gens et officiers de mondit seigneur depuis le xie jour du mois précédent jusques à ce jourd'huy qu'ilz demourèrent en ceste ville, par son ordonnance, pour aucuns ses affaires; en oultre, la despence faicte par mondit seigneur le conte et partie de ses gens et chevaulx par III jours qu'il vint de Lille en ceste ville audit mois précédent »; samedi, 5 avril, le comte d'Étampes, tout le jour à Bruges.

B. 3420. (Carton.) — 77 pièces, parchemin.

1455-1456. — États journaliers de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, Philippe le Bon. — Jeudi, 1er mai 1455, le Duc tout le jour à Bruges; mardi, 13 mai, souper et coucher à Lille; lundi, 19 mai, le Duc souper et coucher à Valenciennes, « et cedit jour icellui seigneur fist deffroyer le chevalier d'Albanye (1) et ses gens »; jeudi, 22 mai, le Duc souper et coucher à Nivelles-en-Brabant « et ce jour mondit seigneur fist deffroyer le chevalier d'Albanye ensemble ses gens, chevaulx et les Turcs »; samedi, 24 mai, le Duc tout le jour à Louvain, « et ce jour mondit seigneur fist deffroier le chevalier d'Albanye, ensemble ses gens, chevaulx et six Turcs »; dimanche, 3 août, le Duc tout le jour à Lille; lundi, 8 septembre jour de la Nativité Notre Dame, le Duc tout le jour à Notre-Dame de *Haulx* (Hal), « et ce jour la personne (le curé) de l'église de Nostre-Dame dudit *Haulx* fist le service divin devant mondit seigneur; et ce jour mondit seigneur fist faire de creue III plaz de viande pour festier les bourgoiz de Brouxelles »; samedi, 20 septembre, tout le jour à Bruxelles; samedi, 4 octobre, le Duc tout le jour à *Iske?* (Over-Yssche, à 16 kil. de Bruxelles); dimanche, 5 octobre, tout le jour à *Iske* et le lendemain dîner *illec*, et le *commun* de monseigneur à Bruxelles; dimanche, fête des Morts, 2 novembre, le Duc tout le jour à La Haye en Hollande; mercredi, 4 février 1456, le Duc tout le jour à La Haye; lundi, 16 février, idem; lundi, 1er mars, idem; dimanche, jour de Pâques fleuries, 21 mars 1456, le *commun*, partie des gens et officiers du Duc, tout le jour à La Haye et cedit jour l'évêque de Salubrie fit le service divin; lundi, 22 mars 1456, le Duc tout le jour à Lille; jeudi *absolut* (jeudi saint), 25 mars, idem, et ce jour « mondit seigneur fist le mandey aux povres, et fist icellui jour le service divin devant mondit seigneur l'abbé de St-Claude (1) et disnèrent avec lui partye des chanoines et chappellains de l'église de St-Pierre »; samedi, veille de *Pasques charnelz*; 27 mars 1456, idem, « et ce jour disnèrent en l'ostel de mondit seigneur partie des chanoines et chappellains de l'église St-Pierre *illec* ». (Détail de la dépense de ce jour. Paneterie = 38 douzaines de pains de bouche, 58 douzaines de pains de commun, façon d'oublies, 1 lot de moutarde. Échansonnerie = 2 muids, 12 setiers de vin de garnison, 3 pintes d'hypocras, 1 *cacque* de cervoise prise à l'hôtel du Cerf. Cuisine = 1 *luz* (grand brochet), 10 brochets *fendiz*, 20 brochets à tronçonner, 30 lancerons, 1 carpe à fendre, 4 carpes rondes, 75 carpes à tronçonner, 16 anguilles à *potagier*, 2 brèmes, 2 sommes et demie de marée, 1 saumon frais et 2 aloses, 800 *de harengs cacquès*, 400 *de harengs sors*, 2 cabillauds, transport de ce poisson, 5 quarts de *fleur* (farine), la façon de 12 pâtés de saumon et de brèmes, porée, persil et oignons, sel, 8 lots d'huile 5 quartiers de gros bois, 2 sacs de charbon, verdure, harengs *sors* provenant des deux balles qui ont été données au Duc par les bourgeois de Boulogne etc. »). — États journaliers de la dépense du comte de Charolais. — Vendredi, 11 avril 1455, le Comte tout le jour à Bruges; jeudi, 15 mai, idem; vendredi, 23 mai, dîner à *Yssche?*, souper et coucher à Louvain; mercredi, 28 mai, tout le jour à Bruxelles; jeudi, 29 mai, idem; vendredi, 6 juin, tout le jour à Anvers; vendredi, 13 juin, tout le jour à Louvain; dimanche, 22 juin, le seigneur de Rochefort, les maîtres d'hôtel et le *commun* du comte

(1) Ce chevalier d'Albanie est sans doute Jean Castriot, fils de Georges Castriot Scanderberg, prince d'Albanie. Le voyage de ce personnage se rapporte au projet d'expédition contre les Turcs que préparait alors le duc de Bourgogne.

(1) Étienne Faulquier, abbé de St-Claude du Jura, de 1444 à 1465.

d'Étampes tout le jour à Louvain ; vendredi, 27 juin, idem ; samedi, 19 juillet, le comte d'Étampes tout le jour à Bruxelles ; mercredi, 6 août, souper et coucher à Saint Ghislain à la dépense de bouche et de chevaux de l'abbé dudit lieu ; vendredi, 8 août, dîner à Basècles, souper et coucher à Tournai ; mardi, 12 août, tout le jour à Lille ; samedi, 6 septembre, dîner à Éclusiers-Vaux, souper et coucher à Péronne ; mercredi, 10 septembre, dîner à *Moullain* (Molain, Aisne), souper et coucher à Péronne, le seigneur de Noyelles et le *commun* de mondit seigneur tout le jour *illec* ; vendredi, 12 septembre, le comte d'Étampes tout le jour à Péronne et le lendemain dîner *illec* ; mercredi, 17 septembre, dîner à Hénin-Liétard, souper et coucher à Douai et le lendemain dîner *illec* ; jeudi, 18 septembre, souper et coucher à St-Amand ; vendredi, 19 septembre, dîner à Condé, souper et coucher à St-Ghislain et le lendemain dîner *illec* à la dépense de bouche de l'abbé dudit lieu ; samedi, 20 septembre, souper et coucher à Braine.

B. 3121. (Carton.) — 92 pièces, parchemin.

1456-1457. — États journaliers de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, Philippe le Bon. — Mardi, 30 mars 1456, le Duc souper et coucher à Roulers ; mercredi, 31 mars, le *commun* du Duc tout le jour à La Haye en Hollande ; lundi, 4 avril, le Duc souper et coucher à Bruges ; vendredi, 9 avril, le *commun* du Duc, tout le jour à La Haye en Hollande ; lundi, 12 avril, le Duc tout le jour à Bruges ; dimanche, 25 avril, le Duc dîner et souper à Bruges ; jeudi, 29 avril, le Duc tout le jour à La Haye ; dimanche, 27 juin, idem ; mercredi, 30 juin, idem, « et ce jour mondit seigneur fist faire de creue deux platz de vyande pour aucuns estrangiers estans devers lui ;» mardi, 3 août, le Duc tout le jour à Ysselstain-lez-Utrecht ; jeudi, 30 septembre, tout le jour à Utrecht ; vendredi, 1er octobre, idem ; vendredi, 7 octobre, tout le jour à Bruxelles ; dimanche, 10 octobre, le Duc tout le jour à Dordrecht et le lendemain dîner *illec*, « et ce jour mondit seigneur fist faire de creue II plas de viande, et se fist donner cedit jour encores deux plas de viande à son hoste » ; dimanche, 31 octobre, tout le jour à Bruxelles ; jeudi, 16 décembre, le Duc souper et coucher à *Halstz* (Ath) et le *commun* tout le jour à Bruxelles ; dimanche, 16 janvier 1457, le Duc tout le jour à Bruxelles ; samedi, 5 février, idem ; samedi, 12 février, tout le jour à Nivelles ; mardi, 15 février, tout le jour à Nivelles en Brabant, et ce jour mondit seigneur fit faire assemblée au bois pour les veneurs avec deux plats de viande de *crue* pour la délivrance de l'hôte ; lundi, 28 février, le Duc tout le jour à Bruxelles, et ce jour mondit seigneur fit « délivrer frère Didier, lui vi[e] de personnes » ; samedi, 5 mars, idem ; lundi, 14 mars, idem, et ce jour mondit seigneur fit délivrer un prêcheur ; dimanche, 28 mars, idem ; jeudi *absolut*, 14 avril, le Duc tout le jour à Bruges, et ce jour mondit seigneur fit « délivrer un prêcheur, lui n[e], fit le *mandé* aux pauvres, et fit le service divin l'abbé de St-Michel devant icelui seigneur » ; samedi, veille de *Pâques Charnelz*, le Duc tout le jour à Bruges. — États journaliers de la dépense du comte de Charolais. — Mardi 1er juin 1456, le comte de Charolais, la Comtesse et Madame de Ravestain, tout le jour à La Haye en Hollande, « ce jour furent faites les noces de monseigneur le vidasmes d'Amiens et Yolant la bastarde (1)» ; vendredi, 2 juillet, le Comte tout le jour à La Haye en Hollande ; mercredi, 14 juillet, tout le jour à Zéricsée ; vendredi, 16 juillet, tout le jour à La Brièle ; mercredi, 21 juillet, tout le jour à La Haye ; vendredi, 23 juillet tout le jour à Leyde ; samedi 31 juillet départ de Woerde en la compagnie du duc de Bourgogne, souper et coucher à Ysselstain ; dimanche, 1er août, tout le jour à Ysselstain en la compagnie et armée du Duc ; mardi, 3 août, idem ; mercredi, 11 août, départ d'*Ammerame ?* (peut-être Amsterdam) en la compagnie et armée du Duc, dîner, souper et coucher au logis à *Reyckam ?* ; mardi, 17 août, tout en la compagnie et armée du Duc au logis à *Deedre ?* ; mercredi, 1er septembre, tout le jour en l'*ost* du Duc à *Wylx ?* ; vendredi, 17 septembre, veille des Quatre-Temps, tout le jour en l'*ost* de Monseigneur le duc de Bourgogne au logis à *Wylx ?* « lequel jour fu fait le traittié de ceulx des villes de Deventer, Campen, Zolle et autres envers l'évesque d'Utrecht » (2). — États journaliers de la dépense de la comtesse de Charolais, Isabelle de Bourbon. — Jeudi, 22 juillet, la com-

(1) Yolande de Bourgogne, fille naturelle du duc Philippe le Bon, mariée à Jean d'Ailly, seigneur de Picquigny, vidame d'Amiens.

(2) Par ce traité ces villes faisaient leur soumission au duc de Bourgogne et à son fils naturel David, précédemment évêque de Thérouane, et qui était reconnu par elles comme évêque d'Utrecht après le désistement de Guisbert de Bréderode.

tesse de Charolais et Madame de Ravestain, dîner à La Haye, souper et coucher à *La Lée?*; lundi, 2 août, la Comtesse et Madame de Ravestain, tout le jour à *La Lée?*; vendredi, 6 août, idem; jeudi, 12 août, la Comtesse et Madame de Ravestain, dîner, *au bateau*, souper et coucher à Montfort; dimanche, 15 août, la Comtesse et Madame de Ravestain, tout le jour à Gorchum; mardi, 17 août, dîner *au bateau*, souper et coucher à *Heusdam?*; mercredi, 8 septembre, tout le jour à Bruxelles; vendredi, 11 mars, la comtesse de Charolais, Mademoiselle de Bourgogne (1) et madame de Ravestain, tout le jour à Bruxelles; jeudi, 14 avril 1457, idem « et fist ce jour madicte dame la Comtesse son mandé ». — États journaliers de la dépense du dauphin de Viennois, Louis de France, alors réfugié auprès du duc de Bourgogne. — Lundi, 18 octobre 1456, monseigneur le dauphin de Viennois, tout le jour à Bruxelles. (Détail de la dépense des divers offices : Paneterie = 4 douzaines de pains de bouche, 4 douzaines de pains de commun. Échansonnerie = vin de garnison compté en même temps que celui du Duc. Cuisine = un veau, chair de bœuf, 14 livres de lard, 4 moutons et demi, 2 cochons, 1 faisan, 3 livres de graisse de bœuf, 2 langues de bœuf, 8 perdreaux, 16 volailles, 4 douzaines d'alouettes, moëlle de bœuf, 1 chapon gras, 3 chapons de palier, 40 poules, 15 paires de pigeons, un cent d'œufs, 2 fromages de service, le plat de four de Monseigneur, 3 autres tartes de chambellans, la façon de 6 grands pâtés, *potagerie*, 8 *ghettes* de vinaigre, 8 *ghettes* de verjus, 6 *hasselares* de bois du Duc, charbon de garnison. Fruiterie = néant. Écurie = néant. Fourrière = 15 *hasselares* de bois. Total de la dépense de la journée, non compris les gages et les garnisons : 20 livres, 6 sols, 9 deniers); samedi, 30 octobre, le Dauphin tout le jour à Bruxelles.

B. 3422. (Carton.) — 82 pièces, parchemin.

1457-1458. — États journaliers de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, Philippe le Bon. — Lundi, 18 avril 1457, le Duc tout le jour à Bruges; mardi, 26 avril, tout le jour à L'Écluse, « et ce jour mondit seigneur a fait délivrer ung frère prescheur pour luy deuxième de personnes; et aussi a esté délivré à l'oste de monseigneur deux plaz de viande »; samedi, 30 avril, tout le jour à Bruges; mardi, 31 mai, tout le jour à Bruxelles; dimanche fête de la Pentecôte, 5 juin, idem, « et ce jour l'abbé d'Affligheim fit le service divin devant mondit seigneur; avec ce disnèrent à l'ostel et aux despens d'icellui seigneur, partie du povre commun de ceste dicte ville »; mardi, 14 juin, le Duc tout le jour à Anvers « auquel lieu il a fait payer sa despence comptant dont il ne veult aucune déclaracion icy estre faitte; et son commun et chevaulx, tout le jour à Brouxelles »; mercredi, 22 juin, le Duc tout le jour à Louvain, « et ce jour mondit seigneur fit faire assemblée au bois pour les veneurs »; samedi, 25 juin, tout le jour à Louvain; vendredi, 1er juillet, idem; samedi, 16 juillet, tout le jour à Lille; mardi, 19 juillet, dîner à St-Pol, souper et coucher à Hesdin; mercredi, 20 juillet, tout le jour à Hesdin; jeudi, 21 juillet, idem, « et ce jour mondit seigneur fit faire assemblée au bois pour les veneurs, et avec ce fit faire deux platz de viande de creue pour aller souper es fontaines du parc »; lundi, 25 juillet, idem; jeudi, 1er septembre, le Duc tout le jour à Nivelles, « et ce jour mondit seigneur fit faire ung soupper ou bancquet où furent l'abbesse (1) et pluseurs damoiselles tant de l'église comme de la ville, et avec ce fit faire de creue II platz de viande pour la délivrance de son hostesse »; samedi, 18 septembre, le Duc tout le jour à Bruxelles; samedi, 1er octobre, idem; jeudi, 20 octobre, idem; mercredi, *fête des âmes*, 2 novembre, idem; vendredi, 18 novembre, souper et coucher à Ath, et le lendemain, dîner *illec;* lundi, 28 novembre, tout le jour au Quesnoy. — États journaliers de la dépense de la comtesse de Charolais, Isabelle de Bourbon. — Mardi, 19 avril, la comtesse de Charolais, Mademoiselle de Bourgogne et Madame de Ravestain, tout le jour à Bruxelles; dimanche, 12 juin, idem; vendredi, 24 juin, idem; mercredi, 4 janvier 1458, la comtesse de Charolais et Madame de Ravestain, tout le jour au Quesnoy; mardi, 28 février, idem.

B. 3423. (Carton.) — 70 pièces, parchemin.

1458-1459. — États journaliers de l'hôtel du duc

(1) La princesse ainsi désignée est Marie de Bourgogne, fille de Charles, comte de Charolais et d'Isabelle de Bourbon, qui venait de naître à Bruxelles, le 13 février 1457.

(1) Marguerite d'Escornais, abbesse de Nivelles, de 1449 à 1462.

de Bourgogne Philippe le Bon.—Vendredi, 7 juillet 1458, le Duc dîner et coucher à Grammont ; samedi, 8 juillet, dîner à Ath, souper et coucher à St-Guillaume en Hainaut, et le lendemain dîner *illec ;* dimanche, 9 juillet, souper et coucher au Quesnoy ; samedi, 22 juillet, le Duc tout le jour à Gand ; vendredi, 4 août, tout le jour à Lille ; vendredi, 29 septembre, tout le jour au Quesnoy ; dimanche, 1er octobre, idem, « monseigneur le Comte et madame la Comtesse de Nevers(1), tout le jour illec aux despens de mondit seigneur le Duc, et ce jour icellui seigneur fist faire ung soupper où furent Madame de Charrolois, mesdits seigneur et dame de Nevers, monseigneur le comte d'Étampes, Jacques, monseigneur de Bourbon, mademoiselle de Bourbon (2), monseigneur Adolphe de Clèves, madame sa compaigne (3), ensemble plusieurs autres grans seigneurs, chevaliers et escuiers, dames et demoiselles. » (Détail de la dépense des divers offices de l'hôtel. Paneterie = 36 douzaines de petits pains blancs, 38 douzaines de petits pains bruns façon d'oublies, moutarde. Échansonnerie = vin de garnison compté le 7 août précédent = 4 muids, 3 quartes et demie d'hypocras, 20 lots de vin *françois* blanc. Cuisine = 1 poitrine et 3 trumeaux de bœuf, 10 pièces de bœuf, 2 autres pièces de bœuf pour faire pâtés, 9 livres de graisse de bœuf, 78 livres de lard, 3 veaux et demi, 5 moutons et demi, 27 épaules de mouton, tripes et fraise de veau, pieds et oreilles de porc, 9 jambes de porc, 6 cochons (de lait), 5 pintes de saindoux, 18 perdrix, 16 volailles, 1 chapon gras, 8 chapons de palier, 160 poules, 60 paires de pigeons, 2 fromages de service, 400 œufs, 3 douzaines et demie de petits pâtés tant de chapons, poules, pigeons comme de venaison, *porée*, persil et oignons, sel et lait, 8 livres de beurre, 12 lots de verjus, 6 lots de vinaigre, 2 cordes de bois, 15 rasières de charbon, 3 queues d'eau douce, verdure, épices d'achat, savoir = 2 livres, 1 once et demie de safran *d'orte*, 12 livres de gingembre blanc, 8 livres de cannelle, 5 livres de poivre long, 7 livres de graine(de Paradis), 2 livres de clous de girofle, 1 livre de noix muscades, 42 livres de sucre de deux cuites, 22 livres de sucre de trois cuites avec le salaire d'un homme qui a amené ce sucre de Valenciennes au Quesnoy. Fruiterie = Cire d'achat, savoir 343 livres de cire en torches grandes et petites, chandelles, mortiers et cierges, verges et lumignons, 20 livres de chandelles de suif, fruit, etc. Total de la dépense dudit jour, sans les garnisons : 219 livres, 9 sols, 7 deniers obole) ; mardi, 24 octobre, le Duc tout le jour à Mons en Hainaut ; mardi, 31 octobre, idem ; samedi, 18 novembre, le Duc tout le jour à Hal, « et ce jour mondit seigneur fist délivrer son hoste de pain, vin et viande » ; mardi, 21 novembre, le Duc souper et coucher à Soignies et le lendemain dîner illec », et ce jour mondit seigneur fist faire assemblée au bois par les veneurs, et fist délivrer son hoste de pain, vin et viande » ; mercredi, 22 novembre, le Duc souper et coucher à Mons en Hainaut ; jeudi, 23 novembre, idem, « et ce jour mondit seigneur fist délivrer deux platz de viande pour ses physiciens » ; mardi, 5 décembre, idem ; vendredi, 15 décembre, le Duc tout le jour à Valenciennes, « et ce jour mondit seigneur fist délivrer ses médecins et physiciens de pain, vin et viande » ; lundi, fête de la Nativité de Notre Seigneur, le Duc tout le jour à Valenciennes, « et ce jour l'évesque de Salubrie, les abbés de St-Amand (1) et de St-Jean dudit Valenciennes (2), firent le service divin devant monseigneur» ; vendredi, 26 janvier 1459, le Duc tout le jour à Bruxelles ; mercredi, 31 janvier, idem ; vendredi, 2 février, fête de la Purification de la Vierge, idem ; dimanche, 4 mars, idem, « et ce jour mondit seigneur fist délivrer pain, vin et viande à ung frère prescheur pour lui deuxième de personne, et avec ce fist faire de creue ung platz de viande pour son soupper ». — États journaliers de la dépense du comte de Charolais.— Jeudi, 4 janvier 1459, le Comte tout le jour à Mons en Hainaut ; mardi, 9 janvier, déjeuner à Mons, dîner à Bavai, souper et coucher à Quesnoy-le-Comte (3) ; samedi, 13 janvier, dîner au

(1) Charles de Bourgogne et Marie d'Albret, comte et comtesse de Nevers.

(2) Catherine, fille de Jean Ier, duc de Bourbon et d'Agnès de Bourgogne, mariée, à Bruges le 18 décembre 1463, avec Adolphe d'Egmond, duc de Gueldre.

(3) Anne de Bourgogne, fille naturelle du duc Philippe-le-Bon, mariée d'abord à Adrien de Borselle, seigneur de Brigdam, puis à Adolphe de Clèves, seigneur de Ravestein, second fils du duc Adolphe II.

(1) Gérard Coustel, abbé de St-Amand, de 1455 à 1470.

(2) Baudouin de Wast, abbé de St-Jean-Baptiste de Valenciennes, de 1452 à 1471.

(3) Le chroniqueur Olivier de la Marche est indiqué dans cet état et dans les suivants comme panetier du comte de Charolais.

Quesnoy, souper et coucher à Avesnes-le-Comte ; mardi, 16 janvier, le Comte déjeuner à Marle, dîner à Estrées-au-Pont, souper et coucher à Avesnes-le-Comte, « ce jour ordonna mondit seigneur faire ung plat de creue pour monseigneur le bastard de Bourgoingne, messire Simon de Lalaing, monseigneur d'Arcy et autres chevaliers et gentilhommes, lesquelz ont accompaignié mondit seigneur»; lundi, 22 janvier, tout le jour au Quesnoy ; lundi, 29 janvier, idem ; mardi, 20 février, tout le jour à Bruxelles. — États journaliers de la dépense de la comtesse de Charolais. —Samedi,3 mars 1459, la Comtesse, mesdemoiselles de Bourgogne et de Bourbon et madame de Ravestain, tout le jour au Quesnoy.

B. 3424. (Carton.) — 253 pièces, parchemin

1459-1460. — États journaliers de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, Philippe le Bon.—Samedi, 31 mars 1459, le Duc, tout le jour à Bruxelles ; dimanche, 8 avril, idem, et ce jour mondit seigneur fit faire de *creue* deux plats de viande ; mardi, 1er mai, idem ; vendredi, 1er juin, idem ; lundi, 4 juin, le Duc tout le jour à Bruxelles, et ce jour mondit seigneur fit faire de *creue* 7 plats de viande pour « soy festoyer aux baings » ; mardi, 26 juin, idem, et ce jour mondit seigneur fit faire de *creue* 4 plats de viande pour souper à la fontaine du Parc ; jeudi, 2 août, le Duc tout le jour à Bruxelles ; lundi, 6 août, tout le jour à Nivelles ; dimanche, 7 octobre, tout le jour à Bruxelles, et ce jour mondit seigneur fit faire de *creue* un plat de viande ; jeudi, 25 octobre, idem, et ce jour mondit seigneur fit *festier* le comte de Zaynne (1), Jean de la Marck (2) et autres seigneurs d'Allemagne, et avec ce fit faire un plat de viande de *creue* ; mercredi, veille de la fête de Toussaint, 31 octobre, idem ; samedi, 3 novembre, le Duc, souper et coucher à Notre-Dame de Hal et le lendemain dîner *illec* ; mardi, 6 novembre, tout le jour à Bruxelles, et ce jour mondit seigneur fit faire un plat de viande de *creue* ; jeudi, veille de la fête de St-André, 29 novembre, idem ; jeudi, fête de St-Jean l'Évangéliste, 27 décembre, le Duc tout le jour à Bruxelles, et ce jour Monseigneur l'archevêque de Lyon (1) fut aux dépens du Duc ; mardi, fête de la Circoncision, 1er janvier 1460, le Duc tout le jour à Bruxelles, « et ce jour le suffragant de l'évesque de Cambray (2) fist le service divin devant mondit seigneur, et fust aux despens d'icellui seigneur monseigneur l'arcevesque de Lyon » ; dimanche, fête des Rois, 6 janvier, le Duc tout le jour à Bruxelles, « monseigneur l'arcevesque de Lyon tout le jour *illec* aux despens de Monseigneur, et ce jour l'abbé de St-Guillain fist le service divin devant mondit seigneur, et, avec ce, icellui seigneur fist faire de *creue* VIII plats de viande pour soy festoyer au soupper en la ville » ; mardi, 29 janvier, le Duc tout le jour à Bruxelles, « monseigneur l'arcevesque de Lyon tout le jour illec aux despens de mondit seigneur, et cedit jour mondit seigneur le Duc donna à disner aux ambaxadeurs du Roy de France estans devers lui, et, avec ce, il fist faire de *creue* deux platz de viande » ; vendredi, 15 février, tout le jour à Bruxelles ; dimanche, 2 mars, idem ; mardi, 4 mars, le Duc dîner et coucher à Mons en Hainaut et ce jour fut fait de *creue* un plat de viande pour la délivrance de l'hôte de mondit seigneur ; mercredi, 5 mars, monseigneur de Croy, partie des officiers et chevaux de corps de monseigneur et autres de son écurie, tout le jour à Bruxelles; jeudi, 6 mars, le Duc tout le jour au Quesnoy ; vendredi, 28 mars, tout le jour à Bruxelles, « et ce jour fut délivré de pain, vin et viande ung frère prescheur pour lui deuxième de personnes » ; dimanche, 30 mars, le Duc dîner et coucher à Vilvorde ; lundi, 31 mars, dîner et coucher à Bruxelles ; jeudi, 3 avril, tout le jour à Bruxelles. « et ce jour fut délivré de pain, vin et viande ung frère prescheur pour lui deuxième de personnes » ; jeudi *absolut* (jeudi saint), 10 avril, le Duc tout le jour à Bruxelles, « et ce jour mondit seigneur fist faire le mandey aux povres, et icellui jour l'abbé de Villers fist le service divin devant mondit seigneur, et, avec ce, fut délivré de pain, vin et viande ung frère prescheur pour lui deuxième de personnes».

(1) Georges de Sayn, comte de Wittgenstein. Il avait épousé Élisabeth de la Marck, fille d'Évrard de la Marck.

(2) Jean de la Marck, seigneur d'Aremberg et de Sedan, beau-frère du précédent.

(1) Charles, fils du duc Charles de Bourbon et d'Agnès de Bourgogne, pourvu de l'archevêché de Lyon, en 1446, à l'âge de 12 ans, légat d'Avignon, en 1465, cardinal, en 1476, évêque de Clermont, en 1477. Prélat guerrier dont la devise était : ne peur, n'espoir.

(2) Frère Hugues Tournet, évêque *in partibus* de Dagno, suffragant de Cambrai pendant la prélature de Jean de Bourgogne, fils naturel du duc Jean Sans Peur.

— États journaliers de la dépense du comte de Charolais. — Mardi, 27 mars 1459, le comte de Charolais tout le jour à Gorkum ; lundi, 2 avril, partir de Dordrecht, *monter sur ses bateaux*, déjeuner, dîner *illec*, souper et coucher à *Ghiervliet ?* ; mardi, 3 avril, tout le jour à *Ghiervliet ?* ; vendredi, 6 avril, idem ; samedi, 7 avril, partir de *Ghiervliet ?*, monter *es bateaux*, dîner à *S'gravezant ?*, souper et coucher à La Brièle ; dimanche, 8 avril, tout le jour à La Brièle à l'hôtel de Monseigneur d'Ostrevant (1), « auquel lieu a esté festoyé et deffroyé par ledit sire d'Ostrevant » ; vendredi, 13 avril, départ de *Ghiervliet ?*, monter *es bateaux* pour passer à Anvers, déjeuner, dîner, souper et coucher en *iceulx* (bateaux) ; samedi, 14 avril, le Comte dîner et souper *sur ses bateaux* et coucher à Anvers ; dimanche, 15 avril, dîner à Anvers, souper et coucher à Malines ; samedi, 21 avril, tout le jour à Bruxelles ; mardi, 8 mai, tout le jour au Quesnoy ; dimanche, 3 juin, idem ; vendredi, 15 juin, dîner au Quesnoy, souper et coucher à Valenciennes ; samedi, 30 juin, tout le jour à Valenciennes. — États journaliers de la dépense de la comtesse de Charolais.— Samedi, 31 mars 1459, la Comtesse, mesdemoiselles de Bourgogne et de Bourbon et madame de Ravestain, tout le jour au Quesnoy ; samedi, 3 avril, idem ; mardi, 1er mai, idem ; samedi, 23 juin, la Comtesse, mademoiselle de Bourbon et madame de Ravestain, tout le jour à Valenciennes ; dimanche, 1er juillet, idem ; mercredi, 4 juillet, tout le jour au Quesnoy ; jeudi, 5 juillet, tout le jour à Valenciennes ; samedi, 7 juillet, dîner à Valenciennes, souper et coucher à St-Ghislain ; dimanche, 8 juillet, dîner à St-Ghislain, souper et coucher à Ath ; lundi, 9 juillet, dîner à Ath, souper et coucher à Grammont ; mardi, 10 juillet, dîner à Leunicke (Leunicke St-Martin ou Leunicke St-Quentin, Brabant), souper et coucher à Bruxelles ; mercredi, 11 juillet, tout le jour à Bruxelles ; jeudi, 2 août, idem ; dimanche, 5 août, dîner à Nivelles, souper à Genappe et coucher à Nivelles ; mardi, 7 août, dîner à Nivelles, souper et coucher à Bruxelles ; vendredi, 10 août, dîner à Bruxelles, souper et coucher à Malines ; mardi, 14 août, dîner à Malines, souper et coucher à Bruxelles ; vendredi, 17 août, dîner à Bruxelles, souper et coucher à Notre-Dame de Hal ; dimanche, 19 août, dîner à Bavai, souper et coucher au Quesnoy ; lundi, 24 septembre, la Comtesse, mesdemoiselles de Bourgogne (1) et de Bourbon, madame de Ravestain, tout le jour au Quesnoy ; lundi, 1er octobre, idem ; mercredi, 17 octobre, idem ; vendredi, 19 octobre, la Comtesse, mademoiselle de Bourbon et madame de Ravestain, dîner au Quesnoy, souper et coucher au Câteau-en-Cambrésis ; samedi, 20 octobre, dîner à Bohain, souper et coucher à St-Quentin ; mercredi, 24 octobre, tout le jour à St-Quentin ; vendredi, 26 octobre, idem ; mardi, 30 octobre, dîner à Beaurevoir, souper et coucher à Cambrai ; mercredi, 31 octobre, tout le jour à Cambrai ; jeudi, 1er novembre, idem ; dimanche, 3 novembre, la Comtesse, mesdemoiselles de Bourgogne et de Bourbon et madame de Ravestain, tout le jour au Quesnoy ; mercredi, 21 novembre, dîner au Quesnoy, souper et coucher à Valenciennes, « et cedit jour madite dame fist faire ung plat de *crue* » ; vendredi, 23 novembre, tout le jour au Quesnoy ; mercredi, 12 décembre, idem ; vendredi, 14 décembre, la Comtesse, mesdemoiselles de Bourgogne et de Bourbon et Madame de Ravestain, dîner au Quesnoy, souper et coucher à Bavai, « et cedit jour madicte dame fist faire trois plats de viande de *crue* pour monseigneur l'arcevesque de Lion, frère de madicte dame » ; dimanche, 16 décembre, tout le jour au Quesnoy.

(1) François de Borselen, stathouder de Hollande, troisième mari de Jacqueline de Bavière, créé comte d'Ostrevant et chevalier de la Toison d'Or, par le duc Philippe le Bon à la suite de la cession que Jacqueline de Bavière lui avait faite de ses États.

B. 3425. (Carton.) — 112 pièces, parchemin.

1460-1461. — États journaliers de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, Philippe le Bon.— Lundi, 21 avril 1460, le Duc tout le jour à Bruxelles ; vendredi, 5 septembre, idem ; samedi, 13 septembre, idem, « et ce jour monseigneur le Duc fit faire assemblée au bois par les veneurs et aussi fit faire de *creue* un plat de viande ; vendredi, 31 octobre, tout le jour à Bruxelles ; dimanche, 9 novembre, idem ; mardi, 11 novembre, jour de fête St-Martin, idem, « et ce jour mondit seigneur festia et donna à soupper en l'ostel du chancellier de Brabant aux dames et damoiselles de ceste ville, et après soupper le bancquet où estoyent

(1) Marie de Bourgogne paraît n'avoir pas accompagné sa mère dans le voyage qu'elle fit de juillet à septembre à Bruxelles, et être restée au Quesnoy pendant ce laps de temps.

messeigneurs le duc de Clèves, Jacques monseigneur de Bourbon, l'enfant de Wistemberck (1), le conte de Blanckenain, le comte de Salm (2) et plusieurs autres chevaliers et escuiers de l'ostel de mondit seigneur ». (Détail de la dépense de chaque office : Paneterie = 31 douzaines de petits pains blancs, 43 douzaines de pains bruns, façons d'oublies, moutarde, crème douce, fromages *molez*, cresson et salade. Échansonnerie = 3 muids, 13 setiers de vin de garnison ; une pièce de vin du Rhin valant 1 muid, 13 setiers, 9 quartes d'hypocras. Cuisine = une poitrine de bœuf, 4 pièces de bœuf, un *trumeau* de bœuf, chair et graisse, 2 veaux et demie, 43 livres de lard, 3 moutons, 21 épaules de mouton, 4 livres de moëlle de bœuf, 4 langues de porc, 6 douzaines et demie d'andouilles, saucisses et boudins, 3 cochons, 24 pintes de saindoux, pieds de porc, tripes et pieds de veau à faire gelées, un butor, 3 oies, 12 oiseaux de rivière, 4 *connins*, 22 perdrix, 32 volailles, 7 chapons de palier, 127 *poulailles*, 16 paires de pigeons, 18 fromages de service, 350 œufs, 18 petits pâtés, 21 grands pâtés, 9 fusils et 4 fleurs de lis (3), 12 quartes de fleur (farine), choux, pois, persil et oignons, sel et lait, 1 cent de coings, un cent et demi de poires, 6 lots de crème, 6 livres de beurre frais, pots de terre *telle*, cuillers et ramons (balais), 6 *gheltes* de verjus, 4 *gheltes* de vinaigre, 3 anguilles à *renverser*, 6 anguilles de *rôt*, *sorets*, 12 *hastellaires* de bois, 5 muids de charbon, pain et cervoise donnés aux enfants qui ont tourné le rôt, 15 *connins* (lapins) et 11 perdrix de garnison, verdure, épices. Fruiterie = cire de garnison 24 livres en torches grandes et petites, en chandelles, 3 livres, 7 onces. 26 livres de chandelles de suif, oranges, limons et olives, 8 livres d'amandes, poires et nèfles, poires de garnison. Écurie = 12 livres, 14 sols, 4 deniers pour la journée entière de 109 chevaux *du corps* de monseigneur et autres de son écurie à 2 sols, 4 deniers par jour par cheval et 24 *surcroix* (picotins). Fourrière = Aumônes = 10 sols; tourteaux à falots, louage de 35 lits, 50 *hastellaires* de bois, 3 quarterons de bourrée. Somme de ladite journée, sans compter les garnisons = 223 livres, 5 sols, 8 deniers maille) ; lundi, 17 novembre, le Duc, tout le jour à Bruxelles ; jeudi, 20 novembre, idem, « et ce jour mon dit seigneur fit faire de *creue* deux platz de viande pour soy festoyer aux bains où estoient monseigneur le duc de Clèves et plusieurs autres chevaliers de l'ostel de mondit seigneur » ; mardi, 30 décembre, idem, « et ce jour mondit seigneur fit faire de *creue* trois platz de viande pour soy festoyer en son hostel *de le Nouhe-lez ledit Brouxelles* » ; samedi, 31 janvier 1461, tout le jour à Bruxelles ; lundi, 2 février, idem ; dimanche, 15 février, idem, « et ce jour mondit seigneur fit faire ung banquet auquel furent monseigneur de Liége (1), monseigneur d'Estampes, monseigneur Adolphe de Clèves, Jacques, monseigneur de Bourbon, mademoiselle de Bréda, madame de Berghes et les dames et demoiselles de ladite ville, et, avec ce, fist délivrer de pain, vin et viande ung frère prescheur» ; mardi, 17 février, le Duc tout le jour à Bruxelles avec les mêmes ; mardi, 24 février, idem. — États journaliers de la dépense du comte de Charolais.—Samedi, 17 mars 1460, le Comte tout le jour à Middelbourg ; mercredi, 16 octobre, tout le jour à Conflans. — États journaliers de la dépense de la Comtesse de Charolais. —Lundi, 19 mai 1460, la Comtesse et Mademoiselle de Bourbon, tout le jour à La Haye ; mardi, 27 mai, dîner à *La Quoymaye* ?, souper et coucher à Zéricsée ; mercredi, 28 mai, dîner à Zéricsée, souper et coucher à Middelbourg ; lundi, 2 juin, dîner à Middelbourg, souper et coucher à La Vere ; jeudi, 5 juin, dîner à Middelbourg, souper et coucher à *Zeubourg* ? ; vendredi, 6 juin, dîner à *Zeubourg*, souper et coucher à Middelbourg ; mercredi, 2 juillet, tout le jour à Middelbourg ; dimanche, 6 juillet, tout le jour à Anvers, « ce dit jour ma dite dame ordonna ung plat de viande pour les médecins de Monseigneur » ; mardi, 15 juillet, la Comtesse et Mademoiselle de Bourbon, tout le jour à Bruxelles ; samedi, 19 juillet, tout le jour à Bruxelles, « et cedit jour madicte dame ordonna trois plats de viande à cause de la nuyt des noepces de Anne (2), bastarde de Bourgogne ». (Détail de la dépense dudit jour). Paneterie = 36 grands pains de bouche, 3

(1) Éberhard, fils aîné du comte de Wurtemberg Ulric V, devint lui-même duc de Wurtemberg en 1496, à la mort de son cousin Éberhard V le Barbu. Ce prince passa, en effet, sa jeunesse à la cour du duc Philippe le Bon.

(2) Jean VII, comte de Salm.

(3) Probablement pâtisseries en forme de fusils ou briquets de Bourgogne et de fleurs de lis.

(1) Louis de Bourbon, petit fils du duc Jean Sans Peur par sa mère Agnès de Bourgogne.

(2) Anne, fille naturelle du duc Philippe le Bon, mariée : 1° à Adrien de Borselle, seigneur de Brigdam; 2° à Adolphe de Clèves, seigneur de Ravestein. Il s'agit ici de son premier mariage.

douzaines et demie de pains bis, gaufres. Échansonnerie = 37 lots de vin de garnison. Cuisine = 2 brochets à fendre, 2 brochets à tronçonner, 6 *lancerons*, 9 carpes, 1 cent d'écrevisses, un barbeau, perches et vaudoises, 5 rougets, 6 plies et *butequins*, 6 paires de soles, un demi-saumon, harengs, 7 quarterons d'œufs, 2 fromages de service, la façon de 4 pâtés de poisson, 4 tartes, *potageries*, 10 livres de beurre, pois vers, 1 lot et demi de crème, 4 lots de verjus et de vinaigre, 6 *haistelles* de bois, un sac et demi de charbon, verdure. Fruiterie = cire de garnison en 3 petites torches et en un flambeau, en chandelles de cire et *déchiet* de cierges, fruits, 2 livres et demie de chandelles de suif. Écurie = 40 sols pour la journée de 20 chevaux. Fourrière = 5 *haistelles* de bois, un demi-quarteron de fagots, le louage de deux *cuves baignoires*, d'une chaudière, de 4 paires de draps et salaire d'un homme qui a aidé à faire un bain pour madite dame. Total de la dépense dudit jour = 46 livres, 16 sols, 1 denier). Vendredi, 1er août, la Comtesse et Mademoiselle de Bourbon, tout le jour à Bruxelles ; mercredi, 20 août, dîner à Soignies, souper et coucher à Mons en Hainaut; mardi, 26 août, tout le jour à Valenciennes ; jeudi, 11 septembre, dîner à Valenciennes, souper et coucher à Haspre ; vendredi, 12 septembre, tout le jour à Haspre; samedi, 13 septembre, dîner à Haspre, souper et coucher au Quesnoy ; dimanche, 14 septembre, tout le jour au Quesnoy ; mardi, 21 octobre, la Comtesse, Mesdemoiselles de Bourgogne et de Bourbon, tout le jour au Quesnoy ; jeudi, 23 octobre, idem, « cedit jour madite dame ordonna de creue ung plat de viande pour les baignières » ; mercredi, 5 novembre, dîner à Notre-Dame des Quartes (1), souper et coucher au Quesnoy ; dimanche, 9 novembre , la Comtesse et Mademoiselle de Bourbon, tout le jour à Valenciennes; vendredi, 21 novembre, idem ; mardi, 25 novembre, idem, « et cedit jour madicte dame ordonna de *creue* trois plats de viande pour les fianchailles de Ysabeil de Fransies » ; dimanche, 14 décembre, tout le jour à Soignies ; mardi, 16 décembre, dîner à Soignies, souper et coucher à St-Ghislain ; dimanche, 21 décembre, la Comtesse, mesdemoiselles de Bourgogne et de Bourbon, tout le jour au Quesnoy, « cedit jour ma dite dame ordonna de creue ung plat de viande » ; jeudi, 1er janvier 1461, tout le jour au Quesnoy.—États de la dépense du sire de Croy, comte de Porcien.—Dimanche, 14 septembre 1460, monseigneur de Croy, comte de Porcien, dîner à Malines, souper et coucher à Anvers, aux dépens du duc de Bourgogne, « auquel lieu d'Anvers il est allé avec les gens du grant conseil. par l'ordonnance et commandement de mondit seigneur le Duc, pour illecques besoingnier avec les gens des trois estats de Hollande, Zellande et autres des pays de mondit seigneur le Duc pardelà, et ce jour furent délivrez de pain, vin et viande les hostes de mondit seigneur de Croy tant audit Malines comme audit Anvers»; jeudi, 18 septembre, le même tout le jour à Anvers, aux dépens du Duc, pour le même motif et dans les mêmes conditions.

(1) Quarte, dépendance de la commune de Pont-sur-Sambre, canton de Berlaimont, arrond. d'Avesnes (Nord).

B. 3426. (Carton.) — 147 pièces, parchemin.

1461-1462. — États journaliers de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, Philippe le Bon.—Samedi, 11 avril 1461 le Duc tout le jour à Bruges ; dimanche, 26 avril, tout le jour à St-Omer ; mardi, 28 avril, idem, « et ce jour fut aux despens de mondit seigneur ung chevalier qui est au duc de Milan, nommé messire Prosper de Carnulgy » ; vendredi, 8 mai, idem ; dimanche, 10 mai, idem, « et ce jour monseigneur fist ung bancquet en l'ostel de ladite ville où furent monseigneur de Charrolois, monseigneur de Clèves, monseigneur d'Estampes, monseigneur de Ravestain, Jacques, monseigneur de Bourbon, l'enffant de Wistemberc, ung chevalier qui est au duc de Milan, nommé messire Prosper de Carnulgy et plusieurs autres chevaliers et escuiers et les dames et damoiselles de ladite ville. » (Détail de la dépense de chaque office. Paneterie. Pain d'achat = 48 douzaines de petits pains blancs, 48 douzaines de petits pains bruns, façon d'oublies, 3 livres de beurre frais, *herbellettes* à faire salade, moutarde, 3 douzaines d'*angelots* (sorte de pâtisserie), 15 pots de crème de Morbecque, transport du pain et du coffre renfermant le linge de table de l'hôtel du Duc à l'Hôtel de ville. Échansonnerie = Vin de garnison du 8 mars au 11 mai: 414 lots, mesure de Lille, faisant, à la jauge française, 6 muids, 7 setiers et demi, 24 quartes d'hypocras, 9 quartes de Malvoisie dont il a été fait l'hypocras pour ledit banquet « duquel monseigneur fu servy du premier», transport de deux poinsons de vin de Beaune à l'Hôtel de ville. Cuisine = 1 poitrine de bœuf, 5 pièces de bœuf, 1 trumeau de bœuf, 7 livres de graisse, 5 livres de lard à larder, 15 livres à *potaigier*, 11 veaux, 4

moutons, 30 épaules de mouton, pieds de veau pour gelée, *soppittes* de veau, 3 livres de moëlle de bœuf, 4 cochons, 6 pintes de saindoux, 3 paons, 21 chevreaux, 2 lièvres, 3 lapins, 12 chapons gras, 24 chapons de palier, 6 douzaines d'étourneaux, 12 hérons, 450 *poulailles*, 130 paires de pigeons, 700 œufs, 3 fromages de service, 2 douzaines de petits pâtés, 55 grands pâtés de chapon et de venaison, 24 plats de fleurs de lis, 6 quartes de farine, *potagerie*, sel et lait, 18 livres de beurre frais, 8 lots de crème, 200 poires, pots, *telles* et cuillers, *herbelettes*, épinards et *porée* pour tourteaux, 28 lots de verjus, 10 lots de vinaigre, 3 quartes de *pasques*, 18 sacs de charbon, cruches, pots de terre et verdure, 12 chapons, 12 faisans, 12 hérons et 12 oisons, donnés et présentés au Duc par les bonnes gens de St-Omer, pain et cervoise pour les compagnons. Fruiterie = 32 livres, 2 onces de cire en torches, 4 livres, 7 onces, idem, en chandelles, 32 livres de chandelles de suif, fruit, 12 livres de câpres, un lot d'huile. Le détail des autres offices manque); dimanche, 31 mai, fête et solennité de la Ste-Trinité, le Duc tout le jour à St-Omer, « et ce jour monseigneur l'abbé de *Saumer au Boz* (Samer-au-Bois) fist le service divin devant mondit seigneur; et ce jour icellui seigneur fist faire de *creue* trois plas de vyande »; dimanche, 7 juin, tout le jour à St-Omer, « et ce jour mondit seigneur fist faire ung plat de *crue* »; mercredi, 10 juin, le Duc dîner à St-Omer, souper et coucher aux dépens du sire de Croy en la place et forteresse de Renty; jeudi, 11 juin, dîner en la place et forteresse de Renty, souper et coucher à Hesdin; mardi, 30 juin, tout le jour à Hesdin, « et ce jour mondit seigneur fist délivrer de pain, vin et viande le chastellain de son chastel dudit Hesdin »; dimanche, 5 juillet, tout le jour à Hesdin; mardi, 28 juillet, le Duc tout le jour à Lille; samedi, 1er août, tout le jour à Avesnes-le-Comte (1); samedi, 8 août, tout le jour à St-Quentin, « et ce jour y eust ung plat de crue, et, avec ce, fist délivrer de pain vin et viande l'oste de mondit seigneur »; samedi, 22 août, tout le jour à Meaux; samedi, 9 janvier 1462, le Duc tout le jour à Bruxelles; dimanche, 17 janvier, idem; mercredi, 27 janvier, idem, « et ce jour mondit seigneur fist délivrer de pain, vin et vyande ses médecins et les deux petis bastards de Bourgoingne » (1); dimanche, 28 janvier, idem, « et ce jour mondit seigneur fist délivrer de pain, vin et vyande ses médechins et cirurgiens et maistre Jehan Loys, frère prescheur, et, avec ce, fist faire de creue ung plat de vyande »; mercredi, 10 mars, idem, « et ce jour mondit seigneur fist festoyer les ambassadeurs du Roy (2) en son hostel de Saint-Josse-lez-ledit-Bruxelles, et, avec ce, fist délivrer de pain, vin et vyande ses médecins et cirurgiens et ung frère prescheur »; dimanche, jour de Pasques fleuries, 11 avril, idem, « et ce jour le suffragant de l'évesque de Cambray fist le service divin devant mondit seigneur, et, avec ce, fist délivrer de pain, vin et viande ses médecins cirurgiens et aussi ung frère prescheur, et y eust cedit jour ung plat de *crue* »; mardi, 13 avril, idem, « et ce jour fist mondit seigneur délivrer de pain, vin et viande ses médecins et cirurgiens et aussi ung frère prescheur; et cedit jour fist festier mondit seigneur le grant prieur d'Almaigne, le commandeur d'Utrecht et autres de leur ordre ». — États journaliers de la dépense de l'hôtel du comte de Charolais.—Dimanche, fête de la Trinité, 31 mai 1461, le comte de Charolais, tout le jour à St-Omer; mercredi, 3 juin, dîner à Aire, souper et coucher à St-Omer; samedi, 6 juin, tout le jour à St-Omer; vendredi, 12 juin, tout le jour à Hesdin; mardi, 6 octobre, dîner au Grand-Pavillon, souper et coucher à Troyes; jeudi, 8 octobre, dîner à Troyes, souper et coucher à Bar-sur-Seine; jeudi, 22 octobre, dîner à Mont-Roland, souper et coucher à Dôle; jeudi,

(1) Le duc de Bourgogne s'était rendu à Avesnes pour y recevoir le dauphin Louis qui venait d'apprendre la nouvelle de la mort du roi Charles VII. C'est à Avesnes, le dimanche 3 août 1461, qu'après avoir assisté au service funèbre célébré dans l'église St-Nicolas à la mémoire de son père, le Dauphin fut proclamé roi sous le titre de Louis XI. Il repartit le lendemain dans la matinée pour Laon, accompagné jusqu'à Étrœungt par le Duc. Il est regrettable que l'état journalier du 3 août ne nous soit pas parvenu. Il aurait donné de curieux détails sur le grand banquet offert ce jour-là par le Duc à son nouveau souverain. La dépense de la journée du 1er août s'éleva avec les gages, mais sans les provisions, à 386 livres, 14 sols, 7 deniers : celle du 4 août à 1440 livres, 8 deniers.

(1) Le duc Philippe le Bon n'eut pas moins de 15 enfants naturels tant fils que filles. Les deux bâtards dont il est question ci-dessus, paraissent devoir être Jean, qui devint prévôt de St-Omer, et Baudouin, chef de la branche des seigneurs de Fallais et de Brédam. Au mois de février 1462, le Duc était tombé gravement malade; c'est ce qui explique la présence à sa cour de nombreux médecins qui finirent par le délivrer de tout danger.

(2) Les ambassadeurs du nouveau roi de France Louis XI.

29 octobre, tout le jour à *Lyon-le-Saulnier* (Lons-le-Saunier); mardi, 3 novembre, dîner à Châlon-sur-Saône, souper et coucher à Beaune; mercredi, 4 novembre, dîner à Beaune, souper et coucher au château de Conches; jeudi, 5 novembre, dîner au château de Conches, souper et coucher à Autun; samedi, 7 novembre, départ d'Autun, dîner à *Linsy?*, souper et coucher à Bourbon-Lancy; dimanche, 8 novembre, dîner à Bourbon-Lancy, souper et coucher à Moulins en Bourbonnais; mardi, 10 novembre, tout le jour à Moulins, aux dépens du duc de Bourbon; lundi, 30 novembre, tout le jour à Tours en Touraine; jeudi, 3 décembre, dîner à Sainte-Catherine de *Fur-bois?*, souper et coucher à Monbazon; mercredi, 9 décembre, tout le jour à Tours en Touraine; samedi, 12 décembre, tout le jour à Amboise; mardi, 22 décembre, déjeuner à Neufchâtel, dîner à Blangy en Normandie, souper et coucher à Abbeville; dimanche, 27 décembre, tout le jour à Aire; mercredi, 31 mars 1462, le comte de Charolais partir de Roterdam, dîner à Delft, souper et coucher à La Haye en Hollande. — États de la dépense de la comtesse de Charolais.—Vendredi, 10 juillet 1461, la Comtesse et mesdemoiselles de Bourgogne et de Bourbon, tout le jour au Quesnoy; mercredi, 5 août, idem, « et cedit jour madite dame ordonna deux plats de viande de *crue* pour festoyer monseigneur de Beaujeu »; samedi, 8 août, idem, « et cedit jour madite dame ordonna quatre platz de viande de crue pour festoyer monseigneur de Bourbon, monseigneur l'archevèque de Lion, monseigneur de Beaujeu et Jacques, monseigneur de Bourbon, frères de madicte dame »; mercredi, 29 août, tout le jour au Quesnoy; samedi, 5 septembre, idem; vendredi, 11 septembre, la Comtesse et mademoiselle de Bourbon, dîner à Soignies, souper et coucher à Notre-Dame de Hal; vendredi, 18 septembre, tout le jour à Anvers; mardi, 1er décembre, tout le jour à Aire, « cedit jour madicte dame ordonna de crue quatre plats de viande pour festoyer monseigneur de Lion, monseigneur de Liège et monseigneur Jacques de Bourbon, frères de madicte dame »; vendredi, 4 décembre, idem, idem; jeudi, 17 décembre, tout le jour à St-Omer; vendredi, 1er janvier 1462, tout le jour à Aire; lundi, 11 janvier, dîner à Douai, souper et coucher à Lallaing, « et cedit jour le sire de Lallaing festoya madite dame et lui donna à souper audit lieu »; jeudi 14 janvier, la Comtesse, mesdemoiselles de Bourgogne et de Bourbon, tout le jour au Quesnoy.

B. 3427. (Carton.) — 151 pièces, parchemin.

1462-1463. — États journaliers de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, Philippe le Bon.— Mardi, 27 avril 1462, le Duc tout le jour à Bruxelles; lundi, 3 mai, idem; samedi, 29 mai, idem; mardi, 15 juin, idem, « et fist délivrer ce jour de pain, vin et viande, ses médechins et cirurgiens; et ce jour fist faire mondit seigneur assemblée au bois où furent messeigneurs Jacques de Bourbon, le petit Wistemberg et plusieurs autres de l'ostel de mondit seigneur, pour accompaigner les ambassadeurs du duc de Zax, qui furent cedit jour à la chasse »; vendredi, 9 juillet, le Duc tout le jour à Bruxelles; mercredi, 4 août, idem; vendredi, 13 août, idem; jeudi, 19 août, le Duc tout le jour à la Veure; jeudi, 26 août, idem; vendredi, 27 août, idem, « et ce jour mondit seigneur festoya en son dit hostel, le conte de Marle, le sire de Russy, son frère et pluiseurs chevaliers et escuiers : et demoura partie du commun de l'ostel de mondit seigneur à Bruxelles »: lundi, 13 septembre, le Duc tout le jour à Bruxelles, « et ce jour fist mondit seigneur faire ung plat de crue »; mardi, 12 octobre, idem, « et ce jour fut aux despens et en l'ostel de mondit seigneur, madame la duchesse de Clèves, sa seur »; dimanche, 17 octobre, idem, « et ce jour furent aux despens et en l'ostel de mondit seigneur, mesdames les duchesses de Bourbon et de Clèves; et, avec ce, fist faire ung banquet ou estoient madame la duchesse de Bourgoingne, mesdites dames de Bourbon et de Clèves, madame la comtesse de Charolais et mesdemoiselles de Bourbon, seurs de madite dame de Charolois, monseigneur le duc de Clèves, l'archevesque de Lyon, monseigneur Jacques de Bourbon, monseigneur Adolf de Clèves, le filz de Wittemberg et plusieurs chevaliers, escuiers, dames et damoiselles et leurs gens »: jeudi, 2 décembre, le Duc, tout le jour à Bruxelles, « et ce jour furent en l'ostel et aux despens de mondit seigneur, madame la duchesse de Bourbon et mesdamoiselles ses filles; et cedit jour mondit seigneur fist faire de creue ung plat de viande »; mardi, 4 janvier 1463, le Duc, tout le jour à Bruxelles, « et ce jour furent en l'ostel et aux despens de mondit seigneur, madame la duchesse de Bourbon et mesdamoiselles ses filles, et aussi fist délivrer de pain, vin et viande, les deux petiz bastars de Bourgoingne »; dimanche, 23 janvier, idem, idem, « et, avec ce, on fist faire de creue 111 platz de viande »; dimanche, 6 février, idem, idem; vendredi, 11 février, le Duc, dîner, souper et coucher à Vilvorde, « et ce

jour furent aux despens de mondit seigneur, madame la duchesse de Bourbon et mesdamoiselles, ses filles ; et aussi furent délivrez de pain, vin et viande les maronniers des bateaulx de mondit seigneur, de madicte dame et ceulx de leurs cuisines et offices ; et, avec ce, mondit seigneur fist faire de creue deux platz de viande » ; samedi, 12 février, le Duc. dîner en son bateau. souper et coucher à Malines : dimanche, 13 février, tout le jour à Malines, mardi, 15 février.dîner en son bateau, souper et coucher à *Themsith* (Tamise). — États journaliers de la dépense du comte de Charolais.Charles de Bourgogne.—Dimanche, 9 mai 1462,le comte de Charolais, tout le jour à La Haye en Hollande ; « et cedit jour furent fais six platz de vyande pour le banquet que mondit seigneur fist préparer aprez le *gieu* des *frances barres* que. en icelui jour, mondit seigneur fist faire et tenir audit lieu de La Haye » ; dimanche 16 mai, le Comte tout le jour à La Haye et le lendemain départ pour Malines et Bruxelles ; mardi, 18 mai, départ de Roterdam, souper et coucher *ès bateaux* sur la mer ; mercredi, 19 mai, dîner *es bateaux* sur la mer, arrivée à Anvers, souper et coucher *illec* ; samedi, 3 juin, tout le jour au Quesnoy-le-Comte ; samedi, 31 juillet, dîner, souper et coucher à Anvers ; lundi, 2 août, dîner à *Oosterwych*, souper et coucher à Bois-le-Duc ; samedi, 7 août, dîner à *Gorinchem*, souper et coucher à Dordrecht ; mardi, 17 août, tout le jour à La Haye ; samedi, 28 août, tout le jour à *Gorinchem ;* samedi, 3 septembre, tout le jour à La Haye ; vendredi, 24 septembre, tout le jour à Zériexée ; samedi, 2 octobre, tout le jour à Bruges : samedi, 30 octobre, tout le jour à Bruxelles ; mercredi, 3 novembre, idem ; mercredi, 1er décembre, dîner à Bruxelles, souper et coucher à Hal. — États journaliers de la dépense de la comtesse de Charolais, Isabelle de Bourbon. — Vendredi, 4 juin 1462, la Comtesse et mesdemoiselles de Bourgogne et de Bourbon, tout le jour au Quesnoy ; mercredi, 30 juin, idem ; jeudi, 8 juillet, idem ; dimanche, 15 août, idem ; vendredi, 24 septembre, idem.

B. 3428. (Carton.) — 190 pièces, parchemin.

1463-1464 (1). — États journaliers de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, Philippe le Bon. — Mardi, 3 mai 1463, le Duc, tout le jour à Bruges ; jeudi, 5 mai, idem, « et ce jour furent en l'ostel et aux despens de mondit seigneur, madame la duchesse de Bourbon et mesdemoiselles ses filles ; et, avec ce, fist délivrer de pain, vin et viande, les petitz bastards de Bourgoingne et aussi ses médecins» ; vendredi. 3 juin, le Duc tout le jour à Bruges ; vendredi, 1er juillet, idem ; samedi, 11 juillet, le Duc tout le jour à Lille, « et ce jour furent en l'ostel et aux despens de mondit seigneur, madame la duchesse de Bourbon et mesdamoiselles ses filles ; et cedit jour mondit seigneur fist faire de creue ung plat de viande et, avec ce, fist délivrer son hoste de pain, vin et viande » ; mercredi, 20 juillet, le Duc, dîner à Lille, souper et coucher à La Bassée ; dimanche, 31 juillet, le Duc tout le jour à Hesdin ; mardi, 2 août, idem, « et ce jour furent en l'ostel et aux despens de mondit seigneur, madame la duchesse de Bourbon, et mesdemoiselles ses filles, et aussi fist monseigneur délivrer son chastellain dudit Hesdin, de pain, vin et viande, et, avec ce, fist faire de creue ung plat de viande » ; vendredi, 26 août, le Duc dîner à Étaples, souper et coucher en l'abbaye de St-Josse ; dimanche, 28 août, le Duc dîner à Rue, souper et coucher à Douriez et le lendemain dîner *illec*, aux dépens de Raoul de Créquy, seigneur dudit lieu, et ce jour furent aux despens de mondit seigneur, madame la duchesse de Bourbon et mesdemoiselles ses filles à Rue et le lendemain dînèrent *illec* ; lundi, 29 août, fête et solennité de la Décolation de Saint Jean-Baptiste, le Duc dîner au château de Douriez, souper et coucher à Hesdin ; mardi, 30 août, dîner à Hesdin, souper et coucher à St-Pol ; vendredi, 2 septembre, le duc de Bourgogne tout le jour à Hesdin ; « et madame la duchesse de Bourbon et mesdamoiselles ses filles, tout le jour à Saint Pol, aux dépens de mondit seigneur ; et ce jour disnèrent avec madite dame, aux despens de mondit seigneur, la Royne d'Angleterre (1), monseigneur de Lyon, monseigneur Jacques de Bourbon, monseigneur de Ravestain, monseigneur de *Malmirier* (2), et plu-

(1) L'itinéraire du duc Philippe le Bon, du 1er janvier 1463 au 19 avril 1466, a été donné dans le Tome 1er de la *Collection des Voyages des Souverains des Pays-Bas*, publiée par Gachard, p. 87-100.

(1) Marguerite d'Anjou, femme du roi Henri VI, qui dans la déroute qui suivit la bataille d'Exham, parvint à gagner la côte, à s'embarquer et à aborder à L'Écluse. Elle fut parfaitement accueillie par le duc de Bourgogne, quoique ce prince fût l'allié d'Édouard IV et favorisât le parti de la maison d'York.

(2) C'est sans doute le nom, défiguré par le scribe, d'un des seigneurs anglais qui accompagnaient la reine.

sieurs autres seigneurs, dames et damoiselles ; et cedit jour furent délivrés du pain, vin et viande, assavoir ledit ostellier de Hesdin et l'oste de madite dame audit Saint Paul »; dimanche, 4 septembre, le Duc tout le jour à Hesdin ; lundi, 12 septembre idem, « et ce jour furent en l'ostel et aux despens de mondit seigneur, madame la duchesse de Bourbon et mesdamoiselles, ses filles ; et fist mondit seigneur ce jour faire assemblée au bois et, avec ce, fist délivrer son chastellain de Hesdin de pain, vin et viande » ; mercredi, 28 septembre, le Roi (1). souper et coucher en l'hôtel de monseigneur le Duc, « mondit seigneur, madame la Duchesse, madame la duchesse de Bourbon et mesdamoiselles ses filles, tout le jour illec, et pluseurs autres gens de l'ost du Roy loigiez en l'ostel et aux despens de mondit seigneur le Duc ». (Détail de la dépense de cette journée. Paneterie : 64 douzaines de pains blancs, 70 douzaines de pains bruns, façon d'oublies, moutarde = 4 livres, 18 sols. Échansonnerie : vin de garnison : 27 muids, 7 setiers et demi, argent = 8 livres, 10 sols, 6 deniers. Cuisine : 1 quartier de bœuf, une poitrine de bœuf, 5 pièces de bœuf, 1 trumeau de bœuf, 1 pièce de *maigre* de bœuf, 4 livres de graisse de bœuf, 37 livres de lard à larder, 10 livres de lard à *potagier*, un demi-veau. 10 moutons et 3 quartiers, 16 épaules de mouton, 2 langues de porc, 5 cochons, 1 pinte de saindoux, 14 *connains*, 9 perdrix, 1 chapon gras, 3 chapons de palier, 153 *poulailles*, 31 paires de pigeons, 2 fromages de service, 200 œufs, 1 cent et demi d'écrevisses, 20 plies, 6 carrelets, 16 paires de soles, 17 rougets, 1 demi-cent de harengs frais, 2 plats *de four* pour monseigneur (2), 9 tartes de chambellan, la façon de 12 grands pâtés, 1 quarte de fleur (farine), *potagerie*, sel et lait, 19 livres de beurre, 12 lots de verjus, vinaigre de garnison, 9 lots, 16 vans de charbon, verdure et *verjus de grain*, 20 aunes de toile dont l'on a fait *dressoirs, napperons, deranliers* et *essuoirs*, épices de garnison. Fruiterie : cire de garnison 12 livres en torches, 17 livres, 1 once en chandelles, *déchet de mesches et de cierges*, 28 livres de chandelles de suif, fruits, raisins de garnison. Écurie : frais de nourriture de 116 chevaux de corps de monseigneur et autres de son écurie à 2 sols par jour et par cheval = 11 livres, 12 sols. Fourrière : aumônes faites pour monseigneur, tourteaux à falots, louage de lits, bourrées, transport de la tapisserie du Duc d'Arras à Hesdin. Total de la dépense de la journée, sans les garnisons, mais avec les gages : 113 livres. 9 sols, 6 deniers) ; jeudi. 29 septembre, jour de la St-Michel-Archange, le Duc, la duchesse de Bourbon, mesdemoiselles ses filles et plusieurs des gens du Roi, tout le jour à Hesdin. « loigez en l'ostel et aux despens de mondit seigneur ». — États journaliers de la dépense de l'hôtel du comte de Charolais. — Vendredi, 16 septembre 1463, le comte de Charolais dîner à Dordrecht, arrivée à *Gorinchem* (Gorchum), souper et coucher *illec :* mercredi, 5 octobre, tout le jour à *Gorinchem*, et le lendemain partir d'*illec* ; lundi, 10 octobre, dîner à *Greville*, arrivée à Roterdam, souper et coucher *illec ;* mardi, 11 octobre, départ de Roterdam après dîner, souper et coucher à Delft ; dimanche, 16 octobre, tout le jour à La Haye en Hollande : mercredi, 2 novembre, idem ; vendredi, 2 décembre, idem ; dimanche, 18 décembre, dîner à Roterdam, souper et coucher « es bateaux sur la mer » ; lundi, 19 décembre, tout le jour « es bateaux sur la mer d'entre Rottredam et Zérixée » ; mardi, veille de St-Thomas, 20 décembre, arrivée à Zérixée, dîner et coucher *illec :* samedi, veille de Noël, 24 décembre, tout le jour à Berg-op-Zoom ; jeudi, 29 décembre, tout le jour à Anvers ; samedi, 31 décembre, idem ; mercredi, 4 janvier 1464, le comte de Charolais tout le jour à Anvers ; lundi, 9 janvier, dîner à Anvers, souper et coucher à Malines ; mercredi, 11 janvier, tout le jour à Malines et départ le lendemain ; jeudi, 12 janvier, dîner à Malines, souper et coucher à Bruxelles ; samedi. 14 janvier, dîner à Notre-Dame de Alsemberg, souper et coucher à Bruxelles ; dimanche, 15 janvier, tout le jour à Bruxelles et départ le lendemain ; lundi, 16 janvier, départ de Bruxelles, dîner à *Haulx* (Hal), souper et coucher à Grammont et partie de l'écurie du Comte venue par Tenremonde à Gand : mardi. 17 janvier, dîner à Grammont, souper et coucher à Gand ; mercredi, 18 janvier, tout le jour à Gand ; mercredi, veille de la Purification Notre-Dame, 1er février, idem ; dimanche, 12 février, tout le jour à Gand et départ le lendemain ; mardi, 14 février, tout le jour à Bruges ; samedi, 18 février, départ de Bruges, souper et coucher à Gand ; dimanche, 26 février, dîner

(1) Le roi Louis XI arriva à Hesdin le 28 septembre 1463 et y resta, auprès du duc de Bourgogne, jusqu'au 19 octobre suivant.

(2) Le duc de Bourgogne relevait à cette époque d'une assez grave maladie et ces *plats de four* qui lui sont spécialement réservés, indiquent qu'il ne pouvait encore qu'assister, sans y prendre part effectivement, aux banquets donnés en l'honneur de son hôte royal.

« es bateaux sur la mer, » souper et coucher à Roterdam ; lundi, 27 février, départ de Roterdam, dîner à Delft, coucher à La Haye ; mardi, 28 février, tout le jour à La Haye ; mercredi, 29 février, idem ; vendredi, 2 mars idem ; lundi, 2 avril, idem. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de la comtesse de Charolais.— Lundi, 1er août 1463, la Comtesse et mesdemoiselles de Bourgogne et de Bourbon, tout le jour au Quesnoy; samedi, 6 août, idem. « et cedit jour madite dame ordonna deux plats de crue pour les dames et damoiselles de madite dame, à cause de la nuyt des nopces de Marie de Harchies » ; dimanche, 7 août, idem, « et cedit jour madite dame ordonna XII plats de creue pour la solemnité du jour des noepces de Marie de Harchies » : total de la dépense dudit jour, compris les gages sans les garnisons : 71 livres, 6 sols, 9 deniers; lundi, 8 août, idem, « et cedit jour madite dame ordonna ung plat de creue pour le dîner de l'espousée du jour précédent » ; mercredi, 10 août, dîner au Quesnoy, souper et coucher à Valenciennes ; mercredi, 17 août, tout le jour à Valenciennes, « et cedit jour monseigneur de Liége disna et soupa avec madite dame » ; dimanche, 21 août, dîner à Braine, souper et coucher à Notre-Dame de Hal, « et cedit jour madite dame ordonna deux plats de creue pour monseigneur de Saint-Pol et pour les filles » ; mardi, 23 août, la comtesse de Charolais et mademoiselle de Bourbon, tout le jour à Bruxelles, « et cedit jour madite dame ordonna de creue deux plats de viande pour monseigneur de Ravestain et pour monseigneur de St-Pol » ; mercredi, 24 août, idem, « et cedit jour madite dame ordonna ung plat de creue pour les bastards de monseigneur le Duc de Bourgogne » ; lundi, 29 août, idem : mardi, 30 août, idem, « et ce lit jour madite dame se baingna, ensamble les dames et damoiselles de madite dame » ; lundi, 20 février 1464, la comtesse de Charolais et mademoiselle de Bourbon tout le jour à La Haye, « et cedit jour madite dame ordonna ung plat de viande de creue pour Jehan le Tourneur et Loys Chevalan » ; vendredi, 2 mars, idem. — États journaliers de la dépense particulière de la duchesse de Bourbon.—Vendredi, jour des *quartans* (quatre-temps) 1463, madame la duchesse de Bourbon et mesdemoiselles ses filles dîner à Bruges, souper et coucher à Écloo, tout aux dépens de monseigneur le duc de Bourgogne ; mercredi, 20 juillet, la duchesse de Bourbon et ses filles, dîner au Quesnoy-le-Comte aux dépens de monseigneur le comte de Charolais, souper et coucher à Valenciennes aux dépens du duc de Bourgogne.

B. 3429. (Carton.) — 118 pièces, parchemin.

1464-1465. — États journaliers de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, Philippe le Bon. — Mardi, 3 avril 1464 après *Pâques charnels*, le Duc tout le jour à Lille, « et ce jour madame la duchesse de Bourbon, madame de Gueldre la jeune (1) et mademoiselle Marguerite, sa sereur (2), filles de madicte dame de Bourbon, furent en l'ostel et aux despens de mondit seigneur ; et, avec ce, icellui seigneur fist délivrer de pain, vin et vyande ung frère prescheur, luy IIe de personnes et son hoste, et feist faire de creue ung plat de vyande » ; dimanche, 15 avril, le Duc tout le jour à Lille ; vendredi, 29 juin, tout le jour à Hesdin ; dimanche, 1er juillet, idem ; dimanche, 2 septembre, le Duc tout le jour à Hesdin, « et ce jour furent en l'ostel et aux dépens de mondit seigneur, monseigneur le Duc de Savoye (3), madame la duchesse de Bourbon, madame de Gheldres la jeune, mademoiselle Marguerite, sa sœur, et avec ce mondit seigneur fist délivrer de pain, vin et vyande son chastellain dudit Hesdin » ; vendredi, 21 septembre, fête de St-Mathieu, le Duc tout le jour à Hesdin avec les mêmes moins le duc de Savoie ; dimanche, 14 octobre, le Duc tout le jour à Lille avec les mêmes. « et fist mondit seigneur ce dit jour faire de creue IIII platz de viande pour festier au soupper monseigneur le duc de Bourbon qui cedit jour arriva en ceste dite ville » : vendredi, 19 octobre, le Duc tout le jour à Lille, avec les mêmes ; mercredi, 31 octobre, le Duc tout le jour à Lille avec les mêmes, « et ce jour l'abbé de Loos fit le service divin devant mondit seigneur » ; dimanche, 4 novembre, le Duc tout le jour à Lille : samedi, fête de la Conception Notre-Dame, 8 décembre, le Duc tout le jour à *Haulx* (Hal) ; jeudi, 20 décembre, tout le jour à Bruxelles avec la duchesse de Bourbon, madame de Gheldre la jeune et mademoiselle Marguerite, sa sœur ; dimanche,

(1) Catherine, fille de Charles Ier, duc de Bourbon et d'Agnès de Bourgogne, femme d'Adolphe de Clèves.

(2) Marguerite, sœur de la précédente, mariée plus tard à Philippe II, duc de Savoie.

(3) Louis, fils d'Amédée VIII et de Marie de Bourgogne, mort à Moulins, le 29 janvier 1465.

13 janvier 1465, tout le jour à Bruxelles, avec les mêmes. — États journaliers de la dépense de l'hôtel du comte de Charolais. Charles de Bourgogne. — Dimanche, 8 avril 1464, le comte de Charolais tout le jour à *Gorinchem ;* mercredi, 11 avril, départ de Dordrecht, dîner, souper et coucher *es bateaux* sur la mer ; jeudi, 12 avril, tout le jour *es bateaux* sur la mer ; dimanche, 15 avril, le comte de Charolais tout le jour à Bruges ; vendredi, 27 avril, déjeuner et départ de Bruges, dîner à *Oorssel* (Ursel), souper et coucher à Gand ; jeudi, 3 mai, tout le jour à Gand ; samedi, 5 mai, idem ; jeudi, 10 mai, tout le jour à Malines ; dimanche, jour de Pentecôte, 20 mai, tout le jour à Bruxelles ; dimanche, 10 juin, tout le jour à Lille ; jeudi, 21 juin, départ de Lille, dîner à La Gorgue, souper et coucher à Aire ; lundi, 15 juin, départ et déjeuner à Aire, dîner à Lillers, souper et coucher à Béthune ; mardi, 26 juin, le comte de Charolais tout le jour à Béthune ; vendredi, 29 juin, idem ; lundi, 2 juillet, tout le jour à Lille et départ le lendemain ; vendredi, 5 juillet, tout le jour à Valenciennes ; mardi, 17 juillet, déjeuner au Quesnoy, dîner à Bavai, souper et coucher à Mons : mercredi, 18 juillet, déjeuner à Mons, dîner à Ath, souper et coucher à Grammont ; dimanche, 22 juillet, tout le jour à Gand ; vendredi, 27 juillet, déjeuner à Gand, dîner à *Orsele* (Ursel), souper et coucher à Bruges ; jeudi, 2 août, dîner à *Duvertch*, arrivée à *Gorinchem*, souper et coucher *illecq ;* mercredi, 8 août, tout le jour à *Gorinchem ;* samedi, 18 août, départ de *Gorinchem*, déjeuner, dîner et banqueter es bateaux sur la mer et en sa compaignie monseigneur Jacques de Luxembourg (1), messeigneurs les comtes de *Bryenne* (2) et de *Roussy* (3), et plusieurs barons, chevaliers, etc. ; mardi, 21 août, le comte de Charolais, tout le jour à Harlem ; jeudi, 23 août, dîner à Harlem, souper et coucher à *Alliemar ;* samedi, 25 août, dîner à *Alliemar*, souper et coucher à *Horne ;* dimanche, 26 août, dîner à *Horne*, souper et coucher *illec ;* samedi, 1er septembre, dîner à *La Leyden*, souper et coucher à *La Gaulde ;* dimanche, 2 septembre, dîner à *Scœnhove*, souper et coucher à *Gorinchem ;* mercredi, 12 septembre, tout le jour à *Gorinchem ;* samedi, 22 septembre, tout le jour à La Haye ; samedi, 31 mars 1465, le comte de Charolais tout le jour à La Haye. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de la comtesse de Charolais, Isabelle de Bourbon. — Samedi, 28 avril 1464, la Comtesse et mademoiselle de Bourbon tout le jour à *Gorkem ;* mercredi, 27 juin, idem. — États journaliers de la dépense du roi Louis XI lorsqu'il fut à l'hôtel du duc de Bourgogne (1). — Lundi, 2 juillet 1464, le Roi souper et coucher à Hesdin en l'hôtel de monseigneur le Duc, mondit seigneur tout le jour *illec.* « et ce jour madame la duchesse de Bourbon, madame de Gueldre la jeune, mademoiselle Marguerite, sa sœur, et plusieurs gens de l'hostel du Roy furent logiés en l'ostel et aux despens de mondit seigneur le Duc ». — États de la dépense de la reine de France, Charlotte de Savoie, faite à l'hôtel du duc de Bourgogne. — Dimanche, 15 juillet 1464, la Reine, madame la princesse de Piémont (2) et mesdemoiselles de Savoie, sœurs de la Reine (3), souper et coucher à Hesdin en l'hôtel et aux dépens de monseigneur le Duc, mondit seigneur tout le jour *illec.* « et aussi ce jour madame la duchesse de Bourbon, madame de Gueldre la jeune et mademoiselle Marguerite, sa sœur, filles de madite dame de Bourbon, monseigneur le comte d'Eu (4) et plusieurs gens de l'hôtel de ladite Reine, furent aux dépens de mondit seigneur le Duc. (Détail de la dépense par office. Paneterie : 77 douzaines de petits pains blancs à 15 deniers la douzaine, 60 douzaines de pains bis à 7 deniers obole la douzaine, façon d'oublies et moutarde : total = 6 livres, 19 sols. Échansonnerie. Vin de garnison compté le 14e jour du mois précédent (juin), aujourd'huy dépensé 488 lots, mesure de Lille, qui font jauge française 7 muids, 10 setiers. Cuisine : un quartier de bœuf, une poitrine de bœuf, 5 pièces de bœuf, 3 trumeaux de bœuf, une pièce de *magre* (maigre), 11 livres de graisse, 98 livres de lard à larder, 21 livres de lard à *potager*, 5 veaux à 16 sols le veau, 16 moutons, à 16 sols le mouton, 26 épaules

(1) Jacques, fils de Pierre Ier de Luxembourg, seigneur de Richebourg, chevalier de la Toison d'Or, mort le 20 août 1487.

(2) Antoine de Luxembourg, fils de Louis, comte de St-Pol, connétable de France.

(3) Jean de Sarrebruch, comte de Roucy.

(1) Louis XI séjourna une quinzaine de jours à Hesdin à partir du 2 juillet 1464. Il avait une suite nombreuse composée de son jeune frère le duc de Berri, du prince de Navarre, du comte du Perche, du comte d'Eu, des deux jeunes princes de Savoie.

(2) Marguerite, fille aînée de Louis, duc de Savoie, mariée successivement à Jean, marquis de Montferrat et à Pierre de Luxembourg, comte de St-Pol.

(3) Bonne et Marie de Savoie.

(4) Charles d'Artois, comte d'Eu, mort sans enfants le 25 juillet 1472.

de mouton (gigots) à 2 sols, 6 deniers pièce, 4 fraises de veau, 5 jambes de porc, 2 douzaines de pieds de veau, une livre de moelle de bœuf, 6 cochons, 2 pintes de saindoux, 29 lapins, une perdrix, 17 douzaines et demie d'oiselets, 3 chapons gras, 7 chapons de palier, 302 *poulailles*, à 13 deniers pièce, 44 paires de pigeons, un fromage de service, 400 œufs, 3 douzaines et demie de petits pâtés, à 2 sols la douzaine, la façon de 37 grands pâtés, pois, *porrée*, persil et oignons, sel et lait, *esgret* (oseille), une livre de beurre, pois verts et fèves, cerises à faire *moust* (compote), laitues et épinards, pots de terre, cuillers et *ramons* (balais), 13 lots de verjus, 10 lots de vinaigre, 3 monts et demi de bois, 35 vans de charbon, verdure pour le saucier, épices de garnison (provision), 36 hérons de *présent* (offerts et non achetés), 5 *buhoreaux* (butors); total de la dépense de la cuisine = 71 livres, 18 sols, 6 deniers. Fruiterie : cire de garnison, en torches 27 livres, en chandelles 9 livres, 7 onces, 35 livres de chandelles de suif, cerises *gascongnes* (de Gascogne), 600 poires : totale de la dépense de la fruiterie = 36 livres, 7 onces de cire, 13 sols. Écurie : journée de 103 chevaux = 7 livres, 14 sols, 6 deniers, 21 *surcrois* (picotins), dépens de bouche des palefreniers ; total de la dépense de l'écurie = 9 livres, 16 sols, 6 deniers. Fourrière : Aumônes faites pour monseigneur le Duc = 10 sols, tourteaux à falots, louage de 76 lits, un demi mont de bois, un demi cent de fagots, 3 livres d'épices de chambre, herbe verte; total de la dépense de l'office de la fourrière = 4 livres, 8 sols, 10 deniers. Total de la dépense de tous les offices, non compris les garnisons, mais avec les gages, = 202 livres, 15 sols, 10 deniers) ; mardi, 17 juillet 1464, la Reine tout le jour à Ilesdin, avec les mêmes, aux dépens du duc de Bourgogne.

B. 3430. (Carton.) — 212 pièces, parchemin.

1465-1466. — États journaliers de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, Philippe le Bon.— Mardi, 30 juillet 1465, le Duc tout le jour à Bruxelles avec madame la duchesse de Bourbon, madame de Gueldre la jeune et mademoiselle Marguerite, sa sœur, et ce dit jour « mondit seigneur fist faire assemblée pour les veneurs » ; mardi, 7 août, tout le jour à Bruxelles ; mardi, 1er octobre, idem ; mardi, 26 octobre, idem ; vendredi, 1er novembre, idem ; lundi, 2 décembre, idem : samedi, 21 décembre, idem ; samedi, 25 janvier 1466, idem ; vendredi, 7 février, idem ; mardi, 11 mars, idem ; samedi, veille de *Pâques charnels*, 5 avril 1466, idem. — États journaliers de la dépense de l'hôtel du comte de Charolais, Charles de Bourgogne.—Vendredi, 11 octobre 1465, le comte de Charolais tout le jour à Conflans-lez-Paris ; mardi, 22 octobre, le comte de Charolais tout le jour à Conflans-lez-Paris, « auquel jour il donna à disner à messeigneurs les connêtable et admiral de France, monseigneur de Dunois et pluiseurs autres seigneurs ; et, ad ceste cause, fait m platz de crue » (1) ; samedi, 2 novembre, le Comte tout le jour en la compagnie du Roi étant à Villiers-le-Bel, et le lendemain partir, « auquel jour et lieu monseigneur le connêtable et autres disnèrent et soupèrent avec mondit seigneur et pour iceulz furent faiz m platz de crue » ; dimanche, 3 novembre, dîner à Villiers-le-Bel, souper et coucher à Senlis ; mardi, 5 novembre, tout le jour à Compiègne ; jeudi, 7 novembre, tout le jour à Noyon ; dimanche, 10 novembre, dîner au *Chasteler* (2), souper et coucher à *Lyeuse* (3) ; mercredi, 20 novembre, tout le jour à *Ranwez* (4) ; vendredi, 22 novembre, tout le jour à Mézières-sur-Meuse; mardi, 26 novembre, dîner à Mézières, souper et coucher à *Ranwez* ; mercredi, 27 novembre, dîner à *Ranwez*, souper et coucher à Maubert-Fontaine (5) ; samedi, 30 novembre, tout le jour à Chimay : dimanche, 1er décembre, dîner à Chimay, souper et coucher à Beaumont-en-Hainaut ; lundi, 2 décembre, tout le jour à Beaumont : mercredi, 4 décembre, dîner à Beaumont, souper et coucher à Binche ; vendredi, 6 décembre, dîner à Binche, souper et coucher à Fleurus ;

(1) Le comte de Charolais était venu, au mois de juillet précédent, en France, prendre part aux hostilités commencées contre les troupes de Louis XI, à la suite de la formation de la Ligue du Bien public, hostilités qui se terminèrent au mois de septembre par les traités de Conflans et de St-Maur. Ses commensaux étaient le comte de St-Pol que Louis XI venait de créer connétable, l'amiral de Montauban et le célèbre bâtard d'Orléans, Jean de Dunois, qui était entré aussi dans la Ligue du Bien public. Le comte de Charolais après avoir eu une dernière entrevue avec Louis XI à Villiers-le-Bel, se dirigea sur Liège pour soumettre les habitants de cette ville qui s'étaient soulevés.

(2) Le Châtelet-sur-Retourne, arrond. de Rethel (Ardennes).

(3) Leuze, arrondissement de Vervins (Aisne).

(4) Renwez, chef-lieu de canton de l'arrond. de Mézières (Ardennes).

(5) Maubert-Fontaine, canton et arrond. de Rocroi (Ardennes).

samedi, veille de la Conception Notre-Dame, 7 décembre, départ de Fleurus, dîner, souper et coucher à Jodoigne ; dimanche. 8 décembre. tout le jour à Jodoigne ; lundi, 9 décembre, départ de Jodoigne, dîner, souper et coucher à *Tilmont*; vendredi, 13 décembre, tout le jour à *Tilmont* ; vendredi, 27 décembre. tout le jour à Saint-Tron ; jeudi, 2 janvier 1466, le Comte tout le jour à *Saint-Trudon ou Liège* (1) ; vendredi, 3 janvier, idem ; mardi, 28 janvier, idem ; jeudi, 6 février, le Comte tout le jour à Bruxelles ; samedi, 15 février. tout le jour à Gand ; dimanche, 16 février. idem ; mardi, 25 février, tout le jour à Bruges ; samedi. 8 mars, idem ; lundi, 17 mars, départ de Bruges, dîner, souper et coucher à Oudembourg ; mardi. 25 mars, tout le jour à St-Omer ; dimanche, fête et solennité de Pâques Fleuries. 30 mars 1466, le comte de Charolais tout le jour à Boulogne (2). — États journaliers de la dépense de Mademoiselle de Bourgogne, fille du comte de Charolais.— Mercredi, 5 mars, 1466, mesdemoiselles de Bourgogne et de Bourbon, tout le jour à Gand ; vendredi, 14 mars, idem.

B. 3431. (Carton.) — 49 pièces, parchemin.

1466-1467. — États journaliers de l'hôtel du duc de Bourgogne, Philippe le Bon. — Dimanche, fête et solennité *de Pâques communians*, 6 avril 1466, le duc de Bourgogne et de Brabant, tout le jour à Bruxelles ; lundi, 22 septembre 1466, le Duc tout le jour à Louvain ; dimanche, 28 septembre, idem ; mardi, 9 décembre, tout le jour à Lille : jeudi, fête et solennité de la Nativité de Notre-Seigneur, 25 décembre 1466, le Duc tout le jour à Lille, « et ce jour l'abbé d'Anchin fist le service divin devant mondit seigneur, et avec mondit seigneur tint sale et illec disnèrent les chappellains de sa chapelle » ; dimanche, fête et solennité de *Pâques charnels*, 29 mars 1467, le duc de Bourgogne et de Brabant, tout le jour à Bruges, « et ce jour l'évêque de Salubrie fist le service divin devant mondit seigneur, et disnèrent avec ledit prélat, les chappellains de la chapelle de mondit seigneur ». — États journaliers de la dépense du comte de Charolais, puis du duc Charles de Bourgogne.— Samedi, 9 mai 1467, le comte de Charolais dîner à Ursèle, souper et coucher à Gand ; dimanche. 31 mai, le Comte tout le jour à Gand ; lundi, 1er juin, idem ; lundi, 15 juin, départ de Gand après dîner, souper et coucher à Bruges « devers monseigneur le Duc, son père qui estoit très griefment malade dont ce jour il termina vie par mort » (1). (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 54 grands pains de bouche, 14 douzaines de pains bis, 4 douzaines de pains *d'achat*, façon d'oublies, crème douce, salade et huile d'olive. achat de laitues à Bruges. Échansonnerie : 140 lots de vin de Beaune, 13 lots de vin de Beaune vieux, 12 lots de vin du Rhin. Cuisine : 3 pièces de bœuf royales, 1 trumeau de bœuf, une pièce de maigre. 3 livres de graisse, 14 livres de lard, 1 veau, 2 moutons, 6 épaules de mouton, 1 chevreau, 1 cochon, 2 lapins, 35 *poulailles*. 16 paires de pigeons, un cent d'œufs, un fromage de service, une tarte pour monseigneur et 2 autres. façon de 4 pâtés de chapon et de *poulailles*, *potaigerie* et sel, 2 livres de beurre, pois verts, groseilles, 5 lots de verjus et de vinaigre, verdure, 2 cents de bois, 4 mesures de charbon. Fruiterie : cire de garnison 5 livres, 10 onces en 2 petites et une grande torches, 4 livres, 9 onces en chandelles et en 5 flambeaux, 11 livres de chandelles de suif. Écurie : 5 razières d'avoine pour 19 chevaux, à raison d'une razière pour 5 chevaux et quart, 1 faix de foin, 3 cents et demi d'*estrain* (paille), l'entretien de 26 chevaux chez l'hôte de la Coupe à Bruges ; idem, de 2 chevaux chez l'hôte de l'Ours ; idem. de 1 cheval chez l'hôte des Trois Rois, le transport des bagages du Comte de Gand à Bruges, etc. Fourrière : 2 cents de gros bois, 1 cent de petit bois, fagots, 2 cents de *gluz* (paille longue) à mettre dans les lits, salaire de 3 hommes qui ont aidé à nettoyer et à mettre à point le logis de Monseigneur, etc. Total de la dépense de la journée, compris les gages, mais sans les garnisons : 116 livres, 2 sols, 6 deniers). Mardi, 16 juin 1467, monseigneur le

(1) Le comte de Charolais passa quinze jours à St-Tron pour négocier avec les Liégeois qui, effrayés des nombreuses troupes que le prince avait avec lui, se soumirent, promirent 6.000 ridders d'or pour les frais de la guerre, et reconnurent le duc Philippe, en sa qualité de duc de Brabant, pour leur mainbour et gouverneur perpétuel.

(2) Le comte Charles était venu faire un pélerinage à Notre-Dame de Boulogne.

(1) A la nouvelle de l'attaque d'apoplexie dont venait d'être frappé son père, le comte de Charolais partit précipitamment et presque seul de Gand et arriva à Bruges encore à temps pour voir le Duc vivant, car il ne mourut que dans la soirée vers 9 heures.

duc de Bourgogne et de Brabant (1). tout le jour à Bruges ; mercredi, 17 juin, idem. (Détail de la dépense de la journée. Paneterie : 4 douzaines de grands pains de bouche, 12 douzaines de pains bis, façon d'oublies, crème douce, salade et huile d'olive. Échansonnerie : 80 lots provenant de la rente des bourgmestre, échevins, manants et habitants de Bruges, 1 quarte d'hypocras. Cuisine : 2 pièces de bœuf royales, 1 pièce de maigre, un trumeau de bœuf, 3 livres de graisse, 8 livres de lard, un mouton, 15 épaules de mouton, 21 poules, 10 paires de pigeons. 1 cent d'œufs, 1 brochet à fendre, 4 lancerons, une carpe à fendre et 5 autres moyennes, rougets, plies, soles, carrelets, *bucquins* (2) 2 turbots et moules, 1 petit esturgeon, la façon de 6 pâtés de poussins et de poisson, une tarte *estoffée* et 2 autres simples, 1 quarte de fleur (farine), *potageries*, pois verts et groseilles, 5 lots de verjus, 6 lots de vinaigre. 3 cents et demi de bois, 4 sacs de charbon. Fruiterie : cire de garnison, 4 livres en 5 petites torches, 7 livres en chandelles et 8 en flambeaux, 11 livres de chandelles de suif, cerises et fraises = 10 sols. Écurie : 5 rasières d'avoine, etc. Fourrière : 200 et demi de gros bois, 200 de petit bois, fagots, 200 de *gluy* à mettre *es litz* de Madame la Duchesse qui arriva ce jour (3), salaire de quatre hommes qui ont *ramonné* (balayé), nettoyé et porté hors les immondices des chambres et salles de la Duchesse, cruches et *ramons* pour *icelle dame*, 2 grandes treilles d'osier à mettre aux fenêtres des chambres de la Duchesse, 2 livres d'épices de chambre. Total de la dépense dudit jour : 90 livres, 14 sols, 7 deniers). Mardi, 21 juillet 1467, le Duc tout le jour à Bruxelles ; samedi, jour de la fête de St-Pierre, 1er août, idem ; lundi 31 août, tout le jour à Malines ; mercredi, 2 septembre, idem ; dimanche, 6 septembre, tout le jour à Anvers ; jeudi, 10 septembre, tout le jour à Bruxelles ; mercredi, 30 septembre, idem.

(1) Il s'agit du nouveau duc Charles le Téméraire. Les Archives du Nord n'ont pas l'état journalier de la dépense de l'hôtel du duc Philippe le Bon pour la journée du 15 juin 1467, date de sa mort.

(2) Poisson de mer du genre du hareng (Ducange v° Boca).

(3) La duchesse douairière Isabelle de Portugal, veuve de Philippe le Bon. Charles le Téméraire était alors veuf d'Isabelle de Bourbon depuis plus d'un an.

B. 3432. (Carton.) — 28 pièces, parchemin.

1468-1469. — États journaliers de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, Charles le Téméraire. — Dimanche, 1er mai 1468, le Duc, tout le jour à Bruges ; lundi, 16 mai, idem (1) ; lundi, 23 mai, idem ; samedi, 18 juin, le Duc tout le jour à L'Écluse ; mercredi, 22 juin, le Duc tout le jour à Bruges ; dimanche, 10 juillet, le Duc tout le jour à Bruges ; mardi, 12 juillet, « monseigneur le duc et madame la duchesse de Bourgoingne et de Brabant, tout le jour à Bruges, Xe jour de la feste et solempnité de leurs nopces, là où estoient grand nombre de princes et princesses, dames et damoiselles, chevaliers, barons, escuiers, officiers et serviteurs tant des parties d'Engleterre comme de plusieurs autres royaumes et nations loingtaines et voisins, pour le festoyement et service desquelz mondit seigneur tint court ouverte et fist ce jour ung grant banquet, à cause duquel fut faicte grande creue par tous offices. Escu xx sols à la valeur de quarante groz monnoye de Flandres (2) ». (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 827 douzaines de pains blancs, 476 douzaines de pains bis, façon d'oublies, 20 lots de moutarde, 18 plats de salade et huile d'olive, sel à servir sur la table. Échansonnerie : vin de rente que les bourgmestre, échevins et bourgeois de Bruges doivent au Duc chaque jour qu'il s'y trouve, 24 *hannes* dont il a ordonné bailler les 8 à son chancelier et les autres 16, contenant 8 setiers, ont été dépensés : vin de garnison = 48 muids,94 quartes d'hypocras. Cuisine : 8 bœufs gras à 12 livres pièces, 12 autres bœufs *demi de service* (moyens) à 6 livres pièce, 11 porcs à 34 sols pièce, 152 livres de graisse de bœuf, 385 livres de lard à larder, 14 veaux, 218 moutons, tripes et 2

(1) Dans l'intervalle le Duc avait tenu le 8 mai dans l'église Notre-Dame de Bruges un chapitre de la Toison d'Or où il prit possession de l'office de grand-maître.

(2) Marguerite d'York, sœur du roi d'Angleterre Édouard IV, fiancée du duc Charles le Téméraire, arriva à L'Ecluse le 25 juin 1468. Après une semaine passée dans cette ville, elle monta sur un bateau richement décoré et arriva par le canal à Damme, près de Bruges. Ce fut là que le mariage fut célébré, le 2 juillet 1468, à cinq heures du matin. Vers dix heures, elle monta dans une litière couverte de drap d'or et fit son entrée solennelle à Bruges par la porte Ste-Croix. Les fêtes du mariage durèrent dix jours ; nous n'avons que l'état journalier du 12 juillet donnant le détail de la dépense.

langues de bœuf, 3 fraises de veau, 2 douzaines de pieds de porc, pieds de veau et de mouton à faire gelée, 41 cochons (de lait), 8 pintes de saindoux, 13 faisans à 12 sols pièce, 88 hérons à 8 sols pièce, 30 butors à 8 sols pièce, 50 *buhoriaux* à 5 sols pièce, 293 oisons à 6 sols pièce, 129 lapins, 16 douzaines de cailles, 215 chapons gras, 158 chapons de palier, 1569 poules à 20 deniers pièce, 265 paires de pigeons à 14 deniers la paire, 8 douzaines de fromages de service, 2 milliers d'œufs, 76 douzaines de petits pâtés à 2 sols la douzaine, 92 pâtés de chapon à 7 deniers pièce, 60 grandes tartes *estoffées* (1) à 3 sols, 6 deniers pièce, 80 tartes de chambellan, 120 tartes de gentilshommes à 6 deniers pièce, 30 quartes de fleur, 2000 oublies délivrées en la cuisine *pour farsir à faire metz de sieute* (2), *porée*, persil, hysope, oignons, une mesure de froment, 7 lots de groseilles, romarin, 80 lots de lait, 18 *ramons*, 21 cuillers et autres parties de *potageries*, 2 mesures de sel, 87 livres de beurre, 113 pots de terre, pois verts, verdure et *buage* (blanchissage) des nappes, cruches de terre à mettre les sauces, verjus et vinaigre, à servir et porter par les dressoirs, et pour toile, cuillers et *ramons*, 5 cents de gros bois, 13 cents de bois moyen, 6 cents de petit bois, 20 *heuds* de charbon, le transport de 56 tonneaux d'eau douce. Fruiterie : Cire de garnison, 117 livres en torches grandes et petites, 80 livres, 12 onces en chandelles, mortiers et 109 flambeaux, 100 livres de chandelles de suif, 98 *ruissolles* de cerises (3) à 4 sols chacune, 1 muid de pommes de *Capendu*. Écurie : la journée de 66 chevaux à 2 sols, 3 deniers chacun, avoine à faire 17 *surcroits* (picotins). Fourrière : aumônes faites pour Monseigneur = 10 sols ; livrée d'une bouche au concierge de l'hôtel = 3 sols ; idem du maître des hautes œuvres de la ville de Bruges = 3 sols ; 6 cents de gros bois, 16 cents de petit bois, fagots, 2 cents de *gluy* à mettre dans les lits, herbe verte, cruches, *terraines* (terrines), *ramons* et ormeaux (verges), location de 72 lits, 4 tables, 4 paires de tréteaux, deux bancs *tournoirs* (circulaires), un dressoir, 4 paires de *chemineaux* et une douzaine d'escabelles, tourteaux à faire 8 falots, salaire de 6 hommes qui ont aidé à garder les deux portes, idem, de 6 autres hommes qui ont veillé et fait le guet la nuit, dans et devant l'hôtel en cas d'incendie, location de 24 bassins dans lesquels « ont esté faictes composte et confir les tartes dorées, roses, fuzilz (1) et autres ouvraiges et confections en l'espices par XII jours », 12 livres d'épices de chambre, 22 livres de « pouldre de Duc » (2) à 20 sols la livre. Total de la dépense de cette journée = 1.496 livres, 6 sols, 9 deniers obole) (3) ; mercredi, 20 juillet, le Duc tout le jour à La Haye ; mercredi, 17 août, tout le jour au Quesnoy ; vendredi, 26 août, départ du Quesnoy, dîner au château de Cantain, coucher au château de Péronne ; vendredi, 2 septembre, tout le jour à Péronne en Vermandois, « auquel lieu estoient vers lui l'évêque de Verdun (4) et autres ambassadeurs » ; vendredi, 9 septembre, le Duc tout le jour à Péronne ; dimanche, 11 septembre, idem ; samedi, 24 septembre, le Duc tout le jour en son *ost* à *Lyhon en Santerre* ; vendredi, 7 octobre, le Duc tout le jour à Péronne ; mardi, 11 octobre, tout le jour à Péronne *en armes*, « le Roi illec (5), monseigneur le cardinal d'Angiers (6), monseigneur le Duc de Bourbon, monseigneur le connestable de France, messires de Lyon et de Beaujeu, monseigneur Philippe de Savoye et autres seigneurs » : mercredi, 19 octobre, le Duc dîner au Quesnoy, départ *d'illec* avec le Roi, souper et coucher à *Genry* (7) en Hainaut ; dimanche, 6 novembre, tout le jour avec son armée en la ville et cité de Liège ; dimanche, 18 décembre, tout le jour à Bruxelles ; mardi, 27 décembre, idem ; lundi, 13 mars 1469, le

(1) Gâteaux montés servis aux princes et hauts personnages.

(2) Ces oublies étaient employées pour garnir rapidement les pièces montées.

(3) Probablement sortes de beignets ou de chaussons de cerises.

(1) Pâtisseries en forme de briquet ou fusil de Bourgogne.

(2) Préparation faite de cannelle et de sucre blanc qu'on prenait après les repas pour fortifier l'estomac.

(3) Cette somme équivaut à environ 50.000 fr. de nos jours.

(4) Guillaume de Haraucourt, évêque de Verdun, conseiller du roi Louis XI. Convaincu de trahison avec le cardinal de La Balue, il fut enfermé dans une cage de fer où il passa 15 ans. Il était venu à Péronne pour négocier l'entrevue que le Roi désirait avoir avec le Duc.

(5) Le roi Louis XI arriva le 9 octobre 1468 à Péronne où l'attendait le duc Charles. A la nouvelle de la révolte des Liégeois à l'instigation des envoyés du Roi, le Duc entra dans une violente colère et menaça de retenir Louis XI prisonnier s'il ne consentait pas à signer le désastreux traité de Péronne et à marcher lui-même à sa suite contre les Liégeois.

(6) Le fameux cardinal Jean de La Balue, évêque d'Angers.

(7) Genly à 8 kilomètres de Mons.

Duc tout le jour en son château de Hesdin, « là où estoient devers lui les ambassadeurs de France, de Bretaigne, de Calabre, du comte palatin et autres (1); et ce jour fut fait par l'ordonnance de mondit seigneur ung plat de viande de creue. » (Détail de la dépense de la journée. Paneterie : 116 douzaines de pains blancs, 90 douzaines d'échaudés, façon d'oublies, 2 lots de moutarde. Échansonnerie : 8 muids, 6 setiers de vin de garnison, une quarte d'hypocras. Cuisine : un *quarreau* (gros brochet devant être servi entier), 11 brochets à fendre, 18 autres à tronçonner, 32 lancerons (brochetons plus longs que les autres), une carpe à fendre, 2 carpes rondes, 182 autres carpes de cuisine, 2 brêmes, un cent de blanc *rost* (poissons blancs à faire frire), 12 paires de soles, 3 barbues, 12 cabillauds, 36 *grinaudins*, 12 *jayes*, 112 plies et carrelets, 2 cents et demi d'huitres, 1.200 harengs blancs, 3 cents et demi de harengs saurs de garnison, la façon de 24 pâtés de poisson, idem, de 20 tartes de pommes, 6 quartes de fleur (farine), *potageries* et sel, 13 lots d'huile de navette, 400 pommes à faire tartes, 32 lots de vinaigre et de verjus, verdures et blanchissage des nappes, 2 monts de bois, 16 vans de charbon, huile et thonine (chair de thon salée) de garnison. Fruiterie : 13 livres, 2 onces de cire en torches grandes et petites, 10 livres, 8 onces en chandelles, mortiers et flambeaux, 37 livres de chandelles de suif, 200 pommes à cuire, 150 pommes de *Capendu*, 400 noix, 18 livres de figues et 14 livres de raisins de garnison. Écurie : journée de 69 chevaux = 7 livres, 15 sols, 3 deniers ; avoine à faire 17 *surcrois*. Fourrière : aumônes faites pour monseigneur = 10 sols, livrées de 2 bouches aux chapelains de la chapelle du château de Hesdin, idem, d'une bouche au concierge dudit château, idem, du concierge de la porte du Parc, tourteaux à faire falots, une bourse de cuir de chamois noir à mettre ridders pour servir au bureau de l'œuvre des comptes, 10 monts de bois, un cent et demi de fagots, 4 livres et demie d'épices de chambre. Total de la dépense de la journée, comptée par le sire de *Russy*, le sire de Middelbourg et messire Pierre de *Hactembach* (1), seigneur de Belmont : 272 livres, 4 sols, 6 deniers parisis.

(1) Les historiens de Barante et Kervyn de Lettenhove ne parlent pas de cette réunion d'ambassadeurs au château de Hesdin, en mars 1469. Le duc de Bourgogne venait de recevoir à Arras le duc d'Autriche Sigismond et d'acquérir le comté de Ferrette, moyennant la promesse de son concours contre les Suisses qui menaçaient l'Alsace.

B. 3433. (Carton.) — 11 pièces, parchemin.

1469. — États journaliers de l'hôtel du duc de Bourgogne, Charles le Téméraire. — Samedi, 8 avril 1469 après Pâques, le Duc, tout le jour en son château de Hesdin, « là où estoient devers lui le duc d'Austrice, les ambassadeurs de France et autres » ; jeudi, 13 avril, idem ; vendredi, 26 mai, le Duc tout le jour à Courtrai, « où estoient devers lui les ambassadeurs de Nostre Saint Père, de France et autres de Poulane (2) et de Venise. » (Détail de la dépense de la journée. Paneterie : 82 douzaines de pains blancs, 78 douzaines de pains bis, façon d'oublies, 2 lots de moutarde, 8 livres de beurre frais, 8 livres de sucre fin de trois cuites, employées pour faire les oublies. Échansonnerie : 3 muids de vin de Beaune, 8 setiers de vin de garnison, 4 muids, 3 setiers d'autre vin de garnison. Cuisine : un *quarreaul*, 6 brochets à fendre, 8 autres à tronçonner, 26 lancerons, une carpe à fendre, 6 carpes rondes, 24 carpes de cuisine, une grande brême, une grosse vaudoise, 10 autres moyennes brêmes, 2 anguilles de rôt, 1.300 harengs, 56 morues, 48 paires de soles, 54 plies et carrelets, 300 œufs, un fromage de service, une tarte pour le Duc et 20 autres pour les chambellans, la façon de 21 pâtés de poisson, 2 quartes de fleur, potage et sel, 12 lots de lait, herbes et groseilles, pommes à confire, 54 livres de beurre, 20 lots de verjus et de vinaigre, verdure et blanchissage de nappes, un demi-cent de bois rond, un demi-cent de bois *d'esquartelaige*, 5 *heuds* de charbon, une demi-livre de safran *d'orct*, 21 livres de sucre fin de Portugal ; etc. Total de la dépense de la journée : 267 livres, 9 sols, 5 deniers obole). Vendredi, 16 juin 1469, le Duc tout le jour à Gand ; samedi, 17 juin 1469, tout le jour à Gand, « où estoient devers lui le duc de Clèves et les ambassadeurs de Romme, d'Engleterre, de Calabre, de Venise, de Milan et autres » ; dimanche 18 mai 1469, idem, idem. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de la duchesse de Bourgogne. Mar-

(1) C'est le fameux Pierre de Hagembach, qui était l'un des maîtres d'hôtel de Charles le Téméraire.

(2) Pologne.

guerite d'Yorck. — Mardi, 27 juin 1469, la Duchesse et Mademoiselle de Bourgogne tout le jour à Gand. (Détail de la dépense de cette journée. Paneterie : 21 grands pains de bouche, 3 douzaines de pains bis, oublies, sel, une salade. Échansonnerie : 38 lots de vin de garnison, voyages dans le comté de Bourgogne à Salins et à Chalon-sur-Saône faits par des officiers de l'échansonnerie, *ressoudure* des bouteilles avec façon d'un couvercle, cruches de terre à bouillir l'eau pour tempérer le vin de la Duchesse, une pinte de vin délivrée journellement par l'espace de 6 mois pour le déjeuner de Mademoiselle de Bourgogne. Cuisine : un gros brochet, quatre petits, une carpe, un *chevesne* et une lamproie, 4 rougets, 4 paires de soles, *botequins* et 2 plies, 1 cent d'œufs, *potageries*, 5 livres de beurre, pois verts, un garde-manger, *grumel* (gruaux d'orge), 3 lots et demi de verjus et vinaigre, un quarteron et demi de bois, 5 sacs de charbon, verdure, 11 livres de sucre de Valence, 7 livres et demie de sucre de Portugal, 2 livres et demie de cannelle, 3 livres et demie de gingembre, 1 livre de poivre rond, clous de girofle, graine de Paradis, poivre long et muscade 2 livres, 1 quarteron et demi de safran, 3 livres de raisins de Corinthe, 18 livres d'amandes, 6 aunes d'étamine, mouture des épices pendant le mois = 4 sols, etc., etc. Total de la dépense dudit jour : 134 livres, 11 sols) ; vendredi, 30 juin 1469, idem. (État des gages des officiers et dames de la Duchesse audit jour : le comte de Charny = 36 sols par jour et pour son plat = 24 sols ; la comtesse de Charny = 33 sols ; la dame du Chastellet = 9 sols ; Antoine de Bauffremont = 6 sols ; Antoinette de Villers = 3 sols ; Léonore de Dampierre = 3 sols ; Grisildis = 3 sols ; Jehanne de Watten = 3 sols ; Willemine = 3 sols ; le sire de Luchan = 27 sols ; le sire de Villers-Robert, idem ; Agnès de Villers = 18 sols ; Simon de Damas, idem : Jehan De La Porte, idem ; Henry de Salins, idem ; Antoine Delattre = 9 sols ; messire Dominique = 18 sols ; messire Cornille, idem ; messire Fernande, idem ; messire Nicole Finet = 12 sols ; messire Jacques de La Verderue, idem ; Hue de Biach, idem ; Loys de Brune, idem ; Philippe Thibran, idem ; Guiot Closier, idem ; Colinet le Mercier, idem ; Euvart Sparke, idem ; Guiot de Bochelle, idem ; Benoît de St-Remy, idem ; Rolequin Wiart, idem ; Charles de Hèze, idem ; Henriet Maillet, 9 sols ; Jean d'Aissy, idem ; Jean de Rouvère, 9 sols ; Jean de Bru, idem ; Jean Féron, 9 sols ; Simon de Lappassaige, idem ; Jeanot de la Nef, idem ; messire Jean Magin, 6 sols ; Godeffroy de Thallet, idem ; Henriet du Boz, idem ; Michel Ottrenay, idem ; Chrétien Chassot, idem ; Denis Baudouin, idem ; Jean Haquet, idem ; Denisot Marsillet, idem ; Gillet de le Walle, idem ; Tassinot Aignerel, idem ; Jaquet du Marchié, idem ; messire Jean Fricot = 3 sols : Jacotin De Moy, idem ; Jehannin Faille, idem ; Jehannin de Vielzcourt, idem ; Colinet Finet, idem ; Guillaume Le Canu, idem ; Colin Pippelart, idem ; Jean le Vasseur, idem ; Herman Walins, idem ; Guillaume Marlien, idem ; messire Jean le Mareschal, idem ; Jean Vale, idem ; Gillequin Loys, idem ; Jean Mariote, idem ; Haquinet de Crissen, idem ; Jacotin de le Cousture, idem ; Audry de Talemps, idem ; Huguenin le Clerc, idem ; Malot Picotin, idem : Vinot Picotin, idem ; Vinot Sarron, idem ; Noël Wallard, idem ; Jehannin du Buisson, idem ; Rolequin Hoen, 3 sols ; Jean le Lanternier = 12 sols ; Simone de Sauvegrain = 6 sols. Total des gages = 34 livres, 12 sols).

B. 3434. (Carton.) — 121 pièces, parchemin.

1470. — États journaliers de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, Charles le Téméraire. — Mercredi, premier jour du carême, 7 mars 1470, le duc de Bourgogne tout le jour à Bruges, « où estoient devers lui les ambassadeurs de Romme, de Portugal, d'Escoche, d'Espaigne, de Naples, de Poulane, Dannemarck, d'Aulterice, du conte Palatin et Wistemberch et autres » ; mardi, 20 mars 1470, tout le jour à Bruges, avec les mêmes ambassadeurs et, en plus, ceux de « Bresse » ; vendredi, 30 mars, idem ; samedi, 31 mars, idem ; mardi, 10 avril, le duc de Bourgogne, tout le jour à Lille ; mercredi, 18 avril, idem ; jeudi, 26 avril, idem ; lundi, 30 avril, le Duc dîner à Lille, « partir d'ilecq à petite compaignie, souper et giste à Roulers, et le demourant de son estat, souper et giste à Lille où mondit seigneur l'a ordonné tenir et demourer jusques à son retour » ; jeudi, fête et solennité de la Sainte-Croix, 3 mai 1470, le Duc « partir de L'Écluse, dîner à Bruges à la pourcession au Saint-Sang, d'ilecq souper et gister à son retour audit lieu de L'Écluse, à petit estat et compaignie, et le surplus de son dit estat demourer à Lille » ; vendredi, 4 mai, tout le jour à L'Écluse ; dimanche, 6 mai, idem ; mercredi, 9 mai, tout le jour à Middelbourg en Zélande ; jeudi, 10 mai,

dîner à Middelbourg en Zélande, départ *d'ilecq*, souper et coucher au château de La Veere à petit état et compagnie, et le surplus de son dit état demouré à Lille; vendredi, 11 mai, dîner à La Veere, départ *d'ilecq*, souper et coucher à son retour en la ville de Middelbourg en Zélande; dimanche, 13 mai, dîner à Zumbourg-lez-Middelbourg, départ *d'ilecq*, monter sur l'eau à Flessingues, souper et coucher à son retour au château de L'Écluse; mardi, 15 mai, tout le jour à L'Écluse « à petit estat et compaignie où estoient devers lui les ambassadeurs de Frise et plusieurs capitaines et chiefz de guerre, attendant vent pour monter sur l'eaue et partir en armes contre les duc de Clarence et conte de Warwyck » (1): lundi, 21 mai, tout le jour à L'Écluse; mardi, 22 mai, le Duc déjeuner à L'Écluse, « monter sur l'eaue, disner es batteaulx, soupper et giste à Middelbourg en Zeellande à petit estat et compaignie, et le surplus de son dit estat demeuré à Lille; cedit jour demeurèrent les navires de guerre au hâvre dudit lieu de Lescluze, attendans vent pour en partir » (2); samedi, 26 mai, le Duc tout le jour à Middelbourg, « auquel jour se partir du hâvre de Lescluze le surplus des navires et gens de guerre y estans et vindrent au hâvre Dermude en Zeellande attendre l'armée dudit Zéellande »; lundi, 28 mai, le Duc tout le jour à Middelbourg; lundi, 4 juin, idem; vendredi, 15 juin, idem; lundi, 25 juin, le Duc dîner à Bruges, départ *d'ilecq*, souper et coucher en la ville d'Oudemburgh et le lendemain départ, « à petit estat et compaignie, et le surplus de son dit estat demeurer ce jour à St-Omer »: mardi, 26 juin, le Duc dîner à *Oudembourgh*, départ *d'illecq*, souper et coucher en la ville de *Neufport* et en y allant passer par Ostende et Lombarzyde « à petit estat et compaignie »; mercredi, 27 juin, départ de Nieuport, dîner à Furnes, souper et coucher à Bergues St-Winoc et le lendemain départ à petit état et compagnie; vendredi, fête et solennité de St-Pierre, 29 juin 1470, le Duc tout le jour à St-Omer où étaient vers lui les ambassadeurs de Naples et autres; mardi, 17 juillet, idem, « où estoient devers lui les ambassadeurs de Bretaigne, de Frise, de Venise et autres »; lundi, 23 juillet, idem; mardi, 31 juillet, le Duc tout le jour au château du Crotoy à petit état et compagnie, et le surplus de son dit état à Hesdin; mercredi, 1er août, le Duc tout le jour au château du Crotoy; dimanche, 5 août, tout le jour à Hesdin; samedi, 11 août, idem, « où estoient devers lui les ambassadeurs de Naples et autres »; vendredi, 17 août, idem; vendredi, 24 août, idem, « où estoient devers lui les ambassadeurs de Naples, de Mayence et autres. » (Détail de la dépense de cette journée. Paneterie : 48 douzaines de pains blancs, 38 douzaines de pains bis, façon d'oublies, 2 lots de moutarde. Échansonnerie : 4 muids, 15 setiers et demi de vin de garnison. Cuisine : un *quarreaul*, 10 brochets à fendre, 18 autres à tronçonner, 26 lancerons, 2 anguilles *à renverser*, 5 autres de rôts, 6 perches et 6 meuniers, 76 paires de soles, 10 plies, 72 rougets, un demi-cent de vives, 66 *bucquins*, 5 turbots, 6 barbues, 3 brêmes de mer et un quarteron de carrelets, 1 panier de moules, 8 morues salées, une truite, un quartier de marsouin, 500 œufs, 1 fromage de service, une tarte pour le Duc et 21 autres pour les chambellans, la façon de 30 pâtés, 4 quartes de *fleur*, *potageries*, 70 livres de beurre, 12 lots de lait, *bourraiches et verjus de grain*, poires à confire, 13 lots de verjus et 20 lots de vinaigre, verdures et blanchissage de nappes, 2 monts de bois, 10 vans de charbon de garnison, transport de l'eau). — États journaliers de la dépense de l'hôtel de la duchesse de Bourgogne, Marguerite d'Yorck. — Dimanche, 21 janvier 1470, la Duchesse et Mademoiselle de Bourgogne tout le jour à Gand; samedi, 27 janvier, idem; mardi, 30 janvier, idem; jeudi, 1er février, idem; lundi, 19 février, idem, « et cedit jour madite dame ordonna ung plat de viande de creue pour la nouvelle mariée »; jeudi, 22 février, la Duchesse et Mademoiselle de Bourgogne dîner à Écloo, souper et coucher à Bruges; samedi, 24 février, tout le jour à Bruges; samedi, 31 mars, idem; samedi, 5 avril, idem: mardi, 10 avril, la Duchesse et Mademoiselle de Bourgogne tout le jour à Gand; samedi, 14 avril, tout le jour à Bruxelles;

(1) Le duc de Clarence et le comte de Warwick, ayant échoué dans leur rébellion contre le roi Édouard IV, furent contraints de quitter l'Angleterre et de se réfugier avec leurs vaisseaux dans les ports de la Normandie où Louis XI leur donna asile. De là leurs navires partaient en course contre ceux des Flamands et s'en emparaient. C'est pour mettre fin à ces actes de piraterie que Charles le Téméraire fit rassembler en Zélande des vaisseaux et des troupes chargés de combattre le duc de Clarence et le comte de Warwick et de les empêcher de repasser en Angleterre.

(2) Un second état journalier pour le même jour ajoute : « et ce jour fist partir les navires et gens de guerre hors de la pointe audit lieu de Lescluze ».

jeudi, 19 avril, idem; vendredi, 27 avril, dîner à Malines, souper et coucher à Anvers; dimanche, 13 mai, la Duchesse et Mademoiselle de Bourgogne, tout le jour à Bruxelles; vendredi, 25 mai, idem; jeudi, 31 mai, idem; mardi, 5 juin, la Duchesse, dîner à Bruxelles, souper et coucher à Teuremonde; dimanche, 10 juin, tout le jour à Middelbourg; dimanche, 17 juin, la Duchesse tout le jour à Middelbourg, « et cedit jour fut renforcié le plat de madicte dame à cause que monseigneur le Duc soupa avec madicte dame »; jeudi, 21, tout le jour à Middelbourg: samedi, 23 juin. tout le jour à Gand; mercredi, 27 juin, la Duchesse et Mademoiselle de Bourgogne, tout le jour à Bruxelles.

B. 3435. (Carton.) — 121 pièces, parchemin.

1471. — États journaliers de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, Charles le Téméraire. — Jeudi, 21 février 1471 (n. st.), le Duc « partir de son host de Doins (1), dîner, souper et giste à toute son armée ou champ hors du villaige d'Alouville prez de la ville d'Amiens (2) »; lundi, 4 mars 1471, le Duc et son « host partir du champ au-devant de Puiquigny (3) et vint sur le champ emprès Clary (4) lez la rivière de Scerre (5). Cy compté les chevaliers, gentilzhommes et officiers tant de mondit seigneur comme de madame estant devers lui en ceste présente armée, servant hors leur terme à telz gaiges et ainsi qu'il s'ensuit : messire Mille de Bourbon à 32 sols par jour; Philippe de Bourbon, idem; messire Jacques de Harchies, idem; messire Lebon de Rellay, idem; messire Philippe de Comines, idem (1); le sieur de Ligne, idem; messire Bauduin de Lannoy, idem; messire Pierre de Miraumont, idem; le sieur de Bruay, idem; le sieur de La Hamaïde, idem; le sieur du Bois, idem; messire Philippe de Poithiers, idem; le sieur de Harnes, idem; le sieur de Saint-Venant, idem; le sieur de Santres, idem; messire Jacques de Gouy, idem; le sieur de Bonneffre, idem; le sieur d'Estrées, idem: messire Claude de Vaudrey, idem; messire Charles de Crèvecœur, idem; le sieur de Bailleul, idem; le sieur de Bours, idem; messire Olivier de Vaudrey, idem; messire Jacques de Damas, idem; Drien de Humières, à 16 sols par jour; Noisilles, idem; Antoine de Falerans, idem; Charles de la Viesville, idem; Jehan du Biez, idem; Guillaume de Crécy, idem; Claude de Plaine, idem; Perceval de Heinstode, idem; Antoine de Noyelles, idem; Guillaume du Vernoy, idem; Jehan Utegracht, idem; Jacques de Vooth. idem; Garin de Hainnel, idem; Guillanme de Martigny, idem; Philippe de Grimberghe, idem; Maximilien de Daussy, idem, Philippe Loighe, idem; Jenner de Monceaux, idem; Thiébaut de Reux, idem; Philippe de Villers, idem » etc., soit en tout 220 chevaliers, gentilshommes et officiers dont les gages s'élevaient ensemble par jour à 170 livres, 4 sols; mardi, 5 mars 1471, départ avec son *ost* du champ hors *Clary* près la rivière de *Serre*, dîner, souper et coucher au champ tenant à ladite rivière entre les villages de *Ver* (2), de *Sale* (3) et de *Saluer* (4) (Détail de la dépense de l'écurie pour ledit jour: 28 setiers d'avoine pour 68 chevaux, 68 bottes de foin, salaire de 10 chariots, attelés chacun de 6 chevaux, 9 autres, attelés de 5 chevaux chacun, 14 autres, attelés chacun de 4 chevaux, et 6 autres, attelés chacun de 3 chevaux, lesquels mènent et sont chargés des *bagues* de tous les offices domestiques de mondit seigneur à 5 sols par jour. Total de la dépense générale pour toute la journée, y compris les gages, mais sans les provisions : 312 livres 12 sols obole, 10 onces); mercredi, 6 mars 1471, départ avec son *ost* du champ lez *Ver*, passer la rivière

(1) Probablement Doingt-Flamicourt, canton de Péronne (Somme).

(2) Allouville, à 8 kilomètres d'Amiens (Somme). A la fin de l'année 1470, Louis XI avait rompu le traité de Péronne, fait alliance avec les Suisses et le connétable de St-Pol s'était emparé, pour son compte, de Roye, Montdidier, St-Quentin. Au printemps de l'année 1471, Charles le Téméraire ayant réuni une armée de 120.000 hommes marcha sur Amiens défendue par 25.000 soldats. Mais il tenta en vain l'assaut de la ville, et ayant attendu inutilement pendant six semaines l'armée du roi de France pour la combattre, il jugea que les règles de la chevalerie lui permettaient de conclure une suspension d'armes de trois mois qui fut signée dans les premiers jours d'avril 1471.

(3) Picquigny, arrond. d'Amiens, (Somme).

(4) Clairy-Saulchoix, canton de Molliens-Vidame (Somme).

(5) La Selle, affluent de la Somme.

(1) C'est le célèbre historien Philippe de Comines.

(2) Vers-Hébecourt, canton de Sains, à 8 kil. d'Amiens (Somme).

(3) Saleux, idem.

(4) Salouel, dépendance de la commune de Saleux.

de *Serre*, dîner, souper et coucher sur le champ appellé dessus le *Melz* à une demi-lieue d'Amiens ; jeudi, 7 mars 1471, tout le jour avec son *ost au champ dessus Mez selon la rivière de Scere, vers Amiens ;* vendredi, 8 mars, idem ; samedi, 9 mars, idem ; lundi, 11 mars, le Duc et son *ost* sur le champ tenant aux murs de l'abbaye de St-Acheul hors Amiens ; samedi, 23 mars, idem ; mercredi, 27 mars, le Duc et son *ost* dîner sur le champ tenant aux murs de l'abbaye de St-Acheul, partir *d'illec*, souper et coucher en une place appelée la Fosse-Ferneuse ; samedi, 30 mars, tout le jour en son *ost au champ tenant à la Croix de la porte d'Amiens entre l'abbaye de St-Acheul ;* mercredi, 3 avril, tout le jour en son *ost* en la Fosse-Ferneuse près de la croix à la porte St Denis d'Amiens ; jeudi, 4 avril, idem ; dimanche, 7 avril, idem ; vendredi, fête et solennité de Sainte-Croix, 3 mai 1471, le duc de Bourgogne tout le jour à Péronne ; dimanche, 19 mai, idem. (Total des gages extraordinaires des chevaliers, officiers, gentilshommes ledit jour : 152 livres. 12 sols) ; mercredi, 5 juin, idem ; samedi, 8 juin, idem ; jeudi, 13 juin, le duc de Bourgogne tout le jour à Doullens et départ le lendemain ; samedi, 15 juin, tout le jour à Abbeville ; lundi, 17 juin, déjeuner à Abbeville, départ d'*illecq* par eau, dîner, souper et coucher au Crotoy et le lendemain retour à Abbeville ; mardi, 18 juin, départ du Crotoy, dîner *illecq*, souper et coucher à Abbeville ; lundi, fête et solennité de St-Jean-Baptiste, 24 juin, le Duc tout le jour à Abbeville ; samedi, 19 octobre 1471, le Duc tout le jour à St-Omer où étaient vers lui les ducs de Clèves (1) et de Gueldre (2), les ambassadeurs de Venise, d'Aragon, de Calabre et autres. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de la duchesse de Bourgogne, Marguerite d'York. — Mercredi, 29 mai 1471, la Duchesse et Mademoiselle de Bourgogne, tout le jour à Gand : lundi, 1er juillet, la Duchesse et Mademoiselle de Bourgogne, tout le jour à Lille ; mardi, 2 juillet, idem ; mardi, 30 juillet, la Duchesse, tout le jour au Crotoy ; mercredi, 31 juillet, idem ; jeudi, 1er août, idem ; samedi, 24 août, idem ; mardi, 27 août 1471, la Duchesse déjeuner à Thérouane, dîner et coucher à Aire ; mercredi, 28 août, tout le jour à Aire ; jeudi, 29 août, idem ; lundi, 2 septembre, dîner à Dompierre, souper et coucher au Crotoy ; mardi, 3 septembre. tout le jour au Crotoy ; dimanche, 22 septembre, idem ; samedi, 1er octobre, idem ; samedi, 12 octobre, idem ; samedi, 19 octobre, dîner à Fauquembergues, souper et coucher à Thérouane ; dimanche, 20 octobre, la Duchesse, tout le jour à Thérouane, et « cedit jour madite dame ordonna un plat de viande de crue pour aucuns chevaliers, lesquelz accompagnèrent madite dame par l'ordonnance du Duc » ; jeudi, 26 octobre, tout le jour à Thérouane ; jeudi, 31 octobre, idem ; lundi, 4 novembre, la Duchesse tout le jour au château de Ruhout (près de St-Omer) ; lundi, 11 novembre, idem ; samedi, 24 novembre, la Duchesse tout le jour au château d'Ardres ; mardi, 26 novembre, idem et cedit jour madite dame ordonna un demi-plat de viande de crue pour maître Conselle, mèdecin de Monseigneur. — États journaliers de la dépense particulière de Mademoiselle Marie de Bourgogne. — Vendredi, 12 juillet 1471, Mademoiselle de Bourgogne, dîner à Audenarde, souper et coucher à Grammont aux dépens de la Duchesse ; mardi, 23 juillet, tout le jour à St-Josse auprès de Bruxelles ; mardi, 30 juillet, idem ; mercredi 31 juillet, idem ; mercredi, 7 août, idem ; samedi, 10 août, tout le jour à Bruxelles ; mardi, 20 août, idem ; dimanche, 1er septembre, idem ; dimanche, 22 septembre, idem ; lundi, 30 septembre, idem ; mardi, 1er octobre, idem ; lundi, 21 octobre, Mademoiselle de Bourgogne, tout le jour à Mons aux dépens de la Duchesse ; jeudi, 31 octobre, idem ; dimanche, 16 novembre, tout le jour à Bruxelles ; jeudi, 14 novembre, tout le jour à Mons ; vendredi, 29 novembre, idem.

B. 3436. (Carton.) — 215 pièces, parchemin.

1472. — États journaliers de la dépense du duc de Bourgogne, Charles le Téméraire. — Lundi, 7 juillet 1472, le duc de Bourgogne, « tout le jour en son *ost* au siège devant la ville de Beauvais en Beauvoisis (1) ; icy

(1) Jean 1er, le Belliqueux, marié à Élisabeth, fille de Jean de Bourgogne, comte de Nevers, de Rethel et d'Eu.

(2) Arnoul d'Egmond, duc de Gueldre, qui, le 7 septembre de l'année suivante, céda ses États au duc de Bourgogne.

(1) A la nouvelle de la mort du duc de Guienne, frère du roi Louis XI, le duc de Bourgogne, rompant la trêve et les négociations pendantes, passa la Somme, emporta la petite ville de Nesle dont la garnison et les habitants furent massacrés. Puis se dirigeant sur la Normandie, il crut pouvoir s'emparer facilement de Beauvais en passant. Mais il rencontra, de la part des habitants, une sérieuse résistance qui permit de faire parvenir des secours dans la place et après deux assauts infructueux et 24 jours de siège, il dut renoncer à son entreprise.

compté les gaiges des chambellans et escuiers ou service de mondit seigneur hors terme durant la guerre. Gaiges extraordinaires : messire le Bon de Relly = 32 sols ; le sieur de Ligne, idem : messire Philippe de Comines, idem ; Philippe de Bourbon, idem : le sieur de St-Moris, idem ; le sieur de La Hamaïde, idem ; le sieur de Contay, idem ; le sieur du Bois, idem ; le sieur de Harnes, idem : le sieur de Gaesbecque, idem ; le sieur de Cohem, idem : le sieur de Miraumont, idem ; le sieur de Moncaverel, idem : messire Loys de Neelle, idem ; messire Jehan de Harchies, idem ; le sieur de la Frete, idem ; le sieur de Saint-Venant, idem ; messire Jehan de Berghes, idem ; le sieur de la Gruthuze, idem ; messire Antoine de Hallewin, idem ; messire Jehan de Bournonville, idem ; messire Charles de Crèvecœur, idem ; le sieur de Comines, idem ; le sieur de Bailleul, idem : le commandeur de Canteraine, idem ; messire Jacques d'Aymeries, idem ; le sieur de Rupt, idem ; messire Philippe Huickart, idem ; le sieur de Bours, idem ; le sieur d'Estrées, idem ; le sieur de Gouy, idem ; messire Anthoine Trappesonde (1), idem ; messire Jean de Gavre, idem ; le sieur de Trasignies, idem ; messire Olivier de Vaudrey, idem ; messire Guillaume de Rochefort, à 28 sols ; messire Jean de Jauly, idem ; Drien de Humières, à 18 sols ; maître Jacques Heyne, à 16 sols ; maître Pierre Pollart, idem ; Philippe d'Algnes, idem ; Guérardin Martin, à 12 sols ; Guérardin Mainborde, idem ; Adryan Waelquin, idem : Ysore de Schoote, idem ; Guillaume Marchant, idem ; Thomas Hoost, idem : Estienne Waingnon, idem ; Regnaud Duchamp, idem ; le Roy d'armes de Flandre, idem ; Guillaume d'Orc, idem ; Piètre Pippe, idem ; Dasselaire le Keux, idem, Guillemin le Keux, idem ; Ingle du Vivier, idem ; messire Guillaume du Bois, idem ; Jehan de Rextam, idem ; Damas, idem ; Gauchier des Eschielles, idem ; Adrian Bazin, idem ; Harne de Ghyseghem, idem ; Alleames Mœderlœs, idem ; Jehan de Bregilles, idem ; Johannes de Bere, idem ; Jehan de Lalaing, idem ; Jennet de Drinckam, idem : Symon Beyer, idem ; Gallien de Lannes, idem ; Hausse de Frisebroucq, idem ; Girart de Lannoy, idem ; Charles de Menthon, idem ; Charlot Sallart, idem ; Georges Lallemant, idem ; Loys Coingnart, idem ; Jehan de Fontettes, idem ; Philippe de Vaudrey, idem ; Jacques Bolengier, idem ; Jehan Revelart, à 10 sols 1 obole ; le bastard de Blanne, à 9 sols ; Mery Briant, idem ; Lothier, idem ; Limbourg, idem ; Luxembourg, idem ; Jehan Doulieu, à 7 sols, 6 deniers ; le petit Ginot, à 7 sols ; Doppin Lempereur, idem : Andrien Mariotte, idem ; Guérardin Quaille, à 6 sols ; Anthonin Lamiraut, idem ; Hellin Havet, idem ; Quesnoy, idem ; Je l'ay emprins, idem ; Jehan Dupuich, idem ; Colin d'Ath, idem ; Jehannin d'Ath, idem ; le bâtard de Danes, idem ; le gros Jehan, à 4 sols, 6 deniers ; Guillemin Robelot, 3 sols ; Colin Finet, idem ; Claude Guilliez, idem ; Jennequin Mantel, idem : Charlot Laleure, idem ; Dolin Gaverelle, idem ; Hacquin Gilles, idem ; Le Vert, idem ; Jacques du Pryel, à 12 sols ; maître Jehan Coulon, à 16 sols : maître Thibaut Banadot, idem. Total des gages extraordinaires pour ledit jour : 94 livres, 4 sols, 1 denier obole » ; dimanche, 19 juillet 1472, le duc de Bourgogne, tout le jour en son *ost* devant la ville de Beauvais en Beauvaisis, et avec lui monseigneur le duc de Calabre (1). (Détail de la dépense de la journée. Paneterie : 30 douzaines de pains blancs, 28 douzaines de pains bis, façon d'oublies. Échansonnerie : 5 muids, 1 setier de vin de garnison. Cuisine : chair d'un demi-bœuf, 8 livres de graisse de bœuf, 18 livres de lard, 10 moutons et demi, tripes, 2 langues de bœuf, 1 lièvre, 18 poules, la façon de 4 douzaines de petits pâtés de veau, idem de 5 autres de poules, *potageries* et sel, 6 livres de beurre, pois verts en cosse, vinaigre de garnison 8 lots, verdure et *buage* (blanchissage) des nappes, amenage et fendage du bois, transport de l'eau. Fruiterie : 2 livres, 8 onces de cire de garnison en torches grandes et petites, 4 livres, 2 onces en chandelles, mortiers et flambeaux, 15 livres de chandelles de suif, fruit = 4 sols. Écurie : Jehan de Bars avec 3 chariots et 15 chevaux, Guilbin Sarrasin avec 3 chariots et 13 chevaux, Jehan Caboche avec 2 chariots et 10 chevaux, Antonin le Petit avec 7 chevaux et plusieurs autres avec 5 ou 3 chevaux, soit en tout 234 chevaux menant les chariots chargés des bagages et provisions des offices nécessaires pour le service du Duc en sa présente année, à 5 sols par jour par cheval

(1) Il s'agit peut-être d'un des fils du dernier empereur de Trébizonde, David Comnène, qui aurait pris du service auprès du duc de Bourgogne.

(1) Nicolas, fils du duc Jean de Calabre, petit-fils du roi René. Après avoir tenu le parti du roi Louis XI, il embrassa celui du duc de Bourgogne et obtint même de ce dernier une promesse de mariage avec Marie de Bourgogne.

etc., etc. Total de la dépense dudit jour, y compris les gages, mais sans les garnisons : 323 livres, 6 sols, 10 deniers) ; lundi, 20 juillet 1472, le Duc tout le jour en son *ost* au champ devant Beauvais et le duc de Calabre avec lui ; mercredi, 5 août 1472, le Duc tout le jour en son *ost* au bois dessus la ville d'Eu vers Dieppe ; jeudi, 6 août, idem, et avec lui le duc de Calabre, à ses dépens ; samedi, 8 août, idem ; dimanche, 9 août, le Duc, « desjeuner en son *ost* au bois deçà Eu, partir d'illecq, souper et giste au champ deçà le vilaige et rivière de Cryel sur la mer (1), où estoit monseigneur de Calabre à la charge et despense de mondit seigneur » ; lundi, 10 août, idem ; mercredi, 12 août, idem, « où estoit monseigneur de Calabre à la despense de mondit seigneur et les ambassadeurs d'Escoche » ; jeudi, 13 août, idem ; samedi, 15 août, idem : dimanche, 16 août, idem ; lundi, 17 août, le Duc « partir de son ost deçà la rivière de Cryel, souper et coucher au camp que l'on dist le pastez de Bellimont dessus le vilaige de Martin Église lez Arques » (2) ; vendredi, 28 août, le Duc, « partir du champ hors du village de Tostes (3), disner, souper et giste à tout son ost aux champs dessus le village de Cailly (4) ou païs de Caulx, où estoit monseigneur le duc de Calabre à la despence de mondit seigneur » ; mardi, 1er septembre 1472, le Duc tout le jour en son *ost* au *champ* près la *justice* de la ville de Rouen (5) ; mercredi, 2 septembre, idem ; vendredi, 4 septembre, le Duc tout le jour « en son ost au champ de la paroisse de Saint Martin le Blanc (6) au comté d'Eu, et le lendemain partir, où estoit monseigneur de Calabre aux frais du Duc » : dimanche, 6 septembre, tout le jour en son *ost* « au champ oultre la ville de Neufchâtel, entre les deux censes (fermes) de Monseigneur Saint-Anthoine » (1), avec le duc de Calabre ; lundi, 7 septembre, idem : mardi, 8 septembre, idem ; mercredi, 16 septembre 1472, le Duc « partir de son *ost* de Framicourt (2), disner, souper et giste ou champ lez Araines (3), et le lendemain partir » ; jeudi, 17 septembre, départ de son *ost* lez Araines, dîner, souper et coucher « lez le chasteau de Picquigny » ; lundi, 21 septembre, départ « de son *ost* dessus la montagne de Coppe-Gueulle lez-Amiens (4), disner, souper et giste ou champ de la paroisse de La Faloize » (5) ; mercredi, 23 septembre, « partir de son *ost* de Mervy (6), passer la rivière de Moreul (7), disner, sopper et giste ou champ de Mazières en Santers» (8) ; jeudi, 24 septembre, tout le jour en son *ost* à Maizières en Santerre et départ le lendemain avec le duc de Calabre et l'ambassadeur de Venise ; samedi, 26 septembre, tout le jour à Lyons en Santerre (9) avec les mêmes ; mardi, 13 octobre, le Duc tout le jour « en son *ost* à Hombleu vers Héans en Vermandois (10) ; lundi, 19 octobre, tout le jour en son *ost* au *champ lez Chauny-sur-Oise* (11), avec le duc de Calabre ; samedi, 24 octobre 1472, le Duc « partir à tout son *ost* et compaignie du champ lez La Fère-sur-Oize (12), disner, souper et giste à tout icellui ou champ de Dueillet (13), où estoit monseigneur de Calabre » ; dimanche, 25 octobre, « tout le jour en son ost au camp de Deuillet et le lendemain partir avec le Duc de Calabre» ; mercredi, 28 octobre, le Duc « partir à tout son ost et compaignie du champ de

(1) Criel, sur l'Yères et la mer, cant. d'Eu, arrond. de Dieppe (Seine-Inférieure). Charles le Téméraire après avoir levé le siège de Beauvais, s'avança en Normandie, dévastant tout sur son passage. Il tenta vainement de s'emparer de Dieppe.

(2) St-Martin-Église, sur l'Arques, cant. d'Offranville, arrond. de Dieppe (Seine-Inférieure).

(3) Tôtes, chef-lieu de canton de l'arrond. de Dieppe (Seine-Inférieure).

(4) Cailly, sur la Clères, cant. de Clères, arrond. de Rouen, (Seine-Inférieure).

(5) Les fourches patibulaires de Rouen où Charles le Téméraire resta quatre jours pendant lesquels il tenta vainement de surprendre la ville.

(6) St-Martin-le-Blanc, dépendance de la commune de Saint-Martin-Osmonville, canton de St-Saëns, arrond. de Neufchâtel (Seine-Inférieure).

(1) Entre les deux fermes de la commanderie de St-Antoine.

(2) Framicourt, canton de Gamache, arrond. d'Abbeville (Somme).

(3) Airaines, canton de Molliens-Vidame, arrond. d'Amiens (Somme).

(4) Charles le Téméraire qui venait de brûler la ville de Neufchâtel, essaya vainement de surprendre Amiens.

(5) La Faloise, canton d'Ailly-sur-Noye, arrond. de Montdidier (Somme).

(6) Merville-au-Bois, idem.

(7) L'Avre, rivière sur laquelle est située Moreuil, chef-lieu de canton de l'arrond de Montdidier.

(8) Mézières, canton de Moreuil.

(9) Lihon-en-Sangterre, cant. de Chaulnes, arrond. de Péronne (Somme).

(10) Hombleux, canton de Nesle, arrond. de Péronne.

(11) Chauny, chef-lieu de canton de l'arrond. de Laon (Aisne).

(12) La Fère, idem.

(13) Deuillet ou Dœuillet, canton de La Fère.

Ribemont (1), disner, souper et giste à tout son dit ost et compaignie ou champ lez chasteau de Villers-le-Vert (2) » avec le duc de Calabre ; jeudi, 29 octobre, tout le jour en son *ost* au camp de Villers-le-Vert, et le lendemain départ ; vendredi, 30 octobre, le Duc « partir à tout son ost et compaignie du champ lez le chastel de Villers-le-Vert, disner, souper et giste à tout son dit ost et compaignie ou champ de Ferrevacque-lez-Soursonne (3) et lendemain partir, où estoit monseigneur de Calabre à la despence de mondit seigneur» ; dimanche, fête et solennité de la Toussaint, 1er novembre, le Duc tout le jour en son *ost* devant Beaurevoir (4) ; lundi, 2 novembre, idem ; mercredi, 4 novembre, idem ; dimanche, 8 novembre, le Duc tout le jour en son *ost* au camp près de l'abbaye-lez-Bohain (5) ; dimanche, 8 novembre, le Duc « desjeuner en son *ost* de Prémont (6) près Serain (7), partir d'illecq, disner, souper et giste ou champ deçà l'abbaye de Bohain » ; lundi, 9 novembre, tout le jour au camp en deça de l'abbaye de Bohain ; mardi, 10 novembre, idem ; mercredi, 11 novembre 1472, le Duc « tout le jour en son *ost* ou camp d'emprès l'abbaye-lez-Bohain, et cedit jour furent publiées les trèves entre le Roy et mondit seigneur jusques au premier jour d'avril prochain (8) » ; jeudi, 12 novembre, idem ; vendredi, 13 novembre, idem ; samedi, 14 novembre, le Duc déjeuner au camp devant Bohain, partir d'*illecq*, dîner et coucher au camp hors Busigny (9) ; dimanche, 15 novembre, tout le jour en son *ost* au camp de Busigny et lendemain partir : lundi, 16 novembre, déjeuner en son *ost* hors Busigny, partir d'*illecq*, souper et coucher en la ville du Câteau-Cambrésis, « et ce jour rompy mondit seigneur son armée » ; mercredi, 18 novembre, le Duc déjeuner au Câteau-Cambrésis partir d'*illec*, souper et coucher à Cambrai ; jeudi, 19 novembre, le Duc tout le jour à Cambrai et le lendemain partir ; vendredi, 20 novembre, déjeuner à Cambrai, partir d'*illec*, souper et coucher à Péronne ; samedi, 21 novembre, tout le jour à Péronne ; dimanche, 22 novembre, idem : lundi, 23 novembre 1472, tout le jour à Péronne, et le lendemain départ ; mardi, 24 novembre, dîner à Péronne, départ d'*illec*, souper et coucher en la ville de Bray-sur-Somme ; mercredi, 25 novembre, tout le jour à Bray-sur-Somme ; dimanche, 29 novembre 1472, le Duc dîner à Saint-Riquier (1), partir d'*illec*, souper et coucher à Abbeville : mardi, 1er décembre, le Duc tout le jour à Abbeville, « où estoient devers lui les ambassadeurs de Romme, de l'Empereur, du roy d'Arragon, du duc de Venize et autres » ; jeudi, 3 décembre, idem ; lundi, 7 décembre, idem ; mardi, 8 décembre, idem ; vendredi, 11 décembre, idem ; lundi, 21 décembre, le Duc tout le jour à Gonay-lez-Béthune ; samedi, 26 décembre, tout le jour à Bruges. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de la duchesse de Bourgogne, Marguerite d'York. — Samedi, 11 janvier 1472 (n. st.), la Duchesse tout le jour à Arques (2) : jeudi, 23 janvier, dîner à Waten, souper et coucher à Bergues St-Winnoc ; samedi, 25 janvier, dîner à Hondschoote, souper et coucher à Furnes ; lundi, 27 janvier, dîner à l'abbaye des Dunes, souper et coucher à Nieuport ; mardi, 4 février, la Duchesse, tout le jour à Male ; lundi, 10 février, la Duchesse tout le jour à Male ; « et cedit jour madite dame ordonna six platz de viande de creue pour les nopces de messire Bauduin de Lannoy et de Michielle Denne, l'une des damoiselles de madite dame, dont la feste et solempnité desdites nopces fut faicte cedit jour audit lieu de Male, à l'ostel de ma dessus dite dame » (Détail de la dépense des divers offices pour cette journée. Paneterie : 10 douzaines de pains bis, 108 grands pains de bouche, oublies, moutarde. Échansonnerie : 87 lots de vin de garnison, 3 quartes d'hypocras. Cuisine : 6 pièces de bœuf, 4 trumeaux de bœuf, 2 moutons, 4 épaules de mouton, 6 livres de graisse, 30 livres de lard, chair à pâtés, 3 échines de porcs, chair de porc, 5 douzaines de saucisses et boudins. 5 cochons (de lait), 2 lièvres, 18 lapins, 18 perdrix, 5 cygnes, 5 faisans, 12 chapons gras, 12 chapons de palier, 40 poules, 6 oiseaux de

(1) Ribemont, chef-lieu de canton de l'arrond. de St-Quentin (Aisne).

(2) Villers-Cotterêts, chef-lieu de canton de l'arrond. de Soissons (Aisne).

(3) Faverolles, commune du canton de Villers-Cotterêts.

(4) Beaurevoir, cant. du Câtelet, arrond. de St-Quentin.

(5) Bohain, chef-lieu de canton de l'arrond. de St-Quentin.

(6) Prémont, commune du canton de Bohain.

(7) Serain, idem.

(8) La trêve de cinq mois avait été signée par le connétable de St-Pol au nom du Roi et Gui de Brimeu, seigneur d'Humbercourt, au nom du duc de Bourgogne, le 3 novembre précédent.

(9) Busigny, canton de Clary, arrond. de Cambrai (Nord).

(1) Saint-Riquier, canton d'Ailly-le-Haut-Clocher, arrond. d'Abbeville (Somme).

(2) Arques, canton-sud et arrond. de St-Omer (Pas-de-Calais).

rivière, 12 volailles, pieds de mouton, 2 fromages de service, 250 œufs, 150 petits pâtés, 12 pâtés de chapon et de venaison, 6 plats de four (tourtes), *potageries*, 4 livres de beurre, 3 mannes à mettre la viande, pots et cuillers, 1 lot de crème, 6 lots de verjus et de vinaigre 1 cent et demi de bois, 5 sacs de charbon, verdure, 1 demi-lot de vin blanc pour la sauce, un demi-cent de poires pour le banquet, un lot de vin du Rhin, un demi-lot de crème, 1 livre de dragées, deux salades, un demi-lot d'huile d'olive, un cent de *sprocq* (1). Fruiterie : 5 livres de cire de garnison en une grande torche, en une petite et en un flambeau, 7 onces en chandelles, fruits, 5 livres de chandelles de suif, un gril, une écuelle et une pelle de fer, un trépied, un soufflet et un panier, une chaudière. Écurie : journée de 11 chevaux, etc.) ; samedi, 29 février, la Duchesse tout le jour à Male ; lundi, 2 mars, idem ; dimanche, jour de Pâques, 29 mars 1472, idem ; mercredi, 29 avril, idem : samedi, 2 mai, la Duchesse dîner à Male, souper et coucher à Ardembourg ; mercredi, 6 mai, la Duchesse tout le jour à Tronchiennes ; mardi, 19 mai, la Duchesse dîner à Pont-à-Vendin, souper et coucher à Bellemotte ; mercredi, 20 mai, tout le jour au château de Bellemotte ; vendredi, 22 mai, idem, « et cedit jour ma dite dame ordonna trois platz de creue de viande pour festoier les seigneur et dame de Roussy, les seigneur et dame d'Inchy et autres de leur compaignie » ; mardi, 26 mai, la Duchesse tout le jour à Bellemotte ; dimanche, 31 mai, idem ; mardi, 2 juin, idem ; mardi, veille de la St-Jean-Baptiste, 23 juin 1472, la Duchesse et Mademoiselle de Bourgogne, tout le jour à Mons en Hainaut ; mardi, 30 juin, la Duchesse et Mademoiselle de Bourgogne, tout le jour à Mons ; lundi, 13 juillet, la Duchesse et Mademoiselle de Bourgogne, tout le jour à Mons ; lundi, 14 septembre, la Duchesse, dîner à Bruxelles, souper et coucher à Tenremonde ; mercredi, 16 septembre, la Duchesse et Mademoiselle de Bourgogne, tout le jour à Gand, « cy-compté les despens que madite damoiselle a faicts en tous offices depuis le dimanche vi[e] jour dudit mois dont madite dame partit pour aller à Brouxelles le ve jour de ce dit mois et revint madite dame audit Gand le xve jour dudit mois » ; vendredi, 18 septembre, madame la Duchesse et Mademoiselle de Bourgogne, tout le jour à Gand ; samedi, 3 octobre, la Duchesse de Bourgogne, dîner, souper et coucher à Tenremonde, et mademoiselle de Bourgogne tout le jour à Gand aux dépens de madite dame. — États journaliers de la dépense personnelle de Mademoiselle Marie de Bourgogne. — Vendredi, 24 janvier 1472 (n. st.), Mademoiselle de Bourgogne, dîner à Béthune, souper et coucher à Lens en Artois aux dépens de la Duchesse ; lundi, 3 février, Mademoiselle de Bourgogne, tout le jour à Mons ; mardi, 11 février, idem, « et cedit jour madite damoiselle ordonna ung plat de viande de creue pour les filles, lesquelles souppèrent avec madite damoiselle à cause du jour des Coirmyaux (*Quarêmaux*) ». (Détail de la dépense de chaque office pendant ledit jour. Paneterie : 21 grands pains de bouche, 3 douzaines de pains bis, moutarde. Échansonnerie : 18 lots de vin de présent de garnison. Cuisine : une demi-pièce de bœuf, un trumeau de bœuf, un mouton, un demi-veau, 3 épaules, une demi-livre de graisse, 8 livres de lard, chair à pâtés, un *tanghet* de porc, chair de porc, 4 pieds de porc, pieds de mouton, une langue de bœuf, une fraise de veau, une demi-livre de moelle de bœuf, un lièvre, une douzaine et demie de saucisses, 2 oiseaux de rivière, 5 volailles, 2 chapons de palier, un chapon gras, 20 poules, 250 œufs, un fromage de service, la façon de 2 petits pâtés de viande et 3 de chapons et de poussins, 2 grandes tartes, 2 flans, fleur (farine), *potagerie*, 8 livres de beurre, crème, *pommes d'orange*, lait pour les gaufres, 3 lots de verjus et de vinaigre, 12 faisceaux de bois, 3 rasières de charbon, verdure, etc., etc. Total de la dépense dudit jour : 10 livres, 13 sols) ; mercredi, 12 février, Mademoiselle de Bourgogne, tout le jour à Mons. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 8 grands pains de bouche, 1 douzaine de pains bis. Échansonnerie : 11 lots de vin de garnison. Cuisine : 1 brochet à tronçonner, 3 *lancerons*, 3 carpes de cuisine, un demi-quart de blanc *rost* (poissons blancs à frire), 2 anguilles *à potagier*, une perche, 5 plies et 2 merlans, un grand cabillaud, harengs, moules, *potagerie*, pommes, pots de terre et cuillers de bois, un *peteau* (pilon) à broyer les amandes, un lot d'huile d'olive, 2 lots de verjus et de vinaigre, 6 faisceaux de bois, 9 rasières de charbon, verdure, façon d'un pâté de poisson. Fruiterie : 4 onces de cire pour un flambeau, 7 onces pour des chandelles, fruit, une demi-livre de figues, une livre de dattes, une demi-livre de raisins. Écurie : la journée de 14 chevaux, etc., etc. Total de la dépense de la journée, sans les gages ni les garnisons : 6 livres,

(1) D'après Hécard (*Dict. rouchi-français*) ce mot qu'il orthographie *sprot* ou *spreut*, désignerait des choux de Bruxelles.

1 sol. 11 deniers); mardi, 25 février, Mademoiselle de Bourgogne tout le jour à Mons ; vendredi, 6 mars, idem, « et cedit jour madicte damoiselle ordonna ung plat de viande de crue pour les damoiselles de madite dame (la Duchesse), lesquelles viendrent de honorer Madame de Sors (Solre) audit lieu de Sors » ; vendredi 13 mars, idem ; dimanche, 3 mai 1472, Mademoiselle de Bourgogne tout le jour à Mons, aux dépens de Madame la Duchesse, « cy-compté aucuns officiers de l'ostel de madite dame à gaiges, estans au présent au service de madite damoiselle : la dame du Chastelet = 9 sols ; Simonne de Sauvegrain = 6 sols ; Jehanne de Vuatene = 3 sols ; Marie Luzarde, idem : Jehan de Tervay = 18 sols ; Gilbert de Tenremonde, idem ; Christophe Barrose, idem ; Jehan d'Aisy = 9 sols ; Henriet Mailert, idem ; Séverin de la Passaige, idem ; Jehan de Lannoy = 12 sols ; Jehan Bayart, idem ; Guiot Cloisier, idem ; Godefroid de Halles = 6 sols ; Jehan Hacquet = 6 sols ; Jaquet du Marchié = 6 sols: messire Jehan Fricot = 3 sols : Jacotin du Mans, idem ; Jehannin de Vignicourt, idem ; Colin Pippelart idem ; Jehan Le Vasseur, idem ; Jehan Mairote, idem ; André de Talemer, idem ; André Sanen, idem ; Jehan Natey, idem ; Pierre Malart, idem. » Total des gages : 9 livres, 5 sols) ; dimanche, 24 mai, idem. « et cedit jour madite damoiselle digna en la ville à cause du jour de la pourcession de ladite ville de Mons, et ordonna madite damoiselle ung demi-plat de viande de crue pour les dames et damoiselles accompaignans madite damoiselle » ; vendredi, 29 mai, idem ; lundi, 1er juin, idem ; dimanche, 7 juin, idem : lundi, 8 juin, idem, « et cedit jour madite damoiselle ordonna crue pour ce qu'elle se baigna ».

B. 3437. (Carton.) — 123 pièces, parchemin.

1473. — États journaliers de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, Charles le Téméraire.—Samedi, 2 janvier 1473 (n. st.), le Duc dîner à L'Écluse, monter sur l'eau, souper et coucher à « *Ernine* » ; dimanche, 3 janvier, dîner à « *Ernine* », monter en bateau et partir d'*illecq*, souper et coucher en la ville de Zéricsée; mercredi, 6 janvier, tout le jour à Zéricsée : mercredi, 13 janvier, le Duc tout le jour à Bruges, « où estoient devers lui les ambassadeurs de Nostre Saint Père, de l'Empereur, du roi d'Aragon, de Venize et autres » ; jeudi, 14 janvier, idem ; vendredi, 15 janvier, idem ; dimanche, 21 janvier, le Duc tout le jour à Gand devers Madame sa compagne ; vendredi, 29 janvier, le Duc « partir du villaige de le Neuze, monter sur l'eau, songlant la mer, disner en passant, le soir ancrer prez de la ville de Reymerswale et le lendemain partir » ; dimanche, 31 janvier, déjeuner à Zéricsée, partir d'*illec*, monter sur l'eau, souper et coucher en bateau devant « *Guiervuelle* » ; samedi, 27 février, tout le jour à Anvers ; jeudi, veille de la Visitation Notre-Dame, 1er juillet 1473, le Duc tout le jour avec son *ost* et compagnie au camp de *Duyckemborch* (Duysbourg), près de Nimègue (1) où étaient avec lui les ambassadeurs de Notre Saint-Père, de Hongrie, de Venise et autres ; vendredi, 2 juillet, idem ; mardi, 6 juillet, idem ; jeudi, 8 juillet, idem ; samedi, 10 juillet, tout le jour avec son *ost* au siège devant la ville de Nimègue ; mardi, 13 juillet, idem ; lundi, 19 juillet, le Duc tout le jour en son siège devant la ville de Nimègue qui se rendit ce jour-là en son obéissance ; mercredi, 21 juillet, tout le jour avec son *ost* en son camp lez-la ville de Nimègue en Gueldre et ce jour fut fait un plat de *crue* pour monseigneur le duc de Clèves ; dimanche, 25 juillet, tout le jour en son château de Nimègue ; lundi, 26 juillet, idem ; samedi, 31 juillet, le Duc dîner en son camp lez-la ville de *Gaerhuise*, partir d'*illecq*, passer le Rhin, souper et coucher à l'abbaye d'Elten ; dimanche, 1er août, tout le jour avec son *ost* en son camp lez-l'abbaye d'Elten en la comté de Zutphen ; lundi, 2 août, idem ; mercredi, 4 août, départ de son camp *lez-Baecq*, dîner, souper et coucher en la ville de Zutphen ; jeudi, 5 août, tout le jour en la ville de Zutphen où étaient vers lui l'archevêque de Cologne, le duc de Clèves et plusieurs autres, « et ce jour mondit seigneur reçut le serment des manans et habitans de sa dicte ville de Zutphen » ; samedi, 7 août, tout le jour à Zutphen ; samedi, 14 août, départ de la ville d'*Arnheim*, passer les *rivières du Rin et de la Walle*, dîner et coucher en la ville de Nimègue ; dimanche, fête et solennité de l'Assomption Notre-Dame, 15 août,

(1) Charles le Téméraire s'étant fait transporter tous les droits du vieux duc Arnoul sur les duchés de Gueldre et comté de Zutphen, moyennant une somme de 300,000 florins, au mépris des droits du duc Adolphe, fit rapidement la conquête des pays qui lui avaient été cédés. Nimègue seule, défendue par Regnier, sire de Brockhausen, et où étaient enfermés les enfants du duc Adolphe, Charles et Philippine, résista pendant trois semaines. Le 19 juillet, grâce à l'intervention du duc de Clèves, la ville obtint une honorable capitulation.

le Duc tout le jour à Nimègue, où étaient avec lui l'ambassadeur de l'Empereur et autres ; vendredi, 20 août, départ de Dulke, souper et coucher au château de *Breyemoir* ; dimanche, 22 août, le Duc dîner en la ville de *Rode*, partir d'*illecq*, souper et coucher en la ville d'Aix-la-Chapelle ; mardi, 31 août, départ de Bastoigne, déjeuner *illecq*, dîner, souper et coucher à *Marcheloingne* ; vendredi, 3 septembre, le Duc tout le jour en la ville d'Arlon ; dimanche, 5 septembre, idem, et « estoient devers lui les ambassadeurs de l'Empereur, de Romme et autres » ; lundi, 6 septembre, déjeuner à Arlon, départ, souper et coucher au château de Luxembourg ; samedi, 11 septembre, tout le jour au château de Luxembourg ; dimanche, 12 septembre, idem ; lundi, 20 septembre, idem, avec les ambassadeurs de l'Empereur, du Pape, de Venise, de Lorraine, de Metz et autres ; vendredi, 24 septembre, tout le jour à Luxembourg, « cy-compté les gaiges des cappitaine, dixainiers, escuiers, hommes d'armes, archiers et coustilliers de la garde de mondit seigneur », s'élevant à la somme de 113 livres, 5 sols, 8 deniers ; samedi, 25 septembre, idem, avec les ambassadeurs de l'Empereur, du Pape, de Venise, de Trèves, de Lorraine et autres ; dimanche, 26 septembre, idem, avec les mêmes et, en outre, les ambassadeurs du comte Palatin ; lundi, 27 septembre, idem, idem ; mercredi, 29 septembre, le Duc dîner à Luxembourg, départ, souper et coucher en la ville de *Macre* ; jeudi, 30 septembre, départ de *Macre* pour venir à Trèves « devers l'Empereur (1), souper et giste à l'abbaye de Saint-Maximin-lez le dit Trèves » ; vendredi, 1er octobre, le Duc tout le jour à l'abbaye de St-Maximin-lez Trèves ; samedi, 2 octobre, idem ; mardi, 5 octobre, idem, « et ce jour viendrent vers luy (le Duc) les archevesques de Mayence, dudit Trèves, les contes de Catsenelleboghen (1), de Wirtembergh et autres princes d'Allemaigne ». (Détail de la dépense des divers offices. Paneterie : 46 douzaines de pains blancs, 44 douzaines de pains bis, moutarde et façon d'oublies. Échansonnerie : 1 muid, 10 setiers de vin de garnison. Cuisine : 1 demi-bœuf, 14 livres de graisse, 48 livres de lard, 18 moutons et demi, une langue de bœuf, tripes, une pinte de saindoux, 6 cochons, 6 lièvres, 6 oies, 8 perdrix, 10 chapons de palier, 128 poules, 300 œufs, un fromage de service, la façon de 7 douzaines de petits pâtés, celle de 21 pâtés de chapons et de poules, *potageries*, lait, 12 livres de beurre, 14 lots de verjus, 12 lots de vinaigre, verdure et blanchissage des nappes, 1 cent de bois, 10 mannes de charbon, transport d'eau. Fruiterie : achat de 1.400 livres de cire, poids de Trèves, dont on a dépensé 6 livres, 13 onces en 6 grandes torches et 10 petites, 34 livres en chandelles, mortiers et flambeaux, 36 livres de chandelles de suif, fruit. Écurie : journée de 73 chevaux. Fourrière : aumônes faites pour Monseigneur : 10 sols ; tourteaux à faire falots. Total de la dépense de cette journée, avec le gages, mais sans les garnisons : 666 livres, 4 sols, 11 den.) ; jeudi, 7 octobre, idem ; mardi, 12 octobre, idem ; mercredi, 13 octobre, idem ; jeudi, 14 octobre, idem, « et ce jour mondit seigneur alla voir l'Empereur estant en son palaix en la cité dudit Trèves » ; samedi, 16 octobre 1473, idem ; dimanche, 17 octobre, idem ; vendredi, 22 octobre, idem, « et ce jour plusieurs des princes des Alemaignes viendrent voir monseigneur en ladite abbaye » ; lundi, 25 octobre, idem, « et ce jour pluiseurs princes et grans seigneurs de l'Empire vindrent devers lui en ladicte abbaye » ; dimanche, 31 octobre, idem ; lundi, 8 novembre, idem ; vendredi, 12 novembre, idem ; dimanche, 21 novembre, idem ; mardi, 23 novembre, idem, « ouquel jour vindrent vers lui (le Duc) pluiseurs princes des Allemaignes » ; mercredi, 24 novembre, idem ; jeudi, 2 décembre, le Duc tout le jour à Thionville où étaient vers lui les ambassadeurs de Rome, de Venise, de Hongrie, de Naples, du comte Palatin et autres ; vendredi, 3 décembre, tout le jour en sa ville de Thionville ; samedi, 4 décembre, idem ; mercredi, 8 décembre, idem ; vendredi, 10 décembre, idem ; lundi, 13 décembre, dîner à Thionville, départ, souper et coucher au château de *Pierfort* ; lundi, 20 décembre, déjeuner à *Neufville*, départ d'*illec*, dîner à *Buccarat*, souper et coucher à *Merygemoustiers* ; dimanche, 26 décembre, le Duc tout le jour à Brisach ; vendredi, 31 décembre, départ de Brisach, souper et coucher en la ville de *Esseschem*. — États journaliers de la dépense de l'hôtel

(1) La ville de Metz ayant décliné l'honneur d'être le théâtre de l'entrevue qui devait avoir lieu entre l'empereur d'Allemagne, Frédéric III et le duc de Bourgogne, ces deux princes se rencontrèrent avec une suite nombreuse à Trèves. Charles le Téméraire espérait bien obtenir de l'Empereur et de la plupart des Électeurs sa proclamation comme roi de Bourgogne. Mais les intrigues de Louis XI traversèrent ce projet, et après des négociations, entrecoupées de fêtes et de festins, qui durèrent près de deux mois, le Duc dut quitter Trèves sans avoir obtenu le titre qu'il convoitait.

(1) Le comte de Catzenellebogen, seigneur de Darmstadt.

de la duchesse de Bourgogne, Marguerite d'York. — Jeudi, 29 juillet 1473, la Duchesse et Mademoiselle de Bourgogne tout le jour à Gand ; dimanche, 22 août, idem ; jeudi, 26 août, idem, « et cedit jour madite dame fit délivrer à sa dépense les enfants de Gueldres et leurs gens » (1) ; dimanche, 29 août, idem ; mercredi, 1er septembre, idem ; dimanche, 5 septembre, idem ; samedi, 18 septembre, idem ; mercredi, 6 octobre, idem ; vendredi, 8 octobre, idem ; dimanche, 31 octobre, idem ; lundi, 1er novembre, jour de la Toussaint, idem ; lundi, 8 novembre, idem ; mercredi, 10 novembre, idem, « et ce lict jour madicte dame ordonna deux platz de viande de crue à cause de la nuyt de St-Martin ». (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 48 grands pains de bouche, 6 douzaines de pains bis, oublies, une bouteille de moutarde. Échansonnerie : 40 lots de vin de garnison, 2 lots de vin du Rhin, une quarte d'hypocras, un tonneau de *keute* (cervoise) de Hollande. Cuisine : une demi-pièce de bœuf, 1 trumeau de bœuf, 5 quartiers de mouton, 2 épaules de mouton, une demi-livre de graisse, 5 livres de lard, chair à faire pâté, une pièce de porc, 3 perdrix, 2 oiseaux de rivière, 4 douzaines d'oiselets, 2 chapons de palier, 25 poules, 14 volailles, 200 œufs, 2 brochets à fendre, 2 autres à tronçonner, 4 *lancerons*, 3 carpes de cuisine, 2 vaudoises, 3 quarterons d'écrevisses, 2 perches, goujons, 5 rougets, 8 églefins, 7 plies, 5 paires de soles, 10 merlans, un esturgeon, truites, façon d'un pâté de poussins et de coings, trois tartes pour la Duchesse, une tarte de chambellan, 5 quartes de farine, *potageries*, 14 livres de beurre, 1 lot et demi de crème, pommes, *pommes d'oranges*, 8 lots de verjus et de vinaigre, 3 quartes de bois, 2 sacs et demi de charbon, *pommes de coings*, verdure, pots de terre, etc. Total de la journée, compris les gages, mais sans les garnisons : 58 livres, 6 sols, 5 den. obole).

B. 3438. (Carton.) — 99 pièces, parchemin.

1474. — États journaliers de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, Charles le Téméraire. — Lundi, 3 janvier 1474 (n. st.), le duc de Bourgogne tout le jour à *Esseschem* (2) ; mercredi, 5 janvier, idem ; mardi, 11 janvier, départ de Thann, dîner à Belfort, souper et coucher à Montbéliard ; lundi, 31 janvier, le Duc tout le jour à Dijon ; lundi, 14 février, idem ; mercredi, 23 février, le Duc tout le jour à Dôle ; samedi, 26 février, idem ; lundi, 28 février, idem, « et estoient devers lui les archevesques de Besançon, et ambaxadeurs d'Aragon, de Bretaigne, de Venize et autres » ; jeudi, 30 juin, le Duc tout le jour à Bruxelles ; mardi, 13 septembre, le Duc tout le jour avec son *ost* et compagnie en son siège devant la ville de Nuyssen (1), où étaient près de lui les ambassadeurs de Naples, de Venise et autres ; jeudi, 15 septembre, idem ; samedi, 17 septembre, idem ; samedi, 24 septembre, idem ; mardi, 27 septembre, idem, « cy-compté les gaiges des cappitaine, chiefz d'escadre, escuiers, hommes d'armes, archiers, coustilliers, chappelain et trompettes de la garde de mondit seigneur, savoir : le sire de la Marche, maistre d'ostel de mondit seigneur et cappitaine de sadite garde = 30 sols pour ses gages et 13 sols, 4 deniers pour sa pension ; Regnauldin de Moulin = 16 sols ; Antoine de la Hovardrie, idem ; Hannibal Ayosa = 13 sols ; Pietro de Dianno, idem ; Anthonio de Pando, idem ; Nicolo Mario Lapolitain, idem ; messire Thomas le Masson, prebtre = 4 sols ; Liénard la Trompette = 8 sols ; Charles la Trompette = 8 sols ; Pierre de Pressin = 5 sols ; Martinet Alard, idem ; Huguenin de Montjoie, idem ; Le Poulain, idem ; Le Bauldruin, idem : Le Rourd, idem ; Maulbin, idem ; Jacoin *de l'avaine*, idem ; Haguenet *le liepere*, idem ; Jacob d'Arureaulx, idem ; Gervais Rugault = 4 sols ; Odin Guillot, idem : Antoine de Cervolles = 20 sols ; Pièrre de Crepieul = 16 sols ; Cornille de Mailly = 15 sols ; Antoine le Quin, idem ; Nicolas de Saint-Moris = 13 sols ; Jehan Falot, idem ; Charles de Menton, idem ; Henry d'Ivory, idem ; Jacques de Zwave, idem ; Jehan le Mairet, idem ; Jehennet de Villers = 15 sols ; Pierson Rousse = 13 sols ; Jehan de Grances, idem ;

(1) Charles et Philippine, enfants du duc Adolphe de Gueldre, qui avaient été faits prisonniers à Nimègue.

(2) Einsisheim, en Alsace, où le Duc avait convoqué tous les hommes nobles de ses domaines du Rhin qui devaient porter les armes. Il se dirigea ensuite sur Dijon, par Thann, Belfort, Montbéliard, Besançon et Dôle. Après avoir passé près d'un mois à Dijon pour assister aux funérailles solennelles du duc Philippe le Bon, son père, il reprit la route du duché de Luxembourg par Dôle, Besançon, Vesoul, Remiremont et Nancy.

(1) La ville de Neuss sur le Rhin dans l'Électorat de Cologne, que le duc de Bourgogne assiégea pendant onze mois entiers. Le camp qu'il y avait établi était une véritable ville. Il le quitta le 27 juin 1475, après avoir signé une trêve avec l'empereur Frédéric III, qui mettait la ville en dépôt entre les mains du légat du pape. Il n'eut donc pas la satisfaction d'y entrer.

Antoine de Nouvelles, idem : Jehan Lauthier, idem ; Anthoine de Cellers, idem ; Jehannet de Husin = 15 sols : Hugon de la Thieulloye, idem : Marc du Bois = 13 sols ; le chevalier de Prusse, idem : Walleran de Bornonville, idem : le bâtard de Glismes, idem : Henry Scolast, idem ; Thomas Kundi, idem ; Jehannet de la Chaussée = 15 sols ; Jehannet de Frelin = 13 sols ; François de Vrient, idem ; Alardin de Maruvilles, idem ; le bâtard de Bornonville, idem : Huguenin de Salins, idem ; Jehan de Hardewik, idem : le clerc de Saint-Guillain = 5 sols ; Regnaud des Mares, idem ; Lothin le Rogran, idem ; Mauldin, idem ; Nicolas le bouchier, idem ; Gillet Cotteau, idem ; etc. Total des gages de la journée : 127 livres, 19 sols, 4 deniers) ; vendredi, 30 septembre, idem ; samedi, 1er octobre, idem : mardi, 5 octobre, idem, « et estoient devers lui (le Duc) les ambaxadeurs de Napples, de l'évesque de Padelborch (1), du comte de Lyeppe (2), et autres, à cause du festoyement desquelz ambaxadeurs de Padelborch et de Lyeppe, furent faiz deux plaz de viande de creue au disner et deux au soupper » ; samedi, 7 octobre, idem ; mardi, 11 octobre, idem ; lundi, 17 octobre, idem ; jeudi, 20 octobre, idem ; lundi, 24 octobre, idem ; vendredi, 28 octobre, idem ; mercredi, 7 novembre 1474 (3), le duc de Bourgogne « partir de son siège devant la ville de Nuysen, accompaigné d'aucuns princes, contes, barons et grans seigneurs de son hostel et pays, aller auprez d'un boiz à demi-lieue de son dit siège où il avoit fait tendre aucunes tentes et pavillons et faict appoincter ung bancquet d'espiches pour festoyer et prendre congié des Roy de Dennemarcque (4), de ses frère, nepveu, duxs de Saxe (5), de Brunswwyck (1), de Mechelborch (2) et des autres princes et grands seigneurs de leur compaignie ; après ledit bancquet, prendre congié, retourner, disner soupper et giste en son dit siège ; à cause duquel bancquet y eut creue par aucuns offices ». (Détail de la dépense de cette journée pour chaque office. Paneterie : 66 douzaines de pains blancs, 50 douzaines de pains bis, façon d'oublies, moutarde. Échansonnerie : 4 muids, 10 setiers de vin de garnison, 11 quarts d'hypocras. Cuisine : 4 saumons frais, un cent de *pricques*, 30 carpes à fendre, 32 bars, 38 brochets, 400 poissons blancs tant perches que meuniers, brèmes et friture, 75 églefins salés, 400 harengs caqués, 700 œufs, un fromage de service, une tarte pour le Duc et 31 autres pour les chambellans, la façon de 21 pâtés de poisson, potages et sel, lait, 80 livres de beurre, 36 lots de verjus et de vinaigre, verdure et blanchissage des nappes, transport du bois et de l'eau, 8 tonneaux de charbon, vin des serviteurs d'aucunes bonnes villes de Gueldre qui avaient offert au Duc de la venaison, des lapins et des perdrix. Fruiterie : cire de garnison 15 livres, 4 onces en torches grandes et petites, 4 livres, 6 onces en chandelles, mortiers et flambeaux, 41 livres de chandelles de suif, fruit. Écurie : journée de 74 chevaux, avoine pour 16 *surcroix*, 90 chevaux avec les charretiers pour les bagages. Fourrière : tourteaux à faire falots, salaire des gardiens chargés de veiller de crainte d'incendie, bois de chauffage, 7 livres d'épices de chambre, 5 livres de *succades* (sucreries) et conserves pour le banquet. Total de la dépense de la journée, compris les gages, mais sans les garnisons : 620 livres, 7 sols, 6 deniers) ; samedi, 12 novembre, idem ; mardi, 15 novembre, idem ; mardi, 22 novembre, idem, et « estoit devers lui au disner le frère du roy de Dennemarcque, accompaigné de pluiseurs grans seigneurs de l'ostel dudit Roy, lesquelz furent à la despence dudit seigneur » ; mercredi, 23 novembre, idem, « et estoient devers lui les ambaxadeurs de Naples, de Venize, de Dennemarcque et autres » ; lundi, 28 novembre, idem ; mercredi, 30 novembre, idem, « où estoient devers lui les frères du Roy de Dennemarcque, duc de Saxe et aucuns autres grands seigneurs de l'ostel dudit Roy ; pour le festoyement et deffroyement desquelz, ensamble à cause de la délivrance des chevaliers

(1) Paderborn, évêché suffragant de Mayence.

(2) Le comte de Lippe.

(3) Cette date est inexacte par suite d'une erreur du scribe. En 1474, le 7 novembre tomba un lundi et non un mercredi. Il faut sans doute lire le 9 au lieu du 7.

(4) Le roi de Danemark Christian Ier, qui revenant d'un pèlerinage, avait bien voulu se charger des propositions de paix offertes par l'Empereur au duc de Bourgogne. Il était accompagné de son frère le duc d'Oldenbourg. Ce fut pendant une des fêtes données par le Duc à ce prince que la ville de Neuss fut ravitaillée en vivres et en munitions. D'après de Barante, le roi de Danemark ne serait arrivé à Dusseldorf, près de Neuss que le 17 novembre. Dans ce cas, il faudrait placer le banquet qui lui fut offert au mercredi 7 décembre et non 7 novembre comme l'a écrit le scribe.

(5) Ernest, duc de Saxe.

(1) Guillaume Ier, duc de Brunswik-Wolfenbuttel.

(2) Henri V, dit Le Gras, duc de Mecklenbourg.

de l'ordre de la Thoison, qui orent un plag de viande, y eut creue par les offices... (Cuisine...Pierrequin Hazel, pour son salaire d'avoir par l'ordonnance de mesdits seigneurs les maistres d'ostel, vacqué à besoingner en la cuisine dudit seigneur durant ce mois au lieu de Jehan des Granges qui, de leur consentement, est allé en ambaxade avec monseigneur le Bastart, lequel demourra compté durant son terme, au pris de III sols, VI deniers par jour, sont pour ce mois : VI livres, XV sols) » ; mardi, 6 décembre, idem : samedi, 17 décembre, idem ; dimanche, 18 décembre, idem ; jeudi, 29 décembre, idem, « où estoient devers lui les ambaxadeurs de Honguerie et de Juillers, pour lesquelz furent faiz deux plaz de viande de creue ». — États journaliers de la dépense de l'hôtel de la duchesse de Bourgogne, Marguerite d'York.— Vendredi, 25 février 1474 (n. st.), la Duchesse et Mademoiselle de Bourgogne, tout le jour à Gand ; mardi, 8 mars, idem ; dimanche, 3 avril, idem ; mardi, 5 avril, idem ; lundi, 11 avril, idem ; mardi, 19 avril, idem, et « cedit jour, madicte dame ordonna ung plat de viande de creue pour le disner de l'espousée (1). » (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 32 grands pains de bouche, 4 douzaines de pains bis, oublies. Échansonnerie : 56 lots et demi de vin de garnison. Cuisine : 2 pièces de bœuf, 2 *trumeaulx* de bœuf, 5 quartiers de mouton 3 quartiers de veau, 4 épaules de mouton, 2 livres de graisse, 8 livres de lard, tripes, 1 langue de bœuf, une fraise de veau, une *fraisure* de veau, un lièvre, 2 oisons, un oiseau de rivière, 2 chapons de palier, 30 poules, 6 paires de pigeons, un demi-cent d'œufs, façon de 6 petits pâtés et d'un pâté de poussin, *poulageries*, 3 livres de beurre, 3 lots de verjus et vinaigre, 3 quarterons de bois, 2 sacs de charbon, verdure, louage de 6 grandes broches de fer pour les noces. Écurie ..... à Tassinot, pour un bateau qui a mené la Duchesse par la rivière au cloître de Sainte-Clair et pour paille à mettre dans ledit bateau, etc. Total de la dépense dudit jour : 48 livres, 13 sols, 4 deniers poitevins) ; samedi, 30 avril, la Duchesse et Mademoiselle de Bourgogne tout le jour à Gand ; lundi, 2 mai, idem ; jeudi, 5 mai, idem. « Écurie:..... à Tassinot pour III varletz de pié qui ont tenu aux haquenées et l'un des chariotz de madicte dame qui ce jour fut esbattre aux champs. VI sols ; à lui, pour le louaige d'un bateau que Madicte dame fist mener aux Chartreux hors de cette ville, VI sols ») ; vendredi, 6 mai, idem ; « Écurie :..... à Tassinot, pour la despence de dix journées de quatre chevaulx du troisième chariot de Madame qui ont mené la dame de Manneville de ceste ville à Boulongne en son mesnaige, après ses nopces faictes en l'ostel de Madicte dame, au pris chascun cheval de II sols, III deniers par jour, III livres, X sols ») : jeudi, 19 mai, idem ; dimanche, 26 juin, idem ; mardi, 28 juin, la Duchesse et Mademoiselle de Bourgogne dîner à Bigart (Grand Bigard), souper et coucher à Bruxelles ; vendredi, 1er juillet, tout le jour à Bruxelles ; lundi, 4 juillet, la Duchesse dîner à Bruxelles, souper et coucher à Malines, et Mademoiselle de Bourgogne tout le jour à Bruxelles ; mardi, 2 août, Madame la duchesse de Bourgogne et Mademoiselle de Bourgogne tout le jour à Bruxelles ; jeudi, 4 août, idem. (« Escurie :..... ..... à Jacotin, pour une guide qui a guidé madicte dame es Cordeliers de l'Observance hors de ceste ville, II sols ») ; lundi, 29 août, idem ; samedi, 24 décembre, la Duchesse et Mademoiselle de Bourgogne, tout le jour à Gand.

(1) Il s'agit du mariage d'une des demoiselles d'honneur de la Duchesse avec le seigneur de Manneville.

B. 3439. (Carton.) — 63 pièces, parchemin.

1475. — États journaliers de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, Charles le Téméraire. — Lundi, 2 janvier 1475 (n. st.), le Duc tout le jour « en son *ost* et compaignie en son siège devant la ville de Nuyssen où estoient devers lui les ambaxadeurs de Honguerie pour lesquelz fut fait ung plat de viande de creue » ; mercredi, 3 janvier, idem, avec les ambassadeurs d'Angleterre et de Juliers, pour lesquels furent faits deux plats de viande de crue ; jeudi, 5 janvier, idem ; jeudi, 26 janvier, idem, avec les ambassadeurs de Naples ; mercredi, 1er février, idem ; jeudi, 9 mars, idem ; lundi, 2 octobre, le duc de Bourgogne tout le jour « avec son ost et compaignie au villaige de Neufville emprès St-Nicolas » (1) ; mardi, 3 octobre, dîner

(1) Neuveville-devant-Nancy, canton de St-Nicolas-lu-Port, arrond. de Nancy, Meurthe-et-Moselle. Après avoir conclu une trêve avec le roi de France, Charles le Téméraire avait tourné ses armes contre le duc de Lorraine qu'il chassa du duché de Luxembourg. Il vint ensuite assiéger Nancy dont il s'empara le 30 novembre 1475.

au village de *Neufrille*, départ *à tout* son *ost* et *compaignie*, souper et coucher *emprès Assonville* (1) avec le prince de Tarente, les ambassadeurs de Naples, d'Aragon, de Venise, de Milan et autres, « et se trouvèrent audit camp devers mondit seigneur les ambassadeurs de France qui furent deffroyez »; jeudi, 5 octobre, dîner en son camp auprès d'*Assonville*, départ *d'illec à tout* son *ost* et *compaignie*, souper et coucher au camp lez Bayon (2); vendredi, 6 octobre, le Duc tout le jour avec son *ost* et *compaignie* en son camp lez Bayon et près de lui le prince de Tarente, les ambassadeurs de Naples, d'Aragon, de Venise, de Milan et autres; samedi, 7 octobre, dîner en son camp lez Bayon, souper et coucher en son camp *emprès Charmes* (3), avec les mêmes personnages auprès de lui; mercredi, 11 octobre, tout le jour avec son *ost* et les mêmes personnages à *Dommarcq* (4); vendredi, 20 octobre, dîner en son logis devant la ville d'Épinal, départ *d'illec* avec son *ost*, souper et coucher en son camp lez-Chauvigny (5), accompagné des mêmes prince et personnages; samedi, 21 octobre, dîner en son camp lez-Chauvigny, partir *d'illec*, souper et coucher en son camp au plus près des ville et château de Vaudémont (6), qui incontinent se rendirent en son obéissance; mardi, 24 octobre, le Duc dîner en son camp lez le Pont-St-Vincent (7), partir d'*illec* avec son *ost*, souper et coucher en son siège devant la ville de Nancy; mercredi, 25 octobre, tout le jour en son siège devant la ville de Nancy; jeudi, 26 octobre, idem; vendredi, 27 octobre, idem, « où estoient devers lui les légat de Nostre Saint Père et ambassadeurs de l'Empereur, du roy de France, de Naples, de Milan et autres, pour le service desquelz y ot creue par aucuns offices. » (Détail de la dépense de la dite journée par office. Paneterie : 68 douzaines de pains blancs, 60 douzaines de pains bis, façon d'oublies, moutarde. Échansonnerie : 5 muids, 13 setiers de vin de garnison, 2 quartes d'hypocras. Cuisine : 2 truites, un *luys* (grand brochet), 10 brochets à fendre, 18 à tronçonner, 48 *lancerons*, 54 carpes, 60 bars, brèmes, perches, anguilles, 400 poissons blancs et écrevisses, 8 morues salées, harengs, 600 œufs, un fromage de service, 3 grandes tartes pour Monseigneur et les ambassadeurs, 24 autres tartes pour les chambellans, 28 pâtés de poisson et de coings, fleur (de farine), potages et sel, lait, 78 livres de beurre, *pommes de coing*, 27 lots de verjus et de vinaigre, verdure et blanchissage des nappes, bois et charbon, sucre et épices de garnison. Fruiterie : 11 livres, 6 onces de cire en torches grandes et petites, 4 livres, 10 onces en chandelles, mortiers et flambeaux, 34 livres de chandelles de suif. Écurie : journée de 76 chevaux, etc.); mardi, 31 octobre, le Duc tout le jour devant Nancy; mercredi, jour de la Toussaint, 1er novembre 1475, idem; vendredi, 3 novembre idem; dimanche, 10 décembre le Duc tout le jour « en sa ville de Nancy »; samedi, 30 décembre 1475, idem, « et ce jour se partyt le légat de Nostre St-Père, et se y furent devers ledit seigneur les ambassadeurs de France, de Millan, du conte Palatin et autres; laquelle ambaxade de France fut ce jour deffroyée ». — États journaliers de la dépense de l'hôtel de la duchesse de Bourgogne, Marguerite d'York. — Dimanche, 16 avril 1475, la Duchesse et Mademoiselle de Bourgogne tout le jour à Gand; lundi, 17 avril, idem.

(1) Haussonville, canton de Bayon, arrond de Lunéville (Meurthe-et-Moselle).

(2) Bayon, chef-lieu de cant. de l'arrond. de Lunéville (Meurthe et-Moselle).

(3) Charmes, chef-lieu de cant. de l'arrond. de Mirecourt (Vosges).

(4) Damas-et-Bettegney, cant. de Dompaire, arrond. de Mirecourt (Vosges).

(5) Chavigny, canton et arrond. de Nancy (Meurthe-et-Moselle).

(6) Vaudémont, cant. de Vézelise, arrond. de Nancy (Meurthe-et-Moselle).

(7) Pont-St-Vincent, chef-lieu de canton de l'arrond. de Nancy.

B. 3440. (Carton.) — 40 pièces, parchemin.

1476. — États journaliers de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, Charles le Téméraire. — Mercredi, 31 juillet 1476, le Duc tout le jour à La Rivière (1); dimanche, 4 août, idem, « cy compté les gaiges des capitaine, chiefz d'escadre, hommes d'armes, chapelains, trompettes, archiers et coustilliers de la garde de mondit seigneur », comprenant 218 personnes dont les gages s'élevaient par jour à la somme de 105 livres,

(1) La Rivière, canton de Pontarlier (Doubs). C'est dans ce château que Charles le Téméraire vint se retirer après son second désastre de Morat, pour, avec quelques soldats qu'il avait pu rassembler, garder les passages du Jura. Il y vivait solitaire, dit de Barante, passant des journées entières sans vouloir parler à personne.

4 sols, 4 deniers ; mardi, 6 août, le Duc dîner à La Rivière, départ *d'illec*, souper et coucher à Arlay (1). (Détail de la dépense de la journée. Paneterie : 30 douzaines de pains blancs, 27 douzaines de pains bruns, oublies, achat de sucre fin à Salins. Échansonnerie : 1 muid, 12 setiers de vin de garnison, 22 sols pour le vin pris à Arlay pour le souper, port de 9 queues de vin de Salins amenées à La Rivière. Cuisine : 14 livres de lard, 11 moutons et demi, tripes, 7 cochons, 24 poules, un demi-cent d'œufs, *potagerie* et sel, 6 lots de verjus et de vinaigre, verdure et blanchissage des nappes, bois et charbon : achat d'épices à Salins, savoir : 6 pains de sucre fin, pesant ensemble 7 livres, à 9 sols la livre, 15 livres de sucre de Portugal à 6 sols la livre, 8 livres de gingembre à 8 sols la livre, 4 livres de menues épices à 24 sols la livre, 4 livres de cannelle à 19 sols, 6 deniers la livre, 2 livres de poivre à 9 sols la livre, une demi-livre de safran à 4 livres, 16 sols la livre, 25 livres de riz à 18 deniers la livre, 10 aunes d'étamine, un tonneau neuf pour renfermer lesdites épices, port de ces épices et de poisson sec de Salins à La Rivière. Fruiterie : 4 livres, 10 onces de cire de garnison en 5 petites torches, 4 livres en chandelles, mortiers et flambeaux, 22 livres de chandelles de suif, fruits. Écurie : journée de 72 chevaux. Fourrière : aumônes pour le Duc = 10 sols, bois et fagots, *may* et herbe verte, salaire de l'hôte du fourrier à Arlay. Total de la dépense dudit jour, y compris les gages, mais sans les garnisons : 447 livres, 7 sols, 3 deniers) ; samedi, 10 août, le Duc tout le jour à La Rivière ; vendredi, 27 septembre 1476, le Duc partir de *Liviers* (2) « à tout son ost et armée et au giste à Ornans » (3) ; lundi, 30 septembre, « partir de son camp lez Sonne-le-Grand (4), disner à Besançon, partir d'illec et venir souper et giste avec son ost en son camp lez Chastillon » (1) ; mardi, 22 octobre 1476, le Duc « partir de Neufville et au giste devant la ville de Nanssy atout son ost et armée ; cy compté les gaiges des capitaine, chiefz d'escadre, lieutenant, hommes d'armes chappelain, archiers, coustilliers et trompettes », s'élevant à la somme de 127 livres, 17 sols, 4 deniers ; samedi, 26 octobre, idem ; vendredi, 15 novembre, idem ; dimanche 1er décembre, idem ; dimanche, 15 décembre, idem ; jeudi, 26 décembre, le Duc tout le jour avec son *ost* en son siège devant la ville de Nancy. (Détail de la dépense de la journée. Paneterie : 23 douzaines de pains blancs et 23 douzaines de pains bis, façon d'oublies, moutarde, port de farine amenée de St-Nicolas-du-Pont. Échansonnerie : 2 muids, 6 setiers et demi de vin de garnison. Cuisine : chair d'un bœuf, 10 livres de graisse, 12 livres de lard, 14 moutons et demi, 4 perdrix, un chapon de palier, un quarteron d'œufs, *potagerie* et sel, 4 livres de beurre, 15 lots de verjus et vinaigre, verdures et blanchissage des nappes, 5 *charrées* et demi de bois et salaire des hommes qui ont coupé et fendu le bois, épices et sucre de garnison (provision). Fruiterie : 6 livres de cire de garnison en torches, grandes et petites, 4 livres, 5 onces en chandelles, mortiers et flambeaux, 30 livres de chandelles de suif, fruits. Écurie : la journée de 60 chevaux à 2 sols, 6 deniers par cheval = 7 livres, 10 sols, avoine pour faire 16 *surcroix*. Fourrière : aumônes = 10 sols, tourteaux à falots, achat et amenage de bois pour les *maisons* du Duc et le feu du guet, salaire des ouvriers qui ont coupé et fendu ledit bois, autre bois pour les livrées ordinaires. Total de la dépense dudit jour, y compris les gages, mais sans les garnisons : 407 livres, 14 sols, 5 deniers) ; mardi, 31 décembre 1476, le Duc tout le jour en son siège devant Nancy (2). — États journaliers de la dépense de l'hôtel de la duchesse de Bourgogne, Marguerite d'York. — Samedi, 7 decembre 1476, « ont esté comptez par les maistres d'ostel de ma très-redoubtée dame, madame la duchesse de Bourgoingne, par l'ordonnance de mon très-redoubté seigneur le Duc, les chappellains, clercs, sommeliers,

(1) Arlay, canton de Bletterans, arrond. de Lons-le-Saunier (Jura). On y voit encore les ruines du château fort appartenant à la maison de Chalon et où descendit Charles le Téméraire.

(2) Levier, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Pontarlier (Doubs). Charles le Téméraire à la nouvelle de la conquête de la Lorraine et de la reprise de Nancy par le duc René, marcha avec environ 7.000 hommes, débris de son armée ou levés dans le comté de Bourgogne, pour chasser les envahisseurs. Il prit sa route par Besançon, Vesoul, Neufchâteau et Toul et arriva devant Nancy le 22 octobre 1476.

(3) Ornans, chef-lieu de canton de l'arrond. de Besançon (Doubs).

(4) Saone, commune du cant. sud de Besançon.

(1) Châtillon-le-Duc, canton-Nord de Besançon.

(2) C'est le dernier état journalier que nous ayons de la dépense de l'hôtel du duc Charles le Téméraire qui périt quatre jours après (5 janvier 1477 n. st.) devant Nancy.

fourriers et autres officiers de la chapelle, lesquelz estoient devers madicte dame à ce jour en la ville de Gand. Premiers : maistre Philippe Siron, premier chapelain, à XVIII sols ; messire Robert Olivier, chapellain, à IX sols ; Mathias Coquiel, aussi chapelain, idem ; messire Pierre Le Canonne, idem ; Jhant Pintot, dit Nicodemus, idem ; Philippe du Passage, idem ; messire Waultre Maës, idem ; messire Pasquier Despretz, idem ; Jacques Buchel, idem ; messire Claude Petit, idem ; messire Anthoine Busnoys, idem ; messire Pierre Basin, idem ; messire Jacques Amouret, demi-chapelain, à VI sols ; messire Thomas France, idem : Gilles de Bousois, clerc, à VII sols, VI deniers ; Pierre Duwez, idem : Jehan Le Caron, sommelier, à VI sols, IIII deniers obole ; Pasquier Louis, idem : messire Jehan Serpeyen, idem ; Piètre Buise, organiste, à VI sols ; Eustace Blanc, fourrier, à VII sols, 1 denier obole ». Total de la dépense de la chapelle : 8 livres, 16 sols, 4 deniers.

B. 3441. (Carton.) — 40 pièces, parchemin.

1477. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de la duchesse, Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire. — Mercredi, 4 juin 1477, Mademoiselle la duchesse de Bourgogne, tout le jour à Bruxelles ; jeudi, 5 juin, la Duchesse tout le jour à Louvain. («Fourrière : le maistre a payé pour deux douzaines et demie de chappeaulx pour le Saint Sacrement = XLVIII sols ; Goddefroy de Halles pour IIII bastons servans au ciel porté pardessus ledit Saint-Sacrement et pour la peinture d'iceulx = VII sols ») ; samedi, 7 juin, la Duchesse tout le jour à Bruxelles. (Les gages des officiers, dames d'honneur et serviteurs s'élèvent à 122 livres, 14 sols. Parmi les officiers et dames, on remarque : messire Philippe Siron = 18 sols ; Constans = 12 sols ; messire Pierre Le Canoyne, idem ; Mordemus ?, idem ; Mathias Cocquel, idem ; messire Robert Olivier, idem ; Philippe du Passaige, idem ; messire Pasquier des Prez, idem ; messire Wauters Maës, idem ; Jacques Bourle, idem ; messire Antoine Busnois, idem ; messire Claude Petit, idem ; messire Pierre Basin, idem ; messire Thomas France, 9 sols ; Pasquin Louis, idem ; messire Jehan Sainpain, idem ; Gilles de Bourses, idem ; Pierre Vurst, idem ; Pierre Duwez, idem ; maître Jehan Parmentier = 18 sols ; messire Jehan Fricot = 12 sols ; maître Ysembart de Bru = 9 sols ; maître Guy Constantin, idem ; messire Jehan Ermite, 3 sols ; messire Hugues Constantin = 6 sols ; Tassin le Blanc = 8 sols ; Colinet Baldine = 3 sols. La dame de Hallewyn = 33 sols ; la dame de Chasteler = 18 sols ; la dame de Manneville = 15 sols ; Jacqueline de Créquy = 4 sols ; Walerande de Bréderode = 4 sols ; Isabelle de Hallevyn, idem ; Isabelle de Sailly, idem ; Isabelle de Frettes, idem ; Jehanne de Hallevyn, idem ; Isabelle de Villers, idem ; Marie du Doulieu, idem ; Anne de Ternant, idem ; Marie du Chasteler, idem ; Isabelle de Clerval, idem ; Jehanne de Tanoye, idem ; Simone de Sauvegrain = 12 sols ; Jehanne de Vaulx = 4 sols ; Jehanne de Watten = 6 sols ; Anne de Villers = 3 sols ; Hélène = 3 sols ; Jehanne Feren, idem ; la grande Jehannette, idem ; Marguerite du Vivier, idem ; Marie Luzarde, idem. Le sieur de la Gruthuse = 36 sols et pour son plat = 32 sols ; maître Jehan de la Bouverie = 36 sols ; le sieur de Gisbert, idem ; le sieur de Crubert, idem ; le sieur de Valengin, idem ; messire Guillaume de Vergy, idem ; messire Arnoul de Trasegnies, idem ; Guillaume d'Egmond, idem ; messire Guy de Rochefort, idem. Le sire de Molembais = 30 sols, etc.). Dimanche, 8 juin, Mademoiselle la Duchesse tout le jour à Louvain ; mercredi, 25 juin, dîner à Anvers, souper et coucher à Malines. (Fourrière : le maître a payé à « l'oste de madicte damoiselle à Anvers pour belle chière et défroy d'ostel et pour dix lictz garnitz qu'il a délivrez es chambres pour XII jours entiers que ma dessusdicte damoiselle y a esté logié = IX livres, XII sols). Dimanche, 6 juillet 1477, Mademoiselle la Duchesse, tout le jour à Tenremonde ; mardi, 8 juillet, idem ; samedi, 12 juillet, idem ; mercredi, 20 août 1477, Madame la duchesse d'Autriche et de Bourgogne tout le jour à Gand, « et cedit jour fut ordonné XXXVI platz de viande de creue pour festoier les seigneurs d'Alemaigne » (1). (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 38 douzaines de grands pains de bouche, 46 douzaines de pains bis, oublies, 24 plats de salade, 24 plats de radis, fourniture de cruches de terre et salaire d'hommes qui pendant deux

(1) Ce fut le 19 août 1477 que la duchesse Marie de Bourgogne épousa à Gand, sans grand apparat, à cause de son deuil et des circonstances difficiles dans lesquelles elle se trouvait, l'archiduc Maximilien, fils de l'empereur Frédéric III. Les dépenses de la journée du 20 juillet se rapportent donc à la seconde journée de ses noces qui alors étaient célébrées pendant plusieurs jours.

jours ont aidé les serviteurs de cet office. Échansonnerie : 440 lots de vin de garnison, un tonneau de cervoise, 24 quartes d'hypocras. Cuisine : chair d'un bœuf *de pris*, 32 moutons, 10 veaux, 60 livres de graisse, 280 livres de lard, 15 livres de moelle de bœuf, pieds de bœuf et de veau, 14 cygnes, 4 paons, 10 faisans, 58 hérons, 20 butors, 56 *buhoreaux*, 12 oiseaux de rivière, 12 volailles, 7 douzaines de lapins, 12 douzaines de perdrix, 24 cochons, 24 oisons, 8 chapons de Messines, 22 chapons gras, 18 chapons de palier, 640 poules, 226 paires de pigeons, 36 fromages, 1.600 œufs, 2 brochets à fendre, 20 lancerons, 24 rougets, 24 paires de soles, 2 turbots, 12 plies, 80 pâtés de poussins, de chapons, de pigeons, de venaison et de rougets, 48 plats de four, 20 quartes de fleur (farine), 20 douzaines de *feuillets* (1), *potageries*, 117 livres de beurre, 12 lots de crème, 12 lots de lait, 700 poires, verjus de grain, *telles* et pots de terre. 12 lots de verjus, 8 lots de vinaigre. 9 cents de bois, 44 sacs de charbon, port de la venaison, réparation de la vaisselle amenée de Bruges à Gand, achat de 2 grands cuviers, 5 cuvelettes. 4 seaux à porter de l'eau, un grand cuvier à saler le bœuf, une petite cuvelette couverte, location de 6 chaudières pour trois jours, idem de 8 poëles de rôt, 3 trépieds et 6 broches, salaire de 16 enfants qui ont tourné le rôt, idem, de 12 compagnons employés comme aides dans cet office et de 8 autres employés à la saucerie, cruches et pots de terre verdure et verjus de grain. Fruiterie : 73 livres de cire de garnison employées en 7 grandes torches, 29 petites et 36 flambeaux ; 4 livres en chandelles, fruits, 22 livres de chandelles de suif. Écurie : journée de 49 chevaux et avoine à faire *surcroix*. Fourrière : 200 de petit bois, un demi-cent de fagots, tourteaux à falots, 4 tartes dorées, 7 drageoirs d'épices. Total de la dépense de la journée : 457 livres, 7 sols, 6 deniers). Vendredi, 22 août, la duchesse d'Autriche et de Bourgogne, tout le jour à Gand ; mardi, 26 août, idem (« Fourrière : Tassin Le Blanc a payé à deux hommes qui ont nectoyé la chapelle et les verrières hault et bas = VI sols ») ; jeudi, 28 août, la Duchesse déjeuner à Gand, dîner à Urselle, souper et coucher à Bruges ; dimanche, 31 août, tout le jour à Bruges, « et cedit jour heut ung plat de viande de creue pour festoier aucuns seigneurs d'Alemaignes. » (Détail de la dépense dudit jour..... Cuisine :..... « Espices d'achat despensées ce mois et pour les nopces » : 40 livres de sucre de Valence, 35 livres de sucre de Portugal, 11 livres de menues épices, 11 livres de gingembre, 11 livres de cannelle, 8 livres de dragées, 2 livres et demie de clous de girofle, 4 livres de noix muscades, 9 livres de poivre rond, 2 livres de safran, une livre de tournesol, 4 livres de *hugnoblas*, 50 livres d'amandes, 24 livres de riz, 200 limons, 4 lots d'olives, 20 livres de câpres, 20 livres de raisins de Corinthe, 24 livres de prunes de Damas, 66 aunes d'étamine, épices entières à faire gelée, pommes d'oranges, eau de roses et or à dorer les entremets faits aux noces. Écurie :..... location d'un chariot qui a amené de Gand à Bruges les joyaux de la Duchesse = 24 sols) : lundi, 1er septembre, la Duchesse, tout le jour à Bruges ; vendredi, 5 septembre, idem ; dimanche, 14 septembre, idem ; lundi, 22 septembre, idem.

(1) Gâteaux feuilletés.

B. 3442. (Carton.) — 131 pièces, parchemin.

1478-1479. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de Maximilien, archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne et comte de Flandre.—Vendredi, 2 janvier 1478 (n. st.), l'Archiduc tout le jour en sa ville de Bruxelles ; mardi, fête et solennité des Trois Rois, 6 janvier, idem ; jeudi, fête et solennité de Ste-Gudule, 8 janvier, l'Archiduc tout le jour à Bruxelles et le lendemain départ ; dimanche, 18 janvier, tout le jour à Anvers ; dimanche, 25 janvier, tout le jour à Tenremonde ; lundi, 26 janvier, départ de Tenremonde et coucher à Gand ; samedi, 31 janvier, départ de Courtrai et coucher à Lille. Lundi, veille de la Purification Notre-Dame, 1er février 1479 (n. st.), l'Archiduc tout le jour en sa ville de Bois-le-Duc ; samedi, 27 février, tout le jour en sa ville de Ruremonde : dimanche, 28 février, idem ; mardi, 4 mai, tout le jour à Bruges ; mardi, 25 mai, dîner à Bruges, départ *d'illec*, souper et coucher à Thourout, « et ce jour a commandé et ordonné mondit seigneur que sa despense soit comptée au bureau des maistres d'ostel par escroes et mise es contrerolles ainsy et par la manière que l'on a accoustumé de faire en la maison de Bourgoingne, à commencier ce jour et decy en avant » ; mercredi, 26 mai, dîner au cloître de Berckem et coucher à Dixmude ; jeudi, 27 mai, dîner à Dixmude, départ *d'illec*,

souper et coucher à Ypres ; vendredi, 28 mai, tout le jour à Ypres ; samedi, 29 mai, dîner à Ypres et coucher à Lille ; dimanche, fête et solennité de la Pentecôte, 30 mai 1479, l'Archiduc tout le jour à Lille ; mercredi, 2 juin, idem ; mercredi, veille de la St-Jean-Baptiste, 23 juin, tout le jour à St-Omer ; mercredi, 7 juillet, idem ; vendredi, 30 juillet, l'Archiduc, tout le jour avec son *ost* en son siège devant la ville de Thérouane (1) ; mardi, fête et solennité de St-Laurent, 10 août, dîner à Aire, partir d'*illec*, souper et coucher avec son *ost* en son camp près de l'église de St-Quentin lez ladite ville d'Aire ; jeudi, 19 août, départ d'Ypres, souper et coucher à Courtrai ; samedi, 21 août, tout le jour à Gand ; jeudi, 26 août, dîner à Baudeloo, départ *d'illec*, souper et coucher à Tenremonde ; mardi, 31 août, déjeuner et dîner aux Sept-Chênes, départ *d'illec*, souper et coucher à Gand ; mercredi, 1er septembre, départ de Gand, dîner à Ursele, souper et coucher à Bruges ; vendredi, 10 septembre, dîner à Bruges, départ d'illecq, souper et coucher à *Orscamp ;* dimanche, 12 septembre, départ de l'abbaye de Reckem, souper et coucher à Ypres ; lundi, veille de la Ste-Croix, 13 septembre, tout le jour à Ypres ; lundi, 27 septembre, tout le jour à Aire ; jeudi, 30 septembre 1479, idem ; « cy-compté, avec les gaiges ordinaires de ce jour, les gaiges de quatre archiers de corps ordonnez estre et eulx tenir devers monseigneur le conte de Charolais (2) à Gand, acoustumez compter en la fin de chascun mois. Et le jour précédent, monseigneur le conte de Romont, lieutenant-général de mondit trés-redoubté seigneur se party en armes de ladite ville et ala lever et faire deslogier l'*ost* des Flamengs, Brabenchons, Allemans et autres piétons qui estoient logiez es pastures de ladite ville, faisant mener toute la menue artillerie et une grosse bombarde à intencion d'aller mettre le siége devant le chasteau de Malannoy (1), occupé et gardé des Franchoiz, devant lequel ilz logièrent la nuit ; et à l'arrivée allèrent aucuns devant la ville de Lillers qu'ilz prinrent incontinent d'assault, pillèrent brûlèrent ». (État des gages : Chapelle : frère Nicolas Brugheman = 24 sols ; messire Philippe Siron, idem ; messire Pierre Le Canoine = 12 sols ; messire Woutre Maek, idem ; Philippe du Passaige, idem, Cordier, idem ; Nicodemus, idem ; maître Antoine Busnoye, idem ; messire Pierre Bazin, idem ; messire Jehan Sampayn, idem ; Pierre du Wez, idem ; maître Enguerrand Le Quien = 9 sols ; Fernand Botuit, idem ; Pasquin Louyt, idem ; Gillet de Rousyer, idem ; Pierre Remke, idem ; messire Guillaume Steynsel = 8 sols ; Eustache Le Blanc, idem ; Jacotin de Furnes, idem ; frère Antoine Buignet = 6 sols ; Loupe Fernande = 3 sols ; Jenner Le Blanc = 3 sols ; Bernard Buillot, idem. Chambellans : le comte de Joingny = 36 sols ; le sire de Walham, idem ; le sire de Chantraine, idem ; le sire de Commeurain = 32 sols ; le sire de Hamet, idem ; le sire d'Auby, idem ; le sire de Haubourdin, idem ; le sire de Maingoval, idem ; le sire de Haplaincourt, idem ; le sire de Psalmone, idem ; le sire de Harchies, idem ; le sire de Condé, idem ; Jacques de Créquy, idem ; dom Ladron de Guevara, idem ; messire Charles de Savenzet, idem ; messire Jehan de Cruninghe, idem ; messire Jehan de Gavre, idem ; messire Jacques de Glismes, idem ; messire Guillaume de Goux, idem. Maîtres d'hôtel : le sire de la Marche = 30 sols ; et pour sa pension = 13 sols, 4 deniers ; messire Nicolas d'Aveluys = 30 sols, etc. Total : 230 per-

(1) Maximilien était arrivé le 25 juillet, avec une armée de 27,000 combattants devant Thérouane occupée par les Français, commandés par le sire de St-André. La place était investie quand l'armée française de secours, commandée par le sire d'Esquerdes, se présenta à Blangi. Le combat de Guinegate, où la victoire resta longtemps incertaine, se termina cependant à l'avantage des troupes de l'Archiduc qui crut prudent toutefois de lever le siége de Thérouane.

(2) Philippe, fils aîné de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne, né à Bruges, le 22 juillet 1478. Il avait donc alors un peu plus d'un an.

(1) Ce ne fut que deux mois et demi après la bataille de Guinegate que Maximilien reprit l'offensive en faisant le siége du château de Malannoy (commune de Norrent-Fontes, arrond. de Béthune, Pas-de-Calais), défendu, dit de Barante, par un vaillant homme, nommé Raimonnet d'Ossagne, le cadet, qui n'avait que cent vingt compagnons ; pourtant il fit bonne résistance pendant trois jours, se laissa battre par l'artillerie, soutint l'assaut et ne se rendit à merci que lorsque deux tours étant forcées, il se fut retiré dans la troisième. Pour le punir de sa défense obstinée, on le pendit, ainsi que la plupart de ses compagnons et l'Archiduc continua à se saisir encore de quelques autres châteaux des environs. Le roi Louis XI pour venger la mort de son brave capitaine, ordonna à Tristan l'Hermite de prendre cinquante des principaux prisonniers que les Français avaient entre les mains, et d'aller, à la tête de 800 lances et de 6,000 francs-archers, les pendre devant les villes d'Aire, de St-Omer, de Douai et de Lille ; ce qui fut exécuté.

Les états journaliers fournissent des détails inédits sur les événements militaires des mois de septembre et d'octobre 1479.

sonnes tant chapelains, que chambellans, maîtres d'hôtel, écuyers, conseillers, officiers et employés des divers offices, archers, dont les gages s'élevaient par jour à la somme de 151 livres, 10 sols, 8 deniers); vendredi, 1er octobre 1479, l'Archiduc tout le jour en sa ville d'Aire ; « et ce fut la bassecourt du chasteau de Malannoye gaingnié d'assault, et se retirèrent les compaignons ou donjon où ilz furent telement batuz d'artillerie que au soir, environ VIII heures, ilz furent constraint eulx rendre à la voulenté de Monseigneur, et desquelz le capitaine fut le premier pendu emprès la porte de ceste ville » ; dimanche, 3 octobre, l'Archiduc, tout le jour à Aire ; jeudi, 7 octobre, l'Archiduc dîner à Aire, départ *d'illec* en armes pour aller tenir son *champ* (camp) avec et en la compagnie de l'*ost* et armée des *Flamens* qui lors était assez près de Liettres (1) qui avait été *ars;* même jour d'après un second état journalier, « partir en armes de sa ville d'Aire après disner et aller souper et giste en son champ avec son ost qui estoit venu logiez ou partir de devant Malannoy sur ledit champ emprès Lyetes qui à leur venue fut habondonnié par les Franchoiz, brûlée, et depuis, par le commandement de mondit très redoubté seigneur, démolie » ; vendredi, 8 octobre, tout le jour avec son *ost* en son camp emprès le chasteau de *Lyetes;* samedi, 9 octobre, dîner en son camp, partir *d'illec* avec son *ost* et armée pour aller vers Pernes (2) et gîte à une demi-lieue près dudit Pernes ; dimanche, 10 octobre, « partir de son champ lez Aumettes (3), souper et coucher avec son ost en son autre champ emprès la ville de Pernes » ; lundi, 11 octobre, tout le jour en son « champ à l'environ de St-Pol » ; mardi, 12 octobre, « partir de son champ emprès la ville de St-Pol, souper et coucher avec son *ost* en son autre champ emprès Tenques-lez-St-Pol » (4) ; vendredi, 15 octobre, l'Archiduc dîner à Pont-à-Vendin, partir *d'illec*, souper et coucher en sa ville de Lille ; mardi, veille de la Conception Notre-Dame, 7 décembre 1479, l'Archiduc tout le jour à Bruxelles ; jeudi, 23 décembre, départ de Bruxelles, dîner *illecq*, souper et coucher à Tenremonde ; vendredi, veille de Noël, 24 décembre 1479, départ de Tenremonde, dîner et coucher à Gand. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de la duchesse Marie de Bourgogne. — Jeudi, jour de l'Ascension 30 avril (1) 1478, la Duchesse tout le jour à Bruges ; samedi, 9 mai, idem, « la dame de Halewin et les filles et gentilzfemmes de l'hostel de madicte dame délivrées à sa despense » ; lundi, 11 mai, idem ; jeudi, 14 mai, idem ; mercredi, 24 juin, idem ; lundi, 29 juin, idem ; mercredi, 8 juillet, idem ; mercredi, 23 septembre, la Duchesse tout le jour à Bruxelles ; dimanche, 27 septembre, idem ; mardi, 13 octobre, idem ; mardi, 3 novembre, idem ; mercredi, 2 décembre, idem ; mercredi, 9 décembre, idem ; lundi, 1er février 1479 (n. st.), la Duchesse tout le jour à Anvers ; vendredi, 19 février dîner à Gand, souper et coucher à Tenremonde ; dimanche, 21 février, dîner à Tenremonde, souper et coucher à Malines et mademoiselle de Gueldre dîner à Anvers, souper et coucher à Malines ; dimanche, 28 février, tout le jour à Malines avec mademoiselle de Gueldre et madame de Halewyn ; vendredi, 5 mars, la Duchesse tout le jour à Anvers avec les mêmes ; lundi, 12 avril, idem ; dimanche, 23 mai, tout le jour à Bruges avec les mêmes.

(1) Liettres, cant. de Norrent-Fontes, arrond. de Béthune (Pas-de-Calais).

(2) Pernes, canton d'Heuchin, arrond. de St-Pol (Pas-de-Calais).

(3) Amettes, canton de Norrent-Fontes, arrond. de Béthune (Pas-de-Calais).

(4) Tangry, canton d'Heuchin, arrond. de St-Pol (Pas-de-Calais).

B. 3443. (Carton.) — 133 pièces, parchemin.

1480. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduc d'Autriche, Maximilien, duc de Bourgogne et comte de Flandre. — Jeudi, 22 juin 1480, l'Archiduc tout le jour à Bruxelles, « et ce jour mondit seigneur soupa en bancquet avec Madame, pour lequel fut fait creue». (Détail de la dépense des divers offices. Paneterie : 36 sols. Échansonnerie : 77 lots de vin de garnison, 10 *almes* de vin du Rhin. Cuisine : chair de bœuf, 8 livres de lard, un demi-mouton, 3 quartiers d'agneau, 3 tetines de vache, 3 chapons, 22 poussins, 1 oison, 10 pigeons, 1 chapon pour *la soupée*, 24 cailles, pommes, un cent et demi d'œufs, *potageries*, 3 lots de lait, 1 lot de crème, 28 livres de beurre, fleur (de farine) ; fraises, pois verts, 3 lots de vinaigre, 7 livres de sucre, 25 limons, 8 livres de raisins de Corinthe,

(1) En 1478, Pâques tomba le 22 mars et l'Ascension le 30 avril.

2 livres de câpres, 1 muid de charbon, 10 *hazelares* de bois de garnison..... Fourrière..... « Ledit rentmaistre a ja piéça encore délivré par le commandement de bouche exprès de nostredit redoubté seigneur de l'an..... et autres années précédentes, au marissal de Nassouw, au capitaine Rembrecht et autres seigneurs allemans, au confesseur de mondit seigneur, au glorieux, et qui en l'année fut prins et despensé à cuire les fours nœufz faiz pour servir à la solempnité de la Thoison d'Or que mondit seigneur entendoit lors tenir en ceste dite ville, etc., montans à 1310 *hazelares* de bois ». Total de la dépense dudit jour, avec les gages, mais sans les garnisons : 236 livres, 19 sols, 8 deniers); mercredi, 5 juillet, l'archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne, comte de Flandre et de Namur, tout le jour en sa ville de Namur; samedi, 5 août, idem; dimanche, 27 août, tout le jour en sa ville de Namur, et « alla disner avec Madame sa compaigne ou chastel où il la festya »; mercredi, 30 août, dîner à Namur, partir d'*idec*, souper et coucher à Bouvignes; samedi, 30 septembre, tout le jour à Luxembourg; dimanche, 1er octobre, tout le jour à Luxembourg où étaient près de lui les ambassadeurs de Notre Saint Père; mercredi, 4 octobre, tout le jour à Luxembourg; jeudi, 5 octobre, idem, « où estoient devers lui les ambaxadeurs de Nostre Saint Père et si y arriva monseigneur de Metz » (1); samedi, 7 octobre, idem, « et ce jour fut reçeu par les trois estaz du pays de Luxembourg et fist le serement comme mari et bail de Madame sa compaigne, et si lui fut fait hommage par lesdiz estaz »; mardi, 10 octobre, idem; vendredi, 13 octobre, idem, « où estoient devers lui messeigneurs de Trèves (2) et de Metz »; jeudi, 19 octobre, « partir après disner de sa ville de Luxembourg, aller avec aucuns de ses gens d'armes devant le chastel de Rodemac, retourner, souper et giste en son chastel de Luxembourg »; lundi, 30 octobre, tout le jour en son *chastel* de Luxembourg.— États journaliers de la dépense de l'hôtel de la duchesse Marie de Bourgogne. — Samedi, 4 mars 1480 (n. st.), la duchesse d'Autriche et de Bourgogne et mademoiselle de Gueldre, tout le jour à Bruxelles; lundi, 20 mars, idem; jeudi *absolut* (jeudi saint), 30 mars, la Duchesse, madame la princesse d'Orange (3) et mademoiselle de Gueldre, tout le jour à Bruxelles, « et cedit jour madite dame fist délivrer à sa despense XIII povres en commémoracion de la Cène que à tel jour Nostre Seigneur fist avec ses Apostres »; vendredi *aouré* (vendredi saint), 31 mars 1480, idem; samedi, 1er avril, idem; dimanche, 2 avril, jour de Pâques, idem; lundi, 3 avril, idem; mercredi, 5 avril, déjeuner à Bruxelles, souper et coucher à Malines; jeudi, 6 avril, tout le jour à Malines; vendredi, 7 avril, idem; lundi, 17 avril, dîner à *Lyère*, souper à Malines, « et Madame la princesse d'Orange tout le jour à Malines »; mercredi, 19 avril, tout le jour à Bruges; lundi, 1er mai 1480, la Duchesse, mademoiselle de Gueldre et la princesse d'Orange, tout le jour à Bruxelles, « et cedit jour madite dame ordonna trois platz de viande de crue pour messire et madame de Ravestain et autres seigneurs et dames de son hostel ausquelz elle fist ung bancquet ». (Détail de la dépense de la journée. Paneterie : 54 grands pains de bouche, 8 douzaines de pains bis, oublies, moutarde, 2 livres de beurre frais, pain de seigle, 3 plats de salade, et 1 plat de ciboule. Échansonnerie : 90 lots de vin de garnison, un tonneau de *queute* (cervoise). Cuisine : 3 pièces de bœuf, un trumeau de bœuf, 2 moutons et demi, 2 veaux et demi, 4 épaules de mouton, 2 livres de graisse, 12 livres de lard, 2 *fraisures* de veau, 2 tetines de vache, 8 langues de bœuf, un chapon gras, un chevreau, 4 lapins, un chapon de palier, 64 poules, 15 douzaines de pigeons, un demi-cent d'œufs, façon de 4 pâtés de poussins, 6 plats de four pour Madame, *potageries*, 3 livres de beurre, sel et poires, 6 lots de verjus et de vinaigre, bois de garnison provenant de la forêt de Soignes, 10 *hazels*, 5 sacs de charbon, verdure. Fruiterie : 6 livres, 4 onces de cire de garnison en une grande torche, 2 petites et 2 flambeaux, 1 livre, 2 onces en chandelles de cire, 6 livres de chandelles de suif, fruit. Écurie : journées de 29 chevaux, dues à l'hôte de l'Aigle = 72 sols, 6 deniers, avoine pour *surcroix*. Fourrière : 24 *hazels* de bois de la forêt de Soignes, un demi-cent de fagots, branches de mai et herbe verte. Total de la dépense de la journée : 69 livres, 2 sols, 8 deniers); samedi, 20 mai, la Duchesse, la princesse d'Orange et mademoiselle de Gueldre, tout le jour à Bruxelles; vendredi, 30 juin,

(1) Georges de Bade, évêque de Metz de 1457 à 1484.

(2) Jean de Bade, évêque de Trèves de 1456 à 1500.

(3) Jeanne de Bourbon, femme de Jean II, prince d'Orange, de la maison de Chalon, morte sans enfants, le 10 juillet 1493 et enterrée dans l'église des Cordeliers de Lons-le-Saunier.

idem ; dimanche, 1er octobre, la Duchesse, la princesse d'Orange et mademoiselle de Gueldre, tout le jour à Namur ; lundi, 9 octobre, la Duchesse tout le jour à Bruxelles ; mardi, 10 octobre, idem, avec la princesse d'Orange et mademoiselle de Gueldre ; vendredi, 10 novembre, la Duchesse avec les mêmes, tout le jour à Gand ; dimanche, 12 novembre, dîner à Audenarde, souper et coucher à Gand ; jeudi, 30 novembre, la Duchesse avec les mêmes, tout le jour à Gand ; dimanche, 3 décembre, idem ; dimanche, 10 décembre, la Duchesse avec les mêmes, dîner à Écloo, souper et coucher à Bruges ; « et cedit jour madicte dame ordonna renforchier son plat pour ceulx qui estoient en sa compaignie » ; vendredi, 15 décembre, tout le jour à Bruges ; samedi, 30 décembre, idem.

B. 3444. (Carton.) — 236 pièces, parchemin.

1481. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduc Maximilien, duc de Bourgogne et comte de Flandre (1). — Lundi, fête et solennité de la Circoncision de Notre-Seigneur, 1er janvier 1481 (n. st.), l'archiduc Maximilien tout le jour en sa ville de Bruges ; dimanche, 7 janvier, tout le jour à Bruges, « où estoient devers lui les ambassadeurs de Bretaigne et du duc Sigismond d'Autriche, lesquelz furent festoiés au disner et pour iceulx fait deux platz de viande de creue » (Détail de la dépense de la journée : Paneterie : 30 douzaines de pains blancs, 2 douzaines d'oublies. Échansonnerie : 121 lots de vin de garnison, 36 *kannes* de vin de rente donnés par les bourgeois de Bruges, 2 quartes d'hypocras. Cuisine : 36 livres de chair de bœuf, 1 mouton, 1 agneau et 2 cochons, une tête de porc, 2 tetines de vache, 10 livres de lard, graisse de bœuf, 36 livres de bœuf *pendu à la fumée*, idem de mouton fumé, 6 chapons, 24 *poulailles*, 8 perdrix, 12 *volailles*. 10 pluviers, 3 lapins, 2 *wulpet* (jeunes renards), 1 faisan, 1 lièvre, 1 oison, 4 oiseaux de rivière, 2 douzaines d'oiseaux, 2 *sueppers*, 300 œufs, *potageries* et sel, lait, un lot et demi de crème, 18 livres de beurre, pommes et poires à potage, 3 lots de vinaigre, 3 quartes de fleur, façon de 2 pâtés de chapon, 2 tartes étoffées, 2 cents et demi de bois, 3 sacs de charbon, 9 livres de prunes de Damas, 6 livres de raisins de Corinthe, 4 onces de clous de girofle, feuilles d'or et d'argent, *pommes d'orange*, pommes de *grenate* (grenades), 2 livres de câpres ; etc. Total de la dépense dudit jour : 202 livres, 7 sols, 11 deniers) ; jeudi, veille de la Purification Notre-Dame, départ de Bruges, dîner et coucher à Écloo ; samedi, 1 février, tout le jour à Gand ; mardi, 13 février, tout le jour à Gand, « ou estoient devers lui les ambassadeurs du duc Sigismond d'Austerice et autres ; cy-compté avec la despence ordinaire de ce jour aucunes espices de cuisine, d'achat et autres menues parties ». (Épices d'achat : 20 livres et demie de cannelle battue (en poudre), 22 livres de clous de girofle battus, 23 livres de gingembre, 22 livres de poivre battu, 2 livres de clous de girofle entiers, 3 livres de poivre entier, 6 livres de safran battu, une livre de *husblact*, une livre de tournesol, une livre de feuilles, 86 livres d'amandes, 116 livres de raisins de Corinthe, 66 livres de riz, 35 petits pains de sucre de Valence, 19 grands pains de sucre de Portugal, 12 livres de prunes de Damas, 12 livres de dattes, 20 livres de dattes, 20 livres de raisins à un grain, 4 livres de *caruboy* (caroubes), 4 livres de *cices* (pois chiches), 12 aunes d'étamine, 600 limons, 4 livres d'olives, 20 livres de câpres, tonnelet pour renfermer lesdits limons et olives et cabas pour y mettre les câpres) ; dimanche, 18 mars, l'Archiduc entendit la messe à Grammont, y dîna et vint coucher à Gand où un banquet avait été préparé en son honneur ; samedi, 28 avril, tout le jour à Dordrecht ; dimanche, 29 avril, idem ; mercredi, 2 mai, tout le jour à Bois-le-Duc ; vendredi, 4 mai, idem ; samedi, 5 mai, idem, avec lui se trouvaient le sire de Ravestain, le comte de Romont, le comte de Nassau, le sire *d'Enghemont* (d'Egmont), le sire de Launoy et le sire de Lalaing, chevaliers de la Toison d'Or, réunis pour la fête de la Toison d'Or ; vendredi, 11 mai, idem ; jeudi, 17 mai, idem ; mardi, 22 mai, idem ; mardi, 3 juillet, départ de la ville de Montfort et coucher à Ruremonde ; vendredi, 24 août, l'Archiduc partir de Gorchum, souper et coucher en la ville de Dordrecht ; samedi, 8 septembre, idem ; samedi, 29 septembre, tout le jour à Anvers ; mardi, 2 octobre, tout le jour à Bruxelles ; vendredi, 12 octobre, tout le jour à Anvers ; vendredi, 19 octobre, tout le jour à Bruxelles ; mardi, 30 octobre, idem ; vendredi, 2 novembre, tout le jour à Bruxelles ; jeudi, 22 novembre, idem ; mardi, 4 décembre, idem ; samedi, 8 décembre, l'Archiduc partir le matin de Bruxelles,

(1) Beaucoup de ces états sont rédigés en flamand.

dîner, souper et coucher à Hal ; lundi, 10 décembre, dîner à St-Adrien, départ *d'illec*, souper et coucher à Audenarde ; mardi, 11 décembre, départ le matin d'Audenarde, souper et coucher à Peteghem ; jeudi, 13 décembre, l'Archiduc tout le jour à Bruges ; lundi, 17 décembre, idem ; dimanche 30 décembre, idem. — États journaliers de la dépense de l'archiduchesse Marie de Bourgogne. – Lundi, 1er janvier 1481, l'Archiduchesse tout le jour à Bruges ; mardi, 2 janvier, l'Archiduchesse, la princesse d'Orange et mademoiselle de Gueldre tout le jour à Bruges, « et cedit jour madite dame ordonna ung plat de viande de creue pour le soupper des nopces de Willemet le Fol qui fut espousé ce jour » ; jeudi, 4 janvier, dîner à Bruges, souper et coucher à Ardenbourg, madame la princesse d'Orange et mademoiselle de Gueldre tout le jour à Bruges ; vendredi, veille des Rois, 5 janvier, l'Archiduchesse dîner à Ardenbourg, souper et coucher à Bruges ; la princesse d'Orange et mademoiselle de Gueldre tout le jour à Bruges à la dépense de madite dame, et cedit jour ma dessusdite dame ordonna 3 plats de viande de crue pour l'ambassadeur du duc de Bretagne et autres seigneurs qui l'accompagnèrent en son pélérinage ; samedi, jour des Rois, 6 janvier, l'Archiduchesse la princesse d'Orange et mademoiselle de Gueldre tout le jour à Bruges ; mardi, 30 janvier, idem ; lundi, 5 février, idem ; lundi, 26 février, idem ; jeudi, 1er mars, tout le jour à Gand, et ce dit jour fut ordonné un plat de viande de crue pour les *baigneries ;* dimanche, 4 mars, idem, « et cedit jour madite dame ordonna huit platz de viande de creue pour les nopces d'Alcande de Bréderode qui fut espousée ce jour à l'ostel de madite dame et à sa despense » (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 11 douzaines de grands pains de bouche, 15 douzaines de pains bis, oublies, moutarde, 9 plats de salade à la façon d'Angleterre, un demi-cent de *sprot* (choux de Bruxelles), 5 pintes de crème, un quarteron de coriandre rouge. Échansonnerie : 135 lots et demi de vin de garnison, un tonneau de cervoise 9 quartes d'hypocras. Cuisine : un quartier de bœnf de *pris*, 6 moutons et demi, un veau, 4 épaules de mouton, 7 livres de graisse, chair à pâté et porc pour le civet, 6 douzaines de saucisses et de boudins, 12 pieds de porc, 2 oisons, 4 faisans, 18 oiseaux de rivière, 60 volailles, 16 lapins, 6 chapons de Messines, 6 chapons gras et 6 de palier, 96 poules, 400 œufs, 10 pintes de saindoux, 2 douzaines de petits pâtés et 7 de chapons, 10 plats de four pour Madame et 1 de chambellan, 1 douzaine et demie de flans, *6 flajots* (petits flans), *potagerie*, 11 livres de beurre, 3 lots de crème, pots de terre et cuillers, 12 lots de verjus et vinaigre, 300 de bois, 9 sacs de charbon, verdure, poires à mettre à l'hypocras, salaire pour trois journées employées à mettre à point et battre les épices de garnison. Fruiterie : 19 livres, 5 onces de cire de garnison en une grande torche, 16 petites, et 4 flambeaux, 3 livres, 2 onces de chandelles de cire et déchet de *mestriers* (mortiers), 10 livres de chandelles de suif, 2 livres de dattes *closes* pour le banquet ; etc.) ; lundi, 23 avril, l'Archiduchesse tout le jour à Bruges ; lundi, 30 avril, idem ; jeudi (*1*), 2 juillet, l'Archiduchesse dîner à l'abbaye *de le Vorst*, souper et coucher à Bruxelles ; mercredi, 4 juillet, tout le jour à Malines, « et cedit jour le seigneur d'Irlam festoia madite dame au dîner et au souper » ; mercredi, 25 juillet, tout le jour à Bruxelles ; mercredi, 1er août, idem ; samedi, 1er septembre, l'Archiduchesse, la princesse d'Orange et mademoiselle de Gueldre, tout le jour à Bruxelles ; lundi, 3 septembre, idem, « et cedit jour madite dame ordonna renforchier son plat pour monseigneur le Duc et madame la Douaigière (2) qui arrivèrent audit Bruxelles » ; dimanche, 30 septembre, idem, « et cedit jour madite dame ordonna ung plat de creue pour madame la douaigière qui disna et soupa en sa compaignie » ; mardi, 9 octobre, idem ; vendredi, 19 octobre, idem ; vendredi, 2 novembre, idem ; mardi, 6 novembre, l'Archiduchesse, la princesse d'Orange et Mademoiselle de Gueldre, dîner à Hal « auquel lieu messire Jehan de Formelles deffroya en partie madite dame et son estat, souper et giste à Enghien où le conte de Saint-Pol deffroya ma dessusdite dame et son dit estat » ; samedi, 17 novembre, Madame avec les mêmes tout le jour à Mons ; lundi, 19 novembre, dîner à Mons, souper et coucher à Valenciennes ; mardi, 20 novembre, tout le jour à Valenciennes ; jeudi, 22 novembre, dîner à Valenciennes, souper et coucher à Bailleul ; vendredi, 23 novembre, dîner à Bailleul, souper et coucher à Ath ; lundi, 26 novembre, dîner à Audenarde, souper et coucher à Loo ; mardi, 27

(1) Il y a là une erreur de scribe ; le 2 juillet tombait en 1481 un lundi et non un jeudi.

(2) La duchesse douairière Marguerite d'York, veuve de Charles le Téméraire et belle-mère de Marie de Bourgogne.

novembre, dîner à Loo, souper et coucher à Bruges ; jeudi, 29 novembre, tout le jour à Bruges ; samedi, 1er décembre, idem ; mardi, 4 décembre, dîner à Bruges, souper et coucher à Thourout ; mercredi, 5 décembre, tout le jour à Thourout ; vendredi, 7 décembre, dîner à Thourout, souper et coucher à Bruges ; lundi, 17 décembre, tout le jour à Bruges, « et cedit jour madite dame ordonna trois platz de viande de crue pour ung soupper que l'on fit à Monseigneur le Duc, à monseigneur le prince d'Orenges et pluisseurs chevaliers et nobles hommes qui furent audit soupper » ; dimanche, 30 décembre, tout le jour à Bruges.

B. 3445. (Carton.) — 64 pièces, parchemin.

1482.—États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduc Maximilien, comte de Flandre. — Mercredi, 2 janvier 1482 (n. st.), l'Archiduc tout le jour à Bruges ; mercredi, fête des Saints Philippe et Jacques. 1er mai, tout le jour à Gand ; dimanche, 1er septembre, tout le jour à Bruges ; dimanche, 3 novembre, tout le jour à Alost ; lundi, 11 novembre, tout le jour à Bruxelles ; samedi, 23 novembre, tout le jour à Alost ; jeudi, 28 novembre, idem ; dimanche, 8 décembre, idem ; samedi, 14 décembre, dîner à Vueren, souper et coucher à Bruxelles ; mercredi, 18 décembre, tout le jour à Louvain et dîner avec le comte de Nassau et plusieurs autres seigneurs ; jeudi, 19 décembre, tout le jour à Louvain. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduchesse Marie de Bourgogne.— Samedi, 12 janvier 1482 (n. st.), l'Archiduchesse, la princesse d'Orange et mademoiselle de Gueldre, tout le jour à Bruges ; mardi, 15 janvier, idem, « et cedit jour madite dame ordonna renforcier son plat pour les dames de Ravestain et de la Vère qui disnèrent et souppèrent avec elle » ; vendredi, 1er février, tout le jour à Bruges ; lundi, 11 février, idem, « et cedit jour madite dame ordonna ung plat de viande de creue pour les nopces de son varlet de garde-robe qui fut espousé ce jour à l'ostel de madite dame à l'une des femmes dudit hostel » ; mercredi, 27 février, idem ; samedi, 2 mars, idem ; dimanche, 3 mars, idem, « et cedit jour, madite dame ordonna I plat de viande de creue pour aucuns députés ambaxadeurs de la ville de Mons en Haynau ». (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 60 grands pains de bouche, 12 douzaines de pains bis, oublies, moutarde, 5 plats de salade. Échansonnerie : 73 lots de vin de garnison et 12 *quesnes* de vin de rente fournis par les bourgeois de Bruges, une quarte d'hypocras, un tonneau de cervoise. Cuisine : un *quarreau* (gros brochet), un brochet à fendre, 4 brochets à tronçonner, 11 *lancerons*, 6 carpes rondes, 10 carpes de cuisine, grosses brèmes, 3 quarterons de blanc *rost*, un quarteron de *pricques*, perches et petits brochets, un cabillaud, 8 plies, 12 carrelets, 12 merlans, une paire de soles et un turbot, un demi-saumon frais, huitres et crabes, harengs blancs et *sors*, façon de 4 pâtés de saumon, 2 plats de four, 6 quartes de fleur (farine) et 6 douzaines de *feullets* (gâteaux feuilletés), *potagerie* et pommes, 7 lots de verjus et vinaigre, 2 lots d'huile d'olive, 4 lots d'huile de navette, un cent de bois, 2 sacs de charbon, verdure. Fruiterie : 13 livres, 6 onces de cire de garnison en une grande torche, 9 petites et 2 flambeaux, 1 livre, 2 onces en chandelles, 18 livres de figues de garnison, 18 livres de raisins de garnison, autres fruits, 13 livres de chandelles de suif. Écurie : la journée de 27 chevaux = 4 livres, 4 sols, avoine pour *surcrois* = 12 sols. Fourrière : 2 cents et demi de gros bois, six cents et demi de petit bois, un cent de fagots. Total de la dépense dudit jour : 80 livres, 5 sols, 2 deniers ; samedi, 16 mars, tout le jour à Bruges. (Dans l'office de l'écurie on remarque la dépense suivante : « le maistre a paié pour III compaignons qui par deux jours ont tenu aux haquenées de madicte dame qui a esté à l'esbat aux champs (1), à chascun III sols, font IX sols ») ; dimanche, 17 mars, tout le jour à Bruges. (Dans l'office de l'échansonnerie on remarque la dépense suivante : « Loys de Paix, pour ung lot de vin de Gascongne prins en la ville pour madicte dame = III sols») ; mercredi, 27 mars, « madame la duchesse d'Ostrice, de Bourgoingne, etc., tout le jour à Bruges ; et cedit jour madite dame rendi son âme à Dieu ». (État des gages dus aux officiers et dames de l'hôtel de l'Archiduchesse : le seigneur de la Gruthuse = 36 sols ; à lui pour son plat = 32 sols ; la dame de Hallewin = 33

(1) En rapprochant ce fait du suivant (achat d'un lot de vin de Bordeaux pour l'Archiduchesse), on peut conclure que c'est le samedi 16 mars 1482 que Marie de Bourgogne en « s'esbattant aux champs », c'est-à-dire en chassant au faucon, fit la chute de cheval qui amena sa mort le mercredi 27 mars suivant.

sols ; Jacqueline de Crèquy = 4 sols ; Isabelle de Hallevin = 4 sols ; Jeanne de Hallevin, idem ; Isabelle de Condé, idem ; Isabelle de Poitiers, idem ; Isabelle de Villers, idem ; Isabelle de Sailly, idem ; Jeanne d'Isenghien, idem ; Marie du Doulieu, idem ; Jeanne de Tanoye, idem ; Marguerite de le Wale, idem ; Simone de Sauvegrain = 12 sols ; Jeanne de Vaulx = 4 sols ; Jeanne de Watten = 6 sols ; Catherine de Lalaing = 3 sols ; Hélène, idem ; Antoinette de St-Aubin, idem ; Jeanne Blancarde, idem ; Jeanne Féron, idem ; Jeanne Au Menton, idem ; Marguerite Du Vivier, idem ; Marie Luzarde, idem ; Jean de Salins = 30 sols ; messire Jean de Fromelles = 24 sols ; Maillart de Fléchin = 18 sols ; Jean de Montjoye = 18 sols ; Guillaume de Ternay, idem ; Hugues de Meleun, idem ; Jean de Praet, idem ; Jacques de Lucy, idem ; Jacques de Souastre, idem ; Huguenin de Chamol, idem ; Jean de Bregilles = 9 sols ; Jean de Castille = 18 sols ; Pierre de Montbleru, idem ; maître Thibaut Barradot, idem ; maître Jean Parmentier = 18 sols ; Jean de Lannoy, idem ; Jean Hulier, idem ; Odot Le Roy = 12 sols ; Jean Fricot, idem ; maître Jacques de la Verde Rue ; Loys Pannart, idem ; Baudechon Hangouart, idem ; Loys de Brune, idem ; Antoine Ladmiral, idem ; Jean de Bru, idem ; Évrard Sporke, idem ; Herman Walins, idem ; Jacotin de Man, idem ; Regnaut de Ramecourt, idem ; Guillaume Picot, idem ; Guillaume Wallemant = 9 sols ; maître Guy Constantin, idem ; Isambert de Bru, idem ; Colin Pipelart, idem ; Jean de Vilzcourt, idem ; Gilles de le Wale, idem ; Jacques de le Nefz, idem ; Jean de Brabant, idem ; Liemart Bucquelin = 8 sols ; Jean Féron = 9 sols ; Michelet le *Tamburin* = 6 sols ; messire Othe Patrougnet, idem ; le sire Glorieux, idem ; Conrat, idem ; Denis Baudequin, idem ; Loys de Paix, idem ; Coppin de Villers, idem ; Thérion de Helmont, idem ; Pasquet des Masières, idem ; Haine de Gand, idem ; Jehannin Regnault, idem ; Jehan de Brabant, idem ; Simonnet d'Aissy, idem ; Philippe Rondel, idem ; Jehannin Portier, idem ; Hanequin de Mayer, idem ; Soyequin Acquart, idem ; Jehan Le Sellier, idem ; Jehannet Bacqueler, idem ; François de Havesquerke = 3 sols ; Robinet Bouly, idem ; Ymbert de le Broucque, idem ; Jaquet Garnier, idem ; Antoine Husquin, idem ; Rombault Damours, idem ; Rolequin Constant, idem ; Colinet Finet, idem ; Jean des Maretz, idem ; Perrenot Legier, idem ; Cheu Alart, idem ; Jean de Parenty, idem ; Jean Mariotte, idem ; Jehannet de St-Omer, idem ; Mathis Lion, idem ; Richart Musson, idem ; Guillain Bricque, idem ; Philippot Dupuis, idem ; Gillequin Loys, idem ; Audry de Talemet, idem ; Malot Picotin, idem ; Vinot Picotin, idem ; Vinot Sanon, idem ; Vinot Perrot, idem ; Jean Natey, idem ; Colin Thubise, idem ; Jean de Noyon, idem ; Colin Le Clerc, idem ; Willequin Pau, idem ; Léon Cousin, idem ; Jean Milières, idem ; le grant Hame, idem ; Jeannet Le Blanc = 18 deniers ; Zègre Notstoch, idem. Total de la dépense des gages dudit jour = 49 livres, 9 sols (1) ; dimanche, jour de Pâques *charnelz*, 7 avril 1482, la princesse d'Orange et les enfants de Gueldre « tenans l'estat de deffuncte madame la duchesse d'Ostrice, de Bourgoingne », etc., tout le jour à Bruges ; samedi, 27 avril, idem ; mercredi, 1er mai, idem ; vendredi, 31 mai, « madame la princesse d'Orange et mademoiselle de Gueldre que mon très-redoubté seigneur, monseigneur le Duc a ordonné estre entretenues à sa despence, ensemble tout l'estat de deffuncte madame la duchesse d'Ostrice de Bourgoingne, etc., que Dieu absoille, tant et jusques à ce que autrement en sera par lui ordonné », tout le jour à Bruges ; dimanche, 23 juin, idem ; mardi, 2 juillet, idem ; jeudi, 1er août, idem.

B. 3446. (Carton.) — 91 pièces, parchemin.

1483. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduc Maximilien. — Mercredi, 8 janvier 1483, l'Archiduc tout le jour à Bruxelles ; dimanche, 19 janvier, tout le jour à Louvain ; dimanche, 2 mars, tout le jour à Gand ; jeudi, 13 mars, idem ; vendredi, 4 avril, idem ; samedi, 12 avril, tout le jour à Bruges ; lundi, 14 avril, idem ; jeudi, 8 mai, dîner à Vilvorde, souper et coucher à Bruxelles ; jeudi, 22 mai, départ de Bruxelles, souper et coucher à Malines ; vendredi, 23 mai, dîner à Malines, souper et coucher à Anvers ; samedi, 31 mai, tout le jour à Anvers ; dimanche, 1er juin, idem, « et ce jour ala mondit seigneur au soir souper en la ville où il fist porter sa viande qu'il fist

(1) Il y a une lacune dans la collection des états journaliers de l'hôtel de l'archiduchesse Marie de Bourgogne, conservés aux Archives du Nord, du dimanche 17 au mercredi 27 mars. On n'a pas non plus le détail de la dépense de la journée du 27 mars, ni des journées suivantes jusqu'au 7 avril.

renforcier d'un plat de crue » ; mardi, 3 juin, tout le jour à Anvers et départ le lendemain ; vendredi, 6 juin, départ le matin de *Saint-Ghertruytberghe,* dîner au bateau sur l'eau, souper et coucher à *Gorchem* ; lundi, 9 juin, dîner à *Gorchem*, souper et coucher à *Asper*, « et auquel lieu il a fait donner pain et vin pour aucuns qui furent avecq lui » ; mercredi, 11 juin, tout le jour à *Gorchem ;* lundi, 16 juin, dîner à *Gorchem,* départ *d'illec* en armes (1), souper et coucher à *Lerdam* (Dans les dépenses des offices de l'écurie et de la fourrière, se trouvent les articles suivants relatifs aux frais de transport de tapisseries : « pour le salaire d'ung batteau qui a admené certaine tappicerie qui estoit demourée à Gand, depuis ladicte ville de Gand jusques à Anvers = VI livres ; pour le louaige d'un batteau qui a admené ladite tapisserie dudit Anvers jusques à Gorchem = VI livres ; au marronnier qui mena ladite tapisserie dudit Anvers jusques audit Gorchem, oultre et pardessus sesdits VI livres, à cause qu'il attendit VI jours avecq sondit batteau, après son paiement, au pris de VI sols par jour = XXX sols ; pour avoir chargié, deschargié et veilliè ladicte tapisserie tant audit Gand, à Anvers, sur l'eaue, comme audit Gorchem = XLII sols, IX deniers ; à Pierre de Warenghien, tapissier, pour ses vacations qu'il a vacquié par IX jours entiers, estre allé en ladicte ville de Gand quérir ladicte tapisserie et d'illec l'avoir amenée devers mondit seigneur audit Gorchem, à VI sols par jour = LIII sols ») ; mercredi, 18 juin, tout le jour à *Everdinghe* avec son *ost,* « cy compté avec la despense ordinaire certaines provisions d'espisses », savoir : 24 pains de sucre de Valence, pesant au poids de Bruges 40 livres, fournis par Augustin Burghet, épicier à Anvers, à raison de 7 sols la livre ; 27 pains de sucre de Portugal à 4 sols la livre ; 27 livres de cannelle battue à 24 sols la livre ; 27 livres et demie de gingembre battu à 9 sols la livre ; 20 livres et demie de cloux de girofle à 18 sols la livre ; 26 livres et demie de poivre battu à 10 sols la livre, 7 livres, I quartier, I once de safran à 4 livres, 16 sols ; 50 livres de prunes de Damas à 2 sols la livre ; 50 livres de raisins de Corinthe, aussi à 2 sols la livre ; 12 livres de raisins de Tarse à 15 deniers la livre ; 2 livres et demi-quarteron de feuille à 20 sols la livre ; 3 livres de noix muscades et un quarteron, à 10 sols la livre ; 2 livres de *husblas,* à 24 sols la livre ; 18 livres d'amandes à 4 sols la livre ; 6 livres de *chiches* à 2 sols la livre ; 6 livres de dattes à 5 sols la livre ; 6 livres de dragées, à 6 sols la livre : 6 livres d'anis *crotté,* à 4 sols la livre ; 4 livres de coriandre, à 2 sols la livre ; 4 livres de *carin* (piment ou poivre de Guinée), à 2 sols la livre ; 50 livres de câpres, à 12 deniers la livre ; 36 livres de riz, à 12 deniers la livre ; une demi-livre de *gatinga* = 8 sols ; un quarteron de graines (de Paradis) = 4 sols, 6 deniers ; un cent de limons = 8 sols ; 2 lots d'olives, à 4 sols le lot ; etc.) ; mardi, 15 juillet, l'Archiduc « tout le jour avec son *ost* en l'abbaye de Oudewyck où estoit devers lui *Jonckère* (le fils du comte) Engelbert de Clèves et le bourgmestre d'Utrecht » ; mercredi, 15 octobre, tout le jour à Bois-le-Duc, « et ce jour là ala souper en la ..... (1), et bailla ung bancquet aux arbalestriers de ladite ville où fut aussi l'archevesque de Graen, Philippe, monseigneur de Clèves et pluiseurs autres seigneurs, et pour ce olt crue et défroy par tous les offices. » (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 40 douzaines de pains blancs et bis. Échansonnerie : 70 lots de vin de garnison et 120 lots dépensés pour le banquet. Cuisine : chair de bœuf, un mouton, un cochon, 4 pieds et une tête de porc, 3 livres de lard, 2 livres de graisse, 12 poussins, 2 chapons, 2 perdrix et 2 *sueppes,* un quarteron de petits oiselets, un connin un oison, un demi-cent d'œufs. Pour le banquet : un demi-bœuf, 6 moutons, un veau, 18 livres de lard, 20 livres de bœuf, 5 douzaines de poussins, 2 douzaines de pigeons, 10 chapons, 10 perdrix et 24 *sueppes,* 10 lapins, 24 oiseaux de rivière, 8 oisons, 2 douzaines de menues volailles, 300 œufs, un demi-lot de vin bâtard, 4 livres de raisins de Corinthe, 15 livres de riz, 2 livres de prunes de Damas, 8 livres de raisins gros, une pièce *de linge tainte,* 4 onces de *jaune poudre,* 2 pains de sucre, 7 livres de câpres, un demi-cent de limons et 2 quartes d'olives, une pinte d'huile d'olive, 2 cents et un quarteron de bois, 3 tonneaux de charbon, frais divers pour le transport des ustensiles de cuisine, payement à l'hôtesse de *l'Angèle* où fut *appoinctié* ledit banquet, à un boulanger de la ville qui fit 18 gros pâtés de bœuf, location de 300 livres

(1) L'archiduc Maximilien fit, dans le courant de l'été de l'année 1483, une expédition en Hollande pour réduire la faction des Hoeks. Il obligea Utrecht à capituler et enleva d'assaut la ville d'Amersfort.

(1) Le parchemin est déchiré en cet endroit.

d'estain, étuves des cuisiniers de l'Archiduc, sucre, potagerie et sel, 18 lots de lait, un lot de crème, 35 livres de beurre, *pommes de coing*, 3 quarterons de poires et un cent de pommes, 5 lots de vinaigre, 18 pots de terre, cuillers et *tayles* de bois, 200 nèfles et un quarteron de pommes, 6 quartes de fleur, 4 plats de four, 2 pâtés de chapon, 12 petites tartes. Fruiterie : 7 onces de cire de garnison en mortiers et *coppons*, 1 livre, 10 onces en quatre flambeaux, 3 livres 6 onces en 8 flambeaux pour le banquet, 1 livre, 10 onces en 2 petites torches, 18 livres de chandelles de suif, 12 livres et un quarteron de cire d'achat. Écurie : à l'hôte de la Rouge-Porte, dû pour la journée de 24 chevaux = 72 sols, etc. Total de la dépense de la journée : 155 livres, 1 sol); dimanche, 19 octobre, l'Archiduc tout le jour à Bois-le-Duc ; jeudi, 30 octobre idem ; dimanche, 2 novembre, idem : dimanche, 9 novembre, idem ; vendredi, 21 novembre, l'Archiduc tout le jour à Zéricxié ; lundi, 24 novembre, l'Archiduc départ de Le Goux, souper et coucher à Middelbourg en Zélande ; mardi, 2 décembre, tout le jour à Bois-le-Duc ; lundi, 15 décembre, idem, « et estoit devers lui *Jonckeere van Clève* (le fils du comte de Clèves) pour lequel mondit seigneur a ordonné ung plat de creue » ; mardi, 23 décembre, idem ; jeudi, 25 décembre, tout le jour à Bréda. — États journaliers de la dépense de Philippe, fils de Maximilien et de Marie de Bourgogne (1). — Mardi, 2 septembre 1483, le duc Philippe, comte de Flandre, tout le jour à Gand ; jeudi, 4 septembre, idem ; mardi, 30 septembre, idem; jeudi, 16 octobre, idem ; vendredi, 31 octobre, idem ; lundi, 3 novembre, idem ; samedi, 29 novembre, idem; lundi, 22 décembre, idem.

B. 3447. (Carton.) — 93 pièces, parchemin, 2 cahiers oblongs, 15 feuillets, papier.

1484-1485 (2). — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduc Maximilien. — Lundi, 5 juillet 1484, l'Archiduc tout le jour à Bruxelles ; lundi, 12 juillet, tout le jour à Bruges ; mercredi, 14 juillet, dîner à La Veure, souper au château de *Hever* et coucher à Louvain, et monseigneur et mademoiselle de Gueldre et leur état tout le jour à Bruxelles où ils furent *délivrés* et aussi monseigneur de Polhain, Volkeste et autres ; vendredi, 16 juillet, tout le jour à Louvain à petite compagnie et son état tout le jour à Bruxelles, et ce jour alla mondit seigneur à la chasse et dîna à Valbeke où il fit défrayer ceux qui furent avec lui ; dimanche, 18 juillet, dîner à Louvain, souper et coucher à Bruxelles ; lundi, 26 juillet, dîner et coucher à Nivelle ; samedi, 31 juillet, tout le jour à Bruxelles ; jeudi, 5 août, idem; vendredi, 6 août, idem, « et ce jour fut faicte crue au matin pour son desjeuner et pour ceulx qui alèrent à la chasse avec lui » ; lundi, 16 août, départ le matin de Bruxelles, dîner à Malines, souper et coucher à La Veure ; mardi 17 août, départ le matin de La Veure, déjeuner *illecq*, dîner au bois à l'assemblée où il fit défrayer ceux de sa compagnie, souper et coucher à Bruxelles ; lundi, 23 août, déjeuner à La Veure, départ *d'illecq*, souper et coucher à Louvain, et son état tout le jour à Bruxelles ; lundi, 30 août, départ de Turnhout, dîner à Gherle, souper et coucher à Vorselaëre ; mardi, 31 août, départ le matin du château de Vorselaëre, dîner, souper et coucher à Hérenthals ; vendredi, 3 septembre, tout le jour à Anvers ; lundi, 13 septembre, tout le jour à Bruxelles ; jeudi, 23 septembre, tout le jour à Anvers; vendredi, 1er octobre, dîner à Anvers, souper et coucher à Lillo « et ce jour furent faictes pluiseurs provisions de vivres pour mectre dedens le bateau de mondit seigneur » ; samedi, 2 octobre, départ de Lillo, dîner à Vinnen, souper et coucher à Middelbourg en Zélande ; mardi, 12 octobre, tout le jour à Middelbourg en Zélande. — États journaliers de la dépense de Philippe, comte de Bourgogne et de Flandre, comprenant les fragments d'un cahier où sont écrites en flamand lesdites dépenses du 1er février au 11 février 1484 (n. st.). — Jeudi, 1er janvier, le duc Philippe, tout le jour à Gand ; mercredi, 11 février, idem ; mercredi, 3 mars, idem ; mercredi, 10 mars, idem ; jeudi, 1er avril idem; vendredi, 30 avril, départ de Gand, dîner à Urzeele, souper à Bruges ; samedi, 1er mai, tout le jour à Bruges ; mardi, 2 novembre 1485, tout le jour à Gand ; dimanche, 14 novembre, idem ; mercredi, 1er décembre, idem ; samedi, 25 décembre, idem.

B. 3448. (Carton.) — 68 pièces, parchemin.

1486. — États journaliers de la dépense de l'hôtel

(1) Philippe le Beau était né à Bruges le 22 juillet 1478. Il avait donc alors quatre ans et demi.

(2) L'itinéraire de l'archiduc Maximilien pendant les années 1484, 1486 et 1488 est publié dans le Tome 1er de la *Collection des Voyages des Souverains des Pays-Bas*.

de l'archiduc Maximilien.—Jeudi, 19 janvier 1486 (n.st.) l'Archiduc tout le jour en sa cité de Cologne, et furent délivrés tous les gens de mondit seigneur en la manière accoutumée ; vendredi, 27 janvier, départ après dîner de *Wesèle,* souper et coucher à *Binghen* et le lendemain dîner avant son départ ; dimanche, 19 mars, l'archiduc d'Autriche, roi des Romains (1), etc. tout le jour à Francfort ; jeudi, 30 mars, départ de *Binghen,* dîner et souper sur l'eau, coucher à *Andernaeken ;* mardi, 18 avril, tout le jour à Cologne ; jeudi, 15 juin, le roi des Romains tout le jour à Berg-op-Zoom et départ le lendemain ; jeudi, 6 juillet, tout le jour à Anvers ; samedi, 8 juillet, tout le jour au château de *Berssot*-lez-la ville d'Anvers. (Extrait de la dépense de la fourrière : « pour belle chière au logis de monseigneur de Gueldres à Anvers où il a esté par 2 nuyts, compris les maisnies = XLIII sols ; pour le louaige de VIII paires de linceulx, au chasteau de *Berssot-lez-Anvers* où le Roy a couchié par III nuytz = VI sols») ; dimanche, 9 juillet, le roi des Romains dîner à *Berssot-lez-Anvers,* souper et coucher à Malines « où il fut receu en grant honneur, à cause de son nouvel advenement à Roy ». (Détail de la dépense de la journée. Paneterie : 45 douzaines de pains blancs et bis, et pains d'achat à Malines pour le souper = 6 livres, 15 sols, 6 deniers. Échansonnerie : 485 lots de vin de garnison, 90 lots de vin de présent fait par les *communmaistres,* eschevins et conseil de la ville de Malines, qui ont offert au roi des Romains 6 *ammes* de vin du Rhin, cervoise. Cuisine : 132 livres de viande de bœuf, 11 moutons, 3 agneaux, 24 livres de lard, 12 livres de graisse de bœuf, 4 cochons, 4 langues de bœuf, 6 pieds de bœuf, 40 pieds de mouton, tripes ; 6 chapons gras, 6 chapons de palier, 72 poussins, 14 paires de pigeons, 4 oisons, 12 oiseaux de rivière, 2 hérons, 2 butors, 5 *buhoreaulx,* 200 œufs, 8 quartes de fleur (farine), *potagerie* et sel, 28 livres de beurre, 6 lots de lait, 5 lots de vinaigre, moutarde, cerises, fraises, fruit, 36 pièces de pots et *tailles* de terre, 1 cent et demi de poires, 5 cents de bois, 3 sacs de charbon, etc. Total de la dépense de la journée : 193 livres, 11 sols, 3 deniers) ; samedi, 15 juillet, le roi des Romains tout le jour à Louvain ; mercredi, 19 juillet, tout le jour en petite compagnie à Louvain et le reste de son *état* tout le jour à Bruxelles ; jeudi, 20 juillet, tout le jour à Louvain, « où vint et arriva l'Empereur, son père qui fut par lui receu honnourablement et le fist deffroyer par tous offices ». (Détail de la dépense. Paneterie : 63 douzaines de pains blancs et bis. Échansonnerie : 395 lots de vin de garnison, 3 tonneaux de cervoise de Bruxelles, 5 lots de vin du Rhin achetés à Malines après « le partement des vins du Roy, pour aucuns chambellans et seigneurs d'Alemaigne ». Cuisine : 158 livres de viande de bœuf, 11 moutons, un agneau et demi, un veau, 35 livres de lard, 14 livres de graisse de bœuf, 6 langues de bœuf, 9 pieds de bœuf, 72 pieds de mouton, tripes, 7 chapons gras, 6 chapons de palier, 78 poussins, 18 paires de pigeons, 4 oisons, 2 cochons, 10 oiseaux de rivière, 4 *buhoreaulx,* un lièvre, 5 connins, 250 œufs, 8 quartes de fleur, 4 tartes, 4 pâtés de poussins, potagerie et sel, 38 livres de beurre, 6 lots de lait, 6 lots de vinaigre, crème, cerises, 1 cent et demi de poires, un demi-cent de prunes, moutarde, 21 pièces de pots de terre, fruits, 8 *wisses* de bois achetés à Louvain, 7 sacs de charbon, idem, 12 *hazelaeres* de bois et 6 sacs de charbon délivrés par le *rentmaistre* de Brabant à Bruxelles, 13 livres et demie de sucre achetées à Louvain pour la cuisine du Roi et des maîtres d'hôtel, 8 livres de prunes de Damas, 6 livres de riz, 9 livres de câpres, limons, olives et huile d'olive, etc. Total de la dépense dudit jour : 212 livres, 11 sols, 4 deniers) ; lundi, veille de St-Jacques et Saint-Christophe, 24e jour du mois de juillet 1486, le roi des Romains, archiduc d'Autriche, comte de Flandre, tout le jour avec l'Empereur, son père, en sa ville de Bruxelles, « et ce jour le Roy a fait délivrer l'Empereur par ses officiers de vin, poisson et avaine qu'il a ordonné compter avec sa despence par les escroes » ; mardi, 25 juillet, idem ; mercredi, 26 juillet, dîner à Bruxelles, départ *d'illecq,* souper et coucher avec l'Empereur, son père, à Notre Dame de Hal ; jeudi, 27 juillet, départ de Hal, dîner *illecq,* souper et coucher à Tenremonde ; vendredi, 28 juillet, tout le jour à Tenremonde et l'Empereur dîner à Nyeven, partir *d'illecq,* passer à Alost, souper et coucher à Tenremonde ; samedi, 29 juillet, dîner à Tenremonde, départ *d'illecq* avec l'Empereur, souper et coucher à Gand ; dimanche, 30 juillet, tout le jour avec l'Empereur à Gand ; lundi, 31 juillet, dîner à Gand, départ, souper et coucher à Ecloo ; mercredi, 2 août, tout le jour à Bruges ; jeudi, 3 août, tout le jour avec l'Empereur à Bruges ; samedi, 12 août,

(1) L'archiduc Maximilien avait été élu roi des Romains le 16 février 1486.

idem ; dimanche, 13 août, idem ; jeudi, 31 août, le roi des Romains tout le jour à Lille et l'Empereur, son père « partir ce jour de Bruges, souper et giste à Commines où le Roy l'a fait deffroyer par tous offices » (État des dépenses pour l'état de l'Empereur depuis le 16 août. Paneterie : 100 livres. 18 sols. Cuisine : 9,404 livres de bœuf, 227 moutons et demi, 526 livres de lard, 20 livres de graisse de bœuf, 8 langues de bœuf, 4 pieds de bœuf, tripes, 30 cochons, 49 chapons gras, 19 chapons de palier, 1,093 poules, 134 paires de pigeons, 132 oiseaux de rivière, 24 hérons, 55 oisons, 38 oiseaux de mer, 34 lapins, 30 perdrix, une *rulpe* (renard), 6 brochets *quarreaux*, 3 brochets à fendre, 28 brochets à tronçonner, 84 lancerons, 7 carpes à fendre, 7 carpes rondes, 1,118 carpes de cuisine, 32 perches, 59 brêmes, 430 anguilles, marée, 900 œufs, cinq pâtés, 4 plats de four, 48 quartes de fleur (farine), un tonneau d'huîtres. Total de la dépense pour ces onze jours : 1,979 livres, 10 sols) ; vendredi, 1er septembre, le roi des Romains tout le jour avec l'Empereur, son père, à Lille ; dimanche, 10 septembre, tout le jour au Quesnoy ; mercredi, 13 septembre, dîner au Quesnoy, souper et coucher à Valenciennes ; jeudi, 14 septembre, tout le jour à Valenciennes ; samedi, 24 septembre, tout le jour à Mons ; jeudi, 28 septembre, départ de Hal, souper et coucher à Grœnendal ; vendredi, 29 septembre, déjeuner à Grœnendal, aller à la chasse, souper au château de la Veure ; lundi, 6 novembre, tout le jour à Bruxelles ; vendredi, 24 novembre, idem ; dimanche, 10 décembre idem, et « cedit jour le Roy ordonna ung plat de creue pour le festoyement de l'ambassade d'Espaigne » ; vendredi, 22 décembre, le roi des Romains tout le jour à Bruxelles. — Dépenses particulières de *l'état* de l'archiduc Maximilien.—Mardi, 10 janvier 1486 (n. st.) « l'estat de mon trés-redoubté seigneur, monseigneur l'archiduc d'Austrice, duc de Bourgoingne, de Brabant etc., par lui ordonné par-deçà, tout le jour devers monseigneur le duc Philippe, son filz, à Malines » ; mercredi, 1er février, idem ; jeudi, 16 février, idem, « et ce jour a esté esleu et sacré mondit seigneur l'Archiduc par les six électeurs de l'Empire à roy des Romains en la ville de Francfort en Alemaigne » ; vendredi, 10 mars, idem ; dimanche, 19 mars, idem ; mardi, 28 mars, idem ; mardi, fête de St-Marc, 25 avril, idem. — États journaliers de la dépense particulière de l'Empereur Frédéric III lorsqu'il vint dans les Pays-Bas. — Vendredi, 29 septembre, l'Empereur dîner à *Bergues*, (1) partir *d'illecq* par bateau, souper et coucher à Anvers, « et ce jour l'a fait deffroyer le roy des Rommains, son filz, par tous offices ».

B. 3449. (Carton.) — 76 pièces, parchemin.

1487-1488. — États journaliers de la dépense de l'hôtel du roi des Romains, archiduc d'Autriche, etc., Maximilien. — Jeudi, 19 avril 1487 (n. st.), le roi des Romains, etc., déjeuner à Notre-Dame d'Ardembourg, partir *d'illecq* pour aller *voler* (chasser au faucon), souper et coucher à petite compagnie à L'Écluse et son état à Bruges ; samedi, 21 avril, tout le jour à L'Écluse et *l'état* à Bruges ; lundi, 23 avril, dîner à L'Écluse, partir *d'illecq*, à petite compagnie, souper et coucher à *Bochoute* et l'état tout le jour à Bruges ; vendredi, 28 décembre, le roi des Romains tout le jour à Bruges ; dimanche, 30 décembre, idem ; mardi, 1er janvier 1488 (n. st.), tout le jour à Bruges ; lundi, 28 janvier, idem, et « cedit jour au disner, le Roy ordonna ung plat de creue pour monseigneur le chancelier et autres du conseil qui disnèrent à la court » ; mardi, 5 février, le roi des Romains, tout le jour à Bruges ; « les mestiers et la bourgoisie se tenoient encores sur le marchié, en armes et les aucuns à la court, par l'ordonnance de ceulx dudit marchié ; et par quoy a esté fait défroy par les offices ainsi que les jours précédens » (2). (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 40 douzaines de pains blancs et bis. Échansomerie : 12 setiers de vin du Rhin et 24 *kannes* de vin de rente fourni par la ville de Bruges. Cuisine : 122 livres de viande de bœuf, 7 moutons, 8 livres de lard, une tête *de frais porc*, 2 *jambettes* de porc, 2 chapons gras, 30 poules,

(1) Berg-op-Zoom.

(2) Ce fut ce jour-là que l'Assemblée des bourgeois de Bruges assigna à Maximilien pour résidence le Craenenburg où il resta prisonnier pendant quelque temps. Le 8 il fut, dit-on, conduit dans la maison d'un droguiste dont on fit griller les fenêtres et autour de laquelle on mit des corps-de-garde. Le 12, on lui fit l'outrage de le placer sur une pierre où l'on interrogeait les criminels ; le 26, il est transféré à l'hôtel de Ravestein. Cependant tous ses domestiques, à l'exception de deux qu'on lui laissa pour le servir, furent emprisonnés. On coupa la tête à plusieurs personnes de sa suite, entre autres aux seigneurs de Ghistelles et de Dudzelle. Enfin il est remis en liberté, le 17 mai à 3 h. du matin, sous la promesse qu'il fait de congédier toutes les troupes étrangères qui sont dans le pays et de pardonner le passé. (Voir Kervyn de Lettenhove, *Hist. de Flandre*. Tome V, p. 407 et suiv.).

2 perdrix, 6 lapins de garenne, 8 oiseaux de rivière, un cent et demi d'œufs, *potagerie* et sel, 5 lots de lait, 32 livres de beurre, 7 lots de vinaigre, moutarde, 300 pommes et poires, pommes de *Capenduz*, poires à mettre en pâtés, radis et carottes, une cuvelle de bois, huile d'olive, 10 quartes de fleur (farine), façon de quatre pâtés, quatre tartes, bois et charbon ;..... ..... Fourrière : Aumônes faites ce jour = 10 sols, 4 sols, 6 deniers à Guillain le portier pour le fallot, 3 sols au maître des hautes œuvres à Bruges, au concierge de l'hôtel du Roi = 3 sols, bois et fagot. Total de la dépense dudit jour : 192 livres, 10 sols, 2 deniers), mercredi, 6 février, le roi des Romains, tout le jour en sa ville de Bruges « et se tenoient ceulx de la ville en armes sur le marchié » ; mardi, 12 février, idem ; jeudi, 14 février, idem ; jeudi, 21 février, idem. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduc d'Autriche, Philippe, duc de Bourgogne, comte de Flandre, etc. — Dimanche, 25 février 1487 (n. st.), l'Archiduc tout le jour à Bruxelles ; jeudi, 1er mars, idem ; vendredi (1), 21 avril, tout le jour à Bruges ; samedi, veille de la Pentecôte, 2 juin, tout le jour à Bruxelles ; mercredi, 13 juin, idem ; samedi, 30 juin, idem ; mercredi, 8 octobre 1488, l'archiduc Philippe, tout le jour à Malines ; vendredi, 31 octobre, idem ; mercredi, 12 novembre, idem ; samedi, 29 novembre, idem ; lundi, 1er décembre, idem ; samedi, 27 décembre dîner à Malines et souper au gîte à Vilvoorde, et « madame sa sœur (2) tout le jour audit Malines à la despence de mondit seigneur » ; mercredi, 31 décembre, l'archiduc Philippe tout le jour à Malines.

B. 3450. (Carton.) — 128 pièces, parchemin.

1489-1490 et **1491.** — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduc d'Autriche Philippe le Beau, comte de Bourgogne et de Flandre, etc., Samedi, 29 août 1489, l'archiduc Philippe, tout le jour à Malines ; lundi, 11 octobre 1490, l'Archiduc tout le jour au château de Vilvoorde ; mardi, 19 octobre, idem, « et cedit jour mondit seigneur a ordonné accroistre son plat pour les ambassadeurs du roi de Castille » ; dimanche, 31 octobre, idem ; samedi, 6 novembre, tout le jour à Malines ; mardi, 9 novembre, dîner à Malines et souper à Anvers ; samedi, 13 novembre, dîner à Anvers, souper et coucher à *Hochstraten ;* dimanche, 14 novembre, départ le matin, dîner à *Loën* souper et coucher à *Husdem ;* samedi, 28 novembre, tout le jour à Malines ; mardi, 30 novembre, tout le jour à Malines, « creue de deux platz pour messeigneurs les chevaliers de l'ordre de la Thoison d'Or, lesquelz ont disner avecq mondit seigneur ».(Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 84 grands pains de bouche, 34 douzaines de pains bis, beurre frais et moutarde, sel, oublies. Échansonnerie : 110 lots de vin de présent des bourgeois de Malines, un tonneau et demi de cervoise. Cuisine : 4 pièces et demie de bœuf et 2 trumeaux, 6 moutons un quart et 6 livres de graisse, 10 livres de lard, 2 fraises de veau et 3 langues, 6 pieds de porc et autres pieds à faire gelée, tripes, trois cochons et 6 chapons gras, 4 chapons de palier, 15 volailles, chair à pâtés, 3 faisans et 12 perdrix, 6 lapins et 3 oiseaux de rivière, 56 poules et un demi-cent d'œufs, façon de 4 tartes pour Monseigneur, idem de 24 petits pâtés et de 3 grands, *potageries* et 10 livres de beurre, sel, un *grumel* (potage de gruaux) poires, pots et *telles* de terre, louches de bois, lait, bois, verjus et vinaigre, location de 6 douzaines et demie de plats d'étain, 78 livres de sucre à 3 sols, 6 deniers la livre, 24 livres d'amandes, 3 livres et demie de gingembre, 3 livres et demie de cannelle, 3 livres et demie de menues épices, 3 livres et demie de poivre, 4 onces de safran, 1 livre de tournesol, 12 aunes d'étamine, une livre de clous de girofle, une demi-livre de muscade, une demi-livre de poivre rond, un demi-cent d'oranges, une livre de grosses dragées, 6 livres de prunes de Damas, un quarteron de limons, 2 livres de sucre de Valence à 6 sols la livre ; etc. Total de la dépense de la journée, y compris les gages, mais sans les provisions = 99 livres, 11 sols) ; mercredi, 1er décembre, tout le jour à Malines ; vendredi, 24 décembre, idem ; samedi, 1er janvier 1491, l'archiduc Philippe, tout le jour à Malines ; dimanche, 23 janvier, idem ; vendredi, 4 février, idem ; dimanche, 6 février, idem ; jeudi, 3 mars, idem ; jeudi *absolut* (saint), 31 mars, idem ; vendredi *aouré* (saint), 1er avril idem ; samedi, 9 avril, idem (parmi les dépenses de l'office de la paneterie on remarque la suivante : 10 livres, 15 sols au maître, payés à Piettre de Becke, orfèvre à Bruxelles, pour avoir refait 2 salières, l'une

1) Il y a là une erreur de scribe, le 21 avril tombant un samedi en 1487.

2) L'archiduchesse Marguerite, sœur de Philippe le Beau.

de fin or et l'autre d'argent doré, ensemble pour l'or et la façon ; à l'office de l'échansonnerie : 21 livres, 4 sols payés à Piètre de Becke, pour avoir refait et mis à point une coupe d'argent et *icelle* toute redorer avec cinq pots d'argent qui étaient dessoudés et rompus, ensemble une chainette d'or à pendre la licorne au gobelet de l'Archiduc (1), etc. ; à l'office de la cuisine : 24 sols au même orfèvre pour avoir fondu un plat d'argent et l'avoir refait) ; samedi, 30 avril, tout le jour à Malines ; lundi, 2 mai, idem ; mardi, 31 mai, idem ; mercredi, 22 juin, idem ; mercredi, 29 juin, idem ; mardi, 5 juillet, idem ; dimanche, 31 juillet, idem ; lundi, 1er août, idem ; vendredi, 26 août, idem.

B. 3451. (Carton.) — 45 pièces, parchemin.

1492. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de Philippe le Beau, archiduc d'Autriche, comte de Flandre et de Bourgogne, etc. Dimanche, 16 septembre, l'Archiduc tout le jour à Malines ; dimanche, 30 septembre, idem ; mardi, 2 octobre, idem ; vendredi, 5 octobre, dîner à *Peute* (2) « auquel lieu mondit seigneur fust à la chasse et ordonna mondit seigneur renforchier son plat pour auchuns chevaliers qui disnèrent en sa compagnie lesquelz l'accompaignèrent à 1 dite chasse, souper et giste à Malines ». (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 72 grands pains de bouche, 22 douzaines de pains bis, beurre et moutarde, oublies, pain d'achat. Échansonnerie : 116 lots et demi de vin de garnison, un demi-tonneau de cervoise, un demi-tonneau de *keute* (sorte de bière). Cuisine : un brochet à fendre, 9 brochets à tronçonner, 32 lancerons, 7 carpes rondes, 30 carpes de cuisine, 8 brèmes, un demi-cent de blanc rôt, un demi-cent d'écrevisses, 4 anguilles à *potaigier*, perches, 24 églefins grenats, 8 rougets, 10 plies, 4 paires de soles, merlans, un cent de harengs, 300 œufs, façon de 10 pâtés de brèmes et de coings, 3 tartes de Monseigneur et une de chambellan, pots, 24 livres de beurre, coings et pommes, 5 lots de vinaigre, 2 lots et demi de verjus, quatre cents et demi de bois, bois et charbon achetés à *Peute*, 2 sacs de charbon, verdure. Fruiterie : 3 livres, 8 onces de cire de garnison en 5 petites torches et 2 flambeaux, 2 livres en chandelles, 14 livres de chandelles de suif. Écurie : journées de 27 chevaux = 4 livres, 7 sols, 9 deniers, avoine à faire *seurcroys*. Fourrière : aumônes = 10 sols, 8 cents de bois, un demi-cent de fagots. Total de la dépense dudit jour = 98 livres, 4 sols) ; lundi, 8 octobre, l'Archiduc, tout le jour à Malines ; mercredi 31 octobre, idem ; jeudi, jour de la Toussaint, 1er novembre, idem ; dimanche, 4 novembre, idem, « et cedit jour mondit seigneur ordonna renforcier son plat pour monseigneur de Saxsen (1), qui disna en sa compagnie ». (Détail de la dépense des offices pour ledit jour : 60 grands pains de bouche, 17 douzaines de pains bis, beurre frais et moutarde, oublies. Échansonnerie : 114 lots de vin de garnison, un demi-tonneau de cervoise, un demi-tonneau de *keute*. Cuisine : 3 pièces de bœuf, un trumeau de bœuf, quatre moutons et demi, 3 livres de graisse, 6 livres de lard, 2 fraises de veau, une langue de bœuf, chair à pâtés, tripes, 2 douzaines d'oiselets, 6 pieds de porc, un cochon, un chapon gras, 5 perdrix, 8 volailles, 3 oiseaux de rivière, 42 *poulailles*, 1 quarteron d'œufs, façon de 16 petits pâtés de viande et de 5 grands de *poulailles* et de coings, 2 tartes de monseigneur ; potageries, 4 livres de beurre, 2 lots et demi de vinaigre, 2 lots de verjus, 10 *hazelaires* de bois de garnison provenant de la forêt de Soignes, 4 sacs et demi de charbon, verdure, etc.) ; samedi, 24 novembre, l'Archiduc tout le jour à Malines ; samedi, 1er décembre, idem ; samedi, 29 décembre, idem.

B. 3452. (Carton.) — 49 pièces, parchemin.

1493-1494. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de Philippe le Beau, archiduc d'Autriche, comte de Flandre et de Bourgogne, etc. Mercredi, 2 janvier 1492-1493 (n. st.), l'Archiduc, tout le jour à Malines ; samedi, jour de la Chandeleur, 2 février 1493, idem ; mardi, 16 février, idem ; dimanche, 22 septembre, idem, avec Madame sa sœur (l'archidu-

(1) La croyance générale a existé jusqu'au XVIIe siècle, qu'un fragment de corne de narval, plongé dans un breuvage, lui enlevait toutes les propriétés vénénenses qu'il aurait pu avoir. (Voir Leon de Laborde, *Glossaire français du Moyen-Age*, verb. Licorne).

(2) Probablement Putte, province d'Anvers.

(1) Frédéric III, dit le Sage, duc et électeur de Saxe à la mort d'Ernest, son père, en 1486, chef du conseil et gouverneur général de l'Empire sous l'empereur Maximilien Ier, fondateur de l'Université du Wittemberg, en 1502.

chesse Marguerite) ; lundi, 30 septembre, l'Archiduc et Madame sa sœur, tout le jour à Malines ; mardi, 1er octobre, idem ; mardi, 29 octobre, idem ; lundi, 30 juin 1494, l'Archiduc et Madame sa sœur, tout le jour à Malines ; dimanche, 30 novembre, les mêmes, tout le jour à Anvers, mardi, 2 décembre, idem ; mardi, 9 décembre, l'Archiduc dîner à Anvers, souper et coucher à Hoogstraeten, et Madame sa sœur tout le jour à Anvers à la dépense de mondit seigneur ; vendredi, 12 décembre, l'Archiduc déjeuner à Bréda, dîner et souper au gîte à Sainte-Ghœrtruberghe (Gertruydenberg), et Madame sa sœur, tout le jour à Anvers, à la dépense de mondit seigneur ; lundi, 15 décembre, l'Archiduc tout le jour à Bréda, et sa sœur tout le jour à Anvers ; mercredi, 17 décembre, idem ; jeudi, 18 décembre, l'Archiduc et Madame sa sœur tout le jour à Anvers ; samedi, 20 décembre, l'Archiduc tout le jour à Tournhout et Madame sa sœur tout le jour à Anvers ; samedi, 27 décembre, l'Archiduc dîner à Malines et souper et coucher à Vilvorde et Madame sa sœur tout le jour à Malines ; mercredi, 31 décembre, l'Archiduc tout le jour en sa ville de Mons, « et cedit jour fut receu à prince et seigneur du pays de Haynnau, et fist le serment au milieu du marché dudit Mons, et madame sa sœur, tout le jour à Malines ».(Détail de la despense dudit jour. Paneterie : 10 douzaines de pains de bouche, 42 douzaines de pains bis, 144 douzaines de pains bis délivrés pour la nourriture des chiens et lévriers de l'Archiduc, beurre frais et moutarde, sel, pots et *telles* de terre, 5 livres de sucre, oublies, achat d'un coffre. Échansonnerie : 240 lots de vin de garnison, 2 tonneaux de cervoise, etc. Cuisine : 4 pièces de bœuf royales, un trumeau de bœuf, 6 moutons, un demi-veau, 6 livres de graisse, 11 livres de lard, 6 pieds de porc, une langue de bœuf, chair à pâtés, 2 chapons gras, 2 chapons de palier, 6 perdrix, 54 *poulailles*, un demi-cent d'œufs, 4 tartes de Monseigneur et la façon de 5 pâtés, verjus et vinaigre, 24 *fasseaux* de bois, charbon, verdure, pots et *telles* de terre, 3 sacs de charbon, 5 *hazelaëres* de bois, *potageries*, 18 livres de beurre, louches et ramons, *espinaces* (épinards), étamines, sel, lait doux, deux *mandes* (corbeilles) ; épices d'achat durant ledit mois : 116 livres de sucre de Portugal, 7 livres de gingembre, 3 onces de menues épices, 7 livres de poivre, 6 livres de cannelle, 12 onces de safran, 38 livres d'amandes, 56 livres de riz, 1 livre de noix muscades, 1 livre de clous de girofle, 1 livre de poivre rond, 6 livres de *corintes* (raisins de Corinthe), 4 livres de câpres. Fruiterie : 14 livres 6 onces de cire de garnison en 2 grandes torches, 4 petites et 6 flambeaux, 2 livres en chandelles, fruits et pots de terre, verges et lumignons, 15 livres de sucre de Portugal, 19 livres de chandelles de suif, etc. Écurie : journées de 36 chevaux etc. Fourrière : aumônes = 18 sols ; 100 *fasseaux* de bois. Total de la dépense dudit jour : 379 livres, 18 sols, 6 deniers).

B. 3453. (Carton.) — 52 pièces, parchemin.

1495. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduc Philippe le Beau, comte de Flandre et de Bourgogne, comprenant aussi la dépense de sa sœur l'archiduchesse Marguerite. Jeudi, 1er janvier 1495, l'Archiduc tout le jour à Mons et sa sœur l'Archiduchesse tout le jour à Malines ; samedi, 3 janvier, l'Archiduc dîner à Mons, souper et coucher à Valenciennes et sa sœur l'Archiduchesse tout le jour à Anvers ; samedi, 10 janvier, l'Archiduc tout le jour à la chasse, coucher au gîte à *Bouchefort*, sa sœur l'Archiduchesse tout le jour à Malines ; dimanche, 11 janvier, l'Archiduc dîner à Grœnendaël, souper et coucher à *Bouchefort* (Boitsfort) et Madame sa sœur tout le jour à Malines ; mardi, 13 janvier, l'Archiduc dîner à Vilvorde, souper et coucher à Malines et Madame sa sœur tout le jour en ladite ville ; samedi, 31 janvier, l'Archiduc et Madame sa sœur tout le jour à Malines ; jeudi, 5 février, idem ; lundi, 23 février, idem ; mercredi, 16 septembre, l'Archiduc dîner à Bruxelles, souper et coucher à Grœnendaël et Madame sa sœur tout le jour à Bruxelles ; jeudi, 17 septembre, l'Archiduc dîner à Grœnendaël, souper et coucher à Bruxelles et Madame sa sœur tout le jour audit Bruxelles ; vendredi, 18 septembre, l'Archiduc et Madame sa sœur tout le jour à Bruxelles ; mercredi, 23 septembre, l'Archiduc et Madame sa sœur dîner à la chasse et souper et coucher à Bruxelles ; mardi, 29 septembre, l'Archiduc et Madame sa sœur tout le jour à Bruxelles ; lundi, 5 octobre, l'Archiduc dîner à La Veure, souper et coucher à Bruxelles, et Madame sa sœur tout le jour audit Bruxelles ; jeudi, 8 octobre, l'Archiduc et Madame sa sœur, tout le jour à Bruxelles ; samedi, 10 octobre, l'Archiduc dîner à Hal, et souper et coucher à Havré, Madame sa sœur tout le jour à Bruxelles ; lundi, 12 octobre, l'Archiduc dîner à Braine, souper et coucher à Hal et Madame sa sœur

tout le jour à Bruxelles ; mardi, 13 octobre, l'Archiduc tout le jour à Hal et Madame sa sœur tout le jour à Bruxelles ; jeudi, 15 octobre, l'Archiduc et Madame sa sœur tout le jour à Bruxelles ; jeudi, 29 octobre, l'Archiduc et Madame sa sœur, dîner à Hoogstraëten, souper et coucher à Anvers ; dimanche, jour de la Toussaint, 1er novembre, l'Archiduc et Madame sa sœur tout le jour à Malines ; vendredi, 27 novembre, l'Archiduc et Madame sa sœur tout le jour à Bruxelles ; lundi, jour de fête St-André, 30 novembre 1495, l'Archiduc et Madame sa sœur, tout le jour à Bruxelles ; « et cedit jour dignèrent avecq mondit seigneur pluisieurs chevaliers de l'Ordre et accompaignèrent mondit seigneur à la messe et vespres en la manière accoustumée, à laquelle cause fut faitte crue en tous offices ». (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 13 douzaines de pains de bouche, beurre frais et moutarde, pots de terre, 5 livres de sucre de Portugal, blanchiment de trois grands *sattin* de 4 aunes de large dont fut couverte la table de Monseigneur au banquet de ses noces (1), oublies, 151 écuelles d'oublies délivrées dans le cours du mois. Échansonnerie : 46 lots et demi de vin de garnison, un tonneau de bonne cervoise et un tonneau de petite cervoise, 3 tonneaux de double cervoise, 4 tonneaux de *keute*, étamines, pots et *telles* de terre, 3 quartes d'hypocras, etc. Cuisine : 7 pièces de bœuf royales, 3 trumeaux, 11 moutons et demi, 24 livres de lard, chair à pâtés, 6 tétines de vache et 4 cochons (de lait), 7 chapons gras, 7 chapons de Messines, 8 chapons de palier, connins, 40 perdrix, 2 lièvres, 26 volailles et 6 oiseaux de rivière, 6 faisans, moëlle de bœuf, chair de porc, 68 poules et 200 œufs, 8 tartes de Monseigneur, 6 autres tartes avec la croix de St-André et la façon de 16 grands pâtés, potageries, 42 livres de beurre, sel à saler la venaison et chair de bœuf, pommes de grenade, pommes d'oranges, pommes douces et poires, pots et *telles* de terre, lait doux, 8 lots de vinaigre, 6 lots de verjus, 50 *hazelaëres* de bois, 21 sacs de charbon, un demi-lot de Malvoisie, verdure, une cuvelette et un seau de bois, lavage de 10 douzaines de vaisselles d'étain pour le banquet, port d'une hure venant du pays de Cambrai, œufs frais, une douzaine de perdrix, 142 livres de sucre de Portugal, 9 livres de menues épices et 10 livres et demie de poivre, 9 livres de gingembre, 7 livres de cannelle, 14 livres de safran et 56 livres de riz, 12 livres de câpres, 2 livres de clous de girofle, 2 livres de noix muscades, 16 livres de pommes de Damas, 12 livres de raisins de Corinthe, 31 livres d'amandes, olives et limons, une pinte d'huile d'olive. Fruiterie : 18 livres 6 onces en trois grandes torches, en quatre petites et 6 flambeaux, 3 livres, 8 onces en chandelles de cire, 40 livres de chandelles de suif, fruits et pots de terre, verges et lumignons, etc.)

(1) Il ne s'agit ici que des fiançailles de l'archiduc Philippe avec Jeanne de Castille. Le mariage de ce prince n'eut lieu que le 18 octobre de l'année suivante, à Lierre.

B. 3454. (Carton.) — 73 pièces, parchemin.

1496. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'Archiduc Philippe le Beau, comte de Flandre et de Bourgogne, etc. Vendredi, 26 février 1496 (n. st.), l'Archiduc et Madame sa sœur l'archiduchesse Marguerite, tout le jour à Mons ; mercredi, 2 mars, les mêmes, dîner à Soignies, souper et coucher à Hal ; lundi, 7 mars, les mêmes, tout le jour à Bruxelles ; vendredi, 11 mars, idem ; samedi, 12 mars, idem ; mardi saint, 29 mars, idem ; vendredi, 1er avril, idem ; dimanche, jour de Pâques *charnels*, 3 avril, idem ; jeudi, 21 avril, l'Archiduc et Madame sa sœur tout le jour à Namur ; jeudi, 5 mai, l'Archiduc tout le jour à Cologne ; vendredi, 13 mai, tout le jour à Mayence ; samedi, 14 mai, départ de la ville de Mayence, dîner à Oppenheim, souper et coucher à Worms, « et cedit jour ceux dudit Worms ont fait présent à mondit seigneur de 11 pièces de vin du Rin et III charyots d'avène » ; mardi, 17 mai, tout le jour à Spire ; samedi, 21 mai, départ le matin de *Fakinghen*, dîner, souper et coucher à *Esselinghen ;* mardi, 31 mai, tout le jour à Ulm ; mardi, 7 juin, départ le matin de *Kynsbourg*, dîner, souper et coucher à Ulm, « et disna avec mondit seigneur l'Évesque de Hoosbourg (Augsbourg) » ; dimanche, 3 juillet, tout le jour à Augsbourg ; samedi, 16 juillet, tout le jour à *Vusse* ; jeudi, 21 juillet, tout le jour à *Landerck* ; dimanche, 31 juillet, tout le jour à *Hermst ;* mardi, 16 août, tout le jour à *Stwatz*, à la dépense du Roi, son père ; mercredi, 17 août, départ le matin de *Stwattz*, souper et coucher à *Halt*, à la dépense du Roi, son père ; mardi, 23 août, tout le jour à *Halt* ; samedi, 27 août, départ le matin de *Nazaret*, dîner à l'armée ?, souper et coucher à *Testlusen*, à la dépense du Roi, son père ; mardi, 30 août, départ le matin du camp et dîner, souper et coucher à *Isny*, à la

dépense du Roi, son père ; mercredi, 21 septembre, tout le jour à *Seelle*, à la dépense du Roi, son père ; vendredi, 23 septembre, idem ; mardi, 27 septembre, dîner à *Houra*, souper et coucher à Fribourg-en-Brisgaw, à la dépense de son père ; mercredi, 5 octobre, dîner à Spire, souper et coucher à Worms, à la dépense du Roi, son père ; jeudi, 6 octobre, tout le jour à Worms ; samedi, 8 octobre, dîner à Mayence, à la dépense du Roi, son père, souper et coucher à *Burgho*, à sa dépense particulière ; lundi, 31 octobre, tout le jour à Berg-op-Zoom ; mardi, 1er novembre, idem ; jeudi, 3 novembre, idem, « et cedit jour, mondit seigneur fit festoyer l'admiral d'Espagne (1), par son maistre d'ostel ». (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : pain d'achat = 50 sols, beurre frais et moutarde, oublies. Échansonnerie : 117 lots de vin de garnison, 2 tonnes de cervoise. Cuisine : un quartier de bœuf, 6 moutons, 14 livres de lard et 3 livres de graisse, 2 chapons de palier, 51 poules, 14 perdrix et 12 volailles, 2 bécasses, 4 *vulpes* (renards), 2 oiseaux de rivière et des petits oiselets, langues, pieds de bœuf, tripes et saucisses, 1 cent d'œufs, 2 douzaines de petits pâtés, 2 tartes de Monseigneur et la façon de 6 grands pâtés, beurre, pots, *telles*, sel, ramons, *porée*, persil, nettoyage des couteaux de cuisine, verjus et vinaigre, verdure, bois et charbon. Fruiterie : 12 livres, 10 onces de cire en une grande torche, 4 petites, 5 flambeaux et chandelles de cire, 28 livres de chandelles de suif, fruit. Écurie : journée de 45 chevaux. Fourrière. Aumônes = 10 sols, bois et fagots. Total de la dépense dudit jour : 125 livres, 11 sols, 10 deniers obole) ; lundi, 7 novembre, départ le matin de Berg-op-Zoom, dîner sur le bateau avec Madame sa sœur, souper et coucher à Middelbourg en Zélande ; vendredi, 11 novembre, tout le jour à *Zoubourg* ; samedi, 12 novembre, dîner à *Zoubourg*, souper et coucher à Middelbourg ; dimanche, 13 novembre, l'Archiduc et Madame sa sœur tout le jour à Middelbourg ; mardi, 15 novembre, l'Archiduc tout le jour à Berg-op-Zoom ; jeudi, 17 novembre, idem ; mardi, 22 novembre, tout le jour à Middelbourg ; mercredi, 30 novembre, tout le jour à Berg-op-Zoom ; samedi, 3 décembre, tout le jour à Bréda ; vendredi, 9 décembre, idem. — États journaliers de la dépense de l'archiduchesse Jeanne de Castille, comtesse de Flandre et de Bourgogne, épouse de Philippe le Beau. Vendredi, 2 décembre, l'archiduchesse Jeanne de Castille, dîner à *Peute* (Putte), souper et coucher à Anvers, « et cedit jour madicte dame ordonna renforchier son plat pour les chevaliers, dames et damoiselles qui estoient en sa compaignie ». (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 3 douzaines de pains de bouche, 9 douzaines de pains bis et pain d'achat. Échansonnerie : 34 lots de vin du Rhin et cervoise. Cuisine : deux brochets à fendre, 3 à tronçonner, 14 *lancerons*, 24 brèmes, une grosse carpe, 6 vaudoises, 8 carpes de cuisine, *pricques*, saumon frais, harengs, façon de 28 pâtes de poisson, merlans et èglefins, *potagerie*, 18 livres de beurre, pommes, poires, verjus et vinaigre, deux fromages, 1 livre d'amandes et prunes, olives, limons, sel et lait doux, bois et charbon, 200 œufs. Fruiterie : 6 livres de chandelles de suif. Écurie : journée de 56 chevaux. Fourrière : bois et fagots, etc. Total de la dépense de la journée : 42 livres, 7 sols, 4 deniers) ; samedi, 3 décembre, l'archiduchesse Jeanne de Castille, dîner à Anvers, souper et coucher à Malines ; dimanche, 4 décembre, tout le jour à Malines ; samedi, 31 décembre, tout le jour à Bruxelles.

(1) C'était l'amiral commandant la flotte espagnole qui avait amené, au mois de septembre 1496, en Zélande, Jeanne de Castille, qui épousa l'archiduc Philippe le 18 octobre suivant.

B. 3455. (Carton.) — 109 pièces, parchemin.

1497. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduc Philippe le Beau, comte de Flandre et de Bourgogne (1). Mardi, 3 janvier 1497 (n. st.), l'Archiduc tout le jour à Bruxelles ; mercredi, 17 janvier, idem ; vendredi, 20 janvier, tout le jour à Hal ; dimanche, 22 janvier, dîner à Groenendaël, souper et coucher à la Veure ; lundi, 23 janvier, tout le jour à La Veure ; mardi, 24 janvier, dîner à l'Estaquette, souper et coucher à Bruxelles ; vendredi, 27 janvier, tout le jour à Bruxelles ; vendredi, 23 février, idem ; lundi, 27 février, tout le jour à Bruxelles et dîner à la chasse ; mercredi, 1er mars, tout le jour à Bruxelles ; lundi, 6 mars, idem, « et cedit jour fut à la chasse à Groenendaël » ; mardi, 7 mars, départ le matin de Groenendaël, dîner à la chasse *es bois de Soingne*, souper

(1) L'itinéraire de l'archiduc Philippe le Beau pour l'année 1497 a été publié dans le Tome Ier des *Voyages des Souverains des Pays-Bas*, d'après le quatrième compte de Jean Naturel, conseiller et maître de la chambre aux deniers de l'Archiduc, conservé dans la bibliothèque *Gœthals Vercruysse*, à Gand.

et coucher à Bruxelles ; mardi, 14 mars, dîner à Tenremonde, souper et coucher à Gand, « auquel lieu luy fut faicte son entrée cedit jour en grant triomphe ». (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 3 douzaines de pains de bouche et 24 douzaines de pains bis, moutarde, salades et oublies. Échansonnerie : 28 lots de vin de garnison, 1 tonneau et demi de *keute* de Hollande, un poinçon de vin de Beaune et une autre pièce de vin, offerts par la ville de Gand. Cuisine : 3 brochets à fendre et 8 à tronçonner, 31 *lancerons*, 9 carpes rondes, 7 brèmes, 7 quarterons de blanc rôt, petits brochetons, 16 anguilles à *potagerie*, 4 douzaines de *pricques*, perches, 1 cent de goujons, une alose, un saumon, plies, cabillauds, 300 harengs, 3 tartes de Monseigneur, 1 de chambellan, 4 pâtés, 3 quartes de fleur, potagerie, lait, pommes et poires, 21 livres de beurre, 15 lots et demi d'huile, verjus et vinaigre, oranges, bois et charbon, verdure. Fruiterie : 14 livres, 5 onces de cire de garnison, en 2 grandes torches, 4 petites, 3 flambeaux et chandelles de cire, 18 livres de chandelles de suif, fruit, figues et raisins. Écurie : journée de 47 chevaux, louage de 4 chariots attelés chacun de 4 chevaux qui ont mené de Bruxelles à Gand les *bagues* du premier chambellan, des maîtres d'hôtel, de l'écurie, des hallebardiers ; idem, d'un autre chariot qui a mené la grande et la petite chapelle ; idem, d'un chariot qui a mené la cuisine ; idem, de 2 chariots qui ont mené la chambre de Monseigneur, les médecins chirurgiens ; idem, de 2 autres chariots qui ont mené les *bagues* du grand maître d'hôtel et une partie de la tapisserie : idem, de 2 chariots qui ont mené le prêcheur, la chambre aux deniers et le clerc des offices ; idem, des 2 chariots qui ont mené la tapisserie, idem, d'un autre chariot qui a amené 4 bêtes rousses sur lesquelles l'Archiduc a tiré à l'arbalète entre *Oucrucée* (Ockerzeel) et Gand ; louage d'un bateau qui a amené de Bruxelles à Gand toutes les *bagues* et coffres de mondit seigneur et des offices de son hôtel. Fourrière : aumônes = 10 sols, 500 *faisseaux* de bois, 1 cent de fagots, 4 tasses d'épices etc. Total de la dépense dudit jour : 292 livres, 15 sols.) ; jeudi, 16 mars, l'Archiduc, tout le jour à Gand ; mercredi, 29 mars, tout le jour à Bruges ; samedi, 8 avril, tout le jour à Audenarde ; mercredi, 12 avril, tout le jour à Gand ; vendredi, 14 avril, départ le matin de Gand, dîner à *Urzele*, souper et coucher à Bruges ; dimanche 16 avril, tout le jour à Bruges, « et cedit jour fit son entrée le prévost de Saint-Donat en ladicte église, et y disna monseigneur avec des chevaliers de l'ordre » ; jeudi, 27 avril, départ le matin d'*Artevelt*, souper et coucher à Baudeloo pour *illec* chasser ; mercredi, 31 mai, tout le jour à Bruges ; jeudi, 1er juin, départ le matin de Bruges, dîner à *Artevelt*, souper et coucher à Baudeloo ; samedi, 3 juin, départ le matin de Baudeloo, dîner à *Saints-Claies in Waes*, souper et coucher à *Themsyque* (Tamise) ; dimanche, 4 juin, dîner à *Themsyke*, souper et coucher à Anvers ; lundi, 5 juin, tout le jour à Anvers ; mardi, 6 juin, dîner à Anvers, souper et coucher à *Themsyke* ; samedi, 10 juin, dîner à *Teraigle*, souper et coucher à Bréda ; lundi, 12 juin, départ le matin de *Hosterhault* (Oosterhout), souper et coucher à Dordrecht où il fit son entrée ; mercredi, 14 juin, départ le matin de Dordrecht, dîner à Rotterdam, souper et coucher à Delft, « esquelx lieux il fit son entrée cedit jour » ; lundi, 19 juin, l'Archiduc tout le jour à La Haye ; mardi, 20 juin, idem ; jeudi, 22 juin, tout le jour à la chasse à Tellingue ; vendredi, 23 juin, déjeuner à Tellingue, dîner au bois à la chasse, souper et coucher en la ville de *Hellam* (Harlem), « auquel lieu il fit son entrée » ; samedi 24 juin, tout le jour à Harlem ; samedi, 11 juillet, tout le jour à La Haye ; mardi, 25 juillet, tout le jour à Berg-op-Zoom. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduchesse Jeanne de Castille, comtesse de Flandre et de Bourgogne. Lundi, 2 janvier, l'Archiduchesse tout le jour à Bruxelles ; jeudi, 5 janvier, idem, « et cedit jour madicte dame ordonna renforcier son plat à cause de la veille des Trois Rois ». (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 7 douzaines et demi de grands pains de bouche, 8 douzaines de pains bis, 6 gâteaux pour Madame, ses dames et demoiselles et maître d'hôtel, à cause de la veille des Rois « comme l'on a acoustume par cy-devant ». Échansonnerie : 57 lots de vin de garnison, 1 tonneau de cervoise, 120 lots de vin du Rhin. Cuisine : 2 pièces de bœuf, un trumeau de bœuf, 4 moutons et demi, chair à pâtés, 4 livres de graisse, 7 livres de lard, 2 langues de bœuf, tripes, 8 saucisses, 4 andouilles, 2 chapons gras, 2 oiseaux de rivière, 3 lapins, 6 perdrix, 6 pieds et côtelettes de porc, 8 volailles et un chapon de Messines, 52 poules, 1 cent et demi d'œufs, façon de 30 petits pâtés de viande et de 6 tant de poules que de chapon, 8 tartes de Madame, 3 *flayols* et 4 quartes de *fleur*, *potageries*, 8 livres de beurre, une *ghelte* de crème et 4 lots de lait, 3 lots de verjus et vinaigre, 3 *hazelaires* de bois, 4 sacs de charbon. Fruiterie : 7 livres de chandelles de suif.

Écurie : journée de 56 mules et dépense de bouche de 33 hommes *espaignars* (espagnols) qui ont charge de panser lesdites mules. Fourrière : 25 *hazelaires* de bois, 400 fagots: Total de la dépense dudit jour, sans les gages : 61 livres, 7 sols, 5 deniers obole); samedi, 4 février, l'Archiduchesse tout le jour à Bruxelles ; mardi, 7 février, idem, « et cedit jour Madite dame ordonna renforchier son plat à cause du jour des Karémaulx » ; jeudi, 16 mars, tout le jour à Gand ; samedi, 18 mars, idem ; mercredi de Pâques, 29 mars, tout le jour à Bruges. État des gages des dames et officiers de l'hôtel de l'archiduchesse Jeanne de Castille : la dame de Hallewin = 33 sols : Christophe de Barrouze = 30 sols; Claude de Chilly, idem ; messire Jacques, docteur = 18 sols : le confesseur, idem: Sidrac de Lannoy, idem ; Tassinet de Bresme, idem; Hector de Méhadet, idem : Nunès de Mopita, idem; Rodrigue Manrique, idem ; Gilles Guiselin, idem ; Jehan Velez, idem ; Franchisa de Luxain, idem ; Charles de Lattre = 9 sols ; le médecin = 18 sols ; maître Jean Luilier, idem; maître Aubert Thibault, idem ; Hector de Barrouze = 12 sols ; Philippe de Poukkevart, idem ; Jean de La Chapelle = idem ; Pâquier Desmasières, idem ; l'aumônier, idem ; le garde-robe, idem ; le joueur d'orgues, idem : Jean Vandenesse, idem ; Charles Seron = 9 sols ; Jean de Vaulx, idem ; Rollequin Tassart, idem ; Grenade, idem ; un valet de chambre espagnol, idem; un autre, idem : Jossequin, idem : un huissier d'armes, espagnol, idem ; Henry de Leporte, idem : un tailleur de robes, idem ; un saucier espagnol, idem; Jean Porée, idem ; Jacques de Ruelles, idem ; Alonse, idem; un chapelain espagnol = 6 sols; un autre, idem: Nicolas *merchier*, idem ; un garde-linge espagnol, idem ; Guillaume de Herlay, idem ; Guillaume Simon, idem ; Robinet Finet, idem ; Fransequin Artrel, idem; Jean Finet, idem : Jacques Dausse, idem ; Collart le Cat, idem ; Jean Duchisson, idem ; Bertran, idem ; l'aide de fourrière, idem ; Gilles le Monnier, idem : Georges Seniesman, idem ; Richard Musson, idem; Jean de Montcourt = 3 sols ; La Gisan, idem ; Vaille, idem ; Hérie, idem; Guy de Bruges, idem: Jean à Ras, idem ; Jean de Galnades, idem ; Rodrigue de la Salle, idem ; Pierre de Poires, idem ; Pierre de Navarre, idem ; Saux, idem ; Vinet Sanon ; Jean Natey, idem ; Jean le Vasseur, idem ; Gaspard Ecman, idem ; Maximilien de Binche, idem ; Collin de Herzelles, idem ; Guérardin Lallemand, idem ; Hernande *présenteur* = 6 sols ; Gracian, idem, Mathis Lyon = 3 sols ; Charlet Sanon, idem ; Guérard Jans, idem; Jacques Marchand, idem ; Catherine Hannoir, idem ; la lavandière d'Espagne, idem (1) ; Hector Vedelin, idem ; Fernande de Moligna = 6 sols : Willequin de Wentre = 3 sols ; Herman Plume = 12 sols ; Hasbignon, idem ; Nicolas de Lens = 18 sols ; Jacques de Chimay, idem. Total des gages : 39 livres, 14 sols) ; vendredi, 7 avril, l'Archiduchesse tout le jour à Bruges ; mercredi, 12 avril, idem ; dimanche, 30 avril, idem ; mercredi, 31 mai, idem ; lundi, 5 juin, tout le jour à Anvers ; samedi, 10 juin, dîner à Malines, souper et coucher à Bruxelles ; mercredi, 14 juin, tout le jour à Bruxelles ; mardi, 17 juin, idem; samedi, 23 décembre, idem.

B. 3456. (Carton.) — 65 pièces, parchemin.

1498. — États journaliers de l'hôtel de l'archiduc Philippe le Beau, comte de Flandre et de Bourgogne, etc.— Samedi, 6 janvier 1498 (n. st.), l'Archiduc tout le jour à Bruxelles ; lundi, 15 janvier, idem ; lundi, 22 janvier, idem ; samedi, 3 février, idem ; lundi, 26 février, idem ; dimanche, 4 mars, idem ; dimanche, 11 mars, idem ; jeudi, 15 mars, tout le jour à Baudeloo ; vendredi, 23 mars, dîner à Écloo, souper et coucher à Bruges ; lundi, 26 mars, tout le jour à Bruges ; dimanche, 1er avril, idem, « et cedit jour mondit seigneur fit festoyer l'embassadeur d'Angleterre en l'estat du seigneur de Berghes, son premier chambellan ». (Détail de la dépense dudit jour ..... Cuisine : 2 brochets à fendre, 10 à tronçonner, 26 *lauserons*, 2 carpes à fendre et 3 rondes, 24 carpes de cuisine, 6 brêmes, 1 cent et demi de blanc rôt, 16 anguilles à *potagerie*, 4 anguilles de rôt, 4 anguilles à *renverser*, 4 douzaines de *pricques* et 12 brochetons, 5 cabillauds, 24 plies, 5 douzaines (de poissons) de friture, petites soles, sardines, *grenades* (crevettes) et crabes, 4 paires de grandes soles, une pièce de marsouin, 5 aloses et un rouget, 1 quartier de saumon, 200 écrevisses, 400 harengs, façon de 4 tartes de Monseigneur, idem, de 6 pâtés, 8 petits et 8 quartes de *fleur*, *potagerie* et sel, 16 livres de beurre, épinards,

(1) Il est à remarquer que cette lavandière espagnole, avec la dame d'Halluin, alors très âgée, et Catherine Hannoire, composait tout le personnel féminin de l'hôtel de Jeanne de Castille. Plus tard même, cette princesse ne conserva que la lavandière espagnole pour s'isoler dans l'affection jalouse qu'elle ressentait pour son mari et qui devait la mener à la folie. (Relation d'Antoine de Lalaing, analysée par Gachard. *Bullet. de la Commiss. royale d'hist.* 2e série IV).

pommes et poires, huile de navette, 3 cents de grand bois, 4 sacs de charbon, verjus et vinaigre, verdure, etc. Total de la dépense dudit jour : 159 livres, 7 sols, 11 deniers obole); mardi, 3 avril, l'Archiduc tout le jour à Bruges; jeudi, 5 avril, départ le matin de L'Écluse, dîner et souper à Ardembourg; vendredi, 6 avril, dîner et souper à Damme « et fut festoyé par ceux de la ville », coucher à Bruges; mercredi saint, 11 avril, tout le jour à Bruges; samedi, 12 mai, idem; lundi, 14 mai, dîner à Bruges, souper et coucher à Baudeloo; jeudi, 24 mai, tout le jour à Gand; lundi, 4 juin, tout le jour à Bruxelles; jeudi, 7 juin, dîner à Groenendaël à la chasse, souper et coucher à Bruxelles; dimanche, 10 juin, tout le jour à Bruxelles; mardi, 3 juillet, idem; vendredi, 6 juillet, idem; jeudi, 2 août, idem; jeudi, 30 juillet, départ le matin de Baudeloo, aller à la chasse, dîner à Puyveld, souper et coucher à Tenremonde; jeudi, 14 septembre, déjeuner au bois, dîner à Groenendaël, souper et coucher à Bruxelles; lundi, 17 septembre, tout le jour à Bruxelles; mercredi, 31 octobre, tout le jour en la ville de Louvain; mardi, 4 décembre, tout le jour à Bruxelles; mardi, 11 décembre, idem.— États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduchesse Jeanne de Castille.— Mardi, 1er mai, l'Archiduchesse tout le jour à Bruges; jeudi, 3 mai, idem, « et cedit jour madicte dame ordonna crue en toutes offices pour les chevaliers, dames et damoiselles qui lui tindrent compaignie à la pourchession dudit Bruges »; dimanche, 27 mai, tout le jour à Bruxelles.

B. 3457. (Carton.) — 122 pièces, parchemin.

1499-1500. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduc Philippe le Beau, comte de Flandre et de Bourgogne, etc.—Samedi, 12 janvier 1499 (n. st.), l'Archiduc tout le jour « en sa maison de Turnhoult »; lundi, 14 janvier, tout le jour à Bois-le-Duc; jeudi, 17 janvier, idem; dimanche, 20 janvier, dîner à Bois-le-Duc, souper et coucher à Grave où l'Archiduc fit son entrée; vendredi, 25 janvier, tout le jour à Grave; vendredi, 8 février, tout le jour à Bruxelles; dimanche, 10 février, idem, « et cedit jour furent faictes crues en toutes offices à cause d'ung bancquet que mondit seigneur donna ». Détail de la dépense dudit jour. Paneterie: 19 douzaines de pains de bouche, 42 douzaines de pains bis, beurre frais et moutarde, salades et oublies. Échansonnerie : 88 lots de vin de garnison, 2 tonneaux de cervoise, 7 quartes d'hypocras. Cuisine : 4 pièces de bœuf royales, 1 trumeau de bœuf, 7 moutons, 1 veau, 46 livres de lard, 6 livres de graisse, 10 livres de chair à pâtés, 6 chapons gras, 9 chapons de Messines, un chapon de palier, 75 poules, 32 perdrix, 4 bécasses, 4 pluviers, un oison, côtelettes et saucisses, 6 andouilles, 7 langues de bœuf, tripes, 3 agneaux et 1 *cabril*, 6 faisans, 2 cochons (de lait), 20 pieds de veau, 18 pieds de porc, 12 *connincks* (lapins), fromages, 200 et trois quarterons d'œufs, 2 douzaines de petits pâtés, la façon de 13 pâtés de venaison, idem, de 12 pâtés de *poussins*, idem, de 2 pâtés de chapon, 8 tartes pour Monseigneur, 8 *flaigotz*, 8 flans, 14 quartes de fleur, *potaigeries*, 4 lots de lait, 3 lots de crème, 200 et 1 quarteron de poires, 200 pommes, 51 livres de beurre, pots et *telles* de terre, 20 *hazelaires* de bois, 10 sacs de charbon et et demi, verjus et vinaigre, verdures, moelle et os de bœuf, etc. Total de la dépense dudit jour : 229 livres, 15 sols, 10 den. obole); samedi, 2 mars, l'Archiduc tout le jour à Anvers; jeudi, 7 mars, dîner à Anvers, souper et coucher à Malines; vendredi, 8 mars, dîner à Malines et souper et coucher à Bruxelles; dimanche, 10 mars, tout le jour à Bruxelles; mardi, 12 mars, dîner à Bruxelles, souper et coucher à Groenendaël; dimanche, jour de Pâques, 31 mars 1499, l'Archiduc tout le jour à Bruxelles; mercredi, 3 avril, idem, « et a mondit seigneur ordonné icy compter plusieurs pièces de vin qu'il a fait donner aux personnes nommez en l'office de l'échansonnerie », savoir : 15 poinçons de vin de Beaune délivrés à Philippe Édebault dont 12 au prix de 18 livres le poinçon et 3 à celui de 15 livres; 2 pièces de vin du Rhin *vermeil*, délivrées à maître Jean Spiernick au prix de 45 livres, 6 sols les deux; jeudi, 4 avril, départ le matin de Bruxelles, aller à la chasse à Groenendaël, dîner *illec*, souper et coucher à Bruxelles; vendredi, 5, tout le jour à Bruxelles; mercredi, 17 avril, départ le matin de Bruxelles, aller à la chasse, dîner à Groenendaël, souper et coucher à Bruxelles; jeudi, 18 avril, tout le jour à Bruxelles; samedi, 4 mai, idem; lundi, 6 mai, idem; mercredi, 8 mai, tout le jour à Binche en Hainaut; jeudi, 9 mai, tout le jour à Binche, « à la dépense de Madame la Douaigière »(1), laissant son état

(1) Marguerite d'York, veuve de Charles le Téméraire, duchesse douairière de Bourgogne, qui mourut à Malines en 1503.

à Bruxelles ; vendredi, 10 mai, départ le matin de Binche, dîner à Nivelles à la dépense de « Madame la Douaigière », souper et coucher à Sept-Fontaines, « où il festia madicte dame et autres dames et damoiselles»; lundi, 20 mai, déjeuner à Bruxelles, départ, dîner à La Veure, souper et coucher à Bruxelles ; mardi, 28 mai, l'Archiduc tout le jour à Groenendaël à la chasse, coucher à Bruxelles ; jeudi, jour du St-Sacrement, 30 mai, tout le jour à Bruxelles (parmi les dépenses de la fourrière on remarque : 30 sols pour le louage de 2 chariots sur lesquels l'on a été chercher le mai cedit jour pour le Saint-Sacrement ; 18 sols aux compagnons qui ont coupé ledit mai ; 5 sols pour un chapeau de roses pour le Saint-Sacrement ; 54 sols pour 2 douzaines de chapeaux de roses pour servir ledit Sacrement ; 27 sols pour 3 douzaines d'autres chapeaux de verdure ; 4 sols pour fleurs et verdures répandues devant l'autel du Sacrement ; 18 sols pour herbe verte et pour quatre bâtons tout neufs afin de porter le *dosseret* (dais) dudit Saint-Sacrement) ; samedi, 1er juin, l'Archiduc, départ le matin de Bruxelles, déjeuner à la halte à l'assemblée au bois, dîner à Grœnendaël, souper et coucher à Bruxelles ; samedi, 29 juin, tout le jour à Arras. Jeudi, 30 janvier 1500 (n. st.), l'Archiduc départ le matin de Tenremonde, dîner à Berveld, souper et coucher à Gand. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduchesse Jeanne de Castille, femme de Philippe le Beau. — Mardi, 1er janvier 1499 (n. st.), l'Archiduchesse, tout le jour à Bruxelles ; jeudi, 17 janvier, idem ; jeudi, 31 janvier, idem ; vendredi, 1er février, idem ; mardi, 26 février, idem ; vendredi, 1er mars, tout le jour à Bruxelles, « madame Liennor, sa fille (1), ensamble la norrice, bercheresse, femmes de chambre et autres serviteurs de madicte dame Liennor à la despense de madicte dame : et est assavoir que madicte dame Liennor et son estat depuis le jour de sa nativité qui fut le XVIe de novembre derrain passé (1498) jusques au présent, a toujours esté à la charge et despense de madicte dame, combien que es escroes précédents, n'en feut aucune mencion par l'intitulaire d'icelles, espérant que Monseigneur l'Archiduc lui deuist de jour en jour baillier estat apparant, ce qui n'a encoires fait » ; mardi, 5 mars, l'Archiduchesse et madame Eléonore, sa fille, tout le jour à Bruxelles ; mercredi, 27 mars, idem ; dimanche, 28 avril, idem ; dimanche, 5 mai, idem ; vendredi, 10 mai, idem ; jeudi, 13 juin, idem ; mercredi, 26 juin, idem, « et cedit jour madicte dame disna et souppa aux Grises Seurs en ceste dicte ville (de Bruxelles), pour laquelle cause elle ordonna deux platz de viande de creue » ; dimanche, 30 juin, idem, idem ; vendredi, 30 avril 1500, l'Archiduchesse et messeigneurs les enfants (1), tout le jour à Bruges ; mardi, 30 juin, l'Archiduchesse avec les enfants tout le jour à Bruxelles ; lundi, 12 juillet, idem ; jeudi, 22 juillet, idem.

(1) Éléonore, fille de Philippe le Beau et de Jeanne de Castille, née, d'après la mention de cet état journalier, le 16 novembre 1498 et non le 30, comme l'indique Henne (*Hist. du règne de Charles-Quint en Belgique, tome Ier, p. 22*). Elle devait épouser Emmanuel-le-Fortuné, roi de Portugal, d'abord, puis François Ier, roi de France.

B. 3458. (Carton.) — 163 pièces, parchemin.

XVe siècle. — Fragments d'états journaliers se rapportant à la dépense des hôtels des ducs de Bourgogne Philippe le Bon, Charles le Téméraire, Maximilien et Philippe le Beau, des duchesses Isabelle de Portugal, Isabelle de Bourbon, Marguerite d'York, Marie de Bourgogne, Jeanne de Castille. (Ces fragments sont lacérés et en si mauvais état qu'il a été impossible de déterminer leurs dates et de les classer chronologiquement).

B. 3459. (Carton.) — 182 pièces, parchemin.

1501. — États journaliers de la dépense de l'archiduc Philippe le Beau, comte de Flandre et de Bourgogne, etc. — Vendredi saint, 9 avril 1501 (n. st.), l'Archiduc tout le jour à Bruges : samedi, veille de Pâques Charnels, 10 avril, idem ; mardi, 1er juin, tout le jour à *Soebourg*, et son train à Middelbourg. — États journaliers de la dépense de l'archiduchesse Jeanne de Castille, femme de Philippe le Beau. — Lundi, 25 janvier 1501 (n. st.), l'Archiduchesse et messeigneurs les enfants, tout le jour à Bruxelles ; lundi, 1er février, tout le jour à Gand ; mardi, 16 février, idem ; (parmi les dépenses de l'écurie, on remarque celle de 20 sols pour le louage d'un petit bateau « lequel a mené jouer madicte dame sus l'eauwe ») ; mercredi, 24 février, idem ; mercredi, 3 mars, l'Ar-

(1) Dans l'intervalle, le 24 ou le 25 février 1500, Jeanne de Castille avait accouché d'un prince, le futur Charles-Quint.

chiduchesse, sans les enfants, dîner à Écloo et coucher à Bruges ; jeudi, 4 mars, tout le jour à Bruges ; vendredi, 19 mars, l'Archiduchesse et les enfants tout le jour à Bruges ; mercredi, 31 mars, l'Archiduchesse, sans les enfants, tout le jour à Bruges ; vendredi, 2 avril, idem ; mardi, 6 avril, l'Archiduchesse et les enfants, tout le jour à Bruges ; samedi saint, 10 avril, idem ; mercredi de Pâques, 14 avril, idem ; samedi, 17 avril, idem ; (parmi les dépenses de l'écurie on remarque celle de 35 sols pour le louage de 7 chariots « que l'on a prins à pluiseurs fois, lesquelz ont mené madicte dame et aucunes de ses filles au Cloistre des Pieds Deschaux lez coste ville ») ; mercredi, 28 avril, l'Archiduchesse avec ses enfants, tout le jour à Bruges ; dimanche, 2 mai, idem ; lundi, 3 mai, idem, « et cedit jour madicte dame fut en la ville voir la pourchession, où elle ordonna creue en toutes ses offices à cause de Madame la princesse de Castille (1) qui disna en sa compaignie. » (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 102 pains de bouche, 24 douzaines de pain bis, moutarde, salade et beurre frais, 8 fromages mous et un lot de crème. Échansonnerie : 66 lots de vin de garnison, 2 tonneaux de cervoise, une pinte d'hypocras, 8 *kanes* de vin du Rhin offerts par la ville de Bruges. Cuisine : 6 pièces et demie de bœuf, 6 trumeaux de bœuf, 7 moutons, 5 quartiers de veau, 22 livres de lard et 7 livres de graisse, chair à pâtés, 3 cabris, 5 hérons, 8 chapons gras, 7 chapons de palier, 160 poules, 12 lapins, 10 cailles, 24 paires de pigeons, 4 foies de veau avec la toilette pour les envelopper, 5 oisons, 20 pieds de veau et 1 filet de bœuf, 1 cent d'œufs, 8 tartes, façon de 12 pâtés, fleur (de farine), oranges, *potageries* et lait doux, *espinaches* (épinards) et crème fritte, 12 livres de beurre, *pommes de grenades*, bois et charbon, verjus et vinaigre, verdure, louage de 102 plats ou écuelles d'étain pesant ensemble 264 livres ayant servi ledit jour pour l'état des dames, gentilshommes et autres. Fruiterie : 4 livres de cire de garnison en une grande torche, 7 livres, 8 onces en deux flambeaux, chandelles de cire et bougies, fruit, 18 livres de chandelles de suif. Écurie : journée de 36 chevaux ; 4 sols, 6 deniers payés « à trois varletz de pied lesquelz ont tenu aux chariotz branlans ». Fourrière : 303 quartiers de bois, fagots, branches de mai et herbe, etc. Total de la dépense dudit jour : 94 livres, 18 sols, 9 deniers) ; samedi, 8 mai, tout le jour à Bruges ; samedi, 15 mai, l'Archiduchesse avec ses enfants dîner à Ardembourg, souper et coucher à Écloo (parmi les dépenses de la fourrière, on remarque celle de 20 sols payés « à aucuns compaignons lesquelz ont fait le guet autour de l'ostel de madicte dame ») ; mercredi, 19 mai, tout le jour à Gand ; lundi, 31 mai, idem ; vendredi, 25 juin, l'Archiduchesse avec ses enfants, tout le jour à Bruxelles ; mercredi, 30 juin, idem ; samedi, 3 juillet, idem ; jeudi, 15 juillet, idem ; mardi, 27 juillet, idem (1) ; vendredi, 30 juillet, idem ; mardi, 3 août, idem ; lundi, 16 août, idem ; mardi, 31 août, idem ; jeudi, 2 septembre, idem ; vendredi, 1er octobre, idem ; mardi, 26 octobre, idem ; lundi, 1er novembre, idem ; jeudi, 4 novembre, l'Archiduchesse, dîner à Bruxelles, souper et coucher à Notre-Dame de Hal (2) ; vendredi, 5 novembre, dîner à Notre-Dame de Hal, souper et coucher à Soignies ; samedi, 6 novembre, dîner à Soignies, souper et coucher à Mons en Hainaut ; lundi, 8 novembre, tout le jour à Mons en Hainaut ; vendredi, 12 novembre, dîner à Valenciennes, souper et coucher à Cambrai ; mardi, 16 novembre, dîner à St-Martin (à l'abbaye de Mont-St-Martin), souper et coucher à St-Quentin ; mercredi, 17 novembre, dîner à St-Quentin, souper et coucher à Ham ; vendredi, 26 novembre, tout le jour à Paris ; mercredi, 1er décembre, dîner à Étampes, souper et coucher à *Angerville-la-Gaste* (3) ; vendredi, 3 décembre, dîner à Artenay, souper et coucher à Orléans ; lundi, 6 décembre, dîner à Notre-Dame de Cléry (4), souper et coucher à St Laurent-des-Eaux (5), mercredi, 8 dé-

(1) Cette princesse de Castille doit être l'archiduchesse Marguerite, sœur de Philippe le Beau, et veuve de Jean, prince de Castille et d'Aragon.

(1) Ce fut ce jour-là que Jeanne de Castille accoucha de son troisième enfant : Isabelle, qui fut baptisée en l'église de Saint-Jacques sur Caudenberg à Bruxelles. L'état journalier de ce jour ne fait aucune mention de cet événement.

(2) C'est bien, en effet, le jeudi 4 novembre 1501 que l'archiduc Philippe le Beau et Jeanne de Castille quittèrent Bruxelles pour se diriger sur l'Espagne en traversant la France, profitant de l'offre gracieuse que leur avait faite le roi Louis XII.

Voir pour les détails de ce voyage la relation d'Antoine de Lalaing, seigneur de Montigny, publiée dans le tome Ier de la *Collection des Voyages des Souverains des Pays-Bas*, p. 121-340.

(3) Angerville, arrondiss. d'Étampes, canton de Méréville (Seine-et-Oise).

(4) Cléry-sur-Loire, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Orléans (Loiret).

(5) St-Laurent-des-Eaux, canton de Bracieux, arrond. de Blois (Loir-et-Cher).

cembre, tout le jour à Blois, « et cedit jour le Roy de Franche deffroya madicte dame en toutes ses offices, sauf en l'office de l'escurie » ; jeudi, 6 décembre, l'Archiduchesse tout le jour à Blois; (état des gages du personnel de son hôtel : la dame de Hallewin = 33 sols; l'évêque de *Malghe* = 18 sols ; Martin de *Monchicque* = 30 sols ; Claude de *Cilley*, idem ; Jean de Courteville, idem ; Jean de *Slavelle* = 18 sols; Diérick de *Heetvelt*, idem ; Jean de Lignières, idem ; Philippe de Harchies, idem ; Michel de Lens, idem ; Michel de Trazignies, idem ; *Herrère*, idem, Adrien de Beauval, idem ; Philippe de la Viesville, idem ; *Bonnel Demne*, idem ; Louis de *Masmisnes*, idem ; Jean *Preudhomme*, idem ; *Moucqueron*, idem ; Antoine de Baents, idem ; Rollequin de Hallewin, idem ; Jacques de Chemilly, idem ; Jean de la Chapelle, idem ; maître Jean Kams, idem ; Guy de *Blaffel*, idem ; Rivière, idem ; frère Thomas de Matiense, idem ; maître Fernande Édouard, idem; Bastien de le Berghe = 12 sols ; Jean Homme, idem ; Jean Lambert, idem ; messire Jean Galareta, idem ; *Saint-Jehan* ; Noël de Pont-Rewart, idem ; Arnoul *Storm*, idem ; Nicolas de La Haye, idem ; Pasquier des Masières, idem ; Alonze *Pachicq*, idem ; Philippe des Masières, idem ; François du Metz, idem ; Vincent de Mons, idem ; Francisque Grani, idem ; Martin *Deissassa*, idem ; Jossequin *le Douchs*, idem ; Guillaume Ponsot, idem ; *Pierre de Rave*, idem; maître Martin de Castre, idem; Jean de Richebourg = 10 sols ; Antoine de Molins, idem ; Bernard de Montbrison, idem ; *Camp* = 9 sols; *Colin Trois*, idem ; Guéraud Stassart, idem ; Jean de Vaulx, idem ; Gilles le Monnier, idem ; Charles le tambourin, idem ; Guillaume de Herlay = 7 sols, 6 deniers; Christophle Caudrelier, idem ; Fernande d'Hellin, idem ; Nicolas, merchier, idem ; Jacques de Madin, idem ; Robert Finet, idem ; Pierquin Laleman, idem ; Fransequin Coterel, idem ; Jacques d'Aixy, idem ; Bertrand de Fromont, idem ; Guillemin *Hecquine*, idem ; Jean Voisin, idem ; messire Alonze de Lucques = 6 sols ; messire *Pastonius*, idem ; messire Jean de Ortega, idem ; Fernande de Migne, idem ; Rodrica Fedra, idem ; Lucquantissa, idem ; Dieghe *de la Pointe*, idem; Jennet le Monnyer, idem; Jean Roussel, idem ; Alain de Herzelles, idem ; Guérardin Laleman, idem ; Saint-Jehan, idem : Gillequin de Valenciennes, idem ; Diérick Gingembre, idem ; Casin Dorè, idem : Hermann Plume, idem ; *Léon* de St-Pol, idem; Hector Wedelin, idem ; Gilles de Ver, idem ; Rombault Doulle, idem ; Mathis Léon, idem ; Jean d'Enchiso, idem ; Colard Le Cat, idem ; Chrétien Blanchetète, idem ; Coppin Sanesman, idem ; Robinot Blandelet, idem ; Jean Coppin, idem ; François de Thian = 4 sols, Hosnart de Larolle, idem ; Jean de Montmorency, idem : Paul de Cruninghe, idem ; Antoine de Monchelet, idem ; Martin Bronart, idem : Hacquino Brunel, idem; Jean de Palas, idem; Gonzalve de Rose, idem ; Jean d'Aragon, idem : Massin Berlau, idem : Pedro de Solordon, idem : Philippe de Carnin, idem : Michel Suistre, idem; Jean de Poisepo, idem : Hostelet Hauvel, idem : Simon de Raer, idem ; Cornille van Rozebecque, idem ; Guillaume Flory, idem ; Michel Colpart, idem; Guillaume Colpart, idem; Chaix de Rouvre, idem ; Gilles Le Clerc, idem ; Jacques Marchant, idem : Jean Lois = 3 sols ; Simonet Garson, idem ; Guérard Jans, idem: Charlot Sanon, idem; Jean Blanchetète, idem : Jean Noiretète, idem ; Guillaume Blanchetète, idem ; Jean le Sellier, idem ; Colin des Pages, idem; Gaspard Eeman, idem ; Hughet Marie, idem ; Marie Régnier, idem ; Guyot de Flie, idem ; la lavandière, idem ; Marguerite Blondelet, idem ; Jacquet Portebois, idem. Total des gages : 62 livres, 4 sols). Samedi, 11 décembre 1501, l'Archiduchesse tout le jour à Blois ; lundi, 13 décembre, idem, « et cedit jour le Roy de France, deffroya madicte dame en toutes ses offices, sauf en l'office de l'escuirie » ; mercredi, 15 décembre, idem ; dimanche, 19 décembre, tout le jour à Tours ; lundi, 27 décembre, dîner à Melle, souper et coucher à *Aunoy* (1) ; mardi, 28 décembre, dîner à *Aunoy*, souper et coucher à *Beauvaix* (2).

B. 3460. (Carton.) — 186 pièces, parchemin.

1502. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduc Philippe le Beau, comte de Flandre et de Bourgogne, etc. Vendredi, 21 janvier 1502 (n. st.) l'Archiduc dîner au village de *Rihon* (3), partir d'*illec*, souper et coucher en la ville de Dax, « auquel lieu le

(1) Anais, cant. de St-Amant-de-Boixe, arrond. d'Angoulême (Charente).

(2) Beauvais-sur-Matha, cant. de Matha, arrond. de St-Jean d'Angely (Charente-Inférieure).

(3) Rion-des-Landes, canton de Tartas, arrond. de St-Sever (Landes).

roy de Navarre (1) se trouva vers mondit seigneur ». (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : une douzaine de pains de bouche, 4 douzaines de pains bis, 34 douzaines de pains d'achat tant à Rion qu'à Dax, moutarde, salade et oublies. Échansonnerie : 22 lots de vin acheté, 3 pièces de vin contenant 480 lots, offertes par les habitants de la ville de Dax, dont on a dépensé une partie cedit jour. Cuisine : 26 brochetons, 1 brochet *de pied et quarré*, 18 tanches, un cent et demi de dards (2), 3 anguilles de rôt, 3 anguilles de pâté, 11 anguilles à *potagier*, un quarteron de brochetons à frire, 3 quarterons de harengs blancs, un quarteron de *sorets*, 16 *merlens*, 1 cent et demi d'œufs, un cent de sardines, 2 livres de beurre frais, 20 livres de beurre salé, trois tartes de Monseigneur et une de chambellan, 3 pâtés d'anguilles, 4 quartes de fleur, œufs frais, 3 lots d'huile d'olive, *potageries*, pots de terre, sel, bois et charbon, etc. Total de la dépense dudit jour : 252 livres, 11 sols, 9 deniers); samedi, 22 janvier, dîner à Dax, « monter en bathaul sur la rivière (l'Adour), souper et coucher en la ville de Bayonne »; (parmi les dépenses on remarque à l'office de l'écurie, celle de 52 sols, 6 deniers et de 8 sols pour *surcroiz*, payés à Guillemin de Helfelinghem le 2 janvier à Barbezieux pour la journée de 21 chevaux qui avant l'*abordement* de Monseigneur *illec* avaient été envoyés *devant*) : dimanche, 23 janvier, tout le jour en la ville de Bayonne, « avec luy au souper le Roy de Navarre, pour ce crue par aucuns offices » (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 44 douzaines de pains d'achat, moutarde et oublies. Échansonnerie : 196 lots de vin de présent, 4 pots de vin *pris à taille*. Cuisine : un quartier de bœuf, 5 moutons et demi, 5 chevreuils, 2 oiseaux de rivière, 7 bécasses, 6 perdrix, 14 poussins, 8 poulets, 4 livres de graisse de bœuf, 24 livres de lard à larder, un quarteron d'œufs, 10 livres de beurre, 2 merles, les plats des chambellans et maîtres d'hôtel, *pommes d'oranges*, *potageries*, pots de terre, 2 andouilles, un demi-cent de pommes, sel, 2 livres de raisins, boudins de porc, façon de 3 douzaines de petits pâtés, 2 grandes tartes, 6 quartes de fleur, bois et charbon, verjus et vinaigre, verdure, transport des *bagues* dudit office de Dax à Bayonne; etc. Total de la dépense : 303 livres, 14 sols); mardi, 25 janvier, tout le jour à Bayonne, « avec luy à son disner le Roy de Navarre, pour ce crue par aucuns offices » (parmi les dépenses de l'Écurie, on remarque : 30 écus d'or au soleil valant 54 livres, 7 sols, 6 deniers, payés « aux compaignons maronniers de Bayonne qui avec leurs batheaulx sont venuz quérir Monseigneur en la ville de Dax et d'illecq amené icellui seigneur aval la rivière audit Bayonne, pour leur vin »); jeudi, 27 janvier, l'Archiduc tout le jour à Fontarabie, « et illec par les roy et royne d'Espaingne (1), deffrayés en aucuns offices »; samedi, 26 février, départ le matin de *Tourmade* (2), dîner au monastère de *Cabassonne* (3), souper et coucher à *Doigne* (4) : lundi, dîner à *Doigne* partir de là, souper et coucher à Cabassonne; mardi, 10 mai, tout le jour à Tolède. (Détail de la dépense dudit jour : Paneterie : 4 douzaines et dix pains de bouche, 34 douzaines et 11 pains bis, moutarde et oublies. Échansonnerie : 154 lots de vin de garnison. Cuisine : 66 livres de viande de bœuf, 2 moutons et demi, un demi-veau, 2 cabris, 32 livres de lard, 2 chapons, 6 poules, 26 poussins, 5 perdrix, 2 *corées* (fraises) d'agneaux et 2 têtes, 14 *coillons* (testicules) de moutons, *potageries*, sel, 2 langues de bœuf, 24 livres de fèves, 7 livres de beurre, un cent d'œufs, un pourceau, les plats des chambellans et des maîtres d'hôtel, façon de 3 douzaines et demie de petits pâtés, idem de 7 pâtés de poussins, bois et charbon, verjus et vinaigre, verdure. Fruiterie : 11 livres, 12 onces de cire de garnison en 2 grandes et en 1 petite torches, 4 livres, 12 onces en chandelles et bougies, fruit, 16 livres et demie de chandelles de suif. Écurie : néant. Fourrière : Aumônes = 10 sols, un baquet à mettre sous le buffet du dressoir, un banc à mettre la vaisselle en l'office de la saucerie. Total de la dépense dudit jour : 42 livres, 3 sols, 9 deniers); vendredi, 27 mai, l'Archiduc tout le jour à Tolède; lundi, 6 juin, idem; jeudi, 16 juin, idem; vendredi, 24 juin, idem; mercredi, 6 juillet, idem; dimanche, 17 juillet, idem; mardi, 2 août, l'Archiduc dîner au jardin de Messeigneurs du chapitre de

(1) Jean d'Albret, mari de Catherine, sœur et héritière de François Phébus.

(2) Poissons appelés aussi vaudoises et surnommés dards à cause de la rapidité avec laquelle ils s'élancent de l'eau à la poursuite des mouches et des insectes.

(1) Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille, père et mère de l'archiduchesse Jeanne, femme de Philippe le Beau.

(2) Torquemada.

(3) Cabezon de Campos.

(4) Duenas.

dépense du Roi, son père ; mercredi, 21 septembre, tout le jour à *Seelle*, à la dépense du Roi, son père ; vendredi, 23 septembre, idem ; mardi, 27 septembre, dîner à *Houra*, souper et coucher à Fribourg-en-Brisgaw, à la dépense de son père ; mercredi, 5 octobre, dîner à Spire, souper et coucher à Worms, à la dépense du Roi, son père ; jeudi, 6 octobre, tout le jour à Worms ; samedi, 8 octobre, dîner à Mayence, à la dépense du Roi, son père, souper et coucher à *Burgho*, à sa dépense particulière ; lundi, 31 octobre, tout le jour à Berg-op-Zoom ; mardi, 1er novembre, idem ; jeudi, 3 novembre, idem, « et cedit jour, mondit seigneur fit festoyer l'admiral d'Espagne (1), par son maistre d'ostel ». (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : pain d'achat = 50 sols, beurre frais et moutarde, oublies. Échansonnerie : 117 lots de vin de garnison, 2 tonnes de cervoise. Cuisine : un quartier de bœuf, 6 moutons, 14 livres de lard et 3 livres de graisse, 2 chapons de palier, 51 poules, 14 perdrix et 12 volailles, 2 bécasses, 4 *rulpes* (renards), 2 oiseaux de rivière et des petits oiselets, langues, pieds de bœuf, tripes et saucisses, 1 cent d'œufs, 2 douzaines de petits pâtés, 2 tartes de Monseigneur et la façon de 6 grands pâtés, beurre, pots, *telles*, sel, ramons, *porée*, persil, nettoyage des couteaux de cuisine, verjus et vinaigre, verdure, bois et charbon. Fruiterie : 12 livres, 10 onces de cire en une grande torche, 4 petites, 5 flambeaux et chandelles de cire, 28 livres de chandelles de suif, fruit. Écurie : journée de 45 chevaux. Fourrière. Aumônes = 10 sols, bois et fagots. Total de la dépense dudit jour : 125 livres, 11 sols, 10 deniers obole) ; lundi, 7 novembre, départ le matin de Berg-op-Zoom, dîner sur le bateau avec Madame sa sœur, souper et coucher à Middelbourg en Zélande ; vendredi, 11 novembre, tout le jour à *Zoubourg* ; samedi, 12 novembre, dîner à *Zoubourg*, souper et coucher à Middelbourg ; dimanche, 13 novembre, l'Archiduc et Madame sa sœur tout le jour à Middelbourg ; mardi, 15 novembre, l'Archiduc tout le jour à Berg-op-Zoom ; jeudi, 17 novembre, idem ; mardi, 22 novembre, tout le jour à Middelbourg ; mercredi, 30 novembre, tout le jour à Berg-op-Zoom ; samedi, 3 décembre, tout le jour à Bréda ; vendredi, 9 décembre, idem. — États journaliers de la dépense de l'archiduchesse Jeanne de Castille, comtesse de Flandre et de Bourgogne, épouse de Philippe le Beau. Vendredi, 2 décembre, l'archiduchesse Jeanne de Castille, dîner à *Peute* (Putte), souper et coucher à Anvers, « et cedit jour madicte dame ordonna renforchier son plat pour les chevaliers, dames et damoiselles qui estoient en sa compaignie ». (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 3 douzaines de pains de bouche, 9 douzaines de pains bis et pain d'achat. Échansonnerie : 34 lots de vin du Rhin et cervoise. Cuisine : deux brochets à fendre, 3 à tronçonner, 14 *lancerons*, 24 brèmes, une grosse carpe, 6 vaudoises, 8 carpes de cuisine, *pricques*, saumon frais, harengs, façon de 28 pâtes de poisson, merlans et èglefins, *potagerie*, 18 livres de beurre, pommes, poires, verjus et vinaigre, deux fromages, 1 livre d'amandes et prunes, olives, limons, sel et lait doux, bois et charbon, 200 œufs. Fruiterie : 6 livres de chandelles de suif. Écurie : journée de 56 chevaux. Fourrière : bois et fagots, etc. Total de la dépense de la journée : 42 livres, 7 sols, 4 deniers) ; samedi, 3 décembre, l'archiduchesse Jeanne de Castille, dîner à Anvers, souper et coucher à Malines ; dimanche, 4 décembre, tout le jour à Malines ; samedi, 31 décembre, tout le jour à Bruxelles.

(1) C'était l'amiral commandant la flotte espagnole qui avait amené, au mois de septembre 1496, en Zélande, Jeanne de Castille, qui épousa l'archiduc Philippe le 18 octobre suivant.

B. 3455. (Carton.) — 109 pièces, parchemin.

1497. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduc Philippe le Beau, comte de Flandre et de Bourgogne (1). Mardi, 3 janvier 1497 (n. st.), l'Archiduc tout le jour à Bruxelles ; mercredi, 17 janvier, idem ; vendredi, 20 janvier, tout le jour à Hal ; dimanche, 22 janvier, dîner à Groenendaël, souper et coucher à la Veure ; lundi, 23 janvier, tout le jour à La Veure ; mardi, 24 janvier, dîner à l'Estaquette, souper et coucher à Bruxelles ; vendredi, 27 janvier, tout le jour à Bruxelles ; vendredi, 23 février, idem ; lundi, 27 février, tout le jour à Bruxelles et dîner à la chasse ; mercredi, 1er mars, tout le jour à Bruxelles ; lundi, 6 mars, idem, « et cedit jour fut à la chasse à Groenendaël » ; mardi, 7 mars, départ le matin de Groenendaël, dîner à la chasse *es bois de Soingne*, souper

(1) L'itinéraire de l'archiduc Philippe le Beau pour l'année 1497 a été publié dans le Tome Ier des *Voyages des Souverains des Pays-Bas*, d'après le quatrième compte de Jean Naturel, conseiller et maître de la chambre aux deniers de l'Archiduc, conservé dans la bibliothèque *Gœthals Vercruysse*, à Gand.

et coucher à Bruxelles ; mardi, 14 mars. dîner à Tenremonde, souper et coucher à Gand, « auquel lieu luy fut faicte son entrée cedit jour en grant triomphe ». (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 3 douzaines de pains de bouche et 24 douzaines de pains bis, moutarde, salades et oublies. Échansonnerie : 28 lots de vin de garnison, 1 tonneau et demi de *keute* de Hollande, un poinçon de vin de Beaune et une autre pièce de vin, offerts par la ville de Gand. Cuisine : 3 brochets à fendre et 8 à tronçonner, 31 *lancerons*, 9 carpes rondes, 7 brèmes, 7 quarterons de blanc rôt, petits brochetons, 16 anguilles à *potagerie*, 4 douzaines de *pricques*, perches, 1 cent de goujons, une alose, un saumon, plies, cabillauds. 300 harengs, 3 tartes de Monseigneur, 1 de chambellan, 4 pâtés, 3 quartes de fleur, potagerie, lait, pommes et poires, 21 livres de beurre, 15 lots et demi d'huile, verjus et vinaigre, oranges, bois et charbon, verdure. Fruiterie : 14 livres, 5 onces de cire de garnison, en 2 grandes torches, 4 petites, 3 flambeaux et chandelles de cire, 18 livres de chandelles de suif, fruit, figues et raisins. Écurie : journée de 47 chevaux, louage de 4 chariots attelés chacun de 4 chevaux qui ont mené de Bruxelles à Gand les *bagues* du premier chambellan, des maîtres d'hôtel, de l'écurie, des hallebardiers ; idem, d'un autre chariot qui a mené la grande et la petite chapelle ; idem, d'un chariot qui a mené la cuisine ; idem, de 2 chariots qui ont mené la chambre de Monseigneur, les médecins chirurgiens ; idem, de 2 autres chariots qui ont mené les *bagues* du grand maître d'hôtel et une partie de la tapisserie : idem, de 2 chariots qui ont mené le prêcheur, la chambre aux deniers et le clerc des offices ; idem, des 2 chariots qui ont mené la tapisserie, idem, d'un autre chariot qui a amené 4 bêtes rousses sur lesquelles l'Archiduc a tiré à l'arbalète entre *Ouevrucée* (Ockerzeel) et Gand ; louage d'un bateau qui a amené de Bruxelles à Gand toutes les *bagues* et coffres de mondit seigneur et des offices de son hôtel. Fourrière : aumônes = 10 sols, 500 *faisseaux* de bois, 1 cent de fagots, 4 tasses d'épices etc. Total de la dépense dudit jour : 292 livres, 15 sols.) ; jeudi, 16 mars, l'Archiduc, tout le jour à Gand ; mercredi, 29 mars, tout le jour à Bruges ; samedi, 8 avril, tout le jour à Audenarde ; mercredi, 12 avril, tout le jour à Gand ; vendredi, 14 avril, départ le matin de Gand, dîner à *Urzele*, souper et coucher à Bruges ; dimanche 16 avril, tout le jour à Bruges, « et cedit jour fit son entrée le prévost de Saint-Donat en ladicte église, et y disna monseigneur avec des chevaliers de l'ordre » ; jeudi, 27 avril, départ le matin d'*Artevelt*, souper et coucher à Baudeloo pour *illec* chasser ; mercredi, 31 mai, tout le jour à Bruges ; jeudi, 1er juin, départ le matin de Bruges, dîner à *Artevelt*, souper et coucher à Baudeloo ; samedi, 3 juin, départ le matin de Baudeloo, dîner à *Saints-Claies in Waes*, souper et coucher à *Themsyque* (Tamise) ; dimanche, 4 juin, dîner à *Themsyke*, souper et coucher à Anvers ; lundi, 5 juin, tout le jour à Anvers ; mardi, 6 juin, dîner à Anvers, souper et coucher à *Themsyke* ; samedi, 10 juin, dîner à *Teraigle*, souper et coucher à Bréda ; lundi, 12 juin, départ le matin de *Hosterhault* (Oosterhout), souper et coucher à Dordrecht où il fit son entrée ; mercredi, 14 juin, départ le matin de Dordrecht, dîner à Rotterdam, souper et coucher à Delft, « esquelx lieux il fit son entrée cedit jour » ; lundi, 19 juin, l'Archiduc tout le jour à La Haye ; mardi, 20 juin, idem : jeudi, 22 juin, tout le jour à la chasse à Tellingue ; vendredi, 23 juin, déjeuner à Tellingue, dîner au bois à la chasse, souper et coucher en la ville de *Hellam* (Harlem), « auquel lieu il fit son entrée » ; samedi 24 juin, tout le jour à Harlem ; samedi, 11 juillet, tout le jour à La Haye ; mardi, 25 juillet, tout le jour à Berg-op-Zoom. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduchesse Jeanne de Castille, comtesse de Flandre et de Bourgogne. Lundi, 2 janvier, l'Archiduchesse tout le jour à Bruxelles ; jeudi, 5 janvier, idem, « et cedit jour madicte dame ordonna renforcier son plat à cause de la veille des Trois Rois ». (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 7 douzaines et demi de grands pains de bouche, 8 douzaines de pains bis, 6 gâteaux pour Madame, ses dames et demoiselles et maître d'hôtel, à cause de la veille des Rois « comme l'on a acoustume par cy-devant ». Échansonnerie : 57 lots de vin de garnison, 1 tonneau de cervoise, 120 lots de vin du Rhin. Cuisine : 2 pièces de bœuf, un trumeau de bœuf, 4 moutons et demi, chair à pâtés, 4 livres de graisse, 7 livres de lard, 2 langues de bœuf, tripes, 8 saucisses, 4 andouilles, 2 chapons gras, 2 oiseaux de rivière, 3 lapins, 6 perdrix, 6 pieds et côtelettes de porc, 8 volailles et un chapon de Messines, 52 poules, 1 cent et demi d'œufs, façon de 30 petits pâtés de viande et de 6 tant de poules que de chapon, 8 tartes de Madame, 3 *flayols* et 4 quartes de *fleur*, *potageries*, 8 livres de beurre, une *ghelte* de crème et 4 lots de lait, 3 lots de verjus et vinaigre, 3 *hazelaires* de bois, 4 sacs de charbon. Fruiterie : 7 livres de chandelles de suif.

Écurie : journée de 56 mules et dépense de bouche de 33 hommes *espaignars* (espagnols) qui ont charge de panser lesdites mules. Fourrière : 25 *hazelaires* de bois, 400 fagots: Total de la dépense dudit jour, sans les gages : 61 livres, 7 sols, 5 deniers obole); samedi, 4 février, l'Archiduchesse tout le jour à Bruxelles ; mardi, 7 février, idem, « et cedit jour Madite dame ordonna renforchier son plat à cause du jour des Karémaulx » ; jeudi, 16 mars, tout le jour à Gand ; samedi, 18 mars, idem ; mercredi de Pâques, 29 mars, tout le jour à Bruges. État des gages des dames et officiers de l'hôtel de l'archiduchesse Jeanne de Castille : la dame de Hallewin = 33 sols ; Christophe de Barrouze = 30 sols ; Claude de Chilly, idem ; messire Jacques, docteur = 18 sols ; le confesseur, idem; Sidrac de Lannoy, idem ; Tassinet de Bresme, idem; Hector de Méhadet, idem : Nunès de Mopita, idem; Rodrigue Manrique, idem ; Gilles Guiselin, idem ; Jehan Velez, idem ; Franchisa de Luxain, idem ; Charles de Lattre = 9 sols ; le médecin = 18 sols ; maître Jean Luilier, idem; maître Aubert Thibault, idem ; Hector de Barrouze = 12 sols : Philippe de Poukkevart, idem ; Jean de La Chapelle = idem ; Pâquier Desmasières, idem : l'aumônier, idem ; le garde-robe, idem ; le joueur d'orgues, idem ; Jean Vandenesse, idem ; Charles Seron = 9 sols ; Jean de Vaulx, idem ; Rollequin Tassart, idem ; Grenade, idem : un valet de chambre espagnol, idem; un autre, idem : Jossequin, idem ; un huissier d'armes, espagnol, idem ; Henry de Leporte, idem ; un tailleur de robes, idem ; un saucier espagnol, idem; Jean Porée, idem ; Jacques de Ruelles, idem ; Alonse, idem; un chapelain espagnol = 6 sols; un autre, idem: Nicolas *merchier*, idem ; un garde-linge espagnol, idem ; Guillaume de Herlay, idem ; Guillaume Simon, idem ; Robinet Finet, idem ; Fransequin Artrel, idem; Jean Finet, idem ; Jacques Dausse, idem ; Collart le Cat, idem ; Jean Duchisson, idem ; Bertran, idem ; l'aide de fourrière, idem ; Gilles le Monnier, idem : Georges Seniesman, idem ; Richard Musson, idem; Jean de Montcourt = 3 sols ; La Gisan, idem ; Vaille, idem ; Hérie, idem ; Guy de Bruges, idem; Jean à Ras, idem ; Jean de Galnades, idem ; Rodrigue de la Salle, idem ; Pierre de Poires, idem ; Pierre de Navarre, idem ; Saux, idem ; Vinet Sanon ; Jean Natey, idem ; Jean le Vasseur, idem ; Gaspard Ecman, idem ; Maximilien de Binche, idem ; Collin de Herzelles, idem ; Guérardin Lallemand, idem ; Hernande *prisenteur* = 6 sols ; Gracian, idem ; Mathis Lyon = 3 sols ; Charlet Sanon, idem ; Guérard Jans, idem; Jacques Marchand, idem ; Catherine Hannoir, idem ; la lavandière d'Espagne, idem (1) ; Hector Vedelin, idem ; Fernande de Moligna = 6 sols : Willequin de Wentre = 3 sols ; Herman Plume = 12 sols ; Hasbignon, idem ; Nicolas de Lens = 18 sols ; Jacques de Chimay, idem. Total des gages : 39 livres, 14 sols) ; vendredi, 7 avril, l'Archiduchesse tout le jour à Bruges ; mercredi, 12 avril, idem ; dimanche, 30 avril, idem ; mercredi, 31 mai, idem ; lundi, 5 juin, tout le jour à Anvers : samedi, 10 juin, dîner à Malines, souper et coucher à Bruxelles ; mercredi, 14 juin, tout le jour à Bruxelles ; mardi, 17 juin, idem; samedi, 23 décembre, idem.

B. 3456. (Carton.) — 65 pièces, parchemin.

1498. — États journaliers de l'hôtel de l'archiduc Philippe le Beau, comte de Flandre et de Bourgogne, etc.— Samedi, 6 janvier 1498 (n. st.), l'Archiduc tout le jour à Bruxelles ; lundi, 15 janvier, idem ; lundi, 22 janvier, idem ; samedi, 3 février, idem ; lundi, 26 février, idem ; dimanche, 4 mars, idem ; dimanche, 11 mars, idem ; jeudi, 15 mars, tout le jour à Baudeloo ; vendredi, 23 mars, dîner à Écloo, souper et coucher à Bruges ; lundi, 26 mars, tout le jour à Bruges ; dimanche, 1er avril, idem, « et cedit jour mondit seigneur fit festoyer l'embassadeur d'Angleterre en l'estat du seigneur de Berghes, son premier chambellan ». (Détail de la dépense dudit jour ..... Cuisine : 2 brochets à fendre, 10 à tronçonner, 26 *lancerons*, 2 carpes à fendre et 3 rondes, 24 carpes de cuisine, 6 brêmes, 1 cent et demi de blanc rôt, 16 anguilles à *potagerie*, 4 anguilles de rôt, 4 anguilles à *renverser*, 4 douzaines de *pricques* et 12 brochetons, 5 cabillauds, 24 plies, 5 douzaines (de poissons) de friture, petites soles, sardines, *grenades* (crevettes) et crabes, 4 paires de grandes soles, une pièce de marsouin, 5 aloses et un rouget, 1 quartier de saumon, 200 écrevisses, 100 harengs, façon de 4 tartes de Monseigneur, idem, de 6 pâtés, 8 petits et 8 quartes de *fleur*, *potagerie* et sel, 16 livres de beurre, épinards,

(1) Il est à remarquer que cette lavandière espagnole, avec la dame d'Halluin, alors très âgée, et Catherine Hannoire, composait tout le personnel féminin de l'hôtel de Jeanne de Castille. Plus tard même, cette princesse ne conserva que la lavandière espagnole pour s'isoler dans l'affection jalouse qu'elle ressentait pour son mari et qui devait la mener à la folie. (Relation d'Antoine de Lalaing, analysée par Gachard. *Bullet. de la Commiss. royale d'hist.* 2e série IV).

pommes et poires, huile de navette, 3 cents de grand bois, 4 sacs de charbon, verjus et vinaigre, verdure, etc. Total de la dépense dudit jour : 159 livres, 7 sols, 11 deniers obole); mardi, 3 avril, l'Archiduc tout le jour à Bruges; jeudi, 5 avril, départ le matin de L'Écluse, dîner et souper à Ardembourg; vendredi, 6 avril, dîner et souper à Damme « et fut festoyé par ceux de la ville », coucher à Bruges; mercredi saint, 11 avril, tout le jour à Bruges; samedi, 12 mai, idem; lundi, 14 mai, dîner à Bruges, souper et coucher à Baudeloo; jeudi, 24 mai, tout le jour à Gand; lundi, 4 juin, tout le jour à Bruxelles; jeudi, 7 juin, dîner à Groenendaël à la chasse, souper et coucher à Bruxelles; dimanche, 10 juin, tout le jour à Bruxelles; mardi, 3 juillet, idem; vendredi, 6 juillet, idem; jeudi, 2 août, idem; jeudi, 30 juillet, départ le matin de Baudeloo, aller à la chasse, dîner à Puyveld, souper et coucher à Tenremonde; jeudi, 14 septembre, déjeuner au bois, dîner à Groenendaël, souper et coucher à Bruxelles; lundi, 17 septembre, tout le jour à Bruxelles; mercredi, 31 octobre, tout le jour en la ville de Louvain; mardi, 4 décembre, tout le jour à Bruxelles; mardi, 11 décembre, idem.— États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduchesse Jeanne de Castille.— Mardi, 1er mai, l'Archiduchesse tout le jour à Bruges; jeudi, 3 mai, idem, « et cedit jour madicte dame ordonna crue en toutes offices pour les chevaliers, dames et damoiselles qui lui tindrent compaignie à la pourchession dudit Bruges »; dimanche, 27 mai, tout le jour à Bruxelles.

B. 3457. (Carton.) — 122 pièces, parchemin.

1499-1500. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduc Philippe, le Beau, comte de Flandre et de Bourgogne, etc.—Samedi, 12 janvier 1499 (n. st.), l'Archiduc tout le jour « en sa maison de Turnhoult »; lundi, 14 janvier, tout le jour à Bois-le-Duc; jeudi, 17 janvier, idem; dimanche, 20 janvier, dîner à Bois-le-Duc, souper et coucher à Grave où l'Archiduc fit son entrée; vendredi, 25 janvier, tout le jour à Grave; vendredi, 8 février, tout le jour à Bruxelles; dimanche, 10 février, idem, « et cedit jour furent faictes crues en toutes offices à cause d'ung banequet que mondit seigneur donna ». Détail de la dépense dudit jour. Paneterie: 19 douzaines de pains de bouche, 42 douzaines de pains bis, beurre frais et moutarde, salades et oublies. Échansonnerie : 88 lots de vin de garnison, 2 tonneaux de cervoise, 7 quartes d'hypocras. Cuisine : 4 pièces de bœuf royales, 1 trumeau de bœuf, 7 moutons, 1 veau, 46 livres de lard, 6 livres de graisse, 10 livres de chair à pâtés, 6 chapons gras, 9 chapons de Messines, un chapon de palier, 75 poules, 32 perdrix, 4 bécasses, 4 pluviers, un oison, côtelettes et saucisses, 6 andouilles, 7 langues de bœuf, tripes, 3 agneaux et 1 *cabril*, 6 faisans, 2 cochons (de lait), 20 pieds de veau, 18 pieds de porc, 12 *connincks* (lapins), fromages, 200 et trois quarterons d'œufs, 2 douzaines de petits pâtés, la façon de 13 pâtés de venaison, idem, de 12 pâtés de *poussins*, idem, de 2 pâtés de chapon, 8 tartes pour Monseigneur, 8 *flaigotz*, 8 flans, 14 quartes de fleur, *potaigeries*, 4 lots de lait, 3 lots de crème, 200 et 1 quarteron de poires, 200 pommes, 51 livres de beurre, pots et *telles* de terre, 20 *hazelaires* de bois, 10 sacs de charbon et et demi, verjus et vinaigre, verdures, moelle et os de bœuf, etc. Total de la dépense dudit jour : 229 livres, 15 sols, 10 den. obole); samedi, 2 mars, l'Archiduc tout le jour à Anvers; jeudi, 7 mars, dîner à Anvers, souper et coucher à Malines; vendredi, 8 mars, dîner à Malines et souper et coucher à Bruxelles; dimanche, 10 mars, tout le jour à Bruxelles; mardi, 12 mars, dîner à Bruxelles, souper et coucher à Groenendaël; dimanche, jour de Pâques, 31 mars 1499, l'Archiduc tout le jour à Bruxelles; mercredi, 3 avril, idem, « et a mondit seigneur ordonné icy compter plusieurs pièces de vin qu'il a fait donner aux personnes nommez en l'office de l'échansonnerie », savoir : 15 poinçons de vin de Beaune délivrés à Philippe Édebault dont 12 au prix de 18 livres le poinçon et 3 à celui de 15 livres; 2 pièces de vin du Rhin *vermeil*, délivrées à maître Jean Spiernick au prix de 45 livres, 6 sols les deux; jeudi, 4 avril, départ le matin de Bruxelles, aller à la chasse à Groenendaël, dîner *illec*, souper et coucher à Bruxelles; vendredi, 5, tout le jour à Bruxelles; mercredi, 17 avril, départ le matin de Bruxelles, aller à la chasse, dîner à Groenendaël, souper et coucher à Bruxelles; jeudi, 18 avril, tout le jour à Bruxelles; samedi, 4 mai, idem; lundi, 6 mai, idem; mercredi, 8 mai, tout le jour à Binche en Hainaut; jeudi, 9 mai, tout le jour à Binche, « à la dépense de Madame la Douaigière »(1), laissant son état

(1) Marguerite d'York, veuve de Charles le Téméraire, duchesse douairière de Bourgogne, qui mourut à Malines en 1503.

à Bruxelles ; vendredi, 10 mai, départ le matin de Binche, dîner à Nivelles à la dépense de « Madame la Douaigière », souper et coucher à Sept-Fontaines, « où il festia madicte dame et autres dames et damoiselles»; lundi, 20 mai, déjeuner à Bruxelles, départ, dîner à La Veure, souper et coucher à Bruxelles ; mardi, 28 mai, l'Archiduc tout le jour à Groenendaël à la chasse, coucher à Bruxelles ; jeudi, jour du St-Sacrement, 30 mai, tout le jour à Bruxelles (parmi les dépenses de la fourrière on remarque : 30 sols pour le louage de 2 chariots sur lesquels l'on a été chercher le mai cedit jour pour le Saint-Sacrement; 18 sols aux compagnons qui ont coupé ledit mai ; 5 sols pour un chapeau de roses pour le Saint-Sacrement; 54 sols pour 2 douzaines de chapeaux de roses pour servir ledit Sacrement ; 27 sols pour 3 douzaines d'autres chapeaux de verdure ; 4 sols pour fleurs et verdures répandues devant l'autel du Sacrement ; 18 sols pour herbe verte et pour quatre bâtons tout neufs afin de porter le *dosseret* (dais) dudit Saint-Sacrement) ; samedi, 1er juin, l'Archiduc, départ le matin de Bruxelles, déjeuner à la halte à l'assemblée au bois, dîner à Grœnendaël, souper et coucher à Bruxelles ; samedi, 29 juin, tout le jour à Arras. Jeudi, 30 janvier 1500 (n. st.), l'Archiduc départ le matin de Tenremonde, dîner à Berveld, souper et coucher à Gand. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduchesse Jeanne de Castille, femme de Philippe le Beau. — Mardi, 1er janvier 1499 (n. st.), l'Archiduchesse, tout le jour à Bruxelles ; jeudi, 17 janvier, idem ; jeudi, 31 janvier, idem ; vendredi, 1er février, idem ; mardi, 26 février, idem ; vendredi, 1er mars, tout le jour à Bruxelles, « madame Liennor, sa fille (1), ensamble la norrice, bercheresse, femmes de chambre et autres serviteurs de madicte dame Liennor à la despense de madicte dame : et est assavoir que madicte dame Liennor et son estat depuis le jour de sa nativité qui fut le XVIe de novembre derrain passé (1498) jusques au présent, a toujours esté à la charge et despense de madicte dame, combien que es escroes précédents, n'en feut aucune mencion par l'intitulaire d'icelles, espérant que Monseigneur l'Archiduc lui deuist de jour en jour baillier estat apparant, ce qui n'a encoires fait » ; mardi, 5 mars, l'Archiduchesse et madame Eléonore, sa fille, tout le jour à Bruxelles ; mercredi, 27 mars, idem ; dimanche, 28 avril, idem ; dimanche, 5 mai, idem ; vendredi, 10 mai, idem ; jeudi, 13 juin, idem ; mercredi, 26 juin, idem, « et cedit jour madicte dame disna et souppa aux Grises Seurs en ceste dicte ville (de Bruxelles), pour laquelle cause elle ordonna deux platz de viande de creue » ; dimanche, 30 juin, idem, idem ; vendredi, 30 avril 1500, l'Archiduchesse et messeigneurs les enfants (1), tout le jour à Bruges ; mardi, 30 juin, l'Archiduchesse avec les enfants tout le jour à Bruxelles ; lundi, 12 juillet, idem ; jeudi, 22 juillet, idem.

(1) Éléonore, fille de Philippe le Beau et de Jeanne de Castille, née, d'après la mention de cet état journalier, le 16 novembre 1498 et non le 30, comme l'indique Henne (*Hist. du règne de Charles-Quint en Belgique, tome Ier, p. 22*). Elle devait épouser Emmanuel-le-Fortuné, roi de Portugal, d'abord, puis François Ier, roi de France.

B. 3458. (Carton.) — 163 pièces, parchemin.

XVe siècle. — Fragments d'états journaliers se rapportant à la dépense des hôtels des ducs de Bourgogne Philippe le Bon, Charles le Téméraire, Maximilien et Philippe le Beau, des duchesses Isabelle de Portugal, Isabelle de Bourbon, Marguerite d'York, Marie de Bourgogne, Jeanne de Castille. (Ces fragments sont lacérés et en si mauvais état qu'il a été impossible de déterminer leurs dates et de les classer chronologiquement).

B. 3459. (Carton.) — 182 pièces, parchemin.

1501. — États journaliers de la dépense de l'archiduc Philippe le Beau, comte de Flandre et de Bourgogne, etc. — Vendredi saint, 9 avril 1501 (n. st.), l'Archiduc tout le jour à Bruges : samedi, veille de Pâques Charnels, 10 avril, idem ; mardi, 1er juin, tout le jour à *Soebourg*, et son train à Middelbourg. — États journaliers de la dépense de l'archiduchesse Jeanne de Castille, femme de Philippe le Beau. — Lundi, 25 janvier 1501 (n. st.), l'Archiduchesse et messeigneurs les enfants, tout le jour à Bruxelles ; lundi, 1er février, tout le jour à Gand ; mardi, 16 février, idem ; (parmi les dépenses de l'écurie, on remarque celle de 20 sols pour le louage d'un petit bateau « lequel a mené jouer madicte dame sus l'eauwe ») ; mercredi, 24 février, idem ; mercredi, 3 mars, l'Ar-

(1) Dans l'intervalle, le 24 ou le 25 février 1500, Jeanne de Castille avait accouché d'un prince, le futur Charles-Quint.

chiduchesse, sans les enfants, dîner à Écloo et coucher à Bruges ; jeudi, 4 mars, tout le jour à Bruges ; vendredi, 19 mars, l'Archiduchesse et les enfants tout le jour à Bruges ; mercredi, 31 mars, l'Archiduchesse, sans les enfants, tout le jour à Bruges ; vendredi, 2 avril, idem ; mardi, 6 avril, l'Archiduchesse et les enfants, tout le jour à Bruges ; samedi saint, 10 avril, idem ; mercredi de Pâques, 14 avril, idem ; samedi, 17 avril, idem ; (parmi les dépenses de l'écurie on remarque celle de 35 sols pour le louage de 7 chariots « que l'on a prins à pluiseurs fois, lesquelz ont mené madicte dame et aucunes de ses filles au Cloistre des Pieds Deschaux lez ceste ville ») ; mercredi, 28 avril, l'Archiduchesse avec ses enfants, tout le jour à Bruges ; dimanche, 2 mai, idem ; lundi, 3 mai, idem, « et cedit jour madicte dame fut en la ville voir la pourchession, où elle ordonna creue en toutes ses offices à cause de Madame la princesse de Castille (1) qui disna en sa compaignie. » (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 102 pains de bouche, 24 douzaines de pain bis, moutarde, salade et beurre frais, 8 fromages mous et un lot de crème. Échansonnerie : 66 lots de vin de garnison, 2 tonneaux de cervoise, une pinte d'hypocras, 8 *kanes* de vin du Rhin offerts par la ville de Bruges. Cuisine : 6 pièces et demie de bœuf, 6 trumeaux de bœuf, 7 moutons, 5 quartiers de veau, 22 livres de lard et 7 livres de graisse, chair à pâtés, 3 cabris, 5 hérons, 8 chapons gras, 7 chapons de palier, 160 poules, 12 lapins, 10 cailles, 24 paires de pigeons, 4 foies de veau avec la toilette pour les envelopper, 5 oisons, 20 pieds de veau et 1 filet de bœuf, 1 cent d'œufs, 8 tartes, façon de 12 pâtés, fleur (de farine), oranges, *potageries* et lait doux, *espinaches* (épinards) et crème fritte, 12 livres de beurre, *pommes de grenades*, bois et charbon, verjus et vinaigre, verdure, louage de 102 plats ou écuelles d'étain pesant ensemble 264 livres ayant servi ledit jour pour l'état des dames, gentilshommes et autres. Fruiterie : 4 livres de cire de garnison en une grande torche, 7 livres, 8 onces en deux flambeaux, chandelles de cire et bougies, fruit, 18 livres de chandelles de suif. Écurie : journée de 36 chevaux ; 4 sols, 6 deniers payés « à trois varletz de pied lesquelz ont tenu aux chariotz branlans ». Fourrière : 303 quartiers de bois, fagots, branches de mai et herbe, etc. Total de la dépense dudit jour : 94 livres, 18 sols, 9 deniers) ; samedi, 8 mai, tout le jour à Bruges ; samedi, 15 mai, l'Archiduchesse avec ses enfants dîner à Ardembourg, souper et coucher à Écloo (parmi les dépenses de la fourrière, on remarque celle de 20 sols payés « à aucuns compaignons lesquelz ont fait le guet autour de l'ostel de madicte dame ») ; mercredi, 19 mai, tout le jour à Gand ; lundi, 31 mai, idem ; vendredi, 25 juin, l'Archiduchesse avec ses enfants, tout le jour à Bruxelles ; mercredi, 30 juin, idem ; samedi, 3 juillet, idem ; jeudi, 15 juillet, idem ; mardi, 27 juillet, idem (1) ; vendredi, 30 juillet, idem ; mardi, 3 août, idem ; lundi, 16 août, idem ; mardi, 31 août, idem ; jeudi, 2 septembre, idem ; vendredi, 1er octobre, idem ; mardi, 26 octobre, idem ; lundi, 1er novembre, idem ; jeudi, 4 novembre, l'Archiduchesse, dîner à Bruxelles, souper et coucher à Notre-Dame de Hal (2) ; vendredi, 5 novembre, dîner à Notre-Dame de Hal, souper et coucher à Soignies ; samedi, 6 novembre, dîner à Soignies, souper et coucher à Mons en Hainaut ; lundi, 8 novembre, tout le jour à Mons en Hainaut ; vendredi, 12 novembre, dîner à Valenciennes, souper et coucher à Cambrai ; mardi, 16 novembre, dîner à St-Martin (à l'abbaye de Mont-St-Martin), souper et coucher à St-Quentin ; mercredi, 17 novembre, dîner à St-Quentin, souper et coucher à Ham ; vendredi, 26 novembre, tout le jour à Paris ; mercredi, 1er décembre, dîner à Étampes, souper et coucher à *Angerville-la-Gaste* (3) ; vendredi, 3 décembre, dîner à Artenay, souper et coucher à Orléans ; lundi, 6 décembre, dîner à Notre-Dame de Cléry (4), souper et coucher à St Laurent-des-Eaux (5), mercredi, 8 dé-

(1) Cette princesse de Castille doit être l'archiduchesse Marguerite, sœur de Philippe le Beau, et veuve de Jean, prince de Castille et d'Aragon.

(1) Ce fut ce jour-là que Jeanne de Castille accoucha de son troisième enfant : Isabelle, qui fut baptisée en l'église de Saint-Jacques sur Caudenberg à Bruxelles. L'état journalier de ce jour ne fait aucune mention de cet événement.

(2) C'est bien, en effet, le jeudi 4 novembre 1501 que l'archiduc Philippe le Beau et Jeanne de Castille quittèrent Bruxelles pour se diriger sur l'Espagne en traversant la France, profitant de l'offre gracieuse que leur avait faite le roi Louis XII.

Voir pour les détails de ce voyage la relation d'Antoine de Lalaing, seigneur de Montigny, publiée dans le tome Ier de la *Collection des Voyages des Souverains des Pays-Bas*, p. 121-340.

(3) Angerville, arrondiss. d'Étampes, canton de Méréville (Seine-et-Oise).

(4) Cléry-sur-Loire, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Orléans (Loiret).

(5) St-Laurent-des-Eaux, canton de Bracieux, arrond. de Blois (Loir-et-Cher).

cembre, tout le jour à Blois, « et cedit jour le Roy de Franche deffroya madicte dame en toutes ses offices, sauf en l'office de l'escurie » ; jeudi, 6 décembre, l'Archiduchesse tout le jour à Blois ; (état des gages du personnel de son hôtel : la dame de Hallewin = 33 sols ; l'évêque de *Malghe* = 18 sols ; Martin de *Monchicque* = 30 sols ; Claude de *Cilley*, idem ; Jean de Courteville, idem ; Jean de *Stavelle* = 18 sols ; Diérick de *Heetwelt*, idem ; Jean de Lignières, idem ; Philippe de Harchies, idem ; Michel de Lens, idem ; Michel de Trazignies, idem : *Herrère*, idem, Adrien de Beauval, idem ; Philippe de la Viesville, idem ; *Bonnet Denne*, idem ; Louis de *Masmisnes*, idem ; Jean *Preudhomme*, idem ; *Moucqueron*, idem ; Antoine de Baents, idem ; Rollequin de Hallewin, idem ; Jacques de Chemilly, idem ; Jean de la Chapelle, idem ; maître Jean Kams, idem ; Guy de *Blaffel*, idem ; Rivière, idem ; frère Thomas de Matiense, idem : maître Fernande Édouard, idem ; Bastien de le Berghe = 12 sols ; Jean Homme, idem ; Jean Lambert, idem ; messire Jean Galareta, idem ; *Saint-Jehan* ; Noël de Pont-Rewart, idem ; Arnoul *Storm*, idem ; Nicolas de La Haye, idem ; Pasquier des Masières, idem ; Alonze *Pachicq*, idem ; Philippe des Masières, idem ; François du Metz, idem ; Vincent de Mons, idem ; Francisque Grani, idem ; Martin *Deissassa*, idem ; Jossequin *le Douchs*, idem ; Guillaume Ponsot, idem ; *Pierre de Rave*, idem ; maître Martin de Castre, idem ; Jean de Richebourg = 10 sols ; Antoine de Molins, idem ; Bernard de Montbrison, idem ; *Camp* = 9 sols ; *Colin Trois*, idem ; Guéraud Stassart, idem ; Jean de Vaulx, idem ; Gilles le Monnier, idem ; Charles le tambourin, idem ; Guillaume de Herlay = 7 sols, 6 deniers ; Christophle Caudrelier, idem ; Fernande d'Hellin, idem ; Nicolas, merchier, idem ; Jacques de Madin, idem ; Robert Finet, idem ; Pierquin Laleman, idem ; Fransequin Coterel, idem ; Jacques d'Aixy, idem ; Bertrand de Fromont, idem ; Guillemin *Hecquine*, idem ; Jean Voisin, idem ; messire Alonze de Lucques = 6 sols ; messire *Pastonius*, idem ; messire Jean de Ortega, idem ; Fernande de Migne, idem ; Rodrica Fedra, idem ; Lucquantissa, idem ; Dieghe *de la Pointe*, idem ; Jennet le Monnyer, idem ; Jean Roussel, idem ; Alain de Herzelles, idem ; Guérardin Laleman, idem ; Saint-Jehan, idem : Gillequin de Valenciennes, idem : Diérick Gingembre, idem ; Casin Doré, idem ; Hermann Plume, idem ; *Léon* de St-Pol, idem ; Hector Wedelin, idem ; Gilles de Ver, idem ; Rombault Doulle, idem ; Mathis Léon, idem ; Jean d'Enchiso, idem : Colard Le Cat, idem ; Chrétien Blanchetête, idem ; Coppin Sanesman, idem ; Robinot Blandelet, idem ; Jean Coppin, idem ; François de Thian = 4 sols, Hosnart de Larolle, idem ; Jean de Montmorency, idem : Paul de Cruninghe, idem ; Antoine de Monchelet, idem ; Martin Bronart, idem ; Hacquino Brunel, idem ; Jean de Palas, idem ; Gonzalve de Rose, idem ; Jean d'Aragon, idem : Massin Berlan, idem : Pedro de Solordon, idem ; Philippe de Carnin, idem : Michel Suistre, idem ; Jean de Poisepo, idem : Hostelet Hauvel, idem : Simon de Raer, idem ; Cornille van Rozebecque, idem ; Guillaume Flory, idem ; Michel Colpart, idem ; Guillaume Colpart, idem ; Chaix de Rouvre, idem ; Gilles Le Clerc, idem ; Jacques Marchant, idem : Jean Lois = 3 sols ; Simonet Garson, idem ; Guérard Jans, idem : Charlot Sanon, idem ; Jean Blanchetête, idem : Jean Noiretête, idem ; Guillaume Blanchetête, idem ; Jean le Sellier, idem ; Colin des Pages, idem ; Gaspard Ecman, idem ; Hughet Marie, idem ; Marie Régnier, idem ; Guyot de Flie, idem : la lavandière, idem ; Marguerite Blondelet, idem ; Jacquet Portebois, idem. Total des gages : 62 livres, 4 sols). Samedi, 11 décembre 1501, l'Archiduchesse tout le jour à Blois ; lundi, 13 décembre, idem, « et cedit jour le Roy de France, deffroya madicte dame en toutes ses offices, sauf en l'office de l'escuirie » : mercredi, 15 décembre, idem ; dimanche, 19 décembre, tout le jour à Tours ; lundi, 27 décembre, dîner à Melle, souper et coucher à *Aunoy* (1) ; mardi, 28 décembre, dîner à *Aunoy*, souper et coucher à *Beauvaix* (2).

B. 3460. (Carton.) — 186 pièces, parchemin.

1502. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduc Philippe le Beau, comte de Flandre et de Bourgogne, etc. Vendredi, 21 janvier 1502 (n. st.) l'Archiduc dîner au village de *Rihon* (3), partir d'*illec*, souper et coucher en la ville de Dax, « auquel lieu le

(1) Anais, cant. de St-Amant-de-Boixe, arrond. d'Angoulême (Charente).

(2) Beauvais-sur-Matha, cant. de Matha, arrond. de St-Jean d'Angely (Charente-Inférieure).

(3) Rion-des-Landes, canton de Tartas, arrond. de St-Sever (Landes).

roy de Navarre (1) se trouva vers mondit seigneur ». (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : une douzaine de pains de bouche, 4 douzaines de pains bis, 34 douzaines de pains d'achat tant à Rion qu'à Dax, moutarde, salade et oublies. Échansonnerie : 22 lots de vin acheté, 3 pièces de vin contenant 480 lots, offertes par les habitants de la ville de Dax, dont on a dépensé une partie cedit jour. Cuisine : 26 brochetons, 1 brochet *de pied et quarré*, 18 tanches, un cent et demi de dards (2), 3 anguilles de rôt, 3 anguilles de pâté, 11 anguilles à *potagier*, un quarteron de brochetons à frire, 3 quarterons de harengs blancs, un quarteron de *sorets*, 16 *merlens*, 1 cent et demi d'œufs, un cent de sardines, 2 livres de beurre frais, 20 livres de beurre salé, trois tartes de Monseigneur et une de chambellan, 3 pâtés d'anguilles, 4 quartes de fleur, œufs frais, 3 lots d'huile d'olive, *potageries*, pots de terre, sel, bois et charbon, etc. Total de la dépense dudit jour : 252 livres, 11 sols, 9 deniers) ; samedi, 22 janvier, dîner à Dax, « monter en bathaul sur la rivière (l'Adour), souper et coucher en la ville de Bayonne » ; (parmi les dépenses on remarque à l'office de l'écurie, celle de 52 sols, 6 deniers et de 8 sols pour *surcroiz*, payés à Guillemin de Helfelinghem le 2 janvier à Barbezieux pour la journée de 21 chevaux qui avant l'*abordement* de Monseigneur *illec* avaient été envoyés *devant*) ; dimanche, 23 janvier, tout le jour en la ville de Bayonne, « avec luy au souper le Roy de Navarre, pour ce crue par aucuns offices » (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 44 douzaines de pains d'achat, moutarde et oublies. Échansonnerie : 196 lots de vin de présent, 4 pots de vin *pris à taille*. Cuisine : un quartier de bœuf, 5 moutons et demi, 5 chevreuils, 2 oiseaux de rivière, 7 bécasses, 6 perdrix, 14 poussins, 8 poulets, 4 livres de graisse de bœuf, 24 livres de lard à larder, un quarteron d'œufs, 10 livres de beurre, 2 merles, les plats des chambellans et maîtres d'hôtel, *pommes d'oranges*, *potageries*, pots de terre, 2 andouilles, un demi-cent de pommes, sel, 2 livres de raisins, boudins de porc, façon de 3 douzaines de petits pâtés, 2 grandes tartes, 6 quartes de fleur, bois et charbon, verjus et vinaigre, verdure, transport des *bagues* dudit office de Dax à Bayonne; etc. Total de la dépense : 303 livres, 14 sols) : mardi, 25 janvier, tout le jour à Bayonne, « avec luy à son disner le Roy de Navarre, pour ce crue par aucuns offices » (parmi les dépenses de l'Écurie, on remarque : 30 écus d'or au soleil valant 54 livres, 7 sols, 6 deniers, payés « aux compaignons maronniers de Bayonne qui avec leurs batheaulx sont venuz quérir Monseigneur en la ville de Dax et d'illecq amené icellui seigneur aval la rivière audit Bayonne, pour leur vin ») ; jeudi, 27 janvier, l'Archiduc tout le jour à Fontarabie, « et illec par les roy et royne d'Espaingne (1), deffrayés en aucuns offices » ; samedi, 26 février, départ le matin de *Tourmade* (2), dîner au monastère de *Cabassonne* (3), souper et coucher à *Doigne* (4) : lundi, dîner à *Doigne* partir de là, souper et coucher à Cabassonne ; mardi, 10 mai, tout le jour à Tolède. (Détail de la dépense dudit jour : Paneterie : 4 douzaines et dix pains de bouche, 34 douzaines et 11 pains bis, moutarde et oublies. Échansonnerie : 154 lots de vin de garnison. Cuisine : 66 livres de viande de bœuf, 2 moutons et demi, un demi-veau, 2 cabris, 32 livres de lard, 2 chapons, 6 poules, 26 poussins, 5 perdrix, 2 *corées* (fraises) d'agneaux et 2 têtes, 14 *coillons* (testicules) de moutons, *potageries*, sel, 2 langues de bœuf, 24 livres de fèves, 7 livres de beurre, un cent d'œufs, un pourceau, les plats des chambellans et des maîtres d'hôtel, façon de 3 douzaines et demie de petits pâtés, idem de 7 pâtés de poussins, bois et charbon, verjus et vinaigre, verdure. Fruiterie : 11 livres, 12 onces de cire de garnison en 2 grandes et en 1 petite torches, 4 livres, 12 onces en chandelles et bougies, fruit, 16 livres et demie de chandelles de suif. Écurie : néant. Fourrière : Aumônes = 10 sols, un baquet à mettre sous le buffet du dressoir, un banc à mettre la vaisselle en l'office de la saucerie. Total de la dépense dudit jour : 42 livres, 3 sols, 9 deniers) ; vendredi, 27 mai, l'Archiduc tout le jour à Tolède ; lundi, 6 juin, idem : jeudi, 16 juin, idem; vendredi, 24 juin, idem ; mercredi, 6 juillet, idem ; dimanche, 17 juillet, idem; mardi, 2 août, l'Archiduc dîner au jardin de Messeigneurs du chapitre de

(1) Jean d'Albret, mari de Catherine, sœur et héritière de François Phébus.

(2) Poissons appelés aussi vaudoises et surnommés dards à cause de la rapidité avec laquelle ils s'élancent de l'eau à la poursuite des mouches et des insectes.

(1) Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille, père et mère de l'archiduchesse Jeanne, femme de Philippe le Beau.

(2) Torquemada.

(3) Cabezon de Campos.

(4) Duenas.

Notre-Dame de Tolède, souper et coucher en ladite ville de Tolède ; jeudi, 4 août, départ le matin de Tolède, dîner à..... (1), souper et coucher à *Ranchouez* (2) ; vendredi, 5 août, tout le jour au château de *Ranchouez* : vendredi, 12 août, tout le jour à Tolède ; mercredi, 31 août, tout le jour à *Ranchouez* ; samedi, 3 septembre, tout le jour en la ville d'*Ocaingnes* (3) ; mardi, 6 septembre, départ le matin de la ville d'*Ocaingnes*, dîner au monastère des *Cordeliers des Olservans* lez la dite ville, souper et coucher à *Ocaingnes* ; dimanche, 11 septembre, tout le jour en la ville d'*Ocaingnes* ; mercredi, 21 septembre, tout le jour à Alcala de Henarès ; samedi, 1er octobre, l'Archiduc, tout le jour à Madrid ; (parmi les dépenses de la cuisine, on remarque celle de 6 ducats valant 11 livres, 5 sols, payés au serviteur du seigneur don Diego, « pour cedit jour avoir présenté à mondit seigneur un bouck sauvaige ») ; dimanche, 9 octobre, l'Archiduc tout le jour au *Vaulx de la Garre* (4) ; mercredi, 12 octobre, tout le jour au village de *Zadrack* (5) ; lundi, 17 octobre, dîner à Medina-Cœli, « issue dudit Castille », passer par *Mont Reas* (6), « entrée d'Aragon », souper et coucher au château de *Hérize* (7) ; mercredi, 26 octobre, dîner au château lez-Saragosse (8), souper et coucher en la cité « dudit Saragosse, et fut faicte son entrée en la dicte cité » ; jeudi, 27 octobre, tout le jour en la cité de Saragosse, « et cedit jour fut receu prince d'Aragon et fit le serement en présence de Messeigneurs des Estas du royaulme d'Aragon ». (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 6 douzaines et 4 pains de bouche, 35 douzaines et 8 pains bis, moutarde, oublies. Échansonnerie : 123 lots de vin de garnison, 102 charges de raisins achetés au vignoble et territoire de Saragosse, « desquelles cent et deux charges l'on a fait XVIII pièces et demie de vin nouveau pour la boisson et provision de l'ostel d'icelluy seigneur, contenant chascune pièce, mesure de court, IXxxXII lotz, qui font ensemble IIIm Vc LII lots de court etc. ». Cuisine : 50 livres de merluches, poisson blanc, anguilles, *potageries*, pommes, coings, poires, 18 livres de beurre, 500 œufs, huile d'olive, plats des chambellans, 4 tartes de Monseigneur, façon de 7 pâtés ronds, bois et charbon, verjus et vinaigre, verdure ; etc. Total de la dépense dudit jour ; 496 livres, 13 sols, 6 deniers).—États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduchesse Jeanne de Castille, femme de Philippe le Beau. — Dimanche, 9 janvier 1502 (n. st.), l'Archiduchesse déjeuner à *St-Seurin de Gantoy* (1), dîner, souper et coucher à Cadillac (2) ; lundi, 10 janvier, dîner à Cadillac, souper et coucher à *Langhon* (3) ; vendredi, 14 janvier, dîner à *Roquefort* (4), souper et coucher à *Mont-de-Marchant* (Mont-de-Marsan). (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 6 pains de bouche et pains d'achat, moutarde. Échansonnerie : 87 lots et demi de vin, 2 cruches de terre pour mettre ledit vin, hypocras. Cuisine : 1 brochet et 10 merluches, harengs et sorets, petits poissons et autres *merluz*, huile d'olive, harengs blancs, *cerdames* (5) et pommes d'oranges, 7 *rattons* (6), une douzaine de *fleullez* (7) *potageries* 14 livres de beurre, pots et telles de terre, pommes et poires à confire, bois et charbon, verjus et vinaigre etc. Total de la dépense dudit jour : 109 livres 16 sols) ; jeudi, 20 janvier, dîner à Tartas (8), souper et coucher à *Lesperon* (9) ; vendredi, 21 janvier, dîner à Lesperon, souper et coucher à *Mayen* (10) ; samedi, 22 janvier, déjeuner à Mayen, dîner à St-Vincent (11), souper et coucher à Bayonne ; dimanche, 23 janvier, tout le jour à Bayonne ; mercredi, 26 janvier, dîner à

(1) Le nom de cette localité est complètement effacé et illisible.

(2) Aranjuez.

(3) Ocañas.

(4) Guadalajara.

(5) Jadraque.

(6) La relation de Lalaing appelle cette localité le monastère de « Ores-Arise ».

(7) Ariza.

(8) Le château de la Aljaferia (la Jaffrerie), édifié par le roi maure Ahmed-Bou-Djafar.

(1) St-Seurin-sur-l'Isle, canton de Coutras, arrond. de Libourne (Gironde).

(2) Cadillac, canton de Fronsac, arrond. de Libourne.

(3) Langon, chef-lieu de canton de l'arrond. de Bazas (Gironde).

(4) Roquefort, chef-lieu de canton de l'arrond. de Mont-de-Marsan (Gironde).

(5) Cardamomes.

(6) Pâtisseries dans lesquelles il entrait du fromage.

(7) Gâteaux feuilletés.

(8) Tartas, chef-lieu de canton de l'arrond. de St-Séver (Landes).

(9) Lespéron, canton d'Arjuzaux, arrond. de Mont-de-Marsan (Landes).

(10) Meilhan, canton de Tartas, arrond. de St-Séver.

(11) St-Vincent-de-Tyrosse, canton et arrond. de Dax (Landes).

Bayonne, souper et coucher à Fontarabie. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 6 pains de bouche et pains d'achat, moutarde. Échansonnerie : 50 lots de vin de présent offerts par les habitants de Bayonne, 50 lots offerts par le *commandador Mayor*. Cuisine : viande de bœuf, trumeaux de bœuf, chair à pâtés et graisse, 4 moutons, lard à larder et à *potager*, 9 chapons, 28 poules, une langue de bœuf, 2 perdrix et 5 bécasses, un saumon à faire pâté, façon de 9 pâtés, *potageries*, pots et *telles* de terre, bois et charbon, verjus et vinaigre, salaire d'un guide « lequel a guiddié les compaignons de cest office de nuyt à Fontarabye ». Fruiterie : 1 livre, 6 onces de cire d'emprunt en chandelles et bougies, 16 livres de chandelles de suif. Écurie : journée de 78 chevaux ou mulets, *surcroîts*, foin et avoine, louage d'un bateau pour mener les gens, serviteurs et officiers de Madame. Fourrière: bois des livrées, « belle chière et defroy d'ostel ou logis de madicte dame à Bayonne ». Total de la dépense dudit jour : 110 livres, 12 sols, 6 deniers) ; vendredi, 28 janvier, l'Archiduchesse tout le jour à Fontarabie ; jeudi, 11 août, l'Archiduchesse tout le jour à Tolède ; samedi, 27 août, idem ; mardi, 30 août, dîner, souper et coucher à Aranjuez ; mercredi, 31 août, tout le jour à Aranjuez ; jeudi 1er septembre, dîner à Aranjuez, souper et coucher à Ocañas ; vendredi, 2 septembre, tout le jour à Ocañas ; mardi, 6 septembre, idem ; mardi, 13 septembre, idem ; jeudi, 15 septembre, dîner à Ocañas, souper et coucher à Chinchon ; vendredi, 16 septembre, dîner à Chinchon, souper et coucher à Arganda ; samedi, 17 septembre, dîner à Arganda, souper et coucher à Alcala de Hénarès ; dimanche, 18 septembre, tout le jour à Alcala de Hénarès ; mercredi, 21 septembre, idem ; lundi, 26 septembre, idem ; vendredi, 30 septembre, dîner à Alcala de Hénarès, souper et coucher à *Reisgès* (1) ; samedi, 1er octobre, dîner à Reisgès, souper et coucher à Madrid ; dimanche, 2 octobre, tout le jour à Madrid ; mercredi, 5 octobre, idem. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 20 douzaines de pains bis, pains d'achat, moutarde. Échansonnerie : 101 lots de vin rouge, hypocras. Cuisine : viande et trumeaux de bœuf, chair à pâté, 6 moutons et demi, 3 chapons, 30 gelines, 65 poussins, 32 livres de lard, 9 perdix, 7 lapins, un *chochon* (1) et un oison, 2 lièvres, un demi-cent d'œufs, la façon de huit pâtés, *potageries* et sel, citrons, pommes et ramons, bois et charbon, vinaigre, verdure etc. Total : 103 livres, 1 sol) ; jeudi, 6 octobre, dîner à Madrid, souper et coucher à *Reisgès* ; vendredi, 7 octobre, dejeuner à *Reisgès*, dîner, souper et coucher à Alcala de Hénarès ; mercredi, 12 octobre, tout le jour à Jadraque ; jeudi, 13 octobre, dîner à Jadraque, souper et coucher à *Sigoence* (2) ; mercredi, 19 octobre, dîner à Ariza, souper et coucher à Ateca ; jeudi, 20 octobre, dîner à Ateca, souper et coucher à Calatayud ; vendredi, 21 octobre, tout le jour à Calatayud ; lundi, 24 octobre dîner à *Almoingne* (3), souper et coucher à *Almolla* (4) ; mardi, 25 octobre, dîner à *Almolla*, souper et coucher au chateau-lez-Saragosse ; jeudi, 27 octobre, tout le jour à Saragosse ; dimanche, 30 octobre, idem ; mardi, 1er novembre, idem ; lundi, 14 novembre, idem ; jeudi, 17 novembre, idem ; jeudi, 24 novembre, dîner à Saragosse, souper et coucher à *Almolla* ; vendredi, 25 novembre, tout le jour à *Almolla* ; samedi, 26 novembre, dîner à *Almolla*, souper et coucher à *Almoingne* ; dimanche, 27 novembre, tout le jour à *Almoingne* ; jeudi, 1er décembre, dîner à *Orte* (5), souper et coucher à *Acques* (6) ; vendredi, 2 décembre, dîner à *Foncaliente* (7), souper et coucher à *Sigoence* ; samedi, 3 décembre, dîner à *Sigoence*, souper et coucher à *Bourghe-la-Haie* (8) ; mardi, 6 décembre, dîner à *Eres* (9), souper et coucher à *Hovera* (10) ; mercredi, 7 décembre, dîner à *Hovera*, souper et coucher à Alcala de Hénarès ; vendredi, 9 décembre, dîner à *Reisgès*, souper et coucher à Madrid samedi, 10 décembre, tout le jour à Madrid ; mardi, 20 décembre, idem ; jeudi, 22 décembre, tout le jour à Madrid ; jeudi, 29 décembre, idem.

(1) La relation de Lalaing appelle cette localité l'abbaye de Reges ou Rhèghes.

(1) Probablement un cochon de lait, *lechoncillo*, en espagnol.
(2) Sigüenza.
(3) La Almunia.
(4) La Muela.
(5) Osuerta.
(6) Arcos.
(7) Fuencaliente.
(8) Cette localité est appelée Bougchara dans la relation de Lalaing ; c'est probablement Burcalaro.
(9) Érasse dans la relation de Lalaing, aujourd'hui Éras ou Héras.
(10) Évera.

B. 3461. (Carton.) — 82 pièces, parchemin.

1503-1504. — États journaliers de l'hôtel de l'archiduc Philippe le Beau, prince de Castille et d'Aragon, comte de Flandre et de Bourgogne, etc. — Samedi, 6 mai 1503, l'Archiduc tout le jour en la ville du Pont d'Ain (1) : dimanche, 21 mai, idem ; mercredi, 31 mai, tout le jour « à Lyon-sur-Roone » à l'abbaye d'Énay (2) » ; samedi, 3 juin, tout le jour à Lyon ; vendredi, 9 juin, tout le jour à Lyon en l'abbaye d'Ainay. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 6 douzaines et dix pains de bouche, 26 douzaines et 8 pains bis, beurre frais, moutarde, salade, oublies. Échansonnerie : 85 lots de vin de garnison et 40 sols de vin d'achat. Cuisine : carpes, brochets grands, moyens et petits, 400 écrevisses, *potageries*, lait, sel, groseilles, laitues, fèves, pois verts, pois vieux, œufs frais, 2 poitrines de veaux, deux têtes de chevreaux, 2 douzaines de pieds de moutons, 40 livres de beurre, 8 pieds de veaux, 12 poussins, 3 chapons, 700 œufs, plats des chambellans et des maîtres d'hôtel, 3 tartes et 4 quartes de *fleur*, bois et charbon, verjus et vinaigre, 4 lots et demi de *crue* (c'est-à-dire de vinaigre de plus qu'à l'ordinaire), répandu dans la chambre de mondit seigneur à cause de sa maladie (3), verdure. Fruiterie : 550 livres de cire dont on a ledit jour dépensé, savoir : « pour l'obsecque, fait par commandement de mondit seigneur, d'Antoine de Lannoy, son escuyer trenchant, en xx grandes torches, cinq grans cierges, deux autres moyens cierges, xviii petiz cierges à mectre sur les autels en l'église, et pour chandeilles à offrir ensuivant : cii libvrez ; et pour deux petites torches, chandeilles de cire et bougies d'ordinaire : vi libvrez, viii onces » ; fruit ; 18 livres de chandelles de suif. Écurie : journée de 42 chevaux au prix de 4 sols par chaque cheval et par jour, avoine pour faire les *surcroîts*. Fourrière : aumônes faites par Monseigneur : 10 sols ; herbe verte et joncs, feuilles de vigne. Total : 369 livres, 6 sols, 10 deniers) ; mardi, 13 juin, l'Archiduc tout le jour à Lyon ; jeudi, 6 juillet, départ le matin de *Bonra* (1), dîner, souper et coucher en la ville de St-Claude, en laquelle il a fait son entrée. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 6 douzaines et 6 pains de bouche, 31 douzaines et 2 pains bis, 13 sols pour pains d'achat, moutarde, beurre frais et oublies. Échansonnerie : 144 lots de vin de garnison, 31 sols, 6 deniers pour le vin d'achat dépensé à l'état des chambellans, 36 sols, idem pour les maîtres d'hôtel, 2 pièces de vin blanc et clairet contenant ensemble 150 lots de cour, etc. Cuisine : 4 moutons et demi, 1 demi-veau, une fraise et des pieds de veau, 3 chapons, 48 poussins, 12 poules, 1 cabri, 4 oisons, 30 livres de lard, 3 livres de graisse de bœuf, 8 livres de beurre, un demi-cent d'œufs, les plats des chambellans et des maîtres d'hôtel, *potageries*, lait, sel, laitues, *aigret* (oseille), pots de terre, façon de 5 pâtés ronds, bois et charbon, cuisine des chambellans et des maîtres d'hôtel, verjus et vinaigre, verdure. Fruiterie : 5 livres, 8 onces de cire de garnison en une grande torche et 3 petites, 4 livres, 12 onces en chandelles de cire et bougies, fruit, 17 livres de chandelles de suif. Écurie : journée de 42 chevaux, 10 sols à « une ghyde qui a conduit et mené mondit seigneur et le train dudit *Bonra* audit St-Claude ». Fourrière : aumônes = 10 sols, paille achetée à St-Claude pour faire la paillasse de Monseigneur et celles du guet, fagots pour la chambre de Monseigneur. Total : 267 livres, 4 sols, 4 deniers) ; mardi, 18 juillet, tout le jour au château de Vers (2), « et deffroyé en aucunes offices par Madame la princesse d'Orenges. » (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : pain d'achat pour les maîtres d'hôtel = 30 sols ; moutarde, beurre frais, oublies. Échansonnerie : 4 lots de vin de garnison, 40 sols pour vin d'achat dépensé ledit jour à l'état des maîtres d'hôtel à Poligny. Cuisine : *potageries*, *aigret*, lait, pommes vertes, poires, un écu au soleil valant 36 sols, 6 deniers « pour le vin de ceulx qui ce jourd'huy ont présenté à mondit seigneur, de par madame la princesse d'Oranges,

(1) Pont-d'Ain, chef-lieu de canton de l'arrond. de Bourg (Ain). Philippe le Beau avait quitté l'Espagne, y laissant l'archiduchesse Jeanne de Castille, au mois de février 1503, pour s'acheminer par Perpignan, Narbonne, Montpellier, Avignon jusqu'à Lyon où il devait se rencontrer avec les roi et reine de France.

(2) L'abbaye d'Ainay, située presque au confluent du Rhône et de la Saône. L'Archiduc, malade de la fièvre intermittente, s'y était fait transporter, car cet endroit passait pour jouir d'un air pur.

(3) C'est probablement à cause de la maladie de l'Archiduc que la dépense de la cuisine pour le vendredi, 9 juin 1503, comprend l'acquisition de viande de boucherie.

(1) Boval en Savoie, d'après la relation de Lalaing.

(2) Vers-en-Montagne, canton de Champagnole, arrond. de Poligny (Jura).

ung veaul de biche », plats des chambellans et des maîtres d'hôtel, verjus et vinaigre, verdure, 12 lots de vinaigre de *crue* (augmentation), etc. Total : 212 livres, 4 sols, 5 deniers) ; jeudi, 20 juillet, dîner au château de Vers et *illec* défrayé en aucuns offices par la princesse d'Orange, départ d'*illec*, souper et coucher en la ville de Salins, en laquelle il (l'Archiduc) a fait son entrée. (Parmi les dépenses de la fourrière, on remarque : 8 sols payés à Philibert Poinchot pour le salaire d'un messager, « lequel a esté envoyé dudit Salins audit Vers devers mondit seigneur, pour savoir se icellui seigneur viendroit audit Salins ou en la ville de Poligny ») ; samedi, 22 juillet, dîner à Salins, partir d'*illec* souper et coucher au château de Vaudrey (1) ; lundi, 24 juillet, l'Archiduc, tout le jour en la ville de Dôle ; vendredi, 28 juillet, idem ; samedi, 19 août, départ le matin, de *Villersursé* (2), dîner, souper et coucher au château d'Héricourt ; lundi, 21 août, départ le matin du château d'Héricourt, dîner à La Chapelle (3), souper et coucher à Thann. (Dans les dépenses de la fourrière, on remarque : 6 sols, 6 deniers à Jehan de Somaing payés « audit lieu de La Chapelle à ung homme qui aporta à mondit seigneur ung grant froumaige, présenté par ceulx dudit Berfort ») ; dimanche, 27 août, dîner à *Nieuwestat* (4) et *illec* défrayé par aucuns offices par le comte de Furstenberg, partir *d'illec*, souper et coucher en la ville de *Phelingen* (5). (Dépenses de la fourrière : 10 sols « pour un ghyde qui a mené les muletz chargiez des bagues de l'estat desdits maistres d'ostel de Fribourch à Ourach ») ; lundi, 28 août, dîner à *Phelingen*, départ *d'illec*, souper et coucher à *Toutlingen* (6). (Dépenses de la fourrière : 8 livres, 8 sols payés « à pluiseurs compaingnons dudit Phelingen lesquelz furent envoyez pluiseurs lieux à l'entour d'icelle ville cherchier après les coffres et bagues de la chambre avec ceulx dudit maistre (de la fourrière), lesquelz pour une nuyt furent fourvoiez et perduz, pour ce vinrent es bois à l'entour d'icelle ville ») ; vendredi, 1er septembre, l'Archiduc dîner à *Élinghen* (1), souper et coucher en la ville d'Ulm ; samedi, 2 septembre, tout le jour en la ville d'Ulm ; mardi, 12 septembre, dîner à *Mysterval* (2), souper et coucher au château de *Chielle* (3) « appartenant à son père, et le trouva aux champs, deffroyé en aucuns offices ». (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 4 douzaines et 7 pains de bouche, 8 douzaines et 2 pains bis, pains d'achat = 65 sols ; moutarde, beurre frais et oublies. Échansonnerie : 28 lots et demi de vin de garnison, 100 lots de vin, mesure de cour, achetés. Cuisine : 4 moutons, 23 poussins, 3 poules, 2 oisons, un *faisan bréant* (4) = 12 sols, 2 gelines sauvages (5), 24 livres de lard, *potageries*, lait et sel, *blans* et *naveaux* (6), pommes et poires, pots de terre, 1 langue de bœuf, un demi-veau, plats des chambellans, sommeliers de corps et maîtres d'hôtel, 5 pâtés ronds, bois et charbon, verjus et vinaigre, verdure. Fruiterie : 6 livres, 6 onces de cire de garnison en une grande torche et 4 petites, 5 livres en chandelles de cire et bougies, 18 livres de chandelles de suif, fruit. Écurie : journée de 50 chevaux, 28 sols à un guide qui a conduit et guidé Monseigneur cedit jour. Fourrière : Aumônes : 10 sols, *belle chère* (pourboire) et vin des *magnies* (domestiques) à *Mysterval*, au logis de Monseigneur, dépens des sergents qui ont aidé à faire les logis à *Chielle*, remplissage des paillasses *d'estrain*. Total : 268 livres, 19 sols, 5 deniers) ; mercredi, 13 septembre, dîner au château de *Chierle*, partir d'*illec*, souper et coucher en la ville de Halle : jeudi, 14 septembre, tout le jour en la ville de Halle et fut défrayé par le Roi, son père en aucuns offices ; vendredi, 15 septembre, dîner à Halle, souper et coucher à *Ysbrouck* (7) ; dimanche, 17 septembre, tout le jour à *Ysbrouck*, défrayé en aucuns offices par le Roi, son père, et son train en la ville de Halle ; mardi, 19 septembre, dîner à *Ysbrouck*,

(1) Vaudrey, canton de Montbarrey, arrond. de Dôle (Jura).

(2) Villersexel, chef-lieu de cant. de l'arrond. de Lure (Haute-Saône).

(3) La Chapelle-sous-Rougemont, territoire de Belfort. D'après la relation de Lalaing, l'Archiduc aurait dîné dans cette dernière ville.

(4) Neustadt, village dans la Forêt Noire.

(5) Vellingen.

(6) Tuttelingen, sur le Danube.

(1) Ehingen.

(2) Mittenwald.

(3) La relation de Lalaing appelle ce château Chierle, sis à une liene de Seefeld.

(4) Coq de bruyère.

(5) Gelinottes.

(6) Radis blancs et navets.

(7) Inspruck.

départ *d'illec*, souper et coucher à Halle : lundi, 25 septembre, tout le jour à *Ysbrouck*, défrayé en aucuns offices par le Roi, son père, et son train en la ville de Halle ; samedi, 30 septembre, idem ; vendredi, 6 octobre, dîner au château de *Chielle*, souper et coucher à *Nasaret* (1) ; jeudi, 19 octobre, dîner en la ville de Forsch (2), à la dépense du marquis de *Bauden* (Baden), souper et coucher en la ville de *Bruxelles en Souwabe* (3), à la dépense de mondit seigneur ; samedi, 21 octobre, tout le jour en la ville de *Hedelberch* (4) ; samedi, 30 mars 1503-1504 (n. st.), l'Archiduc tout le jour en sa ville de [Gand]. (Détail de la dépense. Paneterie : 5 douzaines et demie de pains de bouche, 33 douzaines de pains bis, échaudés, beurre frais et moutarde, oublies. Échansonnerie : 151 lots de vin de garnison, 2 tonneaux de [cervoise]. Cuisine : carpes, brochets, brêmes et *blanc vôt*, *pimprenelles* (5), *seulles seches* (6), poisson de mer, saumon frais, alose, 300 harengs, 5 lots d'huile, *potageries*, lait et pois, pommes douces, pommes d'oranges, un quarteron de *capendus*, un couvercle de fer blanc, un chien de mer, plats des chambellans, maîtres d'hôtel et sommeliers de corps, 30 livres de beurre, 4 tartes de Monseigneur, 6 quartes de *fleur* (farine), façon de 11 pâtés de saumon, bois et charbon, verjus et vinaigre, verdure, etc., etc.) ; dimanche, jour de Pâques fleuries, 31 mars 1504, tout le jour à Gand ; lundi, 15 avril, idem ; jeudi, veille de la Toussaint, 31 octobre, idem. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduchesse Jeanne de Castille, femme de Philippe le Beau. — Lundi, 2 janvier 1503 (n. st.), l'Archiduchesse tout le jour à Madrid ; jeudi, 12 janvier, idem ; dimanche, 15 janvier, tout le jour à *Reisgès* ; lundi, 16 janvier, dîner à *Reisgès*, souper et coucher à *Torregon* ; mardi, 17 janvier, dîner à *Torregon*, souper et coucher à Alcala de Hénarès ; mercredi, 18 janvier, tout le jour à Alcala de Hénarès ; jeudi, 26 janvier, idem ; dimanche, 29 janvier, idem ; dimanche, 3 décembre 1503, l'Archiduchesse tout le jour à Medina del Campo ; jeudi, 14 décembre, idem ; samedi, 16 décembre, idem ; mardi, 26 décembre, idem ; jeudi 11 janvier 1504, idem ; vendredi, 19 janvier, idem ; mercredi, 7 février, idem ; vendredi, 16 février, idem ; mercredi, 28 février, idem ; vendredi, 1er mars (1), dîner à Medina del Campo, souper et coucher à Tordesillas ; lundi, 11 mars, dîner à *Trespadains*, souper et coucher à Medina del Pomar ; samedi, 16 mars, tout le jour à *Laredo* ; samedi, 23 mars, idem ; mercredi, 27 mars, idem ; lundi, 15 avril, idem ; mercredi, 24 avril, idem ; jeudi, 25 avril, idem. — États de la dépense de Charles, duc de Luxembourg et de ses sœurs Éléonore et Isabelle, enfants de Philippe le Beau et de Jeanne de Castille. — Vendredi, 5 avril 1504 (n. st.), le duc Charles d'Autriche, duc de Luxembourg, madame *Liénor* et madame *Isabeau*, ses sœurs, tout le jour à Bruxelles ; lundi, 27 mai 1504, idem.

(1) Nazareit.

(2) Pfortzheim.

(3) Bruchsal en Souabe.

(4) Heidelberg.

(5) Petites anguilles.

(6) Soles séchées.

B. 3462. (Carton.) — 168 pièces, parchemin.

1505. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduc Philippe le Beau, roi de Castille (2), de Léon, de Grenade, prince d'Aragon, des Deux-Siciles, duc de Bourgogne, etc. — Dimanche, 19 avril, jour de Quasimodo, 1505, le roi don Philippe, tout le jour à Péronne ? ; vendredi 24 octobre, le roi de Castille, tout le jour à Bruxelles. (État de la maison du roi de Castille Philippe le Beau avec le montant des gages. « Grande Chapelle : frère Jehan de Nyvelle = 24 sols ; messire Nicole Mahieu l'aîné = 12 sols ; messire Mabrianus de Orto, idem ; messire Pierre Barbery, idem ; messire Valentin, idem ; Johannès Biestz, idem ; Johannès Braconnier, idem ; Gérard Barbet, idem ; Pierchon de Rue, idem ; Fransquin de Retyz, idem ; Henri Brédemercht, idem ; Gillequin de Bailleul, idem ; Alexandre Agricola, idem ; messire Pierre de Clicke = 10 sols ; messire Nicole Mahieu, le jeune, idem ; messire Lucas, idem ; Philippot de Bruges, idem ; Henry Zautman ; idem ; Johannès Mathys, idem ; mes-

(1) L'année 1504 est bissextile.

(1) L'archiduc Philippe le Beau était devenu roi de Castille, du chef de sa femme Jeanne, à la mort de la mère de cette dernière Isabelle la Catholique, décédée à Medina del Campo, le 26 novembre 1504.

sire Clais le Liégeois, idem; messire Guillaume Mahieu, idem; Guillaume Chevalier, idem; Antonin François, idem; Pinet Pizel, idem; Joosse van Stieullant, idem; Pierre Brule, idem; Johannès Moneta, idem; messire Jehan Ysombart = 8 sols; messire Lyon de St-Waast, idem; messire Pierre Lefèvre = 6 sols; sire Gilles Le Séneschal, idem; Pierre Duret, idem; Martin Euvrart = 4 sols; Pière François = 3 sols; Gillet Moreau, idem; Johannès Fryart, idem. Chambellans et maîtres d'hôtel : le seigneur de Ville = 109 sols, 7 deniers; Floris d'Yselstain = 36 sols; le seigneur de Fresnoy, idem; le seigneur de Verey, idem; le seigneur de la Chaux, idem; le seigneur du Reux, idem; le seigneur de Ligne, idem; le baron de Lalaing, idem; messire Maximilien de Hornes, idem; le seigneur de Montfort, idem; le seigneur de Mastaing, idem; le seigneur de Bossut, idem; le seigneur de Barbançon, idem; le seigneur de Vignicourt, idem; le seigneur de Dormans, idem; Maximilien de Berghes, idem; le seigneur de la Bouteillerie, idem; Charles de Peyrmes, idem; Jehan de Trasignies, idem; Jacques, jeune comte de Hornes, idem; le seigneur de Houfalize, idem; le seigneur de Flagey = 30 sols; le seigneur de Ruffey, idem; le seigneur de Sains, idem; le seigneur de Wassenare, idem; Rogendorf, idem; le seigneur de Montigny, idem; le seigneur de Vaulx, idem; le seigneur de Neufville, idem; Jacques de Coupigni, idem; don Diego de Gavara, idem; Philippe de Hennin, idem; Philippe d'Aulles, idem; messire Jérôme Lauwerin, idem. Panetiers : Jehan de Bregilles = 18 sols; Charles Dannoy, idem : Jehan de Praët, idem; Adrien de Roquinghem, idem; Mousqueron, idem; Guillebert de Lannoy, idem; Jacques de Cruninghem, idem; don Piètre, idem; Byevres, idem; le seigneur de Croisilles, idem; Sébastien, idem; Albepêtre Ozorie, idem; Jehan d'Ymerselle, idem; Berthelemy Staët, idem. Échansons : Bernard Dorley = 18 sols; Claude Charno, idem; Philippe de la Barre, idem; Charles de Wedegrat, idem : Roollez, idem; Ysengen l'aîné, idem : Jehan Dusye, idem; Rosimbois, idem; Ysembrant Foix, idem; le seigneur de Molenbais, idem : Antoine d'Aussi, idem; Antoine de Monceaulx, idem : Aerrere, idem; Ooskerke, idem; Loys Daisse, idem; Joosse de Cruninghem, idem. Écuyers tranchants : Piérot de Loquinghem = 18 sols; Michel Diez, idem; Rolquin de Halwin, idem; Charles de Pommart, idem: Jehan de Martigni, idem; Guillaume Carondelet, idem; Humbert de Playnne, idem; Georges Danglou, idem; Guillebert de Peschin, idem; Jacques de Marchilly, idem; Charles de St-Pol, idem; Henry de Wedregate, idem; Antoine Goesman, idem; Rolquin de Mol, idem. Écuyers d'écurie : Claude de Bonnard = 9 sols : Claude Bouton = 18 sols : Charles de Lannoy, idem; Philippe de Souastre, idem; Philippe Pynnock, idem; Philippe de Bellefourière, idem; le seigneur de Croix, idem; Boisseron, idem; Boisvalo, idem : Andrieu de Sucre, idem; Jehan de Mitteney, idem; Jehan Cos, idem; Berthelemy Semper, idem; Silvestrin, idem; don Bertrand de Robbes, idem; Antoine Destrinières, idem; Grantmont, idem. Les cinquante gentilzhommes: Antoine le bâtard = 16 sols; Jehan de Moysy, idem; Antoine Deschamps, idem; Adolphe de Hiesveilt, idem; Grospain, idem; Claude d'Araucourt, idem; Antoine d'Usye, idem; Philippe d'Estainbourg, idem; Henry Esdorne, idem; Philippe de Moysy, idem; le baron de Berghes, idem; Philippe de Bruay, idem; Girard van Werlstz, idem; Loys Ravet, idem: Claude de Bissy, idem; le seigneur de Mudelaire, idem; Jehan de la Tour, idem; Saint-Moris, idem; Guillaume de Pontaillier, idem; le jeune Barbançon, idem; Ferry le gros, idem; Balthazard, idem; Joosse d'Ysenghien, idem; Philippe de Morbeke, idem; Winaud, idem; Thibeauville, idem; Jehan de Ghystelle, idem; Jennet de Tenremonde, idem; Colinet de la Motte, idem; Philippe de Renty, idem: Denis de Montrichard, idem; Jehan, baron de Vaudrey, idem : messire Jacques de Villers, idem: Symon François, idem; Ferry du Chastel, idem, Goyemberghem, idem; Jehan de Barles, idem; le baron d'Iselstain, idem; Montmorency, idem: Jehan d'Ongnies, idem; Jehan de Chassey, idem; Parnèle, idem; Estienne de Liekerke, idem; Piérot de Poligny, idem; Sugny, idem; Quingey, idem; Jehan de Graest, idem; Jehan de Lénoncourt, idem; Saint-George, idem; Guy de Blaesvelt, idem; Laurens van Zuwenkerke, idem. Valets servants : Jehan de Playnne = 12 sols; Piètre de Lopes de Orostro, idem; Senonck, idem; Haro, idem; Gilles de Selettes, idem; Jehan Le Valo, idem; Hans Hoem, idem. Coustilliers: le jeune Salins = 12 sols; Le Trolière, idem; Brineback, idem; Manneville, idem; Gavre, idem; Wytenhoist, idem; Hermann, idem; Montfort, idem; Lannoy, idem; Blois, idem; Noirquermes, idem; Esliesque de Biscaye, idem; Boms, idem : Thiéan, idem; Morselle, idem; Bourlent, idem; Jehan van Oelme, idem; Lodewyc de Vicaire, idem : Licques,

idem; Bertrand de le Baulme, idem; L'Albaniste, idem; le coustellier allemand, idem ; Antoine de Belleforrière. Écuyers des logis : Odinet Boudier = 20 sols ; Hesdin, idem. Artillerie : messire Henry de Souawe = 20 sols ; Liénart de la Court = 18 sols. Pages : Wtinghen = 3 sols ; Grancey, idem ; Dorley, idem ; Buyren, idem ; Stapoins, idem ; Bastien de Maret, idem ; Guillaume Paneson, idem ; Vaudrey, idem ; Bessey, idem ; Cauwenberghem, idem ; Hans Grüf, idem ; Vignole, idem ; Eschallon, idem; Gavre, idem ; Courtkenne, idem; Diéryck Villicque, idem; Adolphe de Coupigni, idem; le Morienne, idem ; Templeuve, idem; Walencourt, idem; Loys de Laize, idem; Fiacre de Bouton, idem. Paneterie (1) : Amandine Dassonleville = 9 sols; Alain Escharny = 6 sols; Jennin Willevin, idem; Loys Veccassel, idem ; Haquinot Carpentier, idem ; Pierquin Escharny = 4 sols. Échansonnerie : Denis Baudequin = 9 sols; Jehan Pontaillié = 6 sols; Willequin van der Stienne = 6 sols ; Nicolas Poinsot = 4 sols ; Gilles Stauwart, idem. Cuisine et Saucerie : Jehan Wytz = 12 sols ; Petit Jehan Gaultier, idem ; Thibault Le Bœuf = 9 sols ; Gilles Carbonnier = 6 sols ; Jehan van Wrechen, idem ; Loysquin de la Marche, idem ; Julien Servais, idem ; Jehan Wueillant, idem ; Aert Stappe, idem ; Pierre Le Doulx, idem ; Piérot Rousée, idem ; Henry Lachmann, idem ; Symon Ladem, idem; Nicolas Capron, idem ; Hans van Nuleken = 4 sols ; Maximilien de Brabant = 3 sols; Jacques de Vesoul, idem; Willequin de Wintre, idem ; Andrieu Latiffy, idem. Fruiterie : Adrieu de la Salle = 9 sols ; Gilles de la Salle, idem ; Joosse de Conflans = 3 sols ; Charlot du Buisson, idem. Écurie : Manillon = 9 sols ; Gilles le Chanteur = 6 sols ; Hennin de Bregilles, idem ; Guillemin de Heffelinghe, idem ; Nicolas le Morianne = 5 sols ; Guillaume Sacre, = 4 sols ; Jehan Bertin, idem ; Pierre Chevalier, idem ; Jacquet de le Bone, idem ; Claude de Fontaines, idem ; Christophe le More, idem ; Berthelemy Portugalais, idem ; Jehan Rousée = 3 sols ; Pierre Cousin, idem ; maître Augustin, idem ; Jehan Bayart, idem ; Philippot Lesquierre, idem ; Jennin de Valenciennes, idem ; Jaquet de Longchamps, idem ; Hennin Bonnyer, idem ; Hans Brouckeman, idem ; Pierquin le Pescheur, idem ; Jehan Araby, idem ; Petit Jennin, idem ; Diéryck le Liégeois, idem ; Piètre Byschayn, idem ; Jehan de Hem, idem ; Etienne Mairot, idem ; Jennin de Paris, idem ; Jacotin Le Maire, idem ; Pierquin de Fontaines, idem ; Diéryck Coitreman, idem ; Guillaume Rousselet, idem ; Toussaint Paielle, idem ; Le Cath, idem ; Besançon, idem ; Jehan Serni, idem ; Jehan Hoostat, idem ; maître Regnault, idem ; Haquinot le Mareschal, idem : Diego de Hondecoutre, idem ; le baron don Diego, idem ; Christophe le Nègre, idem; Pirotin Monin, idem ; Henry Bridier; idem ; Colin de le Bruges = 2 sols. Fourrière : Philippe de Visant = 20 sols ; le seigneur de Broullaz, idem; Dieryck von Hiesverlt = 24 sols; maître Liberal, idem; maître Loys Merlem, idem ; Jacques de Chemilly = 18 sols ; Etienne de Chassey, idem ; Andrieu de Douvrin, idem; Michel de Clerfay, idem ; Loaze, idem ; Carabazal, idem ; Navarre, idem ; messire Loys de Verey, idem ; Jehan van Belle, idem ; Valentin, baron de Busseul, idem ; Nicolas de Lestré, idem ; maître Josse de Lyenheere = 16 sols ; maître Guysbrecht Helselz = 12 sols ; Paul van Stain, idem ; Grenade, idem ; Jehan Le Normand, idem ; Jehan de Sonnans, idem ; François Normand, idem ; Pierchon Regnault, idem ; Joosse Denis, idem ; Pierre Lourdaen, idem ; Jehan Nagele, idem ; Michel Du Chastiau, idem ; Andrieu Spierinck = 10 sols ; Huchon Le Maire = 9 sols ; Gilles de Hezebeske, idem ; Jacques Huzonna, idem ; Piètre van Haeltz, idem ; Bertrand Brovart, idem ; Guillaume Taroul, idem ; Mathys de Wildre, idem ; Jehan Pautier, idem ; Joachin de Trompslaghen = 8 sols ; Jehan de Phliffre, idem ; Haynne Mys = 6 sols ; Jehan Carlier, idem ; Robert Picault, idem ; Guillaume Hoostbrestz, idem ; Colin Guynok, idem ; Huchon Mahieu, idem ; Gérard Splètre, idem ; Robinet Bouly, idem ; Petit Jehan Courvée, idem ; Hans van Longheberghe, idem; Robinet Lucas, idem; Gillechon de Warenghien, idem ; Jehan d'Orbeke, idem ; Jehan Le Sueur, idem ; Loys de Weert, idem ; messire Robert Robins, idem ; Jacques Michel, idem ; Jacques de Lathem, idem ; Henry de Robourg, idem ; Alonse de Posa, idem ; maître Hans Tramstemberghe, idem ; Robinet, idem ; Foyon, idem ; le maitre des hautes œuvres = 6 sols ; Michel Du Chastel = 4 sols ; Guillemette Enguerram, idem ; Ysdron, idem ; Jehannin Ganno, idem ; Claude Messager = 3 sols ; Jehan Petit Keux, idem ; Maximilien de Binche, idem ; maître Jehan de Santigni, idem; maître Jehan Bessemetz, idem ; Gérard Blancpain, idem ; Jehan Horesbocht, idem. Officiers d'armes :

(1) Il s'agit des officiers inférieurs et des valets des offices de la Paneterie, Échansonnerie, etc.

Thoison d'Or = 12 sols ; le roi de Brabant = 9 sols ; Jehan de Themesycke = 8 sols; Héluier de Fatrissart, idem ; Remy de Farvacques, idem ; Durenghieestz, idem ; Arnoult de Marbais, idem ; Luxembourg = 7 sols ; « Qui vouedra » = 6 sols. Grand Conseil : messire François de Melum = 28 sols ; le dom prévôt d'Utrecht, idem ; maître Philippe Haneton = 18 sols ; maître Jehan Jambois = 16 sols ; maître Pierre Pemeynes, idem ; maître Pierre Puissant = 15 sols ; maître Laurent du Blioul, idem ; maître Gilles van den Dampnée = 12 sols ; maître Jacques Lauwerin, idem ; maître Jehan de Rogerville = 8 sols ; Antoine, baron Carondelet = 7 sols ; Nicolas des Maretz, idem; messire Jehan de Busto = 3 sols. Trompettes : Pierre Macroix = 12 sols ; Cornille de Zellande, idem; Jehan d'Italie, idem ; Jehan de Morfalize, idem ; Augustin de la Stapine, idem ; Innocent Galera, idem; Christophe d'Aire, idem ; Christophe d'Austrie, idem ; Jehan Augèle, idem ; Pierquin de Tombel, idem ; Jehan-Baptiste, idem ; Jehan Anthoine, idem. Capitaines et archers de corps : Rodrigue baron de Lalaing = 24 sols ; Claude de Salins, idem ; Leurin de Contay = 12 sols ; Grand Jehan, idem ; Jehan Ysaac, idem ; Martin Dannoy, idem ; Gillet Breton, idem ; Gillet du Reux, idem ; Piérot de Labye, idem ; Casot de Bossue, idem ; Anthonnin de le Pierre, idem ; Jacotin Lescot, idem ; Colin de Chastelleneau, idem ; Robinet de Hanebeu, idem ; Le Picard, idem ; Martin de Longueville, idem; Allard de Lardeur, idem; Claude Dumont, idem ; Eliacin de Lannoy, idem ; Jehan de Frevillers, idem ; Jehan Goyme, idem ; Peraynne, idem ; le baron de Manneville, idem ; Jacquet Pallebrouck,idem ; Thomas Levasseur, idem ; Massin, de Lille, idem ; Jehan Carpentier, idem ; Pierchon Michiel, idem ; Jehan de le Haye, idem ; Jehan de Falloy, idem ; Thirion Locquet, idem; maître Symon, idem; Antonin Longuespée, idem ; Hano Le Clerc, idem ; Guillaume Legay, idem ; Baudechon Després, idem ; Jehan de Sains, idem ; Piètre de Meestre, idem ; le baron d'Avelin, idem ; le baron de Sucre, idem ; le Prévost, idem ; Hans Maës, idem ; Jehan du Poirier, idem ; Thirion Noyt, idem ; Henry Le Roy, idem ; Symon Langlois, idem ; Laurent Winand, idem ; Jennin Le Mol, idem ; Quentin Motte, idem ; Jennet Clindebroult, idem ; Gilles van den Meegle, idem; Jaquet d'Atht, idem; Jacques Le Morre, idem ; messire Jehan Jantes = 4 sols; messire Antoine Le Riche=12 sols ; Alonse de Courduan, idem». Total du montant des gages : 308 livres, 18 sols, 7 deniers) ;

samedi, jour de la Toussaint, 1er novembre 1505, le roi de Castille tout le jour à Bruxelles ; samedi, 8 novembre, tout le jour à Malines ; mardi, 18 novembre, dîner à Middelbourg, souper et coucher au village de Flessingue ; mercredi, 19 novembre, dîner à Flessingue, monter en bateau, souper et coucher à *Boucaulte* ; dimanche, 23 novembre, tout le jour à Gand, « crue au souper d'un plat de viande pour le seigneur de Ravestain » ; (parmi les dépenses de la cuisine, on remarque celles faites « pour avoir fait brouter et rabrouter les vaisselles d'argent de la saulserie de la court au logiz du trésorier où le Roy a cedit jour disné, que pour les avoir ramenées en court ») ; lundi, 24 novembre, tout le jour à Gand, « crue d'un plat de viande au souper » et dépenses pour le transport des ustensiles et vaisselle de la cuisine de la cour au logis de monseigneur de Chièvre où le Roi avait dîné; dimanche, 30 novembre, tout le jour à Gand; jeudi, 18 décembre, tout le jour à Flessingue et les plats des chambellans et maîtres d'hôtel demeurés à Middelbourg; samedi, 27 décembre, dîner à Bruges, souper et coucher à L'Écluse et les plats des chambellans et maîtres d'hôtel demeurés à Middelbourg ; dimanche, 28 décembre, départ le matin de L'Écluse, monter en bateau, dîner *illec*, souper et coucher à Flessingue ; mercredi, 31 décembre 1505, tout le jour en la ville de Middelbourg en Zélande. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduchesse Jeanne, reine de Castille, femme de Philippe le Beau. Samedi, 1er février 1505 (n. st.) la Reine tout le jour à Bruxelles ; jeudi, 6 février, idem. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 58 pains de bouche, 24 douzaines de pains bis, moutarde et salade. Échansonnerie : 53 lots de vin de garnison, un tonneau de cervoise, hypocras. Cuisine : 3 brochets à tronçonner, 20 *lancerons*, 3 carpes rondes, 21 carpes de cuisine, 3 brèmes, 7 quarterons de blanc rôt, un quarteron de goujons, une pinte de loches, 22 anguilles à *potageries*, plies et cabillauds, 300 harengs, huile de navette, 6 quartes de farine, *potageries*, oranges, eau de rose et oublies, pommes et poires à confire, bois et charbon, verjus et vinaigre, verdure, etc..... Fourrière : 5 tasses d'épices, *crue* du plat du chevalier d'honneur depuis que le prince de Chimay a été en cour pendant 20 jours du mois précédent, etc. Total : 98 livres, 1 sol, 4 denier) ; lundi, 24 février, la Reine, tout le jour à Bruxelles ; vendredi, 28 février, idem; jeudi, 6 mars, idem; jeudi, 10 avril, idem ; mardi, 22 avril, idem ; samedi, 3 mai,

idem ; lundi, 12 mai, idem ; vendredi, 30 mai, idem ; samedi, 7 juin, idem ; mardi, 17 juin, idem. (État des gages des officiers de l'hôtel de la Reine : «la vicomtesse de Furnes = 33 sols ; messire Christophe de Barouze = 30 sols; messire Martin de Monchicque, idem; Jehan de Courteville, idem ; la dame de la Marche = 18 sols; la demoiselle de Montenacque, idem ; Jehan de Laignières, idem ; Bonnet Desne = 9 sols ; le bâtard d'Aveluy = 18 sols ; Mourelet de Courteville, idem ; Jehan de Voocht, idem ; Jehan de la Chapelle, idem ; maître Fernand Édouard, idem; frère Thomas de Manthieuse, idem ; maître Jehan Luilier, idem ; Rivière, idem ; Pierre de Toulouse, idem ; Bastien de le Berghe = 12 sols ; Claude Le Boeuf, idem ; Baudechon de Laumer, idem ; Noël de Pont-Revart, idem ; Alonse Pachicque, idem ; Pasquier de Maisières, idem ; Guillaume de Herlay, idem ; Vincent de Mons ; Sébastien de Hullano, idem ; Samson de Ost = 10 sols ; Antoine de Molins = 9 sols ; Franchisque Grain, idem ; Pierre de Rade, idem ; Guillaume Ponsot, idem ; Jehan de Vaulx, idem ; Jooskin le Doulx, idem ; Martin Deissassa, idem ; Hippolyte le Caudrelier, idem ; maître Dierick van Langheroye, idem ; Guerrart Stassart, idem ; Colin Trois, idem ; Hector Wedelin, idem ; Leurin Reinier, idem ; Martin Creus = 6 sols ; Pière Dardaine, idem ; Herman Plume, idem ; Lucquet Lemire, idem ; Jacques de Madrid, idem ; Fernand de Hellin, idem ; Jehan Mellière, idem ; Jacques des Ruelles, idem ; Godefroy de Milepas, idem ; Jehan de Poispo, idem ; Mathieu de Heysbosche, idem ; Jehan Marchant, idem ; messire Pastonniers, idem ; messire Jehan de Ortega, idem ; Fernand de Nimègue ?, idem ; Diégo de la Pointe, idem ; Pierkin Laleman, idem ; Rodric Affedra, idem ; Luc Antiansa, idem ; Bertrand de Fromont, idem ; Hacquino Brunel = 4 sols ; Jehan Dagon, idem ; Massin Berlaen, idem ; Pedro de Sorlodron, idem ; Gonzalve de Roze, idem ; Jehan de Palas, idem; Jennet le Monnier = 3 sols; Colin de Herzelles, idem ; Jehan Fyot, idem ; Sainct-Jehan, idem; Fernand de Barcale, idem ; Casin Dore, idem ; Mathis Léon, idem ; maître Jehan Blanceteste, idem ; Paul de Cruninghe, idem ; Goosman, idem; Cornille van Rozebecque, idem ; Guillaume Flory, idem ; Guillaume Colpaërt, idem ; Michel Colpaërt, idem ; Simon de Raët, idem; Claix de Rovère, idem; Jehan Loys, idem; Guerrard Hans, idem; Simonnet Garson, idem; Charlot Savron, idem ; Colin des Pages, idem ; Gaspard Ecman, idem; Jennin de Vaulx, idem; Liévin de Gand, idem ; Honneur, idem ; Renner, idem ; Jennin Noireteste, idem; Hughet Maire, idem; Marie Renner, idem; Isabeau Dupuis, idem ; Philibert Bricquaert, idem ; la camérière, idem ; Anne, idem ; les religieux de Cauberghe, idem ; Guillaume de Warenghien, idem ; Piéro Backeler = 12 deniers ; David de Hellefault = 18 sols ». Total du montant des gages : 42 livres, 11 sols); mercredi, 6 août, la Reine tout le jour à Bruxelles ; mardi, 19 août, idem ; mercredi, 3 septembre, idem ; jeudi, 18 septembre, idem ; mercredi, 1er octobre, idem ; mardi, 14 octobre, idem ; mardi, 28 octobre, idem ; samedi, 1er novembre, idem ; dimanche, 9 novembre, tout le jour à Waësmunster ; lundi, 10 novembre, dîner à Waësmunster, souper et coucher à Calvaire. (Détail de la dépense : Paneterie : 48 pains de bouche, 16 douzaines de pains bis, moutarde, bois et *hôtelage*, pains d'achat. Échansonnerie : 95 lots de vin de garnison, cervoise. Cuisine : bœuf à faire hochepot, 8 moutons, 16 livres de lard, 7 chapons gras, 66 *poulailles*, 16 perdrix, 6 lapins, 8 volailles, 30 pieds et 12 *mullettes* (pieds et fraise de veau), 8 saucisses, tripes grasses, 8 pieds de porc, 3 langues de bœnf, un quarteron d'œufs, 4 tartes et 4 ratons, façon de 3 pâtés, bois et charbon, *potageries*, 6 livres de beurre, verjus et vinaigre, etc.) ; mardi, 11 novembre, la Reine tout le jour à Calvaire ; vendredi, 14 novembre, tout le jour à Middelbourg ; vendredi, 21 novembre, idem ; mardi, 25 novembre, idem ; mercredi, 10 décembre, idem ; dimanche, 21 décembre, idem ; lundi, 29 décembre, idem. — États journaliers de la dépense de l'archiduc Charles, duc de Luxembourg et de ses sœurs Éléonore et Isabelle, enfants de Philippe le Beau et de Jeanne de Castille. — Jeudi, 23 janvier 1505 (n. st.), le prince de Castille, duc de Luxembourg et mesdames Éléonore et Isabelle, ses sœurs, tout le jour à Malines ; mercredi, 9 avril, idem ; dimanche, 15 juin, idem ; vendredi, 4 juillet, idem ; dimanche, 6 juillet, idem ; mercredi, 16 juillet, idem. (État des gages des officiers et dames attachés au service du prince et de ses sœurs : « dame Anne de Beaumont = 36 sols ; Charles De Lattre = 20 sols ; Gilles d'Avelluy, idem ; messire Philippe de Hédebault = 18 sols ; Pierre de Gavères = 16 sols ; Montrichard = 16 sols ; Jehan De Lattre, idem ; le baron de Fama, idem ; maître Nicolas Dorckestain, idem ; maître Henry Vellys, idem ; maître Loys de Vacqua = 15 sols ; Chrestien de Bourges = 12 sols ; Charles de Beaumont = 8 sols ; Jehannin de Beauchart, idem ;

maitre Martin Bourgeois = 6 sols; maître Jacques Calmaen, idem; Laurent Stercke, idem; Michel Deschamps, idem; Étienne de Steenbecke, idem; Jérôme de Beaucamp, idem; Jehan de Gournay, idem; Chevallart, idem; Jehan du Fay, idem; Bernard Buckelin, idem; Évrard Sparcke, idem; Godefrin de Peruwès, idem; Grandjean, le nain, idem; Paul Cabotre, idem; Guillemin Ferrin, idem; Ulric, garde de la feuillée, idem; Pierre Maxsin, idem; maître Gilles Renygos = 5 sols; Pacquet Bricquart = 4 sols; Leurin Vital, idem; Philippot de Carnin, idem; Étienne Coleur, idem; Jehan Levasseur, idem; Pierre de Navarre, idem; Josse de le Vigne, idem; Michelet, le tambourin, idem; Leurin Clérenbault, idem; Martin de Brixi, idem; Ghisbrecht van den Boossche = 3 sols; Pierre Pardo, idem; Noël Petitpas, idem; Guillaume de Vandennesse, idem; Maximilien Pingeon, idem; Jennin Denis, idem; Pierre de Pètra, idem; Kalle, sœur de Noelle, idem; Lannequin Briévers = 2 sols; Antoine de Langle, idem. Archers de corps: messire Olivier de Famar, capitaine = 18 sols; Jennet de Famar = 5 sols; Antoine d'Armentières, idem; Victor Le Grant, idem; Jehan Dacht, idem; Ambroise, idem; Lepère, idem; Georges Piéters, idem; Jehan Broyart, idem; Bernard Block, idem; Jennin Pierret, idem; Josse Burghgrave, idem; Willequin le veneur, idem; Paul le Nyse, idem; Adrien de Lys, idem; Enghielbert Marchant, idem; Jehan Demptine, idem; Jehan, le basteur, idem; Jennin Dondiego, idem; Jehan Martin, idem; Jehan de Monbliart, idem; Antoine Marche, idem; Guillaume de Bonnevoye, idem; Huguenin Evrard, idem; Petit Jehan Sifflot, idem; Art, garde de Hayne (1); Mathieu de Rubemprè». Total du montant des gages : 28 livres, 1 sol); vendredi, 18 juillet, le prince de Castille et ses sœurs tout le jour à Malines. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie: 29 pains de bouche, 12 douzaines et 8 pains bis, beurre frais et moutarde, 4 salades. Échansonnerie : 22 lots de vin de garnison, un tonneau de cervoise de Bruxelles. Cuisine : trois brochets à tronçonner, 6 *lancerons*, 6 carpes rondes, 6 carpes de cuisine, 3 brèmes, 3 quarterons de blanc rôt, *ghernarts*, (grenade, crevettes), harengs, pois secs, moules, 4 morues, persil, herbes et lait, laitues et groseilles, une livre de lard, 3 livres de viande de bœuf, 3 poules, 11 poussins, 7 perdrix, 26 livres de beurre, 1 cent et 3 quarterons d'œufs, 3 tartes de chambellans, bois et charbon, verjus et vinaigre, verdure, plat du gouverneur. Fruiterie : 12 onces de cire de garnison en flambeaux, chandelles de cire et mortier, 3 livres en une grande torche, fruit, 11 livres de chandelles de suif. Écurie : journée de 5 chevaux. Fourrière : 2 cents et 3 quarterons de bois, 1 quarteron et 6 fagots, Total de la dépense dudit jour : 21 livres, 9 sols, 10 den. obole parisis sans les gages); jeudi, 31 juillet, le prince de Castille et ses sœurs, tout le jour à Malines. (Dans les dépenses de la Fourrière, on remarque : 15 livres à Évrard Sparcke pour « pluiseurs drogheries, médecines et autres espiceries par luy délivrées par ordonnance des médecins pour mesdits seigneur et dames durant leurs maladies»); mardi, 5 août, idem; dimanche, 21 août, idem. (Dépenses de la Fourrière : 20 sols, « pour ung lict aux poupées de Madame Isabeau »; 10 livres, 13 sols, 3 deniers, payés à un orfèvre de Malines, pour deux chaînettes d'argent à mesurer le poisson de « douce yauwe »); samedi, 6 septembre, idem; mardi, 30 septembre, idem. (Dépenses de l'Écurie : 29 sols pour « pluiseurs parties et réfections tant de selles, licols, mors, porte-mors, atrapes, tout de fere, pour le cheval que le roy des Rommains donna au prince, et aussi faire regarnir le cheval que le Comte palatin donna au prince, ensamble faire refaire les habillements des paiges et blanchir leurs chemises »; idem, de la Fourrière : 5 livres, 10 sols à Charles Marchant, pour « un escraingnier de Malines qui a fait baucq atout des armoyres et une table pour aller le prince et mesdames ses sœurs à l'escolle »); samedi, 4 octobre, tout le jour à Malines; mardi, 2 décembre, idem; mardi, 11 décembre, idem; mercredi, 24 décembre, idem.

(1) Nom d'un aigle qui fut longtemps gardé à la cour de Charles-Quint.

B. 3363. (Carton.) — 44 pièces, parchemin, 1 cahier oblong, 6 feuillets, papier.

1506. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduc Philippe le Beau, roi de Castille, comte de Bourgogne et de Flandre etc. Dimanche, 3 janvier 1506 (n. st.), le roi de Castille départ le matin de sa ville de Middelbourg, dîner, souper et coucher à *Zoobourg*; lundi, 12 janvier, « tout le jour en mer sus sa navière et soubz le voille pour tirer aux royaulmes dessus

nommez (de Castille, de Léon et de Grenade) »; mercredi, 21 janvier, le roi de Castille dîner à *Dorchestre* (1), souper et coucher à *Blancfort* (2), « la Royne en la compaignye du Roy et à sa dépense, les platz (les offices) à *Perinne* (3) ». (Détail de la dépense de la journée. Paneterie : 4 livres, 10 sols pour pain d'achat, 3 douzaines et demie de pains de bouche, 22 douzaines de pains bis, pains des livrées = 26 sols, 11 deniers, beurre frais et moutarde, oublies. Échansonnerie : 14 livres, 15 sols pour le vin d'achat dépensé ce jour pour l'état du Roi et de la Reine, vin des livrées=102 sols, cervoise = 18 deniers, 4 *annes* de vin du Rhin achetées à Londres contenant 240 lots au prix de 68 livres, 8 sols, transport de ce vin de Londres à Richemond = 40 sols, 6 deniers, cervoise = 105 sols. Cuisine : chair de bœuf, 6 moutons et demi, et un demi veau, un agneau et 3 cochons, porc frais et dix *connins*, 14 chapons gras, poisson et un demi-cent d'œufs, huîtres, huile d'olive et pots de terre, sel et oignons, verjus et vinaigre, bois, plats des chambellans etc. Total de la dépense : 592 livres, 8 sols, 2 deniers obole) ; jeudi, 22 janvier 1506, le roi de Castille dîner à *Blanckfort*, souper et coucher à *Salsebery* (4), la Reine en sa compagnie et dépense, les *platz* à *Périnne ;* samedi, 24 janvier, dîner à *Salsebery*, souper et coucher à *Hanton* (5), la Reine en sa compagnie et les *platz* à *Périnne,* mercredi, 28 janvier, dîner à *Hanton*, souper et coucher à *Wincestre* (6), la Reine en sa compagnie et en sa dépense, les *platz* à *Périnne ;* samedi, 31 janvier, dîner à *Fernan* (7), souper et coucher au château de *Winezorre* (1), et « luy vint le Roy d'Engleterre audevant illecq deffroyer, les *platz* à *Périnne* »; dimanche, 1er février, tout le jour au château de *Winezorre*, « lez le Roy d'Engleterre et illecq par luy deffroyé, les *platz* et le train du Roy à *Péryne* en *Cournuaille* » ; lundi, 2 février, idem ; mardi, 3 février, idem ; samedi, 14 février, dîner à *Winezorre*, souper et coucher à *Richemont*, et « illecq deffroyé par le roy d'Engleterre, les *platz* à *Péryne* en *Cournuaille* » ; dimanche, 15 février, tout le jour à *Richemont* etc. ; lundi, 16 février, idem ; jeudi, 19 février, dîner à *Richemont*, souper et coucher à Londres, et « illec deffroyé par le roy d'Engleterre, les *platz* à *Péryne* » ; samedi, 28 février, dîner à Richemont, souper et coucher à Winezorre, et « partout à la dépense du roy d'Engleterre » ; dimanche, 1er mars, tout le jour au château de Winezorre « lez-le roy d'Engleterre, et illecq par luy deffroyé; le grant train du Roy et les platz à Péryne en Cournuaille » ; mardi, 3 mars, tout le jour à *Reding* (2) et *illec* défrayé par le roi d'Angleterre, les *platz* à *Péryne;* jeudi, 5 mars, idem; samedi, 7 mars, idem ; samedi, 14 mars, dîner à *Charsberg* (3), souper et coucher en l'abbaye de *Chierbon* lez la ville de *Chierbon* (4), et *illecq* défrayé par l'abbé; lundi, 16 mars, dîner en l'abbaye de *Chierbon*, souper et coucher en la maison d'un gentilhomme nommé messire Romez Palet, et « partout deffroyé par les gens du roy d'Engleterre ; les platz des chambellans et maistres d'ostel à Péryne en Cournuailles » ; mardi, 17 mars, dîner en la maison de messire Romez Palet, souper et coucher à Honiton (5), et *illec* défrayé par les officiers du roi d'Angleterre ; jeudi, 19 mars, tout le jour à *Excestre* (6), et *illec* défrayé par les officiers du roi d'Angleterre, les *platz* des chambellans et maîtres d'hôtel à *Péryne ;* vendredi, 20 mars, dîner à *Excestre,* souper et coucher à *Kierton*, etc. ; dimanche, 22 mars, dîner à *Ockeuton*, souper et coucher à *Lauston* (7), idem ; mardi, 24 mars, dîner à *Boisde-*

(1) Dorchester, comté de Dorset. Le 10 janvier 1506, Philippe le Beau, après avoir fait son testament, s'était embarqué à Flessingue pour l'Espagne avec Jeanne de Castille. La flotte qui accompagnait le vaisseau royal le *Julien*, était composée de 43 voiles, montée par 15,000 à 16,000 hommes. Elle fut assaillie par une horrible tempête et après avoir couru les plus grands dangers, le *Julien* put aborder au petit port anglais de Melcambe-Regis dans la baie de Hampton. (Voir le Deuxième voyage de Philippe-le-Beau en Espagne, en 1506, dans la *Collection des Voyages des Souverains des Pays-Bas*. Tome Ier, p. 418.) Le roi d'Angleterre Henri VII fit un très-bon accueil à ses hôtes forcés et les retint jusqu'à la fin d'avril.

(2) Blandfort, comté de Dorset.

(3) Penryn, comté de Cornouailles.

(4) Salisbury, comté de Wiltz.

(5) Southampton.

(6) Winchester.

(7) Farnham, comté de Surrey.

(1) Windsor.

(2) Redding, comté de Berks.

(3) Shaftesbury, comté de Dorset.

(4) Sherborne, comté de Dorset.

(5) Honiton, comté de Devon.

(6) Exeter, idem

(7) Launceston, comté de Cornouailles

man (1), souper et coucher à *Truzo* (2), idem ; vendredi, 27 mars, le roi de Castille tout le jour à *Péryne* en Cornouailles, à sa dépense, et prirent congé de lui les officiers du roi d'Angleterre. (État des gages des officiers et serviteurs de la maison du roi de Castille, Philippe le Beau (3). « Grande Chapelle : l'évêque de Salubrie = 36 sols ; messire Louis de Wenrey = 30 sols : messire Mabairen des Orts = 30 sols; messire Jehan Braconnier = 12 sols ; Vynet Prezel ; idem. Johannès Moneta, idem; Fransquin de Rétyts, idem ; Pierchon de la Rue, idem ; Pierre Clute, idem ; Philippot de Bruges, idem ; Hennequin François, idem ; Pierre Brule, idem; Johannes Mathytz, idem ; Josse Styenland, idem ; Guillaume Chevalier, idem ; messire Rogier, idem ; Alexandre Agnièla, idem ; messire Clais Le Liégeois, idem ; Henry Zautmann, idem ; Gillequin de Bailleul, idem ; Antoine Duntiz, idem ; messire Guillaume Langlez, idem ; maître Henry Bredemerch, idem ; messire Lucas, idem; messire Jehan Lormel, idem ; Gillequin de Sablon = 10 sols ; messire Robart Robin = 9 sols ; sire Gilles le Scéneschal, idem ; messire Jehan de Renelles, idem ; Pierre Duret, idem ; Pierre François = 8 sols; Gillet Moreau = 7 sols, 6 deniers ; Johannes Friart = 7 sols, 6 deniers; Adolphe de la Verde = 7 sols ; Martin Hombourg = 6 sols ; Bauduin = 4 sols. Chambellans : le seigneur de Ville = 24 sols obole ; le seigneur d'Iselstein = 48 sols ; le comte de Fauquemberghe, idem ; le seigneur du Rieux, idem ; le seigneur de La Chaulx, idem ; le seigneur de Sains, idem ; le seigneur de Montigny, idem ; le seigneur de Trazegnies, idem ; le seigneur de Wassenaere, idem ; le seigneur de Roghendorf, idem ; le seigneur de Vaulx, idem ; le seigneur de Montmartin, idem ; le seigneur de Barbançon, idem ; le seigneur de Montgueron, idem ; le seigneur de Vinceles, idem ; le seigneur d'Isenghien, idem ; le seigneur de Monchaux, idem ; le seigneur de Flagy, idem ; Maximilien de Berghes, idem. — Maîtres d'hôtel : Philippe D'Aulles = 48 sols ; Claude de Cilly, idem ; Jehan de Bregilles, idem ; Odynet Vendier, idem ; Pierre de Loquinghien, idem. Écuyers panetiers : Charles Damion = 24 sols ; Jehan Dimmerselles, idem; Dompierre de Ghevera, idem ; Gaspard Vanton, idem; Rouchebaron, idem ; le seigneur de Praït, idem; Alienor Petro de Ozorre, idem ; Wallembourg, idem ; Geronestin, idem ; Loys Dasses, idem ; Michel Jehan, idem ; Charles Caroudelet, idem ; Jehan de Playne, idem ; Jerôme Clavet, idem ; Charles Douvrin, idem ; Navarre, idem ; Loaze, idem ; Philippe de Bruay, idem; Quentin de Montmorency, idem ; Louis Revet, idem ; Jean de Chassey, idem; Winand, idem ; Ferry du Chastel, idem ; Antoine Du Sierz, idem ; Claude de Bessey, idem. Écuyers échansons : Bernard Dorley = 24 sols ; Rollez, idem ; Jehan d'Usye, idem ; Ysbrant Fensk, idem ; Antoine d'Auxy, idem ; Arrère, idem ; Adolphe de Hutwelde, idem ; Henry Esdome, idem ; Manneville, idem ; Nortquelunes, idem ; La Troullier, idem ; Licques, idem ; le jeune Salms, idem ; le bastard de Berghes, idem ; Lannoy le fils, idem ; Girard van Weltz, idem ; Jehan de la Tour, idem ; Jacques de Sainghin, idem ; Guyot de Heule, idem ; Caravaya, idem ; Georges d'Anglon, idem ; Charles de Pommart, idem; Antoine van Haymberghe, idem ; Philippe de Harchies, idem. Écuyers tranchants : Guillaume Caroudelet = 24 sols ; Rollequin de Hallevin, idem ; Jehan de Martigny, idem; Humbert de Playnne, idem ; Charles de St-Pol, idem ; Aymé de Baërt, idem ; Guilebert de Peschin, idem ; Jacques de Marchilly, idem; Henry de Vedegraïtz, idem; Guillaume de Pontaillier, idem ; le jeune Barbançon, idem ; Thibauville, idem ; Jehan d'Ongnyes, idem ; le seigneur de Paulme, idem ; Piero de Poligny, idem ; Sugny, idem; Quinghien, idem ; Saint-Georges, idem ; le bâtard d'Épinoy, idem ; Berchelier du comte Palatin, idem; le bâtard d'Iselstain, idem. Écuyers d'écurie : Claude de Bonnard = 9 sols ; Claude de Bouton. 24 sols ; Charles de Lannoy, idem; Philippe de Souastre, idem ; Basseron, idem ; Philippe de Bellefourrière, idem ; Jehan de Mettruye, idem : Jehan du Sart, idem; Jehan Cos, idem ; Barthelemy Scruper, idem ; Silvestin, idem ; don Bertrand de Robes, idem ; Antoine de Truvère, idem ; Colinnet de Le Motte, idem ; Philippe de Renty, idem ; Grantmont, idem ; messire Jacques de Villers, idem ; Philippe de Moysy, idem ; Antoine, bâtard de Bourgogne, idem ; Denys de Montchart, idem ; Josse d'Isenghien, idem ; Mourenberghe, idem ; Bouclent, idem ; Claude de Haraucourt, idem ; Vandencourt, idem ; Philippe van den Merck, idem. Valets

(1) Bodmin, comté de Cornouailles.

(2) Truro, idem.

(3) Le personnel de la maison du roi de Castille paraît avoir été le même pendant tout le voyage. La liste que nous donnons ici nous est fournie par les deux états du 4 janvier 1506 (Middelbourg au moment de l'embarquement) et 27 mars suivant (à Penryn lors du départ d'Angleterre pour l'Espagne).

servants : Hans Laleman = 12 sols ; Orosque de Bouton, idem ; Pierre Bouban, idem ; Haro, idem ; Maximilien Quarré, idem ; Philibert Croynin, idem ; Gabriel, idem ; Senonch, idem ; Nicolas Offrez, idem ; Jehan Wolck, idem ; Jehan de le Wulle, idem ; Afflebonne, idem. Coustilliers : Brunelach = 12 sols ; Antoine de Bellefontaine, idem ; Gavel, idem ; Wytterhyscht, idem ; Herman de Scrembourg, idem ; Guillaume de Blois, idem ; Bans, idem ; Olyecht de Biscaye, idem ; Thiant, idem ; Morselles, idem ; Jehan van Olme, idem ; Loys de Boccalrye, idem ; Alpin de Bèthune, idem ; Stapoins, idem ; Jehan de Montmorency, idem ; Charles de Cauwemberghe, idem ; Bastien de Martz, idem ; Pierre de Moriamé, idem ; Bertrand de la Baulme, idem ; L'Arbaniste, idem ; le coustillier allemand, idem. Maréchaux des logis : Hesdin = 36 sols ; Tromaron, idem. Prévôts des Maréchaux : Valentin, bâtard de Bussel = 34 sols ; Girard Pouchon = 12 sols ; Fruick = 6 sols ; Fryon, idem ; le maître *de la haulte œuvre*, idem. Menus officiers. Paneterie : Barthélemy Naturel = 12 sols ; Amandin d'Asonleville, idem ; Hacquinot Carpentier = 9 sols ; Simonet de Gournay = 7 sols, 6 deniers ; Pierquin Escharny, idem ; Pierquin Malebranche, idem ; Hippolyte Escharny, idem ; Jermin Willemin, idem ; Pierre Gaulthier, idem ; Simon La Greusse = 20 sols. Échansonnerie : Denys Baudequin = 12 sols ; Wattelet Marge, idem ; Jehan de Pontaillier = 7 sols, 6 deniers ; Le Béghe, idem ; Willequin van der Styenne, idem ; Jacques van den Berghe, idem ; Nicolas Poinsot, idem ; Gillequin Scauwart, idem ; Charlot du Chesne = 4 sols ; Waultre le Cuvelier, idem. Cuisine et Saucerie : Gilles deVaulx = 14 sols ; Pierre de Reveaulx, idem ; Gilles le Courtois = 12 sols ; Jehan Bacqueler, idem ; Thibault le Beuf, idem ; Petit Jehan Gaulthier, idem ; Liévard Cale = 7 sols. 6 deniers ; Pierre Le Doulx, idem ; Loyquin de la Marche, idem ; Julien Servais, idem ; Jehan Wydande, idem ; Aert Stapt, idem ; Toussaint Buirot, idem ; Pasques Rousseau, idem ; Gilles Lent, idem ; Hans van Milckun, idem ; Willequin de Wautre, idem ; Henry Laleman, idem ; Hannin Parent, idem ; Piero Payen, idem ; Nicolas Capion, idem ; Lambert Baudt, idem ; Laurent Kassquin, idem ; Maximilien de Brabant = 4 sols ; Petit Jehan Ladvissé, idem ; Andrieu Lattiffy = 7 sols, 6 deniers. Fruiterie : Andrieu de la Salle = 12 sols ; Charlot Pappelart = 7 sols, 6 deniers ; Gilles de la Salle, idem ; Josse de Conflans = 4 sols ; Charlot du Buisson, idem ; Philippe Jolibois, idem ; Girard de la Salle, idem. Pages. Jehan de Vaudrey = 6 sols ; Guillaume Paneson, idem ; Andrieu de Buyre, idem ; Jehan Granset, idem ; Jehan le Facon, idem ; Philippe Dorley, idem ; Arnoult de Templeuve, idem ; Loys de Laiges, idem ; Adolphe de Conpigny, idem ; Claude Ottinghes, idem ; Claude de Wignole, idem ; Fyacre de Bouton, idem. Écurie : Gilles le Chanteur = 9 sols : Jennin de Bregilles, idem ; maître Hans Toostemberghe, idem ; Guillemin de Hefflinghes, idem ; Jehan Bellemain = 6 sols ; le maître maréchal, idem ; Claiz de Louvain = 5 sols ; Jehan Rousée = 4 sols : Jean Araby, idem ; Pierre Cousin, idem ; maître Augustin, idem ; Pierre Estaband, idem ; Colin Puyelle, idem ; Philippot de Cambray idem ; Jacques Lamboys, idem : Claude de Fontaines, idem : Christophe le *Morre*, idem ; Barthelemy Portugalais, idem ; Jehan Bayart, idem : Philippot Lesque, idem ; Henry Bridier, idem : Pierretin Monin, idem : Jehannin de Valenciennes, idem : Jacques de Longchamps, idem : Hannin Bonnier, idem : Jehan le Pape, idem ; Hans Brouckman, idem ; Piétrequin le Pescheur, idem ; Petit Jehan, idem ; Diéryck le Liégeois, idem : Nicolas de la Bruyère, idem ; Piètre Biscayn, idem ; Piero du Reux, idem ; Guillaume Rousselet, idem : La Cach, idem ; Besançon, idem ; Pierrequin de Le Maire, idem : messire Regnault, idem ; Hacquinot Mareschal, idem ; Diégo de Hondecoutre, idem : le bâtard don Diégo, idem ; Christophe le Morre, idem ; Doninghem, idem : Martin, idem ; Petit Jehan, idem ; Nicolas le Morre = 5 sols. Fourrière : Philippe de Visant = 30 sols : le seigneur de Brouillas, idem ; maître Liberal, idem : maître Loys de Merlent, idem ; Dierryck van Hectwelt, idem ; Jacques de Chanbly = 24 sols ; Étienne de Chassey, idem ; Andrieu de Douvrin, idem : Michel de Clerfay, idem ; Colin de Lestre = 18 sols ; maître Ghisbrecht Herstel = 16 sols ; Pierrechon Regnault = 14 sols : Guillaume Normant, idem ; François Normant, idem ; Andrieu Spiernele = 12 sols ; Philibert Poinsot, idem ; Robert Picault, idem ; Zuwelcolt, idem ; Jehan Marlot, idem ; Jehannin le Clerc, idem ; Piètre Asse, idem ; Philippot Lombart, idem ; Jehan de Luzy, idem ; Joffroy de Coutras, idem ; Jérôme Juifz, idem ; Manillon, idem ; Hans van Langheberghe, idem, Piètre van Haltz, idem : Jacques Nysson, idem ; Girard Splètre = 9 sols : Michel du Chatel, idem ; Jehan le Sueur, idem ; Denys Lancelot, idem ; maître Jehan Remetreau, idem : maître Fanchon

idem: Loys du Weert, idem ; Jacques Michel, idem : Pierre Jehan = 7 sols, 6 deniers; Guillaume Billecart, idem : Claude Messagier, idem ; Jehannet Normant, idem ; Thianquin, idem ; Robinet Lucas, idem : Gillechon de Warenghien, idem ; Jehan Dorbecque, idem; Huchon Mahieu, idem ; messire Jehan Rançon, idem; Jehan Bessemetz , idem ; Gérard Blancpain, idem, Jehan de Verdun, idem; Philippot Hoosbooch, idem ; Guillemette Enguerrand = 6 sols ; Ysdron , idem ; Marguerite Blancpain = 4 sols ; Jehan Petit Keus. idem ; Jehannin Garnier = 6 sols ; Jehan de Nyspru, = 4 sols : Jehan Cran, idem : Colin Petit Keux, idem ; Maximilien de Binche, idem ; Henry Regnault, idem. Rois, Herauts et Officiers : Toison d'Or = 18 sols ; Jehan de Themezyth = 14 sols ; Édouard de Berthoz, idem ; Raphaël le Nadre, idem ; le roi de Hainaut = 12 sols: le roi d'Artois, idem; Remy de Fervacq, idem : Arnould de Marbais, idem ; Duronghest, idem ; Liévin de Lathein, idem ; Jacques de Lathem, idem ; Alonze de Poza, idem ; Autriche = 9 sols ; Lothier, idem ; Salins = 7 sols, 6 deniers ; Louvain, idem ; Malines, idem. Joueurs d'instruments : Josse Denys = 12 sols ; Pierre Houdin, idem ; Hans Nayele, idem ; Michel du Châtel, idem: Jehan van Houtre, idem ; Bernard Broumard = 9 sols ; Guillaume Turoul, idem ; Mathytz de Veldre, idem ; Joachin Trooslaghe = 8 sols : Jehan le *Phiffre*, idem ; Alonze le *Gysternier* (guitariste) = 12 sols. Trompettes : Piencenot Croix = 12 sols ; Cornille de Zélande, idem ; Jehan d'Italie, idem; Jehan de Morfalise, idem ; Augustin de Lascarpier , idem ; Innocent Galera , idem ; Christophe d'Aire , idem ; Christophe d'Autriche, idem ; Jehan Angele, idem ; Pierrequin de Comble, idem ; Jehan Baptiste = 9 sols, Jehan Antoine, idem. Maîtres des requêtes et secrétaires : maître Jacques de Bussut = 48 sols ; maître Antoine de Salives, idem ; maître Antoine de Flamoing = 30 sols ; maître Pierre Symaines = 24 sols ; maître Gilles van den Dampt=16 sols ; maître Jehan Jambois, idem ; maître Jérôme le Cock, idem. Capitaines et Archers de corps : Loys de Vaudrey = 48 sols ; Jehan Yssancq = 12 sols ; Martin Dauvion , idem ; Gillet Breton, idem ; Gilles du Reux, idem ; Garssot de Boussut, idem : Pierre de Larye, idem : Antoine de le Pierre, idem ; Le Picard, idem ; Martin d'Arras, idem ; Claude du Mont, idem ; Elyacin de Lannoy, idem ; Jehan Grymme, idem ; Jacques Poillebrouch, idem ; Massin de Lille, idem ; Jehan Carpentier, idem ; Pierchon Michel, idem ; Jehan de Falon , idem ; Antoine Houghespre, idem ; Hannole Clerc, idem ; Guillemin Le Gay, idem ; Jehan de Sains , idem ; Pierrot de Maestre, idem ; le bâtard d'Aveluy, idem ; le bâtard de Sucre, idem ; Baudechon Desprez, idem ; Peraynne, idem ; Jacques d'Ath, idem ; Thomas le Vasseur, idem; le bâtard de Manneville, idem; Le prévôt, idem ; le Grant Thirion, idem ; Thirion le Roy, idem ; Simon Langlez , idem ; Jennin le Mol, idem ; Laurent de Wynaud, idem ; Jeunat Clincquerboult, idem; Bidault, idem ; Le Suisse, idem ; Jacques le More, idem ; Jennet de Famelart, idem ; Andrieu de Liz , idem ; Huguenin Euvrart, idem ; Jacques Courdier, idem; Antoine Marye , idem ; Jehan de Schinge , idem , Thomas Louette, idem ; Gilles de le Bourg, idem ; Antoine le Clerc, idem; Pierre Chevalier, idem ; Jehan Bertin, idem ; Hénon de Moiraulx , idem ; Gilles de Wahn, idem ; Jehan de le Courtine, idem ; Mathieu Bachelier , idem ; Philippot Bachelier , idem ; Petit Flahault, idem; Martin de Bournay, idem ; Guillaume de Rostyne, idem ; Jehan Overtuz, idem ; Michaulx Descrotières, idem ; Alyferne Davele, idem ; Antoine Balet, idem; Gilles le Pas, idem ; Simonet du Mantz, idem ; Liénart Gremeau, idem ; Colin le Grant, idem ; Rousseau, idem ; Le Huru, idem ; Joachim le Salart, idem ; Antoine Paiges, idem ; Lietervelde, idem; Jehan de Lattre, idem; Jehan du Bois, idem ; Aubart du Marquette, idem ; Jehan de Bersan, idem : Jehan de Brauwe, idem ; Alardin Lapareilleur, idem ; Hannot Parent , idem ; Antoine le Buc , idem ; Antoine de Coucy, idem ; le bâtard de Souastre, idem; Pierquin le Ployart, idem ; Pierquin Bouton, idem ; Baudechon Brauwe, idem ; Jacquot van Arque, idem ; Hugues Michel, idem ; Pierchon Cardon, idem ; Jehan Grise ; idem ; Antonin d'Auffrappet, idem; Charles Pappegay, idem; Coustin du Rieux, idem; Arthuz Bourbon, idem; Jehan de Verure, idem ; Marlot du Buisson, idem ; Pierre Spillet , idem ; *bastard* Toussains , idem ; Antoine du boz Bernard, idem ; Thomas Fournel , idem ; Mahieu Lescart, idem ; Henry de Wite, idem ; Georges l'Artilleur = 7 sols, 6 deniers ; Pierre de Soing Four , idem ; messire Jehan Jantez , idem ; Osckerke = 24 sols ; Jehan de Brousyon , idem ; Antoine Goesman, idem; Oysceley, idem ; Gilles d'Esclebes , idem ; Loys de Beccassel = 9 sols ; Piro Cournu = 4 sols ; Henry de Wronch = 12 sols ; Lucembourg = 9 sols ». Total des gages : 401 livres, 15 sols obole). Dimanche, 29 mars , tout le jour à *Peryne* ; mercredi, 1er avril, idem ; samedi, 4 avril,

idem (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 6 douzaines et 3 pains de bouche, 29 douzaines et 5 pains bis, beurre frais et moutarde, oublies. Échansonnerie : 208 lots de vin de garnison. Cuisine : huîtres, cabillauds, plies, rougets et merlans, plats des chambellans et des maîtres d'hôtel, *potageries* et sel ; lait et *naveaulx*, 4 tartes du Roi, 6 quartes de fleur, 6 pâtés de truites, un pâté d'huîtres, bois pour la cuisine, charbon, verjus et vinaigre, verdure, deux livres de poivre *entier* (en grains), œufs. Fruiterie : 7 livres, 10 onces de cire de garnison en deux grandes torches et deux petites, 4 livres de chandelles et bougies, 32 livres de chandelles de suif. Écurie : journée de 36 chevaux, avoine pour *surcroîts*. Fourrière : bois et fagots. Total : 453 livres, 10 sols) ; mardi, 7 avril, tout le jour à *Péryne* ; mardi, 14 avril, idem ; mardi, 21 avril, idem ; vendredi, 24 avril, le roi de Castille, tout le jour en mer sous la voile (1) ; lundi, 8 juin, le roi de Castille, tout le jour en sa ville de *Orance en Galice* (2) ; mercredi, 10 juin, dîner à *Orance*, souper et coucher à *Larizze en Galice* (3) ; mercredi, 22 juillet, tout le jour à Valladolid ; mardi, 22 septembre, tout le jour à *Bourghes* (4) ; mercredi, 23 septembre, idem ; jeudi, 24 septembre, idem ; vendredi, 25 septembre 1506, le roi de Castille, tout le jour en sa ville de *Bourghes*, et « cedit jour, entre unze et douze heures du midi, termina de vie par mort » 5). (Détail de la dépense dudit jour : Paneterie : 11 livres, 8 sols, 8 deniers obole ; Échansonnerie : 231 lots de vin de garnison. Cuisine : 41 livres, 7 sols, 4 deniers. Fruiterie : 71 livres de cire de garnison et 52 sols. Écurie : 10 livres, 2 sols, 6 deniers. Fourrière : 10 sols. Total de la dépense avec les gages : 462 livres, 12 sols, 5 deniers). Samedi, 26 septembre, « l'estat de feu de très noble mémoire le Roy don Philippe de Castille etc, par ordonnance de messieurs les exécuteurs de son testament, tenu tout le jour en la ville de Bourghes » ; dimanche, 27 septembre, idem ; lundi, 28 septembre, idem ; mercredi, 30 septembre, idem.

(1) Philippe le Beau se réembarqua avec Jeanne de Castille à Penryn près de Falmouth en Cornouailles, le mercredi 22 avril 1506, pour débarquer, après une heureuse traversée, à La Corogne, le dimanche suivant 26 avril. (Relation du second voyage de Philippe le Beau, p. 431-432).

(2) Orense.

(3) Allariz. La relation de Lalaing écrit le nom de cette ville *Lerys* qui n'avait pas pu être identifié par les éditeurs avec une localité actuelle.

(4) Bourges.

(5) Philippe le Beau fut enlevé par une fièvre pernicieuse au bout de sept jours de maladie, à Burgos, le vendredi 25 septembre 1506 entre 11 heures et midi, d'après l'état journalier de son hôtel.

B. 3464. (Portefeuille.) — 55 pièces, parchemin.

1510-1511. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de Charles, archiduc d'Autriche, et de ses sœurs, enfants de Philippe le Beau et de Jeanne de Castille. — Vendredi, 27 décembre 1510, l'Archiduc et mesdames ses sœurs, tout le jour à Malines ; mercredi, 8 janvier 1511 (n. st.), idem ; vendredi, 10 janvier, idem ; lundi, 3 février, idem ; mardi, 4 février, idem ; dimanche, 9 février, idem ; lundi, 10 février, idem. — États journaliers de l'hôtel de l'archiduchesse Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien et de Marie de Bourgogne, gouvernante des Pays-Bas (1), — Vendredi, 4 janvier 1510 (2), l'archiduchesse Marguerite, douairière de Savoie, tout le jour à Bruxelles ; dimanche, 20 janvier, idem ; « et a souppé madicte dame avec Monseigneur (3), et ont esté faictes les nopces de mademoiselle d'Autremont. » (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 22 douzaines de pains de bouche, 30 douzaines de pains bis, oublies, fromage, salade. Échansonnerie : 37 lots et demi de vin de garnison, 2 tonneaux de cervoise pris à la *brasseresse* du *Dragon*, 7 poinçons de vin d'Auxerrois contenant 840 lots, 2 autres poinçons du même vin contenant 225 lots, une *aulme* de vin clair du Rhin contenant 60 lots, fournie par Jehannin, hôte du *Miroir*, frais de transport, etc. Cuisine : 110 livres de viande de bœuf, 60 livres de lard et 12 andouilles, 3 douzaines d'oreilles et de pieds de porc, 3 livres de moelle de bœuf, 4 agneaux, tripes et pieds de mouton, 8 langues de bœuf, 8 queues de vache, 62 chapons gras, 98 perdrix, 25 lapins, 3 faisans, 3 paons, 23 sarcelles, 23 canards, 1 cent d'oranges, 4 cygnes, 3 hérons, 3 *bla-*

(1) L'itinéraire des voyages et déplacements de l'archiduchesse Marguerite d'Autriche, douairière de Savoie, gouvernante des Pays-Bas, ne figure pas dans la *Collection des Voyages des Souverains des Pays-Bas*, publiée par Gachard. Les Archives du Nord ne possèdent, d'ailleurs, qu'une très faible partie des états journaliers de l'hôtel de cette princesse.

(2) Les clercs de l'hôtel de l'archiduchesse Marguerite ont suivi le style de Rome, l'année commençant à Noël.

(3) L'archiduc Charles, neveu de Marguerite d'Autriche.

sons (sic), 3 pains, pots de terre, *terrasses* (terrines), vinaigre, herbes, sel et autres *potaigeries*, verdure, 9 tartes, 9 flans, 9 *cous* sucrés (1) et 9 *pièces de formes* (2), 9 grands pâtés, 12 petits, fleur, 22 livres de sucre fournies par l'apothicaire du *Pélican*, 2 livres de gingembre, 1 livre de cannelle et 2 livres de menues épices, 1 livre de poivre, un quarteron de poivre, 6 onces de *poudre à gelée*, 2 onces de safran, une demi-livre de clous de girofle, 8 livres de câpres, 7 livres de raisins de Corinthe, 6 livres de prunes, 1 demi-livre de tournesol, 1 livre *ousblat*, 4 livres d'amandes, un demi-quarteron de noix muscades, 6 aunes d'étamine, 2 douzaines de *dez*, une livre de dragées blanches et rouges, olives et limons, plat du comte de Montrevel. Fruiterie : 36 livres de cire de garnison en 8 petites torches, 3 grandes, 26 flambeaux 21 livres et demie de chandelles, 7 livres de chandelles de suif, 6 lots d'hypocras, fruit, deux *marchepains* (gros pains ou gâteaux d'amandes pilées) et 72 tasses de confitures pour le banquet de la chambre « de la dame des nopces ». Écurie : journée de 28 chevaux. Fourrière : 34 *aselaires* et 12 *boises* de bois, 115 fagots, 9 sacs de charbon. Total de la dépense dudit jour : 257 livres, 10 sols, 4 deniers obole) ; mercredi, 23 janvier 1510, l'archiduchesse Marguerite tout le jour à Bruxelles ; mercredi, 27 février, idem ; jeudi, 4 avril, l'Archiduchesse tout le jour à Gand ; jeudi, 18 avril, tout le jour à Bruges ; mardi, 23 avril, départ après-dîner de Bruges, souper et coucher à..... (3) ; mardi, 30 avril, tout le jour à Malines ; lundi, 10 juin, départ de Louvain, dîner à Sterrebeek, souper et coucher à Bruxelles ; mardi, 18 juin, tout le jour à Bruxelles ; dimanche, 30 juin, idem ; mercredi, 18 septembre, idem ; samedi, 28 septembre, idem ; mardi, 1er octobre, tout le jour à Malines ; mardi, 22 octobre, tout le jour à Anvers. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 7 douzaines de pains de bouche, 25 douzaines et demie de pains bis, oublies. Échansonnerie : 95 lots et demi de vin de garnison, un tonneau de cervoise, un autre tonneau de cervoise fourni par le brasseur du *Dragon*. Cuisine : 100 livres de viande de bœuf, 5 moutons, oreilles, pieds de porc et de mouton, 12 livres de lard, 4 bécasses, 12 sarcelles et 2 lapins, 44 poulets et 1 faisan, 1 livre d'amandes, 40 livres de gingembre, mises en provision, 30 livres de poivre, 12 livres de cannelle *à tailler* (brute), 4 livres de muscades entières, 2 livres de safran d'Angleterre, 4 livres de clous de girofle *à battre* (bruts). 2 livres de clous de girofle *esliz* (pilés), 50 livres de riz, 105 livres de sucre mis en provision, *potaigeries*, verdure, façon de 12 petits pâtés et d'un grand, plats du comte de Montrevel, chevalier d'honneur de l'Archiduchesse, et de monseigneur de Montbarrey, gouverneur de Bresse. Fruiterie : 6 livres, 8 onces de cire de garnison en 4 chandelles *couvertes*, une grande et trois petites torches, 18 livres de chandelles de suif, fruit, 2 livres de sucre pour le biscuit. Écurie : journée de 29 chevaux. Fourrière : 501 quarterons et demi de bois, 44 fagots, 1 sac de charbon. Total de la dépense dudit jour : 187 livres, 19 sols, 10 deniers obole) ; jeudi, 31 octobre, l'Archiduchesse, tout le jour à Malines ; samedi, 30 novembre, tout le jour à Bruxelles ; mercredi, 4 décembre, idem ; jeudi, 12 décembre, tout le jour à Malines ; vendredi, 27 décembre, idem ; samedi, 28 décembre, idem ; dimanche, 29 décembre, idem ; mardi, 31 décembre, idem. (État des gages des officiers et serviteurs de l'hôtel de l'Archiduchesse. Chapelle : messire Louis Acquin = 15 sols (par jour) ; messire Antoine de Montcuc = 6 sols ; messire Pierre de Dalma, idem ; Jean Domion, idem ; Jean Florin = 2 sols. Maîtres d'hôtel : Jerôme Vent = 24 sols ; Louis de Baillant, idem ; Allart Beutin, idem ; Jean de Hesdin, idem. Panetiers : Philippe de Bregilles = 15 sols ; Philibert Gingonard, idem ; Jehan Joly, idem ; Henry de Berseele, idem. Échansons : Pierre de Luppian = 15 sols ; Jehan Dasnel, idem ; Gauvain de Grammont, idem ; Gilbert de Baras, idem. Écuyers tranchants : Jehan d'Hallewin = 15 sols ; Jehan d'Haspre, idem ; Christophe Karennet, idem. Écuyers d'écurie : Henry de Hamericourt = 18 sols ; Jehan de Quarebbe = 15 sols. Valets servants : Thiébaut Requebault = 9 sols ; Jehan Dubois, idem ; François Gat, idem ; Jehan Tourneur, idem. Paneterie : Albert de Rosalles = 6 sols ; Pierquin de Bolne, idem ; Jehannin Caut = 4 sols ; Josquin von der Ryve = 2 sols ; Pirot du Jardin = 8 sols. Échansonnerie : Jacques Sellier = 6 sols ; Philippe Grineau, idem ; Nicolas von der Vorde = 4 sols ; Étienne Sausar = 2 sols. Cuisine : Pierre de Lespine = 15 sols ; Nicaise de la Barre = 10 sols ; Antoine von den Arde = 6 sols ; Lanquin Voyle = 5 sols ; Charlot Boidart,

(1) Pâtisseries flamandes appelées koukes ou coquilles.

(2) Pâtisseries faites dans des moules de différentes formes.

(3) Le nom de la localité est en blanc dans le texte.

idem ; Loyset Ponseau = 3 sols ; Pièrre = 1 sol, 6 deniers ; Pérot de Bois = 3 sols ; Jehan Damas = 5 sols; Jullien Tellier = 5 sols. Fruiterie : Jehannin Estocart = 9 sols; Guillemin Coquillian = 2 sols ; Inglebert Brunick, idem. Écurie : Antoine Obuclat = 5 sols ; Pierre d'Escallant = 4 sols ; Garcie Martines, idem ; Garcie de Verdigier, idem ; Bernard du Pin, idem ; Diéric, idem ; Mougin Porteret, idem ; Jehan Michiel, idem ; Philibert Davonchie, idem ; Piérequin de Mons, idem ; Jehan Hulecq, idem ; Jehan de Buis, idem ; Jehan de Soye = 3 sols ; François Bel. Fourrière : maître Loys Barangier = 18 sols ; maître Jehan de Marnix = 13 sols ; Diégo Florès = 10 sols ; Charles Ourssin = 13 sols ; maître Richard Contault = 10 sols; maître Jehan Lemaire (1) = 10 sols ; Philippe de Serclaes = 12 sols ; Jehan Requerat = 6 solz ; Loys de Lalex = 6 sols ; Jehan Johanneau = 12 sols ; Jehan Macquart = 6 sols ; Gonsalve de Trappe, idem ; Jannot Servoijt = 3 sols ; Tassinot Louchet = 3 sols ; Philippe Mouton = 6 sols ; Regnault Michelot, idem, Guillemin de Maxin, idem ; Saulnavaige, idem ; Noë Le Loup, idem ; Maillotin Gure, idem ; maître Pierre Sabin, idem ; Étienne Lullier = 5 sols ; Étienne Solemme = 4 sols ; Jehan d'Alsego = 3 sols ; Rollet Bouchedor = 2 sols ; Françoise, lavandière = 4 sols ; Marguerite = 2 sols ; Jaqueline = 2 sols ; Pasquier Brerel = 3 sols ; Jehan Lunet, 2 sols ; Gaulvain Desmiriers = 2 sols ; Jehan de Hollande = 1 sol, 6 deniers ; Julien Crolet, idem ; Jehan Couvent = 6 deniers. » Total des gages : 36 livres, 17 sols).

B. 3405. (Carton.) — 56 pièces, parchemin.

1512. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduc Charles d'Autriche, prince d'Espagne et de ses sœurs les archiduchesses Éléonore, Isabelle et Marie d'Autriche. — Dimanche, 28 mars 1512 (n. st.), l'archiduc d'Autriche, prince d'Espagne et mesdames Éléonore, Isabelle et Marie, ses sœurs, tout le jour à Malines ; vendredi, 2 avril, idem ; samedi, 3 avril, idem. (État des gages des officiers et serviteurs de la maison de l'Archiduc. « Grande Chapelle : messire Antoine de Berghes = 18 sols ; Pierre de la Rue = 11 sols ; Fransquin de Retys = 10 sols ; sire Clais le Liégeois = 9 sols ; sire Jacques Farner = 9 sols ; sire Jehan Lommel, idem ; sire Alard Théodricy, idem ; sire Henry Sautman, idem ; Guillaume Chevalier, idem ; Josse Steelandt, idem : Philippe Paillette, idem; Johannès Wilbroot, idem : Gilles Renigotz, idem ; Henry de Bredeniers, idem ; sire Gilles du Pont = 8 sols ; sire Andrieu le Lecteur, idem ; sire Jehan Manghelaëre, idem ; Gilles du Fromonnier, idem ; Johannès du Molinet, idem ; Jehan Loys, idem ; Pierre Duret = 6 sols ; Adolphe de la Verde Rue = 4 sols ; Jennin Mathieu, idem ; Martin de Hambourg, idem ; Pierre Alamire = 3 sols ; Bauduwin = 2 sols. Petite Chapelle : maître Michel de Pavie = 24 sols ; messire Pierre Ruys = 18 sols ; sire Robert Robins = 8 sols ; maître Jacques Tolman = 6 sols ; maître Martin Bourgois, idem ; maître Jean de Helcleux = 5 sols ; sire Guillaume de Vandeneff = 3 sols. Chambellans à 36 sols : le comte de Montrevel ; don Jehan de Cuniga ; le seigneur de Hallewin ; le gouverneur de Bresse ; le seigneur de Montigny : le seigneur de Zevemberghe ; le seigneur de Montferrand ; Claude Bouton. Chambellans à 24 sols : le seigneur de Rupt ; le seigneur de Loverghem ; le jeune Senéchal ; le seigneur de Mérode Vasquez de Goesman ; don Pedre de Ghevara ; Albert Perez Osorio ; Diego Lopez de Cuniga ; le seigneur du Fresnoy ; Vasque d'Acoingne. Maîtres d'hôtel : le seigneur de Veyre = 4 livres, 2 sols, 2 deniers ; messire Christophe de Barouze = 32 sols ; don Diégo de Ghevara = 24 sols ; Philippe d'Aufroippé, idem ; Philippe Dale, idem ; Casimir Hacqueney, idem ; le seigneur de Thamise, idem ; Gilles d'Aveluy, idem ; Pierre de Locquinghem, idem. Panetiers : Jehan de Mellenaye = 18 sols ; Claude de Bissy, idem ; Gauvain de Grammont, idem ; Jacques de Chemilly, idem; Hervain Perez de Biscaie, idem ; Colinet de la Mote, idem ; Alonse Florès, idem ; Georges de Lando, idem; Antoine de Thouars, idem ; Francisco de Gousman, idem ; le seigneur de Sainghien, idem. Échansons : Henry de Wedergrate = 18 sols ; Antoine de Ghistelles, idem ; Étienne de Chassey, idem ; Jehan de Candie, idem ; Louis de Gavre, seigneur d'Incy, idem; Antoine d'Hellefault le jeune, idem ; Frédéric de Sirrexeldorf, idem ; Joseph de Montmorency, idem ; Louis de Montrichart, idem ; Michel de Errère, idem; Maneville, idem ; Adolphe van der Aa, idem ; Jacques Scoof, idem. Écuyers tranchants : le seigneur de Bousbecque = 18 sols ; Jean de Lattre, idem ; Guillaume de Montfort, idem ; Winand, idem ; le seigneur

(1) C'est le littérateur Jean Lemaire des Belges, né à Bavai (Nord), et qui fut secrétaire de l'archiduchesse Marguerite.

de Falletans, idem ; Jean Vilt, idem ; le seigneur de Vaudrey, idem ; Jean de Vaudrey, idem ; le seigneur de la Muyre, idem ; Jacques de Marsilles, idem ; Georges de Ferrette, idem ; Haro, idem. Écuyers d'écurie : Charles de Lannoy = 9 sols ; Andrieu de Succre = 18 sols ; Louis de Ravel, idem ; Philippe de Berghes, idem ; Espagne, idem ; messire Rodrigo de La Houze, idem ; Arbogast de Audelour, idem ; Bourlat, idem ; Simon de Vaudrey, idem ; Marc-Antoine de Marlian, idem ; Clerfay, idem ; Witasse d'Asne, idem. Valets servants : Philippe de Courteville = 8 sols ; Fransquin de Moriame, idem ; Antoine de Varennes, idem. Enfants d'honneur : Heulle = 3 sols ; Armude, idem ; Mangerfruyt, idem ; Travière, idem ; Pericquille, idem ; Conrart de Connixberghe, idem, Jean Quarré, idem ; Joachim de Rye, idem ; maître Adrien de Wilde, leur garde, idem. Pages : Somerghem = 3 sols ; Hansquin von Hemerschoffe, idem ; Balthazar de Presingne, idem ; Sigismond van Duren, idem ; Melchior Heidaffye, idem ; Hausquin Mongbutte, idem ; Joorys Sanzeller, idem ; Kathelin de Conninghem, idem ; Louis de Sars, idem ; Antoine de Champagne, idem ; Guillaume de Courteville, idem ; Philippe de Berzelle, idem ; Andrieu de Lusen, idem. Paneterie : Étienne de Steenbecque = 6 sols ; Othenin Berthault, idem ; Antoine Fourman = 4 sols ; Symonnet de Gournay, idem. Échansonnerie : Denisot Baudequin = 6 sols ; François du Mez = 3 sols ; Guillaume de Herlay, idem. Cuisine et saucerie : Adolphe Sticquelman = 6 sols ; Vincent de Mons, idem ; Jean du Fay, idem ; Jean Le Vasseur = 4 sols ; Étienne Colono, idem ; Pierre de Navarre, idem ; Martin de Brixi, idem ; Pierre Poien = 2 sols ; Louis du Fay = 18 deniers. Fruiterie : Duryn Boisot = 6 sols ; Hughet Rougerot = 2 sols ; Philippe Jolybois = 18 deniers ; Jehan Boubin, idem. Écurie : Gilles Le Chanteur = 6 sols ; Hanyn van Axepoule, idem ; Guillemin d'Affelinghes = 4 sols ; Laurent Clerembault = 4 sols ; Émondin Deschauffours = 3 sols ; Hottin Baiart, idem ; Jehan Michiel, idem ; Martin de Monghières, idem ; Georges Obeuf, idem ; Antoine Mirande, idem ; Jean de Hoghestratte, idem : Guillaume Colpart, idem ; maître Augustin, 3 sols ; Jean Duhem, idem ; Guillaume Brulle, idem ; Pierquin Fontaine, idem ; Jacotin Lemaire, idem ; Gheraart Le Cock, idem ; Pierquin van der Meye, idem ; Henry Bonnier, idem. Fourrière : messire Jean de Courteville = 36 sols ; maître Adrien Florency = 24 sols ; messire Louis Marliau = 24 sols ; messire Paul d'Armerstorf, idem ; Jehan de Hesdin = 20 sols ; Francisque de Taxe (Taxis), idem ; Pierre Boisot = 18 sols ; Dierick de Heetveld, idem ; maître Jacques Lefèvre = 16 sols ; maître Ghisbrecht Hesselt, idem ; maître Louis de Vacques = 12 sols ; Andrieu de Douwerin, idem ; Nicolas de Lestre, idem ; Philippe Quarré, idem ; Josse Millandt = 9 sols ; Jehan Pumonart = 8 sols ; Laurent Vital, idem ; Paul Haneton, idem ; Jehan de la Barre, idem ; Maximilien Pingon, idem ; Paul van Steyn, idem ; Audrien Spierinck, idem ; Pierre van Alst, idem ; Jehan de Fontaines, idem ; Jehan Desprez = 6 sols ; Wachier Reffet, idem ; Louis de Weerdt, idem ; Charles Marchant, idem ; Hanse Mue, idem ; Philibert Poinsot, idem ; Guillemin Ferryn, idem ; Adrien de Winter, idem ; Jehan Mahieu, idem ; Mahieu Fiefvey, idem ; Inghelbert Pingon = 4 sols ; Michelet Brouquart, idem ; Henry Darcet, idem ; Jehan Dubois, idem ; Jacob Michiel, idem : Michelet le Tambourin, idem ; François de Henbergher, idem ; Frédéric Heydorf, idem ; Georges Habz, idem ; Hanse Naghel, idem ; Joachim Translayer, idem ; Hans Keyser Feyffer, idem ; Hanekin Briefves = 3 sols ; Petit Jehan Corœ, idem ; Claude Messagier, idem ; Maximilien Bucquelin, idem ; Andrieu de Weselen, idem ; Jehan Petit Keux, idem ; maître Jehan l'Arbalétrier, idem ; Jeannette Bricquarde, idem ; Griette de Brébant, idem ; Hans Bouckmann = 2 sols ; Guyot Gauthier, idem ; Nicolas Gignock, idem ; Jacques des Ruelles, idem ; Hans Roelins = 18 deniers ; Haquin Denis = 12 deniers. Grand Conseil : le doyen de Besançon = 28 sols ; maître Jehan Caulier, idem ; maître Jehan Jonglet, idem ; maître Philippe Haneton = 18 sols ; maître Pierre de Chiminès (Ximénès) = 16 sols ; Gonzalve de Segovia, idem ; maître Richard Conteru = 15 sols ; maître Laurent du Blioul, idem ; maître Gilles van der Dame, idem ; maître Charles de la Verde Rue, idem ; maître Louis Barengier = 12 sols ; Alonse Barynone, idem ; maître Olivier de Keesele, idem ; Antoine de Willeghes = 10 sols ; maître Germain Parisot = 8 sols ; Guillaume Bacheler = 7 sols ; Pierre Dalemont = 7 sols ; messire Jehan de Buscho = 3 sols. Capitaines et archers de corps : messire Olivier de Famelaert = 24 sols ; Pierre de Brion = 8 sols ; Jehan d'Acht, idem ; Jaquet de Mons, idem ; Antoine d'Armentières, idem ; Jehan de Bretonne, idem ; Colin Bette, idem ; Alard de Lardère, idem : Leurin de Contay, idem ; Paul le Suisse, idem ; Jennin don

Diégho, idem ; Georges Pieter, idem ; Caset de Bousut idem ; Petit Jehan Sifflot, idem ; Jehan Moulliart, idem; Jehan Broiart, idem ; Inghelbert Marchant, idem ; Mathieu de Rubempré, idem ; Jehan Stassins, idem ; Guillaume de Bonne-Voye, idem ; Robinet de Mailly, idem ; Henry de Monceau, idem ; le bâtard de Bourbon, idem ; Antoine Le Buck, idem ; Bertrand Cornille, idem ; Jehan Braure, idem ; Martin de Longheville, idem ; Henrion Le Roy, idem; Pierchon Michiel, idem ; Jehan Rousseau, idem ; Pierchon Boutry, idem: Martin de La Marche, idem ; Antoine de Couchy, idem ; Antoine Longheespée, idem ; Claude Du Mont, idem : Antoine Le Page, idem ; Antoine de Le Pierre, idem ; Antonin Danfroippé, idem ; Gilles de Woha, idem ; Jorin Saillart, idem ; Thomas Le Vasseur, idem; Thomas Louvette, idem ; Pierchon Cardon, idem ; Olliferne d'Aveluy, idem : Adrien de Le Litz, idem ; Isaac, idem ; Aubert de Marquette, idem ; Couronne, idem ; Jacques Le Moyre, idem ; Massin de Lille, idem ; Jehan Bertin, idem ; Jehan de Morienne, idem : Bidan, idem ; le bâtard de Maneville, idem ; Jehan de Lassau, idem ; Huguenin Èverart, idem; Pierre de Labye, idem ; Jennin de Mol, idem ; Jehan du Fallon, idem ; Gilles du Parck, idem : Guillemin Le Gay, idem; Spiellet, idem ; Leurin Winant, idem ; Simon Gonner, idem; le bâtard de Succre, idem ; Antoine Marthe, idem ; Jacques de Malines, idem : Jehan de Lattre, idem ; Michiel de Cock, idem ; Colin de Nuemarkt, idem ; Philippot Bacheler, idem ; Pierre de la Bruyère idem ; Nicolas d'Aveluy, idem ; Hano le Clerc, idem ; Germain, idem ; Jehan de Sclabecque, idem ; Hughes Michiel, idem ; Gheerard de le Hooghe, idem ; Petit Gheerard, idem ; messire Oudet Boudier = 6 sols ». Total des gages dudit jour : 180 livres, 7 sols, 2 deniers); mercredi, 14 avril 1512, l'Archiduc tout le jour à Malines. « Et fut le jour de la pourchession de ladite ville où fut monseigneur disner au Rouge Escut pour veoir passer la pourchession, accompaigné de Mesdames ses seurs, Madame de Savoye et d'autres nobles seigneurs, et furent deffroyés et festoiés du disner au despens de ladite ville, et au souper en court » ; lundi, 19 avril, tout le jour à Malines ; samedi, 1er mai, tout le jour à Bruxelles ; lundi, 17 mai, déjeuner à Bruxelles, dîner et souper à *l'Estaquette*, coucher en ladite ville de Bruxelles ; « et cedit jour par ordonnance de Monseigneur le Gouverneur et maistres d'ostel y eult crue de trois plats ». (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 7 douzaines de pains de bouche, 30 douzaines de pains bis, pain d'achat, beurre frais et moutarde. Échansonnerie : 169 lots de vin de garnison, 3 tonneaux de cervoise. Cuisine : 4 brochets à tronçonner, 4 *lanceruns*, 9 carpes rondes, 4 carpes de cuisine, 8 brêmes, une vaudoise, un cent de goujons, 200 écrevisses, 4 paires de soles, 4 rougets, 36 plies, *hotequins*, morues et *meyrisches*, 600 œufs, 2 tartes pour Monseigneur, 5 tartes de chambellan, 19 pâtés de poisson, *porée*, persil, herbes et lait, un quarteron de pommes de Capendu, 40 livres de beurre, 8 lots tant verjus que vinaigre, verdure, bois et charbon. plat du gouverneur ; etc. Total de la dépense : 228 livres, 13 sols, 11 deniers) ; samedi, 24 juillet, tout le jour à Bruxelles ; lundi, 2 août, idem ; samedi, 21 août, idem. (Détail de la dépense de la paneterie : 50 pains de bouche, 10 douzaines et demio de pains bis, beurre frais et moutarde ; payé 59 livres, 8 sols à Martin de Velairt, marchand de linge, pour une pièce et demie de satin ouvragé de Vemse, contenant ensemble 72 aunes, dont se feront 13 satins pour servir mondit seigneur ; 33 livres, 15 sols au même, pour deux pièces de nappes de chambellan, ouvragées de damas, contenant ensemble 90 aunes, dont se feront 18 nappes, chacune de 5 aunes de long ; 20 livres au même, pour une pièce et demie de nappes de buffets, aussi ouvragée de damas, contenant ensemble 69 aunes dont se feront 17 nappes de 4 aunes de long ; 28 livres, 10 sols, 9 deniers au même, pour 3 pièces de fines serviettes ouvragées, contenant ensemble 136 aunes et demie dont se feront 30 serviettes ; 29 livres au même, pour 5 pièces et demie de serviettes communes aussi ouvragées de damas, contenant ensemble 260 aunes dont se feront 128 serviettes ; 103 sols au même, pour avoir fait coudre lesdites nappes et serviettes, etc.) ; mardi, 7 septembre, tout le jour à Malines ; mardi, 14 septembre, idem ; mardi, 5 octobre, idem ; mardi, 12 octobre, tout le jour à Bruxelles ; dimanche, 31 octobre, idem ; mercredi, 1er décembre, tout le jour à Malines. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduchesse Marguerite, douairière de Savoie, gouvernante des Pays-Bas. — Lundi, 9 février 1512, l'Archiduchesse tout le jour à Malines ; jeudi, 12 février, idem, « et a fait ce jourd'huy madicte dame les nopces d'Obigny (Aubigny) une de ses filles d'honneur ». (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 11 douzaines de pains de bouche, 36 douzaines de pains bis, oublies. Échansonnerie : 158 lots de vin de garnison. Cuisine : 93

livres de viande de bœuf, 5 moutons et 3 quartiers, 22 livres de lard, 2 livres de moelle de bœuf, oreilles et pieds de porc, tripes et pieds de mouton, 4 langues et 4 tetines de vache, 8 livres de sucre, olives et limons, une livre de câpres et huile d'olive, 3 livres de prunes de Damas et 3 livres de *corinthes*, 2 livres de clous de girofle, un oison et 2 pigeons, 4 poulets, 26 livres de beurre, 500 œufs, *potaigeries*, sauce verte, façon de 7 grands pâtés ronds, 5 tartes, 5 *formes* (gâteaux faits au moule) et 5 *flajolz*, 30 tartelettes, 30 flans, 24 autres tartelettes, fleur (farine), plat de Monseigneur le comte de Montrevel, chevalier d'honneur de l'Archiduchesse = 5 livres, idem, de Monseigneur de Montheney, gouverneur de Bresse et des finances de Madame; dépense de provision : 23 chapons gras, 8 chapons de palier, 32 perdrix, 7 lapins et 1 cabri, un agneau. Fruiterie : 5 livres, 8 onces de cire de garnison en 4 chandelles *couvertes* et 6 flambeaux, fruit, 26 livres de chandelles de suif, 14 tasses de confitures, 2 *marchepains*, 3 lots d'hypocras. Écurie : journée de 29 chevaux = 65 sols, 3 deniers. Fourrière : 1901 quartiers de bois, 119 fagots, 3 cents et demi de charbon. Total de la dépense, y compris les gages : 98 livres, 14 sols); mercredi, 18 février, tout le jour à Malines : lundi, 31 mai, tout le jour à Bruxelles; mardi, 15 juin, idem.

B. 3466. (Carton.) — 92 pièces, parchemin.

1513. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduc Charles, prince de Castille, de Léon, de Grenade, etc., comte de Bourgogne et de Flandre, etc. — Samedi, 31 janvier 1513, l'Archiduc tout le jour à Malines; vendredi, 4 février, idem; jeudi, 17 février, idem. On remarque parmi les dépenses : Échansonnerie : acquisition d'un poinçon de vin offert à l'ambassadeur d'Aragon); vendredi, 25 février, tout le jour à Malines. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduchesse Marguerite, gouvernante des Pays-Bas. — Samedi, 1er janvier 1513, l'Archiduchesse, tout le jour à Malines : vendredi, 14 janvier, idem; lundi, 31 janvier, idem; mardi, 1er février, idem; jeudi, 17 février, idem; lundi, 28 février, idem; mardi, 1er mars, idem; samedi, 26 mars, idem; mardi, 5 avril, idem, « et a donné à soupper aux ambassadeurs de Savoie.» (Détail de la dépense de ce jour. Paneterie : 38 douzaines de pains, oublies, salade. Échansonnerie : 119 lots et demi de vin de garnison, 2 tonneaux de cervoise. Cuisine : 100 livres de viande de bœuf, 5 moutons, 3 agneaux, 2 livres de lard maigre, fraises, foies et pieds de veau, oreilles de porc, pieds de mouton et une tetine de vache, une once de poudre d'Italie (1), olives et câpres, oranges, une demi-livre de raisins de Corinthe, 16 pluviers, 2 sarcelles, 8 lapins, 30 pigeons, 1 lièvre, 13 petits poulets, 1 cent et demi d'œufs, 10 livres de beurre, un demi-mouton pour les plats de *crue*, un fromage de Nivelles, blé pour les poulets et oisons de réserve, *potageries* sauce verte, 6 tartes, façon de 4 grands pâtés et de 12 petits, plat du comte de Montrevel, chevalier d'honneur de l'Archiduchesse, idem, de monseigneur de Montheney, gouverneur de Bresse. Fruiterie : 14 livres, 3 quarterons de chandelles de suif, fruit, une livre de cire de garnison dépensée en deux chandelles de table. Écurie : journée de 27 chevaux. Fourrière : 401 quarterons de bois, 20 fagots, 2 sacs de charbon. Total de la dépense, y compris les gages, mais sans les garnisons : 84 livres, 14 sols, 8 deniers); dimanche, 10 avril 1513, l'Archiduchesse tout le jour à Bruxelles : vendredi, 15 avril, idem (total des gages pour ledit jour : 43 livres, 15 sols, 11 deniers); mercredi, 27 avril, l'Archiduchesse tout le jour à Bruxelles; dimanche, 1er mai, idem; mercredi, 4 mai (2), idem : samedi, 14 mai, dîner à La Veure et coucher à Bruxelles; dimanche, 15 mai, tout le jour à Bruxelles. (On remarque dans l'office de l'Écurie la dépense suivante : 29 livres, 12 sols payés par le trésorier pour le louage de 10 chariots attelés de 32 chevaux qui ont servi à amener et ramener les offices et *baghes* de Madame dès mercredi jusques au jour précédent tant à Groenendaël qu'à La Veure); mardi, 31 mai, l'Archiduchesse, tout le jour à Bruxelles; mercredi, 1er juin, dîner à *Occelle* (3), souper et coucher à Bruxelles; lundi, 20 juin, tout le jour à Bruxelles. (Parmi les dépenses de l'Écurie, on remarque : 38 sols à Noë Le Loup, fourrier, pour « deux axis (essieux), une plane et autres parties du ferrage et ung vreux (verrou) pour les chariotz branlans (4) de Madame, comprins le louage d'ung homme qui a servy avec

(1) Probablement semoule venant d'Italie.

(2) Le scribe a écrit par erreur avril au lieu de mai. En 1513, le 4 avril tombait un lundi et le 4 mai un mercredi.

(3) Neder-Ockerzeel.

(4) Voitures suspendues.

lesdits charyotz quatre fois que Madame a esté à la chasse » ; parmi celles de la Fourrière : 10 sols à Mangin Porteret. aide-de-chambre, pour deux grandes courroies de cuir blanc pour le lit de camp de Madame). — États journaliers de la dépense des archiduchesses Éléonore, Isabelle et Marie d'Autriche, sœurs de l'archiduc Charles. — Samedi, 3 décembre 1513, mesdames Éléonore, Isabelle et Marie d'Autriche, tout le jour à Malines.

B. 3467. (Carton.) — 62 pièces, parchemin.

1514. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduc Charles d'Autriche, prince d'Aragon, comte de Bourgogne et de Flandre, etc. — Dimanche, 1er octobre 1514, l'Archiduc tout le jour à Bruxelles. (Montant des gages des officiers pour ledit jour : 201 livres, 4 sols, 10 deniers). — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduchesse Marguerite, gouvernante des Pays-Bas. — Mardi, 3 janvier 1514, l'Archiduchesse tout le jour à Malines; jeudi, 12 janvier, départ après dîner de Malines, souper et coucher à Bruxelles; dimanche, 15 janvier, tout le jour à Bruxelles. (On remarque parmi les dépenses de l'Écurie : 8 sols à Noël Le Loup, payés à 3 autres hommes venus de Vilvorde sur les haquenées des dames « à cause qu'elles vindrent sur traîneau »); lundi, 30 janvier, tout le jour à Hal; mardi, 31 janvier, dîner à Hal, souper et coucher à Bruxelles. Dépenses de l'Écurie : fournitures par Noël Le Loup, fourrier de l'Écurie, de plusieurs parties de son métier livrées par un éperonnier de Bruxelles, de plusieurs cordons, cordes et courroies de cuir pour le traîneau quand Madame fut à *Ghiwèke* (1), etc. ; 5 livres à Maillotin, barbier, pour avoir guéri trois pages d'honneur de Madame ; dépenses de la Fourrière : 3 sols à Loys de la Lex, pour une *maude* et demie de paille pour mettre sur la rue audit *Haulx* (Hal) quand Madame alla à l'église); mercredi, 1er février, l'Archiduchesse, tout le jour à Bruxelles; samedi, 11 février, idem ; mardi, 21 février, tout le jour à Malines ; mercredi, 22 février, tout le jour à Bruxelles ; lundi, 13 mars, tout le jour à Malines ; mercredi, 22 mars, idem. (Dépenses de la Fruiterie : 28 sols payés par le trésorier pour le louage de 6 grands cierges à l'occasion du service de feu Monseigneur l'Aumônier ; 42 sols, 9 deniers pour 9 livres de cire destinées à faire des cierges pour les messes et pour les chandelles à offrir audit service) ; jeudi, 23 mars, idem. (Dépenses de la Fourrière : 18 sols payés par le trésorier pour le *luiseau* (cercueil où a été inhumé feu monseigneur l'Aumônier) ; samedi, 25 mars, idem ; vendredi, 31 mars, idem. Récapitulation des dépenses du mois. Écurie : 6 livres, 18 sols à Jehan de Soye, valet des pages d'honneur de Madame, pour 9 paires de souliers pour 9 pages, *huage* de leur chemises « et pour leurs confessions et au barbier qui a guéri un desdits pages d'une jambe, encre, papier, roulaige de leurs cheveux et autres petites parties par luy payées et fournies pour l'entretienement desdits paiges » ; Fourrière : 45 sols à un valeton qui a gardé les chiens d'Angleterre envoyés par Madame à l'Empereur, son père ; 11 livres, 5 sols à Étienne Luillier, payées pour 100 aunes de canevas pour doubler la tapisserie ci-après nommée ; 10 livres, 12 sols pour 85 aunes d'autre canevas pour *fournir* à ladite tapisserie ; 7 livres, 10 sols au même, pour avoir garni et doublé six grandes pièces de tapisseries, contenant chaque pièce 60 aunes ; 64 sols pour avoir garni 16 autres aunes de tapisseries, contenant chaque pièce 30 aunes) : jeudi, 13 avril, l'Archiduchesse tout le jour à Malines : dimanche, 16 avril, jour de Pâques, idem. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 6 douzaines de pains de bouche, 31 douzaines de pains bis, oublies, salade. Échansonnerie : 129 lots de vin de garnison, 1 tonneau de cervoise fourni par le brasseur de l'*Oliphan* à Bruxelles, 1 autre tonneau fourni par le brasseur du *Fouan* à Malines. Cuisine : 100 livres de viande de bœuf, 5 moutons et 1 demi-quartier de mouton, un demi-mouton pour le prêcheur, 39 livres de lard, fraises, pieds de veau et de mouton, langue de bœuf, 9 bécasses, 22 pigeons, 3 cochons, 7 cabris, 100 poulets de provision, 2 lièvres, 4 chapons, 12 livres et demie de beurre frais, œufs frais, 301 quarterons d'œufs, 2 lapins et 12 petits poulets, *potageries*, sauce verte, façon de 12 petits pâtés et d'un grand, 4 tartes, plats du comte de Montrevel et de Monseigneur de Montheney. Fruiterie : 20 livres de chandelles; fruit. Écurie = néant. Fourrière = néant. Total de la dépense des offices = 54 livres, 3 sols, 7 deniers ; idem, des gages : 39 livres, 2 sols, 8 deniers ; total général = 93 livres, 6 sols, 3 deniers) : samedi, 29 avril, l'Archiduchesse tout le jour à Malines.

(1) Gibecq à 23 kilomètres de Mons (Hainaut).

(Dépenses de la cuisine : 60 sols au trésorier pour huile de noix et vinaigre pour le prêcheur durant le Carême; 25 sols à un homme qui a présenté un chevreuil à Madame de la part de Monseigneur de Fontaine); lundi, 1er mai, idem ; jeudi, 11 mai, idem ; dimanche, 21 mai, idem ; mardi, 23 mai, départ après dîner de Malines, souper et coucher à Louvain : dimanche, 28 mai, tout le jour à Louvain ; lundi, 29 mai, idem ; vendredi, 2 juin, tout le jour à Bruxelles ; jeudi, 8 juin, idem ; vendredi, 23 juin, idem. — États journaliers de la dépense des archiduchesses Eléonore, Isabelle et Marie d'Autriche, sœurs de l'archiduc Charles. — Vendredi, 13 octobre, ces princesses tout le jour à Bruxelles ; samedi, 18 novembre, idem.

B. 3468. (Carton.) — 101 pièces parchemin.

1515. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduc Charles d'Autriche, prince d'Espagne, comte de Bourgogne et de Flandre, etc. — Samedi, 3 février 1515 (n. st.), l'Archiduc dîner à Bruxelles, souper et coucher à Vilvorde. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduchesse Marguerite, douairière de Savoie, gouvernante des Pays-Bas. — Lundi, 28 mai 1515, l'archiduchesse Marguerite tout le jour à Berg-op-Zoom ; jeudi, 31 mai, départ après dîner de Berg-op-Zoom, souper et coucher à *Vyebois* (Oudenbosch) (1); lundi, 18 juin, départ après dîner de Harlem, souper et coucher à *Ramsbourch*. (Dépenses de l'Écurie : 4 livres, 10 sols au trésorier pour le louage d'un bateau qui a amené les *baghes*, coffres, tapisseries et une partie des offices de l'hôtel de Madame, d'Amsterdam à La Haye) ; mercredi, 20 juin, tout le jour à La Haye ; vendredi, 3 août 1515, l'archiduchesse Marguerite, tout le jour à l'abbaye du Parc près de Louvain. (Dépenses de la Fourrière : 10 sols payés par le trésorier à un homme qui a amené un mouton en vie « lequel est à Madame, dès Bruxelles en ce dit lieu du Parc » ; lundi, 6 août, tout le jour à l'abbaye du Parc auprès de Louvain ; mardi, 7 août, tout le jour à Bruxelles ; vendredi, 31 août, idem ; mercredi, 5 septembre, tout le jour à Enghien ; jeudi, 6 septembre, idem, « et le train de madicte dame tout le jour audict Bruxelles » ; dimanche, 9 septembre, tout le jour à Bruxelles ; samedi, 15 septembre, idem. (Dépenses de l'Échansonnerie : « Messieurs de la ville d'Anghyen ont présenté à Madame à sa dernière entrée audit lieu, ung poinsson de vin de *Rains* (1) tenant LXXV lotz, dont madicte dame a fait don à Jacques Breul ») ; jeudi, 27 septembre, idem ; jeudi, 1er novembre, tout le jour à Bruxelles ; vendredi, 2 novembre, idem ; mercredi, 14 novembre, tout le jour à Mons, « et a disné et souppé Madame de Ravastain avec madicte dame » ; mardi, 27 novembre, départ après dîner de Jodoigne, souper et coucher à Louvain ; jeudi, 29 novembre, tout le jour à Bruxelles. (Dépenses de l'Écurie : salaire d'un guide pour les chariots allant de Mons à Namur) ; vendredi, 30 novembre 1515, idem. (Récapitulation des dépenses du mois, parmi lesquelles on remarque les suivantes : Écurie : 6 sols à Noël Le Loup, payés par lui pour un guide qui a conduit la petite litière de Madame, laquelle fut envoyée dès devant Namur à l'abbaye de Bouesse où l'Archiduchesse dîna ; 4 sols au même, pour une verrière pour la litière de Madame. Fourrière : 40 sols à Jannot de la Chambre, payés par lui pour le louage de 3 chevaux qui servirent à transporter les chariots de Madame, lesquels « demouroient sur les champs entre Nyvelles et Sombret (Sombref) au dernier voyaige que maditte dame y a fait » ; 7 livres, 10 sols à Tassinot Louchier, payés par lui à un sellier de Bruxelles, pour deux malles de cuir noir dans lesquelles se met le *chalit* du lit de camp de Madame ; 31 sols, 6 deniers à *Anthonin*, pour la dépense du grand lévrier de Madame pendant 21 jours, temps de l'absence de l'Archiduchesse hors de Bruxelles). — États journaliers de la dépense de l'hôtel des archiduchesses Éléonore, Isabelle et Marie d'Autriche. — Dimanche, 14 janvier 1515, Mesdames les archiduchesses d'Autriche, tout le jour à Bruxelles ; samedi, 20 janvier, idem ; mercredi, 28 mars, idem ; lundi, 23 avril, idem ; jeudi, 26 avril, idem ; dimanche, 6 mai, idem. (Dépenses de la Fourrière : 3 sols à Colin de Harselles pour *mai* et verdure délivrés pour la procession de la Sainte-Croix à Cauwenberghe, et pour les chambres de mesdites dames) ; lundi, 14 mai, tout le jour à Bruxelles ; mardi, 22 mai, idem ; jeudi, 31 mai, idem ; dimanche, 3 juin, idem. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 16 pains de bouche, 14 douzaines de

(1) L'archiduchesse Marguerite était accompagnée dans ce voyage par l'archiduc Charles d'Autriche, son neveu.

(1) Vin de Reims ou de Champagne.

pains bis, beurre frais et moutarde. Échansonnerie : 43 lots de vin de garnison, 1 *kanne* et quart de cervoise. Cuisine : 2 pièces de bœuf royales, 30 livres d'autre viande de bœuf, 2 moutons, 3 quartiers et demi, un demi-veau, 7 livres de graisse de bœuf, 10 livres de lard à larder, 3 livres de lard à *potagier*, un cabri, un cochon (de lait), un chapon gras et un de palier; 38 poussins, 3 paires de pigeons, fraises et pieds de veau, tripes et pieds de mouton, 4 tetines de vache, *sopites* de veau, un demi-cent d'œufs, façon de 32 petits pâtés, idem, de 7 pâtés ronds, *potaigeries*, groseilles, 8 livres de beurre, 4 lots de verjus et vinaigre, verdure, 4 *hasellares* de bois, 2 sacs de charbon, 2 carpes rondes, 1 brême, 2 quarterons de blanc *rost*, une demi-morue, pourboire à un veneur de Boissfort qui a apporté de la venaison à Mesdames, plat de monseigneur le prince gouverneur. Fruiterie : 1 livre, 6 onces de cire de garnison, 2 livres en une moyenne torche, fruit, 12 livres de chandelles de suif, ordinaires, 9 chandelles de *crue* (augmentation). Écurie : journée de 8 chevaux et 4 *surcrois*. Fourrière : 4 *haselaires* et demi et 1 quartier de bois, ordinaires, 1 *haselaire* et demi dudit bois de *crue*, 1 quarteron de fagots. Total de la dépense des offices : 26 livres, 16 sols, 11 deniers *poiterine* : idem, des gages : 35 livres, 14 sols. Total général : 62 livres, 10 sols, 11 deniers *poiterine*). — États journaliers de la dépense particulière de l'hôtel de l'archiduchesse Éléonore d'Autriche. — Samedi, 7 juillet, « Madame d'Austriche » (1,) tout le jour à Bruxelles. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie: 34 pains de bouche, 12 douzaines et 8 pains bis, beurre frais et moutarde. Échansonnerie : 38 lots de vin de garnison, 1 tonneau et quart de cervoise. Cuisine : 3 brochets à tronçonner. 11 *lancerons*. 8 carpes rondes, 6 carpes de cuisine, 6 brêmes, 11 brochetons, un demi-cent et un quarteron de *blanc rost*, 8 anguilles à *potagier*, morues, plies, *bottequins*, rougets, soles, 2 mulets, 1 bar de mer, *soultettes* (petites soles), moules, *stocvis* (stockfischs), 6 tartes de chambellans, une quarte de *fleur*, *potaigeries*, pois et fèves vertes, groseilles, 35 livres de beurre, 8 lots de verjus et de vinaigre, verdure, 4 *haselaires* de bois, 2 sacs de charbon, 200 œufs, plat de monseigneur le prince gouverneur, etc. Total de la dépense des offices : 31 livres, 5 sols, 1 den. obole *poiterine* ; idem, des gages : 30 livres, 2 sols ; total général : 61 livres, 7 sols, 1 den. obole poitev.); lundi, 23 juillet, idem; jeudi, 26 juillet, idem. (Dépenses de l'Écurie : 36 sols payés par le maître de la chambre aux deniers, pour le louage de six chevaux, « lesquelz menèrent et ramenèrent les dames et madicte dame à Dilbeecke, le XIXe de ce dit mois » ; 72 sols au même, payés pour le louage de 4 chevaux du cloître de Vorst, « lesquelz ont mené de ceste ville l'un des chariotz des dames et damoiselles de la Royne de Dannemarche jusques à Bréda, où ils ont vacqué, y comprins leur retour en ceste dicte ville, par six jours entiers »); mercredi, 1er août, l'archiduchesse Éléonore d'Autriche, tout le jour à l'abbaye du Parc-lez-Louvain ; dimanche, 5 août, dîner à l'abbaye du Parc-lez-Louvain, souper à Hever, « où elle fut deffroiée au souper », et coucher à ladite abbaye du Parc ; mardi, 7 août, idem ; mercredi, 8 août, déjeuner et dîner à l'abbaye du Parc, et souper et coucher à Bruxelles. (Dépenses de l'Écurie : 10 livres, 16 sols au maître de la chambre aux deniers, payés par lui pour les journées des 4 chevaux de l'hôpital St-Jean de Bruxelles, qui ont servi pendant 9 jours entiers madite dame en son voyage à Louvain, pour mener la galiote) ; mardi, 14 août, tout le jour en la ville de Bruxelles ; mardi, 21 août, idem ; jeudi, 30 août, idem ; samedi (1), 1er septembre, idem. (État des gages des dames et officiers de la maison de l'archiduchesse Éléonore : « Madame la princesse de Chimay = 40 sols ; le seigneur de Blasvelt = 36 sols; Anne de Beaumont, idem; messire Philippe de Hèdebault = 24 sols ; Jean de Martigny, idem ; le seigneur de Potelles, idem : Ferry Gros = 18 sols ; le seigneur de *Sommain*, idem ; Jean Samelin, idem ; Louis de Ramelot, idem; Claude Dyske, idem; Nicolas Offers, idem ; Lebon Desne = 9 sols : Nicolas Droussele = 18 sols : Didier Boisot, idem ; maître Jean de Hornes = 16 sols ; maître Jean Leveau = 12 sols ; l'évêque de Salubrie = 8 sols ; maître Jaconus Colman = 8 sols ; Adrien de Wintre, idem ; maître Jacques Gaultier = 6 sols ; Jean de la Chappelle, idem ; Alain Escharny, idem; Bertrand des Lobbes, idem; François Du Metz, idem; Simon Tisnack, idem; Gilles Courtois, idem ; Thibault Lebœuf, idem; Charles Pipelart, idem; Pierre Boosch, idem ; Grand-Jehan le Nain, idem ;

(1) La mention dans le compte de la cuisine du plat du *prince gouverneur*, indique bien qu'il se rapporte à l'hôtel de l'archiduchesse Éléonore d'Autriche, et non à celui de l'archiduchesse Marguerite, sa tante.

(1) Le scribe a écrit par erreur jeudi.

Sorille, idem ; Jérôme Juif, idem ; Hubert Lefèvre, idem : Jean de Markinnes, idem ; Jean de Vaulx = 4 sols ; Lambert Baten, idem ; Jean Dancoisne, idem ; maître Nicaise Marchant = 3 sols; Jacques de Liesvelt, idem ; Pierre Cornu, idem : Jacques de Beaucamp, idem : Pierre Rachyne, idem ; Laurent Régnier, Noël Petitpas, idem ; Noël Bricarde, idem ; Jean de Ligny, idem ; Mathelin Gouget, idem ; Jacques Marchant, idem ; Colin Sems, idem ; Cornille van den Brouck, idem ; Henry Trilleman, idem ; Jacques Portebois = 2 sols ; Willequin Dassy, idem ; Willequin Spierinck, idem : Jehan Muet, idem; Martin Booschotz = 18 deniers; Guichard de Pontarlier, idem. Archers: Georges Rousseau = 7 sols ; Joosse Bourgrave = 5 sols ; Willequin van Zyppe, idem ; Jean le Bateur, idem : Jean Damptine, idem ; Jean Martin, idem ; Jean Bloucke, idem; Aert Marchelis, idem; Victor Legrand, idem ; Rambault Borreman, idem, Jean Blouck-le-Jeune, idem. « Total des gages : 30 livres, 4 sols) ; lundi, 3 septembre 1515. l'archiduchesse Éléonore tout le jour à Bruxelles. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 35 pains de bouche, 12 douzaines de pains bis, beurre frais et moutarde. Échansonnerie : 41 lots et demi de vin de garnison, 1 tonneau et quart de cervoise. Cuisine : 2 pièces et demie de bœuf, royales, 25 livres d'autre viande de bœuf, 2 moutons et demi, un demi-veau, 4 livres et demie de graisse de bœuf, 6 livres de lard à larder, 3 livres de lard à *potagier*, un oison, un filet de bœuf, 4 sarcelles, 2 perdrix, un chapon gras et un de palier, 32 poussins, 3 paires de pigeons, 9 livres de viande de porc, 4 pieds de bœuf, pieds et oreilles de porc, un quarteron d'œufs, 3 tartes de chambellan, façon de 4 pâtés ronds, *potaigeries*, *aigret*, 5 livres de beurre, 3 lots et demi de verjus et de vinaigre, verdure, 4 *hastelaires* de bois, 2 sacs de charbon. plat du prince gouverneur. Fruiterie : 13 onces de cire de garnison, 11 livres de chandelles de suif. Écurie : journée de 8 chevaux. Fourrière : 3 *hastelaires* et demie de bois, un quarteron de fagots. Total de la dépense des offices : 23 livres, 2 sols, 4 deniers obole ; idem, des gages : 30 livres, 4 sols. Total général : 53 livres, 6 sols, 4 deniers) ; mardi, 4 septembre, l'archiduchesse Éléonore, déjeuner à Bruxelles, dîner à *Gaesbeke*, souper et coucher à Enghien, « et ce dit jour madicte dame a esté deffroyée au disner par le seigneur dudit Gaesbeke, et son train, réservé aucunes demoiselles qui sont demourées en ladicte ville de Bruxelles » ; dimanche, 23 septembre, tout le jour à Bruxelles. « et cedit jour le plat de la berceresse de madicte dame a esté mis à néant » ; samedi, 29 septembre, idem ; dimanche, 14 octobre, idem ; mercredi, 24 octobre, idem; jeudi, 8 novembre, dîner à Hal, souper et coucher à Nivelles ; vendredi, 9 novembre, dîner à Nivelles, souper et coucher au *Reux* : samedi, 10 novembre, dîner au *Reux*, souper et coucher à Mons ; dimanche, 11 novembre, tout le jour à Mons ; vendredi, 30 novembre, tout le jour à Bruxelles : dimanche, 2 décembre, idem ; mardi, 18 décembre, idem ; lundi, 31 décembre, idem. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduchesse Isabelle d'Autriche, reine de Danemark (1). — Lundi, 23 juillet 1515, la reine de Danemark tout le jour en la ville de *Lovère*. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : pains d'achat = 4 livres, 6 deniers; beurre frais, moutarde, fromage et radis. Échansonnerie : 92 lots de vin de garnison, 2 tonneaux de cervoise. Cuisine : 123 livres de viande de bœuf, 6 livres de graisse de bœuf, 24 livres de lard à larder, 4 livres de lard à *potagier*, 9 moutons, 5 oisons, 1 filet de bœuf, 12 oiseaux de rivière, 50 poussins, 3 paires de pigeons, 4 tetines de vache, 7 pieds de bœuf, lait, farine pour faire plusieurs pâtés de venaison, poires, pommes, fèves, pois, bois, verjus et vinaigre, verdure. Fruiterie : cerises, chandelles de suif. Écurie : 40 sols payés à un homme envoyé par l'amiral à Bruxelles vers messeigneurs des finances, « pour recouvrer certains deniers ». Fourrière : néant. Total de la dépense : 57 livres, 17 sols, 10 deniers) : samedi, 28 juillet, la reine de Danemark tout le jour sur la mer, « à voile pour tirer sur Denemarcque ; et cedit jour l'on fist la despence des vivres de provision mis au bateau » ; mercredi, 1er août, idem ; vendredi, 10 août, la Reine, tout le jour à *Coppenhave* (Copenhague), « et cedit jour le Roy (de Danemark) deffroya la Roine en toutes ses offices ». — États journaliers de la dépense particulière des officiers qui avaient été chargés d'accompagner l'archiduchesse Isabelle en Danemark, pendant leur voyage de retour. — Mercredi, 5 septembre 1515, monseigneur l'Amiral (2), le seigneur de Mouscron (3),

(1) L'archiduchesse Isabelle d'Autriche avait épousé le 15 juin 1514 le roi de Danemark Christiern II. Mais ce ne fut que l'année suivante qu'elle partit pour son nouveau royaume.

(2) Adolphe de Bourgogne, sire de Beveren, amiral de la mer.

(3) Antoine de la Barre, seigneur de Mouscron, maître d'hôtel de Charles-Quint.

« la dame d'*Ernue*, dames, damoiselles, gentilzhommes et officiers tout le jour sur la mer à voille ; et cedit jour l'on fist la despense des vivres de provision estans au bateau » ; mercredi, 18 septembre, le seigneur de Mouscron, damoiselles et aucuns gentilshommes, déjeuner à Boucaut, dîner à *Ervelt* (Arteveld), souper et coucher à Gand. (Détail de la dépense des offices. Paneterie = néant. Échansonnerie = néant. Cuisine : 32 sols pour le déjeuner, 8 livres, 4 sols pour le dîner, 13 livres, 11 sols, 6 deniers pour le souper. Fruiterie = néant. Écurie : 9 livres, 10 sols pour le louage des chariots et des chevaux qui ont transporté les bagages des demoiselles et gentilshommes. Fourrière : 18 sols pour *belle chère* (pourboire) et vin des *maisnies* (domestiques) à Boucaut et à Artevelde. Total de la dépense : 33 livres, 15 sols, 6 deniers).

B. 3469. (Carton.) — 56 pièces, parchemin.

1516. — Etats journaliers de la dépense de l'hôtel de Charles, archiduc d'Autriche, roi de Castille, comte de Flandre et de Bourgogne, etc. (1). — Lundi, 25 août 1516, l'archiduc d'Autriche, roi de Castille etc, tout le jour à Bruxelles ; mercredi, 27 août, dîner à Bruxelles, aller à la chasse, souper et coucher à Bruxelles ; mercredi, 3 septembre, tout le jour à Bruxelles, « et y eubt n plats de crue à cause que le Roy donna à souper à Madame sa tante et Madame sa seur ». (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 112 pains de bouche et demi, 31 douzaines et demie de pains bis, tant ordinaires qu'extraordinaires, beurre frais et moutarde. Échansonnerie : 169 lots et demi de vin de garnison, un tonneau et quart de cervoise, 4 *marcepains* (gâteaux d'amandes), 3 lots d'hypocras. Cuisine : une demi-pièce de chair de bœuf royale, 3 moutons et demi, un veau et un cochon, 29 livres de viande pour *hochepot* et pâtés, 9 livres de graisse de bœuf, 18 livres de lard à larder, 2 livres de lard à potage, 3 langues de bœuf, 2 livres et demie de moelle de bœuf, 4 pieds de bœuf, pieds et oreilles de porc, 6 *mulettes* (estomacs) et 6 pieds de mouton, 1 faisan, 3 paons, 37 butors, 9 chapons gras, 46 perdrix, 17 lapins, 60 poussins, 13 paires de pigeons, 4 douzaines d'oiselets, 200 œufs, 22 pâtés ronds, 4 tartes de Roi, 2 douzaines de petits flans et de tarlettes, *feuillez à faire raffiolle* (feuilletés à faire rissole) et 2 quartes de *fleur, porée*, herbes, lait et *aigret*, crème douce et lait doux, pommes de coings, un demi-cent d'oranges, citrons et prunes, 200 poires ou pommes à confire, concombres, 17 livres de beurre frais, 5 lots tant verjus que vinaigre, verdures, bois et charbon, le plat du grand chambellan, le plat du grand maître d'hôtel etc, etc ; jeudi, 11 septembre, tout le jour à *Hevre* (Heverlé) ; vendredi, 26 septembre, tout le jour à Bruxelles ; samedi, 3 octobre, idem ; mercredi, 22 octobre, dîner à..... olst (Alost ?) (1) souper et coucher à Bruxelles ; jeudi, 6 novembre, tout le jour à Bruxelles ; vendredi, 14 novembre, déjeuner et dîner au bois de Septfontaines, souper et coucher au cloître de Groenendaël ; samedi, 15 novembre, dîner à l'assemblée de la chasse, banqueter au bois, souper et coucher à Bruxelles ; jeudi, 27 novembre, tout le jour à Bruxelles ; vendredi, 12 décembre, idem. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduchesse Marguerite, douairière de Savoie, gouvernante des Pays-Bas. — Mardi, 30 septembre 1516, l'archiduchesse Marguerite, tout le jour à Bruxelles ; dimanche, 30 novembre, idem. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduchesse Éléonore d'Autriche. — Mercredi, 2 janvier 1516, l'archiduchesse Éléonore, tout le jour à Bruxelles ; lundi, 21 janvier, idem ; samedi, 2 février, idem ; lundi, 25 février, idem ; jeudi, 13 mars, idem ; vendredi, 4 avril, idem ; mercredi, 30 avril, idem ; vendredi, 16 mai, tout le jour à Douai ; mardi, 3 juin, tout le jour à Bruxelles ; jeudi, 26 juin, idem ; mardi, 30 décembre, tout le jour à Bruxelles.

B. 3470. (Carton.) — 95 pièces, parchemin.

1517. — États journaliers de l'hôtel de l'archiduc d'Autriche, Charles, roi de Castille, comte de Bour-

(1) L'itinéraire de l'archiduc Charles, roi de Castille (il prit ce titre à partir du 14 mars 1516), pour les années 1506 à 1531, a été publié par M. Gachard dans le Tome II de la Collection *des Voyages des Souverains des Pays-Bas* et dressé par lui d'après les comptes des maîtres de la Chambre aux deniers, conservés aux Archives du Nord et analysés dans le tome VII de l'Inventaire, art. B. 3342-3350.

(1) Il y a en cet endroit une déchirure dans le manuscrit qui ne permet pas de lire complètement le nom de la localité où a dîné l'archiduc Charles d'Autriche. D'après Gachard, il aurait passé toute la journée à Bruxelles.

gogne et de Flandre etc. — Samedi, 3 janvier 1517, l'archiduc d'Autriche, roi de Castille, etc, tout le jour à Bruxelles ; samedi, 31 janvier, dîner à Malines, souper et coucher à Bruxelles ; mercredi, 4 février, tout le jour à Bruxelles ; mardi, 24 février, dîner à Bruxelles, souper et coucher à Malines; dimanche, 1er mars, tout le jour à Bruxelles ; mercredi, 25 mars, tout le jour à Bruxelles. « et donna le Roy à disner au cardinal de Gors ». (Détail de la dépense. Paneterie : 94 pains de bouche et demi, 24 douzaines et 11 pains bis, 23 échaudés, beurre frais et moutarde. Échansonnerie: 126 lots et demi de vin de garnison, un tonneau et quart de cervoise. Cuisine : 1 brochet *luch*, 1 brochet *carreau*, 6 brochets à fendre, 4 brochets à tronçonner 21 *lancerons*, 12 brochetons, 5 carpes à fendre, 8 carpes rondes, 6 brêmes, 18 carpes de cuisine, 5 douzaines de *pricques*, un demi-cent de goujons, un demi-cent de *blanc rôt*, mulets, *spierinc*, cabillauds, plies, *flottes* (1) 1 lamproie, 10 livres de chien de mer, 200 écrevisses, truites, un saumon, 3 aloses, *grondelins*, un turbot, merlans, *oistres* (huîtres), poisson sec, moules et oranges, harengs, 1 quarteron d'œufs, 3 tartes, façon de 13 pâtés, 3 quartes de *fleur*, *potageries*, 42 livres de beurre, épinards, 19 lots de verjus et de vinaigre, verdure, bois et charbon, plat du grand chambellan, plat du grand maître d'hôtel. Fruiterie : 11 livres, 2 onces de cire de garnison en torches, flambeaux, mortiers, cierges et *filletz* (2), 21 livres de chandelles de suif. Écurie : journée de 49 chevaux et *surcrois* desdits chevaux. Fourrière : aumônes = 10 sols, bois des *livrées*, fagots, bois brûlé dans les chambres, 12 tasses d'épices. Total de la dépense des offices : 112 livres, 10 sols, 4 deniers *poitevine* ; idem, des gages : 222 livres, 12 sols, 2 deniers; total général: 335 livres, 2 sols, 6 deniers *poitevine*) ; mercredi, 1er avril, tout le jour à Bruxelles ; samedi, 18 avril, dîner à Malines, souper et coucher en la ville de Lierre; vendredi, 24 avril, tout le jour à Bruxelles ; jeudi, 30 avril, idem. (Fourrière : 100 sols pour le vin des trompettes du comte *d'Overheinde* ; 20 livres à l'hôte du Dragon à Malines pour 2 gobelets d'argent pesant 12 onces et demie, qui ont été perdus à la procession de Malines, à la charge du Roi ; mercredi, 6 mai, tout le jour à Héverlé ; dimanche, 10 mai, tout le jour à Bruxelles ; lundi, 25 mai, tout le jour à Gand ; samedi, 30 mai, idem. (Écurie : 8 livres, pour le louage de 3 chariots attelés ensemble de 9 chevaux, qui ont mené et ramené le grand écuyer, le maître d'hôtel de Mouscron et le contrôleur Artus, depuis ladite ville de Gand à *Bouchout*, d'où ils s'en allèrent en Zélande, par ordonnance du Roi, pour le fait des navires, et ont attendu *illec* leur retour, où ils ont vaqué 3 jours entiers etc. ; 6 livres, 11 sols, pour les charriage et *batelage* desdits grands écuyers, maitres d'hôtel et contrôleur depuis la ville de *Vlessinghes* à *Armeyde* et pour le retour ; dimanche, 14 juin, tout le jour à Gand. (Écurie : 33 livres, 15 sols, pour le louage de trois chariots qui ont mené les toiles à la chasse où ils ont vaqué pendant 7 jours et demi) ; lundi, 22 juin, déjeuner à Gand, dîner à Ursel, souper et coucher à Bruges. Fourrière : 14 livres, 10 sols pour *belle chère*, vin des *maisnies* et pour vin dépensé *illec* au dîner et au banquet etc) : vendredi, 26 juin, dîner à Bruges, souper et coucher à Wynendal ; mercredi, 1er juillet, tout le jour à Bruges; jeudi, 2 juillet, idem; vendredi, 3 juillet, dîner à Bruges souper et coucher à L'Écluse ; mardi, 7 juillet, tout le jour à Middelbourg; vendredi, 10 juillet, dîner à Middelbourg, aller à Arum voir les bateaux, souper et coucher à Middelbourg. (Écurie : 14 livres, 7 sols, pour le louage de plusieurs chariots qui ont cedit jour mené et ramené le Roi, les gentilshommes et officiers, de Middelbourg à Arum etc ; mercredi ; 22 juillet, dîner à Middelbourg, aller à Arum voir les bateaux, souper et coucher à Middelbourg; dimanche, 26 juillet, tout le jour à Middelbourg; vendredi, 31 juillet, tout le jour à Westhoven. (Cuisine : 18 sols, pour avoir envoyé deux hommes « en la mer après des hérens » : 77 sols, pour avoir fait *peschier* le chien de mer à Gand et pour les dépens dudit chien ; 6 livres pour 24 gigots de moutons ; 36 sols pour 12 filets de bœuf ; 4 livres, 7 sols pour 58 livres de lard à larder ; 50 sols pour 5 butors ; 60 sols pour 20 lapins ; « de toutes lesquelles parties de chair cy-dessus ont esté fait des pastez pour l'advictaillement des batteaux ». Fourrière : 20 livres, 15 sols, pour avoir fait amener les toiles de chasse de Ertevelde à Bouchaut et les faire embarquer à Arum ; 9 livres, 5 sols à Henry Carette, pour plusieurs parties amenées de Malines à Middelbourg, servant dans les offices du Roi pour le voyage d'Espagne ; dimanche, 2 août, dîner à Westhoven, souper et coucher à Middelbourg ; lundi, 31 août, tout le jour à Westhoven.

(1) Nom vulgaire de la raie bouclée dans le Nord.

(2) Probablement bougies plus fines que les cierges.

(Fourrière : 10 sols, pour *réfection* (réparation) d'un coffre et pour faire mener les coffres des joyaux au *crasne* (1) ; 68 sols à un *maronnier* qui a mené les joyaux du Roi *atout une keuve* (barque) de Middelbourg au bateau de monseigneur l'amiral) ; mardi, 1er septembre, tout le jour à Westhoven (2) : mercredi, 30 septembre, tout le jour en la ville de Saint-Vincent; jeudi, 1er octobre, idem ; samedi, 3 octobre, idem ; mardi, 13 octobre, dîner à Cabasson, souper et coucher à Cabueringa (*Caburinga*) ; samedi, 24 octobre, tout le jour à Aguilar de Campos (*Ghillart*) ; mardi, 1er décembre, tout le jour à Valladolid. — États journaliers de l'hôtel de l'archiduchesse Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas. — Jeudi, 21 mai, 1515 (3), Madame l'archiduchesse Marguerite, comtesse de Bourgogne, douairière de Savoie, tout le jour à La Haye. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduchesse Éléonore d'Autriche. — Vendredi, 16 janvier 1517, l'archiduchesse Éléonore, tout le jour à Bruxelles ; jeudi, 29 janvier, idem ; dimanche, 1er février, idem ; jeudi, 26 février, dîner à Malines, souper et coucher à Bruxelles ; dimanche, 1er mars, tout le jour à Bruxelles ; mardi, 17 février, idem ; mardi, 31 mars, idem ; dimanche, 5 avril, idem ; vendredi, 24 avril, idem ; mercredi, 12 août, tout le jour à Middelbourg ; lundi, 24 août, dîner à Middelbourg, souper et coucher à Westhoven ; mardi, 25 août, tout le jour à Westhoven ; mardi, 1er septembre, idem ; dimanche, 6 septembre, tout le jour à Middebourg ; mardi, 8 septembre, tout le jour à la voile ; mercredi, 9 septembre, idem ; lundi, 28 septembre, dîner à *Willeams*, souper et coucher à Colombres. (Détail de la dépense. Paneterie : pain d'achat = 20 sols, moutarde. Échansonnerie : vin d'achat = 59 sols. Cuisine : 8 moutons, viande de bœuf, 4 chapons, 30 gelines, 3 oisons, lard, cordes pour trousser les mules de la cuisine, *potagerie* vinaigre, verdure, bois. Fruiterie : 12 onces de cire de garnison en flambeaux, mortiers et falots, fruit, 2 livres de chandelles de suif. Écurie : néant. Fourrière : *belle chère*, vin des *masnies* et *défroy* d'hôtel au logis de Madame, bois pour la chambre, louage de 3 lits. Total de la dépense des offices : 32 livres, 15 sols, 3 deniers ; idem ; des gages : 64 livres, 14 sols. Total général : 97 livres, 9 sols, 3 deniers) ; mardi, 29 septembre, dîner à Colombres, souper et coucher à St Vincent (Fourrière : 11 livres, 16 sols, 6 deniers à Guillaume Spirinck, pour avoir fait embarquer les coffres de la chambre de l'archiduchesse à Flessingue sur le navire et avoir fait charger et décharger lesdits coffres plusieurs fois à chaque gîte depuis ladite ville de *Vicente* jusqu'à St-Vincent) ; mardi, 1er décembre, l'archiduchesse Éléonore, tout le jour à Valladolid ; samedi, 12 décembre, idem ; mercredi, 23 décembre, idem.

(1) Cranen, krane, nom flamand de la grue servant à charger et à décharger les bateaux.

(2) Le roi de Castille, s'embarqua avec l'archiduchesse Éléonore, sa sœur, devant Flessingue le 7 septembre. Le 8, à quatre heures du matin, il mit à la voile. Le 19, vers le soir, il descendit au port de Tazones (*Stasoins*) et prit gîte à Villaviciosa. (Note de Gachard).

(3) Il y a là une erreur du scribe qui a écrit 1515 au lieu de 1517. Le 21 mai tombait un lundi et non un jeudi en 1515.

B. 3471. (Carton.) — 50 pièces, parchemin.

1518. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduc d'Autriche, Charles, roi de Castille, comte de Bourgogne et de Flandre, etc. — Lundi, 1er mars 1518 (n. st.) l'Archiduc, roi de Castille, tout le jour à Valladolid. (Fourrière : 16 livres à un peintre de ladite ville, « pour avoir fait dix grands blasons à dix grandes chandelles et icelles chandelles garnies d'or et d'azur, tant pour le Roy, l'infant don Fernande (1) et madame Lyenor, comme pour aucuns ambassadeurs, cardinaulx ; et pour avoir aussi estoffé, garny d'or et d'azur vingt autres moindres chandelles pour plusieurs grants maistres, princes, ducz et contes ; le tout servant le jour de la Chandelleur derrain passé ») ; vendredi, 26 mars, dîner à l'abbaye de Valbuena, souper et coucher à St-Martin ; samedi, 29 mai, tout le jour à Saragosse : dimanche, 30 mai, idem ; mercredi, 16 juin, idem ; mardi, 13 juillet, idem, « et donna icelluy Roy à souper à Madame Éliénor, sa seur, et la Royne Germaine, femme du feu Roy d'Arragon, et fust ordonné faire x platz de crue ». (Détail de la dépense. Paneterie : 165 pains de bouche, 40 douzaines de pains bis, salade, fromage, crème et lait, beurre frais. Échansonnerie : 13 *cautres* de vin de St-Martin, 65 *cautres* de vin blanc, 10 *cautres* de gros

(1) L'archiduc Ferdinand d'Autriche, infant d'Espagne, frère de Charles-Quint et son successeur sur le trône impérial.

vin, bois et eau à brasser la cervoise. Cuisine : 11 moutons, 2 veaux, 10 livres de graisse et *soupite*, tête, pieds et *corée* de veau, un quartier de bœuf, 8 cabris, 9 cochons, 40 lapins, 1 chevreuil, 4 jambons, 6 perdrix, 16 gelines, 124 poussins, 28 chapons, 16 oiseaux de rivière, 5 douzaines de pigeons, 24 *coulons mansars* (pigeons de ferme), 6 paons, 7 langues, cailles et oiselets, pieds de moutons et *mulettes*, pieds de veaux et de cabris, pieds de bœuf, 170 livres de lard, 800 œufs, 127 livres de beurre, toiles à faire *napperons* (serviettes), façon d'un pâté rond, façon des petits pâtés, façon de 52 pâtés tant de chapons, poussins, lapins que de prunes et de coings, 16 tartes de Roi, 4 douzaines de tartelettes, 8 *flaons* et 4 *flagots*, 4 douzaines de *flanus*, 3 douzaines de *consucre*, 23 quartes de *fleur*, *potagerie*, lait, épinards, pommes, poires, coings, grenades prunes et limons, mûres et citrons, *aigret* et *saille* (oseille), verjus et vinaigre, verdure, bois, plat du grand chambellan, plat du sommelier du corps. Fruiterie : 50 livres, 4 onces de cire de garnison en torches, flambeaux, mortiers, cierges et *fillets*, chandelles de suif, fruit. Écurie : néant. Fourrière : aumônes = 10 sols ; bois des livrées, *mais* et verdure, drogueries et *apothicairies* délivrées pour le banquet du Roi. Total de la dépense des offices : 309 livres, 15 sols, 6 deniers ; idem, des gages : 424 livres, 2 sols, 4 deniers ; total général : 834 livres, 17 sols, 10 deniers ; mercredi, 1er septembre, tout le jour à Saragosse ; jeudi, 9 septembre, idem ; vendredi, 1er octobre, idem ; samedi, 2 octobre, idem ; mercredi, 6 octobre, tout le jour à La Muela (*Moelle*) ; dimanche, 10 octobre, idem ; mardi, 12 octobre, tout le jour à Saragosse ; dimanche, 31 octobre, idem ; jeudi, 23 décembre, idem ; vendredi, 24 décembre, idem. — États journaliers de la dépense de l'archiduchesse Marguerite d'Autriche, douairière de Savoie, gouvernante des Pays-Bas. — Mercredi, 1er décembre 1518, l'archiduchesse Marguerite, tout le jour à Bruxelles. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduchesse Éléonore, reine de Portugal. — Mercredi, 3 février 1518, l'archiduchesse Éléonore, tout le jour à Valladolid ; lundi, 22 février, idem ; mercredi, 3 mars, idem ; lundi, 15 mars, idem ; lundi, 12 avril, tout le jour à Aranda de Duero (*Herrande*) ; samedi, 24 avril, dîner à Almazan, souper et coucher à Monteagudo *Montagut* ; dimanche, 6 juin, tout le jour à Saragosse ; jeudi, 24 juin, idem ; samedi, 3 juillet, idem ; dimanche, 18 juillet, l'archiduchesse Éléonore, reine de Portugal (1), tout le jour à Saragosse ; vendredi, 23 juillet, idem. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 4 livres, 6 sols pour pains d'achat, moutarde et salade. Échansonnerie : 15 livres pour vin d'achat. Cuisine : merluches, *thonine*, barbeaux, anguilles, pâté d'esturgeon, 1200 œufs, esturgeon à la daube, huile d'olive, 30 livres de beurre, 8 tartes de chambellan, 4 quartes de *fleur*, *potagerie*, *caourdes* (courges, potirons), *aigret*, lait, prunes, poires et pommes, vinaigre, verdure, plat du chevalier d'honneur, livrées de poisson, bois et charbon. Fruiterie : 18 livres, 6 onces de cire d'*emprunt*, dépensées en torches, flambeaux, mortiers et *fillés*, fruit, chandelles de suif. Écurie : néant, Fourrière : livrées de bois. Dépense des offices, 48 livr. 1 sol. 10 deniers ; gages : 62 livres, 1 sol ; total : 146 livres, 2 sols, 10 deniers) ; samedi, 31 juillet, tout le jour à Saragosse ; dimanche, 1er août, idem ; samedi, 28 août, idem ; mardi, 31 août, idem ; jeudi, 2 septembre, idem ; samedi, 11 septembre, idem.

B. 3472. (Carton.) — 83 pièces, parchemin.

1519. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduc Charles d'Autriche, roi de Castille, etc. — Samedi, 1er janvier 1519, le roi de Castille, tout le jour à Saragosse. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 105 pains de bouche, 32 douzaines de pains bis, beurre frais, *chardons* (2). Échansonnerie : 23 livres, 12 sols, 10 deniers pour vin d'achat. Cuisine : *besonges* (3). 4 saumons, poisson frit, merluches, anguilles, *lisses* (4), *lobbes* (5), *rodebailles* (6), 850 œufs, 56 livres de beurre, 5 gelines, un mouton, 3 tartes, 12 pâtés. 8 quartes de *fleur*, potageries, lait,

(1) L'archiduchesse Éléonore était fiancée depuis plusieurs années à Emmanuel-le-Fortuné, roi de Portugal. D'après Henne (*His. du règne de Charles-Quint en Belgique*, *Tome II*, p. 251-253), le mariage n'aurait été célébré que le 7 mars 1519. C'est peut-être la date de la consommation du mariage qui avait dû être célébré par procureur auparavant, puisque cette princesse prend dès le mois de juillet 1518, le titre de reine de Portugal.

(2) Cardons d'Espagne.

(3) Besugo, nom espagnol du poisson appelé rousse en français.

(4) Liza, en français chabot.

(5) Lobo, loup, poisson du genre persègre.

(6) Rodaballo, turbot.

épinards et *cabuz*, *grenances* (1), poires, oranges, *cran* (2), pommes, vinaigre, verdure, etc.); jeudi, 13 janvier, tout le jour à Saragosse, « et soupa à la maison de la ville et fut ordonné faire u platz de crue » (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 145 pains de bouche, 46 douzaines de pains bis, beurre frais, *chardons* (cardons). Échansonnerie : 26 livres, 19 sols, 3 deniers pour le vin d'achat. Cuisine : 28 perdrix, 13 chapons, 12 lapins, un cerf, 13 pigeons, un canard, 10 lièvres, 44 gelines, 9 cabris, *mulettes* et pieds de mouton, 100 livres de lard, 28 livres de beurre, 150 œufs, 9 moutons, 7 livres de graisse, façon de 10 pâtés ronds et de petits pâtés, tartes, *potageries*, lait, *cabuz* et *naveaulx*, pommes, oranges et citrons, câpres, coings, vinaigre, verdure, bois et charbon, etc..... Écurie : « le maistre a payé pour demi harnèghe (harnais) de cenade (3) pour les chevaulx de Feez, v sols, i denier », etc.) : lundi, 24 janvier, dîner à Saragosse, souper et coucher à Alfajarin (*Lanfagerin*) ; lundi, 31 janvier, dîner à Laderi, souper et coucher à Bellpuig (*Bellepuys*) ; mercredi, 2 février, jour de Notre-Dame de La Chandeleur, tout le jour à Cervera (*Cerrère*) ; vendredi, 11 février, tout le jour à Molins de Rey ; jeudi, 17 février, tout le jour à Barcelone ; samedi, 12 mars, idem ; dimanche, 22 mars, idem ; vendredi, 1er avril, idem ; mercredi, 27 avril, dîner au cloître de Saint-Jérôme, souper et coucher à Barcelone ; samedi, 30 avril, tout le jour à Barcelone. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 88 pains de bouche, 31 douzaines et 8 pains bis, moutarde, sel, pots de terre, oublies délivrées pendant le mois, une paire de grands couteaux pour servir à l'écuyer tranchant à la table du Roi, un fromage de *Permisan* (Parmesan) pour le Roi. Échansonnerie : 19 livres, 3 sols, 8 deniers pour vin d'achat, transport de deux *brassins* de cervoise depuis la brasserie jusqu'en cet office, *broches* (brocs) et *faulchets* (faussets), bois et eau pour brasser la cervoise, 30 aunes de toile pour faire des serviettes (*essuoirs*) afin de nettoyer la vaisselle de cet office, réparations aux cuves des brasseurs. Cuisine : merluches, *bonitoles* (4), *bogas* (5) et *mosars*, *dentoles* (1), *moelles*, *remolos* et *canessudos*, *corbaillo* et un *bordo*, *pagelles*, 2 *corbinos*, *doradas* et maquereaux, sardines, truites, vin des compagnons qui ont offert un sanglier au Roi, 850 œufs, 56 livres de beurre, une geline, 2 poussins, 3 tartes, 7 quarts de farine, potageries, épinards et lait, fèves et pois, cerises, pommes et grenades, pèches et oranges, pots et *telles* de terre, sel, louches, étamines, balais, mannes et cabas, 50 douzaines d'œufs frais pour le Roi les jours de poisson pendant ce mois, vinaigre, verdure, étamine, repassage des couteaux, blanchissage des nappes, réparation des ustensiles de la cuisine, sucre, gingembre, cannelle, clous de girofle, safran, amandes et autres épices, bois et charbon, plat du grand chambellan = 18 livres, idem, du sommelier de corps = 40 sols, etc.). — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduchesse Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas. — Lundi, 31 janvier 1519, l'archiduchesse Marguerite, tout le jour à Malines. (Dans les dépenses de la Fourrière on remarque : 77 sols, 6 deniers à la femme ayant en charge les civettes de Madame, à raison de 2 sols, 6 deniers par jour, pour le mois de janvier ; 7 sols, pour 2 soufflets servant à la librairie et au cabinet de l'Archiduchesse et pour la réparation d'un coffre de la chambre) ; mercredi, 2 février, tout le jour à Malines. (Dépenses de la Fruiterie : 48 sols pour 2 cierges de cire blanche, l'un pour Madame et l'autre pour Monseigneur l'Infant (2) ; 50 sols, pour la dorure de fin or de ces deux cierges avec 2 blasons aux armes de Madame et de l'Infant) ; mardi, 8 mars, tout le jour à Malines, « et a donné ce jourd'huy madicte dame à soupper à l'évesque de Lyège, à l'évesque d'Utrecht, à monseigneur de Nassau, au prince de Cymay (Chimay), à monseigneur de Ravestain et à plusieurs grandes dames ». (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 11 douzaines et demie de pains de bouche, 31 douzaines de pains bis, oublies, fromage. Échansonnerie : 235 lots et demi de vin de garnison. Cuisine : 76 livres de viande de bœuf, 5 moutons, 38 livres de lard, 2 livres de moelle de bœuf et 2 livres de graisse, foies et *souppis* de veau, 3 cabris et demi, trois jambons de Mayence, tripes, pieds et

(1) Grenades.

(2) Raifort.

(3) Cendal, soie.

(4) Bonito, bonite, poisson de mer.

(5) Boga, boge, idem.

(1) Dentuda, denté, idem.

(2) L'infant Ferdinand, frère de Charles-Quint et neveu de l'archiduchesse Marguerite.

langues de bœuf, 12 pieds de veau et 24 pieds de mouton, 3 langues salées et 3 tetines de vaches, pieds et oreilles de porc, 2 cochons et 5 oisons, 21 chapons de haute graisse, 26 perdrix, 42 sarcelles, 44 pluviers, 10 lapins, 26 bécasses, 44 poussins, 18 pigeons, 7 canards, 2 lièvres, 3 paons, 3 cygnes, 2 faisans, un héron et un butor, 48 livres de beurre, 450 œufs, 12 poussins pour les malades, 1 livre de cannelle = 48 sols, une livre de menues épices = 29 sols, une livre de gingembre et une livre de poivre = 22 sols, 6 deniers, une once de poivre et une once de *galingal* = 9 sols, une once de noix muscades et 2 onces de clous de girofle = 14 sols; une once de safran = 7 sols, tournesol et coriandre = 6 sols, 9 livres, 2 onces de sucre = 41 sols, 6 deniers, 7 livres d'amandes = 14 sols; le tout ensemble = 9 livres, 11 sols; encore 4 onces de clous de girofle, 2 onces de cannelle et 2 onces de gingembre, une once de noix muscades, 4 livres de coriandre, 4 livres de prunes, 2 livres de châtaignes, grenades, eau rose, 18 livres, 12 onces de sucre, huile d'olive, 3 aunes d'étamine, une once de gingembre pelé; le tout ensemble = 6 livres, 16 sols, 4 deniers; *potageries*, verdure, façon de 13 grands pâtés, 7 tartes, 18 petits *flans* et 3 *brydes à veaulx*, *fleur*, plat de Monseigneur de Montboillon, premier maître d'hôtel de Madame. Fruiterie : 37 livres de garnison en 16 flambeaux, 6 grandes torches et 12 petites, 30 livres de chandelles, fruit, 4 livres de châtaignes, 3 lots d'hypocras blanc et rouge. Écurie : journée de 24 chevaux. Fourrière : 1602 quartiers et demi de bois, 100 fagots, 6 sacs de charbon. Total de la dépense des offices = 112 livres, 16 sols, 2 deniers : idem, des gages = 48 livres, 6 sols, 6 deniers. Total général : 157 livres, 2 sols, 8 deniers); samedi, 19 mars, l'Archiduchesse tout le jour à Malines; dimanche, 3 avril, idem; dimanche, 10 avril, idem; jeudi, 21 avril, tout le jour à Malines, « comprins en ce présent escroe la despense de la Senne (Cène) faicte ce jourd'huy par Madame ». (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie: 8 douzaines de pains de bouche, 27 douzaines de pains bis, échaudés, oublies, huile d'olive. Échansonnerie : 94 lots de vin de garnison. Cuisine : un grand brochet, 6 *lancerons*, 28 carpes, 12 brèmes, *blanc poisson et gondelins*, une lamproie, 13 brochets, 26 carpes, 13 brèmes et blanc poisson pour la Cène, un saumon pris au minck, aloses, 6 morues, 200 harengs blancs et saurs, 4 carpes pour *Thennequin*, *Anmequin van den Ryne*, *Pierrequin de l'écurie* et *Jacquin des filles*, malades, 4 livres de riz, 4 *ghellets* d'huile d'olive, 10 livres de sucre, 8 livres d'amandes, *potagerie*, verdure, 2 tartes, 26 pâtés de poisson, etc.); lundi, 25 avril, tout le jour à Malines; jeudi, 28 avril, idem : dimanche, 1er mai, idem; dimanche, 8 mai, idem; lundi, 30 mai, tout le jour à Bruxelles; mercredi, 1er juin, idem; vendredi, 24 juin, départ après souper de Bruxelles, coucher à Hal; lundi, 27 juin, l'Archiduchesse tout le jour à Enghien, « où elle a esté deffroyée par monseigneur de Ravestain, et la pluspart de son train demeuré à Bruxelles »; mardi, 28 juin, départ après-dîner d'Enghien, souper et coucher à Hal, « et a esté deffroyée audit Anghien par monseigneur de Ravestain; sondit train audit Bruxelles »; mercredi, 29 juin, départ après dîner de Hal, souper et coucher à Bruxelles : jeudi, 30 juin, tout le jour à Bruxelles. (Parmi les dépenses de la Cuisine, on remarque : 1 sol, 6 deniers au saucier, pour avoir fait mener et ramener un coffre de vaisselle d'argent depuis la Cour à l'hôtel de Monseigneur de Berghes dernièrement quand Madame y soupa); jeudi, 1er septembre, tout le jour à Bruxelles. (État des gages des officiers et serviteurs de l'hôtel de l'archiduchesse Marguerite audit jour. « Chapelle : messire Antoine de Montcut = 12 sols; messire Pierre de Dalma = 8 sols; messire Jean Florin = 6 sols; messire François Lappa = 5 sols; messire Cornelis Goois = 2 sols; Jean Damion = 6 sols; maître Henry Bradenier = 1 sol; Fleurequin Nepotis = 4 sols; Joannès, clerc de la chapelle = 2 sols. — Maîtres d'hôtel : le seigneur de Montboillon, premier maître d'hôtel = 30 sols. Autres maîtres d'hôtel : Marc Beutin = 24 sols; Jean de Hesdin, idem : Philippe de Bregilles, idem; Jean de Thomère, idem; Hugues de Bulleux, idem. — Panetiers : Jean de Mercré = 15 sols; Jean de Mastaing, idem; Jean Du Bois, idem. — Échansons: Henry de Buselle = 15 sols; François d'Oignies, idem; Jean Dasnel, idem; Gilbert de Varas, idem; Philippe de Faulcen, idem; Pierre de Verchin, idem. — Écuyers tranchants : Jean de Hallewin = 15 sols; Charles d'Ostempne, idem; Pierre de Marnix, idem; François Gat, idem. — Écuyers d'écurie : Henri de Hamericourt = 18 sols; Antoine du Fresnoy = 15 sols : Christophe Canivet, idem; Jean de Ghelines = 15 sols: Henri de Corteville, idem; Frederic, baron de Meleun, idem. — Valets servants : Thiébaut de Requebault = 9 sols; Jean de Jasse, idem; Edmond Bras, idem : Pierre Chenu, idem : Jean Bonnot, idem : Antoine Bourgeois, idem. — Conseil : messire Claude

de Boisset = 21 sols; maître Jean de Marnix = 15 sols; maître Guillaume des Barres = 10 sols. — Valets de chambre : Jean Joanneau = 12 sols; Jean Maignart = 6 sols; Pierre Lucas, idem; Tassinot Louchier, idem; Jacques Breul = 3 sols; Étienne Ysabeaul = 1 sol. — Huissiers de chambre : Étienne Luillier = 6 sols; Philippe Moton, idem; Julien Tellier, idem; Thennequin le chantre, idem. — Huissiers de salle : maître Pierre Sabbin = 6 sols; Jean Regnetat, idem; Inglebert Brumeli, idem; Bernard Du Pin, idem. — Paneterie : Pierrequin de Bolive = 6 sols; Jennin Caut = 4 sols; Josquin van den Ryne = 2 sols. — Échansonnerie : Jacques Sellier = 6 sols; Philippe Guineau, idem; Nicolas van den Vorden = 4 sols; Étienne Saussart = 3 sols; Barthélemy Mostelle = 1 sol. — Cuisine : Michel des Camps = 9 sols; Nicaise de La Barre = 10 sols; Lancquin Voyle = 6 sols : Charlot Boydart = 5 sols; Loyset Ponceau = 5 sols : Gilles de May = 2 sols; Cornelis Zot, 1 sol, 6 deniers; Jean de Brabant, idem; Barthélemy Marselin = 4 sols. Saucerie : Jean Damas = 6 sols : Jean Richateau = 2 sols; Esne Guillemin = 1 sol; Annequin van den Ryne = 1 sol. — Fruiterie : Jennin Estocart = 9 sols; aux aides de cet office = 7 sols. — Écurie : Philibert d'Avanche = 5 sols; Hans Betscholt = 4 sols; Antoine van den Aerde = 4 sols; François Hugon, idem; Jean des Marez, idem; Nicolas de Namur, idem; Nicolas de Mons, idem; Nollet, idem; Jean de Hullegise, idem; Pierrequin de Mons, idem; Jean Hullecq, idem; l'aide du *chériot branlant*, idem; l'aide de la litière = 3 sols; Ghisbrecht de Vallère = 4 sols; Jacques Peset = 3 sols; Guillemin Coquillan, idem. Fourrière : Diego Florès = 15 sols; Philippe de Serclaes, idem; Charles Ourssin = 13 sols; maître Richard Contault = 10 sols; Louis de la Lex = 6 sols; Pérot du Pois, idem; Étienne de Solempne, idem; *Corrat* Meyt (1) = 5 sols; Rollet Bouche d'Or = 3 sols; Pasquier Breul, idem; Françoise de Sansia = 4 sols; Leysque van den Vorden, idem; Hanin Lienon = 2 sols; Pierre Marchant = 2 sols; la veuve Jean Lunet, idem; la concierge de Malines, idem; Eustache Chappiret = 1 sol, 6 deniers; Jacques Chevrier = 1 sol, 6 deniers; Thevenot, idem; Martin Brassart = 1 sol; maître Pierre Nyeulant, idem; maître Martin des Ableaux, idem; maître Bernard le peintre (1), idem ». Total des gages : 46 livres, 19 sols, 6 deniers); mercredi, 14 septembre 1519, l'Archiduchesse tout le jour à Bruxelles; samedi, 24 septembre, idem; dimanche, 2 octobre, idem; mardi, 5 octobre, idem. (Parmi les dépenses de la Fourrière, on remarque celle de 11 livres de cire de garnison pour 2 grands cierges, 2 grandes torches et la *fraincte* de 4 grands cierges, pour le service fait ledit jour pour feu de bonne mémoire le prince d'Espagne, « que Dieu absoille, jadis mary de Madame (2) »); dimanche, 16 octobre, tout le jour à Bruxelles et « a Madicte dame donné ce jourd'huy à soupper à monseigneur de Liège et pluiseurs chevaliers de l'Ordre »; jeudi, 27 octobre, idem : vendredi, 25 novembre, tout le jour à Malines. (Parmi les dépenses de l'Échansonnerie, on remarque celle de 185 lots et demi de vin de garnison, « comprins ung poinsson comptenant cxv lotz dont Madame a fait don à maistre Loys (3), masson, demeurant à Bruxelles, et maistre des œuvres de Brou en Bresse »; mercredi, 30 novembre, tout le jour à Malines, « et a deffroyé au souper Monseigneur, Madame de Heusden et autres seigneurs et dames ». (Dans cet état sont résumées toutes les dépenses du mois, parmi lesquelles on remarque les suivantes : Échansonnerie : 8 sols, à Jean van Oultre, orfèvre à Malines, pour la *réfection* de deux couvercles de deux flacons d'argent qui étaient rompus; 15 sols au même, « pour le resoudage de trois piedz à trois grandes tasses d'argent, comprins brunissage d'icelles et les avoir marquées chascune aux armes de Madicte dame»; 7 sols au même, « pour le brunissage d'ung petit potequin d'argent et de deux petites tasses, comprins marequaige d'icelles »; 7 sols, 9 deniers pour 2 essais qu'il a fait faire à la monnaie de l'argent qui lui a été livré dont il a fait vaisselle de cuisine et de cave pour Madame. Fourrière : 9 livres à Étienne Luillier, « pour un grant treilly de bois ouvré de menuiserie et tout garni de fils d'archau par treillettes, servant à l'entour du lit de camp de Madame, y comprins le ferraige d'icelui »; 23 sols au même, pour le louage d'un chariot qui a amené de Bruxelles à Malines un coffre de

(1) Conrad Meyt, tailleur d'images, auteur des sculptures des mausolées et des retables de l'église de Brou.

(1) Le peintre Bernard van Orley.

(2) L'infant Jean d'Aragon, premier mari de l'archiduchesse Marguerite.

(3) Louis van Boghem, architecte de l'église de Brou.

chapelle, un coffre plein « d'aucuns ouvrages de Madame, tableaux de peintures et autres choses »); jeudi, 1er décembre, l'Archiduchesse tout le jour à Malines; vendredi, 16 décembre, idem; samedi, 31 décembre, idem.

B. 3473. (Carton.) — 128 pièces, parchemin.

1520-1521-1522. États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'Empereur Charles-Quint, roi de Castille, comte de Flandre etc.— 1520 (Néant).— Samedi, 1er juin 1521, l'Empereur tout le jour à Mayence. (États des gages des officiers et serviteurs de la maison de l'Empereur. « Grande Chapelle : messire Antoine de Bergues = 30 sols; Philippe Paillette = 12 sols; sire Hugues de Couleurs, idem; sire Pasquier Pastoris, idem; Johannès de Mau, idem; Franskin de Cambray, idem : sire Nicole Champion, idem; sire Henry Sautman, idem; sire Henry Bredeniers, idem; sire Daniel Arentz, idem; Antoine de Dames, idem; Johannès de Lillers, idem; sire Allart Theodricy, idem; Johannès Willebroot, le père, idem; Johannès Willebroot le fils, idem; messire Chrétien de Louvain, idem; maître Jacques Champion, idem; Gilles de Formanoir, idem; messire Victor Clita, idem; messire Tristan de Menin, idem; maître Henry Bredeniers, idem; maître Damien de Florbèke, idem; maître Mahieu Bayomer, idem; messire Robert Lestendu, idem; maître Jehan de Braye = 9 sols; Jenin Mathieu = 8 sols; Franskin du Breuck, idem; Jean Bauduwin = 6 sols; Henry Sermette = 4 sols. Petite Chapelle : messire Robert Robins = 40 sols : l'évêque de Palance (Palenzia) = 30 sols : sire Guillaume de Vandenesse = 18 sols; maître Jean Prévôt = 9 sols; messire Cornille Degrave = 9 sols; messire Antoine Dupont = 9 sols; messire Oudart Bersaques, idem; Jenin Morel = 8 sols; Rogier van den Berghe = 8 sols. Chambellans à 48 sols : le comte de Hoghestraete; le seigneur de Noorkennes (Noircarmes); don Jean de Cuninga; le seigneur de Verneuil; le seigneur de Vaulx, don Bertrand de Robbes; le seigneur de Beaurains; le seigneur de Formasson; le comte d'Egmond; Lénard de Berghes; le comte de Montfort-Wolf; Joseph de Montmorency : François Gonzalve de Médine; Vasque d'Ancoingne; le comte de Gambre; le seigneur de Ravestain : messire Raphaël de Medicis; le seigneur de La Chaux; le comte de Varras; le seigneur de Soye; le bâtard de Wavrin; Ferrère de Launca; le gouverneur de Bresse. Maîtres d'hôtel : Messire Ferry de Croy = 119 sols, 7 deniers; Antoine de la Barre = 48 sols : Guillaume de Rolle, idem; don Alver Ozorio, Jean de Metteney, idem; Georges Hacqueneye, idem. Panetiers : Pierre de Veyn = 24 sols; François de Saint-Pol, idem; le seigneur de Beaugen, dit Ptiy, idem; Joris Wollmershaussen, idem; Bartholomé de Compiègne, idem; Guyot de Vaudrey, idem; Claude de la Baume, idem : le seigneur de Houffalize, idem : Francisque de Vergas, idem : le *commandador* Jean Sappata, idem; Robert de La Loye, idem; Francisque de Gosman, idem; Loupes (Lopez) de la Garde, idem; le seigneur d'Eryman, idem; Claude de Gorrevood, idem; Claude de Cilly, idem : Vertschamps, idem; don Bertrand de la Cona, idem. Échansons, à 24 sols : le seigneur de Conières; Ermude : Martin Dayalle; Antoine Delattre; Nicolas de Manneville; Marchon; Rodrigo Nino; Martano; Allonso Navarro; Fernand Medeano; le jeune Loquinghem; Philippe de Bersele; Gonsalve de Cona; Sigismond de Dure; le seigneur de Bevre; Gracian de Rosinbos. Écuyers tranchants à 24 sols : Wynant : Jean Faletans; Jean de Playne; Gilles van Appenanlt; Loys Dyve: Diewecke : Cornille d'Espagne : Francisque de Voiante; le seigneur de Boussus; Utsengher; le seigneur de Verton : Guillaume Carondelet : Gauvain de Grantmont. Écuyers d'écurie, à 24 sols : messire Charles de Lannoy; Francisque de Sapata; Watembourg; Daniel de Marliau; Jean de Monsicque; Hanines; Grabriel Dispa; Kathelin de Quirogen; Monohieno Davilla; Henry de Vedergrath: Verdonghe; le bâtard de Nassau; Nicolas de la Thour; Legisanio; Jean Antoine de Marlian; César Ferramousque; Aimé de Ballaix; Silvestrin; Banduwin Bomlut; le seigneur de Watervliet; Montfalconnet. Valets suivants, à 12 sols : Heulle; Pierricquintz; Jehan de Lacken; Grantmetz; Jean van Merle; Gauthier de Gand; Tappia : François de Vellèghes; don Inigo de la Cana. Coustilliers, à 12 sols; Jooris sans Zeller : Melchior Heydorffe; Jehan de Choffardon; Philippe de la Dispe; Somerghem; Jehan de Blaham; Joris Niels; Jehan de Courcelles; Albert Capple; Bonnalo; Champaigne; Vauldrey; Rottale; Balthazar Présinghe; Jehan de Viry. Pages, à 6 sols : Mingoval; Andelot; Rye; Donnans; Belleguye; François de Monbel; Regnier; Ernuide; don Jehan; don Diego; Olivier; Gaspard de Hacquino : Alarcon; Jehan Siegnorie; don Christophe de la Cana;

Lusinghe ; Adelais ; Christophe d'Erstostein ; Bredebach ; don Pedro de Mendoça ; Jacques d'Incize ; Guillaume de Hane ; Jacques Bardin = 4 sols. Paneterie : Jehan Hannart = 12 sols; Jehan Machon, idem: Gasse Fleuremans = 10 sols ; Henry Zulmans, idem ; Jehan Michault = 9 sols ; Guillaume Legrain = 7 sols, 6 deniers ; Gérard Du Saultoir, idem. Échansonnerie : Guillaume van den Steene = 12 sols; Louis Cocquillet = 7 sols, 6 deniers : Simonnet Villain, idem : Philippot Voicture = 4 sols ; Berthelt Stoope, idem. Cuisine et Saucerie: Jehan Remires = 14 sols ; maître Claës Boer, idem : Jennin Brouwart = 12 sols; Josse Weert, idem; Charlot de l'Abeye, idem : le cuisinier du Grand Chambellan = 9 sols ; le cuisinier du Grand Maître, idem; Julien Servais = 7 sols, 6 deniers ; Jennin de Rollie, idem ; Guyot Cols, idem ; Petit-Jehan Lefort, idem : Herman Roys, idem; Michault Trellecatz, idem; Pierre de Navare, idem ; Josine, idem ; Louis du Fay, idem ; Colin Guignart, idem ; Nicolas Parckes, idem ; Jehan de le Pierre, = 4 sols ; Guichard Gérard, idem; Guillaume van Halle, idem. Fruiterie : Marck d'Ococke = 12 sols ; Jehan Bobin = 8 sols ; Jehan Guigneau = 7 sols, 6 deniers ; Luc de Wale = 4 sols ; Artquictz = 4 sols ; Morelet, idem. Écurie : Jehan de Morbalize = 12 sols ; Pierquin de Gand, idem; Macchabeus Nacroix idem; Étienne Dubois, idem; Innocent, idem; Sépulcre, idem; Antoine de Scerperie, idem ; Pierre de Septimo, idem: Jacques Philippe de Castille, idem ; Dominique Bancks, idem ; Hannibal, idem ; maître Vincent, idem; Roland Masure = 9 sols ; Jennin du Monceau, idem ; Mahieu des Quatre-Vents, idem ; Haynken Huguens = 8 sols; Georges Alamès, idem ; Regnault Bourgeois = 7 sols, 6 deniers ; François Breyer = 6 sols ; Corneille Bommart, idem ; maître Augustin, idem ; messire Nicole Rousseau, idem ; Gaspard van Lathem, idem ; Jennin Bonnier = 4 sols ; Le Bacre, idem : Jehan de Ribaflesche, idem ; Lopez Gommès, idem ; Sanche d'Agriam, idem ; Simon Boidin, idem; Colin de la Bruyère, idem ; Jehan Michiel, idem ; Martin de Mongier, idem ; Georges Obeuf, idem ; Martin de Rippe, idem ; Caso de Beauvains, idem; Salemancque, idem; Jehan de Hoghestraeten, idem ; Caso Paulier, idem : Ramiers, idem ; Jehan Arnessaghe, idem ; Sanche, idem ; Vassale, idem ; Petit-Jehan Conboutte, idem ; Philibert Bonnot, idem ; Bernard Marche, idem. — Fourrière : Claude de Bissy = 36 sols ; messire Paule d'Armesdorf = 30 sols ; maître Libéral Carnsin, idem ; maître Baptiste Baldiron, idem ; Louis de Weert, idem ; Gérard Paroiche, idem : Henry Stercke = 24 sols ; Jehan de Wignacourt, idem ; le seigneur de Vaudrey, idem ; Jacques de la Troullière, idem ; Baptiste de Taxis = 20 sols ; messire Marcisque Verinnès, idem ; Pierre Boisot, le jeune = 16 sols ; Jehan Stercke, idem ; Andrieu Spierinck, idem ; Guillemin Fenin, idem ; Jehan van Rooden = 14 sols Vincent Boedins, idem ; Pierre de Cortewille, idem ; Noël Baron = 12 sols ; Louis de Limbourg, idem ; Wauchier Reffect, idem ; Jehan Canotz, idem ; Jehan Carlier, idem ; Le Borgne, idem ; Hugnenin Moreau, idem ; Jehan Dagon, idem ; Pierre de Radde, idem ; Diego de Hougart, idem ; le docteur Ponthus, idem ; Jehan Cornot, idem ; Jehan Reffect, idem ; maitre Lénart Ruts, idem ; maître Pierre Mangin, idem ; Diego de Camsar, idem ; Gracian de Martines, idem ; maître Jehan van den Moezen, idem ; Andrieu de Wezelles, idem ; Charles, idem ; Broully, idem ; maître Jehan van den Perre, idem; Hans Brouckmann, idem ; Gillechon de Warenghien, idem ; Michel Rope, idem ; Henry Perchons, idem ; Marck Herins, idem ; Colin des Molins, idem ; Duytshout, idem ; Allonse Florès, idem ; Antoine de Mirande, idem ; Jehan de Courcelles = 9 sols ; Pierre Selinckette, idem ; Amador de Valence, idem ; Artlangèle, idem, Toussaint Le Sueur, idem ; Antoine Warin, idem; Jehan de Gand, idem ; Jehan Dubois, idem ; François de Kenberghe = 8 sols ; Frédéric Heydorff, idem; Pierre Valduys, idem ; Gaspard, idem ; Joris Hafz, idem ; Joachin Tromslagher, idem ; son fils, idem ; Nicolas Bajonner = 7 sols, 6 deniers ; Arnoult Prévost, idem ; Roelkin Varlet, idem; Simonnet Forneau, idem; Philippe de la Blaire, idem ; Henry de Ridder, idem ; Colin Petitkeux, idem ; Laurens Vandulinde, idem ; Hugues Heymans, idem ; Baudechon Druon, idem ; Gilles de Trugel, idem ; Le Songeur, idem ; Guillemette Enghéran = 6 sols ; Griette de Brabant, idem; Marie van der Hague, idem ; Jehan de Bretonne = 4 sols ; Pierquin Parent, idem ; Colin Carlier, idem ; Marie Hosiel, idem ; Jehan Mongin, idem. Grand Conseil : l'évêque de Palerme = 48 sols ; maître Josse Laurens, idem ; maître Louis de Vaca, idem; le prévôt de Cassel, idem ; messire Claude de Chassey, idem ; maître Jean Hannart = 30 sols ; Barthelemy de Gatinaire = 28 sols ; maître Jehan de Grutère = 24 sols ; maître Henry de Lespinée, idem ; maître Maximilien Transilvano, idem ; maître Jehan Lalemand, idem ; Nicolas Desmaretz = 12 sols ; Adolphe Dalman, idem ;

messire Bernard Gryna = 6 sols. Capitaine et archers de corps : le seigneur de Hawart = 48 sols ; Adrien Loy = 12 sols ; Pierchon Cardon, idem ; Hugues Michiel, idem ; Gillot Cardon, idem ; Georges Letourier, idem ; Colin [de] Dennemarcke, idem ; Charles de Retis, idem ; Jennet de Resne, idem ; le Carrenas, idem ; le bâtard de Méricourt, idem ; Jehan de Paillette, idem ; Claude de Lymon, idem ; Claude Le Viguier, idem ; le bâtard de Manneville = 12 sols ; Moulot des Angelz, idem ; Simon des Angelz, idem ; le bâtard de Vagnye, idem ; Jehan le Viguier, idem ; Jacques Branle, idem ; Petit Jehan Sablot, idem ; Pierquin Gazet, idem ; Louis de la Perrière, idem ; Jacob de Thoraze, idem ; Engherrand Lefèvre, idem ; Piètre de Lyesvelt, idem ; Lambert de Grigeau, idem ; Maximilien de Leuze, idem ; Pierrekin Durieu, idem ; Colinet Boulengier, idem ; Pierkin de la Thour, idem ; Antoine Le Bouck, idem ; Henry Danvers, idem ; Lyon Lestuveur, idem ; Armentiers, idem ; Jehan Pasquier, idem ; Robin Hanbory, idem ; Gérard Duprés, idem ; Colin Dutilleur, idem ; le bâtard de Wargny, idem ; le grand Antoine, idem ; Diego de Hewrée, idem ; Allartson, idem ; Antoine Vertbonnet ; Christophe, Lemaire, idem ; Claude Dansque, idem ; Jacquet Doulceau, idem ; Jean Blanquart, idem ; Jean Barbanze, idem ; Jacques Bonmarché, idem ; Gillotin de Croix, idem ; Hanvert Serrot, idem ; Pierre Lemain, idem ; le bâtard de Longchamps, idem ; Nicolas Roussel, idem ; Bauduwin de Wingen, idem ; Francisque de Ganitaire, idem ; Jérôme de Navarre, idem ; Guillaume de Laitre, idem ; Lambert Back, idem ; Valerin Monceau, idem ; Colin Forneau, idem ; Louis Obin, idem ; Jehan Le Borgne, idem ; Ambroise Vullecardt, idem ; Guillaume Coffry, idem ; Godefroy de Crohin, idem ; Étienne Dumont, idem ; le bâtard d'Émericourt, le jeune, idem ; Mando de Savoye, idem ; Jehan Du Mont, idem ; Jehan Gobart ; Jacques d'Obenseur, idem ; Jehan Carlier, idem ; Mayor Artault, idem ; Regnault de Villame, idem ; Martin Duva, idem ; Jehan de Revelle, idem ; Robin du Jardin, idem ; Antoine du Ploix, idem ; Hemy de Montramer, idem : Grant Jehan Moreau, idem ; Jehan de Beauffort, idem ; Antoine de Nielles, idem ; Hubert Cuignet, idem ; François Duhem, idem ; Alain de Longueval, idem ; Albert Dasne, idem ; Rangeuly, idem ; Jacques de Cincqcens, idem ; le Pommier, idem ; Quentin de la Clatière, idem ; Jehan de Balaix, idem ; Rogier de la Verrière, idem ; messire Nicole de Cuin = 9 sols ; Jehan Alexandre, artilleur = 8 sols ». Total des gages du 1er juin : 369 livres, 18 sols, 1 denier). Samedi, 6 juillet 1521, l'Empereur tout le jour à Bruxelles ; lundi, 8 juillet, idem ; mercredi, 10 juillet, tout le jour à Malines ; jeudi, 11 juillet, dîner à Malines, souper et coucher à Anvers ; samedi, 13 juillet, tout le jour à Anvers ; jeudi, 18 juillet, tout le jour à Gand ; dimanche, 4 août, idem ; jeudi, 8 août, tout le jour à Bruges ; samedi, 31 août, tout le jour à Bruxelles. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 171 pains de bouche, 25 douzaines de pains bis, beurre frais et moutarde, sel, achat de 2 coffres de bois blanc pour y ranger le linge de provision acheté ledit jour, 22 aunes de canevas à faire des sacs pour y mettre le pain, frais faits pour l'embarquement des dits coffres à Anvers, pots et *telles* de terre, oublies dépensées dans le courant du mois (26 livres, 10 sols), linge acheté à Courtray, savoir : nappes et serviettes pour l'Empereur, nappes et serviettes pour les chambellans et autres linges communs (1000 livres, 7 sols), *ourlage* et *marquage* dudit linge. Échansonnerie : 118 lots de vin du Rhin, un demi-tonneau de cervoise, buage des nappes et serviettes dudit office, frais de voyage du *cuvetier* de cet office à Bruxelles, Malines Anvers, Gand et Courtray où il est allé chercher des vins pour l'Empereur, brocs et faussets, étamines, achat de 14 barils à mettre le vin de l'Empereur sur le bateau lorsqu'il fit son voyage en Espagne, 24 autres barils faits à Braine-le-Comte et envoyés en Espagne. Cuisine : poisson sec et harengs, 27 morues et une truite, 116 *bottekins* et plies, moules, crabes, soles, *spierincks*, cabillauds et rougets, 4 pintes de *grondelins*, 12 brèmes et un barbeau, 6 vaudoises, 3 carpes à fendre, 39 carpes de cuisine, un brochet, à fendre, 36 *lanceirons*, 83 livres de beurre, 360 œufs, 200 écrevisses, 6 tartes, façon de 10 pâtés, *potageries*, lait et épinards, pois, *aigret* (oseille) et crème, *naveaulx*, pommes et poires, fromage et *crau*, pots et *telles* de terre, sel, 2 cuvelles, sacs à mettre le sel, *mandes*, louches de bois et *ramons*, vinaigre, verjus acheté en provision pour l'Empereur, étamine, bois et charbon. Fruiterie : 118 livres, 10 onces de cire de garnison, dépensées en torches, *filets*, flambeaux et mortiers, chandelles de suif, fruit, verges et lumignons, *buage* des *napperons* de cet office, bois et charbon, réparation d'un coffre, achat d'un coffre « servant en cest office au lieu de celluy que on a délivré au roy de Dennemarcke, par ordonnance des maîtres d'hôtel. Écurie : dépens de 84 chevaux durant le mois d'août (1176 livres, 10 sols,

6 deniers). Fourrière : Aumône = 10 sols, bois des livrées ; 19655 livres, 19 sols, payés « pour pluiseurs despens faiz par le cardinal d'Angleterre, pluiseurs grans maistres et autres seigneurs d'Angleterre en grant nombre et leurs gens en la ville de Bruges, par l'espace de XIII jours entiers en ce présent mois d'aoust, tant pour pain, vin, chair, poisson et tous autres vivres comme pour la despence et deffroyement de leurs chevaulx en nombre de XI^c, que l'Empereur a ordonné estre deffroyez durant lesdits XIII jours, dont les parties ont bien et au long esté veues et visitées par ledit seigneur empereur, en après par messeigneurs de ses finances et conséquamment par messeigneurs les maistres d'ostel au bureau des comptes ». Total de la dépense des offices : 22194 livres, 17 sols, 7 deniers ; idem, des gages : 467 livres, 19 sols. 11 deniers ; total général : 22652 livres, 17 sols, 6 deniers); dimanche, 8 septembre, l'Empereur dîner à Groenendaël, souper et coucher à Bruxelles ; lundi, 16 septembre, tout le jour à Bruxelles ; lundi, 30 septembre, tout le jour à Binche ; dimanche, 20 octobre, dîner à Valenciennes, souper et coucher à Ath ; lundi, 21 octobre, tout le jour à Ath. Mardi, 7 janvier 1522, l'Empereur tout le jour à Gand ; mardi, 14 janvier, idem ; jeudi, 16 janvier, dîner à Tenremonde, souper et coucher à Bruxelles ; jeudi, 23 janvier, tout le jour à Bruxelles ; samedi, 1er février, idem. Parmi les dépenses de la Fourrière, on remarque : 6 livres, 15 sols à Andrieu de Wezelle, «pour pluiseurs tasses d'espisses et succades par luy délivrez cedit jour pour le banquet de l'Empereur ») ; jeudi, 27 février, l'Empereur tout le jour à Bruxelles ; vendredi, 14 mars, idem ; jeudi, 20 mars, idem ; dimanche, 30 mars, idem ; mercredi, 2 avril, idem ; lundi, 14 avril, idem ; mercredi, 30 avril, idem ; mardi, 13 mai, dîner à Écloo, souper et coucher à Bruges ; lundi, 19 mai, déjeuner à Bruges, dîner à l'assemblée, souper et coucher à Winendale ; mardi, 20 mai, dîner à Winendale, souper et coucher à Bruges, jeudi, 22 mai, tout le jour à Bruges ; vendredi, 23 mai, dîner à Bruges ; souper et coucher à Nieuport ; dimanche 1er juin, dîner à Sittengbourne (Sittenborne), souper et coucher à Rochester ; mardi, 10 juin, dîner à Richmond, souper et coucher à Hamptoncourt ; samedi, 21 juin, déjeuner à Windsor, dîner à la Cour du Roi dans la forêt, souper et coucher à Farnham (*Fernem*) ; dimanche, 22 juin, tout le jour à Farnham ; mardi, 24 juin, our de St-Jean-Baptiste, dîner à Alesford (*Halsfort*), souper et coucher à Winchester ; mercredi, 25 juin, tout le jour à Winchester. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduc Ferdinand d'Autriche, frère de l'Empereur, etc. — Mardi, 21 février 1520, l'archiduc don Fernand, tout le jour à Malines.— États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduchesse Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, etc. — Vendredi, 13 juillet 1520, l'Archiduchesse tout le jour à Calais, « et illec a esté deffroyée par le roy d'Angleterre : cedit jour est venue souper et coucher à Gravelingnes une grant partie du train de madicte dame etc » ; samedi, 14 juillet, départ après dîner de Calais, souper et coucher à Gravelines ; mardi, 17 juillet, tout le jour à St-Omer ; mercredi, 18 juillet, départ après dîner de St-Omer, souper et coucher à Cassel. (Parmi les dépenses de la Fourrière, on remarque : 15 livres payées au trésorier de l'abbaye de St-Bertin à St-Omer où Madame a été logée, « pour don que ma dicte dame en a fait aux officiers de ladicte abbaye » ; mardi, 31 juillet, l'Archiduchesse tout le jour à Gand, « comptez en ce présent escroe toutes parties extraordinaires accoustumées d'estre comptées à la fin de chascun mois ». (Parmi ces dépenses on remarque : Échansonnerie : 12 sols pour une aiguière d'argent qui était brisée, compris la soudure. Fourrière : 46 sols, 6 deniers à la femme ayant la charge de l'entretien de la civette de Madame, « pour la despense d'icelle cyvette et son salaire pendant cedit mois » ; 14 livres, 15 sols à Étienne Luillier, valet de chambre, payés par lui pour plusieurs parties pendant ledit mois, « tant à cause de chargaige, deschargaige et portaige des coffres des joyaulx et riches tapisseries de Madame etc ») ; mercredi, 1er août 1520, l'Archiduchesse tout le jour à Gand ; dimanche, 26 août, tout le jour à Bruxelles ; vendredi, 31 août, idem. (Parmi les dépenses du mois, on remarque. Écurie : 4 sols, à Holstrate Forrier, pour une verrière servant en la litière de Madame. Fourrière : 5 livres, 17 sols à Étienne Luillier, pour trois coffres de bois blanc, bien bandés, fermant chacun à serrure, servant à mettre la tapisserie de cuir, à façon d'Espagne, de Madame ; 75 sols, payés au charretiers qui ont conduit pendant le voyage de Calais, les coffres renfermant les joyaux de Madame en don qu'elle leur a fait ; 20 livres au trésorier pour 5 coffres couverts de cuir, bandés de fer, et chacun à 2 serrures, servant, 3, pour mettre la vaisselle de l'Échansonnerie et 2 autres pour renfermer la tapisseries de velours et damas et autres riches tapisseries ; vendredi, 14 septembre, l'Archiduchesse tout le jour à

Bruxelles; vendredi, 21 septembre, tout le jour à Malines; samedi, 22 septembre, idem; vendredi, 28 septembre, tout le jour à Anvers; vendredi, 30 novembre, tout le jour à Bruxelles: samedi, 1er décembre, idem; samedi, 15 décembre, idem; jeudi, 27 décembre, tout le jour à Malines; vendredi, 11 janvier 1521, tout le jour à Malines; jeudi, 24 janvier, idem; dimanche, 27 janvier, idem; jeudi, 14 février, idem: vendredi, 1er mars, idem: mardi, 26 mars, idem. (Parmi les dépenses de la Fruiterie, on remarque celle de la cire de garnison comprenant 8 grandes torches, 2 petites et 2 chandelles, « pour le service de Madame Marie (1), que Dieu absoille »: dimanche, 31 mars, jour de Pasques *charnels* 1521, l'Archiduchesse, tout le jour à Malines. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 8 douzaines de pains de bouche, 27 douzaines et demie de pains bis, oublies, sel. Échansonnerie : 105 lots de vin de garnison, 27 tonneaux de cervoise fournis par brasseur de l'*Oliphant* à Bruxelles, dans le cours dudit mois de mars, 38 tonneaux de cervoise fournis par le brasseur de la ville de Malines dans le même temps. Cuisine : 95 livres de viande de bœuf, 4 moutons et 1 demi-quartier, un agneau pascal, un autre agneau et un cabri, 2 livres de graisse de bœuf, 12 livres de lard à larder, 2 livres de lard à *potager*, un plat de *sopites*, un demi-mouton pour deux jours donné au *prescheur*, un demi-mouton pour Christophe Breux et Étienne de la Cave, malades, un quartier de mouton pour trois jours à Maulcourt, tripes grasses, 12 pieds de mouton et langues de bœuf, un chapon gras, 3 oisons, 35 poulets, 8 sarcelles, 8 paires de pigeons, un *levrart*, 2 lapins, 300 et 1 demi-quarteron d'œufs, 8 livres de beurre, 4 poulets pour le prêcheur, 8 poulets pour Guyercke, Constance Horchstrate et Étienne de la Chambre, à Malines, *potageries*, verdure, 4 tartes ordinaires, façon d'un grand pâté et de 12 petits, plat de Monseigneur de Monboillon, premier maître d'hôtel de Madame. Fruiterie : 12 livres, 12 onces de vin de garnison en 2 grandes torches et 9 petites, 18 livres de chandelles, fruits. Écurie : journées de 28 chevaux et 17 *surcrois*. Fourrière : 1402 quarterons de bois, 100 fagots, un sac et demi de charbon, un sac pour l'oratoire. Total de la dépense des offices : 110 livres, 14 sols; idem, des gages : 46 livres, 15 sols, 6 deniers; total général : 157 livres, 9 sols, 6 deniers); lundi, 1er avril, l'Archiduchesse tout le jour à Malines; lundi, 20 mai, idem; vendredi, 31 mai, idem; lundi, 3 juin, idem; vendredi, 28 juin, tout le jour à Bruxelles : jeudi, 4 juillet, idem; vendredi, 19 juillet, tout le jour à Gand; mercredi, 31 juillet, idem; samedi, 2 novembre, tout le jour à Bruxelles; mercredi, 6 novembre, idem; lundi, 18 novembre, tout le jour à Audenarde; mardi, 26 novembre, idem; samedi, 30 novembre, idem; dimanche, 23 février 1522, l'Archiduchesse tout le jour à Bruxelles; dimanche, 16 mars, idem; vendredi, 21 mars, idem: vendredi, 9 mai, tout le jour à Gand; vendredi, 16 mai, tout le jour à Bruges; mercredi, 28 mai, idem; jeudi, 29 mai, idem; mardi, 24 juin, tout le jour à Ath.

(1) La duchesse Marie de Bourgogne, mère de l'archiduchesse Marguerite, décédée à Bruges, le 27 mars 1482. (Voir la note de la page 71).

B. 3474. (Carton.) — 77 pièces, parchemin.

1523. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'empereur Charles-Quint. — Lundi, 6 juillet 1523, l'Empereur tout le jour à Valladolid. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 31 douzaines et demie de pains de bouche, moutarde et salade. Échansonnerie : vin d'achat = 15 livres, 3 sols. Cuisine : 7 cabris, 7 chapons, 5 lapins, 1 lièvre, 54 pigeons, 12 oiselets, 36 cailles, 23 gelines, 36 poussins, 17 livres de beurre, 77 livres de lard, 36 pieds de mouton, une tripe de bœuf, 3 pieds de bœuf, un demi-bœuf, 8 moutons, 7 livres de graisse, un veau, moelle de bœuf et filets, 12 *feuillez*, façon de 10 pâtés, *potageries*, lait et *porée*, *aigret* et poires, laitues et fromages, mûres, vinaigre, verdure, bois et charbon. Fruiterie : 46 livres, 12 onces de cire de garnison en torches, mortiers, flambeaux et *filets*, chandelles de suif, fruits. Écurie : journées de 65 chevaux de l'écurie de l'Empereur, compris eau, huile, *salvade* et paille longue. Fourrière : aumônes = 10 sols; bois des livrées. Total de la dépense des offices : 158 livres, 18 sols, 6 deniers; idem, des gages : 368 livres, 9 sols, 11 deniers; total général : 527 livres, 8 sols, 5 deniers); samedi, 22 août, tout le jour à Valladolid; jeudi, 27 août, déjeuner à Torquemada, dîner, souper et coucher à Santa Maria del Campo; jeudi, 3 septembre, tout le jour à Burgos; samedi, 5 septembre, idem; dimanche, 27 septembre, tout le jour à Logroño (*Lagroingne*); mercredi, 7 octobre, idem; vendredi, 9 octobre, dîner à Logroño, souper et coucher à Arcos

(*aux Arcques*); samedi, 11 octobre, dîner à Arcos, souper et coucher à Estella (*Steille*); dimanche, 11 octobre, tout le jour à Estella; lundi, 12 octobre, dîner à Ponte de la Rena, souper et coucher à Pampelune; mardi, 13 octobre, tout le jour à Pampelune; jeudi, 22 octobre, idem. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 29 douzaines de pains de bouche, moutarde. Échansonnerie : vin d'achat : 27 livres, 11 sols, 6 deniers. Cuisine : un veau, 14 perdrix, 16 lapins, 1 lièvre, 3 cochons, 38 gelines, 9 douzaines d'oiselets, 27 *coulons mansais* (pigeons de ferme), 58 livres de lard, 150 œufs, 12 saucisses, une tête de veau, une fraise et 4 pieds de veau, 24 pieds de mouton, une tripe de bœuf, tripes de porc, une *côtelette*, un demi-bœuf, 8 demi-moutons, 7 livres de graisse, 8 quartes de fleur, façon de 15 pâtés, *potageries*, lait et choux, *porée* et *forment, cren* et racines, pommes et poires, oranges et limons, vinaigre, verdure, bois et charbon. Fruiterie : 46 livres, 12 onces de cire de garnison en torches, flambeaux, mortiers, filèts et cierges, fruit. Écurie : journées des 79 chevaux de l'écurie de l'Empereur. Fourrière : aumônes = 10 sols bois. Total de la dépense des offices : 91 livres, 10 sols, 4 deniers; idem, des gages : 487 livres, 7 sols, 11 deniers; total général : 658 livres. 18 sols, 3 deniers); samedi, 31 octobre, l'Empereur tout le jour à Pampelune. (Parmi les dépenses de la Fourrière. on remarque : 8 sols, 9 deniers à Louis de Weert, garde des joyaux, pour une lampe qui a brûlé la nuit pendant un an entier); vendredi, 11 décembre, tout le jour à Pampelune. (Écurie : 289 livres, 15 sols, 6 deniers, pour le louage des charrettes qui ont mené les tentes et autres munitions de guerre de Burgos à Pampelune); mercredi, 16 décembre, tout le jour à Pampelune; mardi, 29 décembre, idem. — États journaliers de la dépense de l'archiduchesse Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas. — Jeudi, 1er janvier 1523, l'Archiduchesse tout le jour à Gand; mercredi, 7 janvier, dîner à Gand, souper et coucher à Tenremonde; mardi, 20 janvier, tout le jour à Malines; lundi, 27 avril, idem. (Détail de la dépense dudit jour : 8 douzaines et demie de pains de bouche, 31 douzaines de pains bis, oublies, fromage et beurre. Échansonnerie : 95 livres de viande de bœuf, 3 moutons et 3 quartiers et demi de mouton, un demi-veau et un cabri. 2 livres de graisse de bœuf et 2 livres de lard maigre, 4 os à moelle et 2 foies de veau, 12 livres de lard à larder, 3 quartiers de mouton pour les malades, tripes, 51 poules, 1 oison et 1 chapon, 10 paires de pigeons, 4 lapins, 12 petits poulets pour les maîtres d'hôtel. 4 poulets pour Bulleux et le page aussi malades, 4 livres de beurre et 3 quarterons d'œufs, *potageries*, verdure, façon de 2 grands pâtés, plat de monseigneur de Rosimboz, premier maître d'hôtel de Madame (5 livres). Fruiterie : 1 livre de bougies, 17 livres de chandelles, fruit, une boîte de *poudre*. Écurie : journées de 27 chevaux et 23 *surcrois*. Fourrière : 4 cents et 2 quartiers de bois; 46 fagots, 2 sacs de charbon. Total de la dépense des offices : 39 livres, 19 sols, 6 deniers; idem, des gages : 44 livres, 6 sols, 6 deniers; total général : 84 livres, 6 sols); mardi, 12 mai, l'Archiduchesse, tout le jour à Malines : samedi, 30 mai, idem : lundi, 1er juin, idem; dimanche, 7 juin, idem. (Cuisine : un demi-mouton pour monseigneur le prince de Danemark); jeudi, 18 juin, l'Archiduchesse tout le jour à Malines, « et soupa le prince de Dannemarque (1) avec elle ». (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 8 douzaines de pains de bouche, 26 douzaines de pains bis, oublies, fromage, radis et salade. Échansonnerie : 85 lots et demi de vin. Cuisine : 89 livres de viande de bœuf, 3 moutons et 2 quartiers de mouton, 14 livres de lard. graisse de bœuf et lard maigre, 2 foies de veau, 1 cabri, 2 livres de graisse de porc pour les pâtés d'Espagne, un demi-veau, 1 quartier de mouton pour Jacques le sommelier et maître Pierre, malades, tripes et tetine de vache, une langue de bœuf, 47 poulets, 2 poulets de crue, 2 chapons dont l'un pour blanc-manger, 11 paires de pigeons, 1 oison et 1 héron, 6 sarcelles et 10 petits poulets, 1 lièvre et 8 cailles, 2 douzaines d'étourneaux, 5 livres de beurre, un demi-cent d'œufs, 3 poulets pour Symonet et Barbe, malades, une livre de *fleur* (farine) de riz, une once de clous de girofle, une once de noix muscades, une livre de raisins de Corinthe, eau de rose, *potagerie*, verdure, 3 grands pâtés et 5 pâtés d'Espagne, 4 tartes et demie, fleur (farine de froment), plat du maître d'hôtel. Fruiterie : 14 livres, 2 quarterons de chandelles de suif, fruits. Écurie : journées de 22 chevaux et 19 *surcrois*. Fourrière : 5 cents et 1 quarteron de bois, 38 fagots, 2 sacs de charbon, verdure. Total de la dépense des offices : 41

(1) Jean, fils de Christian II, roi de Danemark et d'Isabelle d'Autriche, par conséquent petit-neveu de l'archiduchesse Marguerite. Ce prince, qui eut pour précepteur le fameux Cornélius Agrippa, mourut, en 1532, à l'âge de 14 ans.

livres, 13 sols, 6 deniers ; idem, des gages : 43 livres, 9 sols, 6 deniers ; total général : 85 livres, 3 sols) ; dimanche, 21 juin, tout le jour à Malines ; mardi, 1er juillet, tout le jour à Hoestraeten ; vendredi, 3 juillet, dîner à Hoestraëten, coucher à *Molle* ; samedi, 4 juillet, dîner à *Molle*, coucher à Malines ; dimanche, 5 juillet, tout le jour à Malines ; vendredi, 17 juillet, dîner à Malines, souper et coucher à Bruxelles ; samedi, 18 juillet, tout le jour à Bruxelles ; dimanche, 26 juillet, idem ; lundi, 27 juillet, tout le jour à Bruxelles ; jeudi, 30 juillet, idem ; samedi, 1er août, idem. (État des gages des officiers et serviteurs de la maison de l'archiduchesse Marguerite. « Chapelle : Monseigneur l'abbé de St-Vincent = 12 sols ; maître François Lappa = 8 sols ; maître Cornelis Goyssen = 2 sols ; Jehan Damien = 6 sols ; Claude Jaillon = 3 sols. Premier maître d'hôtel : monseigneur de Rosimboz = 30 sols. Autres maîtres d'hôtel : Alard Bentinck = 24 sols ; Jehan de Hesdin, idem ; Hugues de Bulleux, idem ; Philippe de Sonastre, idem. Panetiers : le seigneur d'Aigremont = 15 sols ; Charles de Raucourt, idem ; Jehan Joly, idem ; Louis de Marc, idem ; Edmond Breux, idem ; Gisbrecq de Mercre, idem. Échansons : le seigneur de Berselle = 15 sols ; Jehan de Rosimboz, idem ; Cortewille, idem. Écuyers tranchants : Jehan de Halewin = 15 sols ; Philippe de Faulène, idem ; Pierre de Marnix, idem ; Jehan Bonnot, idem ; le seigneur de Champvans, idem. Écuyers d'écurie : Philippe de Bregilles = 18 sols ; Antoine de Fresnoy = 15 sols ; Armand de Gorrevod, idem ; Ysambert de Bouchain, idem. Valets servants : Guillaume de Clermont = 9 sols ; Antoine Bourgeois, idem ; Laurent Beucin, idem. Conseil : maître Nicolas Perrenot = 24 sols ; maître Jehan de Marnix = 15 sols ; maître Guillaume de Barres = 10 sols ; maître Claude Witel = 6 sols. Valets de chambre : Jehan Maignard = 6 sols ; Pierre Lucas, idem ; Étienne Lullier, idem ; Jehan Le Roy, tailleur, idem ; Jacques Breul = 3 sols ; Martin Brassard, idem ; Étienne Ysabeau = 1 sol. Huissiers de chambre : Tennequin Lechantre = 6 sols ; Jehan Loys, idem ; Pierre Damant, idem ; Étienne Druhet, idem ; Adrien Boët, dit Prince, idem. Huissiers de salle : maître Pierre Sabbin = 6 sols ; Ingelbert Brune, idem ; Antoine Manus, idem ; Nicolas van den Vorden, idem. Paneterie : Pierre de Bolme = 6 sols ; Jehan Cant = 4 sols ; Joosquin van den Rym = 3 sols. Échansonnerie : Jacques Sellier = 6 sols ; Philippe Grineau, idem ; Étienne Saulsard = 3 sols ; Simonet Parenti, idem. Cuisine : Claude Mycard = 9 sols ; Nicaise de la Barre = 10 sols ; Lanquin Voyle = 6 sols ; Charlot Boydard = 5 sols ; Loyset Ponceau, idem ; Antoine Gobelet = 4 sols ; Gilles Demay = 2 sols ; Cornelis Zot = 2 sols, 6 deniers ; Hanselot Darby = 1 sol, 6 deniers ; Barthelemy Marselin = 4 sols. Saucerie : Jehan Damas = 6 sols ; *Engolesme* (Angoulême) = 3 sols ; Hannequin van den Rym = 1 sol, 6 deniers ; Aimé Guillemin, idem. Fruiterie : Jehan Estocart = 9 sols ; Adrien Évraët = 3 sols ; Jehan François = 3 sols ; Maximilien = 1 sol, 6 deniers. Écurie : Philibert Davathier = 5 sols ; Hans Bestoc = 4 sols ; Bénigne Deschmon = 4 sols ; François Huynon, idem ; Jehan Desmarez, idem ; Nicolas de Namur, idem ; Nollet, idem ; Jehan Hulleglise, idem ; Pierrequin de Mons, idem ; l'aide du chariot branlant, idem ; Berthol Ledoulx, idem ; Nicolas de Mons, idem ; Jehan Hullecq, idem ; Guillemin Caquillau = 3 sols ; Jacques Peset, idem ; l'aide de litière, idem. Fourrière : Philippe de Serclaës = 15 sols ; Richard Contault = 14 sols ; Charles Ourssin = 13 sols ; Pierre du Poix = 6 sols ; Étienne de Solempne, idem : Conrad Meyt = 5 sols ; Françoise de Sansia = 4 sols ; Lesquin van den Vorde = 4 sols ; Roullet Bouchedor = 3 sols ; Hanin Kerron, idem ; Pasquier Breul, idem : Pierre Eschamy = 2 sols ; Picot Tabourin, idem : la veuve Jehan Linet, idem ; le concierge de Malines, idem ; Étienne Loys = 1 sol, 6 deniers ; Étienne Chappiret, idem ; maître Pierre Nymlant = 1 sol ; maître Martin de Ableaux, idem : maître Bernard le peintre, idem. ») Jeudi, 27 août 1523, l'Archiduchesse tout le jour à Bruxelles ; jeudi, 2 septembre, idem ; vendredi, 11 septembre, idem ; jeudi, 1er octobre, tout le jour à Malines ; lundi, 5 octobre, idem : lundi, 16 novembre, idem ; jeudi, 19 novembre, idem ; mardi, 1er décembre, idem ; mardi, 15 décembre, idem. (Fruiterie : cire dépensée, 2 cierges de 2 livres pièce et 2 grandes torches pour le service de Madame de Ravestein, pesant ensemble 10 livres).

B. 3475. (Carton.) — 64 pièces, parchemin.

1521-1525. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'empereur Charles-Quint. — Mardi, 26 janvier 1524, l'Empereur tout le jour en la ville de Vitoria : samedi, 13 février, idem ; lundi, 15 février, idem ;

mercredi, 13 avril, tout le jour à Burgos ; jeudi, 14 avril, dîner au cloître St-Christophe, souper et coucher à Burgos ; mercredi, 1er juin, tout le jour à Burgos. Jeudi, 1er juin 1525, l'Empereur tout le jour à Tolède ; jeudi, 27 juin, idem. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 23 douzaines et demie de pains de bouche, moutarde. Échansonnerie : 13 livres, 14 sols, 10 deniers de vin d'achat. Cuisine : 4 chapons, un cabri, 2 oisons, 23 pigeons. 9 *perdrigons* (perdreaux), 16 gelines, 24 poussins, 52 livres de lard, 100 œufs, vin des veneurs qui ont apporté par trois diverses fois la venaison, 30 pieds de mouton, une tripe de bœuf, une *mulette*, 4 pieds de bœuf, un demi-bœuf, 6 demi-moutons, 8 livres de graisse, 8 quartes de farine, façon de 11 pâtés, *potageries*, calebasses et *aigret*, prunes, raisins et pommes, poires, vinaigre et verdure, bois et charbon. Fruiterie : 52 livres, 1 once de cire de garnison en torches, flambeaux, mortiers, cierges et *filets*, chandelles de suif, fruit. Écurie : néant. Fourrière : aumônes = 10 sols ; bois des livrées. Total de la dépense des offices : 114 livres, 17 sols, 5 deniers ; idem, des gages : 450 livres, 19 sols, 11 deniers. Total général : 565 livres, 17 sols, 4 deniers) ; vendredi, 11 août, l'Empereur tout le jour à Tolède ; vendredi, 18 août, idem ; samedi, 2 septembre, dîner à Val de Morillo (*Val de Morille*), souper et coucher à Guadarrama (*Guadarrama*); dimanche, 3 septembre, dîner à *Fontfrya*, souper et coucher au Bois (de Ségovie) (*al Bosque*) ; vendredi, 22 septembre, tout le jour à Tolède ; vendredi, 29 septembre, idem ; jeudi, 5 octobre, idem ; mardi, 17 octobre, idem ; mardi, 31 octobre, idem ; jeudi, 2 novembre, idem ; lundi, 27 novembre, idem ; vendredi, 1er décembre, idem ; samedi, 9 décembre, idem ; mercredi, 20 décembre, dîner à *Bacelaighe*, souper et coucher à Aranjuez (*Reynsvez*) ; samedi, 30 décembre, tout le jour à Tolède. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduchesse Marguerite, gouvernante des Pays-Bas. Jeudi, 31 mars 1524, l'archiduchesse Marguerite tout le jour à Malines ; samedi, 2 avril, idem ; vendredi, 15 avril, idem ; mardi, 26 avril, tout le jour à Anvers, « cy-comprins la despense faicte cedit jour pour les nopces de la demoiselle de Hallewin, fille d'honneur de ma dicte dame, avec le seigneur de Beaufort ». (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 12 douzaines de pains de bouche, 33 douzaines et demie de pains bis, oublies, fromage, salade et crème. Échansonnerie : 151 lots de vin. Cuisine : 110 livres de viande de bœuf, 5 moutons et demi, 1 veau et 2 cabris, 8 livres de graisse de bœuf, 4 livres de lard à *potagier*, 34 livres de lard à larder, 2 livres de moelle de bœuf, os à moelle, 2 plats de *soppites* de veau, 3 foies et rognons de mouton, 1 demi-cabri, 1 quartier de veau, 1 quartier de mouton, un demi-mouton pour l'hôte de Madame, un demi-quartier de mouton pour Étienne de la Cave, malade, tripes, 3 langues, pieds de mouton et de veau, 131 poulets, compris 6 pour monseigneur de Rosimboz, 3 cochons et 1 oison, 11 chapons, 1 autre chapon, 6 pigeons et 2 lapins pour monseigneur de Rosimboz, 42 paires de pigeons, 36 cailles 2 lièvres, 1 *rulpe*, étourneaux et 1 lapin, 1 chapon pour le blanc-manger, 19 livres de beurre, 200 œufs, 1 pinte d'olives, 25 limons, 2 livres de câpres, 1 livre d'amandes, 1 once de safran, *eau rose*, 2 aunes et demie d'étamine, *potaigeries*, verdure, 11 petits pâtés, 4 pâtés de poulets, 2 de cailles, 5 grandes tartes, 3 tartes de *baudrée* (1), 3 tartes d'Angleterre, 12 tartelettes, 18 petits flans, 3 autres tartes pour monseigneur de Rosimbos, plat de ce seigneur. Fruiterie : 7 livres de cire de garnison en 8 flambeaux, 30 livres de chandelles de suif, 200 pommes, confitures, *muchepains*, *pirroles* (2) et autres liquides pour le banquet, 2 lots d'hypocras, 2 livres d'anis confits. Écurie : journée de 26 chevaux et 20 *surcrois*. Fourrière : 601 quarterons de bois, 42 fagots, 1 sac et demi de charbon, verdure. Total de la dépense des offices : 92 livres, 15 sols, 4 deniers ; idem, des gages : 45 livres, 5 sols, 6 deniers ; total général : 138 livres, 10 deniers obole) ; mercredi, 27 avril, idem. (Cuisine : 56 poulets, compris 6 pour *la dame des noces*, 15 paires de pigeons, compris pour *la dame des noces*) ; dimanche, 1er mai, idem ; mardi, 25 octobre, tout le jour à Malines ; samedi, 29 octobre, idem. (Paneterie ; 22 sols payés par le trésorier à un homme qui a présenté à Madame des *chardons* d'Espagne, de la part de Diégo Mache. Cuisine : 22 sols payés par le même à un homme qui a présenté à Madame une hure de sanglier de la part de monseigneur de Berghes) ; dimanche, 30 octobre, idem. (Cuisine : 22 sols payés par le trésorier à un homme qui a présenté à Madame un quartier de gros veau de la part de l'Audiencier) ; jeudi, 10 novembre, idem ; dimanche, 13 novembre, idem ; samedi, 26 novembre,

(1) Tartes de provision, gâteaux secs.

(2) Pistaches.

tout le jour à Bruxelles ; mercredi, 30 novembre, fête de la St-André, idem, « Madame donna à disner à Monseigneur le cardinal de Liége (1) et aux chevaliers de l'ordre de la Toison d'Or ». (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 13 douzaines de pains de bouche, 38 douzaines de pains bis, oublies, fromage, salade. Échansonnerie : 182 lots et demi de vin de garnison, 41 tonneaux de cervoise fournis dans le cours du mois par le brasseur de Malines, 16 tonneaux fournis par le brasseur de Bruxelles dans le même espace de temps, 8 autres tonneaux de cervoise de moindre qualité, aussi dépensés dans le cours du mois. Cuisine : 114 livres de viande de bœuf, 5 moutons et 1 veau, 36 livres de lard à larder, 6 livres de graisse de bœuf, 6 livres de lard maigre, 2 foies de veau et os à moelle, 1 jambon de Mayence et 2 livres de graisse de porc, tripes grasses, pieds de mouton, côtelettes, pieds et oreilles de porc, autres tripes et 2 langues, pieds de veau et de mouton pour la gelée, 11 langues de mouton salées et autres pieds aussi de mouton, 49 poulets et 10 canards, 7 chapons et 2 oisons, 1 *bétarde* (2) et 1 faisan, 2 paons, 2 cygnes et 2 hérons, 24 pluviers, 26 sarcelles, 8 bécasses et 12 lapins, 20 perdrix, 6 bécasses de mer et 1 lièvre, 1 chapon pour monseigneur le trésorier malade, 1 autre chapon pour le blanc-manger, 16 livres de beurre et 200 œufs, 2 livres de riz, 7 livres et demie de sucre, 1 livre de menues épices, 1 livre de gingembre, 1 livre de poivre, une demi-livre de cannelle, 2 livres d'amandes, *eau rose*, 2 livres de petites câpres, 2 livres de *fleur* de riz, 2 onces de cannelle entière, 6 livres et demie de sucre fin, *potageries*, verdure, façon de 2 pâtés de perdrix, de 2 pâtés à la ciboule, de 2 de langues de bœuf, de 2 de pluviers, de 9 pâtés d'Espagne, de 1 de chapon, de 11 tartes, plat de monseigneur de Rosimbos, maître d'hôtel de Madame. Fruiterie : 37 livres et demie de cire de garnison en 4 chandelles de chapelle, 4 autres chandelles pour les chevaliers de l'Ordre, 2 cierges pour la St-Éloi, 7 grandes torches et 14 petites. 29 livres de chandelles de suif, fruit, 2 lots d'hypocras, 1 boîte de poudre. Écurie : journée de 21 chevaux et 18 *surcrois*. Fourrière : néant). Total de la dépense des offices : 150 livres, 15 sols, 9 deniers; idem, des gages : 47 livres, 10 sols, 6 deniers ; total général : 198 livres, 6 sols, 3 deniers); ledit mercredi, 30 novembre, a été dressé le compte de toutes les dépenses du mois, parmi lesquelles on remarque à l'article de la Fourrière : 6 sols à Hanin Kerron, aide de la tapisserie de Madame, « pour estre venu dèz ledit Malines, Madame estant dernièrement *illec*, en ceste ville de Bruxelles, quérir par le commandement de Monseigneur d'Hoestrate, certaine tapisserie pour le Roy de Dennemarcke, où il a vacqué deux jours » ; vendredi, 23 décembre, tout le jour à Bruxelles; samedi, 31 décembre, idem ; dimanche, 30 avril 1525, l'archiduchesse Marguerite tout le jour à Malines ; jeudi, 1er juin 1525, tout le jour à Bruxelles ; dimanche 17 décembre, idem, mercredi, 20 décembre, idem ; dimanche, 24 décembre, tout le jour à Malines.

(1) Érard de la Marck, cardinal et légat du St-Siége dans les Pays-Bas.

(2) Outarde.

B. 3476. (Carton.) — 80 pièces, parchemin, 1 cahier oblong, 36 feuillets, papier.

1526-1527. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'empereur Charles-Quint. — Vendredi, 5 janvier 1526, l'Empereur tout le jour à Tolède ; mardi, 18 janvier, idem ; mardi, 30 janvier, idem ; lundi, 5 février, idem ; samedi, 10 février, idem ; samedi, 24 février, tout le jour à Oropesa : mardi, 27 février, dîner à Valparayso (*Valparéso*), souper et coucher à Almaraz ; samedi, 17 mars, tout le jour à Séville. (État de la dépense dudit jour. Paneterie : 26 douzaines de pains de bouche, moutarde et salade. Échansonnerie : 18 livres, 9 sols pour le vin d'achat. Cuisine : 66 livres d'aloses, une lamproie vive, 17 aloses fraîches, 13 truites vives, 15 livres de *corbelines* (1), *grenatz* (2), petits poissons, soles fraîches, un panier de tous poissons, 125 livres de merluches, 27 livres de beurre, 600 œufs, 30 œufs frais, 7 tartes, façon de 4 pâtés, *potageries*, lait, fèves et pommes, oranges, vinaigre et verdure, bois et charbon, etc.) ; dimanche, 18 mars, tout le jour à Séville. (Cuisine : 4 chapons, 1 cabri, 10 poussins, 4 gelines, 20 cailles, 68 *lanquades* (3), 10 rougets, 4 paniers d'huîtres, 14 livres d'esturgeon, 300 moules, 123 livres de merluches,

(1) *Corbina*, poisson d'eau douce.

(2) Crevettes.

(3) *Lancurdia*, petite truite pesant moins de 4 onces.

40 livres de beurre, 54 livres de lard, 1000 œufs, aloses, 1 mouton, 8 quartes de fleur, 14 pâtés, *potageries*, épinards et lait, poireaux, eau rose et oranges, vinaigre et verdure, bois et charbon, etc.); lundi, 19 mars, idem : mardi, 24 avril, idem; jeudi, 31 mai, tout le jour en la ville de Santa-Fe. (Récapitulation des dépenses du mois. Fourrière : 75 sols à maître Jacques van Battele, peintre, pour avoir peint les bâtons du ciel du St-Sacrement; 10 livres, 16 sols à Petit Jehan de Bretonne, « pour avoir esté, par ordonnance des maistres d'ostel avec le Roy de France de Madrid à Fontarabie, depuis le XIIIe jour de février derrain passé jusques à la fin de ce présent mois; 15 livres au même pour XV^c^ crochets mis en œuvre à tendre la tappisserie dudit Roy de France »); dimanche, 3 février 1527, l'Empereur tout le jour à Valladolid; mardi, 5 février, idem; vendredi, 8 février, dîner à Cigalès, souper et coucher à Valladolid; jeudi, 14 février, dîner à Valladolid, souper et coucher à Cigalès; samedi, 28 février, tout le jour à Valladolid; jeudi, 11 avril, idem; vendredi, 12 avril, idem. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 18 sols, 4 deniers pour pain d'achat et échaudés, moutarde et salade. Échansonnerie : 14 livres, 19 sols, 9 deniers pour vin d'achat. Cuisine : 5 chapons, 2 cabris, 3 perdrix, 10 lapins, 2 gelines et 6 poussins, *tourmes* (1), 17 livres de lard, 6 aloses, 10 truites, 3 pâtés de barbeaux, 180 livres de merluches, 50 livres de barbeaux, 30 œufs frais, tripes et pieds de mouton, 5 tartes, façon de 13 pâtés, *potageries*, *grenances*, lait et pommes, épinards, laitues et oranges, vinaigre, bois et charbon, etc.); dimanche, 14 avril, idem; jeudi *absolut* (saint), 18 avril, tout le jour au cloître de l'Abrojo (*de la Brosa*); mercredi, 1er maï, tout le jour à Valladolid; vendredi, 31 mai, idem; vendredi, 21 juin, idem; lundi, 24 juin, idem. — États journaliers de la dépense de l'archiduchesse Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas. — Samedi, 30 juin 1526, l'Archiduchesse, tout le jour à Bruges; mardi, 31 juillet, tout le jour à Malines; samedi, 1er septembre, tout le jour à Berg-op-Zoom; dimanche, 14 octobre, tout le jour à Hochstraeten; samedi, 1er décembre, tout le jour à Bruxelles; vendredi, 4 janvier 1527, l'Archiduchesse tout le jour à Malines; samedi, 26 janvier, idem; lundi, 28 janvier, idem. (Cuisine : 4 livres, 10 sols payés par le trésorier pour le vin de deux compagnons qui ont apporté à Madame deux hures de sangliers de par Monseigneur St-Humbert et monseigneur le marquis d'Aërschot); mercredi, 30 janvier, l'Archiduchesse tout le jour à Malines : vendredi, 1er février, idem; dimanche, 3 février, idem; samedi, 16 février, idem; jeudi, 28 février, idem. (Fourrière : somme de..... (1) payée par le trésorier « pour la despence faicte par le train qui a conduict dèz ceste ville de Malines à Lille mademoiselle de Rosimboz, fille d'honneur de Madame, que icelle dame a alliée par mariaige avec le seigneur de Vaulx et fait..... (2) [audict] Lille en la maison à son père à ses despens, etc.); vendredi, 1er mars, idem; mardi, 23 juillet, l'Archiduchesse, tout le jour à Gand; vendredi, 26 juillet, idem; jeudi, 29 juillet, tout le jour à Bruges; jeudi, 5 septembre, idem; samedi, 21 septembre, tout le jour à Malines. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 11 douzaines de pains de bouche, 26 douzaines de pains bis, oublies, beurre frais, 6 fromages de Nivelles. Échansonnerie : 96 lots de vin de garnison. Cuisine : 1° pour le plat de Madame: 1 grand brochet, 5 *lancerons*, une grande carpe et une ronde, 4 carpes de cuisine, petites vaudoises et 1 demi-cent d'écrevisses, une grande brême, perches, petits brochetons et crabes, 1 pinte de *grondelins* et 1 de goujons, 1 *lanceron* pour le souper, 1 grande morue, 5 pièces d'*ellevot*, *stocfix* et soles sèches, 1 *mandelette* (petit panier) de soles, *melevères* et *spirins*, 24 livres de beurre et 200 œufs, *potageries*, verdure, 2 tartes et fleur (farine), 1 *lanceron* pour Pâquette (3) malade; 2° pour les *états*, c'est-à-dire, le personnel des offices : 7 carpes, 18 brochetons et roches, 2 morues et 9 pièces d'*ellebot*, *stocfix*, 12 soles, harengs et moules, 1 carpe et petits brochetons pour le souper des petites dames (4), 21 livres de beurre et 103 quarterons d'œufs, *potaigeries*, 2 tartes et farine, plat du comte d'Hochstraeten, chevalier d'honneur de Madame, etc.); dimanche, 22 septembre, tout le jour à Malines; mercredi, 2 octobre, idem; lundi, 14 octobre, idem; mercredi, 23 octobre, idem; samedi, 2 novembre, idem; dimanche, 10 novembre, idem. — États journaliers de

(1) *Turma*, en espagnol, truffe.

(1) Déchirure dans le texte.

(2) Idem.

(3) Nom de la naine de l'Archiduchesse.

(4) Probablement les princesses Christine et Dorothée de Danemarck, nièces de l'Archiduchesse

la dépense ordinaire et extraordinaire de monseigneur le prince de Danemarck et de mesdames ses sœurs, commençant le 1er août 1526, en la maison de monseigneur le maître d'hôtel de Souastre à Malines. — Mercredi, 1er août, messeigneurs les enfants tout le jour à Malines. Paneterie : 9 douzaines de pains bis, 1 douzaine de pains de bouche, pain de *tranchoirs* (1), un quarteron et demi d'oublies, une livre de beurre frais, 6 livres de chandelles, fruit et fromage. Échansonnerie : 11 lots de vin de garnison. Cuisine : 28 livres de viande de bœuf, 3 quartiers de mouton et 1 quartier de veau, un demi-cabri, un oison, 8 poules, 8 pigeons *d'ordinaire*, un chapon bouilli, 2 os à moelle, 2 livres de lard à potage, 2 livres de graisse, 3 livres de beurre de cuisine, œufs frais, oiselets, un lapin, une couple de perdrix, radis, herbes et *potageries*, sel, verjus et vinaigre, farine pour la pâtisserie, moutarde. Fourrière : 2 cents de bois et un demi-quarteron de fagots, un sac de charbon. Total de la dépense dudit jour : 8 livres, 18 sols, 1 denier ; jeudi, 2 août, idem ; vendredi, 10 août, idem ; mercredi, 29 août, idem ; vendredi, 31 août, idem. (Récapitulation de la dépense du mois d'août, sans y comprendre le vin, la cervoise, les épices, ni l'entretien du cheval du prince : 254 livres, 11 sols, 9 deniers. Parties extraordinaires : 30 sols, « pour ung bonnet pour monseigneur le prince de Danemarck » ; 9 sols, pour 12 aunes de ruban noir étroit afin de lâcher les « cottes simples de Mesdames» ; 9 sols, pour 3 aunes de ruban noir afin de faire des ceintures à Mesdames ; 26 sols, pour une paire de chausses pour Carouble, page de mondit seigneur ; 5 sols, pour une paire de souliers au même ; 6 sols, pour une paire de souliers à Litz, autre page du prince ; 7 livres, 13 sols, pour 25 aunes et demie de toile pour faire 12 chemises de nuit au prince et aux princesses ; 30 sols, pour la façon desdites chemises ; 23 sols, 9 deniers, pour 2 aunes un quartier et demi de fine *toilette* pour blanchir les collets des princesses ; 14 sols, pour blanc *filet*, gros et délié délivré aux femmes de chambre pour coudre et faire ce qu'il est besoin pour le prince et les princesses ; 4 sols, pour une aune de toile pour faire chaussons pour mesdits seigneurs ; 4 sols, pour épingles ; 3 sols, pour 2 aunes de soie noire pour le prince ; 40 sols, pour 3 pièces d'écarlate à mettre devant l'estomac desdits prince et princesses ; 20 sols, pour 2 pièces de fin *rodet* pour Mesdames ; 8 sols donnés en aumône par le commandement desdits prince et princesses. Total des parties extraordinaires : 18 livres, 9 sols, 9 deniers ; total de la dépense ordinaire et extraordinaire pendant ledit mois : 464 livres, 17 sols, 4 deniers de 40 gros).

(1) Tranches de pain.

B. 3477. (Carton.) — 80 pièces, parchemin.

1528-1529. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'empereur Charles-Quint. — Mardi, 6 juillet 1529, l'Empereur tout le jour en sa cité de Barcelone. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 10 livres pour pain d'achat, moutarde et salade. Échansonnerie : 19 livres, 16 sols pour vin d'achat. Cuisine : un demi-veau, 4 cabris, 7 chapons, 3 oisons, 5 *perdrigons*, 4 *connins*, 15 pigeons, un *coulon* et une tourterelle, 2 lièvres, 7 lapins, moelle de bœuf, 16 gelines, 16 poussins, 45 livres de lard, 50 œufs, 36 pieds de mouton, tripes de bœuf, 8 pieds de bœuf, 3 tetines de vache, une tête de veau, fraises et pieds de veau, 1 quartier de bœuf, 10 moutons, 10 livres de graisse, façon de 12 pâtés, une tarte, 10 quarts de *fleur*, *potageries*, choux et laitues, calebasses, *aigret*, lait, eau rose, fromages, poires, oranges et limons, vinaigre, bois et charbon, etc. Dépense des offices : 177 livres, 9 sols, 8 deniers ; idem, des gages : 525 livres, 10 sols, 11 deniers ; total général : 703 livres, 7 deniers) ; mercredi, 14 juillet, tout le jour à Barcelone ; lundi, 26 juillet, idem ; dimanche, 1er août, l'Empereur tout le jour en sa galère ; lundi, 2 août, tout le jour aux Iles d'Hyères (de *Doras*) ; mardi, 3 août, tout le jour en sa galère ; mercredi, 4 août, dîner à Monaco (*Monego*), souper et coucher en sa galère ; jeudi, 5 août, tout le jour en sa galère ; vendredi, 6 août, idem au cloître de Notre-Dame de Piété, souper et coucher en sa galère ; dimanche, 8 août, tout le jour à Savone ; lundi, 9 août, idem ; mardi, 10 août, idem ; jeudi, 12 août, dîner en sa galère, faire son entrée, souper et coucher en sa ville de Gènes ; vendredi, 13 août, tout le jour en sa ville de Gènes. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : Néant. Échansonnerie : Néant. Cuisine : sardines, langoustes et écrevisses, thonine, 3 *bonites*, *boghes*, *almèges* (1), *linguades*, *salmonettes*, *doradas*,

(1) *Alméja*, moule.

400 œufs, *coqs de mer*, 28 livres de beurre, *palonites*, rougets, un panier de tous poissons, 8 tartes, façon de 14 pâtés, *potageries*, *naveaulx*, *porée*, *callabas*, pommes, poires, fromage, oranges, *aigret*, etc.); vendredi, 20 août, tout le jour à Gênes; lundi, 23 août, idem; dimanche, 29 août, idem; vendredi, 22 octobre, l'Empereur tout le jour à Plaisance. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 9 livres, 13 sols pour le pain d'achat, moutarde et salade. Échansonnerie : 30 livres, 8 sols pour vin d'achat. Cuisine : une grande carpe vive, 92 livres de carpes et de brochets, barbeaux et autres poissons, truites, *salmoneuses*, perches et *carpions*, écrevisses et *grenatz*, 23 livres et demie de beurre, 22 livres d'huile, *raynnes* (1), 400 œufs, 7 quartes, la façon de 7 pâtés, 24 quartes de *fleur*, *potageries*, pois et lait, *porée*, naveaulx, coings, *cran*, épinards, oranges, vinaigre et verdure, bois et charbon, etc. Dépense des offices : 233 livres, 9 sols, 10 deniers; idem, des gages : 531 livres, 12 sols, 11 deniers : total : 755 livres, 2 sols, 9 deniers); lundi, 25 octobre, l'Empereur diner à Plaisance, souper et coucher à *Florensvilla*. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 9 livres, 15 sols, 4 deniers pour pain d'achat, moutarde et salade. Échansonnerie : 17 livres de vin d'achat. Cuisine : un demi-bœuf, 8 moutons, 10 chapons, 24 cailles, 6 gelines, 24 poussins, 10 pluviers, 5 perdrix, 10 livres de graisse, 25 œufs, un demi-veau, 24 livres de lard, 3 tartes, *potageries*, *naveaulx*, laitues, oranges, pommes, fromages, vinaigre, bois et charbon, etc.); samedi, 30 octobre, tout le jour à Parme; dimanche, 31 octobre, dîner à Parme, souper et coucher à Reggio (*Rejas*); lundi, 1er novembre, dîner à Reggio, souper et coucher à Modène; jeudi, 4 novembre, dîner à Castelfranco, souper et coucher aux Chartreux-lez-Bologne; vendredi, 5 novembre, dîner aux Chartreux, faire son entrée, souper et coucher à Bologne; samedi, 6 novembre, tout le jour à Bologne; vendredi, 12 novembre, idem. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 9 livres, 17 sols, 2 deniers de pain d'achat, moutarde et salade. Échansonnerie : 7 livres, 10 sols de vin d'achat. Cuisine : anguilles, 84 livres de carpes et brochets, *bottekins*, huile d'olive, 12 *carpions*, crabes et écrevisses, *grenatz*, *ansoënes*, 24 livres et demie de beurre, 495 œufs, vin d'un homme qui a présenté du poisson, 7 tartes, façon de 8 pâtés, 24 quartes de fleur, *potageries*, pois, *naveaulx*, *cran*, lait, pommes, poires, coings, oranges, fromage, vinaigre et verdure, bois et charbon, etc.); mardi, 16 novembre, tout le jour à Bologne; samedi, 11 décembre, idem; mercredi, 22 décembre, idem; lundi, 27 décembre, idem.— États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduchesse Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas. — Lundi, 3 février 1528, style de Rome, l'Archiduchesse tout le jour à Bruxelles; dimanche, 1er mars, tout le jour à Malines; vendredi, 6 mars, idem; mercredi, 25 mars, idem; lundi, 25 mai, idem. (Détail de la dépense dudit jour : 10 douzaines de pains de bouche, 28 douzaines de pains bis, oublies, crème. Échansonnerie : 119 lots et demi de vin. Cuisine : 1° plat de Madame : 36 livres de viande de bœuf, 1 mouton et demi, un quartier et demi de veau, 8 livres de lard à larder, lard à *potagier*, graisse de bœuf, 2 foies, 1 cabri, pieds de bœuf, une tetine de vache, pieds et oreilles de porc, tripes, fraises et pieds de veau, *mullettes*, pieds de mouton et *soppites*, 19 poulets, 1 cochon, 1 chapon et 7 paires de pigeons, 6 lapins, un oison et 2 petits poulets, 4 livres de beurre et un quarteron d'œufs, 1 livre de riz, *potageries*, verdure, 1 grand pâté et 8 petits; 2° pour les états : 57 livres de bœuf, 2 mouton et 1 demi-veau, 5 livres de lard, 1 livre de graisse et 2 foies, tripes et fraises, 29 poulets, 2 livres de beurre et 1 quarteron d'œufs, 1 demi-livre de menues épices, une demi-livre de gingembre, une demi-livre de poivre et une livre de riz, *potaigeries*, plat de monseigneur de Rosimboz, premier maître d'hôtel. Fruiterie : 1 livre de bougies, 19 livres de chandelles, fruit, fraises, 1 boîte de poudre. Écurie : journées de 20 chevaux et 16 *surcroîts*. Fourrière : 603 quarterons de bois, 40 fagots, 1 sac de charbon, verdure. Dépense des offices : 41 livres, 9 sols, 3 deniers; gages : 57 livres, 4 sols; total : 98 livres, 13 sols, 9 deniers); jeudi, 9 juillet, l'Archiduchesse, tout le jour à Malines; dimanche, 23 juillet, idem; mercredi, 26 juillet, idem; jeudi, 2 novembre, idem; vendredi, 11 décembre, idem. (Paneterie : 4 livres à un anglais qui a fait présent à l'Archiduchesse de certains fromages); mardi, 29 décembre, idem. Samedi, 2 janvier 1529, tout le jour à Malines; dimanche, 24 janvier, idem; dimanche, 31 janvier, idem. (Fruiterie : 4 livres à 2 *soeurettes* de Malines pour leur peine d'avoir gardé mademoiselle d'Hallewin pendant sa dernière maladie. Fourrière : 153 livres au trésorier

(1) Grenouilles.

« pour XII marcz de jectz d'argent, au prix de XII livres, XV sols pour marc, comprins la façon, que, à l'ordonnance de Madame, il a fait faire pour ceulx qui s'en suyvent, assavoir : pour madicte dame = deux marcz; monseigneur le conte d'Oochstrate, chevalier d'honneur un marc; monseigneur de Rosimboz, premier maistre d'hostel, un marc; aux maistres d'hostelz Allart Beutinck, Hugues de Bulleux, Philippe de Souastre, Philippe, baron de Lalaing, chascun, un marc; au trésorier général, aux contrôleur, clerc d'office et à messire Guillaume des Barres, secrétaire, chacun, un marc; reviennent ensemble au nombre de XII marcz, etc. » : 64 sols au même « pour IIII^or jetz de cuyvre accoustumés d'estre comptés, assavoir : pour le contrerolleur, clerc d'office, clerc dudit trésorier et celluy dudit clerc d'office »; 6 livres au même pour la façon des *coins* dont ont esté faictz lesdits jects »); lundi, 10 mai, l'Archiduchesse tout le jour à Bruxelles. (Cuisine : 25 sols payés à un frère de Grœnendaël, qui a apporté à Madame « ung lard enfumé dont on fait don »; lundi, 31 mai, tout le jour à Bruxelles.

B. 3478. (Carton.) — 80 pièces, parchemin.

1530-1531-1532-1533. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'empereur Charles-Quint. — Dimanche. 18 avril 1530, jour de *Pasques charnels*, l'Empereur tout le jour à Mantoue (Mantua). (Détail de la dépense de la journée. Paneterie : pain d'achat = 9 livres, 13 sols, 4 deniers, moutarde, nattes, salade. Échansonnerie : néant. Cuisine : 4 chapons, 10 livres de graisse, 8 gelines, 18 poussins, 2 oisons et 1 lièvre, 1 *connin*, 12 cailles, 29 livres de lard, 1 veau, 2 faisans, 7 moutons et 1 quartier de bœuf, 2 tartes, façon de 14 pâtés, *potageries*, choux, porée, lait, fèves, groseilles, fromage, eau rose et oranges, bois et charbon. Fruiterie : 69 livres de cire d'emprunt, employées en torches, flambeaux, cierges : chandelles de suif; fruit. Écurie : néant. Fourrière : aumône = 10 sols; bois des livrées. Total de la dépense des offices : 115 livres, 2 sols, 8 deniers; idem, des gages : 526 livres, 10 sols, 11 deniers : total général : 631 livres, 13 sols, 7 deniers; jeudi, 21 avril, l'Empereur dîner, souper et coucher à Dolce (*Doulce*). 1531 (Néant). — 1532. — Jeudi, 10 octobre, l'Empereur tout le jour à Leoben (*Leuben*). (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : pain d'achat = 7 livres, 7 sols, 8 deniers; moutarde, fromage et salade. Échansonnerie : 83 livres de bœuf, 3 moutons et 3 quartiers de mouton, 2 cabris, 23 demi-livres de lard, 4 livres de graisse, 4 chapons, 12 gelines, un cochon et 4 livres de beurre, façon de 10 pâtés. *potageries*, oignons, pois, lait, *naveaulx*, *cabuz*, pommes, coings et *cran* (raifort), vinaigre, bois et charbon; livrées = 28 sols; les trois plats du chambellan et des maîtres d'hôtel = 45 livres, 8 sols. Fruiterie : 40 livres, 2 onces de cire de garnison employées en torches, flambeaux, mortiers et cierges; chandelles de suif; 4 livres de *crue*, fruit. Écurie : néant. Fourrière : aumônes = 10 sols; bois des livrées : 8 livres, 2 sols. Total de la dépense des offices : 93 livres, 13 sols; idem, des gages : 544 livres, 8 sols, 11 deniers. Total général : 638 livres, 1 sol, 11 deniers); samedi, 12 octobre, l'Empereur dîner à Leoben, souper et coucher à *Khuntvelt* (1); mercredi, 23 octobre, dîner à *Terfuyse* (2), souper et coucher à *Pontera* (3); lundi, 28 octobre, dîner à *Spinenberghe*, souper et coucher à *Porchy* (4). — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduchesse Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas. — Samedi, 23 avril 1530, l'Archiduchesse tout le jour à Malines; lundi, 25 avril, idem; dimanche, 1er mai, idem. (État des gages. « Chapelle : messire Antoine de Montcut = 12 sols; messire Pierre de Dalma = 8 sols; messire Jehan Florin, idem; messire François Lappa, idem; messire Antoine Stain = 2 sols; Jehan Domeon = 6 sols; Martin Picard = 3 sols. Premier maître d'hôtel — 30 sols. Autres maîtres d'hôtel : Allard Beutinck = 24 sols : Hugues de Bulleux, idem; Philippe de Souastre, idem; Philippe de Lalaing, idem. Panetiers : Loys de Marcke = 15 sols; Georges de Cornheuse, idem; Thomas de Caestres, idem; Joos du Lunghe, idem; Philippe d'Archies, idem : le seigneur de Roubaix, idem; Laurens Beutinck, idem; le seigneur de Montfort, idem; le seigneur de La Folye, idem; Jehan van den Nesse, idem; François de Mol, idem; Meliis

(1) Le Journal des Voyages de Charles-Quint par Jean de Vandenesse, publié par Gachard dans le tome II de la *Collection des Voyages des Souverains des Pays-Bas*, appelle cette localité *Grindevers*, que l'éditeur n'a pas identifié avec un nom actuel.

(2) Strabise dans le Journal de Vandenesse; aujourd'hui Straffritt d'après Gachard.

(3) Haultena dans le Journal de Vandenesse. Non identifié par Gachard.

(4) Porcia, d'après Gachard.

Urteninghe, idem ; Anthoine de Dortans, idem. Échansons : le seigneur de Buselle = 15 sols : le seigneur d'Escornetz, idem ; Pierre de Chenu, idem ; Amand de Gorrevood, idem ; Charles de Rauscourt, idem ; Jehan de Sonastre, idem ; François de Saint Joyre, idem ; Jehan de Lannoy, idem ; le seigneur de Grutuse, idem. Écuyers tranchants : Jehan d'Hallewin = 15 sols ; Pierre de Marnix, idem ; le seigneur de Champvans, idem ; Jehan Bonnot, idem ; le comte d'Utinghes, idem ; Jehan de Roubaix, idem ; Écuyers d'écurie : Philippe de Bregilles = 18 sols ; Anthoine du Fresnoy = 15 sols ; Guysbrecht de Mure, idem : Philippe de Tserclaes, idem. Valets servants : Jacques de Bregilles = 9 sols ; Florys van der Aa, idem ; Hubert de Vautravers, idem ; Christophe de Toulongeon, idem ; Anthoine de Noirtour, idem ; Ferry Carondelet, idem. Conseil : messire Claude de Boisset = 24 sols ; messire Jehan de Faletans, idem ; messire Jehan de Marnix = 15 sols ; maistre Guillaume des Barres = 10 sols ; maistre Lyenard Herdinck, idem ; maistre Claude Vaitel = 6 sols ; maistre Rombault Loets, idem. Valets de Chambre : Jehan Maignard = 6 sols ; Estienne Lullier, idem ; Estienne Drouhet, idem ; Estienne de Solempne, idem ; Vauchier Ressfert, idem ; Pierre Mathieu = 5 sols ; Martin Brassard = 3 sols ; Symon Regnard (1), idem ; Estienne Ysabeau, idem. Huissiers de chambre : Thennekin François = 6 sols ; Adrien Bœstsclaire, idem ; Inglebert Brunick, idem ; Nicolas de Mons = 6 sols. Huissiers de salle : maistre Pierre Sabbin = 6 sols ; Anthoine Marius, idem ; Nicolas van den Voorde, idem. Paneterie : Pierre de Bolyne : 6 sols ; Jehan Cant = 4 sols : Joosquin van den Ryne = 2 sols ; Emer Vichot = 1 sol. Échansonnerie : Jacques Scellier = 6 sols ; Philippe Grineau, idem ; Noël Doien = 3 sols ; Girart Chaulssard, idem. Cuisine : Claude Micard = 9 sols ; Nicaise de la Barre = 10 sols ; Lanquin Boyle = 6 sols ; Jacques de Champaigne, idem ; Anthoine Gobelet = 5 sols ; Cornelys Zot = 4 sols ; Hanselot de Rye = 1 sol, 6 deniers ; Bartholomey Musolin = 4 sols. Saulcerie : Aymé Guillemin = 6 sols ; Jehan Richeteau = 3 sols ; Hannekin van den Rine = 1 sol, 6 deniers ; Anthoine de Mons, idem. Fruiterie : Jehan Estoccart = 9 sols ; Adrien Enneract = 3 sols ; Jehan François, idem ; Maximilien Sacré = 1 sol, 6 deniers. Escuierie : Philibert d'Avanche = 5 sols ; Hans Betscholt = 4 sols ; Bénigne Deschevon = 4 sols : François Hugon = 4 sols ; Jehan de Hulleglise, idem ; Jehan Desmarez, idem ; Pierre Kenon, idem ; Guillaume de Mons, idem ; Nolet Le Vault, idem ; Pierrequin de Mons, idem ; Barthol Le Doulx, idem ; Jehan Hullecq, idem ; l'aide du chériot branlant, idem ; l'aide de la litière, idem ; Jacques Peset, idem ; Guillemin Bocquillon, idem. Fourrière : maistre Richart Contault = 11 sols ; Charles Ourssin = 13 sols ; Pierre Damant, idem ; Loys de la Lex, 6 sols ; Perot du Poix, idem ; Symon de Parenty = 6 sols ; François de Saucia = 4 sols ; Michiel Mariaige = 3 sols ; Rolet Bouchedor, idem ; Jacques Kenon, idem : Jehan de Lalex, idem ; Pasquier du Breul, idem ; la veuve Jehan Lunet, idem ; la concierge de Malines = 2 sols ; Remoud Fabry = 4 sols ; Estienne Loys = 1 sol, 6 deniers ; Eustasse Chappiret, idem ; maistre Pierre Nyeulandt = 1 sol : maistre Martin des Abbeaux, idem ; maistre Pierre de Glaso, idem. » Total des gages : 57 livres, 11 sols). Dimanche 1er janvier 1531 (n. st.), « le corps de feue bonne et immortelle mémoire madame, madame l'archiduchesse d'Austrice, ducesse et contesse de Bourgnoigne, douaigière de Savoye, régente et gouvernante, etc., à qui Dieu face paix, tout le jour en la chapelle de sa maison à Malines (1) » ; samedi, 7 janvier, idem. (Dépenses des *escroes* de l'hôtel. Paneterie : 11 douzaines de pains de bouche ; 25 douzaines et demie de pains bis : oublies, fromage. Cuisine : 106 livres de bœuf, 3 moutons et demi, 1 veau, 1 agneau, 14 livres de lard à larder, lard à *potager*, graisse de bœuf, os à moelle, 6 livres de bœuf et 20 livres *d'ochepot*, 8 livres de côtelettes, 4 foies de veau et 6 livres de chair maigre, 1 quartier de mouton, fraises et pieds, langue, pieds de bœuf, tetines, pieds et oreilles de porc, *mulettes*, saucisses et pieds de bœuf pour les dames, 26 poulets, 17 chapons de paliers, 1 oison, 4 chapons, 1 lièvre, 16 sarcelles, 6 *connins*, 4 bécasses, 4 perdrix, 6 pluviers, 4 canards, 3 poulets, un demi-mouton, 4 poulets, 4 sarcelles, 2 connins et 2 poulets pour le second plat ; 1 mouton pour l'écuyer Mècre, Constance, Philibert et Antoine

(1) C'est le diplomate Simon Renard, originaire de Vesoul en Franche-Comté ; plus tard ambassadeur de Charles-Quint en Angleterre, il négocia le mariage du prince d'Espagne, Philippe avec Marie Tudor.

(1) L'archiduchesse Marguerite mourut à Malines le 30 (et non le 27 comme l'indique *l'Art de vérifier les Dates*) novembre 1530. Son corps fut transporté et inhumé l'année suivante, à l'église de Brou qu'elle avait fait bâtir.

l'huissier, malades, pour 2 jours ; 2 chapons de palier pour Mademoiselle de Montfort et Estienne, malades ; 6 livres et demie de beurre, 1 cent d'œufs ; 6 perdrix mises en pâtés ; *potageries* ; verdure ; 3 grands pâtés ; plat de Mgr. de Rosimboz, premier maître d'hôtel de feu l'Archiduchesse (6 livres). Fruiterie : 1 livre de bougies, 38 livres de chandelles ; fruit. Écurie : Journée de 23 chevaux et 17 surcrois. Fourrière : 2200 de bois, 138 fagots ; 1 sac et demi de charbon. Total de la dépense des offices : 60 livres, 7 sols, 2 deniers) ; mercredi, 11 janvier, « le corps de madicte dame tout le jour en la chapelle de sa maison à Malines » ; jeudi, 12 janvier, « le corps de madicte feue dame a esté ce jourd'huy porté dez la chappelle de sa maison à l'église de Sainct-Pierre à Malines ». (Parmi les dépenses des offices, on remarque : Cuisine : 1 chapon et 1 quartier de mouton pour le prévôt de Cauweuberghe ; 1 quartier de mouton pour les brodeurs ; 1 quartier de mouton, 1 chapon et 2 poulets pour les archers du guet et les 6 religieux qui gardèrent le corps ; 1 chapon pour les femmes de chambre, etc.) ; samedi, 14 janvier, « le corps de madicte dame tout ce jour en l'église de Sainct Pierre à Malines ». (Cuisine : 1 demi-mouton, 2 chapons et 8 livres de bœuf pour les hérauts ; 1 demi-mouton, 2 connins, 4 poulets et 2 canards pour ceux qui gardèrent le corps à St-Pierre) ; mercredi, 18 janvier, « ce jourd'huy l'on a mené le corps de madicte feue dame, avant le disner, de Terremonde à Gand, accompaigné de monseigneur le prince de Dennemarche, chief de deul, de messeigneurs le conte de Buren et autres seigneurs ». Cuisine : 16 livres à Mgr. le comte de Buren qui lui ont été accordées par les exécuteurs testamentaires de l'Archiduchesse « pour tenir plat, à cause qu'il vient accompaigner à Bruges le corps de madicte feue dame » ; jeudi, 19 janvier, « ce jourd'uy l'on a mené le corps de madicte feue dame avant le disner de Gand à Escloe, accompagné de monseigneur le prince de Dennemarcke, chief du deul, de messeigneurs le conte de Buren et autres seigneurs ». (Écurie : 25 sols au trésorier « pour une guide dez Gand en ce lieu d'Escloe, à cause des mauvais chemins et eaues » ; jeudi, 26 janvier, « aujourd'uy après le disner s'est party de Terremonde monseigneur le prince de Dennemarke, chief du deul de madicte dame et avec la compagnie est venu soupper et coucher à Malines ». (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 12 douzaines et demie de pains de bouche, 37 douzaines de pains bis, oublies, fromage. Échansonnerie : 207 lots de vin et 2 tonneaux de cervoise dépensés à Tenremonde. Cuisine : 106 livres de bœuf, 9 moutons, 3 quartiers de mouton et 2 agneaux, 22 livres de lard à larder, lard à potager, graisse de bœuf, os à moelle et 30 livres *d'ochepot*, 6 livres de côtelettes et 8 livres de porc, 2 langues, pieds de bœuf, *mulettes*, saucisses et tripes de porc, 14 poulets, 12 poules et 15 *connins*, 2 oisons, 11 chapons dont 4 de haute graisse, 12 canards, 15 sarcelles et 12 pluviers, 9 perdrix, 1 lièvre et 1 faisan ; 1 quartier de mouton, 1 chapon, 1 paon et 2 *connins* pour monseigneur de Rosimboz ; 1 paon, 1 chapon, 1 perdrix et 1 *connin* pour le prince, 7 livres de bœuf et 3 quarterons d'œufs, *potaigeries*, verdure, 10 grands pâtés, etc. En ce présent escroe est contenu toute la dépense faicte par les dames, filles d'honneur, femmes, filles de chambre que autres femmes de feue Madame, lesquelles sont demourées en ceste ville de Malines, assavoir depuis le XVIIe de ce présent mois à ce jourd'uy, pendant lequel temps tout le train de madicte feue dame a séjourné a avoir mené le corps d'icelle dame dez ceste dicte ville au lieu de Bruges où il est inhumé ». Total de la dépense de ce dit *écrou* : 340 livres, 4 sols obole). — États journaliers de la dépense de l'archiduchesse Marie, reine douairière de Hongrie et de Bohême, gouvernante des Pays Bas (1). Samedi, 4 mai 1532, l'archiduchesse Marie d'Autriche, départ le matin de *Sotenghien*, dîner à la Hamette ayant laissé à Audenarde mesdames les princesses de Danemark avec la plus grosse partie de son train ; dimanche, 5 mai, départ après-dîner de la Hamette, souper et coucher à Audenarde où l'Archiduchesse a trouvé les princesses de Danemarck avec la plus grande partie de son train. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 15 douzaines de pains de bouche, 32 douzaines de pains bis, oublies, salade. Échansonnerie : 69 lots et demi de vin. Cuisine : 102 livres de bœuf, 4 moutons et demi, 1 veau et demi, 1 cabri, 4 livres de graisse, 12 livres de lard à larder, 4 os à moelle, 36

(1) L'archiduchesse Marie d'Autriche, reine douairière de Hongrie, accepta le 29 janvier 1531, après beaucoup d'hésitation, la proposition que lui avait faite le 3 janvier précédent, l'Empereur, son frère, de remplacer leur tante l'archiduchesse Marguerite, dans le Gouvernement des Pays-Bas. Elle arriva à Louvain, où Charles-Quint s'était rendu à sa rencontre, le 16 mars 1531. Voir, pour l'itinéraire détaillé et complet des voyages de cette princesse, le *Tome VII de l'Inventaire-Sommaire du Nord, p. 292-350.*

pieds de mouton, 46 poulets, 18 pigeons, 2 chapons, 1 héron, 1 oison, 6 lapins, 4 poulets pour les malades, 8 livres de beurre et 1 demi-cent d'œufs, 1 livre de gingembre et 1 livre de poivre, *potageries*, verdure, 1 pâté de veau et de poulets, 1 tarte, 4 pâtés pour les dames, 12 petites tartelettes, 1 pâté de héron et 1 de cailles. Fruiterie : 3 chandelles de cire de 7 onces pièces, 4 autres de 4 onces et 3 mortiers, 10 livres de chandelles de suif. Écurie : dépense des chevaux de la Reine à la Hamette = 5 livres, 8 sols ; louage de 3 chariots qui ont servi pendant 5 jours à mener les bagues de la Reine d'Audenarde à Sotenghien et à La Hamette. Fourrière : néant. Total de la dépense des offices : 49 livres, 12 sols, 6 deniers ; idem, des gages : 63 livres, 19 sols ; total général : 113 livres, 11 sols, 6 deniers) ; jeudi, 9 mai, l'archiduchesse Marie de Hongrie, tout le jour à Audenarde ; mercredi, 15 mai, tout le jour à Bruges ; samedi, 18 mai, idem. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 15 douzaines de pains de bouche, 22 douzaines de pains bis, oublies, beurre frais, salade et radis. Échansonnerie : 74 lots et demi de vin. Cuisine : 2 grands brochets et 51 *lancerons*, 2 grosses carpes, 2 brêmes, 1 barbeau, 32 carpes de cuisine, un demi-cent de roches, 1 *lanceron* pour une damoiselle malade, 4 *lancerons* et 2 carpes rondes pour le concierge de l'hôtel de la Reine à Bruges, 10 morues et 10 paires de grandes soles, 18 églefins et 20 plies, 2 rougets, 4 paires de soles, écrevisses, *grenades* et 1 cent de crabes, moules, 50 livres de beurre et 300 œufs, 2 livres de raisins de Corinthe et 2 livres de câpres, *potageries*, verdure, 6 tartes et 1 *raton*, 12 tartelettes. Fruiterie : 4 chandelles de 8 onces pièce, 4 autres de 4 onces, 3 mortiers, 13 grandes torches et 12 petites pesant ensemble 51 livres, 4 onces de cire ; 8 livres de chandelles de suif ; fruit. Écurie : Néant. Fourrière : Néant. Total de la dépense des offices : 39 livres, 19 sols, 4 deniers ; idem, des gages : 64 livres, 17 sols ; total général : 104 livres, 16 sols, 3 deniers) ; dimanche, 19 mai 1532, tout le jour à Bruges ; dimanche, 23 juin, tout le jour à Gand ; samedi, 29 juin, idem ; samedi, 11 janvier 1533, l'archiduchesse Marie, tout le jour à Bruxelles ; lundi, 27 janvier, départ le matin de Bruxelles ; dîner à La Veure, souper et coucher à Bruxelles ; mardi, 27 mai, tout le jour à Bruxelles ; jeudi, 5 juin, départ le matin de Bruxelles, dîner et souper à Grœnendaële, « et sont demeurées les princesses de Dannemarcque avec une partie de son trayn audict Bruxelles » ; samedi, 7 juin, idem ; vendredi, 20 juin, idem. (Cuisine : 2 grands brochets, 18 *lancerons*, 2 grosses carpes et 22 carpes de cuisine, 2 grosses brêmes et 9 perches, 4 *lancerons* pour les malades, 150 écrevisses, 2 pots de *grondelins*. 26 livres d'esturgeon à 5 sols la livre. 23 livres d'esturgeon de la tête, 1 quarteron de harengs, 12 ombres, 2 tripes d'esturgeon, 10 morues, 500 œufs, 61 livres de beurre, etc.) ; vendredi, 4 juillet, idem ; samedi, 12 juillet, départ de Grœnendaele, souper et coucher à Bruxelles ; dimanche, 13 juillet, tout le jour à Bruxelles ; mardi, 22 juillet, idem ; mardi, 6 août, tout le jour à Wineudael, et « sont demeurées les princesses de Dennemarcque avec une partie de son trayn tout ledit jour à Bruges » ; le dimanche, 31 août, l'archiduchesse Marie, tout le jour à Gand. (Paneterie : 8 sols au sommelier, pour la façon de 4 petits sacs à mettre en iceux de la lavande et autres bonnes choses afin d'entretenir en bonne odeur le linge de table de la Reine, etc. Écurie : 20 livres au fourrier de l'écurie, pour avoir fait richement peindre et armorier des armes de la Reine, un chariot branlant, etc. Fourrière : 22 sols au fourrier Michel Mariage, pour le salaire de plusieurs compagnons de Saint-Joris-Cappelle qui ont dressé un *eschaffault pour la Royne* aux champs où elle a été à la chasse du sanglier un jour de ce mois ; 16 sols à Pierre Maillotin, souffleur d'orgues pour avoir fait porter et rapporter les orgues et épinettes de la Reine en plusieurs lieux où elle a été durant ce mois) ; lundi, 1er septembre 1533, départ après dîner de Gand, souper et coucher à Ecloo, « et sont demeurées les princesses de Dennemarcque avec une partie de son train audit Gand » ; dimanche, 24 septembre, tout le jour à Gand ; samedi, 27 septembre, l'archiduchesse Marie, tout le jour à Lille. (Échansonnerie : 2 poinçons de vin de Beaune, contenant trois hames présentés à la Reine par ceux de la ville de Lille, et mis en garnison) ; vendredi, 23 octobre, tout le jour à Bruxelles ; samedi, 25 octobre, idem ; mardi, 11 novembre, idem ; samedi, 15 novembre, idem ; samedi, 29 novembre, idem ; mercredi, 31 décembre, idem. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 20 douzaines de pain de bouche, 45 douzaines de pains bis, oublies, salades radis, beurre frais et moutarde. Échansonnerie : 124 lots de vin ; 16 tonneaux de forte cervoise, fournis par le brasseur de Bruxelles et dépensés en l'hôtel ; 76 tonneaux de moindre cervoise. Cuisine : 110 livres de bœuf, 5 moutons, 1 veau et demi, 12 livres de lard à

larder, 6 à *potager*, 4 livres de graisse, os à moelle, langue de bœuf, 24 saucisses, 10 livres de côtelettes, 8 livres de porc pour rôti, foies, pieds et fraises de veau, 1 agneau et *mulettes* de mouton, 43 poulets et 2 chapons de haute graisse, 7 chapons gras et 7 de paliers, 16 sarcelles, 16 pluviers, 10 perdrix, 8 bécasses, 6 *connins*, 1 lièvre, 1 faisan, 1 paon, 2 cignes et 2 canards, 12 poulets pour les malades, 20 livres de beurre, 400 œufs, 3 livres de sucre, 2 onces de gingembre et 2 onces de noix muscades pour les princesses, *potageries*, verdure, façon de 12 petits pâtés, 4 de *connins* et 2 de chapons, 4 grandes tartes et 12 petites. Fruiterie : 8 chandelles de 8 onces pièce, 11 autres de 4 onces, 4 mortiers, 2 livres de bougies, 4 cierges pour la chapelle, 12 grandes torches et 20 petites, pesant ensemble 64 livres, 12 onces de cire ; 20 livres et demie de chandelles de suif ; fruit. Écurie : journées des 54 chevaux de la Reine, compris 90 *surcrois* = 10 livres, 7 sols. Fourrière : 53 *aselées* et demie de bois, 150 fagots, 3 sacs de charbon, achat de 16 vis de bois de chêne, employées durant ce mois en la chambre de la Reine. Total de la dépense des offices : 170 livres, 19 sols, 9 deniers ; idem, des gages : 100 livres, 9 sols ; total général : 271 livres, 8 sols, 9 deniers).

B. 3479. (Carton.) — 31 pièces, parchemin.

1534. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'empereur Charles-Quint. — Samedi, 31 octobre 1534, l'Empereur tout le jour à Madrid. — États journaliers de l'hôtel de l'archiduchesse Marie d'Autriche, reine douairière de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas. — Mardi, 6 janvier 1534, l'archiduchesse Marie tout le jour à Bruxelles ; dimanche, 25 janvier, idem ; dimanche, 1er février, idem ; lundi, 9 février, idem ; lundi, 29 juin, tout le jour à Malines, « et est demeurée la princesse de Dennemarke avec une partie du trayn de ladite Royne tout ledit jour à Bruxelles ; mardi, 30 juin, idem. (Cuisine : 41 sols, 6 deniers au pâtissier pour façon d'un pâté d'un mouton, 3 de poulets, 1 de *connins*, 2 de pigeons, 3 grandes tartes et 20 petites, 3 pâtés pour les dames) ; mercredi, 1er juillet, idem ; jeudi, 23 juillet, l'archiduchesse Marie tout le jour à Bruxelles ; jeudi, 30 juillet, idem ; samedi, 1er août, idem. (État des gages : « Chapelle : messire Mathias Pehem = 15 sols ; messire Isambert Le Riche = 6 sols ; messire Jehan Godissambois = 9 sols ; messire Jehan de La Court, idem ; messire Joachim Richaffort, idem ; messire Cornille Brulant, idem ; Jehan de Lewerde, idem ; Jehan Brant ; idem ; Jacques Bucquet, idem ; Gilles Veulleken, idem ; maistre Jehan Gossins, maistre des enfans de cueur = 14 sols ; les six enfans de cœur = 24 sols ; Clais Loys = 6 sols ; Symon = 7 sols ; Janin Geron = 1 sol. — Maistres d'hostel : Leopoldem van Screfstorff = 24 sols ; Hugues de Bulleux, idem ; Henry de Hamericourt, idem. Gentilzhommes : le seigneur de Eberstorff = 18 sols ; le seigneur Erasme de Litzius, idem ; le seigneur Wolf de Puechem, idem ; le seigneur de Polham, idem ; Melchior Bakin, idem ; Georges de Landenberg, idem ; Thomas Malesio, idem ; Philippe de Bailleul, idem ; Claude de Bailleul, idem ; Jacques de Croy, seigneur de Bermerain, idem ; Frédérick, bâtard de Melung, idem ; le seigneur de Fresnes, idem ; le seigneur de Beaurepaire, idem ; le seigneur de Blaessel, idem ; Noirtour, idem ; le seigneur de Souastre, idem ; Loys de Marke, idem ; Anthoine deVarennes, idem ; Adolff van der Aa, idem ; monseigneur de Scardan, idem ; Georges Du Bois idem ; Jacques de Marnix, idem ; monseigneur de la Thieloye, idem. Ecuyers d'écurie : Guillaume de Blois = 18 sols ; Nicolas, bâtard de Rœulx, 15 sols. Valets servants : Antoine de Lannoy = 9 sols ; Florys van der Aa, idem ; Chasteaul, idem. Secrétaires : maistre Rombault Lœts = 15 sols ; Hans Creterre, idem ; Nicolas Olade, idem. Maistre de la Chambre aux deniers : Hans van Gemd = 10 sols. Médecins : le docteur Jacob van Aichoven = 20 sols ; messire Bernard de Valleperghe = 18 sols. Contrôleur et clerc d'offices : Pierre Damant = 12 sols. Valets de chambre : Philippot Le Fèvre = 6 sols ; Hannekin Oyelz, idem ; Anthoine Steuff = 3 sols ; Jacques de Remaulx, idem. Huissiers de chambre : Simon Zoffar = 6 sols ; Girard Bruxelles, idem ; Martin de Maloue, idem ; François Haussart, idem. Huissiers de salle : François de Montdidier = 6 sols ; Pierre de Lamore, idem ; Jean Baillet, idem. Paneterie : Jehannin Loys = 6 sols ; Joasquin van der Ryve = 3 sols ; Symon Wynneau, idem. Échansonnerie : François Cambier = 6 sols ; Clément Thurimer = 3 sols ; Girard Chaussard, idem ; Henry de La Haye = 1 sol. 6 deniers ; Loys Simary = 1 sol. Cuisine : Georges Racherfinder = 10 sols ; Jacques de Champaigne, idem ; Jaspart Hanon, idem ; Michiel Hongrois, idem ; Liénard Knap, idem ; Philippe Du Metz, idem ; Hanselot de Rye = 1 sol, 6 deniers ; François de Begny, idem ; Pierre Herbelot = 2 sols ; Mathieu Bahuet, idem. Saucerie :

Cornille de Bréda = 6 sols ; Loys Chaussard = 3 sols ; Jehan Sergent = 1 sol, 6 deniers ; Christophle de Sélézia = 1 sol, 6 deniers. Fruiterie : Hans Sediel = 6 sols ; Jehan François = 3 sols ; Georges de Housberghe = 1 sol, 6 deniers. Apothicairie : François Lichtembergher = 6 sols ; Jehan de Thillemont = 3 sols. Écurie : Jehan Haussart = 3 sols ; Thomas Swechs = 3 sols, Jordain Tavernier, idem ; Pasquo Skep, idem ; Thiébault Rose, idem ; Nicolas Hazem, idem ; Claude de Chaufermy, idem ; Georges Pencalère = 4 sols ; Isambart Le Duc, idem ; Jehan Hobin, idem ; Rayne van Haynbecke, idem ; Boubert Gotheran, idem ; Liévin Hofnaghel, idem ; Guillaume de Mons, idem ; Symon Wydelinder, idem ; Pierre Hedeler, idem ; Gilles Cocquebecque, idem ; Loys Rincken, idem ; l'aide de la litière = 3 sols ; Kylien Anghèle, idem. Maréchal des logis : le seigneur de Cormaillon : 10 livres, 3 sols. Fourrière : Bartholomey Keyff = 6 sols ; Michiel Mariaige, idem ; Bartholomey Caspot, idem ; le clerc du secrétaire Hans Creterre = 4 sols ; le clerc du secrétaire Nycolas Oladès, idem ; Gaspaert Keuraert = 12 sols : Adam Hayette = 6 sols ; Martine van der Dam, idem ; Jehan Duquesne = 3 sols ; Pierre Maillotin, idem ; Symon Regnard, idem ; Emard Vichot, idem ; Pierre Le Roy, idem ; Estienne Loys, idem ; Boubert Rasse = 2 sols ; Rémond Fabry = 3 sols ; Jehan de Pape = 2 sols ; Paul Tholosse = 1 sol, 6 deniers ; Stentz Framoyre, idem ; la concierge de Malines = 2 sols ; maistre Bernard Dorlée (1) = 1 sol ; maistre Marc de Glasère = 2 sols ; Jehan Traboulet = 1 sol ; maistre Liévin Algoët = 4 sols ; Henry van Vinst = 3 sols. Capitaines des Archiers : le seigneur Dyne, capitaine = 24 sols ; Jaques de Chastel, lieutenant = 9 sols. Archiers : Henry de Hocqueron = 9 sols ; le bâtard de Hamericourt, idem ; Michiel van Volxem, idem ; Arnoul, idem ; Mando Dangier, idem ; Guillaume Le Beuf, idem ; Sébastien Legrant, idem ; Philippe de Strate, idem ; Philippe de Herduyc, dit Sedenick, idem ; Jehan Le Roy, idem ; Thiébault de Branges, idem ; Aimable Rippet, idem ; Daniel van Yenthouts, idem ; Jehan Oultremans, idem ; Janin Du Crocq, idem ; Jehan Verrit, idem ; Jehan de Herre, idem ; Jehan de Semittre, idem ; Lardenois, idem ; Thilmon de La Haye, idem ; Hendrick Skornye, idem ; Christophe Buc, idem ». Somme des gages dudit jour : 70 livres) ; lundi, 3 août 1534, l'archiduchesse Marie d'Autriche, tout le jour à Bruxelles ; jeudi, 6 août, tout le jour à Gand ; lundi, 17 août 1534, départ après dîner de Gand, souper et coucher à *Baulot* (Baudeloo) ; une partie du train et la princesse de Danemark tout le jour à Gand ; mardi, 18 août, l'Archiduchesse tout le jour à *Baulot* ; la princesse de Danemark et une partie du train tout le jour à Gand ; mardi, 1[r] septembre, l'Archiduchesse tout le jour à Gand ; vendredi 18 septembre, départ le matin de Furnes, dîner, souper et coucher à Bergues ; mardi, 22 septembre, tout le jour à St-Omer ; dimanche, 27 septembre, tout le jour à Aire, « et a esté Sa Majesté festoyée assavoir, au disner, par son maistre d'hostel Bulleux et, au soupper, par le capitaine de ses archiers, le seigneur Dyne » ; jeudi, 1[r] octobre, tout le jour à Hesdin ; la princesse de Danemark et une partie du train tout le jour à Béthune ; dimanche, 18 octobre, l'Archiduchesse tout le jour à Arras ; « la princesse de Dennemarke avec une partie du trahin de ladite Royne, partie apres disné dudit Arras et est venue souper et coucher à Douhay » ; vendredi, 23 octobre, l'Archiduchesse départ le matin de Valenciennes, dîner à Vicogne, souper et coucher à Valenciennes ; la princesse de Danemark et une partie du train tout le jour à Valenciennes ; vendredi, 13 novembre, l'Archiduchesse tout le jour à Binche ; jeudi, 3 décembre, l'Archiduchesse tout le jour à Mons ; la princesse de Danemark avec une partie du train tout le jour à Binche ; vendredi, 4 décembre, l'Archiduchesse tout le jour à Mons ; la princesse de Danemark, avec une partie du train, départ après dîner de Binche, souper et coucher à Nivelles ; dimanche, 6 décembre, l'Archiduchesse tout le jour à Septfontaines ; la princesse de Danemark et une partie du train, tout le jour à Bruxelles ; mardi, 22 décembre, l'Archiduchesse tout le jour à Bruxelles. (Cuisine : 110 livres de viande de bœuf, 5 moutons, 1 veau et demi, 12 livres de lard à larder, 6 à *potager* et 3 livres de graisse, os à moelle, tripes, pieds et langues de bœufs, pieds de mouton et moelle de bœuf, 50 poulets et 14 perdrix, 6 chapons gras et 2 de *haulte graisse*, 2 cochons, 4 *connins* et 2 canards, 12 sarcelles, 4 pluviers, *sopites* de veau, 2 poulets, 1 paon et 1 cygne, 10 poulets pour les malades, 4 poulets livrés en la chambre de la Reine, 14 livres de beurre et 200 œufs, 1 quartier de mouton et 2 poulets pour la comtesse de Plagay, malade ; un demi-cent de limons, 2 livres de petites câpres et 1 livre de riz, *potageries*, verdure,

(1) Le peintre Bernard van Orley.

façon de 2 pâtés de pieds de mouton et de 2 de chapons, 4 grandes tartes et 20 petites, 5 pâtés pour les dames. Total de la dépense de la cuisine : 39 livres, 5 sols, 3 deniers).

B. 3480. (Carton.) — 70 pièces, parchemin.

1537 (1). — Comptes de la dépense de l'hôtel de l'Archiduchesse Marie d'Autriche, reine douairière de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas. — Jeudi, 11 janvier 1537 (style de Rome), l'Archiduchesse tout le jour à Bruxelles ; lundi, 15 janvier, idem ; mardi, 30 janvier, idem ; jeudi 1er février, idem ; vendredi, 23 février, idem. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 22 douzaines de pains de bouche et 44 douzaines de pains bis ; échaudés, salades, huile d'olive. Échansonnerie : 96 lots et demi de vin, 2 *ghettes* de vin de Beaune fournies à la table de la Reine par le concierge de la cour à Bruxelles. Cuisine : un grand brochet et 32 *lancerons*, 2 grandes carpes et 24 de cuisine, 2 grandes brèmes, 1 barbeau, perches, 1 grande lamproie, 1 *lanceron* et 1 carpe pour monseigneur le maître d'hôtel de Souastre, 10 *lancerons* pour les malades, 2 pots de *grondelins* et 2 cents de *raynes* (grenouilles), 1 cent d'écrevisses, 12 truites, stockfischs, moules, 1 cent de harengs, 20 plies, poissons pris au minck, 70 livres de beurre, 1 livre de gingembre, 1 livre de poivre, 6 livres d'amandes, 6 livres de prunes, 8 livres et demie de sucre, *potageries*, verdure, 8 grandes tartes, 12 petites, 2 ratons. Total de la dépense de la cuisine : 51 livres, 9 sols, 6 deniers) ; samedi, 24 février, l'Archiduchesse tout le jour à Bruxelles ; samedi, 3 mars, idem ; vendredi, 16 mars, idem ; vendredi 23 mars, idem ; dimanche, 1er avril, idem ; mardi, 24 avril, idem ; jeudi, 26 avril, départ après dîner de Bruxelles, souper et coucher à Grœnendaël ayant laissé une partie de son train à Bruxelles ; vendredi, 27 avril, tout le jour à Grœnendaël et une partie du train à Bruxelles ; mardi, 8 mai, tout le jour à Bruxelles ; dimanche, 13 mai, idem ; mardi, 15 mai, tout le jour à *Hebres* (Héverlé) ; dimanche, 20 mai, tout le jour à Bruxelles ; mardi, 5 juin, départ après dîner de Courtrai, souper et coucher à Lille ; mardi, 19 juin, tout le jour à Lille. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 22 douzaines de pains de bouche, 46 douzaines de pains bis, oublies, salade et radis, crême et beurre frais. Échansonnerie : 83 lots de vin. Cuisine : 100 livres de bœuf, 4 moutons, 1 veau et demi, 12 livres de lard à larder, 6 à *potager*, 4 livres de graisse, 1 cabri, 6 os à moelle, tripes, pieds et langues de bœuf, 4 douzaines de pieds de mouton, 46 poulets et 2 chapons, 1 oison, 4 lapins et 2 faisans, 7 cailles et étourneaux, 2 quartiers de mouton, 4 poulets pour Lucrèce, demoiselle d'honneur de l'Archiduchesse, 16 livres de beurre, potageries, 1 demi-cent d'œufs, verdure, façon d'un pâté de veau et de 2 de poulets, 4 pâtés pour les dames, 4 grandes tartes et 24 petites. Fruiterie : 3 chandelles de 8 onces, 1 de 4 onces, 3 mortiers et 1 demi-livre de bougies, soit en tout = 3 livres, 8 onces de cire ; 10 livres de chandelles de suif ; fruits. Écurie = néant. Fourrière = néant. Total de la dépense des offices = 40 livres, 11 sols ; idem, des gages = 45 livres, 9 sols ; total général = 86 livres) ; mercredi, 20 juin, l'Archiduchesse tout le jour à Lille : mardi, 3 juillet, départ de Lille, dîner et souper à Ypres, coucher à *Lenghemarc* où le lendemain l'Archiduchesse fut à la chasse ; lundi, 9 juillet, dîner à Ypres, souper et coucher à *Lenghemarc* ; mardi, 10 juillet, départ après dîner de *Lenghemarc*, souper et coucher à Ypres ; vendredi, 13 juillet, tout le jour à Ypres ; samedi, 21 juillet, tout le jour à *Saincthoine* ; dimanche, 5 août, tout le jour à Bruges ; vendredi, 24 août, tout le jour à Winendal ; vendredi, 31 août, tout le jour à Bruges ; vendredi, 21 septembre, tout le jour à Bruxelles ; dimanche, 30 septembre, idem ; vendredi, 22 octobre, tout le jour à Namur ; mardi, 30 octobre, tout le jour à Huy, « où elle (l'Archiduchesse) y a esté deffroiée avec son train par monseigneur le cardinal de Liége » (1) ; mercredi, 31 octobre, départ le matin d'Huy, dîner sur le bateau, souper et coucher à Liège où elle a été défrayée avec son train par le Cardinal ; samedi, 3 novembre, tout le jour à Liége aux frais du Cardinal ; dimanche, 4 novembre, idem ; lundi, 5 novembre, départ de Liège, dîner, souper et coucher à Fallais ; mardi, 13 novembre, tout le jour à Bruxelles ; jeudi, 15 novembre, tout le jour à Septfontaines et une partie du train à Bruxelles ;

(1) Les états journaliers de l'hôtel de l'empereur Charles-Quint et de l'Archiduchesse Marie d'Autriche, des années 1535 et 1536, manquent à la collection des Archives du Nord qui ne possèdent pour l'année 1537 que ceux de l'hôtel de l'Archiduchesse.

(1) Le cardinal Érard de La Marck.

dimanche, 18 novembre, tout le jour à Bruxelles ; mardi, 27 novembre, idem ; jeudi, 13 décembre, idem ; dimanche, 30 décembre, idem.

B. 3481. (Carton.) — 15 pièces, parchemin.

1538-1539 (1). — États journaliers de l'hôtel de l'archiduchesse Marie d'Autriche, reine douairière de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas. — Mercredi, 14 août 1538, l'Archiduchesse tout le jour à Bruxelles ; mercredi, 30 octobre, départ le matin de Beaumont, dîner au four des *voivres* (2), à la chasse, souper et coucher à Beaumont. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 10 douzaines de pains de bouche, 28 douzaines et demie de pains bis, oublies. Échansonnerie : 68 lots et demi de vin. Cuisine : 122 livres de viande de bœuf, 6 moutons, 1 veau et demi, 18 livres de lard à larder, 6 à *potager*, 6 livres de graisse, 4 os à moelle, tripes, pieds et langues de bœuf, foies de veau et pieds de mouton, 50 poulets, 4 chapons gras et 4 de haute graisse, 2 oisons, 8 perdrix, 2 *connins*, 2 bécasses de bois et 2 douzaines d'alouettes, 1 paon et 1 douzaine d'*oiselets*, 16 livres de beurre, 1 demi-cent d'œufs, *potageries*, verdure, façon de 2 pâtés de veau, 6 de poulets et 2 de chapon, 3 grandes tartes et 24 petites. Fruiterie : 5 chandelles de 8 onces pièce, 2 mortiers et 1 livre de bougies, soit en tout 4 livres de cire, 18 livres de chandelles de suif ; fruit. Écurie = néant. Fourrière = néant. Total de la dépense des offices : 44 livres, 17 sols, 3 deniers ; idem, des gages, 58 livres, 6 sols ; total général : 103 livres, 3 sols, 3 deniers). 1539. — Samedi, 22 mars 1539 (style de Rome), l'Archiduchesse partir le matin de la Veure, dîner à Bruxelles, souper et coucher à Braine-l'Alleud, ayant laissé une partie de son train à Bruxelles ; dimanche, 23 mars, départ après-dîner de Braine-l'Alleud, souper et coucher à Genape, ayant laissé une partie de son train à Bruxelles ; vendredi, 25 avril, tout le jour à Bruxelles. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 10 douzaines de pains de bouche, 23 douzaines de pains bis, oublies, salade et beurre frais, sel mis en provision pour la Reine. Échansonnerie : 67 lots et demi de vin. Cuisine : 2 grands brochets et 28 *lancerons*, 2 grandes carpes et 20 de cuisine, 2 brèmes, 3 anguilles et 1 barbeau, 3 *lancerons* pour les malades, 2 pots de *grondelins*, 12 petites truites, 1 cent d'écrevisses, un demi-cent d'*aillons* (1), stockfischs, *lymichons* (2) pour la chambre de la Reine, 8 morues et 25 *merlis*, 20 livres de saumon, 18 livres d'esturgeon, 24 plies, 6 paires de soles, 40 livres de beurre, 300 et 1 quarteron d'œufs, 2 livres de beurre et 1 quarteron d'œufs pour la chambre de la Reine, 1 livre de beurre et 1 douzaine d'œufs pour une dame malade, *potageries*, verdure, 1 raton, 5 grandes tartes et 20 petites, etc.) ; mercredi, 30 avril, départ le matin de la Veure, dîner à l'abbaye d'*Orghem*, souper et coucher à Bruxelles ; jeudi, 5 juin, tout le jour à Bruxelles ; dimanche, 8 juin, départ après souper de Bruxelles et coucher à Septfontaines, ayant laissé une partie du train à Bruxelles ; jeudi, 10 juillet, départ le matin de *Berfleyt* (Berviet) où l'Archiduchesse a été défrayée par le marquis de Berghes ainsi que son train, dîner à *Sprondelle*, souper et coucher à Bréda ; samedi, 2 août, tout le jour à Utrecht ; dimanche, 24 août, départ après dîner de La Haye, souper et coucher à *Chellinghe* (Schwiningen), ayant laissé une partie de son train à La Haye ; lundi, 1er septembre, départ le matin de Roterdam, dîner, souper et coucher à Dordrecht ; mercredi, 1er octobre, départ le matin de Malines, dîner, souper et coucher à La Veure, ayant laissé une partie de son train à Malines ; vendredi, 5 décembre, tout le jour à Bruxelles.

B. 3482. (Carton.) — 28 pièces, parchemin.

1540 (3). — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduchesse Marie d'Autriche, reine douairière de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas. — Samedi, 13 mars 1540 (style de Rome), l'Archiduchesse tout le jour à Gand ; lundi, 15 mars, départ après dîner de Gand, souper et coucher à *Dainge* (Deynze), ayant laissé une partie de son train à Gand ; mardi 16 mars,

(1) Les états journaliers de l'hôtel de l'empereur Charles-Quint manquent à la collection des Archives du Nord pour les années 1538 et 1539.

(2) La verrerie de la forêt de Beaumont.

(1) Harengs.

(2) Limaçons, escargots. C'est la première mention que donnent de ce comestible les états journaliers.

(3) Les états journaliers de l'hôtel de l'empereur Charles-Quint, pour l'année 1540, manquent à la collection des Archives du Nord.

départ après dîner de Deynze, souper et coucher à Gand ; lundi, 22 mars, tout le jour à Gand ; mercredi, 24 mars, départ le matin de Gand, dîner, souper et coucher à Deynze ; vendredi, 26 mars, tout le jour à Deynze ; lundi, 29 mars, départ après-dîner de Deynze, souper à *Dromme*, coucher à Gand ; mercredi, 31 mars, tout le jour à Gand ; lundi, 10 mai, idem ; vendredi, 2 juillet, départ le matin de Wynendale, dîner, souper et coucher à Bruges ; dimanche, 4 juillet, tout le jour à Bruges ; mardi, 6 juillet, départ après souper de Bruges et coucher à Wynendale, ayant laissé une partie de son train à Bruges ; jeudi, 8 juillet, tout le jour à Bruges ; samedi, 10 juillet, départ le matin de Bruges, dîner à Wynendale, souper et coucher à Bruges ; samedi, 17 juillet, tout le jour à *Baulo* (Baudeloo) ; dimanche, 18 juillet, départ après souper de *Baulo*, coucher à *Veures* ; mardi, 20 juillet, départ le matin de *Zantfliet*, dîner et souper à *Verflyt* et coucher à Berghes (Berg-op-Zoom) ; vendredi, 23 juillet, départ le matin de Dordrecht, dîner, souper et coucher à Rotterdam ; mardi, 27 juillet, tout le jour à La Haye ; mercredi, 28 juillet, idem ; samedi, 31 juillet, idem ; dimanche, 5 septembre, tout le jour à Bruxelles. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 15 douzaines de pains de bouche, 22 douzaines de pains bis, oublies, salade, radis et beurre frais. Échansonnerie : 87 lots de vin. Cuisine : 86 livres de bœuf, 3 moutons, 1 veau et demi, 12 livres de lard à larder, 4 livres à *potager*, 4 livres de graisse, 4 os à moelle, 1 livre de moelle de bœuf, 1 agneau, tripes, pieds et langue de bœuf, *soppites* et foies de veau, *toyes* (toilettes) de mouton, pieds et oreilles de porc, 1 filet de bœuf, pieds de mouton, 34 poulets, 2 chapons gras, 12 pigeons, 8 perdrix, 3 canards, 1 paon, 3 douzaines d'*oiselets*, 6 *connins* et 1 cochon (de lait), 2 levrauts, 3 livres de viande de bœuf, 1 chapon gras et 2 perdrix pour Lucrèce, 22 poulets pour les malades, 12 livres de beurre un demi-cent d'œufs, *potageries*, verdure, façon d'un pâté de mouton, 1 de poulets et 2 de perdrix, 2 pâtés pour les dames, 2 grandes tartes et 20 petites. Fruiterie : 4 chandelles de 8 onces, 2 mortiers de 8 onces, une demi-livre de bougies, soit en tout 3 livres de cire ; 9 livres de chandelles de suif ; fruit. Écurie : Journées de 38 chevaux et 52 *surcroîts* = 7 livres, 19 sols. Fourrières = néant. Total de la dépense des offices : 49 livres, 16 sols, 8 deniers ; idem, des gages = 57 livres, 2 sols ; total général : 106 livres, 18 sols, 8 deniers).

B. 3483. (Carton.) — 53 pièces, parchemin.

1541-1542 (1). — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduchesse Marie d'Autriche, reine douairière de Hongrie, gouvernante des Pay-Bas. — Vendredi, 7 janvier 1541 (style de Rome), l'archiduchesse tout le jour à Luxembourg. Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 14 douzaines de pains de bouche, 34 douzaines de pains bis, salade, beurre frais. Échansonnerie : 104 lots de vin. Cuisine : 2 grands brochets, 36 *lancerons*, 2 grandes carpes, 46 carpes de cuisine, 2 grandes brèmes, 12 *hottins* (2), petits barbeaux, un quarteron de harengs et un demi-cent de sorets, 5 douzaines de *botkins* sèches, 7 stockfischs, 46 livres de beurre, 1 cent d'œufs, 1 livre de beurre pour les chiens, *potaigeries*, verdure, façon de 12 *gâtelets*, 2 grandes tartes, 20 petites et 3 tartes pour les dames. Fruiterie : 11 chandelles de 8 onces pièces, 1 mortier et 1 livre de bougies, en tout : 6 livres, 12 onces de cire ; 18 livres de *chandoines* (chandelles de suif) ; fruit. Écurie = néant. Fourrière = néant. Total de la dépense des offices : 44 livres, 1 sol ; idem, des gages : 51 livres, 2 sols ; total général : 95 livres, 3 sols) ; samedi, 15 janvier, tout le jour à Binche ; lundi, 24 janvier, idem. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 15 douzaines de pains de bouche, 35 douzaines et demie de pains bis, salades et beurre frais. Échansonnerie : 59 lots de vin ; 50 sols aux *avalleurs* (rouleurs) de vin de la dite ville de Binche pour avoir déchargé et mis en cave pour la cour 34 *haumes* de vin du Rhin et 10 poinçons de vin de Beaune ; 35 sols aux *avalleurs* de vin de la ville de Bruxelles qui ont tiré hors de cave audit Bruxelles 35 *haumes* de vin sur chariot pour les mener en cour. Cuisine : 86 livres de bœuf, 3 moutons et 1 veau, 1 cabri, 12 livres de lard à larder, 4 livres à *potager*, 4 livres de graisse, 4 os à moelle, 2 tetines de vaches, 5 fraises et 20 pieds de veau, 4 douzaines de *mulettes* (3) de mouton, 24 poulets, 2 chapons de haute graisse, 1 chapon gras, 2

(1) Les états journaliers de l'hôtel de l'empereur Charles-Quint pour les années 1541 et 1542, manquent à la collection des Archives du Nord.

(2) En flamand *houting*, nom d'un poisson commun dans les rivières au mois de novembre ; lottes.

(3) Scrotum du mouton.

perdrix et 2 canards, 8 sarcelles, 4 pluviers, 1 cochon (de lait), 1 lièvre et 4 *connins*, 2 poulets pour un malade, 12 livres de beurre, 1 demi-cent d'œufs, *potaigeries*, verdure, façon d'un pâté de veau et d'un autre de poulets, 2 grandes tartes, 12 petites, 1 pâté pour Lucrèce et 5 pâtés de venaison. Fruiterie : 6 chandelles de 8 onces, 4 de 4 onces, 1 mortier et 1 livre de bougies, soit en tout 5 livres, 4 onces de cire; 18 livres de chandelles de suif; fruit. Écurie : Journée de 45 chevaux et 93 *surcroîts*. Fourrière : néant. Total de la dépense des offices : 52 livres, 8 sols, 9 deniers; idem, des gages : 51 livres, 2 sols; total général : 103 livres, 19 sols, 9 deniers); jeudi, 3 février, l'Archiduchesse tout le jour à Binche; dimanche, 27 février, idem; samedi, 5 mars, idem; mardi, 8 mars, départ après dîner de Binche, souper et coucher à Beaumont, ayant laissé une grande partie de son train à Binche; mercredi, 23 mars, tout le jour à Binche; vendredi, 1er avril, idem; mercredi, 6 avril, idem. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 9 douzaines de pains de bouche, 15 douzaines de pains bis, échaudés, salade. Échansonnerie : 44 lots de vin. Cuisine : 20 *lancerons*, 2 grandes carpes et 18 de cuisine, 2 brêmes, 4 carpes rondes au lieu d'anguilles, 1 *lanceron* pour le tapissier malade, 1 pot de *grondelins*, 1 cent de harengs et 1 demi-cent de sorets, 14 livres de saumon, 6 morues, 15 plies, 1 cent d'huitres, 46 livres de beurre, *potageries*, verdure, façon d'un pâté de carpe, 4 grandes tartes, 20 petites, 12 *gâtelets*. Fruiterie : 3 chandelles de 8 onces pièce, 1 mortier, 1 livre de bougies, soit en tout 3 livres, 4 onces de cire; 14 livres, 3 quarterons de chandelles de suif. Écurie : Journée de 43 chevaux et 75 *surcroîts*. Fourrière : 75 faisceaux de bois, 50 fagots, 2 sacs et demi de charbon. Total de la dépense des offices : 46 livres, 6 sols, 8 deniers; idem des gages : 63 livres, 7 sols, 6 deniers; total général : 109 livres, 14 sols, 2 deniers). Jeudi, 7 avril, l'Archiduchesse tout le jour à Binche, « et est allée souper et coucher à St-Denis, ayant laissé une partie de son train audit Binche »; mardi, 12 avril, tout le jour à Binche; samedi, 16 avril, idem; jeudi, 21 avril, départ le matin de Beaumont, dîner, souper et coucher à Chimay, et une partie de son train à Bruxelles : samedi, 23 avril, départ le matin d'Avesnes, dîner à Landrecies, souper et coucher au Quesnoy, ayant laissé une partie de son train à Bruxelles; lundi, 25 avril; dîner à Bavai, souper et coucher à Mons et une partie de son train à Bruxelles; mardi, 26 avril, départ le matin de Mons, dîner à La Folie, souper et coucher à Septfontaines, et une partie de son train à Bruxelles; mercredi, 11 mai, tout le jour à La Veure, et une partie de son train à Bruxelles; jeudi, 12 mai, départ le matin de La Veure, dîner au Rouge-Cloître, souper au Bois et coucher à Bruxelles; mercredi, 18 mai, tout le jour à Bruxelles; lundi, 23 mai, idem; mercredi, 1er juin, idem. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 11 douzaines de pains de bouche, 22 douzaines de pains bis, salade, crème, quatre fromages de Nivelles. Échansonnerie : 51 lots et demi de vin. Cuisine : 86 livres de viande de bœuf, 3 moutons et un veau, un cabri, 12 livres de lard à larder, 4 livres à *potager*, 4 livres de graisse, 4 os à moelle, *sopites* de veau, 4 foies, 4 *toyes* et 20 pieds de bœuf, 3 douzaines de pieds de moutons, 2 tetines, 24 poulets, 1 chapon, 12 pigeons, 1 héron, 1 oison, 4 lapins, 1 lièvre, 10 livres de beurre, 1 demi-cent d'œufs, *potageries*, verdure, 1 pâté de veau, 1 de poulets, 2 grandes tartes, 20 petites, 3 pâtés de venaison. Fruiterie : 2 chandelles de 8 onces pièce, 1 mortier, soit en tout 1 livre 4 onces de cire; 7 livres, 3 quarterons de chandelles de suif; fruit. Écurie : Journée de 50 chevaux et 65 surcroîts. Fourrière : 12 *hazelaires* et 6 *boises* de bois, 26 fagots, 3 sacs de charbon. Total de la dépense des offices : 45 livres, 4 sols; idem des gages : 63 livres, 5 sols, 6 deniers; total général : 108 livres, 9 sols, 6 deniers); mercredi, 29 juin, l'Archiduchesse tout le jour à Bruxelles; samedi, 9 juillet, idem; mardi, 26 juillet, départ le matin de Bruxelles, dîner à Septfontaines, souper et coucher à Bruxelles; jeudi, 28 juillet, tout le jour à *Hèver* et une partie de son train à Bruxelles; lundi, 8 août, tout le jour à Bruxelles; lundi, 29 août, idem; mercredi, 31 août, départ le matin d'Enghien, dîner à Ghislenghien, souper et coucher à Ath; samedi, 10 septembre, départ le matin de l'abbaye du Mont St-Éloi, dîner à St-Lazare, souper et coucher à Lens; une partie de son train parti après dîner d'Arras, est venue souper et coucher audit Lens; mercredi, 14 septembre, tout le jour à Aire; mercredi, 26 octobre, tout le jour à Bruges; dimanche, 30 octobre, idem. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 9 douzaines de pains de bouche, 22 douzaines de pains bis, salades et radis, beurre frais. Échansonnerie : 48 lots et demi de vin. Cuisine : 86 livres de viande de bœuf, 3 moutons et 1 veau, 12 livres de lard à larder, 4 livres à *potager*, 4 livres de graisse, 4 os à moelle, tripes, 10 pieds de bœuf, 3 douzaines de pieds

de mouton, 2 langues et *sopites*, 24 poulets, 1 oison et 2 chapons, 4 *connins*, 4 bécasses et 6 perdrix. 8 sarcelles, 5 petits poulets, 4 douzaines d'*oiselets*, 12 livres de beurre, 1 demi-cent d'œufs, 4 livres de bœuf et un demi-mouton pour la Reine, 2 chapons et 2 *connins*, 2 bécasses, 2 poulets et 2 perdrix, 2 sarcelles et 24 *oiselets*, 12 *bécasselles* (bécassines) et 3 livres de lard, 2 livres de riz *estampé* (pilé), *potageries*, verdure, 12 petits pâtés, 3 pâtés pour les dames, 1 pâté de poulets, 20 petites tartes, etc.); mardi, 15 novembre, l'Archiduchesse tout le jour à Bruges; vendredi, 2 décembre, tout le jour à Gand : lundi, 19 décembre, tout le jour à Binche. — 1542. — Lundi, 2 octobre 1542, l'Archiduchesse tout le jour à Louvain. (Détail de la dépense dudit jour : 10 douzaines de pains de bouche, 25 douzaines de pains bis, salades et radis, beurre frais. Échansonnerie : 43 lots et demi de vin. Cuisine : 90 livres de viande de bœuf, 4 moutons et un demi-veau, 12 livres de lard gras, 6 livres de lard maigre, 4 livres de graisse et 4 os à moelle, tripes, langues, pieds de bœuf et de mouton, 26 poulets, 12 pigeons, 1 chapon, 1 oison, 4 *connins*, 1 lièvre, 4 douzaines d'oiselets, 1 bécasse, 5 perdrix, 12 livres de beurre, un demi-cent d'œufs, 6 poulets et 1 quartier de mouton pour l'hôte du logis de la Reine, *potageries*, verdure, 1 pâté de mouton, 1 de poulet, 2 grandes tartes, 20 petites. Fruiterie : 8 chandelles de 8 onces pièce, 1 mortier, une demi-livre de bougies, soit en tout : 4 livres, 12 onces de cire; 12 livres de chandelles de suif; fruit. Écurie = néant. Fourrière — néant. Total de la dépense des offices : 31 livres, 8 sols, 3 deniers; idem, des gages : 66 livres, 4 sols, 6 deniers; total général : 97 livres, 12 sols, 9 deniers).

B. 3484. (Carton.) — 53 pièces, parchemin.

1543 (1). — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'Archiduchesse Marie d'Autriche, reine douairière de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas. — Lundi, 1er janvier 1543 (style de Rome), l'Archiduchesse tout le jour à Gand. (État des gages des officiers de la maison de l'Archiduchesse. « Chapelle : messire Mathias Pehem = 15 sols; messire Jehan Sicille = 6 sols; Benedictus, maistre des enffans de cuer = 14 sols; les six enffans de cueur = 24 sols; messire Cornille Brullant = 9 sols; messire Andrieu de Namur, idem; messire Joachim Richauffort, idem; Gilles Veulleke, idem; Jehan Vrymans, idem; messire Jehan Godisambois, idem; Pierre Jacop, idem; Adrien Alard, idem; Guillaume Du Molin, idem; Jehan Brant, idem; Frédric Larchier, idem; Jehan Beauvins = 6 sols : Clays Loys, idem; Jehan Geron = 1 sol; Luc de Hombourg = 1 sol; Frédric Ans = 3 sols; maistre Rombault Du Molin = 6 sols. Grant Escuier : le seigneur de Corbaron = 24 sols. Maistres d'hostelz : le seigneur de la Thieulloie = 23 sols; le seigneur de Orthon, idem; le seigneur de Noirthour, idem. Gentilz hommes: Philippe de Bailleul = 18 sols; le seigneur de Chuet, idem; Adolf van der Aa, idem: le bâtard de Ligne, idem; Robrecht Aller, idem; monseigneur de Briny, idem; François Burselede, idem. Varletz servans : Philippe Duchaisne = 9 sols. Trésorier : messire Wolff Haller = 24 sols. Secrétaires : maistres Rombault Lœtz = 15 sols : Nicolas Oladem, idem; Urbain Scarembergher, idem. Maistre de la Chambre aux deniers : Hans van Ghem = 10 sols. Médecins : le docteur Bernardin de Valleperge = 24 sols; le docteur Jacop van Aichoven = 20 sols. Contrôleur et greffier du bureau : Pierre Damant = 12 sols. Varletz de Chambre : maistre Rogier Pathie = 14 sols; Hannequin Oyels = 6 sols; Franchois de Montdidier = 6 sols; Anthoine Steuff, idem. Huissiers de chambre: Franchois Haussart = 6 sols; Diéric Buille = 3 sols Huissiers de salle : Pierre de la Marre = 6 sols Henry van der Dam, idem; Thibault Rozé, idem. Paneterie : Jehan Loys = 6 sols; Jehan de Vendville = 3 sols; Regnault de Sainte = 1 sol, 6 deniers. Eschançonnerie : François Cambier = 6 sols; Gérard Chaussard = 3 sols; Loys Savary, idem; le cuvellier = 2 sols. Cuisine : Guy du Chastran = 10 sols; Jacques de La Champaigne, idem; Jaspart Barbasan = 6 sols; Philippe du Metz, idem : Jaspart Freelle, idem; Anthoine Gobelet dit Raghet, idem : Mathieu Lambin = 3 sols; Mathieu Bahuet = 2 sols; Jehan Coquillon = 1 sol, 6 deniers; Jehan Marchant, idem; Colin Guenon = 2 sols. Saulcerie : Cornille de Bréda = 6 sols; Nicolas Hasin = 3 sols : Thomas Le Roy = 1 sol, 6 deniers; Gasperlin, idem. Fruicterie : Marc de Breda = 6 sols; Jehan Franchois = 3 sols; George de Hausberghe = 1 sol, 6 deniers. Appoticaire : Fran-

(1) Les états journaliers de l'hôtel de l'empereur Charles-Quint manquent à la collection des Archives du Nord pour l'année 1543.

chois Luchtembergher = 6 sols. Escuierie : le jeune seigneur de Noirthour = 18 sols ; George Pentaller = 6 sols ; Jehan Hassart = 3 sols ; Jehan Baillet, idem ; Colin Dricx = 2 sols ; Jehan Dupret, idem ; Jehan De le Roye, idem ; Isambart Le Duc = 4 sols ; Jehan Hobbin, idem ; Rayne van Haynbeke, idem ; Jehan Merres, idem ; Simon Canteneau, idem ; Berthele Mitembergher, idem ; Piètre van Enghien = 3 sols ; Paul Maste, idem ; Pierquin de Mons, idem ; Guillaume de Mons, idem ; Jacques Béghin, idem : Simon Wedelender = 4 sols ; Pieter Edeler idem ; Kilien Angèle = 3 sols ; Merten Sellier = 4 sols ; Philippe Belial = 3 sols ; Anthoine Berverres = 5 sols ; Bernard de Aubbois = 2 sols. Marissal des logis : le seigneur de Cormaillon = 18 sols. Fourrière : Bertholomy Keyff = 6 sols ; Michiel Mariage, idem ; Bartholomy Caspot, idem ; maistre Pierre Bertran = 8 sols ; Catherine van der Dam = 5 sols ; Jehanne Wette = 4 sols ; Simon Regnart = 3 sols ; Anathoile Vichot, idem ; Jehan Duquesne, idem ; le clerc du secrétaire Oladem = 4 sols ; le clerc du secrétaire Scarembergher, idem ; Pierre Le Roy = 3 sols ; le boulengier = 2 sols ; Rémond Fabry, idem ; Paul Thoulouze = 1 sol, 6 deniers ; Jehan Ganthin, idem : le concierge de Malines = 2 sols ; Estienne Loys, idem ; Claude de Chaufermy, idem ; Gilles de Wille = 6 sols ; Katherine Suwaërts, lingère = 5 sols ; Pierre Mahieu = 9 sols ; Estienne Ysabeau = 6 sols ; Olivier Duaiche = 1 sol, 6 deniers ; Jehan Traboulet = 1 sol ; Guillaume Scroets, peintre (1) = 6 sols ; maistre Pierre Coucke = 1 sol ; Anthoine de Zélande = 2 sols. Cappitaine des archiers. Le seigneur d'Yve = 24 sols ; Chastian, lieutenant dudit cappitaine = 12 sols. Archiers : Thibault de Branges = 9 sols ; Tabary, idem ; Orpheus le père, idem ; Orpheus le fils, idem ; Orpheus le jeusne, idem ; Amable Rippet, idem ; Michiel van Wolphem, idem ; Jehannin Verrit, idem ; Arnoul de Zomberghe, idem ; Suysse, idem ; Henry de Hocqueron, idem ; Jehan Oultremans, idem ; Lardanois, idem ; Christophe Bur, idem ; Sébastien Le Grant, idem ; Jehan de Herre, idem ; Jaspar de La Flye, idem ; Pierre Pousset, idem ; Josse van Houssem idem ». Total des gages : 57 livres 6 sols, 6 deniers) ; mardi, 2 janvier, l'Archiduchesse tout le jour à Gand ; mercredi, 24 janvier, idem ; vendredi, 2 février, tout le jour à Bruxelles ; lundi, 5 février, départ de Grœnendael, dîner, souper et coucher à Bruxelles : jeudi, 8 février, tout le jour à Bruxelles ; lundi, 26 février, tout le jour à Septfontaines et une partie de son train à Bruxelles ; mardi, 27 février, départ le matin de Septfontaines, dîner à Berseele, souper et coucher à Bruxelles ; lundi, 12 mars, tout le jour à Grœnendaël, et une partie de son train à Bruxelles ; samedi, 24 mars, tout le jour à Bruxelles ; mardi 27 mars, idem ; vendredi 13 avril, idem ; dimanche, 29 avril, idem : lundi, 30 avril, idem ; samedi, 19 mai, idem ; samedi, 2 juin, idem ; jeudi, 21 juin, idem ; lundi, 6 août, départ le matin de Septfontaines, dîner à Grœnendaël, souper et coucher à Bruxelles ; mercredi, 12 septembre, départ le matin de Weert, dîner à *Lummerre*, coucher à *Ghelle*, et une partie de son train demeurée à Louvain ; lundi, 17 septembre, départ le matin d'Anvers, dîner à Malines, souper et coucher à Louvain, et une partie de son train demeurée à Bruxelles ; mardi, 18 septembre, départ le matin de Louvain, dîner, souper et coucher à Diest, et une partie de son train à Bruxelles ; mercredi, 19 septembre, tout le jour à Diest, et une partie de son train à Bruxelles : jeudi, 20 septembre, tout le jour à Diest, « le train de la Royne s'est party le matin de Bruxelles, et est venu disner, sopper et coucher à Louvain » ; vendredi, 21 septembre, tout le jour à Diest, et une partie de son train à Louvain ; dimanche, 23 septembre, idem ; mardi, 9 octobre, tout le jour à Binche ; samedi, 13 octobre, départ après dîner de Binche, souper et coucher à Mons ; dimanche, 14 octobre, tout le jour à Mons ; mardi, 30 octobre, idem ; mardi, 20 novembre, départ le matin de Valenciennes, dîner à Boussu, souper et coucher à Mons ; samedi, 1er décembre, tout le jour à Bruxelles ; samedi, 15 décembre, idem ; lundi, 31 décembre, idem.

(1) Guillaume Scrots, nommé peintre de l'archiduchesse Marie en 1537. D'anciens documents citent les portraits de l'impératrice Élisabeth, de l'empereur Charles-Quint et de l'impératrice Isabelle de Portugal, exécutés par lui (Siret).

B. 3485. (Carton.) — 51 pièces, parchemin.

1541 (1). — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduchesse Marie d'Autriche, reine

(1) Les états journaliers de l'hôtel de l'empereur Charles-Quint, pour l'année 1544, manquent à la collection des Archives du Nord.

douairière de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas. — Samedi 5 janvier 1544, l'Archiduchesse tout le jour à Bruxelles ; mardi, 29 janvier, idem ; dimanche, 2 mars, tout le jour à Gand ; mardi, 16 avril, tout le jour à Bruxelles ; mercredi, 30 avril, idem ; lundi, 2 juin, idem ; dimanche, 8 juin, départ après souper de Bruxelles, coucher à Septfontaines, ayant laissé une partie de son train à Bruxelles ; lundi, 9 juin, départ après dîner de Septfontaines, souper et coucher à Bruxelles; mercredi, 11 juin, tout le jour à Bruxelles ; mardi, 17 juin, départ après dîner de Bruxelles, souper et coucher à Septfontaines, ayant laissé une partie de son train à Bruxelles ; dimanche, 22 juin, tout le jour à Bruxelles ; mercredi, 25 juin, départ le matin de Bruxelles, dîner à Grœnendaël, souper et coucher à Bruxelles. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 12 douzaines de pains de bouche, 28 douzaines de pains bis, salades, radis et concombres, beurre frais, 1 fromage du Cloître. Échansonnerie : 46 lots de vin ; 1 tonneau de cervoise dépensé à Grœnendaël. Cuisine : 90 livres de viande de bœuf, 4 moutons, 1 veau, 12 livres de lard gras, 6 livres de lard maigre, 4 livres de graisse et 4 os à moelle, 1 agneau, filet et *soppites* de veau, fraises, pieds, *mulettes* et tetines de vache, 28 poulets et 1 chapon, 12 pigeons, 4 douzaines d'oiselets, un oison, 12 livres de beurre, 1 demi cent d'œufs, 4 poulets pour les malades, *potageries*, verdure, un pâté de poulets, 20 petites tartes, 6 *feulles de pâte* (feuilletés). Fruiterie : 4 chandelles de 8 onces pièce, un mortier, une demi-livre de bougies, 8 livres de chandelles de suif ; fruit ; premières poires de *muscadelle*. Écurie : journée de 40 chevaux et 45 surcroîts. Fourrière : 10 *hazelaires* et demi de bois, 30 fagots, 2 sacs de charbons, bois, fagots et charbons dépensés à Grœnendaël. Total de la dépense des offices : 49 livres, 11 sols, 7 deniers ; idem, des gages : 68 livres, 9 sols, 6 deniers ; total général : 118 livres, 1 sol, 1 denier) : jeudi, 26 juin, tout le jour à Bruxelles ; samedi, 5 juillet, idem ; mardi, 8 juillet, départ après souper de Bruxelles et coucher à Septfontaines, ayant laissé une partie de son train à Bruxelles ; samedi, 12 juillet, tout le jour à Bruxelles ; vendredi, 25 juillet, départ après dîner de Grœnendaël, souper et coucher à Bruxelles ; samedi, 26 juillet, tout le jour à Bruxelles ; dimanche, 27 juillet, idem ; jeudi, 31 juillet, idem ; vandredi, 1er août, idem ; dimanche, 10 août, tout le jour à Anvers ; jeudi, 14 août, idem ; dimanche, 31 août, tout le jour à Bruxelles ; lundi, 1er septembre, idem ; mercredi, 3 septembre, départ le matin de Bruxelles, dîner à Grœnendaël, souper et coucher à Bruxelles ; jeudi, 4 septembre, tout le jour à Bruxelles ; vendredi, 5 septembre, idem, « et a donné à disner à Madame la princesse d'Oranges ». (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 11 douzaines de pains de bouche, 25 douzaines et demie de pains bis, salades, beurre frais. Échansonnerie : 54 lots et demi de vin. Cuisine : 38 *lancerons*, 3 grandes carpes, 22 carpes de cuisine, 2 grandes brèmes, 4 vaudoises, un barbeau, une carpe ronde, 1 *lanceron* pour un malade, poisson pris au minck, 7 morues, poisson sec, un demi-cent de harengs, 2 pintes de *grondelins*, 40 livres de beurre et 1 demi-cent d'œufs, *potageries*, verdure, un raton, 2 tartes, 20 petites tartes, 12 rasoulles, 4 tartes pour les dames, 2 pâtés de brochets, 4 *feulles de pastel* etc.) : lundi, 8 septembre, tout le jour à Bruxelles ; jeudi, 4 décembre, tout le jour à Gand : vendredi, 29 décembre, idem.

B. 3486. (Carton.) — 52 pièces, parchemin.

1545-1546 (1). — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduchesse Marie d'Autriche, reine douairière de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas. — Mercredi, 21 janvier 1545, l'Archiduchesse tout le jour à Bruxelles ; dimanche, 25 janvier, départ après dîner de La Veure, souper et coucher à Bruxelles ; vendredi, 30 janvier, tout le jour à Bruxelles. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 11 douzaines de pains de bouche, 24 douzaines de pains bis, salades, beurre frais. Échansonnerie : 50 lots et demi de vin. Cuisine : 32 *lancerons*, 2 grandes carpes, 28 carpes de cuisine, 2 brèmes et 2 anguilles, 8 perches et 5 vaudoises, 1 grand barbeau, 12 lamproies, 3 *lancerons* pour les malades, 2 pintes de *grondelins*, 8 truites, 1 cent de *raines* (grenouilles), 1 cent et demi de harengs et 1 demi-cent de sorets, stockfischs et soles, 18 livres de saumon, 1 cent et demi d'huîtres, poisson pris au minck, 50 livres de beurre, 200 et 1 quarteron d'œufs, 2 livres de gingembre, 1 livre de poivre, 1 livre de cannelle, une demi-livre de safran, *potageries*, verdure, 12 petits gâtelets, une grande tarte et

(1) Les états journaliers de l'hôtel de l'empereur Charles-Quint manquent à la collection des Archives du Nord, pour les années 1545 et 1546.

20 petites, 4 tartes pour les dames, etc.); dimanche, 1er mars, tout le jour à Bruxelles ; vendredi, 6 mars, départ le matin de Bruxelles, dîner au Rouge-Cloître, souper et coucher audit Bruxelles ; samedi, 14 mars, tout le jour à Bruxelles ; mardi, 17 mars, départ après dîner de Braine l'Alleud, souper et coucher à Bruxelles ; mercredi, 18 mars, tout le jour à Bruxelles ; mardi, 14 avril, tout le jour à Malines et une partie de son train à Bruxelles ; vendredi, 17 avril, départ le matin de Bruxelles, dîner, souper et coucher à Malines ; mardi, 21 avril, tout le jour à Anvers ; samedi, 25 avril, tout le jour à Anvers, « et a donné à sopper à Monseigneur le duc d'Orléans » (1). (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 12 douzaines de pains de bouche, 29 douzaines de pains bis, salades, beurre frais, oublies, 1 fromage de Nivelles. Échansonnerie : 68 lots et demi de vin. Cuisine : 2 grands brochets ; 22 *lancerons*, 2 brêmes et 2 grandes anguilles, 2 grandes carpes, 28 carpes de cuisine, 2 grands barbeaux, 8 vaudoises et 1 lamproie, 2 *lancerons*, 1 carpe et 1 vaudoise, pour le concierge, 2 pintes de *grondelins*, 2 truites et 1 cent d'écrevisses, 8 morues, 18 merluches, *spirinck* et *gernart*, 1 demi-cent de crabes de mer, un quartier d'esturgeon, poisson pris au minck, un grand brochet pour faire gelée, 50 livres de beurre, 3 cents et demi d'œufs, *potageries*, verdure, 12 *gâtelets* et une tarte, 20 petites tartes, 5 tartes pour les dames, 6 *feulles de pastel*, etc.) ; lundi, 27 avril, l'Archiduchesse tout le jour à Anvers ; mardi, 19 mai, départ le matin de *Vendeloo*, dîner à Wachtendonck, souper et coucher à *Vendeloo* ; mardi, 26 mai, départ le matin de Nimègue, dîner, souper et coucher à Arnheim. (Écurie : 38 livres, 12 sols au *penninckmaistre*, pour « le louaige de XVII chariotz, attelez de LXXI chevaulx, qui ont ce jourd'hui ammené dois Nimeghen en ce lieu de Arnhem, une partie des couffres, bagues, chambre et offices de la Royne ; comprins les sallaires des sergeans dudit Nimeghen qui assistèrent ledit courrier au recouvrement desdits chériotz et de ceulx qui ont servy de tenir aux chériots branlans ; avoir fait passer oultre l'eau devant ceste dite ville lesdits couffres et bagues, les chevaux de ladite Royne et tout son train ; et le louaige de deux batteaux qui ont passé la personne de Sa Majesté, ses chevaliers d'honneur, grant escuier, maistres d'hostel, filles d'honneur, gentilz hommes et aultrement, etc. ») ; lundi, 1er jour de juin, l'Archiduchesse tout le jour à Arnheim, « et a donné à disner à messeigneurs les évêques d'Utrecht et de Tournay, aux contes de Berghen et de Bremchorst, au marischal de Geldres, et pluisieurs aultres seigneurs, dames et damoiselles dudit Geldres. » (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 18 douzaines de pains de bouche, 57 douzaines de pains bis, salades, beurre frais, 1 fromage de Hollande, 1 livre de sucre de provision. Échansonnerie : 192 lots de vin. Cuisine : 7 moutons et 1 veau, 3 excellents veaux de lait, 7 agneaux, 68 livres de lard gras, 24 livres de lard maigre, 24 livres de graisse, 11 jambons de Mayence et 11 langues de bœuf, têtes, fraises et pieds de veau, *soppites* et 12 os à moelle, *coitlons*, pieds et langues de mouton, pieds et foies de veau, foies et graisse de porc, 80 poulets et 10 chapons, 10 chapons de haute graisse, 5 cochons (de lait), 10 oisons, 6 gelines et 6 sarcelles, 26 lapins et 37 pigeons, 4 grands coqs d'Inde, 13 canards et 42 petits poulets, 30 livres de beurre, 300 œufs, 1 poulet et un demi quartier de mouton pour une dame malade, 2 poulets et 1 quartier de mouton pour le concierge, 1 cent d'oranges, 2 livres de câpres, un lot d'olives, 4 livres de *fleur* de riz, *potageries*, verdure, 16 pâtés de veau et 2 de poulets, 36 grandes tartes, 12 flans de crême, 72 petites tartes, 12 plats de petits *crestelins* (craquelins), 12 pâtés de venaison et 20 *rafoulz* de blanc-manger, etc.) ; jeudi, 4 juin, tout le jour à Arnheim ; lundi, 15 juin, tout le jour à Deventer ; jeudi, 2 juillet, tout le jour à *Leenwart* ; vendredi, 3 juillet, départ le matin de *Leenwart*, dîner à *Mariegarde*, souper et coucher à *Franick* ; samedi, 4 juillet, départ le matin de *Franick*, dîner à *Harlinghe*, souper et coucher audit *Franick* ; dimanche, 5 juillet, dîner, souper et coucher à *Leenwart* ; mardi, 7 juillet, tout le jour à *Leenwart* ; vendredi, 10 juillet, départ après dîner de *Staveren*, souper et coucher à *Wollenhoc* ; mardi, 28 juillet, départ le matin de Bois-le-Duc, dîner à *Beken*, souper et coucher à *Turnhoult* ; jeudi, 30 juillet, départ le matin de Lierre, dîner à Malines, souper et coucher à Bruxelles ; samedi, 15 août, tout le jour à Grœnendaël, et une partie de son train à Bruxelles ; dimanche,

(1) Charles, duc d'Orléans, 3e fils de François Ier et de Claude de France, mort le 8 septembre 1545. Ce prince était venu au mois d'avril précédent dans les Pays-Bas pour remercier l'Empereur de lui avoir, en exécution d'une des clauses du traité de Crespy, accordé la main de l'infante Marie. Mais le jeune prince mourut avant la célébration du mariage.

13 septembre, tout le jour à Bruxelles ; mardi 29 septembre, idem ; jeudi, 15 octobre, départ après dîner de Bruxelles, souper et coucher à La Veure « ayant délaissé une partie de son train à Bruxelles ». (Écurie : 301 livres, 7 sols, 1 denier au fourrier de l'écurie « qu'il a payés pour la despence d'aulcuns chevaulx et mulletz de la Royne qui sont esté mis hors de l'escuirie pour cause de la multitude des chevaulx de l'Empereur, es hostelleries du Cigne et de l'Anneau d'or de ceste ville de Bruxelles, le XXIIe jour d'aoust dernier passé et y sont esté jusques aujourd'huy inclus ») ; lundi, 26 octobre, l'Archiduchesse départ après dîner d'Écloo, souper et coucher à Gand ; mercredi, 28 octobre, tout le jour à Gand ; lundi, 2 novembre, départ après dîner de Gand, souper et coucher à Écloo, mercredi, 4 novembre, tout le jour à Bruges ; lundi, 9 novembre, idem ; mardi, 17 novembre, départ après dîner d'Écloo, souper et coucher à Baudeloo, et une partie de son train à Bèvres (*Bevren*) ; mardi, 23 novembre, tout le jour à Anvers. — 1546. — Samedi, 13 novembre 1546, l'Archiduchesse départ le matin de Grœnendaël, dîner aux champs, souper et coucher à Bruxelles. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 9 douzaines de pains de bouche, 28 douzaines et demie de pains bis, salades et radis, beurre frais. Échansonnerie : 48 lots de vin, 1 tonneau et demi de cervoise, dépensé à Groenendael. Cuisine : 2 grands brochets, 2 carpes, 28 carpes de cuisine, 22 *lancerons*, 2 grandes brêmes, 2 barbeaux, perches et vaudoises, 4 *lancerons* pour les malades, une carpe ronde, 1 lanceron et 2 pintes de *grondelins* pour la comtesse de Naguerol, une pinte de *grondelins*, stockfischs et soles, 5 livres d'esturgeon, 8 morues, poisson pris au minck, 60 livres de beurre, 300 et un demi-quarteron d'œufs, 7 livres, *potageries*, verdure, un raton, une grande tarte, 20 petites, 2 pâtés de truites, 4 tartes pour les dames, etc.).

B. 3487. (Carton.) — 37 pièces, parchemin.

1547 (1). — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduchesse Marie d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas. — Samedi, 1er janvier 1547 (st. de Rome), l'Archiduchesse tout le jour à Binche ; mardi, 1er mars, tout le jour à Arras ; vendredi, 4 mars, tout le jour à Béthune ; dimanche 6 mars, départ après dîner d'Aire, souper et coucher à St-Omer ; lundi, 14 mars, tout le jour à Bruges ; dimanche, 20 mars, idem ; vendredi, 8 avril, tout le jour à Neuf-Cloître et une partie de son train à Bruges ; vendredi, 15 avril, départ le matin de Winendale, dîner, souper et coucher à Bruges ; samedi, 16 avril, tout le jour à Bruges ; mercredi, 20 avril, départ après souper de Bruges, coucher à Winendale ; lundi, 25 avril, tout le jour à Gand ; jeudi, 29 mai, tout le jour à Turnhout ; lundi, 13 juin, tout le jour à Septfontaines ; samedi, 18 juin, départ le matin de Bruxelles, dîner à *l'Estacquette* où elle a défrayé les seigneurs étant avec elle, souper et coucher à Bruxelles ; mercredi, 22 juin, départ le matin de Grœnendaël, dîner aux champs, souper et coucher à Nivelles, et une partie de son train partit le matin de Bruxelles, vint dîner à Nivelles, souper et coucher à Binche ; mercredi, 29 juin, tout le jour à Binche, jeudi, 14 juillet, tout le jour à Binche : dimanche, 31 juillet, idem ; mardi, 2 août, départ le matin de Bonne-Espérance, souper et coucher à Binche ; mardi, 23 août, départ le matin de Septfontaines, dîner aux champs, souper et coucher à Bruxelles ; mardi, 13 septembre, tout le jour à Arnheim ; mardi, 27 septembre, tout le jour à Bruxelles ; jeudi, 29 septembre, départ le matin de la Veure, dîner, souper et coucher à Grœnendaël et une partie de son train à Bruxelles ; vendredi, 30 septembre, départ le matin de Grœnendaël, dîner à Bruxelles, souper et coucher à Grœnendaël ; vendredi, 21 octobre, départ le matin de Beaumont, dîner à *Folle-Emprinse*, souper et coucher à Marienbourg ; dimanche, 13 novembre, départ après dîner de *Nieustadt*, souper et coucher à Spire ; jeudi, 24 novembre, tout le jour à Augsbourg ; vendredi, 25 novembre, tout le jour à Augsbourg. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 42 douzaines de pains de bouche, beurre frais, 14 livres de fromage de Hollande. Échansonnerie : 120 lots de vin. Cuisine : 48 livres de brochets, 47 livres et demie de carpes, 21 livres de vaudoises, 14 livres de barbeaux, 5 livres de raies, 3 livres d'écrevisses, 2 pintes de *grondelins*, 11 stockfischs et 100 plies, 200 de harengs, 72 livres de beurre, 400 et un quarteron d'œufs, 8 *steukes* salés (morues salées), *potageries*, verdure, 4 grandes tartes, 2 ratons, 20 petites tartes, 2 pâtés de truites, 3 tartes

(1) Les états journaliers de la dépense de l'hôtel de l'empereur Charles-Quint manquent à la collection des Archives du Nord, pour l'année 1547.

pour les dames, etc.); mardi, 27 décembre. l'Archiduchesse tout le jour à Augsbourg, « et a donné à disner aux révérendissimes archiévesques de Mayence (1) et de Couloingne (2), contesse Palatine (3) et ducesse de Lorraine (4), ses niepces ». (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 43 douzaines de pains de bouche. Échansonnerie : 176 lots de vin. Cuisine : 116 livres de bœuf, 5 moutons, un veau et 2 agneaux; 36 livres de lard gras, 6 livres de lard maigre, 16 livres de graisse; 2 livres de moelle de bœuf; 12 livres de côtelettes et 24 saucisses; 24 boudins et 4 grandes andouilles; 4 livres de viande et 6 livres de graisse de porc, *toies* et foies de veau : tripes, langues, pieds de bœuf et de mouton : 40 poulets et 4 chapons; 4 chapons de haute graisse : 2 faisans et 2 paons; 1 héron et 4 poules de bois (gelinottes); 4 perdrix et 4 bécasses; 10 pluviers et 4 canards; 4 cochons, 5 pigeons et 2 lièvres; 4 douzaines de grives et 8 douzaines d'*oiselets*; 20 livres de beurre et 200 œufs; *potageries*, verdure; 12 petits pâtés, 2 pâtés de chapon et 2 pâtés de grives, 6 *feulles de paste*, 3 pâtés pour les dames. 4 grandes tartes et 24 petites. Fruiterie : 8 chandelles de 8 onces, 18 de 4 onces, 1 mortier et une livre de bougies, soit 9 livres, 8 onces de cire : 20 livres de chandelles de suif; fruit. Écurie = néant. Fourrière : bois, fagots et charbon = 13 livres. Total de la dépense des offices = 97 livres, 9 sols, 6 deniers; idem, des gages = 71 livres, 19 sols, 6 deniers; total général = 169 livres, 9 sols); mercredi, 28 décembre, tout le jour à Augsbourg; jeudi, 29 décembre, idem. (Détail de la dépense. Paneterie : 44 douzaines de pains de bouche; 88 livres de fromage dit *crunskus*. Échansonnerie : 178 lots et demi de vin. Cuisine : 104 livres de viande de bœuf, 5 moutons, 1 veau et 2 agneaux; 20 livres de lard gras, 6 livres de lard maigre, 6 livres de graisse; saucisses, côtelettes de porc, tripes, pieds de bœuf; 40 poulets, 2 chapons; 3 douzaines de grives, 1 cochon de lait, 7 douzaines d'*oiselets*, 12 livres de beurre et 1 demi-cent d'œufs; 4 livres de gingembre, 5 livres de poivre, 2 livres de cannelle, 2 livres de clous de girofle, une demi-livre de safran, 1 livre de noix muscades, 2 livres de petites câpres, 1 quarteron de limons, 8 livres de sucre, 8 livres de saucissons de Bologne; *potageries*, verdure; 12 petits pâtés, 6 grandes tartes, 24 petites, 7 *feulles de paste*, 3 patés pour les dames, etc.).

(1) Sébastien de Hensenstam, élu archevêque de Mayence le 20 octobre 1545, mort le 18 mars 1555.

(2) Adolphe de Schauenbourg, élu archevêque de Cologne le 24 janvier 1547, mort le 20 septembre 1556.

(3) Dorothée, fille de Christiern II, roi de Danemark et d'Isabelle d'Autriche.

(4) Christine, sœur de la précédente, veuve de Marie-François Sforça, duc de Milan, remariée à François 1er, duc de Lorraine. Ces deux princesses étaient effectivement les nièces de l'archiduchesse Marie, reine douairière de Hongrie.

B. 3488. (Carton.) — 55 pièces, parchemin.

1548 (1). — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduchesse Marie d'Autriche, reine douairière de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas. — Mardi, 31 janvier 1548 (style de Rome), l'Archiduchesse tout le jour à Augsbourg (Cuisine : 21 sols « au saulcier qu'il a paié à deux femmes qui ont aidé à laver la vaisselle d'argent es festins que Sa Majesté a faits ce mois en ce lieu »); jeudi, 1er mars, idem, « et a donné à sopper à la comtesse Palatine, ducesse et princesse de Bavière ». (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 42 douzaines de pains de bouche, salade. Échansonnerie : 179 lots de vin; un *heyme de Malvesie*, mis en provision pour la bouche de la Reine. Cuisine : 31 livres de brochets, 78 livres de carpes, 24 livres de vaudoises et de *roces* (roches), 6 livres de truites, 4 livres d'écrevisses et 3 livres de *rinckes* (2), stockfischs et soles sèches, 12 livres de saumon, 1 cent de harengs et un demi-cent de *sorets*, 66 livres de beurre, 1 livre de gingembre et 1 livre de poivre, 1 livre d'amandes et 2 livres de dattes, 9 livres de sucre, 2 livres de raisins et 2 livres de figues, 2 livres de prunes, 2 livres de riz, 1 quarteron d'oranges, *potageries*, verdure, 3 grandes tartes et 44 petites. Fruiterie : 8 chandelles de 8 onces, 15 de 4 onces, 3 mortiers de 12 onces et 1 livre de bougies, en tout 9 livres de cire; 20 livres de chandelles de suif. Fourrière : bois, fagots et charbon. Total de la dépense des offices : 111 livres, 13 sols, 5 deniers; idem, des gages : 65 livres, 19 sols, 6 deniers; total général : 177 livres, 12 sols, 11 deniers); vendredi, 2 mars 1548, l'Archiduchesse tout le jour à

(1) Les états journaliers de la dépense de l'hôtel de l'empereur Charles-Quint, pour l'année 1548, manquent à la collection des Archives du Nord.

(2) Raies.

Augsbourg ; dimanche, 25 mars, tout le jour à Nancy, « et a esté deffroiée avec tout son train par Madame la douagière de Lorraine, sa nièpce » ; vendredi, 20 mars, tout le jour à Pont-à-Mousson aux frais de la duchesse de Lorraine ; dimanche, 1er avril, jour de *Pasques charnels*, idem ; lundi, 9 avril, départ le matin de Wavre, dîner aux champs, souper et coucher à Bruxelles ; jeudi, 12 avril, départ après dîner de Bruxelles, souper et coucher à Septfontaines ; mercredi, 18 avril, tout le jour à Bruxelles ; dimanche, 20 mai, tout le jour à Binche ; vendredi, 25 mai, tout le jour à Mons, et une partie de son train à Bruxelles ; dimanche, 1er juillet, tout le jour à Binche ; jeudi, 5 juillet, départ après dîner de Mariemont, souper et coucher à Binche, et une partie de son train toujours à Bruxelles ; vendredi, 6 juillet, souper et coucher à Nivelles et une partie de son train à Bruxelles ; samedi, 7 juillet, départ le matin de Nivelles, dîner, souper et coucher à Bruxelles ; dimanche, 8 juillet, tout le jour à Bruxelles ; vendredi, 27 juillet, départ après dîner de Bruxelles, souper et coucher à Septfontaines ; mardi, 1er août, tout le jour à Bruxelles ; dimanche, 5 août, départ après dîner de Bruxelles, souper et coucher à Septfontaines, ayant laissé une partie de son train à Bruxelles ; samedi, 18 août, tout le jour à Malines ; lundi, 20 août, idem ; lundi, 27 août, départ après dîner de Turnhout, souper et coucher à Anvers ; dimanche, 2 septembre, tout le jour à Anvers ; mardi, 18 septembre, tout le jour à La Veure et une partie de son train à Bruxelles ; vendredi, 28 septembre, départ le matin de Septfontaines, dîner à Waterloo, souper et coucher à Bruxelles ; dimanche, 30 septembre, tout le jour à Bruxelles (Écurie : 34 livres, 11 sols au penninckmaistre pour la dépense faite par aucuns chevaux et mulets de la Reine « es logis du Cerf et de Saint Andrieu en ceste ville de Bruxelles, qui, pour cause de la multitude des chevaulx de l'Empereur, sont esté mis hors l'escuirie ») ; lundi, 1er octobre, tout le jour à Bruxelles ; mercredi, 31 octobre, tout le jour à Bruxelles. (Fruiterie : 4 livres à Marie de Bréda, pour 10 lots d'huile de navette, dépensés pendant le mois d'octobre « es lampes d'argent qui se pendent à l'heure de sopper desueur la table de la Royne, à VI sols le lot, comprins X onces d'huylle d'aspic pour oster la puanteur de ladicte navette, à 2 sols l'once ») ; jeudi, 1er novembre, tout le jour à Bruxelles ; mardi, 20 novembre, départ le matin de Binche, dîner à Maubeuge, souper et coucher à Avesnes, et une partie de son train à Bruxelles. (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 7 douzaines de pains de bouche, 27 douzaines de pains bis ; beurre frais. Échansonnerie : 63 lots et demi de vin de garnison, 44 livres au brasseur de Carnière pour 22 poinçons de forte cervoise dépensés en l'hôtel de la Reine à Binche depuis le 7 de ce mois qu'elle y arriva jusqu'à aujourd'hui qu'elle en est partie ; 26 sols au tonnelier pour un tonneau de cervoise dépensé aujourd'hui au dîner à Maubeuge ; 40 sols au même pour 10 lots de vin rouge pris audit lieu. Cuisine : 108 livres de viande de bœuf, 1 mouton pour la Reine, 3 autres moutons et demi et 3 quartiers de veau ; 18 livres de lard gras, 5 livres de lard maigre, 6 livres de graisse ; 12 saucisses et 4 livres de côtelettes : tripes, langues, pieds de bœuf et de mouton ; 30 poulets et 2 chapons ; 4 perdrix et 4 bécasses ; 6 pluviers, 8 sarcelles et 6 douzaines d'*oiselels*, 18 livres de beurre et 3 quarterons d'œufs ; 6 poulets pour les malades ; 1 chapon, 1 perdrix et côtelettes de mouton pour les dames malades ; une demi-livre de gingembre et 1 demi-livre de poivre ; 1 once de safran et 1 livre de riz ; *potageries*, verdure ; 4 pâtés de veau et de poulet, 2 grandes tartes, 22 petites, un flan et 6 pâtés pour les dames. Fruiterie : 8 chandelles de 8 onces, 1 mortier et une demi livre de bougies ; en tout = 5 livres, 4 onces de cire ; 16 livres de chandelles de suif ; fruit. Écurie : 26 livres, 14 sols pour la dépense des chevaux et mulets mis hors de l'écurie à Binche pendant que Sa Majesté y était. Fourrière : 28 sacs de charbon, 12 *hazelaires* et demi de bois ; 40 fagots, 1 sac et demi de charbon. Total de la dépense des offices : 134 livres, 5 sols, 3 deniers ; idem, des gages = 73 livres, 9 sols ; total général = 207 livres, 14 sols, 3 deniers) ; lundi, 26 novembre, départ après dîner de Cambrai, souper et coucher à Noyelles (Cuisine : 3 livres de bœuf, un chapon de haute graisse, 1 quartier de veau, 2 os à moelle et 1 faisan pour la Reine de France (1)) ; mardi, 27 novembre, départ après dîner de Noyelles, souper et coucher à Valenciennes. (Fourrière : 17 livres, 16 sols au fourrier Michel Mariage, pour bois et charbon dépensés aujourd'hui à Valenciennes, « et auparavant la venue de la Royne pour arrer (aérer) les chambres de Sa Majesté et celles de la Royne de France ») ; mercredi, 28 novembre, l'Archiduchesse Marie, tout le jour à Valen-

(1) Éléonore, archiduchesse d'Autriche, veuve d'Emmanuel, roi de Portugal, et épouse en secondes noces de François Ier.

ciennes et une partie de son train à Bruxelles; samedi, 1er décembre, tout le jour à Mons. (État des gages. « Chapelle : messire Mathias Pehem = 15 sols ; messire Phelippe Majoris = 20 sols ; messire Jehan Sicil = 6 sols ; Benedictus, maître des enfants de chœur = 14 sols ; les 6 enfants de chœur = 24 sols ; messire Andrieu de Namur = 9 sols ; messire Cornille Brulland, idem ; messire Gilles Veulleke, idem ; messire Jehan Songuenet, idem ; Pierre Jacob, idem ; Adrien Allard, idem ; Guillaume Dumoulin, idem ; Jacques Peler, idem ; Roulland de Quinaing, idem ; Frédéric Larchier, idem; Jehan Ricquaert, idem; Jehan Caulery, idem ; Pierre Ramart, idem ; Claeis Loys = 6 sols ; Frédéric Hans, idem ; maître Rombault Dumoulin, idem ; Jehan Gerry = 1 sol ; Josse Moulins, idem. Grant Escuyer : le seigneur de Corbaron = 24 sols. Maistres d'hostel : le seigneur de La Thieulloie = 24 solz ; le seigneur d'Orton, idem ; le seigneur de Noirthour, idem ; messire Wolff Haller, idem. Gentilzhommes : le seigneur de Cormaillon = 18 sols ; le baron de Lucques, idem ; Jaques de Chasteau, idem ; Robert Haller, idem ; le seigneur d'Isque, idem ; George de Corhmize, idem ; le jeusne Trésignies, idem ; François Unsleydem, idem ; le seigneur de Tholouze, idem ; Jehan de Lieminghe, idem ; le seigneur de Mélissant, idem ; le seigneur de Saint-Martin, idem ; le plus jeusne Trésignies, idem ; le seigneur de Lingnière, idem ; le seigneur de Trelon, idem ; le jeusne Orton, idem ; Jehan de Wittenhoerst, idem ; le seigneur de Pitthem, idem ; le baron D'Asne, idem ; Daniel de Marck, idem ; Pierre de Grunberghe; idem ; Arnoul d'Argenteau, idem. Valets servans : Jacques Tulle = 9 sols : Loys de Somaing, idem. Secrétaires : maître Rombault Loets = 15 sols; Urbain Scaremberger = 15 sols. Maître de la Chambre aux deniers : Hans van Gyn = 10 sols. Médecin : le docteur Bernardin de Walperghes = 24 sols. Contrôleur et greffier du bureau : Pierre Damant = 12 sols. Valetz de chambre: maistre Rogier Pathy = 14 sols ; Diéric de Buille = 6 sols ; Anthoine de Senest, idem ; François de Montdidier, idem. Huissiers de salle : Henry van den Dam = 6 sols ; Jehan de La Porte, idem ; Thiébault Roze = 3 sols. Paneterie : Jehan de Vendville = 6 sols ; Regnault de Saincte = 3 sols ; Bernard de Albois, idem. Eschansonnerie : Cornille de Bréda = 6 sols ; Georges de Hondsberghe = 3 sols ; le cuvellier = 2 sols. Cuisine : Aimable Rippet = 10 sols ; Jehan Gilbert = 10 sols ; Jaspar Frehelle = 6 sols ; Jehan Frehelle, idem ; François Préseau, idem ; maistre Mathieu Bahuet = 2 sols : Jehan Coquillant = 1 sol, 6 deniers ; Marchant, idem ; Colin Quenoy = 2 sols. Saulcerie : Loys Savari = 6 sols ; Thomas Le Roy = 1 sol, 6 deniers ; Gasperlin = 1 sol, 6 deniers. Fruicterie : Marc de Bréda = 6 sols ; Jehan François = 3 sols ; Augustin de Marolle = 1 sol, 6 deniers. Appoticaire : François Lichtemberger = 6 sols. Escuirie : le seigneur de Bernisart = 18 sols ; George Pascoldre = 6 sols ; Jehan Haussart, idem ; Philippe Behal = 3 sols ; Jehan de Ryt = 4 sols ; Jacques Cools = 4 sols ; Kilien Angle, Jehan Dupret = 2 sols ; Guillaume Del Rue, idem; Anthoine de Mons, idem; Phillebert Allard, idem ; Hansken Sacre, idem ; Simon Canteveau = 4 sols ; Estienne Catalan, idem ; Jacques Béghin, idem ; François Steyne, idem ; Quintin van Enghen, idem ; Godefroy Blondeau, idem : Butel Mittemberger, idem ; Jehan Merres, idem ; Raynne van Hambeke, idem ; Paul Masile, idem ; Pierre van Enghen, idem ; Pierquin de Mons, idem ; Nicolas Triest, idem ; Grégoire Le Hongrois, idem : Andrieu Le Turc, idem. Marischal des Logis : Phelippe du Chaisne = 18 sols. Fourrière : Bertholomy Keffel = 6 sols ; Michiel Mariage, idem ; maistre Pierre Bertram = 8 sols ; Sentine Lebeggue = 4 sols ; Catherine van den Dam = 5 sols ; Simon Regnart = 3 sols ; Anatoille Vichot, idem ; Jehan Duquesne = 6 sols ; Nicolas Lecourt = 3 sols ; Olivier Duaiche = 1 sol, 6 deniers ; le clerc du secrétaire Scaremberger = 4 sols ; le clerc du pennyncmaistre = 4 sols ; Pierre Le Roy = 3 sols. Le boullangier = 2 sols ; Paule Tholouze = 1 sol, 6 deniers ; Jehan Gaultier, idem ; la concierge de Malines = 2 sols ; Estienne Loys = 2 sols ; Claude de Chauffremy = 2 sols ; Estienne Ysabiau = 6 sols ; Gilles de Ville, idem ; Jehan Sardin, idem ; Cateline Zwarts, lingère = 5 sols ; Pierre Mahieu = 9 sols ; maistre Michiel van Coxyen (1) = 4 sols : Émon Salomon, idem ; Bonaventure Meuroux, idem ; Anthoine de Zeelande = 1 sol ; Jehan Traboullet, idem ; maistre Pierre Boucke, idem ; Dieudonné Doiglebert, idem ; Mangis le Sengler, idem ; Henry de Pannemake, idem ; Guillaume de Pannemake, idem ; François Cobbe, idem. Capitaine des Archiers : le seigneur du Quesnoy = 24 sols ; le

(1) C'est le fameux peintre Michel Coxcie ou van Coxcyen, dit le Raphaël flamand. Le Dictionnaire de Siret indique seulement qu'il a été peintre du roi Philippe II. D'après cette mention, il l'aurait été aussi de la reine Marie de Hongrie.

baron de Bloix, son lieutenant = 18 sols. Archiers : Thiébault de Branges = 9 sols; Orpheus, idem ; Jehan de Lachy, idem ; Jehan Oultremans, idem ; Christophle Le Buc, idem ; Pierre Pancette, idem; Josse van Houssem, idem; Suysser, idem ; Jordain Tavernier, idem ; Jehan Bauwins, idem ; Megem, idem ; Anthoine Bernerres, idem ; Georges Walck, idem ; Cornille Bouckost, idem ; Nicolas Maron, idem ; Hans Schoof, idem ; Hans Wezel, idem ; Jehan Placquet, idem ; Vincent Brunel, idem ; Thomas Rémond, idem ; Jehan de Brabençon, idem. Total des gages : 73 livres, 9 sols) ; mercredi, 12 décembre 1548, l'Archiduchesse tout le jour à Bruxelles ; dimanche, 23 décembre, départ après dîner de Bruxelles, souper et coucher à Grœnendaël, lundi, 24 décembre, tout le jour à Grœnendaël et une partie de son train à Bruxelles ; mardi, 25 décembre, départ après dîner de Grœnendaël, souper et coucher à Bruxelles ; lundi, 31 décembre, tout le jour à Bruxelles.

B. 3489. (Carton.) — 57 pièces, parchemin.

1549 (1). — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduchesse Marie d'Autriche, reine douairière de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas. — Vendredi, 4 janvier 1549 (st. de Rome), l'Archiduchesse tout le jour à Bruxelles ; mardi, 29 janvier, idem ; jeudi, 7 février, idem ; dimanche, 3 mars, tout le jour à Binche, et une partie de son train à Bruxelles ; mardi, 5 mars, jour des Quaresmaulx, départ le matin de Mariemont, dîner à Braine-l'Alleud, souper et coucher à Bruxelles ; mercredi, 6 mars, tout le jour à Bruxelles; mardi, 19 mars, tout le jour à La Veure et une partie de son train à Bruxelles ; samedi, 23 mars, tout le jour à Bruxelles ; vendredi, 29 mars, idem. (Cuisine : 1 grand brochet et 22 *lancerons*, 2 grandes carpes et 24 carpes de cuisine, 2 grands barbeaux et 2 brêmes, une grande lamproie, 10 perches et 16 vaudoises, 4 *lancerons* pour les malades, 4 pintes de grondelins, 12 truites et 1 cent d'écrevisses, stockfischs, soles, *sorets* et moules, une grande écrevisse et un crabe, poisson pris au minck, 60 livres de beurre, *potageries*, verdure, 6 grandes tartes, 20 gâtelets, 2 pâtés de lamproies et 20 petites tartes. 4 tartes pour les dames etc.) ; mercredi, 17 avril, tout le jour à Grœnendaël, et une partie de son train à Bruxelles ; lundi, 22 avril, départ après-dîner de Grœnendaël, souper et coucher à Bruxelles ; mercredi, 3 juillet, tout le jour à Bruxelles ; dimanche, 7 juillet, départ après-dîner de Bruxelles, coucher à La Veure ; jeudi, 11 juillet, tout le jour à Bruxelles ; dimanche, 14 juillet, départ le matin de Tenremonde, dîner à *Overmeire*, souper et coucher à Gand, ayant laissé une partie de son train à Bruxelles ; jeudi, 25 juillet, tout le jour à Bruges, et une partie de son train à Binche ; mercredi, 31 juillet, tout le jour à Lille, et une partie de son train à Binche ; samedi, 3 août, idem ; dimanche, 4 août, idem. (Détail de la dépense dudit jour : Paneterie : 8 douzaines de pains de bouche, 24 douzaines de pains bis, salades, radis, concombres, oublies et gaufrettes, moutarde, 40 livres de parmesan. Échansonnerie : 45 lots de vin. Cuisine ; 82 livres de viande de bœuf, un mouton *réal*, 2 autres moutons, 1 demi-veau, 1 cabri, 15 livres de lard gras, 4 livres de lard maigre, tripes, langues, pieds de bœuf et de mouton, 28 poulets, un chapon, 1 oison, 1 poule d'Inde, 12 pigeons, 2 *connins* et 12 lapins, 8 perdrix, 12 livres de beurre et 3 quarterons d'œufs, 5 livres de viande de bœuf, un demi-mouton, 5 livres de lard, un chapon, 2 pigeons, 2 *connins* et 4 poulets pour la table de la Reine le jour précédent ; potageries, verdure, 4 grandes tartes et 20 petites, 3 pâtés pour les dames, 4 *feulles de paste* et 1 pâté de perdrix etc.) ; samedi, 10 août, l'Archiduchesse tout le jour à Binche ; vendredi, 16 août, départ après souper de Binche, coucher à Mariemont ; dimanche, 1er septembre, départ après dîner de Mons, souper et coucher à Mariemont ; jeudi, 5 septembre, tout le jour à Bruxelles ; dimanche, 8 septembre, tout le jour à Malines ; jeudi, 12 septembre, tout le jour à Anvers. « Ce jourd'uy, sont esté faictes et célébrées les nopces de mademoiselle de Bréderode, fille d'honneur de ladicte Royne avec le seigneur de Chantonnay ; où se sont trouvez la Majesté de l'Empereur, la Royne de France, le prince d'Espaigne et de Piémond, les ducz d'Olst (1) et de Brunswyck, les seigneurs de Mansvelt, Bréderode, Bossu et autres seigneurs de pardeça que sont esté deffroiez aux despens de ladicte Royne ». (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 15 dou-

(1) Les états journaliers de l'hôtel de l'empereur Charles-Quint, pour l'année 1549, manquent à la collection des Archives du Nord

(1) Holstein.

zaines de pains de bouche, 46 douzaines de pains bis, salades, radis et concombres, oublies. Échansonnerie : 122 lots de vin. Cuisine : 140 livres de viande de bœuf, 2 moutons *réaulx*, 7 autres moutons et 1 agneau, trois cabris, 2 veaux de lait gras, 115 livres de lard gras, 10 livres de lard maigre, 17 livres de graisse, 20 livres de côtelettes, tripes, langues, pieds de bœuf et de mouton, 6 jambons de Mayence, 3 livres de moelle de bœuf, 86 poulets et 42 pigeons, 3 chapons, 6 cochons, 10 chapons de haute graisse. 6 grands coqs d'Inde, 6 grands paons, 6 grands faisans, 3 jeunes poules d'Inde, 3 jeunes paons, 3 jeunes faisans, 9 hérons, 4 gelines, 6 canards et 18 cailles, 24 *connins* et 24 sarcelles, 24 perdrix, 6 douzaines et demie d'*oiselets*, 22 petits poulets, 38 livres de beurre et 300 œufs, 48 livres et 1 quarteron de sucre, 6 livres de dattes, 3 livres de *huysblas*, 4 livres de fleur de riz, 1 demi-lot d'eau de rose, 6 livres de prunes, 6 lots de vin pour faire de la gelée, 1 lot d'olives, 8 livres de câpres, 1 demi-cent de limons, 4 livres de raisins de Corinthe, 2 livres d'orge mondé, 6 livres d'amandes ; *potageries* et verdure ; 4 tartes et 1 flan, 5 pâtés pour les dames, 10 pâtés de poulets et 10 langues de bœuf, 6 pâtés de chapons, 36 grandes tartes, 4 flans. Fruiterie : 42 chandelles de 8 onces pièce, 1 mortier, 1 livre de bougies, en tout 26 livres, 12 onces de cire ; 22 livres de chandelles de suif. Écurie = néant. Fourrière : 2000 *boises* de bois ; 3 quarterons de fagots ; 7 sacs de charbon. Total de la dépense des offices : 270 livres, 16 sols ; idem, des gages : 73 livres, 3 sols. Total général : 343 livres, 19 sols) ; vendredi, 13 septembre, tout le jour à Anvers, « et à cause du lendemain des nopces de mademoiselle de Bréderode avec le seigneur de Chantonnay, elle a donné à disner à l'Empereur, à la Royne de France, aux princes d'Espaingne et de Piémond, aux ducz d'Holst et de Brunswyck et aux seigneurs de Bréderode, Bèvres, Bossu, Mansvelt et autres de pardeça ». (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 14 douzaines de pains de bouche, 44 douzaines de pains bis, salades, radis et concombres, beurre frais, oublies et gaufrettes, 6 *nattes* pour les deux jours, 3 douzaines de fromages de Nivelles. Échansonnerie : 120 lots de vin. Cuisine : 6 grands brochets et 26 *lancerons*, 4 grandes carpes, 28 carpes de cuisine, 3 barbeaux et 8 grandes anguilles, 38 lamproies, 5 brêmes, 4 vaudoises, perches et poissons pour frire, 8 pintes de *grondelins*, 1 millier d'écrevisses, 28 truites et 4 ombres, 12 morues, 12 plies, 100 *bottequins*, 3 lots de *gernats* (crevettes), 200 crabes, 20 paires de soles, 450 huîtres, poisson pris au minck, 177 livres de beurre, 800 œufs, *potageries*, verdure, 8 pâtés de carpes, 4 de soles, 4 de chien de mer, 6 flans, 36 grandes tartes, 6 *feulles de paste*, 6 pâtés de coings etc.) ; mercredi, 18 septembre, tout le jour à Anvers ; jeudi, 19 septembre, départ après-dîner d'Anvers, souper et coucher à *Berghes* (Bergop-Zoom) ; vendredi, 20 septembre, départ le matin de *Berghes*, dîner à *Brecht*, souper et coucher à Turnhoult ; dimanche, 22 septembre, départ après dîner de Turnhoult, souper et coucher à Bois-le-Duc, « et disna une partie de son train à Beken » ; mardi, 24 septembre, départ le matin de Bois-le-Duc, dîner à *Huesdam*, souper et coucher à *Gorckem* ; mercredi, 25 septembre, départ après dîner de *Gorckem*, souper et coucher à Dordrecht ; samedi, 28 septembre, tout le le jour à La Haye. (Cuisine : 13 livres, 8 sols, « pour tout le poisson tant d'eau doulce que de mer acheté à La Haye, comprins aucuns platz de viande que Sa Majesté avait fait accoustrer en une hostellerie, ne trouvant riens prest audit lieu de La Haye, pour ce qu'elle avoit conclud de sopper à Delft où les apprestes se feirent ») ; dimanche, 29 septembre, départ après dîner de La Haye, souper et coucher à Leyden ; dimanche, 3 novembre, tout le jour à Bruxelles ; dimanche, 10 novembre, idem ; lundi, 16 décembre, idem ; dimanche, 22 décembre, idem ; lundi, 23 décembre, départ après dîner de Bruxelles, souper et coucher à Mariemont, ayant laissé une partie de son train à Bruxelles ; mercredi 25 décembre, départ après dîner de Mariemont, souper et coucher à Binche.

B. 3490. (Carton.) — 45 pièces, parchemin.

1550 (1). — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduchesse Marie d'Autriche, reine douairière de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas. — Dimanche, 5 janvier 1550, l'Archiduchesse tout le jour à Bruxelles ; mercredi, 15 janvier, idem ; vendredi, 7 février, idem ; mardi, 17 février, idem ; lundi, 24 février, idem ; mercredi, 26 février, idem ; lundi, 31 mars, tout le jour à

(1) Les états journaliers de la dépense de l'hôtel de l'empereur Charles-Quint manquent à la collection des Archives du Nord pour l'année 1550.

Bruxelles (Dépenses extraordinaires du mois. Fourrière : 18 livres au fourrier Michiel Mariage, pour le louage de 31 lits garnis qui ont servi en l'hôtel de la Reine à Bruxelles pendant le mois de mars, d'autres lits qui ont servi à La Veure une nuit que Sa Majesté y a été ; pots de terre, cruches, *telles, terrasses, pissepots et ramons ;* 72 sols au fourrier Bertholomé Keffel, « pour avoir faict refectionner et mestre à poinct une grande croisée dorrée appartenant à La Royne estant en la grande gallerie de ceste ville de Bruxelles ; 9 livres, 5 sols à Jean Du Quesne, tapissier, pour un millier de crochets de *tapisserie de'provision,* pour le logis de la dite tapisserie qui a été placée hors de cour etc.) ; mardi, 1er avril 1550, l'Archiduchesse tout le jour à Bruxelles ; dimanche, 27 avril, idem ; mardi, 6 mai, idem ; vendredi, 30 mai, idem ; dimanche, 1er juin, idem ; lundi, 2 juin, départ après dîner de Bruxelles, souper et coucher à Malines ; mercredi, 4 juin, départ le matin de Lierre, dîner à Vosselaere, souper et coucher à Turnhoult ; « et est ce mesme jour arrivé devers elle audit Turnhoult, monseigneur le prince d'Espaingne accompaingné du duc d'Alva, du marquis de Pescaire, des contes d'Egmond et de Cifuentès et autres de sa court, lesquelz y ont esté deffroiez aux despens, de ladicte dame Royne ». (Détail de la dépense dudit jour : 15 douzaines de pains de bouche, 22 douzaines de pains bis, salades et beurre frais, oublies et gaufrettes, 7 *ghelles* d'huile d'olive de provision, 8 *ghelles* de vinaigre aussi de provision. Échansonnerie : 126 lots et demi de vin, 1 tonneau de cervoise dépensé à Lierre, 1 autre tonneau dépensé aujourd'hui au dîner à Vosselaere. Cuisine : 90 livres de viande de bœuf, le *mouton rèal*, 4 autres moutons et demi, 1 veau et un quartier de veau, 2 cabris gras, la moitié d'un agneau, 30 livres de lard gras, 6 livres de lard maigre, 4 livres de graisse et 4 os à moelle, *mulettes,* langues de bœuf, pieds et fraises de veau, 44 poulets, 1 chapon, 1 oison, 24 pigeons, 12 lapins, 6 petits poulets, 2 poules d'Inde, 28 livres de beurre, 2 poulets et 2 pigeons pour la Comtesse, 2 livres de *huisblas,* 1 livre de feuilles entières, 2 livres d'orge, 1 livre de tournesol, 22 livres de sucre, 200 limons, une demi-livre de gingembre entier, une demi-livre de noix muscades, une demi-livre de cannelle, 6 étamines, 1 grenade ; *potageries*, verdure ; 12 petits pâtés et 3 de poulets, 3 flans, 3 grandes tartes et 20 petites ; 4 *feulles de paste*, 7 pâtés de venaison. Fruiterie : 22 chandelles de 8 onces pièce, 12 de 4 onces, un mortier, une demi-livre de bougies et 6 cierges pour le Saint-Sacrement, soit en tout 20 livres 12 onces de cire ; 20 livres de chandelles de suif ; fruit. Écurie ; 15 livres au fourrier de l'écurie pour la dépense des chevaux et mulets de la Reine à Lière, « comprins leur disnée ce jourd'uy à Vosselare » ; 331 livres, 8 sols, pour le louage de 45 chariots attelés de 180 chevaux qui ont amené de Bruxelles à Turnhoult les coffres, bagues, chambre et offices de l'hôtel de la Reine, compris le salaire des sergents, tant de Bruxelles comme de Malines et d'Anvers qui ont assisté le fourrier à la réquisition desdits chariots ; la journée de 37 chevaux et 44 *surcrois*. Fourrière : bois, fagots et charbon dépensés tant à Lière qu'à Vosselaere. Total de la dépense des offices : 453 livres, 3 sols, 9 deniers, idem, des gages : 67 livres, 17 sols ; total général = 521 livres, 9 deniers) ; jeudi, 12 juin 1550, l'Archiduchesse tout le jour à Turnhoult ; dimanche, 29 juin, idem ; mercredi, 16 juillet, tout le jour à Clèves, « et a esté deffroyée avecq son train par monseigneur le duc de Clèves estant tousjours une partye de son train à Turnhoult » ; samedi, 19 juillet, départ le matin de Clèves, « et vint disner à Huine, auquel lieu elle a deffroié monseigneur le duc de Clèves qui l'avoit accompaignée, souper et coucher à Grave, estant tousjours une partie de son train à Turnhoult » (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 12 douzaines de pains de bouche, 30 douzaines de pains bis, salades et concombres, beurre frais, fromage pour les *estatz*, oublies et gaufrettes. Échansonnerie 68 lots et demi de vin. Cuisine : 2 grandes carpes, 2 grandes brêmes, 42 carpes de cuisine, « aultres carpes et berbeaulx, qui sont esté serviz au lieu de lancerons, pour ce que l'on n'en sçavoit recouvrer », 4 grandes anguilles, 20 perches, 8 morues, un demi-saumon, 78 livres de beurre, 400 et 1 quarteron d'œufs, 3 livres de gingembre battu, 3 livres de poivre battu et 9 livres de sucre ; *potageries*, verdure ; 20 *gâtelets*, 20 petites tartes, 6 grandes tartes, 6 pâtés de barbeaux, 6 feuilles de pâte etc.) ; mardi, 22 juillet l'Archiduchesse tout le jour à Turnhoult ; mercredi, 6 août, tout le jour à Mariemont ; mardi, 14 octobre, tout le jour à Bruxelles ; mercredi, 15 octobre, départ le matin de Bruxelles, dîner à la chasse, souper et coucher à Bruxelles ; vendredi, 17 octobre, tout le jour à Binche ; dimanche, 19 octobre tout le jour à Bruxelles, vendredi, 31 octobre, idem ; jeudi, 13 novembre, tout le jour à Binche ; samedi, 15 octobre, idem ; vendredi,

12 novembre, idem ; vendredi, 19 décembre, idem, et une partie du train de l'Archiduchesse partit après dîner de Binche et vint souper et coucher à Fleurus ; vendredi, 26 décembre, l'Archiduchesse partit le matin de *Lysere*, vint dîner à *Leenwerswylder*, souper et coucher au Cloître de *Spaenhaim* (Spanheim) ; mercredi, 31 décembre, départ le matin d'*Everspach*, dîner à *Gheyselingen*, souper et coucher à Ulm, et une partie du train de l'Archiduchesse partit après dîner de *Kayserlautern* et vint souper et coucher à *Nieustat*. (Dépenses extraordinaires pendant le mois de décembre. Fruiterie : 19 sols au fruitier Marc de Bréda, « pour les logis de l'office de ladicte fruicterie, laquelle a esté logée hors de court à Namur, Marche en Famine, Bastoingne, Arlon, Seyrick, Waldrefangen, Sarbrouck, Tzwaybrouck, Kayserslautern et Nieustat où sa Majesté et une partie de son train ont esté cedit mois » ; 20 sols au même, pour l'achat d'un coffre de bois blanc pour mettre « le grand torchier d'argent » ; 25 sols au même, pour « pacquetaige, couton (coton), cordes et canevas pour pacqueter certains citrons, orenges et ung fromaige que Sa Majesté a envoiés à la Royne de France, sa seur, estant à Bruxelles ». Fourrière : 32 sols, 6 deniers à Jehan Du Quesne, tapissier, pour avoir fait « réfectionner et mectre à point IIII grandes malles de drap gris estans en ladicte tapisserie » ; 12 sols au même, pour 4 ceintures de cuir servant auxdites malles ; 10 sols au même, pour avoir fait mettre à point 2 *sacquelets* de cuir à mettre les crochets de tapisserie ; 36 sols au même, pour sa dépense de bouche de 6 jours employés par lui en un voyage de Binche à Bruxelles pour apprêter et paqueter les tapisseries et autres choses que l'on a envoyées à Augsbourg ; 27 sols au même, pour les logis de la dite tapisserie etc. ; 8 livres, 6 sols au penninckmaistre, payés par lui pour l'achat de 14 muids de charbon de *faulx* (hêtre), pour la provision de Sa Majesté à Binche etc.).

B. 3491. (Carton.) — 86 pièces, parchemin.

1551 (1). — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'archiduchesse Marie d'Autriche, reine douairière de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas. — Jeudi, 1er janvier 1551, départ le matin d'Ulm, dîner à Gerutzperch, souper et coucher à Augsbourg où l'Archiduchesse a été défrayée par l'Empereur ; ledit jour, le train de l'Archiduchesse partit après dîner de *Nyeustat* et vint souper et coucher à Spire ; samedi, 3 janvier, l'Archiduchesse tout le jour à Augsbourg avec son petit train, « ayant Sa Majesté deffroié Madame de La Chaulx et aultres dames qui sont journellement esté auprès de sa personne pour ly faire service jusques à l'arrivement des aultres dames d'honneur de Sa Majesté, lesquelles estoient demeurées avec le résidu de son train ; ledit jour le train de Sa Majesté partit après disner de Spire et vint souper et coucher à Brett » ; dimanche, 11 janvier, l'Archiduchesse tout le jour à Augsbourg ; « Sa Majesté a donné à disner au Roy des Romains, son frère (1), au roy de Bohême (2), à messeigneurs les archiducz d'Austrice Ferdinand et Charles, ses nepveux, enffans dudict seigneur Roy (3) ». (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 41 douzaines de pains de bouche, 2 douzaines de pains bis pour les assiettes, salades, oublies et gaufrettes. Échansonnerie : 58 lots de vin. Cuisine : 113 livres de bœuf, le *mouton réal*, 3 autres moutons et 1 veau et demi, 34 livres de lard gras, 8 livres de lard maigre, 6 os à moelle, 1 livre et demie de moelle de bœuf, *soppites* et une tripe de bœuf, 10 pieds de bœuf et 3 douzaines de pieds de mouton ; 4 langues de bœuf et 1 jambon de Mayence ; 4 langues de bœuf *enfumquiées* (fumées), 24 saucisses et 4 foies de veau, 4 *frétures* (fraises), 18 pieds de veau pour gelée, 6 livres d'oing de porc, un agneau et demi, 9 gelines, 13 chapons de palier, 2 chapons gras et 2 de haute graisse, 1 lièvre et 1 oison, 1 paon, 1 coq d'Inde, 1 coq de *bruyre* (bruyère), 1 faisan, 6 perdrix, 8 pluviers et 10 sarcelles, 36 grives, 4 poulets, 1 cent d'œufs, 143 livres de beurre mises en provision ; 1 demi-mouton, 4 livres de bœuf, 1 chapon, 2 poulets, 2 sarcelles, 2 perdrix, 6 grives et 6 livres de lard dépensés à la table de la Reine le jour précédent ; pois et *fleur*, herbes et racines, verdure ; 12 petits

(1) Les états journaliers de la dépense de l'hôtel de l'empereur Charles-Quint, pour l'année 1551, manquent à la collection des Archives du Nord.

(1) Ferdinand, archiduc d'Autriche, élu roi des Romains le 5 janvier 1531.

(2) Maximilien, fils du précédent, déjà désigné roi de Bohême en 1551, quoiqu'il n'ait été couronné que le 20 septembre 1562.

(3) Ferdinand, comte de Tyrol, et Charles, archiduc de Gratz, tous deux fils de Ferdinand Ier, roi des Romains et de Bohême et plus tard empereur.

pâtés et 2 de poulets, 4 grandes tartes et 20 petites, 4 pâtés pour les dames et 1 pour la Comtesse, 2 pour les maîtres d'hôtel. Fruiterie : 8 chandelles de cire blanche de 8 onces pièce; 1 mortier, 4 chandelles de 8 onces pièce et 1 demi-livre de bougies de cire jaune ; 17 livres de chandelles de suif; fruit. Écurie = néant Fourrière = néant. Total de la dépense des offices = 87 livres, 11 sols, 9 deniers; idem, des gages = 71 livres, 12 sols ; total général : 159 livres, 3 sols, 9 deniers) ; lundi, 12 janvier 1551, l'Archiduchesse Marie de Hongrie tout le jour à Augsbourg ; jeudi, 16 janvier, idem, « ayant donné à disner au roi de Bohême, son nepveu » ; vendredi, 23 janvier, idem ; dimanche, 1er février, idem ; mardi, 10 février, idem, « et a donné à soupper au Roy des Romains, son frère, et à messeigneurs le prince d'Espaigne (1), roy de Bohême, archiduc d'Austrice Ferdinand, et au prince de Piedmont » (2). (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 12 douzaines de pains de bouche, 37 douzaines de pains bis ; salades ; oublies. Échansonnerie : 134 lots de vin. Cuisine ; 100 livres de bœuf ; le mouton *réal*, 2 moutons et 2 veaux, 2 cabris, 3 agneaux, 8 livres de lard maigre, 4 os à moelle, 2 livres de moelle et 17 livres de graisse, 40 livres de porc pour rôtir ; 83 livres de lard gras ; 3 têtes et 3 foies de veau ; 4 *frétures* et *soupites* de veau ; une tripe et demie et 10 pieds de bœuf, 3 douzaines de pieds de mouton et 2 langues de bœuf fraîches, 18 boudins, 7 *toies* de mouton et 24 saucisses, 2 jambons de Mayence, 2 grandes andouilles, 3 chapons de haute graisse, 2 gelines pour blanc manger, 19 chapons de palier, 13 gelines, 1 cochon, 42 grives, 12 perdrix, 8 sarcelles et 6 canards, 3 lièvres et 24 pigeons, 7 douzaines d'oiselets, 6 poulets, 2 hérons, 2 grands coqs d'Inde, 2 grands paons, 1 faisan, 1 poule de bois, 18 livres de beurre frais, 44 livres de beurre de cuvelle, 3 cents et demi d'œufs, 8 poulets pour les malades, 4 livres de bœuf et 1 quartier de mouton pour le concierge ; 17 livres et 1 quarteron de sucre, 1 livre de gingembre, 2 livres de prunes de Hongrie, 1 demi-livre de safran, 4 livres d'amandes, 2 mains de papier, eau de rose, *fleur*, 1 demi-cent de pommes et 1 demi-cent de poires ; verdure ; 1 pâté de veau et 5 pour les états, 6 pâtés de poulets, 2 pâtés *ouvragés*, 2 pâtés de grives, 1 pâté pour la Comtesse ; 11 grandes tartes et 11 flans; une tarte feuilletée : 2 tourtes feuilletées, 6 autres tartes de 3 sortes : 2 tartes et 1 raton pour la Comtesse; 2 plats de *ramelles* et 12 biscuits ; 4 feuilles de pâte, etc.) ; samedi, 21 février, l'Archiduchesse tout le jour à Augsbourg ; dimanche, 1er mars, idem ; mercredi, 11 mars, idem. Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 12 douzaines de pains de bouche, 21 douzaines de pains bis, échaudés, salade et houblon, oublies. Échansonnerie : 43 lots de vin. Cuisine : 1 livre et 3 quarterons de truites ; 48 livres de carpes ; 32 livres de brochets ; 10 livres et demie de brêmes, 10 livres de poissons à frire, 3 livres d'écrevisses, 1 *mache* de cabots, 6 stockfischs, 4 douzaines de stockfischs, 1 demi-cent de harengs, 1 quarteron de sorets, 12 livres de saumon salé, 12 livres d'anguilles, 136 livres de beurre de cuvelle, mises en provision, 12 œufs frais ; pois, *fleur*, 3 livres de riz, 2 livres de figues, 2 livres de raisins ; 1 tonneau de vinaigre de vin mis en provision, verdure, un raton, 1 grande tarte et 20 petites ; une tarte pour la Comtesse, 5 grandes tartes pour les états, 8 pâtés de carpes, etc.) ; mercredi, 25 mars, idem, « et a donné à disner à messeigneurs les ducz de Bavière (1) et de Wirtemberge » (2). (Détail de la dépense dudit jour : Paneterie : 12 douzaines de pains de bouche, 24 douzaines et demie de pains bis, échaudés, salades, oublies. Échansonnerie : 53 lots et demi de vin. Cuisine : 48 livres de carpes, 36 livres de brochets, 14 livres de brêmes, 10 livres de poissons à rôtir, 8 livres de barbeaux, 4 livres de *lompes*, 6 livres d'écrevisses, 5 livres de truites, 1 *mache* de cabots, 1 *mache* de *grondelins*, 1 quarteron de *salmetins*, 9 livres et demie de brochets pour mettre en gelée, 5 livres de truites pour faire la gelée, 6 stockfischs, 4 douzaines de plies, 2 cents de harengs, 1 quarteron de *sorets*, 18 livres de beurre frais, 12 œufs frais, 1 cent de petits *lamprions*, 2 livres de poivre, une demi-livre de poivre entier, 18 livres et demie de sucre, pois, *fleur*, 3 livres de riz, 2 livres de figues, 2 livres de raisins, 3 livres d'amandes, 5 livres de câpres, 1 quarteron d'oranges, 1 quarteron de citrons, crème et lait, moutarde, verdure ; 12 *gâtelets*, 1 pâté de *lamprions*, 6 pâtés de brochets, 3 grandes tartes et

(1) Philippe, fils de l'Empereur, prince et plus tard roi d'Espagne.

(2) Emmanuel Philibert, dit Tête de Fer, duc de Savoie en 1553.

(1) Albert III, dit le Magnanime, qui épousa Anne d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand Ier.

(2) Christophe, dit le Pacifique.

20 petites, biscuit, 2 pâtés de truites, 5 grandes tartes pour les états, 1 tourte feuilletée, etc.); mardi, 31 mars 1551, l'Archiduchesse partit le matin de *Prouch* et vint dîner, souper et coucher à *Munichen* « où elle a esté deffroiée par monseigneur le duc de Bavière, estant tousjours la plus part de son train en Augsbourg » ; mercredi, 1er jour d'avril, tout le jour à Munich où elle a été défrayée par le duc de Bavière, ayant laissé la plus grande partie de son train à Augsbourg. (État des gages des officiers et serviteurs de l'hôtel. Chapelle : « messire Philippe Majoris = 20 sols ; messire Jehan Sicil = 6 sols ; messire Cornille Brulant = 9 sols ; messire Guillaume Lamens, idem ; Benedictus, maître des enfants de chœur = 14 sols ; les six enfants de chœur = 24 sols ; messire Adrien de Namur = 9 sols ; messire Jehan Songuenet, idem ; messire Gilles Bulleke, idem ; messire Pierre Jacobi, idem ; Adrien Allard, idem ; Guillaume Dumoulin, idem ; Jehannin Leclercq, idem ; Jacques Peler, idem ; Rouland de Quinaing, idem ; Gilles du Terne, idem ; Claes Loys = 6 sols ; Frédric Hans, idem ; Bastien Dumoulin, idem ; Jehan van der Maerle = 3 sols ; Josse Moulins, 1 sol ; maître Rombault Dumoulin = 6 sols. Grant escuyer : le seigneur de Glaigon. Maistres d'hôtel : le seigneur de La Thieuloye = 24 sols ; messire Wolff Haller, idem ; le seigneur de Hellefault, idem ; le seigneur de Nieuwerne, idem. Gentilzhommes : Adolff van der Aa = 18 sols ; Jacques du Chasteau, idem ; Robert Haller, idem ; le seigneur D'Isque, idem ; le seigneur de Trésignies, idem ; Franchois Busleyden, idem ; le seigneur de Melissant, idem ; le plus jeusne Trésignies, idem ; le seigneur d'Orton, idem ; Arnoult d'Argenteau, idem ; le seigneur de Rassenghien, idem ; Anthoine Kempe, idem. Valetz servans : Jacques Trello = 9 sols ; le jeusne Papenhain, idem ; Loys de Somain, idem ; Robert de Valdegrave, idem. Secrétaires : maître Rombault Loets = 15 sols : Urbain Scaremberger, idem. Maistres de la Chambre aux deniers : Hans van Ghyn = 10 sols. Médecins : le docteur Daniel van Vlierden = 24 sols : maistre Gilles Le Duc = 1 sol. Controlleur et greffier du bureau : maistre Rogier Pathie = 14 sols. Commis du clercq d'offices : Gilles Desmet = 8 sols. Gentilhomme de la Chambre : George de Cornhuuse = 18 sols. Valets de Chambre : Hester = 12 sols ; Dierick de Buille = 6 sols ; Anthoine de Senef, idem ; Pierre Moralis, idem ; Brodeur de Chambre : Gilles de Ville = 6 sols. Huissiers de Chambre : Franchois Haussart = 6 sols ; Frédric Larchier = 9 sols. Aides de Chambre : Colin Lelièvre = 3 sols ; Bernard Opperman = 3 sols. Huissiers de Salle : Henry van den Dam = 6 sols : Jehan Delaporte, idem ; Thiébault Roye = 3 sols. Paneterie : Jehan de Vendville = 6 sols : Regnault de Saincte = 3 sols : Bernard de Allois, idem. Eschançonnerie : George de Hondsberghe = 6 sols ; Jehannin Nerha = 3 sols ; Le Cuvelier = 2 sols ; Bauduin des Moulins = 1 sol, 6 deniers. Cuisine : Simon Creton = 10 sols ; Jan Gilbert, idem ; Jaspar Frehelle = 6 sols : Franchois Préseau, idem ; Lucas Frehelle = 3 sols ; Jaspar Wesmilder, idem ; Mathieu Bahuet = 2 sols ; Jehan Cocquillon = 1 sol, 6 deniers ; Jehan Marchant, idem ; Colin Guenon = 2 sols. Saulcerie : Loys Savary = 6 sols ; Thomas Leroy = 3 sols ; Gérard Casens = 1 sol. 6 deniers ; Gasperlin, idem. Fruiterie : Marc de Bréda = 6 sols ; Jehan Franchois = 3 sols ; Augustin Marolle = 1 sol, 6 deniers. Appoticaire : Franchois Lichtemberger = 1 sol, 6 deniers. Escuirie : le seigneur de Bernisart = 18 sols ; Jehan de Liéminge, idem ; Franchois Recourt = 5 sols ; Guillaume Van den Berghe, idem ; Philippe de Bregille, idem ; Anthoine de Lickercke, idem ; Loys Miseris, idem ; Franchois d'Oingnies, idem ; Gilles de Brus, idem ; Jacques de Heulle, idem ; Jehan de Limbach, idem ; Pierre de Werne, idem ; Sonastre, idem ; George Pascaldère = 6 sols : Jehan Haussart, idem ; Jehan de Ryt = 8 sols ; Jacques Cornu = 9 sols ; Jacques Cools = 4 sols ; Kilien Angle = 3 sols ; Anthoine de Mons = 2 sols ; Jacques Calier, idem ; Phillebert Allard, idem ; Hansken Sacre, idem ; Simon Conteveau = 4 sols ; Estienne Catalan, idem ; Gilles de Cocquebeke, idem ; Quintin van Enghien, idem ; Franchois Steyne, idem ; Godefroy Blondeau, idem ; Butel Mittemberger, idem ; Jehan Menes, idem ; Raynne van Hambeke, idem ; Pierre van Enghien, idem ; Pierquin de Mons, idem ; Paul Masche, idem ; Nicolas Triest, idem ; Grégoire le Hongrois, idem ; Andrieu Le Turc, idem ; Mathieu du Preut = 1 sol, 6 deniers : Jacques Suick, idem. Maréchal des logis : Philippe Du Chaisne = 18 sols. Fourrière : Michiel Mariage = 6 sols ; Simon Renard = 3 sols ; Anathoille Vichot, idem ; Sentève Le Bègue = 4 sols ; Catherine van den Dam = 5 sols ; Jehan Du Quesne = 6 sols ; Olivier Duhaiche = 3 sols ; Thomas Bouche = 3 sols : le clercq du secrétaire Scarembergher = 4 sols ; le clercq du pennincmaistre = 4 sols ; Pierre Le Roy = 3 sols ; Nicolas Lecoustre = 2 sols : Paul Tholouze = 1 sol, 6 deniers ; Jehan

Gaultier, idem : Estienne Loys = 2 sols ; Estienne Ysabiau = 6 sols ; Pierre Mahieu = 9 sols : maistre Michiel van Coxjen = 4 sols : Guyon Salomon = 4 sols ; Bonaventure Menroux, idem ; Anthoine de Zeellande = 1 sol ; Jehan Traboulet, idem ; Dieudonné Doiglebert, idem ; Mangis le Senglier = 1 sol ; Guillaume de Pannemaeckere, idem ; Franchois Cobbe, idem ; maistre Jacques Dubreucq, idem ; Guillaume Delrue = 2 sols ; Grégoire Piccard = 6 sols. Capitaine des archiers : le seigneur du Quesnoy = 24 sols ; le baron Bloix, son lieutenant = 18 sols. Archiers : Jehan Oultremans = 9 sols ; Christoffle Le Buc, idem ; Pierre Panutte, idem ; Josse van Houssem, idem ; Thomas Blam, idem : Jordain Tavernier, idem ; Jehan de Meghen, idem ; Anthoine Bernerres, idem ; George Walck, idem ; Cornille Boucklost, idem ; Nicolas Maron, idem ; Hans Schoof, idem ; Hans Wezel, idem ; Jehan Placquet, idem ; Vincent Brunel, idem ; Thomas Rémond, idem ; Phillibert Maillet, idem ; Jacques Le Roy, idem ; Jehan du Pret, idem ; Loys Colombet, idem. Total du montant des gages : 69 livres, 4 sols) ; dimanche, 5 avril 1551, l'Archiduchesse tout le jour à Augsbourg ; mardi, 7 avril, dîner à *Susmerhausen*, souper et coucher à *Geyntsberch* ; vendredi, 17 avril, tout le jour à Luxembourg ; samedi, 18 avril, idem : mardi, 21 avril, départ le matin d'Yvoix avec son petit train, dîner à *Woisy*, souper et coucher à *Vireul* ; samedi, 25 avril, tout le jour à Mariemont ; lundi, 27 avril, idem ; (1) ..... 30 ? avril, tout le jour à..... (Fourrière : 75 sols à Simon Renard, aide de la Fourrière, pour bois, fagots et charbon dépensés à Nivelles ; 41 sols au même pour bois, fagots et charbon dépensés aujourd'hui au dîner à Halsemberghe ; 322 livres, 11 sols à Frans van der Zest, livreur de bois, pour bois dépensé en la ville de Bruxelles par lesdites dames et train demeurés par deça, etc.) ; vendredi, 1er mai, l'Archiduchesse tout le jour à Bruxelles ; vendredi, 8 mai, départ après dîner de Bruxelles, souper et coucher à Grœnendaël ; dimanche, 10 mai, tout le jour à Bruxelles et a été défrayée au dîner par « ceulx dudict Bruxelles » ; jeudi, 28 mai, départ après dîner de Bruxelles, souper et coucher à Septfontaines ; lundi, 1er juin, tout le jour à Bruxelles ; vendredi, 12 juin, idem ; lundi, 15 juin, départ le matin de Septfontaines, dîner à Grœnendaël, souper et coucher à Bruxelles ; samedi, 4 juillet, départ après dîner de Septfontaines, souper et coucher à Bruxelles ; dimanche, 5 juillet, départ après souper de Bruxelles, coucher à Grœnendaël ; lundi, 6 juillet, départ après dîner de Grœnendaël, souper et coucher à Bruxelles ; mardi, 21 juillet, départ le matin de Grœnendaël, souper et coucher à Bruxelles ; vendredi, 31 juillet, tout le jour à Bruxelles ; dimanche, 2 août, idem ; lundi, 10 août, départ après dîner de Bruxelles, souper et coucher à Grœnendaël ; mercredi, 12 août, tout le jour à Bruxelles : lundi, 24 août, départ après dîner de Bruxelles, souper et coucher à Septfontaines ; lundi, 31 août, départ le matin de Bruxelles, dîner, souper à Mariemont, ayant laissé la plupart de son train à Bruxelles ; jeudi, 3 septembre, départ le matin de Braine, dîner au Bois, souper et coucher à Bruxelles ; samedi, 5 septembre, tout le jour à Bruxelles ; vendredi, 2 octobre, idem ; jeudi, 29 octobre, idem. (Cuisine : 2 livres de gingembre, 2 livres de poivre, 1 livre de cannelle, 1 pain de sucre de Valence pour la Reine de France, 1 livre de fleur de riz, 1 demi-pinte d'eau de rose, 6 livres de longues amandes) ; mardi, 1er décembre, tout le jour à Bruxelles.

(1) Cet état journalier a été lacéré et sa date est incertaine, quoiqu'il paraisse se rapporter aux derniers jours du mois d'avril 1551, d'après les indications données par les dépenses de la Fourrière.

B. 3492. (Carton.) — 45 pièces, parchemin.

1552-1554 (1). — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'Archiduchesse Marie d'Autriche, reine douairière de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas : Dimanche, 3 janvier 1552 (style de Rome), l'Archiduchesse tout le jour à Bruges ; mercredi, 20 janvier, départ après dîner d'Écloo, souper et coucher à Gand ; mardi, 26 janvier, tout le jour à Gand ; samedi, 30 janvier, départ après dîner de Gand, souper et coucher à Alost ; lundi, 1er février 1552, tout le jour à Bruxelles ; vendredi, 25 mars, idem ; mercredi, 30 mars, idem ; vendredi, 1er avril, idem ; jeudi, 14 avril, idem, « où elle a faict la Cène à cause du jeudi blanc » ; samedi, 16 avril, départ après dîner de Bruxelles, souper et coucher à Grœnendaël : jeudi, 21 avril, tout le jour à Bruxelles ; vendredi, 29 avril,

(1) Les états journaliers de l'hôtel de l'empereur Charles-Quint manquent à la collection des Archives du Nord pour les années 1552, 1553 et 1554.

idem ; vendredi, 3 juin, tout le jour à Namur ; « et a donné à souper à messeigneurs de Lalaing, Bréderode, Bossu, Aremberghe et Praët. » (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 6 douzaines de pains de bouche ; 21 douzaines de pains bis ; beurre frais, oublies, salades. Échansonnerie : 41 lots de vin [de garnison] savoir : *Frens* (vin de France) 2 lots, *Beaulne* (vin de Beaune) 1 lot, vin blanc 38 lots. Cuisine : 24 *lancerons*, 24 carpes de cuisine, 2 grandes carpes, 2 brêmes, 2 anguilles, 2 barbeaux, 12 demi-brêmes, 12 roches, 12 perches, 6 *lompes* (1), 25 goujons, 2 pintes de *grondelins*, 6 morues, 25 *bottequins*, 20 livres et demie d'esturgeon, un turbot, 2 paires de grandes soles, 2 paires de moyennes soles, stockfischs, 60 livres de beurre, 200 et trois quarterons d'œufs, 10 truites, 4 truites mises en pâté, 200 écrevisses, 2 livres de gingembre, 1 demi-livre de feuilles, 1 demi-livre de poivre, 1 livre de noix muscades, pois et fèves, pois vieux, lait, moutarde, crême, 3 lots et demi de vinaigre, fleur, pots de terre, herbes, verdure, 1 raton, 1 pâté de *grondelins* et 1 de soles, 1 flan et une tarte, 2 tartes pour les dames, 12 tartelettes, 3 pâtés d'esturgeon et 2 de truites, 1 tarte pour la Comtesse, etc.) ; samedi, 4 juin, l'Archiduchesse tout le jour à Namur ; mardi, 7 juin, départ après dîner de Mariemont, souper et coucher à Fontaine l'Évêque ; samedi, 11 juin, départ le matin de Fontaine l'Évêque, dîner à *La Feuillée*, souper à Mariemont et coucher à Binche ; dimanche, 12 juin, tout le jour à Binche ; mercredi, 15 juin, départ le matin de Binche, dîner à Maubeuge, « où elle a donné à disner aux capitaines généraulx de l'armée de l'Empereur, par deçà, et retournée souper et coucher à Binche ». (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 6 douzaines de pains de bouche, 25 douzaines de pains bis, oublies, crême. Échansonnerie : 72 lots de vin, dont 2 de vin de France, 14 de vin de Beaune et 76 de vin blanc ; 1 tonneau de cervoise pris à Maubeuge. Cuisine : 80 livres de bœuf, le mouton *réal* (mouton rôti tout entier pour la table de l'Archiduchesse), 3 autres moutons, 1 veau et demi, 1 agneau 1 cabri, 12 livres de lard gras, 4 livres de lard maigre 4 livres de graisse et 4 os à moelle ; 1 foie et *soupites* de veau, une tripe, pieds de mouton, 2 langues de bœuf, fraises et pieds de veau, 3 têtes de veau, 42 poulets, 2 chapons, 1 chapon à rôtir, 1 cochon, 1 oison, 16 livres de beurre, 3 quarterons d'œufs, pots de terre, 1 pinte d'huile, 1 demi quarteron de limons, herbes, 2 lots de vinaigre, papier, verdure, 4 pâtés de veau, 16 grandes tartes, 1 pâté de poulets, 12 tartelettes, etc.) ; vendredi, 17 juin, départ après-dîner de Mariemont, souper et coucher à Binche ; lundi, 27 juin, tout le jour à Avesnes et une partie de son train à Binche ; jeudi, 30 juin, départ le matin d'Avesnes, dîner à Maubeuge, souper et coucher à Binche ; samedi, 2 juillet, tout le jour à Binche ; samedi, 16 juillet, tout le jour à Mons ; vendredi, 22 juillet, départ le matin de Mons, dîner à Binche, souper et coucher à Mariemont ; dimanche, 24 juillet, départ le matin de Septfontaines, dîner, souper et coucher à Bruxelles, « ouquel lieu, partant le XXVIIIe de may passé, elle avoit laissé une partie de son train » ; lundi, 1er août, tout le jour à Bruxelles ; jeudi, 25 août 1552, tout le jour à Tongres. — 1553. Néant. — 1554. — Vendredi, 12 octobre 1554 tout le jour à Bruxelles.

(1) Cycloptère lump, poisson appelé aussi lièvre de mer.

B. 3493. (Carton.) — 61 pièces, parchemin.

1555 (1). — États journaliers de la dépense de l'hôtel de l'Archiduchesse Marie d'Autriche, reine douairière de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas. — Mercredi, 16 janvier 1555 (st. de Rome), l'Archiduchesse tout le jour à Bruxelles ; mardi, 29 janvier, idem ; samedi, 16 février, tout le jour à Anvers ; samedi, 2 mars, idem ; dimanche, 3 mars, départ d'Anvers après dîner, souper et coucher à Malines et une partie de son train à Malines ; mardi, 19 mars, tout le jour à Anvers ; samedi, 23 mars, tout le jour à Anvers ; lundi, 1er avril, idem ; mardi, 23 avril, tout le jour à Turnhout ; dimanche, 28 avril, tout le jour à Anvers ; vendredi, 10 mai, idem ; dimanche, 26 mai, départ après dîner de Malines, souper et coucher à Bruxelles : vendredi, 31 mai, idem ; dimanche, 2 juin, tout le jour à Grœnendaël ; mercredi, 5 juin, tout le jour à Bruxelles ; mercredi, 19 juin, tout le jour à Bruxelles, départ d'*illec*, coucher à Grœnendaël ; samedi, 22 juin, tout le jour à Bruxelles ; jeudi, 27 juin, tout le jour à Grœnendaël ; lundi, 8 juillet, idem ; jeudi, 11 juillet, tout le jour à Bruxelles ; samedi, 27

(1) Les états journaliers de l'hôtel de l'empereur Charles-Quint manquent à la collection des Archives du Nord pour l'année 1555.

juillet, idem: mercredi, 28 août, idem; dimanche, 8 septembre, idem; jeudi, 19 septembre, « a deffroyé au disné le Roy d'Angleterre (1), la royne de France, la ducesse de Lorraine (2), avec la suite des grans maistres à La Veure, souper et coucher à Bruxelles ». (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 42 douzaines de pains de bouche, 113 douzaines et demie de pains bis, oublies, salades et radis, 1 livre de sucre fin. Échansonnerie : 306 lots et demi de vin, dont « Frens LXXI, Perwyn XLI, Rinckauwer XIIII, Frens de deux feuilles XV lotz demy, Victor CLXV lotz »; 4 tonnes de cervoise dépensées à La Veure. Cuisine : 542 livres de viande de bœuf, 2 moutons *réaulx*, 11 moutons, 2 veaux gras, 4 agneaux, 277 livres de lard, 24 livres de lard maigre, 39 livres de graisse, 8 douzaines de saucisses, 8 livres de moelle de bœuf, 20 os à moelle, *soupites*, 14 jambons de Mayence, 13 gigots de mouton salés, 18 langues de bœuf, 114 poulets, 62 pigeons, 6 cochons, 10 oisons, 6 poulets *à blanc manger*, 29 *connins*, 24 petits poulets, 4 lièvres, 7 levreaux, 11 chapons de Bruges, 8 coqs d'Inde, 13 faisans, 8 hérons 9 paons, 3 jeunes poules d'Inde, 24 bécassines, 8 canards, 36 cailles, 69 perdrix, 69 livres de beurre, 550 œufs; 6 poulets pour les malades; 2 livres de bœuf, 2 poulets et 1 perdrix pour l'écuyer; 2 poulets, 1 demi-quartier de mouton et 3 livres de bœuf; 3 lots d'olives, 8 livres de câpres, 12 livres d'amandes longues, 3 livres de *huysblat* (3), 3 pintes d'eau de rose, 3 livres de gingembre, 3 livres de poivre, 3 livres de clous de girofle, 1 livre de cannelle, 1 demi-livre de safran, 4 pains de sucre de Valence, 4 livres de raisins de Corinthe, 1 livre de tournesol, 7 livres de fleur de riz, 25 lots de vinaigre de vin, 1 livre de noix muscades, 1 demi-livre de poivre, 1 demi-livre de feuilles, 1 demi-livre de cannelle, 1 livre de gingembre, 1 demi cent de limons, 1 pinte de verjus; 10 lots de lait, 4 douzaines de louches de bois, *ramons, tille*, moutarde, pots de terre. 10 mains de papier, herbes; verdure; 20 *triegnes* (4), 12 pâtés de perdrix feuilletés, 12 pâtés de mouton, 10 tourtes feuilletées, 6 douzaines de *raffioles* (rissoles) de moelle de bœuf, 5 pâtés pour les dames et la Comtesse, 9 pâtés à la mode d'Angleterre, 28 pâtés de poulets d'Inde, paons, faisans, *connins* et hérons, 6 *feuilles de pâtes*, 15 flans, 84 tartes de diverses sortes, biscuit d'Espagne, 18 pâtés de venaison froids et chauds. Fruiterie : 3 chandelles de cire blanche pesant 8 onces chacune; 3 chandelles de 8 onces pièces et 1 mortier de cire jaune; 26 livres de chandelles de suif; fruit. Écurie : journée de 51 chevaux et 47 *surcrois*; 19 livres, 5 sols au fourrier pour les dépens des chevaux et mulets de Sa Majesté à La Veure, et leur fourrage pendant une nuit et *une repue*; 38 livres au penninckmaistre pour le louage de 20 chariots attelés de 47 chevaux qui ont mené une partie du train de Sa Majesté et *bagues* des offices audit lieu, et pour les guides et autres parties. Fourrière : 9 *azelaires*, 14 *boises* de bois, 28 fagots, 1 sac et demi de charbon, etc. Total de la dépense des offices : 527 livres, 19 sols, 11 deniers; idem, des gages : 77 livres. Total général : 604 livres, 19 sols); dimanche, 22 décembre, l'Archiduchesse tout le jour à Bruxelles; mardi, 1er octobre, idem : vendredi, 18 octobre, l'Archiduchesse tout le jour à Bruxelles; où elle a donné à dîner au duc de Clèves (1). (Détail de la dépense dudit jour. Paneterie : 10 douzaines de pains de bouche; 40 douzaines et demie de pains bis; 5 livres de beurre frais; 15 livres de fromage de Hollande, oublies, salades et radis. Échansonnerie : 102 lots et demi de vin, dont « Frens XX, Coussy III, Rinckauwer XXVI, Ay XXVI et demy, Frens de deux feuilles XXVII lotz». Cuisine : 45 *lancerons*, 6 grandes carpes et 8 carpes rondes, 2 brêmes, 6 grandes anguilles, 4 grands barbeaux, 8 perches, 8 roches, 3 pintes de *grondelins*, 300 *raynes*, 24 *lamprions*, 11 carpes de cuisine pour les dames et 5 *lancerons*, 10 truites d'achat, une grande carpe pour le soir, 14 carpes de cuisine, 15 *lancerons*, 1 brême, 4 perches, 6 *lamprions*, 2 *lancerons* pour les malades, 1 pinte de *grondelins*, 1 *lanceron*, 2 carpes, 2 perches, 5 morues, 3 cabillauds, 28 *bollequins*, 10 églefins, 8 paires de grandes soles, 1 turbot, 25 livres de truites *saulmonneuse*, 40 merlans, 2 rougets, 2 cents de *spirinck*, 1 cent d'huîtres, 3 seaux de moule, 2 cents de crabes

(1) Philippe, prince d'Espagne, plus tard Philippe II, prenait alors le titre de roi d'Angleterre comme mari de Marie Tudor qu'il avait épousée le 19 juillet 1554.

(2) Christine de Danemark, épouse de François Ier, duc de Lorraine.

(3) En flamand *huisblad*, colle de poisson, gélatine.

(4) Probablement pâtisseries dans lesquelles il entrait de la compote de fruits.

(1) Guillaume, dit le Riche, duc de Gueldre, de Clèves, de Berg, de Juliers, comte de La Marck et de Ravensberg.

de mer, 1 lot et demi de *grenade*, stockfischs et *seullettes* (petites soles), 1.100 œufs, 4 livres d'amandes, 2 livres de riz, 49 lots et demi de vinaigre de vin, 2 livres de fleur de riz, 2 onces *de galligan*, 1 livre de gingembre, 1 livre de poivre, 1 livre de cloux, 1 livre de cannelle, 20 livres de sucre *de Canarie*, 19 livres et 1 demi quartier de sucre de Valence, 1 demi-livre de noix muscade, 1 demi-pinte d'eau de rose, 1 demi-livre de tournesol, 6 livres de petites câpres, 4 livres d'autres câpres, 2 onces de graine de Paradis, 75 limons salés, 2 *pommes de grenade*, 5 oranges, 1 livre de gingembre, 25 *poires de coing* ; pois et lait, *fleur*, 2 lots de crème, moutarde, *ramons et tille*, louches de bois, pots de terre, herbes ; 4 ratons, *gâtelets* feuilletés, 2 *jentercaulx*, 2 pâtés de truites, 2 pâtés de soles, 2 pâtés de carpes et de *lamprions*, 2 pâtés de coings, 8 grandes tartes, 2 flans, 5 tartes pour les dames et pour la Comtesse, biscuit et *rosquille*, petites tartes, etc.); samedi, 19 octobre 1555, l'Archiduchesse tout le jour à Bruxelles ; jeudi, 24 octobre, idem.

B. 3494. (Carton.) — 62 pièces, parchemin.

XVIe siècle. — Fragments d'états journaliers se rapportant à la dépense des hôtels de l'archiduc Philippe-le-Beau, de l'empereur Charles-Quint, des archiduchesses Éléonore, Marguerite et Marie d'Autriche. (Ces fragments sont lacérés et en si mauvais état qu'il a été impossible de déterminer leurs dates et de les classer chronologiquement.)

INVENTAIRES SPÉCIAUX DES BIJOUX ET JOYAUX, PEINTURES, SCULPTURES, TAPISSERIES, MEUBLES, ARMES ET OBJETS DIVERS DE L'HÔTEL DES DUCS ET DES DUCHESSES DE BOURGOGNE ET DE LEURS SUCCESSEURS DANS LA SOUVERAINETÉ ET LE GOUVERNEMENT DES PAYS-BAS.

Bijoux et joyaux.

B. 3495. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1396-1485. — Fragment d'un inventaire de calices (?), ornements d'église, reliques, livres, etc., de la chapelle du duc de Bourgogne : « item, II taveles couvers de keuvre et dorés, en l'un est li annonciation, en l'autre l'image de Saint Pol, y faut grant plenté d'argent en sadite couvreture ; item, III crois aians III bastons de bos couvers d'argent, dans..... (1) crois y a II petites croisettes du fust de le vraie crois..... et sont toutes III d'argent et y faut plusieurs pièces ; item, III boistes d'ivore dont en le plus grande est contenu..... d'une des XI^m vierges ; item, le coutel sainte Elizabet ; item, un benoistier d'argent et l'esperge de bos argentée ; item, XXXI phillatière pendans à une verghe de fer estamée dont il y a à dire à pluseurs reliques ; item, I emmail d'argent doré u est li ymages saint Martin ; item, I aultre emmail d'argent doré et emmailliet où sont li III Roy ; item, un vaissel d'argent à une cappe dorée et III pillers d'argent tenans à ledicte cappe et III ymages avoec I angle liquele soustient le saint sacrement, donné en garde le pénultième jour de may l'an mil CCC IIII^XX et XIX ; item, II candelers d'argent qui doivent..... ; item, II candelers des piantres (2)..... Sensuivent li calisce estans en le trésorie, etc., etc. (Sans date, postérieur à 1399). — « Déclaracion de l'argent et or compté et nombré en la présence de madame de Guistelle par Michiel Bernard. Jaques Bernard, son filz, et Jehan Barat, changeurs demourans à Tournay ; idem, de la vieille monnaie ; idem des vases d'or et d'argent : « item, ung gobelet couvert doré et au dessus du couvescle a ung pelicant, pesant = III^m III° ; item, ung autre gobelet doré à couvescle taillié à fleurs tout autour, et audessus du couvescle a ung bouton esmailliè, pesant = II^m I^o V^e ; item, ung autre gobelet doré a couvescle esmaillié ou fons d'une fleur de bourrache, pesant = II^m, III°, VIIe et demi ; item, ung autre gobelet doré taillié de rainsseaux et sur le couvescle a ung pelicant blanc, pesant = I^m, V^o ; item, ung autre gobelet doré à couvescle ou fons duquel a ung ymage de saint Liénard, pesant = I^m, II° XIIe et demi ; item, une esguière dorée, loyée de sicles, pesant = III^m III° et demie ; item, une autre esguière dorée toute plaine a ung brochon et a au dessus du couvescle une fleur esmaillée d'azur, pesant = II^m V^o XVe ; item, une autre esguière dorée, ouvrée à rayes de soleil, pesant = II^m

(1) Les parties déchirées dans ce fragment d'inventaire sont remplacées par des points.

(2) Métal désigné en latin sous l'appellation de *pestrum* ou *pentrum* (voir Ducange à ces mots) et qui paraît avoir été une espèce d'étain.

xvii[c] et demi ; item, une petite coupette dorée à couvescle ou fons de laquelle a ung ymage de Saint George, pesant = i[m] ii[o] xv[c] ; item, ung drageoir doré, haché, armoyé des armes de monseigneur le viconte de Meaulx, pesant = v[m], vi[o] et demie ; item, deux pots d'argent dorez à frèzes blanches sur les couvescles, pesans = xi[m], v[o], v[c] ; item, deux autres potz d'argent dorez et, sur les couvescles, esmailliez à fleur de bourrache, pesans = xv[m], i[o] ; item, deux autres potz d'argent dorez, esmailliez sur les couvescles de chappeaux de violettes de mars, pesans = xvi[m], iii[o] et demie ; item, deux autres potz d'argent dorez, armoyés au dessus des couvescles pesans = ix[m], ii[o] et demie ; item, deux bacins dorez à laver mains, pesans = xi[m], iii[o], xv[c] ; item, cinq hanaps a pié dorez et esmailliez ou fons à chappelles de marguerites, pesans = vii[m], vii[c] ; item, six autres hanaps dorez à bas pié, sans esmail, pesans = viii[m], v[o] ; item, iii autres hanaps dorez ou fons desquelz a ung chappelet d'espines et une encolie, pesans = vii[m], iii[o], xv[c]. Autre vaisselle vérée et blanche. Premièrement, deux potz d'argent vérez esmailliez sur le couvescle d'un ymage de saint Marc de Venise, pesans = ix[m], iii[o], v[c] ; item, une esguière avec vi gobelés dont l'un est couvert, veres et martelez, pesans = xii[m] vii[o] et demie » (fragment d'un inventaire d'argenterie vendue, sans date, fin du XIV[e] siècle). — « Mémoire au trésorier de Monseigneur (le duc de Bourgogne) de ce qu'il faudra à Madame de Nevers pour l'enfant dont elle est à présent ensainte, duquel le benoît filz de Dieu lui envoie bonne délivrance. Premièrement : une petite paielle d'argent, une grant cuilier, un pot d'argent à mettre lait à couvescle, un petit bassin d'argent, un enbenoitier, une petite cuillier d'or à mangier papin et une petite cuillier d'argent ; item, une grant paielle d'arain à baingnier l'enfant, ii coquemars, ii bat d'asne et deux bassins creux dont l'un soit plus grant que l'autre ; item, ii paveillons blans, iii sarges verdes à mettre sur les lis des femmes qui serviront l'enfant, iii petitz couvertoirs de gris rouge, dont l'un soit meilleur et plus grant que les autres pour la dame, et sera de mile dos de gris, et chascun des autres deux de viii[c] dos, et un couvertoir de dos de conins pour la femme de chambre ; item, vi paires de draps de lin pour lis, de ii toilles et demie, et ii paires de ii toiles pour la femme de chambre ; item, pour fere ii petiz couvertoirs pour le bers de l'enfant, vii[c] ventres de menu vair, et pour fere ii autres couvertoirs pour ledit enfant, vi[c] dos de beau gris ; item, faut avoir pour les iiii couvertoirs dessusdiz xii aunes de drap vert, à l'aune de Paris, qui soient toutes prestes et retraittes, et les autres couvertoirs pour les femmes soient aussi de drap vert ; item, iii escuelles d'argent pour porter le papin à l'enfant et pour mettre la fleur (farine) dedens, pour estre plus nettement et à couvert ; item, un saint (ceinture) de verde soie, vert, et y ait iii croix d'or, pour saindre l'enfant ou bers qui soit large de iii doies ; item, ii coffres pour mettre les couvertoirs et le linge dudit enfant : item, faut avoir des chandelles de bougie blanches pour la gesine de madicte dame de Nevers, et pour l'enfant en y ait de grandes et de petites, et pourra savoir ledit Trésorier combien il en y faut, de quelle grosseur et quelles. devers Guillemin l'espicier qui toujours en a fait avoir à Madame en ses gesines ; item, faut avoir iii cotes à relever de drap gris fourrées de dos de conins, l'une pour la femme de chambre, l'autre pour la berceresse, et l'autre pour la norrice ; item, une hoppelande de brun gris, fourrée de rouges gris pour la dame. » (Sans date ; fin du XIVe siècle (1). — État des joyaux que feu Guillaume Sanguin avait donnés en garde en son nom seul, parmi lesquels les héritiers de feu Michiel de Lalier ont les portions suivantes : « Primo, ung hanap et une aiguière d'or, esmailliez, garnis de pierrerie, pesant environ xii mars, esquelz ledit feu sire Michiel avoit la moitié : item, ung fermail d'or où il a ung balay pesant xlvii kar. et n'est pas net, auquel ledit feu sire Michiel avoit le quart ; item, vi grosses perles rondes pesans environ xii kar. la pièce, esquelles ledit feu Michiel avoit le quart ; item, ung poitrail pesant environ xvi[m] d'or garni de piererie ouquel ledict feu Michiel avoit la moitié ; item, deux rubis hors euvre du pris d'environ iii[c] escus, esquelx ledict feu Michiel avoit le tiers ; item, ung gros balay cabochon, pesant lxxvii kar. ; item, un autre plus gros balay persé en façon de cuve, pesant vi[xx] v kar. ; item, un balay persé pesant liii kar. ; item, ii grosses perles en façon de poires, pesans environ xii kar. la pièce = esquelx balais et perles ledit sire Michiel avoit le tiers : item,

(1) Jean, comte de Nevers et plus tard duc de Bourgogne, épousa Marguerite de Bavière le 9 avril 1385 et en eut un fils qui lui succéda et sept filles. Comme cet état des objets nécessaires aux couches de la comtesse de Nevers indique qu'il ne s'agit pas de la naissance de son premier enfant, rien n'empêche d'admettre qu'il se rapporte aux préparatifs qui ont précédé celle du futur duc Philippe le Bon, né à Dijon le 30 juin 1396.

9 perles enfilées pesans l'une pour l'autre environ VI kar. la pièce, esquelles ledict sire Michiel avoit la moitié ; item, une grosse perle pesant XXVIII kar. qui est mise en un grant fermail garny d'un gros dyamant escuçon, en laquelle perle ledit sire Michiel avoit la moitié ; item, II grosses perles longues, pesans environ XVIII kar. la pièce, qui sont mises en un fermail garny d'un gros balay et I gros dyamant, esquelles perles ledit deffunt avoit la moitié ; item, X dyamans en pointe en annaulx esmailliez, prisans X salus pièce, esquelx ledit deffunct avoit la moitié ; item, II grans safirs hors euvre, prisans IIII^XX escus, esquelx ledit deffunct avoit la moitié ; item, XXX rubis dont l'un est en annel, l'autre en chaton, esquelx icelui deffunct avoit moitié ; item, I balay hors euvre, pesant environ V kar. en quoy il avoit moitié : item, VI grans rubis et VI^XX XV petis rubis, tous hors euvre, en tous lesquelx ledit deffunct avoit moitié. » (Sans date ; vers 1423-1424 (1).

— Comptes des deniers des boîtes que le Roi a pris à Amiens et à St-Quentin appartenant à Monseigneur : « Le Roy nostre seigneur doit à monseignèur de Bourgogne pour cause d'une boiste d'or ouvré à la monnoie d'Amiens par Jehan Vuarnin, maistre particulier d'icelle, depuis le XIe jour de fevrier mil IIII^c XXXIII que la première délivrance fut faite jusques au XVIIe de novembre mil IIII^c XXXV, etc. » (1435). — « Ce sont joyaulx et vasselle qui sont à Monseigneur de Bourgongne pour savoir où ilz sont : le hanap d'or à couvercle où mondit seigneur est servi cothidiennement à table, pesant après qu'il a esté refait = I^m, II°, X^e ob. ; I autre hanap d'or qui a esté refait d'un fruitelet des nouveaulx qui avoit esté bien pau cassé devant mondit seigneur ; I hanap d'or couvert pesant = II^m, VI°, XV esterlins ; I autre hanap d'or pesant = II^m, VI°, XII^c ; I esguière d'or pesant = II^m, I^o, IXe ; I autre esguière d'or, pesant = II^m, I^o, IIII^c ob. ; VI plaz d'argent blanc, pesans = XXI^m ; XII escuelles d'argent blanc, pesant XXIIII^m ; I salière couverte goderonnée d'argent doré, pesant = II^m, VI°, VIe ob. ; I navette et l'essay où l'en met la licorne, d'argent doré goderonné, pesant = III^m, II°, XV^c ; le balay de Vermond (?) et y est I gros et riche ruby que on dit peser de II à III^c karas ; le bien gros fermail garni de III très gros balaiz, I gros et riche saphir ou milieu et IX grosses perles autour ; item, ung bon colier tortillé ?) que l'en dit estre dessoubz monseigneur de Bourbon, garni des V gros balais dont le gros devant est en façon de lozengues ; I très riche brachelet d'or garni et avironné de très bons rubis ; I grant coquille d'argent, de la chapelle, pesant = IIII^m ; I calice ; II chandeliers : I cloichette ; I boiste ; I messel : I robe vermeille faicte en l'an CCCC XXIIII. et y employé = III^m, XII est. d'or et V marcs, V^o d'argent blanc : I heuke de drap bleu = III marcs doré, VI marcs, VII°, XIIe blanc ; I heuke noire = II marcs, III°, VIIe d'argent doré et III marcs, V^o d'argent : III gros balaiz du premier floron de la couronne ; II les meilleurs balaiz du premier floron de la couronne : VI autres balaiz du premier floron de la couronne ; le second floron de la couronne ; le IIIe grant floron de la couronne ; le quart grant floron de ladite couronne et le premier petit floron de ladite couronne ; le second petit floron ; le tiers petit floron ; le quart petit floron ; le bon balay de Venise, pesant IIII^c XIIII karas et XIII grosses perles et XXXII autres ; III gros balays cabochauls, pesans III^c XXVI karas et demi ; le balay vivant ?) ; I gros balay et II saphirs ; I balay perchié pesant L karas et demy ; I autre balay quaré en table pesant XXXVI karas ; I dyamant pointu en ung clou d'or, pesant = XXXI karas et demi ; XI perles, chascune euvrée d'or, pesans = LXXVIII karas ; VI grosses perles dont les II ont branches d'or, pesans = LXXIII karas ; I coupe d'or, couverte, faicte à fleur de liz eslevées, pesant V marcs ; I gobelet d'or, couvert, garny de LVII perles, XXXVI balaiz et XVIII saphirs, pesant = VII marcs et demi ; I grant fermail d'or, garni de III grans balaiz, VIII grosses perles et I grant saphir ou milieu ; III tasses d'or pesans VIII marcs, V^o ; I esguière d'or, garny de balaiz, saphirs, perles, pesant III marcs, V^o ; I balay appelé le balay de Véronne pesant II^c VIII karas ; I brachelet d'or, garni de III balaiz, III saphirs, XXIIII grosses perles, I fermail d'or à I cerf blanc, gisant, garni de II balais, II saphirs, I ruby et XXIIII perles ; I fermail d'or, garni de III balaiz, III perles et I saphir ou milieu ; I fermail d'or où il y a I gros ruby pesant XXXV karas ; II gros dyamans escussons et X grosses perles ; I esguière d'or garnie de pierrerie ; I collier d'or à XIII balaiz, gros offirs ?) (saphirs) et plusieurs perles ; le bon premier fleuron de la couronne d'or du Roy ; I escharpe d'or qui fu à la Roynne, pesant X marcs d'or, garni de MV^c grosses perles fines, pesant chascune de III à IIII karas ; le bon ruby de Loys Gardemughe de Venise ; III autres petis rubis de V^c frans pièce ; I chappel d'or, pesant

(1) Conférer B.3372 où se trouve un mandement de Guillaume Sanguin, relatif à ces joyaux.

VII marcs, garni de bien fines pierres, c'est assavoir, ou front devant, ung fermail d'or garni de VII grosses perles de X karas la pièce, de I dyamant à pointe ou milieu, pesant V karas et I gros fin ballay carré dessoubs ; item, à l'environ ledit chappel à XX ou XXIIII autres fermailles, chascun garny d'un balay ou milieu et en iceulx avoit IIc LXVIII grosses perles de III ou V karas la pièce, et vault bien ledit chappel d'or = Vm frans : III potz d'argent dorez, armoiez aux armes de Malines (?), pesans XI marcs et demi ; XII grans tasses d'argent dorez, esmailliez ou fons d'ancolies, pesans = XXXVIII marcs : II potz dorez armoriez aux armes de Monseigneur, pesans = XVIII marcs, IIIe ; II flacons d'argent en la façon d'osier (?) et au dessus I lyon, pesans XXXVI marcs et demi ; VI tranchoirs d'argent dorez, pesans VIII marcs, VIIe : XII petites platelettes de fruiterie, armoriez aux armes de monseigneur, pesans XII marcs, VIe ; II XIIaines d'escuelles d'argent doré, armoriez aux armes de mondit seigneur, pesans = XLIX marcs; XII moiens plats d'argent, dorez, armoriez, comme dessus, pesans = XLVIII marcs, IIIe ; VI grans plas d'argent, dorez, armoriez ausdites armes, pesans LX marcs, VIe : I nef d'argent dorée à II singes aux deux bouts, pesans = LI marcs, Ve ; II grans flacons d'argent dorez faiz en manière de soleil, pesans = LX marcs, VIe ; II grans justes d'argent, dorez, pesans = XLV marcs; XVIII grans plas d'argent blanc, armoriez aux armes de mondit seigneur, pesans = CI marcs, VIe ; II XIIaines d'escuelles d'argent blanc, pesans = XLVIII marcs, Ie ; I collier d'or, esmaillié de blanc, garni de XXIII perles à l'entour et pendant, en II estoffes, VI perles, et à l'entour dudit collier XII balaiz et II autres balaiz pendans l'un devant, l'autre derrier, pesans = II marcs, IIIe, Xe ; I fermail d'or garni de III bons rubis, de III grosses perles et de I gros dyamant à poincte ou milieu ; I gobelet d'or, pesant de VII à VIII marcs ; I collier d'or à XII arbres, garny chascun arbre de XII perles et XII bons balaiz et XII rabos, chascun rabot garni d'un dyamant neuf (?), assis en ung annel et XXII perles pendans au dessoubz dudit collier ; I fermail d'un cerf de la devise du Roy Richart, garni de XXII grosses perles, II balaiz carréz, II safirs à un costez et I ruby ; I gros dyamant carré à poincte en ung chaton d'or, lequel dyamant est du gros d'une noisette de couldre ; I fermail d'or d'un ours esmaillié de blanc, garni entour du col de II dyamans et I ruby et I grosse perle pendant et I autre ruby ou front dudit ours ; I autre fermail d'or garni de III perles, I ruby, longues ou milieu et I dyamant karré à poincte audessus, lequel fermail est de deux fleurs, l'une esmailliée de blanc et l'autre d'or; I grosse (sic) (1) d'or double, garny de VI grosses perles de environ III karas la pièce ; I docier (?) de V dyamans, III anneaulx d'or esmailliez, c'est assavoir I annel en façon de rabot, I annel d'un gros dyamant de III lozengues par les costéz dudit dyamant et est la haulte (?) dudit annel lozaingiez de lozainges blanches et vertes, I autre dyamant plus petit plat de VI costés et est la hance (?) dudit dyamant de petites rozettes de rouge cler, I autre dyamant un petit moindre et est en façon d'une fleur de souvegniez-vous de moy, et est de III pièces et est la hance (?) de rosettes de rouge cler et à grans blans, I autre dyamant que est poinge (?) petit moindre sur le rond et est entablé (?) et esmaillié de grans rons de rouge cler ; I escharpe d'or sur soye garnie de LII balais, LII saphirs et CIIII torches de perles, en chascune torche III perles, et est ladite escharpe bordée de rabos de deux costez et à chascun rabot ung aiz (?) et une raboteure d'or ; I potrail d'or où il y a IIIxx dyamans et chascun dyamant en ung annel d'or pendant et I rabot garni de deux pendans et tout entour dudit pectoral a de grandes feulles en façon de hobelon ; I colier d'or estoffés à la devise du Roy, garni de VIII gros saphirs, LXII perles et XI rabos et I dyamant assis en la façon d'une croisette pendant ; le fermail de mondit seigneur de III gros balais carrés, III perles grosses rondes et une grosse perle ronde pendant et ung gros dyamant ou milieu dudit fermail ; I fermail d'or à la devise du roy Richart, en la façon d'un cerf, garni d'un ruby, III saphirs, I balay, III grosses perles, et es cornes dudit cerf XIII perles, et ou col pendant une chesne d'or : I autre fermail d'or garni d'un gros ruby ou milieu et de V petis à l'environ et de V grosses perles ; I fermail garni d'un bien grant ruby, II gros dyamans plas à III costés, X grosses perles, et est ledit fermail de façon d'un J. ; I large colier d'or, garni d'un très gros balay et d'un saphyr de la grosseur dudit balay et XIIII balaiz quarrés à l'entour dudit colier et LI grosses perles pendans à l'entour ; I esguière et I gobelet d'or pareilz, garnis d'esmaulx d'aplistre (2), et a oudit gobelet et à

(1) Probablement grolle, vase en forme de flacon, muni d'une poignée.

(2) Émail de plique, de plite et d'oplite, c'est-à-dire d'applique. Voir le *Glossaire* de Léon de Laborde à ce mot.

ladite esguière deux fretelets garnis de VI perles et de II saphirs gros ; I gobelet et I esguière d'or garniz de VIII^XX XI perles et XLVIII balaiz ; I coupe d'or garnie de XXXVI moiennes perles et I saphir, esmailliée de plusieurs esmaulx de plistre et sur ladite couppe des joiaulx de feu mondit seigneur ; I fermail d'or ront que est en un petit colier pendant devant, ouquel fermail a assis I gros balay ou milieu et V perles à l'entour et I dyamant plat carré dessus ; II coliers d'or dont l'un est en façon de sy (?) d'or et l'autre en façon de chesne, esmailliés de blanc et de vert et à l'entour XVI perles pendantes et y souloit avoir II fermeilles pendans ; I esguière d'or garnie et semée de perles et de pierrerie avec IIII hanaps d'or, tout pesant ensemble = XIII marcs, II onces d'or ; I gobelet d'or, couvert à fleurs de lys enleurées (?) et dessus a ung saphir long, et poise de VI à VII marcs ; I fermail d'or ouquel a un gros balay rond et à l'entour VI grosses perles ; I autre fermail d'or ouquel a une branche et I autrache (1) blance a I jambe bleue, I long balay karré audessoubz, I grant dyamant karré pointu en la poitrine et XI grosses perles pendans en ladite branche ; I hanap d'or, couvert, garni de plusieurs balaiz, saphirs et de grosses perles ; I couronne d'or, garnie de pierrerie, faicte pour Madame pesant XI^m, garnie de XLVIII balaiz et XL saphirs, de XXVIII dyamans et de II^c XXXVIII. perles ; I petite croix d'or, nommée la croix aux cristaux, garnie de cristaulx, de VII balaiz, XI saphirs, XXXVI perles, dont l'or peut peser XIII marcs ; III^c IX perles, de conte (2) que grosses que menues ; item, LVII saphirs que gros que petits ; item, IIII^XX IIII balaiz que gros que petis ; I esguière d'or à pierrerie et IIII hanaps d'or, tout pesant ensemble XII marcs ; I fermail d'or, fait en manière de rose, garny d'un balay cabochon et de VI grosses perles rondes ; I autre fermail d'or de l'ordre de feu Monseigneur, garni de III fins rubis et d'un fin saphir en façon de croissant ; I autre fermail en façon de rose, garni de VII balaiz, ung gros ou milieu et VI à l'entour ; I autre fermail d'or garni d'un balay belonc (oblong) et III grosses perles et I bien gros dyamant ; I autre fermail d'or, garni de III grosses perles fines et I fin ruby ou milieu ; I autre fermail d'or, garni de VIII grosses perles et d'un gros balay karré assis ou milieu ; I autre fermail d'or garni d'un balay rond et une fossette au costé et VIII perles à l'entour, fait ledit fermail à feuilles de chesne ; I autre fermail d'or fait à fueillage où il y a VII grosses perles et y souloit avoir ung balay ou milieu qui fut osté ; le bon gros fermail de feu mondit seigneur, garni de IIII gros bons balais et IX grosses perles en III torches et deux petites toffes pendans audit fermail ; la bien riche chappelle de veluel vermeil cramoisy, faicte de riche brodure d'or, enrichie de perles à plusieurs ymaiges et semeure (?) d'anges qui fu à Monseigneur de Guienne et par l'ordennance du Roy appartient à Madame de Guienne, sœur de Monseigneur, et est en gaige au chappitre de Paris pour IIII^m VI^c frans que le Roy emprunta et les doit rendre ; I tasse d'or à pié, pesant II marcs et demi ; I escharpe d'or à petites poires pendans : I autre tasse d'or à pié pesant..... ; II pots d'argent, ronds, armoriez des armes de mondit seigneur ; VI tasses d'argent armoriez comme dessus ; I croix d'argent dorée : I eguebenoitier avec l'asperges d'argent ; I grant coquelle (?) d'argent toute neuve pesant IIII marcs ; le livre de la chapelle couvert de satin renforchié vermeyl ; I boutalle d'argent à mettre eaue benoite ; I couronne d'or, garnie de pierrerie, que le Roy de Cecile a ; item, semblablement une esghière d'or, I plat, XIII tasses d'argent blanc, d'un marc la pièce ; I chambre de haulteliche de fil d'Arras d'or et d'argent, contenant en tout IX^XX X aulnes que ceulx de Paris donnèrent : — II rubis d'Orient très fins, III dyamans ; I fermillet d'or garny d'un ruby comble (?) ou milieu et VI grosses perles à l'environ ; I annel d'or où il a ung dyamant neyf ; le plus gros balay de France ; I ancien tableau d'or que on dist estre des anciens trésors de Rome, de grant poix d'or, garni de pierrerie ; I potrail d'or ; I balay perssé pesant 4 karras et demi : I balay quarré pesant XXXV karas et demi ; I dyamant pointu en ung chaton d'or pesant XXXV karas d'or ; XI perles, chascune rivée (?) d'or, pesans LXXIX karas ; VI autres perles dont les II ont branches d'or, pesans LXXIII karas ; I gobelet d'or garni de LIX perles, XXXVI balaiz, XIX saphirs, pesant VIII marcs et demi ; I hanap d'or à fleurs de lys entailliez, pesant V marcs ; I tableau d'or garni de balaiz et de perles pesant V onces et demie ; II rubis en anneaulx d'or et XXIII dyamans en anneaulx d'or : I fermail d'or garni de III gros balaiz, I gros saphir ou milieu et IX grosses perles ; IIII tasses d'or pesans IX marcs, V onces ; I esguière d'or, garnie de saphirs, balaiz et perles, pesant III

(1) Autour.

(2) Perles de compte, perles assez grosses pour être comptées, trop petites pour être estimées selon leur grosseur.

marcs, v onces : le bon balay de Véronne, pesant IIf VIII karas ; I bracelet d'or, garni de III bons safirs, III bons balaiz et XXIIII grosses perles rondes ; I fermail d'or d'un cerf blanc gisant, garni de II balaiz, I saphir, I ruby et XXII grosses perles ; I autre fermail d'or garni de III balaiz, III perles, I saphir ou milieu ; le bon fermail où il a I gros ruby, X grosses perles et II gros dyamans en escussons : I colier d'or à toffes de genestes, garni de XI rubis, I gros dyamant, VIII safirs et LXII grosses perles ; I chesne d'or asmeillés de chesne pendant, pesant IXM Vc d'or ; I nef d'argent pesant XXVI marcs, II onces ; le bon colier aux balaiz carrez ; le bon balay de Flandre ; la bonne couronne de la fleur de lys ; I coffre de cuir, garni d'argent où sont les fermailles qui s'ensuivent receuz par monseigneur de Contrevilles(?) : le fermeil nommé l'ancien (?), garni du gros ruby de Monseigneur, avironné de X grosses et fines perles et II dyamans plas ; I grant fermail d'or, garni d'un bien gros safir ou milieu, III bien gros balaiz cabouchons et IX grosses perles rondes en III torches entour ; I gros balay cabouchon du gros d'une nois de noier et y pendant II petites estoffes de l'ordre du Roy ; I fermail rond garni de XI grosses perles, II balaiz demi rond, ung balay de VIII costés, I safir de VIII costés ou milieu ; I fermail d'un cerf garni de XXII perles grosses, II balaiz, I safir et I ruby ; I bracelet d'or garni de III saphirs, III balaiz, et XXIIII perles ; — l'an MCCCCVIII : I potrail tout d'or ; XVIII tasses à pié d'argent, doréz, esmaillez ou fons aux armes de Monseigneur ; III pots ou quartes dorées ; II flacons d'argent blanc par dehors et d'achier par dedans ; II esguières d'argent dorées ; I petit gobelet d'or aux armes de Madame de Bourgongne ; XII tasses d'argent, blances ; XII tasses d'argent dorées ; II XIIaines d'escuelles d'argent, blanches ; I banap d'argent, doré, couvert ; I salière d'argent, dorée ; I gobelet de crestail, garni d'argent : I esguière d'argent de mesmes(?) garnie d'argent ; I autre gobelet de cristail, garni d'argent ; X plas d'argent dorez ; I grand banap d'argent doré, couvert, esmaillié ou fons et ung hault fruitelet d'argent dessus ; I colier d'or pesant I marc où il y a fermail à V perles, I dyamant plat, a I rubiz ou milieu et une estoffe à III perles : I banap d'or pesant III marcs VII onces entaillé (?) à petites perles ; I fermail d'or à III balaiz et VI perles ; I colier d'or en guise d'un estoc (?) tors et annelés pendans, garny de VI balaiz à l'entour et de ung long grant balay pendant devant et XXIIII grosses perles à l'entour dudit colier ; I fermail d'or en façon d'un hoberon ouvert (?), garni d'un gros balay long ou milieu et de VI grosses perles à l'entour ; I grant banap d'or, armorié aux armes de France ou fons, qui fu à Monseigneur St-Louis, pesant VII marcs, VI onces V esterlins : I esguière et II gobelets d'or martellez, pesans VII marcs, III onces, V esterlins d'or ; I banap d'or, couvert, armorié aux armes de Castille et de Navarre et est plat (?), pesant II marcs, IX onces d'or ; I gobelet d'or, couvert, esmaillié de plistre, pesant III marcs, II onces, I esguière d'or garnie de pierrerie, c'est assavoir de IIII balaiz, IIII torches de perles et VII perles au fruitelet, pesant IIII marcs, III onces, V esterlins ; I petite esguière d'or, garnie de petite pierrerie, pesant II marcs, VII onces ; I gobelet d'or garni de semblable pierrerie, pesant II marcs, I once, XV esterlins ; I esguière d'or, garnie de II safirs, I balay, I perle et sur le fruitelet I long saphir, pesant II marcs, V onces » (Sans date : vers 1430 (1). — Minute de la lettre par laquelle les trésoriers commis sur le fait des aides, informe le duc de Bourgogne en réponse à celle qu'il leur avait écrite de son camp devant Nancy le 19 novembre (1475), qu'ils n'ont pas trouvé chez Woulters de Heusdem ni auprès des autres joailliers qu'ils avaient fait venir, de joyau de la valeur de 3.000 à 4.000 fr. pour l'acheter et le remettre à Gérart Wury, président du pays de Luxembourg, que le Duc se proposait d'envoyer en ambassade en Hongrie, mais qui, d'ailleurs, est en ce moment tellement « oppressé de maladye » qu'il ne lui est pas possible d'entreprendre ce voyage (commencement de l'année 1476). — État des parties d'or et d'argent trouvées le 29 octobre 1477 dans la chambre des joyaux à Bruges par messire Thomas Mallet, maître Jean Gros et Nicolas de Gondeval (2) : « Primo. D'Or : Une couppe d'or couverte à feulles, pesant = III marcs, V onces, IIII esterlins d'or ; item, une autre petite coupe d'or, goderonnée, pesant = I marc, IV onces, XV esterlins d'or ; item, ung pot d'or à mectre succade, a toute une culier d'or garnye de licorne, pesant = V marcs, XV esterlins d'or ; item, une salière d'or, goderonnée, pesant = I marc, III onces, XV esterlins :

(1) Comme il est souvent question dans ce document du feu duc, qui paraît être Jean-Sans-Peur, il est certainement postérieur à la mort de ce prince arrivée en 1419.

(2) Cet inventaire, et les deux précédents, n'ont pas été publiés par le comte De Laborde dans son ouvrage « *les Ducs de Bourgogne* ».

item, ung gobelet d'or fait à marguerites, pesant = III marcs, III onces ; item, une petite aiguière d'or à couvercle d'ommes sauvaiges, pesant = I marc. IIII onces, XVII ester. ; item, une salière d'or double faite à façon de vingne, pesant = V onces, XV est. ; item, une couppe d'or esmaillée au dessus, pesant = III marcs, IIII onces, XIIII esterlins et demi ; item, ung lingot d'or avec aucuns petis grains, pesans = X onces d'or ; item, encore dix lingos d'or que grans que petis, pesans ensemble = XVI marcs et demi-once ; item, une lanterne toute d'or, tournant, pesant = IIII marcs, V onces et demi ; item, VIII représentacions d'or de la personne de feu monseigneur le Duc Charles, a tout VIII chappeletz et VIII esmaulx, pesans = XIX marcs, X esterlins : item, ung saint George d'or a pié tenant ung dragon, pesant = VIII marcs, VI°. Somme de l'or : LXXI marcs, I once. V esterlins et demi d'or. S'ensuivent les parties de vaisselles d'argent doré veues par les dessusdis comme dessus. Primo : six couppes sans couvercle, d'argent doré, pesans : XV marcs : item, deux potz d'argent doré, aux armes du Duc, pesans XXIIII marcs, II onces : item, une nef d'argent doré, armoyée aux armes de France, pesant = LII marcs, VI onces ; item, six tranchoirs d'argent doré, pesant = IX marcs, V esterlins ; item, deux chasteletz et deux tourelles servans à la grant nef estant devers Pierre Anthoine Boudin, pesant = XVIII marcs, II onces, X esterlins ; item, une petite salière d'argent doré, pesant = I marc. XIII esterlins et demi ; item, une XII^aine de tasses à pié d'argent doré dedens et dehors à sovages, grenetées, en chascune ung mois de l'an, pesans = XXXVII marcs, V onces ; item, une autre XIIe de tasses d'argent doré dedens et dehors, goderonnés à larmes, chascune ung esmail des mois de l'an, pesans = XXXVI marcs, V onces et demie ; item, une demi douzaine d'autres tasses sans pié d'argent doré, pesans XXIIII marcs, VII onces et demie ; item, six autres tasses à demi-dorées à ung couvercle, pesans = XVIII marcs, II onces et demie ; item, cinq tasses d'argent doré pardessus comme pardessoubz, boullonnées, pesans = XIX marcs. IIII onces, II esterlins et demi ; item, une tasse à pié à couvercle d'argent doré, aux armes d'un bastard de St-Pol, pesant = VII marcs, I once ; item, petites tasses à pié à ung couvercle d'argent doré, réservé le fons, pesans = XIIII marcs, III onces ; item, six autres tasses à pié, boullonnées, réservé le fons, pesans = XVIII marcs, IIII onces XV esterlins ; item, XII tasses d'argent doré, sans pié, boullonnées aux fons, pesans ensemble = LXXII marcs, I once et demie ; item, XII autres tasses d'argent à pié, goderonnées, esmaillées aux fons des mois de l'an, pesans = XXXVI marcs, VII onces : item II potz d'argent doré, aux armes de Vallenciennes = XIII marcs, V esterlins ; item, ung petit vielz pot d'argent doré à ung escureux sur le couvercle, pesant = IIII marcs, IIII onces ; item, ung grant pot d'argent doré aux armes de monseigneur de Lannoy, pesant = XI marcs et demi ; item, deux potz d'argent doré aux armes de feu monseigneur le duc Philippe, pesans : XIIII marcs, VI onces XV esterlins : item, deux autres potz d'argent doré plains, à une fleur de bourraches, pesans = X marcs ; item, ung petit pot d'argent doré à façon de poire, ayant sur le couvercle ung boute fraze (?), pesant = VII marcs, II onces ; item, deux potz d'argent doré, poinçonnez à oyseaulx, ayans une fraze sur le couvercle, pesans = XIII marcs, VII onces ; item, deux autres petis potz d'argent doré à façon de payelle, pesans = XVI marcs, II onces et demie ; item, deux autres petiz potz d'argent doré à ung esmail de bourache, pesans = XI marcs, VII onces et demie ; item, deux flacons d'argent doré, aux armes de feu monseigneur le duc Jehan, pesans = XVIII marcs, VI onces ; item, deux autres flacons dorez, pendans à deux sainctures de soye vert ; pesans = XV marcs, VI onces, XV esterlins ; item, deux autres flacons d'argent doré, pendans à couroyes de soye cloées, pesans = XII marcs, IIII onces et demie ; item, deux autres flacons pendans à chaynnes, assavoir sur ung sovage, pesans = XVIII marcs, V onces ; item, ung flacon d'argent doré, pendant à une chaynne à ung escuçon sans armes, pesans = V marcs, XV esterlins ; item, ung autre flacon d'argent doré, pendant à une chaynne, pesant = VIII marcs, II onces et demie ; item, deux bassins à laver mains, d'argent doré, à branches de rozes et oyseaulx, pesans = XIII marcs, III onces et demie ; item, deux autres bassins d'argent doré, goderonnez des armes de feu le duc Jehan, pesans = XXVI marcs, III onces et demie ; item, deux autres plus grans bassins, plains, armoiez aux armes de feu le duc Jehan, pesans = XXXI marcs, VI onces ; item, deux aiguières d'argent doré, aux armes de Vallenciennes, pesans = XII marcs, II onces ; item, ung gobelet d'argent doré à façon d'escaille, aux armes de Vallenciennes, pesant = IIII marcs ; item, deux petites tasses d'argent doré à sovages, pesans = III marcs, VII onces ; item, une vieille salière d'argent doré, tortinée, pesant = I marc, VI onces et demie ; item,

une autre salière tortinée, aux armes de feu monseigneur le duc Charles, pesant — II marcs, III onces, V esterlins ; item, une petite aiguière d'argent doré à deux biberons, pesant = II marcs. III onces, XV esterlins : item, XII tasses d'argent doré dedens et dehors à sovages, pesans = XV marcs. VI onces; item, une grande coupe d'Alemaingne, d'argent doré, pesant = XI marcs, V onces, V est. : item, une grant aiguière d'argent doré, aux armes d'Ippre et au fretelet les armes de feu le duc Charles, pesant = VII marcs, V onces, XV ester. ; item, un grant gobelet d'argent doré, aux armes de Malines, pesant XX marcs, II onces et demie ; item, une aiguière goderonnée à une fleur à jour, pesant = V marcs et demi ; item, une autre aiguière d'argent doré, plaine, pesant — III marcs, I once ; item, ung drageoir d'argent doré, aux armes de Dijon embas, pesant = XXV marcs, III onces et demie ; item, deux potz d'argent doré d'ancienne façon à lettres (?), pesans = XXI marcs, II onces ; item, III potz d'argent doré, pesans ensemble = L marcs, II onces. Somme de la vaisselle d'argent doré = VIII^c III^xx VI marcs, VI onces, VI esterlins qui peuvent valoir par estimation = VIII^m VIII^c livres. — Vaisselle d'argent blanc: une couppe d'argent à façon d'Almaigne, rompue, pesant = IX marcs, I once; item, une mande de l'aumosne, pesant = LVIII marcs, III onces, X est. ; item, une aiguière d'argent blanc, à long biberon, pesant = III marcs, I once ; item, deux petis bassins d'argent blanc à ung soleil aux fons, pesans = XIII marcs, I once ; item, deux potz d'argent blanc, plains, aux armes de feu Monseigneur, pesans = XX marcs, V onces : item, ung flacon d'argent blanc à une chaynne, pesant = VIII marcs, II onces et demie ; item, III pots d'argent dorez aux bors aux armes de feu le duc Charles, pesans = XLVI marcs, V onces et demie ; item, deux grans potz d'argent à moictié dorez, goderonnez aux armes de Dijon, pesans = XLII marcs, III onces ; item, deux autres potz d'argent, armoyez d'une croche, pesans = XV marcs, II onces ; item, III potz d'argent blanc, a ung filet doré sur le couvercle, pesant = XXX marcs, II onces ; item, deux autres potz d'argent aux armes d'Alost, pesans = X marcs, III onces ; item, III tasses d'argent vérées aux bors, pesans = VII marcs, VII onces ; item, III couvercles de tasses, pesans = V marcs, VI onces, V esterlins ; item, deux bassins d'argent blanc, pesans = XV marcs, VI onces ; item, deux gobeletz d'argent l'un dedens l'autre, pesans = V marcs, VI onces ; item, ung saint Jhérosme, pesant = XIII marcs, V onces. Somme de la vaisselle blanche = III^c XVI marcs, III onces, V esterlins ». — État des joyaux et vaisselle d'or et d'argent, délivrés en gage de la somme de 20.000 livres, empruntée « pour subvenir à la très-grande nécessité des pays de Bourgongne que par l'envayssement des ennemis estoient un grant dangier, se brief ne leur estoit secouru ». savoir : 1° à Pierre-Antoine Baudin, marchand florentin, gouverneur du banc de Passiz en Bruges, répondant pour 4.200 livres : « 6 grans pots d'argent doré, goudronnez d'une sorte, dont il y a sur les couvercles plusieurs bestes estrainges, pesans tous six ensemble = VI^xx X marcs, V onces et demie ; item, deux autres grans pots à hances et mances (manches) tortinez d'argent doré et ung souvaige au milieu pesant ensemble = L marcs, V onces ; item, deux autres potz d'argent doré, goudronnez, audessus le couvercle ung esmail, etc., pesans ensemble = XLII marcs, III onces ; item, deux autres pots, pesans = XLII marcs, VII onces et demie ; item, trois grans pots appellez justes = LVI marcs, VI onces ; item, deux autres pots de semblable façon = XLVII marcs, VI onces ; item, encoires trois grans pots appelez justes, sur le couvercle armoyez des armes de feu monseigneur le duc Philippe, pesans = VII^xx XVII marcs, I once : item, une grand nef, a tout neuf banneroles, pesant = C marcs, III onces et demie, (en marge : délivrée aux Anglois) ; item, ung drageoir d'argent verré = XVII marcs, II onces et demie ; item, ung ymaige de Saint-Jaques = XXVII marcs, III onces (en marge : délivré aux Anglois) ; item, ung ymaige de saint Jehan Euwangeliste = XXII marcs, VI onces, XV esterlins ; item, ung ymaige de St-Thomas = XXVI marcs, VII onces (en marge : délivré aux Anglois) ; item, ung autre ymaige d'apostole, tenant ung baston, pesant = XXIII marcs, VI onces, XV esterlins ; item, ung ymaige d'apostole atout une soiore (scie) = XXVII marcs, III onces : item, ung autre ymaige d'apostole tenant ung bracquemart, pesant = XXVI marcs, I once, VI esterlins ; item, ung ymaige de Saint-Pierre, pesant = XX marcs, III onces (en marge : délivré aux Anglois) ; item, ung ymaige de St-Anthoine en ung tabernacle à deux huis, pesant = IX marcs, VI onces, XV esterlins (aux Anglois) ; item, ung ymaige de St-Loys, pesant = XIII marcs, III onces et demie (aux Anglois) ; item, ung ymaige de Saint-Symon = XXVII marcs, III onces, V esterlins (aux Anglois) ; item, ung ymaige de St-Pol = XXVIII marcs, VI onces, XV esterlins (aux Anglois) ; item, ung ymaige d'apostole, atout une doloire = XXVII marcs, II onces,

xv esterlins (aux Anglois) ; item, ung autre ymaige d'un Saint-Loys = xxviii marcs, vi onces, v esterlins (aux Anglois) ; item, ung ymaige de St-Jehan Baptiste = xxix marcs, v onces, v esterlins (aux Anglois) ; item, ung ymaige de Saint-Phelippe = xxx marcs, vii onces, v esterlins (aux Anglois) ; item, ung petit angèle pesant : v marcs, iiii onces, x esterlins (aux Anglois) : item, ung autre petit angelet = iiii marcs, v onces et demie : reviennent lesdictes parties de vaisselle à = mxxxii marcs xi esterlins » ; 2° à Nicolas de May, répondant pour 3.075 livres, les parties suivantes : « deux flascons d'argent doré esmailliez ou ventre ayant dedens des gobelets, sallières, escuelles, tasses, etc., pesans = lviii marcs, ii onces (aux Anglois) ; item, deux autres flascons à deux hommes sauvaiges, pesans = li marcs, i once (aux Anglois) ; item, deux autres flascons semblables, pesans = l marcs, vi onces et demie (aux Anglois) ; item, deux autres flascons aux armes de Hollande, pesans = xlii marcs, iii onces (aux Anglois) ; item, deux autres flascons à bouffles, pesans = lx marcs, v onces et demie (aux Anglois) ; item, ung ymaige de Saint-Bertholomy, pesant = xxvi marcs, vi onces (aux Anglois) ; item, ung ymaige de Nostre Dame, armoyée des armes de monseigneur le duc Jehan, garnie de deux angeles, pesans = xli marcs, ii onces, xv esterlins (aux Anglois) ; item, une coupe d'argent eslevé à plumes, pesant environ = iii marcs (es mains de N. de May) ; et deux petites ymaiges d'enfans à genoulx tenans chascun ung petit chandeler, pesant = iiii marcs et demie (aux Anglois) ; reviennent ces parties de vaisselle à iii^c xxxviii marcs, vi onces, xv esterlins » ; 3° à Jean Mutin, répondant pour 3.657 livres, 15 sols, les parties suivantes : « deux flascons à hanses tenans deulx gens sauvaiges, pesans = lxii marcs, iii onces (aux Anglois) ; item, deux boutailles à hanse, ayans chascun trois tasses et trois bachins pesans ensemble = cxii marcs (aux Anglois) : item, deux autres boutailles à deulx esmaulx d'or et en chascun esmail une déesse d'amours, pesans = xxx marcs, ii onces et demie (aux Anglois) ; item, encoires deux aultres boutailles goudronnez, pesans = c marcs, i once (aux Anglois) (1) ; font ces parties de vaisselle ensemble = iii^c iiii marcs. vi onces et demie » : 4° à d'autres bourgeois qui ont prêté sans frais, savoir : à Guillaume Morel qui a prêté 329 livres, « ung ymaige de St Pierre, pesant xxvii marcs, iii onces et demie » ; à Sanders Hart qui a prêté 72 livres, « ung petit angele pesant vi marcs, i once » : à Alexandre Hotin, Jean de Mouscron et Pierre Lotin qui ensemble ont prêté 127 livres, 10 sols, « une ymaige de Nostre-Dame tenant son filz, estant sur un piét, pesant x marcs, vi onces » ; à Jean et Guillaume Rœlant et Donat de Mor qui ensemble ont prêté 315 livres, « ung ymaige de Saint-Pol pesant xxvi marcs, 11 onces et demie » ; à Jean de Blasère qui a prêté 89 livres, 12 sols, 6 deniers, « une ymaige de Nostre-Dame, pesant vii marcs, iii onces. xv esterlins » ; à St Pierre Copelaer qui a prêté 45 livres, 12 sols, 6 deniers, « une petite ymaige de Nostre-Dame, pesant = v marcs, iii onces. xv esterlins » ; à Nicaise Pierins qui a prêté 127 francs, 10 sols, « ung ymaige de St Laurens, pesant = ii marcs, viii onces, v esterlins · item, à lui, ung ymaige de St Jehan Euwangeliste. pesant = vii marcs, vi onces » : à Thomas Panot et Conard Labbye qui ont presté ensemble 307 livres, « ung ymaige de St Andrieu, pesant = xxv marcs, v onces » ; à Clais van Neuwenhove, Jean et Cornille du Bord, frères, et Jean de Kreyt qui ont prêté ensemble 375 livres, « ung ymaige de Saint Anthoine, pesant = xxxi marcs, ii onces, v esterlins » ; à Martin Lem qui a prêté 600 livres, « une douzaine de tasses dorées, a tout le convercle, pesant = lv marcs, vi onces. Somme de toute la vaisselle engaigiée = xviii^c iiii^xx ii marcs, iiii onces, xvi esterlins. Laquelle vaisselle a esté bailliée aux dessusnommez environ au pris de xii livres de xl gros la livre, chascun marc, réservé les xii tasses de Martin Lem et aucunes autres petites parties. Et la somme du poix de la vaisselle en l'inventoire est xix^c xxiiii marcs, iii onces, iii esterlins. Ainsi demeuré de ladite vaisselle inventoryée es mains de la garde des joyaulx xli marcs, vi onces, vii esterlins d'argent qui sont en xi coupes d'argent blanc et une dorée eslevée à plumes dorées » (11 février 1477-1478 n. st.). — Attestation par Pierre Lanchals, maître d'hôtel et Guillaume Morel, conseiller et commis sur le fait des domaines et finances de l'archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne, etc., qu'ils ont reçu de Wouters de Outheresdem, aussi conseiller et garde des joyaux, les parties suivantes : « une grolle d'Alemaingne d'or à couvercle couronné, où il y a autour de la couronne garniture de plusieurs ballais, saffirs et

(1) Les marchands florentins, qui avaient prêté la plus grande partie de la somme de 20.000 livres, avaient eux-mêmes emprunté une partie de cette somme à des marchands anglais auxquels ils avaient remis, en garantie, la plupart des pièces d'argenterie reçues par eux en gages.

perles, et en plusieurs autres lieux semblablement garnye de pareilles pierries et perles, et la manche bordée tout à l'entour de petites perles où il n'en fault riens, marquée sur le fretelet en la couronne des armes du duc Philippe le Hardy, pesant sept marcs, quatre onces ; item, ung calice, le platelet, deux chandeliers, une claquecte, ung crucifix en croix à pié, ung bénitier et l'esperge, deux poçonnetz, la boiste à mectre le pain à sacrer et la paix y tenant, tout d'or, pesant tout ensemble unze marcs, deux onces, cinq estrelins ; et deux bachinetz d'or, servans à laver à l'autel, pesans six marcs, une once, dix-sept esterlins et demi ». (Sans date ; vers 1478).— « Copie des lettres de l'archiduc Maximilien et de l'archiduchesse Marie de Bourgogne pour l'acquit du receveur général, pour aucunes parties de frais qu'il a paiées procédans des vaisselles engaigées », avec les inventaires des « ymaiges, joyaulx et vaisselles d'argent doré qui estoient engaigiez es mains de Nicolas de May et Jehan Mutin, banquiers demourans à Bruges, par l'ordonnance et commandement de Monseigneur le duc d'Autriche, de Bourgogne, etc., pour le secours de ses pays de Bourgongne, qui présentement ont esté délivrez pour juste prix, à Pierre Courtois, escuier, conseiller et sommelier de corps du Roy d'Angleterre, et à Thomas Graffthon, marchand de Londres, pour et au nom dudit roy d'Angleterre (30 juin-19 octobre 1479. Cet inventaire est à peu près identique à celui daté du 11 février 1478, reproduit plus haut). — « Inventoire fait par révérend père en Dieu monseigneur l'abbé de St-Bertin, chancelier de l'Ordre, monseigneur le comte de Nassow, seigneur de Bréda et maistre Anthoine Le Flamench, secrétaire, etc., de certains joiaulx jadiz appartenans à feue Madame Marie, ducesse, que Dieu pardoint, trouvez à la cour en la ville de Gand, et renseignez par certain inventoire signé de la main de Monseigneur de la Gruthuise, en date du XXIe jour de juillet l'an IIII^XX^ et deux. Premièrement : ung fermaillet en fachon de tresse, garny d'un bien grant escuchon de diamant, d'une belle table de balay et d'une bien grosse perle, en manière de poire, et trois rosettes à l'entour, esmailliées de blanc, pesant le tout deux onches six estrelins d'or (En marge : ceste partie à piéça este mise en gaiges à Gracien Mathys, trésorier de Bretaigne, pour la somme de X mil livres de XL gros, prestées au Roy des Romains, nostre seigneur, par le duc de Bretaigne, en l'année mil IIII^c^ IIII^XX^ et VI, comme appert par lettres patentes du Roy nostre dit seigneur, et par la lettre dudit Gracien, par laquelle il confesse avoir receu ceste partie et les deux enssuivans) ; item, ung aultre grant fermaillet fait d'une branche de rosier, garny de deux pointes de diamant, de deux dos d'asnes et au milieu ung escuchon de diamant, et, entre deux, quatre rosettes de ruby, chascune de V pièces, assises en rosettes, esmailliés de blanc, et dessoubs trois branlans en chascun une petite perle en fachon de poire ; item, ung aultre fermaillet, garny de trois pointes de diamant de deux cabochons de ruby et d'une esmeraude, et au milieu une rose de diamant de XII pièces, et dessoubz trois branlans dont en celluy du milieu a une lozenge de diamant à faces, et aux deux autres deux perles en fachon de poires ; item, ung aultre fermaillet à fachon de molinet, garny à l'entour de VIII petites tables de diamant, et entre deux de petites piècettes d'or rechées (?) et au milieu une rose de diamant de XV pièces (En marge : ceste partie a esté donnée par monseigneur l'Archiduc à Madame Marguerite, sa seur, avec une autre partie de XVI tours de chaynne d'or, comme appart par l'acquit signé de Monseigneur et certiffié de monseigneur de Berghes cy rendu, servant assavoir pour lesdicts XVI tours de chaynne) ; item, une bien belle croix garny de cinq tables de diamant, tous d'une couleur et dessoubz une grosse perle pendant en fachon de poire. (En marge : ceste croix a esté autrefoiz baillée en gaige à Gracien Mathys, trésorier de Bretaigne, et depuis rendue au garde des joyaux le IXe de may IIII^XX^ XVI, comme appert par acte mise au doz des lettres qu'il en avoit : Pauwell : sur l'autre marge : ceste croix a depuis esté donnée à madicte dame archiduchesse (Jeanne de Castille, comme appert par acquit de Monseigneur) ; item, une autre croix ancrée en manière de chincq croisettes, garnye de XX dyamans à faces. (En marge : il se trouve donné au frère de l'admiral d'Espaigne en vertu de l'acquit en date du XVe de novembre cy-après allignè) ; item, ung autre grant fermaillet, garny de trois roses blanches de V ruby et d'un diamant et au milieu une fleur à V pences. (En marge : comprins en l'inventaire dudit Jehan Bave) ; item, ung bien fort gros ruby cabachon, enchâssié en ung clou assis sur une rosette d'or. (En marge : le ruby a esté prins par Monseigneur et en disposa à son plaisir, comme il appert par ung acquit du XXIe de décembre IIII^XX^ XV) ; item, ung fermaillet de personnaige d'un mouton, esmaillié de blanc, garny d'un balay moien percié et

audessus ung petit diamant à faces et, sur la térasse de dessoubz, garny de deux perles roudes. (En marge : donné à madicte dame l'Archiducesse, apparant par l'acquit cy après rendu en date du XXVIIIe de décembre IIII[XX] XVII); item, ung autre fermaillet de personnage d'un ours, esmaillié de blanc, garny à l'entour du col de deux petites pointes de diamant, dont l'une est quarrée et l'autre a pluiseurs faces, et, entre deux, ung petit ruby plat, et, sur la teste, ung aultre petit ruby et, au colet, une petite perle branlant. (En marge : donné à madicte dame par ung acquit du VIe de décembre IIII[XX] XVII, avec autres perles déclarées audict acquict); item, une croix d'or plate, garnye de douze petites perles et de quattre autres plus grosses perles aux bouts et au milieu de l'un des costéz, garnye d'un petit ruby et de l'autre d'un petit diamant brut, et dedens ladite croix a de la vraye croix. (En marge : comprins en l'inventoire dudit Jehan Bave); item, une M d'or tournée que sert à troussoire, semée de petis *es*, esmailliés de noir et garny au milieu d'un groz escuchon de diamant et dessoubz deux moyennes perles branlans plates dessoubz. (En marge : donné à madicte dame l'Archiduchesse par ung acquit du XXe de septembre IIII[XX] XVIII); item, une aultre troussoire de deux coquilles de Saint Jaques, garnye d'un escuchon de diamant. (En marge : donné à madicte dame l'Archiduchesse par l'acquit du Xe de mars IIII[XX] XIX); item, une troussoire d'or faicte de petiz aneletz platz et semez pardessus de petis grains d'esmail rouges, blans et noirs, et au bout a ung bien gros diamant pointu à pluiseurs faces, enchacié en ung clou d'or. (En marge : donné à madicte dame l'Archiduchesse et comprins en l'acquit du XXVIIIe de décembre IIII[XX] XVII); item, une autre troussoire, toute d'or, faicte par coupeletz, et sur chascun coupelet deux fuzilz, dont le fons est esmaillié de griz, garnye de sept bien bonnes perles, de quatre petiz ruby et de quatre diamans dont l'un est beaucop plus gros que les autres, et au bout du mordant ung petit ruby. (En marge : donné à madicte dame l'Archiduchesse, comprins en l'acquit du IIIe de janvier IIII[XX] XVII); item, ung colier en fachon de camail, dont le tour d'en hault est fait à lozenges de fil d'or trait, garny audessus de trosses de perles, trois à trois, et entre deux de petiz grains esmailliez de noir, et desoubz les lambeaulx faits à jour, garny de lettres et de fleurs esmailliés, et chascun lambeau garny de perles branlans qui sont en nombre tant dessus que dessoubz de VI[XX] et VI perles. (En marge : ce colier a esté donné par monseigneur à madame l'Archiducesse sa compaigne, comme appart par acquit de mondit seigneur certiffié de Pierre de Walcourt en date du XXVIIIe de décembre IIII[XX] XVII); item, ung aultre colier d'or faict à petis chapelletz, esmaillié de noir et de violet, et au milieu des chiffres esmailliés de blanc, et autour de dessus fait en manière de haye, garny de XVIII bonnes perles, et le dessoubz garny de IX rubiz et IX diamans de pluiseurs tailles. En marge : ce colier a esté donné par monseigneur l'Archiduc à madame sa compaigne par ung acquit en date du VIe de novembre IIII[XX] XVI, certiffié par les seigneurs de Bèvres et de Berghes); item, ung autre colier fait à jour de fil d'or trait et de petites patenostres de ject, garny de VIII[XX] V perles. (En marge : donné à madicte dame l'Archiducesse par l'acquit du VIe de décembre IIII[XX] XVII); item, une lasseure (?) de chaynne d'or ou à l'un des bouts a ung petit bouton esmaillié de blanc et de noir, et en l'autre bout ung petit aiguillon. (En marge : Wouters dit que monseigneur de Ravestein a ceste partie; si en soit ordonné); item, XVI tours de menue cheynne tenans tout ensemble. (En marge : ceste chayne a esté donnée par monseigneur à madame Marguerite sa seur, ainsi qu'il appart par acquit cy-devant rendu); item, ung bien grant tableau et au milieu est l'istoire de l'Annunciacion eslevée, garny à l'entour de VI saphirs et de balais, et de XLII perles les unes plus grosses que les autres. (En marge : ceste partie est comprinse en ung acquit signé par monseigneur et certiffié par les seigneurs de Bèvres et de Berghes en date du VIe de novembre IIII[XX] XVI, pour de ceste partie et autres cy-après déclairées audit acquit en faire sa voulenté, lequel tableau se treuve par iceluy acquit estre donné à madicte dame Marguerite avec autres bagues); item, ung autre bien grant tableau auquel a ung bien grant ymaige de Nostre-Dame, tenant son enfant, faicte sur le rond, et emprès ung ymaige saincte Kateline esmaillé de blanc, et audessus Dieu le père et auprès luy deux angelotz, semblablement esmailliez, garny à l'entour de XXVII perles, trois à trois, et entre deux de IX petis balays assis sur fleurs esmailliez de blanc. (En marge : ce tableau se treuve par le dessusdit acquit donné à la mère de l'admiral d'Espaigne); item, ung autre tableau d'or à ung esmail plat, fait de l'istoire Nostre-Dame et Ste Élisabeth, garny à l'entour de quatre diamans, III rubiz et III perles. (En marge : ce tableau a esté donné par monseigneur l'Archiduc à

madame l'Archiducesse sa compaigne, comme il appart par acquit signé de mondit seigneur et certiffié de Pierre de Walecourt, sommelier de corps); item, ung tableau rond en fachon de miroir, à l'un costé et l'istoire de Narcyzus en ung esmail plat et garny tant d'un costé que d'autre de dix diamans, de dix rubiz et de x perles, et entre deux de petites fleurs esmaillées, pendant à une petite channe quarée atout une rose d'or et au milieu de la rose une grosse perle d'Escoche. (En marge ; ce tableau a esté donné à madicte dame l'Archiducesse, apparant par l'acquit cy-devant rendu); item, ung petit tableau d'or quarré à quatre parquetz et a chascun parquet des ymaiges fais d'esmail plat d'un costé et d'autre, et, au milieu de chascun costé, une croisée esmaillée de chardons et de marguerites. (En marge : donné à madicte dame l'Archiducesse par l'acquit du VIe de décembre IIII^XX^ XVII); item, une pomme ronde faicte à jour, garny au cercle du milieu de VI tables de dyamans et six tables de rubiz, et dessoubs une petite fleur de diamant de V pièces. (En marge : donné à madicte dame Marguerite, en vue de l'acquit du VIe de décembre IIII^XX^ XVI); item, ung petit coffret d'or quarré, fait à parquetz, garny de menues perles dessoubz ung cristal et entre deux des petites fleurettes esmaillées et sur les quarrés et audessus de l'ance est garny de plus grosses perles. (En marge : donné à madicte dame par l'acquit du VIe de décembre IIII^XX^ XVII); item, ung aultre petit coffret quarré fait de cristail, garny de petiz filletz de perles tout du long, et audessus du couvercle de bien petiz saphirs et balaiz; item, six poinctes de diamans de pluiseurs sortes, assiz dedens petites pensées esmaillées de rouges et de blanc. (En marge : ceste partie est comprinse en l'acquit cy-devant rendu du VIe de novembre IIII^XX^ XVI, icelle partie donnée à madicte dame Marguerite et les deux parties enssuivans); item, six autres tables de diamant que grans que petites, assises en pensées esmaillées de rouge et de blanc; item, quatre autres diamans mis en clouz, assavoir deux flêtres et deux escuchons, assiz en fleurettes aussi de pensées; item, une sainture d'or à usayge de femme, faicte à jour de lettres de E E et Y Y, esmaillées de rouge cler et de blanc, et aussi de petites fleurettes semblablement esmaillées, assiz sur ung tissu cramoisy. (En marge : Monseigneur de Ravestein a ceste chainture comme dit ledit Wouters ; si soit ordonné comme dessus et les trois parties enssuivantes et tirées); item, une autre chainture de femme tailliée et esmaillée de grandes fleurs rouges et blanches, assises sur ung tissu tanné ; item, une autre chaincture oudict usaige, faicte à losanges et à chevrons, garnie de fleurs et de lettres esmaillées de rouge et de blanc, et des autres fleurettes esmaillées de bleu, assises sur ung tissu noir ; item, une autre chaincture audit usaige, le devant (?) perchié à jour et les tringles esmaillées de chardons rouges et blancs, assis sur ung tissu violet ; item, une autre chaincture d'argent dont les tringles sont d'or, assise sur ung tissu blanc. (En marge : monseigneur l'Archiduc a fait oster de ses joyaulx ceste chaincture et appliqué les garnitures en autre usage comme appart par ung acquit du XXIXe de novembre IIII^XX^ XVIII); item, ung ymaige d'or de Ste-Marguerite, ronde, assise sur une terrasse verde, mise sur ung pié garny de petiz rubiz et de petites perles les unes plus grosses que les autres, et en la main dudit ymaige a une croisette de diamant et la couronne garnye d'une lozange de dyamant, de rubiz et de perles. (En marge : donné à madicte dame l'Archiducesse par l'acquit du IIIIe de janvier IIII^XX^ XVII); item, une boutaille d'ambre, garnye d'argent doré. (En marge : comprins en l'inventoire dudit Jehan Bave); item, une petite aguière de cristail, garnye d'argent doré et de mesdis (?) ances pierreries ; item, un gobelet couvert fait d'une noix d'outremer, garny d'argent à moittié doré. (En marge : monseigneur de Ravestein a ce gobelet comme dit ledit Wouters et la partie enssuivante lors neantmoins comme dessus); item, une salière de cristail couverte, garnie d'argent doré ; item, une couppe d'argent doré, à l'entour du couvercle a ung couronnement. (En marge : donnée à madame de Boussut par l'acquit du XI de may V^e^ et ung) ; item, une couppe d'argent goderonnée dont l'un des goderons est bruny et l'autre rixe, et audessus du couvercle une pommelle de cristail. (En marge : comprins en l'inventaire dudit Jehan Bave) ; item, ung coffret couvert de velours cramoisy, garny d'argent doré, à la devise de feue madame Ysabel de Portugal. (En marge : donné à madicte dame l'Archiducesse par l'acquit du VI de décembre IIII^XX^ XVII); item, ung autre coffret fait de marquetures et d'istoire d'ivoire demoirés (?), garny d'une sérure et d'une once d'argent doré. (Comprinse en l'inventoire dudit Jehan Bave, sauf la serrure et l'ance qui fut emporté par monseigneur de Ravestein, si en soit ordonné) ; item, unes patenostres de cassidoines (calcédoines), taillées à losanges, et au bout une poire d'or garnye de XL perles. (En marge : de ces XL perles en ont esté données à Madame l'Archiducesse douze,

par acquit de le XIe de may mil V^c et ung, et les XXVIII autres sont en l'inventoire de Jehan Bave): item, unes aultres patenostres de cassidoines rondes à deux gros boutons d'or fais à fusils et à croix sainct Andrieu à jour et au dessoubz branlans à petites chaynnettes de fuzils de croix saint Andrieu, et à l'autre bout ung petit tableau garny de relicques. (En marge : donné à madicte dame par ledict acquit de le XIe de may mil V^c et ung) : item, unes belles grandes heures. garnyes de deux cloux d'or à deux ymaiges esmailliez et eslevez garnies de deux diamans, de quatre rubiz et VIII petites perles, ensemble ung ymaige. (En marge : comprins en l'inventoire dudit Jehan Bave) ; item, onse perles plats et de mauvaise eauwe enfilez en ung file blanc ; item, XXXVI perles pesans ensemble une onche et III estrelins : item, XL perles. (En marge : noter que Wouters doit V perles de ces XL) ; item, LII perles. (En marge : doit encore VII perles de ces LII) ; item, XLIII petites perles de diverses grosseurs. (En marge : monseigneur a ces XLIII perles devers luy ; comme appart par acquit du XI de may mil V^c et ung) ; item, ung grant filet de perles les unes plus grossettes que les aultres, en nombre de CXXXII. (En marge : es mains de Monseigneur les CXXVII et les V es mains de Jehan Bave. et dont il est chargé par son inventoire) ; item, ung petit filet de petites perles de diverses grosseurs ; item, XII perles, assises chascune en une fleur de tané (?). (En marge : comprinse ceste partie en l'acquit cy-devant rendu et donnée à madicte dame Marguerite comme dessus) ; item, une poirette de perles. (En marge : donnée au frère de l'admiral d'Espaigne par l'acquit du VIe de novembre IIII^XX XVI) ; item, ung fillet de perles où il y a IIII^XX XI perles de diverses grosseurs ; item, une aubecte faicte d'or trait, garnie d'environ IIII^c perles tant en la bordure que en deux croisettes, tant d'un costé que d'autre et d'un *agnus Dey*, et, au loing de la creicte (?) derrière, six bien grosses perles, troix diamans et ung gros cabochon de balay et de six petiz rubiz. (En marge : comprins en l'inventoire dudict Jehan Bave, sauf une de ces six grosses perles que ledict Bavé dit non avoir receu, si en soit ordonné) ; item, ung grant coffret fait à grans personnaiges d'yvoire à jour et par dedans garny d'imaiges d'esmail sur argent doré atout serure. (En marge : donné à Madame l'Archiducesse par l'acquit du VIe de décembre IIII^XX XVII) ; item, une petite nef d'or, estoffée de tout son appareil. (En marge : ceste nef est comprinse en l'inventoire dudict Jehan Bave) ; item, une petite troussoire d'or faicte par coupletz esmailliés de blanc et tanné. (En marge : donné à Madame l'Archiducesse par l'acquit du XXVIIIe de décembre IIII^XX XVII) ; item, une assez grosse sorte de perles qui sont en nombre de CLXXIIII. (En marge : de ces CLXXIII. Monseigneur en a fait oster trois pour une partie employez à ung colier de camail donné à madicte dame l'Archiducesse et douze autres perles qui ont esté données à Claude Bonnal, premier escuyer d'escurie de mondit seigneur; ainsi reste CLIX que Jehan Bave confesse avoir en ses mains, aussi son inventoire en est chargié ; apparant par acquis l'un en date du XXVIIIe de décembre IIII^XX XVII et par ung autre du XXVIIIe d'avril mil V^c quant au don de ces perles) ; item, une autre moyenne sorte de perles en nombre de CLVI. (En marge : ledit Jehan Bave a receu ce nombre de perles et est comprins en son inventoire) ; item, une autre moyenne sorte de perles en nombre CX. (En marge : de ceste partie et des quatre autres ensuivans tirées avec une autre partie de IIII^XX XI perles cy-devant en la page précédente, montent à VII^c XXXIIII perles, se treuve que Monseigneur en a fait prendre VII^c XXII et applicquer aux chasubles de sa chappelle de la Toison et entièrement à son bon plaisir comme il appart par deux acquis cy-devant renduz, l'un en date du XIIIe d'octobre V^c et ung et l'autre du Xe de may IIII^XX IX ; Nota : ainsi resteroit XII desdites perles dont ledit Jehan Bave est chargié par son inventoire) ; item, une autre sorte de moindres perles rondelectes, en nombre III^c XIII ; item, une autre sorte d'assez bonnes perles en nombre XLVIII ; item, une autre sorte de perles en nombre VIII^XX XII ; item, deux mars chincq onces de grosses perles. (En marge : ledict Wouters de Heusdem dit que ces deux mars V onces de grosses perles sont es mains de Josse van Donnringhe, orfèvre, demourant à Bruges, et en ce lieu il a obtenu du Roy des Romains nostre seigneur ung acquit de V^c livres de XL gros sur Thomas Rotquelaer, pour remplir ce nombre avec autres bagues engaigées es mains dudit Josse, dont en ung autre inventoire dudit de Heusdem est faicte mention, lequel acquit n'a point sorty ; si en soit ordonné nonobstant que la partie soit royée) ; item, une perle à fachon de poire, mise en une petitte borchette d'or. (En marge : comprins en l'inventoire dudit Jehan Bave et la partie ensuivante) ; item, une perle d'Escoce ; item, LXI balay que grans que petiz, enchâssés en cloux d'or pour mettre en broudure ; item, XX rubiz que grans que

petiz, enchacez en petiz cloux pour mettre en broudure; item, XXIIII dyamans, dont la pluspart sont tabelettes enchâssées en petiz cloux pour mettre en broudure. (En marge : de ces XXIII dyamans Monseigneur a donné les IX et disposé à son bon plaisir ainsi qu'il appart par trois acquiz cy-devant renduz, et des XIII qui est le surplus ledit Jehan en rendera, car son inventoire en est chargié); item, XXXII petiz dyamans dont la pluspart sont pointes, et deux autres dyamans qui tiennent ensemble avec deux rubiz. (En marge : de ces XXXII petiz dyamans en ont esté trois employez à une croix de cristal, comme appart par l'acquit du Xe de may IIII^XX^ IX, et du surplus Jehan Bave en respond par son inventoire; si soit ordonné de ces trois dyamans); item, XXXVIII bien petis diamans dont la pluspart sont pointes tant maynes(?) que tailliés. (En marge : de ces XXXVIII Jehan Bave respond des XXXIII, ainsi reste IIII dont Wouters doit respondre); item, unes petites patenostres garnies et huit balaiz perchiez et de VII perles. (En marge : comprins en l'inventoire dudit Jehan Bave); item, ung tableau de bois à deux feullets où qu'il sont peintes les histoires depuis la Salutacion angélicque jusques au Jugement, garny d'une chaynnette d'argent doré et semblablement aux quattre coinctz dudict tableau et garny d'argent doré. (En marge : monseigneur de Ravestein a eu ceste partie comme dit ledit Wouters; si en soit ordonné); item, et pardessus ledit inventoire a esté trouvé ung *agnus Dei* d'argent doré, garny d'une cocquille de perle (Nostre-Dame tenant son enfant, St-Jehan et St-Bastien au piez. En marge : en l'inventoire dudit Jehan Bave). Ainsi fait en la ville de Gand le IIIIme jour d'aoust l'an quatre vins et cincq. Signé Le Flameng (1).

B. 3496. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1487-1509. — « Parties de vaisselles, bagues et joyaux que le Roi des Romains a fait délivrer par Wouters de Houthensem, son conseiller et garde de ses joyaux, es mains et pour la sûreté des quarante bourgeois de sa ville de Bruges, qui, à sa prière et enquête, se sont présentement obligés envers des marchands des différentes nations résidant audit Bruges, chacun pour la somme de cent livres de gros, monnoye de Flandre, pour convertir au paiement de l'armée que le Roi envoye présentement en Bretaigne et autrement, pour la garde et seurté de son pays de Flandres à l'encontre des François ». (Suivent les noms des 40 bourgeois et l'énumération des vaisselles engagées, savoir : un petit gobelet de cristal, taillé à boulons ronds, garni d'or et de pierres sur le pied où il y a trois rubis, trois diamants, trois perles en potence, et sur le couvercle garni de quatre rubis, quatre diamants et quatre perles, et le fertelet est de cristal, pesant 1 marc, 7 onces, 5 esterlins et estimé 40 livres de gros; une coupe d'or, faite à grandes roues émaillées de blanc et semées de petites fleurettes rouge clair, le couvercle émaillé de même, le fertelet garni de 12 perles, dont 6 branlantes et les autres à potence, au milieu du fertelet se trouve un « visaige de camahieu à façon de enfant », pesant 4 marcs, 6 onces, 5 esterlins et estimée 136 livres de gros; un gobelet de cristal, garni d'or, le couvercle à la façon d'une couronne où il y a sept saphirs, 18 perles en crochets et une au milieu, pesant 4 marcs 1 once, estimé 98 livres de gros; un plat de cristal, garni d'or, semé de petits rubis sur le bord et de petits dragons et licornes émaillés de vert et de noir, garni sur le pied de 8 rubis et de 8 trousses de perles, trois à trois, pesant 5 marcs, 5 onces, estimé 84 livres de gros; un haut verre de cristal garni d'or, de 18 perles et de 18 grains d'or pendants autour dudit verre en bas, et au-dessus du fertelet sont les armes de Monseigneur, pesant 2 marcs, 3 onces, 8 esterlins et estimé 86 livres de gros : une coupe de verre, cassée, garnie d'or et de 25 perles pendantes dessous et de 12 perles sur le fertelet du couvercle et ledit fertelet orné de fusils, pesant 3 marcs, 7 onces, 1 esterlin, estimée 40 livres de gros; une coupe de verre vert, garnie d'or et de 27 perles pendantes dessous et de 12 perles pendantes au fertelet, dessous et dessus, pesant 3 marcs, 2 onces, 2 esterlins, estimée 48 livres de gros; une coupe de verre blanc, garnie d'or avec 18 grains d'or émaillés de noir tant à l'entour du fertelet comme à l'entour du pied et 18 perles entre deux des 18 grains émaillés sur le fertelet aux armes de monseigneur le Duc, ladite coupe aussi cassée, pesant 3 marcs, 3 onces, 12 esterlins et estimée 36 livres de gros; un pot de verre de couleur verte, garni d'or et de 22 perles branlantes à l'entour du collet, pesant 5 marcs, 2 onces, 5 esterlins et estimé 60 livres de gros; un hanap de jaspe en

(1) Cet inventaire n'a pas été publié par le comte De Laborde dans son ouvrage : « *Les Ducs de Bourgogne* ».

façon de coupe, garni d'or travaillé à la façon de Venise (*à euvre de Venise*) et sur le pied quatre rubis, quatre trousses de perles trois à trois. et autour du couvercle 6 rubis et 6 trousses de perles trois à trois, au fertelet un balais et 3 trousses de perles trois à trois, étant ledit hanap cassé en dessous, pesant 4 marcs, 6 onces et estimé 120 livres de gros ; une salière de jaspe « à façon de neuf » (nef) garnie de petits saphirs et de balais avec un couvercle à tourelles, sur le dessus un saphir et 4 perles, et aux deux bouts de la dite nef, doux petits anges et sur le pied l'Annonciation de Notre-Dame, pesant 2 marcs, 1 once, estimée 60 livres de gros ; une salière d'or où il y a un dragon assis sur une terrasse, le tour de la terrasse garni de plusieurs perles, et aux branches de petits arbres se trouvent plusieurs perles pendantes, sur le couvercle sont 5 perles et une langue de serpent (1), pesant 4 marcs, 2 onces, estimée 108 livres de gros ; une petite salière d'or où se trouve dans le fond une petite améthyste garnissant le pied, et la bordure faite de petites *prounes* (prunes) d'émeraudes et de grenats, sur le couvercle une améthyste et d'autres *prounes* d'émeraudes et de grenats, pesant 4 marcs, 5 esterlins, estimée 24 livres de gros ; une coupe de cristal à deux anses, le pied et le couvercle d'or garnis de plusieurs perles, armoriée au fond des armes de Madame la Douairière (2)..... et le fertelet formé sur le dessus d'une *estrange* fleur émaillée de bleu, pesant 7 marcs, 3 onces, 10 esterlins, et estimée 178 livres de gros ; une coupe de cristal garnie d'or où se trouvent au fond les armes de Monseigneur et de Madame la Douairière trépassés, et au fertelet du couvercle un petit bouton émaillé d'azur, pesant 4 marcs, 6 onces, 10 esterlins, estimée 115 livres, 10 sols de gros ; un gobelet d'albâtre au couvercle garni d'or dessus et dessous, bandé à l'entour, garni en plusieurs endroits de diverses pierreries et sur le couvercle une image de Notre-Dame en or, pesant 3 marcs, 3 onces, estimé 30 livres de gros ; un gobelet de verre d'*estrangue* couleur sans couvercle, le pied et la bordure d'or et est écrit au bord *le moyen*, pesant 11 onces, estimé 24 livres de gros ; une salière d'or en façon de pavillon où figure un homme armé d'argent ayant au-dessus un *toupas* (une topaze), garni de saphirs, rubis, perles grosses et petites et une bannière, et sur le fertelet sont les armes de monseigneur le Duc et une perle au-dessus, pesant 2 marcs, 15 esterlins, estimée 74 livres de gros ; un gobelet de cristal assis sur un pied d'argent doré en façon de montagne émaillée de vert et deux couronnes autour, porté sur trois lions, la poignée figurée par un braconnier habillé à la turque menant des chiens en laisse et une épée à la main, et le couvercle *estoffé* d'une couronne, sur le fertelet un jeune enfant nu tenant à la main un petit moulin à vent, pesant 6 marcs, 4 onces, estimé 39 livres de gros ; un gobelet de calcédoine, le pied, les bords et le couvercle garnis d'argent doré en façon de fusils élevés, et autour du couvercle sont taillés plusieurs images d'hommes et de femmes *en battaille*, pesant 7 marcs, 2 onces, estimé 23 livres de gros ; deux pots de *cristalin*, garnis, *estoffés* et bandés d'argent doré de haut en bas et sur le couvercle de chacun figure un coq, pesant les deux 12 marcs, estimés 46 livres de gros ; un gobelet dont la coupe et le pied sont de cristal, garni d'or et sur le pied de 4 saphirs, 4 balais et plusieurs trousses de perles et le long du dessus de la dite coupe sont de petites bandes garnies de perles, sur le couvercle la garniture est de 4 saphirs, 4 balais et plusieurs perles et sur le fertelet un saphir et plusieurs perles pesant 3 marcs, 4 onces, estimé 108 livres de gros ; deux pots d'émail bleu uni (*d'une sorte*), assis sur un pied d'argent doré, bandés de deux bandes au milieu et au couvercle une couronne, les manches d'argent doré, pesant ensemble 5 marcs, estimés 7 livres de gros ; une salière d'or double, garnie de petites branches en façon de vignettes et de deux saphirs, 3 balais et de plusieurs perles tant branlantes qu'en pointes, pesant 5 onces, 4 esterlins, estimée 24 livres de gros ; un *creskin* (gobelet) de cristal sans anses, garni d'argent doré, *escript* (orné) autour du pied de six carrés, décoré au-dessus de plusieurs feuilles et au fond du couvercle figure un émail représentant un blason à palme, et au fertelet sur le couvercle un bouton bleu placé entre trois feuilles, pesant 4 marcs, 2 onces, 5 esterlins ; une salière de cristal, taillée en fleur de lys, garnie d'argent doré, le pied placé sur trois lions,

(1) La langue de serpent, comme la licorne, avait la réputation de déceler la présence du poison dans les aliments et surtout dans le sel. Elle figure souvent dans la garniture des salières au moyen-âge et a été employée pour l'essai des viandes du Roi jusqu'au XVIIe siècle.

(2) Marguerite d'York, seconde femme de Charles le Téméraire, morte en 1503.

(3) Le duc Philippe le Bon et la duchesse Isabelle de Portugal qui lui survécut.

autour du couvercle une couronne et sur le fertelet un bouton émaillé de bleu semé de fleur de lys et une petite perle au-dessus, pesant 1 marc, 4 onces, estimée 7 livres; une aiguière d'écaille de perles, cassée, garnie d'argent doré, semée sur le pied de 4 émaux émaillés de personnages et de plusieurs perles et pierreries de petite valeur, sur le fertelet un émail émaillé de bleu, pesant 3 marcs, 3 onces, 5 esterlins, estimée 16 livres, 10 sols de gros; une aiguière de cristal, garnie d'argent doré, décorée sur le pied de plusieurs feuilles *clercées* (en relief) et sur le fertelet d'une biche couchée, pesant 3 marcs, 4 onces, 12 esterlins, estimée 14 livres de gros; un gobelet de cristal sans couvercle, garni d'or, le pied émaillé de fleurs de lys, au fond les armes d'Artois et le timbre de France, pesant 1 marc, 6 onces, 17 esterlins, estimé 36 livres de gros; un hanap d'agate servant à un couvercle à trois bandes garnies de plusieurs perles, pesant 1 marc, 2 onces, 10 esterlins, estimé 36 livres de gros; une aiguière de licorne, garnie d'or, de petites rosettes *clercées* et de plusieurs petites perles de petite valeur, pesant 7 onces, 15 esterlins, estimée 24 livres de gros; une nef d'écaille de perles, garnie d'or au château devant et derrière où sont taillés plusieurs fusils et flambeaux avec un dragon au château devant, pesant 2 marcs, 4 onces, 5 esterlins, estimée 60 livres, 15 sols de gros; une petite salière de calcédoine, garnie d'or, de couleur tirant sur le vert-clair, le pied et le couvercle de couleur grise, semée de rosettes de rouge-clair, étoffé ledit couvercle de 6 perles à potence, pesant 5 onces, estimée 27 livres de gros; une petite salière de calcédoine, garnie d'or, sur le couvercle une *sainture* ou est écrit le mot « espérance », et sur le pied trois marguerites et sur le couvercle une marguerite, pesant 5 onces 16 esterlins, estimée 24 livres de gros; une petite nef d'essai, toute en or à l'extérieur, le manche formé de personnages émaillés en relief, garnie en bas de 4 rubis et de 4 trousses de perles placées trois à trois, et en haut de 11 rubis et de 10 trousses de perles mises trois à trois, pesant = 5 marcs, estimée 156 livres de gros; item, une salière d'or dont la poignée est formée par un personnage, sur le couvercle se trouve une *damoiselle*, garnie autour de 34 perles branlantes, le pied garni de 6 rubis et de 6 trousses de perles mises trois à trois, sur le couvercle 6 rubis, 6 perles branlantes et autour de la demoiselle un rubis, pesant 4 marcs, 1 once, 15 esterlins, estimée 161 livres, 5 sols de gros; un personnage en or tenant sur son dos un *platelet* de calcédoine en façon d'*estanon* (estagnon), en sa main un baton et une targe garnie de 15 perles et de trois petits rubis: sur les épaules un coussin d'or garni de 4 perles et au côté une gibecière d'or garnie de 5 perles et un rubis et le couvercle de la salière garni de 6 trousses de petites perles et de 6 petits rubis et sur le fertelet une *estraigne* bête (bête exotique), pesant 2 marcs, 4 onces, 12 esterlins, estimé 72 livres de gros; un gobelet de licorne, garni d'or, le couvercle d'or et sur le fertelet les armes de Clèves, pesant 1 marc, 4 onces, 5 esterlins, estimé 37 livres de gros; un gobelet d'or, le couvercle en façon de pavillon plein de personnages émaillés, le pied garni en bas de 5 balais, 5 saphirs et de 10 trousses de perles mises deux à deux et la poignée formée par trois personnages garnis de 3 saphirs et de 14 perles branlantes, et en haut garni de 23 perles et de grains d'or, de 6 saphirs, 6 balais et de 12 trousses de perles mises deux à deux, le couvercle garni de 6 balais et 6 saphirs et 12 trousses de perles deux à deux; le dessus du pavillon garni de plusieurs petits diamants et perles et au-dessus une fleur émaillée de rouge et au bout une petite perle, pesant = 4 marcs, 5 onces, 10 esterlins, estimé 184 livres, 10 sols de gros; un grand pot de cristal *tout ample* dont le pied et le couvercle sont d'or, garnis, savoir le couvercle de 7 trousses de perles mises trois à trois et au *couplet* (sommet) 14 menues perles trois à trois, émaillées de rouge-clair, et le pied garni de 10 trousses de perles trois à trois et de 10 autres perles, chacune percée, et au fond un blason armorié des armes de Bourgogne et de Portugal, pesant 14 marcs, 10 esterlins, estimé 240 livres de gros; un pot de verre de Venise jaune, garni de haut en bas de 20 perles pendantes autour du col à devise de fusils, estimé 65 livres de gros; un pot de cristal garni d'argent doré haut et bas, au *couplet* duquel il y a un saphir plat, trois rubis et trois perles et trois autres perles pendantes, et aussi de neuf trousses de perles mises deux à deux et 4 rubis et 4 saphirs et autour du col huit trousses de perles mises deux à deux, 4 autres rubis et 4 autres saphirs, et au pied de 14 trousses de perles mises trois à trois et 7 rubis, 7 saphirs, toutes ces pierreries de petite valeur, estimé 36 livres de gros; un autre pot de cristal semblable au précédent, au fertelet trois perles pendantes et au couvercle garni de 4 rubis, 5 saphirs, 8 trousses de perles mises deux à deux et au col de trois rubis, 4 saphirs et 8 trousses de perles

mises deux à deux ; le pied garni de 7 rubis et 7 saphirs et 14 trousses de perles mises trois à trois et le tout de petite valeur, estimé 36 livres de gros : un pot de cristal garni d'argent doré, sans pierreries, sur le fertelet un bouton bleu brisé, à 6 rosettes bleues en bas, estimé 36 livres, 4 sols de gros : une salière de cristal, taillée à 4 boulons, garnie d'or, et sur le pied, 6 rubis, à l'entour du *saleron* perles et petits grains émaillés de rouge-clair branlants, et un peu plus haut garnie de 4 rubis, 4 diamants, et sur le couvercle une garniture de 4 rubis et de 16 petits diamants avec 4 plus petits rubis, au fertelet 6 perles et 6 grains branlants émaillés de rouge-clair, et au-dessus un saphir et une fleur émaillée de blanc, pesant 1 marc, 1 once, 7 esterlins, estimée 40 livres, 5 sols de gros ; une salière de cristal, taillée de deux E E. et de fleurs par dedans, garnie d'or, sur le pied trois balais, trois diamants et trois perles, et au couvercle semblablement garnie de trois balais, trois diamants et trois perles et sur le fertelet en haut une grosse perle, pesant 1 marc, 3 onces, 15 esterlins, estimée 100 livres de gros ; une salière de calcédoine en manière de trois boulons ronds, garnie d'or, sur le pied de laquelle sont trois balais, trois perles, au-dessus du fertelet trois perles et un balais, pesant 7 onces, 10 esterlins, estimée 24 livres de gros ; une petite salière assise sur 6 tourelles rondes, garnies d'or, faites de serpentine d'Allemagne et de 6 autres tourelles d'or, le couvercle garni de 6 perles, 6 saphirs et 5 balais et au fertelet d'un saphir percé et de 7 petites perles, pesant 1 marc, 1 once, 19 esterlins, estimée 36 livres de gros ; une salière d'or tenue par une pucelle, émaillée de rouge-clair, *tirée d'or molu à cheveulx*, étant sur une terrasse, mise sur un petit pied d'or à 6 tourelles, et le dessus de cette salière est de serpentine, pesant 4 onces, 10 esterlins, estimée 14 livres de gros ; un gobelet de licorne, garni d'or, émaillé de E et Y accouplés avec des pensées au-dessus, armorié des armes de Bourgogne avec lambel, pesant 3 marcs, 10 esterlins, estimé 73 livres, 10 sols de gros ; une paix d'or en façon de fleur de lys, armoriée au champ des armes de feu le duc Philippe, au fleuron supérieur un crucifix et aux deux côtés Notre-Dame et St-Jean, et au pied St-Jean-Baptiste, St-Denis et St-Antoine, pesant 3 marcs, 2 onces, 3 esterlins, estimée 96 livres de gros ; une coupe de cristal garnie d'or à feuilles percées à jour, émaillées de vert au pied et de menus personnages *nellés* de noir, le couvercle de cristal et sur le fertelet un saphir percé, pesant 4 marcs, 5 onces, estimée 96 livres, 15 sols de gros ; une horloge d'or, garnie de plusieurs personnages, le pied garni de 12 rubis et de 12 grandes perles, plus haut entre les 6 piliers, 6 beaux rubis et 12 grandes perles ; au-dessus de l'homme qui montre les heures, 6 rubis et 12 perles, sur le couvercle trois rubis et trois belles perles et sur le fertelet un....., pesant avec un plomb qui se trouve dedans et 5 lions brisés, 8 marcs, estimée 292 livres de gros ; un drageoir de calcédoine, garni d'or, dont le pied est d'argent doré avec 10 personnages en bas et trois à la poignée dont quelques-uns tiennent des rubis et des perles pendantes, dessous la poignée se trouvent plusieurs menues perles et rubis ; le couvercle est garni de deux bordures d'or ornées de 16 trousses de perles et de 16 rubis ; au *couplet* se trouve une déesse avec 4 rubis et 4 belles perles, et la déesse tient en l'une de ses mains un dard et en l'autre un sceptre d'or avec un rubis, pesant 14 marcs, 4 onces, 15 esterlins, estimé 330 livres de gros ; un bouclier d'or garni d'un lion en *camahieu* et au milieu 12 perles, 12 diamants et 12 rubis, estimé 106 livres de gros. L'estimation de toutes ces parties de vaisselle et de joyaux monte à la somme de 4.092 livres, 14 sols de gros, monnaie de Flandre, valant à livres de 40 gros de cette même monnaie de Flandre = 28,556 livres, 4 sols (lundi, 4 juin 1487) (1). — « Charges à veoir et à visiter par messieurs les président et gens des comptes à Lille pour bailler et mectre leur adviz par escript sur chacune des parties qu'il appartendra en ensuivant l'ordonnance de Monseigneur le conte de Nassau, de monseigneur le Chancelier et de Messeigneurs du Grand Conseil ». Cette pièce fait suite à l'inventaire du 4 août 1485 inséré plus haut et indique l'emploi des joyaux qui y étaient signalés comme manquants). — « Estat par manière de compte des biens meubles tant vaisselle d'argent, baghes, joyaulx, habillemens de drapz d'or et de soye, comme autres parties appartenans à feu de très noble mémoire le Roy de Castille dont Dieu ait l'âme (2) et au jour de son trespas demourez es mains et garde de Philippe de Visan, son sommelier de corps ; dont des aucunes d'icelles parties la vesve dudit feu Philippe estoit tenue de respondre

(1) Cet inventaire se trouve en triple expédition.

(2) L'archiduc Philippe le Beau, devenu roi de Castille par son mariage avec Jeanne la Folle, mort à Burgos, le 25 septembre 1506.

au garde des joyaulx dudit feu sieur Roy, comme comprinses en son inventoire : et des autres a esté fait inventoire en l'ostel d'icellui feu Philippe après son trespas que aussi on entend appertenir audit feu seigneur Roy comme ses biens meubles, en la manière anchiennement accoustumée, nonobstant que icelles ne soient contenues audit inventoire par ce qu'il n'est usé de les y couchier ; par quoy ladicte vesve pour sa descharge en baille la déclaration ; et aussy les parties à luy deues dont elle entend prouffiter sur ce qu'elle peult devoir à la cause dicte. Comme s'ensuit : Et premiers, recepte des parties dont ledict garde des joyaulx fait demande à ladicte vesve et autrement : de la vaisselle d'argent dont ledit feu seigneur Roy se faisoit servir en sa chambre portant le nombre de 87 marcs ou environ. (En note : il a partie de ceste vaisselle depuis vendue à Monseigneur d'Iselstein ; ladite vesve est chargée de ceste vaisselle par ung autre compte particulier) ; — des baghes d'or, comme de la rapière, le pommael, le colier d'Angleterre, la chaînette de quoy pendoit la petite thoison d'or et autres parties montans à environ 12 marcs, 2 onces d'or au prix de 136 livres(?) le marc. (Ladicte vesve est chargée de ces 12 marcs, 2 onces d'or par ledict compte particulier. De cest or a fait faire Visan une chayne pour sa femme pesant 6 marcs ou environ et en a vendu en la monnoye d'Anvers aussi 3 ou 4 marcs) ; — d'une verge d'or aux armes d'Austrice, faicte d'un dyamant et de deux rubis : ladicte vesve de feu Philippe Visan a rendu et délivré ladicte verge d'or, es mains de ma très redoubtée dame Madame de Savoye. (Le maistre d'ostel de madicte dame, Hesdin, a ceste baghe et la rendra audict garde des joyaulx et sera prins garde que ainsi et soit et demeure le garde des joyaulx chargé d'en respondre ; il en respond et est chargé par l'inventaire renouvellé en septembre 1509 f° 45) ;— de plusieurs pièces ou coupons de draps d'or, montans au nombre de 35 aulnes, 2 quartiers ou environ, icelles pièces de draps d'or a par ledit feu Philippe de Visan, esté du tout ou la pluspart donnée à trois églises pour faire aournements d'église. (Il semble que ledit feu Philippe ne avoit de soy mesmes povoir ne auctorité de ainsi distribuer ce drap d'or à son plaisir, et se ne rapporte lettre ou certifficat de ceulx ausquelz il le a délivré pour savoir au vray le nombre qu'ilz en ont eu ..... et aussi que l'on est adverty que sur lesdits aournemens ledict feu Visan a fait mettre ses armes ; l'on trouve que la vesve Visan en a vendu huit aunes à ung nommé Janois (?) de Verselle pour 18 livres l'aune valant 144 livres qu'elle doibt respondre ; item, à ung Jan van den Trouck, puis la mort, 12 aunes à 18 livres = 216 livres ; item, pour ung manteau à Nostre-Dame du Sablon et ung ornement 7 aunes ; item, pour ung ornement à Béthanie à Malines 2 aunes ; reste qu'elle doibt respondre de 5 aunes 1 quartier ; en respondant par ladicte vesve de 356 livres par elle receues selon que dit est dont recepte est faicte oudict compte particulier, Madame la descharge du surplus par advis de messeigneurs du Conseil des Finances) ; — de 43 aunes de toile d'or, en ce comprins une pièce entière, vendues par ledit feu Philippe de Visan au pris de..... ..... chascune aulne » ;..... .... « de la garetière d'Engleterre, d'or, garnie de huit diamans, tant en escuchons, lozenghes et tables, dont l'une excède en grandeur les autres, et est autour de chascun diamant quatre perles, et ou neu (nœud) de la garetière deux grans escuchons de diamans et deux caliaux (cailloux) de rubis, et desoubz ledit neu, une fleur de lys de cincq petites tables de diamans et à l'entour de ladicte garetière est escript *onny soit il qui mal y pense*, pesant ensemble VI onces, ung estrelin et demy et ung ferlin, icelle est es mains de ladite garde des joyaulx qui en doit respondre ; — d'un St-Georges d'or à cheval, garny de XIII diamans, et au desoubs de sa lanche, une grosse perle, ayant desoubz lui ung dragon, le tout pesant III onces, VI estrelins et demy. (En note : Il a rendu ceste partie et le St-Georges par ordonnance de l'Empereur et de Monseigneur et délivré à Monseigneur de Berghes pour les porter et rendre au roy d'Angleterre, comme appert par lettres patentes desdits seigneurs rendues pour ce garde et délivrées es mains de A. de Bouloingne pour les porter en la chambre des Comptes à Lille) ; — d'une orloge entrelachiée d'une cordelière et des *A* esmailliez de blanc et de rouge, ayant ung cadran par dehors, pesant parmi la ferraille qui est dedens VI onces, ung estrelin et demi (1). (Il en est chargié en l'inventoire renouvelé en septembre XV^c IX f° XXXIII) ; — de deux siguets d'or, dont sur l'un est taillé ung cardon, et sur l'autre une croix double, pesant ensemble XV estrelins, ung frelin.

(1) Le poids peu considérable de cet objet indique bien qu'il s'agit ici d'une horloge portative dite œuf de Nuremberg, d'invention récente alors.

(Sur la garde, il en respond par ledit inventoire, assavoir de celluy à l'ancien, f° que dessus XLV, et de l'autre à la masse, f° XLVII) ; d'une petite brebisette d'or pesant, parmy les odeurs estans dedens, deux estrelins et demy ; de VII culieres d'argent pesant ensemble ung marc, V onces, ung estrelin ;..... ....; — de CXLIII gectoirs d'argent en une petite boursette de cuir jaune. (Madame a ordonné qu'ilz demoureront audit garde des joyaulx pour s'en servir en la chambre desdicts joyaulx) : — de deux petites bouteilles d'argent doré à mectre de l'eaue roze, pesant ung marc, 5 estrelins. (Il en est chargié audict nouvel inventoire, f° XXXV) ; — d'une escriptoire et une boîte à pouldre d'argent pesant III marcs, III onces, XIIII estrelins. (Il en est chargié en masse oudit nouvel inventoire, f° XLVIII) ; — d'une boiste d'argent à la mode d'Espaingne, pour mectre des espices ou sucades, pesant II marcs, VI onces, III esterlins », etc. etc.

B. 3197. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 16 pièces, papier.

1516-1521. — Mandement de l'archiduc Charles, roi de Castille, à Dierick de Heetveld, son garde-joyaux, de délivrer à Adrien d'Utrecht, doyen de Louvain, au docteur Mota, à frère Nicasius Hacquenem, son maître d'hôtel, la Rose d'or que le Pape lui avait fait présenter dernièrement par son ambassadeur, pesant 2 marcs, 7 onces, 2 esterlins, qu'il leur donne (28 mars 1516-1517 n. st.). — Attestation par Anne de Beaumont, dame d'honneur de l'archiduchesse Éléonore d'Autriche, que la reine de Danemark et la reine de Hongrie ont avec elles les joyaux suivants : une coupe de cristal, garnie d'or, dont le pied est garni de 16 petits rubis et 20 trousses de perles mises deux à deux et 22 perles branlantes, et le couvercle garni de 8 semblables rubis et de 4 trousses de perles mises deux à deux avec le fertelet garni d'un *camahieu* et de 8 perles branlantes, pesant 2 marcs, 17 esterlins ; une bague d'or aussi garnie d'un balais, d'une grande émeraude et de 3 perles pesant 1 once, 10 esterlins et demi ; une autre bague d'or aussi garnie d'un balais et d'une émeraude à façon de croissant et de 2 perles, pesant 3 onces, 8 esterlins ; une verge d'or, garnie d'une table de diamant carrée ; un soufflet d'or, garni d'un bien petit diamant, de 15 petits rubis et de 25 perles et au milieu de *moere* de perles (mère de perles, nacre), pesant 1 once, 16 esterlins ; une pomme d'or pleine de senteurs, pesant avec lesdites senteurs 1 once, 16 esterlins ; 11 patrenôtres d'or émaillé de diverses couleurs avec une croix d'or garnie de 3 pointes et d'une petite table de diamant, d'un petit rubis et de 4 perles ; un anneau d'or, garni de 9 perles, pesant 5 onces, 10 esterlins ; une petite croisette d'or et deux *enseignes* (médaillons) d'or, pesant ensemble 14 esterlins : une *bordure* (broderie) de *tempelettes* de 25 fleurs d'or et en chaque fleur une bonne perle et une autre *bordure* de *tempelettes* de 22 semblables fleurs d'or, un peu moindres que les précédentes et en chaque fleur une perle (septembre 1516). — « Mémoire pour obtenir ung mandement de Monseigneur contenant ordonnance aux gens des comptes de Lille de renouveller les inventoires tant des joyaulx, tapisseries et artillerie de mondit seigneur comme des biens meubles et ustensils estans es maisons et places d'icellui seigneur en ses pays de Flandres, Artois, Haynau et Namur », avec l'état des « inventoires à renouveller depuis la réception à seigneurie de Monseigneur l'Archiduc d'Austrice, etc. en l'an mil V^c^ et..... Et premiers l'inventoire des joyaulx de mondit seigneur ; l'inventoire de la tapisserie de mondit seigneur ; l'inventoire de l'artillerie. En Flandres : l'inventoire des biens meubles et ustensils de l'ostel de mondit seigneur à Bruges et de la Verde Maison illec ; l'inventoire des biens meubles et ustensils de l'ostel de le Wale à Gand ; idem, des meubles et de l'artillerie du chastel de Rupelmonde ; idem, du chastel de Chastinghes : idem, du chastel d'Audenarde ; idem, du chastel de Courtray ; idem, du grand chastel de Lescluze ; idem, du petit chastel de Lescluze ; idem, des biens meubles et ustensils estans en la maison du Rihout à Lille ; idem, des biens et artillerie du chastel de Lille ; idem, de l'ostel de Monseigneur à Douai ; idem, du chastel du bois de Nieppe. En Artois : l'inventoire des biens meubles de la maison d'Artois à Arras ; idem, du chasteau de Phlampoux ; idem, du chasteau d'Avesnes (le Sec) ; idem, du chasteau de Bapalmes ; idem, du chastel de St-Omer ; idem, du chastel de Hesdin ; idem, du chastel de Béthune ; idem, du chastel d'Aire ; idem, des biens et ustensils de la maison de Monseigneur à Aire ; idem, du chasteau de Bellemotte. Au comté de Namur : l'inventoire des biens et artillerie du chastel de Namur ; idem, de Montaigle ; idem, de Crévecœur dessus Bouvignes ; idem, de Samson ; idem, de Bouvignes. Au comté de

Hainaut : l'inventoire des biens meubles et artillerie du chastel du Quesnoy ; idem, des biens meubles de l'ostel de la Salle à Valenchiennes : idem, du chastel de Mons ; idem, de la maison de Binche ; idem, du chastel d'Ath ; idem, du chastel de Bouchain ; — déclaration des chapitres du nouvel inventoire des joyaulx (Sans date ; vers 1516). — Mandement de l'archiduc Charles d'Autriche, roi de Castille, etc, prescrivant à Dierick de Heetwelde, son garde-joyaux, de délivrer à Charles, baron de Lalaing, « une pièce que avons faite copper de la pièce que on dit estre de la vraye croix de monseigneur Saint Andrieu l'appostre, laquelle pièce lui avons donnée » (20 juin 1517). — Idem, déchargeant ledit garde-joyaux « d'une petite chaînette d'or servant à mectre la thoyson, pesant 3 onces, 9 esterlins, laquelle avons perdue en allant à la chasse » (1er juillet 1517). — Idem, prescrivant à Louis de Weert, garde-joyaux, de délivrer à Laurent de Gorrevood, chambellan, les parties suivantes de vaisselle dorée qui avaient été offertes par la cité de Barcelone, savoir : 4 aiguières dorées, pesant 15 marcs, une once, 10 esterlins ; 2 flacons dorés, pesant 17 marcs, 7 onces, 2 esterlins ; une salière, pesant 12 marcs, 1 once, 17 esterlins ; une coupe = 7 marcs, 6 onces ; 2 chandeliers = 9 marcs, 4 onces, 16 esterlins ; 4 tasses = 11 marcs, 3 onces, 14 esterlins ; 11 *trensoirs* (tranchoirs) = 20 marcs, 7 onces, 4 esterlins ; 11 écuelles = 21 marcs, 1 once, 3 esterlins ; 2 plats = 18 marcs, 4 onces, 7 esterlins ; 2 bassins = 25 marcs, 3 onces, 10 esterlins ; 1 drageoir = 27 marcs, 5 onces, 11 esterlins ; montant en tout ladite vaisselle à 189 marcs, 6 onces, 15 esterlins (28 août 1519). — Inventaire de la vaisselle d'or de l'archiduchesse Marguerite : trois coupes d'or couvertes qui ont été données par le roi d'Angleterre à Madame, la première semée de fleurs de lis et nuées émaillées de rouge-clair, blanc et bleu : l'autre est semée de roses émaillées de rouge-clair et de couronnes impériales, et la troisième ouvrée de feuillages plats (non en relief) et sur le bouton il y a une couronne impériale émaillée de même de rouge-clair, blanc et bleu ; — une salière d'or bien ouvrée ayant 18 rubis et 57 perles ; sur le couvercle se trouve la tête d'une dame ornée à l'ancienne mode et sur la dite tête une pierre fine ; au dedans du couvercle pend une langue de serpent et au milieu de la dite salière se tiennent 6 personnages savoir 3 hommes et 3 femmes habillés aussi à l'ancienne mode ; — une autre salière d'or, avec son couvercle, bien belle, semée de roses de rouge-clair et de *portes coulisses* (herses des châteaux-forts) ; sur la poignée se trouvent des H et des R tenus par des lacs d'amour ; sur le bouton du couvercle une couronne impériale et au pied de la croix de ladite couronne une perle ; — une petite salière d'or, boulonnée, assise sur trois petits lions ; — une aiguière d'or semée de roses émaillées de rouge-clair, couronnées de couronnes impériales élevées (en relief) et sur le couvercle une couronne impériale. — Vaisselle d'argent doré : une petite salière d'argent doré en façon d'un panier, semée de petites pensées, ayant deux petites anses et un petit miroir dans le couvercle ; — une coupe d'argent, plate, sur le couvercle de laquelle sont les armes de Madame, *et est assise sur boraches* ; — une belle grande double coupe à la mode d'Allemagne, bordée dessus et dessous de bourraches et de feuillages ; — 2 flacons d'argent doré, garnis de chaînes que tiennent des hommes sauvages et aux deux côtés sont les armes de Madame entre un homme et une femme de mer (tritons et sirènes) ; — une douzaine de grandes tasses dorées à larmes (?) ; une autre douzaine de grandes tasses plates ; — deux bassins à laver mains, dorés, de plein ouvrage, réservé qu'il y a au milieu une grande rose ; — deux autres bassins dorés à laver mains, faits à larmes et à demi-ornés de *petites feuillageries*, au milieu desquels bassins sont les armes de Madame : — 2 grands pots d'argent doré, à bandes les unes plates et les autres à écailles, sur les couvercles desquels sont les armes de Madame, que l'Archiduchesse a fait acheter par Diego Florès ; — 2 autres pots d'argent doré, plus petits aussi, à faire des plumes (?) ; — autres deux pots d'argent doré, tout plumes (?) ; — 4 grands pots d'argent, tous d'une grandeur, boulonnés et godronnés, autant dorés que blancs, et sur les couvercles sont les armes de Madame ; — 4 flacons d'argent, boulonnés et godronnés, autant dorés que blancs, aussi d'une grandeur, avec leurs chaînes, l'une desquelles est dorée ; 3 beaux gobelets d'argent à pieds et couvercles, boulonnés et godronnés, autant dorés que blancs et les pieds sont ornés de feuillages ; — deux douzaines de grandes tasses, avec deux couvercles boulonnés et godronnés, autant dorées que blanches, armoriées au milieu des armes de Madame ; — deux aiguières avec couvercles, boulonnées et godronnées, autant dorées que blanches et où ne sont pas encore gravées les armes de Madame ; — 3 salières boulonnées et godronnées, autant dorées que blanches,

dont l'une est couverte et les autres non ; — deux grands drageoirs boulonnés et godronnés, autant dorés que blancs, dont la poiguée est ouvrée en façon de pilier triomphant portant au milieu les armes de Madame ; — un bassin d'argent à laver la tête au milieu duquel se trouve un soleil doré élevé (en relief), sur le bord qui est doré se trouvent gravés deux écussons où sont figurées des trousses de flèches (carquois). — Vaisselle de cuisine : 10 grands plats d'argent plus grands que des bassins : — 12 autres grands plats : — 24 autres grands plats un peu plus petits : — 4 douzaines d'autres plats encore plus petits ; — 4 douzaines de grandes écuelles ; — 2 douzaines de petites écuelles à mettre sauce ; — un réchauffoir, garni de dix bandes (?). Chapelle : une croix d'argent dorée avec un crucifix, Notre-Dame et Saint-Jean, avec, à chacun des quatre bouts, un gros grenat et tout le long de ladite croix se trouvent plusieurs petites perles et pierreries de petite valeur ; — un grand bénitier d'argent avec deux boucles, le pied, le bord supérieur et le cercle du milieu dorés ; — un bâton d'aspergès, d'argent à demi-doré, avec un bout devant pour mettre le poil qui s'enlève à volonté ; — deux beaux chandeliers d'argent, sans dorure pour servir sur l'autel, qui se montent par vis, chacun de trois pièces ; — deux petites *chauderettes* à anses pour parfumer la chambre ; — un autre petit *parfumoir* à manche rond ; — une autre petite *chauderette* à la mode de celles avec lesquelles on donne à boire aux dames en Espagne. — Autre vaisselle : deux beaux bassins d'argent doré à ouvrage d'Espagne, armoriés des armes de feu le patriarche don Diégo de Mendoça, envoyés par Foncequa à Madame et apportés par Alonzo d'Argueille, son trésorier ; — un panier d'argent à porter pain sur la table, au milieu duquel se trouve une trousse de flèches (carquois) qui est la devise de feu la Reine d'Espagne (1) ; — deux torchères d'argent qui se mettent en quatre pièces, de plein ouvrage ; — deux chandeliers d'argent, mal dorés, à mettre flambeaux sur la table ; — deux drageoirs d'argent, dorés, armoriés aux armes de Madame, qui se mettent chacun en trois pièces au moyen de vis ; — une aiguière d'argent, mal dorée, de plein ouvrage ; — une autre aiguière d'argent, vieille, les bords mal dorés et la charnière du couvercle brisée ; — un brasier d'argent, mal doré, à huit pieds formés par des hommes sauvages, avec la cassette pour renfermer la braise dedans ; — un petit bénitier d'argent, dont l'anse et l'aspergès sont brisés ; — deux chandeliers d'argent blanc, destinés à être attachés à une muraille ; — une *damoiselle* d'argent portant une cuvelle à la poignée de laquelle se trouve un petit pot, et portant au bras un panier plein d'œufs, avec une ceinture d'où pendent de côté une bourse, un *espinglier* et des petits couteaux, le tout d'argent, et la cuvelle est percée pour mettre un flambeau sur une table ; — un saint Georges à cheval, l'homme et le cheval tout d'or, ayant sur son armet une perle et sur icelle trois diamants, sur le devant de l'armet une pointe de diamant, tenant ledit saint Georges un écu sur son cou, et se trouve placé sur un champ d'argent, émaillé de vert en forme de pré ayant une haie tout à l'entour et assis sur 4 lions, et sur ledit champ se trouve une vouivre tenant en l'un de ses pieds un tronçon de lance, qui est émaillée de rouge clair, vert, blanc et violet, et l'accoutrement du cheval est émaillé de blanc et d'azur : — une planchette pour monter à cheval, d'argent doré et *ouvré* de plumages ; — 4 petits chandeliers d'argent sans dorure à *ouvrage* d'Espagne et se mettent les douilles à vis, l'une desquelles est brisée ; — 6 autres chandeliers plus petits, d'argent sans dorure, de semblable *ouvrage*, mais les douilles ne se mettent point à vis ; — une bouteille à pied d'*ouvrage* d'Espagne, les bords et les anses dorés avec deux roses au milieu ; — 2 autres très petits chandeliers d'argent blanc à *ouvrage* d'Espagne ; — un *ancensier* (encensoir) d'argent *verré* et bien *ouvré*, garni de chaînes et autres choses nécessaires ; — un petit *parfumoir* d'argent blanc, en façon de boîte, en quatre pièces ; — un verre de *cristallin*, armorié aux armes de Madame, ayant un pied d'argent à demi-doré ; — une *couverture* de tasses, d'argent doré, sur laquelle sont les armes de Lille : — une pièce de drap d'or frisé, violet, fort bon, contenant 13 aunes et demie ou environ ; — une *coulure* (passoire) en manière d'une louche, d'argent blanc, pour passer du jus d'orange ; — une écuelle d'argent blanc, faite à ouvrage d'Espagne, ayant un bec et une petite poignée (Sans date ; vers 1520). — Mandement de l'empereur Charles-Quint ordonnant à son garde-joyaux Dierick de Heetwelde que « des 101 marcs ou environ de perles communes, poids d'Aragon, venant de nos Royaumes, qui reviennent à environ 96 marcs, poids de pardechà, que nous avons ce jourd'huy par nostre trésorier des finances, maistre Jehan Ruffault qui les avoit recouvrés

(1) Isabelle de Castille, femme de Ferdinand le Catholique.

de Nicolas Rifflart, nagaires notre argentier, vous en receviez en nostre chambre des joyaulx pour les employer à l'acoustrement des aournemens de nostre chapelle la moictié portant quarante-huict marcs, et les autres quarante-huict marcs, nous les avons données par noz mains à ceulx et ainsi qu'il s'enssuit, assavoir : à madame nostre tante 18 marcs ; à la dame de Hostrate = 12 marcs ; à la femme de nostre trésorier = 2 marcs et à ses six filles chacune 1 marc ; à la femme de nostre receveur général = 3 marcs ; aux femmes de maistre Johan de Warenghien, maistre de nos comptes à Lille, dudit Nicolas et à vous le surplus portant 7 marcs » (4 avril 1521 av. Pâques ; 1522 n. st.). — Déclaration des bagues, joyaux, vaisselle d'argent doré et autres parties délaissées par feu l'empereur Maximilien après que l'inventaire en a été fait, montant à la somme totale de 380.707 livres, 12 sols, 9 deniers de gros, qui sont restées pour la part et portion de l'empereur Charles-Quint et qui montent à 190,353 livres, 16 sols, 4 deniers qui est la juste moitié du montant de l'appréciation qui en a été faite. Cette somme se décompose ainsi : en *fretin* d'argent blanc = 35 marcs, 19 onces à 28 sols l'once = 393 livres, 6 sols, 8 deniers ; en monnaie blanche *d'étrange sorte* = 6 marcs ou environ = 67 livres, 11 sols ; en médailles anciennes = 2 marcs, 3 onces = 26 livres, 15 sols, 6 deniers. Total = 487 livres, 13 sols, 2 deniers. — En vaisselle à demi-dorée : 1 flacon d'argent plat, pesant 17 marcs, 3 onces = 194 livres, 12 sols (mis en *fretin* et porté en Espagne) ; un pot d'argent en façon de demi-lot, pesant 4 marcs, 3 onces, 10 esterlins = 38 livres, 10 sols (au trésorier Ruffault) ; deux bassins, pesant 14 marcs, 5 onces, 10 esterlins = 144 livres, 10 sols (mis en *fretin*, Espagne) ; un drageoir avec une rose = 8 marcs, 2 esterlins = 89 livres, 14 sols, 9 deniers (au trésorier Ruffault) ; une coupe avec son couvercle, godronnée, à demi-dorée = 4 marcs = 44 livres, 16 sols (mise en fretin comme dessus) ; une coupe plus petite avec son couvercle = 2 marcs, 4 onces, 14 esterlins = 28 livres, 18 sols, 6 deniers (Hocstrate) (1) ; une autre coupe avec couvercle, dorée en dedans = 2 marcs, 5 onces, 15 esterlins = 32 livres, 12 sols, 6 deniers (J. Dubois) ; une autre petite coupe avec son couvercle = 1 marc, 6 onces = 19 livres, 12 sols (Petit Jean) ; une autre petite coupe avec son couvercle = 1 marc, 1 once, 12 esterlins = 13 livres, 8 sols, 9 deniers (Hocstrate) ; un gobelet à trois pieds = 2 marcs, 19 esterlins = 23 livres, 14 sols, 8 deniers (mis en *fretin*, comme dessus) ; un gobelet à couvercle = 2 marcs, 14 esterlins = 23 livres, 4 sols, 9 deniers (idem) ; une *coupette* (petite coupe), sans couvercle = 6 onces = 8 livres, 8 sols (Hocstrate et Louis) ; un gobelet à couvercle ouvré à losanges = 7 onces, 10 esterlins = 10 livres, 10 sols (Hocstrate) ; une *coupette* à petits pieds = 5 onces, 10 esterlins = 8 livres, 1 sol (*fretin*) ; 2 petits gobelets à cercles = 1 marc, 4 onces, 15 esterlins = 16 livres, 9 sols ; un petit gobelet doré en dedans = 8 onces, 3 esterlins = 7 livres, 14 sols, 6 deniers (fretin comme dessus) ; 3 petits *potkins* de diverses sortes = 2 marcs, 1 once = 23 livres, 16 sols (*fretin* et le 3e au trésorier) ; une coupe émaillée de bleu, à fleurs blanches = 5 marcs, 5 onces = 67 livres, 10 sols (Micault) ; une petite aiguière à biberon = 1 marc, 6 onces, 10 esterlins = 20 livres, 6 sols (*fretin*) : 12 tasses godronnées, dorées à l'intérieur = 14 marcs = 159 livres (Heetwelde) : 12 autres petites tasses aussi bien dorées = 5 marcs, 7 onces = 70 livres, 10 sols ; 2 petites tasses dorées = 1 marc, 6 onces, 2 esterlins = 21 livres, 3 sols (Hocstrate et Louis) ; 2 autres tasses boulonnées = 1 marc, 5 onces, 15 esterlins = 20 livres, 12 sols, 6 deniers (*fretin* comme dessus) ; 2 tasses godronnées = 3 marcs, 3 onces, 5 esterlins = 40 livres, 17 sols, 6 deniers (l'Argentier) ; une petite tasse ayant une ancolie = 7 onces, 10 esterl. = 11 livres, 5 sols (Hocstrate) ; un bassin à biberon = 9 marcs, 1 once = 102 livres, 4 sols (*fretin* comme dessus) ; 2 petits gobelets couverts = 1 marc, 4 onces, 6 ester. = 17 livres, 4 sols, 4 deniers (Hocstrate) ; 7 petits gobelets martelés = 1 marc, 4 onces = 15 livres, 8 sols (*fretin* comme dessus) ; 6 autres petits gobelets à couvercle = 4 marcs, 5 onces, 15 esterl. = 52 livres, 17 sols (Hocstrate) ; un *potkin* à trois pieds sans couvercle = 2 marcs, 1 once = 23 livres, 16 sols (J. Ruffault) ; un gobelet en forme d'ancolie = 1 marc, 4 onces, 5 est. = 17 livres, 3 sols (*fretin* comme dessus) ; un autre gobelet godronné = 5 onces, 15 est. = 8 livres, 1 sol (Petit Jean des joyaux) ; une petite aiguière godronnée, sans couvercle = 1 marc, 1 once, 11 esterl. = 13 livres, 7 sols, 4 deniers (*fretin*) ; un autre gobelet sans pied, fait en forme d'ancolie = 6 onces, 17 est. = 40 livres, 5 sols, 6 den. (*fretin*) ; 2 gobelets de diver-

(1) Ces noms sont ceux des personnes à qui ces pièces de vaisselle ont été données.

ses sortes et une petite salière godronnée = 1 marc, 4 onces, 7 esterl. = 17 livres, 5 sols, 9 deniers (*fretin*); un drageoir sans pied = 3 marcs, 4 onces, 15 esterl. = 40 livres, 7 sols, 6 deniers (*fretin*); en fretin d'argent = 11 marcs, 2 onces, 15 esterlins = 127 livres, 1 sol. Total : 1.604 livres, 17 sols, 10 deniers. En vaisselle d'argent toute dorée : 2 grands pots d'argent, dorés, armoriés des armes d'Autriche = 37 marcs, 7 onces, 5 esterl. = 682 livres, 6 sols, 3 deniers (Espagne) ; un petit pot à 3 pieds = 3 marcs, 2 onces = 58 livres, 10 sols (J. Ruffault) ; deux grands bassins godronnés = 34 marcs, 7 onces = 627 livres, 15 sols (demeurés par deça); un grand *crolle* (vase à boire) à couvercle = 14 marcs, 10 esterlins = 253 livres, 2 sols, 6 deniers; une double coupe à une oreille = 7 marcs, 7 onces = 141 livres, 15 sols (Potelles); une autre double coupe à une oreille = 5 marcs, 3 onces, 5 est. = 97 livres, 6 sols, 3 deniers (à G. d'Avelin) ; une double coupe à oreille = 4 marcs = 72 livres (Hocstrate); une double coupe à manche et un soleil émaillé = 3 marcs, 2 onces, 15 est. = 60 livres, 3 sols, 9 deniers (Espagne); une autre coupe aux armes de Milan = 3 marcs, 2 onces, 15 est. = 60 livres, 3 sols, 9 deniers (Espagne); — une demi-coupe à oreille = 2 marcs, 5 onces, 10 esterlins = 48 livres, 7 sols, 6 deniers (demeurée par deçà) ; une autre demi-coupe = 2 marcs, 5 onces = 47 livres, 5 sols (idem); 2 autres coupes sans oreille = 3 marcs, 3 onces, 15 ester. = 69 livres, 3 sols, 9 deniers; une double coupe ample à une oreille = 7 marcs, 7 onces, 10 esterlins = 142 livres, 17 sols, 6 deniers (le capitaine des archers de Monseigneur) ; 2 grandes coupes boulonnées avec leurs couvercles surmontés de tigres = 18 marcs, 7 onces, 10 est. = 340 livres, 17 sols, 6 deniers (Espagne) ; deux autres doubles coupes boulonnées avec des tigres = 10 marcs, 7 onces, 10 est. = 196 livres, 17 sols, 6 deniers (demeurée par deçà); une double coupe boulonnée avec un lion d'or = 10 marcs, 6 onces = 193 livres, 10 sols (Espagne); deux autres coupes boulonnées avec des couvercles et des tigres = 20 marcs, 5 onces = 231 livres, 5 sols (Espagne) ; une coupe boulonnée à couvercle armorié d'un lion blanc = 4 marcs, 6 onces, 10 est. = 86 livres, 12 sols, 6 deniers (Espagne); deux coupes à couvercles, boulonnées avec des tigres = 14 marcs, 3 onces = 258 livres, 15 sols (Espagne) ; une coupe à couvercle, gravée = 9 marcs, 6 onces = 135 livres, 10 sols (Espagne) ; une coupe à pied en manière de poire, avec couvercle = 2 marcs, 2 onces, 5 esterlins = 41 livres, 1 sol, 3 deniers (Hocstrate ; une petite coupe godronnée et boulonnée = 2 marcs, 4 onces = 45 livres (Loys) ; une coupe ample, à couvercle = 3 marcs, 3 onces = 60 livres, 15 sols (l'Argentier); une coupe godronnée, à couvercle = 2 marcs, 4 onces, 15 est. = 46 livres, 13 sols, 6 den. (Hocstrate) ; une autre coupe boulonnée, sans couvercle = 1 marc, 5 onces, 10 ester. = 30 livres, 7 sols, 6 den. (demeurée par deçà) ; 4 coupes amples, sans couvercles = 6 marcs, 7 onces = 123 livres, 15 sols (idem) ; une coupe à couvercle = 4 marcs, 2 onces, 10 ester. = 77 livres, 12 sols, 6 deniers (.....) ; un grand gobelet godronné = 5 marcs, 6 onces = 103 livres, 10 sols (.....) ; un autre gobelet, ample, à couvercle avec un tigre = 2 marcs, 6 onces = 49 livres, 10 sols (demeuré par deçà) ; un autre gobelet ample, à couvercle = 2 marcs, 7 onces = 51 livres, 15 sols (le Sommelier) ; 2 coupes à couvercles, l'une boulonnée et l'autre gravée = 11 marcs = 198 livres (demeurées par deçà) ; 3 pieds à mettre verre = 5 marcs, 9 onces = 91 livres, 3 deniers (2 à Hocstrate et 1 à Ruffault) ; 3 petites coupes plates, à couvercles = 4 marcs, 6 onces, 15 ester. = 87 livres, 3 sols, 9 deniers (Hocstrate) ; une coupe à couvercle, ciselée = 3 marcs, 7 onces, 15 est. = 71 livres, 8 sols, 9 deniers (idem) ; 7 petits *crolles* à couvercles, de diverses sortes = 9 marcs, 7 onces, 16 est. = 99 livres, 11 sols (2 à Hocstrate, 2 à Weert, 2 à Loys) ; un *bekere* (coupe profonde en forme de bocal, mot allemand), gravé = 7 onces, 15 est. = 17 livres, 8 sols, 9 deniers (à G. d'Avelin) ; une petite *coupette* sans couvercle = 1 marc, 6 onces = 31 livres, 10 sols (idem) ; un petit bac sans pied = 2 marcs, 3 onces, 15 est. = 44 livres, 8 sols, 9 den. (Eetwelde) ; un pot ayant un château sur le fertelet = 11 marcs, 4 onces, 5 est. = 207 livres, 11 sols, 3 den. (Sempy) ; 2 coupes à couvercles en forme de pommes de grenade = 4 marcs, 7 onces, 10 est. = 88 livres, 17 sols, 6 den. (l'une à Hocstrate et l'autre à Eetwelde), une grande coupe boulonnée avec son couvercle = 17 marcs, 2 onces, 15 ester. = 312 livres, 3 sols, 9 deniers (Espagne) ; une double coupe boulonnée = 7 marcs, 5 onces, 15 est. = 138 livres, 18 sols, 9 deniers (Hocstrate et le trésorier) ; une double coupe boulonnée et godronnée = 7 marcs, 5 onces, 7 ester. = 138 livres, 9 deniers (Espagne) ; une moyenne coupe à couvercle, gravée à feuillages = 4 marcs, 1 once, 10 est. = 75 livres, 7 sols, 1 den. (Warenghien) ; 1 gobelet à couvercle = 2 marcs,

15 est. = 37 livres, 13 sols, 9 deniers (l'Orfèvre) ; une pomme ronde à deux manches = 6 onces. 10 esterlins = 14 livres, 12 sols, 6 deniers (l'Orfèvre) ; une petite écuelle boulonnée = 1 marc, 3 onces, 12 est. = 25 livres, 19 sols, 6 deniers (Warenghien) ; 2 bassins à laver de moyenne grandeur, godronnés = 8 marcs, 7 onces, 10 est. = 160 livres, 18 sols, 6 deniers (Espagne) ; un grand gobelet, ample, à couvercle = 5 marcs, 7 onces, 5 est. = 106 livres, 6 sols, 3 deniers (Bouton) ; un gobelet à couvercle, godronné, avec un cercle au milieu = 3 marcs, 5 onces = 75 livres, 5 sols (.....) ; une coupe sans couvercle à gros boulon = 4 marcs, 3 onces = 78 livres, 15 sols (demeurée par deçà) ; un gobelet à couvercle, ample = 1 marc, 4 onces = 27 livres (idem) ; un autre gobelet à couvercle, godronné = 2 marcs, 7 onces = 51 livres, 15 sols (J. Micault) ; un petit gobelet, à couvercle = 5 onces, 18 est. = 13 livres, 5 sols, 6 den. (demeuré par deçà) ; un autre petit gobelet boulonné et un autre petit gobelet se mettant dedans = 1 marc, 1 once, 19 est. = 22 livres, 7 sols, 9 den. ; une femme portant une cuve sur sa tête = 1 marc, 4 onces, donnée à Madame de Savoie, ici pour la moitié = 13 livres, 10 sols ; un petit coffret en forme de fierte, émaillé dans l'intérieur et à l'extérieur = 3 marcs, 1 once, 15 est. = 57 livres, 18 sols, 9 den. (Madame) ; un grand bassin de triomphe, émaillé à demi (?) = 36 marcs, 6 onces, 15 esterlins = 884 livres, 10 sols (demeuré par deçà) ; en fretin rompu = 30 marcs, 6 onces (en Espagne) = 543 livres, 10 sols. Total de la valeur de la vaisselle dorée : 8.408 livres, 15 sols.— Vaisselle de cristal, jaspe et autres, garnie d'argent doré : une grande coupe à couvercle, le creux fait d'un œuf d'autruche = 10 marcs. 7 onces = 134 livres, 17 sols (l'Orfèvre) ; une double coupe à deux oreilles, le creux fait d'un œuf d'autruche = 6 marcs, 3 onces, 5 est. = 79 livres, 8 sols, 9 deniers (Hocstrate) ; une geline, le corps fait d'un œuf d'autruche = 76 livres, 18 sols, 4 deniers (idem) ; une écuelle de jaspe à une oreille = 2 marcs, 7 onces, 10 est. = 35 livres, 5 sols (J. Micault) ; une tasse de jaspe = 1 marc, 4 onces, 15 est. = 19 livres, 2 sols, 6 deniers (idem) ; un *crolle* de pierre de serpentine = 22 livres, 6 sols, 3 deniers (le Trésorier) ; une petite nef d'agate noire = 4 marcs, 6 onces, 5 est. = 52 livres, 18 sols, 9 den. (demeurée par deçà) ; un pot de serpentine = 4 marcs, 5 onces, 4 est. = 55 livres, 16 sols (idem) ; une coupe de cristal = 9 marcs, 1 once, 5 esterl. = 109 livres, 17 sols, 6 deniers (idem) ; une autre coupe de cristal = 38 livres, 5 sols (Hocstrate) ; 2 coupes de cristal = 10 marcs, 5 onces, 15 est. = 128 livres, 12 sols, 6 deniers (Hocstrate l'une et l'autre rompue) ; un gobelet de cristal, à couvercle = 4 marcs, 1 once, 15 esterl. = 50 livres, 12 sols, 6 deniers (demeuré par deçà) ; un pot de cristal, à couvercle = 3 marcs, 6 onces = 45 livres (à J. Ruffault) ; une petite nef de cristal = 3 marcs, 4 onces, 9 est. = 41 livres, 3 sols, 6 deniers (Hocstrate) ; une petite *coupette* de cristal sans couvercle = 1 marc, 6 onces = 21 livres (idem) ; une petite salière de cristal = 1 marc = 12 livres (idem) ; un petit *polkin* de cristal = 6 onces, 18 esterl. = 10 livres, 5 sols, 6 deniers (J. Micault) ; un *crolle* de cristal sans couvercle = 1 marc, 3 onces, 15 esterl. = 17 livres, 12 sols, 6 den. (Hocstrate) ; deux petites *coupettes* de cristal = 3 marcs, 1 once = 37 livres, 10 sols (demeurées par deçà) ; une petite nef d'écaille = 2 marcs, 15 esterl. = 30 livres, 19 sols, 3 den. (Hocstrate) ; une petite bouteille d'argent doré = 1 marc, 2 onces, 5 est. = 15 livres, 17 sols, 9 deniers (J. Micault) ; deux louches de coquille de perles = 58 livres, 1 den. (Hocstrate) ; une coupe de noix d'Inde, à couvercle = 15 livres, 15 sols (idem) ; une petite boîte de jaspe, donnée au prince de Chimay = 10 livres, 10 sols ; 2 grands cornets garnis d'argent doré (l'un à Hocstrate, l'autre à J. Micault) ; une *mannekine*(?) d'argent doré portant une hotte de coquille de perles = 2 marcs, 10 esterl. = 25 livres, 11 sols, 6 deniers (Hocstrate) ; une petite salière de cristal = 60 sols (J. Micault) ; une petite horloge de verre, donnée à Madame = 56 sols ; 2 petites fourchettes = 71 sols, 3 deniers (Hocstrate) ; 5 cuilliers de serpentine = 12 livres (Hocstrate et Ruffault) ; un bâton décoré de cristal, donné au Trésorier = 45 sols ; une double pomme de jaspe = 116 sols, 3 deniers (demeurée par deçà, donnée à Madame) ; 2 petites salières de jaspe = 10 livres, 13 sols (idem) ; 3 enseignes de jaspe = 6 livres, 16 sols, 6 deniers (idem) ; 5 vases de bois.. .... et garnis d'argent (à Madame et à Hocstrate). Total de l'estimation de la valeur de la vaisselle de cristal, jaspe, etc. = 1.137 livres, 1 sol, 3 deniers. — Joyaux servant à la chapelle : une riche mitre servant à l'Empereur, toute couverte et chargée de diverses sortes de perles et de saphirs et de balais, pesant 5 marcs, 6 onces, estimée = 532 livres (portée en Espagne) ; un reliquaire d'argent doré = 4 marcs, donné à Madame, pour la moitié = 36 livres ; un petit

angèle d'argent portant un chandelier = 1 marc, 4 onces, 15 esterlins, donné à Madame = 9 livres, 17 sols, 7 deniers. Total de la valeur des joyaux de la chapelle = 577 livres, 17 sols, 7 deniers. — Licornes, chaînes, perles et médailles : une grande licorne, pesant 31 marcs, 4 onces, 5 esterlins = 9.144 livres ; 3 lingots d'or = 1 marc, 4 onces 13 esterlins ; 8 cuilliers d'or = 1 marc, 5 onces, 4 esterlins, 2 bassins d'or à laver = 9 marcs, 4 onces, 19 est., 8 chaînes d'or = 7 marcs, 5 onces, 10 est., revenant ensemble selon le prix de l'estimation à 2.352 livres, 8 sols, 6 deniers, ce qui fait pour la moitié de l'Empereur = 1.176 livres, 9 sols, 3 deniers (l'un de ces plats, trois cuillers et une chaîne pesant 6 marcs, 6 onces et 2 chaînes pesant 2 marcs, 2 onces portés en Espagne); en médailles d'or partagées par moitié ; en pièces d'or évaluées : 1 réal d'or, 23 ducats d'Italie, 21 ducats de Hongrie, 43 florins d'or, une pièce d'or étrangère (*estrange*) et un *pistolet* réal = 155 livres, 1 sol, 6 deniers ; en fretin d'or rompu = 25 marcs, 3 onces, 6 esterl. à 13 livres l'once, dont l'on porte ici la moitié de la valeur = 1.328 livres, 10 sols (donné aux compagnons d'office); en perles de diverses sortes = 10 marcs, 1 once, 10 esterlins, au prix de 240 livres le marc, ici la moitié de la valeur = 1.102 livres, 10 sols ; semences de perles = 5 marcs, 3 onces, 10 est., à 48 livres le marc, ici la moitié de la valeur = 130 livres, 10 sols. Total de l'estimation de la valeur des licornes, chaînes, perles et médailles = 13.037 livres, 9 deniers. Bagues, joyaux d'or et de pierreries : un petit arbre d'or nommé *crédence* = 13 onces, 10 esterl. = 261 livres ; un petit tableau d'or, fait en forme de livre = 4 onces, 2 est , donné à Madame (l'archiduchesse Marguerite), porté ici pour la moitié de sa valeur = 40 livres, 17 sols, 6 deniers ; un petit tableau d'or où il y a un St-Georges à pied = 1 once, 10 ester. = 27 livres; une bague d'or représentant un St-Georges à cheval = 3 onces, 5 esterl. = 63 livres, 10 sols ; une petite bague d'or, garnie d'une petite pointe de diamant, de trois cailloux de rubis et de trois perles = 18 marcs = 200 livres (Espagne); une petite fleur d'or, garnie d'une table de diamant, de trois petits rubis et de trois perles = 7 onces = 15 livres (à J. Bouton) ; une bague d'or, garnie d'un diamant taillé à face, d'un caillou de rubis et de grosses perles en forme de poire, pendantes à un chaton = 1 once, 8 est. = 400 livres (Espagne); un saphir, enchâssé à jour sur un clou d'or, garni de 12 perles, d'une perle fixe et de deux perles pendantes = 12 esterl. = 30 livres ; une bague d'or, garnie d'un bon rubis, d'une émeraude et d'une grosse perle pendante = 1 once, 11 esterlins = 1.200 livres (Espagne); un petit tableau d'or avec un crucifix émaillé = 1 once = 18 livres ; une rose d'or de diamant = 1 once, 13 esterlins = 600 livres (Espagne) ; 1 croix de diamant, assemblée de 21 pièces et de 4 perles fixes = 1 once, 10 esterl. = 240 livres (Madame de Fiennes) ; un petit carcan d'or, émaillé de vert et de blanc, garni de 10 cailloux de rubis et de 11 perles à potence = 4 onces, 15 est. = 106 livres ; une bague d'or, garnie d'un diamant taillé à face, de deux émeraudes et d'une perle fixe = 1 once, 12 esterlins = 500 livres (Espagne) ; une bague d'or, garnie de saphir, d'un grenat, d'une émeraude et au-dessous d'une loupe de perle = 1 once, 17 esterlins = 60 livres ; une ronde bague d'or, garnie au milieu d'une pointe de diamant et autour de 3 cailloux de rubis et de 3 perles fixes = 1 once, 13 esterlins = 50 livres (J. Micault) ; un cerf d'or émaillé de blanc, garni en dessous d'un saphir et de deux balais et sur la ramure d'une petite émeraude = 1 once, 10 esterlins, à Madame, ici pour la moitié = 35 livres: une petite bague avec au milieu une petite pointe de diamant et à l'entour deux balais, deux saphirs et une petite perle fixe en forme de poire = 7 esterlins = 8 livres (Montfauconnet) ; une bague d'or, garnie d'un petit rubis, d'une émeraude et de 5 perles = 4 esterlins = 6 livres ; une croix d'or, garnie de 45 hyacinthes et de 23 perles = 4 onces, 10 est. = 60 livres ; une bague d'or, garnie d'une femme émaillée de blanc, d'un balais et de cinq perles en potence = 1 once, 17 esterlins = 86 livres (Espagne) ; une bague d'or, garnie au milieu d'un Christ émaillé de blanc, de 4 petits balais, de deux saphirs et de 15 petites perles = 3 onces, 10 esterl. = 55 livres (Potelles) ; une bague d'or, garnie au milieu d'un *mannekin* (?) émaillé de blanc et de gris, d'un saphir, de deux petits balais, de deux perles en potence et sur la tête d'un grain de rubis = 2 onces, 12 esterl. = 50 livres (le sommelier de Monseigneur) ; une bague d'or faite en forme d'arbre, garnie d'un cerf émaillé de blanc, d'un méchant saphir, de 4 trousses de perles trois à trois et chargée de plusieurs petites perles = 2 onces, 6 esterlins = 32 livres; une autre bague d'or, faite en forme d'arbre, garnie au milieu d'un homme sauvage, émaillé de blanc, de 8 petits balais, de trois grains de turquoise et de 5 petites perles branlantes = 1 once, 6 ester. = 42 livres; une bague d'or figurant un faucon sur une petite

branche d'or, garni de 3 saphirs, de balais et d'une perle branlante au bec = 1 once, 10 est. = 36 livres ; un autre petit faucon aussi sur une branche, émaillé de blanc, garni d'un petit balais et d'une perle fixe = 1 once, 3 est. = 18 livres (Bouton) ; une bague d'or, garnie au milieu d'un petit balais et de 5 perles en potence = 17 esterlins = 24 livres ; une bague d'or avec un petit *angel*, garnie de 3 petits balais et d'une perle en potence = 1 once. 7 est. = 25 livres ; une bague d'or, garnie de 4 saphirs, d'un balais et de 2 perles = 1 once, 10 est. = 44 livres ; une petite bague d'or avec un homme et une femme émaillés, garnie d'une émeraude, d'un rubis et d'un petit diamant = 16 est. = 38 livres (Micault) ; une petite couronne d'or servant pour un roi d'armes, garnie au milieu d'une émeraude. de 7 saphirs, de 3 méchants balais, d'une petite pointe brute de diamant et de 36 perles = 4 onces = 116 livres ; plusieurs petits rubis balais cousus ensemble sur drap en forme d'un petit cœur = 11 est. = 30 livres ; une petite croix d'or, garnie de 8 petits diamants en croix, 4 rubis et 4 perles = 7 est. = 60 livres ; une bague d'or, garnie au milieu d'un *feux (?)*, émaillée de blanc, d'une émeraude, de 4 cailloux de rubis et de 4 perles = 1 once, 15 est. = 72 livres (Molembaix) ; une autre bague d'or, garnie d'un balais, d'un saphir et de 3 perles dont l'une pendante = 1 once, 11 est. = 28 livres ; une petite bague d'or, garnie d'un balais, d'un saphir et de 2 perles = 2 onces, 2 est. = 66 livres ; une autre bague, garnie d'un balais, d'un saphir et de 3 perles dont l'une pendante = 1 once, 17 est. = 59 livres (Espagne) ; une autre bague d'or, garnie d'un balais, d'une émeraude et de 3 perles dont l'une pendante = 1 once, 9 esterl. = 138 livres (idem) ; une bague d'or, garnie d'un balais, d'un saphir et d'une toupe de perle pendante = 2 onces, 12 est. = 100 livres (idem) ; une bague d'or, garnie d'un balais, d'un saphir et de 3 perles dont l'une pendante = 1 once, 19 est. = 60 livres ; une autre bague d'or, garnie d'un balais, d'un saphir et de 3 perles dont l'une à potence = 1 once, 16 esterl. = 40 livres (Espagne) ; une autre bague, garnie au milieu d'un pot émaillé, de 2 saphirs, d'un balais et d'une petite fleur avec 4 petits rubis = 2 onces, 10 esterl. = 47 livres ; une bague d'or, garnie d'un balais, d'un saphir, de 3 petits diamants et de 2 trousses de perles, trois à trois = 1 once, 17 esterl. = 109 livres (Wignacourt) ; une bague d'or, garnie au milieu d'un griffon émaillé, de 3 rubis balais, d'un saphir, de 2 diamants et de 2 perles = 2 onces, 19 est. = 86 livres ; une bague d'or, garnie d'un lion et de quelques méchantes pierres et perles = 4 onces. 10 ester. = 100 livres ; une bague d'or, garnie d'un homme émaillé de bleu, en dessous d'un rubis, d'un saphir et de 3 perles fixes = 2 onces, 7 esterl. = 44 livres (Sempy) : 7 petites croix et baguettes d'or, garnies de plusieurs pierres = 62 livres ; une bague d'or, garnie de personnages d'homme et de femme, de 3 petites pointes de diamant, de 3 perles et d'un méchant balais = 2 onces, 3 esterl. = 52 livres (Salemanke) ; une autre bague. garnie au milieu de deux petits personnages émaillés de blanc, d'un écusson de diamant et de six balais, de deux émeraudes, d'un saphir et de 3 perles = 4 onces, 14 esterl. = 114 livres ; une petite bague d'or, garnie d'une belle table de rubis, d'une petite émeraude et d'une perle branlante = 14 esterl. = 600 livres (Espagne) ; une belle salière d'or avec son couvercle porté par un esclave sur son épaule, émaillé de gris et se tenant sur un pied, garnie de plusieurs cailloux de rubis, de trousses de perles comme il appert plus amplement par la description qui en est faite au grand inventaire général f° 28 = 3 marcs, 7 onces = 700 livres (Espagne) ; une coupe de cristal brisée avec son couvercle, garnie d'or et de plusieurs balais, saphirs, émeraudes et perles, décrite au grand inventaire f° 29 = 5 marcs, 1 once, 5 esterl. = 457 livres ; une grande coupe d'or avec son couvercle, garnie de plusieurs balais. saphirs et de perles en grand nombre, décrite au grand inventaire, f° 29 = 20 marcs, 4 onces = 4.582 livres (Espagne) ; une couronne d'or, brisée, faite en forme de croix, garnie avec les deux perches (*?*) et la devanture de 45 médailles, de *camahieu*. de saphirs et de cornalines, et sur la croix audessus deux saphirs, ladite couronne, garnie de 49 perles fixes = 10 marcs, 7 onces, 10 est. = 1.525 livres ; une croix d'or, garnie de 5 balais, de 18 perles fixes et au dos sont écrites les cinq voyelles = 2 onces, 17 esterlins = 960 livres ; une autre croix, garnie de 3 rubis, de 2 balais et de 22 perles fixes = 4 onces. 1 est. = 1.500 livres ; une autre croix, garnie de 5 gros balais et de 23 perles fixes = 6 onces, 8 est. = 2.100 livres (donnée à Madame de Savoie) ; une autre croix d'or. garnie de 6 grosses pointes de diamant et de 25 perles fixes = 4 onces, 5 est. = 66.000 livres ; un autre collier tout couvert et semé de bonnes perles au nombre de 500 grosses et de 940 petites, de 43 diamants, garni de 11 bagues d'or et de

plusieurs diamants, rubis, balais, émeraudes et grosses perles ainsi qu'il appert par la description du grand inventaire, f° 30, = 8 marcs = 46.000 livres. (Ce collier a été donné à Madame, à la réserve de 9 bagues retenues pour l'Empereur). Total de l'estimation de la valeur des bagues et joyaux d'or et des pierreries = 130.427 livres, 7 sols, 6 deniers. — Pierres enchâssées en verges d'or : 21 verges d'or dans lesquelles sont enchâssées des pointes de diamant = 125 livres (8 envoyées en Espagne) ; 8 verges d'or où sont enchâssées des tables de diamant = 86 livres (7 en Espagne); une verge d'or avec une pointe brute de diamant (en Espagne) = 540 livres ; 7 verges d'or où sont enchâssées des tables de rubis = 69 livres (6 en Espagne) ; 23 cailloux de rubis enchâssés dans des clous d'or = 325 livres (11 en Espagne) ; 6 balais enchâssés dans des verges d'or = 38 livres (en fretin d'or) ; 12 balais enchâssés dans des clous d'or = 156 livres (3 en Espagne); 15 saphirs enchâssés dans des verges d'or = 317 livres (6 en Espagne) ; 9 saphirs enchâssés dans des clous d'or = 125 livres, 10 sols (3 en Espagne) ; 4 verges d'or où sont enchâssées des turquoises = 637 livres (2 en Espagne) ; une verge d'or avec une turquoise et un rubis = 18 livres; 5 améthystes, 2 hyacinthes, une chrysolite et une topaze enchâssées dans des verges et des clous d'or = 4 onces = 176 livres ; 20 verges d'or où sont enchâssés plusieurs grains de rubis, diamants, turquoises et autres = 50 livres ; 17 verges d'or où sont enchâssés plusieurs grains de rubis, diamants et turquoises = 74 livres ; plusieurs autres pierres hors œuvre (non montées) telles que balais, hyacinthes, rubis, émeraudes et saphirs = 200 livres (à Loys). Total de l'estimation de la valeur des pierres enchâssées dans des verges d'or = 2.926 livres, 10 sols. — Accoutrements impériaux : un amict de damas blanc, *figuré* (décoré) de feuilles d'or, garni de perles à 5 roses, dont 3 garnies de saphirs et 2 de balais = 160 livres (en Espagne) ; un autre de semblable damas blanc dont les pièces sont de drap d'or cramoisi, frisé, doublé de *mi-bougran* ; une tunique de drap d'or blanc, les bords garnis de perles, *faite* à feuillages, doublée de taffetas changeant les pierres (?) = 246 livres; une grande étole de drap d'or cramoisi frisé, doublée de taffetas vert ; une chape de drap d'or cramoisi frisé et l'orfroi de même, doublée de taffetas violet ; la bordure de ladite chape impériale avec l'écusson de derrière ayant l'orfroi couvert de perles et garni de haut en bas de plusieurs diamants, rubis, saphirs et balais en grand nombre, ainsi qu'il appert par la description du grand inventaire, f° 35 = 2.208 livres ; 2 demi-chausses et souliers impériaux de damas rouge, ornés de fleurs d'or, garnis de semence de perles = 72 livres ; 2 autres souliers de drap d'or rouge, de semblable sorte, non garnis de pierres ; la couronne impériale, toute d'or, garnie de plusieurs saphirs, balais et perles en grand nombre comme il appert par le grand inventaire, f° 35, pesant = 21 marcs, 3 onces, 12 esterlins, estimée = 16.394 livres ; les deux pendants de derrière de ladite couronne, garnis de saphirs, loupes, balais, émeraudes et perles en grand nombre, pesant = 3 marcs, 4 onces, d'après la description de l'inventaire, f° 36, estimés = 900 livres ; le monde impérial, tout d'or, poinçonné à personnages, ayant un cercle au milieu et une croix garnie de plusieurs balais, saphirs, émeraudes et pointes de diamant et de perles en grand nombre d'après la description de l'inventaire, f° 36, pesant 5 marcs, 6 onces, 15 esterl., estimé = 1.816 livres ; le sceptre impérial, tout d'or, garni de plusieurs balais, saphirs et perles en grand nombre, d'après la description de l'inventaire = 11 marcs, 11 est. = 1.960 livres ; l'épée impériale se mettant en diverses pièces avec le pommeau garni de plusieurs balais, saphirs, émeraudes et perles en grand nombre, d'après la description de l'inventaire, f° 37 = 28 marcs, 3 onces, 2 esterlins = 6.828 livres ; un drap de siége de drap d'or frisé de 6 aunes, un quartier de long et de 6 draps de large (remis en la tapisserie) ; un autre drap de siège de drap d'or frisé cramoisi de 5 aunes et 3 quartiers de long et de trois draps de large; un autre drap de siége de drap d'or cramoisi frisé, de 5 aunes et demie de long et de trois draps de large ; un autre drap de siège de drap d'or frisé, de 5 aunes et demie de long et de 3 draps de large ; un drap de siége de satin rouge et vert, de 4 aunes et demie de long et de 2 aunes et demie de large ; un moyen en tapisserie. Total de l'estimation de la valeur des accoutrements impériaux = 3.584 livres. — Parties de corail, jaspe et autres : 3 custodes de corporaux de diverses couleurs et 90 pièces de rubans servant à faire des bordures d'ornements d'église ; plusieurs branches et trousses de corail, pesant 11 marcs, estimées à 12 sols l'once = 87 livres, 9 sols; un chapelet de corail à enseignes d'argent doré = 9 livres, 14 sols (Hocstrate et Madame) ; plusieurs chapelets de calcédoine, de jaspe et autres sortes = 22 livres, 5 sols (donnés aux filles et dames par l'Empereur) ; plusieurs chapelets de

cristal, de jaspe et d'améthyste = 8 livres, 8 sols; plusieurs images d'arbres dont quelques-unes rompues = 49 livres, 2 sols, 6 den. (à Madame); plusieurs pièces de *bordures* couvertes de perles, pesant 7 marcs, 1 once = 1.026 livres (demeurées par deçà); une grande ceinture couverte de perles, les boucles et *morgrans* dorés = 60 livres (J. Ruffault); une petite *quepastre* (?) de velours noir, le fer d'argent doré; un cornet d'ivoire blanc avec les bords garnis d'argent doré; 4 carafes de diverses sortes, sans garnitures; plusieurs chaînes et anneaux de laiton doré. Total de l'estimation des parties de corail, jaspe et autres = 1.262 livres, 18 sols, 6 deniers. — Accoutrements d'armures : un grand estoc dont le manche et le fourreau sont garnis d'argent; une gaine garnie de quatre couteaux pour trancher; plusieurs crancelins de fil d'or et de soie. Total de l'estimation des joyaux, vaisselle et objets compris en ce présent inventaire : 190.353 livres, 16 sols, 4 deniers. — Déclaration des parties de vaisselle d'argent blanc ou doré avec d'autres parties d'or provenant des joyaux de l'Empereur, apportées d'Allemagne en 1521, mises en fretin et fondues du su de Dierich van Eetvelde, garde des joyaux de l'Empereur, spécifiées en suivant l'ordre des chapitres de l'inventaire précédent. Total du fretin d'argent sans dorure = 35 marcs, 19 est.; du fretin d'argent doré sur les bords = 78 marcs, 7 onces, 3 est.; du fretin d'argent tout doré = 26 marcs, 5 onces. — État des bagues et joyaux venant d'Allemagne tombés dans le partage de l'Empereur.— État abrégé des joyaux que, sur l'ordre de l'Empereur Dierick de Eectwelde, son garde-joyaux, a distribués a ses officiers, grands-maîtres, etc. — Liste de ces personnages.—Déclaration que l'inventaire des bagues, joyaux, vaisselle d'or et d'argent « au long spécifiées en ung petit quahier de papier contenant XXXIX feuillets d'escripture, a esté faict par ordonnance de l'Empereur et de Monseigneur l'Archiduc, son frère, à plusieurs et diverses journées du mois de mars dernier et de ce présent mois d'avril, par Charles Carondelet, seigneur de Potelles, monseigneur le Trésorier général des Finances, Dierick de Heectwelde, garde-joyaux et Jehan de Warenghien, maître des comptes de l'Empereur à Lille, Henry d'Émericourt, maistre d'ostel, Martin de Parvels, écuyer et du sommelier de corps de Mondit seigneur à ce commis et ordonnez de par iceulx seigneur; lesquels bagues, joyaulx et vaisselle ont esté pesés, prisés et extimés par maistre Jehan van den Père, Alexandre van Brusel et Zwane, orfèvres, Woutre van den Wilde, jouelier, et Martin de Welde, tailleur et polisseur de pierres, selon leur cognoissance et par leur serment qu'ilz ont fait es mains des dessusdis et icelles trouvées monter à la somme de III^c IIII^xx M VII^c VII livres, IIII sols, IX deniers de 40 gros. De laquelle somme la moitié en appartient à mondit seigneur l'Archiduc (Ferdinand d'Autriche), portant icelle moictié IX^xx X M LIII livres, XII sols, IIII den. obole, de la dicte monnoie; pour laquelle furent et, par ordonnace d'icelui seigneur empereur, esté délivrées par monseigneur le conte de Hocstrate, ledit seigneur de Potelles, mondit seigneur le trésorier, ledit garde des joyaulx et Warenghien es mains de messeigneurs de Sempy et de Molembaix, desdits Émericourt et sommelier de corps dessusdicts, commis de par icellui seigneur à les recevoir, les parties selon que icelles sont enseignées en marge des douze chapitres de ce présent inventaire, etc. » — Quittances délivrées par l'empereur Charles-Quint et par l'Archiduc Ferdinand d'Autriche, son frère, des parties de vaisselle, joyaux, pierreries, etc., leur revenant de la succession de l'empereur Maximilien, leur grand'père (9 et 10 avril 1521 avant Pâques 1522 n. st.). — Notes relatives à l'estimation des joyaux. — Mandement de l'empereur Charles-Quint commettant les personnages indiqués ci-dessus pour procéder à l'estimation et au partage des joyaux, vaisselle, etc., provenant de la succession de l'empereur Maximilien (Mars 1522). — Mémoire de Dierick de Heectwelde, écuyer, garde des joyaux de l'Empereur et Loys de Weerd, aussi garde des joyaux en Espagne, au sujet de l'estimation desdits joyaux de l'empereur Maximilien. — Autre mémoire de Loys de Weerde sur les parties de joyaux, vaisselle etc. qui lui ont été remises, dont plusieurs, sur l'ordre de l'Empereur, ont été données à la reine de Portugal, sa sœur, et au roi d'Angleterre. — Quittances délivrées par Maximilien Quarré, greffier des finances de l'Empereur, Andrieu de Douvrin, sommelier de corps de l'archiduc don Ferdinand, des parties d'argent doré et de vaisselle qui leur ont été délivrées par l'ordre de l'Empereur.

B. 3498. (Liasse.) — 9 pièces, papier

1522 — fin du XVIe siècle. — État des parties de bagues et joyaux achetées du temps du feu roi don Philippe de Castille comme de l'Empereur régnant et

remises au garde-joyaux : au mois de mai 1495, un gobelet d'argent à pied et à couvercle servant à mettre le consommé pour le déjeuner dudit feu Roi, pesant = 1 marc : en l'an 1501, une croix d'or pesant 13 marcs, émaillée au milieu d'une Trinité, couverte de *cristallin*, garnie de plusieurs balais, saphirs et trousses de perles et 2 flacons d'argent à anses, tenant deux lions dorés, armoriés des armes du feu duc Jean de Bourgogne, pesant ensemble 54 marcs d'argent ou environ, lesquels croix et flacons furent au mois de septembre 1521 délivrés à Jean Witz pour la garantie de 2,700 livres remises par lui à Monseigneur de Bèvres, comme chef des finances, qui le remboursa de ladite somme, et depuis ladite croix et l'un desdits flacons délivrés à messire Jacme Frescobaldi pour 2.000 livres et par celui-ci rendus au garde des joyaux, et le second desdits flacons fut acheté par les gens de Bergues-St-Winocq et donné par eux audit feu Roi lors de sa joyeuse entrée dans ladite ville ; — au mois d'avril 1501, venant de Jean de Bregilles : un tableau d'or émaillé ayant sur l'un des côtés l'image de Notre-Dame et sur l'autre les Trois-Rois, pesant 2 onces, 19 esterlins ; item, un cœur d'or s'ouvrant, émaillé, ayant plusieurs images à l'entour, pesant 1 once, 2 esterlins ; un livret contenant 8 feuillets d'or, émaillés contenant plusieurs histoires telles que celles de l'Annonciation, de la Nativité, de la Circoncision et autres de la vie de Notre-Seigneur, pesant 13 esterlins : — au mois d'août 1501 acheté de Gérard Copmanville, italien : 6 gobelets d'argent et 1 couvercle doré aux bords et aux pieds, en façon de cuve, pesant 11 marcs, 7 onces ; 2 bagues d'or émaillées d'histoires, pesant 1 marc, 1 once; 2 pots d'argent dorés aux bords et aux pieds, pesant 9 marcs, 2 onces, 8 esterlins ; — au mois de septembre 1501 venant de Jean de Bregilles : un grand *camahieu* doré, taillé en forme d'un Agnus Dei, mis en or, émaillé de l'un des côtés, pesant 1 once d'or ; — au même mois de septembre 1501, venant de Philippe d'Ochberghe (?) : 6 tasses d'argent, dorées en dedans et en dehors représentant les six mois de l'année = 19 marcs ; 6 tasses aux armes du feu Roi, dorées comme les précédentes = 18 marcs, 2 onces, 5 esterlins ; une salière avec un fertelet, dorée aux armes de Monseigneur = 4 marcs, 1 once, 10 esterlins ; 3 tranchoirs dorés des deux côtés = 4 marcs, 4 onces, 10 esterlins ; 2 tasses amples, dorées intérieurement et extérieurement = 6 marcs, 6 onces; une coupe avec un couvercle et un fertelet aux armes de mondit seigneur, dorée comme les précédentes = 4 marcs, 5 onces : 12 gobelets à hauts pieds, dorés aux bords et aux pieds = 12 marcs, 2 onces ; une aiguière à couvercle d'argent blanc = 4 marcs, 2 esterlins ; 2 chandeliers de chambre = 6 marcs, 2 onces, 10 esterlins ; 3 autres chandeliers pour la fruiterie = 15 marcs, 3 onces, 14 esterlins ; 2 autres chandeliers godronnés pour la chapelle = 11 marcs, 7 onces, 15 esterlins ; 8 grands plats d'argent = 38 marcs, 5 onces, 10 esterlins ; 12 autres plats de moyenne grandeur = 48 marcs, 4 onces 10 esterlins ; 12 écuelles = 37 marcs, 1 once, 5 esterlins ; 12 saucerons = 20 marcs, 7 onces, 10 esterlins ; 12 tasses à pied = 36 marcs, 5 onces, 10 esterlins ; 12 tasses sans pied = 36 marcs, 5 onces, 10 esterlins ; 3 tranchoirs = 4 marcs, 6 onces ; une clochette = 1 marc, 6 onces, 12 esterlins ; une nef pour porter encens = 3 marcs, 1 once, 10 est. ; 2 ampoules = 2 marcs, 3 onces, 10 esterlins: une boîte pour mettre les hosties = 1 marc, 3 onces, 5 esterlins ; 2 *réchauffoirs* = 10 marcs, 5 onces, 7 esterlins ; un bassin à barbier = 6 marcs, 4 onces ; 2 grandes cuillers trouées pour passer les sauces (passoires) = 2 marcs, 1 once, 10 esterlins ; 2 aiguières en forme de *curelettes* = 8 marcs, 6 onces, 2 esterlins ; une écritoire avec la boîte pour la poudre = 4 marcs, 7 onces, 7 esterlins ; 6 grands pots à pieds = 69 marcs, 6 onces, 10 esterlins ; un *réchauffoir* = 6 marcs, 6 onces, 17 esterlins ; — au dit mois de septembre 1501, de Philippe van der Berghe = 6 onces, 17 esterlins d'argent mis et employés à la réfection de 6 plats d'argent de la saucerie qui pesaient 18 marcs ; 1 once, 4 esterlins d'argent employés à la réfection du pied de la nef dont on se sert à table : 6 onces et demie d'argent employées à 27 émaux faits aux douze mois de l'an aux armes de Monseigneur l'Archiduc, servant aux 12 tasses et 3 couvercles, et 6 onces, 10 esterlins d'argent employés à la réparation de la principale mitre de la chapelle ; — au mois de novembre 1501, venant de Lievin van Luhten pour l'Espagne : 2 grands pots d'argent en forme de cruche à porter eau = 44 marcs, 7 onces, 10 esterlins ; 3 chandeliers à demi-godronnés = 10 marcs, 3 onces, 15 esterlins ; 3 autres chandeliers amples = 10 marcs, 4 onces, 10 esterlins ; un pot et un bassin de barbier = 13 marcs, 5 onces, 4 esterlins ; 5 fermaux d'argent doré, ayant chacun deux lions tenant les armes de l'Archiduc accompagnées de la Toison d'Or = 20 marcs ; une *curelette* à cercles, assise sur trois lions = 22 marcs ; oudit mois de

novembre, venant de Philippe van der Berghe, pour l'Espagne : 12 tasses avec un couvercle, dorées en dedans et au dehors = 78 mars, 4 onces, 10 esterlins ; une autre douzaine de tasses dorées, avec couvercle = 65 marcs, 6 onces, 8 coupes couvertes, aussi dorées comme les précédentes = 40 marcs, 4 onces, 2 esterlins ; 3 tranchoirs aussi dorés des deux côtés = 4 marcs, 5 onces, 10 esterlins ; un bénitier doré en dedans et au dehors = 16 marcs, 4 onces; 2 ampoules, une boîte à hosties, une clochette *tordinée*, pesant ensemble 8 marcs, 12 esterlins; une aiguière dorée dedans et dehors = 5 marcs ; 1 once, 12 esterlins ; une grande *mande* d'argent en forme de corbeille d'osier à mettre nappes et pain au lever de la table, ayant 3 pieds et demi de long et 1 pied et demi de large, 2 pieds et demi de haut, assise sur quatre lions et 2 grands lévriers, les dits lions, lévriers et plusieurs verges dorés = 112 marcs, 6 onces ; 4 grands pots d'argent blanc achetés de Monseigneur de Nassau, dont deux sont godronnés et deux autres boulonnés et de plus dorés, pesant ensemble = 73 marcs, 2 onces ; la dorure d'un encensoir et d'une nef d'argent déposés dans la chambre des joyaux = 7 marcs, 5 onces, 7 est. ; pour l'Archiduc, 12 tasses d'argent blanc sans dorure = 35 marcs, 1 once, 5 esterlins ; 3 tranchoirs = 4 marcs, 4 onces, 12 esterlins ; 12 cuillers = 2 marcs, 1 once, 17 esterlins; une petite nef servant à l'encensoir = 3 marcs, 17 esterlins ; pour le service du premier chambellan une double salière = 2 marcs, 1 once, 5 esterlins ; 12 tranchoirs = 11 marcs, 6 onces, 14 esterlins ; 12 cuillers = 2 marcs, 2 onces, 4 esterlins ; un réchauffoir = 4 marcs, 6 onces, 7 esterlins ; 4 pots d'argent = 36 marcs : 1 douzaine de tasses = 35 marcs, 1 once, 5 esterlins ; 2 aiguières = 8 marcs, 1 once, 6 est.; un bassin = 6 marcs; 4 grands plats = 24 marcs, 12 est.; 12 plats de moyenne grandeur = 60 marcs, 4 onces, 5 esterlins; 12 petits plats = 47 marcs, 3 onces; 12 écuelles = 35 marcs, 7 onces, 5 sterl.; 3 chandeliers = 12 marcs, 2 onces, 18 esterlins ; 6 écuelles pour la fruiterie = 18 marcs, 3 onces, 12 esterlins ; pour le service du grand maître d'hôtel, une double salière = 2 marcs, 1 once, 7 esterlins ; 12 tranchoirs = 11 marcs, 6 onces; 12 cuillers = 2 marcs, 1 once, 13 esterlins ; un *réchauffoir* = 4 marcs, 6 onces, 4 esterlins ; 4 pots d'argent = 33 marcs ; 12 tasses = 34 marcs, 7 onces, 4 est. ; 1 bassin = 5 marcs, 7 onces, 4 esterlins ; 2 aiguières = 8 marcs, 3 esterlins : 4 grands plats = 34 marcs ; 12 plats moyens = 59 marcs, 6 onces, 10 esterlins : 12 petits plats = 48 marcs : 6 écuelles = 17 marcs, 7 onces, 12 esterlins ; 3 chandeliers = 12 marcs, 1 once, 12 esterlins ; 4 écuelles à fruits = 12 marcs, 1 once, 18 esterlins ; pour le service des sommeliers : 20 bassins = 5 marcs, 5 onces, 11 esterlins ; une aiguière = 3 marcs, 4 onces, 15 esterlins ; 2 pots d'argent = 15 marcs, 4 onces, 7 esterlins ; une double salière = 2 marcs, 1 once, 5 esterlins ; 12 cuillers = 3 marcs, 6 esterlins ; 6 tasses = 17 marcs, 4 onces, 15 esterlins ; 6 gobelets = 9 marcs, 10 esterlins ; 2 grands plats = 12 marcs, 1 once, 5 esterlins ; 6 plats moyens = 29 marcs, 6 onces, 10 est., 6 petits plats = 24 marcs, 4 onces, 3 est.; 6 écuelles = 12 marcs, 4 onces, 3 est.; 2 tasses = 4 marcs, 10 est. ; pour le service de Madame l'Archiduchesse : 2 grands plats d'argent = 17 marcs, 5 esterl. ; 12 autres grands plats = 75 marcs, 1 once ; 12 plats plus petits = 49 marcs, 10 est.; 17 écuelles = 35 marcs, 7 onces, 5 est.; 12 tasses = 35 marcs, 4 onces, 10 est.; 12 cuillers = 3 marcs, 2 onces ; pour le service des dames et des demoiselles : 3 grands plats = 19 marcs, 2 onces, 10 est.; 12 plats moyens = 59 marcs, 3 onces, 5 est.; 12 autres petits plats = 47 marcs, 7 onces, 10 est.: 12 écuelles = 23 marcs, 7 onces, 5 est.; pour le service des maîtres d'hôtel : 2 grands plats = 12 marcs, 6 onces ; 6 autres plats moyens = 30 marcs, 2 onces, 5 est.; 6 autres plats plus petits = 24 marcs, 4 onces ; 6 écuelles = 14 marcs, 7 onces, 10 est.; 3 pots = 18 marcs, 10 est.; 12 tasses = 30 marcs, 10 est.; 12 gobelets = 12 marcs, 1 once, 15 est.; — audit mois de novembre 1501, par Pierre de Backère : 5 marcs d'argent employés à la réparation d'un vieux coffre d'oublies et 3 tranchoirs ; 18 écussons dorés où sont gravées et émaillées les armes de l'Archiduc pour mettre sur plusieurs images de ses joyaux = 4 onces ; 2 onces d'argent employées à la réparation de deux chandeliers de la fruiterie ; 7 esterlins d'or employés à 2 écussons aux armes de l'Archiduc placées sur sa riche horloge ; réfection d'un nouveau pommeau à la coupe dans laquelle l'Archiduc buvait ; 3 onces d'argent employés à la réparation de 6 plats de la cuisine de l'Archiduc, qui étaient brisés ; — au mois de janvier 1501-1502 (n. st.), par Philippe van der Berghe : 2 onces, 5 est. d'argent, employés à une riche coupe, ouvrage de Portugal, avec un couvercle, fort dorée dedans et au dehors, pesant 4 marcs, 7 onces, 2 est.: en place lui fut donné par le garde des joyaux une vieille coupe d'argent pesant = 4 marcs, 5 onces ;

4 grands pots d'argent à haut pied, deux avec de petits boulons et les deux autres godronnés à grandes larmes = 72 marcs, 7 onces d'argent ; — au mois de février 1501-1502 (n. st.) par ledit Philippe van der Berghe, vaisselle faite pour servir aux offices de l'Archiduc Charles : un calice d'argent, doré au dedans et au dehors = 2 marcs, 6 onces, 2 est.; un gobelet d'argent, doré comme ci-dessus = 2 marcs, 19 est. ; une salière dorée comme ci-dessus = 2 marcs, 2 onces, 13 est.; 3 cuillers, dorées comme ci-dessus = 2 onces, 17 est. ; une croix d'argent avec les *souaiges* dorés, = 3 marcs, 4 onces, 5 est.; un bénitier et un aspergès dorés = 4 marcs, 1 once, 10 est.; 8 grands plats d'argent = 40 marcs, 5 onces ; 12 plats plus petits = 48 marcs, 4 onces ; 12 écuelles = 24 marcs, 3 onces ; 12 tasses 29 marcs, 4 onces, 17 est.; 12 gobelets = 12 marcs, 4 onces, 5 est.; 3 grands pots = 19 marcs, 4 onces ; 3 chandeliers = 10 marcs, 4 onces, 18 est.; 2 aiguières = 5 marcs, 6 onces ; 12 cuillers = 3 marcs, 12 onces; 2 ampoules, une clochette et une boîte à mettre hosties = 5 marcs, 2 onces, 5 est.; 2 chandeliers de chapelle = 5 marcs, 4 onces, 5 est.; — au mois de juillet 1502, 1 gobelet d'argent doré en dedans et au dehors pour l'archiduchesse Éléonore = 1 marc, 7 onces, 17 est.; au mois d'octobre 1502, par Philippe van der Berghe, vaisselle livrée à messieurs les officiers : 2 grands bassins à laver pesant l'un = 6 marcs, 5 est., et l'autre = 5 marcs, 7 onces, 10 est.; 6 petites écuelles pour servir fruits = 9 marcs, 10 est.; 6 tranchoirs = 5 marcs, 4 onces, 5 est.; — au mois de novembre 1502, par ledit Philippe de Backère : un petit bassin à laver, d'argent, pour le service de la chapelle de l'Archiduc = 2 marcs, 3 onces, 15 est.; 1 *escaffette* pour mettre le sel en ladite chapelle = 3 onces, 6 esterlins ; — au mois de janvier 1503-1504 (n. st.), pour 2 bassinets de chambre pour mesdits seigneur et dames = 4 marcs, 7 esterlins, au lieu desquels on lui donna un vieux bassinet, pesant 2 marcs, 4 esterlins ; — au mois de mars 1503-1504 (n. st.), de Jean de Bregilles : 1 grande table de diamant enchâssée d'or et 1 grand balais ; — au mois d'avril 1504, un petit flacon d'argent pesant 4 marcs, 4 onces, 10 est., pour porter à l'école ; — au mois de juin 1504, par Gérard Copmanville : un riche tableau représentant Notre Seigneur au milieu, richement émaillé, garni à l'entour de 3 bons rubis, 3 diamants et 4 grosses perles = 4 onces de fin or ; un haut pied d'argent doré servant à mettre des verres = 12 onces, 15 est.; 12 gobelets d'argent, dorés en dedans et au dehors avec un couvercle = 30 marcs, 1 once, 15 esterlins ; une grande aiguière dorée comme dessus = 4 marcs, 1 once, 2 est.; une riche coupe dorée comme dessus, faite à la mode d'Espagne = 5 marcs, 2 onces ; 6 gobelets godronnés, dorés aux bords et aux pieds, avec un couvercle = 10 marcs, 7 onces, 5 est.; une aiguière dorée en dedans et au dehors = 5 marcs, 2 onces, 2 est.; une chaîne d'or faite *à la façon de thorelle* = 9 onces, 10 est.; — au mois d'octobre 1504, par Wouters de Huene, orfèvre : une aiguière et 12 gobelets d'argent, doré, au dedans et au dehors, décorés tout autour de bêtes et de lettres = 35 marcs, 7 onces, 13 esterlins ; 2 grands flacons martelés avec les bords et les pieds dorés = 25 marcs, 5 onces ; 2 salières avec les bords dorés = 3 marcs, 6 onces, 5 est.; 6 tasses d'argent avec les pieds et les bords dorés = 12 marcs, 6 onces ; une aiguière avec les bords et les pieds dorés = 2 marcs, 4 onces, 10 est.; 6 gobelets dorés en dehors et deux d'entre eux aussi au dedans, avec un couvercle = 11 marcs, 6 onces, 10 est.; 6 gobelets aux pieds et aux bords, autour desquels sont écrits les noms de Gaspard, Melchior et Balthazar = 5 marcs, 5 onces, 2 est.; une chaîne d'or de *toche* (touche) = 7 onces, 6 est.; une bague d'or, garnie de 3 écussons et 4 tables de diamant et 3 perles de laquelle pend une chaînette = 7 onces ; 2 enseignes d'or = 13 est.; — au mois de novembre 1504, par Hermann Plomier : une *bordure* de chaperon de femme ; — audit mois, par Lievin van Lathem : une coupe d'argent doré, donnée à Monseigneur l'Archiduc = 2 marcs, 1 once, 4 est.; — au dit mois de novembre 1504 : une chaîne d'or pour porter l'ordre de la Toison d'Or = 35 est.; audit an 1504, vaisselle provenant de Monseigneur de Besançon (1); 2 grands plats d'argent non doré = 16 marcs, 1 once ; 5 est.; 6 plats d'argent = 35 marcs, 4 onces, 5 est.; 6 autres plats plus petits = 30 marcs, 1 once, 10 est.; 12 petits plats = 48 marcs, 5 onces ; 6 écuelles = 14 marcs, 7 onces; 6 autres écuelles à oreilles = 14 marcs, 2 onces, 5 est.; 5 saucerons = 7 marcs, 4 onces, 12 est.; 6 cuillers = 11 marcs, 18 est.; 18 tranchoirs = 18 marcs, 4 onces ; 6 tranchoirs ronds = 6 marcs, 4 onces, 10 est.; 2 bassins = 11 marcs, 4 onces; un autre bassin = 4 marcs, 1 once, 10 est.; 2 flacons = 18 marcs, 1 once, 2 est.; un autre

(1) François de Busleiden, archevêque de Besançon et cardinal, mort à Tolède, le 23 août 1502.

flacon = 7 marcs, 1 once, 10 est.; 6 tasses d'argent = 10 marcs, 3 onces, 5 est.; 6 autres tasses à pied = 15 marcs, 2 onces, 5 est.; 12 gobelets à 2 couvercles = 19 marcs, 2 onces; 6 autres gobelets = 8 marcs, 3 onces, 10 est.; une aiguière martelée = 3 marcs, 15 est.; une autre aiguière à biberon = 3 marcs, 4 est.; un *réchauffoir* = 7 marcs, 5 onces; 3 *mestiers* (sortes de chandeliers) = 12 marcs, 1 once, 15 est.; 3 chandeliers = 9 marcs, 1 once, 15 est.; 2 chandeliers à cuvelle = 6 marcs, 1 once, 10 est.; une écritoire, une boîte à poudre = 3 marcs, 2 onces, 12 est.; 6 tasses martelées avec les pieds et les bords dorés = 19 marcs 2 onces, 5 est.; 6 gobelets à pieds et bords dorés = 8 marcs, 3 onces; une aiguière à pied et bords dorés = 4 marcs, 6 onces, 12 est.; une aiguière sans couvercle, 6 gobelets et 5 cuillers y servant, avec les pieds et les bords dorés = 8 marcs, 6 onces, 5 est.; 6 grandes tasses avec les pieds et les bords dorés = 34 marcs, 7 onces, 12 est.; une grande salière d'argent doré au dedans et au dehors avec un cristal = 14 onces, 10 est.; 6 tasses dorées en dedans et au dehors = 24 marcs, 3 onces, 15 est.; 2 coupes à glands, dorées comme dessus = 15 marcs, 7 onces, 15 est.; une autre coupe dorée comme dessus = 5 marcs, 5 onces, 7 est.; un gobelet à couvercle = 4 marcs, 2 onces, 2 est.; une image de Notre-Dame, garnie de plusieurs perles et autres pierreries = 4 marcs, 5 onces, 10 est.; une grande mande d'argent = 95 marcs, 6 onces : une nef d'argent, avec les pieds et les bords dorés = 33 marcs, 3 onces; 2 grands brocs, avec les pieds et les bords dorés = 24 marcs, 1 once; 2 grands flacons = 24 marcs, 3 onces, 2 est.; 40 marcs de cendre pris par maître Lievin van Lathen; une grande pointe de diamant = 600 livres; — au mois d'octobre 1505 : 12 gobelets d'argent boulonnés et dorés = 8 marcs, 3 onces, 17 est.; une aiguière à pied et aux bords dorés = 2 marcs, 5 onces, 1 est.; 6 bagues d'or, l'une garnie d'une M et de 7 diamants, la 2e d'une rose de diamant, la 3e d'un J. H. S. de diamant, la 4e d'une M de diamant, la 5e d'une M de diamant et de 3 perles, la 6e d'une rose de diamant, de 3 rubis, de 3 diamants et de 3 perles; 14 anneaux d'or, garnis six d'entre eux de diamants et de rubis, 7 d'un diamant, et le 14e d'une pointe de rubis; 3 chaînes d'or et 2 petites, pesant l'une = 1 marc, 13 est., la 2e = 5 onces, 19 est., la 3e = 3 onces, 13 est., et les deux petites = 8 est. 1 *triok.*; 2 riches tableaux de fin or, l'un garni d'un Dieu en *camahieu* pesant 6 onces, et l'autre pesant = 6 onces, 19 est.; 2 riches bagues d'or, l'une garnie d'un *camahieu*, de 4 diamants, de 4 rubis et 8 perles, et l'autre bague d'une rose de rubis; 4 enseignes d'or = 14 est.; 3 riches atours de femme = 6 onces, 13 est., 1 fiertin; — au mois d'août 1509, par Gérard Willems, joaillier : 2 grands bassins d'argent = 12 marcs, 5 onces, 10 est.; 2 aiguières = 8 marcs, 1 once, 2 est.; 6 tasses = 18 marcs, 15 est.; 6 gobelets = 10 marcs, 3 est.; 8 écuelles à fruits = 12 marcs, 6 onces 17 est.; 3 chandeliers = 16 marcs, 3 onces; — au mois de novembre 1509, par Liévin van Lathen = 3 grands plats d'argent et 6 autres plats moyens pour le service de la cuisine = 38 marcs, 3 onces : — au mois de novembre 1512, de Jean de Niemèghe, pour Mesdames : 2 grands plats, 6 autres plats, 6 plats plus petits et 14 plats encore plus petits = 83 marcs, 3 onces, 5 est.; sur quoi le garde avait rendu 51 marcs, 3 onces de vieille vaisselle; — au mois d'octobre 1513, par Jean de Bregilles : trois chandeliers d'argent = 10 marcs, 7 onces; — au mois de novembre 1513 : 4 grands livres de chroniques, l'un de *Titus Livius*, le 2e de *Kerserlicke Rechte*, le 3e le *Voyage de Jérusalem*, le 4e toutes *Joyeusetés historiées*, translatées du latin en haut allemand; — au mois d'octobre 1516, appert que Marc de Glasère, orfèvre, a, entre autres parties, livré 2 bassins d'argent = 38 marcs, 1 once, 4 est.; — au mois de novembre 1516, appert que Aërt van Rychbolt, orfèvre, a, entre autres parties, livré une aiguière d'argent à couvercle = 4 marcs, 1 once, 9 est.; — au mois de juin 1517, le garde a acheté une coupe pesant 4 marcs, 2 onces, 5 est.; — au dit mois de juin 1517, par messire Jean van den Père, pour l'Espagne : une grande nef d'argent = 34 marcs 4 onces, 15 est.; 2 tasses = 4 marcs, 6 onces, 5 est.; 4 écuelles = 10 marcs; une aiguière = 4 marcs, 2 onces, 5 est.; — au mois de juillet 1517, par le dit Jean van den Père : 3 chandeliers de chambre = 13 marcs, 1 once, 10 est.; 3 autres chandeliers servant à la fruiterie = 14 marcs, 5 onces, 8 est.; 2 bouteilles plates = 10 marcs, 3 onces; 1 grande cruche = 21 marcs, 1 once, 10 est.; 4 écuelles d'argent de fruiterie = 9 marcs, 1 once, 1 est.; un bassin de chambre = 7 marcs, 7 onces, 10 est.; un bénitier et un *aspergès* = 2 marcs, 5 onces, 5 est.; 1 autre *aspergès* = 4 onces, 5 est.; 2 onces d'argent employées à une vis d'un crucifix; un pot servant à mettre du verjus = 2 marcs; un pot et 1 bassin de barbier = 17 marcs, 5 est.; — au mois de mars 1518-1519 (n. st), de Jean van Nyemèghe, orfèvre : pour

monseigneur l'archiduc Ferdinand, 4 chandeliers = 14 marcs, 1 once, 15 est.; un bassin = 5 marcs, 1 once; 1 aiguière = 3 marcs, 2 onces. 10 est.; une coupe dorée = 3 marcs, 7 onces, 5 est.: pour la paneterie : un *réchauffoir* = 4 marcs, 5 onces, 15 est.; 6 louches 1 marc, 3 onces, 17 est.; une louche *d'orange* (passoire pour le jus d'orange) = 7 onces, 13 est.; 3 tranchoirs = 4 marcs, 4 onces, 16 est.; une salière dorée = 3 marcs, 3 est.; pour l'échansonnerie : 2 bassins à laver : 10 marcs, 7 onces, 10 est.; une aiguière couverte = 4 marcs, 3 onces, 8 est.; 2 pots = 12 marcs, 3 onces, 2 est.: pour la cuisine : 2 grands plats = 15 marcs, 7 onces, 12 est.; 3 autres plats = 21 marcs, 3 onces; 6 autres plats moyens = 30 marcs, 2 onces: 8 autres plats = 32 marcs, 12 écuelles pour couvrir = 24 marcs, 2 onces, 15 est.; 6 autres écuelles pour couvrir = 11 marcs, 7 onces, 8 est.; pour la fruiterie : quatre chandeliers de table = 19 marcs, 3 onces, 10 est.; 4 écuelles à fruits = 6 marcs, 4 onces, 4 est.; une louche de fin or = 1 once, 19 est. d'or : sur quoi a été déclaré audit orfèvre les parties de vaisselle qui s'ensuivent : 2 bassins à laver, dorés aux bords et 2 petites salières: 10 marcs, 3 onces, 18 est.; 5 plats grands et petits = 25 marcs, 4 onces, 15 est.: 14 autres plats : 25 marcs, 7 onces, 5 est.; une aiguière, une tasse, 3 louches et une petite fourchette = 4 marcs, 6 onces, 15 est.; 11 écuelles pour couvrir = 20 marcs, 1 once, 17 est.; 6 tranchoirs *parfons* (creux) et deux *œuviers* (coquetiers) = 12 marcs, 3 onces, 17 est.; — au mois de février 1519-1520 (n. st.), par Jean de Nyemèghe : pour Monseigneur l'archiduc Ferdinand : 6 grandes écuelles = 31 marcs, 1 once, 2 est.; 6 petites écuelles = 12 marcs, 2 onces, 14 est.; — au mois d'octobre 1520, par Aert van Rymevelt, orfèvre : 4 grands plats d'argent = 33 marcs, 1 once, 7 est.; 12 plats plus petits = 88 marcs, 7 onces; 18 plats encore plus petits = 6 marcs, 6 onces, 12 est.; 18 autres plats encore plus petits : 88 marcs, 4 onces, 15 est.; 18 autres plats encore plus petits = 61 marcs, 1 once, 15 est.; — audit mois d'octobre 1520, par Rombout van der Dope, orfèvre : 4 grands plats d'argent : 36 marcs, 6 onces, 17 est.; 12 plats d'argent = 88 marcs, 4 onces; 18 plats plus petits = 106 marcs, 7 onces, 10 est.; 18 plats plus petits = 89 marcs, 6 onces; 18 écuelles plus petites = 57 marcs, 4 onces; — au mois d'octobre 1520, par maître Jean l'Orfèvre : 6 grands pots d'argent = 60 marcs, 7 onces, 15 est.; une aiguière à couvercle = 6 marcs, 6 onces. 7 est.; 2 chandeliers pour la chapelle = 24 marcs, 2 onces; 2 bassins d'argent doré = 13 marcs, 4 onces, 12 est.; une tasse dont le pied est doré = 3 marcs, 17 est.; 6 tranchoirs d'argent doré = 12 marcs; dorure d'une aiguière = 4 marcs, 5 onces, 19 est.; 3 marcs, 6 onces d'argent en garniture à 4 flacons d'argent; sur quoi il a reçu 90 marcs, 7 onces, 12 est. de vieille vaisselle; — au mois de février 1520-1521 (n. st.) : pour un chapeau archiducal pour un chapitre de l'Empire = 7 marcs, 2 onces, 7 est.; — au mois d'avril 1521, par Marc de Glasère, orfèvre : 2 grands *barils* d'argent doré, pesant 150 marcs, 10 est.; pour deux grandes torchères d'argent pesant 141 marcs. 2 onces, 10 est.; — au mois d'août 1521, par Marc de Glasère: 3 marcs, 2 onces, 19 est. d'argent, employés à 3 tasses, un bassin et une aiguière pesant = 17 marcs, 7 onces, 1 est.; — au mois d'avril 1522, par Jean van der Père, orfèvre : 109 marcs de cendres pour employer à la façon de deux flacons d'argent, à la mode d'Italie. — « Extrait d'aucuns articles contenus en une lettre escripte et envoyée d'Espagne par Louis de Weert à Dierick de Heetwelde, garde des joyaux de l'Empereur, le 18 juin 1525, au sujet des pièces de la vaisselle provenant de l'empereur Maximilien, qui ont été fondues ». — Copie d'un mandement de l'empereur Charles-Quint prescrivant à Dierick de Heectwelde, son garde-joyaux, de délivrer à Pierre de Courteville, aussi son garde-joyaux, une chapelle de drap noir composée d'une chasuble, deux tuniques, trois chapes de chœur bordées de fusils et de toisons d'or, avec un épistolaire, une pièce pour couvrir le siège du prélat, 2 étoles, 3 manipules, le tout doublé de satin rouge, 3 aubes, 3 amicts de linge avec leurs parements, 2 draps de parements, l'un pour le haut et l'autre pour le bas de l'autel, le frontal, la nappe et une pièce pour recouvrir le pavé, lesquelles 4 pièces sont doublées de *bongrain* (bougran) rouge (15 novembre 1531). — Fragment d'un inventaire de bijoux, joyaux, etc. : « Aultres joyaulx d'or et d'argent servans à la chapelle dont aulcuns sont garniz de pierres et aultres non : une pierre d'autel d'*estrange pierre* tirant sur le vert, garnie d'argent tout à l'entour, avec *escripture* et des armes de Hollande ; une boîte à façon de nef *frettée* d'argent blanc, servant à mettre *linceulx*, pesant = 3 marcs, 15 est.; une paix d'or, garnie de pierres de balais et de perles, avec un *vermicle* (verre), pesant, y compris le verre, les perles et pierreries = 2 marcs, 16 est.; une autre paix d'or où il y a un crucifix et autres *images* dessus, de coquilles de perles,

garnie à l'entour de 7 saphirs, 7 émeraudes et 14 perles en potence = 1 marc, 3 onces, 15 est. ; une autre paix d'or, en forme de fleur de lys, émaillée au plat des armes de Monseigneur le duc Philippe, fils du roi de France, que l'on dit Le Hardy, dans laquelle il n'y a aucune image = 3 marcs, 2 onces, 2 est. ; une petite paix d'argent, dorée, garnie de cristal couvrant un crucifix que l'on met *jus* de la croix (descente de croix) = 3 onces, 15 est. ; une croix d'or que l'on dit la croix du St-Esprit, ayant au milieu la Trinité couverte d'un cristal, garnie de 73 trousses de perles [mises] à quatre, 28 balais et 34 saphirs = 12 marcs, 7 onces, 15 est. ; une grande croix de cristal de plusieurs pièces assemblées, garnie d'or, le crucifix de cristal dont le chef est d'ambre, garni aux deux mains et pieds de 3 petites pointes de diamant, et au côté de la plaie d'un beau caillou de rubis, avec un pied de bois couvert de *platte* d'or avec des fusils d'or et au milieu dudit pied et sur le devant une Trinité entourée de 7 trousses de perles trois à trois, ledit pied garni en haut de 13 trousses de perles quatre à quatre, mais la plaque d'en bas au-dessous dudit pied est d'argent doré seulement = 30 marcs, 5 onces, 5 est. ; une autre grande croix de cristal de plusieurs pièces, quelques-unes séparées, sur laquelle il y a un crucifix d'argent doré, garni à l'entour de *menu* ouvrage aussi d'argent doré, avec le pied y servant = 49 marcs, 7 onces, 15 est. ; une riche couronne d'or servant pour dame des noces ou épousée, garnie de 9 fermaillets, sur cinq d'entre eux, il y a une fleur de lys et sur les autres un petit rubis et sur l'une de ces dernières se trouve une émeraude cassée par le travers, garnie ladite couronne de 21 saphirs, 43 balais, 9 émeraudes et 8 diamants dont 4 en pointes avec 197 perles tant grandes que petites, 5 branches ou fusils d'or *deçà et delà*, en haut un P et chaque pièce garnie de 8 petits diamants pointus, 4 balais, 4 émeraudes dont l'une en chef est cassée et *rassemblée* avec quelque ciment et de 10 perles, avec aussi un fermaillet à mettre sur la poitrine de l'épousée, garnie de 4 saphirs, un balais et 16 perles ; cette couronne étant en pièces dont quelques-unes brisées, rattachées avec des fils d'archal et des pièces de cuivre, pesant le tout = 8 marcs, 1 once ; un grand reliquaire d'argent doré, en forme de tabernacle, placé sur un pied d'argent doré, aux trois côtés dudit reliquaire il y a des *images élevées* (en relief) et dans le tabernacle un gros ossement et une pièce (fragment) de la croix St-André, placés sur quatre lions dont l'un est dessoudé, pesant le tout = 32 marcs, 2 onces, 10 est. ; une image (statuette) d'argent doré de St-Omer, ayant une mitre sur la tête, une crosse dans une main et un livre dans l'autre = 31 marcs, 1 once, 17 est. ; une image de St-Charles, d'argent blanc et quelques images dorées que la ville d'Ypres a données à l'Empereur = 32 marcs, 1 once, 10 est. ; *unes belles heures*, couvertes de velours cramoisi et ledit velours garni d'or, ayant à chaque côté de la couverture les lettres P Y entrelacées, et sur l'un des côtés de la couverture se trouve écrit en lettres d'or : *ante orationem prepara animam tuam ne tentes Deum* ; de l'autre : *non pro meritis nostris, sed tua pietate audi nos* ; et sont closes lesdites heures de deux *clouants* (fermoirs) d'or, dont sur l'un à l'extérieur se trouve l'image de St-Philippe en relief, à l'intérieur celle de St-Jean émaillée ; et sur l'autre *clouant* à l'extérieur St-André en relief et à l'intérieur St-Philippe, émaillée, commençant au second feuillet après le Calendrier : « *Filius enutrivi et exaltavi* » et finissant au dernier feuillet en lettres rouges : « *Nullo alio tempore dicitur in laudem deffunctorum* » ; — *unes heures* toutes couvertes d'argent doré, émaillées de l'Annonciation Notre-Dame avec deux *clouants*, commençant au 3e feuillet après le Calendrier : « *Procedimus ante Deum* » et finissant au dernier feuillet : « *Et que digne postulet consequi mereatur per Christum dominum nostrum. Amen* » ; — *unes petites heures* de Notre-Dame où il y a un Calendrier, couvertes d'argent doré, émaillées de l'un des côtés de l'image de Notre Sauveur qui couronne Notre Dame, et de l'autre côté Ste-Annelberghe ayant à ses pieds un poisson et un religieux à genoux, et il y a un reliquaire d'argent doré, avec les cordes pesant ensemble : 4 onces, 1 est. ; — une pièce entière de drap d'or noir que le garde des joyaux a en provision pour en faire ornements d'église, contenant : 40 aunes et 1 quart. — Vaisselle tant dorée que blanche pour le service de l'Empereur en son hôtel et autrement aux offices de son hôtel, paneterie, échansonnerie et autres : un vieux pot d'argent blanc, marqué sous le pied de la lettre C = 6 marcs, 2 onces ; un pied d'argent doré servant à mettre verres = 2 marcs moins un esterlin. Coupes : une coupe d'argent doré qui est *de double ouvrage* ayant au fond à l'intérieur un singe et sur le fertelet une ancolie = 4 marcs, 4 onces, 17 est. ; une coupe d'argent doré, faite de 11 coupes d'argent, poinçonnée et entaillée à plumes dorées en différents endroits à la façon d'Allemagne, sur laquelle se trouve

une petite Notre-Dame émaillée et au-dessus une fleur émaillée, servant ladite coupe pour la Toison d'Or = 4 marcs, 7 onces, 2 est. : la seconde coupe d'argent, poinçonnée et *entertaillée* à plumes dorées et marquée de la lettre A, sur laquelle sont les armes de feu monseigneur le duc Philippe, émaillées, et au fond à l'intérieur un St-Jean en relief = 3 marcs, 4 onces ; la troisième coupe d'argent, poinçonnée et *ouvrée* comme dessus, marquée B, sur laquelle sont les armes du duc Philippe et au fond un St-Jean en relief = 3 marcs, 2 onces, 5 est. ; la quatrième coupe d'argent, poinçonnée et *ouvrée* comme dessus, marquée C, sur laquelle sont les mêmes armes et au fond un St-Jean = 3 marcs, 1 once, 13 est. : la cinquième coupe d'argent de même, marquée D, = 3 marcs, 2 onces ; la 6e coupe de même, marquée E, = 3 marcs, 4 onces, 13 est. ; la 7e coupe de même, marquée F, = 3 marcs, 1 once, 7 est. ; la 8e coupe de même, marquée G, = 3 marcs, 4 onces, 15 est. ; la 9e coupe, marquée H, = 3 marcs, 2 onces, 7 est. ; la 10e coupe, marquée J, = 3 marcs, 3 onces, 14 est. ; la 11e et dernière coupe, marquée K, = 3 marcs, 3 onces, 15 est. ; une haute coupe d'argent émaillée de lions et d'*aulcunes autres estranges bestes*, l'émail brisé en divers endroits, et, à l'intérieur, émaillée de vert semé d'étoiles d'or = 10 marcs, 4 onces. Tasses : une tasse d'argent blanc, à biberon et couvercle, faite à la mode d'Espagne = 3 marcs. 15 est. Bassins et autre vaisselle : une tourchette d'argent à prendre *succades* (sucreries) = 1 once, 5 est. ; un pot de *succades*, d'argent, armorié des armes du feu roi de Castille Philippe le Beau, gravées dessus = 7 marcs, 4 onces ; une nef d'argent à trois hunes, accoutrée comme il convient à une nef, placée sur deux sirènes, l'une en forme d'homme et l'autre en forme de femme, donnée au feu Roi par les gens de la ville de Zierickzée, pesant = 24 marcs, 1 once : une grande *maude* d'argent faite en forme d'*oziere* (corbeille d'osier) = 95 marcs, 3 onces. Autres parties de vaisselle d'or garnies de pierreries, tant pour le buffet qu'autrement : une coupe d'émail de *plyck* (d'applique), garnie d'or, ayant à la poignée une fleur de lys, et sur le fertelet trois perles = 2 marcs, 7 onces, 2 est. ; une coupe d'or dont le fond à l'intérieur est d'étrange sorte, le couvercle en façon de pavillon plein de personnages émaillés, le pied garni en bas de 5 balais, 5 saphirs et de 10 trousses de perles mises deux à deux, et la poignée formée de 3 personnages, garnie de 3 saphirs et de 14 perles branlantes et en haut de 23 perles et de grams d'or, de 6 saphirs, 6 balais et 12 trousses de perles mises deux à deux, et garnie au-dessus du pavillon de plusieurs petits diamants et de perles et encore au-dessus une fleur émaillée de rouge avec au bout une petite perle = 8 marcs, 5 onces, 4 esterlins et demi ; une coupe de *jasperie* rouge à deux anses, garnie d'or, ouvrage de Venise, avec sur le pied 4 cailloux de rubis, 4 trousses de perles mises trois à trois et autour du couvercle 6 cailloux de rubis et 6 trousses de perles trois à trois, au fertelet un grand balais et 3 trousses de perles trois à trois = 8 marcs, 15 est. ; une *coupette* (petite coupe) de cristal, garnie d'or, le pied émaillé de fleurs de lys, et au fond, à l'intérieur, les armes d'Artois, émaillées, avec le timbre de France, le couvercle émaillé de même de fleurs de lys, de 5 pensées avec, entre chacune, un P émaillé de rouge-clair, et sur le fertelet un bouton émaillé de rouge en une fleur émaillée de blanc = 2 marcs, 4 onces, 3 est. et demi et 1 frelin ; une coupe de cristal, garnie d'argent doré sur le pied et au couvercle se trouvent de grandes feuilles poinçonnées et une couronne, avec, sur le fertelet, un St-Hubert à genoux avec un cerf = 5 marcs, 4 onces, 2 est. et demi ; une coupe d'argent, couverte, dorée à l'extérieur et à l'intérieur, garnie de 32 *pourchelains* (morceaux de coquille de perles ou nacre) en manière de *camahieu* (camées), taillés de plusieurs personnages, d'oiseaux et de *roulets* (banderolles à inscriptions) où il y a écrit : *Bien en advienge*, et sur le fertelet les armes de feu monseigneur le duc Charles et de madame sa compagne, avec une rosette en façon de marguerite = 7 marcs, 7 onces, 5 est. ; une coupe couverte, toute de *jasperie*, garnie d'argent doré et sur le fertelet qui est aussi d'argent doré, un gland vert = 3 marcs, 5 onces, 5 est. ; une coupe faite d'une noix d'Inde, à pied, sans couvercle, garnie d'argent doré, avec, en peinture, sur ladite noix, 3 têtes de lion = 1 marc, 2 onces, 18 est. ; un gobelet tout de licorne, garni d'or, émaillé de six *couppelets* (couples) de pensées au-dessus, armorié des armes de Bourgogne = 3 marcs, 9 est. : un pied d'or servant à mettre verres, avec un couvercle émaillé de diverses couleurs, armorié des armes du feu roi de Castille, garni en bas de 6 trousses de perles deux à deux, d'un caillou de rubis, de deux balais et de 3 saphirs, et en haut d'un cercle de trente perles fermes, et sur le couvercle garni de 6 trousses de perles deux à deux, de trois saphirs, trois balais, et sur le fertelet un beau balais = 3 marcs.

1 once, 10 est.; une salière d'or ayant en dedans une horloge, garnie en bas sur le pied de 12 cailloux de rubis et de 12 perles, la poignée garnie de personnages, de 6 cailloux de rubis et de 12 perles, et en haut garnie aussi de 6 rubis et de 12 perles, et sur le couvercle trois cailloux de rubis et trois perles et sur le fertelet un petit fusil émaillé sur un champ noir, pesant avec le fer et le plomb qui se trouvent à l'intérieur = 7 marcs, 7 onces, 5 est.: une salière d'or composée d'un personnage tenant sur son dos un *platelet* de calcédoine en façon d'*esclavon*, tenant en sa main un bâton et une targe garnie de 15 perles, 3 petis rubis, et sur les épaules un coussin d'or garni de 3 perles aux trois coins dudit coussinet, à son côté une gibecière d'or garnie de 5 perles et 1 rubis, et le couvercle de ladite salière garni de 6 trousses de petites perles, à savoir: les cinq à trois et la 6e à deux perles, et de six petits rubis; sur le fertelet une fleur d'or en laquelle il paraît y avoir quelque pierrerie = 2 marcs, 4 onces, 7 est.; une salière d'or où se trouve un dragon placé sur une terrasse autour de ladite salière, garnie de plusieurs perles, et aux branches de petits arbres plusieurs perles pendantes, le couvercle garni aussi de 5 perles et d'une longue serpentine = 4 marcs, 1 once, 15 est.; une salière d'or double pour servir les œufs à table, garnie de petites branches à la façon de vigne et de 2 saphirs, 3 balais et de plusieurs perles, tant branlantes que fermes, en laquelle il y a une place vide où autrefois il y a pu avoir quelque pierre fine = 5 onces, 4 est.: une salière de cristal taillé à deux E. F. et de fleurs de lys, à l'intérieur garnie d'or, sur le pied trois balais, trois diamants, trois perles et le couvercle semblablement garni de 3 balais, 3 diamants et 3 perles, et sur le fertelet une grosse perle = 1 marc, 3 onces, 14 est.: une aiguière d'or d'une belle façon, ayant sur le manche H. E, enlacés ensemble, un autre H seul, semée de pensées et de marguerites émaillées, et sur le fertelet une *branchette* garnie de petites perles = 2 marcs, 7 onces; une haute salière de cristal à couvercle tenant avec elle, garnie d'argent doré, ayant sur le fertelet émaillé de vert un Saint-Georges avec la *puchelle* tenant en sa main une brebis, et, au fond du pied de la dite salière, une fleur de lys = 3 marcs, 5 onces, 3 est.; une salière de cristal en façon de *coupette*, garnie d'argent doré, sans pierreries, toute poinçonnée, avec une couronne au-dessus et au fertelet un bouton émaillé de bleu = 1 marc, 7 onces; une salière dont le dessous est en jaspe rouge et le dessus en jaspe vert, garnie d'argent doré et sur le dessus un *sarrazin* tirant d'un arc de Turquie = 1 marc, 5 onces, 2 est. et demi; le riche drageoir tout d'or, premièrement le pied qui, dit-on, est le quart dudit drageoir tout en or, et en bas percé à jour et en chaque trou une perle branlante avec au-dessus d'elle 11 balais et 20 saphirs, 28 trousses de perles deux à deux; au-dessus de ces perles une bordure plate d'agate et au-dessus de ladite bordure 7 saphirs et 7 balais; encore 14 trousses de perles deux à deux, puis au-dessus 7 trousses composées chacune de 2 perles et 1 petite pointe de diamant; au *couplet* (sommet) dudit pied, en dessous de la vis, il y a 7 balais et 7 trousses de perles deux à deux, et 40 petites perles placées sur le bord de la *haye*; sur ledit pied figurent encore 14 personnages d'hommes d'or émaillés dont 7 garnis de 13 petites perles et de 2 petites pointes de diamant et les 7 autres personnages ont perdu leurs bâtons et n'ont aucune pierrerie: le manche qui, dit-on, est le second quart dudit riche drageoir, servant entre le pied et le plat qui est aussi tout d'or, garni au-dessus de la haie (bordure) dudit pied de 29 perles branlantes, et une place vide au-dessus desquelles perles il y a 9 balais et 9 saphirs avec 12 perles branlantes; 6 personnages d'or émaillés dont cinq sont garnis chacun d'une perle et le 6e n'a rien, et l'un n'a aussi point de bras; au-dessus desdits personnages, il y a une couronne d'or garnie de quatre..... (Sans date. Vers 1545). — Estimation des bagues de la comtesse de Wanperge, douairière d'Épinoy, qui, sans toucher à la croix ni au St-Georges, s'élevent à 2.195 livres de 40 gros; idem, des habillements de ladite dame = 648 livres. 12 sols, dont il faut déduire la valeur des trois quarts de la robe de velours cramoisi, donnée par ladite dame à l'abbaye de Hénin-Liétard. (Sans date. Milieu du XVIe siècle). — Fragment d'inventaire: une pierre verte de la grandeur d'un poing fermé où est taillé un visage, le tout poli, à la réserve des trous des yeux où il semble qu'on ait enlevé quelque chose, laquelle pierre est percée en deux endroits pour la pendre à quelque ruban et qui fut envoyée des Indes par ceux du Conseil dudit pays; une autre pierre de grosseur moindre, de même provenance, moins verte que la précédente, percée au milieu, dans lequel trou a été placée une pierre semblant être du corail, d'un côté est taillée la figure d'un museau de singe; ces deux pierres sont renfermées dans une custode de cuir noir; un aigle d'argent, doré en certains endroits,

ayant entre les deux têtes et en haut une couronne impériale et au milieu un miroir de marcassite, donné à l'Empereur par l'ambassadeur de Gênes nommé Figero, pesant = 4 marcs, 6 onces, 18 est.; un crancelin de fil d'or tiré, garni de *houppeaux*, rosettes et trousses de perles communes et en certains endroits de petits *papegeais* (perroquets) : 2 autres crancelins de fil d'or ayant chacun 6 *bouffes* (bouffettes) de taffetas rouge et aussi garnis de perles; une boîte ronde de cuir noir où sont trois crancelins de fil d'or, le premier garni d'*aljoffre* (semence de perles); le second doublé de satin rouge à 7 *bouffes*, chacune garnie de perles tant baroques que hautes; le troisième doublé de *caffa* rouge, aussi à 7 *bouffes* plus petits avec 6 rosettes d'argent entremêlées; 18 pièces de *clain* (?) (or clinquant), mises en un petit sac de canevas, pesant, sans le sac = 2 marcs, 1 once, 5 est.; une nappe que l'on dit être faite d'écailles de poissons, venant des Indes; un gobelet à pied et couvercle de pierre ressemblant à du jaspe appelé *profil* (porphyre), donné à l'Empereur par don Nyngo de Gousman; un coffret de velours noir, couvert et garni d'argent et semé de fusils et de croix de Bourgogne et trois lions plus loin avec les colonnes et deux portants d'argent, dont l'un est brisé : une pierre de cristal (cristal de roche) où est gravée la bataille de Pavie, ayant un cercle d'or à l'entour, reposant sur une autre pierre de cristal en colonne de deux doigts de long, à huit *quarrez* plus bas est un bouton de cristal taillé à losanges, garni en trois endroits d'argent doré; entre ladite pierre taillée et la colonne se trouvent deux lions d'or et sous ledit bouton il y a une cornaline ou est gravé un lion passant, le tout venant de l'évêque de Trente et mis en une petite custode de velours noir, pesant = 4 onces, 4 est.; une dent, dit-on d'éléphant, pendue en la première chambre du garde des joyaux; 2 cornets de verre venant de St-Hubert, dit-on, avec leurs custodes de velours noir; 2 vieilles grandes caisses de bois, garnies au-dehors de diverses images d'ivoire. Sans date, vers 1536). — Fragments d'inventaires d'argenterie commune.

B. 3499. (Cahier.) — Gr. in-8°, 67 feuillets, papier.

1439-1445. — Inventaire des quittances trouvées chez feu Jean de Lachenel, dit Boulogne, garde des joyaux du duc de Bourgogne. Parmi ces quittances, quelques-unes se rapportent aux dépenses suivantes : le 2 janvier 1441, 16 saluts d'or payés à Étienne de le Poule, orfèvre, pour un *annel* d'or, garni d'une fleur de diamant (f° 21, recto); idem, de 110 saluts d'or, payés à Perrin Manne, marchand de Paris, pour un collier, garni de rubis et de perles (idem); le 26 août 1443, 12 francs, payés à Bernard Humbellot, orfèvre à Dijon, prix de 6 tasses dorées achetées pour Monseigneur (f° 22 verso); le 25 août 1443, 95 saluts d'or, payés au même, pour avoir garni d'or et de pierreries la salade et le harnais du Duc (idem); le 27 octobre 1444, 75 riders payés à Guillaume Hobit par quittance signée de M. Stemberck, pour une *description du monde* sur parchemin en rond (f° 23 recto); le 4 mars 1441, 260 florins du Rhin à Hans Steckelin, orfèvre à Valenciennes, pour certains habillements de guerre (idem); le 4 février 1438, 8 philippus d'or, payés à Pierre de Sassy, orfèvre à Paris, pour 4 douzaines de *verruelles* d'argent (f° 26, recto); le 11 juillet 1437, 90 philippus d'or, payés à Thomas Orlant, pour l'achat d'un livre nommé la *Cité de Dieu* (idem); le 22 décembre 1440, 20.000 saluts d'or de 48 gros pièce, par quittance de monseigneur le duc d'Orléans, signée de sa main et scellée de son scel, qu'il confesse avoir reçus du duc de Bourgogne « pour don à lui fait par icellui seigneur pour luy aidier à payer sa rançon au roy d'Angleterre » (f° 27, verso); le 25 août 1443, 1.380 francs à Jean Mathey, orfèvre de Chalon, pour son salaire d'avoir fait 10 harnais de chevaux de Monseigneur, pesant 126 marcs, 6 onces, 4 esterlins et demi d'or (f° 34, verso); idem, 9 francs, 2 gros et demi à Jean, *courieur* (corroyeur) de Dijon, pour les couvercles et *garnison* de courroies de 2 trompes de laiton envoyées à Monseigneur le Dauphin (idem); le 23 août 1443, la somme de..... payée à Jean Chaudot, *gainier* à Dijon, pour avoir fait certains ouvrages de son métier, comme étuis de trompes et pour les heures du Duc (idem); le 20 août 1443, 56 saluts d'or à Pierre Manne, marchand de Paris, prix d'un marc d'or de touche (f° 35, recto); le 4 août 1443, 132 livres tournois à Henri Esperonnot, pelletier à Dijon, prix de 44 dos de martres zibelines achetés pour le Duc (idem); le 26 juillet 1443, 475 fr. à Oudot Moulain, prix de 5 marcs d'or fin pour faire certain ouvrage et par lui livrés à Jean Castellain, orfèvre (idem); le 17 mai 1442, 40 francs à Guillaume Golet, « pour absolution de peine et de coulpe qu'il apporta de Rome à Monsei-

gneur [le Duc] » (f° 35, verso) ; le 3 novembre 1444, 616 saluts d'or à Henkin Ofkuys, prix de certaines pierreries de rubis et de diamant achetées de lui (idem) ; le 21 août 1443, 130 francs, 10 gros et demi à Jean Vautherot, mercier à Paris, pour 3 livres et demie d'or de Chypre et 300 aunes de frange noire (f° 37, recto) ; le 18 juillet 1444, 100 fr. de 32 gros pièce, à frère Jérôme de Viterbe, maître en théologie, pour messes par lui dites pendant un an entier pour l'âme de feu Madame de Bedfort (idem) ; le 25 avril 1445, 74 saluts d'or à Perrin Manne, prix de joyaux tels que ceintures et tissus cramoisis (f° 38, recto) ; le 8 février 1444 (1445 n. st.), 77 livres, 2 sols de 40 gros à Jean Letourneur, marchand à Bruges, pour drap noir vendu au Duc et pour franges d'or (idem) ; le 6 février 1444 (1445 n. st.), 6 francs de 32 gros pièce à Thomas Rasschart, peintre, pour une *mommerie* faite pour monseigneur le Duc (idem) ; le 24 août 1443, 100 francs à Jean Chapuis pour 4 flûtes d'ivoire, l'une garnie d'or et de pierreries *de petit prix* et les autres non garnies (f° 38, verso) ; le 13 août 1443, quittance de l'abbé de St-Aubert de Cambrai, signée de sa main et scellée de son scel secret « de trois livres de Croniques Froissart, contenans fais d'armes, lesquelz il avoit ja pièça prestés à Monseigneur le Duc » (idem) ; le 8 août 1439, 569 livres, 10 sols payés à monseigneur de Roubaix, pour trois coupes d'or pesant ensemble 8 marcs, 3 onces et *couvertes* que le Duc a fait prendre et acheter par Jean de Lachenel et donner à Madame la princesse de Vienne et à Madame de la Roche qui avaient amené Madame de Charolais (f° 46, recto) ; etc., etc.

B. 3500. (Registre.) — In-folio, 121 feuillets, papier.

1458. — Inventaire des joyaux qui sont entre les mains de Jacot de Bregilles, garde des joyaux du duc Philippe le Bon. (Cet inventaire a été publié in-extenso par le comte de Laborde, dans le tome second des Preuves de son ouvrage sur les *Ducs de Bourgogne*, p. 1-142).

B. 3501. (Registre.) — In-f°, 8 pièces, 3 cahiers, in-f°, 170 feuillets, papier.

XVe siècle. — Inventaire des joyaux qui sont en la monnaie de Bruges. — Déclaration des parties à mettre encore à l'inventaire. (Ces deux inventaires ont été publiés in-extenso par le comte de Laborde, dans le tome second des Preuves de son ouvrage sur les *Ducs de Bourgogne*, p. 142-202). — Inventaire de la *librairie* du duc Philippe le Bon, p. 35. (Cet inventaire a été publié par Barrois dans la *Bibliothèque protypographique ou Librairie des fils du roi de France Jean II*, p. 123 (Paris, 1830, in-4°).

B. 3502. (Carton.) — 5 pièces, parchemin.

1497-1500. — Décharges données par Philippe, archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne, comte de Flandre, etc., à son amé et féal conseiller et garde de tous ses joyaux Wouters de Outhuesden, des bagues et joyaux qu'il en a pris pour son usage, savoir : un petit coffret d'or carré fait à parquets, garni de menues perles, dessous un cristal et entre deux de petites fleurettes émaillées, et sur les carrés et au-dessus de l'anse il est garni de plus grosses perles ; 13 grosses perles pesant 3 esterlins et demi, un ferlin, estimées à l'inventaire dudit Wouters 4 écus pièce, qui ont été mises au coffret ci-dessus ; un autre petit coffret carré fait de cristal, garni de petites *feuillettes* et de perles tout du long, et au-dessus du couvercle de très petits saphirs et de balais ; un autre coffret couvert de velours cramoisi, garni d'argent doré, à la devise de feu madame Isabelle de Portugal ; un autre grand coffret fait à grands personnages d'ivoire à jour, et garni par dedans d'images d'émail sur argent doré, avec une serrure d'argent doré ; un fermaillet de « personnage à façon d'un ours » émaillé de blanc, garni à l'entour du col de deux petites pointes de diamant dont l'une est carrée et l'autre a plusieurs faces, et, entre deux, un petit rubis plat et sur la tête un autre petit rubis et au *colet* une petite perle branlante ; un petit tableau d'or, carré à quatre parquets, et sur chaque parquet des images faites d'émail plat d'un côté et de l'autre, et au milieu de chaque côté, une *croisiée* émaillée de chardons et de marguerites ; plusieurs patenôtres de jais, garnies d'or trait, qui étaient à un collier fait de fil d'or trait, garni de 165 perles, lequel collier se rompait et pour ce motif on a fait enfiler les perles (6 décembre 1497) ; — idem, les bijoux suivants : un collier d'or en façon de camail dont le tour d'en haut est fait à losanges de fil d'or trait, garni au-dessus de trèfles de perles trois à trois, et entre deux de petits

grains émaillés de noir et dessous les *lambeaux* (lambels), fait à jour, garni de lettres et de fleurs émaillées et chaque *lambeau* garni de perles branlantes qui sont au nombre, tant dessus que dessous, de 126 perles : un fermaillet de *personnage d'un mouton* émaillé de blanc, garni d'un balais moyen percé, et au-dessus un petit diamant à faces, et sur la terrasse de dessous, garni de deux perles rondes ; encore une *troussoire* d'or fait de petits *crenelés* (créneaux plats et semés par dessus de petits grains d'émail rouge, blanc et noir, et au bout un bien gros diamant pointu à plusieurs faces, enchâssé en un clou d'or ; encore une petite *troussoire* d'or, faite par *couplets* émaillés de blanc et de tanné, pesant ladite *troussoire* deux onces ; encore 3 perles en clous, prises hors d'une *sorte* (série, assortiment) de grosses perles et placées au collier d'or, à façon de camail ci-dessus (28 décembre 1497) ; — idem, les bijoux suivants : une *troussoire* toute d'or, faite par *couplets* et sur chaque couplet deux fusils et le fond émaillé de gris, garnie de 7 bien bonnes grosses perles, de 4 petits rubis et de 4 diamants dont l'un est beaucoup plus grand que les autres, et au bout du mordant un petit rubis ; une *image* d'or de Ste-Marguerite, ronde, assise sur une terrasse émaillée de vert, mise sur un pied garni de petits rubis et de petites perles, les unes plus grosses que les autres, et en la main de ladite image une croisette de diamant, avec la couronne garnie d'un losange de diamant, de rubis et de perles où il ne manque aucune pierrerie, lesquelles *image* et *troussoire* appartenaient à l'archiduchesse Marie de Bourgogne et ont été données à l'archiduchesse Jeanne de Castille pour son nouvel an (4 janvier 1497-1498 n. st.) : — idem, les pierreries et bijoux suivants : 3 grands diamants qui étaient en clous d'or attachés à la *haubette* et en ont été ôtés ; un écusson de moyenne grandeur de diamant à quatre faces provenant d'une *troussoire* faite à façon de coquille de St-Jacques : 6 tables de diamant dont deux sont enchâssées en des clous d'or ; 126 perles prises d'un *filet* où il y en avait 165 qui furent ôtées d'un collier garni desdites perles et de patenôtres de jais ; encore 33 perles plus grosses prises d'une autre *sorte*, pesant 14 esterlins 1 ferlin ; lesquels diamants et perles ont été mis à un carcan ; encore 3 pointes de diamant en petits clous d'or, mises à la croix de cristal garnie d'or au lieu de celles qui en avaient été enlevées ; toutes lesquelles perles et pierreries appartenaient à feu l'archiduchesse Marie de Bourgogne (10 mars 1499-1500 n. st.) ; — idem, les pierreries suivantes : une grande perle à façon de poire pendante à la *haubette* servant au baptême des enfants de l'archiduc Philippe le Beau, et donnée par celui-ci à l'Archiduchesse sa compagne : encore 12 bonnes grandes perles, restant d'une *sorte* où on en avait fait déjà prendre, pesant 4 esterlins et 1 ferlin, et données au grand écuyer d'écurie Claude de Bovard, lesquelles perles appartenaient à feu l'archiduchesse Marie de Bourgogne (28 avril 1500).

B. 3503. (Portefeuille.) — 52 pièces, parchemin, 7 pièces, papier.

1504-1505. — Décharges données par Philippe, archiduc d'Autriche, prince de Castille, comte de Flandre etc., à Diérick de Heetvelde, écuyer, son *woudmaistre* de Brabant et garde de ses joyaux, des bijoux, pierreries et joyaux suivants : une demi-douzaine de gobelets entièrement dorés à l'intérieur et à l'extérieur, pesant 14 marcs, 6 onces, 5 est. (20 novembre 1504) ; — idem : une chaîne d'or de *toisse* de touche, or d'un bon titre, pesant 7 onces, 6 est. et demi, une bague d'or, garnie de 7 diamants dont trois en écussons et quatre en tables toutes nettes et de 3 grosses perles avec une petite chaînette d'or pesant 7 esterlins et 2 enseignes d'or d'écus pour mettre au bonnet, pesant 13 est. (12 octobre 1504) ; — idem, une demi-douzaine de petits gobelets avec le pied et les bords dorés, avec écrits tout à l'entour en lettres d'or, les mots : Gaspard, Melchior et Balthazar, pesant 5 marcs, 5 onces, 2 est. et demi (12 octobre 1504) ; — idem, 2 flacons martelés, le pied et les bords dorés, pesant 25 marcs, 5 onces (12 octobre 1504) ; — idem, deux pieds d'argent à demi-dorés, servant à mettre toutes sortes de verres dont l'un pèse 2 marcs, 5 onces, 17 est., et l'autre 1 marc, 4 onces, 11 est. (12 octobre 1504) ; — idem, une demi-douzaine de gobelets dorés seulement à l'extérieur, sauf deux qui le sont aussi en dedans, avec un couvercle, pesant 11 marcs, 6 onces, 10 est. (13 octobre 1504) ; — idem, 5 *bricquettes* (briquets) d'or, garnies chacune de 6 perles et une petite *butette* (globule) d'or, sur l'un des côtés se trouve une véronique et sur l'autre un *agnelet* garni de 5 bonnes perles (20 mai 1504) ; — idem, 2 pièces de licorne, pesant ensemble 25 esterlins (30 juin 1504) ; — idem, une demi-douzaine de tasses d'argent blanc à pied et

bords dorés, pesant 12 marcs, 6 onces, une aiguière d'argent blanc aussi à bords et à pied dorés, pesant 2 marcs, 4 onces, 10 est., et 2 salières dont les bords et la partie supérieure sont dorés, pesant 3 marcs, 6 onces, 5 est. (12 octobre 1504) ; — idem, une petite aiguière en laquelle se trouvaient quelques pièces de fretin (16 décembre 1504) ; — idem, une pièce de licorne, pesant 3 esterlins moins 1 ferlin 11 juin 1504) ; — idem, 5 esterlins et demi de licorne 17 février 1504 n. st.) ; — idem, 2 plats d'argent pesant environ 9 marcs, 5 onces, perdus à Malines dans le service du maître d'hôtel et des gentilshommes servants (28 octobre 1504) ; — idem, une pièce de licorne pesant 11 esterlins (6 octobre 1504) ; — idem, un petit flacon d'argent à demi-rond, pesant 4 marcs, 4 onces, 10 est., fait à Gand par Cornelys Boote, orfèvre 26 juin 1504 ; — idem, une pièce de licorne pesant 2 onces (6 octobre 1504) ; — idem, un gobelet d'émail *d'applique*, garni d'or, à la poignée du milieu se trouve une fleur de lys double et au fertelet du couvercle une garniture de 3 perles et 1 gros balais au-dessus, pesant 2 marcs, 7 onces, 2 est. et demi 2 juillet 1504) ; — idem, une pièce de la vraie croix enlevée du fleuron droit de la riche Fleur de lys (6 octobre 1504) ; — idem, une demi-douzaine de gobelets à couvercle d'argent, entièrement dorés « excepté au cul », avec de l'écriture autour de chacun et sur le fertelet un lion tenant un écu sans armoiries, pesant 15 marcs, une once, 5 est. (6 octobre 1504) ; — idem, 3 pièces de licorne, pesant 1 once, 16 esterlins (9 janvier 1505 n. st.) ; — idem, 2 autres pièces de licorne pesant 26 esterlins 26 février 1505 n. st.) ; — idem, un haut pied d'argent doré servant à mettre toutes sortes de verres, pesant 1 marc, 4 onces, 5 est. (27 février 1505 n. st.) ; — idem, une verge d'or où se trouve une loupe de saphirs enchâssée et « encore un saphir non enchâssé de 82 assez bons saphirs », donnée au R. P. en Dieu l'évêque de Salubrie (10 mars 1505 n. st.) ; — idem, une cuiller de cristal à manche d'argent doré et 4 *camahieus* (10 mars 1505 n. st.) ; — idem, une demi-douzaine de tasses d'argent dorées, godronnées et au fond armoriées des armes de l'Archiduc, pesant 17 marcs, 7 onces, 10 esterlins, données à Philippe, bâtard de Bourgogne, amiral de la mer (6 janvier 1506 n. st.) ; — idem, 2 flacons d'argent, pesant 25 marcs, 6 onces, 5 esterlins (28 avril 1505) ; — idem, un gobelet bas, de pierre grise sans couvercle, les bords, le manche et un petit cercle entourant le pied de laiton doré, pesant 14 onces 5 mai 1505 ; — idem, une coupe d'argent doré, armoriée des armes d'Artois, pesant 4 marcs, 3 onces, 5 est. 5 mai 1505 ; — idem, un anneau d'or avec un petit diamant et un autre anneau d'or avec un rubis, un miroir d'argent doré avec la devise : *à mon gré je l'ay choisy*, dont le verre est cassé, pesant 3 marcs, 1 once et demie (5 mai 1505) ; — idem, 2 anneaux d'or, l'un garni d'un écusson de diamant et l'autre de sept diamants (12 août 1505) ; idem, une demi-douzaine de gobelets d'argent, dorés « excepté au cul », pesant 14 marcs, 4 onces (23 août 1505) ; — idem, 2 verges d'or dont l'une porte enchâssée une table de diamant avec un rubis et l'autre une table de diamant seule, achetées de Mathys Joris Jehan, marchand joaillier à Nuremberg (23 août 1505) ; — idem, 2 pieds d'argent doré servant à mettre tous genres de verres, pesant l'un 2 marcs, 4 onces, 15 est. et demi et l'autre 1 marc, 4 onces, 3 est. et demi (23 août 1505) ; — idem, 3 anneaux ayant chacun un très petit diamant et une perle provenant d'un cordon *à trois* où étaient enfilées 75 perles (13 septembre 1505) ; — idem, une bague garnie d'un caillou de rubis, d'une table de diamant, d'une émeraude et de deux petites tables de rubis (13 septembre 1505), — idem, 6 plats de moyenne grandeur, d'argent blanc, pesant 29 marcs, 2 petits plats d'argent, pesant 7 marcs, 6 onces et 4 écuelles d'argent, pesant 12 marcs (13 septembre 1505) ; — idem, 2 pots d'argent doré, pesant 21 marcs, 2 onces, 15 est., 2 flacons d'argent doré, pesant 32 marcs, 7 onces, 2 bassins d'argent doré, pesant 15 marcs, 7 onces, 2 salières d'argent doré, pesant 5 marcs, 5 onces, 10 est. et une aiguière aussi d'argent doré, pesant 4 marcs, 2 onces, 12 est. et demi (16 septembre 1505) ; — 2 flacons d'argent blanc, pesant 28 marcs, 1 once, donnés à Philippe, bâtard de Bourgogne, amiral de la mer (3 octobre 1505 ; — idem, 8 onces, 14 esterlins d'or dont on a fait des petites chaînes (10 octobre 1505 ; — idem, 7 perles venant d'un cordon où en étaient enfilées 74 (11 octobre 1505) ; — idem, une pièce de licorne pesant 19 esterlins, donnée à la vicomtesse de Fournes (18 octobre 1505 ; — idem, un pied d'argent à demi doré servant à mettre tous genres de verres, pesant 2 marcs, 4 onces, 4 esterlins, donné au maître d'hôtel Philippe d'Anfroippet (21 octobre 1505) ; — idem, une rose de diamant de cinq pièces, enchâssée en un clou d'or et trois perles provenant d'un cordon *à sept* où étaient enfilées 350 perles (22 octobre 1505) ; — idem, un anneau d'or émaillé de noir avec

un gros caillou de rubis (1er novembre 1505) ; — idem, une pièce de licorne, pesant 10 esterlins, 3 *troickeux*, donnée à la femme du *scamberger* de l'archiduchesse Jeanne de Castille (4 novembre 1505) ; — idem, une pièce de licorne, pesant 2 onces, délivrée à l'épicier de l'hôtel, Jacotin Hyssone, pour son service (6 novembre 1505) ; — idem, 2 pièces de licorne, pesant 9 esterlins (6 novembre 1505) ; — idem, un grand balais, enchâssé en une fleur d'or émaillée de blanc, 3 grosses perles provenant d'un cordon *à quatre* ou étaient enfilées 90 grosses perles, donnés au grand écuyer Gelande de Bonnal (7 novembre 1505). — Attestation de Diérick van den Heetvelde, écuyer conseiller et garde des joyaux, certifiant qu'il a reçu des héritiers de l'archevêque de Besançon une grande *mande* d'argent pesant 95 marcs, 6 onces, 10 esterlins, une nef d'argent dont le pied et les bords sont dorés, pesant 33 marcs 1 once, 2 brocs dont les pieds, les bords et les cercles sont dorés, pesant 23 marcs, 7 onces (1er janvier 1504 n. st.). — Attestation de Ghenen de Lathem, orfèvre du roi de Castille, certifiant qu'il a dégarni en la présence du garde des joyaux, une grande croix de calcédoine, garnie d'argent doré, ayant au milieu un cristal pour mettre le *corpus Domini*, ouvert vers les côtés du tabernacle, où il y a l'entour 5 images de saints et saintes d'argent blanc, et aux quatre extrémités de la dite croix 4 fleurs de lys blanches dont il en manque trois ; ladite croix placée sur un pied assez long où il y a tout à l'entour des émaux dont il manque 4 des têtes des apôtres et de personnages jouant d'instruments à *basse note* ; garnie ladite croix de plusieurs pierres de petite valeur dont il manque plusieurs ; pesant, d'après l'ancien inventaire, 28 marcs, 1 once ; et un gobelet d'argent à façon de verre émaillé de vert et de têtes de lion dorées, tenant chacune en leur bouche un annelet d'argent blanc (15 janvier 1504-1505 n. st.). — Attestation par Henri de Withem, seigneur de Bersele, chevalier de la Toison d'Or, conseiller et chambellan du Roi et gouverneur de ses enfants, que Diérick van den Heetwelde, garde des joyaux, a aujourd'hui présenté en don pour le nouvel an de la part du roi à Monseigneur le prince de Castille (1), une salière d'or en façon de pavillon avec un homme d'armes devant, garnie de pierres et de perles ; à Madame Éléonore une salière de *jasperie*, en façon d'une nef garnie d'or, de pierres et de perles et à Madame Isabelle, une coupe de cristal, garnie de même, d'or, de pierres et de perles (2 janvier 1504-1505 n. st.). — Mandement de l'archiduc Philippe, prescrivant à Diérick de Heetwelde de faire incontinent fondre une petite salière d'or ayant une pièce de licorne au fond et au couvercle, pesant 1 once 17 esterlins et demi ; une petite salière de cristal à fond et couvercle d'or, pesant 2 onces, 12 esterlins ; un gobelet de cristal garni d'argent doré sans pierreries, ayant un bouton bleu au *coupet* (sommet) et au pied en bas 6 petites rosettes bleues, soutenu par trois lionnes, avec le couvercle brisé, pesant 2 marcs, 1 once, 5 esterlins ; un gobelet de cristal brisé, garni d'argent doré, avec, au fertelet, un petit bouton émaillé d'azur, pesant 2 marcs, 5 onces, 15 esterlins ; un verre vert en manière de coupe, avec un couvercle et un pied d'argent doré, cassé sur le bord et pesant 1 4 marcs ; un verre émaillé à l'intérieur de vert et à l'extérieur de bleu, semé de *branchettes* d'or mises dessus ; une petite aiguière de cristal, garnie d'argent doré et de méchantes pierreries et perles, pesant 10 onces, 15 esterlins (5 mai 1505). — Attestation par Ghenen de Lathem, orfèvre du roi de Castille, certifiant avoir, en présence du garde-joyaux, rompu et dégarni une petite salière d'or ayant une pièce de licorne au fond et au couvercle, pesant 1 once, 17 est. et demi ; une autre petite salière de cristal à fond et couvercle d'or, pesant 2 onces, 12 est. et une petite aiguière de licorne, garnie d'or et de petites rosettes *élevées* (en relief) et de plusieurs mauvaises perles, pesant 1 marc, 7 onces, 5 est., ayant produit après la fonte 1 marc, 2 onces, 19 est. et demi d'or (15 mai 1505). — Attestation par Nicolas Doirie (Doria), fils de messire Jean Doirie, tant au nom de son père que comme procureur et facteur de messire Augustin Doirie, son oncle, frères, marchands de Gênes, reconnaissant avoir reçu de Simon Longin, conseiller et receveur général des finances du roi de Castille, la somme de 25.000 livres de 40 gros en différentes lettres de décharges levées sur les trois rece-

(1) Il s'agit des étrennes, consistant en salières d'or et coupe de cristal, offertes par Philippe le Beau à ses enfants le prince de Castille, plus tard Charles Quint, âgé alors de près de six ans, et aux deux archiduchesses Éléonore et Isabelle, ses sœurs aînées.

veurs généraux des domaines de Flandre, pour la sûreté du payement desquelles il a reçu le riche drageoir du Roi se divisant en quatre pièces, au lieu et place de la riche *manteline* qu'il a rendue selon le désir du Roi. — Attestation du garde-joyaux Diérick van den Heetwelde qu'il a reçu la riche *manteline* du Roi, savoir le devant et le derrière, dont il fera bonne garde et qu'il inscrira à son inventaire (26 octobre 1505). — Mandement de Philippe, roi de Castille, au garde-joyaux Diérick de Heetwelde, de faire incontinent dégarnir une nef d'écaille de perles, garnie d'or au château et derrière où sont taillés à jour plusieurs fusils et flambeaux, avec un dragon au château devant, pesant 2 marcs, 4 onces, 5 esterlins, et de faire fondre l'or qui se trouve en ladite nef (13 septembre 1505). — Mandement de Philippe, roi de Castille, prescrivant au garde-joyaux de décharger Simon Daussy, fruitier de l'hôtel, d'un chandelier d'argent blanc, pesant 5 marcs, 1 once, qui a été perdu en la ville d'Anvers par les serviteurs de monseigneur de Nassau (10 novembre 1505). — Lettres de l'archiduc Philippe roi de Castille, certifiant qu'il a pris des mains du garde-joyaux, 1 marc, 4 onces, 12 esterlins d'argent qui ont été employés aux deux coupes rendues à don Jean Manuel au lieu des deux qu'il avait prêtées pour donner à l'ambassadeur de France, monseigneur de *Neuvers* (10 novembre 1505). — Attestation de Jacques Huyssone, épicier du roi de Castille, certifiant avoir reçu du garde-joyaux, 2 onces, 17 esterlins et demi d'argent pour employer à la réparation d'un gobelet brisé au service du Roi (18 décembre 1505). — Attestations de Philippe, roi de Castille, qu'il a pris du garde des joyaux une pièce de licorne pesant 2 onces, 10 esterlins, donnée au prince de Chimay (3 décembre 1505); idem, une autre pièce de licorne, pesant 15 esterlins donnée à don Jehan (15 novembre 1505).

B. 3504. (Carton.) — 17 pièces, parchemin, 22 pièces, papier, 5 sceaux.

1506-1509. — Décharges données par Philippe, archiduc d'Autriche, roi de Castille, comte de Flandre, etc., à Diérick de Heetwelde, écuyer, garde de ses joyaux, des bijoux, pierreries et joyaux suivants : une coupe d'argent doré, marquée de la lettre E, pesant 5 marcs, une once, 10 esterlins, donnée à milord Brouck, gouverneur de Cornouailles en Angleterre (20 avril 1506); — idem, 2 petits pots d'argent doré, pesant 11 marcs, 6 onces, 10 esterlins, une coupe d'argent doré, pesant 4 marcs, 7 onces et une aiguière d'argent blanc, pesant 4 marcs, 3 onces, 3 esterlins, donnés au sommelier de corps Philippe de Visant (28 avril 1506); — idem, 2 anneaux d'or, garnis l'un d'une bonne pointe de diamant, et l'autre d'une bonne table de rubis (30 avril 1506); — idem, une belle croix d'or, garnie de 20 pièces de diamant, de 4 rubis et de 3 perles branlantes, donnée au marquis de Vellaimes (10 mai 1506); — idem, 7 onces, 11 esterlins, 3 ferlins d'or dont il a été fait certains accoutrements à la mode d'Espagne (5 juillet 1506); — idem, un petit gobelet de cristal taillé à boulons ronds, garni d'or et de pierreries et sur le pied se trouvent 3 rubis, 3 diamants et 3 perles en potence, et sur le couvercle 4 rubis, 4 diamants et 4 perles, avec le fertelet de cristal, pesant 1 marc, 7 onces, 5 esterlins, donné au premier sommelier de corps le seigneur de La Chaulx (12 juillet 1506); — idem, 3 anneaux d'or dont l'un est émaillé de noir, garni d'une petite rose de diamant, l'autre émaillé de gris, garni d'une table de diamant sur laquelle est écrit le mot *Philippe*, en lettres d'or, et le troisième garni d'une turquoise (23 juillet 1506); — idem, une aiguière d'argent blanc, couverte, pesant 5 marcs, 3 onces, 15 esterlins, une demi-douzaine de tasses d'argent blanc, marquées de la lettre D, pesant 18 marcs, 2 esterlins (15 août 1506); — idem, 2 grands pots d'argent doré, godronnés et sur le couvercle armoriés des armes du roi de Castille don Philippe, pesant 35 marcs, 2 onces, 4 flacons d'argent dont deux martelés, ayant au ventre une croix de St-André, pesant 31 marcs, 15 esterlins et les deux autres marqués de la lettre B, pesant 28 marcs, 3 coupes d'argent doré dont deux façonnées à la mode d'Allemagne, pesant 12 marcs, 3 onces, 10 esterlins, et la troisième ayant sur le couvercle une pucelle tenant en ses mains les armes du Roi, pesant 9 marcs, 3 onces, 5 esterlins, une demi-douzaine de tasses d'argent doré, godronnées et un couvercle y servant, pesant 22 marcs, 4 onces, 10 esterlins, une *mande* d'argent faite comme une *mande* d'osier, placée sur six lions, pesant 95 marcs, 6 onces, 10 esterlins; lesquelles parties de vaisselle ont été données à l'ambassadeur de France, le seigneur de *Neuvers* et aux autres de sa compagnie (pièce non datée). — Attestation de Jean de Luxembourg, seigneur de Ville et de Culembourg, grand et premier chambellan du feu roi Philippe de Castille,

certifiant en bonne foi à messieurs les président et gens des comptes à Lille que Diérick de Heetvelde, garde des joyaux, a délivré aux mains dudit Roi avant son trépas et dont il n'avait encore pas son acquit, les parties de bagues et de vaisselle suivantes : 2 bagues d'or dont l'une est garnie d'un grand caillou de rubis, au-dessus une émeraude et au-dessous une bonne perle branlante, et l'autre d'une croix d'or garnie elle-même de 4 beaux diamants, 4 rubis et 5 perles dont l'une est branlante, lesquelles bagues le feu Roi a données à monseigneur son fils don Ferdinand; une autre bague d'or émaillée de vert, faite en façon de deux dragons, garnie d'une belle rose de diamants faite de plusieurs pièces et au-dessus de ladite rose un beau grand caillou de rubis, et au-dessous une perle branlante, donnée par le feu Roi à l'ambassadeur de Portugal ; une perle en façon de poire provenant des deux qui pendaient à une riche bague garnie de 24 pièces de diamants enchâssées en or et contenant le nom de *Jésus*, que le feu Roi perdit en la ville de *Bonnevente* ; une pièce de licorne pesant 18 esterlins, donnée par le feu Roi au seigneur de Veyre ; une tasse d'argent blanc, marquée au pied et en-dessous de la lettre 1, pesant 3 marcs, donnée par le feu Roi à Grenade le Splitère, son barbier ; une palette d'argent pour prendre les épices; un très petit Saint-Georges garni de petits diamants de petite valeur, placé en une bague faite en forme de ceinture ; 2 petits anneaux d'or de petite valeur, dont l'un est garni d'un petit diamant et l'autre d'un petit rubis ; un petit tableau d'or s'ouvrant où il y a une Notre-Dame et en dehors d'un côté Sainte-Catherine et de l'autre une Trinité, lesquelles parties ledit feu Roi a données à son bon plaisir (2 octobre 1506). — Attestation par laquelle Jean Micault, conseiller et argentier du feu roi de Castille don Philippe, déclare avoir reçu de Diérick van Hetvelde, garde des joyaux, par l'ordonnance de l'évêque de Salubrie et de monseigneur de Ville, exécuteurs du testament dudit feu Roi, de Messeigneurs de l'Ordre de la Toison d'Or, des maîtres d'hôtel et autres du Conseil dudit feu Roi, les parties suivantes : 2 grands pots d'argent doré, 2 autres grands pots d'argent doré, 2 autres pots d'argent doré, 4 autres pots d'argent doré, 2 flacons d'argent doré, 4 aiguières d'argent doré, 7 coupes d'argent doré, 38 tasses d'argent doré, 2 douzaines de gobelets d'argent doré, 4 grands bassins d'argent doré, un grand *coffin* (corbeille) *aux oublies*, d'argent doré, 4 grandes et 2 petites salières d'argent doré, une cuiller, 2 douzaines et demie de tranchoirs, 4 drageoirs, 3 pieds à mettre verres d'argent doré, une demi-douzaine de tasses d'argent doré, montant toute cette vaisselle d'argent doré à 1099 marcs, 2 onces, 11 esterlins ; en vaisselle blanche : 6 pots d'argent blanc, une cruche, 4 petites bouteilles, 2 douzaines et demie de tasses, une tasse servant à la saucerie, une autre à pied servant à la cuisine, 2 autres servant à la fruiterie, 2 autres servant à l'épicerie, 2 aiguières, un petit gobelet couvert servant à l'épicerie, un autre aussi couvert servant encore à l'épicerie, 3 bassins, une nef d'essai, un *coffin* à mettre les oublies, 6 pots à mettre *succades*, 4 boîtes d'argent à mettre épices, 2 *réchaufFoirs*, 2 cuillers trouées (passoires), une petite *spectuère* (boîte à épices), 5 tranchoirs, une *maude*, 5 chandeliers d'argent à mettre *mestiers*, 2 grands chandeliers pour mettre en salle, 2 torchères, 4 flacons martelés, 24 grands plats à la mode d'Allemagne, 16 autres grands plats d'autre façon, 12 écuelles, 19 autres plats, 16 autres plats, 18 écuelles, 8 *platelets* servant à la fruiterie, 10 écuelles servant aussi à la fruiterie, une cuvelle, 2 grands brocs, 2 bassins, 1 douzaine de cuillers, soit 1607 marcs, 1 once, 16 esterlins, poids de Flandre, d'argent blanc : lesquelles parties lui ont été remises pour être délivrées aux offices de l'hôtel dudit feu Roi (Burgos, 6 octobre 1506). — Attestation de Ghenen de Lathen, orfèvre du feu roi de Castille, déclarant avoir reçu du garde-joyaux, 6 onces, 15 esterlins d'or dont il avait garni, sur le commandement dudit feu Roi, une rapière dont il se servait le plus souvent (8 octobre 1506). — Attestation de Fernando de Hely, sommelier de la cave de la reine de Castille (Jeanne-la-Folle), déclarant avoir « retenu en ses mains par le commandement de ladite royne, une esguière d'argent doré, armoriée des armes de feu de très vertueuse mémoire, le Roy de Castille, pesant 5 onces 19 esterlins, laquelle ledit Roy avoit donnée à ladite Royne » (12 octobre 1506). — Mandement de l'archiduchesse Marguerite prescrivant au garde-joyaux Diérick de Heetwelde de délivrer à messire Philippe Heddebault, sommelier de corps de l'archiduc Charles, 9 esterlins de licorne (7 juin 1508) ; décharge jointe de Philippe de Heddebault (même jour). — Décharge de Ghenen de Lathem, orfèvre du roi de Castille, déclarant avoir reçu du garde des joyaux, 2 marcs, 1 once, 2 esterlins et demi d'argent blanc dont il a regarni le *basschin parfont de la chambre* qui auparavant ne pesait que 4 marcs, 1 once (8 juin

1508) ; — idem, de Jean de Berghes, chevalier de la Toison d'or, déclarant avoir reçu une riche bague d'or, garnie d'un beau caillou de rubis, d'une grande table de diamant et d'une grosse perle pendante, le tout pesant 2 onces, 3 esterlins, une belle et épaisse table de balais qui était en une bague d'or venant de l'Empereur et une grosse perle qui pendait à ladite bague, une grosse pointe de diamant enchâssée sur un 1 d'or, pesant 10 esterlins et demi, un anneau d'or, garni d'une belle et épaisse table de rubis, pesant six esterlins et demi, lesquels joyaux il promet d'offrir et de donner de la part de l'Empereur et de monseigneur l'Archiduc, son petit-fils, à Madame Marie d'Angleterre (octobre 1508). — Lettres patentes de l'empereur Maximilien et de Charles, archiduc d'Autriche, prince d'Espagne, comte de Flandre, etc., informant les président et gens des comptes à Lille que le garde-joyaux Diérick de Heetvelde a remis les joyaux suivants : savoir au seigneur de Berghes, à Laurent de Gorrevod, au baron de Monteney, à messeigneurs Sigismond Plouch, Jean Le Sauvaige et autres ambassadeurs ordonnés pour aller vers très-haut, très-excellent et très-puissant prince, leur très-cher et très-amé frère et cousin le Roi d'Angleterre, pour accomplir les fiançailles et autres actes et solennités requises pour sûreté du mariage de l'archiduc Charles et de sa très-chère et amée cousine dame Marie d'Angleterre, fille dudit Roi et future compagne dudit Archiduc (1), et autres choses traitées l'an passé en la ville de Calais entre leurs ambassadeurs d'une part et ceux du roi d'Angleterre, de l'autre, une bague d'or garnie d'un beau caillou de rubis, d'une grande table de diamant, d'une grosse perle y pendant, etc. (Ce sont les bijoux dont le sire de Berghes donna décharge par la pièce analysée plus haut) (18 octobre 1508) ; — idem, à l'archiduchesse Marguerite, douairière de Savoie : un chandelier d'argent à quatre bras avec une chaîne qui y est attachée, pour pendre au milieu d'une salle, le tout pesant 77 marcs, 4 onces, lequel chandelier l'Archiduchesse a fait donner et présenter à très-révérend père en Dieu, très-cher et très amé cousin le cardinal de Ste-Croix, légat du St-Siège Apostolique, lors de son départ des Pays-Bas pour retourner à Rome (19 janvier 1508-1509 n. st.) ; — décharge jointe de l'archiduchesse Marguerite (13 janvier 1508-1509 n. st.) ; — idem, au seigneur de Berghes, un des ambassadeurs, présentement ordonnés vers le roi d'Angleterre : la jarretière qui autrefois avait été donnée par ledit Roi au roi de Castille, don Philippe, garnie de 8 diamants en forme de tables et de losanges et à l'entour de chaque diamant, 4 perles ; 2 autres grands diamants en forme d'écu et 2 roches de rubis sur la boucle de ladite jarretière avec une fleur de lys de diamant au bout d'icelle, garnie de 5 petits diamants, et était écrit à l'entour d'icelle jarretière en lettres d'or pesant 6 onces, 1 esterlin et 1 ferlin : *Honny soit-il qui mal y pense* ; un saint Georges d'or à cheval, garni de 14 diamants, tenant une lance en la main et au bout d'icelle une grosse perle, et sous le cheval un dragon d'or pesant 3 onces, 6 esterlins et demi, pour les rendre et restituer audit roi d'Angleterre selon la promesse faite par ledit don Philippe à la réception d'icelle (22 février 1508-1509 n. st.). — Mandement au garde-joyaux Diérick de Heetvelde de délivrer à Guillaume de Rogendorf une petite pièce de licorne pour sa belle-sœur qui en a besoin et « affaire » (20 février 1508-1509 n. st.) ; décharge jointe de Guillaume de Rogendorf (22 février 1508-1509 n. st.) ; idem, à Gélande de Bonnal, gouverneur de Béthune, une petite pièce de licorne (8 mars 1508-1509 n. st.) : décharge jointe de Gélande de Bonnal (10 mars 1508-1509 n. st.). — Attestation que l'impériale Majesté a rendu et délivré es mains de Louis de Weert, aide du garde des joyaux, les bagues garnies de pierres et de perles appartenant à l'archiduc Charles d'Autriche, toutes saines et entières, excepté un rubis pareil aux autres qui est tombé en bas de l'un des lacets (29 mars 1508-1509). — Mandement de l'archiduchesse Marguerite à l'audiencier d'expédier lettres patentes en forme d'acquit pour Diérick de Heetwelde, garde-joyaux, d'un anneau d'or, garni d'une belle table de rubis, envoyé à madame Marie d'Angleterre (16 juillet 1509). — Décharge par Philippe de Heddebault, sommelier de corps de l'archiduc Charles, pour un morceau de licorne pesant 8 esterlins, qui lui a été délivré sur l'ordre de monseigneur de Chièvres (1er septembre 1509) ; mandement joint du seigneur de Chièvres (même date). — Attestation par l'orfèvre Ghenen de Lathem, que, sur l'ordre du garde-joyaux, pendant le dernier voyage d'Espagne, il a ôté de la Fleur de lys, 6 balais qu'il a remplacés par 6 autres de plus grande valeur que ledit garde-joyaux lui avait

(1) Ce mariage ne fut pas réalisé et Marie d'Angleterre épousa plus tard le roi Louis XII.

remis (29 septembre 1509). — Mandement de l'archiduchesse Marguerite au garde des joyaux, d'avoir à délivrer au prince de Chimay, une pièce de licorne de la grandeur d'un doigt en grosseur et rondeur, prise dans la licorne commune, par ce qu'il nous a remontré qu'il lui était nécessaire d'y recourir pour en user pour sa santé (23 septembre 1509) ; décharge jointe de Charles de Croy, prince de Chimay (3 octobre 1509) ; — idem, de remettre aux mains de Roland Lefèvre, chevalier, seigneur de Tamise et trésorier général des finances, toute la vaisselle provenant de la veuve de feu Philippe de Visant (24 septembre 1509). — Décharge délivrée par la même princesse au garde-joyaux déclarant avoir reçu de lui 2 pièces de licorne, l'une pour elle et l'autre pour le prince de Chimay, pesant ensemble 2 onces, 6 esterlins (26 septembre 1509). — Mandement de l'empereur Maximilien et de l'archiduc Charles d'Autriche, prescrivant aux président et gens de la Chambre des Comptes de Lille de décharger le garde-joyaux Diérick van Heetvelde des parties de vaisselle suivantes qui devront être rayées des inventaires : une partie de 119 marcs de vaisselle que feu le roi don Philippe étant en Angleterre au mois de mars 1506, donna au seigneur de Sempy ; une verge d'or, garnie d'un rubis, remise à l'archiduchesse Marguerite pour l'envoyer et en faire présent à dame Marie d'Angleterre ; de plusieurs et diverses parties délivrées par ledit garde-joyaux à certains personnages ; une aiguière d'argent délivrée à la reine Jeanne de Castille ; un chandelier d'argent perdu en un banquet fait par le comte de Nassau ; une autre partie de 6 balais ôtés de la riche Fleur de lys et remplacés par 6 autres balais de plus belle eau (10 octobre 1509) : — idem, informant lesdites gens de la Chambre des Comptes que le garde-joyaux a, sur leur ordre, délivré à Anne de Beaumont, dame d'honneur des archiduchesses Éléonore, Isabelle et Marie d'Autriche et de Bourgogne, une bague d'or, garnie au milieu d'une rose de diamant et autour de trois autres diamants, 3 rubis et 3 perles branlantes, pesant ladite bague 12 esterlins et demi (4 novembre 1509) ; — décharge jointe signée : Anna de Beaumont (5 novembre 1509) ; — idem, que ledit garde des joyaux a délivré à l'archiduchesse Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, pour son nouvel an : une salière d'or dont la poignée est en façon de personnages et sur le couvercle se trouve une demoiselle, garnie à l'entour de 4 perles branlantes et au pied de 6 rubis et 6 trousses de perles trois à trois, pesant ladite salière avec la garniture 4 marcs, 1 once, 15 esterlins, laquelle salière l'archiduc Charles d'Autriche, prince de Castille, etc., par l'avis de ses très chers et féaux les seigneurs de Chièvres, son gouverneur et premier chambellan, et de Berseel, son second chambellan, Jean Le Sauvaige, chevalier, chef et autres de son privé conseil et des finances, a donnée à ladite archiduchesse Marguerite, sa tante, en faveur et considération des grandes peines, soins, travail et diligence qu'elle a et prend journellement en l'adresse et conduite de sa personne et de ses affaires (1er janvier 1509-1510 n. st.) ; — idem, que ledit garde des joyaux a remis audit archiduc Charles d'Autriche et de Bourgogne, une verge d'or, garnie d'une table de rubis, pesant 6 esterlins, laquelle verge d'or l'Archiduc a envoyée à dame Marie d'Angleterre, sa future compagne, en don et présent pour son nouvel an (26 janvier 1509-1510 n. st.).

B. 3505. (Carton.) — 32 pièces, parchemin, 2 pièces, papier, 10 sceaux.

1505-1519. — Mandements de l'empereur Maximilien et de l'archiduc Charles d'Autriche et de Bourgogne, prescrivant aux chef, gouverneur et trésorier général des finances et domaines, de faire donner décharge au garde-joyaux Diérick van Heetvelde, et au premier sommelier de corps le sire de La Chaulx, des parties de vaisselle et joyaux suivants : 18 marcs d'argent qui, au jour du trépas du roi de Castille don Philippe, étaient demeurés en ses mains de la vaisselle de chambre dudit feu Roi, une robe de satin noir broché, fourrée de sables (zibeline), que feu Philippe de Visan, en son vivant second sommelier de corps dudit feu Roi, délivra aussitôt après la mort de celui-ci au sieur de La Chaux ; lesquels 18 marcs de vaisselle et robe lui ont été délivrés, en considération des grands, bons et loyaux services qu'il a faits audit feu Roi et en récompense de tel droit que comme son premier sommelier de corps il maintenait lui compéter en plusieurs autres parties des meubles de chambre délaissés par ledit feu Roi et aussi pour autres considérations (16 juillet 1510) ; — prescrivant au receveur général Jean Micault de payer au garde-joyaux Diérick de Heetvelde, 257 livres, 12 sols, 6 deniers du prix de 40 gros qui lui sont donnés et accordés tant pour ce qui peut lui être dû à cause des journées et vacations de lui et de

ses aides qu'il affirme en sa conscience avoir faites depuis le 1 novembre 1506 jusqu'au 22 novembre 1509 qu'ils furent comptés par les écrous de l'hôtel de l'archiduc Charles, durant lequel temps ils ont toujours servi tant en Espagne, en rassemblant les joyaux du feu roi de Castille, que depuis dans les Pays-Bas, pour les garder, mettre à point et autrement le servir par tout où a été l'Archiduc ; comme pour tout ce qu'il pourrait quereller et demander à cause de plusieurs menues parties qu'il a affirmées avoir dépensées et déboursées durant ce temps tant en logis, hôtelleries, charriages et coffres, comme pour les parties qui suivent : la façon d'un manche d'épée, d'or, mis en la chambre des joyaux ; la façon et dorure de 12 onces et 12 esterlins d'argent, employés en deux coupes rendues à don Jean Manuel au lieu de 2 autres qu'il avait prêtées audit feu roi de Castille pour les donner aux ambassadeurs de France ; pour avoir fait polir 6 saphirs et 4 balais ; pour le patron d'un mulet garni d'un *bachu* et deux barils, deux *angèles* et un pied pour la riche Fleur de lys ; une grande balance et un grand poids de 64 marcs pour servir en la chambre, etc. (10 septembre 1510) : — quittance de ladite somme délivrée par Diérick van Heetvelde (10 décembre 1510); — prescrivant de décharger le garde des joyaux des bijoux suivants que, sur l'ordre de l'archiduchesse Marguerite, il a délivrés au seigneur de Bersele, savoir : un M d'or, garni de 9 rubis et 8 perles pesant 18 esterlins, et une pointe de diamant placée en une fleur de marguerite d'or pesant un esterlin, dont il a été fait un anneau lequel, avec ledit M, ledit sieur de Bersele a remis à certains serviteurs du roi d'Angleterre pour en faire présent à dame Marie d'Angleterre, future compagne de l'archiduc Charles (25 avril 1512) ; — prescrivant de décharger ledit garde-joyaux d'une verge d'or, garnie d'un bon caillou de rubis, envoyée et offerte aussi à Marie d'Angleterre (12 juin 1513) ; — déchargeant le garde-joyaux de la quantité de 6 onces, 17 esterlins de licorne, délivrée par plusieurs fois à l'archiduc Charles (6 mars 1514-1515 n. st.) ; — prescrivant audit garde des joyaux de délivrer au comte Félix de Weerdenberg, 2 pots d'argent doré, armoriés sur le couvercle des armes de Louvain, pesant 12 marcs, 7 onces, 15 esterlins qui lui ont été donnés (7 mars 1514-1515 n. st.) ; — déchargeant le garde-joyaux d'une bague d'or en forme de croix, garnie de 4 diamants, 4 rubis et 4 perles pesant 8 esterlins et demie avec une perle branlante pendue à ladite bague, enlevée d'une bague d'or en forme de cœur, ornée du nom de *Jesus* en diamants ; item, d'une autre bague d'or garnie d'un balais et au-dessus d'une émeraude plus longue que large et en-dessous d'une perle branlante ; item, d'une coupe d'or couverte et marquée en dessous de la lettre M, pesant 2 marcs, 2 onces, 15 esterlins : lesquelles bagues et coupe ont été données à l'archiduchesse Marie d'Autriche et de Bourgogne (6 mai 1514) : — idem, d'*unes patermostres* d'or, ouvrage d'Espagne, pesant y compris le cordon et une *houppette*, une once, 12 esterlins et 2 anneaux d'or, garni chacun d'un petit diamant d'assez petite valeur, lesquelles patenôtres ont été délivrées à l'archiduchesse Éléonore et les deux anneaux d'or à l'archiduc Charles (12 mai 1514) ; — idem, d'un anneau d'or, garni d'une pointe de diamant, pesant 4 esterlins et 1 *troickin*, envoyé à l'archiduchesse Isabelle, reine de Danemarck et au roi son mari (10 juin 1514) ; — idem, d'une tasse d'or, couverte, ouvrage de Venise, ayant au fertelet 10 perles, armoriée des armes d'Angleterre, pesant 7 marcs, 3 onces, 2 esterlins et demi, donnée à Jean, jeune duc de Saxe (8 septembre 1514) ; — déchargeant ledit garde-joyaux d'une émeraude enchâssée en or en façon de croix, garnie à l'entour de 4 diamants, 4 perles et en-dessous d'une perle branlante, et d'une autre belle croix d'or recroisée à chaque bout, garnie de 20 diamants et 3 grosses perles, pesant une once, 9 esterlins, données à la reine de Danemarck à son départ des Pays Bas (12 juillet 1515) ; — idem, d'une coupe d'or, godronnée, ayant sur le couvercle un anneau, marquée en dessous de la lettre I, pesant 2 marcs, 3 onces, 7 esterlins, donnée aussi à la reine de Danemarck lors de son départ des Pays-Bas (12 juillet 1515) ; — idem de 2 pots d'argent doré, offerts à l'archiduc Charles d'Autriche par les gens d'Anvers lors de sa joyeuse entrée dans cette ville, pesant 14 marcs, 4 onces, qui ont été données à La Haye au baptême de la fille du chambellan Jean, seigneur de Wassenerre (12 juillet 1515) ; d'une coupe d'argent, à demi-dorée, offerte à l'Archiduc par les gens de Middelbourg lors de sa joyeuse entrée dans cette ville, pesant 19 marcs, 3 onces (25 juillet 1515). — Copies de décharges délivrées par Floris d'Egmont, seigneur d'Isselstein, des parties de vaisselle suivantes qui lui ont été remises, sur l'ordre du roi de Castille, par le garde-joyaux : 3 grands plats pesant 19 marcs, 1 once, 10 esterlins ; 12 plats moyens, pesant 59 marcs, 1 once, 10 esterlins ;

12 petits plats, pesant 48 marcs, 5 onces : 12 écuelles, pesant 23 marcs, 6 onces, 10 esterlins, lesquelles parties de vaisselle le Roi lui ordonna de se servir comme amiral de la mer durant son prochain voyage (6 janvier 1506); au dos se trouve l'attestation que cette vaisselle a été rendue par le seigneur d'Isselstein le 13 juillet 1505 (?) (1) ; — idem, d'une partie de la vaisselle de cuisine que le Roi de Castille lui avait donnée en la ville de Perm en Angleterre, laquelle il avait reprêtée au Roi à Valladolid pour en servir les dames qui nouvellement étaient venues servir la Reine, savoir : 6 plats d'argent d'une sorte, pesant 29 marcs, 6 onces, 5 plats plus petits, pesant 20 marcs, 4 onces et 6 écuelles, pesant 11 marcs, 6 onces, 17 esterlins et demi (6 octobre 1506). — Copie de la décharge délivrée par Philibert Naturel, prévôt d'Utrecht, à Guillaume van den Steene, garde de l'huis du Roi de Castille, de 2 pots d'argent, marqués de la lettre L, pesant 16 marcs, 4 onces (23 septembre 1505). — Idem, de la décharge délivrée par Antoine de Lalaing, seigneur de Montigny, conseiller et second chambellan du prince de Castille, à Diérick van Heetvelde, garde des joyaux, de la somme de 378 livres de 40 gros (16 août 1515). — Idem, du mandement prescrivant au garde-joyaux Diérick de Heetvelde d'avoir à rapporter au bureau des finances du Roi, les originaux des décharges ci-dessus (19 septembre 1516). — Mandements de l'archiduc Charles d'Autriche, prince de Castille, prescrivant au garde-joyaux de délivrer au grand maître d'hôtel Floris de Croy, 4 pots d'argent doré, provenant de ceux d'Anvers, pesant ensemble 33 marcs, 7 onces, 15 esterlins, 3 plats moyens d'argent blanc, 2 petits plats et une écuelle brisée, pesant ensemble 21 marcs, 1 once, 15 esterlins (2 septembre 1515) ; — idem, de remettre au conseiller et maître d'hôtel don Diego de Genara certaine lettre de récépissé qu'il a donnée au garde-joyaux, de la quantité de 65 marcs, 2 onces, 2 esterlins de vaisselle d'argent de cuisine, prise en la chambre des joyaux du feu roi don Philippe, ledit garde reprenant au lieu de ladite lettre de récépissé une lettre de décharge du 20 novembre 1495, levée par Simon Longin, alors receveur général, etc. (19 janvier 1515-1516 n. st.) ; — idem, de passer au compte du receveur général Jean Micault la somme de 1.340 livres, 2 sols, 4 deniers, payée par lui à un orfèvre de la ville d'Anvers pour 91 marcs, 1 once, 9 esterlins de vaisselle d'argent achetée pour être offerte, savoir : à messire Édouard Ponninck, chevalier de l'ordre de la Jarretière, 2 flacons d'argent, dorés aux pieds et aux bords, pesant 18 marcs, 5 onces, 19 est., 18 tranchoirs ronds, pesant 26 marcs, 3 onces, 17 est., 6 gobelets, pesant 10 marcs, 6 onces, 10 est. et une aiguière pesant 3 marcs, 7 onces, 15 est., et à Outhbertus Tunstal, docteur es droits, orateur, 12 tasses d'argent blanc, pesant 23 marcs, 1 once, 7 est. et 2 pots, pesant 8 marcs, « lesquelz estoient venuz en ambassade devers nous de par le Roy d'Angleterre, pour parfaire, conclure et veoir jurer l'alliance et amitié d'entre ledit Roy d'Angleterre et nous » (16 février 1515-1516 n. st.) ; attestation jointe des chefs et trésorier général commis sur le fait des domaines et finances du Roi du paiement de ladite somme (même date) ; — prescrivant de délivrer à Frédéric, comte palatin, duc en Bavière, une grande coupe d'argent doré, couverte, ouvrage d'Allemagne, venant de la ville de Bruxelles et pesant 31 marcs, 5 onces, laquelle coupe lui a été donnée par l'archiduc Charles d'Autriche (4 mars 1515-1516 n. st.) ; — idem, au grand écuyer Charles de Lannoy, les 2 pots d'argent blanc, pesant 17 marcs, 4 onces, 10 esterlins et une coupe d'argent doré, pesant 7 marcs, 2 onces, venant de la ville de Bois-le-Duc, qui lui ont été donnés (14 mars 1515-1516 n. st.) ; — idem, au chambellan Antoine de Lalaing, seigneur de Montigny, les deux pots d'argent blanc venant de la ville de Delft en Hollande, pesant 28 marcs, qui lui ont été donnés (14 mars 1515-1516 n. st.) ; — à Nicasius Hackenen, conseiller chambellan et maître d'hôtel, un collier d'or garni de 12 balais et 12 perles, pesant 2 marcs, 2 onces, 5 esterlins, une bague d'or, garnie d'un balais, d'une émeraude cassée et de 3 perles dont l'une est branlante, pesant 3 onces, 7 esterlins, une bague d'or, garnie d'une émeraude, d'un balais et de 3 perles dont l'une est branlante, pesant une once, 17 est. ; et une autre bague d'or garnie d'une émeraude, d'une table de balais carrée et de 3 perles dont l'une est aussi branlante, pesant 2 onces, pour les renvoyer à l'empereur Maximilien qui les avait précédemment « bailliez » à l'Archiduc (30 juin 1515). — Attestation par les chefs, trésorier général et gens des finances que le receveur général Jean Micault a délivré la somme de 377 livres, 17 sols, 3 deniers à un orfèvre de Malines,

(1) Il y a là une erreur de scribe. C'est sans aucun doute 1506 qu'il faut lire.

pour 2 pots d'argent, dorés aux bords et aux pieds, pesant 16 marcs, et pour 12 gobelets d'argent blanc, pesant 12 marcs, 4 onces, 5 est. avec leurs custodes, qui ont été offerts par le roi de Castille à Thomas Spinelli qui a été longtemps l'ambassadeur du roi d'Angleterre auprès de sa personne (2 avril 1516). — Attestation par Jean de Roubrouck, brodeur du roi de Castille, que Diérick de Heetvelde, garde des joyaux, lui a délivré en plusieurs fois, des petites perles s'élevant au poids de 4 onces, employées à la garniture d'un vieil ornement de velours cramoisi (4 mai 1516). — Mandements de Charles, roi de Castille, etc., déchargeant le garde des joyaux d'un gobelet d'argent blanc, couvert, pesant 1 marc, 3 onces, 10 esterlins, donné par sa sœur (non désignée) à Gilette de Ham, sa nourrice, ainsi que d'un livre écrit sur parchemin historié, intitulé le livre de Mélusine, couvert de cuir doré et argenté, garni de 5 clous et 1 *clouant* de laiton doré, armorié des armes des seigneurs de Créquy, commençant au second feuillet par ces mots : « *vrayes si comme des choses que on dit* », et finissant au dernier feuillet : « *en veult ceste histoire finier* » (22 juin 1516) ; — prescrivant audit garde des joyaux de délivrer au chambellan Adrien de Croy, seigneur de Beaurains, la grande nef d'argent doré, venant de la ville d'Arras, pesant 45 marcs, 5 onces, 10 est., qui lui a été donnée (22 juin 1516) ; — commettant le seigneur de Chièvres, grand et premier chambellan, Charles, baron de Lalaing, le seigneur de Montigny, second chambellan et chef des finances, Christophe de Barouze, premier maître d'hôtel, maître Jean Ruffault, trésorier général, maître Jean van den Eycke, maître des comptes à Bruxelles et Jean Le Blanc, auditeur des comptes à Lille, pour procéder diligemment et soigneusement à faire un nouvel inventaire des bagues et joyaux de l'Archiduc, à leur visitation, à la justification du dernier inventaire, etc. (1er septembre 1516) ; — prescrivant de passer au compte de Jean Micault, receveur général des finances, la somme de 1.336 florins, 16 sols, 1 denier maille, payée par lui pour l'acquisition d'une fontaine d'argent et de 6 gobelets couverts, dorés aux bords et aux pieds, pesant ensemble 19 marcs, 1 once, 5 est., 2 flacons non dorés, pesant 19 marcs, 5 onces, 5 est., un bassin et une aiguière dorés, pesant 13 marcs, 5 onces, lesquelles parties de vaisselle ont été offertes et présentées, au mois de juillet 1516, à monseigneur de la Rochefoucaud, envoyé vers le roi de Castille en ambassade par le roi de France ; item, de 6 grandes tasses couvertes, aussi dorées aux bords et aux pieds, pesant 24 marcs, 2 onces, 2 esterlins, offertes et présentées, au mois d'août 1516, au *debity* de Calais, que le Roi d'Angleterre avait envoyé en ambassade vers le roi de Castille (15 septembre 1516) ; attestation de la dite dépense par le chef et trésorier général des finances (même date) ; — prescrivant au garde des joyaux de décharger Jean de Fay, saucier de l'hôtel, d'une écuelle d'argent perdue, pesant 2 marcs, 2 onces, 14 est. (16 septembre 1516) ; — idem, au même de remettre aux mains de Madame Anne de Beaumont, les bagues et joyaux suivants : une petite coupe de cristal, garnie d'or, le pied garni de 16 petits rubis et de 20 trousses de perles à deux, et 22 perles branlantes, avec le couvercle garni de 8 semblables rubis et de 4 trousses de perles à deux et le fertelet garni d'un *camahieu* (camée) et de 8 perles branlantes, pesant 2 marcs, 17 esterlins ; une bague d'or, garnie d'un balais, d'une grande émeraude et de 3 perles, pesant 1 once, 10 esterlins et demi ; une autre bague d'or, aussi garnie d'un balais et d'une émeraude en forme de croissant et de 2 perles, pesant 1 once, 4 esterlins ; un carcan d'or, garni de 3 émeraudes, 4 rubis et 7 perles, pesant 3 onces, 8 esterlins ; une verge d'or, garnie d'une table de diamant carrée ; un soufflet d'or, garni d'un bien petit diamant, de 15 petits rubis et de 25 perles et au milieu de *mœre* de perle (nacre), pesant 1 once, 16 esterlins ; une pomme d'or, pleine de senteurs, pesant ensemble une once, 16 esterlins ; 11 patenôtres d'or émaillé de diverses couleurs, avec une croix d'or garnie de 3 pointes et d'une table de diamant, d'un petit rubis et de 4 perles et un anneau d'or, garni de 9 perles, pesant le tout ensemble 5 onces, 10 esterlins ; une petite *croisette* d'or et 2 *enseignes* d'or pesant ensemble 14 esterlins ; une *bordure* de *tempelettes* de 25 fleurs d'or un peu petites et en chacune fleur une bonne perle, lesquelles parties ont été données par le roi de Castille à ses sœurs Isabelle et Marie, reines de Danemark et de Hongrie (20 septembre 1516) ; — prescrivant à Louis de Weert, garde des joyaux, de délivrer à Gérard Stassard, Pierre Corteville et Jean van Rode, sergents d'armes et massiers du roi de Castille, 2 bassins d'argent, pesant 23 marcs, 3 onces et 10 esterlins provenant de ceux offerts dernièrement au roi par la ville de Lerida lors de sa joyeuse entrée (24 février 1519-1520 n. st.).

B. 3506. (Carton.) — 6 pièces, parchemin, 1 pièce, papier, 5 sceaux.

1520-1522. — Mandements de l'empereur Charles-Quint : informant les président et gens des comptes à Lille que le garde des joyaux Louis de Weert a remis un grand balais qui autrefois a servi à la riche *manteline*, une grande table de diamant et une perle branlante enlevées d'un Saint Georges, desquelles trois pièces il a été fait une bague d'or qui a été offerte par le premier sommelier de corps le seigneur de la Chaulx, à l'archiduchesse Éléonore, reine de Portugal, sœur de l'empereur (22 avril 1520, style d'Espagne) ; — prescrivant au même garde des joyaux de rayer de l'inventaire de Jean de Binche, saucier, deux plats de moyenne grandeur, pesant 8 marcs, un petit plat pesant 3 marcs et 3 écuelles pesant 6 marcs, qui depuis l'arrivée de l'Empereur en Espagne ont été distraits et perdus tant à la fête de la Toison d'Or à Barcelone tenue pour les gentilshommes de l'hôtel allant en Afrique, qu'aux fêtes des *Caresmaux* et autres banquets (8 mai 1520) ; idem, de rayer de l'inventaire de feu Jean Bacqueler, en son vivant saucier de l'hôtel, un plat d'argent pesant 4 marcs ou environ qui fut perdu lorsque l'Empereur revint d'Espagne et à son débarquement en Angleterre (20 juin 1521) ; — déchargeant ledit garde des joyaux, des parties suivantes : une coupe d'or faite à godrons, émaillée de blanc et semée de petites *feuillettes* rouge-clair, le couvercle émaillé de même avec le fertelet garni de 12 perles dont 6 branlantes et 6 en potences, et au milieu dudit fertelet se trouve un visage de *camahieu à façon d'enfant*, pesant 4 marcs, 6 onces, 2 esterlins et demi, laquelle a été offerte et présentée au roi de Danemarck lors de son arrivée dans les Pays-Bas vers l'Empereur ; 2 grands barils d'argent doré, pesant 150 marcs, donnés au cardinal d'York, légat d'Angleterre à son arrivée vers l'Empereur à Bruges : une pièce de licorne, pesant 5 onces, 10 esterlins, donnée à l'archiduchesse Éléonore d'Autriche, reine de Portugal ; une autre petite pièce de licorne pesant 5 onces, 10 esterlins et demi dont en diverses fois il a été composé des *médecines* depuis 4 ans (5 septembre 1521) ; — certifiant que Diérick de Heetvelde, garde des joyaux, a délivré au grand et premier écuyer et vice-roi de Naples, Charles de Lannoy, une coupe d'or, pesant 4 marcs, 7 onces, 10 esterlins, qui avait été donnée par les gens de Valenciennes à l'Empereur lors de sa joyeuse entrée dans cette ville, et à l'Empereur lui-même, un tableau d'or où se trouve une image de Notre-Seigneur en croix, à quatre parquets avec des reliques et une bulle plombée de Notre Saint Père y pendant, lequel tableau est garni de 2 perles, pesant, sans ladite bulle et le plomb, 5 onces, 3 esterlins (23 avril 1522) ; — prescrivant au garde-joyaux Louis de Weert, de délivrer à ses aides Jean Dubois et Jean de Ghendt, une demi-douzaine de gobelets d'argent, à pieds et bords dorés, à couvercle, pesant 14 marcs, 1 once, 15 esterlins, offerts à l'Empereur par la ville de Dunkerque et dont il leur fait don par grâce spéciale (12 mai 1522) ; — idem, à Diérick de Heetvelde, garde-joyaux, de délivrer à Andrieu de Douvrin, écuyer de chambre de l'Empereur, la quantité de 6 marcs de vaisselle de chambre, provenant de la vaisselle d'Allemagne, dont il lui est fait don (12 mai 1522) (1).

Statuettes. Peintures, Gravures.

B. 3507. (Carton.) — 3 pièces, parchemin, 7 pièces, papier.

1479-1562. — Inventaires et pièces comptables concernant les statuettes, peintures et gravures de l'hôtel des ducs de Bourgogne et de leurs successeurs dans la souveraineté ou le gouvernement des Pays-Bas. « S'ensuivent les parties de ymaiges, joyaulx et vaisselles d'argent doré qui estoient engagiez es mains de Nicolas de May et Jehan Mitin, bancquiers demourans à Bruges, par l'ordonnance et commandement de monseigneur le duc d'Autriche, de Bourgogne, etc., pour le secours de ses pays de Bourgogne, qui présentement ont esté délivrez par juste prix à Pierre Courtois, escuier, conseiller et sommelier de corps du roy d'Angleterre, et à Thomas Graffthon, marchant de Londres, pour et au nom dudit roy d'Angleterre, par le commandement et ordonnance de monseigneur le

(1) Voir aussi pour les bijoux, joyaux, pierreries, vaisselle d'or et d'argent les articles suivants de l'Inventaire des Archives du Nord. Tomes IV et V, fonds de la Recette Générale des Finances, série B. : 1856, 1858, 1860, 1862, 1874, 1877, 1878, 1903, 1923, 1934, 1938, 1942, 1943, 1945, 1947, 1951, 1954, 1957, 1964, 1966, 1974, 1984, 1991, 1997, 2002, 2003, 2005, 2014, 2035, 2037, 2046, 2056, 2061, 2064, 2089, 2096, 2113, 2115, 2121, 2134, 2135, 2139, 2147, 2156, 2160, 2170, 2174, 2178, 2185, 2188, 2191, 2201, 2251, 2255, 2269, 2278, 2288, 2295, 2315, 2321, 2328, 2339, 2344, 2351, 2357, 2358, 2363, 2366, 2370, 2375, 2381, 2383, 2387, 2393, 2399, 2405, 2411, 2419, 2425, 2431, 2437.

Duc » (1). — Mandement de l'archiduc Philippe le Beau donnant décharge à son garde-joyaux Wouters de Outhuesden, « d'un tableau d'or à ung esmail plat de personnaiges, asavoir de Nostre-Dame et de sainte Élizabeth, garny à l'entour de quatre diamans, de quatre rubis et de quatre bonnes perles, lequel tableau dessusdit appartenoit à feu Madame nostre mère (la duchesse Marie de Bourgogne) quy Dieu absoille, et l'avons donné à nostre très-chière et trés amée compaigne l'arciduchesse » (18 mars 1497-1498 n. st.). — Fragment d'un inventaire de tableaux et d'objets d'art : « ung aultre tableau d'argent doré là où est le visage du duc de Berry et sont les deux dys tableaux en ungne petite custode ; ungne piesse de toyle où il a xv visages ; en ung parchemin est peint à cheval fu monseigneur de Savoye, avecques ung manteau de marguerites pour champ (2) ; le visage de monseigneur le comte de Genève sur papier (3) ; unes heures d'Italie qui sont venues de Madame Bonne (4) et ne sont point reliées ; ungnes autres heures que Madame (5) veust fere acotrer (relier) pour elle ; ungnes autres heures que Madame a donné à Catherine de Marque (6) ; ung jeu de cartes de personnages ; ung crusyfy de bois ; ung petit métier d'yvoire tout garny d'or ; ung autre petit métier de boys garny d'argent ; ung bery (*bèrcle*, besicle, loupe) d'argent, pour mectre sur le lyvre pour lyre. » (Sans date ; commencement du XVIe siècle). — « Ce que Madame a trouvé au petit cabinet de deçus l'oratoyre : premièrement ungne grosse piesse d'ambre grys et deux autres piesses moiaines ; ung beau myroyr d'assier ; ungne Nostre Dame d'ambre ; item, ung tableaux d'argent doré d'ungne Nonciade (Annonciation), à deux ferrilles de porcellayne, là où est le feu Roy domp Philyppe et la Royne dame Joanne, sa fame ; plus ung *tablier* (table pour jouer aux échecs) d'argent, les échets, les ung (sic), toux les personnages d'argent doré, et les autres personages d'argant qui ne sont point dorés ; ung viez jeu d'eschetz à personaiges, bien anticque ; ung autre tablier d'yvoyre avec son jeu d'eschetz d'ivoire à personnaiges ; item, ung autre tablier faict d'ivoire et de boys ; plus ung grant tablier de boys avecques les écheys et l'a donné Monseigneur de Saint Claude (1) à Madame ; ung jeu d'escheys de cassydoyne et de jaspre dedans une vieille boyte paincte ; ung autre jeu tout de jaspe anveloppé d'ung drappeaux : item, ungne branche de coral dedans ungne boyte de boys ; deux boytes d'*agnus Dei*, ungne dorée et l'autre d'yvoyre ; ungne Nostre Dame de Pitié de albastre ; ungne pierre ronde d'alabastre là où il a ung lion entallié : plus quatre reloges (horloges) de quoy il y a l'ung à cloche et les autres trois ne en ont point, et u'y a l'ung des troys plus grandelest que les autres deux ; item, ungne tablestes de boys où il y a de bonnes peinctures, lesquelles Madame a emportées avecque elle ; encore ungne autre tablettes de boys de meilleure peincture que les autres ; autre plus grant reloge qui frape les heures et les demy heures qui a esté donné à Madame par monseigneur de Neufchâtel ; ungne saincte Marguerite faite à la samblauce de mademoiselle de Moulanbert ; ung petit enfant qui pleure, peint de bonne main ; ung visage de l'Empereur (2) fait de blanc et de noyr ; le petit duc de Millan qui estoyt mermeteux (3), feist au vif sur toyle ; une Nonciade faite sur toyle : ung sainct Antoyne fait de la main de maistre Jacques (4), fait sur toyle : ung petit tableau d'yvoyre, donné à Madame par Monseigneur de Chièvres, auquel tableau est le visage du duc Philippe (5) au vif ; ungne petite branche de coral ; ungne bien belle branche de coral rouge ; ungne autre plus grosse branche de coral rouge ; ungne bien belle et bien antiere branche de coral rouge ; ungne autre branche de coral rouge là où il y a peu de petites

(1) C'est le double du document analysé et reproduit dans l'article B. 3495 sous la date du 19 octobre 1479.

(2) Il s'agit ici du comte de Savoie Philibert le Beau, second mari de Marguerite d'Autriche.

(3) Philippe de Savoie, fils de Philippe, comte de Bresse, d'abord destiné à la profession ecclésiastique, créé plus tard duc de Nemours par François Ier.

(4) Bonne de Savoie, fille du duc Louis, mariée à Galéas-Marie Sforce, duc de Milan.

(5) L'archiduchesse Marguerite d'Autriche, douairière de Savoie.

(6) Catherine de Croy, femme de Robert de La Marck.

(1) Pierre de la Baume, abbé commendataire de St-Claude en Franche-Comté.

(2) L'empereur Maximilien.

(3) C'est probablement Jean-Galéas-Marie Sforce, fils de Galéas-Marie et de Bonne de Savoie, prince d'un tempérament maladif qui mourut à 25 ans, empoisonné par son oncle Ludovic le More.

(4) Maître Jacques van Battèle, peintre, demeurant à Malines

(5) Le duc Philippe le Beau.

branches ; ungne corne de coral rouge pour faire la grève (1) avecques sa custode. » (Sans date ; commencement du XVIe siècle) (2). — « S'ensuivent la déclaration des parties et pièces de vaisselle données par feu messire Mahieu Everwin à l'avanchement des ymaiges Ste-Claire, St-Quentin et St-Nicolas, etc., avec le poix d'icelles ». Poids de ladite vaisselle : 39 marcs, une once, 14 esterlins qui ont été vendus : 642 livres, 4 sols. « Renseignement de ce qui est deu de ladicte vaisselle : primo, maistre Jaques Tournemine, pour plus avoir receu de ladicte vaisselle que paié, comme ce appert par ung abregiet escript de sa main, doibt de reste : LX sols, VI deniers ; item, maistre Nicole Floret à cause d'un petit barillet à eau rose d'argent, valant C sols, dont il a paié pour le fachon des patrons des quatre ymaiges dessusdictes, assavoir Ste Claire, Saincte Katherine, St Quintin et Sainct Nicolay, à Pietre van Male (3) XLVIII sols, reste qu'il doibt : LII sols..... Aultre déclaracion de ce que les ymaiges St Nicolay, St Quintin et Ste Claire ont cousté à faire, sur quoy fait à supposer que l'ymaige St Nicolas poise XII marcs, trois onches, V esterlins ; item, l'ymaige St Quintin poise XII marcs, V est. : item, l'ymaige S[cte] Claire poise XII marcs, IIII onches, XVII est. et demi ; appart que lesdictes trois ymaiges ensemble poisent XXXVII marcs, VII est. et demi ; dont il a esté marchandé à Pietre de Gruttère demourant à Bruges, lequel doibt avoir de chacun marc d'argent, parmi dorure et faichon, XI escus de XVIII sols pièce, monnaie de Flandres, à compter XX sols pour livre et XII deniers pour le sol ; le marc vault XXVI livres, VIII sols ; l'onche vault LXVI sols ; l'estrelin vault III sols, III deniers obole ; ainsi valent lesdictes trois ymaiges IIII[c] VII et demi escus, VIII deniers ; c'est en monnoie de Flandres : IX[c] LXXVIII livres, VIII deniers obole ; item, est deu audict marchant pour deux crestaux et XV doublettes assises ausdictes ymaiges = LXXV sols ; item, est deu pour une croisette de crestal que acheta messire Grard Libert en Anvers ; item, à I homme qui ala quérir l'imaige Ste Claire = XXIIII sols. Somme totale de ce que ont cousté lesdictes ymaiges = IX[c] IIII[XX] IIII livres, XIX sols, VIII deniers. » (1) Sans date ; fin du XV[e] ou commencement du XVI[e] siècle). — Mandements de l'archiduc Philippe le Beau, prince de Castille, etc., déclarant avoir reçu de Diérick de Heetvelde, garde des joyaux : un tableau carré, d'argent doré où il y a une image de Notre Dame, garnie de 4 perles, et un autre tableau d'or aussi carré qui s'ouvre où il y a, à l'intérieur, une Annonciation et au dehors sur l'un des côtés un Saint Georges, et sur l'autre une Ste Catherine ; une pièce carrée que l'on disait être d'or où il y a le personnage de Notre Seigneur en relief (*eslevé*), mais on a trouvé qu'il était de cuivre doré, pesant sept onces et demi ; un cadran de cuivre doré ; encore un autre cadran de cuivre doré avec un manche pour le tenir à la main ; une ceinture de fil d'or tiré, garnie aux deux bouts de franges de soie rouge et une bande longue de damas noir sur laquelle avait été attachée une petite bague d'or en forme de pot avec des fleurs de lys (19 juin 1504) ; idem, un petit tableau de pierre *estrange* plein d'images, garni d'or (13 septembre 1505). — « Inventoire des paincture fait à Malines le XVII[e] de juillet XV[c] XVI, en présence de Madame, monseigneur le conte de Montrevel et Monseigneur de Montbaillon. Paincture : ung grant tableau qu'on appelle Hernoul le Sin avec sa femme dedens une chambre, qui fut donné à Madame par don Diego, les armes duquel sont en la couverte dudit tableau fait du paincture Johannes (2) (En marge : il a nécessité d'y mettre une serrure pour le fermer ; ce que Madame a ordonné faire) ; ung autre grand tableaul d'une teste de cerf et ung arbalestrier avec une arbalestre carnequin, fait de la main de feu maistre Jacques de Barbaris (3) ; ung grant tableaul de Nostre-Dame, ayant deux couvertes, deans lesquelles y a, au droit coustel, ung sainct Jehan

(1) Raie séparant les cheveux dans la coiffure et qui se faisait avec une pointe d'or, d'ivoire ou de corail, appelée *gravouère*. Voir De Laborde. *Glossaire français du Moyen-âge*. V° Grève.

(2) Publiée par Le Glay. *Correspondance de Maximilien et de l'archiduchesse Marguerite*. Tome II, p. 477.

(3) Le dictionnaire de Siret mentionne les peintres gantois Jean et Liévin van Male, sans doute frères de Pietre.

(1) Des extraits de cette pièce ont été publiés par le comte De Laborde, les *Ducs de Bourgogne*. Preuves. Tome II, p. 233-234.

(2) Probablement Joanès (Vincent, dit Juan de Joanès, peintre de l'école espagnole. Cependant d'après le Dict. de Siret il ne serait né qu'en 1523. Un autre Joanès, aussi peintre de l'école espagnole, est signalé comme vivant en 1489. Enfin il pourrait peut-être s'agir ici du célèbre peintre Jean van Eyck qui n'aurait été désigné que par son prénom Johannes que l'on voit souvent figurer sous cette forme dans les Comptes de la Recette Générale des Finances.

(3) Jacques de Barbary, peintre de l'école vénitienne.

et au senestre une saincte Barbe, et sur les couvertes Adam et Eve de couleur, fait de la main de maistre Hans (1); ung grant tableaul de Nostre-Dame à deux feulletz, pardeans escript ung oraison, et par dehors une Annunciade de blanc et de noir; ung grant tableau d'une Nostre-Dame de Pitié à deux feulletz, deans l'ung y a une saincte Élizabeth et Madame Ysabeaul de Portugal, et en l'autre une saincte Katherine, et au dehors une Annunciade de blanc et de noir, qui a esté donné à Madame par Katheline du Buisson; ung autre grant tableaul des Trois Rois avec deux feulletz, à l'ung desquelz y a la Nativité, et en l'autre comment Nostre Seigneur fut présenté au Temple, et au dehors y a une Annunciade de blanc et noir: ung moien tableau de la face d'une portugalaise que Madame a eu de don Diego, fait de la main de Johannès et est fait sans huille et sur toille sans couverte ni feuillet; ung visage de Crist au vif couvert d'une verrière; ung moyen tableau de sainct Anthoine qui n'a couverte, ni feullet qui est fait de Heronimus Bosch 2), et a esté donné à Madame par Jhorine, femme de chambre de madame Lyonor; ung autre moien tableau d'une Nostre-Dame de Pitié, sans couverte ne feullet; ung petit tableau du chief d'ung portugalois, fait sans couleur par maistre Jacques Barbaris; ung petit tableaul du chief de la Royne donne Ysabel (3) en son eage de xxx ans, fait par maistre Michiel (4); ung petit tableaul d'ung Dieu de pitié estant es bras de Nostre-Dame, ayant deux feulletz, deans chacun desquelz y a ung ange, et dessus lesdicts feulletz y a une Annunciade de blanc et de noir, fait le tableau de la main de Rogiers (5) et lesdits feulletz de celle de maistre Hans; ung autre tableaul de Madame Ysabeaul de Portugal, sans couverte, ne feulletz; ung autre tableaul d'une face de Dieu, ayant une couverte; ung autre tableau du chief du duc bleu (?) de Brabant; ung autre tableaul d'anluminure où est le chief de Madame qui est ung peu gasté; ung autre de Madame de Hornes fait aussi d'illuminure; ung autre de madicte dame de Hornes fait à huille; ung autre tableau de Nostre-Dame et du duc Philippe qui est venu de Maillardet, couvert de satin brouché gris et ayant fermaulx d'argent doré et bordé de velours vert, fait de la main de Johannès; ung autre tableaul du chief du père du roy Henry d'Angleterre, père de celluy qui est à présent (1) portant la thoison d'Or, et ayant une couverture painte de vermeil; ung tableaul où est le chief du cardinal de Bourbon tenant la teste d'ung mort en sa main, ayant ung estuy de cuyr; ung petit tableaul sans couverte où est le chief de la Royne de Pourtugal que paravant fut princesse dudit Portugal (2), appellé Ysabeaul, fait de la main de Michiel; ung autre petit tableaul du bon duc Philippe; ung tableaul du chief de Madame de Charny (3), fait de bien bonne main; ung petit tableaul de Nostre-Dame, bien vieulx, de la main de Foucquet (4), ayant estuy et couverture; ung autre petit tableaul de la Trinité, fait de la main de Rougier, aussi vieulx; ung tableau du chief du duc Charles, ayeul de Madame (5), fait par la main de Rogier; ung autre tableaul d'ung homme et une femme qui est fait d'une bonne main et est bien vieulx, l'homme tient une tasse et la femme une fleur; une petite Nostre-Dame faite de la main de Diérick (6); une autre petite Nostre-Dame disant ses heures, faicte de la main de Michiel, que Madame appelle sa mignonne, et le petit Dieu dort; ung bien petit tableaul à double feullet de la main de Michiel, de l'ung des coustéz de Nostre-Dame et de l'autre cousté d'ung sainct Jehan et de saincte Marguerite, faiz à la semblance du prince d'Espaigne (7) et de Madame; ung petit tableaul de la Trinité bien vieulx; ung petit tableaul d'une Nostre-Dame et de Madame de Charolois (8) de illuminure, mis en ung estuy ensemble; ung petit tableau d'ung cruxifix et d'ung

(1) Probablement Hans Holbein.

(2) Jérôme van Aken dit Bos ou Bosch, de Bois-le-Duc.

(3) La reine Isabelle, femme de Ferdinand le Catholique.

(4) Michel Coexie, de Malines.

(5) Roger van der Weyden, le Jeune.

(1) Ce serait le portrait d'Edmond Tudor, père du roi Henri VII et grand-père de Henri VIII régnant en 1516.

(2) Isabelle d'Aragon, première femme d'Emmanuel-le-Fortuné.

(3) Marie, fille naturelle du duc Philippe le Bon, mariée à Pierre de Baufremont, seigneur de Charny.

(4) Le célèbre peintre et miniaturiste du XVe siècle, Jean Fouquet.

(5) Le duc Charles le Téméraire.

(6) Thierry de Harlem.

(7) Jean d'Aragon, fils de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle de Castille, premier mari de l'archiduchesse Marguerite.

(8) Isabelle de Bourbon, femme de Charles, comte de Charolais, plus tard duc de Bourgogne.

sainct Grégoire, fait de la main de Rogier; ung double tableaul de la main de Michiel, de l'Assumpcion de Nostre Seigneur et de celle de Nostre Dame que (?) une custode couverte de cuyr; le visaige de l'empereur Frédérick (1) en ung petit tableaul noir; ung tableaul d'ivoire qui fut au duc Charles, où aux feulletz est le duc Philippe et ledict duc Charles, et dessus lesdits feulletz y a croix sainct Andrieu; ung petit visaige fait de bonne main, sa robe de noire paincture, et est à teste nue; une petite Nostre-Dame de brodure (broderie), et ung miroir fait d'or trait et de brodure qui sont ensemble en ung estuy de bois; ung petit David de illuminure en ung tableau de ciprès; une saincte Marguerite d'arlebastre bien entaillée et couchée sur ung petit tableau estant deans ung estuy couvert de cuyr; une petite Nostre-Dame, faicte de bonne main, estant en ung jardin où il y a une fontaine; une ymage en pappier, placquée sur un ais de bois qui n'est point parfaicte et ne vault riens; ung visaige du contrerolleur de Madame fait de la main de Michiel sur ung petit tableaul; ung tableaul de bonne paiucture d'une belle fille exclave, sur la couverte duquel sont Charles Overssin, contrerolleur de Madame, et son père, et aussi le chien de Madame qui s'appelle *Bonté;* ung demy tableaul où est Madame paincte en une chambre, fait de telle main que celluy de Maillardet; ung petit tableau de papier où est paincte Madame la duchesse de Nemours (2), et sur son chief sont les armes de Savoye; une bien petite Nostre-Dame de illuminure, de la main de Sandres (3); ung petit tableau de brodure bien fait de la Trinité; ung corporalier fait sur le mestier, bien riche, et une gibessyere faicte de haulte lysse estant deans, de bon ouvraige; ung beau miroir d'argent bien ouvré estant deans ung estuy, donné à Madame par Foncequa; trente petis tableaulx, tous d'une grandeur, de la vye et passion de Nostre Seigneur, qui sont deans une layette de sapin où en y avoit XXXII, mais les deux qui estoient faiz de la main de Michiel, sont estez prins pour faire ung double tableaul, lequel est couché cy-devant, et est enchâssey de ciprès, et sont l'assumpcion de Dieu, et celle de Nostre-Dame. (En marge : N^a qu'il fault de ces pièces pour l'accomplissement de la passion, ung Dieu qui porte la croix, ung autre cruciffié, ung dessendu de la croix, et ung mis en sèpulcre qui sont III pièces; aussi il fault l'Assumpcion de Nostre-Seigneur); ung tableau de Nostre-Dame qui est de mauvaise paincture. (En marge : Madame l'a donné à Estienne Lulier); deux chandeliers de chappelle, une crois et une paix de gayet dorez qui sont en une layette de bois blanc. (En marge : Chappelle); une layette de bois plainne de painctures emprainctes en pappier; ung petit tableau ront de Nostre-Dame que Madame fait mettre au chevet de son lit. (En marge : Paincture). Les painctures estans en la librairye de Madame. Premièrement : ung tableau de deux petitz josnes enffans qui se baisent l'ung l'autre; ung tableau du chief du Roy Charles de France, VIIIe de ce nom (1); ung petit double tableaul, en l'ung des coustez duquel est le feu Roy domp Philippe, et en l'autre est Madame ayant ung béguin en sa teste, du temps qu'ilz estoient petitz enffans (2); ung petit tableau du chief de l'Empereur, pourtant robe et bonnet de cramoisy et une lettre en sa main; ung autre petit tableau du roy domp Philippe de Castille, pourtant robe de drap d'or fourrée de sables; ung bien petit tableaul du bon duc Philippe, pourtant la thoison en son col; autre tableaul de la Roynne donna Jouanna (3), mère du roy qui est aujourd'huy; trois petitz tableaulx de tous visages bien faiz en près le vifz; ung tableau de trois vieulx visages bien faiz ayans semblance de saiges gens; autre petit tableau du chief du duc Jehan de Bourgogne; autre tableau plus grant de l'empereur habillé en son accoustrement impérial; trois pourtraictures faictes sur thoille à la semblance de Mesdames Lyénor, Ysabel et Marye, sœurs du Roy; autre paincture sur thoille de Madame Marye, mère de Madame (4); autre paincture sur thoille à la semblance du Roy (5), lui estant jesne

(1) Frédéric III ou IV, prédécesseur de Maximilien Ier.

(2) Philiberte de Savoie, fille du duc Philippe II, Sans Terre, mariée à Julien de Médicis, créé duc de Nemours par François Ier.

(3) François Sanders ou Sandres. D'après Siret, ce petit tableau fut fort admiré par Albert Dürer.

(1) Marguerite d'Autriche avait été promise en mariage et fiancée pendant plusieurs années au dauphin Charles, fils de Louis XI, plus tard Charles VIII.

(2) Philippe le Beau et Marguerite d'Autriche étaient frère et sœur.

(3) Jeanne la Folle.

(4) Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire.

(5) Charles, roi de Castille, plus tard empereur.

prince, assez mal (? faicte ; ung petit tableaul à la semblonce de l'infante dom Fernande (1); autre petit tableaul à la semblance de l'empereur Frédérick; autre pourtraicture de l'empereur Frédérick en thoille, coiffé; petit tableaul du chief de Charlemaigne; la pourtraicture de la Royne des Romains de Melan (2), en pappier; ung bien petit tableaul de la fille du prince de Tharente (3); ung petit tableaul à trois feulletz du Roy et de madame Lyénor et Ysabeal, ses sœurs, quant ilz estoient tout jesnes; autre petit tableaul double du Roy, son frère et deux de ses seurs, estans tout jesnes; trois petis cruxifix sur ung roch de voyrre deans une custode où il y a d'autres personnages; une petite custode où il y a ung petit Jhésus de bois taillé; une autre petite custode où il y a une Lucresse de bois bien taillée; ung bien petit tableaul où il y a un cruxifis de bois, taillé bieu menu et ung chastelet; ung petit tableaul de la pourtraicture du grant Turc; ung tableaul moyen d'une belle Nostre-Dame » (17 juillet 1516) (4). — Fragment d'un inventaire de plaques de cuivre gravées et autres objets appartenant à l'archiduchesse Marguerite : « Item, XI assés grandes platines de cuyvre engravées par feu maistre Jaques de Barbaris, paintre exquis, de divers mistères, bonnes pour imprimer sur papier. (En marge : avec les ymaiges et painctures, platines engravées); item, encoires V aultres moyennes pièces de mesmes, aussi de divers mistères; et VII aultres petites pièces de mesmes platines comme dessus; le tout mys en une layette de bois; item, ung beau grant meisnage de boix blanc auquel y a plusieurs pièces, qui fust donné à Madame par Monseigneur le prince de Chimay; item, ung mestier avec ses piquès et aultres petites pièces y servans » (Sans date, vers 1520). — « S'ensuivent les painctures de dévotion qui sont encoires es cabinetz et librairies de feue Madame, oultre celles qui ont esté envoyées à Brouz en Bresse. Premier esdicts cabinetz : ung petit tableau de illuminure en bois de chiprez. (En marge : extimation faicte : CII livres); ung tableau d'yvoire de divers mistères qui se clost à deux feuillez, où sont painctz les ducz Philippe et Charles de Bourgogne. (En marge : XX livres); aultre tableau de Nostre-Dame bien faicte à rouge manteau, le fond noir et les bordz dorez. (En marge : XX livres); double petit tableau de chiprès, en l'ung est l'ascension Nostre-Seigneur, et en l'aultre l'assumption Nostre-Dame. (En marge : XL livres); tableau de Nostre-Dame habituée (*sic*) d'ung manteau rouge, le fond verd damassé. (En marge : 4 livres); riche double tableau de Nostre Dame double, par dehors de satin broché. (En marge : C livres); tableau d'ung crucifix fait de la main feu maistre Jaques. (En marge : X livres); ung petit tableau de brodure de la Trinité, à une croix entre Dieu le père et le filz. (En marge : II livres); tableau de saincte Marguerite de albastre blanc eslevé (en relief). (En marge : IIII livres); petit tableau de Nostre-Dame assise sur ung croissant, le fond d'or. (En marge : X sols); aultre petit tableau de Nostre-Dame, le fond doré, pendant à ung feullet de rouge soye. (En marge : IIII sols); double tableau de Nostre-Dame, d'ung cousté sainct Jehan et de l'aultre saincte Marguerite. (En marge : X livres); aultre double tableau en l'ung est Nostre Seigneur pendant en croix et une Nostre Dame embrassant ladicte croix, en l'aultre l'histoire de sainct Grégoire. (En marge : IIII livres); aultre tableau viez de Dieu le père tenant son filz nud entre ses bras, le sainct Esperit en colombe. (En marge : VI livres); ung petit carré tableau fort bien faict à ung sainct Michiel et sainct Gabriel l'archange. (En marge : VI livres); semblable carré tableau à ung sainct Jehan, sainct Jaques, sainct Pierre et sainct Pol. (En marge : VI livres); petite Nostre Dame faicte de illuminure en papier, à l'entour une petite bende de fil d'argent de lassin (1). (En marge X sols); ung petit sainct Jaques taillé de geys noir. (En marge : II livres); une ymaige d'yvoire de Sainct Jehan tenant ung livre en sa main assiz sur une pièce de noir. (En marge : X sols); ung sainct Jaques d'ambre. (En marge : II livres); une ymaige d'une saincte faicte d'ambre, estant droicte, le chief d'yvoire. (En marge : II livres); une Nostre-Dame d'ambre à une coronne d'or sur son chief. (En marge : VI livres); une petite Nostre-Dame d'argent. (En marge : III livres); ung petit sainct Andrey d'argent. (En marge :

(1) L'infant Ferdinand, frère de l'archiduc Charles.

(2) Blanche-Marie, fille de Galéas-Marie Sforce, duc de Milan, seconde femme de l'empereur Maximilien.

(3) Catherine, fille de Charlotte, princesse de Tarente et de Guy de Laval, mariée en 1518 au comte de Rieux.

(4) Cet inventaire a été publié par Le Glay, *Correspondance de l'empereur Maximilien et de Marguerite d'Autriche*. Tome II, p. 479.

(1) En forme de filet, de lacet.

VI livres). Et en la librairie : ung sainct François. (En marge : VII sols) ; deux paincture de monseigneur Sainct Anthoine. (En marge : X sols). Total de l'estimation : IIc LXVIII livres, XI sols (1).

Tapisseries.

B. 3508. (Carton.) — 5 pièces, papier.

XVe et XVIe siècle. — « S'ensuivent les parties de tapicerie de chambre, couvertoirs, tapiz veluz et autres couvertures de charriots et quarreaux appartenans à madame la duchesse de Bourgoigne (2), trouvez es mains de Guillaume de Laire, son tapissier. Premièrement une chambre de veluau vermeil, assavoir : ciel, dossier, couverture de lit et une esle à tendre (3), ouvrée ou mylieu de chascune pièce des armes et devize de madicte dame, le champ semé de fleurs de chièvrefueil, faictes de brodure de menue semence de perles : item, deux courtines de tiercelin vermeil servans à la dicte chambre ; item, trois pièces de muraille de taffetas vermeil renforcié, semez desdictes fleurs de chièvrefueil sans perles et doublés de toille vermeille ; item, une chambre de satin en graine, assavoir : ciel, dossier, couverture de lit et une esle à tendre, ouvrée chascune pièce de plusieurs personnages de brodure ; item, deux couvertures de tiercelin vermeil servans à ladite chambre ; item, dix sarges de cam (4) vermeilles, à tendre semées de branches de plusieurs fleurs de brodure servans à ladite chambre ; item, une chambre de bauldequin vermeil, assavoir : ciel, dossier et couverture de lit, ouvrée et semée de cynes et fueilles de treffles ; item, trois courtines de cendal vermeil tenans audict ciel ; item, dix tapiz vermaulx à tendre servans à ladicte chambre, aussi semez de cynes et fueilles de treffles et armoyez des armes du duc Philippe (1) et de la contesse Marguerite (2) ; item, une chambre de tapicerie de couleur vert, assavoir : ciel, dossier et couverture de lit, ouvrée chascune pièce de plusieurs personnages d'ommes et de femmes faisans chasses et voleries et semez de branches et herbaiges ; item, deux courtines de taffetas vert, servans à ladicte chambre ; item, dix tapiz à tendre ouvrez pareillement que ladite chambre d'ommes et de femmes, de chasse et de volerie ; item, trois larges bancquiers pareillement ouvrez d'ommes et femmes, de chasse et volerie ; item, six autres bancquiers plus petiz de pareille façon et ouvrage ; item, une autre chambre de sarge vermeille, assavoir : ciel, dossier, couverture de lit et une esle à tendre, ouvrez de plusieurs personnages d'ommes et de femmes de brodure ; item, deux courtines de sarge vermeille servans à ladicte chambre ; item, trois sarges vermeilles à tendre, semées de chardons de brodure ; item, une chambre de sarge de camp asur, toute pleine, sans ouvrage, assavoir : ciel, dossier, couverture de lit et couverture de couche ; item, deux courtines de sarges d'Arras servans à ladite chambre ; item, cinq sarges bleues à tendre servans à ladite chambre ; item, trois bancquiers du mesmes ; item, trois autres chambres paellées de sarge d'Arras vermeil et vert, chascune chambre garnie de ciel, dossiel, couverture de lit et couverture de couche ; item, chascune garnye de deux courtines ; item, a chascune quatre sarges à tendre pareillement palées de vermeil et vert, dont les trois sont chascune de X bendes et l'autre de six bendes ; item, une petite chambre de tapicerie de couleur vert, assavoir : ciel, dossiel et couverture de lit ouvréez de personnages de petiz enfans et semez de feuilles de chesne ; item, deux courtines de sarge verde servans à ladite chambre ; item, ung esprivier de satin vert servant à deux litz pour la chambre de messeigneurs les enfans (3), garny de ciel, dossier,

(1) Publié par Le Glay. *Correspondance*. Tome II, etc., p. 483. — Voir pour les peintures et les peintres les articles suivants du fonds de la Recette générale des Finances, analysés dans les Tomes IV et V de l'Inventaire du Nord, Série B : 1845, 1851, 1880, 1894, 1909, 1933, 1937, 1938, 1945, 1948, 1955, 1961, 1963, 1966, 1974, 1989, 2002, 2008, 2017, 2018, 2034, 2040, 2045, 2054, 2058, 2064, 2068, 2081, 2096, 2103, 2105, 2106, 2124, 2162, 2165, 2169, 2191, 2215, 2219, 2221, 2230, 2242, 2251, 2252, 2266, 2267, 2278, 2286, 2294, 2309, 2328, 2363, 2369, 2448, 2454, 2476, 2482, 2503, 2504, 2509, 2510, 2567, 2706, 2758, 2770.

(2) Ce document peut être daté, d'après ses caractères paléographiques, de la première moitié du XVe siècle. Il paraît donc se rapporter à la duchesse Isabelle de Portugal, femme de Philippe le Bon.

(3) Rideau fermant le lit ou le découvrant à volonté.

(4) Cameline.

(1) Philippe le Hardi, duc de Bourgogne.

(2) Marguerite, comtesse de Flandre, sa femme.

(3) Cette mention semble bien préciser que cet inventaire se rapporte à la duchesse Isabelle de Portugal qui eut de son mariage avec Philippe le Bon trois enfants mâles dont deux Antoine et Josse moururent en bas âge.

courtines tenant audict ciel, armoyée chascune pièce des armes de monseigneur le duc Jehan et de la comtesse Marguerite (1), en compas; item, quatre tapiz à tendre, une couverture de lit et ung bancquier servans audit espervier et armoyez auxdictes armes; item, deux espriviers servans à gesine, de drap de damas vert, l'un plus grant que l'autre, chascun garny de ciel et dossier, et trois courtines de satin vert renforchié, tenans ausdicts cielz; item, une courtine traversaine de taffetas vert double; item, une autre courtine de taffetas vert sengle (2), laquelle se tent entre deux litz; item, ung pavillon quarré de drap de damas vert, la couppe, le dossier et courtines tenans ensemble, et en ladicte couppe sont faiz de brodure les quatre évangélistes; item, ung autre pavillon quarré, la couppe de drap de damas vert, le dossier et courtines de taffetas vert double, par dedens de taffetas vert et bleu; item, sept pièces de muraille de sarge vert, ayant en chascune pièce cinq compas de la devize de monseigneur le Duc et de madame la Duchesse, dont l'une desdictes sept pièces a esté partie en deux, et sont pour servir ausdictz espriviers et pavillons; item, quatre bancquiers de sarge vert et a en chascun bancquier trois compas armoyez comme dit est; item, neuf coussins, c'est assavoir trois grans et six petiz, couvers de satin vert foible; item, deux chayères, l'une garnie de drap de damas vert et l'autre de satin vert; item, ung dosseret de table, assavoir : ciel et dossiel de veluau asur brochié d'or; item, ung pavillon de toille blanche fait à tour de cuve, la couppe double, dossier et courtines tenans ensemble, et pour ledit pavillon ung cercle de fer en VI pièces; item, deux pavillons quarrés de toile blanche, assavoir : la couppe, dossier et courtines tenans ensemble; item, une baignoire de toille, assavoir ciel et dossier; item, quatre coustepointes blanches; item, deux fustaines servans à Madame et à monseigneur de Charolaiz; item, deux couvertures de lit de sarge noire (raturé); item, une sarge verde de III royes; item, deux sarges de cam vermeilles : item, quatre petiz oreillers, c'est assavoir deux de drap d'or vermeil et deux de drap d'or asur, ayant chascune quatre boutons à houpes d'or et de soye, et sont lesdits boutons semez de perles: item, pour chascun desdis oreillers ung petit sac de toille; item, ung grant couvertoir de lit d'escarlate vermeille, fourré d'armines; item, ung couvertoir de lit d'escarlate vermeille, fourré de letices; item, quatre autres d'escarlate vermeille fourrez de menu vair dont les trois ont esté deffourrez par commandement de madicte dame et le drap donné par elle, et le quatrième à mondit seigneur (raturé); item, ung couvertoire de drap de laine violet fourré d'armines; item, ung autre couvertoir de lit de drap de laine de couleur vert, fourré de gris; item, trois autres couvertoirs de lit qui jadiz furent aux ducs de Brabant, assavoir : ung d'escarlate vermeille, fourré d'armines, ung de drap vert fourré de menu vair et ung de drap vermeil fourré de menu vair; item, XI grans tapiz veluz de Portugal; item, douze moyens tapiz veluz de Portugal; item, quatre petiz tapiz veluz de Turquie; item, deux petiz coussins, couvers de satin foible vert; item, une couverture de litière de drap d'or tissu vermeil; item, quatre coussins couvers de mesmes, assavoir : deux grans et deux moyens; item, deux autres petiz coussins de veluau vermeil brochié d'or; item, une couverture de chariot de drap d'or cramoisy à grans euvres; item, quatre coussins couvers du mesmes; item, une autre couverture de chariot, de satin figuré vermeil, brochié d'or; item, six couvertures de coussins de mesmes, assavoir : quatre grans et deux moyens; item, une autre couverture de chariot de drap de damas vermeil, brochié d'or; item, cinq couvertures de coussins de mesmes, assavoir : deux grans et trois petiz; item, une autre couverture de chariot de drap de damas vermeil tout plain; item, cinq couvertures de coussins de mesmes, assavoir : deux grans et trois moyens; item, une autre couverture de chariot de drap de cam vermeil; item, environ XXXII aulnes de sayette d'Arras, asur et vermeil ». — « Déclaration de la tapisserie achetée depuis l'an 1497. En l'an IIIIXX XVII fut acheté une chambre de tapisserie à personnaiges de bregiers et bregières et une sallette à personnaiges de bosquillons, assavoir pour la chambre ung chiel de lit contenant XXX aulnes, ung dossier de XXV aulnes, ung costé de XXX aulnes, la couverture de XVII aulnes, les gouttières de XII aulnes et six pièces de murailles contenant ensemble VIIIXX XV aulnes, et ung bancquier de XII aulnes; item, pour la sallette cincq pièches de murailles et ung bancquier contenans ensemble IIC IIIIXX III aulnes ung quart, et quatre bancquiers de fine menue (?) ver-

(1) La comtesse Marguerite de Hainaut, femme du duc Jean Sans Peur.

(2) Sans ornements ni garniture, simple.

dure, chacun de XII aulnes ; en l'an XV^c^ ung pour le voyaige d'Espaigne fut fait ung riche lit de camp de satin cramoisi broudé de fil d'or armoyé des armes du feu Roy de Castille et de plusieurs fusilz ; en l'an XV^c^ quatre furent achatés deux tapiz veluz pour servir es chambres de monseigneur l'Archiduc ; item, furent achatez douze bancquiers de tapisserie de verdure, les six, chacun de XVI aulnes, et les autres six, chacun de XII aulnes pour servir les maistres d'ostelz, chambellans et sommeliers ; ou mois de juing XV^c^ six pour dix tappis veluz lors achatez à Alonche de Perez ; ou mois de juillet XV^c^ six pour XVIII aulnes de riche drap d'or pour employer au parfurnissement d'un riche dosseret ; ou mois d'octobre XV^c^ dix pour huict pièces de tapisserie du triomphe Julius Cesar, contenans III^c^ aulnes et demie ; item, une histoire de gens et bestes de Cahint(?) servant pour la chambre, chiel et goutièrre, contenant III^c^ II aulnes ; item, une chambre de tapisserie de chasse et volerie avec chiel et dossier, contenant II^c^ III^xx^ XIX aulnes ; et VI bancquiers contenans III^xx^ aulnes ; ou mois d'octobre XV^c^ XV, pour douze bancquiers de tapisserie contenans VIII^xx^ VIII aulnes de tapisserie : ou mois de septembre XV^c^ XX, pour seize pièces de tapisserie dont les huit sont de l'histoire de Perseus, et les autres huit de chasse et vollerie, contenans ensemble V^c^ LXXV aulnes ; ou mois d'août XV^c^ XXI, pour III^xx^ XI aulnes, III quartiers de riche drap d'or frisié, le fons traict, pour en faire assavoir des XXIX aulnes, III quartiers, la queuhe et gouttières d'un dosseret, de XVIII aulnes en faire une queuhe d'un dosseret, des XII aulnes en faire la moictié d'une queuhe d'un autre dosseret et des XXXII aulnes ung drap de siège et six coussins frangiez d'or et doublés de toiles ; item, LXXV aulnes de velours cramoisi de Florence pour des XII aulnes en faire la moictié d'une queuhe d'un dosseret, des XLVIII aulnes en faire trois draps de siège et des XV aulnes six coussins pour l'oratoire ; item, XV aulnes de velours cramoisi de Jennes rouge, pour en faire six coussins servans à ladite tapisserie ; item, V tappis de Turquie de XV palmes ; item, VIII autres tapis de XX palmes ; et ung grant tapis de XXX palmes ; item, XXXII aulnes de velours noir pour en faire deux draps de siège pour ladite tapisserie ; item, XXXII aulnes de damas noir pour en faire deux draps de siège pour ladite tapisserie ; item, XXXVI aulnes de toille d'or trect pour en faire deux draps servans pour le sacre de l'Empereur, doublez de bougran ; item, III^xx^ X aulnes de damas cramoisi rouge pour en faire quatre gordines, le chiel et dossier de l'oratoire de l'Empereur ; item, pour XV aulnes de velours noir pour en faire six coussins pour l'oratoire de l'Empereur ; ou mois de mars XV^c^ XXI fait ovré(?) CIIII tapis de muletz contenans ensemble XIII^c^ LI aulnes ; ou mois d'avril XV^c^ XXII, achaté sept pièces de tapisserie de l'histoire de Troye, contenans III^c^ L aulnes ; item, XIII pièces de tapisserie de l'istoire de Noel, contenans III^c^ XXVII aulnes ; item, six tapis de l'histoire indienne à olifans et jeraffes, contenans III^c^ III^xx^ XVII aulnes ; item, seize pièces de plaisante tapisserie de chasse et volerie, contenans III^c^ XVI aulnes ; et XII bancquiers de verdure contenans VII^xx^ III aulnes ». — « Inventoire des tapisseryes qui sont es mains de Diego Florès appartenans à Madame, fait à Malines en présence de monseigneur le conte de Montrevel, chevalier d'honneur de Madame et du seigneur de Montbaillon, son conseiller le XVIIIe de juillet (probablement 1516). Deux pièces de tapisserye d'or, d'argent et de soye, bien riches de l'histoire et des faiz d'Alexandre le grant, qui sont venues d'Espaigne : la première contient sept aulnes et ung quart de haulteur et unze aulnes et demy quart de longueur ; la seconde contient aussi VII aulnes et I quart de haulteur et de longueur douze aulnes et demye ; — quatre pièces de tapisserye de l'istoire de Ester bien riches et faictes d'or, d'argent et de soye, que sont procédées et venues de la maison de céans ; la première contient de haulteur sept aulnes, et de longueur seize ; la seconde contient austant de haulteur que la première et de longueur dix-sept aulnes ; la tierce est de mesme haulteur et de longueur de seize aulnes et demye et la quarte est aussi de mesme haulteur et de dix-sept aulnes et demye de longueur ; — trois pièces de tapisserye du Credo, belles et riches où il y a de l'or et de la soye qui sont venues d'Espaignes : la première contient de haulteur six aulnes et de longueur XII aulnes ; la deuxiesme de mesme haulteur et de longueur douze aulnes et I quart, et la IIIe aussi de telle haulteur et de douze aulnes et demye de longueur ; — une pièce de tapisserye d'Alexandre sans or et sans argent, contenant six aulnes de haulteur et de dix aulnes et ung quart de longueur ; — quatre pièces de tapisserye de saincte Hélaynne sans or, ne argent, qui est venue d'Espaigne ; la première contient six aulnes et trois quarts de haulteur et quatorze aulnes et demye de longueur ; la seconde est de mesme haulteur et de treize aulnes et ung quart de longueur ; la tierce de

mesme haulteur et de quatorze aulnes et trois quarts de longueur ; et la quatriesme aussi de telle haulteur et de quatorze aulnes trois quarts de longueur ; — deux pièces de tapisserye des Sept Sacremens, qui sont venues d'Espaigne ; la première est belle et bien riche, d'or et de soye et contient cinq aulnes et demye de haulteur et de longueur dix aulnes et demye ; la seconde n'est pas si riche et n'y a or ne argent et est de mesme haulteur, et de longueur huit aulnes ; — six pièces de tapisserye appelée la Cité des Dames où il y a de la soye, et sont estées données à Madame par ceulx de la cité de Tournay quant elle y alla devers le roy d'Angleterre ; la première est de six aulnes et demye de haulteur, et de longueur de douze aulnes et demye ; la seconde est de mesme haulteur et de longueur de unze aulnes et ung quart ; la tierce est aussi de telle haulteur et de unze aulnes de longueur ; la quarte aussi de telle haulteur et de unze aulnes de longueur ; la cinquiesme est de semblable haulteur et de unze aulnes de longueur ; la sixiesme est aussi de six aulnes et demye de haulteur et de douze aulnes de longueur. — Tappis d'Espaigne veluz : un tappis d'Espaigne velu contenant dix-sept piedz de long et six piedz de large ; autre beaul grant tappis d'Espaigne velu, contenant dix-neuf piedz de longueur et huit piedz de largeur ; autre beaul grant tappis velu contenant vingt piedz de longueur et huit piedz de largeur ; autre grant tappis velu contenant xx piedz et demi de longueur et huit de largeur ; autre grand tappis velu contenant quinze piedz de longueur et sept piedz de largeur ; autre beaul tappis velu contenant quinze piedz de longueur et de largeur sept ; ung bancquier velu, beaul et riche, contenant de longueur vingt piedz, et de largeur trois et demy ; ung autre bancquier velu bien beaul, contenant de longueur xix piedz et de largeur quatre piedz de large ; autre bancquier velu, beau et grant, contenant vingt piedz de longueur et quatre de largeur ; ung beau moyen tappis velu contenant seize piedz de longueur et de largeur sept ; autre beaul moien tappis velu contenant aussi xv piedz de longueur et de largeur sept ; autre tappis velu bien beaul, contenant xviii pieds de longueur et de largeur sept bons piedz ; autre tappis velu de xii piedz de longueur et de six et demy de largeur ; autre tappis velu contenant xv piedz de longueur et de largeur six ; ung beaul grant tappis velu contenant dix-neuf piedz et demy de longueur et de largeur sept et demy ; ung petit tappis velu de cinq piedz de long et de iii piedz et demy de large ; autre tappis de telle longueur et de iii piedz de largeur. — Autre tapisserye et litz de camp de draps d'or, de broderye, d'orfévrerye, de soye et d'autres choses : ung pan de lit ou millieu duquel sont les armes du feu Roy d'Arragon en ung riche et beaul drap d'or frizé, bordé de velours cramoisy, sur lequel bort est escripte la devise dudit feu Roy en grosse lettre d'orfavrerye de fil d'or, contenant six aulnes de longueur et cincq de largeur : angarilles de mulle à la façon d'Espaigne, couvertes de drap d'or frizé et d'argent, avec la planchette de mesmes qui est ou coffre où l'en tient le dessusdict pan de lit : ung ciel de lit tout de mesmes des pans dessusdis ; ung autre pan dudit lit tout semblable en drap, façon et mesure que le dessusdit ; la couverte dudit lit, d'ung riche drap d'or frizé et deux pendantz servans à ladite couverte, et à l'entour dudit lit où sont les armes dudit feu roy d'Arragon sur velours cramoisy avec sa devise de riche broderye et orfavrerye ; deux goutières de mesmes servans audit ciel, armoyées des armes dudit feu Roy comme les autres pièces ; deux pans avec le ciel de mesmes de drap d'or gris et vert, frizé, bende de velours cramoisy sur lesquelles bendes y a trousses de flesches et des feuillaiges qui sont de borderye et d'orfavrerye ; quatre goutières de mesmes servans audict lit, qui sont frengées et armoyées des armes d'Espaigne, dont les deux sont doublées de drap d'or et les autres point ; six pans de drap d'or frizé servans au parement d'une chambre, armoyez des armes d'Espaigne, ayans pilliers de damas blanc et sur iceulx trousses de flesches de broderye ; ung ciel de lit de camp faisant dosselet et ayant ung drap d'or rez (ras), frangé de fil d'or et de soye noyre ; une couverture de semblable drap d'or servant audict lit de camp ; ung dosselet pour servir sur table de drap d'or rouge blanc, avec les goutières de velours cramoisy, frangées et ouvrées d'orfavrerye et de broderye ; ung dosselet de fil d'or traict, bordé de satin cramoisy au milieu duquel y a ung Y avec goutières frangées de mesmes ; ung citéal de drap d'or rouge frizé, bordé de velours sur velours cramoisy servant à couvrir une chayère ; autre citéal de trois draps d'or frizé, de largeur contenant quatre aulnes et trois quartiers de longueur ; autre citéal de drap d'or rouge frizé, de largeur de drap et demy, bordé de velours cramoisy et doublé de velours noir, contenant en longueur quatre aulnes trois quartiers ; autre citéal de drap d'or rouge rez (ras), de deux draps de large et

de quatre et demy quartier de longueur ; huit toyes carreaulx de drap d'or frizé cramoisy et doubléez de drap d'or rez à houppes de fil d'or et de soye cramoisye; deux autres toyes de carreaulx de drap d'or frizé gris dessus et dessoubz ; six toyes de carreaulx de drap d'or rez bien vielles ; une pièce de drap d'or frizé gris, contenant cinq aulnes et demy quartier ; une autre pièce de drap d'or frizé cramoisy contenant cinq aulnes et demye ; deux gourdines de taffetaf vert et gris, de largeur chacune de quatre draps et de cinq aulnes et trois quartiers de longueur ; l'accoustrement d'ung lit de camp de taffetaf vert, frangé de soye verde, le ciel doublé de boucqueran noir et la couverture de.....; l'accoustrement d'ung lit de camp de taffetaf vert, assavoir le ciel et la couverte qui sont doublez de boucqueran noir, trois gourdines et une et demye gourdine de mesmes : quatre pans pour tendre chambre de velours vert et damas blanc, qui contiennent toutes ensemble quatorze draps et de longueur cinq aulnes : ung citeal de velours vert de trois draps de large et de longueur de trois aulnes et demye. Du XIXe juillet. Premièrement : unze pièces de tapisserye de marroquin rouge, chacune de quatre aulnes et demye de long et austant de large, à bendes du long en bois de paincture verde ouvrée d'or pardessus ; trois autres pièces de tapisserye de marroquin rouge, à bendes dorées, contenant chacune trois aulnes et demye en quarrure ; quatre gourdines de taffetaf cramoisy assez vielles, dont l'une est deans le ciel de l'ung des litz de drap d'or cy-devant escriptz ; deux grandes gourdines de caffaz cramoisy changeant de tanney ; ung petit ciel de lit de camp de velours cramoisy ouvré de broderye ayant ung lévrier au millieu et autres divers ouvraiges de la devise du More, duc de Millan trespassé : le dosselet dudit lit de mesmes ; la couverte dudit lit aussi de mesmes, armoyée des armes dudit duc de Millan ; ung ciel d'ung bien petit lit de camp de velours cramoisy ayant les goutières, ung dosselet et la couverte de mesmes, ouvré de feullaiges de broderye ; ung petit dosselet à mettre sur une table, de cramoisy violet, brodé et bordé de fil d'or et d'argent sur un satin bleu et blanc comme manière de nuées, bien vieulx ; ung drap de velours cramoisy ou millieu duquel y a ung cruxefix, Nostre Dame et saint Jehan et autour pleiu de lies (?), le tout brodé de fil d'or et de soye ; trois gourdines de drap d'or rez, doublées de damas gris et vert, de trois draps de largeur et de deux aulnes demye et demy quartier de longueur ; ung dosseret de velours noir, semé de croix St André de broderye, servant à la chappelle, bendé au long de drap d'or blanc, de longueur de dix aulnes et autrement cinq aulnes, sans franges, et les goutières sont doublées de damas noir ; ung devant d'austel aussi de velours noir, semé de croix St Andrieu, bendé de drap d'or rez et par le haut bordé de drap d'or frizé, à franges de fil d'or et de soye vyolette et grise : une chappe de thoille d'or bordée pardevant de velours noir semée de croix St Andrieu de broderye sur thoille jaune, et doublée de thoille bleue ; une chasuble de drap d'or rez blanc, bendée par le milieu de velours noir, semée de croix St Andrieu, doublée de boucqueran noir, et les habillemens de diacre et soubz-diacre de mesmes, saulf que les croix St Andrieu sont de toille d'or ; une autre chasuble de drap d'or rez, bendée de drap d'or vyolet frizé ; les manipules et estolle de drap d'or frizé, doublés de satin cramoisy et l'estolle frangée ; quatre petites pièces de drap d'or rez servans à une haulbe ; une petite pièce de drap d'or avec deux lies de brodure ; une petite pièce de satin cramoisy de une aulne de long et de demy satin de large avec franges noires et rouges ; du damas blanc pour faire une croix sur la sépulture d'ung trespassé ; ung petit coussin de velours cramoisy houppé, pour mettre dessoubz des heures sur ung austel ; deux petites pièces de satin cramoisy pour mettre sur une haube : ung petit ciel de lit de taffetaf avec les goutières ayans franges verdes et vyolet, et avec trois petites pièces de mestier servans autour dudit lict, le tout de taffetaf changeant ; une pièce de taffetaf changeant pour mettre sur ung austel ; ung ciel de lit de taffetaf cramoisy avec les goutières frangées de soye verde et blanche de quatre aulnes de long et trois et demy de large, doublé de boucqueran ; quatre gourdines de semblable taffetaf servans avec ledit ciel ; une chayère qui se met à viz, couverte de velours noir à franges, ayant plumeaulx et cloz (clous) dorez ; une courtepointe vieille, contenant cinq aulnes et demye de longueur et de largeur environ cinq aulnes de large ; une belle contrepointe à ouvraige d'oyseletz, lyons eslevez (en relief), contenant VI alnes et III quartiers de long et cinq et I quartier de large ; autre contrepointe de menu ouvraige, vielle, contenant trois aulnes et trois quartiers de long, et de large cinq et demye ; une petite contrepointe pour mettre sur une cuyve baignoire ; quatre petites gourdines de

contrepointe pour mettre devant et à l'entour d'une cuyve baingnoire ; une belle contrepoincte à losange de III alnes de long et de trois de large ; autre semblable contrepoincte de trois aulnes et demye de longueur et de deux et demye de largeur ; deux pièces de thoille blanche servans à ung pavillon, ayans chascune six bendes de broderye de fil d'or et de soye, sur lesquelles bendes y a diverses bestes, et sont lesdites pièces bordées de brodure par dessoubz ; ung pavillon de blanche thoille à six bendes d'ouvraige de soye à l'esguille, et ayant les fentes bordées de mesmes lesdites bendes ; dix pièces de tappisserye de thoille blanche y compris ung ciel de lit, ouvrées et frangées de soye noyre de divers ouvraiges ; une pièce de tapisserye noyre et gris à ouvraige de damas, armoyée des armes de Madame, qui contient cinq aulnes de haulteur et quatre aulnes de large ; ung tappis velu que contient treize piedz de haulteur et six piedz de large ; huit carrez de tappis veluz, doublez de drap vert de deux piedz de carrure ; ung ciel de drap noir avec les goutières frangées de soye noyre ; quatre gourdines qui les deux contiennent deux draps de large et en longueur deux aulnes, deux quartiers et demi et les autres deux ung drap et demi de large et de longueur comme les autres ; l'accoustrement d'ung lit de camp de velours noir où il y a ung ciel ayant goutières et franges, ung dosselet doublez de boucqueran, une couverte de mesme velours qui contient cinq aulnes et demye et demy-quartier de haulteur et six draps de large, aussi doublé de boucqueran ; autre couverte de lit de velours noir, de haulteur de quatre aulnes ung quartier et demy et large de six draps ; ung bancquier de velours noir qui contient cinq aulnes et ung quartier de longueur et deux velours de large ; quatre coussins de velours noir, les deux bien vieulx qui contiennent une aulne de long et ung velours de large et les autres deux sont neufz qui contiennent chacun deux aulnes et I quartier et demy velours de large ; ung citéal de velours noir qui contient de longueur trois aulnes et trois quartiers et de largeur trois velours doublé de drap noir ; ung autre citéal de velours noir fort vieulx qui contient de longueur trois aulnes et trois quartiers et trois velours de large ; ung ciel de velours noir, ayant goutières frangées de soye noire, qui contient cinq aulnes de longueur et six velours de largeur, sans lesdites goutières, doublé de boucqueran ; ung dossel de lit fort vieulx où il fault une pièce d'ung costé, qui contient quatre aulnes de longueur et six velours de large ; huit courtines et demie de taffetaf noir, bonnes et mauvaises, dont la demye ne vault riens, contenant chacune l'une portant l'autre II aulnes et demi quartier de hault ; quatre pans de taffetaz noir bien usez, servans à tapisser une chambre, l'ung de haulteur de quatre aulnes, III quartiers et demi, et de largeur quatre taffetaz, l'autre de mesme haulteur et III taffetafz de largeur, le IIIe de mesme largeur et haulteur fort usé en partie, et le IIIIe de III aulnes bien escharcement de haulteur et demy taffetas de large aussi bien fort usé et deschiré ; une pièce de drap d'or vert frizé qui souloit estre une couverte de chariot, et estoit lors doublée de drap rouge, et a estée par cidevant à la requeste de Diego Florès donnée par Madame pour faire des accoustremens pour le cloistre et église de Sainct Dominicque de Avila ; XI aulnes et demye de franges noyres avec une tissure (?) de soye blanche ; une chasuble et deux tunicques à deux endroiz de l'ung des costés de drap d'or et d'argent plat, figuré, et de l'autre de satin cramoisy et d'argent rez aussi figuré, quinze pièces du mesme drap servans à accoustremens d'austel avec deux estolles et trois manipules ; ung pavillon de fil de soye grise et jaune pour servir contre..... et les mouches ; ung autre pavillon de soye verde pour aussi contre les mouches ; deux aultres pavillons de fil blanc pour servir..... contre les mouches ; ung autre pavillon de blanc fil plus gris que les autres ; ung autre pavillon de sendal blanc jaune et incarnade bien vieulx ; ung petit dosselet de drap d'or rez ayant ciel et goutières frangées d'or de soye verde et blanche, lesdites goutières doublées de satin cramoisy et le reste de boucqueran tanné, de longueur de trois aulnes et de largeur de deux draps ; ung drap d'or rez aussi frangié d'or, de soye verde et blanche pour mettre devant ung austel, d'une aulne et demye de hault et de deux draps d'or de large ; une petite gourdine de taffetaf cramoisy de deux aulnes et I quartier de long et d'ung drap de large ; trois petites pièces de sayette douppée (?) blanche, toutes ouvrées de grosse broderye et semées de larmes d'or de bacin ; une petite couverte de lit de taffetaf cramoisy contenant deux aulnes et demye de long et deux draps de large ; ung ciel de velours noir pour servir sur une table, ayant goutières doubles de taffetaf noir et frangées de noir, contenant de haulteur III aulnes, de largeur trois velours et aux deux costés bordé d'ung demi-satin de large ; ung autre dossel de

velours noir qui contient quatre aulnes 1 quartier et demi de haulteur et trois velours de largeur, brodé de demi-satin ; encoires ung ciel de drap noir avec goutières et franges noires, contenant de longueur trois aulnes et 1 quartier et de largeur ung drap et 1 quartier et doublé de boucqueran ; ung dosselet seigneurial assez viel, du mesme drap que contient de haulteur my-aulne et III quartiers et de largeur deux draps sengles ; ung fort vieux dosselet de velours noir qui contient de haulteur my-aulne et 1 quartier, et de largeur III velours bordé à chaque cousté d'ung demi-satin : ung ciel seigneurial à ung lit de camp de taffetaf noir fort vieulx avec goutières et franges noires, contenant de longueur III aulnes et demye et demi-quartier et deux taffetafz et 1 quartier de large, doublé de boucqueran ; une couverte de taffetaf noir servant audict lit aussi fort vielle, de V aulnes et 1 quartier de haulteur et de largeur III taffetafz et demi ; une pièce de velours fort vielle qui a autresfois servi de ciel, qui contient III aulnes, III quartiers de hault et II velours de large ; ung bancquier de taffetaf fort vieulx qui contient IIII aulnes, III quartiers de longueur et de largeur 1 taffetaf et demi (1) ». — « Déclaration de plusieurs pièches de tapisseries que aultres choses délaissez par Jehan Nicolaï, tapissier du Roy en Espaingne, entre les mains de feu Simon Parenti (2). Premiers. Six pièches de tapisserie d'or, argent et soye, contenant la Passion de Nostre Seigneur, chacune de..... (3) aulnes de haulteur, l'une de..... aulnes de long, la seconde..... aulnes. la IIIe..... aulnes de long, la IIIIe..... aulnes de long, la Ve..... aulnes de long et la VIe..... aulnes de long ; huict pièches de tapisserie aussi faict d'or, argent et soye, contenant l'histoire de Alixandre, chacune de..... aulnes de haulteur, l'une de..... aulnes de long, etc. ; six pièches de tapisserie contenans l'histoire de Hester, chacune de..... aulnes de haulteur, etc. Tappiz veluz : ung tappis veluz, le fond de trois compas, contenant de haulteur, etc. ; ung autre tapiz veluz, le fond aussi à trois compas. Dosserelz : ung riche dosseret de drap d'or frizé à grandes fleurs, armoyé des armes de feue La majesté impérialle, assavoir le ciel contenant..... sans y comprendre les goutières et le dossiel, le tout doublé de trilly noir ; ung aultre dosseret de drap d'or frizé à grandes fleurs et de velour cramoisy rouge, armoyé des armes de Castille, assavoir le ciel contenant.....; les goutières et le dossiel, le tout doublé de trylly ; ung aultre dosseret de drap noir rez à grandes fleurs et de velour noir, assavoir le ciel contenant....., les goutières et le dosseret, le tout doublé de trilly noire. Oratoires. Ung oratoire de drap d'or frizé et de velour cramoisy rouge, assavoir dossel et les goutières y servans, trois gordines, armoyé des armes d'Espaingne, le citéale sans armes, doublé le tout de damas gris et deux coussins de drap d'or frizé, garny de deux houppeaulx de fille d'or et de soye cramoisy rouge, le fond de toille d'or rèze ; ung aultre oratoire de velour noir, assavoir le ciel et les goutières y servans, citéale et trois coussins de velour noir, garny chacun coussin de deux houppes de soye noire, doublé le tout de trilly nöir, quatre gordines de damas noir et une pièche servant de crédence estans caffa ; ung citéalle de drap d'or d'Allemaingne à grandes fleurs, figuré de velours rouge ; deux coussins de drap d'or à deux costez frizés à grandes fleurs fort vieulx. Lictz de champs : ung lict de champ, assavoir le ciel, goutières, dossel, tenant le tout ensemble quatre manches, couverture, tour de lict de velour noir, les goutières, quatre manches et couverture doublez de damas noir et le ciel, dossel, tour de lict sont doublez de trilly noir, trois gordines de damas et quatre pommes ouvrez de soye noire. Les materas : deux grans materas et deux plus petitz, quatre traverses et deux petitz cussinetz ». — Note concernant des tentures de tapisserie. « Une tenture de tapisserie en six pièces représentant le baptême de St Jean ou la Naissance de Notre-Seigneur ; une autre tenture en deux pièces représentant les alliances et dignités de feu M. le Maréchal de Boufflers et à ses armes, manufacture de Beauvais ; un daix de même étoffe que dessus, armes et manufacture ; trois pièces de tapisserie de hautelisse, fort anciennes, représentans les travaux d'Hercule (en marge : vendue à l'inventaire de 1751 ; 1750, le 28 avril, la 3e pièce a été prestée à M. du Château) ; un cuir doré fesant le tour de la Salle des Gardes ; (en

(1) Cette pièce a été publiée d'une manière incomplète et très défectueuse par Le Glay. *Correspondance de l'empereur Maximilien et de l'archiduchesse Marguerite. Tome II, p. 485.*

(2) Simon de Parenty est encore mentionné dans le compte de la Recette générale de 1557 (B. 2528). Cet inventaire est donc postérieur à cette date et se rapporte aux tapisseries du roi Philippe II.

(3) Les dimensions des tapisseries ne sont pas indiquées.

marge : racheté par M. le Prince de Soubise en 1751. » (1).

Ornements d'église et de chapelle.

B. 3509. (Carton.) — 5 pièces, parchemin, 4 pièces. papier. 1 sceau.

1472-1520. — « Inventoire des biens meubles, ornemens d'église et artillerie, trouvez au chastel de la Motte au bois de Nieppe après le trespas de feu Madame la duchesse de Bourgogne, vesve de feu monseigneur le duc Philippe de Bourgogne (2), lesquelz Dieu absoille ; laquelle deffuncte Madame qui trespassa à Aire en sa demeure oudit chastel ; ceste inventoire faicte par Martin Fonse, escuier d'escuerie de monseigneur le duc de Bourgogne et capitaine dudit chastel, et Guiselin Vheyghe, auditeur des comptes de mondit seigneur à Lille à ce commis par messeigneurs d'iceulx comptes, les X, XI et XII jours d'octobre l'an cccc soixante et douze. Premiers : ornemens d'église servans tant à la chappelle St Denis que en celle de Saint Thomas audit chastel : premier, ung calice d'argent doré à ung crucifix au pié et la platine qui a au milieu ung ymaige de Nostre Seigneur en Jugement ; item, ung autre calice d'argent blanc avec la platine qui a au piet des armes de ladicte deffuncte Madame, au millieu une croix et tout d'argent blanc ; item, une boitte d'yvoire à mectre pain à chanter ; item, deux paix d'yvoire ; item, deux grans chandeliers à piet de cuyvre à mettre sur l'autel ; item, deux autres plus petis chandeliers de cuyvre à mectre sur l'autel ; item, ung pot de métal, nommé benoyttier à mettre eaue benyte ; item, deux clocquettes pour sonner ; item, quatre pochonnets d'estain, les deux pour eaue et les deux pour vin pour lesdites chapelles ; item, deux plats d'estain servans ausdites chappelles ; item, iii bourses estoffées de corporaulx ; item, ung ancien messel et ung autre petit messel ; item, ung viez antiphonier ; item, deux demy bréviaires ; item, ung livre nommé *greil*, couvert de cuer noir ; item, ung sautier grant, à grans cloux de letton, couvert de cuer noir ; item, ung livre à baptisier et énolier ; item, ung petit vaisel de cuivre à mettre le cresme ; item, sept chasubles, assi (aussi) une blance garnie de tunicque dormatique ; item, une chasuble d'ostade bleue, doublée de toille bleue ; item, une de saye violet, doublée de toille bleue ; item, ung viese de drap de soye brochié d'or, arnuyée et doublée de fin..... (1) blanche ; item, ung de drap de soye de pluiseurs couleurs, doublé de bougran noir ; item, une autre de drap de soye figurée d'oyselets de toille garnie ; item, une autre viese chasuble de drap de soye à effroys bleues ; item, une chasuble de sayette vermeille garnie de paremens, d'aube, d'amis (cape), d'estoille (étole), de phanon et ung parement d'autel ; item, quatre aubes garnies d'amis ; item, deux estoilles et deux manipules ; item, ung parement d'autel de diverses sortes, les trois de soye, deux de feustenne blanche et trois d'autres couleurs ; item, trois nappes de toille bénites servant à la maison de l'ospital ; item, une pierre d'autel bénite servant audit hospital ; item, deux napes communes petites servant à cumenier ; item, encores sept nappes bénites dont les quatre sont de toille sans ouvraige et les autres trois à ouvraige ; item, en la chappelle St Thomas une table d'autel à plate painture de plusieurs ymages, ensemble le chiel de toille aussi paint d'images ; item, illec pendant ung oeuf d'ostriche blanc ; item, quatre courtines de toillette fines les deux servans contre ladicte table d'autel et les autres aux deux costez d'icellui autel avec trois verges de fer ; item, ung drap de Turquie servant à marchepié devant ledit autel où il a ouvré VI G. P et ung Y ; en la chapelle de St Denis une table d'autel en plate painture d'ymages et deux gourdines de toillette devant icelle et aux deux costez de l'autel deux de saye vermeille ». — « Inventoire fait par nous Jehan de Chassaigne, chastellain d'Ornens, pour mon très-redoubté et souverain seigneur monseigneur l'Archiduc d'Austriche, duc et conte de Bourgogne et Pierre Perrenot, commis receveur au lieu d'Ornans par

(1) Cette pièce paraît se rapporter à des tapisseries provenant de l'hôtel des ducs de Bourgogne, restées à l'hôtel de la Poterne à Lille, devenu celui de la Chambre des Comptes. Voir aussi pour les tapisseries des ducs de Bourgogne et de leurs successeurs dans les Pays-Bas, les articles de la Recette Générale des Finances de 1385 à 1600, analysés dans les tomes IV, V et VI de l'Inventaire des archives du Nord, dont les tables renferment un article indicatif des dites tapisseries.

(2) La duchesse Isabelle de Portugal, veuve de Philippe le Bon.

(1) Le mot manque dans le texte.

noble homme et saige Philippe de Chassey, conseiller de mondit seigneur et son trésorier de Dole, des livres, ornemens d'autel et autres choses par nous trouvées au chasteau dudit Ornans, lequel a esté fait et parfait le dix-septiesme jour du mois de novembre l'an quatre cens quatre vins et dix-neuf, soubz le saing manuel de moy ledit Pierre Perrenot, etc. ». — Mandements de Philippe le Beau, archiduc d'Autriche, etc., déclarant avoir reçu de Diérick de Heetwelde, garde des joyaux, « une viese chasuble atout les armes d'Artois, ung aube, ung amit, une estoille et ung manible y servans, lequel nous avons donné à ung povre chapelle » (30 juin 1504) ; item, « une chasuble de baldekin d'or semé des armes d'Artois, une stoyle et une maniple, ung aube et ung amict a tout les paremens servants » (26 février 1504-1505 n. st.) ; item, « une chappelle de damast blancq broudé et semé de couronnes et de soleilz de fil d'or, assavoir une chasule, deux tournicles, trois chappes, ung épistolaire sûr les quatre coings broudé des quatre évangelistes et chascune chappe de cuer ayant ung esmaille devant la poterine, broudés lesdis esmailz de perles, deux stoyles, trois maniples, le tout doublé de terselin rouge, trois aubes, trois amicts de linge a tout les parments y servants ; encoires deux draps ou parmens d'autel l'ung pour le hault et est broudé du couronnement de Nostre-Dame, et l'autre pour le bas broudé de saint Pol, saint Pierre, saint Jehan et saincte Katherine, toutes les garnitures des dictes ymaiges sur lesdis deux draps d'autel de perles fort tombées, et ung frontaul broudé de treize ymaiges garnyes de perles et, entre chacune ymaige, ung souleil broudé d'or, lesdis draps doublés de boucran rouge ; et une boiste quarrée couvert de deux damast blancq, broudée de couronnes et de soleils avec une crois Nostre-Dame et saint Jehan sur le couvercle, et sert ladicte boiste pour y mectre le corporal : laquelle chappelle contenant les parties dessus dictes nous avons donné à noz bien amés doyen et chanoines de nostre chapelle estant en nostre maison de la Haye en Hollande » (13 septembre 1505) ; décharge des ornements composant ladite chapelle donnée par maître Antoine de la Mye et messire Pierre Barbery, chanoines de la chapelle du Roi en sa cour à la Haye en Hollande (14 septembre 1505). — « Inventoire faicte le XXVI[e] jour de novembre l'an mil V[c] et quinze par Jehan de Warenghien, auditeur de la chambre des Comptes de monseigneur le prince d'Espaigne, archiduc d'Austriche, duc de Bourgongne, conte de Flandres, etc., à Lille, au commandement et ordonnance de messeigneurs de ladite chambre des comptes, de tous les biens meubles, utensilz, aoruemens d'église et autres estans ou chasteau de la Motte au Bois de Nyeppe, appartenant à mondit seigneur, en la présence de Philippe de Moerbeque, escuier, Charles de Moerbeque, bailli du bois de Nyeppe, Anthoine de La Barre, receveur général de Cassel et de Charles Des Marez, receveur des menuz cens dudit bois de Nyeppe ». — Mandement de Charles, roi de Castille, etc., attestant que Louis de Waer, garde de ses joyaux, a délivré pour le service et usage d'Éléonore d'Autriche, Infante de Castille, etc., les parties suivantes : « une chasuble de velours noir à une croix de velours cramoisy, une estolle, ung maniple, deux parmens d'autel de velours noir, l'ung pour le hault et l'autre pour le bas, ung frontal, une aubbe, ung amist avec ses appartenances, deux nappes et une pierre d'autel, ung calix d'argent doré avec la platine pesans II marcs, VI onces, deux ampoulles d'argent pesans II marcs, III onces, v est., une boite d'argent à mectre le pain d'autel, pesant I marc, VI onces, une campaine d'argent, pesant I marc, III onces, v est., deux chandelliers d'argent pesans V marcs, III onces, X est., une petite croix d'argent esmaillée à quatre bout des quatre euvangelistes, pesant III marcs, IIII onces, I est, ung petit bassin d'argent à laver servant à la messe, pesant II marcs, III onces, X est., ung petit benoîtier d'argent avec l'aspergès pesant IIII marcs, II onces, ung autre petit benoîtier d'argent pesant I marc, v est., deux potz d'argent tous d'une façon, marqués par dessoubz de la lettre C, pesans XV marcs, XIII est., deux autres potz d'argent marqués par dessoubz de la lettre D, pesans XV marcs, I once, v est., une esguière d'argent couverte pesant IIII marcs, IX est., une autre esguière couverte d'argent, pesant III marcs, unze tasses d'argent à piet, pesans XVII marcs, I once, trois tasses d'argent sans piet, pesans VII marcs, VI onces, douze goubeletz d'argent, la moitié sans piet, pesans XII marcs, I once, II est., douze goubeletz d'argent à piet, pesans XII marcs, II onces, I est., ung autre gobelet d'argent pesant I marc, III onces, VII est., deux bassins d'argent armoyez des armes du Roy, pesans XI marcs, VII onces, deux autres bassins d'argent servans à la chambre, pesans IIII marcs, III onces, XV est., une sallière d'argent, dorée, gondronnée, dont le vis du piet est de cuivre, pesant II marcs, III onces, XVII est.,

ung reschauffoir d'argent, marqué pardessoubz de la lettre A, pesant v marcs, i once, v est., une demie douzaine de cuillers d'argent, pesans i marc, iiii onces, iiii est., six trenchoirs d'argent quarrez, pesans v marcs, iii onces, xvii est., trois chandelliers d'argent à mectre mestiers, pesans x marcs, iii onces, quatre escuelles d'argent servans à la fruiterie, pesans vi marcs, iii onces, v est., deux grans platz d'une sorte, d'argent, armoyez sur les bortz des armes de Madame, pesans ix marcs, six autres platz d'argent moindres, tous d'une sorte, armoyez comme dessus, pesans xxiiii marcs, iii onces, x est., six autres petis platz d'argent, aussi tous d'une sorte, armoyez comme dessus, pesans xviii marcs, ii onces, xv est., quatorze escuelles d'argent, aussi tous d'une sorte, armoyez comme dessus pesans xxx marcs, vii onces, une petite couppe d'or godronné, ayant sur le fertelet ung anneau, pardessoubz marquée de la lettre A, pesant ii marcs, iii onces, vii est., une sallière de jaspere à façon de nef, garnie d'or, ayant au piet l'Annunciation de Nostre Dame et huit perles, et sur le bort de ladite sallière garny de six ballays, quatre saphirs et douze trousses de perles à deux, les deux chasteaulx garnis de deux ballaiz, deux saphirs et vingt perles et la couverte garnie de six perles et d'un saphir pesant ii marcs, xviii est., une verge d'or garnie d'un rubis, une petite verge d'or garnie d'une esmeraude, une pomme d'or à mectre senteur, pesant en or seulement i once, vii est., ung petit molinet d'or esmaillé de A et de pensées avec une enseigne de Saint Claude d'or, pesant xvii est., une petite croisette d'or, une bordure de tampelettes de xxvi fleurs d'or en façon de pensées et en chascune fleur une bonne perle, une bauge (bague) d'or, garnye d'un ballaiz, d'une grande esmeraude et trois grosses perles gaires bonnes, pesans ii onces, ii est., ung carquant d'or garny de trois rubis, trois esmeraudes et six perles, pesant iiii onces, vi est., ung autre carquant d'or garny d'un dyamant, quatre rubis, trois esmeraudes et huit trousses de perles à deux, pesant ii marcs, v est. » (16 septembre 1518); idem, prescrivant de décharger le garde des joyaux Diérick de Heetvelde et de rayer de son inventaire les parties suivantes : « une pièce du chief de saint Oswads que ceulx du couvent de Castellano en Angleterre avoient par-ci-devant envoyée à feu de bonne mémoire le duc Philippe de Bourgoingne, nostre bisayeul que Dieu absoille, et icelle donnée et fait mectre en l'église et couvent de Galilée en nostre ville de Gand, à condition que sy cy après nous ou noz hoirs et successeurs princes et princesses de noz pays de par deçà voulions ravoir et retirer ladicte pièce, faire le pourrions, et seroient en ce cas lesdits de Galilée tenuz de la rendre et délivrer toutes et quantesfois que de la part de nous et de nosdits successeurs ilz en seroient requis ; et dès maintenant, etc. » (11 septembre 1520) (1).

Livres, missels et manuscrits.

B. 3510. (Carton.) — 3 pièces, parchemin, 4 pièces, papier.

1499-1520. — Mandement de l'archiduc Philippe le Beau reconnaissant avoir reçu de Wouters de Huesden, son garde-joyaux « unes petites heures couvertes de menues perles et de voire bleu fait à fachon de eschekuz à tout ung rondeau en broudure des armes de Flandres et de France de l'un costé, et de l'autre d'ung sanblable rondeau armoié des armes de France et d'Artois historiés bien richemant, lesquelles heures apartenoient à feu noz prédécesseurs » (2 décembre 1499) ; — idem, de l'archiduchesse Marguerite prescrivant au garde-joyaux Diérick de Heetvelde, de délivrer à son neveu (l'archiduc Charles d'Autriche), « ung psaultier couvert de velours noir à brayes doublé de satin noir atout deux cloans d'or armoyez des armes de monseigneur le duc Charles à tissus de soye, commençant au second feuillet : *Domine, quid multiplicati sunt* et finissant *misericordissime Jesus Amen* » (10 juillet 1507). — État des dépenses faites pour le psautier de l'archiduchesse Marguerite : « premièrement, pour le perchemin = iiii livres ; item, pour la poincture des lettres capitalles = viii livres, viii sols ; item, pour les imaiges et aultres poinctures = vi livres ; item, pour une once et demie d'argent = ii livres, iii sols ; item, pour la paine de l'orfebvre = xxv sols ; item, pour le faire relyer et dorer = xv sols. Somme : xxii livres, xii sols » (Sans date). — Mandement de l'archiduc Philippe le Beau, roi de Castille, déclarant avoir reçu de Diérick de Heetvelde, garde-joyaux, « ung livre couvert de velours rouge,

(1) Voir à la table des IVe, V^e^ et VIe volumes de l'inventaire, les mots *Chapelle du Duc* et *Ornements d'église* indiquant les articles de la Recette Générale renfermant des documents concernant cette matière

doublé de taftaf noir, commençant après le Kalendrier ou second feullet *Domini tuum et animam meam* et finissant ou dernier feullet en lettres rouges *Domini Dei selmen usquequo*. lequel livre nous avons donné à nostre très chière et très amée fille Élyonora » (8 novembre 1505). — Fragment de l'inventaire de la librairie de l'archiduchesse Marguerite d'Autriche (1). — Inventaire des lettres, titres et papiers renfermés dans le coffre se trouvant dans le cabinet de l'archiduchesse Marguerite (2) (17 septembre 1515).

Draps d'or, d'argent et de soie, étoffes, linges, objets divers.

B. 3511. (Carton.) — 4 pièces, parchemin, 10 pièces, papier.

1472-1523. — État des parties de rubans et d'étoffes fournies par Massin Dublocq : le 3 juin 1472, 2 pièces de rubans; trois grands *bougherans* et un petit; 1377 aunes de canevas; 1589 aunes de bougran; le 5 juin, une pièce de grand bougran; etc. — « Parties tant de draps de soye bailliez et délivrez par Thomas Bertholy, facteur de Pierre Anthoine Baudin, marchand florentin, résidant à Bruges, par le commandement et ordonnance de ma très redoubtée dame la duchesse d'Ostriche et de Bourgongne, au mois d'aoust passé, pour servir à son corps durant la feste de ses nopces (3) et autrement, qu'elle a donné à son très noble plaisir à plusieurs personnes, comme d'argent comptant que ledit Thomas a prestè et délivré es mains de madicte dame pour en faire son très honoré plaisir, dont elle ne veult aultre déclaracion icy estre faicte ainsi et par la manière qui s'ensuit : premièrement, pour trente-sept aulnes et I quart de velours cramoisy au pris de cent dix-sept sols de deux gros, monnoye de Flandre le sol, l'aulne, font = IIc XLVII livres, XVIII sols, II den.; item, pour trente-six aulnes et demie de velours tanné, au prix de soixante six sols telz que ditz sont l'aulne, font = VIXX livres, IX sols; item, quarante-deux aulnes et demie de velours violet, au pris de quatre livres dix sols de XL gros, dicte monnoye de Flandre, la livre, l'aulne, font = IXXXI livres, V sols; item, pour treize aulnes et demie de damas blanc, au pris de quarante huit sols l'aulne, valent = XXXII livres, VIII sols; item, pour douze aulnes de velours noir, au pris de soixante-six sols l'aulne, valent = XXXIX livres, XII sols; item, pour trois aulnes de satin cramoisy, au pris de six livres l'aulne, valent = XVIII livres; item, encoires pour six aulnes de satin cramoisy, audit pris de 6 livres l'aulne, valent = XXXVI livres; item, seize aulnes de satin figuré, au pris de 4 livres, XVI sols l'aulne, valent = LXXVI livres; item, trente aulnes de damas noir fin, au pris de soixante sols l'aulne, valent = IIIXXX livres; item, pour sept pièces de camelots noirs fins, au pris de seize livres, seize sols pièce, valent = CXVII livres, XII sols; item, quatorze aulnes de velours noir, audit pris de soixante six sols l'aulne, valent = XLVI livres, IIII sols; item, encoires quatorze aulnes de velours noir, au pris de 4 livres, dix sols l'aulne, valent = LXIII livres; item, une autre pièce de camelot fin, gris = XVI livres, XVI sols; item, pour une autre pièce de camelot noir fin = XVI livres, XVI sols; item, pour trois aulnes et demie de satin cramoisy, audit pris de six livres l'aulne, valent = XXI livres; item, pour treize aulnes de velours noir au pris de quatre livres, dix sols l'aulne, valent = LVIII livres, X sols; item, pour pluiseurs autres parties de draps de soyes qu'il a venduz et délivrez à diverses fois à madicte dame par son commandement et ordonnance, et dont il a fait compte avec elle, la somme de : IIIcLVI livres, VIII sols; item, encoires pour dix aulnes, trois quars de velours de Jennes double, au pris de quatre livres, dix sols l'aulne, valent = XLVIII livres, III sols; et pour une pièce de velours noir double de Gennes contenant XI aulnes au pris de IIII livres, XIII sols l'aulne valent = IXXXVIII livres. Somme : XVIIcLIII livres, XVII sols, III deniers de XL gros. Autres parties pour don fait par madicte dame : à maistre Fernande de Lixbonne, secrétaire de madicte dame, pour douze aulnes de velour noir que madicte dame lui a données pour une fois et pour en faire une robe, au pris de soixante douze sols dudit pris de II gros, monnoye de

(1) Cet inventaire a été publié in-extenso par Le Glay. *Correspondance de l'empereur Maximilien avec l'archiduchesse Marguerite*, Tome II, p. 468.

(2) Voir les mots *Enluminures, manuscrits* et *livres* des tables des tomes IV, V et VI de l'Inventaire des archives du Nord indiquant les articles de la Recette Générale des Finances renfermant des documents concernant les livres, missels et manuscrits.

(3) Le mariage de Marie de Bourgogne avec l'archiduc Maximilien fut célébré à Gand le 19 août 1477.

Flandre, le sol, l'aulne, font =(1); item, à Jacques Maillardet, escuier, que madicte dame lui a aussi donné pour une robe, quatorze aulnes de velours, au pris de quatre livres, seize sols l'aulne, font = (2); à Jacotin de May, varlet de chambre de madicte dame, une pièce de camelot fin, que icelle Madame lui a semblablement donnée = XV livres, XVI sols; à Gauthier de Dinteville, escuier, en telz draps de soye qu'il a volu avoir et que madicte dame lui a semblablement donné jusqu'à la somme de VII^{XX} livres; à Urbain de la Penne, aussi escuier, pour dix aulnes de velours noir que madicte dame lui a données pour en faire faire une robe, au pris de LXXII sols l'aulne, font = XXXVII livres. Somme : II^{c}III^{XX}III livres, III sols. Deniers délivrez comptant es mains de madicte dame en prest que ledict Thomas l'en a fait pour subvenir à ses affaires : à madicte dame que ledict Thomas lui a prestè comptant le IIIe jour de juillet mil IIII^{c} soixante dix sept, par cédulle signée de la main de madicte dame, laquelle elle a fait casser présentement, la somme de III^{c}LX livres; et à elle que ledict Thomas lui a encoires baillié et délivré comptant en prest par autre sa cédule signée de sa main, en datte du IIIe jour d'aoust audit an LXXVII, laquelle elle a aussi fait casser, la somme de XII^{c} livres. Somme toute desdites parties : III^{m} V^{c} III^{XX} XVIII livres, I sol, III deniers ». — Lettres patentes de l'archiduc Philippe le Beau par lesquelles il s'engage à payer dans le délai de quatre ou cinq ans, la somme de 15.561 écus du prix de 4 sols gros pièce, prêtée par Augustin Dorye, marchand de Gênes, résidant à Bruges, à Maximilien d'Autriche et pour la sûreté de laquelle dette il avait été remis audit prêteur « la devant pièce de la riche manteline enclose en une boiste de cuyr bouly, bendée de fer, lyée d'une petite corde et scellée du signet des finances » (25 juin 1498). — Mandement de l'empereur Maximilien et de l'archiduc Charles d'Autriche informant les gens des comptes et des finances que, sur leur ordre, le garde-joyaux Diérick de Heetvelde a délivré à Pierre de Bonvalo « ung vieil sayon de drap d'or frizé, jadiz appartenant à nostre très-chier et très amé filz de nous Empereur, seigneur et père de nous Charles, que Dieu absoille, lequel avoit esté ordonné pour employer à la façon de certains ornemens d'église, à quoy obstant la diversité de la façon l'on ne l'a sceu applicquer, ne employer à ceste cause » (20 octobre 1509) : — quittance jointe de Pierre de Bonvalo (21 octobre 1509). — Lettres de l'archiduchesse Marguerite, par lesquelles « pour les bons et agréables services que Loys de Weert, ayde des joyaulx de monseigneur mon nepveu, a fait par devant et fait encoire journellement », elle lui donne « une doubleure de satin noir qui autreffois a servy à une robe de drap d'or frizé » (8 juin 1513). — Mandement de G. de Croy, prescrivant à Diérick de Heetvelde, garde des joyaux de l'Archiduc, de remettre et délivrer à Jean de Cortewille, chevalier et premier sommelier de corps de l'Archiduc, « ung accoustrement de lit de camp dont le ciel est de velours cramoisi et velour noir, atout bendés avec ses goutières et frangés de rouge soye, et l'une gordine semblablement de velours comme le ciel, l'une de damast rouge et noir, et les autres trois gordines de damast rouge et noir et tous ses autres appartenances de velour cramoisi et noir, l'une de damast rouge et noir » (3 octobre 1513); quittance jointe de Pierre de Cortewille (même date). — « Déclaracion des parties de draps d'or, de soye, vaisselle d'argent et autres choses, que Diégo Florès, conseiller, trésorier et receveur général de Madame l'Archiduchesse d'Austrice, duchesse et contesse de Bourgogne, douairière de Savoye, etc., a par commandement et ordonnance d'icelle dame, baillées et délivrées à mes dames Éliennoire et Ysabeau d'Austrice, etc., lesquelz ont esté achetez pour les pris et ainsi qu'il s'enssuit. Primo, à Madame Ysabeau : le IXe jour de juing XV^{c} quatorze à Bruxelles, la quantité de treize aulnes et trois quarts et demy de toille d'or retraicte, achetée de Philippe Galteroti, dont a esté faicte une robe à madicte dame, au pris de XX livres de XL gros l'aulne, font = II^{c} LXXVII livres, X sols; item, pour les pugnetz et gectz d'icelle robe, la quantité de trois aulnes, trois quartiers demy de velours cramoisi au pris de X livres, XVI sols l'aulne, font = XLI livres, XVII sols; item, encores la quantité de unze aulnes de velours de graine dont ladite robe a esté doublée au pris de III livres, III sols pour l'aulne, font = XLVI livres, III sols; item, dix aulnes ung quartier de damas cramoisi dont a esté faicte une cotte à madicte dame, en ce comprins les mancettes, au pris de III livres, XVI sols l'aulne, font = XLIX livres, III sols; item, la quantité de seize aulnes de toille d'argent damassée, pour en faire une autre robe à madicte dame, acetée dudit Philippe Galteroti, au pris de

(1) Le chiffre de la somme est illisible.

(2) Idem.

XIIII livres, VIII sols l'aulne, font = IIc XXX livres, VIII sols ; item, encores la quantité de quinze aulnes de velours verd dont ladite robe a estée doublée, en ce comprins les pugnets d'icelle, au pris de IIII livres, IIII sols l'aulne, font = LXIII livres ; item, la quantité de dix aulnes de damas gris pour une aultre cotte, en ce comprins les mancettes, au pris de LI sols l'aulne, font = XXV livres, X sols ; et pour le gect d'icelle cotte demi-aulne de velours rouge, au pris de quatre livres quatre solz l'aulne = XLII sols ; font ces deux parties = XXVII livres, XII sols ; item, demi-aulne de velours noir pour en faire gorgerettes, au pris de LXXII sols l'aulne, font XXXVI sols ; item, quatre aulnes de toille de Hollande, au pris de VII sols l'aulne, font XXVIII sols ; item, cincq aulnes de Frise à VI sols l'aulne, font XXX sols ; item, XXVII aulnes de fustenne à IIII sols, VI den. l'aulne, font VI livres, I sol, VI den. ; le tout emploié es robes, cottes et autres choses dessusdictes ; reviennent ces parties ensemble à la somme de : X livres, XV sols, VI den. Pour Madame Élyennoire : la quantité de seize aulnes de velours verd dont a esté faicte une robe à madicte dame Élyennoire au pris de IIII livres, IIII sols l'aulne, font = LXVII livres, IIII sols ; item, huit aulnes de drap d'or dont ladite robe a esté doublée en ce comprins les puignetz et gectz au pris de XIII livres l'aulne, font CVIII livres ; item, la quantité de dix aulnes, ung quartier de damas cramoisi dont a esté faicte une cotte à madicte dame, en ce comprins les mancettes, au pris de IIII livres, XVI sols, l'aulne, font = XLIX livres, IIII sols ; item, seize aulnes de velours cramoisi dont lui a esté faicte une autre robe, au pris de X livres, XVI sols l'aulne = CLXXII livres, XVI sols ; item, trois aulnes, trois quartiers de toille d'argent pour les pugnetz et gectz d'icelle robe, au pris de XIIII livres, VIII sols l'aulne, font LIII livres ; item, la quantité de huit aulnes de satin blancq pour la doubleure de ladicte robe, au pris de LI sols l'aulne, font = XX livres, VIII sols ; item, a esté à deux messagiers lesquelx ont esté envoyez en Anvers pour recouvrer et faire amener les drapz d'or et de soye cy-dessus déclariez, tant pour les louages des chevaulx que autre despense sur ce encourrue, pour tout : XXX sols ; item, a encores esté paié à aucuns charretons pour le chariage desdicts draps d'or et de soye, tant de ladite ville d'Anvers que de Malines jusques à Bruxelles pour tout = L sols ; item, que messire Rolland Le Fèvre, trésorier général des finances de l'Empereur et de monseigneur l'archiduc d'Austrice, a, ou nom d'iceulx seigneurs, faict don audit Diego Florès pour ses paines labeurs et dilligence d'avoir recouvré les draps d'or, de velours et de soye dessusdicts, la quantité de noeuf aulnes de velours noir pour employer en ung sayon, au pris de soixante-dix-huit sols l'aulne = XXXV livres, II sols. Somme toutte = XIIc LVII livres, III sols, VI deniers ». Attestations de la fourniture de ces étoffes par l'archiduchesse Marguerite et Anne de Beaumont, dame d'honneur de Mesdames Éléonore et Isabelle d'Autriche, lesquelles étoffes « ont esté emploiées es usances et accoustremens des personnes de mesdictes dames Élyennore et Ysabeau, selon que madicte dame l'avoit commandé et ordonné en l'honneur et faveur des tractié et promesse de mariage d'icelle madicte dame Ysabeau au roy de Dennemarche, tesmoing mon seing manuel cy mis le dixiesme jour d'aoust l'an mil cinq cens et quatorze ». — Attestation par l'archiduc Charles d'Autriche reconnaissant avoir reçu de Diérick de Heetvelde, garde des joyaux, 11 aunes, 3 quartiers de satin broché et une pièce de toile, renfermés dans un *sacquelet* de toile, pour en faire son bon plaisir (30 juin 1515). — Inventaire des petites *menuitès* de l'archiduchesse Marguerite : « premierement, deux grans manches d'or, tirées d'une robe d'Espagne ; item, une piesse de ousière et le petit syège d'or tiré ; item, une longue piesse de doublest de drap d'or rez rouge ; plus une autre piesse de drap d'or frizé gris ; plus, une longue piesse de drap d'or frizé rouge et vert et une la moitié plus petite rouge et vert ; une pièce de drap d'or rez rouge ; plus un corps de robe de drap d'or frisé rouge avecques de petites manchettes à fusils d'or tiré ; deux mancherons de drap d'or frisé figuré ; deux autres petits mancherons d'or tiré ; plus deux autres plus grandes manchettes de drap d'or rez bleu ; plus de drap d'or frisé un paquest où il y a une grande pièce et deux petites ; une longuete pièce de drap d'or cramoisi rez ; deux bords de robe de drap d'or frisé ; deux manches de robe de satin broché cramoisi ; une pièce de satin broché noir ; plus 9 houppes de fil d'or et de soye cramoisi ; une pièce de satin broché tanné ; trois colliers de lévrier avec les laisses de soie blanche et verte ; plus une laisse d'or et de soie bleue ; une pièce de tissu d'argent tiré ; item, XXIII petites bandes de toile d'argent tiré blanc ; une piècette de damas tanné et une autre petite pièce de taffetas tanné ; plus, neuf piécettes de velours tanné ; quatre piécettes de velours noir ; une bande longue de taffetas noir ; dix-huit

aunes et demie de petites frangettes de filet d'or et de soie noire ; plus, quatorze écheveaux de soie grenue ; item, onze écheveaux de soie my-torse, cramoysye ; treize écheveaux de soye blanche torse ; neuf écheveaux de soye floche grenue ; vingt-quatre écheveaux de soie fine d'Italie, grenue torse ; trois écheveaux de soye floche, l'un jaune, l'autre gris et l'autre tanné ; dix-neuf écheveaux de soie noire torse ; franges de soie blanches et noires ; plus quatre taies d'oreillers ouvrées d'or et de soie bleue, données à Madame par le fils de la marquise de Monia (?) ; ung petit myroyr d'acier, enchâssé en argent blanc sans dorure ; un autre myroyr, enchâssé en argent doré, tout environné de pensées bleues ; une bourse faite d'ouvrage de hautelisse toute de fils d'or et de fils d'argent avec une licorne ; une petite escriptoire d'argent, baillée à Catherine de Marque (?) ; deux bourses faites tout d'un ouvrage, toutes de fils d'or à petits boutons ; deux bourses de vieille façon de fils d'or, ouvrées sur le mestier ; trois bourses, les deux de soie et l'autre de coton faictes aux cinq aiguilles, et l'une des trois est décrite en l'inventoire des chemyces et servyettes d'Espagne, pour quoy la fait [on] détiré de l'aultre inventoyre ; une bource blanche des Yndes faicte soye copton ; une autre bource d'or tiré, faicte à ouvrage de Damas et est faicte ladicte bource sur le mestier ; plus une bource toute d'or tiré ; une autre bource de Millan faite de satin cramoysy et de brodure ; item, deux cordes de petites patenostres de corail faites à olyvestes ; deux disainnes de bois que l'on appelle cèdre ; une disainne de jeist (jais) ; une disainne de beaux bois blanc à une houppe de fils d'or et de soye blanche et bleue ; une corde de cornalyne là où il a deux chappellès ; vingt et une pierre de patrenostre de cornalyne ; seize patenostres de jaspe : deux paternostres de pastre (pâte) ; deux patenostres de relygion faictes de cordon de soye ; deux pierres de roc où croyce les diamans ; une cornette d'Angleterre aussi sur le mestier ; trois petites cortines de tableaux de peinture de taffetas vert ; deux autres petites cortines armansas ; un dosselet de se mullot (?) de soye, blanc et vyolet, fait à losange, lequel dosselet Madame a prins pour le frère prescheur ; deux cocins (coussins) richement ouvrés ; une longue bande de satin cramoysy et de brodure, ouvrage de Millan ; huit bendes de jaune, ouvrées d'orfauvrerye de l'ouvraige des croix sainct Andrieu du dosselet de chappelle de Madame ; un petit pot de terre auquel a un romarin et plusieurs fleurs au pied ; un autre pot de bois peint auquel a une branche de roses rouges et d'autres petites fleurs au pied dudit pot ; un petit coffret auquel a plusieurs fleurs, hommes et beaucoup de petites bestes et le tout fait à l'esguille et est le jardin d'orfrays où il a xxxii piesses ; ung grant jardin où il y a une maysonnette, une vigne, un parc au millieu et aux deux cotés a deux grans syprès, auprès des quineux (coins) a ung rosier rouge et un autre blanc et pluiseurs autres petites fleurs ; une ystoire des trois Roys et toute faite à l'esguille ; (1) un petit coffret d'argent dans lequel il a deux petites ymages de coral ; une cageste d'argent pour mectre des oysellets de Chipres ; un petit parfumador d'argent pour mestre petites pumestes : un petit roust (rouet) pour guimper (faire de la guipure) ; plus ung saint Marc sur toyle de bonne peinture ; un petit saint Georges d'or dans une custode de cuyr noyr ; une petite salière d'agate, couvert et bord et le pied dorés, donnée à Madame par la duchesse de Coïmbre ; plus trois cuillers, les deux d'écaille de perle et le manche d'argent et l'autre de cornaline à manche de chalcedoine, données par la susdite dame ; ung petit évantador bien fait ; deux bources de toyle des Indes ; un coffre fait d'or et de noyr, garny d'argent ; deux pepoz (pisse-pots) de nuist ; (2) un tapys de soye violeste ouvrée de broderie d'or, de blanc, rouge, vert et jaune et le tout donné pour (sic) la dicte duchesse de Coimbre ; un petit préaux dedanz lequel a une Nostre Dame et un saint Joseph ; un arbre au milieu dudit préaux à un aubepin flory et madame la duchesse de Norefork l'a donné à Madame ; un petit paradis où sont tous les apôtres » (Sans date, vers 1520). — « Inventoire des belles et riches serviettes de Madame ouvrées, lesquelles sont toutes ensemble entre deux ais (3) ». — Autre inventaire des plus belles serviettes d'Espagne « dont les six ne sont point gastées et les autres le sont : Premier une belle grande serviette ouvrée d'or, d'argent, de bleu, d'incarnade et cramoisy ; deux autres serviettes d'or, d'argent, d'incarnade, de vert et de violet ; une grande

(1) Cet inventaire a été publié à partir de cet endroit, mais d'une manière incomplète et défectueuse, par Le Glay. *Correspondance de Maximilien, etc.* T. II, p. 478-479.

(2) La mention : « ungne perre de patins des Indes » est biffée sur l'inventaire.

(3) Publié par Le Glay, *loc. cit.*, p. 487.

serviette ouvrée de soye blanche, violette et or ; une aultre ouvrée d'or, d'argent, de vert et violet ; une aultre ouvrée d'or, de soye blanche et violette à laz qui a une rose au milieu ; une aultre grande serviette ovrée d'or et d'argent, de vert, violet et incarnade ; une aultre grande ovrée de fil d'or, de violet et de blanc et frangée d'orfavrerie ; une aultre ovrée toute d'or de brodure, à franges d'orfavrerie ; une aultre grande servete ovrée d'or, de soye bleufve, violette, gris et incarnada ; une aultre grande serviete ovrée d'or, de soye blanche, verde et rouge ; une aultre serviete à branches d'ancolies, ovrée d'or et de gris ; une aultre serviete ovrée d'or, de taney, bleuf, gris et incarnada ; une aultre grande serviete ovrée d'or et de bleuf ; une serviete ovrée d'or et de violet ; une aultre ovrée d'or, de soye blanche, grise et rouge à lozanges ; une aultre serviete ovrée d'or, de vert et de gris. Somme : douze serviettes toutes de point réal. Servietes à franges : une serviete à frange ovrée de soye, d'incarnada, les franges d'argent et de soye cramoisine ; une aultre à franges d'or et d'argent, ovrée de toille tirée à neuz d'or et d'argent ; une aultre à franges de soye grise et verde ; toutes ces servietes cy-dessus escriptes sont tous ensemble avecq ceste paille (poele) blanche ; deux pour aultez (autels), l'une de soye blanche, bordée de fil d'or, et l'aultre d'or et de soye verde, rouge et blanche (en surcharge : y me fault ceste que je n'ay trouvée) ; ung pignador (peignoir) de fil d'or et de soye noyre ; ung aultre pignador de toille de Cambray, ovré de franges d'or et de soye noire (1) ; ung aultre pignador ovré de soye noire, ovraige d'estoilles ; quatre toyes d'oreillers ovrées d'or, de soye cramoisine et de verde ; une riche chemise d'Espaigne, ovrée d'or à point réal ; aultre riche chemise ovrée à petit point de soye violette, emplie d'or à point de Cadeville ; une aultre chemise ovrée d'or et de soye noire, les manches fendues dessus et dessoubz, estachées à esguilliettes ferrées d'or en grand nombre ; une aultre chemise ovrée de fil d'or et de soye noire, faicte à A ; une aultre riche chemise ovrée d'or et d'argent à manches assés estroictes avec des franges au bout des manches ; une aultre chemise de couton, ovrée de fil d'or et de soye cramoisine avec des petites flouquetes d'or (1) ; une aultre grande chemise ovrée d'argent ; une aultre chemise ovrée de soye noyre (2) ; une aultre chemise ovrée aussi de soye noyre et blanche à la froussure (3) une aultre chemise de molet, ovrée de franges d'or et de soye noyre, ouvraige d'Italie (4) ; une aultre chemise d'Italie de toille de Cambray avec franges d'or et de soye noyre pardessus et enbas de soye noire seulement ; une paire de linceulx de toille d'Hollande, ovrez de soye grise et blanche ; une toque toute de soye blanche ; une aultre toque de toille empesée, ovrée au bout de fil d'argent à le morisque ; ung almayzal (5) de soye à diverses couleurs et le principal de cramoisy ouvré d'or au bout ; deux almayzals violets ; deux sainctures d'almayzals ; ung petit almayzal couppé au bout (6) ; una garnacha (7) de taffetas blanc à la mode d'Espaigne ; trois coiffes de toille à la mode d'Espaigne, ouvrées au bout d'or et de soye (8) ; deux sainctures de toyle ouvrées d'or au bout (9) ; une gorgerette d'Espaigne (10) ; une mante de satin cramoisy doublé de damas taney avec ung bord d'or tiré ; une belle boursse à la façon d'Espaigne (11) ; ung chappeau d'Espaigne de velour violet cramoisy bordé de fil d'or, avec des cordons pendans de fil d'or à petites houppes ; quatre toyes d'oreilliers faiz et ouvrez d'or et de soye bleu à losanges que ont esté données à Madame par don Diego de Cabrera (12), et quatre toyes d'oreilliers se mettront (? avecq les autres quatre..... vault ». — Inventaire du linge fait le 22 juillet (sans date d'année) : « cincq grosses nappes de VI aulnes

(1) Cet article est biffé et on lit en marge : « ce pignador est trouvé chemise ».

(1) En marge, d'un côté : « Madame l'a prinse hors du coffre », et de l'autre : « hors du cofre. je l'ay prinse » de l'écriture de l'Archiduchesse.

(2) En surcharge : « Nota : ces deux chemises ovrées de soye noyre ne vaillent guères ».

(3) En marge : « Madame l'a donnée à Mademoiselle Barbèle ».

(4) En marge : « homme ».

(5) Sorte de coiffure en gaze légère d'origine mauresque.

(6) Biffé et en marge : « prins par Madame pour donner à demoiselle Barbèle ».

(7) Robe en forme de toge, encore en usage en Espagne pour les magistrats et les avocats.

(8) Biffé et en marge : « mis au nouveaul inventaire ».

(9) Idem.

(10) Idem.

(11) Biffé et en marge : « elle est après à l'autre inventaire de Madame la Gouvernante ».

(12) En marge : « mis à l'autre inventaire ».

de long, ouvraige de Tournay ; trois aultres de semblable ouvraige de III aulnes et demie : deux nappes d'ouvraige de Venise de V aulnes et demie chacune ; XII douzaines et cinq serviettes toutes d'une sorte, d'ouvraige de Tournay ; III douzaines et VII serviettes, ouvraige de Venize ; V nappes damassées de roses et à chaines, chacune de cinq aulnes de long, neufves ; VI nappes, chacune de cinq aulnes, damassées de diverses fleurs, et sont neufves ; III nappes neufves, damassées de pommes de pin et de fleurs à manière de couronnes ; deux nappes neufves damassées à losanges, semées de fleurs, de cinq aulnes de long chacune ; III nappes de tel ouvraige que le précédent qui ont déjà servi, contenant aussi chacune V aulnes ; II damassées à pommes de pin qui ont servy, aussi de cinq aulnes ; II nappes de V aulnes et demie chacune, damassées de plusieurs diverses fleurs ; II nappes de V aulnes chacune, damassées à vyolettes et aigles, qui ont servy ; II riches nappes à drap damas, qu'il y a longuement que Madame a données à monseigneur de Godomez, lequel les a toujours prestées ; I nappe qui a jà servy contenant V aulnes, damassée de plusieurs diverses fleurs ; I grosse nappe d'ouvraige de Tournay, contenant V aulnes ; XV douzaines et demie de serviettes neufves, toutes damassées ; VI serviettes d'ouvraige de Damas servans avec les deux belles nappes cy devant déclairées qui ont estées données à monseigneur le Gouverneur de Bresse, lesquelles serviettes sont aussi estées données avec les nappes : II douzaines et demye de serviettes damassées qui ont servy ; IX serviettes damassées neufves ; une nappe damassée vielle qui contient cinq aulnes ; deux nappes ouvraige de Tournay fines, chacune de VII aulnes de long ; une pièce de grosses serviettes, ouvraige de Tournay, qui ne sont encoires coppées, et en a plus trois douzaines de serviettes ; une pièce de nappes de damas bien fine, contenant XXIII aulnes, II quartiers et demy, dont Madame a ordonné faire deux nappes ». — Attestation du seigneur de Lalaing et de Jean Ruffault, receveur général des finances, que Diérick de Heetvelde, garde des joyaux de l'Empereur, a donné « pour Dieu, une couverture d'armuyres mise sur thoille blanche et une couverture de lit d'escarlate forée de doz de griz qui se gastoient et mangeoient de vieillesse » (20 août 1523) (1).

1) Voir à la table des Tomes IV, V et VI les mots *Tapisseries et Étoffes*, *Étoffes diverses*, indiquant les articles de la Recette Générale des Finances concernant cette matière.

Armes, armures et harnais de guerre.

B. 3512. (Carton.) — 2 pièces, parchemin, 4 pièces, papier.

1468-1532. — Mandement du duc de Bourgogne Charles le Téméraire informant les gens de ses comptes à Lille que son amé et féal conseiller et écuyer d'écurie, Herne de Mériadet, lui a présentement fait amener en la ville de Mons « les couvertes d'orfaverye, bannières, cotte d'armes, harnoiz de chevaulx et autres bagues de l'escuerie de feu nostre trés chier seigneur et père que Dieu absoille, lesquelles il nous a bailliées et délivrées pièce après autre, selon le contenu de l'inventoire sur ce fait par vostre ordonnance, etc. » (Mons le 1er avril 1467-1468 n. st.) ; inventaire joint desdites parties : « S'ensit les parties que Herne de Meriadet, conseiller et escuier d'escuerie de monseigneur le duc de Bourgongne et de Brabant, conte de Flandre, est venu quérir ou chastel de Lille en la tour de l'escuerie illec, et ce par ordonnance de mondit seigneur comme il disoit, pour les faire mener devers icelui seigneur en sa ville de Mons en Haynnau. Premiers : dix-huyt harnois de chevaulx, garnis de poitraux, rennes et cullieres de drap noir de layne, broudez à or à la devize de feu monseigneur le duc Philippe derrier trespassé dont Deux ait l'âme ; item, XII autres harnois de chevaulx semblablement garnis de poitraux, rennes et cullieres de drap de velours, doublés de satin à houppes et fuzils bien richement broudez à la devize de feu mondit seigneur ; item, une couverture et houssure de cheval de drap de damas noir, doublée de toille noire broudée et chargée d'orfaverye à la devize de feu mondit seigneur ; item, une autre couverture et houssure de cheval de satin figuré noir, chargée d'orfaverie à la devize de E ; item, une autre houssure de cheval, de velours noir, chargée d'orfaverye et de brodure à la devize d'icelui feu seigneur ; item, une autre couverture de cheval de velours noir à la croix St Andrieu, broudée et chargée d'orfaverie ; item, ung autre harnois et couverture de cheval de drap de damas noir à paillettes, garni de fuzils branlans d'orfaverie ; item, une autre houssure de cheval de satin figuré noir à le devize d'icelui feu seigneur et de E. E (le dernier fait), chargié d'orfaverie et de houppes, lesquelz E sont fournis de houppes ou harnois derriere et devant, tous garnis de fuzils d'or et de soye selon l'ouvraige ; item, une autre hous-

sure de cheval de satin figuré noir, chargé d'orfaverie plain ouvrage avec aucuns fuzilz sans autre devize ; item, une autre houssure de cheval appartenant à mondit seigneur le duc présent, de semblable fachon et ouvrage ; item, une houssure de cheval de satin figuré, ouvrée de brodure aux armes de la duchié de Bourgongne ; item, une autre houssure de cheval, broudée aux plaines armes de feu mondit seigneur ; item, une autre houssure de satin figuré d'azur, ouvrée de brodure aux armes de la conté de Bourgongne ; item, une autre houssure d'azur faite de velours sur velours de brodure aux armes d'Artois ; item, une autre houssure de brodure et d'orfaverie aux armes de Flandre ; item, une bannière de soye brodée et ouvrée à II endrois aux armes d'icelui feu seigneur ; item, ung penon de semblable ouvrage servant à ladite bannière; item, ung estandart de drap de damas noir ouvré de brodure au mot et devize d'icelui feu seigneur ; item, une cornette de satin noir de brodure à la devize dudit feu seigneur ; item, une cotte d'armes de soye doublée de satin, ouvrée de brodure et d'orfavrerie ; item, ung escuchon aux armes de Flandre servant au riche pavillon de mondit seigneur ; item, VI autres escuchons aux plaines armes de mon avant dit seigneur ; item, ung escuchon aux armes de la duchié de Bourgongne; item, ung autre escuchon aux armes de la conté de Bourgongne ; item, ung autre escuchon aux armes d'Artois; item, une petite bannerette, sengle de brodure et orfaverie, aux armes de Flandre ; item, une autre bannerette sengle, aux armes de la conté de Bourgongne : item, en une boistelette, XVIII petites perles. Lesquelles parties cy-dessus escriptes sont entre autres portées, comprinses et déclairées en certain inventaire pieça fait dès le mois de may anno LIX après le trespas de feu Thery du Chastel, brodeur, et trouvé en son hostel par feu messire Bauduin d'Oingnies, lors gouverneur de Lille, les gens des Comptes illec, Colin Bossuet, varlet de chambre de feu mondit seigneur et autres à ce présens et nommez audit inventoire. S'ensuit autres parties non comprinses oudit inventoire et trouviez audit chastel en la tour de l'escurie, semblablement prinses à charge par ledit Herne. Premiers : ung harnois de cheval, garni de poitrail, renne, testière, cullière de drap velours sur cuir noir à le devize de E, garnis aussi d'orfavrie à VII pendans à chacun costé ; item, ung autre harnois garni de poitrail, renne, testière et cullière de drap de velours noir sur cuir, à la devize de E E couchiés de brodure, à III pendans à chacun costé et III longues houppes et lesdis rennes et poitrail de mesmes ; item, XI autres harnois à doubles brayes fais à fachon de larmes, estoffé de houppes à la devize de E, garnis d'orfavrie bralant avec les testières. rennes et poitralz y servans dont l'un desdis XI est fort desnué de branlans ; item, V chanfrains de cheval garnis d'orfavrie et de plumes noires semblablement garnis ; item, VII longues houppes de soye noire, garnies en chief de fuzilz ; item, VII autres petites houppes de meismes. Ainsi fait et inventorié en la dite tour de l'escurie le XXVe jour de mars anno LXVII, présens ledit Herne, maistre Alard de la Porte, conseiller de mondit seigneur et maistre de ses comptes à Lille et Théry le brodeur, nepveu dudit feu Théry, et moy J. de Meaulx, clerc des dits comptes, qui avec icelui Herne, ay signé ce présent inventoire fait en double. J. Meryadet. De Meaulx ». — « Inventoire de certaines pièces de harnois de guerre, garnis de pierries, servans pour le corps de monseigneur le duc d'Oistrice, de Bourgongne, etc., délivrez par Woultre de Outheusden, garde des joyaux de mondit seigneur, par l'exprès commandement et ordonnance d'icellui seigneur, en la présence de Pierre Lanchals, maistre d'ostel et commis. Guillaume Morel, superintendant, Loys Quarré, receveur général et maistre Gérard de la Roiche, tous conseillers de mondit seigneur, à Jérome Frescobaldy, marchant florentin, demourant en la ville de Bruges, à la requeste de Jehan Facx, serviteur de mondit seigneur, et pour la plus grant seurté dudit Jérôme de la somme de six cens livres de gros que Jehan Dolmen, de Bruxelles, lui doit à cause de bonne et loyale marchandise que ledit Jerôme lui a vendu et délivré pour en estre remboursé en dedens neuf mois; de quoy ledit Jehan Facx y est obligé selon qu'il appert par lesdites obligacions que ledit Jérôme en a devers lui et certiffications d'avoir délivré lesdites marchandises (1) ». — « Inventoire des baghes trouvées ou chastel à Lille mises en ung plat coffre bendé de fer. Premiers : ung grant couteau garny de beaucop de petiz couteaux ; item, sept vieles espées nues : item, trois fourreaux d'espée; item, ung petit bouclier ; item, cinq cornetz de voirre, garniz de custodes ; item, deux bouteilles de voirre, garnies de custodes vermeilles dont l'une semble

(1) Publié par le comte de Laborde, *les Ducs de Bourgogne*, 2e Partie. Preuves. Tome II, p. 429-430 sous la date du 2 octobre 1480.

rompue par dedens ; item, deux autres bouteilles de voirre garnies de custode noires ; une paire d'espérons bien vielz ; item, ung arc à galetz, de petite valeur ; item, deux bouges de verges de charton ; item, deux sacqueletz de cuir où il y a plusieurs cloans de livres de cuivre ; item, une double serrure moult belle ; item, ung coffre quarré, bendé de bendes de fer ; item, une table de coral des x^M martirs ; item, ung coffre de boiz de cyprès ; item, une custode couverte de drap damas blanc ; item, ung almanac ; item, ung papier où sont en painture les plainettes ; item, ung grant dent d'yvoire ; item, ung coffret de fer cloz qui n'a point esté ouvert et dist-on qu'il n'y a riens dedens ; item, deux tables d'autel, broudées moult riches, mises en deux cassez de boiz. Le semblable inventoire a esté baillié à maistre Berthelmy Trotin, conseiller de monseigneur le duc, conte de Flandres, et trésorier de ses chartres, moy présent. Valée » (Sans date ; fin du XVe siècle). — Mandements de l'archiduc Charles d'Autriche, roi de Castille, etc., ordonnant à Diérick de Heetvelde, garde de ses joyaux, de lui délivrer en ses mains « une espée dont la poingnié, la crosée et fourreau est tout d'argent doré, ayant ung gelan (coq) au boult dudit foureau, d'argent doré avec une chainture de drap d'or et de soye rouge atout ugne bloucque d'argent doré, armoyéez en pluiseurs lieux des armes de nostre saint père le pape Julius secondus, pesant, vingte ung marcq, trois onces, laquelle avons donnée à nostre bon plaisir, etc. » (2 juin 1517) : — prescrivant au même garde-joyaux de délivrer au vice-roi de Naples et grand écuyer, Charles de Lannoy, seigneur de Sainzelles, les parties suivantes : « une daghe à manche à la mode d'Alemaigne, ung couteau et ung ponchon (poinçon) y servant, dont les manches sont d'or bien esmaillez de rouge-cler et autres couleurs, pesant ung marc, 7 onces, 3 esterlins, ung ferlinck, etc. » (3 mai 1522).

Meubles.

B. 3513. (Carton.) — 5 pièces, parchemin, 1 cahier in-8°, 11 feuillets, parchemin, 12 pièces, 3 cahiers in-8°, 42 feuillets, papier.

1441-1544. — « Inventoire des biens estans en l'ostel de monseigneur de Bourgogne de le Walle à Gand, envoyé en la chambre des Comptes par Henry Boussuot, concierge dudit hostel, en remplacement de Inghelram Bonnnau, décédé, le XIIIe de novembre mil CCCCXLI ». (Cet inventaire est rédigé en flamand). — « Ce sont les biens meubles estans au chastel de Gounay, délivrez par Baudrain de Reptem, lieutenant de feu monseigneur de Noyelle le Blanc, chevalier, en son vivant, capitaine dudit chastel, à Jehan de Fontaines, commis par lettres patentes de Monseigneur le duc de Bourgogne, capitaine et garde dudit chastel de Gounay, présent Guiselin Vlieghe, clerc de la chambre des comptes de mondit seigneur à Lille, le XXIe jour de juillet l'an mil CCCCXLVI, ainsy que cy-après est déclairé : Premièrement en la chapelle : une croix à piet d'argent doré pour mettre sur l'autel aux jours solempnelz, pesant quatre marcs deux onces ou environ ; item, une ymage de Nostre-Dame d'alebaestre ; item, ung calice, une platine et une loucette d'argent dorez, ledit calice esmaillié sur le piet et ou pumel de figures de sains et autrement ; item, ung grand messel couvert de cuir noir bel et bon, contenant trois cens et deux feuillés ; item, ung petit messel à façon d'unes heures ; item, ung petit mabre rompu à mettre sur l'autel pour célébrer dessus ; item, une viese chasuble de soye de pluseurs couleurs d'oyselets dorez et anciénement doublé de toille bleue ; item, une autre chasuble de satin bleu, doublé de toille blanque ; item, deux estoilles de la couleur desdites chasubles ; item, deux phanions de la mesme couleur ; item, deux paremens doublés de la couleur de la première chasuble ; item, deux aubes, une bonne et une mauvaise ; item, ung amit de petite valeur : item, deux corporaulx en une boursse ; item, deux maises (mauvaises) nappes d'autel ; item, deux potçonnés d'étain à mettre vin et eaue ; item, une clochette et ung chandillier ; item, une cloche pendue sur la chapelle pour sonner la messe ; item, ung coffre de bois où l'on met et enferme lesdis aornemens de chapelle. En la salle de la pastoutrie (1) : ung grant banc et ung petit. En la salle blanche ; ung banc tournoir ; item, ung drécheoir à III pieds. Artillerie : un engien pour arcq à cauque et n'y a chevilles ni autres choses de fer, ni d'araing qui y doivent servir, et est de peu de valeur ; item, trois veuglaires de ceuvre, cours, mis sur chevallés de bois et en yceulx III n'a que une cheville de fer ; item, ung autre veuglaire de fer sur ung chevallet de bois ; item, une petite bombarde de fer ; item, ung petit canon de fer de peu de valeur ; et deux falos de fer ». — « Inventoire faicte le XIIIe jour d'aoust mil CCCC cinquante et deux et autres jours ensivans, par moy Victor de Isemberghe, auditeur des comptes

(1) Boulangerie.

de mon très-redoubté seigneur, monseigneur le duc de Bourgogne, en sa chambre des comptes à Lille, prins et appellé avec moy pour mon adjoinct et coadjuteur, Florens Deschamps, conseiller de mondit seigneur et son bailli de Lescluse, de tous les ustensilles, garnisons, artillerie, provisions et habillemens de guerre estans et trouvez oudit chastel appartenant à mondit seigneur, etc. » — « Inventoire fait et encommanchié au chastel de Hesdin le xxe jour de janvier mil CCCCLII et aultres jours ensuivant que Jean de Beauval, conseiller de nostre très-redoubté seigneur monseigneur le duc de Bourgogne, son chastellain dudit Hesdin et Jehan Mansel, aussy conseiller de nostre dit seigneur et son recepveur d'illec, de tous les biens meubles qui sont en l'enclos et pourpris dudit chastel, etc. » (20 janvier 1452-1453 n.st). (Énumération des pièces et salles du château de Hesdin : la salle de l'artillerie ; le haut étage de ladite artillerie ; la tour derrière ladite artillerie ; la tour appelée aux Cornus ; la charpenterie ; la chapelle (« les orghes et le coffre qui les garde avec les soufflez à ce servans qui sont fort empiriés ; en la trésorerie de ladicte chappelle présens les VI chapellains d'icelle, telz est assavoir : sire Martin le Fevre, sire Pierre Cawet, sire Philippe Wantesset, sire Andrieu de la Plancque, sire Jehan le Sauvaige et sire Nicole Evretencq, ont esté trouvées les parties qui s'ensieuwent : c'est assavoir ung ymaige de saint Loys à destre de deux ymaiges d'angles (anges), toutes entières, excepté ung flouron au front devant de la couronne dudit saint Loys, tenant le sceptre à main senestre et une main sur une verge plus courte et tout d'argent doré avec le piet d'assiette d'icelles ymaiges, lesquels angles tiennent deux vericles, l'une plus grant que l'aultre, esquelles sont aucunes reliques dudit St-Loys comme on dit à présent, surtout ce que il semble environ VI livres ; ..... item, ung tableau de brésil à deux manteaulx qui se sembloient fermer, et tous esmailliés par dedans à fourme de voirre et V chappiteaux d'argent dorés à cleres voyes, audesseure desdits chappiteaux, auquel tablel est l'ymaige Ste Katerine séant en chaiere adossée et marchant sur le roy Maxencius estendu dessoulx ses piés, et lesdits manteaulx contenant l'ystoire d'icelle saincte et tous les personnaiges de fin yvoire ; ..... item, ung aultre saultier plus grant, couvert sur aisselles pareillement de blanc cuir à deux clous, auquel au commenchement a l'ystoires dorées du crucifiement nostre seigneur et après *Beatus vir* ung grant B d'asur assis sur or, à personnaige de David tenant une harpe au front dessus et de trois aultrez prophettes tenant une syphonie et finit par orison : *Deus qui vivorum dominari* etc. ») ; la grande salle ; une chambre où couche Monseigneur de Croy ; la *salette* du châtelain ; la chambre du Duc (« ung grant lit, ung calit encassilliet ?. garni de marchepiet et d'une couche qui se maine sur roeulles ; item, deux trailles (treillis) de lactes que l'on met sur ledit lit pour ce que les chiens ne si couchent et ung torsier ») ; la salle auprès, lambrissée nouvellement ; la grande chambre de la Duchesse (« ung calit encassilliet, une couche qui se boutte dessoubz ung aultre calit contre le porge, deux escramairez à mectre devant le feu, deux torsiers, une paire de trestaulx, une table, ung banc commun, ung banc à dossier tournant, et en le cambrette du retrait auprès ung petit banc à dos, un marchepiet, une tablette et deux trestaulx ») ; la chambre des filles ; la salle de parement ; la gloriette du Duc ; la *chambrette* qui est auprès sur le mur neuf vers le parc ; une autre *chambrette* près de l'escalier à vis ; la salle *dinde* (probablement azur) ; une petite *chambrette* au coin de ladite salle *dinde* : la salle au Cerf ; la chambre des joyaux ; une *place* (chambre) dessous le plancher de la grande *jaiolle* (cage) ; deux chambres où l'on met la tapisserie ; la chambre au-dessous de la salette du Duc, attenant à la grande *jaiolle* ; la chambre du côté des étuves ; les étuves (« une cauldière à coffer l'eaue et dedens ung bancq à se y seoir ») ; l'épicerie ; l'échansonnerie ; la paneterie ; la chambre dite de Madame de Crèvecœur au-dessus de la seconde porte ; la *taillerie* de Madame la Duchesse ; la cuisine de bouche de la Duchesse ; le grand dressoir à côté de la salle au Cerf ; la saucerie ; la fruiterie : la chambre du bâtard Antoine de Bourgogne ; la cuisine de bouche du Duc : une loge dans le garde-manger ; la chambre de Monseigneur de Charolais à côté de l'hôtel du châtelain ; la paneterie du comte de Charolais ; le galetas au-dessus de la chambre dudit Comte ; la chambre dite de Monseigneur de Montagu ; la chambre au bout de la salle aux Écus ; la salle aux Écus ; la chambre à côté de la fourrière de Madame la Duchesse ; la fourrière de la Duchesse ; la fourrière du Duc ; la chambre au Bouton ; la garde-robe de Monseigneur ; la chambre de Monseigneur d'Auxi « es salles de Firienes » ; la garde-robe de Madame ; l'oratoire du Duc à côté de la grande chapelle ; l'étage au-dessous dudit oratoire ; les étables

des haquenées de la Duchesse; l'étable des chevaux de corps du Duc : la grange de la basse-cour; la grande étable de ladite basse-cour; la chambre dessous la tapisserie; une chambre faite nouvellement sur le mur neuf pour la Duchesse, avec un retrait à côté). — « Inventoire des tentes et pavillons, garnis de mâts, cordes et ce qui y appartient, appartenans à monseigneur le duc de Bourgoigne, estans présentement en la ville de Lille en la garde et délivrez à Jehan Flandrine dit Hanart, commis de par mondit seigneur à la garde d'iceulx tentes et pavillons, le XIe jour d'avril l'an mil CCCCLIII après Pasques. Premièrement : deux grandes tentes *à devise au comble d'orties* qui se peuvent mettre ensemble; item, deux galeries plattes à semblables devises servant à icelles tentes *Qui voudra*; item, encore une autre tente à la devise de rabos: item, ung grant pavillon de devise de lettres de A au comble; item, deux galeries servant à icellui pavillon de semblable devise; item, quatre pavillons à cambrette de retraite de semblables devises de lettres de A; item, une grande pièce de tente de XX aulnes de long de peu de valeur et samble qu'elle doit servir pour y mettre chevaulx » (11 avril 1453). — « Inventoire des biens meubles et utencilles estans en l'ostel de monseigneur le duc de Bourgoigne, comte de Haynnau, etc., appelé l'ostel de Naste, séant en la ville de Mons, faitte en la présence de Jehan Marlette, conseiller de Mondit seigneur et son trésorier de Haynnau, Jehan Thiron dit Brasses, receveur de Mons et Thieri de Lostrewicque, conchierge dudit hostel, le quattreisme jour de may l'an mil quattre cens chincquante trois. » Énumération des pièces et salles de cet hôtel : la grand'salle, la chapelle, l'oratoire, la *sallette* devant la chapelle, la *sallette* après celle-ci, la *sallette* auprès de la vieille chambre de Monseigneur, la vieille chambre de Monseigneur, la première chambre neuve après la dite vieille chambre, la seconde neuve chambre en suivant, la chambre *de le croisure* en suivant et le retrait y attenant (« une selle fonssée servant ou retrait de Monseigneur et ung bacq de ploncq servant oudit retrait »), au galetas neuf, la chambre de Jean Coustain et la garde-robe, la chambre de la fourrière sur le *rivelle* de Naste, la chambre de la tapisserie, la fruiterie, la paneterie, la grande cuisine et le dressoir, la chambre au-dessus de la cuisine, la chambre du maître d'hôtel au-dessus de la dite cuisine, la chambre aux nattes, le galetas au-dessus de la grande salle, la chambre au-dessus du porche de la grande salle; le vieux galetas et le retrait au-dessus de la chapelle : la chambre de monseigneur de Croy; la garde-robe de cette chambre; la chambre dessous la chapelle; la chambre à côté; la tour dans la cour dudit hostel; la chambre du portier; la bouteillerie; la chambre de l'écurie; l'étable des chevaux; la chambre au-dessus des galeries près du jeu de paume; la seconde chambre desdites galeries; la troisième chambre en suivant). — « C'est le inventoire des meubles et biens trouvés ou chastel de Nieppe par messire Pierre de le Dest ad ce commis de par mon très-redoubté seigneur monseigneur de Charoloys, faicte le darrain jour de décembre » (sans date d'année, vers 1467). — « Inventoire des biens meubles, utensiles d'ostel, appartenans à mon très redoubté seigneur le duc de Bourgoigne, estans à présent en son hostel et chastel de le Walle en Gand, fait par messire Loys d'Escornay, chevalier, seigneur de Nokière et de Vencre, hault bailli de Gand, le XIXe jour de juing mil quatre cens soixante et onze en la présence de Jehan de Langle, consierge dudit hostel et Jaques de Durniez, clerc de Jacques Denche, receveur général de Flandres es parties de Gand » (19 juin 1471) (Énumération des pièces et chambres du château de Le Walle à Gand : la chambre de Madame la Duchesse et le retrait à cheminée; la chambre des sœurs; la chambre de Mademoiselle de Bourgogne; la chambre du retrait; la chambre la plus rapprochée de celles de Mademoiselle de Bourgogne où Monseigneur le Duc mange; le retrait de Monseigneur; la *chambrette* du retrait; le retrait *ou pissier*; la chambre de Monseigneur; la chambre du *pole* (poele); la *chambrette* auprès; le retrait; deux *chambrettes* en haut dans la tourelle; le galetas de Monseigneur; le retrait du galetas; le comptoir de Monseigneur; la chambre de Madame où elle couche (« ung calix de blanc bois à marchepiez, ung drechoir dalmarché (damassé (1) à ung aulmaire, une table de blanc bois et deux petis tréteaulx, ung torchier, deux scabelles dalmarché »); la chambre de parement; la chambre de monseigneur de Charny; la chambre des filles; la *taillerie* (atelier de couture) de Madame au galetas; la galerie du bas en la chambre de Jean de Salins; l'épicerie de Monseigneur; la paneterie; la chambre des joyaux; la chambre de Jean

(1) Voir de Laborde. *Glossaire français du Moyen-âge*, verb.. *Damas* (*Œuvre de*).

Le Tourneur devant l'oratoire de Monseigneur; la chambre des étuves; la chambre devant les étuves; la chambre des échançons : la chambre des finances ; la vieille paneterie : la *chambrette* où Monseigneur va aux finances ; la chambre de Monseigneur le bâtard ; la chambre du retrait ; le retrait *à pisser* ; la *sallette* au-dessus de la chapelle ; la fruiterie ; la chambre des panetiers ; la *taillerie* de Monseigneur ; l'échansonnerie de Monseigneur en haut; la grande cuisine de Monseigneur ; le *puisoir*; le garde-manger ; au-dessus du garde-manger ; le cellier du garde-manger ; le *drèchoir* devant la cuisine ; la grande salle ; la chapelle de Monseigneur (« ung grant ymage d'albastre desseure l'ostel, ung grant marchepiet devant ledit ostel, trois bancs de blanc bois, deux scapleaulx, une cheyere, ung aulmaire servant à ladite chapelle et oratoire, une autre petite ymage de Nostre-Dame sur ledit hostel et les trois Roix, tous d'albastre : item, une haulte croix de bois pour mettre chandelles à ténèbres, ung autre marchepiet pour les dames » ; la petite chapelle ; l'oratoire de Monseigneur ; le retrait de l'oratoire ; la saucerie devant la salle ; la porte du donjon ; la prison de la porte ; la tourelle ; la première chambre au-dessus de la porte ; la seconde chambre idem ; le galetas au-dessus de la porte ; la cuisine de Madame ; le garde-manger y attenant ; la basse-cour, où se trouve une autre chapelle ; l'étable de Madame la Duchesse ; la fourrière de Monseigneur ; la vacherie ou fournil ; la chambre du fourrier ; la pâtisserie de Monseigneur ; l'étable des chevaux de corps de Monseigneur ; en la basse-cour de Gheeckin : l'étable tenant à l'étable du châtelain ; l'étable des chevaux de chariots ; l'étable à côté ; l'étable de Tubize ; l'étable dessous Gheeckin ; l'étable à côté ; l'étable sur la fosse ; la porte de Jean van Ouwerwale ; la saucerie de la basse-cour ; la *buerie* (buanderie) de Monseigneur ; la *charrye* (remise à chars) de Monseigneur (« ung charriot à quatre roues dorées couvert de drap de layne rouge, une litière dorée bien viése, deux selles de aghenées bien viéses, deux gourreaulx bien vielz et usez »). — « Inventoyre des biens meubles, ornemens d'église et artillerie trouvez au chastel de la Mote au boys de Nieppe après le trespas de feue Madame la duchesse de Bourgoingne, vesve de feu monseigneur le duc Philippe de Bourgoingne (1) lesquelz Dieux absoille, laquelle deffuncte Madame qui trespassa à Aire en sa demeure oudit chastel ; ceste inventoyre faicte par Martin Sonke, escuyer d'escuyrie de monseigneur le duc de Bourgoingne et capitaine dudit chastel et Guiselin Vliéghe, auditeur des comptes de mondit seigneur à Lille, à ce commis par messeigneurs d'iceulx comptes les X, XI et XII d'octobre l'an mil CCCC soixante et douze ». (Énumération des pièces et chambres du château de la Motte au Bois de Nieppe : « Et premiers, ornemens d'église servans tant à la chapelle saint Denis, comme en celle de Saint-Thomas audit chastel (1) ; en la grant chambre de feue Madicte dame : ung lict garny de cavecheul, deux couvertoires, l'une saingle noire et l'autre bleue doublée de blanchet, une coutepointe, deux pièces de gourdines de sayette noire et les chiel, dossier et paroit de drap noir, cincq pièces de drap noir servans aux paroits, ung banquier de drap noir, ung lict servant à la couche aveuc le cavecheul et une couverture de drap noir saingle, une natte de joins, une table et deux tréteaux, ung dréchoir à deux enclastres (2), une escramle dannemarché (3), ung banc à deux coffres fais et ouvré contre la paroit vers la chappelle, ung torchier de bois, deux grans cheminеaux de fer, une fourque, unes estevelles et une palette » ; en la *salette* « où Madame souloit disner : ung banc à coffre et ung bancquier, deux tables et quatre tréteaux, deux pièces de drap noir, l'une de paroit et l'autre de l'uis, ung grant cheminel » ; l'oratoire de Madame ; la chambre « où Madame soloit coucher : ung lyt et cavecheul aveuc la couverture de drap noir, une coutepointe, une couverture de drap blanc, une couverture de fustenne, ung lyt de couchette, garny de cavecheul et une couverture de drap sanguin doublé de blanchet, le chiel, dossier et paroit de drap noir et deux courtines de sayette et contre la cheminée une pièce de drap noir de petite valeur, ung escran de bois et ung cheminel, estevelle, pallette et ung petit soufflet, une petite cayère à doz et ung escramele, ung haut bachin servant à siège, ung plat chandeller à mettre flambeaux » ; la chambre des sœurs ; la chambre de Monsieur Philippe de Ravestain ; la chambre de Baer ; la chambre de Fourmelles ; la

(1) La duchesse douairière Isabelle de Portugal.

(1) Le détail des meubles et objets divers se trouvant dans ces deux chapelles, a été donné plus haut, page 220.

(2) Dressoir à deux armoires vitrées et fermées.

(3) Un coffre damassé, c'est-à-dire peint à damasquinures.

chambre de Monseigneur : « ung lyct garny de cavecheul, le chiel, dossier, paroit et couverture de drap bleu et noir, deux gourdines de sayette de semblable couleur, cinq pièces de drap bleu et noir servant aux parois et ung banquier, ung lyct garny et une couverture de drap bleu doublé de blanchet, ung drèchoir à ung enclaestre, ung banc à deux coffres et une table et II tréteaux, ung cheminel, une fourque, une estevelle et une palette de fer » ; le retrait de cette chambre ; la cuisine ; artillerie). — « Inventoire des biens meubles et utensilz trouvez après le trespas de feu Alain de Pontchastel, en son vivant, ayde de l'espisserie de Monseigneur le duc d'Austrice et concierge de son hostel à Rihout en la ville de Lille, estans en icellui, fait par moy Loys de la Valée, secrétaire de mondit seigneur et auditeur de ses comptes audit Lille, à l'ordonnance de messeigneurs les président et gens desdits comptes, le VIIIe jour de janvier mil III^c^ quatre vings deux (8 janvier 1483 n.st.); (Énumération des pièces et chambres de l'hôtel du Rihour : la grande chambre où couchait ledit feu Alain; la chambre où ledit Alain faisait sa cuisine ; l'épicerie au pied de ladite cuisine ; la seconde chambre des dames ; la troisième chambre *parterre* des dames; la quatrième chambre *parterre* des dames ; le grenier sur la garde-robe de Monseigneur ; la chambre des couturiers et des cordonniers; la chambre au-dessus de la chambre de Monseigneur ; la chambre dite de Hallewin ; la chambre de l'*armoyrie* en haut ; la chambre au-dessus de celle des finances ; la garde-robe de Monseigneur ; une petite *chambrette* au pied de la chapelle ; la chapelle ; l'oratoire (« II chemineaulx, une longue scabelle basse, I marchepié et I tableau de la Passion ») ; la chambre dite du barbier ; la chambre du chapelain ; la grande salle (« I hault dressoir fait à manière de marchepié pour mettre vaisseele, garny de bonnes aisselles ; des appuyes longues que monseigneur le duc Charles fist pour tenir son audience et des marchepiés y servans ; item, III bancqs, les deux à dossier et l'autre simple ») ; la chambre à côté des finances en allant à la chapelle ; la chambre de la tour carrée ; la garde robe de la dite chambre ; la grande chambre de feu monseigneur le duc Philippe (« I dressoir à deux serrures, I longue table, une escramelle large de blanc bois ») ; la petite chambre de Monseigneur (« I dressoir, I bon chalit, une chayere à doz, I table et II tréteaux, I chalit cordé soubz ledit grant chalit, I banc et I marchepiet ; item, II chemineaulx, I torssier d'arain, I tenaille ») ; la garde-robe de la dite chambre ; la grande chambre au pied de ladite chambre; une petite *chambrette* auprès de la salle des dames ; la chambre du portier, la chambre sous la chapelle ; la chambre de monseigneur le Bâtard ; la garde-robe de ladite chambre ; la chambre occupée maintenant par le duc d'Albanie ; la chambre de *doliez* ; un hangar ; la vieille cuisine ; la chambre de la fourrière. — « Copie de l'inventoire du meuble de l'ostel du roy des Romains à Gandt, nommé jadis Wal fait en février l'an III^XX^VI » (1487 n.st.). — « Inventoire fait par moy Jehan de Haussy, recepveur de mondit très redoubté seigneur et prince monseigneur l'archiduc d'Austrice, duc de Bourgoingne, conte de Flandre etc., en Douay et Orchies, de tous les biens meubles appartenant à mondit seigneur estans en son hostel de la Bassecourt en ladicte ville de Douay, à ce présent ay appellé avec moy sire Martin Le Gris, prebtre chappellain de St-Amé et dudit hostel de la Bassecourt, Pierre Lombart, greffier de la gouvernance de Douay, et en la présence de Meliador de Lallaing, escuyer, conchierge et garde dudit hostel, desquelz biens meubles la déclaracion s'ensieult : et premiers en la chappelle : ung calixe et le platine d'argent doré et une louchette d'argent, ledit calixe enseigné au piet d'une croix, et ladicte platine d'une main et une custode de cuir boully pour le mettre dedens ; item, ung messel tout couplet à vermeille couverture et sur chacune couverture chincq claux de coeuvre ; item, deux nappes d'autel qui sont trawées (trouées) en plusieurs lieux; item, une pierre d'autel attacquié sur ledit autel ; item, une vieze casure, estole, fanon, obe (aube), amit et ung saint (ceinture) ; item, ung corporal bien viés et le bourse ; item, deux potz d'estain noef de tierchain, l'un servant à mettre le vin et l'autre à l'eauwe : item, ung candeler de coeuvre, une petite éclaquette trawé, unè boiste à mettre le pain et ung paix rompue ; item, ung benoîtier de coeuvre tenant environ ung lot et demy à une manchette de fer ; item, deux estapleaux servans à ladicte cappelle et un chandeler de bos à mettre une chierge, ung drèchoir de bos à deux fons et les bancqs estans autour de la chappelle ; item, ay encoire délivret audit Meliador de Lallaing pour ladicte chappelle, deux verghes de fer, deux gourdines blancques de toille, ung obe, ung amit et une nappe noefve et le couverture servant à l'ostel, lesquelles parties la vesve de Jehan Berte dit de Lafre, les a données en récompense d'aucunes petites pièches de baghes que ont esté parties

comme appert par leur inventoire. En la grande salle basse : ung grant bancq à appoielle, le passet et ung grant marchepiet estant devant le bancq ; item, deux longs bancqs à dossier qui ne sont point attacquié. En le salle hault : ung escring à manière de coffre à deux sérures et à ung enclastre, ung buffet bas à manière de contoir à ung husset, ung dréchoir à double fons, ung grant bancq de XI piés de long a tout deux lyons le passet, et une bonne table de chincq aunes. Es chambres hault et l'armoirie : ung lit et le cavecheul de quatre aunes et demie de long et autant de large, lequel est ratafelet et bien petitement garny de pleumes etc. » (20 avril 1496). — « Inventoire des biens meubles et utensilz trouvés en l'ostel du Roy catolicque nostre seigneur, à Rihout en la ville de Lille, après le trespas de feu Phorien du Chastel, consierge d'icellui hostel, fait par Jehan de Warenghien, maistre et Jaques Feurier, auditeur des comptes audit Lille, à l'ordonnance de messeigneurs les Président et gens desdits comptes, le derrier jour d'octobre XV^c^ et vingt». — Inventaire de la vaisselle de *cristalins* étant en la librairie de Madame l'archiduchesse Marguerite, dressé le 25 juillet (sans date d'année, vers 1520) : « deux bassins de crestalins ayans les armes de Madame ou millieu et ung peu dorez par les bors ; deux grans potz de crestalins couvertz ayans les armes de Madame au millieu et dorez par les bors ; deux autres grans potz de crestallins d'autre façon, garniz d'argent doré aux piedz et le couverte ; deux autres potz de crestalins, aussi couvertz, sans dourure, qui sont ung peu boullonnez; neuf flacons de crestalins, dorez au millieu et en autres diverses parties, l'ung plus grant que l'autre ; une fiole de crestalin qui est un peu cassée ; ung pot de crestalin à tenir eau, couvert ; quatre aiguières de crestalin, couvertes, ayans biberon, dorées par les bors, et au milieu d'icelles sont les armes de Madame ; encoires deux aiguières de crestalin que ne sont point couvertes ; ung pot à eau de crestalin, couvert, tout blanc ; deux aiguières d'autre façon, dorées par les bors ; ung grant voyrre, couvert, doré par le pied ; une couppe, couverte, dorée par le pied ; ung petit pot à eau qui n'est point doré ; ung autre petit pot à eau, couvert ung peu doré au bort ; ung autre plus petit de mesme sorte, sans dourure ; ung petit flacon, sans couverture, sans dourure ; ung petit pot de crestal ayant ung pied d'argent douré bien ouvré et chargé de petites perles et de quatre bestes ayans helles (ailes) d'estrange fason, la hanse de meismes et la couverte tout environnée et ouvrée semblablement d'argent doré, chargé aussi de perles et de diverses pierreries que guières ne valent; ung petit voyrre de crestal ayant le pied d'argent doré, assis sur trois petitz lyons, et la couverte de mesmes bien ouvré : neuf tasses de crestalin, couvertes et ung peu dorées au bort ; autres neuf tasses de crestalin qui ne sont point couvertes ; huit voirres de crestalin, tous d'une façon, couvertz, ayans les armes de Madame au millieu et les borz dorez ; une cuyvelle de crestalin ; une coupe de crestalin ayant les couverture et pied d'argent dorez ; deux tasses de voyrre, l'une de voirre vert et l'autre blanc, ayans chacune ung serf (cerf) au millieu ; une courdre (gourde) en manière d'une botoille, garnye d'argent et pendant à icelle ung petit antonnoir d'argent ; une tasse de voyrre ressemblant à jaspre ; une petite aiguière de crestal, ayant les pied, couverte, ance et biberon d'argent doré et esmaillié de vert et asur, bien ouvrée ; autre petite aiguièrette aussi de crestal, garnye d'argent doré et ayant au millieu du dessus de la couverte une perle ; deux petites salières qui servent à deux costez et sont de l'ung costé de crestal et de l'autre de cassedoyne, garnyes d'argent doré ; deux bien petitz poteletz, rondz, ayans couvertures de mesmes, de voyrre, ouvrez dedens et dehors de blanc à petites losanges ; ung pot de voirre, boullonné et esmaillé de rouge et asur, servant à tenir eau ; une belle couppe de voirre vert, dorée par le millieu et par les bortz, ayant une couverte qui est cassée ; une aiguierre de terre blanche par dedans et par dehors asurée et mal dorée ; ung beaul pot de terre, blanc et noir à deux hances bien ouvrées ; une couppe ronde de terre rouge, ayant lettres d'or à l'entour, le pied doré et la couverte de mesmes ; ung pot à une ance sans couverture, de voyrre en manière de jaspe ; deux aiguières de terre blanche, par dedens asurées, par dehors dorées et ayans couvertes garnies d'argent ; ung gros pot de porcelaine, asuré, et ayant des ances d'argent et la couverte de mesmes ; ung autre grant pot de porcelaine, qui est bleu et blanc sans couverte ; deux grans potz de terre blancz et dorez, d'ouvraige de Valence avec les couvertes de mesmes ; deux autres moindres potz de terre, d'ouvraige de Valence, blancqs et bleuz sans couverte ; une escuelle de terre couverte de mesmes, d'ouvraige de Valence ; une autre petite escuelle de terre blanche et verde, d'ouvraige de Valence, sans couverte ; ung bien petit pot de semblable ouvraige ; six bien petites escuellettes

blanches de tel ouvraige ; deux grans potz de terre d'ouvraige de Valence ; sept autres ung peu moindres; encoires autres sept moindres ; neuf petites escuelles, six profundez et les autres trois non, de semblable ouvraige ; deux sallières de tel ouvraige ; deux chandeliers de crestalin ; ung serpent de voyrre ; ung petit pot de terre ayant le couvercle d'argent, le bort dessus et dessoubz garny d'argent ; ung goubelet d'yvoirre assiz sur des marmousetz de mesme mal faiz, ayant couverte et sur icelle aussi ung marmouset ; deux petitz chandeliers d'yvoire ; deux voirres de fougière, couverts ; trois haultes sallières d'ivoire, bien ouvrées ayans couverture et sur icelle une estrange beste ; une payre de pantoffles des Yndes, faites d'estrange manière, de cuyr doré et argenté ; ung petit coffre à la mode ytalyenne, tout environné de personnages de pâte, qui sont rompuz en plusieurs lieux ; autre plus petit coffret à la mode d'Italye dans lequel y a aucunes pierrettes de cassédoine, de jaspe et autres chosettes qui gaires ne vaillent; une petite boyte de bois dans laquelle y a aucuns fruis de terre, lesdits pains au vif ; une petite Nostre-Dame d'albastre dans une custode de cuyr ; une petite boitte verde, deans laquelle il y a quelques pièces de crestal et de jaspe ; ung roch sur lequel y a un serpentin dessus ; la Nativité Nostre Seigneur de petitz personnaiges de bois, paintz et dorez, deans une custode de bois paincte rouge ; six louches d'yvoire longuettes dont il en y a une rompue, et une fourchette de mesmes ; une louche d'escaille de perle ayant ung manche d'argent : ung bien petit mortier d'albastre blanc et le pillon de mesmes : une layette de bois en laquelle y a plusieurs relicques ; ung bien petit coffret ouvré de pâte à la mode ytalyenne ; une casse de bois où il y a de la pommade, des huilles, des senteurs, du savon et autres choses d'Ytalye : ung tableau de Nostre-Dame tenant le petit Jésus en son bras et en se main une fleur ; ung tableau sur lequel est encommencé de poindre Madame ; ung tableau d'une Véronicque de broderye ayant deux couvertes escriptes par dedens de lettres d'or et de broderye et est couvert de taffetaf noir et ayant petites paumelles d'argent ; ung petit tableaul de Nostre-Dame de Pityé que a les bortz dorez ; ung tableaul d'ung sainct fait après le vif, habillé comme ung chanoine régulier, ayant les borts dorez et en bas du bort y a une marguerite entre deux esmaux ; quatre beaulx miroirs ardans dont les trois sont quarrez et l'autre qui est moindre que les autres est rond ; ung miroir couvert de velours cramoisy, doublé de satin gris, à double feillez où il n'y a que une lunette qui est ung peu gastée, et a petitz fermaulx d'argent dorez. Tables : une fort belle et riche table qui se plye par le millieu, doz(?) de bois et d'escaille de perle faicte de très petites pièces très bien ouvrée et y a en chascun cousté cinq rondeaulx ; en celly qui est au millieu sont les armes d'Espaigne et les autres sont des jeulx et trousses de flesches ; à l'entour des jeux y a escript *tantost mourra*, et à l'entour des trousses de flesches y a escript *Si Deus pro nobis quis contra nos* que sont les devises de feuz le roy d'Arragon et de la Royenne donna Isabel, sa femme, avec les tresteaulx de mesmes ; une autre table d'Espaigne, petite qui se plye en quatre, et tout à l'entour est ouvrée d'argent, et sont aussi les paumelettes d'argent et dedens y a quatre blasons : une autre petite table d'Espaingne qui se plye en deux, toute de bois, fort bien ouvrée et figurée, dans laquelle y a quatre blasons de Madame du temps qu'elle estoit princesse d'Espaingne et sont les pamelles dorées ; une petite table de bois, quarrée qui ne se plye point, bien ouvrée de piécettes et de paincture ; une autre belle table fort bien taillée et figurée de petites piésettes de bois, où il y a neuf fenestrelles qui se ouvrent, et dedens est la Passion et plusieurs autres petitz personnaiges paintz, bien faiz, et par-dessus la dite table y a une autre belle table de bois jaulne pour couverture, laquelle table a estée donnée par le maistre des postes (1) à Madame ; ung comptoir en manière d'ung buffet de bois de noyer, bien ouvré de très petites piésettes de bois de diverses couleurs qui a aussi esté donné à Madicte dame par le maistre des postes, deans lequel comptoir y a deux escriptoires, l'une servant audict comptoir qui est de cuyr noir, ouvrée d'or où il y a trois quanivets et une forcette, et l'autre est de oz, ouvrée de petites pièces ; ung beaul tablier de bois où il y a jeu de tables, de dames, de lymesson et autres, et pend à icelle ung petit sacquelet de taffetaf vert où sont les tables et deux dez de jayet ; une fontaine d'estain assise sur petitz lyonnetz dorez en laquelle pendent les armes du Comte palatin qui a donné ladite fontaine à Madame ; une cuyvelle de cuyvre pour mettre rafreschir du vin ; un guydon de Monseigneur de Gheldres qui fut gagné

(1) David de Taxis, directeur des postes.

à la destresse de St-Hubert (1) ; une très-grosse dent de sanglier de mer, donnée par l'abbé de St-Michiel d'Anvers à Madame ; ung petit dragonnet plein de foin ; la peaul d'une autre beste, ronde comme une bolle, fort estrange, aussi plaine de foing ; la nappemonde en parchemin sur ung tableaul de bois ; la généalogie des Roys de France en ung roleaul de parchemin dedens ung tableaul de bois ; l'épitaphe du duc Philibert de Savoye, second de ce nom, sur ung petit tableaul de bois ; la généalogie de la Bible abregiée en ung roleaul de parchemin, assiz deans ung tableaul de bois ; trois pièces de parchemin où il y a escript aucunes rymes et en chacune pièce y a une histoire : ung visage de bois taillé par Conrard (2) à sa semblance ; ung petit cheval de bois que Conrard a aussi taillé ; la généalogie des Roys de France et d'Angleterre en ung petit roleaul de parchemin où sont les armes de monseigneur le conte de Montrevel audessus ». — « Inventoire des biens meubles, catheulx et utensils appartenans à l'Empereur, trouvez en sa maison de Gand, nommée le Wale, faicte et renouvelée par Jehan de Warenghien, conseillier d'icellui seigneur Empereur et maistre des comptes à Lille, à ce commis et ordonné par messieurs les président et gens des dits comptes, ses confrères, par lettres closes du XVIII[e] de juing XV[c]XXI à lui pour ce escriptes, les XX[e] et XXI[e] jours dudit mois de juing etc. ». — « Inventoire des biens meubles et utensils trouvez en l'ostel de l'Empereur, nostre seigneur, à Rihoult en la ville de Lille, fait par Jehan de Warenghien, conseillier d'icellui seigneur Empereur, et maistre des comptes audit Lille, à l'ordonnance de messeigneurs les président et gens des comptes le XIII[e] jour de mars XV[c] vingt deux » (13 mars 1523 n.st.). — « Déclaracion des draps d'or et draps de soye demourez ès mains de Diérick de Heetvelde, garde des joyaulx, de reste de plusieurs parties qui luy ont esté délivrez et dont il a baillé sa certiffication au receveur général des finances ou argentier d'avoir receu iceulx, pour les employer en aournemens d'église, réparations d'aournemens, couvertures des livres, boursses de corporaelx, et autrement employées pour l'accoustrement des parties estans en la chambre des joyaulx etc. » (Sans date). — « Inventoire d'aucunes parties de meubles, artillerie et autres appartenans à l'Empereur, nostre seigneur, estans et trouvez en son chastel à Ruplemonde, renduz et délivrez à Franchois d'Oignyes, escuyer, seigneur dû Quesnoy, capitaine dudit chastel, y commis par Jehan Metturel, escuier, maistre d'hostel d'icellui seigneur Empereur, durant son absence ; et lequel inventoire a esté faict par moy Barthélemy van Leyns, clercq tenant compte de monseigneur le Receveur général de Flandres, Pierre de Greboval, en l'absence et par ordonnance de mondit maistre, lequel en avoit la charge de par Madame etc., le VI[e] jour de juillet l'an XV[c] vingt et cincq ». Énumération des salles et chambre du château de Rupelmonde : la chapelle (« ung calix d'argent doré à célébrer, une nouvelle casule de rouge soye avec les appartenances et une viese etc. ») ; la salle (« ung dressoir sans serrure etc. ») ; la cuisine ; la bouteillerie auprès de la salle ; la chambre de l'artillerie ; la prison du Brabant : la chambre de la torture (« ung bancq pour jehenner, estoffé d'ung chappelet de fer ») ; la brasserie ; la chambre de St-Christophe ; les guérites auprès de la porte ; la chambre du portier auprès de la porte). — « Inventoire faicte le pénultième de décembre XV[c] trente cincq des utensilles du poix appertenans à l'Empereur, nostre seigneur, bailliés à Jehan de Beaucarné et Jehan Le Douche, fermiers dudit poix, à la charge d'en rendre compte à leur partement ». — « Inventaire faitz les second et III[e] jours de mars XV[c] quarante quatre, par Jaques du Bosquiel, auditeur en la chambre des comptes de Lille, ad ce commis par messeigneurs les président et gens desdits comptes, en vertu de certaines lettres closes de la Magesté la Royne à eulx escriptes de Bruxelles le..... de febvrier XV[c]XLIII ; en la présence de Jehan de Flandres, seigneur du pays de la Wresdyve, cappitaine du chasteau de Lescluze, ou lieu et par résignation de messeigneur Loys de Flandres, seigneur de Praet, chevalier de l'Ordre, chambellan de l'Empereur, chief de ses finances, gouverneur de son conté de Hollande, ville et pays d'Utrecht, etc., son père, de toutes les artilleries, garnisons, provisions, habillemens et autres utensilles de guerre, trouviez pour le présent oudit chasteau, appartenant à

(1) Le 18 octobre 1507, la compagnie d'hommes d'armes de Charles d'Egmont, duc de Gueldre, commandée par Teligny, fut surprise dans sa retraite, au village de St-Hubert, par les troupes namuroises, complètement battue et abandonna, outre un grand nombre de prisonniers, « cocq, plumeaulx, baghes, harnois, or, argent et chevaulx ».

(2) Conrad Meyt, l'auteur des beaux mausolées de l'église de Brou.

Sa Majesté etc. » (Énumération des salles et pièces du château de L'Écluse : la chapelle («... une petite croix d'argent en laquelle a aulcunes relicques de St-Blaze;.... contre les murs de ladite chappelle y a aulcuns tableaux, si comme l'un du Saint-Sang de Miracle, une Nostre-Dame de Pitié, ung de Saint Job, ung de Saint Gilles et l'autre de St-Hubert») etc. — « Inventoire des biens meubles et utensilz estant à présent trouvés apprès le trespas de feu Regnault Du Chastel, concierge de son hostel à Rihout en la ville de Lille » (Sans date).

B. 3514. (Carton.) — 1 pièce, parchemin, 5 pièces, papier.

1467-1562. — « Inventoire faite par moy Roland de Le Moure, receveur de mon très-redoubté seigneur et prince Monseigneur le duc de Bourgogne, de Brabant, de Linbourg et de Luxembourg, conte de Flandres, en ses villes et bailliages de Douay et Orchies, de tous les biens meubles appertenans à mondit seigneur, estans en son hostel de le Bassecourt en ladite ville de Douay, à ce présent et appellé avec moy, sire Guillaume Ricard, prebtre, chanoine de l'église St-Amé, et chappellain de la chappelle dudit hostel de le Bassecourt, et en la présence de Jehan Berte, dit le Laffre, archier de corps de mondit seigneur, et conchierge et garde dudit hostel, etc. (12 avril 1467). — Décharge donnée par l'archiduc Philippe le Beau au garde de ses joyaux Woutre de Outhuesden, « d'ung beau grand jeu d'eschez moitié de cristal et l'autre moitié de jaspre, garni d'argant tout à l'entour et desoubz armoié des armes de monseigneur le duc Philippe et escript en grosse lettre d'argant doré *aultre n'aray*, lequel jeu d'eschez apartenoit à noz prédécesseurs et en la garde et inventoire du garde de noz joiaulx, lequel jeu dessusdit avons donné à nostre très chière et très amée compaigne l'Archiduchesse » (24 novembre 1498). — Fragment d'un inventaire de meubles sans indication de localité (1er octobre 1512). — Inventaire des meubles, ustensiles et ornements d'église du château de la Motte au Bois de Nieppe (26 novembre 1515). — « Déclaration des parties de meubles faiz et délivrez en l'ostel du roi catholicque, nostre seigneur, à Bruges, nommé l'Ostel Vert, parmi lesquelles parties, on remarque : « les XXXI tableaulx des chevaliers de l'ordre ; ..... ung grant tableaul sur lequel est painct de blanc et noir de la main maistre Hugues, une Annonciation, laquelle est gastée » (13 octobre 1519). — « Parties que Jaques Le Brodeur a desbourcées pour la chambre par commandement de la Majesté de la Royne depuis le mois d'avril » (1532). — Fragment d'un inventaire de verrières (1562).

RECETTE DE L'ARTILLERIE (1).

Ordonnances (2).

B. 3515. (Carton.) — 13 pièces, 1 cahier in-8°, 14 feuillets, papier.

1458-1639. — « Ordonnance faicte par mon très-redoubté seigneur, monseigneur le duc de Bour-

(1) Sous les ducs de Bourgogne, dit Gachard (Rapport sur les archives de la Chambre des Comptes de Lille, p. 52 et suiv.), c'était le receveur général des finances qui payait les dépenses de la guerre et de l'artillerie. L'administration de ce service était confiée à des officiers qui prenaient le titre de gardes de l'artillerie (Jean Cam, dit le Camus, garde de l'artillerie du Duc, 1434), de contrôleurs de l'artillerie (Guillaume Moisson, contrôleur de l'artillerie, 1456), de maîtres de l'artillerie (François l'Aragonais, seigneur de Sisy, maître de l'artillerie, 1458). Mais vers 1459, le duc Philippe le Bon institua un receveur chargé de toute la comptabilité, non-seulement du service de l'artillerie, mais aussi de celui des gages et soldes des gens de guerre. Le premier titulaire de ces fonctions paraît être Guillaume Bourgois en 1459. Les premiers comptes de cet office, conservés aux Archives du Nord, ne remontent toutefois qu'à 1467. Les Archives générales du royaume de Belgique en possèdent 95 (Nos 26164 à 26259 de l'Inventaire de la Chambre des Comptes. Tome IV, p. 250 et suiv.), dont le premier daté du 1er février 1473 est celui de Claude de Menotey, conseiller et receveur de l'artillerie. Le dernier comprend la période de 1640 à 1650. La collection des comptes et documents concernant l'artillerie déposés à la Chambre des Comptes de Lille, eut beaucoup à souffrir pendant la Révolution. Par une singulière coïncidence, ces papiers et parchemins, monuments des anciennes guerres, convertis en cartouches et en gargousses, servirent à soutenir la lutte de la France contre l'Europe coalisée. A partir du règne de l'archiduc Maximilien d'Autriche, on trouve un trésorier des guerres chargé d'une manière permanente et non à titre exceptionnel, ainsi que cela s'était déjà présenté quelquefois, du règlement de toutes les dépenses militaires autres que celles spéciales à l'artillerie, poudres et munitions, etc., dont l'ordonnancement et la comptabilité restèrent toujours du ressort du receveur de l'artillerie. Les comptes et pièces comptables de la Trésorerie des guerres forment donc une série particulière et distincte de celle de la Recette de l'artillerie à partir de la fin du XVe siècle.

(2) Ces ordonnances sont pour la plupart communes aux deux services de la Recette de l'artillerie et de la Trésorerie des guerres. Aussi a-t-il été jugé convenable de les réunir en un même article.

goingne et de Brabant, etc., sur le fait et conduicte des gens de guerre de son ordonnance que depuis aucun temps ença il a mise sus pour le garde, seureté et deffenses de sa personne et de son estat et pour les préservation et entretènement de ses pays, seignouries et subgectz » (sans date ; vers 1458). — Ordonnances du duc Charles le Téméraire : pour la convocation des *fieffés* et *arrière-fieffés*, leur habillement, équipement et armement (26 mars 1469-1470 n. st. et 6 février 1470-1471 n. st.) ; — réglant la distribution des *batailles* de l'armée du Duc qui se composera ainsi : les gens de son hôtel, de sa garde et de ses ordonnances formeront 7 *batailles* ; les Bourguignons et les Savoisiens qu'il espère avoir feront la huitième (sans date ; vers 1475). — Mandement du chancelier G. Hugonet, seigneur de Saillant, aux officiers de Flandre, Brabant, Hainaut, Namur et châtellenie de Lille, de commettre « homme de bonne auctorité qui, à toute extrême diligence, ait charge de recouvrer, par contraincte et auctorité, tel nombre de picquars qu'il pourra faire, pour fournir en tout jusques à deux mil pour raffreschir les gens de guerre de son armée (*du Duc*) et mesmement ceulx de son ordonnance ; et aussi pour remplir et fournir entièrement les lieux d'icelle son ordonnance qui sont vacquans, et que iceulx picquenars soient des plus expers à la guerre que trouver se pourront, et qui aient l'eaige et la corpulance pour endurer et supporter les peines, diligences et travaulx requis et nécessaires en fait de guerre ; et à chacun d'iceulx il est content de faire don de cinq frans pour une fois pour eulx habiller, assavoir : la moitié comptant et l'autre moitié au jour de leur monstre, oultre et par dessus leurs gaiges et soldées et moyennant qu'ilz soient habilliez de jacquette de hauberjons à manches de placquart et au bras destre de clincques de fer sur la maille à petites gardes seulement, par il est content que au bras senestre ilz n'aient aucune armure afin que plus aisément ilz puissent porter la targe qui leur sera ordonnée quant besoing sera, etc. » (Bruges, le 31 août 1472) ; — idem, du duc de Bourgogne au bailli de Courtrai pour la levée d'hommes d'armes à cheval et d'archers à pied, ayant « leurs jaques ou brigrandines, longues espées..... (1) et autres habillemens et les mieulx en point qu'ils pourront estre, etc. » (16 février 1472-1473 n. st.). — Lettre de Jean Houme, conseiller du Duc et lieutenant du gouverneur de Lille, au bailli de Douai, au sujet de la réquisition de chariots, voitures, chevaux et charretiers (31 mai 1473). — Ordonnances du duc de Bourgogne : pour la punition de ceux « qui sans congié se sont départiz de nostre darrenière armée, elle estanz aux champs après ce qu'ilz ont esté passé à monstre et receu gaiges, etc. » (23 novembre 1472) ; — pour la publication des bans d'armement des *fieffés*, « comme tant pour vengier la piteuse mort de feu monseigneur de Guyenne, que Dieu absoille, que pour le recouvrement de noz villes substraictes par le Roy et aussi pour secourir nostre frère le duc de Bretaigne, nous eussions prins les armes, et grâces à Dieu, nostre créateur, ayons, à l'aide de noz bons vassaulx et subgectz, recouvré noz ville de Roye et Mondidier, et, avec ce, conquis et mis en nostre obéissance les conté d'Eu et ville de St-Valry, prins et démoly plusieurs autres villes et places à nous contraires, et rompu tout le pays de Caux ouquel noz ennemis s'entretenoient pour adommagier nosdictz subgectz, voire que plus est, nous soyons transporté en personne pour le secours de nostre dit frère de Bretaigne jusques à la rivière de Seyne, et il soit que aions intencion de employer ceste rière saison au prouffit, seureté et repoz de nos dicts subgectz, en faveur et considération des grans services qu'ilz nous ont fait en la présente guerre, ausquelx nous entendons tellement pourveoir qu'ilz ne puissent estre oppressez ne travelliez par les frontières que tiennent nos dits ennemis ; pourquoy nous voulons et vous mandons très-expressément en commectant par ces présentes, que incontinent cestes veues, vous faciez cryer et publyer par tout es mectes de nostre dit pays de Flandre, que tous ceulx qui sont à agez et puissance à porter armes, se mettent sur et en point à toute diligence, selon leur estat et faculté et sans attendre aultre mandement, terme, séjour ou délay, viengnent et se transportent entour nostre ville de Péronne pour nous servir en armes au désemparement desdites frontières tenues par lesdits ennemis ainsi que leur ordonnerons, etc. » (15 septembre 1472 ; — pour la levée d'archers à pied (24 mars 1472-1473 n. st.) ; — pour la convocation des « féaulx vassaulx fiefvez et arrière-fiefvez et autres gens riches et puissans » (8 et 20 avril 1472). — « Ordonnances et instructions selon lesquelles l'Empereur entend et veult que doresenavant le faict de son artillerye et ce qui en dépend soit réglé

(1) Il y a à cet endroit une déchirure dans le texte.

et conduit par le maistre, lieutenant, contrerolleur, receveur, prévost et autres officiers et serviteurs de ladite artillerye. Et premiers que, en dedens le jour de Pasques prochainement venant, soit faicte une bonne juste et léalle inventoire de toutes les pièches de ladicte artillerye estans és maisons d'icelle, tant de Malines, de Lille, Luxembourg, Namur et ailleurs, en quels lieux et places on puet avoir transporté aucunes desdites pièces tant canons, demy-canons, serpentines, courtaulx, longues cullevrines, hacquebuttes, doubles et sengles cullevrines, hallebardes, picques, corsets, tentes, pavillons, louchets, hoyaulx, plomb, boullets de fer et de pierre, terch, affusts, ponts, chariots que autres instrumens servans à la guerre; item, quel nombre de pouldre fine et grosse on peult avoir en garnison, souffre, charbon ou autres parties de munitions; item, veult et ordonne que les gens des comptes à Lille, Bruxelles et La Haye en Hollande, facent faire, se desjà faictes ne sont, pareilles inventoires en tous noz chasteaulx, maisons et places fortes de leurs ressors et jurisdictions, en matière de compte, de toutes les artilleryes, garnisons, municions et autres meubles qui y sont appartenans à Sa Majesté, afin que on pust clèrement congnoistre les parties et pièces qui y sont et qu'ilz retiennent les inventoires et recognoissances des capitaines et gardes desdictes maisons et en répondent comme il appartient; item, que de chacun desdits pays soit faict registre desdicts inventoires, et iceulx envoyés devers Sa Majesté ou de la Royne pour les mectre en la chambre des finances, pour en chacune fois qu'il plaira à Sa Majesté les veoir pour changer les lieux nécessaires, mectre ou envoyer ladicte artillerye comme sera trouvé convenable; item, lesdicts inventoires ainsi faicts, lesdicts officiers de ladicte artillerye feront visitation se lesdicts canons et autres pièces dessusdictes sont en estat, pour au besoing s'en pouvoir ayder et servir à deffence, soit pour assiéger villes et fors des ennemis ou pour garder iceulx de Sadite Majesté, et se y fault aucunes réparacions, le coucheront par escript avec l'extimacion des fraitz et despens à ce nécessaires, et l'aporteront devers les chefz et gens des finances pour ordonner où les deniers se polront recouvrer pour employer esdictes réparations; item, quant il fauldra refundre aucunes pièces de ladicte artillerye, lesdicts officiers feront devoir d'en advertir lesdicts des finances à la fin que dessus; item, quant il sera besoing de prendre esdictes maisons d'artillerye aucunes pièces pour mener aux champs ou mettre en aucuns fors pour son service ou en faire prest en aucunes de ses villes ou de ses vassaulx, lesquelz prestz se feront par ordonnance de Sa Majesté et non autrement, et seront prinses lettres de récépissé et de promesse de ceulx à qui on les baillera, de les rendre auxdicts receveur et contrerolleur qui seront tenuz de le noter sur ledit inventoire et feront devoir de les faire ramener en icelles maisons le plus tôt qu'il sera possible, et lors le noter sur icelles inventoires; item, se estans aux champs, nous ou nos capitaines généraulx ou particuliers y feissions mener aucunes pièces de nostre dite artillerie ou autres munitions d'icelle et y advienne perte, après qu'il sera deument appert de ladite perte, ledit inventoire en sera deschargé en l'acquit dudit receveur, en apportant de ce enseignement souffisant desdits capitaines généraulx ou particuliers, sur laquelle se prendra ordonnance de Sadite Majesté à l'effect que dessus; item, que l'Empereur ne veult, mais deffend, faire nouvelles pièches d'artillerye ou munition d'icelle ou en acheter et pareillement de pouldre ou autres munitions, sans sceu et ordonnance desdictes finances selon la nécessité occurrante ou que lesdicts capitaines le requerront, auquel cas, le receveur ou autres nos receveurs qui en feront le payement, ne polront proffiter de ladite dépense de leurs comptes des deniers d'icelles se ilz en font apparoir que lesdictes nouvelles pièches et munitions sont mises oudit inventaire à la charge de garde et d'en respondre par nostre dit receveur de l'artillerye ou autres ausquels on en délivreroit; item, se l'Empereur mectoit aucunes armées aux champs, fust en sa personne ou par ses lieutenants et capitaines ou meust siège devant aucunes villes ou fors de ses ennemis ou pour faire courses, surprinses, rencontres ou autres explois de guerre à tenir camp en atendant la bataille, ledit maistre, son lieutenant ou contrerolleur de ladite artillerye, seront tenuz de tenir juste et léal compte de tout ce qui dépend de ladite artillerye y servant, avec ensemble du nombre de la poudre et autres munitions que l'on polra esseiller par jour et par nuyt et en faire estat de trois jours en trois jours, afin que Sadite Majesté et son capitaine général puissent congnoistre où et comment elles seront employées et quant il en fauldra achater et recouvrer des autres en temps, en fachon que à faulte de munitions, les exploiz de guerre ne soient retardez et que inconvéniens en adviengnent; item, se ladite armée gagnoit par siège ou par practiques, aucunes villes et

fors sur les ennemis, l'artillerye et munitions que y seroit trouvée seroit prinse et baillée ausdits officiers pour la garder et mectre esdits inventoires au proffit de Sadite Majesté ; item, pour ce que les journées d'ouvriers, pionniers, canonniers, carpentiers, charrons, chevaulx, lymonniers, harnecqueurs et toutes autres parties et fraitz extraordinaires qu'il convient et sont accoustumez de compter par le receveur de l'artillerye, se passent en la despence des comptes dudit Receveur sur les ordonnances et certiffications du maistre de ladite artillerye ou de son lieutenant et du contrerolleur d'icelle artillerye avec quictance que sont acquis assez de legier à recouvrer, l'Empereur veut et ordonne que de VIII jours en huit jours, ou du moins de XV jours en XV jours ou autre tel temps plus long ou plus court qu'il sera convenable selon les occurrences de la conduicte de la guerre, se facent monstres desdits personnages par devant tel commissaire que à ce sera ordonné en la présence dudict maistre, son lieutenant et contrerolleur ou de l'ung d'eulx et que lesdictes monstres soient signées dudit commissaire, maistre et contrerolleur qui seront présens ausdites monstres pour valloir acquit audit Receveur en ses comptes, en rapportant lesdits monstres et revenues aux quictances et ordenances de la retenue desdicts personnaiges sur le nombre qu'il sera ordené d'en prendre (sans date ; vers 1545 (1). — « Ordonnance et condition pour faire une maison d'artillerie en la manière qui s'ensuyt » (sans date, XVIe siècle). — « Inventoire de certaines ordonnances, devises, pourgectz et estatz concernans le faict de la guerre tant de gendarmeries, conduicte d'artillerie que aultres choses nécessaires et requises pour le fait de ladite guerre envoyées à monseigneur le président de ceste chambre suyvant ses lettres escriptes à Bruxelles le XXIIIe de mars LVI avant Pasques, par ordonnance de monseigneur le duc de Savoye ainsi qu'il s'enssuit : Premiers : une ordonnance faicte par monseigneur le duc de Bourgoingne sur le faict et conduicte des gens de guerre de son ordonnance qu'il avoit mis sus pour les garde, sceurté et deffence de sa personne et de son estat, et pour la préservation et entretenement de ses pays, seigneuries et subgectz, contenant XII feulletz d'escripture, en fourme de copie non auctenticque et sans date, marquée A. ; item, une aultre ordonnance sur le faict et gouvernement des gendarmes, contenant VI feullez demy, aussi non auctenticque et sans date, marquée B ; une aultre ordonnance sur le faict et conduicte du trésorier des guerres, contenant III feulletz d'escripture, non signée, ny datée, marquée C ; ung estat de deux feulletz d'escripture non auctentique, touchant le faict et conduicte de l'artillerie que monseigneur le duc de Bourgoingne avoit ordonnée estre menée en Bourgoingne, marqué D : ung aultre estat de la despence de l'artillerie que monseigneur le duc de Bourgoingne entendoit mener en Gheldres, contenant sept feuilletz d'escripture, non signé, marqué E ; ung aultre estat de la despense de l'artillerie que monseig[r] le duc de Bourgoingne entendoit mener aux champs en l'an XIII[c] LXXV, contenant V feuilletz demy d'escripture, non signé, marqué F ; encoires ung aultre estat des parties lors nécessaires pour refournir l'artillerie de monseigneur le duc de Bourgoingne, contenant XI feullets d'escripture, non signé, faict le XII de novembre l'an XIII[c] LXXIIII, marqué G ; une feulle de pappier escript contenant advertissement faict à monseigneur le duc de Bourgoingne touchant son artillerie, marquée H ; et une autre feulle de pappier contenant que l'artillerie de monseigneur le duc de Bourgoingne avoit perdu son bruyt et honneur par faulte de conduicte, marquée J. » — Mandement de l'archiduc Ferdinand, infant d'Espagne, gouverneur et capitaine général des Pays-Bas, pour la convocation de la noblesse de Flandre à l'armée (Lillers, le 11 juin 1639).

(1) Cette pièce paraît n'être qu'un projet d'ordonnance sur le service de l'artillerie. Conférer : « Instruction et ordonnance faicte et conclute par l'Empereur sur la conduicte des maistre et officiers de son artillerie en ses pays d'embas, tant en temps de paix que de guerre, laquelle instruction et ordonnance Sa Majesté veult et entend estre par eulx respectivement entretenue et observée sans aucune infraction » (9 mai 1551. — Archives du Nord. B. 1630. 35e registre des Chartes, f° 18, verso), et « Ordonnances et instructions sur le faict de la Trésorerie des Guerres faictes par feu de haulte mémoire Marie, royne de Hongrie et régente des Pays-Bas » (9 janvier 1542-1543 n. st. Ibidem, f° 52, verso).

Comptes et Pièces comptables de l'Artillerie.

B. 3516. (Carton.) — 27 pièces, parchemin, 16 pièces, papier, 6 sceaux.

1384-1466. — Attestation par Raysse de L'Eschaghe, châtelain du château de Ruhout, déclarant avoir

donné par inventaire à messire Henry Despierres, chevalier, capitaine et bailli d'Aire, les parties suivantes : « VI arbalestres d'if ; II arbalestres de tor ; II arcs à piét sans arbrierez, qui riens ne valent ; II baudrez ; I tonnel de caquehereng plain de traits dont une quantité sont virtons de Genene (Gênes), et la plus grande quantité est menu trait qui vient d'Ypres : item, une petite casse de quairraux viex sans penne et sans ferz ; item, I canon petit, getans pierrettes ; item, une boiste qui tient III canons ensamble pour jeter plonc ; item, II autres canons qui jetent plonc ; item, I kanon de keuvre rompu ; item, I falot ; item, II marteaux pour lesdis canons ; item, X livres de pourre de canon ; item, II petites tablettes et II paires de hestiaux, etc. » (20 février 1383-1384 n. st.). — Inventaire des effets et artillerie du château de Tournehem délivré par Guillaume Dubos, écuyer, châtelain dudit château à messire Henry Despierres, chevalier, capitaine et bailli d'Aire : « premiers, en garnison, XL rasières de blé ; item, I tonnel de vin de Potau (Poitou ; item, II pippes de sel ; item, en artillerie, V canons getans plommés et garros ; item, XXX libvres de pourre à canon : item, XX arbalestres estoffez et les baudrez ; item, II^{c} virtons de Genene ; item, une casse de III^{c} quarreaux viex ; item, VI^{c} flèchez pour ars à main sans ferz ; item, I falot et I cent de viex tourtiaux ; item, I molin à main estoffé ; item, I cofrelet de caudetreppez (chausse-trapes) : item, XXV^{c} virtons de Genene ; item, III^{c} de fers de saiettes pour ars à mains » (11 février 1383-1384 n. st. ; — idem, du château d'Avesnes-le-Comte : « Premiers : XII arbalestrez ; item, quatre ars à cauque ; item, quatre milliers de traits d'arbalestres ; item, quinze baudrierz, dont les III sont viez ; item, quatre canons getans garroz et plommez de plonc ; item, II libvres, un calice et I ornement pour dire messe ; item, ung falot ; item, environ douze libvres de pourre de canon » (17 février 1383-1384 n. st.) ; — idem, du château de Choques : « premiers, I tonnel de vin de Poitou qui estoit en garnison oudit chastel, liquelz empiroit, et pour ce fut vendu par le commandement de feu monseigneur de Flandres et d'Artois qui Diex pardoint, et pour ce y sont remises deux keuwes de vin franchois tenans III muys ; item, V fais de sel en une keuwe ; item, VIII boins arbalestres estoffez ; item, V canons pour jeter garroz et galez de plonc ; item, III libvres ou environ de bonne pourre : item, XII coffres de menus traits ; item, I arc à tour de corne ; item, I tour pour tendre ledit arc ; item, VI cauques que il faut faire rappareiller ; item, VII arcs de corne à cauque sans arbrière qui sont à revisiter ; item, III falloz estoffez sans tourtes ; item, VII arbrières sans ars et sont li arc tout brisiet ; item, pluiseurs grants traits de garros tant d'espringales, de ars à tour et canons ; item, III hyvranniez (?) ; item, grant quantité de petis pos de terre pour jeter cauch (chaux) ; item, de l'aultre artillerie qui ne vault riens se elle n'est ravisitée ; item, XII baudrez dont les III sont polies à tendre arbalestres ; item, III espringales en mais (mauvais) estat » (14 février 1383-1384 n. st.). — Mandements du duc Philippe le Hardi déclarant que le sire de Keslvède, châtelain du château de Lille, a envoyé par certains voituriers la quantité d'artillerie qu'Étienne du Moustier, vice-amiral de France, lui avait remise et laissée en garde, à savoir : «..... ars d'if à main, pains, et deux cens et douze autres ars d'if à mains, non pains ; item, deux cens soixante dix-sept douzaines de flesches d'espreuve et cinq cens douzaines de flesches menres ; item, six cens et trente six cordes pour les diz ars », ladite artillerie envoyée à messire Guillaume de la Trémoille (4 décembre 1387) ; — prescrivant aux gens de la Chambre des Comptes de Lille de vérifier, d'après l'inventaire, la quantité et l'état de l'artillerie laissée au château de Lille par messire Joosse de Hallewin, châtelain dudit château (31 janvier 1388-1389 n. st.). — État des garnisons et artillerie trouvées au château d'Audenarde (octobre 1390). — « Compte maistre Pierre de le Sipe et Guillaume de Haringles des receptes et mises par eulx faites, au commandement de Monseigneur de Flandres, pour la garnison de Tenremonde en l'esté mil CCC III^{XX} et deux que toute Flandres fut rebelle et alliée avoeuc ceulx de Gand, excepté ledit Tenremonde et Audenarde ; et aussi pour païer la garnison de Malines oudit temps, dont déclaracion sera faicte cy après des parties et paimens et aussi pour autres frais et despens pour les besoignes et affaires dudit Monseigneur de Flandres » (1er avril 1393-1394 n. st.). — Attestation par Gilles du Brollant, maître d'hôtel du duc de Bourgogne et capitaine du château de La Montoire, au sujet d'une haie d'épines qu'il a fait établir autour dudit château pour en augmenter la défense (30 mars 1399-1400 n. st.). — État des ouvrages faits au château de Beuvry du 8 mai 1410 jusqu'au 12 octobre suivant. — Attestation par Simon de Dunart, maître des garnisons du château

de L'Ecluse. au sujet de l'état et de la quantité de provisions, artillerie et munitions se trouvant dans ledit château et qu'il a reçues de Margnerite, veuve de Hue de Vilque, son prédécesseur (15 septembre 1418). — Attestation par Pierre Gherbode, conseiller du duc de Bourgogne, relative à la dite remise de garnisons et artillerie à laquelle il avait été commis par le comte de Charolais (12 septembre 1418). — Attestation par Gilles de Douvrin, écuyer, bailli d'Audenarde, au sujet de la remise faite à Pierre de Montblain, écuyer, châtelain du château d'Audenarde, des garnisons et artillerie dont avaient charge les hoirs de feu Baudewin Oliviers, jadis châtelain dudit château (24 octobre 1428). — État des parties d'artillerie et d'habillements de guerre mises au château de Bellemotte-les-Arras, au mois de mai 1431, pour la garnison, tuition et défense d'icelui : « premiers, pour le faichon de x culeuvres qui ont esté faictes de vi viez kanons de ceuvre qui estoient oudit chastel, desquelz on ne se pooit plus aidier, pesans icelles culeuvres cent livres de coivre, au pris de ii sols, vi deniers le livre, sont = xii livres, x sols : item, iiii livres de fin estaint fondu avec ledit coivre, au pris de xxvi deniers le livre, sont = viii sols, viii deniers ; item, pour cinquante livres de plonc à faire plommés pour lesdites culeuvres à vii den. le livre, sont = xxix sols, ii deniers, etc. ». — Attestation de Jean Cam, dit le Camus, garde de l'artillerie de Monseigneur le duc de Bourgoigne, déclarant avoir reçu de Jean Abomel, dit le Gros, conseiller du Duc et receveur général de ses finances, 100 livres pour plusieurs menus frais faits à l'occasion du transport d'artillerie de Bruges en Picardie, « pour le fait de l'armée mise sus pour mettre le siége devant St-Walery et pour faire des prestz aux ouvriers qui feront les charios et approches » (18 mai 1434) ; — idem, de Jean Duntkerke, chevalier, seigneur de Oesselghem et de Herbaumez, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne, capitaine du château de Nieuport, déclarant avoir reçu les parties suivantes : « dix-huit arbalestres ; item, xviii guindas ; item, xxxvi couples de cordes de guindas ; item, deux baudrez ; item, v^m v^c xliii viretons ferrez pour arbalestres ; item, iiii^m vi^c viretons defferrez ; item, vi^m iii^c ferrez pour trait ; item, viii veugheleers que bons que mauvais ; item, deux tonnelets. i quart d'un tonnel et lx libvres de pouldre de canon ; item, iiii^c l pierres de canon ; item, trois canons à jetter plombées atout xxxii plommets et iii drevels (?) ; item, trente couleuvrines ; item, cinquante libvres de pouldre de couleuvrines ; item, soixante glaives que ferrez que non ferrez ; item, onze croches ; item, sept marteaulx ; item, trois tonneaulx de torteaulx ou faloz ; item, quatre faloz » 11 septembre 1436) ; — idem, de Regnault Kinbbe, chevalier, conseiller et chambellan du Duc et capitaine du château de Nieuport, au sujet des parties d'artillerie et munitions déposées dans ledit château (29 octobre 1444) ; — idem, par monseigneur Duery, monseigneur de Rochefort, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne et maître Gauthier de La Maudre, conseiller et receveur de l'Épargne, au sujet des marchés passés avec Jean Calle, marchand vénitien, résidant à Bruges pour la livraison de 7 milliers 700 quartiers « d'*arcs de Rommènye*, léal et marchant au dit des ouvriers de mondit seigneur et du doyen et autres ouvriers de ladite ville de Bruges, le cent au pris de douze escus de xlviii gros monnaie de Flandre pièce, valent lx^cxxiii escus » ; avec Jean de Velde, marchand à Bruges, pour la vente de quarante milliers de salpêtre tout recuit et affiné pour faire poudre de canon et de bombarde, *bon*, *léal* et *marchant* au dire des canonniers et bombardiers de mondit seigneur, au prix de cinq gros de Flandre la livre, tant salpêtre que poudre à canon, soit cinq mille livres de 40 gros ; avec Jean Dubois, marchand de lances, demeurant à Bruges, pour la livraison de 300 fûts de lance de sapin, au prix de 8 sols pièce, soit pour le tout, la somme de 120 livres (13 avril 1456) ; — attestations par Guillaume Moisson, contrôleur de l'artillerie, déclarant avoir reçu les parties ci-dessus (6 et 7 juillet 1456). — « Lettres de récépissé de plusieurs parties d'artillerie délivrées par feu Guillaume Bourgois, en son vivant, receveur de l'artillerie de Monseigneur le Duc, depuis le premier jour d'aoust mil cccc lix jusques au xiii jour d'aoust lxx qu'il termina de vie par mort, aux personnes dénommées esdites lettres ». — Attestations par Morlet de Reury, capitaine des archers de corps du Duc, déclarant que, par l'ordonnance et commandement du Duc, Guillaume Bourgois, receveur de l'Artillerie, lui a remis 40 arcs à main (4 février 1460-1461 n. st.). — « Parties payées par Guillemot Bourgois, receveur de l'Artillerie, pour le fait et conduite de la dite Artillerie depuis le 1er janvier l'an mil cccc et soixante-ung jusques au darrain jour de décembre l'an mil cccc et soixante-deux » : à Gilles Carrette, artilleur à Lille, 250 livres, prix de 1000 douzaines de

flèches de guerre, ferrées de fer de Rouen *d'espreuve*, de bois, *cyretirées* (?) et empennées à la main bien et suffisamment ; 9 livres, 12 sols payés par ledit receveur de l'artillerie pour le transport de Lille à Bruxelles d'une serpentine de *fondue* que Mgr. le Dauphin avait donnée au Duc et qui avait été rompue en l'an 1456, au siége de Deventer, avec un petit mortier de cuivre (1), « lesquelz bastons icellui seigneur Duc vouloit avoir rompus pour estre convertis en autres ouvraiges à son plaisir » ; 70 livres à Estevenot Brachelin, marchand d'artillerie à Escaussines en Hainaut, prix de 200 pierres de 14 pouces en croisée, achetées pour servir à deux mortiers de fondue (fonte); 12 livres à Colin Amiot, dit le Cordier, 12 livres, prix de 400 douzaines de cordes d'arcs à main ; à Lambert Leleu, dit Lambillon, ouvrier de bombarbes et autres engins de fer, 200 livres, pour la façon de 12 serpentines de fer, etc. (24 février 1462-1463 n. st.). — Quittances délivrées pour diverses fournitures faites pour le service de l'artillerie, par: Lancelot Gabriel, *carrelier* demeurant à Bruxelles (affûts de bois d'orme pour 5 grosses serpentines de fonte) (4 janvier 1462-1463 n. st.); Hubert Lambin, *fèvre*, à Bruxelles (fer employé auxdits affûts) (6 janvier 1462-1463 n. st.); Jean Viscontes, armurier à Lille (nettoyage de 351 vouges) (20 janvier 1462-1463); Jean De Bouc, *navieur* à Bruxelles (transport de Bruxelles à Lille de 62 mortiers et serpentines) (24 avril 1463); Martin de Lyre, archer de corps du Duc (livraison de 100 arcs à main reçus de Jean Flandrin, dit Hanart, garde de l'artillerie du Duc à Lille) (28 avril 1463); Ernoullet de Renty, écuyer et capitaine des archers de corps du Duc (livraison de 20 arcs à main) (5 novembre 1464) ; Christophe Bonau, *roullier* (transport de pierres de bombardes, veuglaires et mortiers que le comte de Charolais a ordonné mener en son armée de France pour s'en aider en ses affaires) (31 août 1465); Herman Duheert, voiturier, idem (6 juillet 1465); Louis, seigneur de Gruuthuse et prince de Steenhute, lieutenant général en Hollande, (livraison de 180 douzaines de flèches de guerre et un quart de caque de poudre de culeuvrine, pesant 57 livres, pour distribuer aux gens de sa compagnie au lieu de celles dépensées naguères « à la conqueste et journée de la prinse de Montenac, pour d'icelles flesches et pouldre emploier ou voiaige que mondit seigneur nous a présentement ordonné faire en la ville de Lembourg, assiégée par les Liégeois, et ailleurs à l'encontre desdits de Liége ») (25 octobre 1465) ; Jean, comte de Nassau, seigneur de Bréda, sénéchal de Brabant (livraison d'une caque de salpêtre, pesant 314 livres, pour faire de la poudre de serpentine et de coulevrine pour s'en servir à la garde, sécurité et défense de la ville de Leuwe et du pays de Brabant, à l'encontre des Liégeois, adversaires du Duc) (27 octobre 1465); Philippe de Saveuse, chevalier, conseiller et chambellan du Duc (livraison de six caques de poudre à canon, pesant, sans les fûts, 1.386 livres, pour la mettre dans les villes de Roye, Montdidier et Bray-sur-Somme, pour la sûreté desdites villes) (22 août 1465); Martin de Lière, archer de corps, (livraison de 200 arcs à main, 20 douzaines de flèches de guerre et 20 douzaines de cordes d'arc) (8 juillet 1465); les maire et jurés de la ville de Bray-sur-Somme (livraison de deux serpentines garnies chacune de deux chambres, 200 de pierres y servant, 105 livres de poudre à canon, 31 livres de poudre de coulevrine et 300 livres de plomb en *plommets*) (16 septembre 1465); Jean Floury, voiturier, (transport de pierres, bombardes, mortiers et veuglaires que Monseigneur le comte de Charolais a ordonné mener en sa présente armée de France pour s'en aider en ses affaires) (8 juin 1465). — « S'ensieuwent les parties d'artillerye que Guillaume Bourgois, receveur de l'Artillerye de monseigneur le duc de Bourgoingne, a délivrées au commandement de monseigneur le comte de Charrolois, fils de mondit seigneur et son lieutenant général, et du sceu et ordonnance de Moreul, maistre de ladite Artillerye, depuis le vingt-deuxiesme jour du mois de may l'an mil quatre cens soixante cincq, que lors mondit seigneur fist partir ladite artillerye de la ville de Lille pour mener avec lui es voiages par lui faiz en armes oudit an LXV es royaulme de France et pays de Liége, jusques au vingt-septiesme jour de janvier ensuivant oudit an, que ladite artillerye fut chargée sur l'eaue en la ville de Louvain pour la ramener oudit lieu de Lille : desquelles parties d'artillerie ainsi distribuées et despencées par l'ordonnance dessusdicte durant lesdicts voiages, la déclaracion est cy aprez mise par ordre selon les jours que la distribucion en a esté faicte par ledit receveur de l'artillerye. Et premierement : Distribucion et despense de

(1) Cette ville, qui avait soutenu le parti des habitants d'Utrecht contre le duc de Bourgogne, obtint de ce prince une honorable capitulation après avoir repoussé plusieurs assauts. (Septembre 1456).

pouldre de canon faicte à pluiseurs fois et en divers jours durant l'année dessusdicte » : 1 caque de poudre au départ de ladite artillerie d'Arras, le 29 mai 1465, par ce que l'on était averti que certains *malveillans* avaient fait espionner pour connaître ledit départ afin de porter dommage à ladite artillerie s'ils le pouvaient et que Mgr de Moreuil, maître de ladite Artillerie, ordonna que l'on délivrerait à chaque canonnier et coulevrinier un sac de poudre ; une autre caque de poudre au comte de St Pol lorsqu'il était à Athies-lez-Péronne, le 2 juin 1465, avec certaine artillerie nécessaire pour la garde de cette ville ; 16 caques et demie de poudre, dépensées durant le siége tenu par le comte de Charolais devant le château de Beaulieu les 21, 22, 23 et 24 juin 1465, tant pour les bombardes et gros veuglaires comme pour les mortiers et serpentines en batterie devant ladite place ; une caque de salpêtre et une demi-caque de soufre dépensées pendant ledit siége pour faire huit grosses pierres de feu que ledit Comte fit faire par maître Hanse le canonnier, « lesquelles, ne firent riens, mais furent depuis perdues » ; une demi-caque de poudre délivrée à Maillart De le Lentille, écuyer, le 6 juillet pour la garde des ponts Sainte-Maxence, à laquelle il était préposé ; une caque de poudre délivrée le 9 juillet au comte de Saint-Pol, « pour s'en aidier devant le pont de Saint-Clou là où monseigneur de Charrolais l'envoia lors pour assaillir ledit pont au lez de la rivière de Sayne où mondit seigneur avoit intencion de le faire assaillir de l'autre costé » ; une caque de poudre délivrée le 14 juillet à Oste de le Motte pour la garde du pont de St Cloud à laquelle le Comte l'avait préposé ; 5 caques de poudre dépensées le 16 juillet 1465, « que mondit seigneur de Charrolois ot la bataille à l'encontre du Roy de France et sa puissance, en get de serpentines et ribaudequins » ; une caque de poudre, dépensée les mercredi et jeudi, 17 et 18 juillet, « en gettant de serpentines et autres engiens contre ceulx de la garnison de Mont le Héry » (1) ; une caque de poudre dépensée le 27 juillet quand « messeigneurs de Berry et Bretaigne, estans en la ville d'Estampes, vindrent veoir l'artillerie de mondit seigneur de Charrolois, laquelle icellui seigneur ordonna faire toute mettre en parcq et la fist getter par deux fois » ; trois caques de poudre dépensées le.....(1) « jour du mois d'aoust oudit an LXV, à faire getter l'artillerie à l'encontre des gens du Roy qui vouloient deffendre le passaige du pont que icellui seigneur fist faire lez Mouret » ; une caque dépensée le..... août à la prise du pont de Charenton ; 11 caques de poudre dépensées depuis le 20 août jour où le comte de Charolois vint loger en son hôtel de Conflans-lez-Paris et son armée « à l'entour de lui », jusqu'au 31 octobre suivant qu'il en partit pour retourner à Liége, après le traité passé avec le roi de France, ladite poudre dépensée aux escarmouches qui ont eu lieu de côté et d'autre pendant ledit temps, soit 70 jours ; trois caques dépensées depuis le 1er novembre jour ou le Comte « se partit de devant Paris, jusques au vingt septiesme jour de janvier ensuivant oudit an que l'armée fut rompue, à plusieurs fois et divers jours ». Total de la poudre dépensée : 46 caques, plus une caque de salpêtre et une demi-caque de soufre. Distribution de pierres pour bombardes, veuglaires, mortiers et ribaudequins : 22 pierres de 13 pouces à la croisée, dépensées les 21, 22 et 23 juin 1465 au siége du château de Beaulieu, par la bombarde nommée *Brigière* (La Bergère) ; 14 pierres de même dimension par une autre bombarde ; 12 pierres de 12 pouces pour deux mortiers de fer ; 12 pierres pour trois veuglaires ; 26 pierres perdues par les charretiers en route ; 11 pierres de 9 pouces pour un petit veuglaire de fer ; 32 pierres de 9 pouces dépensées tant au pont de Moret comme pendant que le Comte était à Conflans, « à tirer ung canon de cuivre nommé courtault qui fut gaigné sur le Roy à la bataille de Montlehéry » ; 1.200 pierres de 2 pouces dépensées depuis le 22 mai 1465, jour du départ de Lille, jusqu'au 27 janvier, jour du licenciement de l'armée, pour les ribaudequins de l'artillerie à plusieurs fois et en divers jours. Total de la dépense des pierres de toutes dimensions : 1.359 pierres. Dépense de plomb pour les serpentines : 60 livres au comte de St Pol pour l'approvisionnement de la ville d'Athies ; 1.800 livres dépensées au siége du château de Beaulieu ; 150 livres à Maillart de Le Lentille, commis à la garde des ponts Ste Maxence, « pour servir à deux serpentines de métail qui lui furent délivrées avec six culeuvrines

(1) Toutes ces mentions se rapportant à la dépense de poudre faite à la bataille de Montlhéri présentent un grand intérêt historique.

(1) La date du jour est en blanc dans le texte.

de fer pour la défense dudit lieu, en nature de plombets et ploncq en masse »; 70 livres à Oste de Le Motte pour la garde du pont de St Cloud; 1.500 livres dépensées à la bataille de Montlhéry le 16 juillet 1465; 100 livres dépensées les 17 et 18 juillet aux escarmouches qui eurent lieu devant la place de Montlhéry; 250 livres, dépensées à Étampes lors de la visite des ducs de Berry et de Bretagne : 600 livres, dépensées au pont que le comte de Charolais fit faire auprès de Moret pour passer la Seine quand les gens du Roi vinrent pour disputer le passage et furent repoussés par le feu des serpentines; 140 livres dépensées « devant le pont de Charenton et à la prise dudit pont en faisant tirer desdites serpentines à l'encontre des gens du Roy estans illecq, lesquelz habandonnèrent en peu de heures icellui pont et s'en furent »; 2.800 livres dépensées depuis l'arrivée du Comte au château de Conflans jusqu'au 29 octobre suivant, « tant aux escarmouches qui durant le temps de la guerre se firent d'un parti et d'autre, et meismement durant les jours que les gens du Roy firent leurs tranchys au lez de de la ladite rivière de Sayne à l'endroit de l'ostel de mondit seigneur de Charrolois, comme autrement en plusieurs manières »; 700 livres dépensées depuis le départ de Conflans le 29 octobre jusqu'au licenciement de l'armée le 27 janvier. Total du plomb dépensé : 8.170 livres. Distribution de fûts et de fers de lance : au comte de St Pol le 2 juin pour des hommes d'armes de sa compagnie : 8 fûts de lance ; au bâtard de Bourgogne le 12 juin : 4 fûts ; à Mgr de Ravestain, ledit jour : 6 fûts ; à Robinet de Merlessart, le 13 juin : 1 fût et 1 fer de lance ;..... « item, le Receveur de l'Artillerie, par ordonnance de mondit seigneur de Charrolais, pour ce que ladite artillerie n'estoit point bien fournie de fustz de lances, fist achetter en la ville d'Arras au mois de juing oudit an LXV, oultre cent fustz de lances qu'il avoit illec achetez ou mois de may précédent, autres cent fustz de lances de bois de tilleul, lesquelz il avoit chargié un marchant faire amener après mondit seigneur, mais ainsi que le charton les amenoit aprez l'armée, mondit seigneur de Charrolois estant à St-Denis, ceulx de la garnison de Senlis destroussèrent lesdits cent fustz de lances et furent perdus : 100 fustz de lances »; 20 fûts aux hommes d'armes de la compagnie du comte de St-Pol « quant il fut envoyé prendre le logis au pont Saint-Clou »; 76 fûts et 76 fers à plusieurs hommes d'armes le 16 juillet « à la bataille que mondit seigneur eult ce jour contre le Roy et sa puissance »; 25 fûts au comte de St-Pol le 25 juillet à Étampes. « pour délivrer à aucuns hommes d'armes de sa compaignie lesquelz avoient rompu leurs lances à la dite bataille de Mont le héry »; 25 fûts aux hommes d'armes de la compagnie du bâtard de Bourgogne, pour le même motif; 26 fûts aux hommes d'armes de la compagnie du sire de Ravestain pour le même motif; 1 fût à Émard Bouton, idem; 1 fût à Jacques d'Orsan, écuyer, idem; 3 fûts aux hommes d'armes de la compagnie de monseigneur Jacques de Bourbon, idem; 1 fût à Jaquemin de Lusci, idem; 1 fût à monseigneur de Pouques le 2 août;..... 64 fûts et 64 fers à « messeigneurs de Couche et de Halbourdin qui furent envoiez de par mondit seigneur de Charrolois audevant de l'argent et de l'artillerie que Monseigneur le Duc envoioit à icellui seigneur qu'ilz ont prins et délivré aux hommes d'armes de leurs compaignies des deux cens fustz de lances qui furent lors envoiez ». Total : 532 fûts et 150 fers de lance. Distribution de vouges (1) :..... 144 vouges à plusieurs hommes d'armes, archers et autres gens de l'armée qui le 16 juillet 1465 avaient rompu leurs lances et autres bâtons à la bataille de Montlhéry; deux vouges à monseigneur de Contay, maître d'hôtel du comte de Charolais, le 17 juillet; 8 vouges à huit archers de corps du comte de Charolais qui avaient perdu leurs bâtons à la bataille de Montlhéry; etc. Total : 288 vouges. Distribution de piques ferrées : 360 « assavoir le seixième du mois de juillet oudit an mil cccc soixante cinq qui fut le jour de la bataille que mondit seigneur de Charrolois ot encontre le Roy et sa puissance, laquelle mondit seigneur obtint par la grâce de Dieu, fut prins par pluiseurs compaignons de ladite armée sur les chariotz de ladite artillerie pour la deffence de leurs corps, le nombre de trois cens soixante picques ferrées »;..... « et si en a esté prins sur le charroy par aucuns chartons et gens de pied à Clecyngherne, pays de Liége, le sixième jour de janvier oudit an LXV (1466 n. st.), pour ce que l'en atendoit que les Liégeois deussent venir combatre mondit seigneur de Charrolois, quarante picques ». Distribution d'arcs, de flèches et de cordes : « item, le sixième jour dudit mois de juillet oudict an LXV, mondit seigneur de Charrolois arrivé auprez de Mont

(1) Arme offensive du genre des guisarmes.

le Héry, auquel lieu le Roy et sa puissance estoient en bataille à l'encontre des gens de mondit seigneur, ordonna que tous les coffres et tonneaux de son artillerie feussent ouvers et que tous ceulx de son armée preissent de ladite artillerie autant que besoing seroit, auquel jour mondit seigneur obtint ladite bataille et demoura victorieux, et fut ledict Roy et ses gens mis en fuicte, et pour ledict jour a esté deppensé par les archers d'icelle armée dix-huit coffres plains d'arcs où avoit : dix-huit cens arcs à main ; item, furent deffoncez cedit jour seize tonneaulx de flesches, en chacun desquelz povoit avoir environ deux cens douzaines de flesches qui furent tous despensez, pour ce yci : trois mil deux cens xii^es^ de flesches ; et si fu deffonsé une queue de Beaune et ung poinçon plains de cordes d'arcs à main, où povoit avoir, assavoir en la queue cinq cens douzaines et ou poinçon deux cens douzaines de cordes, pour ce icy : sept cens douzaines de cordes » ; au comte de St Pol, le 14 septembre, pour les archers de sa compagnie devant Conflans : 250 arcs à main, 250 douzaines de flèches, 30 douzaines de cordes ; à monseigneur de Ravestain, ledit jour : 160 arcs à main, 160 douzaines de flèches, 14 douzaines de cordes ; à monseigneur le bâtard de Bourgogne ledit jour : 200 arcs à main, 200 douzaines de flèches, 17 douzaines de cordes ; à monseigneur de Marle ledit jour : 30 arcs à main, 30 douzaines de flèches. 2 douzaines et demie de cordes : à monseigneur Jacques de Luxembourg : 20 arcs à main, 20 douzaines de flèches, 2 douzaines de cordes ; à monseigneur le maréchal de Bourgogne, le dit jour : 20 arcs à main, 20 douzaines de flèches, 2 douzaines de cordes ; à monseigneur de Couches ledit jour : 10 arcs à main, 10 douzaines de flèches, une douzaine de cordes ; à monseigneur de Montagu ledit jour : 20 arcs à main, 20 douzaines de flèches, 2 douzaines de cordes ; à monseigneur le marquis de Rothelin, ledit jour : 10 arcs à main, 10 douzaines de flèches, une douzaine de cordes ; à messire Claude de Toulongeon, ledit jour : 8 arcs à main, 8 douzaines de flèches, une douzaine de cordes ; à monseigneur de Roussy, ledit jour : 15 arcs à main, 15 douzaines de flèches, une douzaine de cordes ; à messire Jean de Luxembourg, ledit jour : 6 arcs à main, 6 douzaines de flèches, une demi-douzaine de cordes ; à monseigneur de Haubourdin, ledit jour : 20 arcs, 20 douzaines de flèches, 2 douzaines de cordes ; à messire Philippe de Crèvecœur, ledit jour : 20 arcs à main, 20 douzaines de flèches, 2 douzaines de cordes ; aux archers de corps du comte de Charolais ledit jour : 50 arcs à main, 50 douzaines de flèches, 8 douzaines de cordes ; à monseigneur de Moreul, maître de l'Artillerie, pour les archers de corps de sa compagnie : 18 arcs à main, 18 douzaines de flèches, une douzaine et demie de cordes ; à Antoine de Rosimbos, ledit jour : 12 arcs à main, 12 douzaines de flèches, une douzaine de cordes ; au comte de St Pol, le 6 janvier 1466 à Cleyngherne, au pays de Liége, pour les archers de sa compagnie : 250 arcs, 250 douz. de flèches, 34 douz. de cordes ; au seigneur de Ravestain ledit jour : 160 arcs, 160 douz. de flèches, 26 douzaines de cordes ; au bâtard de Bourgogne, ledit jour : 200 arcs, 200 douz. de flèches, 34 douz. de cordes ; à monseigneur de Roubaix, ledit jour : 25 arcs, 25 douz. de flèches, 2 douz. de cordes ; à monseigneur Jacques de Luxembourg : 60 arcs, 60 douzaines de flèches, 6 douzaines de cordes ; à monseigneur de Marles, ledit jour : 80 arcs, 80 douzaines de flèches, 7 douzaines de cordes ; à monseigneur de Fiennes, ledit jour : 25 arcs, 25 douz. de flèches, 3 douzaines de cordes ; à monseigneur de Roussy, cedit jour : 20 arcs, 20 douz. de flèches, 2 douz. de cordes ; à monseigneur le Maréchal de Bourgogne, cedit jour : 46 arcs à main, 46 douz de flèches, 4 douzaines de cordes ; à monseigneur d'Arguel : 20 arcs à main, 20 douz. de flèches, 2 douz. de cordes ; à monseigneur de Montagu, idem ; à messire Philippe de Crèvecœur : 50 arcs à main, 75 douzaines de flèches, 8 douzaines de cordes ; à messire Jean de Bornonville : 30 arcs à main, 60 douzaines de flèches, cinq douzaines de cordes ; à monseigneur de Saveuse : 12 arcs, 12 douzaines de flèches, 2 douz. de cordes : à monseigneur de Miraulmont, idem : deux coffres pleins d'arcs, délivrés « à plusieurs archiers de l'armée ledit vi^e^ jour de janvier oudit an, que lors mondit seigneur atendoit que ceulx du pays de Liége le deussent venir combattre » soit : 200 arcs à main, 225 douzaines de flèches, 20 douzaines de cordes. Distribution de traits pour crenequiniers (arbalétriers) : à monseigneur de Ravestain le 13 octobre 1465, pour les crenequiniers de sa compagnie : 300 viretons ferrés ; au maréchal de Bourgogne, ledit jour : 200 viretons ferrés ; au marquis de Rothelin, idem ; au comte de Vernembourg, idem ; à monseigneur de Couches, idem ; à monseigneur de Ravestain, le 6 janvier à Cleyngherne au pays de Liége : 300 viretons ferrés, au maréchal de Bourgogne, ledit jour, idem ; au mar-

quis de Rothelin : 200. Distribution de maillets de plomb : au comte de St Pol, le 2 juin 1465, pour la défense de la ville d'Athies : 120 maillets de plomb : 170 maillets délivrés à 170 pionniers à Rosey pour la défense des chariots transportant l'artillerie ; le 16 juillet 1465, jour de la bataille de Montlhéry, « fut distribué à plusieurs gens de guerre de l'armée, archiers et autres et mesmement aux charretons d'icelle armée le nombre de. ..... » (1) ; au maréchal de Bourgogne, le 28 août : 100 maillets ; à monseigneur de Couches, ledit jour : 25 ; à messeigneurs d'Argeul et de Montagu, ledit jour : 30 ; au marquis de Rothelin, ledit jour : 30 ; à messeigneurs Claude et Tristan de Toulongeon, ledit jour : 20 ; au comte de St Pol, le 6 janvier 1466 : 50 ; à monseigneur de Ravestain ledit jour : 50 ; au bâtard de Bourgogne, idem ; au maréchal de Bourgogne, idem ; à plusieurs compagnons tant à Conflans qu'au pays de Liége : 200 maillets. Distribution de pics, hoyaux, cognées, *louchets* et serpes : le 2 juin 1465, au comte de St Pol à Athies : 12 pics, 12 hoyaux, 12 cognées, 12 *louchets* et pelles, 12 serpes ; à Jean de La Dourère et Piétrequin Pippe, fourriers de l'hôtel du comte de Charolais, ledit jour, pour les délivrer aux gens dudit hôtel « pour eulx en aidier en cas nécessaires » : 24 pics, 24 hoyaux, 24 cognées, 24 *louchets* et pelles, 24 serpes ; « item, qui a esté despensé les XX, XXI, XXII et XXIIIIe jours dudit mois de juing, durant lesquelz jours le siége fut mis par mondit seigneur de Charrolois devant le chastel de Beaulieu et qui fut délivré à Monseigneur de Moreul, maistre de ladite Artillerie, pour faire les approches dudit siége ainsi qu'il est accoustumé, et dont riens n'a esté recouvré, ladicte plaice gaignée » : 34 pics, 50 hoyaux, 80 pelles ferrées et louchets, 54 cognées, 32 serpes. Distribution d'artillerie : à Maillart de Le Lentille, écuyer, commis à la garde des ponts Ste Maxence, délivré le 30 juin 1465 pour la défense desdits ponts, deux serpentines de métal *d'une sorte* (du même calibre, garnies de leurs roues et affûts, pesant environ 250 livres pièce, lesquelles ont été perdues audit lieu après la journée de Montlhéry ; à Oste De Le Motte, le 14 juillet 1465, pour la *plaice* du pont de St-Cloud, 6 coulevrines de fer qui y furent perdues ; le 16 juillet, à la journée de Montlhéry, « furent rompues à tirer sept autres serpentines de métail de pareille sorte que celles cy dessus, dont il y ot pluseurs pièces perdues » ; « a esté desrobé devant Conflans une serpentine de pareille sorte » ; délivré, le 24 août, au marquis de Rothelin, 10 coulevrines de fer ; 6 coulevrines de fer ont été rompues pendant la campagne ; « item, n'est mie à oublyer que durant le siége que mondit seigneur de Charrolois fist mectre au mois de juing mil CCCC LXV devant la plaice et chastel de Beaulyeu, il y ot plusieurs pavays (1) qui furent mis aux approches qui se firent oudit siége pour pavisier et tander les canonniers et autres personnes besongnans esdites approches, dont la pluspart d'iceulx furent rompus et gastez, tant des canons que ceulx de ladite plaice gettoyent à l'encontre comme autrement, et meismement au trenchys qui fut fait autour du logis de mondit seigneur de Charrolois à Conflans là où il fut par l'espace de soixante-dix jours entiers, y ot pluseurs d'iceulx pavays rompuz et gastez, car les canonniers, chartons et autres en firent leurs logiz, et de deux cens desdits pavays qui furent chargiez audit Lille le vingt-deuxiesme jour du mois de may oudit an LXV, pour mener en l'armée dessusdicte, n'en a esté ramené qui soit venu au prouffit de monseigneur que soixante-seize pavais, ainsi en y a eu de perdus sis vins quatre (124) pavays » ; item, 16 leviers de fer ont été pareillement perdus ou rompus pendant ladite campagne ainsi que plusieurs *ferrailles* employées pour les ponts de Moret et de Conflans, ainsi qu'une grande quantité de *cordail* (8 février 1465-1466 n. st.).

B. 3517. (Carton.) — 15 pièces, parchemin. 23 pièces, papier, 2 sceaux plaqués.

1466-1488. — « S'ensuivent les parties d'artillerie que Guillaume Bourgois, receveur de l'Artillerie de Monseigneur le duc de Bourgoingne et de Brabaut, a délivrées au commandement de mondit seigneur et de monseigneur le comte de Charrolois, son filz et lieutenant général et du sceu et ordonnance de monseigneur de Mourel, maistre de ladicte Artillerie, depuis le premier jour d'aoust mil CCCC soixante six, que icellui seigneur fist partir sadicte artillerie de sa ville de Bruxelles pour mener avec lui au voiaige que lors il fist en armes pour aler mectre le siège devant ceulx de

(1) Le chiffre est en blanc dans le texte.

(1) Pavois, sorte de blindage en forme de bouclier pour mettre à l'abri les canonniers et les pionniers.

la ville de Dignant, ses adversaires jusqu'au dix-septiesme jour de septembre ensuivant oudict an, que ladicte artillerie fut ramenée oudit Brouxelles au retour dudict voiaige ; et desquelles parties d'artillerie ainsi distribuées et despensées par l'ordonnance dessusdicte durant ledict voiaige et année, la déclaracion est cy-aprèz mise par ordre selon les jours que la distribution en a esté faicte par ledit receveur de l'artillerie ». (Détail de la dépense faite dans cette campagne par la recette de l'artillerie. Distribution de poudre à canon : 2 caques délivrées « au partement que fist ladicte artillerie de la ville de Namur le XIIIe jour du mois d'aoust l'an mil CCCC soixante six, pour aler logier aux champs à deux lieues de ladicte ville en tirant vers Dignant, aux canonniers de l'artillerie pour chargier les *courtaulx*, serpentines, ribaudequins de ladicte artillerie, affin d'estre prestz, se aucun effroy fust survenu » ; 4 caques et demie le lundi 18 août « que lors le siège fust mis et assis devant ladicte ville de Dignant, distribuées et allouées en trait de serpentines et autres bastons à pouldre, tant à prendre les fourbours de Leffe, qui ce jour furent gaaignez, comme contre les ereniaux des murs de ladicte ville » ; 73 caques dépensées les 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25 août pendant le siège, « tant en trait de quatre bombardes, deux gros veuglaires, deux mortiers, deux canons nommés *courtaulx*, comme de serpentines grosses, moyennes et petites, comprins environ deux caques esquelz le feu se prist » ; 4 caques, dépensées du 27 août au 15 septembre, « en trait de serpentines, tant pour resveiller le guet comme pour widier les bastons de jour à autre ». Total : 83 caques et demie de poudre. Distribution des pierres pour bombardes, veuglaires, mortiers et *courtaulx* : 16 pierres de 16 pouces en croisée, employées les 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25 août par la bombarde nommée *Artois* ; 78 pierres de 13 pouces par la bombarde nommée *Bregière* ; 82 pierres de même dimension, par la bombarde nommée la *Cordelière* ; 76 pierres de 12 pouces, par la bombarde nommée la *Namuroise* ; 78 pierres de même dimension, par les deux mortiers de fer ; 6 pierres de 10 pouces, par les deux veuglaires placés du côté du logis du bâtard de Bourgogne ; 96 pierres de 9 pouces, par le canon de maître Jean de Malines ; 20 pierres de 7 pouces, par le *courtaulx* du roi de France pris à la bataille de Montlhéry. Total : 502 pierres de toutes dimensions. Dépense de plomb pour les serpentines : 360 livres de plomb, délivrées le 14 août 1466, lors du départ de l'artillerie de Namur, aux canonniers à raison de 4 *plombets* chacun pour tirer si besoin en était, « lesquelz lesdicts canonniers allouèrent en geit de leurs bastons les quatre premières nuis que l'artillerie séjourna aux champs avant que l'en arrivast à Dignant » ; 800 livres de plomb, dépensées le lundi 18 août, « en trait de serpentines tant à prendre les fourbourgs de ladicte ville de Dignant devers l'abbaye de Leffe, comme aux escarmouches que ce firent ce jour devant ladicte ville de Dignant » ; 7.000 livres de plomb, dépensées les 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25 août, « durant lesquelz ledit siège dura, en get de serpentines grandes, moiiennes et petites, pour chacun jour mil libvres » ; 500 livres de plomb, dépensées du 26 août au 15 septembre suivant, « à pluseurs et diverses fois et en diverses parties, en trait desdites serpentines que les canonniers de l'artillerie ont chacune nuit tiré une ou deux fois pour resveiller les dormans ». Total : 8.660 livres de plomb. Distribution de fûts et de fers de lance, savoir : au bâtard de Bourgogne, au maréchal de Bourgogne, à monseigneur de Ravestein, à Nicolas et Guillaume de Cressi, à Philippe Royte, à Pierre de Falletans, à Jean de Bournonville, à Jacques d'Orsans, à Antoine de Poix. Total : 52 fûts de lance. Distribution de vouges à messire Morlet, chevalier, capitaine des archers de corps du Duc, à Philippe de Crèvecœur, capitaine des archers de corps du comte de Charolais, au chancelier de Bourgogne, à monseigneur de Ternant, à Jacques de Falerans, à monseigneur de Contay, à Jacques de Montmartin, à Antoine Le Breton, à Pierre Metteneye, à Jérôme de Cambrai, écuyer, à Gérard Veurry, aux officiers de l'hôtel du comte de Charolais, à Jean de Bruiquegny, à Philippe Martin, à Jacques d'Orsans, écuyer, à Pierre de Hagembach, à Jean Le Tourneur, à Jean de Guiseuil, écuyer, à Pierre Lallemand, queux du comte de Charolais, à Willequin Cotton et Croy, valets de chambre du comte de Charolais, à Guillaume de Visches. Total : 122 vouges. Distribution de piques ferrées : « le lundi, 18e jour dudit mois d'août mil CCCC soixante-six, auquel jour mondit seigneur le Duc arriva devant la ville de Dignant, fu prins sur les chariotz de l'artillerie par pluseurs gens de guerre de ladicte armée, lorsque l'assaut commença aux fourbourgs de ladicte ville de Dignant au lez devers Bouvignes, lesquelz furent gaignez ce jour, la quantité de » : 380 piques ferrées ; le samedi, 23 août, délivré à plusieurs compagnons de l'armée : 274 piques ferrées.

Total : 654 piques ferrées. Distribution d'arcs, flèches et cordes : à messire Morlet de Renti, capitaine des archers de corps du Duc, à Philippe de Poitiers, capitaine de Bouvignes, au connétable de France, au bâtard de Bourgogne, à monseigneur de Ravestein, au maréchal de Bourgogne, à monseigneur Baudouin, bâtard de Bourgogne, à Philippe de Crèvecœur, capitaine des archers de corps du comte de Charolais, à Pierre de Cressi, écuyer, au duc de Sommerset, à messire Adrien de Bourselle, au comte de Marle, à monseigneur de Fiennes, à monseigneur de Roussy, à monseigneur de Carency, à monseigneur de Harnes, à monseigneur de Longviller, à Charles de Viseu, à monseigneur de Neufville, à monseigneur de Dormans, à monseigneur de Moreul, maître de l'artillerie, à monseigneur de Rubempré, au bailli de Hainaut, à monseigneur de Gazebecque, à monseigneur de La Hamaïde, à monseigneur de Condé, à monseigneur de Humbercourt, à monseigneur de Boussu, à monseigneur le comte de Boutain, à messire Jean de Bournonville, à monseigneur d'Aymeries, à monseigneur de Gruthuse, à Philippe de Villers, écuyer, échanson du comte de Charolais, à monseigneur de Saveuse, à monseigneur Jacques de Luxembourg, au châtelain de Leuze, à Antoine de Lalaing, au comte de Brienne, à Josse de Hallewin, à Antoine de Rosimbos, à Jean de Ligne, à monseigneur de Bauchien, à monseigneur de Beauvoir, à monseigneur de Bouleincourt, à monseigneur de Créquy, à monseigneur de St-Venant, à monseigneur de Roubaix, à monseigneur d'Aveluy, à Jean de Cressy, écuyer, à monseigneur Lebon de Rely, etc. Total : 2.392 arcs à main, 2.320 douzaines de flèches, 408 douzaines et 2 cordes d'arc. Distribution de traits pour crènequiniers : au maréchal de Bourgogne, à monseigneur de Ravestein, à Guillaume de St-Seine, à Adrien de Bourselle, à Jean, seigneur de Rolley du pays de Luxembourg, à monseigneur de Gruthuse, à monseigneur de Fiennes, à monseigneur de Gazebecque, au comte de Boutan. Total : 1.780 viretons ferrés. Distribution de maillets de ptomb : 340 maillets de plomb délivrés le 14 août, lors du départ de l'artillerie aux canonniers, charpentiers, pionniers et autres pour la défense de ladite artillerie ; 450 maillets délivrés le lundi 18 août, jour de la prise des faubourgs de Dinant du côté de Bouvines, à plusieurs gens de guerre de l'armée ; 6 maillets à monseigneur de Brugedane, le 21 août ; à monseigneur de Carency, idem ; 12 à monseigneur de Harnes ; 8 à Charles de Poitiers ; à Philippe de Poitiers, idem : 12 à monseigneur de La Hamaïde ; 24 à monseigneur de Condé ; 6 à monseigneur de Humbercourt, le 22 juillet ; 20 à 20 compagnons à pied de la châtellenie de Lille ; 16 à Jean de Bournonville ; 30 au seigneur de la Gruthuse ; 2 à Philippe de Villers ; 34 à Antoine de Rosimbos ; 60 pris à diverses fois sur les chariots par les compagnons de l'armée. Total : 1.034 maillets de plomb. Distribution de pics, hoyaux, cognées, louchets et serpes, savoir : à Mahieu Danquasne, fourrier de l'hôtel du Duc, à Jean de La Doue et Pierre Pippe, fourriers du comte de Charolais, etc. Total : 208 pics, 209 hoyaux, 335 cognées, 456 louchets ferrés, 274 serpes. « Et n'est mie à oublier que durant ledit siège de Dignant, deux grosses serpentines de métail que mondit seigneur le Duc avoit achetées l'an mil cccc cinquante-six, de ung marchant de Clèves, ont esté rompues au tirer, dont aucunes pièces ont esté perdues et les autres pièces ont esté ramenées, qui poisent quatre mil deux cens libvres de métail ; item, durant ledit ont aussi esté rompues six autres serpentines de métail de plusieurs sortes et faiçons, dont des aucunes les pièces ont esté perdues, et n'en est revenu à prouffit que trois desdites serpentines qui poisent quatre cens trente libvres de métail ; item, aussi a esté rompue une grosse serpentine de fer, de l'ouvraige de Lamberille, qui portoit trente-deux livres de plomb, et est de nulle valeur se mondit seigneur ne la fait remectre à point ; item, durant ledit siège de Dignant, il y a pluseurs pavais qui ont esté mis aux aproppes tant aux costés des Cordeliers, comme au lez du logis de monseigneur le Bastard, et aussi au costé du logis de monseigneur le connestable, qui ont esté tous gastez et rompus, et mesmement en a eu une quantité de ars sur ung chariot sur lequel ilz estoient, à l'entour duquel chariot estoit le logis du charton qui les menoit ouquel logis le feu se bouta de nuit, par quoy lesdits pavais furent quasy tous ars ; et de deux cens quatre vins desdits pavais que furent prins à Lille, pour mener oudit voiaige, n'en a esté ramené que soit venu à prouffict que sept vins deux pavais ; ainsi en y a de perduz et ars six vins dix-huit pavais ; item, pareillement ont esté perdus et rompus durant ledit voiaige vint deux leviers de fer de pluseurs sortes, tant de ceulx qui furent prins à Lille, comme de ceulx qui ont esté achetez à Namur ou mois d'aoust darrenièrement passé ; item, et d'autre part ont esté despensé durant ladite année, tant pour les trois ponts que ont esté faiz

à l'endroit de la ville de Bouvignes pour passer la rivière de Meuze pour aler à Dignant, pluseurs ferrailles estans en icelle artillerie par achats que l'en en a faiz ès mois de juillet et aoust derrièrement passez, ès villes de Lille et Namur, assavoir chevilles de fer, crampions, cloux de toutes sortes et autres menues choses, tellement que peu ou néant en est demouré qui soit de valeur : et quant au regard du cordail qui estoit en ladite artillerie et qui a esté achetté esdits mois de juillet et aoust ès villes de Lille, Brouxelles et Namur, il a esté tout despensé tant aux chartons qui ont mené ladite artillerie, comme en la façon des trois ponts faiz à l'endroit de ladite ville de Bovignes et n'en est comme riens demouré » (8 octobre 1466). — Lettre du comte de Charolais à Guillaume Bourgois, receveur de l'Artillerie, l'informant qu'il a reçu ses lettres faisant mention que depuis son départ de Bruxelles, il l'avertit que des cinq serpentines achetées de maître Jean de Malines, l'une des deux grosses avait été perdue à la journée de Montlhéry et deux autres brisées au pont établi à Moret et qu'il n'en demeurait plus que deux ; mais qu'il avait assez de matière pour les faire refaire par ledit maître Jean, à quoi il lui a été ordonné de procéder ainsi qu'à la confection « des affustz tous neufz ausdictes v serpentines qu'il fait bon veoir, car elles sont bonnes et belles » ; il lui prescrit, en conséquence de faire amener ces cinq serpentines avec leurs affûts au château du Crotoy et de les remettre au sieur d'Esquerdes, capitaine de ce château, etc. (Abbeville, le 8 mai 1466). — Attestation de Jean de May, châtelain de Cressy, lieutenant du Crotoy, au nom de messire Philippe de Crèvecœur, seigneur d'Esquerdes, déclarant avoir reçu de Guillaume Bourgois, receveur de l'artillerie, 6 serpentines « de métail, pourtans plommets de ploncq de pluseurs sortes, assavoir deux de celles que mondit seigneur le conte de Charolois conquist sur le Roy à la journée de Mont-le-Héry et quatre aultres de celles que icellui seigneur a fait acheter de Jehan de Malines, garnyes de roes et afustz comme il s'appartient, ensamble ung tonneau de salpestre venant de Namur, etc. » (28 décembre 1466) ; — idem, de Walleran de Soissons, seigneur de Moreul, chambellan du duc de Bourgogne et maître de l'Artillerie, au sujet de la remise à lui faite de 4 tonneaux de salpêtre déposés au château de Péronne, pesant 5.071 livres (27 janvier 1466-1467 n. st.) ; — idem, d'Antoine Lacqueman, franc *navieur* de la ville de Louvain, déclarant avoir reçu du receveur de l'Artillerie 36 livres du prix de 40 gros qui lui étaient dues pour avoir amené par eau sur son bateau de Louvain à Lille, plusieurs parties d'artillerie au retour de l'armée du pays de Liège (15 décembre 1467). — Fragment d'un compte des dépenses faites pour le transport de l'artillerie (1467). — Attestation d'Antoine, bâtard de Bourgogne, déclarant avoir reçu de Guillaume Bourgois, receveur de l'Artillerie, une caque de poudre à canon « pour estoffer le bateau où alons présentement pour nous mener ou pays d'Engleterre » (7 mai 1467). — Fragment du compte des dépenses et distribution de diverses parties d'artillerie du 17 octobre 1467, jour où ladite artillerie partit de Louvain avec le duc de Bourgogne, pour être menée avec lui « ou voyaige que lors il fist ou pays de Liège à l'encontre de ceulx dudit pays, ses ennemis jusques au xxiiie jour de ..... (1) audit an, que mondit seigneur retourna de son dit voyaige en sa ville de Brouxelles ». (Distribution de poudre à canon : 2 caques « le xxve jour d'octobre oudit an mil quatre cens soixante sept que lors ladicte artillerie fut, par l'ordonnance de mondit seigneur, logée aux champs au-dehors d'un village nommé Haquenduelę (2) près de la ville de Thielmont (3), en tirant ou pays de Liège, délivrées aux bombardiers, canonniers et culeuvriniers, pour eulx s'en aidier, se besoing fust » ; 3 caques dépensées le mardi 27 octobre, « auquel jour mondit seigneur et son armée vint logier et mettre le siège devant la ville de Samtson (4), pays de Liège, en gect des *courtaulx* et serpentines de ladicte artillerie à l'encontre de ceulx dudit Samtson » ; 7 caques et demie, dépensées le mercredi, 28 octobre, « en gect des *courtaulx* et serpentines tant à la bataille que mondit seigneur ot ce jour prez de ung villaige nommé Brusten (5), à l'encontre des Lyégeois, qui estoient illec venus pour cuidier lever le siège que icellui seigneur avoit mis le jour précédent devant ladicte ville de Samtson et ils furent desconfis et mis en fuicte, comme aussi à l'encontre de ceulx dudict Samtson » ; 42 caques dépensées les jeudi, vendredi et

(1) Déchirure dans le manuscrit.

(2) Haekendover, canton de Tirlemont, Brabant, arrond. de Louvain.

(3) Tirlemont.

(4) Samson, château sur la Meuse, aujourd'hui dép. de Thon, province de Namur.

(5) Brusthem, canton de St-Trond, province de Limbourg.

samedi, 29, 30 et 31 octobre, dimanche, lundi 1er et 2 novembre, soit pendant cinq jours, « durant lesquels mondit seigneur fist continuelement tirer ses bombardes, mortiers, serpentines et courtaulx à l'encontre des murs de ladicte ville de Samptson, laquelle se rendit à la voulenté de mondit seigneur ledit second jour de novembre après disner »; 2 caques et demie de poudre dépensées du 3 novembre au 24 décembre à plusieurs et diverses fois et en divers jours. Total : 57 caques de poudre. Distribution de pierres pour mortiers et *courtaulx* : 18 pierres de *courtaulx* dépensées le mardi 27 octobre devant la ville de Samson; 402 pierres de courtaulx le mercredi, 28 octobre, tant à la bataille de Brusthem comme devant les murs de Samson; 104 pierres de bombarde dépensées les 29, 30 et 31 octobre, 1er et 2 novembre devant la ville de Samson, plus 254 pierres de mortier, 306 pierres de *courtaulx*. Total : 764 pierres. Dépense de plomb pour les serpentines : 290 livres de plomb, dépensées le 27 octobre, en *gects* de serpentine à prendre les logis devant la ville de Samson « en plommets de diverses sortes »; 1.172 livres de plomb à la bataille de Brusthem contre les Liégeois; 3.250 livres pendant le siège de Samson; 464 livres du 3 novembre au 24 décembre, en diverses fois; 5.176 livres de plomb. Distribution de fûts et de fers de lance, etc.). — Mandement du duc Charles le Téméraire à Jacques d'Orsans, maître de l'Artillerie, de faire délivrer par Guillaume Bourgois, receveur de ladite Artillerie, à Pierre, seigneur de Bauffremont et de Mirebel, comte de Charny, sénéchal héréditaire de Bourgogne, « une bombardelle de fer toute d'une pièce venant de la cité de Lyège » (27 décembre 1468); décharge jointe de Pierre de Bauffremont (17 janvier 1468-1469 n. st.) — Attestations de : Philippe de Crèvecœur, capitaine du Crotoy, reconnaissant avoir reçu du receveur de l'artillerie, deux caques de poudre de coulevrine pesant 500 livres (10 août 1467); — de Simon de Lalaing, capitaine de L'Écluse, au sujet de « quatre longues serpentines de fer, enchâssées en bois, chacune garnie de trois chambres, et de deux mortiers aussi de fer que mondit seigneur le Duc a ordonné avoir pour mectre en garnison audit chastel de Lescluse pour la garde et seurté d'icellui, obstant qu'il m'a fait délivrer ausdits maistre, receveur et contrerolleur de ladite artillerie, une bombardelle et deux veuglaires de fer pour mener avec son autre artillerie estant à Lille, pour soy en aidier en ses affaires » (30 juillet 1468); — d'Antoine, bâtard de Bourgogne, comte de La Roche, etc.. au sujet de deux serpentines de métal, deux serpentines de fer, un veuglaire de fer, 46 arcs à main, 46 douzaines de flèches et 46 douzaines de cordes d'arc (26 mai 1469); — idem, au sujet d'une caque de poudre pesant 275 livres (20 avril 1469-1470 n. st.). — Mandements du duc de Bourgogne prescrivant au receveur de l'artillerie, de délivrer : à Philippe de Crèvecœur, capitaine du château du Crotoy, 2 caques de poudre de serpentine (8 août, sans date d'année); — au sire de La Were, 3 caques de poudre à canon pesant 890 livres, 3.000 traits servant aux crenequiniers (5 juin 1470); décharge jointe du sire de La Wère (6 juin 1470). — « S'ensuit tout ce que à messire Jacques D'Orssan, chevalier, conseiller, chambellan et maistre de l'artillerie de monseigneur le duc de Bourgoingne, a esté possible faire et besoingner en la place de Piedfort, ensuivant certain mémoire à lui baillié par Liévin d'Ypres, receveur de Luxembourg, lequel avoit ordonnance de par mondit seigneur de ce faire, mais obstant autres charges à lui advenues de par icellui seigneur ne lui estoit possible y vacquer, ainçois appelé et requis ledit messire Jacques y vouloir besoingner en passant ». (Ce mémoire passe en revue l'état des fortifications et de l'artillerie de la place de Piedfort dans le Luxembourg, 10 octobre 1471). — « Parties d'artillerie chargées à Lille au mois de juillet l'an mil CCCC LXX pour mener à Bouloingne pour rafreschir et mectre en aucunes navières que monseigneur le Duc a fait armer sur mer », savoir : 3 barils de poudre à canon, 2 autres barils de poudre de coulevrine, 300 arcs à main, en trois coffres, 200 douzaines de cordes d'arc à main, en un tonneau; 800 douzaines de flèches de guerre ferrées, en 4 tonneaux, 1.000 douzaines de viretons de plusieurs sortes, grands, moyens et petits, en 6 tonneaux (13 octobre 1472). — Attestation de Nicaise Flandrin, archer de corps et garde de l'artillerie du Duc à Lille, qu'il a, au mois de juin 1469, délivré une caque de poudre à canon au bâtard de Bourgogne (13 octobre 1472). — Copie d'un mandement du duc de Bourgogne au bailli de Courtrai pour réquisitionner des chariots attelés nécessaires au transport de l'artillerie (2 juin 1473). — Quittances diverses de sommes payées par le receveur de l'artillerie Claude de Menotey à Guillaume Frédich, chirurgien à Bruxelles (7 août 1474), maître Georges Boucqeul, ouvrier des poudres (25 juillet 1474), Émery de l'Espine, maître bombardier (6 novembre 1474),

Charles de Poitiers, panetier du Duc (4 juillet 1459), Jacqmart, charpentier-écrinier à Lille (15 juillet 1474), Gauvain de Bailleul (12 mai 1476), Jean Carette, marchand graissier à Lille (4 février 1475-1476 n. st.). — « Parties paiées par Claude de Menostey, receveur de l'artillerie, etc., pour le fait du voyage de Nuysse et en son siège ès mois de novembre, décembre, janvier, février, mars mil cccc soixante quatorze et avril LXXV, icelles parties achetées ès villes de Liège, Trecht, Remunde, Vennelo et Nymèghe, et depuis admenées par eaue audit Vennelo et d'illec par charroy jusques au siège de mondit seigneur devant ladite ville de Nuisse, pour servir à faire et retenir pluiseurs pons tantsur la rivière du Rin comme en Lille (1) et ailleurs, où l'en a fait pluiseurs petits pontz, ensemble aussi pluiseurs aisselles, cloux, chevilles et autres parties pour bastillons et approches que mondit seigneur faisoit lors faire en son dit siège », lesquelles parties reviennent à la somme de 1591 livres de 40 gros (4 mai 1475). — Fragment d'un état des réparations faites à l'artillerie et aux fortifications du château de St-Pol (10 septembre 1475). — Quittances : de la somme de 12 livres, 18 sols, payée à Pasquier Le Cat, serrurier à Lille, par Claude de Menotey, receveur de l'Artillerie, pour avoir ferré huit coffres de bois blanc servant à renfermer des vouges, et destinés à être envoyés au Duc (16 mai 1476); — de la somme de 12 livres, pour ses gages annuels, par Jean Gilles, *couleuvrinier* à Lille (9 septembre 1477); — de celle de 192 livres, par Cornille Claixzonne, *navieur* (marinier), demeurant à Bois-le-Duc, qu'il a reçue de Laurent Le Mitre, conseiller et receveur de l'artillerie du roi des Romains, « pour avoir mené par eaue sur ung mien navire ou mois de juin derrier passé une bombarde nommée Zuytphen, son manteau, pierres et autres parties servans à icelle, amenées de Malines à Tenremonde, depuis ledit lieu de Tenremonde où je fus chargé avec autres bateaux menans autres parties durant le voiage fait en armes par nostre très redoubté seigneur monseigneur l'Empereur et le Roy ou pays de Flandres, à intencion de mectre à l'obéissance du Roy ses rebelles et désobéissans subgest de sondit pays de Flandres, etc. » (28 septembre 1488); — de celle de 60 sols par Jean van Vosdoncq, maître du *cresne* (grue) de la ville de Malines, pour le chargement de l'artillerie et des bombardes sur lesdits bateaux (27 octobre 1488). — Lettre de P. de Chesne et Guillaume de Poupet à maître Gauthier de Lamandre, prévôt de l'église Notre-Dame de Bruges, conseiller et garde de l'Épargne du Duc, au sujet de la poudre à canon que Jean de le Velde, bourgeois de Bruges, offre de livrer (28 janvier, sans date d'année, vers 1454).

(1) Ile du Rhin dont le duc Charles le Téméraire ne s'empara qu'après les plus grands efforts et après l'avoir réunie à la rive gauche au moyen d'une digue. Il la fit ensuite solidement fortifier pour mettre obstacle à l'envoi de secours de la part des habitants de Cologne.

B. 3518. (Carton.) — 59 pièces, 6 cahiers, in-8°, 90 feuillets. papier.

1467-1476. — Comptes de l'Artillerie et pièces à l'appui. — « Papiers des payemens faiz par le receveur de l'Artillerie de monseigneur le duc de Bourgoingne ou voyaige et armée faicte par mondit seigneur ou pays de Gheldres ès mois de may, juing, etc. LXXIII, en la présence de monseigneur de Bailleul, maistre de ladite artillerie ». (Les principales dépenses sont : les gages de Jean Jouffroy, aide de l'Artillerie, des bombardiers, comptés à 20 francs par mois, des canonniers à 15 francs par mois, d'autres à 6 ou 4 sols, par jour, des aides des canonniers à 3 sols par jour, des coulevriniers aussi à 3 sols, des canonniers des bonnes villes de Valenciennes et de Mons avec leurs aides, comptés à 6, 4 et 3 sols par jour, des charpentiers à cheval, des charpentiers à pied venant d'Arras, de Malines, de Valenciennes et de Namur, des *carreliers* (charrons), des *cureliers* d'Arras, des maréchaux, des *harnesqueurs* (bourreliers), des *pionniers*, des artilleurs pour arbalètes, des *écriniers* (menuisiers), des charpentiers pour tentes et pavillons, des tendeurs de tentes, des tailleurs de pierre de Namur, des mineurs de Liège, des gens à cheval). — « Parties payées par Claude de Menostey, receveur de l'artillerie à pluiseurs chartons menans pluiseurs parties d'icelle artillerie devers mondit seigneur en son siège devant la ville de Nancy, et ce, depuis le IXe jour du mois de novembre mil III^c^ LXXVI derrain passé qu'ilz commencèrent à arriver en ladite ville de Thionville, jusques au XVIe dudit mois includ ». — État des charretiers d'Arras et autres gens d'artillerie engagés pour l'expédition de Lorraine. — Requête de Claude de Menotey, receveur de l'Artillerie, pour demander son

élargissement de la prison Ghemeesteenne où il avait été enfermé sur la plainte « d'aucuns prélatz et chartons du pays de Brabant ». (Sans date, vers 1479.) — « Inventaire des parties d'artillerie chargées en la ville de Lille ou chastel et en la saule (salle) illec, pour estre menée par eaue jusques à Anvers pour servir en l'armée que Monseigneur entend présentement faire à l'encontre de ceulx de Sériezée, ses subjetz » : une bombarde de fer, vernie de rouge, nommée *Artois*, portant pierres de 16 à 17 pouces ; une autre bombarde, aussi vernie de rouge, nommée *Ath*, portant pierres de 13 pouces ; deux *bombardelles* de fer, de la façon de Lambillon, toute d'une pièce, portant pierres de 10 pouces ou environ ; un grand manteau de 40 pieds de long, de 14 pièces, garny de son *sommier* et *estanture* ; un autre manteau de 34 pieds de long, de 12 pièces sans *sommier*, ni la plus grande partie de l'*estenture*, les dits deux manteaux faits par Piètre Dierrik ; deux mortiers de fer, tous d'une sorte, l'un garni de son affût et l'autre sans affût, portant pierres de 10 pouces ; deux *courtaux* de métal de la façon de Jean de Malines, garnis chacun de quatre roues de peu de valeur avec les affûts rompus ; deux grosses serpentines de métal aussi de la même fabrication, garnies comme les *courtaux* ; trois serpentines moyennes, garnies de leurs roues et avec des affûts de peu de valeur ; une autre serpentine de métal, signée D., garnie comme les précédentes ; six petites serpentines aussi de métal, dont quatre garnies de leurs roues et affûts et deux sans roues ; six serpentines de fer, nommées *tumereaulx*, portans pierres semblables aux petites serpentines, garnies de leurs roues ; item, un autre *tumereau* aussi de fer, affûté sur une..... (1) à deux roues ; 50 pierres de 16 pouces, pour la bombarde nommée *Artois* ; 50 pierres de 13 pouces, pour la bombarde nommée *Ath* ; 50 pierres de..... (2) pouces servans pour l'une des *bombardelles* ; 106 pierres de 10 pouces, pour l'une des *bombardelles* et les deux mortiers : 1.000 arcs à main ; 5 tonneaux de flèches contenant environ 1.000 douzaines ; 84 arbalètes d'acier, de la façon de Strennequin ; 80 cries, garnis de ceintures et de *polions* pour bander *aux rains* ; 2.100 viretons pour *crenequins* ; 164 douzaines de cordes d'arc : 39 vouges de la vieille sorte : 50 coulevrines de fer ; 10 coulevrines de métal ; 105 feuilles de fer à faire chargeoirs ; 150 sacs de cuir de diverses sortes à mettre poudre pour les canonniers ; 6 falots ; une queue de tourteaux de falots ; 14 leviers de fer de plusieurs sortes ; 8 marteaux de maçon pour *espincier pierres* ; 33 pics emmanchés ; la ferraille de quatre étaux ; 40 caques de poudre. Autre artillerie amenée d'Arras, chargée sur bateaux pour être conduite comme la précédente : 14 canons de fer, enchâssés en bois, garnis de 27 chambres ; 100 *acquebusses* (arquebuses) de métal ; 1.000 maillets de plomb : 11 tonnelets de *plommets* pour serpentines et arquebuses ; un tonnelet de fil d'Anvers : deux poinçons pleins de traits d'arbalètes et de *crenequins* ; une grosse queue pleine de *cordail* de plusieurs sortes ; 3 autres *tumereaulx* de fer, garnis de leurs roues et affûts ; un *tonnel* de viretons en renfermant 170 douzaines ; 40 pavois *narrez* (nervés) : un tonneau de cordes d'arc où il y en a 70 douzaines (Sans date) (1). — « Achat fait à Bruges par Claude de Menostey, receveur de l'artillerie en janvier LXXIII (1474 n. st.) : de Jehan Paës, marchant de Portingal, pour XV^c IIII^XX X quartiers de bois d'if à faire arcs à main, venans de Portingal, achetez de lui au pris de XIIII escuz, chacun cent, = II^c LXVII livres, 1 sol de XL gros ; de Fransquin de Pulten, aussi de la nation de Portingal, pour neuf cens d'autres quartiers de semblable bois et audit pris de XIIII escuz, chacun cent, montent = VII^XX XI livres, IIII sols ; de Anthoine Fernande, aussi portugalois, XI^c audit pris de XIIII escus, chacun cent, montent : IX^XX IIII livres, XVI sols ; de Jehan Muys, aussi de Portugal, III^c XX quartiers audit pris, montent = LIII livres, XIII sols, VI deniers ; de Alphons Leton, aussi de Portingal, pour VII^c XXV quartiers d'arcs dudit pays, audit pris de XIIII escuz, chacun cent, montent = VI^XX I livres, XVI sols ; de Guillaume Houtmart, pour II^c LXXV quartiers d'arcs de Roménye, à XV escuz chacun cent, montent = XLIX livres, X sols ; de Leurens Franc, III^c XXVIII quartiers de Portingal, au pris de XIII escuz et demi, montent =

(1) Déchirure dans le texte.

(2) Mot resté en blanc dans le texte.

(1) D'après les *Annales de Flandre* de Jacques de Meyer, les habitants de Zieriesée s'étaient révoltés contre leurs gouverneurs et avaient massacré Jacques Jansen, gouverneur de l'île de Walcheren et Michel de Cattendick, capitaine de leur ville, parce qu'ils voulaient leur imposer une nouvelle taxe. Adolphe de Ravestein et Antoine de Bourgogne, envoyés contre eux avec des forces considérables, mirent en fuite les auteurs de la rébellion et frappèrent la ville d'une forte contribution. (Fin du mois d'août 1572. J. Meyer, *Annales*, p. 356).

LXVI livres, III sols, etc. ». — Fragment d'inventaire de l'artillerie du château de Sauvigné dont Philippe de Bussul, capitaine dudit château, prend charge. (Sans date). — Fragment d'un compte des réparations faites aux tentes et pavillons du Duc. (Sans date). — Compte de la dépense faite pour le transport d'une *bombardelle* de Zutphen à Lille s'élevant à la somme de 40 livres (24 novembre 1473). — Compte de la dépense des pionniers du bailliage de Lille (Mai 1473). — « Reveue des bombardiers, canonniers, carreliers, harnesqueurs et aultres gens servans en l'artillerie de monseigneur le duc de Bourgoingne, faicte par monseigneur de Bailloel, chevalier, conseiller, chambellan d'icellui seigneur et maistre d'icelle son artillerie, en la ville de Esth entre Soleuvre et Thyonville, le derrier jour du mois d'aoust l'an mil IIII^c soixante treize, ausquelz a esté fait paiement par Tassart à chacun pour XV jours ledit derrier jour d'aoust LXXIII». — État du « salpettre non affiné et plomb en masse amené de Bruges en la ville de Lille et pesé au poix d'illec le XIe jour de février l'an LXXII (1473 n. st.), présent monseigneur de Bailleul ». — État des charretiers dépêchés en la ville de Bruxelles le 1er octobre 1476. — Compte des réparations faites à l'artillerie et aux fortifications du château de Nimègue (pièce flamande). — Attestations relatives aux sommes dues à Jean van Bure, artilleur à Lille, et Lanquin de Gavres, au sujet d'arcs à main livrés à l'artillerie du Duc (mai 1473). — État des sommes dues par le receveur de Namur au receveur de l'Artillerie (23 juin 1475). — « Inventoire de pluiseurs certiffications, signées des maistres et contrôleur de l'Artillerie de monseigneur le duc de Bourgogne, servans sur les comptes de Claude de Menostey, receveur d'icelle Artillerie, et de pluiseurs marchiés faiz aux ouvriers qui besoingnèrent pour ladite artillerie depuis le premier jour de septembre l'an mil CCCCLXXI jusques au..... (1) jour de..... l'an mil CCCC..... etc. ». — « Parties d'ouvraiges faiz et livrez par maistre Guillaume Lefèvre, de Namur, pour le fait de l'artillerie ou mois d'octobre LXXVI jusques au XIIe dudit mois includ ». — « Abrégié de ce que montent les parties d'artillerie ordonnées estre faictes tant en la ville de Lille que d'Arras, ès mois d'aoust et septembre LXXVI ». — États de divers paiements faits aux charretiers ayant conduit l'artillerie (sans date). — « Estat abrégié de ce que pourra monter le payement nécessaire estre fait aux particuliers de l'artillerie, servans et comptez en icelle le XXVIe jour du mois d'avril l'an LXXV ». — Marché fait le 7 juin 1475 par les maîtres et contrôleurs de l'artillerie, pour mener de Neuss sur le Rhin à Vanloo et à Bruxelles certaines parties de ladite artillerie tant grosses que moyennes et petites qui avaient servi au siège de ladite ville de Neuss. — Requête de Claude de Menotey, receveur de l'artillerie, pour être remboursé des dépenses qu'il a faites pour ce service (6 décembre 1473). — État « des services que la maison de Dieu de Dieleghem a fait ès voyages de monseigneur le duc de Bourgoingne ou temps que Claude de Menostey a esté officier et receveur de l'Artillerie d'icelui seigneur : au voiaige de Péronne du XII octobre LXVII, à six chevaulx = XXXII jours et XXXII nuyttyés ; item, ou voiaige d'Amiens, du VIII d'aoust anno LXVIII dusques au XIIe novembre, atout six chevaulx = IIII^XX VIII jours et IIII^XX VIII nuityés ; item, ou voiaige de Beauvais depuis januario LXVIII, trois mois où sont IIII^XX X jours et IIII^XX X nuyttyés ; item, quant on mena le cors de monseigneur le Duc Philippe à Dijon depuis la ville de Bruges, du XIIIe de décembre LXXIII, où sont IIII^XX IIII jours et IIII^XX IIII nuityés ; item, ou voiaige de Nuyss (Neuss) du second d'aoust LXXIII où sont V mois qui valent CL jours et CL nuityés ; item, ou voiaige de Lorrainne anno LXXVI = XXXII jours et XXXII nuytyés; item, oudit voiaige d'Amiens perdu un cheval; item, ou voiaige de Nuyss aussi perdu III chevaulx. Somme des jours dessusdis = II^c LXXVI jours, valent II^c XXXVII courveyes, font = II^c XXXVIII livres de 40 gros ; et des nuytiés = IIII^c LXXVI nuityés, à vingt-quatre sols pour chacune nuyt. valent IIII^c LXXVI escus ; et pour les chevaulx perduz à XII escus chacun cheval monte XLVIII escus, etc. ». — Quittance délivrée par Andry Colins, conseiller, maître des requêtes de l'hôtel du Duc, de la somme de 80 livres, 16 sols qui lui a été payée par Claude de Menotey, receveur de l'artillerie (24 mai 1476). — Fragments de comptes de la dépense de l'artillerie qui, en novembre 1473, montait à 292 livres, 8 sols, 8 deniers par jour. — Parties payées par le receveur Claude de Menotey aux charretiers embauchés à Malines pour mener l'artillerie du Duc avec l'armée levée pour aller en Lorraine au mois de septembre 1476, ainsi que pour l'acquisition de tonneaux servant à *encapronner* les caques de poudre à

(1) En blanc dans le texte.

canon, etc. — Marchés passés, le 9 janvier 1466 (1467 n. st.) à Lille, par les maîtres de l'Artillerie, Middelbourg et de La Chaulx, en la présence des receveur et contrôleur de ladite artillerie : avec Jean de Malines, fondeur à Bruxelles, pour faire et livrer six gros canons appelés *courtauts* semblables à celui qu'il a fait pour le comte de Charolais, d'après lequel marché ledit fondeur doit avoir pour chaque cent pesant pour l'étoffe (la matière) et la façon 10 écus d'or et demi de 48 gros, monnaie de Flandre, par écu ; et si le Duc lui livre le métal il n'aura par chaque cent que 5 écus et 1 quart pour la façon ; — avec Lambert Leleu, dit Lambillon, pour réparer 5 grosses serpentines de fer ; — avec Humbert Lambin, forgeron à Bruxelles, pour la livraison des *ferrailles* nécessaires à l'artillerie, pour les affûts et roues des *courtaulx* et serpentines ; — avec Colin Amyot, cordier, pour la livraison des cordes d'arc à main, à raison de six gros par douzaine; avec Calixte de la Haye, pour le même objet ; — avec Gilles Carecte, artilleur à Lille, pour la fourniture de 4.000 douzaines de flèches de guerre, ferrées de fer de Rouen d'épreuve, de bois cuit et *saucé*, cirées à la main, bien et convenablement empennées, à raison de 9 gros, monnaie de Flandre, la douzaine ; — avec Gillequin Le Maire, artilleur à Lille, pour le même objet ; — avec Jean van Meckère, dit Boutquin, pour la fourniture de 120 douzaines de flèches de *parement*, à raison de 24 gros la douzaine ; — avec Jean van del Velde, marchand à Bruges, pour la fourniture de 14 poinçons de salpêtre d'Allemagne ; — avec Christophe Dalen, marchand à Bruges, pour la fourniture de 7.000 livres de salpêtre d'Allemagne raffiné et de 6.000 livres de soufre ; — avec Christophe Dalen, pour la fourniture de 7.000 quartiers de bois d'if de Roumanie à faire arcs à main ; — avec Cornille de Binche, *fustaillier*, pour la fourniture de 600 fûts de lance de bois de sapin, garnis d'arrêts, à raison de 20 gros par fût ; — avec Henrion Le Fèvre, Pierre Pannemaire et leurs compagnons à Bruxelles, pour la fourniture de 200 autres fûts de lance semblables ; — avec Estevenot Brasselin, pour la livraison de 1.000 maillets de plomb et 600 piques de frêne, ferrées ; — avec le même pour la fourniture de 1.800 pierres de 8 à 9 pouces en *croisure*, pour servir aux six *courtaulx* faits nouvellement par Jean de Malines : — avec Simon Andrieu, demeurant à Bruges, pour la fourniture de 4 serpentines de métal, pesant ensemble 1.474 livres, au prix de 12 livres le cent de métal ; — avec Pierre Cambin, marchand d'artillerie, pour la fourniture de deux serpentines de fer d'une pièce et d'une sorte, garnies de leurs affûts et roues, pesant ensemble 1.414 livres de fer au prix de 18 deniers la livre et de 24 livres pour les affûts et les roues : — avec Lambert Leleu, dit Lambillon, pour la fourniture d'une serpentine de fer, garnie de son affût, nommée *La Blanche Serpentine*, pesant 660 livres au prix de 3 gros monnaie de Flandre la livre et de 12 livres pour l'affût et les roues ferrées ; — avec Piètre Dyonghe, charpentier à Malines, pour la livraison de trois manteaux de bois de chêne pour servir aux bombardes, ayant 42 pieds de long et 13 pieds de large chacun, au prix de 72 livres de 40 gros par manteau et sans les ferrures ; — avec Jean Quentin, forgeron à Malines, pour la fourniture des *ferrailles* nécessaires aux dits manteaux ; — avec Pasquier Le Cat, forgeron à Lille, pour la livraison de la *ferraille* nécessaire à un pont de campagne ; — avec Guillaume Coffin, batelier à Bruxelles, pour le transport de l'artillerie ; — avec divers manouvriers et charretiers, armuriers et artilleurs, charpentiers, etc. — Copie des rôles des paiements faits par le receveur de l'artillerie, Guillaume Bourgois, à divers marchands et ouvriers, depuis le 1er janvier 1469 (nouveau style) jusqu'au 13 août 1470.

B. 3519. (Carton.) — 214 pièces, 7 cahiers in-8°, 166 feuillets, papier.

1459-1486. — Comptes et pièces comptables de la recette de l'Artillerie. — Attestation de Richard Juif, maître de la chambre aux deniers du duc de Bourgogne, qu'il doit à Colin Levasseur, archer de corps du Duc, la somme de 36 livres de 40 gros pour ses gages (3 juillet 1459). — Parties d'artillerie prises en l'hôtel de Jean Morgant, marchand à Dijon, lesquelles l'on dit appartenir à Jean Cambier, marchand à Mons, et que ledit Morgant a délivrées à messire François de Surkenne, dit l'Aragonais, maître de l'artillerie du Duc, et que celui-ci a fait mettre avec l'artillerie du Duc à Dijon, savoir : un veuglaire de fer, deux chambres de fer sans volée, une serpentine de fer garnie de deux chambres, une volée de serpentine de fer sans chambre, un *crapaudeau* de fer sans chambre, 3 autres *crapaudeaux* aussi sans chambres, 8 petites chambres de fer sans volées (26 juin 1461). — Rôle des pionniers travaillant au grand château de Gand (1469). — Rôle de canonniers et de pionniers (sans date ; vers

1468-1469). — État de ce qu'il semble être nécessaire pour le fait et conduite de l'artillerie que Monseigneur le duc de Bourgogne a ordonné être menée en Bourgogne et de celle qui doit être prise en Bourgogne sous la conduite d'Étienne Ferroux, par lui commis au gouvernement et *exercite d'icelle* (sans date ; vers 1468). — Abrégé de ce à quoi pourra monter la dépense des ouvrages que le Duc a ordonné être exécutés pour le bien et augmentation de son artillerie en la présente année commencée le 1er janvier 1468-1469 (n. st.). — État du *cordail* nécessaire à l'artillerie (sans date ; vers 1467-1468). — Abrégé pour le fait de l'artillerie (Sans date ; vers 1468). -- « Advis fait par maistre Woulters. Premièrement pour mener une bombarde convient avoir en temps d'yver : 24 chevaux; la *bombardelle* = 14 chevaux : le *courtault* = 8 chevaux ; la grosse serpentine = 8 chevaux ; les trois Jaquemin et celle du Roy = 6 chevaux ; les 50 moyennes = 4 chevaux; les 100 petites ; = 2 chevaux ; les petites maistre Guillaume = 2 chevaux ; 4 chevaux pour les pierres de bombardes pesant chacune 163 livres; 4 chevaux pour celles pesant 75 livres ; 4 chevaux pour les 30 pierres de *courtaulx* ; un mortier et son affût = 4 chevaux; pareilles pierres à celles de bombardes ; boulets de fer au nombre de 200 sur un chariot ; *plommets* à l'avenant ; 4 chevaux pour les caques de poudre ; 5 coffres d'arcs à 4 chevaux ; 4 chevaux pour 4.000 flèches ; 4 chevaux pour 200 piques ; 4 chevaux pour 300 maillets ; 4 chevaux pour 200 fûts de lance ; pics et hoyaux à l'avenant ; de pics, hoyaux, coignées, fourches, pelles, serpes, il en faut bien de chacun 500 ; de tourteaux à fallots, lanternes, soufflets, etc., idem ; des queues à couvercle, idem : la forge *étoffée* qu'il convient avoir, item ; 80 jaques à 4 chevaux ; salades, bonnets d'acier, viretons, 2 moulins sur un chariot, fours, 500 livres de cordail, ferrailles pour les ponts, le pont volant ». Sans date ; vers 1468). — Parties d'artillerie que le Duc a ordonné être délivrées à messire Josse de Lalaing, chevalier, conseiller et chambellan du Duc, pour s'en aider au voyage qu'il fait présentement en armes par mer, « pour aidier à fournir et armer deux navires dont il a charge, savoir : 5 veuglaires de fer enchâssés de bois, une serpentine de fer à oreillettes, 7 *crapaudeaux* et coulevrines, 60 piques de frêne, ferrées, 21 maillets de plomb ; 12 douzaines de dards ; une caque et un quart de poudre ; 18 pavois ; 16 arbalètes d'acier, 5 de corne, garnies de 8 *guindaux* ; 84 douzaines de traits pour servir aux arbalètes : cent arcs à main : 150 douzaines de flèches, 25 douzaines de cordes d'arcs à main; 130 pierres pour servir aux canons desdits bateaux ; 1.550 tampons de bois pour servir aux chambres des canons ; 167 livres de poudre à canon ; 10 douzaines de traits pour arbalètes d'acier ; 25 *pommes de fer fondu pour getter feu* (1) ; — à Mgr de Hallewin : 8 canons de fer enchâssés de bois ; 4 *crapaudeaux* de fer à queue de fer ; 6 arbalètes d'acier ; 16 douzaines de viretons ; 1 caque et demie de poudre à canon ; 80 piques de frêne, ferrées ; 16 douzaines de dards ; 50 arcs à main ; 75 douzaines de flèches ; 16 douzaines de cordes ; 24 maillets de plomb ; 12 pavois ; 660 pierres de canon ; 215 livres de poudre à canon ; 20 douzaines de traits pour arbalètes d'acier ; — à messire Philippe de Poitiers : 4 canons de fer enchâssés de bois ; 7 *crapaudeaux* et 4 coulevrines de fer ; une petite serpentine de fer à oreillettes ; une caque et un quart de caque de poudre à canon, 5 douzaines de piques de frêne, ferrées ; 20 maillets de plomb ; 12 douzaines de dards « pour servir à hunes (2) » ; 6 pavois ; 6 arbalètes d'acier ; 16 douzaines de traits pour lesdites arbalètes ; 25 arcs à main ; 36 douzaines de flèches ; 15 douzaines de cordes d'arc ; 510 pierres à canon ; 168 livres de poudre ; 200 viretons pour arbalètes d'acier ; — à messire Louis de Ghistelle : 2 canons de fer ; 6 arquebuses et coulevrines de fer ; 3 arbalètes d'acier ; 9 douzaines de traits pour les dites arbalètes ; 25 arcs à main ; 36 douzaines de flèches ; 10 douzaines de cordes d'arc ; 3 douzaines de piques de frêne, ferrées ; 8 douzaines de dards ; 6 pavois ; 3 quarts de caque de poudre de serpentine ; 480 pierres de canon ; 125 livres de poudre à canon ; 10 douzaines de viretons pour arbalètes ; — à messires Josse Blondel, seigneur de Pamèle et Jean de Rebreviettes, seigneur de Thibauville : un petit canon de fer enchâssé en bois, garni de trois chambres ; 5 *crapaudeaux*, 3 arquebuses et 1 coulevrine ; 3 arbalètes d'acier ; 15 douzaines de traits d'arbalètes ; 44 piques de frêne, ferrées ; 16 maillets de plomb ; 1 caque de poudre de serpentine ; 6 pavois ; 25 arcs à main ; 36 douzaines de flèches ; 10 douzaines de cordes d'arcs ; 420 pierres pour servir à canon ; 151 livres de poudre ; 10 douzaines de traits d'arbalètes d'acier ; — à Jean de Bommar : 5 canons de fer ; 4 *crapaudeaux* de fer

(1) Grenades.

(2) Pour jeter du haut des hunes des navires.

portant plomb, garnis chacun de 50 *plommets*; une demi-caque de poudre à canon; 20 piques de frêne, ferrées; 9 maillets de plomb; 6 douzaines de dards; 3 arbalètes d'acier; 8 douzaines de traits pour servir auxdites arbalètes; 90 pierres de canon; 114 livres de poudre à canon; 10 douzaines de traits d'arbalètes d'acier; — à messire Henry de Borsselle, chevalier, seigneur de la Wère: 16 veuglaires de fer; une *serpentinelle* de fer; 28 *crapaudeaux* de fer à queue de fer jetant plomb; 8 arquebuses de fer aussi à queue de fer; 8 coulevrines à main; 2 tonnelets de *plommets*; 8 caques de poudre; 35 arbalètes d'acier; 868 viretons de frêne, empennés de plumes et bien ferrés; 1.248 autres viretons de bois, empennés de bois, bien ferrés; traits nouvellement faits pour servir auxdites arbalètes d'acier; 513 autres viretons de bois, empennés aussi de bois, ferrés, vieux traits; 4 milliers de traits pour servir à *crenequins*, ferrés et bien empennés de bois; 304 piques de frêne, ferrées; 48 douzaines de dards pour jeter depuis la hune du bateau; 96 maillets de plomb; 46 pavois; une caque de chausse-trapes; 1 tonnelet renfermant 160 rondelles de fil d'Anvers et 3 douzaines de cordes pour *guindaux*; 45 boulets de fer fondu, creux, pour jeter feu; 5.250 pierres de plusieurs sortes pour les canons; 3.000 *pipes* ou tampons de bois pour servir comme dessus et 20 livres de salpêtre raffiné; 3 caques de poudre; 3 milliers de traits pour *crenequins* de corne, empennés de bois et bien ferrés (Sans date; vers 1467-1468). — Artillerie prêtée par monseigneur de Montigny au mois de mai 1470. — « Estat de Claude de Menostey, receveur de l'Artillerie de Monseigneur le duc de Bourgogne, des parties par lui receues et payées pour le fait et conduite de sondit office depuis le XVe jour du mois d'aoust l'an mil IIII^c^LXX qu'il fust institué receveur jusques au..... ..... jour de janvier ensuivant ». — « Avertissement en brief au duc de Bourgogne, touchant le fait de son artillerie » (sans date; vers 1471). — Attestations, quittances et pièces diverses concernant l'administration de Claude de Menotey pendant l'année 1470-1471. — « Estat à correction des parties qui semblent estre nécessaires pour reffournir l'artillerie de mondit seigneur le duc de Bourgoingne et de Brabant, à commencer au plustôt que faire se pourra, car quelque diligence que s'y pust faire à grand peine pourra mondit seigneur estre servy à la fin des trèves pour avoir son fait prest » (sans date; vers 1472). — « Payement fait par Claude de Menotey, receveur de l'Artillerie, à pluseurs chartons et aultres de ladite artillerie qui ont mené et conduit partie d'icelle artillerie depuis la ville d'Arras jusques en la ville d'Abbeville, le premier jour de décembre l'an LXXII ». — État des arquebuses de métal livrées à l'artillerie du Duc, le 14 avril 1472, par maître Simon Andrieu, s'élevant au nombre de 154. — État des dépenses faites par Claude de Menotey, receveur de l'Artillerie, pour la conduite de son office depuis le 27 janvier 1472 (1473 n. st.) jusqu'au 15 juin suivant (1). — Mémoire sur les causes qui ont fait que « l'artillerie de Monseigneur a perdu le bruit et l'onneur qu'elle souloit avoir du temps de feu Guillaume Bourgois, pour faulte de conduite et pour aucuns rappinements cy après déclairez » (sans date; vers 1472-1473). — Déclaration des parties d'artillerie que le Duc a ordonné être présentement mises à point et prêtes pour qu'il puisse s'en aider en ses affaires. Ces parties consistent en: 3 bombardes (*Bergière*, *Bergier* et *la Cordelière*), 6 *courtaux*; 4 mortiers; les 6 plus grosses serpentines; 6.000 arcs de guerre; 18.000 douzaines de flèches ferrées et 3.000 douzaines de cordes pour arcs: 6.000 viretons communs pour *crenequins*; 500 vouges; 1.200 piques; 1.200 maillets de plomb; 11 tentes ou pavillons; pour conduire ladite artillerie, il faudra 297 chariots, au prix de 20 sols par chariot à 4 chevaux et le *charton* par jour, soit par mois = 11.137 francs et demi, avec les autres dépenses de ladite artillerie, il faudra compter par mois = 13.571 francs. 6 sols (sans date; vers 1472-1473). — État de ce à quoi pourra monter la dépense de l'artillerie que le Duc entend présentement mener au pays de Gueldre, par mois, s'élevant à 23.212 livres, 10 sols, plus 1.535 livres, 12 sols pour les frais de transport. — État des tentes et pavillons faits en l'année 1472: 15 grandes tentes à *pourpentures*, 5 grandes tentes plates, 9 grands pavillons, 9 petits pavillons, 23 pavillons à la nouvelle mode, 1.212 billots de bois, etc. (sans date: vers — 1473). — Attestations, quittances et pièces diverses concernant la recette de l'artillerie, pendant les années 1472 et 1473. — État des parties d'artillerie que le Duc a ordonné être prêtes avant le 1er avril 1473, conformément aux marchés passés à cet effet et qui portent sur l'acquisition de:

(1) C'est dans cet état qu'on rencontre la première mention d'un trésorier des guerres. Cet office était alors occupé par Guillaume de Ruple, conseiller du duc de Bourgogne.

200 vouges, 1.600 maillets de plomb sans *dague* et sans *picot*, 1.000 autres maillets de plomb avec dague, *picot* et crochet, 1.000 piques ferrées, 600 épieux emmanchés, 600 fûts de javelines de bois de frêne, 1.200 bâtons de frêne à faire chargeoirs pour les *bâtons à poudre* (à feu), 600 fûts de demi-lance dont 300 *d'ozières* et 100 de sapin, 800 *louchets*, 300 *palots* ferrés, 150 pelles de fer nommées *seuppes*, 300 pelles de bois, non ferrées, 800 pics et 600 hoyaux, 500 cognées de deux sortes, 300 *fermens* (serpes) de deux sortes, la façon de 3.030 arcs à main, fabriqués avec le bois acheté par le Duc s'élevant à 4.300 quartiers de bois d'if, la réparation de 600 vieux arcs, l'achat de 1.400 fers de flèche pour referrer les flèches de l'artillerie, celui de 4.000 douzaines de flèches neuves, de 1.000 douzaines de cordes pour arcs à main, de 600 livres de fil d'Anvers, la réparation de cent salades, 253 *huvettes*, 287 vouges, 623 fers de lance, 172 haubergeons, 172 gorgerins, 80 bonnets d'acier, 98 *crefs*, 17 moulins à bras, 50 vieux coffres d'arcs à main, l'achat de 100 nouveaux coffres d'arcs à main, de 50 queues à couvercle et 100 autres queues sans couvercle pour mettre ces flèches, cordes, *cordail*, viretons, de 50 petits *tonnelets* à mettre *plommets* pour serpentines, de 15 falots, le *rengrassier* de 200 tourteaux de falots, l'achat de 180 *nocquets* (ferrures) pour servir aux huches des 80 chariots que l'on fait faire, la réparation de 200 pavois nervés conservés à Arras comprenant la *nervure* et la couverture de cuir, la peinture à huile, blanc et bleu avec la croix St-André rouge, l'achat de 120 pavois à potences et la réparation de 120 autres, l'achat de 4.000 targettes à la façon de Lombardie, peintes de blanc et bleu avec la croix de St-André rouge et des fusils d'or et de couleurs, l'achat de 50 pavois nervés peints de noir pour servir à faire les approches, la réparation des vieilles tentes et des vieux pavillons, l'achat de 271 pavillons carrés, de 32 tentes, d'une maison de bois pour le Duc, de deux pavillons pour le duc de Bretagne, d'une étable pour ledit Duc, de deux engins à lever les bombardes, aussi pour ledit Duc, de nattes pour les vieilles tentes, de *cordail* pour lesdites vieilles tentes, de 20.000 chevilles de tentes, l'ouvrage de *carretier*, de charpenterie pour manteaux, ponts et autres parties, de *fondue* (fonte), l'achat de pierres, de dés de fer pour mettre *es plommets*, la façon des *plommets*, l'achat eu janvier 1473 (1474 n. st.) de 2.290 quartiers d'arcs, la fabrication d'un boulevard de bois, de 80 chariots à huches, l'achat de salpêtre de Naples cru, idem d'Allemagne raffiné, de chandelles de suif et de cire *ouvrée*, de 24 caques de poudre pesant environ 7.200 livres ; l'ensemble des dépenses monterait à la somme de 20.667 livres, 2 deniers : le Duc a ordonné, en outre, de faire faire, à raison de 20 pavillons pour 100 lances et d'un pour le conducteur, 336 pavillons dont la dépense s'élèverait à 2.804 livres et, pour chaque compagnie de 100 lances, 101 étables, chacune pour six chevaux ; ce qui donne pour les 16 compagnies 1.616 étables dont le prix, à raison de 20 livres par étable, s'élèvera à 32.320 livres (1474). — État du salpêtre cru et non affiné acheté à Bruges de Jean Copman, s'élevant à la quantité de 5.500 livres, à 22 sols le cent pesant (février 1474) ; idem, du salpêtre affiné par Georges Boucquel provenant de l'achat précédent, s'élevant à la quantité de 2.854 livres (avril 1474). — Quittances délivrées par Hellin le Tellier, ouvrier en tentes et pavillons, Pietrequin Caulier, charretier, Simon Andrieu, fondeur, de sommes dues pour parties de leur métier (1474). — Fragment d'un compte de l'artillerie d'après lequel la recette s'élèverait à 23.027 livres, 15 sols, 6 deniers et la dépense à 24.330 livres, 9 sols, 9 deniers obole (1474). — Mandements, quittances et pièces diverses concernant le service de l'artillerie pendant ladite année. — « Estat à correction des parties qui semblent estre nécessaires pour reffournir l'artillerie de mon très-redoubté et souverain seigneur, monseigneur le duc de Bourgoingne et de Brabant etc, à commencer au plus tôt que faire se pourra, car quelque diligence qui y pourra estre faicte, à grant peine pourra mondit seigneur estre servi à la fin des trèves pour avoir son fait prest » à la fin on lit : « Par estat fait par mondit seigneur et par lui ordonné en son siége devant Nuysse le XIIIe de novembre LXXIII. Ainsi signé : Charles ». — « Journal de plusieurs prests et paiemens faiz par Claude de Menostey, receveur de l'artillerie de monseigneur le Duc, depuis le XXVIe jour de décembre l'an mil CCCCLXXIII jusques..... ». — État abrégé des deniers reçus par Jean Charles, contrôleur de l'Artillerie du duc de Bourgogne, depuis le 18 novembre 1474, pour employer et convertir au fait et conduite de l'office de Claude de Menotey, receveur de ladite artillerie, s'élevant à la somme de 23.827 livres, 15 sols, 6 deniers et la dépense à celle de 24.330 livres, 9 sols, 9 deniers. — « État de Claude de Menotey, receveur de l'Artillerie, des parties par lui receues et paiées pour la conduite de son office depuis

le 1er jour d'aoust mil cccc soixante quatorze jusques au..... »; quittances, mandements et pièces diverses à l'appui de cet état. — « Déclaration de certain prest fait par Waultre Teytin, maistre carrelier de monseigneur le duc de Bourgoingne, depuis son partement de Namur qui fust le xxe jour d'aoust mil IIIIc soixante quinze derrain passé, pour aler en ce présent voiaige de Lorraine ». — « Payement fait par Claude de Menostey, receveur de l'Artillerie, à plusieurs personnes, officiers et ouvriers de l'artillerie, en la ville de Nancey, pour leur sallaire d'avoir par trois jours esté occupez à rassembler à l'entour d'icelle ville sur les portes et murailles toute l'artillerie qui illec a esté trouvée après que mondit seigneur le a eu gaigné (1) et l'avoir mené en la maison de ladite artillerie », entre autres, « xxx sols à XII desdits compaignons pour don à eulx fait par le maistre de ladite artillerie pour leur peine et sallaire d'avoir deschargié et mis jus de la muraille de ladite ville de Nancey une grosse bombarde de métal nommée Damvillou que les Françoys et Alemans y avoyent affuttée lorsqu'ils tenoient ycelle ville en leur obéissance et pour l'avoir chargiée sur son chariot » ; 30 sols à huit autres compagnons pour avoir « deschargié jus du comble d'une grosse tour quarrée d'icelle ville, deux grosses serpentines de métail, lesquelles avoyent illec esté mises pour la deffence de ladite ville » ; 32 sols à deux charretiers de Nancy, pour avoir été occupés pendant deux jours avec six chevaux et avoir mené lesdites bombardes et serpentines et autres *bastons*, des lieux où ils furent déchargés jusqu'à l'hôtel de la dite artillerie ; 26 sols à 13 compagnons manouvriers dudit Naucy, pour avoir travaillé pendant un jour entier à déblayer l'une des portes de ladite ville par laquelle le Duc fît son entrée. Total de la dépense : 20 livres, 4 sols (8 décembre 1475). — « État de ce que pourra monter la despence de l'artillerie que mon très-redoubté et souverain seigneur le Duc entend présentement mener avec lui, selon qu'il a ordonné par ses lettres », consistant en 6 bombardes tant de fer comme de métal, 6 manteaux pour lesdites bombardes, 6 poulains (2) servant auxdits manteaux, 12 pierres de bombardes, 6 *bombardelles*, 6 manteaux moyens, 7 poulains y servant, 12 pierres de *bombardelle*, 6 mortiers, 12 pierres de mortier, la serpentine Lambillon, 100 boulets y servant, manteaux d'approche pour mines, 10 *courtaux*, 2.000 pierres pour lesdits *courtaux*, 10 grosses serpentines, 3 serpentines de l'hôtel, 2 serpentines de Jacquin et une serpentine de Montlhéry, 36 serpentines moyennes, 48 petites serpentines, 200 arquebuses, 40.000 livres de plomb tant en *plommets* comme en saumon et 600 galets de fer fondu pour grosses serpentines, 200 pavois à potences, 250 pavois nervés, 400 targettes, 8.000 arcs à main, 10.000 douzaines de flèches, 1.000 douzaines de cordes d'arc, 12.000 traits d'arbalète, 10.000 traits de *crenequin*, les caques de poudre et de fil d'Anvers, 500 vouges, 600 épieux, 4.500 maillets de plomb, 6.000 piques, 1.200 fûts de lance, 1.000 fûts de demi-lance, 1.200 bâtons *chargois* (chargeoirs), 1.000 fûts de javeline, 400 *jacques* pour pionniers, 300 salades ou bonnets de fer, 1.000 *louchets*, 600 pelles ferrées, 400 serpes, 300 pelles de bois, 1.000 pics, 500 hoyaux, 1.000 cognées, 1.000 *fermans* (faucilles), un moulin à vent, 1.200 moulins à bras, 1.000 pieds de pont consistant en « fustaillière, ouzieres, cherchles, ferrailles, cordail, gistes, sommiers et autres choses servans pour ledit pont » et nécessitant au moins 100 chariots, *cordail, ferraille* et menuités servant pour les charpentiers, *cordail* servant aux *carreliers*, suif de provision, la forge étoffée, falots, leviers de fer, salpêtre, soufre et harpoi, feuilles de fer, fil d'archal, sacs de cuir, clous, lanternes et soufflets, moules pour les serpentines et fers de lance, *bagues* et outils des charpentiers, *bagues* et outils des *carreliers*, *bagues* des canonniers, les maisons du Duc pour lesquelles il faudra 7 chariots, 3 pavillons et une tente pour le Duc, 400 pavillons pour les compagnies d'ordonnance et les gens de l'hôtel du Duc, 350 étables neuves, 26 tentes à 2 mâts, 7 pièces de tentes pour l'écurie du Duc, 2 tentes de guet, 16 autres pièces de tentes et pavillons servant pour les maîtres, lieutenants, receveur, contrôleur et aides de ladite artillerie, cannevas de garnison, *cordal, brocques, cireulles*, fil, mâts et environ 2.000 chevilles de tentes, échelles, bateaux de cuir et de bois, *hocqs* (grappins), le *blochus* (blockhaus) fait à Malines, *bagues* des maîtres, lieutenants, receveur, contrôleur et nobles hommes aides en ladite artillerie. Pour le transport de toute cette artillerie, il sera bon d'avoir 5.245 chevaux, sans compter ceux nécessaires pour

(1) Charles le Téméraire était entré victorieux dans Nancy le 30 novembre 1475.

(2) Espèce de traîneau sans roue pour transporter les gros fardeaux.

l'amenage des poudres : à raison de 4 sols par jour par cheval, la dépense pour le transport de l'artillerie sera de 1.049 livres par jour. Gens nécessaires pour le fait et conduite de cette artillerie : 6 maîtres bombardiers, 6 autres canonniers ou bombardiers pour jouer des six *bombardelles*, 6 canonniers pour les 6 mortiers, 20 autres pour les 9 *courtaux* et les 15 grosses serpentines, 40 autres pour les serpentines moyennes et petites, 50 coulevriniers pour jouer des arquebuses, 14 aides de canonniers et bombardiers. Amand Millon, maître-charpentier, 8 charpentiers à cheval, 95 charpentiers à pied, maître Wouters Teytin, maître *carrelier*, 20 *carreliers* à pied, 50 cuveliers, 45 compagnons *harnesqueurs*, un maître *huchier* pour les maisons du Duc, 4 *huchiers* sous ses ordres, 2 autres compagnons pour porter *l'aisselin* (le bois), 4 tendeurs de tentes, 20 charpentiers pour tentes et pavillons, 200 autres tendeurs de tentes, 400 pionniers, 2 maîtres maréchaux, 4 maréchaux, 1 maître-tailleur de pierre, 6 compagnons tailleurs de pierre, 3 compagnons fondeurs de *plommets*, 8 *navieurs* pour les bateaux, 4 meuniers, 50 mineurs, 24 compagnons à cheval aides de l'artillerie. Total des gages des gens nécessaires au service de l'artillerie : 201 livres, 9 sols par jour. Total général avec les frais de charriage : 1.250 livres, 9 sols, par jour (1475) (1). — « Parties nécessaires estre prestes si Monseigneur entend mettre son artillerie aux champs » (1475). — « Abrégié de ce que pourroit monter chacun mois la despense nécessaire estre faicte pour la conduicte des parties d'artillerie que Monseigneur entend amener en son voyaige, tant pour les gaiges des bombardiers, canonniers, culevriniers, pyonniers, tailleurs de pierre, harnesqueurs, tendeurs de tentes et pavillons, comme pour le charroy », s'élevant par mois pour les gages à 3.098 livres, 13 sols, et exigeant 319 chariots à quatre chevaux dont le coût par mois est de 11.806 livres, 14 sols. Total : 14.905 livres, 12 sols (sans date : vers 1475). — « Compte particulier entre Claude de Menostey, receveur de l'artillerye et Guillemin Wellecoq, son clerc, à cause de pluiseurs parties payées par ledit Guillemin en l'acquit de sondit maistre, pour le fait de sondit office, en la ville de Namur, depuis le XIIIe jour de juing mil IIIIcLXXV jusques au jour de..... ensuivant oudit an ». — « Déclaracion des parties d'artillerie ordonnées estre menées à Aire » (sans date : vers 1475). — État des bombardiers et canonniers du Duc, savoir : maître Arnoul de Connelance, Thielman de Vienne, Jean Dauvillers, Bauduin Dauwain, maîtres bombardiers ; Jean de Malines, Hansse van den Berghe, Georges Wuldenan, canonniers, soit 7 personnes, nombre insuffisant, attendu que l'artillerie est maintenant « grandement garnie de bons bastons à pouldre et en grande quantité » ; il conviendrait d'enrôler 23 nouveaux bombardiers et canonniers, parmi lesquels les receveurs et contrôleurs de l'artillerie proposent d'engager : un maître bombardier, nommé Thielman, serviteur de Monseigneur de Rodemach, qui a grand désir de servir le Duc ; maître Guillaume de Berghes, bombardier, demeurant à Bruxelles ; maître Bauduin de Bouvignes, bombardier qui a servi autrefois au siége de Dinant ; un nommé Frédérich qui a servi autrefois comme canonnier au château de Luxembourg, très-habile compagnon et bon fondeur : Quentin du Flocq, qui a servi autrefois comme bombardier ; Haquinet du Flocq, bon canonnier, jeune compagnon *fort et raide* ; Brinaur de Poucques, bon canonnier, *eschelleur* de places et homme dont le Duc pourra bien être servi en plusieurs manières : Piètre Dionghe, bon charpentier et bon canonnier ayant déjà servi le Duc en ses voyages et armées : un jeune compagnon allemand, nommé Hans, actuellement à Lille et qui servira de bonne grâce le Duc ; un bon canonnier fondeur que Monseigneur de Soyes dit avoir : plus 15 autres compagnons qui ont servi le Duc dans tous ses voyages etc., (sans date ; vers 1475). — « Parties d'artillerie qu'il semble par le rapport de maistre Amand Millon qu'ilz se pourront prandre es places de Ham, Bohain et Beaurevoir, icelles places bien fournies et garnies pour la seureté et deffence d'icelles » (sans date ; vers 1475). — Lettre des chancelier, évêque de Tournai, trésoriers et généraux des finances à monseigneur de Bailleul, maître, et Claude de Menotey, receveur de l'Artillerie, au sujet des mesures à prendre pour faire envoyer le plus tôt possible de la menue artillerie, « comme arcs, flèches, piques et vouges » au Duc à Thionville, « alors que on avoit plus à faire d'artillerie de bataille que d'autre pour cause du siége de Nancey » (2 novembre 1476) ; quittances, mandements et pièces diverses concernant la recette de l'artillerie pendant l'année 1476. — « Estat de la recepte venant des deniers levés par manière de maracghelt par

(1) Cet état semble se rapporter à la première campagne de Charles le Téméraire en Lorraine.

six clercs à ce commis en six quartiers de la ville de Bruges es mois seullement de mars LXXVII et avril LXXVIII ». — « Copie de l'estat fait pour le paiement des gens d'avril et de may LXXIX, accordé, présens messeigneurs Jehan de Neuwenhove et Jehan de Rebecque ». (Les gens de Flandre ont promis au Duc de fournir le paiement de 7.000 combattants pour six mois, commençant le 1er avril, dont 3.890 à cheval, comptés à cinq francs chacun par mois, soit pour un mois : 15.566 livres de 40 gros. — « Inventaire de certaines lettres, comptes particuliers, estas et quaiers de paiemens faiz pour la conduicte de l'artillerie de feu monseigneur le duc Charles que Dieu absoille, lesquelz exhibés par devant messeigneurs, maistres Jaques Porcelot et Guillaume Dommessant, conseillers et maistres de la Chambre des Comptes de monseigneur le duc d'Ostriche à Malines, arbitres de certains débas et diflérens entre Claude de Menostey, receveur de l'Artillerie d'icellui seigneur, deffendeur, à l'encontre de Jehan Charles, contrôleur d'icelle, demandeur » (sans date ; vers 1479). — Quittance de la somme de 3.248 livres, 6 sols, qu'il a reçue de Guilbert de Ruppe, conseiller et trésorier des guerres, pour l'employer en achat de poudre à canon, soufre et salpêtre (14 octobre 1479). — « S'ensieut l'estat et remonstrance des deniers tant en recepte comme en mise et despens touchant la guerre et armée de l'année de Guillaume Moreel, Jehan van Neuwenhove, bourgmaistres, Loys Guffin, Liévin van Assenède, Anthoine Losthaert, Joos van den Straete, eschevins, Jehan van Riebeke, Casin Pierins, Jehan de Plait, commis » (1479). — « Estat de ce qu'il semble estre nécessaire à mon très-redoubté et souverain seigneur, monseigneur le duc d'Austrice et de Bourgoingne, pour le fait et conduicte des parties de l'artillerie qu'il entend présentement envoyer aux champs, meismement en sa duchié de Luxembourg, sans obmettre les parties à lui nécessaires pour le rafournissement de ladite artillerie pour lui en aidier quant temps et mestier sera ». Monseigneur pourra prendre à Luxembourg deux bombardes et deux *bombardelles* avec leurs chariots ; à Thionville trois petits manteaux (mantelets) ; à Bruxelles un grand manteau ; 400 pierres pour les bombardes et *bombardelles* qu'on pourra faire faire à Namur ; 600 pierres de *courtaux* ; la grosse serpentine de Jean de Malines, celle de Nancy, 8 moyennes serpentines et 18 petites serpentines de métal ; 3 *courtaux* et 3 moyennes serpentines ; 100 arquebuses à tirer sur chevalet ; 10.000 livres de plomb ; 165 caques de poudre ; 4.000 arcs à main ; 4.000 douzaines de flèches de guerre ; 2.000 douzaines de cordes d'arc ; 80 arbalètes d'acier ; 4.000 viretons pour arbalètes ; 10.000 viretons pour *crenequins* ; 4.000 livres de fil d'Anvers pour faire des cordes d'arbalète ; 50 coffres pour renfermer les arcs à main ; 50 tonneaux pour les flèches, viretons, cordes, *cordail* ; 100 caques pour la poudre et 100 tonneaux pour mettre les caques afin que la poudre soit sous double enveloppe ; 200 vouges ; 4.000 piques dont 2.000 longues et 2.000 moyennes ; 2.000 maillets de plomb ; 1.000 fûts de lance, de sapin, pour les hommes d'armes ; 500 fûts de demi-lance, aussi de sapin ; 500 fûts de javeline : 200 bâtons à faire chargeoirs pour *courtaux* et serpentines ; 500 *louchets*, 300 pelles de fer, 300 pics, 400 hoyaux, 400 cognées, 300 serpes, 2.000 livres de *cordail* pour traits de limon et de timon ; 1.000 autres livres de *cordail* pour les engins, les charpentiers et les *carreliers* ; 2.000 livres de ferraille en chevilles, grosses, moyennes et petites ; outils de charpentiers et de *carreliers* ; 400 feuilles de fer à faire chargeoirs ; 500 livres de vieil oing, 50 *stelles* et 50 *dossiers* pour atteler les serpentines ; 50 livres de fer à pied de chèvre de plusieurs sortes servant à manier les bombardes ; 24 falots et 2.000 tourteaux ; 8 nouveaux et bons manteaux ; 6 nouveaux chariots pour les bombardes et *bombardelles* ; 4 engins à lever les bombardes, 2 engins de *carreliers*, 2 engins à trois pieds, un chat (1) : *harpoy*, lanternes, soufflets, fil de fer ; chandelles de cire, torches, bougies, fusils ; 200 *couppons* d'échelles et 100 échelles tant simples que doubles (sans date ; vers 1479-1480). — Extrait des comptes de Piètre de Binche et de Jean de Wailly, commis de Monseigneur au quartier de Bruges et d'Ypres, à la recette et dépense de leur portion de 200.000 écus accordés par le pays de Flandre pour l'entretien des gens de guerre pendant les mois de mai, juin, juillet, août et septembre 1480 ; — quittance de Leurens Le Mutin, conseiller et receveur de l'Artillerie, de la somme de 200 livres qu'il a reçue de Guillaume Houtmart, l'un des six commis de la ville de Bruges, pour la part et portion de ladite ville dans l'aide accordée par le pays de Flandre pour l'entretien des gens de guerre (15 avril 1480). — Enquête sur les dégâts

(1) Sorte de chevalet.

commis par les gens de guerre aux moulins de la seigneurie de Ninove (1486).

B. 3520. (Carton.) — 108 pièces, 4 cahiers, 76 feuillets, papier.

1472-1473. — Comptes et pièces comptables de la recette de l'Artillerie. — Parties payées par Tassin du Flocq, clerc de Claude de Menotey, receveur de l'Artillerie depuis le 1er février 1472 (n. st.) jusqu'au 19 février 1473 (n. st.). — Abrégé des paiements faits par le même aux charretiers de l'artillerie à Arras, à Lille, à Nimègue, pendant les années 1472 et 1473. — Paiements faits aux pionniers de l'artillerie en juillet 1473. — État de ce qui est dû à maître Wouters Teitin, maître *charrelier*, pour ce qu'il a livré depuis le jour de Noël 1472 jusqu'au 12 octobre 1473, comprenant 11 affûts de *courtaux*, 11 affûts de grosses serpentines, 16 affûts de serpentines moyennes, 10 de petites serpentines, 8 paires de roues moyennes et petites, huit limons pour serpentines moyennes et petites, un cent d'essieux, 60 leviers de bois, réparations faites à l'artillerie en route, à Seclin, lorsqu'elle allait d'Arras à Lille, à Menin, à Hansbrugghe, à Diest en Brabant, à Maestricht, à Venloo, à Nimègue, sur le Rhin, pendant le retour du Rhin à Nimègue, pendant le voyage de Nimègue à Luxembourg, près de Limbourg, à St-Vy, à Arlon, à Luxembourg. Total : 256 livres, 16 sols, 6 deniers. — Parties payées au même depuis le 1er octobre 1473 à Esch, à Thionville. — Parties payées par Claude de Menotey aux mois de novembre et décembre 1473. — État des ouvriers de tentes et pavillons ayant travaillé au château de Lille à réparer et à mettre à point plusieurs tentes et pavillons ramenés de l'*armée* que le Duc a naguères faite au royaume de France et duché de Normandie, depuis le 22 avril 1473 jusqu'au samedi premier mai de ladite année; idem, des charpentiers ayant travaillé au château de Lille à faire *tout de neuf* plusieurs mâts pour servir aux pavillons carrés que le Duc a fait faire alors à Lille et à réparer et mettre à point plusieurs autres mâts et faîtes pour servir aux vieilles tentes et aux vieux pavillons depuis les 10 et 17 mai 1473; — idem, des *harnesqueurs* ayant travaillé au château de Lille, tant à décharger plusieurs parties d'artillerie amenées d'Arras en ladite ville comme à les recharger sur bateaux pour les mener et conduire jusqu'à Diest en Brabant, pour là les charger sur chariots pour s'en servir en l'armée du Duc contre les gens du pays de Gueldre, depuis le lundi 26 avril jusqu'au samedi 1er mai 1473; — idem, des charpentiers et *carreliers* (charrons) ayant travaillé au château de Lille à faire plusieurs affûts, essieux et limons de bombardes et *bombardelles*, *courtaux*, etc., depuis le 1er mai 1473. — Revue faite au camp du Duc près de Thionville, des bombardiers, canonniers, charpentiers, *carretiers*, cuveliers, *harnesqueurs* et autres servants de l'artillerie, par Étienne Ferroux, commis et Jean Charles, contrôleur, le 25 octobre 1473. — Parties payées tant en prêt comme autrement par Jacques du Boucquet à plusieurs *chartons*, charpentiers, *navieurs*, manouvriers et autres gens de la ville de Namur pour le fait de l'artillerie qui était *illec* chargée sur la rive de la Meuse pour la mener en Gueldre au mois de mai 1473. — Prêt fait par Tassin du Flocq, clerc du receveur Claude de Menotey, à plusieurs pionniers, charpentiers, *navieurs* et autres, aux mois de juin et de juillet 1472; pièces diverses jointes à ces états.

B. 3521. (Carton.) — 71 pièces, parchemin, 142 pièces, papier.

1477-1498. — Pièces à l'appui des comptes du receveur de l'Artillerie. — Fragment d'un compte de Hyeman de la Court, écuyer, lieutenant de messire Jehan de Tinteville, chevalier, conseiller, chambellan et maître de l'Artillerie du roi des Romains. — Quittances et attestations délivrées par : les bourgmestres, échevins et conseillers de la ville de Leuwe; — Hubert de Mileus, maître bombardier, (mitraille provenant d'une serpentine rompue à Scarembergue, d'un *courtaut* rompu au siège de L'Écluse, d'une serpentine rompue devant la ville d'Ypres); — Baudouin de Lannoy, chevalier, seigneur de Molembais, gouverneur du château de Lille, (serpentine rompue dont le métal sera employé à faire des chandeliers à placer devant la statue de la Vierge audit château); — Jennot d'Alsat, écuyer, capitaine des *alkars* de l'hôtel de l'archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne, (une caque de poudre à canon et 6 crènequins d'acier, étoffés comme il appartient); — Philippe de Contay, écuyer, seigneur de Forest, capitaine des piétons de la langue wallonne, (200 arcs de Roumanie, 200 douzaines de flèches et 32 douzaines de cordes d'arc, reçues de Laurens Le Mutre, receveur de l'Artillerie); — Haquinet Babin, serviteur du fourrier de l'Archiduc, (don d'une

arbalète par l'archiduc Maximilien (1)) ; — Gauwain le Bouchier (3 arbalètes d'acier) ; — l'archiduc Maximilien (billet autographe : « Lienhart, regardé que je puit avoir l'artillrye à nuyt à Gosbeke, car le kanoniers de Hénaut sunt iscy ; n'oblié pas que lé courtaux de fert, qui sunt deux, soent aussy, aultrement je me corrusceré à vos ; n'oblié point ausy les escelles et le pont et les arbelestres. Maxi (2) » : — Louis Quarré, conseiller et receveur général de toutes les finances du roi des Romains ; — Jean de Finet, marchand *fustailler* à Malines, (fourniture, au prix de 480 livres, de 96 lances de bois de sapin, conduites à Lens pour être distribuées aux hommes d'armes chargés de la défense du pays et de la réduction des rebelles habitants des villes, châteaux et forteresses du comté d'Artois, 1.000 longues piques de bois de frêne, ferrées de bons fers à la nouvelle façon, *achêréïs es pointes*, distribuées aux mois de juillet et août 1486, *aux suiches et alemans picquenaires*, décembre 1493) ; — le même (fourniture, moyennant 25 livres, de 100 piques de frêne, ferrées de bons fers, achetées au mois de novembre 1484 et distribuées aux *picquenaires* ordonnés aller aux champs pour aider à prendre la ville d'Audenarde et réduire les rebelles habitants, ses sujets de Flandre, à l'obéissance du roi des Romains, décembre 1493) ; — Laurent Le Mitre, conseiller et receveur de l'artillerie, (ordre à Jean de Finet de délivrer, pour les envoyer au roi d'Angleterre, 1.200 piques d'environ 22 pieds en longueur, toutes ferrées, au prix de 70 livres, 22 mai 1483) ; — Jaquemar Requaré, *carrelier*, demeurant aux faubourgs de la porte de Courtrai derrière le château de Lille ; — Jean de St-Michel (frais de transport par bateaux des bombardes *Zutphen*, *Volquestain* et *Luxembourg*, leurs chariots, *esclans*, 6 grands *courtaux*, 4 grosses et 6 petites serpentines de métal, affûts, moules à mouler *plommets*, plusieurs pierres servant auxdites bombardes et aux *courtaux* avec une autre bombarde nommée *Griète* et une grosse serpentine de fer nommée Saint Georges, leurs chariots, *esclans* écrans, manteaux, affûts, pierres, plommets, etc., appartenant aux gens de Bruges et qui ont servi au siège que le duc de Saxe, lieutenant général du roi des Romains et de l'Archiduc, son fils, aux pays de pardeça, a mis et tenu devant les ville et château de L'Écluse aux mois de juillet, août, septembre et les 15 premiers jours d'octobre dernièrement passés (1492), à l'encontre de Monseigneur Philippe de Clèves et de La Marck et des soudoyers et habitants desdits lieux, lors rebelles et désobéissants sujets, réduits à obéissance audit mois d'octobre, etc., 24 décembre 1492) : — Gilles et Jean de Backère, alias Pretelaers, marchands à Malines, (fourniture, au prix de 4.320 livres, de 120 tonneaux de poudre à canon, chaque tonneau pesant 250 livres, employés au siège de L'Écluse, 9 février 1493 n. st.) ; — Henri Thamassuene de Hembach, marchand à Middelbourg en Zélande, (fourniture, au prix de 60 livres, de 2 tonneaux de poudre à canon pesant 500 livres, pour le siège de l'Écluse, 13 octobre 1492) ; — Jean van Menède et Boudin Meens, mariniers à Malines, (transport de l'artillerie pour le siège de L'Écluse, 16 septembre 1493) ; — Martin Martins, forgeron, (réparation de la chambre de la bombarde *Zutphen*, rompue au siège de L'Écluse, 12 novembre 1492) ; — Gilles Dermoyen, maréchal, demeurant à Bruxelles, (réparations diverses aux roues et affûts de l'artillerie, 18 septembre 1492) ; — Jean de Blicq, *carrelier*, (réfection et réparation des chariots des bombardes, 18 septembre 1492) ; — Alard de Villers, marchand à Bruges, fourniture, au prix de 180 livres, de 3 tonneaux de fine poudre de serpentine, pour le siège de L'Écluse, 24 décembre 1492) ; — Cornille de Bavelare, charpentier à Bruges, (fourniture de pièces de bois pour faire les écrans et affûts de la bombarde *Griète*, 12 décembre 1492) : — Goossin van Pellekin, marinier à Bruges, (transport sur un grand bateau nommé *pleyte* des gens de guerre de l'armée faisant le siège de L'Écluse, pour garder le passage au *trau de Nieuwekerke*, 12 décembre 1492) ; — Cornille Toggherman, cordier à Bruges, Cornille Tsolle, maréchal à Bruges, Marant Crolet (fourniture de poudre de bombarde) ; — Jean de Finet (fourniture de 600 piques longues ferrées) ; — Adrien Drabbe, marchand à Bruges, (fourniture de 8.000 livres de plomb) ; — Jean de Langhe, marchand à Bruges, (fourniture de 419 livres de poudre de serpentine) ; — Alard de Villers (fourniture de 8.000 livres de fer en barreaux) ; — Nicaise Crolet, marchand à Mons, (fourniture de deux tonneaux de poudre de serpentine) ; — Jean de

(1) Au dos se trouve le mandement autographe de Maximilien, suivant : « Receveur d'artillry, balliés à Haquinet ung arbalest en don. Maxi. ».

(2) Ce billet n'est pas daté, mais en le rapprochant du don fait à Hacquinet Babin, daté du 13 juin 1485, on peut admettre qu'il se rapporte à la campagne que Maximilien fit, au mois de juillet 1485, contre les Gantois.

Longhe (réparation et transport de l'artillerie et des tentes et pavillons) ; — Michel van Malle, marchand de piques et de lances à Bruges, (fourniture, au prix de 60 sols, de 12 demi-piques ferrées) ; — Josse van den Putte, armurier à Bruges, (fourniture, au prix de 12 livres, de 12 hallebardes et 4 javelines) ; — Jacques Metteye, marchand à Bruges, (fourniture de 3.250 livres de plomb en masse) ; — Jean de Leynier, forgeron et cloutier à Bruges, (fourniture de clous à employer au blockauss que le duc de Saxe a fait conduire et dresser devant L'Ecluse) ; — Cornille Tsolle, maître ouvrier de bombardes et *courteaux* de fer à Bruges, (fourniture, au prix de 12 livres, de 514 livres et demie de fer d'Espagne en barreaux) ; — François le Namurois, *perrier*, (fourniture, au prix de 72 livres, de 80 grosses pierres de bombarde) ; — Louis de Maeldre, ouvrier de poudre à canon, (remise à point de 7 tonneaux de poudre de serpentine) ; — Catherine Pieters, veuve de Laurent de Mitre, en son vivant receveur général de l'Artillerie, (mandement de Maximilien pour le paiement de ce qui pouvait rester dû à son mari à l'occasion des dépenses faites par lui pour le siège de L'Écluse) ; — Henri de Finet, *carrelier* à Malines ; — Mathiis Strowe, maréchal à Menin ; — Pierre Duruic, marchand à Gand, (fourniture de fine poudre de serpentine à distribuer aux canonniers de l'armée du comte de Nassau et de Vienne, seigneur de Bréda, lieutenant de l'archiduc Maximilien, mise en campagne pour réduire à l'obéissance les habitants de Bruges et autres du comté de Flandre révoltés, 2 octobre 1490) ; — Simon Charna, *carrelier* à Malines, (travail et fourniture de son métier pour ferrer les roues et affûts d'un gros *courtault* de métal de l'armée du comte de Nassau contre Bruges, 1er octobre 1490) ; — Jean Bernaige, chevalier, conseiller et chambellan du roi des Romains, (fourniture, au prix de 33 livres, de 7 gros ormes pour faire les 7 affûts de trois *courtaulx* et de 4 serpentines) ; — Jacques Henne, receveur général du Hainaut ; — Laurent Le Mitre (lettres de l'archiduc Maximilien, le nommant aux fonctions de receveur général de l'Artillerie avec les appointements de 36 sols par jour, 24 décembre 1488) ; — Martin Le Borgne, ouvrier de *taillant*, demeurant à Lille, (fourniture de cognées, *louchels* et serpes, livrés au mois de septembre 1479 et menés avec autres parties à Aire et ayant servi aux affaires du Roi des Romains, alors archiduc d'Autriche, au siège, assaut et prise du château de Malannoy, 19 octobre 1491) ; — Josse Nyeulin, cordier à Malines, (fourniture de cordes pour l'artillerie de l'armée conduite par l'empereur Frédéric III et le roi des Romains Maximilien, son fils, accompagnés des ducs Christophe de Bavière, du duc de Saxe et autres grands princes d'Allemagne, au pays de Flandre à l'encontre des rebelles pour les réduire à l'obéissance et en chasser les Français, alliés aux dits rebelles, 1er juillet 1488) ; — Laurent Carette, artilleur à Lille, (fourniture, au prix de 30 livres, de 40 douzaines de flèches de guerre de bois sec et saucé, cirées à la main, empennées et ferrées de bons fers d'épreuve, que le Roi fit prendre et acheter au mois de janvier 1486 (1487 n. st.) et mener en provision avec son artillerie pour distribuer aux archers de sa compagnie et servir à aider à faire lever le siège qu'alors les Français avaient mis devant la ville de Thérouane et à ravitailler cette place, 18 mars 1491-1492 n. st.) ; — Jean de Blic, *carrelier* à Bruxelles (31 décembre 1491) ; — Jean de Finet, ouvrier de lances et de piques à Malines, (fourniture, au prix de 500 livres, de 100 lances de bois de sapin, ferrées de bons fers acérés et émoulus, achetées par le Roi au mois d'octobre 1488 et livrées aux hommes d'armes de sa compagnie qu'il emmena, avec certains princes d'Allemagne et autres gens, à Vilvoorde, « pour servir à l'emprinse par lui faicte au reboutement de monseigneur Philippes de Clèves, ceulx de Brouxelles, ses subgests rebelles et désobéissans et des François, leurs alliez, ses adversaires », 8 novembre 1488) : Jean de Cupre, forgeron à Malines, (réparation aux affûts et chariots de 3 *courtaulx* et une grosse serpentine de métal, faits à la Veure par maître Hans Absele, fondeur et bombardier, que le Roi a ordonné de monter pour mener au voyage fait en armes par l'Empereur, le roi des Romains, son fils, les ducs de Saxe et de Bavière, etc., dans le comté de Flandre à l'encontre des habitants des villes de Gand, Bruges, Ypres, Courtrai et autres de Flandre, rebelles et désobéissants sujets, 7 juillet 1488) ; — Hubert de Nulens, maître bombardier du roi des Romains à Ypres, (fourniture, au prix de 705 livres, d'un gros *courtault* portant boulets de fer de 9 pouces en croisée, pour être mis en garnison à Ypres, 16 juillet 1487) ; — Jean de Finet, marchand *fustailler* à Malines, (fourniture, au prix de 120 livres, de 400 longues piques de bois de frêne, de 24 et 22 pieds de long, ferrées de bons fers à la nouvelle mode, acérés et émoulus, achetées par l'ordre du Roi au mois de juin 1487 et délivrées à Mgr. de Walhain, pour distribuer aux suisses alle-

mands *picquenars* qu'était alors chargé de conduire par mer messire Martin de Zwarte, chevalier d'Allemagne, que Madame la douairière (Marguerite d'York) « envoya lors, avec aucuns capitaines gens de guerre d'Engleterre, pour servir son nepveu, filz du roy Édouart, jadiz son frère, que Dieu absoille, débouté de sa seignourie et obvier aux emprinses du Roy dudit Engleterre », 16 décembre 1487); — Jean de Finet, marchand *fustailler* à Malines, (fourniture, au prix de 1.060 livres, de 2.000 longues piques de bois de frêne, ferrées de fers *acherés* et *esmouluz* et 800 *tref* (pavillons, tentes), que le Roi fit prendre et acheter au mois de mai 1487-1488 (n. st.), et délivrer à messire Baudouin, bâtard de Bourgogne, qui alors les mena par eau sur des navires, avec sa compagnie de gens de guerre, en Bretagne, pour les offrir, au nom du Roi, au duc de Bretagne, son cousin, 2 août 1488); — Jean de Cupre, *fèvre* à Malines, (fournitures diverses de son métier, entre autres pour l'artillerie mise en campagne pour faire lever le siège de Thérouane, les réparations aux roues et essieux d'un chariot pour la bombarde de fer nommée *Michault* que, au mois de juillet 1487, le Roi fit faire et prêter à l'évêque de Liège afin de réduire à l'obéissance ses ville et château de Franquemont tenus alors à force d'armes par *ceux d'Arembercli*, etc., 20 novembre 1487); — Jean de Finet, (fourniture de 950 piques de bois de frêne de 22 et 24 pieds de long, ferrées de bons fers à la nouvelle façon, acérés à la pointe, que le Roi a fait acheter et mener avec lui au mois de septembre 1486, pour les distribuer aux allemands *picquenars* de son armée au voyage d'Artois et servir en ses affaires à l'encontre du roi de France et autres alliés tenant les pays et terres de son comté d'Artois en leur sujétion, 19 octobre 1486); — le même, (fourniture de 100 lances de bois de sapin, ferrées de bons fers d'épreuve, 1.600 piques ferrées de même et 100 bâtons *chargeoirs* pour les bombardiers et canonniers, etc., 29 septembre 1486); — Jean l'Admiral, canonnier et fondeur de fer, (livraison, au prix de 54 livres, 14 sols, de deux mortiers de fer fondu, 18 août 1486); — Ysabeau van den Maude, veuve de feu Jacob de Leyde, ouvrier de lances et de piques, demeurant à Anvers, (fourniture, au prix de 207 livres, 12 sols, de 500 piques de bois de frêne de 23 et 22 pieds de long, ferrées de fers à la nouvelle façon, achetées au mois de septembre 1484 et délivrées au comte de Sooren pour les distribuer aux *picquenaers* de sa compagnie, « et eulx en aidier à entrer en pays envers Burgh, Veure, Stekene, Hasdoncq et autres vilaiges du pays de Waze et Quatre Mestiers en Flandre, et servir le Roy, lors archiduc d'Austriche, en ses affaires à l'encontre des rebelles de Flandre, ses subgestz et de leurs alliés », 6 douzaines de semblables piques et 12 douzaines d'autres piques de 18 pieds de long, ferrées de fer à trois côtés, 22 décembre 1486); — Georges Boucquel, ouvrier de poudre à canon et affineur de salpêtre, à Lille, (21 décembre 1487); — Pierre Vuillot, ouvrier de lances et piques à Mons, (fourniture au prix de 390 livres, de 1.300 longues piques de bois de frêne, ferrées de fers à la nouvelle façon, pour distribuer aux *picquenars* lors de la rébellion des Flamands, 31 juillet 1485); — Thomas Pernot, marchand à Bruges, (fourniture de 4.332 livres de métal pour la fonte des canons, et 3.628 livres de cuivre, le tout au prix de 564 livres, 7 sols, 18 janvier 1480-1481 n. st.); — Simon Tube, cuvelier à Lille, (fourniture de tonneaux et caques pour renfermer les poudres, 2 février 1480-1481 n. st.); — Georges Triest, capitaine d'Audembourg, (ordre de lui délivrer et pour les gens de Gand, 100 piques, 50 arcs et 1 demi-tonneau de poudre, 6 octobre 1479); — l'archiduc Maximilien, (mandement au receveur Laurent Le Mitre « pour ce que pour la garde et préservation des ville de Cambray, chastel de Selle et autres places à l'entour dudit Cambray, avons ja pièca fait baillier et délivrer par vous à nostre amé et féal chevalier, conseiller et cham bellan, messire Cornille de Berghes, lors capitaine dudit Cambray, plusieurs pièces et parties d'artillerie, si comme serpentines, hacquebusses, culeuvrines, arbalestres, une bombardelle nommée *Venlo* qui est de fer et ung mortier de fer, et que ledit messire Cornille nous a affirmé tous les bastons dessusdis estre perduz, réservez ladite bombardelle, ledit mortier et deux desdites serpentines », lui prescrivant de délivrer audit messire Cornille de Berghes les pièces d'artillerie qui se trouvent encore en état au château de Selles, août 1483); — maître Nicole de Furni, chanoine de Cambrai et Adam Godenu, échevin de la dite cité, (décharge de la quantité de 4 caques de poudre qu'ils ont reçues du receveur de l'artillerie pour la sûreté de la cité de Cambrai, 27 février 1479-1480 n. st.); — Robert de Buissy, échevin et Jennet Brillet, clerc de la ville de Cambrai, (idem de deux tonneaux de poudre de serpentine, 17 mars 1480-1481 n. st.); — Cornille de Berghes, capitaine du château de Grave, (décharge d'une *bombardelle* de fer portant des pierres de

10 pouces, prise à Ypres pour être conduite au dit château de Grave, 24 décembre 1487 ; — le même, (décharge des parties suivantes : 8 caques de poudre à canon, 16 douzaines de piques, 100 maillets de plomb, 2 saumons de plomb pesant environ 400 livres, 50 grands pavois, 100 pics ou hoyaux, un tonneau de chausse-trapes pour l'approvisionnement de la ville de Cambrai et du château de Selles dont il est capitaine, 15 mai 1481) ; — le même, (idem, de 3 serpentines de métal provenant de celles qui furent « conquestées sur nos ennemis au mois d'août LXXIX ou champ lez la Viesville (1) », un mortier de fer avec 20 pierres y servant, 6 grosses arquebuses de métal et 6 autres moyennes, 12 arbalètes d'acier, garnies de leurs crics et *chams*, un saumon de plomb pesant environ 400 livres, 2.000 traits d'arbalètes, pour l'approvisionnement de Cambrai, 17 mars 1480-1481 n. st.) ; — le même, (idem, de 2 caques de poudre à canon, 4 *quartelettes* de poudre de coulevrine fine, une caque de poudre de serpentine, 2 arquebuses de métal, 4 autres arquebuses, 6 coulevrines de métal, 2.000 traits d'arbalètes, 29 janvier 1480-1481 n. st.) ; — le même (idem, d'une *bombardelle* de fer nommée Zutphen, en deux pièces, une serpentine de métal provenant de celles prises naguères sur les Français, 4 caques de poudre à canon et 2 tonneaux de chausse-trapes, pour l'approvisionnement de Cambrai et du château de Selles, 31 janvier 1480-1481 n. st.) ; — le même, (idem, de 4 caques de poudre et 12 arquebuses, 27 juin 1480) ; — le seigneur d'Yselstain, (mandement au receveur de l'artillerie de lui faire délivrer 2 petites serpentines faites par Poppenter avec *Bourbonnoise* (2), un *courtaut* de fer étant à Lille près du *Lambillon* et 2 tonneaux de poudre, pour les faire mener à Utrecht, 5 mars 1486-1487 n. st.) ; — de Bregilles, (mandement de délivrer à l'écuyer d'écurie du Roi, 2 serpentines, 5 mai 1479) ; — les députés de la ville de Cambrai, (mandement de l'évêque de Tournai, du comte de Saint Pol, du seigneur de Wyerre, chef du grand conseil, chancelier de Brabant et de Nicolas de Gondeval, de leur délivrer quatre caques de poudre tant de serpentine comme de coulevrine, 27 février 1479-1480 n. st.) ; — l'archiduc Maximilien, roi des Romains, (lettre au receveur de l'Artillerie : « Receveur d'artillery, Loerens de Mueter, il i a aujourdny ung moes que je vous a assigné et apunkté beacop de mylle livres, et je né point artilery prest pour 1 livre ; dont il fault que je me combate demain sans artilery ; lequel est vostre faulte et que vous entendés gaingner ; mais il vous repaenteray, car je vous promès en parolle de prince, que à mon reteur, à l'ayde de Dieu, vous saerez banniz hor de tout mes païs et confiscarez vos biens tousjours à bon conte. Je layré en ceste château de Gasbeke, aujourduy jousques au diné, n^e^ chevaux pour conduyre vivres de Bruxelles après moy ; sy il y a possibilité de nous trouver de nuyt entour Gramont, sy il i a aucun artilery en chemin, faites les haster, par aultrement el ne pourra venir servir ne au tans (à temps) ; mes vous nous montrés point estre bon serviteur. Max. ; sans date (1) » ; — Hans Kenocz, rentmaistre de Philippe, fils du comte de Nassau, (décharge de trois pavillons « estoffez de combles parois qui se ataichent à villonez et de leurs mastz de deux pièces, 28 juillet 1486) ; — Villequin le Vacre, serviteur de Louis Quarré, receveur général des finances, (idem, de 3 pavillons « estoffez de parois, etc. », l'un pour Mgr. de Mingoval, le 2e pour lui et les autres maîtres d'hôtel et le 3e pour *mondit seigneur maitre d'hôtel*, 28 juillet 1486) ; — l'archiduc Maximilien, (mandement au receveur de l'Artillerie de lui envoyer toutes les lances et demi-lances qu'il pourra se procurer avec 300 piques et toutes les salades qu'il peut avoir ; Audenarde, le 19 janvier 1486-1487 n. st.) ; — idem, (de faire délivrer à la duchesse douairière Marguerite d'York, 4 caques de poudre, 3 octobre 1486) ; — idem, (de faire délivrer 12 arquebuses et 3 caques de poudre pour la garde et sûreté de la ville du Quesnoy, 16 juin 1478) ; — idem, (de délivrer à Josse de Corteville 50 pavois, 24 arcs et autant de trousses et 12 coulevrines à main, pour employer sur la frontière de Flandre, 18 avril 1482) ; — idem, de délivrer à Philippe de Clèves et de La Marck, 9 arquebuses de métal pour la garnison et la défense du château de Huy, 13 mai 1483) ; — idem, (de délivrer à Grart du Baley, écuyer, 6 arbalètes d'acier, 12 juin 1485) ; — Melchior de Maesmunster, grand veneur de Flandre et lieutenant du roi des Romains au quartier

(1) Probablement le Viesville, dépendance de Montigny-en-Ostrevant, canton Sud-Est de Douai. Les troupes françaises d'Arras essayèrent en vain de surprendre cette ville au mois d'août 1479.

(2) Bombarde prise sur les Français à la bataille de Guinegate.

(1) Ce billet paraît être autographe et se rapporte à l'année 1486.

de West-Flandre, (décharge de 100 arcs à main et de 100 douzaines de flèches ferrées, conduits au dit pays de West-Flandre, 20 mai 1489); — Jean de Donnarien, maître de l'Artillerie, (mandement de délivrer au comte de Chimay, un *courtaut* de métal, rompu dernièrement en la présence de l'Archiduc, à Ruremunde (?), pour en faire certaine menue artillerie destinée à la défense de ses places, 2 novembre 1481); — Philippe de Croy, comte de Chimay, (décharge de 100 arcs provenant de ceux déposés à la Salle à Lille, 1er juin 1479); — Cornille de la Barre, seigneur de Mouscron, (mandement d'avoir à lui délivrer une caque de poudre à canon pour la défense de la dite place de Mouscron, 15 octobre 1478); — Ferry de Noyelle, écuyer, capitaine d'une compagnie d'archers à cheval et à pied, (décharge pour 100 arcs à main, 300 douzaines de cordes d'arcs, 100 douzaines de flèches de guerre, ferrées de bons fers à l'épreuve, 10 juillet 1486); — Robert de Melenn, (mandement d'avoir à lui délivrer 20 salades d'acier, 28 octobre 1488): — Adrien de Beauval, (décharge pour 50 pavois rouges servant à bataille, 5 novembre 1488); — le chevalier de Tenteville, (ordre de lui délivrer 6 hallebardes et 6 salades de France, 27 octobre 1488); Massin (idem, 200 arcs, même date); — l'écuyer du Roi, (idem, 12 salades, même date); — le vicomte de Louvain, (idem, une douzaine de hallebardes, 26 septembre 1488); — Loupes, fourrier du Roi, (remboursement de dépenses faites pour la réparation des tentes de la cuisine du Roi, 8 novembre 1486); — Pierre Lanchals, chevalier, maître d'hôtel, maître Thiébaut Bauvalot, trésorier des finances et Gérart Nerman, secrétaire, (ordre de venir à Ypres et d'y amener 100 *crests*, 400 piques, 50 lances ou demi-lances ferrées, 17 janvier 1486-1487 n. st.); — l'Archiduc, (mandement au receveur de l'Artillerie de payer cent livres aux canonniers et charpentiers à Malines, de faire charger les deux bombardes *Volstain* et *Michault* et de les envoyer à Grave et de venir avec elles en cette ville, 25 août 1485); — idem, (de lui envoyer 40 ou 50 salades des plus grandes, sans date); — idem, (de délivrer à 36 compagnons jeunes *picards*, sous la conduite de Robinet Reffin, 36 arcs à main et 36 trousses de flèches, 22 août 1487); — idem, (de délivrer 2 tonneaux de poudre, 100 piques et 24 javelines à Massin du Flocq, pour les amener de Damme à Bruges, 24 janvier 1490-1491 n. st.); — idem, (de faire faire par Luc l'arbalétrier, demeurant à Bruxelles, 100 arbalètes d'acier, 4 décembre 1487); — le comte de Nassau, (ordre au receveur de l'Artillerie de lui envoyer 2 caques de poudre prise dans celle que le duc de Saxe a à Malines, 7 mai 1490); — l'archiduc Maximilien, (ordre de délivrer à Wessel van Boeselaer, seigneur d'Aspère, un tonneau de poudre à canon pour coulevrines, pour la garde, sûreté et defense de la ville d'Aspère, 22 février 1479-1480 n. st.); — idem, (de délivrer à Antoine Rollin, seigneur d'Aymeries, 2 caques de poudre à canon pour la défense du château d'Aymeries situé sur la frontière du Hainaut, 21 août 1478); — idem, (de délivrer au seigneur de Maingoval une caque de poudre pour la garde et défense de son château de Rieulay, 24 octobre 1478); — idem, (de délivrer au comte de Porcien, seigneur de Croy et de Renty, 100 arcs de bois d'if provenant de ceux gardés au château de Lille, pour les distribuer aux archers de sa compagnie, 31 mai 1479); — idem, (de délivrer à Jean de Dudzelle, grand bailli de la ville de Gand, 300 arcs et 300 piques, 2 août 1479); — Salazar, (ordre de lui délivrer 12 arcs garnis, en *l'ost* lez-Douai; le 14 juin 1478); — Jacques Calliot, chevalier, seigneur de Chanteraine, conseiller et chambellan de l'archiduc d'Autriche, (décharge pour 100 arcs de bois d'if, 3 juin 1479); — Englebert, comte de Nassau, (décharge pour 100 arcs, 100 douzaines de flèches, 200 cordes et 100 piques, 2 août 1479); — l'archiduc Maximilien, (mandement d'avoir à délivrer à Jannot d'Alsat, capitaine des arbalétriers du corps, 8 arbalètes, 3 mai 1485); — Jean de Chalon, prince d'Orange, comte de Tonnerre et seigneur d'Arlay, lieutenant général de l'archiduc d'Autriche et gouverneur de ses pays de Bourgogne, (décharge pour 500 arcs à main, 500 douzaines de flèches de guerre et 100 douzaines de cordes d'arcs à main « que icellui seigneur nous a ordonné estre délivrées pour le tout faire mener en sesdits pays de Bourgogne à la résistance de ses ennemis », 10 mai 1479); — Jean de Ligne, (ordre de lui envoyer 12 piques et 6 demi-lances, 16 mai 1485): — Hutin de Habarcq, (idem, 15 arcs avec les cordes, 4 arbalètes étoffées, 16 douzaines de viretons, 36 douzaines de flèches, 1 douzaine de piques et 8 salades d'acier, sans date); — Josse de Cordes, receveur de la ville d'Audenarde, (décharge pour 2 tonneaux de poudre à canon, 27 avril 1485); — le comte Waloic, conseiller et chambellan de l'Archiduc, (ordre de lui délivrer une des petites tentes de l'Archiduc, 23 septembre 1479): — Jacques de Savoie, (ordre de délivrer à Charles de Flandre, capitaine de la châtellenie d'Ypres, 40 piques,

12 arcs et autant de trousses de flèches et de cordes, sans date) ; — Jean de Nassau et Philippe de Bourgogne, (décharge pour la quantité de 200 arcs à main, 1er juin 1479) ; — le seigneur de Molembais, (ordre de lui délivrer un pavillon pour pouvoir se loger aux champs en la présente campagne, 12 juin 1483) ; — Balthazar de Ghistelle, capitaine des gens de guerre des Quatre Métiers, (ordre de Jacques de Savoie de lui délivrer 50 piques, 6 arcs et autant de trousses de flèches et de cordes, sans date) ; — le seigneur de Montigny, lieutenant de l'Archiduc en Hollande, (ordre de lui délivrer une tente et un pavillon pour se loger aux champs en la présente campagne, 11 juin 1483) ; — Jacques de Savoie, (ordre de délivrer à Jean de Comines pour les gens de Bailleul et de Warneton, pour Jean de Dudzelle et les *picards*, 200 piques et 100 arcs avec les flèches, 5 octobre 1479) ; — idem, (de délivrer 50 arcs et 50 trousses de flèches aux archers de sa compagnie, 4 octobre 1479) ; — idem, (de délivrer à Louis de Draene, capitaine des gens de guerre du pays de Furnes, 25 piques, 12 arcs et autant de trousses de flèches et de cordes, sans date) ; — idem, (d'envoyer des chevaux au château d'Enghien pour y prendre une bombarde, 28 juin 1483) ; — idem, (de délivrer à Pierre de Lannoy, chevalier, seigneur du Fresnoy, capitaine du comté d'Alost, 100 piques et 30 arcs fournis comme il appartient, 5 octobre 1479) ; — idem, (de délivrer au bailli de Tenremonde 3 douzaines de piques et une demi-douzaine d'arcs avec les flèches assorties, sans date) ; — idem, (de délivrer aux archers de Monseigneur de Chanteraine 150 arcs et 30 demi-lances, lundi 4 octobre (sans date d'année) 1479 ?) ; — idem, (de délivrer à Pierre Matelin, conducteur des gens d'armes de la ville d'Audenarde, une douzaine de piques, une demi-douzaine d'arcs et 4 douzaines de flèches, 5 octobre 1479) ; — idem, (de délivrer au bailli de Courtrai, pour sa compagnie, 80 arcs et 100 piques, sans date) ; — idem, (de délivrer à messire Georges d'Escornay, capitaine des gens de guerre du terroir du Franc, 50 piques, 12 arcs et autant de trousses de flèches et de cordes) ; — idem, (de délivrer à Mahieu d'Estembèke ou à Baudouin de Bavinchove, 60 arcs assortis de leurs flèches et 50 piques, 5 octobre 1479) ; — idem, (de délivrer aux archers de sa compagnie 50 arcs et 6 douzaines de flèches, même date) ; — idem, (de délivrer au capitaine de Bruxelles 100 piques, des flèches pour 40 archers et de la poudre pour 100 *couleuvriniers*, même date) ; — Philippe de Clèves, (ordre de délivrer à Simon de Hongherspach, un demi-tonneau de poudre, 24 avril 1487) ; — idem, (au bâtard d'Asve, une hallebarde que l'Archiduc lui a donnée « pour estre tant mieulx embâtonné au service de mondit seigneur et meisme pour s'en aller en la ville de Hui en Liège où il meisne douze compaignons de guerre », 15 mars 1487-1488 n. st.) ; — idem, (au sire de Ravestain, de la poudre pour coulevrine, 20 arcs et 20 douzaines de flèches, 200 viretons, sans date) : — idem, (à Alvode : 400 viretons, une demi-douzaine d'arcs et 15 douzaines de flèches, à Boigade (?) : 15 arcs, 25 douzaines de flèches, à Regnauld Guelle : 300 viretons, à messire Hutin : 20 arcs, 60 douzaines de flèches, à Henrych Pardoinne : 15 arcs et 30 douzaines de flèches, à messire Cornille de Berghes et messire Michel : 30 arcs, 60 douzaines de flèches et 100 viretons, à six piétons arbalétriers de sa garde : 36 viretons, à Jean Hauwic : 70 arcs, 70 douzaines de flèches et 600 viretons, sans date) ; — idem, (de délivrer à son serviteur porteur de ces présentes, une cinquantaine de piques, deux milliers de plomb et 12 hallebardes, 2 avril 1487-1488 n. st.) ; — idem, (de délivrer au porteur du billet une caque de poudre à canon pour la place de Mortagne, 6 novembre (sans date d'année, 1487 ?) ; — idem, (aux archers de corps de l'hôtel dudit Philippe de Clèves, 18 arcs et 18 trousses de flèches à une douzaine et demie la trousse, 22 février 1482-1483 n. st.) ; — idem, (de lui délivrer deux pavillons carrés au lieu des deux tentes prises sur les Français et qui n'étaient guère bonnes, 23 août 1485) ; — l'archiduc Maximilien, (mandement au receveur de l'Artillerie de prendre chez les marchands de Malines et de lui envoyer tout ce qu'ils ont en fait de *crefs*, salades et épées, de manière à ce qu'il les ait le lendemain 1er mai 1480, à cinq heures du matin, à Bruxelles, 30 avril 1480 (1) ; — idem, (de faire amener à Bruxelles le plus tôt possible toute l'artillerie, les maisons (de bois) de l'Archiduc, tentes, pavillons, pierres, poudre et *plommets* se trouvant à Malines, avec tous les maillets de plomb, de manière à ce que le tout soit à Bruxelles le 30 avril sans faute, 29 avril 1485) ; — idem, (d'attester les services de Christophe Strale, bombardier, 23 juillet 1486) ; — idem, (de délivrer à Philippe *jeune* comte de Nassau, deux tonneaux de poudre pour la garde de Stockam,

(1) A côté de sa signature, l'archiduc Maximilien a ajouté de sa main : « Venés sans excuse aussy pour aultre chosse ».

10 septembre 1487) ; — idem, (à Charles de Saveuse, 3 veuglaires provenant de ceux qui se trouvent à Lille, pour la garde du château de Renescure, 17 novembre 1486) ; — idem, (au comte de Nassau, maréchal de l'hôtel, la serpentine de Nancy, deux serpentines moyennes de métal et une petite, pour la campagne de Gueldre et de Zutphen, 3 mars 1478-1479 n. st.) ; — idem, (de venir cette nuit à Bruxelles par la porte de Couberghe où un homme l'attendra, 1er mai 1485) ; — idem, (de faire amener à Hal tous les pavois grands et petits, le plus grand nombre d'échelles qu'on pourra se procurer avec les 10 grandes et les 100 petites qui sont à Anvers, de manière à ce que l'Archiduc les ait le lendemain de bonne heure, « car il est heure de besongner et il nous touche fort que bien savez », 3 mai 1485) ; — idem, (de faire amener, à la plus grande diligence que faire se pourra, les pavois, six ou huit échelles des plus longues et des plus légères, avec le pont et les grands bois à faire ponts à passer eau et les *hourdes* y servant, 3 mai 1485) ; — idem, (de délivrer à Adolphe de Nassau, maréchal de l'hôtel, 6 serpentines dont 2 moyennes et 4 petites, 32 arquebuses et 4 caques de poudre, pour l'expédition de Gueldre, 18 janvier 1478-1479 n. st.).

B. 3522. (Carton.) — 106 pièces, papier.

1479-1485. — Pièces à l'appui des comptes du receveur de l'Artillerie. — Mandements de l'archiduc Maximilien, roi des Romains, prescrivant au receveur de l'Artillerie, Laurent Le Mitre : « pour subvenir et pourveoir aux emprinses que journellement se font par noz ennemis et meismement en noz pays et duchié de Lucembourg et que, à ceste cause, le maistre de l'artillerie, Jehan de Donnarien, nous a très instamment requis que lui voulsissons envoyer l'un de noz courtaulx de queuvre (cuivre) que avons de présent en nostre chasteau de Lille pour icelui estre mené en nostre chasteau de Lucembourg », de faire transporter en conséquence ledit *courtault* audit château (6 juin 1480) ; — de délivrer à Philippe de Bourgogne, seigneur de Bèvres, 3.000 livres de métal pour faire un *courtault* (27 octobre 1478) ; — idem, à Jean de Berghes, chevalier, une serpentine pesant mille livres, provenant de celles du château de Vilvorde, avec 1.000 livres de métal (21 octobre 1478) ; — au seigneur de Bèvres, 100 arcs, 100 douzaines de flèches, 200 cordes et 100 piques (au camp devant Théronane, 3 août 1479) ; — à Thomas d'Euvreghem, conseiller et chambellan, capitaine des Anglais au service de l'Archiduc, 120 arcs et 120 trousses de flèches (24 septembre 1479) ; — idem, au même 100 arcs et 100 douzaines de flèches (9 octobre 1479) ; — au comte de Nassau, 50 lances, 50 demi-lances, 100 piques, 100 arcs, 200 cordes et 200 douzaines de flèches, 20 *estrunches* (épieux ferrés) (29 septembre 1479) ; — au seigneur de Bèvres, 50 lances, 50 demi-lances, 200 arcs à main, *étoffés* de cordes, 200 trousses de flèches, 100 piques (27 septembre 1479) ; — de lui envoyer avec toute la diligence possible les parties et pièces d'artillerie ordonnées pour la guerre de Gueldre (Bois-le-Duc, le 2 février 1479-1480 n. st.) ; — idem, 20 caques de poudre parmi celles se trouvant au château de Lille ainsi que les arcs et les flèches qui sont à Bruxelles (Gorinchem, le 23 février 1479-1480 n. st.) ; — de délivrer à Antoine d'Auxi, capitaine des archers de corps, 30 arcs à main, 15 douzaines de cordes et de flèches (3 novembre 1478) ; — au comte de Nassau, maréchal de l'hôtel, 35 caques de poudre, pour l'employer dans la campagne de Gueldre (Ruremonde, 4 mars 1478-1479 n. st.) ; — « pour ce que avons nostre armée toute preste, nous vous mandons et commandons très-expressément que incontinent, veues cestes, vous vous transportiés en nostre ville de Lille » et de là lui envoyer 20 *carates* de poudre à canon à Bois-le-Duc (Gorinchem, 29 février 1479-1480 n. st.) (1) ; — de délivrer aux gens du Quesnoy-le-Comte, 2 caques de poudre (23 mars 1479-1480) ; — idem, aux échevins, prévôt et conseil de la ville d'Yvoix, 1 tonneau de poudre de serpentine, 3 demi-tonneaux et 1 quart de tonneau de fine poudre (7 avril 1479-1480) ; — de faire acheter et envoyer en la ville de Wyck, une douzaine de caques de poudre (22 mai 1480) ; — d'acheter à Pauwelz de Cassale, marchand de Milan et à Rogier Calabre, autre marchand, tous les harnais et cuirasses de guerre qu'ils peuvent avoir et de les envoyer à Namur (20 juin 1480) ; — d'envoyer à Namur, « pour ce que sommes arrivez en ceste nostre ville où trouvons les choses assez bien disposées pour, moiennant l'aide Nostre Seigneur, faire aucun bon exploit », la bombarde appelée Zutphen

(1) L'archiduc Maximilien ajouta de sa main au bas du mandement : « Faciatis omnino diligentiam quod habeam istas xx cacas pulveris, quia, sy non habeam in xii diebus, hic habebo in ceterum vices damna ; ideo facietis diligentiam quod possim vos laudare, nec non parcatis nullis expensis. »

alors à Aire, le grand manteau qui est à la Veure et toute l'artillerie qui a dû être mise sur pied d'après les ordres antérieurs (3 août 1480) : — de fournir aux voituriers tout ce qui leur sera nécessaire pour amener le grand manteau de la Veure (14 août 1480) ; — d'acheter et d'envoyer à Anvers 1.000 arcs à main, 3.000 douzaines de flèches, 5 douzaines de cordes d'arc, 2.000 piques, 200 lances ou demi-lances et le plus possible de poudre à canon (18 juillet 1480) ; — aux bourgmestres, échevins et conseil de la ville de Bruges, d'accorder créance à ce que le receveur de l'Artillerie, Laurent Le Mitre, a mission de leur dire de la part de l'Archiduc (12 septembre 1480) : — au receveur de l'Artillerie, de lui envoyer en toute diligence les 50 caques de poudre qui se trouvent à Lille pour abattre la place de Rodemach devant laquelle « tyrons présentement », ainsi que toute la poudre qu'on pourra trouver à Arras et au moins 50 autres caques de poudre, « et tellement y faictes que par vostre négligence, nostre honneur et le temps convenable que avons pour délivrer le païs de la subgection de noz rebelles, ne soit retardé » (24 septembre 1480) ; — d'acheter la plus grande quantité de salpêtre qu'il pourra se procurer et de le faire aussitôt travailler (Château de Luxembourg, 6 octobre 1480) ; — d'ajouter pleine foi et créance à tout ce que lui dira le seigneur de l'Abergement pour le bien du service (Château de Luxembourg, 18 octobre 1480) ; — de délivrer à Pierre de Crépœul, capitaine des archers de corps, 80 arcs à main (4 novembre 1480) ; — de prendre chez Piètre de Jonghe, maître charpentier du Duc, 400 targes (Château de Luxembourg, 6 novembre 1480) ; — de lui envoyer immédiatement le chariot servant à la bombarde de Valenciennes avec le plus grand nombre de chevaux qu'on pourra se procurer à Luxembourg et aux environs pour conduire la bombarde de Beaumont, de Bastogne à Namur (Bastogne, 8 novembre 1480) ; — de venir immédiatement, « toutes excusations cessans et errière mises, jour et nuyt », en la ville de Gand vers l'Archiduc (Gand, 20 novembre 1480) ; — nouvel ordre de venir à Gand « pour nous gaigner aucunes choses qui nous sont nécessaires » (Gand, le 23 novembre 1480) (1) ; — de faire envoyer de « quelque lieu vers Sainte Ghertruidenberghe où ilz pourront estre secrètement » les provisions achetées par le receveur de l'artillerie et de se procurer arcs et flèches pour les Anglais (Bréda, 5 avril avant Pasques, sans date d'année, 1480-1481 ?) ; — de délivrer au comte de Chimay, lieutenant général du pays de Luxembourg où il doit les conduire, 12 caques de poudre et 200 arcs garnis de cordes et de flèches (La Haye, 25 avril 1480) ; — de « incontinent cestes par vous receues, toutes excusacions cessans et autres affaires postposez », venir « devers nous quelque part que soyons pour aucunes noz affaires très-nécessaires, lesquelz nous avons trés à cuer » (Bois-le-Duc, 28 mai 1481) ; — de faire charger immédiatement la bombarde Zutphen qui se trouve à Diest sur un chariot avec les poudres qui y sont et d'envoyer le tout à Ruremunde (6 juin 1481) ; — l'informant que des ordres sont donnés aux gens des finances pour que les sommes qui lui sont dues lui soient payées (Bois-le-Duc, 8 juin 1481) ; — de faire préparer des chariots (3 juin 1481) ; — de délivrer au comte de Nassau, seigneur de Bréda, 10 caques de poudre (29 juin 1481) ; — nouvel avis d'ordres donnés pour le payement des sommes dues (6 juillet 1481) ; — de lui envoyer 200 piques (Ruremunde, 15 juillet 1481) ; — de délivrer à Pierre de Crépœul, capitaine des archers de corps, 40 arcs (22 octobre 1481) ; — d'envoyer à Gorcum un coffre d'arcs à main et un tonneau de flèches se trouvant à Bois-le-Duc, pour les distribuer aux gens de guerre présentement envoyés en Hollande (22 novembre 1481) ; — de venir vers lui à Anvers dans les huit jours (Bruxelles, le 2 juin 1482) ; — de faire tirer de Namur et amener à Ruremunde en toute extrême diligence, « pour ce que nous sommes déliberez de faire assiéger nostre ville de Venloo », 4 serpentines, 100 pierres de bombarde et 100 de *courtaux* et 2 tonneaux de viretons pour *crenequins* avec 300 longues piques à la façon de Suisse (30 juin 1482) ; — de délivrer au seigneur de Chanteraine, chevalier, conseiller, chambellan et capitaine des gentilshommes de l'hôtel, 100 arcs, 100 trousses de flèches (30 août 1482) : — de venir demain vers lui, « toutes choses poostposées et arrière mises » (Bruges, le 6 septembre 1482) ; — de délivrer aux gens de la ville de Douai un tonneau de traits (Alost, le 18 novembre 1482), — de payer à maître Fac et à maître Hans Bale, canonniers, la somme de 30 livres de 40 gros (Bruxelles, 26 décembre 1482) ; — de l'informer quand l'artillerie et la poudre seront prêtes, en l'avertissant que des ordres sont

(1) L'Archiduc a ajouté au bas, de sa main, en allemand : « Ich han der min zvier gefruren. »

donnés pour qu'il soit payé des 1.100 livres qu'il doit avoir des gens d'Anvers (Alost, le 2 décembre 1482); — de délivrer une somme de deniers suffisante afin qu'il en achète un bon cheval à maître Christophe, bombardier, pour « qu'il se puisse mettre sus et nous servir en ceste présente guerre de Liége » (Bruxelles, 26 décembre 1482); — de délivrer aux États du Brabant, 600 arcs à main provenant de ceux déposés au château de Lille, outre les 500 autres dont la remise aux dits États avait été prescrite précédemment (7 mars 1482-1483 n. st.); — de faire immédiatement envoyer à Louvain toute l'artillerie amenée de Luxembourg, de Hollande et Namur devant la ville de Huy avec les manteaux, pierres et poudre et toutes les choses nécessaires à ladite artillerie, sauf les *courtaux* de Luxembourg autre que celui du Roi qu'on dirigera aussi sur Louvain avec les bombardes et serpentines (Bruges, 15 avril 1483); — de venir immédiatement à Bruxelles avec les deux marchands envers lesquels le sieur d'Irlam s'est obligé pour le fait de l'artillerie (Louvain, 5 mai 1483); — de faire immédiatement à toute diligence, « toutes excusations cessans et arrière-mises », avancer sur la ville de *Ghorgem* (Gorcum) toute l'artillerie, et principalement la menue et légère artillerie, pour qu'elle se trouve à Dordrecht, car l'Archiduc a l'intention de s'en servir au commencement de la présente campagne en attendant l'autre (Ste Gertruydenberghe, le 6 juin 1483); — de faire apporter par le marchand à qui elles sont commandées 100 salades, 1.000 écrevisses (cuirasses formées d'écailles) et 1.000 longues piques (Château de Gorinchem, le 8 juin 1483) (1); — de lui envoyer immédiatement et en toute diligence, l'artillerie, les tentes et les pavillons et de donner les renseignements demandés au sujet de la bombarde de *Bohain* (même date); — nouvelle réclamation au sujet de l'envoi de l'artillerie, des tentes et pavillons, des salades, écrevisses et piques avec un post-scriptum annonçant que l'artillerie, les tentes et pavillons sont arrivés, mais de presser l'envoi des salades, écrevisses et piques demandées et d'y ajouter 500 autres salades, 500 piques et 400 garde-bras avec les arcs et flèches nécessaires (Château de Gorinchem, 11 juin 1483); — nouvel ordre d'envoyer la bombarde prêtée par le comte de Romont (Château de Gorinchem, le 12 juin 1483); — nouvel ordre d'envoyer les 1.000 *écrevisses*, 100 salades et 1.000 longues piques (Gorinchem, 15 juin 1483) (1); — ordre aux bourgmestre, échevins, etc. de la ville de Diest de fournir des piques au maître de l'artillerie (21 juin 1483); — idem, d'envoyer la plus grande quantité possible de poudre (en notre logis devant Utrecht, le 19 juillet 1483); — idem, le plus grand nombre de chevaux et de chariots que l'on pourra se procurer (en notre *host* devant Utrecht, le 22 juillet 1483); — d'envoyer les arcs demandés précédemment avec 1.500 piques (en notre *armée* devant Utrecht, le 24 juillet 1483); — ordre à Jacques Willem d'Amsterdam, de fournir des arcs et des piques (devant Utrecht, le 27 juillet 1483); — idem, au receveur de l'Artillerie, d'envoyer les poudres, arcs, flèches, viretons, lances et autres parties d'artillerie demandées (devant Utrecht le 27 juillet 1483); — même ordre, avec celui de joindre à l'envoi des pierres de *courtaux* (6 août 1483); — de délivrer au seigneur d'Egmont un gros *courtault* de métal, affûté et assis sur son chariot à quatre roues, tout prêt à tirer, fait par maître Émery de L'Espine, que l'Archiduc lui a donné, « pour et en récompensacion d'aucuns services que journellement nous fait en pluseurs et diverses manières, et meismement pour la garde, seureté et deffense d'aucunes des places estans sur les frontières, et que ledit seigneur d'Egghemont tient et a soustenu pour nous à l'encontre d'aucuns noz ennemis et adversaires tant en nostre pays de Hollande comme aultre part » (15 septembre 1483); — d'aller à Anvers et d'y acheter 1.000 piques, 200 arcs, 400 douzaines de flèches et 1.000 traits d'arbalètes bien faits et longs, et de les lui envoyer le plus tôt possible, avec, pour l'usage personnel de l'Archiduc, 3 trousses de belles flèches et deux beaux arcs (Bois-le-Duc, 9 octobre 1483); — de recouvrer des exécuteurs testamentaires de feu maître Émery de L'Espine, les pièces d'artillerie et de traits qu'il avait et de lui apporter ou lui faire envoyer les deux bonnes coulevrines et arbalètes que l'Archiduc lui avait données (Bois-le-Duc, le 10 octobre 1483); — de presser l'envoi des piques, flèches, arcs, trousses et autres choses réunies par ledit receveur et de faire en sorte que le

(1) L'Archiduc a ajouté de sa main : « Faites le susdict autant que vous me creeindés de desplaere ».

(1) L'Archiduc a ajouté de sa main au bas : « Faetes au tant, paer tout potance que ne soet faulte ne délay que je puis avoir le harnaschement et pykes et venés sans excusacion ».

petit bombardier ne travaille pas à des ouvrages trop importants (18 octobre 1483) ; — de rassembler à Anvers et de faire venir toute l'artillerie avec la quantité de flèches et d'autres traits, demandée précédemment (Bois-le-Duc, 26 octobre 1483) ; — de faire envoyer le plus tôt possible à Anvers, outre les 600 piques et les deux tonneaux de flèches, les viretons et cordes d'arcs recueillis, ainsi que les 600 piques et les autres arcs et flèches qu'il a fait chercher en Hainaut (1er novembre 1483) ; — de délivrer au sire d'Iselstain un *courtault* de fer appartenant à l'évêque d'Utrecht, armorié des armes dudit évêque (11 janvier 1483-1484 n. st.) ; — d'envoyer le plus tôt possible 600 piques et un tonneau de poudre fine pour serpentine et de faire raffiner les deux autres tonneaux de poudre amenés de Bois-le-Duc (Mons, le 21 janvier 1483-1484 n. st.) ; — de venir immédiatement auprès de l'Archiduc en amenant les piques et maillets qui lui ont été demandés (Douai, le 29 janvier 1483-1484) ; — de se procurer le plus tôt possible et d'envoyer 100 *kreffes* ou *estrunches* et 150 piques (Bruxelles, le 13 août 1484) ; — de venir immédiatement trouver l'Archiduc, « toutes escusations cessans et autres affaires postposez » (Bruxelles, 11 septembre 1484) ; — d'envoyer à toute diligence, « jour et nuit », 100 écrevisses et 50 salades des meilleures que l'on pourra trouver (Bruxelles, le 17 septembre 1484) ; — de venir immédiatement trouver l'Archiduc (Anvers, le 20 septembre, sans date d'année 1484) (?) (1) ; — de faire envoyer à Bruxelles toute l'artillerie qui se trouve à Anvers, à la réserve de celle qui doit être dirigée sur Tenremonde et de trois des grandes serpentines dont l'une est la *Gérarde* et un grand *courtault* qu'il conviendra de laisser à Anvers (Bruxelles, le 12 décembre 1484) ; — nouvelle injonction d'envoyer à Bruxelles toute l'artillerie qui se trouve à Anvers (Bruxelles, le 17 décembre 1484) ; — même ordre, avec avis de faire aussitôt connaître quand ladite artillerie pourra être à Bruxelles (18 décembre 1484) ; — de faire envoyer à messire Philippe de Clèves toute la poudre qu'on aura pu se procurer avec 30 ou 40 piques (22 décembre 1484) ; — d'envoyer le plus tôt possible à Vilvorde deux petites serpentines de manière à ce qu'elles y soient cette nuit en priant les échevins de Malines de fournir dix à douze compagnons pour les conduire (Bruxelles, le 23 décembre 1484) ; — de faire envoyer à Bruxelles 200 piques ferrées pour au plus tard lundi prochain à midi (Bruxelles, le 26 décembre 1484) ; — d'envoyer deux caques de poudre à Vilvorde, l'une pour la ville et l'autre pour le château (Bruxelles, le 26 décembre 1484) ; — de venir immédiatement trouver l'Archiduc et d'amener avec lui 400 piques bonnes, longues et ferrées (Bruxelles, le 28 décembre 1484) ; — de faire envoyer immédiatement à Louvain 800 piques des plus longues et des mieux ferrées que l'on pourra trouver pour distribuer aux Suisses engagés au service de l'Archiduc et qui sont déjà à « Trecht-sur-Meuze » (Maëstricht) (Aerunde (?), le 20 mars 1484-1485 n. st.) ; — de délivrer au seigneur de Jauch une douzaine de lances et deux douzaines de demi-lances (27 avril 1485) ; — de faire apprêter avec la plus grande diligence toute la grosse artillerie et de faire la plus grande provision possible de poudre, de remettre au porteur des dites lettres un bon pavillon et une tente pour cinq ou six chevaux (Audenarde, le 12 mai 1485) ; — de venir immédiatement trouver l'Archiduc (au camp lez Alost, le 20 mai 1485) ; — de faire envoyer immédiatement des tentes et pavillons avec des pierres de *courtault* et de la poudre (au camp devant Alost, le 22 mai 1485) ; — de délivrer à Philippe de Nassau le canevas nécessaire pour deux tentes et un pavillon (30 mai 1485) ; — d'aller à Malines payer les arcs qui ont été envoyés de cette ville à l'Archiduc (2 juin 1485) ; — de payer avec les 400 livres qui lui sont envoyées, les charretiers, canonniers, charpentiers et autres compagnons de l'Artillerie (Anvers, le 3 juin 1485) ; — de faire faire avec la plus grande diligence « jusques au nombre de XII à XIIII C habillemens qui se nomment fers quarrez servans à *plommès* de serpentines et hacquebusses » autant de *plommets* qu'il sera possible et cinq à six cents tampons (La Verre, le 10 juin 1485) ; — de délivrer trois tonneaux de poudre aux capitaines des bateaux de Bretagne (Anvers, le 25 juin 1485) ; — de délivrer au sire d'Iselstain pour mener sur la porte d'Utrecht et pour la garde d'icelle, 2 tonneaux de poudre à canon (Gand, le 18 juillet 1485) : — de délivrer à messire Frédéric d'Egmont 2 tonneaux de poudre (29 juillet 1485) ; — de délivrer aux bourgmestre et échevins de la ville de Malines, à prendre sur les quartiers d'arcs à main envoyés dernièrement à l'Archiduc par le roi d'Angleterre, 50 quartiers, en compensation des

(1) L'Archiduc a ajouté au bas, de sa main : « Amenés aussy iscy tous les pavois qui nous sunt demourés à Utrecht et les maillets de plonc du voyaige de Flandres ».

25 arcs *ouvrés* qu'ils lui avaient donnés (31 août 1485); — de délivrer à Jean Breton, archer de corps du Duc, deux douzaines d'arcs à main et 30 trousses de flèches pour 12 archers que l'Archiduc emmène avec lui en Allemagne (27 novembre 1485); — de remettre à maître Hans Appelselde, maître bombardier, la somme de 60 livres (Remunde, le 12 décembre 1485); — de faire envoyer le plus tôt possible à Malines, 15 douzaines de flèches (Remunde, le 13 décembre 1485).

B. 3523. (Carton.) — 45 pièces, papier.

1486-1489. — Pièces comptables de la Recette de l'Artillerie. — Mandements de l'archiduc Maximilien, roi des Romains, prescrivant au receveur de l'Artillerie Laurent Le Mitre : de délivrer à Bourgogne, archer de corps de l'Archiduc, 2 tonneaux de poudre de serpentine, 100 livres de poudre de coulevrine pour l'approvisionnement de la caravelle de l'Archiduc en Zélande et de celle de *France Mais* (?) (Malines, le 17 avril 1485); — idem, à maître Jacques de Gondebault, secrétaire en ordonnance de l'Archiduc et de ses guerres, deux moyens pavillons « pour tenir les champs afin qu'il les puist faire mettre à point pour nous servir en nostre présente armée » (Hoochstraeten, le 14 juin 1486); — idem, à Philippe de Clèves, 2 caques de poudre destinées au château de Huy (18 juin 1486); — idem, au jeune comte de Nassau, un tonneau de poudre pour la garde du château de Stockem (21 juin 1486); — idem, à don Ladron de Gevera, un *courtault* de métal qui a été fondu à Lille, armorié des armes de l'Archiduc et qui *jette fer*, la serpentine de Nancy avec un instrument destiné à lever les bombardes, pour envoyer le tout au roi d'Espagne à qui l'Archiduc en a fait don (30 juin 1486); — ordre de faire mettre lesdits *courtault*, serpentine et engin sur un navire pour les mener en Zélande ou à L'Écluse (Louvain, le 14 juillet 1486); — quittances et décharges à l'appui de ces deux mandements; — de délivrer à Jean de Donnarien, conseiller, maître de l'Artillerie et capitaine du château de Luxembourg, 12 arbalètes d'acier, 12 salades d'acier, 25 arcs à main et 16 hallebardes pour la garde dudit château, avec 2 caques de poudre pour celle de la ville d'Yvoix (Bruges, le..... août 1486); — d'envoyer immédiatement et avec la plus extrême diligence à l'Archiduc sa petite artillerie (Bruges, le 6 août 1486); — idem, 500 piques longues et 500 moyennes, 1.000 arcs, 2.000 douzaines de flèches, cordes à l'avenant, avec les tentes et pavillons (Bruges, le 9 août 1486); — de faire envoyer avec la plus extrême diligence de jour et de nuit à Valenciennes, deux des grosses bombardes qui se trouvent à Malines assorties chacune de 100 pierres pour le moins, avec deux manteaux y servans, tous les *courtaux* qui sont à Malines, assortis chacun de 50 pierres, laissant à Malines toutes les petites pièces d'artillerie, et de faire aussi amener à l'Archiduc la bombarde appelée *Michault* avec le manteau et les pierres qui l'accompagnent ainsi que toute la poudre disponible, 1.000 piques, 500 longues et 500 moyennes et toutes les lances, flèches et arcs que l'on pourra se procurer (Lens, le 26 août 1486); — de délivrer à l'abbé de St-Pierre de Gand, un tonneau de poudre pour la garde de sa maison (sans date); — de venir immédiatement trouver l'Archiduc (Bruxelles, le 1er octobre 1486); — de délivrer aux bourgmestre et échevins de la ville de Gand, 6 pavillons pour la ville et un pour le bailli, 6 tonneaux de poudre, 6 serpentines petites et 12 arquebuses de cuivre au lieu de celles qu'ils avaient et que le sire d'Esquerdes a emportées avec lui (sans date); — d'acheter 500 *crefs* dont 250 devant être prêts dans trois jours et 250 dans le délai d'un mois (Bruxelles, le 9 janvier 1486-1487 n. st.); — d'envoyer immédiatement à l'Archiduc 100 piques pour les distribuer aux piétons qu'il emmène « au ravitaillement de Thérouane », avec 500 douzaines de flèches et les *courtaulx* (16 janvier 1486-1487 n. st.); — de délivrer à la duchesse douairière Marguerite d'York, 200 arbalètes prises parmi celles qui se trouvent à Malines (Bruges, le 23 mars 1486-1487 n. st.) (1); — idem, 60 pavois (10 avril 1486-1487 n. st.); — lettre de la douairière Marguerite d'York au receveur de l'Artillerie demandant directement des pavois (La Brièle, même date); — idem, de délivrer à Symède Ougherspaele, un demi-tonneau de poudre (L'Écluse, le 22 avril 1487); — à Philippe de Morbecque, pour la garde du château de la Motte au Bois, une caque de poudre, 2 douzaines d'arcs à main, 12 trousses de flèches de guerre et 300 viretons de bois pour arbalètes (Bruxelles, le 20 août 1487); — idem, à Jacques de Gondebault, secrétaire de l'Archiduc, 12 halle-

(1) L'Archiduc a ajouté au bas, de sa main : « Faites sans excuse. »

bardes et 12 piques, « pour mettre en une sienne maison qu'il a en la frontière de Liége » (18 septembre 1487) ; — décharge donnée pour lesdites hallebardes et piques par Pierre Le Mesre, prêtre, chapelain de maître Jacques de Gondebault, secrétaire des guerres (19 septembre 1487) : — d'envoyer immédiatement toutes les échelles, tant grandes que petites, de manière à ce qu'elles soient le lendemain de bonne heure à Tenremonde, en les faisant sortir de Malines par la porte de Ruplemonde et, quand les chariots seront hors de la ville, on leur fera prendre le long des murs le chemin de Tenremonde, avec des chevaux et des chariots chargés de tentes et de pavillons, les *courtaulx*, la maison (de bois) de l'Archiduc, les grandes tentes de Monseigneur d'Esquerdes (Tenremonde, le 29 mai 1488) (1) ; — de faire charger la bombarde de Zutphen, son manteau et les deux *courtaux* de France et de les amener « à toute diligence à l'ost de monseigneur mon père (l'empereur Frédéric III) qui lundi prouchain mectra le siège devant Liekerke », de réunir aussi les chevaux, charpentiers et pionniers demandés ; les chevaux transporteront les tentes de Valenciennes et l'artillerie de Mons (Tenremonde, le 30 mai 1488) ; — d'ajouter foi à ce que lui dira le conseiller et argentier Hues du Mont, chargé par l'Archiduc d'une mission auprès de lui (Tenremonde, le 4 juin 1488) ; — d'envoyer à toute diligence tous les *courtaulx*, serpentines, tentes et pavillons que l'on pourra se procurer (Camp d'Éverghem, le 5 juin 1488) ; — renouvellement du même ordre quant aux tentes et pavillons (en l'*ost* d'Éverghem, le 8 juin 1488) ; — de faire fabriquer de la poudre à canon jusqu'à concurrence de la somme de 5.000 livres, de tirer des villes des tentes, pavillons, chevaux, chariots, d'envoyer à l'Archiduc en toute diligence quantité de *pierres de fer* pour les *courtaulx* et pour la bombarde de Zutphen et de la poudre (en l'*ost* à Éverghem près de Gand, le 10 juin 1488) (2) ; — de se procurer 800 à 1.000 petites piques et 200 longues pour les délivrer à Baudouin, bâtard de Bourgogne, qui doit les emmener avec lui en Bretagne (en *notre logis* de Deinze, le 15 juin 1488) ; — de traiter comme elles l'ont été précédemment quant aux réquisitions pour le service des chevaux et des chariots, les terres et seigneuries de messire Englebert de Nassau, premier chambellan, présentement prisonnier (au camp à Deynze, le 16 juin 1488) ; — d'envoyer, « pour ce que nous sommes déliberez de endedens trois ou quatre jours mettre la chiège devant la ville de Courtray et que Liénard nous a signiffié qu'il n'a que sept tonnaulx de pouldre », toute l'artillerie et tout ce qui reste de poudre à Malines, avec toute celle qu'on pourra se procurer à Amsterdam, Rotterdam et ailleurs en Hollande, en Zélande et à Anvers (en *notre logis* de Menin, le 19 juin 1488) (1) ; — d'aller immédiatement à Ath pour s'occuper des affaires de l'Archiduc, d'y laisser un des clercs de l'Artillerie et d'amener avec lui toutes les poudres qui sont prêtes (*en notre logis* de Menin, le 25 juin 1488) ; — de venir immédiatement vers l'Archiduc avec toute l'artillerie, poudre et pierres prêtes (*en notre logis* à Vive, le 30 juin 1488) : — de faire, aussitôt après avoir reçu ce mandement, charger sur bateaux la bombarde de Zutphen, sa chambre, les deux chariots y servant, avec l'écran, engins, manteaux et pierres se trouvant à Tenremonde, et de les faire amener par eau « par devant Anvers jusqu'à Hulst, ainsi que les autres parties d'artillerie étant à Tenremonde comme échelles et pierres, avec toute la poudre qu'il pourra se procurer, lui ordonnant de venir lui-même en personne et d'amener 100 pierres pour chaque canon avec le *courtault* de Hulst, en informant à toute diligence l'Archiduc, où se trouve l'artillerie de Mons (en l'*ost* devant Éverghem, le 1er juillet 1488) ; — de laisser paisibles, quant aux réquisitions de chariots et de chevaux, les terres du seigneur de Chièvre situées en Brabant, en Hainaut et dans le comté de Namur, comme elles l'ont été du temps du sire de Croy, son père (au camp de l'Empereur à Éverghem, le 6 juillet 1488) ; — de faire amener au hâvre de Hulst toute la poudre qu'il a pu se procurer et toutes les pierres à l'usage de l'artillerie, et, ce fait, de venir immédiatement trouver l'Archiduc (au camp « de nostre très-redoubté seigneur et père,

(1) L'Archiduc a ajouté au bas, de sa main : « Lissez deux fois cestes lestres et faetes tout sela que est comprins dedans à haste, sur tant que vous nous vouliés complère ».

(2) L'Archiduc a ajouté de sa main en marge : « Regardé bien sur nostre grand indignacion que nous n'aions faulte de ceste vm livres d'argent de poudre, car nous nous sommes assuré que vous avez bien le crédit ».

(1) Ce mandement, ainsi que quelques autres, est en double, afin sans doute que le même ordre étant confié à deux messagers différents, eût plus de chance d'arriver à destination.

monseigneur l'Empereur, » lez Bouchoute, le 16 juillet 1488) ; — idem, de venir immédiatement en amenant toutes les poudres de la ville de Louvain qu'il pourra se procurer avec une quantité de *gallès*, « car nostre intention est de mectre siège devant aucune place » (Bouchout, le 16 juillet 1488) (1) ; — l'informer qu'il vient de nommer le sire de Tinteville, chevalier, maître de l'Artillerie (au camp à Chastinghe « de nostre trés-redoubté seigneur et père monseigneur l'Empereur, le..... jour d'aoust » 1488) ; — de délivrer au porteur des dites lettres, 4 tonneaux de poudre et certain habillement servant aux engins à poudre (Harlem, janvier 1488-1489) ; — idem, à Pérant Brutain, archer de corps de l'archiduc Philippe, les pièces d'artillerie qu'il désignera (Huesden, le..... février 1488-1489).

B. 3524. (Carton.) — 1 pièce, parchemin, 75 pièces, papier.

1478-1489. — Pièces comptables diverses telles que quittances, décharges, attestations et fragments de comptes de la Recette de l'Artillerie. — Attestation de la délivrance au maître de l'Artillerie de 200 arcs, 26 salades, 4 dagues, 17 *crefs*, 12 hallebardes, etc. (janvier et février, sans date d'année). — État des parties d'artillerie délivrées : à Guyot, archer de la garde = 2 douzaines de flèches : aux charpentiers et *carliers* pour aller lever le siège mis devant Thérouane = 3 pics ; au lieutenant « par Davis de Chaudon » 2 hallebardes ; item, 2 tonneaux renfermant 336 douzaines de flèches pour ledit voyage (de Thérouane) ; item, 12 tant pics, que hoyaux et serpes : 6 sacs pesant 30 livres de poudre de serpentine ; un arc délivré à Aart van Coort, d'Anvers (1486). — État des arbalètes délivrées à St-Omer aux troupes envoyées pour le ravitaillement de Thérouane : « aux espaignars » (espagnols) = 7 ; à Huruburu = 7 ; une perdue ; à Husson le fourrier = 1 ; aux piétons du comte de Sorre = 5. — Lettre du sire de Niewenhove demandant au maître de l'Artillerie 3 douzaines d'arcs, flèches et cordes à l'avenant avec 4 douzaines de piques, car ses gens n'en ont point eu (sans date). — Mandement de Jean de Donnarien, maître de l'Artillerie, à maître Henry de Lépine, de délivrer à messire Jean de Bergues, capitaine du château de Vilvorde, une serpentine pesant 1.000 livres de métal (21 octobre 1478). — Décharge délivrée par Pierre Rombout, archer de monseigneur Baudouin, bâtard de Bourgogne, pour des piques qui lui ont été remises (pièce flamande). — Attestation par Jean van Schelle, *gorlier*, demeurant à Malines, au sujet des parties d'artillerie envoyées, sur l'ordre de l'Archiduc, par le receveur de l'Artillerie Laurent Le Mitre, de cette ville à Luxembourg (sans date). — Mandement du maître Jean de Donnarien au contrôleur, de délivrer incontinent au porteur de monseigneur de Boussu une demi-caque de poudre prêtée par lui autrefois à l'artillerie du Roi (16 septembre au matin, sans date d'année) ; — idem, au porteur du présent mandement, 100 traits d'arbalètes et 12 piques (idem). — Lettre de Jean d'Eschitz (?) au receveur, lui demandant de lui envoyer immédiatement 3 ou quatre serpentines (Schieppdom, 18 avril (sans date d'année). — Mandement de Maximilien, archiduc d'Autriche, au receveur de l'Artillerie, de délivrer au capitaine Jean van Utrecht autant de poudre, d'arcs et d'arbalètes qu'il lui conviendra pour ses gens (sans date). — État des différentes parties qu'il conviendra de prendre en l'Artillerie (sans date). — Mandement du sire de la Marche au receveur de l'Artillerie de délivrer à Leurin Regnier, huissier de salle du Roi, une hallebarde (sans date) ; — idem, de H. de Meleun ; de laisser le porteur choisir 6 arcs (sans date). — État des dépenses faites par les chariots de l'Artillerie menant plomb et poudre (sans date). — Mandement de Jean de Luxembourg au receveur de l'Artillerie demandant 30 lances, 100 arcs et 100 trousses de flèches pour approvisionner sa compagnie qui est complètement dépourvue (sans date) ; — idem, de Philippe de Croy demandant 100 arcs, 100 trousses, 100 piques et 30 lances pour les délivrer à ses gens qui en ont besoin (jeudi 6 octobre 1479). — Déclaration de Tassart Walloys, clerc de la ville du Quesnoy, par laquelle il reconnaît avoir reçu du receveur de l'Artillerie, 2 caques de poudre de serpentine (8 octobre 1479). — Promesse par le sire de Croy de faire avoir au receveur de l'Artillerie une ordonnance de l'Archiduc prescrivant de lui délivrer 100 arcs à main et 200 cordes à emmener au duché de Luxembourg (19 mars 1479-1480 n. st.). — Mandement signé de l'archiduchesse Marie de Bourgogne, prescrivant au receveur de l'Artillerie de venir la trouver « pour

(1) L'Archiduc a ajouté de sa main, au bas : « Venés xx foes, jé invoyé (?) pour tout ».

certaines causes dont voulons nécessairement parler à vous » (Bruxelles, le 21 mai 1480). — Attestation par Adolphe le jeune, comte de Nassau, au sujet de la perte d'une petite serpentine de métal prise par les habitants de la ville et du territoire de Roo lorsque l'artillerie de l'Archiduc fut menée de Bois-le-Duc devant Venloo au pays de Gueldre (24 octobre 1482). — « Compte et enseignement des parties de cuivre et de métal appartenant à mouseigneur le duc d'Austrice, de Bourgoingne, etc., venant de garnison de son artillerie et d'achat, receues par maistre Émery de l'Espine, fondeur, pour convertir en façon de courtaulx, serpentines et aultres bastons, à lui ordonnez estre faiz en la ville de la Vurre en Brabant; ensemble la déclaracion des ouvraiges par lui livrez en ladicte artillerie et aultrement, depuis le IXe jour de juillet l'an mil CCCC LXXVIII jusques au XVe jour de juing l'an mil CCCC III^XX^ et trois ». (D'après cet état, maître Émery de l'Epine, fondeur, a reçu 49.489 livres et demie de métal dont il a fait 4 *courtaux*, 3 serpentines, 6 autres *courtaux*, une grosse serpentine). — Décharge donnée par Henri de Zwane, chevalier, pour et au nom de Philippe de Ravestein, conseiller et chambellan et capitaine de Tenremonde, pour 100 longues piques ferrées et 2 caques de poudre de serpentine (28 décembre 1484). — Mandement (non signé) de l'Archiduc Maximilien à Liénard de la Court, maître de l'Artillerie, lui prescrivant de lui envoyer les 3 *courtaux* et les 2 serpentines qui se trouvent à Bruxelles, avec 2 roues de derrière pour le *courtault* neuf (6 mai 1485); — idem, au receveur de l'Artillerie de faire envoyer à toute diligence sa grosse artillerie à *Leauwe* (Trecht-sur-Meuse (Maestricht), le 8 septembre 1485). — Lettre de Jean de Hornes, évêque de Liège, duc de Bouillon et comte de Loon, demandant au receveur de l'Artillerie, « pour ce que aucunes nos villes sont fort despourveues de traits d'arbaleste d'achier et aussi d'arcqs », de vouloir bien remettre au porteur 1.000 traits d'arbalètes d'acier et 50 arcs (Diest, le 25 décembre 1485). — Mandement de Jean de Berghes au receveur de l'Artillerie d'avoir à délivrer aux archers de corps du duc Philippe, 15 arcs d'if, pourvu chacun d'une demi-douzaine de cordes (20 avril 1486). — Constitution par le receveur Laurent Le Mitre, de Jacques van den Moere, Jean de Muelemestre et Hacquinet de Langle comme ses procureurs, « pour, en son nom, prendre et appréhender la possession des offices de clergie des chief, eschevins et recepte des aydes du pays de Waze en Flandres » (2 janvier 1485-1486 n. st.). — Promesse de Jean de Nassau de faire tenir quitte le receveur de l'Artillerie des 40 arcs à main (21 mai 1486); — mandement du même prescrivant de délivrer à Quentin, porteur dudit mandement, 10 livres de poudre de coulevrine pour ses gens (25 mai 1486); idem, un pavillon carré du Roi (19 juin, sans date d'année, 1486) (?). — Lettre de J. de Niewenhove demandant au receveur de l'Artillerie de lui envoyer de la poudre pour ses cent coulevriniers qui n'en ont pas eu, des traits pour les *crenequiniers* avec les deux *crenequins* d'acier qu'on lui a promis et deux douzaines de piques, car il n'en a eu que trois douzaines pour tous ceux de Bruges et du ressort de cette ville (*en l'ost*, le 8 octobre 1479). — Idem, du bâtard de St-Pol réclamant 100 arcs, 100 trousses, deux ou trois cents cordes, 100 piques et 30 lances pour les délivrer à ses gens qui en ont besoin (écrit en *cest ost*, le 8 octobre 1479). — Idem, de D. de Brabant, demandant de faire délivrer à son clerc, 6 livres de poudre pour les gens de Bois-le-Duc (6 juillet 1478). — Idem, de Jeanne de Comines, réclamant deux longues serpentines et deux tonneaux de poudre pour servir à la garde et défense de sa place de Comines qui est la clef du pays (Bruges, le 11 août 1482) (1). — Décharge donnée par Michaut de Fernemont, serviteur de Henri de Huy, capitaine du château de Huy, pour deux tonneaux de poudre de serpentine pesant environ 600 livres et un tonneau renfermant 1.300 longs traits d'arbalètes, ferrés et empennés de bois, pour l'approvisionnement dudit château de Huy (30 juin 1486). — Attestations de N. Le Flament et Liénart de la Court, écuyer, lieutenant du maître de l'Artillerie, au sujet du marché passé avec maître Zewert van Zeghe, fondeur de fer, pour la fourniture de 300 boulets de fer au prix de 50 livres (22 et 24 juin 1486). — Mandement de Maximilien, roi des Romains, au receveur général de Flandre, Roland Lefèvre, au sujet du paiement urgent de frais de transport de l'artillerie se trouvant à Ypres (Roulers, le 15 août 1486). — Décharge donnée par Augustin van den Burchove pour deux serpentines (10 août 1486, pièce flamande). — Idem, par Jacques Imbrecht, demeurant à Malines en l'hôtel *au Caudron*, pour 12 arquebuses de métal qui lui ont été délivrées pour le compte de Philippe, comte de Nassau, capitaine du

(1) Au dos, au-dessus de l'adresse, se trouve transcrite la prière de Ste-Apollonie contre le mal de dents.

château de Scorkem et pour la garde et défense de cette place (12 novembre 1486). — Promesse de N. Corpman au receveur de l'Artillerie, au sujet de l'annulation d'une lettre de change de 392 livres (25 mars 1486-1487 n. st.). — Attestation au sujet de la délivrance de 12 hallebardes au *coutrier* du seigneur de Walain ; 3 arcs au roi des Romains, le 9 novembre 1486, pour tirer la pie le jour de la St-Martin ; 10 arcs aux archers de corps du Roi (novembre 1486). — Décharge donnée par Gérard de Janny, serviteur de Thierry Poullon, capitaine de Bouchain, pour un tonneau et demi de poudre de serpentine, destiné à la défense de la dite place (24 septembre 1486). — Idem, par Antonin du Hecq, clerc de monseigneur de Boussu, pour une demi-caque de poudre de coulevrine (16 septembre 1486). — Idem, par Robinet Reffin, pour 2 douzaines d'arcs et 24 douzaines de flèches pour aller à L'Écluse avec 24 archers picards (6 avril 1487-1488 n. st.). — Idem, par Pierrequin Rombaut, archer de corps de messire Baudouin, bâtard de Bourgogne, pour les parties suivantes : 2.000 piques de guerre, ferrées, 800 écrevisses, 200 arcs à main de bois de Roumanie, 200 douzaines de flèches empennées à la main et ferrées de fers d'épreuve, 200 salades, de celles que le sire d'Esquerdes amena à Courtrai en 1485, 30 hallebardes de celles qui furent trouvées audit Courtrai, 4 caques de poudre de serpentine, une demi-caque de poudre de coulevrine, lesquelles parties sont destinées aux navires de guerre que le Roi des Romains fait préparer en Zélande pour le voyage dudit bâtard de Bourgogne en Bretagne (6 juin 1487). — Idem, par Philippe de la Barre, écuyer, au nom de Philippe de Clèves, son maître, pour un saumon de plomb et 2 demi-saumons en masse avec 12 hallebardes, pour être menés au château de L'Écluse (3 avril 1487-1488 n. st.). — Idem, par Ferry de Novelles, *chef d'escadre* de la garde du roi des Romains, pour 150 arcs à main de bois de Roumanie et 150 douzaines de flèches, empennées à la main et ferrées, pour les délivrer aux compagnons de la dite garde, et en servir le Roi en sa présente affaire de Bruges (22 avril 1488). — Idem, par Philippe de la Barre, écuyer de messire Philippe de Clèves, pour 24 hallebardes et 24 salades, destinées au château de L'Écluse (15 mai 1488). — État des poudres de serpentine livrées en la ville de Malines, le 6 mai 1487, par maître Georges Boucquel, s'élevant à la quantité de 4.696 livres. — Avis de Liénart de la Court, maître de l'Artillerie, au receveur, que le Roi a ordonné de délivrer au marquis de *Baude* 60 livres de fine poudre de coulevrine pour le château d'Axel (en *l'ost* à Everghem, le 8 juillet 1488). — Mandement de J. de Tinteville, maître de l'Artillerie, de délivrer aux gens de monseigneur de Melun, 6 des meilleurs arcs et 50 des meilleures flèches (Vilvorde, le 3 novembre 1488). — Lettre du même au receveur de l'Artillerie l'informant que toute l'artillerie sera prochainement à Malines comme le demande le duc de Saxe (26 octobre, sans date d'année, 1488) ?). — Idem, de Jean de Berghes, de délivrer au maître de l'Artillerie le chevalier de Tinteville et capitaine de la ville de Harlem, 5 sacs de poudre dont 2 de coulevrine et 3 de serpentine, 50 piques et 6 hallebardes pour armer et *embastonner* les compagnons de guerre étant présentement audit Harlem (16 mars 1488-1489 n. st.) ; — idem, d'amener avec l'artillerie 3 grandes tentes et 1 pavillon (Lierre, 30 janvier 1488-1489 n. st.) ; — idem, de lui envoyer 25 hallebardes de France, 44 salades les plus grandes que possible « pour faire aucune entreprise que j'ay sur mains » (Lierre, 15 janvier 1488-1489 n. st.). — Mandements d'Albert, duc de Saxe, lieutenant général du roi des Romains : de donner congé et laisser retourner 2 chariots attelés chacun de 4 chevaux avec les charretiers, fournis par les habitants du village de Rutten, pour ramener l'artillerie (Tongres, le 4 octobre 1489) ; — de faire amener à Berg-op-Zoom l'artillerie qu'il avait précédemment ordonné de conduire à Gaude en Hollande (27 octobre 1489) ; — de venir immédiatement le trouver à Thourout (21 octobre 1489). — Idem, de Jean de Schitz, réclamant une paire de bons arcs pour apprendre à tirer ; qu'ils ne soient pas, par conséquent trop forts et une douzaine de belles flèches (Schiedam, le 29 avril 1489). — Idem, de Jean de Berghes prescrivant de délivrer à Art de Lathem, 6 livres de poudre pour les compagnons qui se tiennent en sa maison de Sceplaken (30 avril 1489).

B. 3525. (Carton.) — 12 pièces, parchemin, 7 pièces, papier, 1 sceau.

1513-1538. — Pièces à l'appui des comptes du receveur de l'Artillerie. — Extrait en date du 6 février 1513-1514 (n. st.) du 11e et dernier compte de feu maître Jaques Dispretons (?), receveur du domaine de Lille, constatant qu'Antonin Bernard, nommé au lieu de feu Massin Duflocq, garde de l'artillerie, tentes et

pavillons au château de Lille, a prêté le serment accoutumé aux mains de Jean de Tinteville, maître de l'Artillerie, le 18 juin 1492. — Quittance de la somme de 10 livres due pour ses gages, délivrée par Thomas du Molin, garde de l'artillerie et canonnier du château de Hesdin (date déchirée); — idem, par Antoine Bernard, contrôleur de l'Artillerie, de la somme de 28 livres, pour le reste de ses gages de garde de l'artillerie du château de Lille (31 décembre 1514). — Ordonnance de l'archiduc Charles, prince de Castille, etc., pour le paiement de la somme de 2.767 livres. 10 sols, à Jean de Tenremonde, écuyer, maître de l'Artillerie, qui lui est due, tant pour ses gages que pour avoir été à Bois-le-Duc pour assister la bourgeoisie à s'y défendre ainsi qu'à Utrecht pour pacifier les différends qui s'y étaient élevés, etc. (31 décembre 1515). — Attestations des parties d'artillerie vendues par le duc Georges de Saxe à l'archiduc Charles d'Autriche, prince d'Espagne, dont le prix s'élève à la somme de 10.000 florins d'or (28 août 1515; pièces flamandes). — Mandement de l'archiduc Charles, roi de Castille, etc., interdisant à ses sujets d'Espagne et autres étrangers d'acheter, échanger, embarquer et exporter aucunes pièces d'artillerie, grandes, moyennes ou petites, poudre à canon, harnais ou autres armures, bâtons, instruments ou munitions de guerre (Louvain, le 5 octobre 1520). — Quittance délivrée par Mathieu de Smet, conducteur de l'Artillerie, de la somme de 187 livres, 10 sols, qu'il a reçue d'Antoine Lebrun, receveur de ladite Artillerie, en remboursement de pareille somme dépensée par lui au mois de septembre 1521, pour l'acquisition de 1.100 *louchets*, 200 pics, 100 cognées, lesquelles parties ont été envoyées tant devant Tournai qu'avec certain train de petite artillerie à Bruxelles pour aller avec l'Empereur à Valenciennes (14 septembre 1521). — Quittance délivrée par Adrien le forgeur de Montaigle, fils de Jean, tant en son nom qu'en celui de son père, de la somme de 400 livres qu'il a reçue de maître Jean Palette, commis à l'exercice de l'office de receveur de l'Artillerie de l'Empereur, « à cause des parties, nombre et quantité de boulets de diverses sortes servans aux nouvelles pièces que l'Empereur fait faire pour la garnison de son artillerie » (17 janvier 1521-1522 n. st.). — Idem, par Conrart du Brahier, bourgeois, marchand de fer, demeurant à Namur, et Simon van Overbeke, conducteur en l'Artillerie de l'Empereur, de la somme de 131 livres, 3 sols qu'ils ont reçue d'Antoine Lebrun, receveur de ladite Artillerie, en remboursement de semblable somme qu'ils ont dépensée « pour estre au débarquement de l'artillerie renvoyée à Namur de devant Mézières » (10 février 1521-1522 n. st.). — « Estat des partyes de poudres et boullets que pourra mengier et exiler par jour la double bastrye que maistre Hans Poppenruter fait présentement en l'artillerie de Monseigneur, avec déclaracion de ce que pourroit couster par extimacion, toutes voyes par chacun jour, pour huyt jours, quinze jours et ung mois entier, compté à trente jours, en faisant tyrer chacune des pièces et parties d'artillerie y contenues par chacun jour les cops, boullets et poix de pouldre que cy après s'ensuyvent ». (Cette batterie était composée de quatre gros *courtaux* pouvant tirer chacun 40 coups par jour; cela fait, pour les quatre, 160 boulets pesant chacun 80 livres de fer, soit en tout 12.800 livres, au prix de 28 sols le cent pesant, soit = 179 livres, 4 sols; la dépense pendant huit jours serait de 1.434 livres, 12 sols; pendant 15 jours = 2.688 livres; pendant un mois = 5.376 livres; la dépense en poudre serait par jour pour chaque *courtault* de 12.800 livres (une livre de poudre pour une livre pesant de fer, ou 51 tonneaux, au prix de 10 florins le cent = 1.280 livres; pour huit jours = 10.240 livres; pour 15 jours = 19.200 livres; pour un mois = 38.400 livres. Total de la dépense, par jour = 1.459 livres, 4 sols; pour 8 jours = 11.663 livres, 12 sols; pour 15 jours = 21.888 livres; pour un mois = 43.776 livres. En ajoutant à cette dépense celle des 12 autres *courtaux*, des 4 serpentines, des 8 autres serpentines plus petites, des 24 fauconneaux, le total des frais de la batterie serait: par jour, de 6.170 livres; pendant huit jours, de 49.364 livres; pendant quinze jours, de 92.559 livres, 3 sols; pendant un mois, de 185.018 livres, 6 sols. Sans date; (commencement du XVIe siècle). — Lettres de Jean van den Steene, Charles de Poitiers, etc., relatives à des fournitures d'artillerie et à des réparations de chariots (1521-1522; pièces flamandes). — Quittances délivrées par: Jacques de Laitres, receveur de Luxembourg de la somme de 318 livres, 15 sols qu'il a reçue de Jacques Artus, receveur de l'Artillerie, en remboursement de semblable somme dépensée par lui pour l'approvisionnement en poudre, boulets, arquebuses et autres parties d'artillerie, des villes d'Ivoix et de Dampvillers (date mutilée); — Mathieu de Smet, marchand bourgeois de la ville de Malines, de celle de 145 livres reçue du receveur de l'Artillerie pour la

fourniture de poudre à l'artillerie de Malines (sans date). — Estimation par Ghérard Flectre des provisions et munitions de guerre nécessaires au château de Gravelines (13 juin 1523). — Mandement de l'empereur Charles-Quint pour le paiement de la somme de 250 ducats à Jean Martines, prix du transport sur son navire, d'artillerie et de munitions de guerre envoyées des Pays-Bas à Santander en Biscaye (3 mai 1538).

B. 3526. (Registre.) — In-4°, 67 feuillets, papier.

1540-1542. — « Contrerolle xi[e] et dernier de Roeland Longin, contrerolleur de l'artillerie de l'Empereur commenchant le premier jour de janvier l'an xv[c] quarante et finissant le viii[e] de décembre l'an xv[c] quarante-deux, tant pour remboursemens de pluiseurs parties payées par aucunes particulières personnes pour le fait de l'artillerie, achats, voitures, prestz faits pour fondaige d'artillerie et autres parties extraordinaires conduictes et payées durant ledit temps..... pour le fait et conduicte d'icelle, et dont maistre Dhiery Colen, receveur d'icelle artillerie, a fait les payemens, prestz et remboursemens aux personnes pour les causes ainsy que s'ensuit », entre autres : 12 livres à Guillaume Cuignet, demeurant à Aire, pour livraison de bois nécessaire aux affûts de l'artillerie revenant de Thérouanne (f° 1, verso) ; — 286 livres à Jean de la Croix, receveur des aides de Hainaut, pour 100 *happes*, 300 pics, 300 hoyaux, 300 pelles et 300 *louchets* avec 100 *ferrements*, le tout envoyé au camp à Neufchâtel (f° 7, recto) ; — 8 livres, 8 sols à Mathieu Roullaude, pour avoir conduit de Malines à Thionville, 14 chariots chargés d'un demi-canon nommé *Bricorf*, monté comme il appartient avec les boulets y servant, 40 tonneaux de beurre, 20 tonneaux de *terc*, 6 tonneaux de soufre, quarante double-arquebuses et 30 simples (f° 39, recto) ; — 5 livres, 4 sols à Jean Conart, pour avoir conduit de Namur à Thionville, plusieurs chariots chargés de sel, vivres et autres choses (f° 40, recto) ; — 9 livres, 12 sols à Henri de Willaux, pour avoir conduit de Namur à Thionville, certaines pièces d'artillerie prises audit château de Namur (f° 40, verso) ; — 28 livres à deux muletiers de la Reine (Marie de Hongrie) qui, le 6 juillet 1542, étaient partis de Bruxelles avec quatre mulets pour Namur y prendre une certaine quantité de doubles et simples arquebuses avec leurs cornets, *boittacelles* et mèches, envoyées d'Anvers, pour les conduire à toute diligence à Thionville « doubtant d'estre surprins de siége » (idem) ; — 9 livres, 12 sols à Guillaume de Walloye, sergent à Namur, pour avoir conduit de cette ville à Thionville, plusieurs chariots chargés de sel et autres approvisionnements (f° 41, verso) ; — 4 livres à Colin, bombardier à Namur, pour avoir « raccoustré et remis en ordre » 16 arquebuses à crochets envoyées à Thionville (idem) ; etc.

B. 3527. (Carton.) — 1 pièce, parchemin, 147 pièces, papier.

1542-1555. — Pièces comptables de la recette de l'Artillerie. — Lettres de commission de la reine Marie de Hongrie chargeant Philippe Coster, maïeur de la terre de Roode, de lever 400 piétons pour l'armée de l'Empereur (24 août 1542). — Quittances délivrées par : Philippe de Costre, capitaine de pionniers (septembre 1542). — Thomas Daens, capitaine de 300 piétons sous la superintendance du comte de Rœulx (1543). — Devis de la maçonnerie nécessaire à la maison de l'Artillerie (1545). — Quittance délivrée par Philippe du Chaisne, seigneur de Malyhan, commissaire des montes de l'Artillerie (1550). — Lettres de commission de l'empereur Charles Quint instituant Jean Baptiste de Lyre lieutenant de l'Artillerie en remplacement de feu Georges du Bois (1er juin 1550). — Quittance délivrée par Jean de Lyre, lieutenant de l'Artillerie, de la somme de 227 livres, 10 sols qui lui était due pour être parti *en diligence*, vers Anvers, le 3 mai 1552, y arrêter un certain nombre de chevaux limonniers pour mener l'artillerie, « lors ordonnée mener aux champs, oultre et par dessus aultres pièces d'artillerie auparavant envoyées vers Herpen, et estant ladite artillerie mise en ordre, me suis allé avecq icelle vers Namur, et de là party oultre jusques à Chastelet où je me vins joindre avecq le premier train lequel marchoit en France devant Marne (Marles), Vervin, Estraupont et partout ailleurs où les entreprises ont esté faictes » (6 août 1555). — État des deniers payés pour le service de l'Artillerie (1552). — Déclaration des parties payées par messire Jean Dive, chevalier, seigneur de Rames, capitaine et gouverneur de la ville de Landrecies, pour l'acquisition de l'artillerie et des munitions de guerre (1553). — Quittance délivrée par Remy de Halut, maître fondeur, demeurant à Malines, de la somme de 5.915 livres, 19 sols 6 deniers, qui lui

était due pour avoir fondu et livré à l'artillerie de Malines 12 canons de fonte, 10 longues doubles coulevrines, 10 demi-serpentines, 12 fauconneaux (30 décembre 1553). — Décharge délivrée par Vryese Nys pour 100 arquebuses courtes, 100 moyennes et 50 longues envoyées à Luxembourg (18 mars 1553-1554 n. st.). — « Parties de munitions requiz et nécessaires pour le faict de Sa Majesté et de son artillerie, tant au camp comme à Malines » (15 août 1553). — Lettres de la reine Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, commettant Jean van den Beke, maître, et Adrien Clément, auditeur en la chambre des comptes de Lille, pour examiner et vérifier les comptes et états de l'entremise d'Adrien du Bois, maître de l'Artillerie (22 juin 1554). — Décharge délivrée par Cornille de Hullegarde et Gilles van den Bundele, conducteurs nommés par le contrôleur Pierre Butkens, pour 4 tonneaux de fine poudre, 100 morions dont 50 à pointe et 50 à haute crête, 200 piques et 100 demi-lances pour le régiment de messire Lazarus Zwendich (10 janvier 1554-1556 n. st.). — Mandement de la reine Marie de Hongrie prescrivant de délivrer au conducteur désigné par les officiers de l'Artillerie, 25 milliers de poudre fine ou à défaut et pour compléter ce nombre, de poudre grosse, 400 corsets ou *halcretz complets à court corps* de morion, gorgerin à lames et les tassettes, pour être menés, savoir les poudres à Luxembourg, les corsets dans ladite ville et à Thionville, avec 3.000 boulets de fer de 3 livres, 5 tonneaux de mèches, 200 paires de gros traits et 400 de petits (22 mars 1554). — Attestation de Pierre Butkens, contrôleur de l'Artillerie, certifiant que Jean du Bois a remboursé l'agent du roi d'Angleterre, Thomas Gressem, de la quantité de 112 tonneaux de grosse poudre, prêtés par son prédécesseur messire Willem Dammezel à Sa Majesté l'Empereur en septembre 1552 (31 décembre 1554). — Mandements de Marie de Hongrie : prescrivant à Jean du Bois de fournir à l'amiral, le sire de Bèvres, 2.207 livres de grosse poudre en tonneaux ou barils, « pour semblable quantité qu'il a presté et faict prester au mois de juillet 1553 pour le service de Sa Majesté, meismement pour estre menée au camp pour la batterie de Heddin » (26 avril 1554) ; décharge jointe de Maximilien de Bourgogne, seigneur de Bèvres, amiral de la mer (18 juin 1554) ; — de rembourser au corps de la ville de Louvain, 5.293 livres de poudre grosse, que les bourgmestre et échevins de la dite ville avaient prêtées en 1553 pour être menées au camp devant Thérouane et Hesdin (4 juin 1554) ; — de délivrer au conducteur désigné par les officiers de l'artillerie, 100 arquebuses à croc et 20 tonneaux de grosse poudre de la provision de Malines, pour être menés au château de Namur (3 juillet 1554 ; décharge jointe de Henri Buysson, conducteur ordinaire de l'Artillerie (30 juin 1554 ; idem, au conducteur désigné, 30 tonneaux de grosse poudre pour le château de Gand. 860 boulets de fauconneaux pour la ville de Béthune, 4 fauconneaux pour la garnison de Bapaume et encore 3.000 boulets de fauconneaux pour Béthune 24 juillet 1554 ; décharge jointe de Philippe de Naym, conducteur de l'artillerie 2 août 1554 ; de délivrer au sire de Berlaimont 2 moulins à bras et 2 tonneaux de fine poudre (18 août 1554) ; idem, au conducteur désigné 21.600 livres de poudre fine pour la ville de Luxembourg, 2.900 boulets de 3 livres pour les fauconneaux fondus en Allemagne et qui sont à Luxembourg et à Thionville, 1.100 boulets pour les *sacres* et demi-coulevrines à Thionville, 2.500 livres de mèche pour les dites ville (22 avril 1554) ; — idem, 12.000 livres de poudre fine pour la ville de Luxembourg (9 mai 1554) : idem, à Herman Peper, marchand à Anvers, 1.000 corsets complets fournis de leurs morions, gorgerins à lames et tassettes et 300 piques ferrées (16 mars 1554) ; idem, au conducteur désigné 16 arquebuses à croc avec un moule et son assortiment, 1 tonneau de poudre fine et 300 livres de plomb, pour la ville de Fennaing (11 mai 1554) ; idem, de mener à Bourbourg 4 demi-serpentines tirant 5 livres de fer, 1.000 boulets y servant (28 mars 1554-1555 n. st.) ; d'envoyer 700 *hallecrets* complets à L'Écluse pour l'armement des Espagnols qui doivent débarquer avec le prince d'Espagne et de conclure des marchés pour s'en procurer 500 ou 600 autres avec les morions des arquebusiers et des arquebuses longues (juillet 1554) ; — idem, de délivrer au conducteur désigné, 300 arquebuses à croc pour la citadelle de Cambrai et 200 pour Bapaume (3 juin 1554) : décharges jointes ; — idem, 200 arquebuses à croc pour la ville du Quesnoy (16 juillet 1554) ; décharges jointes : — de lui envoyer à Mons 300 ou 400 harnais de piéton (Jodoigne, le 13 juillet 1554) ; — idem, de délivrer au conducteur désigné 400 *halcrets* (23 juillet 1554) ; — de faire retirer du château de Namur certaine longue double coulevrine de fonte nommée *Basilisque* venant de Heynsberghe et la faire mener jusqu'à Malines où elle sera délivrée à Cornille

Pastenaken pour en fondre demi-serpentines (7 mars 1554-1555 n. st.) ; idem, de délivrer au conducteur désigné 1.000 boulets de 15 livres et 1.000 boulets de 9 pour l'artillerie en garnison à Arras et à St-Omer, avec 200 hoyaux, 450 arquebuses longues et 1.500 livres de graisse, pour être menés au camp de l'Empereur (27 juillet 1554) ; idem, 81 boulets de 29, 69 boulets de 24, 200 boulets de 7, 200 boulets de 6, 200 boulets de 4, et 200 boulets de 2 livres pour la garnison de la ville de Luighe (13 avril 1554) ; idem, 88 boulets de 7 livres et demie, 675 boulets de 2 livres un demi-quart, 1.400 boulets d'une livre un demi-quart, pour la garnison de Bapaume (14 juin 1554) ; idem, 50 arquebuses à croc et 400 livres de mèche, pour être menées à Renty (1er décembre 1554) ; — idem, d'envoyer au château de Namur 4 demi-serpentines et 4 fauconneaux pris parmi ceux fondus dernièrement à Malines (13 mars 1554-1555) ; — idem, de délivrer au conducteur dénommé 25 tonneaux de poudre fine pour les mener au camp à Givet (26 juin 1555) ; — idem, à Walleran Clais, dit Grêve, maître canonnier et faiseur de poudre de Sa Majesté, toute la poudre *mortifiée* et transportée dernièrement aux mois de février et mars 1555 de Bapaume, Renty et Arras à Malines, avec la quantité de salpêtre et de soufre nécessaire pour la remettre en état ; en même temps de délivrer aux ouvriers et maîtres charpentiers les planches nécessaires « pour affuster l'artillerie nouvellement fondue à Malines, etc. » (30 avril 1555) ; — idem, aux conducteurs désignés 5 canons, 5 demi-canons et 6 longues doubles serpentines, montés et équipés, 100 tonneaux de poudre grosse et 50 tonneaux de poudre fine, 200 corselets de piéton à longs corps, 3.000 livres de mèches, 2.000 livres de soufre, 200 arquebuses à croc, 100 seaux de cuir bouilli, 200 pierres de gros traits et 200 pierres de menus traits, 3 *ghindas* avec leurs appartenances, 4 crics, un mortier de cuivre avec le pilon, une balance avec poids de 500 livres de Malines, le tout pour être mené au nouveau fort de Givet, avec divers affûts et roues pour être menés au château de Zeebourg dans l'île de Walcheren et pour le montage des pièces qui s'y trouvent (15 juillet 1555) ; — idem, tous les instruments de pionniers en provision à l'artillerie pour les mener à Namur (8 mai 1555) : idem, une demi-serpentine tirant 5 livres de fer et 8 fauconneaux en tirant 3 pour être menés au fort de Givet, 4.000 livres de mèches pour le camp dudit Givet, « quelque cordail, roues, assiz (essieux) trectz et bacqz à lyer et autre esquippaige nécessaire à mener artillerie par les champs », 297 tassettes ou escarcelles, 98 gorgerins à lames, 135 morillons et 16 *halcretz* complets à court corps, pour être distribués au régiment de Georges van Holl, colonel et capitaine de 10 enseignes de piétons (25 juillet 1555) ; — idem, 300 instruments de pionniers, 40 barils de poudre fine et 3.016 livres de plomb pour le nouveau fort lez Mariembourg (17 octobre 1555) ; — idem, 300 arquebuses pour le même fort (4 novembre 1555) ; — idem, 3.000 morillons, 500 longues arquebuses avec leurs *flasques* et *pulvérines* et 1.500 paires de tassettes pour le régiment du colonel Georges van Holle (30 avril 1555) ; — idem, de faire faire par les ouvriers en poudre à Malines et à Anvers, 100 tonneaux de poudre grosse pour le camp de Givet (2 août 1555) ; — d'envoyer au sire de Berlaimont 100 pieds de chèvre de fer et autant d'instruments de pionniers qu'il sera possible d'avoir, pour être employés à la construction du fort de Givet (7 juin 1555) : — idem, 4.000 boulets de 3 livres et 200 pierres de gros trait, pour le camp de Givet (7 août 1555) ; — idem, 50 tonneaux de poudre fine, 2.000 *corbaiz* (grappins), 1.000 cognées, 300 pierres de gros trait, 400 pierres de menu trait, un affût et 2 paires de roues, quelques instruments faits pour le capitaine mineur anglais Thomas Lancxfert, etc., pour les fort et camp de Givet (29 août 1555) ; — idem, 2.000 livres de salpêtre pour être menées à Hesdinfort et 50 hallebardes pour le château de Renty (7 septembre 1555) ; — idem, de délivrer à Cornille Pastenaken certain canon fondu en Allemagne par maître Grégoire Loffler, transporté d'Arras à Malines, « estant esventé devant Therouanne », afin de le refondre et de le remettre en état de servir (2 mai 1555) ; — idem, aux conducteurs de l'artillerie désignés, les trois canons nouvellement fondus par Remy de Halut, appartenant au duc d'Arschot qui les avait dernièrement prêtés pour le service de Sa Majesté devant Thérouanne où ils furent *éventés*, pour les ramener à Avesnes (30 avril 1555) ; — idem, 100 tonneaux de poudre grosse pour le camp de Givet, 51 *halecretz* à court corps, 65 morions, 20 gorgerins à lames et 96 paires de tassettes pour le régiment de Georges van Holl, 400 boulets pour longues et doubles coulevrines, 1.200 boulets pour demi-serpentines pour la citadelle de Cambrai et la ville de Landrecies (10 août 1555) ; — idem, 400 boulets pour fauconneaux, 400 pour demi-serpentines,

300 pour demi-canons, pour la ville d'Aire, 400 boulets pour longues doubles coulevrines, 400 boulets pour demi-serpentines, pour la citadelle de Cambrai, 800 boulets pour demi-serpentines, pour la ville de Landrecies, 1.980 clous d'*estrappes*, pour Hesdinfort, 20 seaux de cuir pour le château de Renty (7 septembre 1555); idem, 1.200 boulets de fer de 2 livres pour être menés à La Veere en Zélande, « et illecq s'en servir aux batteaulx de guerre pour le service de Sa Majesté » (30 septembre 1555). — Attestations, quittances et autres pièces à l'appui de ces mandements (1554-1555).

B. 3528. (Carton.) — 6 pièces, parchemin, 1 cahier, in-4°, 34 feuillets, 40 pièces, papier.

1556-1563. — Pièces comptables de la recette de l'Artillerie. — État des parties d'artillerie dues par les héritiers de feu Jean Du Bois, en son vivant commis garde des artilleries et munitions de guerre à Malines (1556-1562). — Parties payées et déboursées par Henri Buson, commis à la garde des artilleries et munitions de guerre à Avesnes pour le compte du roi d'Espagne depuis le 1er janvier 1556-1557 (n. st.), pour la garde et réparation de la dite artillerie. — Déclaration des munitions et provisions de guerre que le Roi a ordonné de mettre promptement en sa ville d'Avesnes, savoir : 40 affûts, 4.400 instruments de pionniers, pics, hoyaux, cognées, *corbaix*, 200 arquebuses à croc avec leur assortiment, 1.000 piques de guerre garnies de leurs fers, 200 grandes *gambions* (gabions), 1.500 hottes et 100 mandes, 4.000 livres de plomb, 4.000 livres de fer en barreaux et 2.000 dés de fer, un moulin à poudre avec son fourniment, 2 *ghindas*, 2 crics et 2 gros cables à lever artillerie, 50 échelles de diverses longueurs, 150 maillets de bois à 5 pointes de fer, 50 falots, 40 *dossieres* et 40 selles pour chevaux limonniers, charbon de maréchal, drogues à faire feu artificiel, 25 scies doubles, 100 tonneaux de poudre, 200 livres de mèche, 200 *halcrets* complets, 100 hallebardes, diverses planches d'affûts, 800 piques à amener de Malines, Mons, Lille et Béthune ; le total de la dépense pour l'acquisition ou le transport de ces parties, s'élèverait à 6.510 livres. — Quittance par Philibert de Gommery, commis à la garde des artilleries et munitions de guerre du Roi en la ville de Thionville, de la somme de 219 livres, 12 sols qui lui était due pour ses gages (3 mars 1556-1557 n. st.); idem, par Jean Le Blancq, gentilhomme de l'artillerie de l'Empereur, de la somme de 100 livres pour une année de sa pension (13 mai 1556); idem, par Thierry Colen, conseiller et receveur de l'Artillerie, de la somme de 500 livres, fournie à Jean Tolhuys, maître fondeur de l'artillerie à Utrecht, pour le *montage*, *foudage*, etc., de certaines pièces d'artillerie pour les villes de Harlinges et Leeuwaerden (12 avril 1556-1557 n. st.). — Décharge délivrée par Gaspard van den Lynden, conducteur de l'Artillerie, de 20 barils et 1 tonneau de fine poudre, 3 sacs d'étoupe, un mortier de cuivre avec son pilon, 16 falots, 300 arquebuses à main, le tout pour être mené à Givet (8 août 1556). — Mandements : des officiers de l'Artillerie de faire mener de Malines à Luxembourg pour la défense de cette ville 5.000 livres de poudre fine (7 septembre 1556); — de Jean duBois, commis à la garde de l'artillerie et des munitions à Malines, de faire envoyer à Givet un affût neuf pour canon avec deux essieux et deux paires de roues, un affût de demi-canon et deux paires de roues, un affût de longue double coulevrine avec deux essieux et deux paires de roues, un affût de fauconneaux avec trois paires de roues et trois essieux, 4 milliers de poudre fine, 300 arquebuses à main avec leurs fourniments (13 juillet 1556); — d'Emmanuel-Philibert de Savoie, commandant les armées de Sa Majesté, de délivrer à Ghillain van den Dycke, maître faiseur de poudre de Sa Majesté, du salpêtre, du soufre et des mèches pour les convertir en poudre fine et autres (2 avril 1556-1557 n. st.). — Décharge donnée par Nicolas Galhant, commis et député des bailli et échevins de Gravelines, pour les parties suivantes reçues de Jean Du Bois : 200 bonnes piques de bois de frêne ferrées à longues ailes, 25 arquebuses à croc, 50 arquebuses à main, 50 hallebardes, 300 livres de plomb, 2 tonneaux de poudre fine (18 avril 1556-1557 n. st.). — Mandements de Philibert de Savoie à Jean du Bois, commis à la garde de l'artillerie et des munitions à Malines : de délivrer à Antoine Jouveneau, maître canonnier au Quesnoy, 12.000 livres de salpêtre (12 avril 1556-1557 n. st.); aux conducteurs de l'artillerie désignés 200 arquebuses à croc, 1.000 piques de bois de frêne à fers de Gorkum ou Bois-le-Duc et 150 morions pour assortir les corsets des piétons, 2 *ghindas* fournies, 2 crics, le tout pour être mené dans la ville d'Avesnes (12 août 1556); — idem, à Jacques Felix, conducteur ordinaire de l'artillerie, 30 milliers de salpêtre net et autant de soufre qui doivent être convertis en poudre fine par le maître

canonnier Waleran Clais, alias Grêve (18 juillet 1556); — idem, au porteur dudit mandement 400 livres de salpêtre pour le mettre dans le navire de l'Empereur pour « rafreschir ses buivraiges » (4 août 1556); de fournir les poudres, boulets et mèches nécessaires pour essayer plusieurs pièces d'artillerie nouvellement fondues (18 juillet 1556); idem, au conducteur de l'artillerie désigné, 3 fauconneaux de fonte montés et équipés, avec chargeoirs, *poussoir* et *nettoir*, 900 boulets y servant, pour être menés en la ville de Dunkerque (14 mai 1557); — idem, de convertir tous les salpêtres délivrés ou à délivrer par les Schetz et autres, et ce par les mains de Charles Crol, Cornille van Halster, maîtres faiseurs de poudre à Anvers, et par Antoine d'Henegauwe et Rombout Vyt, aussi faiseurs de poudre à Malines (6 mai 1557); — de délivrer à Herman Pepier 1.000 corsets complets des meilleurs, 1.000 arquebuses à main, pour en armer les piétons du régiment du colonel Nicolas van Astad et autres, avec un harnais d'acier à Pierre Vivois, archer de la bande du seigneur de Berlaimont (30 mai 1557); — idem, de délivrer à Herman Peper pour les régiments et autres enseignes allemands, namurois et autres qu'il est chargé de lever, outre les 1.000 harnais et arquebuses précédemment ordonnés, les harnais, pièces séparées comme morions, gorgerins, tassettes et arquebuses à main qu'il jugera encore nécessaires pour les armer et équiper (17 juin 1557); — de délivrer au conducteur désigné de l'artillerie, 250 tonneaux de poudre fine *granée*, dont 50 de moindre grain pour les arquebusiers à main, 10.000 livres de mèches affinées et bien appointées pour durer bonnes à faire service, 400 arquebuses à main de service selon que le *souldart* en use maintenant, 400 corsets complets de piéton à l'allemande en cas qu'il n'y en ait pas à long corps, 200 hallebardes, le tout pour être envoyé à St-Quentin pour la défense de cette ville (1er septembre 1557); idem, de délivrer à Érasme de La Derrière, commis à l'administration et garde des artilleries et *amonitions*: 8 canons montés et équipés, 1 longue double coulevrine tirant 12 livres de fer, 4 demi-serpentines tirant 5 livres de fer, des affûts de rechange pour ces pièces avec essieux et roues, 12 *blocqwaghens* avec les traits et *cordail* nécessaires, 175 tonneaux de poudre fine dont 50 pour les arquebusiers, 2.000 livres de mèches raffinées, 400 paires de gros et 200 paires de menus traits, 25 *gorreaulx*, 25 lanternes, 6 falots, 1.000 tourteaux *entercqués*, une *ghindas* fournie de roulettes et *cordail*, 3 crics, 10.000 livres de plomb en table, 12 échelles d'assaut nouvellement faites, une forge de maréchal avec son fourniment, 300 livres de chandelles, 25 torches, 200 bonnes piques, 150 livres de graisse, des leviers de bois et du menu *cordail* (13 mai 1557); idem, au marquis de Berghes 5 barils de poudre fine (24 avril 1557). — Mandements du roi Philippe II et de l'archiduchesse Marguerite de Parme, gouvernante des Pays-Bas, à Jean du Bois, commis à la garde de l'artillerie et des munitions à Malines : de délivrer au conducteur commis par le lieutenant de l'Artillerie Jean de Lyere « toutes artilleries, esquippes, affustz et blocqwagens de relay, plomb, pouldres, boulletz, meische, cordial, ghindas, cricqs, forges et aultres parties de munitions nécessaires pour servir et furnir à l'estat du grand train selon que ledit lieutenant demandera, etc. » (22 juillet 1557); — de faire charger immédiatement 600 arquebuses à main et 300 morions pour les envoyer par un conducteur de l'Artillerie vers Florines pour les distribuer aux gens du colonel Conrad de Pennelberg (25 juillet 1557); — de délivrer aux conducteurs de l'Artillerie désignés : une demi-serpentine fondue par Remy de Halut, tirant 5 livres de fer pour le grand château de Gand, des planches pour affûts, des essieux et roues, 100 livres de mèches, 200 boulets de fer de 24 livres, 200 boulets de 12 livres, 600 boulets de 2 livres, pour le château de Zeebourg en Zélande (20 mars 1563-1564 n. st.): de délivrer aux Espagnols tous les boulets destinés à être envoyés en Espagne pour le service de Sa Majesté (13 novembre 1563); de délivrer à Ghellain van Dycker, ouvrier de poudre de Sa Majesté, tous les salpêtres qui lui seront nécessaires pour fabriquer les poudres *grainées* à lui commandées (20 août 1563). Quittances, attestations et pièces diverses à l'appui de ces mandements, entre autres : par Remy de Halut, maître fondeur à Malines, de la somme de 272 livres, 18 sols, pour le « moullaige, foudaige, fachon et manœuvre d'un canon » (31 décembre 1558). — Déclaration des parties déboursées par Jean de Ramecourt, commis à la garde de l'artillerie et des munitions de guerre à Malines, en l'an 1561, pour les réparations nécessaires à la maison de sa demeure nommée Het Halfhuys. — Requête appointée des pauvres Abbesse et sœurs du couvent de Ste-Claire de Bruxelles, demandant qu'il leur soit délivré 50 boulets de fer pour remplacer les grosses pierres qu'elles mettaient chauffer dans les poêles pour s'en réchauffer elles-mêmes la nuit en revenant des matines, pierres

qui, par suite de la chaleur, se sont fendues et brisées (4 octobre 1562). — Déclaration des munitions de guerre étant à Malines dont plusieurs sont en mauvais état et qu'il serait avantageux de vendre. — Avis donné à l'archiduchesse Marguerite de Parme que « le prévost Herlar a entendu que les piétons estant en garnison es frontières se sont jactez de eulx trouver avecques bonne nombre au chasteau de Trois fontaines et luy faire quelque assault pour venger leurs compagnons que naguères il a faict exécuter par la corde ; il ne sçay s'il seront sy fol de attempter, et ledict chasteau est improveu de toutte munition ; il plaira à vostre Alteze de luy faire délivrer hors l'artillerie ungne douzaine de hacqueboutes à crock et quelque tonnelette de fine poudre, etc. » (13 juin 1561). — Déclaration de la recette du salpêtre que Jacques Felix et Walron Claes, alias Grève, ont reçu de Jean du Bois pour en faire de la poudre fine depuis le 27 juillet 1556 ; etc.

B. 3529. (Registre.) — In-folio, 85 feuillets, parchemin.

1565-1567. — Comptes de l'artillerie du roi Philippe II dans les Pays-Bas.—« Compte vingt-cinquiesme de M. Thierry Colen, capitaine et receveur de l'Artillerie du Roy Nostre Sire, des deniers par luy reçeuz et payez pour le fait et conduicte de son office depuis le premier jour du mois de janvier 1564, jusques au derrenier jour du mois de décembre l'an mil cincq cens soixante-cincq ensuyvant incluz etc. ». Total de la recette = 1462 livres, 13 sols, 6 deniers. Le montant des dépenses consistant en achat de fine poudre, salpêtre pour la garnison de Charlemont, achat de bois et planches à faire affûts et roues, voitures, etc. pour l'artillerie des garnisons de Hesdinfort et du fort de Zeebourg en Zélande, montage et équipement de toutes les pièces d'artillerie de fonte, démontées d'affûts, roues et avant-trains, réparation des harnais, corsets, arquebuses à Luxembourg, Thionville, Montmédy, Cambrai, Hesdinfort, gages des officiers de l'artillerie etc., s'élève à la somme de = 11.763 livres, 6 sols, 6 deniers. — « Compte vingt-sixiesme de feu M. Thierry Colen, en son vivant receveur de l'Artillerie, etc. du 1er janvier 1565 (1566 n. st.) au 31 décembre 1566 ». Total de la recette = 13.552 livres, 17 sols, 6 deniers. La dépense, comprenant, la fonte de l'artillerie, l'achat de poudre, d'arquebuses à croc d'*halecretz* ou corsets et autres munitions de guerre menées et mises au fort de Schulembourg, pays de Gueldre, planches à faire affûts, façon et *manœuvre*, fer et *ferrail*, etc., et transport de ladite artillerie à Malines, Namur, Tournai, frontières du Luxembourg, Marienbourg, Philippeville et Charlemont, Mons, Avesnes, Landrecies, Le Quesnoy, à la citadelle de Cambrai et aux châteaux de Gravelines et de L'Écluse, etc., s'élève à la somme de 16.684 livres, 17 sols, 4 deniers. — « Vingt-septiesme et dernier compte de feu Me Thierry Colen etc. » du 1er janvier au 31 décembre 1567, la recette s'élève à la somme de = 87.497 livres 16 sols. Les dépenses, comprenant les acquisitions et réparations d'artillerie et de munitions de guerre pour les villes de Gravelines, Thionville, Montmédy, Dampvillers, Charlemont, Philippeville, Marienbourg, Landrecies et Namur, paiement des sommes dues aux *chartons limonniers que roltiers*, gentilshommes, prévôts, canonniers, conducteurs à cheval et à pied, *harnasqueurs*, maîtres charpentiers, maréchaux, etc., ayant servi Sa Majesté au fait et conduite de son artillerie, « si comme vingt canons et six demi-canons menés à l'ordonnance de Sa Majesté au mois de février 1566 (1567 n. st.) soubz la charge du seigneur de la Cressonnière aux champs, meismes au siège devant la ville de Valenchiennes et ailleurs pour réduire en obéyssance les malveuillans désobeyssans et rebelles de sadite Majesté etc. », transport de poudre et de boulets à Arras et à Douai, de munitions de guerre de toute nature au camp du Roi devant Valenciennes, avec les gages payés à « aucuns capitaines, pionniers, maistres myneurs engloix, comme autres des Pays-Bas, envoyés audit camp », s'élèvent à la somme de = 85.469 livres, 15 sols, 7 deniers obole.

B. 3530. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1564-1635. — Mandements de l'archiduchesse Marguerite de Parme et des seigneurs du Conseil des Pays-Bas aux receveurs et commis de l'Artillerie leur prescrivant de délivrer : des planches d'affûts et bois de roues pour monter l'artillerie de Hesdin, Gravelines, la citadelle de Cambrai et Le Quesnoy ; — 140 corselets complets et 85 morillons aux soldats de la garnison de Malines ; 57 harnais pour gens de cheval et 106 corselets pour gens de pied, piques, arquebuses à main et autres bâtons de défense pour armer 163 compagnons de pied et de cheval, levés par le drossart de Brabant ; — des munitions de guerre pour la citadelle de Cam-

brai, la maison de Rembrugghe au quartier d'Utrecht, etc. — Copies prises sur les originaux de lettres, ordonnances, mandements et acquits en vertu desquels ont été faits les paiements contenus en la déclaration présentée en la Chambre des Comptes du Roi à Dôle par Philippe Marchant, écuyer, conseiller de Sa Majesté et son receveur général des domaines et confiscations de Bourgogne, relatifs à des achats de salpêtre envoyé dans les Pays-Bas, suivant l'ordonnance du duc d'Albe du 22 octobre 1573. — État des achats de bois de chêne et d'ormeaux faits pour le service de l'artillerie par Jean Gombault, receveur de Tournai et du Tournaisis en 1588. — Extraits des comptes du receveur général des finances relatifs aux sommes versées au *pagador* de l'Artillerie ; requêtes, mandements et pièces diverses (1589-1621). — État présenté par les héritiers de feu Georges Peeters Mulliers, en son vivant commis garde des artilleries et munitions de guerre des Archiducs, étant dans la ville d'Hulst du 25 mars 1614 au 31 mai 1621. — État et déclaration des frais et dépens faits pour le *remontage* de quelques pièces d'artillerie, voitures et autres ouvrages pour le service de Sa Majesté, depuis le mois de décembre 1631 jusques et y compris le mois de septembre 1633. — Mandement du cardinal infant Ferdinand d'Autriche au receveur général de l'artillerie Érasme du Bois, de payer certaines sommes dues au commissaire des chevaux limonniers Jean Ermans (6 juillet 1635).

B. 3531. (Liasse.) — 277 pièces, papier.

1637. — Pièces produites à l'appui des comptes du contrôleur général de l'Artillerie se rapportant aux dépenses faites pour l'armement des places de Bruges Damme, Gravelines, avec mandements et quittances signés du comte de Fontaine, maître de l'Artillerie.

B. 3532. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 20 pièces, papier.

1639-1662. — Pièces produites à l'appui des comptes du contrôleur général de l'Artillerie et se rapportant au paiement des sommes dues aux commissaires des chevaux limonniers.

Inventaires.

B. 3533. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin, 16 pièces, 2 cahiers, oblongs, 31 feuillets, papier, 5 sceaux.

1386-1471. — Inventaires de l'artillerie des ducs de Bourgogne Philippe le Hardi, Jean Sans peur, Philippe le Bon et Charles le Téméraire. — « Inventoire fait par maistres Pierre Blanchet, conseiller et maistre des requestes de l'ostel et Thierry Gherbode, secrétaire de monseigneur le duc de Bourgoingne, conte de Flandres, d'Artois et de Bourgoingne, commis à ce de par mondit seigneur par ses lettres patentes, de l'artillerie, pourvéances et autres moebles que mondit seigneur a en ses chasteaux de Rupplemonde, Bèvre, Chaestinghes et de Lescluse comme les chastelains des diz lieux ont affermé par leur serment aux dits maistres Pierre et Théry, auxquelx chastellains et à chacun d'eulx, en tant qu'il li touche, ilz ont laissié la copie dudit inventoire, l'an mil CCCIIII^{xx} et huyt ou mois de may ». — Inventaire de l'artillerie du château de Rupelmonde dressé le 5 mai 1388. — « Inventaire des *courtaulx*, bombardes et serpentines estans en l'ost devant Corbies», avec écrit au haut : de la lyace de III^{c} IIII^{xx} XII». — « Inventoire des biens, traits et artillerie estans ou chastel du bois de Nieppe, faicte par monseigneur de Steenhuise, souverain bailli de Flandres et Jacques de la Tanerie, conseiller de monseigneur le duc de Bourgoingne etc. », le 8 mai 1414. — Inventaire de l'artillerie du château de Bapaume (24 septembre 1420). — Inventaire de l'artillerie du château de Courtrai (2 septembre 1424). — Inventaire de l'artillerie et des habillements de guerre du château de Bapaume (24 mai 1442). — Inventaire de l'artillerie du château de Rupelmonde (11 janvier 1444 n. st.). — Inventaire de l'artillerie se trouvant dans la tour dite de Bourgogne près de L'Écluse (7 février 1444 n. st.). — Inventaire de l'artillerie du château de Hesdin (6 juin 1440 et 15 mai 1447). — Inventaire de l'artillerie et des munitions du château de Lens fait en 1447 et renouvelé en mars 1468 (n. st.). — Inventaire de l'artillerie et des munitions du château de Rupelmonde (18 décembre 1447). — Inventaire de l'artillerie du château de Nieuport (30 août 1449). — « Inventoire faicte en la ville de Lille les IIe et autres jours ensuivans ou mois d'aoust mil CCCCLIII, de l'artillerie appartenant à monseigneur le duc de Bourgoingne tant de celluy que présentement l'en a menée illec des sièges et armée que mondit seigneur a tenu à l'encontre de ceulx de Gand, comme de aucuns qui y estoient paravant ; icelle artillerie mis à l'ostel de mondit seigneur nommé la Salle audit lieu de Lille et receuz par messire Daniel de Poix, chevalier maistre de l'artillerie de mondit seigneur, présent Berthelot Lambin, contrôleur d'icelle artillerie et Guiselin

Blieghe, auditeur des comptes de mondit seigneur audit Lille ». — Inventaire de l'artillerie du château de Germoles en Bourgogne, dressé le 8 avril 1456, par Guillaume de Tornay, écuyer et garde de l'artillerie du duc de Bourgogne, en ses pays de Bourgogne, comté de Charolais et de Maconnais ; idem, de Montaigu; idem, de Pontailler-sur-Saône : idem de St. Seine sur Vingeanne ; idem, de Gray-sur-Saône : idem, de Fresnes-St. Mamès ; idem, de Jussey ; idem, de Vesoul ; idem, de Faucogney : idem, du Sauvement : idem, de Charolles ; idem, de Semur en Brionnais ; idem, d'*Arthius* ; idem, de *Dondain* ; idem, de Mont-Saint-Vincent. — Inventaire de l'artillerie du château de Rupelmonde (28 mai 1459). — Idem, de la tour de Crèvecœur (26 août 1462). — Idem, en la grange au château de Lille (7 juin 1465). — Idem, au château de Daelhem (26 juillet 1465). — « Déclaration de pluiseurs parties d'artillerie venant du chasteau de Renescure à cause de certaine vendicion faicte sur aucuns des biens de feu messire Colard de Comines en son vivant souverain bailli de Flandres etc. » (18 mai 1464). — « S'ensuyvent les parties d'artillerie que Guillaume Bourgois, receveur de l'artillerie de monseigneur le duc de Bourgoingne et de Brabant, a délivrées par le commandement et ordonnance de mondit seigneur le Duc à monseigneur le bastard de Bourgoingne pour soy en aidier ou voyaige qu'il fait présentement en armes de par icellui seigneur ou pays de Turquie à la résistence de la Saincte Foy chrestienne, icelles parties d'artillerie prinses tant en l'artillerie de mondit seigneur le Duc gisant à Lille, comme ailleurs, etc. » (18 mai 1464). — Inventaire de l'artillerie du château de Lens (20 mai 1465). — « S'ensuient les parties d'artillerie restans de l'artillerie baillé à messire Anthoine, bastart de Bourgoingne, conte de la Roiche, chevalier, conseiller et chambellan de monseigneur le duc de Bourgoingne, pour le fait du voiage par lui fait en armes par le commandement et ordonnance de mondit seigneur contre les Infidèles, etc. » (20 mai 1466). — Inventaire de l'artillerie du château de la Buissière (19 mai 1467). — Idem, du château d'Audenarde (14 mai, 19 septembre 1467). — Idem, du château de la Montoire renouvelé le 26 mars 1468 (n. st.). — Idem, du château de Remy (28 mai 1471). — Idem, du château de Hesdin (6 novembre 1471) (1).

(1) Conférer. État Général des registres de la Chambre des Comptes relatifs à la Flandre, N° 3229. Inventaire de l'artillerie

B. 3534. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin, 38 pièces, papier.

1473-XVIe siècle. — Inventaires de l'artillerie de Charles le Téméraire, des archiducs Maximilien, Philippe le Beau et Charles d'Autriche. — Inventaire de l'artillerie du château de Chastinghes (mars 1472-1473 n. st.). — État des parties trouvées manquantes d'après les inventaires de l'artillerie et des meubles du château de L'Écluse (31 juillet 1477). — Inventaire de l'artillerie du château de Rupelmonde (10 juin 1477). — Idem, du château de L'Écluse (24 septembre 1479). — Idem, du château et de la ville de Beaumont ; les tours des remparts de la ville étaient celles de : l'Amour, Chéron, maistre Conrart, la porte du Ploich, la tour à 10 *quarreaux*, la porte du Sauchoit, la tour *Aggrappart*, la tour aux *Aulces*, la porte de Binche (1480). — Idem, de l'artillerie trouvée dessus la Grande Porte, derrière et en autres lieux du château de Lille (11 avril 1488). — « Renseignement fait par les hoirs de feu Pasquier Endelin sur le vieil inventaire fait en l'an XLIX, de l'artillerie qu'il a eue en garde, apporté en la Chambre des Comptes par Gillotin le Chanteur l'un desdits hoirs, à cause de sa femme, le XIIIe jour de may l'an IIII^xx VIII ». — « Inventaire des biens meubles, bastons à pouldre et aultres garnisons de guerre fait et renouvelé par maistre Loys de La Vallée, conseiller et maistre en la Chambre des Comptes à Lille et Jehan Ruffault, clerc desdits comptes le XIIIe jour de février l'an mil IIII^c IIII^xx et XIX ». — « Inventoire d'aucunes parties d'artillerie et autres appartenans à mon très redoubté seigneur, monseigneur l'archiduc d'Oosterice, conte de Flandres, estans et trouvez en son chastel de Ruplemonde, renduz et délivréz à Jehan Schoorman, chastellain dudit chastel etc., le XXVe jour d'avril l'an mil IIII^c IIII^xx XIX ». — Mémoire des arcs délivrés par le commandement de monseigneur de Moreuil, maître de l'Artillerie (sans date ; milieu du XVe siècle). — Fragment d'un inventaire d'artillerie (sans date ; milieu du XVe siècle). — « Artillerie prinse en l'ostel de la Salle à Lille le XXVe jour de juing, jour St. Éloy et aultres jours ensuivans, pour mettre en bateaulx et mener en Hollande, délivrée à messire Franchois l'Aragonnais, chevalier ad ce commis par

que le Duc de Bourgogne possède dans le château et la Salle de Lille, dressé en octobre 1458, en présence de François l'Arragonais, seigneur de Sisy, maître de l'artillerie.

monseigneur le Duc et Guillaume Mousson, conteroleur de ladite artillerie » (sans date, milieu du XVe siècle). — « Inventoire des pièches d'artillerie et autres biens délivrés à messire Josse de Meynghersruyt, chevalier, estant au chasteau de Chaestinghes, commis de par l'Empereur et mon très redoubté seigneur monseigneur l'Archiduc, capitaine dudit chasteau, par Hector de Weronte, lors chastellain, le XXVI[e] jour du mois de mars XV[c] huit avant Pasques ». — « Inventoire des engins et instrumens de guerre et deffense trouvéz ou chasteau de Monseigneur à Audenaerde le IIII[e] jour d'avril XV[c] et trois avant Pasques etc. ». — Inventaire des pièces d'artillerie du chateau de Chastinghes (26 mars 1508-1509 n. st.). — Idem, de l'artillerie trouvée au château de Lille le 16 août 1509. — Idem, trouvée dans le petit château de L'Écluse, nommé la tour de Bourgogne (30 avril 1512). — Idem, du château de St.-Omer (4 juillet 1512). — Idem, de l'artillerie mise en garde en la maison de l'artillerie au château de Lille le 21 octobre 1513. — Idem, de l'artillerie se trouvant audit château qui a été réparée et remise en état (20 mars 1513-1514 n. st.). — Idem, de l'artillerie trouvée au château de Lille le 17 mai 1518. — Idem, de l'artillerie laissée en la ville de Malines (« une bombarde de métal nommée la belle Catherine, une bombardelle nommée Austrice, deux groz courtaulx nommez *scherfmussen*, trois courtaux diz de Aernhem avec un venant d'Allemagne, deux autres courtaulx nommez l'un le Lyon et l'autre la Pucelle, une serpentine gagnée sur les Franchois, une bombarde nommée Ath. etc. ») (1522). — Déclaration et inventaire de l'artillerie perdue sur les navires de guerre envoyés contre ceux de la ville de Lubeck en 1530 (pièce flamande). — Inventaire de l'artillerie et des munitions de guerre se trouvant au château de Gravelines, remises au sieur de Thouar, capitaine dudit château (septembre 1530). — « Inventoire des biens meubles, harquebuisses à crochez, culuerines et autres parties de monicions de guerre appartenans à l'Empereur estant en garnison au chasteau de Lille, servant pour la garde, tuytion et deffense d'icelluy, faicte et renouvellé le XVII[e] jour de may XV[c] XXXVII, etc. », avec les pièces d'artillerie et autres objets, se trouvent énumérés comme étant « en la tour des garnisons estans embas dessoubz la grant porte derrière, la représentacion du conte de Flandres de blanche albastre entretaillé et armé à l'anchienne mode, ayant les mains rompues et sa targe devant et ung petit lyon d'albatre dessoubz ses pietz, reposant en une bière de bois (1); deux petis personnaiges de blanche pierre tailléez en forme d'évangelistes; trois petites pièces d'albastre, chacune de deux pietz de long ou environ fort estroictes et taillées en trois cars; deux vieses layes de bois où il y a pluiseurs instrumens de fer servans à taillier ymaiges de petite valleur »). — « C'est le rapport que je, capitaine Maubus, commis et ordonné par monseigneur le capitaine Dyve gouverneur et capitaine d'Aire, en ensievant les lettres nagaires à luy escriptes par la Magesté de la Royne douagière de Hongrie, regente et gouvernante etc., fait à Messieurs les président et gens des Comptes de l'Empereur nostre sire en sa ville de Lille, après avoir faict visitation du chasteau de Courtray tant des ouvraiges nécessaires à la plache comme aussy à la visitation des munitions estans à présent en icelluy chastel, en la compaignie de maistre Hellin Warinel ad ce aussy commis, etc. » (1539). — « Pièches d'artillerie tant de fonte que de fer, ensamble les munitions trouvées dedens la ville de Thérouane à la reddition d'icelle, le XXI[e] jour du mois de juing, XV[c] cincquante trois asscavoir : une culverine renforcée appelée Madame de Buisson, trois canons en longueur de 10 pieds, un autre canon tirant XL libvres de fer, six demi-culverines de douze pieds, ung *zacre* aux armes de l'Empereur, huit faulconnets de dix et demi pieds de longueur, cincq pièches de fer demies serpentines comme faulconnets, quatre barils de poudre, un grand nombre de boulets; quant à autres munitions n'y a nulz esté trouvées ains le tout saccagé par les soldats. Pièches d'artillerie et amonitions de guerre venues de Hesdin es mains de ceulx de l'artillerie le XIX[e] jour du mois de juillet XV[c] cincquante trois, asscavoir : trois canons, les deux avecq ung F, semez de fleurs de lys, la salamandre circuye, le troisiesme à la lettre H couronnée et au dessus de la lumière la demi-lune au croissant circuy en hault et au-dessous la fleur de lys, dont les deux sont esté mis en garnison à la cytadelle à Cambrai, l'autre au Quesnoy; un sacre court tyré à l'embouchеure et au derrière, estant fourcourru, semé de fleurs de lys; ung demi-canon comme serpentine rom-

(1) Cette *représentation* du comte de Flandre paraît être la statue de Louis de Male faite par le sculpteur André Beauneveu, pour le tombeau de ce prince, resté inachevé. Elle est déjà mentionnée dans des inventaires du château de Lille en 1388 et 1395. (Voir *Inventaire des Archives du Nord*, Tome VII. p. 8, 2e colonne et à la note et Dehaisnes, *Hist. de l'Art*. Tome I, p. 247-250).

pue. ayant receu ung grand trouw au millieu de la pièce, marqué de la lettre H coronnée, au-dessus de la lumière le demi-croissant et en hault une fleur de lyz : deux demies serpentines avecq la lettre F, semées de fleurs de lys, la salamandre au-dessus de la lumière, etc. ». — État des parties d'artillerie, de munitions et de matériel de guerre reçues par Jean Du Boys, commis garde de l'artillerie à Malines, pendant l'année 1554. — Artillerie et munitions de guerre envoyées de Malines au camp de Givet, savoir : 4 longues doubles coulevrines, 4 demi-serpentines ou sacres, 2 fauconneaux, etc. (15 mai 1555). — État de l'artillerie envoyée de Malines à Namur par ordonnance du 10 mai 1555. — Artillerie et munitions de guerre reçues à Malines par le commis Jean Du Boys, en 1555. — Idem, envoyées par le même à Philippeville le 17 juillet 1556 et inventoriées audit lieu le 6 septembre de ladite année. — État de l'artillerie reçue par Érasme de la Derrière, commis à tenir le compte de l'artillerie et des munitions du Roi *aux champs*, de Jean Du Boys et menée avec le premier petit train vers Florenne (15 juillet 1557). — « Contrerolle dernière pour l'année XV^c cincquante sept à l'encontre de Jehan Du Boys, garde des artilleries et munitions du Roy à Malines ». — « Inventaire des armes, artilleries, pouldres, boulletz, bastons deffensibles et aultres parties de munitions de guerre ayantz appartenuz tant au corps de la ville et cité de Tournay que aux manans d'icelle et du Tournésis, faicte et renouvellée suyvant les lettres de messeigneurs des finances du treiziesme de mars XV^c soixante et noef, par Jehan Restiau, conseiller du Roy nostre Sire et maistre extraordinaire en sa Chambre des Comptes à Lille, à l'ordonnance de messeigneurs d'icelle ou mois de may XV^c soixante dix ». (A cet inventaire est joint un autre des vivres déposés au château de Tournai au mois de juin 1537). — « Inventaire et Renseing des artilleries et munitions de guerre retirées ou eschillées depuis le XVIe de mars XV^c IIII^xx II que l'inventaire fust faict, jusques au renouvellement d'icelluy advenu les XIIIe, XIIII, XVI et XVIIe de ce présent mois d'aoust XV^c IIII^xx unze ». — « Inventoire des pièces et parties d'artillerie avecques aulcunes munitions servans à icelle estans au chasteau de Courtray, ensamble d'aulcuns meubles et utensilz appertenans au Roy, faict et renouvellé le XXVIe jour de may XV^c IIII^xx XIIII par messire Franchois Damant, chevalier de la Thoison d'Or, capitaine dudit chasteau de Courtray et Jehan des Trompes, conseiller du Roy et maistre ordinaire en la Chambre des Comptes à Lille, etc. ». — « Pièces et munitions d'artillerie estans es mains de Monseigneur le Conte de Grave à Ayre » (sans date ; fin du XVIe siècle). — Fragment d'un inventaire d'artillerie et de munitions de guerre trouvées à Tournai, (sans date; fin du XVIe siècle).

Fournitures diverses, transports, messageries, attelages, etc.

B. 3535. (Carton.) — 12 rouleaux, parchemin.

1470-1479. — Fragment d'un état des paiements faits aux charretiers ayant servi au transport de l'artillerie en 1470. — Contrôle des convois de l'artillerie du duc de Bourgogne (1470-1471). — Parties payées pour le transport de l'artillerie par Claude de Menotey du mois de septembre 1471 à la fin de janvier 1472. — Fragment d'un état certifié par le contrôleur de l'artillerie Jean Charles, des dépenses pour le louage de chevaux au mois d'août 1472. — Déclaration des parties payées par le receveur Claude de Menotey pour le transport de l'artillerie depuis le 6 janvier 1474 jusqu'au 9 août suivant ; idem, pour le transport et le service de l'artillerie du Duc « en son présent voyage et armée et mesmement en son siège qu'il tient devant la ville de Nuysse » (1474-1475). — Contrôles des convois de l'artillerie du duc de Bourgogne (1474-1475). — Fragment d'un compte de payement de l'artillerie (1479).

B. 3536. (Carton.) — 28 pièces, parchemin, 1 pièce, papier.

1480-XVIe siècle. — États des parties payées pour le transport de l'artillerie pendant la campagne dans le duché de Luxembourg aux mois de juillet, août, septembre et octobre 1480. — Parties payées par Laurent Le Mitre, conseiller et receveur de l'artillerie du roi des Romains et de l'archiduc d'Autriche, son fils, tant pour achat de menues parties prises de plusieurs personnes comme pour *ouvrages*, *réparations*, *manœuvres*, *chargeage*, *déchargeage* d'artillerie, voitures, voyages messageries, gages divers et autres choses nécessaires pour le fait et conduite de son dit office durant les mois de juin, juillet, août, septembre et octobre 1492, ayant servi au voyage fait en armes par monseigneur le duc de Saxe, leur lieutenant-général en leurs pays et seigneuries, particulièrement au siège par lui mis devant la ville et le château de L'Écluse à l'encontre de Philippe de Clèves et de La Marck et des *souldoiers* et habitants desdits lieux, rebelles et désobéissants sujets

et des Français, ennemis desdits Roi et Archiduc, lesdits sujets rebelles ont été réduits à obéissance au mois d'octobre. — Fragments de comptes de menues parties d'artillerie (sans date ; fin du XVe siècle). — « Parties payées par maistre Jehan Strepen, secrétaire de monseigneur le comte de Nassau, lieutenant et capitaine général, par exprès commandement et ordonnance d'icellui, tant pour guides messaigeries que autres menues parties extraordinaires concernans les affaires de l'Empereur nostre sire etc. », depuis le 14 avril 1521 jusqu'au 26 décembre suivant. — Fragments de comptes des frais de transport, voyages et messageries du service de l'artillerie (1573-fin du XVIe siècle).

Trésorerie Générale des Guerres (1).

Comptes et pièces comptables du Trésorier Général des Guerres.

B. 3537. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 56 pièces, papier.

1447-1464. — Pièces diverses concernant le projet d'expédition contre les Turcs, préparé par le duc Philippe le Bon dont les principales sont : un vidimus par le notaire Barthélémy de *Camuciis* d'une reconnaissance des sommes dues par Jean Bayart, conseiller du duc de Bourgogne et son receveur général de l'armée navale envoyée dernièrement par ce prince dans les mers du Levant, à Jérôme Monrestrin, patron de l'une des quatre *galées* armées à Venise (22 septembre 1447 ; — vidimus du 14 juillet 1455) ; « advis à correction pour le fait du voyage que mon très-redoubté seigneur a intencion de brief faire au plaisir de Nostre Seigneur, à l'encontre du Turcq. » (On calcule qu'il faudra : pour l'armement des 6.000 archers, à raison de 6 arcs par archer, 6 trousses de flèches et 6 douzaines de cordes, 36.000 arcs, 36.000 trousses, chacune de 18 flèches, soit 643.000 flèches, 36.000 douzaines de cordes, 12.000 vouges, haches ou maillets, 12.000 *puissions* (paisseaux) ferrés aux deux bouts, 4.000 brigandines ; pour celui des hommes d'armes au nombre de 2.500 lances, savoir, 850 composées de *soudoyers* à gages et 850 composées de volontaires : 4.000 fûts de lance, courts et longs avec les fers, 2.000 piques de Flandre, 400 cuirasses ; il faudra 8 bombardes garnies de leurs affûts et manteaux avec grande foison de pierres, 50 serpentines, tant de fer que d'airain, 500 coulevrines à main, 12 tables de plomb à faire *plommets* avec les moules,..... chariots de ribaudequins garnis de *foison* de pierres, une grande quantité de charbon de tilleul pour faire de la poudre, 4.000 pelles de bois, 4.000 hoyaux et pics, 500 pieds de chèvre, 2.000 cognées à manche de bois, 2.000 serpes, 4.000 hottes, 200 arbalètes d'acier, 40.000 viretons ferrés, 2.000 livres de cordail, ... tentes et pavillons garnis de leurs cordes et chevilles ; les

(1) Dès la fin du XIVe et pendant presque tout le cours du XVe siècle, les ducs de Bourgogne chargèrent, soit le maître de la Chambre aux deniers, soit le receveur général des finances, de tenir le compte des dépenses extraordinaires faites à l'occasion de leurs expéditions militaires. Ces officiers présentaient à la Chambre des Comptes un compte spécial de la gestion des deniers qu'ils avaient reçus et payés pour la guerre. C'est ainsi que nous sont parvenus ceux de Pierre Varopel, maître de la Chambre aux deniers, chargé, en 1386, de l'approvisionnement des galères ducales qui devaient prendre part à l'expédition d'Angleterre (compte analysé dans le tome VII art. B. 3328) et du receveur général Jean Abonnel qui, en 1431, rendit compte « des payemens des gens d'armes, artilleurs et aultres frais de guerre par lui payés par l'ordonnance de Monseigneur le duc de Bourgoingne es années CCCCXXVIII, XXIX, XXX et XXXI pour les voyaiges que mondit seigneur a faiz pour le Roy, nostre sire, (Henri VI prenant alors le titre de roi de France et d'Angleterre) tant par l'ordonnance de Monseigneur le régent le royaume de France, duc de Bedford et du conseil du Roy nostre dit seigneur en France, comme par vertu de certaine *endenture* (convention), faite entre très révérend père en Dieu, Henry, cardinal d'Angleterre, d'une part et mondit seigneur de Bourgoigne, d'autre ». Ce compte est joint à celui de la Recette générale des finances de 1431, avec lequel il forme l'article B. 1942. Gachard a donné (*Rapport sur les Archives de Lille*, p. 52 et *Annexe M* p. 355-363) une analyse assez complète de ce curieux document où sont énumérés les gens d'armes et de trait, ainsi que leurs chefs, que Philippe le Bon fit marcher au secours de Paris, assiégé par Charles VII et Jeanne d'Arc, au mois de Juillet et d'Août 1429, et ceux qu'il employa au siège de Compiègne depuis le 17 Avril jusqu'au 12 Septembre 1430. On trouvera aussi analysées dans l'art. B. 3537 les pièces comptables relatives au projet d'expédition contre les Turcs et le compte des gens de guerre levés en Bourgogne, dressé par Barthélemi Trotin (Art. B. 3539). Les Archives du royaume de Belgique possèdent les comptes de Gilbert de Ruple, chargé par lettres patentes de Charles le Téméraire en date du 24 mars 1471, des fonctions de trésorier des guerres et s'étendant jusqu'au 31 août suivant (N° 25.542 de l'Inventaire), et de Hugues de Dompierre, du 1er janvier au 31 décembre 1476 (N° 25.543). Mais ce fut à partir du règne de Maximilien que les fonctions de trésorier des guerres d'exceptionnelles et extraordinaires qu'elles avaient été jusqu'alors, devinrent permanentes, et malgré les pertes qu'elles ont subi pendant la Révolution, les archives de cet office, conservées au dépôt du Nord, forment encore une collection de documents très précieux pour l'histoire militaire des Pays-Bas aux XVe et XVIe siècles.

navires du Duc devront pouvoir conduire et mener 12.000 combattants au moins avec les vivres et l'artillerie nécessaires : aussi il sera besoin d'avoir la grosse *caraque*, 2 autres caraques, 12 grosses nefs et 12 *carvelles*, qui armées, pourront coûter la grosse *caraque* 18.000 écus, les 2 autres 22.000 écus, les 12 grosses nefs 24.000 écus et les 12 *carvelles* 6.000 écus, soit, en tout, 70.000 écus ; pour conduire ces navires, il faudra 1.000 *maronniers* ou matelots, dont les gages s'élèveront par an à 30.000 écus, (2 écus et demi par mois, par homme avec les dépens) ; le Duc aura en son *armée*, 6.000 combattants, dont 2.000 à cheval et 4.000 à pied tant archers, *crènequiniers*, canonniers et *coulevriniers* dont la dépense s'élèvera par an, pour les 2.000 combattants à cheval à 100 800 écus, y compris les gages de 200 archers de corps à cheval pour la garde du Duc, et pour les 4.000 combattants à pied, gages et dépenses, 184.000 écus par an ; en outre, il faudra compter pour voyages et messageries 2.400 écus, pour dépense extraordinaire et imprévue 6.000 écus, pour la dépense particulière du Duc 34.000 écus ; (sans date, vers 1455) ; — « mémoire de ce que dist Jaquot de Thoisy pour le fait de monseigneur le bastard : premiers que par l'acord fait mondit seigneur le bastard doit mener l'armée en Levant, et lui doit Monseigneur le Duc fornir navires, et, entre autres, devoit avoir les quatre galées du Roy que avoit présentées monseigneur de Dunois par prest, etc. » (sans date vers 1457) ; — avertissement au sujet de l'aide accordée au duc de Bourgogne, par les trois États de Hollande pour le voyage de Turquie, s'élevant à la somme de 120.000 *clinquarts* de 30 gros pièce au mois de février 1456 : — « S'ensuivent les vasseaulx et neifs gisans de présent ou havre de L'Escluze », savoir ; 3 galées de Venise, une *hulcque* de Portugal de 150 tonneaux, une petite nef *caravelle* de 40 tonneaux, une *baerge* d'Écosse appartenant à l'évêque de St-André, de 500 tonneaux, très-bon vaisseau, une autre *baerge* d'Écosse de 350 tonneaux, ayant pour maître Robert Borton ; une *caravelle* appartenant à l'évêque d'Aberden en Écosse, de 140 tonneaux, ayant pour maître Robert Gray, une *baerge* d'Ecosse de 150 tonneaux, ayant pour maître Barthélémy Buton, une petite *caravelle* d'Écosse, de 28 tonneaux ayant pour maître Andries Timeghem, une petite baleinière d'Écosse, de 20 tonneaux, unepetite caravelle d'Espagne de 50 tonneaux, ayant pour maître Ochna de Bilbau (Bilbao), 41 *caravelles*, de Bretagne du port de 130 à 30 tonneaux, 2 *baerges* de Normandie de 100 et de 50 tonneaux, une petite *caravelle* du même pays de 25 tonneaux et 4 petites baleinières de 30 à 36 tonneaux ; gisant sur la vase dans le port, 12 vaisseaux de Hambourg, sans maîtres, ni matelots, tels que *coghes*, *boyers*, *crœyes* et *ceuers* qui sont « pesans vasseaulx et mais (allant) à la voile » ; encore sur la vase 36 à 40 buisses qui sont « vasseaulx pour peschier harens et poissons et ne servent à aultre chose » (sans date ; vers 1457) : — note concernant la location de navires (sans date : vers 1457) ; — « advis que nous Jehan de Baenst, chevalier et Martin Houin avons eu avecq les marchans de Jennes résidens en la ville de Bruges », lesquels marchands concluent à ce qu'il serait plus avantageux de faire faire une *caraque* à Gènes qu'à Venise (sans date vers 1457) ; — mandements du duc Philippe le Bon au sujet du payement de l'aide de Hollande (pièce flamande sans date, vers 1456-57) ; — « ce sont les navires qui demeurent au hâvre de Lescluse à la charge monseigneur le Duc, esquelz a esté trouvé le XVIe jour d'avril anno LXIIII après Pasques les apparaulx qui s'ensuivent etc. » ; — état des sommes dues à Simon de Lalaing pour les dépens de 38 compagnons qui ont eu la garde de 19 caravelles appartenant au Duc, gisant au hâvre de L'Écluse, depuis le 16 février 1464 jusqu'au 15 mars suivant ; — états des parties d'artillerie préparées et fournies par le receveur Guillemot Bourgois pour le voyage de Turquie (1463-1464) ; — devis des sommes nécessaires pour se procurer les ponts « pour passer son armée (du Duc), aussi son charroy et artillerie s'il venoit en aucuns pays où il trouvast rivières où il n'y eust guez ou pons », les bateaux de cuir aussi pour passer les rivières, faire et garder le premier passage, « eschèllemens tant de cordes comme de coppons », lesquelles sommes s'élèveraient à 850 écus ; — « extrait en brief de toutes les parties reçues pour et à cause du voyage de Turquie » comprenant les aides fournies par le clergé et par les États et s'élevant à la somme de 117.363 livres, 4 sols, 10 deniers de 40 gros ; les dépenses pour les voyages et ambassades faits à l'occasion de cette expédition projetée s'élèvent à 223.838 livres de 40 gros : — état des sommes payées à Marsilles, ouvrier de tentes, pour faire une tente de 50 pieds de long de 18 pieds de large et de 22 pieds de haut, s'élevant à 80 livres de 40 gros ; — « advis pour l'armée de monseigneur le Duc » (1463) ; — « s'ensuit certain enseignement que met et baille par devers vous mon très redoubté seigneur, monseigneur

le Duc, par manière d'advertence et à la bonne correction de vostre seigneurie touchant le saint voyage par vous emprins, Nicaise Bourgois ; vostre très humble subget, par lequel vous apparra comment il sera licite et convenable à vous de vous pourveoir d'aucunes choses touchant artillerie et autres choses utiles et nécessaires à faire guerre et loingtains voyages », savoir 2 ou 3 bateaux de cuir, 120 boucles de fer, 200 à 300 planches de bois, pavois à potence, « eschiellemens de cordes à bourdonner », lances jetant feu, pommes de feu ardent, nombre d'ouvriers forgerons, *carreliers* ou charpentiers, 2 à 3 paires de forges garnies d'enclumes et de marteaux, quantité de chanvre et de cordes, 6 à 7 douzaines d'échelles à 18 ou 20 échellons, avec chacune deux roues devant pour assaillir les places à l'improviste, claies pour faire « descentes et passages sur mareschages », pieds de chèvre de fer de plusieurs sortes, 5 ou 6 tonneaux de soufre et salpêtre de France, un baril de poix résine, de la tormentine pour faire feu *subtil*, poix résine à faire pierres à feu pour tirer hors des mortiers, paisseaux et mortiers à faire poudre, pelles, hoyaux, pics et louches, un baril de chausse-trapes, 400 ou 500 bourses de cuir pour les pendre aux arçons des selles des chevaux, 6 douzaines de seaux de cuir, quantité de *plombets*, pour les serpentines, 20 à 30 saumons de plomb, deux *telles* (grands pots) de fer à fondre plomb, une douzaine de louches de fer à puiser ledit plomb, une grande poêle d'airain pour fondre le soufre et les autres *gommes*, 12 à 16 queues de fèves « à porter pour doubte de mésaise et à endurer faim quand on est en pays estroit de vivres », 2 ou 3 barils pleins de clous de plusieurs et diverses manières et marteaux à foison ; pour les grosses bombardes il faut avoir tailleurs de pierres rondes et tourneur à faire les tampons et du *marien* (bois) pour faire les *affliches*, affûts et manteaux, foison « de pierres ardans pour tirer feu hors des mortiers et deux ou trois pommes de cuivre en chascune, car c'est chose quant tumbe sur ville qui fait grand murdre », 600 ou 700 aunes de grosse toile, 2 ou 3 douzaines de brouettes, autant de *flayeuse*, autant de vans et autant de faux, 5 ou 6 douzaines de cognées à abattre bois et autant de grosses serpes emmanchées d'une brasse de long, 3 ou 4 douzaines de falots avec les torches en dépendant, 3 ou 4 douzaines de lanternes, 2 barils de chandelles, une caque de graisse de porc pour graisser les chariots, 7 ou 8 sacs de bourre de bourrelier pour jeter dans les fosses quand le pont est levé ; cette pièce se termine ainsi : « ledit Nicaise vous supplie mon très-redoubté seigneur en toute humilité qu'il vous plaise de vostre grâce lui donner audience de ce qu'il vous veult dire ; à quoy vous serez bien joyeux » (sans date ; vers 1463). — « S'ensuivent les marchiés que monseigneur le gouverneur a fait aux artilleries, c'est assavoir d'arcs et de flèches, de fers et de cordes pour les besongnes et affaires de mon très redoubté seigneur, monseigneur le Duc » (1464) ; — requête adressée au duc de Bourgogne par Jehan des Villages pour se mettre à sa disposition avec ses *galées* et le servir « au fait de son entreprise contre les Infidèles » (Marseille, le 4 juin, sans date d'année, vers 1464) ; — lettre du duc de Bourgogne à son féal conseiller, maître d'hôtel, trésorier de son ordre, commis au fait de ses domaines et finances et garde de son épargne, Pierre Bladelin, seigneur de Middelbourg, lui transmettant pour les examiner et donner son avis, deux missives, l'une de Joffroi de Thoisy, son conseiller, et chambellan, l'autre (qui est la précédente requête) de Jehan des Villages, écuyer, capitaine des *galées* du Roi (23 juin 1464) ; — requêtes et mémoires de Jacob de Thoisy au sujet des marchés passés avec Jehan des Villages, capitaine des galées du Roi, « pour servir mondit seigneur en la compagnie de monseigneur le bastard de Bourgoingne à l'encontre des Infidèles, et lequel Jacob trouva le dit capitaine tant malade que on espéroit plus la mort que la vie ; de laquelle maladie son sens estoit fort troublé ; pourquoy ne lui peust faire avisée responce ; or est ainsy que depuis la convalescence dudit capitaine, lui et messeigneur Geoffroy de Thoisy, chevalier, bailly d'Aussoy, ont par plusieurs foys de ceste matière ensemble parlé et tellement qu'ils se sont condescendus en appointement tel que cy-après s'ensuit, en ce réservé le bon plaisir et vouloir de mondit seigneur : c'est assavoir que ledit capitaine baillera à monseigneur le bastard ses gallées garnies de cent vingt-cinq gallios, car plus n'en a, d'abres, anthenes et de tous voilles ad ce appartenans ; item, de tentes de poupe et de poupe en proe : item, de fèves, de cerre (pois-chiches), de câbles et governe (gouvernail), souffisaument ; item, de pavoys et de barilaine pareillement ; item, de sept canons garnis de chambres et de quatre grosses couleuvrines à crochet pour chascune gallée ; item, pareillement chascune poupe garnie de huit arbalestes d'acier à guindal ; item de

traits; item, chascune d'ung esquif garni de deux paires de rames et d'escalles et généralement de toutes menues choses ad ce nécessaires; item, non obstant que ledit capitaine en sadite maladie n'ayt voulu accorder audit Jacob de bailler ses dites gallées ainsi garnies comme dist est, au moins de deux cens et cinquante escuz pour moys, toutesfoys lui avoir esté retourné en convalescence comme dist est, considérant les lettres que le Roy pour ce faire lui a escript, auxi le bon vouloir qu'il a tousjours eu à servir mondit seigneur, se est condescendu à bailler ses gallées, comme dist est, pour cent et cinquante escuz; touttesfois ledit messire Geoffroy ne lui a voulu accorder que cent escuz pour chascune gallée pour moys; duquel différant ledit capitaine désirant servir mondit seigneur, veult et accorde que dudit différant mondit seigneur en face à son bon plaisir et en soit juge; item, en ce cas, mondit seigneur sera tenu rendre lesdites gallées, ensemble ladite artillerie et garnemens d'icelles comme ledit capitaine les baillera par inventaire; toutesfoys s'il advenoit, que Dieu ne veuille, que les dites gallées se perdissent par guerre, par mal temps ou aultrement, mondit seigneur ne seroit tenu que de rendre la valeur de la moitié desdites gallées et des abillemens dessus dicts à congnoissance de gens entendans en telle matière, et de ce baillera seureté; item, et par ce party mondit seigneur sera tenu de y mectre telz gens qu'il lui plaira, de vestir, nourrir et entretenir ladicte chiorme bien et souffisaument et de faire toute despence appartenant ausdictes gallées; item, se mondit seigneur ordonne de soy servir desdites gallées à louaige et noly, il sera tenu, de payer audict capitaine ledict louaige avant le partir de Marseille pour six moys et de la reste lui fera bailler seureté de le faire payer de tant que plus les tiendra audict lieu de Marseille; item, et se ce party n'estoit agréable à mondit seigneur, ledit capitaine est comptens de servir mondit seigneur ou monseigneur le bastart de sesdictes trois gallées armées, c'est assavoir de nonante hommes de cap avecques ladicte chiorme et de faire toute despence ad ce appartenant, pour le pris et somme de cincq cens escuz pour moys quant on lui fera payement en ce pays et quant ilz seront en Levant pour cinq cens ducas; de laquelle somme ledit messire Geoffroy n'a voulu accorder que de quatre cens pour moys; duquel différant ledit capitaine se remest à la bonne discrestion de mondit seigneur, lui suppliant qu'il ait regart à la grande despence que sont gallées quant on les veult ou peut entretenir comme il appartient et comme mondit seigneur veult qu'elles soient entretenues; item, en payant ladicte somme sera tenu ledict capitaine de vestir, nourir et entretenir ladicte chiorme bien et souffisaument et généralement faire toutes despences de gens que mondit seigneur le bastart y mectra, et ensemble les souldoyer comme les siens, lequel y mectra tant comme il lui plaira et jusques à la somme de cinquante hommes de guerre, lesquelz seront tenuz de faire guet et garde, et par ainsy ledict capitaine prendra sa part en la gaigne, que, se Dieu plaist, ilz feront ainsy que est de coustume de faire en tel cas à gallées; item, et en ce faisant, mondit seigneur fera payement audict capitaine du moins pour six moys, lequel sera tenu de servir mondit seigneur ou monseigneur le bastart en le ainsy payant ung an ou plus, si plus le veult payer; item commenceront lesdits gaiges leurs sauldes au partir de ce port de Marseille, pour faire voyaige, et ne fineront jusques lesdictes gallées y seront retournées ou quant on leur donnera congié et lors on les payera pour retourner de là où elles seront pour temps souffisant pour retourner audict Marseille; item, est accordé les dessusdiz que pour l'entretènement des dictes gallées audict port de Marseille, en actendant mondit seigneur le bastart on baillera pour chascune gallée cent vingt cinq escuz pour moys commençant le premier jour de ce présent moys de juing mil IIII^{c} LXIII et finissant quant elles partiront d'ycy pour faire voyaige comme dist est: item, de ce faire, entretenir et accomplir, mondit seigneur le bastart lui estre ycy venu, baillera son scelle audit capitaine et ledit capitaine pareillement à lui, toutestoys, comme dessus dist est, en tout et par tout réservé le bon plaisir et vouloir de mondit seigneur le Duc, duquel convient avoir briefve responce afin que ledict capitaine puisse mectre en ordre et en point lesdictes gallées pour faire ledict voyaige; item, pour ce que ledict capitaine a esté très fort malade comme dessus est dist et encores se sent fort faible, ne lui est possible de faire le présent voyage, mais y mectra gens notables et bien expers pour régir et gouverner lesdites gallées ainsy qu'il appartient et desquelz, au plaisir dudict monseigneur, sera très bien servy. Jehan dez Villages, capit. » ; — lettres et pièces concernant l'acquisition et l'armement de la grande *caraque* de Venise (1464); — mémoire de Jean Roelant, canonnier et portier du château de L'Écluse,

indiquant au duc de Bourgogne combien il faut d'artillerie pour six mille combattants destinés au *voyage de Turquie*, savoir : 6 bombardes, petites portatives dont 4 au château de L'Escluse peuvent convenir, l'une d'entre elles ayant une *chambre;* il y en a aussi de convenables au château de Lille où l'on trouvera encore 7 à 8 veuglaires, valant bien ces petites bombardes, ayant chacun une chambre ou deux et qui sont plus portatifs que les bombardes d'une pièce ; pour les 6.000 combattants, il faudra 600 manouvriers, 150 pics, 150 pioches, 150 louches, 150 pelles de bois, : il faut pour chaque bombarde : un chevalier ou gentilhomme expert en son maniement avec un valet pour faire diligence quand cela sera nécessaire ; un canonnier et son valet, un charpentier et son valet, six manouvriers pour aider à la pointer avec un petit manteau portatif, un affût, 2 veuglaires portatifs, deux serpentines, 4 chariots de ribaudequins pour la mettre en bataille où il sera nécessaire ; il faudra pour l'armée *(la bataille)* de 6.000 combattants : 300 piques « pour s'en aidier en la bataille se mestier est. 300 lances de réserve (*de surcros*) pour les prendre quand on en aura besoin, poudre et pierres à l'avenant pour l'artillerie ; quant à la menue artillerie, comme arcs, flèches, haches, maillets, petites coulevrines à main, petites serpentines à chevalet, le Duc en avisera avec son conseil ; pour l'armée, il faudra aussi 6 à 8 mortiers ayant chacun un affût avec un homme sachant tirer ; « item. pour mettre vous vi[m] combatans en bataille fault compasser m[m] pas d'hommes, c'est à entendre à chacun pas deux hommes sans la siéte de vostre artillerie » (sans date; vers 1457) ; — devis de l'armement d'un navire ; —état des sommes touchées par M. de Moreul pour les acquisitions d'artillerie nécessaires au voyage de Turquie (vers 1457). — « S'ensuivent les habillemens de la galée bastarde qui sont en la salle près de la chapelle ou chastel de Lescluse » savoir : 13 brigandines noires, 13 pièces de *goulhe* (gouttière) de même couleur, 108 brigandines pour *gallios* (matelots), 147 salades pour *gallios*, 94 épées, 32 arbalètes d'acier, 8 *guindas*, 129 pavois tant grands que petits, 5 veuglaires, 16 chambres pour lesdits veuglaires, 5 pieds, idem, 10 coulevrines, 1 baril de fil d'arbalètes, 1 baril de poudre à canon, 6 grandes pièces de plomb, la tente de la poupe, des tapis, 81 lances, 7 *ramenolles*, 6 *starsenelles*, 18 *ghisermes*, 2 coffres d'arcs à main, 3 coffres de flèches, 29 coffres de viretons, la tente de la *galée* de toile qui va sur les *gallioz*, item, la *rode* de proue, 2 mandes de pierres de canon et de tampons, *l'esguille sur vie* (?), (la boussole), l'artimon. *la borde*, le *magenne*, le *treu*, la tente de poupe de toile, une governe neuve, un *cappellan*, 4 *proisses*. 1 *amonti*, autres menues choses, 3 *stayes de monstra que remmes* (?), 18 *ploys* qui n'ont point été mises en œuvre, 2 trousses, 2 *ponges*, 5 *sappes* plusieurs fers de prisonniers. Étain : 2 grandes *cannades*, 8 demi-lots 10 grands plats, 15 moyens plats, 7 petits plats, 20 saucerons, 4 douzaines de semblables à oreilles, 16 tasses d'étain, 1 mortier de pierre, une grande chaudière couverte, 6 autres chaudières dont 3 couvertes, 2 *hastiers*, une louche d'airain, 2 lampes de laiton, une lampe de galée, le sac de cuir à *ènoler* vins, le bassin à laver les mains et l'aiguière ; le coffre du barbier, 2 grandes telles de bois, 6 douzaines et demie d'écuelles de bois, 7 cantines. Inventaire des *garnisons* des galées : 75 bassinets de *gallios*, 106 brigandines, 165 grands pavois, 55 arbalètes, 13 guisarmes 76 layettes pleines de viretons, 220 grandes rames et 10 à faire, 206 petites rames, 3 grandes voiles de coton, une pour la grande *galiotte*, 2 grandes de canevas, une plus petite de canevas en mauvais état, 162 épées, 100 lances, 2 cables et 1 grand *dresse*, item, 3 autres qui s'appellent *batesses;* plusieurs autres petits cordages qui ne valent pas une couronne ; 30 à 40 poulies et *polios* (petites poulies), 3 grandes chaudières et 1 petite, 10 autres chaudières tant petites que grandes, 2 poeles d'airain bordées de fer, trois tables de compagnons, trois tables de patron, 2 chambres de bois où le patron *siet*, armoriées des armes de Monseigneur ; deux grands tapis. armoriés de même ; un long fer pour mettre le gouvernail ; un grand gouvernail et deux petits ; 150 fers de *galios* (fers à enchaîner les rameurs ou galériens), tant bons que mauvais, 21 chaînes à enferrer *galios* ; trois entonnoirs pour entonner les cuves d'en bas ; 2 tentes à couvrir les *galiottes* qui sont de petite valeur ; 9 brigandines de compagnons qu'il faut refaire ; 3 *hughes* (huches) de médecins et 2 huches à mettre bannières ; 150 tonnelets à mettre *beuvraiges* ; 2 bannières de messire Geffroy de Thoisy et une de Jacques, son fils ; 17 à 18 vieux pavois qui guères ne vaillent ; 10 *sacquebutes* de fer ; 3 *hez* à fauchilles ; 40 *fourques* avec les perches de *bastilloles*, ... *quelemonies* (quemineaux. chenets) petites et 1 grande ; 6 canons et 14 chambres et les fourches de fer ; — état de la dépense que monseigneur le bâtard de Bourgogne, accompagné de Simon de Lalaing. Philippe

de Lalaing, Pierre Vaasque et Jacot de Thoisy, auront à faire pour l'armement des trois *galées* et de la *galiotte* du Duc se trouvant à L'Ecluse, tant pour les *souldoyers* et officiers comme pour les *galiots*, à raison de 500 écus pour chaque *galée* et 250 pour la *galiotte*, soit 21.000 écus par an ; avec les dépenses pour les gages des autres officiers et gens de guerre embarqués, les achats divers etc., il faudra compter sur une somme annuelle de 96.172 écus, nécessaire pour l'expédition. — « Instruction à..... .... de ce qu'ilz auront à faire et besoingner de par mon très-redoubté seigneur, monseigneur le duc de Bourgongne et de Brabant devers monseigneur le bastart de Bourgongne et ceulx de sa compaignie estans présentement en Provence, lesquelz mondit seigneur mande revenir devers luy ». — « Advis de ce que pourront couster les ouvraiges dont Pierre Costain a la charge » savoir : deux bannières de Notre-Dame, chacune de 4 aunes de damas, la façon de deux autres bannières de bougran, 12 grandes bannières de guerre tant celles armoriées aux armes du Duc, comme celles aux armes des pays dont les premières ne sont pas écartelées, deux étendards de soie de 9 aunes de damas chacun, deux autres étendards de bougran, 6 pennons de soie aux armes du Duc ayant 6 aunes chacun, 6 autres pennons de bougran, 300 cornettes de bougran à la devise et *es lith* du Duc, le tout de fin or aux deux côtés, d'une aune et demie de long et d'un quartier de large pour servir es *galèes*, 60 autres pennons dont une moitié de 2 aunes de long et l'autre de 3 aunes, faits de bougran et de couleur, armoriés aux armes du Duc pour servir tant aux petits *galiotz* et bateaux qui iront à terre comme aux navires des marchands qui iront chercher des vivres, 4 grandes bannières servant aux quatre grandes trompettes de guerre, de chacune 6 aunes de damas, 20 bannières pour servir aux trompettes de guerre, clairons et trompettes de menestrel, de chacune 3 aunes et demie de damas, soit 228 aunes de damas et avec la façon la dépense s'élèvera pour la confection de ces bannières à la somme de 1.149 livres, 12 sols de 40 gros. — « Mémoire à Pierre de Cressy, de se pourveoir et recouvrer pour armer les navires à Lescluse l'artillerie qui s'ensuit » : pour les dix caravelles, 3 *galées* et la *galiotte*, 95 veuglaires, 22 caques de poudre à canon, 62 arbalètes garnies de leurs guindas, 2 caques de fil d'Anvers, 850 piques, 280 vouges, tous les pavois qui se trouvent en l'Artillerie, 4.000 arcs, 8.000 douzaines de flèches, 3.000 douzaines de cordes d'arc, tout ce que l'on trouvera en l'Artillerie de traits d'arbalètes, gros et menus et aussi dans le *galetas* du Duc à Bruges, 4 serpentines affûtées sur roues et 2 mortiers, 20 petites serpentines aussi affûtées sur roues, 50 pieds de chèvre, 100 hoyaux, 100 pics, 100 *louchets*, 50 pelles ferrées, 50 coignées, 100 serpes, des caques de chausse-trapes, 80 lanternes, 100 coulevrines à main, 6 caques de poudre de coulevrine, 50 soufflets, 3 milliers de plomb ou bien des balles de fer pour les serpentines, le plus que l'on pourra se procurer de pierres pour les veuglaires, 12 *soyoires* (scies), 6 grandes et 6 à la main et 4 à scier planches, 2 engins pareils à ceux de Mgr de Middelbourg pour charger et décharger, 2 engins pour soutenir et relever les chariots, les échelles qui se trouvent au château de L'Ecluse, 10 marteaux à tailler pierres. — « Advertissement touchant les trois *galées* et la *juste* de mon très-redoubté seigneur monseigneur le duc de Bourgongne, estans en Flandres, et des autres navires que l'en veult avoir pour armer par de ça pour le voyaige de Turquie ». — État de ce qui est nécessaire « pour remettre en estat les III galées et la galiotte de Monseigneur estant à Lescluse, tant pour calfater et rabiller comme pour les armer et mectre à voyle ». — « Advis des canonniers de Monseigneur des choses qui leur semblent estre nécessaires pour le fait des bonbardes et autres engiens que mondit seigneur veult faire mener en son présent voyaige ». — « Adviz soubz correction touchant l'armée que mondit seigneur le Duc veult présentement envoyer au secours de Chrestienneté, en attendant son allée, et semble à ceulx qui se congnoist es fais de guerres de par delà que nullement sur le fait de la mer ne se peut faire guerre qui puisse porter fruit, ce n'est par le moyen de galées etc. ». — « Advis pour le fait de l'armée de monseigneur le Duc. Premièrement de conclure le jour qu'il vouldra estre à Marsailles pour entrer en navire etc. ». — « Autre advis de ce qu'il semble que est à faire pour le fait du voyaige. Monseigneur sera au plaisir de Dieu à Marseille prest pour monter sur mer le XVe de may prouchain, et ainsi il fault tellement disposer et ordonner que l'armée soit semblablement preste audict lieu ledict XVe jour de may. Il est advisé que mondit seigneur aura en sa compaignie VIII^M^ combatans dont l'on extime ceulx de son hostel pourront monter environ VI^c^ combattans ; les seigneurs qui ont voué avec ceulx qu'ilz menront à leur charge, sont extimez semblablement à M combattans ; les maronniers pour la conduite du navire, sont extimez II^M^ combattans ; item, les gens de

guerre qui se lèvront par de ça à saulldée, sont extimez à IIIM combattans ; en Bourgongne se lèveront semblablement à la souldée de monseigneur XIIe combattans; Massi Vasque, IIe combattans. Somme : VIIIM combattans, pour lesquelx mener, fault avoir navires du port de IXM tonneaulx ». — État des choses que les chirugiens du Duc lui « font humblement remonstrer que pour vous bien servir et ceulx de vostre noble ostel en ce voyage, il est de nécessaire qu'ilz soient prests, garnis et fornis de tout abbiellment, instrument, onguement, emplastres et beaucop d'aultres chosses par lesquelles ilz puissent secourir, ayder et conforter les blessés ou aultrement malades ; les chosses nécessaires sont icy bas mises. Sy vous supplions très-humblement qu'il vous plaise en ordonner vostre noble plaisir affin que toutjours nous nous apprettons que quant besoing serra vous polrés deuement estre servi de nous. Premièrement, il nous fault, avec lez ferremens que desjà avons, IIII terevelles creuses, II masles et II femelles ; item, IIII tenailles, II grandes et II petites: item, II tenailles canelées pour tirer dars barbelées; XL ou L libvres d'estoppes; une bale de vielx drapeaux ; X ou XII lots d'oile rosaet ; XX libvres de poedre restrantivé (astringente) ; XV ou XVII lots de bon vinaigre ; XII libvres de térébentine ; XXX libvres environ de onguement doulx : XX liv. de populéon ; 1 livre del oly violact (huile de violette) ; VII liv. de l'emplaestre de Gennes ; X liv. de l'emplaestre de betonica : VII liv. de miel rosaet. Et tant qu'il touche aux plaiez ; VII liv. de file pour coudre les bendes ; pour appostennes et aultres telles maladdies il fault du diaquilon commun et du diaquilon blanc, tous deux muscillaginez, de chacun X liv. ; de l'emplastre gracia Dey et de l'emplastre apostolicum cirurgicum, de cascum III liv. ; unguement basilic = XII liv. ; unguement fouths = VI liv. ; unguement apostolorum = VI liv. ; item, pour vieilles plaies et ulcérations comme des jambes et aux aultres lieux du cors, il fault l'emplastre diapalma, l'emplastre cera formatum, l'emplastre de cerusa, de cascum III liv. ; blanc d'Espaigne canfré, unguement de siccatif gris, litargerum nutritum, compositum et non compositum, de cascun V liv. ; farine d'orge, farine de fèves, farine de vesces, farine de lupins, farine de forment, farine volatif du molin, terseul sec du forment, de cascune VIII liv. ; miel cru = X liv. ; sirop acetos simple = II liv. ; item, pour cops fors (coups forts), furtsures (fractures), cassures, et roptures (ruptures), il fault poedre de mirtillum = XII liv. ; roses, alloyne (échalottes), camomille, fleur, mélilot, de cascun. III liv. ; oyle de camomille, oly de lys de cascune II liv. ; oly d'amandes amerres, oly d'amandes douces, de cascune demi liv. ; pour picceurs (piqûres) de scorpions, d'esperons, de dart envenimé, il fault oly de scorpions = VI onses, oly de vers, oly de balseme artificiel, de cascune, une liv. ; pour [faire] cyroines (cérat) et sparmedraps (sparadrap) pour fouleure de ners et aultres telz, il faut l'emplastre oxirococum, l'emplastre cyronicum, de cascun VI liv. ; item, agrippa, dealtea, marciaton, Aragon, unguements de cascun = VI liv. ; item, pour aultres maladies survenans au cors humain, item, unguement deffensif = XVI ou XVIII liv., unguement rosaceum, cerotum Galieni de cascun III liv. ; poedre de bœgie = XVI liv. ; poedre d'alun brûlé II liv. ; poedre d'aloès cicotrin = VI onses ; poedre de mirre (myrrhe) = VI onses ; poedre de tulhie préparée (oxyde de zinc) = IIII onses ; poedre de plonc brûlé, poedre de litarge d'or, poedre de litarge d'argent, poedre de céruse, de cascun I liv. ; licium (peut-être lichen), saffraen, de cascun VI onses ; poedre de mastic, poedre d'ensens, de cascun demi-livre ; opium demi-onse ; semence de lin, semence de fenugrec (?), de cascune IIII liv. ; semence de psillio; semence de pavot, de cascune 1 liv. ; farine de semence de lin, farine de semence de feunugrec (?), de cascune IIII liv. ; sayn de porc doulx, viex oingt, de cascun II liv. ; figues sèches = IIII liv. ; poedre de racines d'yries, poedre de calamo aromatico, de cascune demi-livre ; poedre de cipero, poedre acoro, de cascune demi-livre ; poedre hermodactil, demi-livre ; III grandes esponses (éponges) ; galbanum, armoniacum, de cascun I liv. ; camfre = IIII onses ». — État des vivres nécessaires à 2.000 combattants, savoir : 4.000 *heulsts* de blé au prix d'un florin le *heulst*, soit 4.000 florins, pour un an ; 2.000 *heulsts* de sel, à 12 sols le *heulst*, soit 1.500 florins, pour un an ; pois, fèves pour potages pendant un an, 1.000 *heulsts* à 24 sols le *heulst*, soit 1.500 florins ; 10.500 cabillauds salés, pour 4 mois = 1.500 florins ; 4.000 fromages de Hollande ronds, pour deux mois = 300 florins ; 3.000 bacons (bandes de lard) avec les jambons pour la provision de 10 mois, à 1 florin pièce = 3,000 florins ; 3.000 tonneaux de cervoise pour la provision de deux mois = 2.000 florins ; 50 queues de vin dont 30 de Poitou, 10 de Gascogne et 10 de Bourgogne, pour deux mois = 650 florins ; 900 tonneaux de viande salée, pour trois mois = 6.750 florins ; 24 pipes d'huile, pour 2 mois = 540 florins ; 100 tonneaux de moutarde, à 18 sols le ton-

6.750 florins ; 24 pipes d'huile, pour deux mois = 540 florins ; 100 tonneaux de moutarde, à 18 sols le tonneau, pour trois mois, = 4.000 florins : 360 pipes à remplir d'eau = 135 florins ; aulx et oignons = 250 fl. ; 2.000 *paltos* (paletots) à 1 fl. la pièce = 2.000 fl. ; il faut aussi pour remettre à point les 25 navires, à 200 fl. chaque = 5.000 fl. ; pour faire prêt aux maronniers, à raison de 100 fl. pour chaque navire = 2.500 fl.. Total = 32.137 fl. et demi, valant 22.000 écus, dont on remettra à celui qui sera chargé de la mise à point des navires = 5.000 écus ; au bâtard de Bourgogne = 11.300 écus ; à monseigneur de Montigny et à Philippe de Lalaing = 5.700 écus. — Fragment d'un état estimatif pour l'armement des navires. — Mémoire « pour entendre et sçavoir ce qui est à faire pour le voiage de Turquie en ensuivant l'adviz de messeigneurs les ambaxeurs envoiez à Rome devers nostre saint Père le Pape par mon très-redoubté seigneur monseigneur le duc ; l'en a d'icellui extrait les articles qui s'ensuivent etc ». — « Copia de uno comto designato per mi Hieronimo Monsini à mess. Zuanc. Baiardo in Venexia del 1445 ». — Requête adressée au chancelier du duc de Bourgogne au sujet du réglement de ce compte, au dos de laquelle est écrit : « il est ordonné ou prévost de Cassel de monstrer ces lettres aux gens des finances et aussi leur communiquer ce qu'il a senty ? de l'ambassadeur de Venise estant en ceste ville, et l'advis desdits des finances sur le tout rapporté au grant conseil », et pièces diverses concernant cette affaire. — « Avertissement pour fait de navire pour faire lonc veaige ; quel navire est nésessaire et combien il peult porter de gens et auxy quelles vitailles il luy fault et auxy quelx gaiges il fault pour les mariniers et pareillement pour les soudoiers par ce que sy il vient aucune gaigne à la mer sur les ennemis, les diz mariniers et souldoiers prendront la mitié de la gaigne, le droibt de l'amiral rabatu qui est le Xe, et le parsus demeure au chief de l'armée ; est à savoir que les navires qui feront le véaige porteront artillerie tant que il pléra audit chief, tant grose que menue quar auxi faudroit-il que ledit navire fust lesté ou de pierre ou de sablon. Premier il est de nécessité avoir navire de Espaigne ou Portigal ou Bretaigne bien chouaisy, pour ce que c'est navire davantaige à la voille qui, pour trouver vent contraire ne lèsera à tirer tous jours avant à la voline, et qui seroit navire pesant, comme est celui d'Alemaigne, de Horlande, Zellandre ou Engleterre, se pourroit estre ung grant retarment, quar il faudroit, si tiex navires trouvoient vent contraire que ilz retournassent à la prochène terre de leur party, et sy ils n'en trouvoient, au dangier de tout perdre ; il est à savoir que pour conduire gens à tenir lonc temps la mer il est de nésessité que ilz soient serviz et couchez à large et pour ce, fusist pour chacun port de tonniau ung homme, savoir est pour cent tonniaux, cent hommes ; item, il est nécessaire pour l'avitaillement de cent hommes et au parsus prorata, pour chacun mois, cent livres tournois valant 70 escuz ; item, et au regart des mariniers, il fault pour une nef de cent tonneaux, XXX mariniers, et pour chacun, le fort parmy le faible, trois escuz par mois, qui est somme de 90 escuz ; item, trouvera ou bien mestres qui entreprendront à fournir gens et vivrez audit pris et peult estre à meilleur marché, mais je ne me oserois faire fort à moins ; item, au regart des soudeliers on en trouvera bien au dit pris de trois escus par mois, mais quant ils seront à terre ils voudront que on doublast leurs gaiges pour se que il fault que paient leurs despens ; item, et sy on ne trouvoit pas de sa navire assez, on trouvera navire en Bretaigne tout davantaige de la voille, pour porter trois mille hommes ou au desoubz au plésir du seigneur et se fourniront de mariniers et de vitailles, sy ledit seigneur trouve que se soit son proufit ; item, sy ledit seigneur regarde que les diz navires doivent venir à Lescluse pour quérir la compaignie, ilz hy vendront ou hiront à Calais ou à Marsaille atandre la compaignie au choix dudit seigneur ; item, peult estre que il hi ara aucuns mestres qui séront contans de louer leurs navires par..., mais ilz voudront estre payez d'aler et de venir, et au regart de vendre je en feré bon ; item, sy vous trouvez gens qui parlent à l'ancontre de ce qui est cidavant, fettez les parler à moy devant vous mes seigneurs du Consail et vous cognoitrez sy vous met vérité ou non ; item, je ne vous ay pas clerifié les espèses des vittailles, mès quant il vous pléra je le vous bailleré jusquez à une livre de chandelle ; item, monseigneur l'amiral de Bretaigne a une nef de IX^c^ tonneaux, savoir est XVIII pipes, toute neuve la plus belle et la meillere qui soit sur les mers de par de sa, et est toute prête pour la guerre, on s'en aideroit comme d'une balinière ; sy on regarde que elle soit proufitable, je an ferai bien ; item, Floquet le baillif d'Envers, en a une de XII^XX^ qui est à Honnefleur dont on feura bien et est nef de grant deffause » (1).

(1) Voir les N°s 15817, 15907 et 15908 du trésor des Chartes. Ces pièces ont été publiées dans le travail intitulé : *Projet d'expédition contre les Turcs, préparé par les conseillers du*

B. 3538. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 15 pièces, papier.

1465-1470. — Pièces comptables de la Trésorerie des Guerres, entre autres : états des sommes dues à l'évêque de Liège pour le paiement des gens de guerre du 1er novembre au 22 décembre 1465 ; — lettre du comte de Charolais au duc de Bourgogne, son père, au sujet de la mise en état de défense de la forteressse de Huy (22 Janvier 1466 n-st.) ; — fragments de comptes des dépenses pour la construction d'un boulevard au château de.... (1467) (1) ; — lettre du duc de Bourgogne aux gens des Comptes à Lille les informant qu'il a nommé son féal écuyer tranchant Philippe Bouton, capitaine du château de Chaifflinghes (18 Février 1468 n.-st.) ; — idem, de la duchesse de Bourgogne, Isabelle de Portugal, au sujet de la nomination de Christophe de Griboval comme capitaine de la Montoire (10 Février 1468 n-st.);— idem, du duc de Bourgogne, au sujet du même capitaine (6 février 1468 n-st.) ; idem, au sujet des émoluments de ce capitaine(31 mars 1468 n.-st.);— idem, du duc de Bourgogne, au sujet de la nomination de son valet de chambre et épicier Jean de de Pontchâtel comme concierge de son hôtel de Lille (17 février 1468 n.-st.) ; — idem, de Robert de Lattre, lieutenant du capitaine d'Andruic et Guillaume de Le Sauch, procureur dudit lieu et du comté de Guisnes, au sujet des bois nécessaires aux réparations du château d'Audruick (11 août 1468) ; — idem, de Christophe de Griboval au sujet des bois nécessaires aux réparations du château de La Montoire (18 novembre 1468); — idem, de Jean L'Orfévre, président de Luxembourg, au sujet des gens nécessaires pour le guet et la garde du château de Lens en Artois (29 août 1468) ; — lettre du duc de Bourgogne sur le même sujet (Péronne, le 5 septembre 1468) ; — idem, du duc de Bourgogne, au sujet des réparations du château de Lille (20 avril1 468). — Compte des sommes reçues et dépensées pour l'envoi à L'Ecluse, au mois de Juin 1468, par le bailli de la châtellenie de Lille, de deux hommes d'armes et 50 archers pour le service du Duc, lesquels ont été conduits par Jean Du Mortier.— Vidimus de lettres patentes du duc de Bourgogne au gouverneur d'Artois au sujet du payement des gens de guerre (22 août 1471). — Lettres du même prince au sujet du dénombrement et de la convocation des fieffés et arrière-fieffés (26 décembre 1470).

B. 3539. (Registre.) — In-4°, 117 feuillets, papier.

1470-1474. — « Double du compte rendu par maistre Berthelemi Trotin en la Chambre des Comptes à Dijon, en décembre l'an LXXIIII, touchant la conduite de l'armée mise sus en Bourgogne en l'an MIIII[c] soixante dix ». — En tête de ce registre se trouvent transcrites : 1° les lettres patentes du duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, en date de Hesdin le 10 décembre 1470, par lesquelles, dit-il, «comme nous avons présentement fait mettre sus certaine grosse et puissante armée pour nous en aydier et secourir à la garde, seurté et deffense de noz pays, seignouries et subgetz, tant es marches de Bourgongne comme pardeça, à l'encontre de noz ennemis qui se parforcent de nous porter tout le dommage qu'ilz pourront ; et ayons aussi conclud de prendre et retenir de nostre ordonnance certain nombre d'hommes d'armes et de traict et autres gens de guerre ; pour les payemens de laquelle armée et aussi de ceulx de nostre dicte ordonnance, soit le besoin de commectre homme notable, ydoine et souffisant pour faire et prendre les acquits et certifficacions de nostre mareschal et des cappitaines et autres choses nécessaires à ce pertinentes; savoir faisons que nous, confians à plain des sens, loyaulté, preudommie, habilleté et bonne diligence que savons et congnoissons estre en la personne de nostre amé et féal conseiller et receveur général de toutes nos finances, Barthelemy Trotin, icellui avons commis et ordonné, commectons et ordonnons par ces présentes nostre trésorier des guerres etc. » ; 2° les lettres patentes du même prince, datées d'Abbeville le 1er septembre 1471, adressées à ses gens des comptes de Dijon, les informant que : « nostre amé et féal conseiller et trésorier de nos guerres, maistre Barthélemi Trotin, nous a remonstré que jà soit ce que dès le mois de janvier darrenièrement passé, il ait, par nostre ordonnance, envoyé par delà Coppin Colarts, l'un de ses clercs, pour la conduicte de son office, et que icellui Coppin, en obéissant à ce que par noz amez et féaulx, le seigneur de Montagu, nostre cousin, les président et gens de nostre conseil et vous, lui a esté ordonné de par nous touchans les payemens des gens de guerre, escouetes (espions), messaigeries, conduicte d'artillerie et autrement qu'il a convenu furnir par delà, ait fait

duc de Bourgogne Philippe le Bon (janvier 1457), lu à la réunion des Sociétés Savantes, par l'archiviste du Nord en 1888, et inséré dans les *Mémoires de la Société des Sciences de Lille*, 1890.

(1) Le nom du château n'est pas indiqué dans le compte.

lesdits payemens et en recouvre les certifficacions et acquictz au prouffit de nostre dict trésorier comme il appartient, il doubte que ce, néantmoins vous doyez faire difficulté de luy passer en compte les dits paymens sans sur ce avoir noz lettres patentes de commandement, en requérant sur ce nostre provision; pourquoy nous qui voulons le compte d'icellui nostre trésorier desdicts payemens faiz par delà par l'ordonnance que dessus estre par vous veu, oy et cloz, vous mandons et commectant par ces présentes que vous procédez à l'audicion et clôture du compte de nostre dict trésorier etc. » ; 3° la constitution faite par-devant les bourgmestre, échevins et conseil de la ville de Bruges de maître Laurent Blanchard, Jean de Le Staghe, Laurent Le Mitre et Jean de Prévilliers comme ses procureurs, par Barthélemy Trotin, trésorier des guerres et maître de la chambre aux deniers de la Duchesse de Bourgogne (17 mars 1472 n-st). Les recettes de ce compte provenant des sommes versées par Guilbert de Ruppe, receveur général du duc de Bourgogne, Jean Counet, receveur de La Montagne, Jean Vurry, trésorier de Dôle, Guillaume Chamot, receveur d'Autun, Regnaud Daubenton, receveur d'Auxois, Jean Gauche, commis de Jean Garnier, grenetier du grenier à sel de Saulieu, Amolet Macheco, commis à recevoir et tenir le compte des emprunts en Bourgogne, et Jean Drouot, s'élèvent à 38.196 livres, 10 sols tournois. Les dépenses principales consistent en : payements des gens de guerre du pays de Bourgogne levés par Jean de Neufchâtel, chevalier, seigneur de Montaigu, lieutenant général du Duc dans le duché et le comté de Bourgogne, Louis de Chalon, seigneur de Château-Chinon et de Nozeroy, Jean de Damas, chevalier, seigneur de Clessy et de St-Amour, Antoine de Rye, chevalier, seigneur de Cothebrune, lieutenant du comte d'Orange, Claude, seigneur de Bloisey, Claude de Neufchâtel, chevalier, seigneur du Fay et de Grancey, Antoine de Neufchâtel, seigneur de Clermont, Guillaume de Vienne, chevalier, seigneur de Montbis, Louis de Chalon, chevalier, seigneur de Lisle-sur-le Doubs, Bernard de Chalon, chevalier, seigneur de Grignon, Louis de Vienne, chevalier, seigneur de Ruffey, Jean d'Oisellier (Oiselay), chevalier, Claude et Tristan de Toulongeon, chevaliers, seigneurs de La Bâtie et de Soussy, Philippe de la Palu, chevalier, comte de la Roche, seigneur de Varembon, Antoine, seigneur de Ray et de Courcelles-sur-Augeon, Pierre de Rougemont, seigneur de Mollans, Humbert de Lureuil, chevalier, seigneur de La Cuille, de Savigny et de Verdun (sur-le-Doubs), Girart de Longwy, seigneur de Gevrey et de Vignault, Jean de Rye, chevalier, seigneur de Balançon, Pierre de Bauffremont, chevalier, seigneur de Courchaton, Claude de Dinteville, chevalier, seigneur d'Eschinay (?), Jean de Jaucourt, chevalier, seigneur de Ville-Arnoul, Hugues de Clugny, seigneur de Confignon (?), bailli d'Autun, Hugues de Thoisy, bailli d'Auxois, Guy d'Usier, chevalier, seigneur de Vilette, de Vaudrey en partie et bailli d'Avallon, Liébault, seigneur de Clugny, Antoine de Vaudrey, chevalier, seigneur de Laigle, bailli de la Montagne, Élyon de Granson, seigneur de La Marche, et Simon de Granson, seigneur de Pois, chevaliers, frères, Guiart Poinsot, chevalier, seigneur d'Esguilly, Jean de Saulx, chevalier, seigneur du Meix, Antoine de Salleneuve, chevalier, seigneur de Santans, Claude de Mailly, chevalier, seigneur d'Arcelot, Claude de Montmartin, seigneur de Bellefonds, lieutenant de Claude de Damas, Bernard de Ravestein, seigneur de Gillemberg, lieutenant du bailli de Ferrette, Pierre de Hagembach, chevalier, conseiller et maître d'hôtel du Duc et son grand bailli en son comté de Ferrette et en son vicomté d'Auxois, Aimé de Chaugny, chevalier, seigneur de Tanlay, Mathieu de Pise, citoyen et échevin de la ville et cité de Mâcon, Guillaume Rolin, chevalier, seigneur de Rissey et de Branchaux, conseiller et chambellan du Duc, Jacques de Savoie, comte de Romont, seigneur du pays de Vaux, Claude de Vaudrey, chevalier, seigneur de Marrast, Jacques Pot, seigneur de Thoray (?), Claude de Gaurremont, écuyer d'écurie du comte de Romont; total de la dépense pour le payement des gens de guerre: 31.845 francs, 6 gros, 8 engrognes; — dépenses faites pour les *escoutes* (espions), entre autres : à plusieurs hommes d'armes, *coustilliers*, archers et demi-lances qui, par le commandement de Jean de Neufchâtel ont fait « les escoutes et chevaulchées qu'il a convenu faire tant de nuyt que de jour à l'encontre et pour savoir la commune des François annemis de mondit seigneur le Duc autour de Bussy et St Jehan Goul (1) » = 113 fr. ; — dépenses pour le fait de l'artil-

(1) Buxy, chef-lieu de canton de l'arrond. de Chalon (Saône et Loire) et St-Gengoux-le-Royal, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Mâcon. Un combat se livra, paraît-il, dans le voisinage de ces deux localités entre les troupes françaises et celles du duc de Bourgogne, vers le 12 mars 1471.

lerie : 675 fr.. 5 gros, 8 engrognes ; — dépenses pour voyages et chevauchées au temps de ce compte, entre autres : 10 francs à Étienne de St-Martin, chevalier, seigneur de Percey-le-Grand, pour être allé, de la ville de Chalon (sur Saône) en Allemagne, passer les montres des Allemands appelés pour descendre dans le Mâconnais « pour le reboutement des ennemis » ; 2 florins à Jean Rouyre et Henri de Preffault, archers, pour être partis de la ville de Chalon le 15 mars 1471 (n-st.) afin d'avertir aucuns des capitaines de l'armée de Bourgogne du *commun* des ennemis ; 8 francs, 3 gros à plusieurs chapelains « d'autour Bucy pour avoir enterré le XVI dudit mois de mars par l'ordonnance de mondit seigneur de Montagu les mors qui estoient demeurez sur les champs à la journée de Bussy» ; 3 francs, 6 gros, 8 engrognes à Jean Thierry, chevaucheur de l'écurie du Duc, pour être parti le 21 dudit mois de mars de la ville de Chalon porter lettres closes du seigneur de Montaigu et à messire Pierre de Hagembach, afin de faire avancer « les gens de guerre de la comté de Ferrette » ; 20 livres, 16 sols pour plusieurs guides et saufs-conduits depuis la ville de Namur jusques en la ville d'Amance pour passer sûrement le pays d'Allemagne ; — 2 francs, 8 gros à Jean Thierry, chevaucheur, pour être parti le 29 mars 1471 (n-st.) à toute diligence de la ville de Chalon pour aller de rechef porter lettres closes audit messire Pierre de Hagembach étant en la ville de *Augmesser*, pour avancer hâtivement lesdits gens de guerre ; 11 gros à plusieurs clercs du bailliage de Chalon, pour avoir écrit certains mandements aux douze baillis de Bourgogne pour faire retourner les gens d'armes « qui s'en estoient alez en leurs hostelz » ; 15 francs à un chevaucheur dont le nom n'est pas donné, pour être parti le 3 avril de Chalon porter lettres closes au Duc, l'avertissant d'aucunes nouvelles de ses ennemis ; 6 blancs à un homme envoyé ledit jour 3 avril à St-Gengoul savoir des nouvelles des ennemis ; 3 gros à deux autres bons hommes qui allaient et venaient par l'ordonnance du seigneur de Montaigu audit St-Gengoul ; 4 gros au dit Rouge pour aller à Montaigu près de Lons-le-Saunier porter des lettres de par mondit seigneur de Montaigu ; 6 gros à Fault pour porter des lettres dudit seigneur de Montaigu à Jonvelle et savoir « se le siège venoit devant » ; 3 gros à Jean du Chastellet, le 17 avril, pour porter lettres à Tournus « advertir ceulx qui estoient illec en garnison que les ennemis vouloient faire certaines entreprinses » ; 3 francs et demi pour certains dépens faits à Chalon par l'ordonnance du seigneur de Montaigu en l'hôtel du Faucon par plusieurs fois par les hérauts du Roi (de France) ; 3 francs donnés le 22 avril à plusieurs compagnons de guerre qui sont allés de Chalon à Bourbon-Lancy, «pour savoir du commun des ennemis» ; total de la dépense des voyages et messageries : 414 fr., 8 gros, 10 engrognes ; — dépense commune et extraordinaire : 382 fr., 4 gros ; deniers rendus et non reçus. Total de la dépense générale : 33.431 fr., 7 gros, 2 engrognes, valant 33.431 livres, 11 sols, 11 deniers tournois.

B. 3540. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 14 pièces, papier.

1472-1507. — Pièces comptables de la Trésorerie générale des guerres. — Mandement du duc Charles le Téméraire à maîtres Thomas Millot, l'un des commis sur le fait de ses domaines et finances, et Jean Le Doulx, maître de la Chambre des Comptes à Lille, au sujet de l'artillerie et des gens de guerre (Abbeville, le 10 décembre 1472) ; — instruction et mémoire à Guillot de Leval, clerc de maître Barthélémy Trotin, trésorier des guerres du duc de Bourgogne, envoyé vers Monsieur de Middelbourg pour le fait et conduite de son office ; « advertissement à monseigneur de Middelbourg en Flandres de la crue (augmentation) des gens d'armes et de trait et autres gens de guerre, passez de nouvel aux monstres et receuz en l'ordonnance de Monseigneur, oultre et par dessus ceulx qui sont contenuz es estats que le trésorier des guerres luy a nagaires envoyez» ; déclaration du nombre des gens de guerre retenus de l'ordonnance du Duc en 1471-1472, savoir : Olivier de la Marche a sous ses ordres, d'après les dernières montres, le *conducteur* (capitaine), 9 dizeniers , dix lieutenants et 80 autres hommes d'armes, 300 archers à cheval, 23 canonniers ou coulevriniers, le tout aux gages de 2.648 livres, 8 sols par mois ; Jacques de Harchies a sous ses ordres aussi le capitaine, 9 dizeniers, dix lieutenants et 79 hommes d'armes, 299 archers à cheval, 32 canonniers ou coulevriniers, à la dépense de 2.639 livres, 4 sols par mois ; Jean de la Veisville a la même compagnie d'hommes d'armes, 293 archers à cheval, 20 canonniers, 10 *picquenaers*, 5 arbalétriers et 5 coulevriniers, à la dépense de 2.672 livres, 16 sols, par mois ; ces trois seigneurs ont encore sous leurs ordres 3 arbalétriers, 3 coulevriniers et 207 *picquenaers* qui ne sont point encore répartis entre eux, dont les gages sont par mois de 640 livres, 4 sols ;

Jacques de Montmartin a sous ses ordres une compagnie de 80 hommes d'armes avec le capitaine, 9 dizeniers et 10 lieutenants, 300 archers à cheval, 20 canonniers à la dépense de 2.638 livres, 16 sols par mois ; Philippe Du Bois, chevalier, seigneur de Boufle, a sous ses ordres une semblable compagnie, 300 archers, 100 *picquenaers* à la dépense de 2.874 livres, 16 sols par mois ; Jacques de Vasque, comte de St Martin, a sous ses ordres une semblable compagnie, 269 archers à cheval et 100 *picquenaers*, à la dépense de 2.179 livres. 8 sols par mois ; Philippe de Crévecœur entretient sous ses ordres comme lieutenant du Duc dans le comté de Ponthieu, capitaine des gens de guerre de l'ordonnance en garnison dans ce comté et de la bastille d'Abbeville, 25 hommes d'armes, 75 archers à cheval, 6 arbalétriers, 6 coulevriniers et 6 *picquenaers*, à raison de 1.000 francs par mois ; Jacques de Rebreuves a sous lui 13 hommes d'armes, 120 archers à cheval, à raison de 672 livres, 6 sols par mois. Soit : 587 hommes d'armes, 1.966 archers à cheval, 99 canonniers ou coulevriniers, 14 arbalétriers, 423 *picquenaers* dont des gages s'élèvent par mois à 18.755 livres, 18 sols de 40 gros. — État de ce qui reste à fournir et payer à *aucuns* de l'ordonnance du Duc jusqu'au 15 octobre 1471. — Quittance de la somme de 140 livres délivrée au trésorier des guerres Gilbert de Ruple par Martin de Roly, dit Le Bon, conseiller, chambellan du Duc et capitaine de sa ville de Montdidier, pour l'entretien dans ladite ville de 3 hommes d'armes et 9 archers à cheval (21 mai 1473).— État des sommes dues au marquis de Bade pour l'entretien de 298 chevaux dans le duché de Luxembourg, de 50 autres chevaux qu'il a amenés au service du roi des Romains, « pour le aidier avoir hors des prisons à Bruges et depuis avoir servy le Roy en son voiaige de Flandres », de 100 compagnons à pied et de 37 autres compagnons au château de Herselle, s'élevant à 11.884 livres de 40 gros (1) ; — compte présenté par les exécuteurs testamentaires de Laurent Le Mittre ; — mandement de l'archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne, comte de Flandre etc., au grand bailli de Hainaut ou au seigneur de Lens, son fils, en son absence, qu'étant averti que son très cher et très amé cousin, lieutenant et gouverneur général de Luxembourg, le marquis de Baden étant présentement au siège devant Sedan, pourra avoir besoin pour ledit siège de beaucoup plus grand nombre de gens qu'il en a présentement, d'avoir en conséquence à faire « eslire et mectre sus et tenir prestz en nostre pays de Haynnau ce nombre de mil ou 1200 hommes à piet des plus gens de bien et aydables que y pourrez trouver et iceulx faire tenir tous pretz, armez et embastonnez comme il appartient » (12 août 1495) ; — mandements du même prince prescrivant le paiement de différentes sommes dues pour les gages des gens de guerre (1495) ; — requête de Colart au gens des Comptes à Lille, pour le paiement de ses gages de *maistre du fer et séjour* de Hainaut (sans date ; fin du XVe siècle) ; — quittance de la somme de 100 sols délivrée par Colin Bonnet qu'il a reçue du bailli de Hainaut pour le paiement des gens de guerre chargés d'empêcher Charles de Gueldre de piller et brûler ledit pays (10 mai 1507) ; — attestation au sujet de l'apurement des comptes de feu Allard Coopmann en son vivant trésorier des guerres du roi des Romains (sans date ; vers 1507).

(1) Au bas, l'empereur Maximilien a écrit de sa main : « It., vort sal hũ grassingueert syn tot myn dring deser soyme up Seland. Max. ».

B. 3541. (Registre.) — In-f°, 258 feuillets, parchemin.

1506-1511. — « Compte premier de Charles Leclerc, conseiller et trésorier des guerres de l'Empereur et de monseigneur l'Archiduc d'Austrice, prince d'Espaigne, etc. de la recepte, mise et despence par lui faicte à cause et pour le fait de la guerre de Gheldres, et ce pour trois ans et quarante jours, commanchans le xx[e] de juillet l'an xv[c] et six, et finissant le derrenier jour d'aoust l'an xv[c] neu ». En tête de ce compte sont transcrites les lettres patentes du roi de Castille, Philippe le Beau, instituant Charles Le Clerc trésorier des guerres en remplacement de Jacques de Baudrenghin, datées du 20 juillet 1506, et celles de l'empereur Maximilien et de l'archiduc Charles d'Autriche, prince d'Espagne, confirmant ledit Le Clerc, dans la possession de son office, datées du 24 mars 1508-1509. — Les recettes s'élèvent à la somme de 1,126,573 livres, 18 sols, 6 deniers obole de 40 gros ; les dépenses à celle de 1,122,551 livres, 3 sols, 8 deniers, même monnaie. — « Second et dernier compte de Charles Le Clerc, de la Trésorie (*sic*) des Guerres depuis le premier jour de septembre xv[c] neuf jusques au dernier jour de février l'an quinze cens dix (1511 n.st.) ». — Les recettes s'élèvent à la somme de 125.947 livres », 7 sols de 40 gros ; les dépenses à celle de 140,033 livres, 9 sols, même monnaie. (Ces deux comptes ont été

analysés avec les plus grands détails par Gachard dans son *Rapport sur les archives de la Chambre des Comptes de Lille*, annexe M. II. p 363-382 où on en trouvera les extraits les plus intéressants pour l'histoire générale et particulière).

B. 3542. (Carton.) — 3 pièces, parchemin, 6 pièces, papier.

1511-1533. — Pièces comptables de la Trésorerie des Guerres. — « Estat pour le trésorier des guerres Jacques Grenet, pour le payement d'un mois les aucuns et autres six sepmaines et deux mois, que Madame (l'archiduchesse Marguerite) ordonne payer aux [gens] de guerre estans en l'armée de la présente guerre de Gheldre et en diverses garnisons, ainsi qu'il s'ensuit », savoir: au comte de Nassau, à l'amiral de Flandre, au seigneur d'Aymeryes, au capitaine Beauregard, à monseigneur de Rosny, maréchal de l'*ost*, au seigneur d'Iselstain, au seigneur de Wassenaëre, au seigneur de Zezembergh, au seigneur de Walhain, les quatre gentilshommes conducteurs de 500 piétons namurois, à Jacques Quaet Rebbe, capitaine de 200 coulevriniers, au prévôt des maréchaux, au maréchal des logis le maître d'hôtel Hesdin, à don Herman Gommès, à 12 gentilshommes porteurs d'enseignes, à un gentilhomme commandant les sept chevaucheurs porteurs des vivres, à quatre hérauts, à un fourrier, au capitaine de Montfort, à Ysbrant de Colstre, à Wynant Maskareel, à maître Gilles vanden Damme, au seigneur du Huerktem, au seigneur de Werdemburg, au drossart d'Acquoye (?), à 30 chevaux anglais, pour les 400 chevaux de l'hôtel, pour l'extraordinaire pendant un mois, au trésorier des guerres, au receveur de l'artillerie, au receveur général, pour les garnisons de Hollande etc, soit la somme totale de 79.345 livres, 10 sols de 40 gros; les recettes provenant des sommes versées par les villes de Louvain avec le plat pays et les prélats, de Bruxelles avec le quartier et les prélats, d'Anvers avec les petites villes et le plat pays ainsi que les prélats, Bois-le-Duc avec le plat pays et les prélats, les gens de Malines, de Hainaut, de Valenciennes, de Hollande, de Zélande de Namur, de Lille, de Douai et Orchies, de la Brièle, d'Artois et de Flandre, s'élèvent à 64.997 livres, 9 sols, 10 deniers, même monnoie. — Extraits du premier compte de Jacques Grenet, conseiller des guerres du Roi Catholique, rendu, ouï et clos en la Chambre des Comptes à Lille à cause de ladite entremise, pour trois ans et quatre mois finis le dernier jour de Juin l'an 1514. — Fragment d'un compte des sommes payées par le trésorier des guerres à des *marronniers*. — Quittance de la somme de 70 livres délivrée par Philippe de Ghistelle, écuyer, seigneur de La Mote « commis par la reine Marie de Hongrie, gouvernante des Pays Bas, commissaire général au pays de Flandres, pour solliciter que touttes manières de vivres et aultres provisions soyent envoyées dudit pays aux [marches] d'Arthois et de Haynnau ou aux estaples de Valenciennes et Douay pour la sustentation des gens de guerre estans au service de l'Empereur » (12 septembre 1533 (?). — État des travaux à faire au château de Blamont. — Quittance de la somme de 1870 livres délivrée par Jean Kylle, capitaine de Bapaume, qu'il a reçue d'Antoine Lebrun, trésorier des guerres de l'Empereur, pour le payement des gens de guerre sous ses ordres (25 mai 1533).

B. 3543. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin, 211 pièces, papier.

1540-1545. — Pièces comptables à l'appui des comptes de la Trésorerie des Guerres, entre autres: quittance de Claude de Lellich, prévôt d'Echternach et commissaire des vivres de l'armée au pays de Luxembourg, de la somme de 30 livres de 40 gros, pour ses gages et salaires d'avoir fait amasser et mener au camp de l'armée impériale tous les vivres qu'il a pu se procurer (30 septembre 1542); mandement de la reine Marie de Hongrie chargeant ledit Claude de Lellich du service de ravitaillement de l'armée impériale autour de Namur (6 septembre 1542); instructions sur la manière dont il devra s'acquitter de ses fonctions; — quittances de Bernard Velbrucken, *amptman* à Vranden et commissaire des vivres de l'armée de Luxembourg; — Jean de Heu, aussi commissaire des vivres de l'armée de Luxembourg; — Jean Ruys, amman de Beffert; — Jean de Longueval, chevalier, seigneur de Vaulx et commissaire général des montres de toute la gendarmerie *de cheval et de pied* au service de l'Empereur en Flandre et en Artois; — Pasques del Deulle, secrétaire du prince d'Orange; — etc. etc.

B. 3544. (Liasse.) — 163 pièces, 1 cahier, in-8°, 21 feuillets, papier.

1544-1545. — Pièces comptables à l'appui des comptes de la Trésorerie des Guerres, entre autres:

état des parties déboursées par Jean de Hu, seigneur de Blitenges, lieutenant d'une des bandes de *chevaucheurs mesnagiers* du sénéchal de Hainaut, gouverneur de Luxembourg ; — état abrégé présenté par Pierre Ansel, receveur de la citadelle de Cambrai pour la dépense des ouvrages de fortification de cette place : — parties extraordinaires payées par Jean Carpentier, trésorier des guerres de l'Empereur, par ordre du sénéchal de Hainaut ; — quittances à l'appui de ce compte ; etc. etc.

B. 3545. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 84 pièces, 4 cahiers in-f°, 76 feuillets, papier.

1550-1552. — Commission de contrôleurs des dépenses de guerre dans les Flandres (pièces flamandes). — Pièces comptables à l'appui des comptes de Jean Carpentier, trésorier des guerres. — Rôles des compagnies des capitaines Henrich van Stennhuys (enseigne de piétons), Sweer van Benniel (idem), Aert van Berkel (idem), Cornille de Bever (idem), Philippe van Goudenhoven (idem), Charles van Liedikerke (idem), Pauwels van Gheenen (idem), Egbert van Wyck (idem), Ernst van Lechdebourg (idem), Hochtin van Huesden (idem).

B. 3546. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 68 pièces, papier.

1553-1557. — Requêtes et pièces diverses concernant les indemnités réclamées à cause des guerres entre la France et l'Espagne, par : Michel Vron, laboureur demeurant au village de Pommier en Artois, Robert Rymmaire, conseiller au quartier de St Omer, les manants et habitants de Wierre, Jean de Mons, laboureur et censier de la maison dite le château de Trith en Hainaut, Guillaume de Reuanne, fermier d'un petit droit de terrage appartenant à l'Empereur au village de Maing, Antoine Lepage, d'Artres, Antoine Carlier de Vertaing, Jacques de Roesne, d'Escarmain, Vincent Becquet, de Verquigneul, tous pauvres laboureurs, Jean Rohart, fermier de la maison, droit de vinage et travers dit du Pourchelet-lez-Vicogne, Philippe, comte de Ligne et de Fauquemberg (réclamation au sujet « non seulement de la ruyne et dépopulation des manans de la dicte conté de Faulquemberghe, mais aussi pour le support du dégast, intérest et dommaige qu'il havoit eu en la forest et bois dudit lieu par les souldars meismes du chasteau de Renty, lesquelz avoient et ont grandement foullez, colpez et accomodé ladite colpe de bois andict Renty pour la fortiffication, deffence et reboutement de l'ennemy franchois etc. »), le seigneur de Hachicourt, Ysabeau de Noyelles, *damoiselle* d'Isbergue, veuve de feu François de Nédonchel, écuyer, en son vivant, seigneur de Sévelingue, ayant à sa charge quatre enfants mineurs, représentant « qu'à l'occasion de ceste présente guerre elle perd les fiefs et seigneuries, vignes, rentes et revenus qu'elle a ès vilaiges de Helly et Breste, pays de Franche, lez Corbie, vaillables par an deux cens livres, et s'y luy convient supporter aucunes pertes à cause de ses fiefs et seigneuries d'Arroval et dudit Ysberghe estans sur les frontières de vostre païs d'Arthois, subgetes aux invasions, gastz et pillerie des ennemis etc. », Françoise de Luxembourg, douairière d'Egmont, princesse de Gavre, dame de Fiennes etc., le seigneur de Berlaimont, demandant au Roi (Philippe II) « de luy accorder durant ceste guerre le revenu de la terre de Robies et boys d'Amblize que ont appartenu au seigneur de Buzancy, et ce, en récompense de la perte qu'il a supportée depuis la prinse de Marienbourg, ayant eu XV ou XVI villaiges bruslez, troys chastiaulx prins dont les deux sont esté bruslez et ruynez, ayant par ce moyen perdu six mil florins de rente etc », les curé, chapelains et vicaires de la chapelle collégiale fondée en l'église de Tournehem ayant perdu par suite de la guerre avec la France plusieurs rentes de diverses sortes dans les paroisses de Tournehem, Nielles en Boulonnais, Bainghem et Boncourt, s'élevant à quatre ou cinq cents livres de 40 gros, Pierchon du Hot, dit Salerno, chantre de la chapelle domestique du Roi, ayant perdu, brûlées par les Français, deux maisons situées l'une près du Quesnoy, l'autre près de *Cambrésis* (Le Câteau), Jean Scœfebvre, prieur du prieuré de Flers en Escrebieu-lez-Douai, dépossédé durant le temps de la dernière trêve, par un quidam natif du pays de France, demoiselle Alix de Culembourg, douairière de Bailleul, St Martin etc, Jean de Hornes, seigneur et baron de Boxtel, de Bancignies etc., demoiselle Claude de Monchy, tante de Robert et Barbe de Monchy, enfants de Jacques de Monchy, chevalier, seigneur de *Daignèse*, dame Marguerite de Wissocq, veuve de Jacques de Harchies, chevalier, en son vivant gouverneur de Marienbourg, dame Bauduine de Lattre, veuve de Jean de Martigny, en son vivant chevalier, seigneur de Rainsart, Catherine Grenet, veuve de messire Jean

Pellet, en son vivant pensionnaire de Mons, demoiselle Jeanne de Longueval, veuve de Charles de Saultrecourt, demoiselle Catherine d'Oignies, veuve de noble homme Charles de Bours, seigneur d'Anthigneulles, et demoiselle Adrienne de Noyelles, fille de feu Adrien de Noyelles, chevalier, seigneur de Marles, et de dame Antoinette de Bours, son épouse, dame Claude de Meleun, veuve de messire Adrien de Croy, comte de Rœulx, gouverneur et capitaine général des pays de Flandre et d'Artois, Jean de Croy, son fils, gentilhomme de la chambre de l'Empereur, et Eustache de Croy, seigneur de Reminghem, la Motte etc, les pauvres orateurs abbé, religieux et couvent de l'église et monastère de St Hubert de Maroilles, représentant que « comme ès précédentes guerres et auparavant les trèves publiées entre vostre Magesté et le Roy franchois, en considération des pertes qu'à cause des dites guerres ils avoient eues et supportées, votre Magesté leur auroit baillié pour récompense les biens, terres, rentes et dismes appertenant à l'église et abbaye Monseigneur sainct Thierry au Mont d'Or près Rains que tenoit ci-devant de censse et amodiation Charles Dosterel, gisans ès pays de Flandre et de Haynnault, pour le terme et espasse de XVIII ans, selon qu'il est apparu ci-devant à vostre Magesté par ledit bail, et duquel ferme et bail il rendoit chacun an à deux termes et payemens en l'an par égalle portion, assavoir au Noël et St Jehan-Baptiste, la somme de VII^c livres tournois, monnaie courant en France, laquelle récompence n'estoit nullement conforme tant aux biens que lesdits supplyans avoient audit pays de France, ni pareillement aux pertes qu'ils avoient eues et supportées en leur maison, monastère et censses estantes assez prochaines et en frontières etc », messire Gauthier de Rodes, prêtre, grand vicaire en l'église Notre-Dame de Tournai, Régnon de Longueval, chevalier, seigneur d'Escouvres, Acq, Agneires etc, porteur d'enseigne de la compagnie de Monseigneur de Bugnicourt, gouverneur d'Artois, Gaspard van den Perre, fils de Jean van den Perre, général des monnaies du Roi, secrétaire extraordinaire du conseil ordonné en Brabant, demoiselle Marie d'Orville, veuve de Pierre Trigy, Jean de Blois, seigneur de Trélon, les habitants de la ville de Chimay en Hainaut, Charles de Rubempré, seigneur de Bièvre, vicomte de Montenach, baron de Reux, Jean de la Douwe, jadis gentilhomme de l'Empereur, fils de messire Jacques de La Douwe, chevalier, seigneur de Sainghien, d'Anthuille et Metz (en-Couture), Jean Wasteau, pauvre *charton* (charretier) chargé de femme et de huit petits enfants, les enfants et héritiers de feue Jeanne Du Val, veuve de Jean Le Manguier, demeurant à St Omer, Roland Le Queu, jadis chantre de la chapelle domestique de la reine de Hongrie, Pierre de La Viesville, seigneur de Romeries et Caudry, Jean de Tilques, lieutenant du seigneur de Vendeville au bailliage de Onderwye et Brédenarde, Guillaume Le Normand, secrétaire en ordonnance du Roi, Jacques, seigneur de Caestre, gentilhomme de la maison du Roi, Louis de Zutpenne, écuyer chargé de femme et de trois enfants, Jean de le Sauch, pauvre et honnête laboureur demeurant à Coupegueule près de Bapaume, fermier du droit appartenant à Sa Magesté appelé le travers dudit Coupegueule qui se lève sur tous marchands et autres allant de ce pays en France, « à ce moyen avoit esté en indignation d'aucuns, tellement qu'il auroit eu sa maison et hôtellerie totalement brulées et au néant par les dits ennemis (français) », Nicolas Dorle, pelletier de sa Majesté Impériale, Jean Potel, archer des ordonnances de Sa Magesté sous la charge du seigneur de Bugnicourt.

B. 3547. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin, 2 cahiers in-f°, 46 feuillets, 424 pièces, papier.

1551-1553. — Pièces comptables de la Trésorerie des guerres. — Parties extraordinaires payées par Liévin Wouters, conseiller et trésorier des guerres de l'Empereur, à l'ordonnance et commandement de Monseigneur le comte de Rœux pour le service de l'Empereur du mois d'août 1551 au mois de février 1553. Les principales dépenses sont les suivantes : 11 livres du prix de 40 gros à neuf laboureurs demeurant dans les villages voisins de Thérouane et à douze compagnons piétons, pour leurs peines et salaires d'avoir chargé et amené sur leurs chariots certaine quantité de gerbes de blé apprêtées pour conduire en la dite ville de Thérouane ; — 24 livres à Antoine de de Heulle, lieutenant de Monseigneur de Vendeville au château de Tournehem, pour le payement de cinq hommes, chacun avec un cheval et un *beneau*, pour servir à mener terre et *remparer* ledit château aux endroits les plus nécessaires etc.; — 4 livres, 16 sols à Georges Hanon, bourgeois de St-Omer, pour la fourniture de 12 lances, garnies de fers d'acier, délivrées « aux chevaulx légiers angloys tenans garnison en ladite ville de St-Omer, lesquelles lanches leur

avoyent esté promises furnir après qu'ilz auroient rompues les leurs sur les ennemys comme ilz ont fait » ; — 7 livres, 10 sols à Nicolas Stinghe, échevin de ladite ville de St-Omer, pour avoir fait faire et délivré un gros câble de chanvre servant à *guinder* et tirer en haut sur les plates-formes et remparts du château de Renty, les artilleries et boulets et autres munitions nécessaires ; — 9 livres, 16 sols, 6 deniers à Andrieu de Viller, commis à la garde du château de Fauquenbergue, pour les jouruées de 21 compagnons manouvriers qui avaient travaillé à approfondir les fossés de ce château ; — 35 livres aux gens de guerre à cheval et à pied de la garnison de Bapaume et « aux combatans à cheval legiers angloys », pour la rançon de 6 hommes, un archer et 5 piétons, faits prisonniers par eux parce qu'ils s'étaient rendus français quoique étant sujets et natifs du pays de pardeça, mondit seigneur en a fait faire l'exécution par le prévôt des maréchaux et fait payer leurs rançons comme on a coutume de le faire à l'avenant de 10 livres pour l'archer et de 5 livres pour chaque piéton ; — 100 livres aux compagnons de guerre piétons anglais sous la charge de Jean Colepart, pour les récompenser des peines, travaux et labeurs qu'ils ont eus à mener l'artillerie à la batterie devant le château de Hesdin, où « mondit seigneur fut derrenièrement cuydant le surprendre et l'avoir retiré à seureté sans perdre homme, ni cheval » ; — 10 livres, 10 sols au connétable et à 6 compagnons arquebusiers *sermentès* de la ville de St-Omer, pour leurs peines et salaires d'avoir fait le guet pendant six nuits et six jours à garder bon nombre de français prisonniers au château de ladite ville et ce durant le voyage et *emprinse* « que mondit seigneur a fait des chasteaulx de Fresin, Ottinghes, Louches et autres forts du pays de Boulonnois » ; — 9 livres, 12 sols à Jean Lebel, héraut d'armes du pays d'Artois, pour être parti d'Arras avec certaine somme de deniers, « et ycelle pourter et suyvre mondit seigneur ou voiaige et emprinse, qu'il a fait à Hesdin etc » ; — 31 livres, 10 sols à maître Jean de Lattre, maître des hautes œuvres de la ville d'Arras savoir : 7 livres, 10 sols pour ses gages de 100 sols par mois pendant qu'il a suivi le *camp* au voyage de France, et 24 livres pour l'exécution par lui faite au dernier supplice par la corde de 18 personnes pendant le dit voyage de France ; — 122 livres à Jacques de Marnix, chevalier, seigneur de Toulouse, commissaire général des montres de guerre, payées par lui pour avoir été en poste et diligence à deux diverses fois depuis le camp près de Cappy et Hesdin jusqu'à Bruxelles vers la reine de Hongrie l'avertir tant de la prise des ville et château de Hesdin que pour autres affaires concernant le service de Sa Majesté dont n'est besoin faire plus ample déclaration ; — 90 livres au comte de Rœulx, qu'il a fait distribuer aux gens de guerre et autres *souldarts* gens du pays, qui, par son commandemant avaient brûlé aucuns villages entre les rivières de Canche et d'Authie, même la cense de Bachimont dans laquelle furent brûlés plus de 200 lansquenets allemands au service de la France ; — 126 livres, 5 sols à Hercule de Boyaval, marchand de draps de soie à Béthune, prix de six enseignes de gens de pied délivrées aux six capitaines bas-allemands, « icelles enseignes faites de taffetaf de soye et esquipées de batans de fer » ; — 13 livres, 12 sols à Jean Dalquin, *saudoyer* au grand château de Gand, « pour son sallaire d'avoir fait et construit en la ville de Béthune, par commandement de mondit seigneur du Rœulx, ung pont de cordes servant à passer ryvières, et avec icelluy poursuivy le camp, tant à Pernes, Mouchy, Le Cayeul que autres lieux, pour en cas de nécessité asseoir ledit pont » ; — 85 livres, 4 sols à Bétremieu Le Vasseur, receveur de Béthune, « à cause de semblable somme que deue luy estoit, pour, es mois d'octobre, novembre et décembre XV^c LII, avoir vacqué, entendu et eu le regard sur le fait et conduite des vivres nécessaires pour la nourriture des gens de guerre, estans tant au camp fait en France, siège de Hesdin que depuis à celluy de Pernes, Mouchy, Le Cayeu comme es autres lieux pour le service de l'Empereur etc. » ; — 14 livres à maître Charles de Hautecloque, maître maçon de la ville d'Aire, et Jean de Busnes, peintre, demeurant à Béthune, somme qui leur a été payée, « assavoir audit maistre Charles la somme de VIII livres pour estre allé depuis la ville d'Aire en ladite ville de Béthune, et illecq mis en figure et platte forme en deux manières le chasteau de Hesdin, assavoir en la sorte que les François en sont sortiz, et en celle que depuis y sont entrez, pour le tout envoyer à la Royne, et audit Jehan de Busnes, la somme de VI livres, pour avoir mis en paincture et coulleurs ladicte figure et platteforme dudit chasteau et en avoir fait jusques au nombre de quatre etc. » ; — 125 livres à 12 piétons hauts-allemands, « pour semblable somme que la Reine Régente leur a accordée précédemment à avoir de gaiges et traitement par mois, pour les avoir congneuz bons soldartz, ont esté retirez du régiment

du mareschal de Gheldres et envoyez au chasteau de Renty pour la garde d'icelluy, craindant que les François n'y eussent mis le siège, et lesquelz mondit seigneur a depuis fait revenir à son camp où ils sont esté employez à la distribucion des vivres de piétons bas-allemands et autres » ; etc. — Parties extraordinaires payées par Liévin Wouters, trésorier des guerres en l'an 1553 tant sur la frontière d'Artois qu'aux *champs*, le tout sur l'ordre du duc de Savoie. Les principales dépenses sont les suivantes : 375 livres au au comte de Rœulx, déboursées par lui depuis le 1er mai tant en espions, messagers qu'en autres parties extraordinaires pour les affaires de l'Empereur, dont n'est besoin faire ici déclaration ; — 10 livres à François La Bresse, compagnon de guerre, « pour avoir mené et accusé ung nommé Jehan Salmon au camp devant Thérouenne, estant ung des principaulx espies et guydeurs des franchois » ; — 200 livres à Loys Guysada, colonel de l'infanterie espagnole, qui lui ont été remises par la Reine régente pour les distribuer suivant sa discrétion à Loys de Vega, Michel Sainctes et autres espagnols à qui Sa Majesté en avait fait don, « pour avoir trouvé l'invention d'approcher le hault des rempars, le siège estant devant la ville de Thérouenne, avant la prise d'icelle » ; — 68 livres à Ferry de Carondelet, chevalier, seigneur de Potelles, pour les frais de son voyage, « partant du camp de Liceulx par la poste vers le Seigneur Empereur à Bruxelles, y comprins son retour » ; — 15 livres, 2 sols à Jean du Fay, bailli de Zuelzin, qui lui étaient dus « tant à cause de ses journées et vacations d'avoir conduict et mené, à l'ordonnance dudict seigneur duc de Savoye, dès le camp estant à Fontenelles jusques au quartier de St-Omer, les piétons haulx allemans du régiment du comte D'Eversteyn, etc. » ; — 75 livres à Henry Le Roy, dépensées par lui « pour entendre et enquester par villes, bourgs et bourgades des manans et habitans circonvoisins les frontières d'Arthois alentour du quartier de Thérouenne et ailleurs, le jour de la mort et trespas des bleschez et malades y arrivez pour en advertir le commissaire des monstres George van Espelbach, concernant grandement le prouffit et service de l'Empereur » ; —52 livres au seigneur de Bugnicourt, en remboursement de pareille somme qu'il a payée à deux gentilshommes envoyés par lui en toute diligence et par la poste de Cambrai, pendant que les Français étaient autour de cette place, vers l'Empereur à Bruxelles, « luy annuncer et advertir aucunes choses d'importance dont n'est besoing de déclaration » ; — 900 livres à Chrétien Drachet, receveur de Fléru, prix de plusieurs moutons et autres bêtes à cornes que le duc de Savoie lui avait ordonné d'acheter pour les envoyer dans la ville de Bapaume pour la provision et munition de cette ville « craindant le siège du roy de France illecq ». — Quittances délivrées par Ponthus de Lalaing, seigneur de Bugnicourt, gouverneur de Cambrai ; Joachim de Rye, chevalier de la Toison d'Or, capitaine d'un régiment de chevaucheurs ; les trompettes suivant le duc Emmanuel-Philibert de Savoie (mandement de ce prince joint) ; — Philippe de Lalaing, comte Hogstraeten, chef d'un régiment de mille chevaucheurs ; — Lamoral, prince de Gavre, comte d'Egmont, chef d'un régiment de chevaucheurs ; Jean de Hennin, seigneur de Boussus, chef d'un régiment de chevaucheurs ; Jacques de Marnix, seigneur de Toulouse, commissaire général des montres en Flandre, Artois, Hainaut et Cambrai ; Hans Cuiger van Dueren, commissaire ordonné par la Reine régente pour passer à montre le régiment de Monsieur de Bréderode ; Jean D'ymmerselle, chevalier, seigneur de Bauldry, commissaire général des montres ; Adrien de Croy, comte de Rœulx, gouverneur et capitaine général des pays de Flandre et d'Artois et de ce *présent camp* ; Albert van Hundslaer, commissaire des montres des gens de cheval du régiment du prince d'Orange ; Gauthier du Chastel, commis à la montre des 200 piétons que Sa Majesté avait ordonnés à Monseigneur de Trimières pour la garde de la ville de Binche durant le temps que l'ennemi français était, *avec sa force*, aux environs des villes de Chimay et Avesnes ; Philippe de Namur, chevalier, seigneur de Trimières, Ryauwez etc. ; Guillaume de Nassau, prince d'Orange, chef et capitaine des gens de cheval sous la charge des *ritmaistres* Gœssen van Raesselt et Godert van Bocholtz ; Claude de Hallewyn, chevalier seigneur de Nyeuwerlet, capitaine de la ville de Dunkerque ; Jean, marquis de Bergues, comte de Walhaing, chef et capitaine d'un régiment de mille chevaux ; François de Gosson, chevalier, seigneur de Halloye, porteur de guidon de la bande du comte de Rœulz ; Adrien de Boubers ; Pierre Jacquart, prévot des maréchaux d'Artois ; Hans Zyngraffe, canonnier ; Simon Prévôt, seigneur de Heghes et Jacques de Grenet ; Jean du Quesnoy, dit Le Loyre, homme d'armes de la compagnie du seigneur de Bugnicourt ; Édoward

Blanckett, capitaine des combattants à cheval légers anglais ; Jean de Lattre, maître des hautes œuvres de la ville d'Arras ; Jean Colepart, capitaine des piétons anglais tenant garnison à St-Omer; Jean Le Bel, messager à cheval ; Jean de Barbançon, seigneur de la Carnoye ; Herman van Bneren, gentilhomme gueldrois et Julien Le Syem, dit Brutaillant, compagnon de guerre; André de Viller, commis par le comte de Rœulx à la garde du château de Fauquembergue ; Nicolas Stinghien, échevin de la ville de St-Omer ; Dentelin Goudibleux, prévôt des maréchaux de Flandre et d'Artois ; Antoine de Heulle, lieutenant du seigneur de Vendeville au château de Tournehem; Thomas Matteson, gentilhomme anglais ; Philippe Caron : Gérard de Morlanwez, prévôt du régiment du comte de Hooschstraten ; Claude Mercier, *secrétaire de par la Reine Régente :* Morallès de Sottomayor (don de 195 livres en considération de ses services, même pour l'aider à guérir de certain trait d'arquebuse qu'il a reçu au bras gauche à la prise de la ville de Vervins) ; Wallerand Obeuf, naguères prévôt du régiment des chevaucheurs du prince d'Espinoy ; Jean d'Estournel, chevalier, seigneur de Vendeville, capitaine des ville et château de Gravelines ; Pierre Le Maistre, receveur d'Oizy ; Robet Vassal, marchand à Arras ; Jean Strood, capitaine des mineurs anglais ; François Pascharis, homme d'armes de la bande de Monseigneur de Gaesbeck ; Pierre-Antoine Rosse, compagnon de guerre ; Adrien de Blois, chevalier, seigneur de Warelles, gouverneur de la ville d'Avesnes et colonel de 12 enseignes de piétons ; Richard Jumin, gentilhomme anglais ; Jean Pecceur, maître des hautes œuvres ; Philippe de Stavele, chevalier, baron de Chaulmont et de Haveskerche, seigneur de Glajon, d'Estaires etc, maître de l'artillerie de l'Empereur; Jacques Langlart, lieutenant du prévôt des maréchaux ; Guillaume Obert, procureur fiscal des ville et bailliage de Hesdin et Philippe Barbier, greffier de ladite ville ; Georges van Holle, colonel d'un régiment de 10 enseignes de piétons ; Ascanio Cafarello, gentilhomme de l'hôtel de Sa Majesté ; Chacon de la Vega, gentilhomme espagnol ; Josse de Cortewille, secrétaire du duc de Savoie ; Hugues Michaud, secrétaire du prince de Piémont, duc de Savoie ; Simont Prévôt, seigneur de Hegues et Fury de Guyon, chefs des guets du camp ; Thierry de Cortewille, écuyer; Bernard de Robes, compagnon de guerre espagnol ; Lambert de Warluzel, seigneur de Bertencourt ; Charles de Zettin, gentilhomme de la Reine ; don Diego de la Vega, espagnol (22 livres déboursées pour ses dépens de bouche et de quatre autres *soudarts*, faits, durant le siège de Hesdin, en la ville de Douai pour y faire faire certaines *ferrailles* servant pour donner l'assaut) ; Charles Quarré, conseiller de l'Empereur et commissaire des vivres de ce *présent camp:* Jean de Sallengre, receveur de Lalleu ; François Rampelbech, commis garde des munitions de guerre de l'Empereur à Hesdin ; Jean Van den Rielte, conducteur ; Frédéric Josselin, *lingier* à Arras ; Victor Courtois, brasseur à Arras, Jean de Bailleul, chaudronnier à Béthune ; Jean Granwin, marchand à Arras ; Jacques Dinderman, commis des commissaires généraux des vivres au quartier de St-Omer ; Camille Vander Ee, chevalier, seigneur de Valuwe, gentilhomme de la maison de l'Empereur et commissaire des montres des gens de guerre au service de l'Empereur. — Mandements, rôles, états et pièces diverses à l'appui des comptes, entre autres : attestation par Charles de Bassecourt, prévôt des maréchaux, que Jean de Lattre, exécuteur de la justice criminelle, a exécuté par la corde : 1° le 1er juin 1553 un nommé Louis Doré « pour soy avoir révolté du service de l'Empereur au service du roi de France » ; 2° le 23 suivant, un nommé Hans Quaerle, serviteur d'un espagnol « pour avoir, contrevenant aux défenses de Monseigneur le prince de Piedmont, prins blé en garbe au village de Hambtain » ; 3° le 26 suivant, un nommé Marc Blemme, du pays d'Espagne, « pour avoir violentement fusté (pillé) ugne maison et battu la femme demeurant en icelle audit Hambtain » ; 4° le 28 suivant, un nommé Jean le Nègre, natif du pays d'Égypte, « pour sur luy avoir trouvé ung pasquet de lettres venans de France, et prins pour espie au quartier des Espaignolz » ; idem, qu'il a battu de verges : Jacques de Lallain, natif d'Aix en Provence, trouvé porteur de lettres se rendant à Hesdin ; Antoine Salluire, idem (1) : — dépense faite sur le commandement du prince de Piémont et par ordonnance du Sr de Fénix, son maître d'hôtel, pour les personnes ci-nommées, commençant ce mercredi 19 juillet 1553 « que le chasteau de Hesdin a esté rendu au matin » ; premièrement : « le duc de Buillon et les gens de sa maison et train : XXXII personnes ; du

(1) Les noms de ces obscures victimes exécutées par la corde ou battues de verges pour les services qu'elles avaient tenté de rendre aux armées françaises, méritaient d'être relevés et mentionnés.

train du feu S[r] duc de Castres : XXVIII personnes ; le comte de Villars et son train : XXIIII personnes ; le Sr Martigues et son train : XXII personnes ; le Sr de Reeu, son fils et leur train : XIIII personnes ; gentilshommes de ceulx venuz pour plaisir : XV personnes. Total : CXXXV personnes », pour lesquelles il a été dépensé : 510 pains à raison de 4 par personnes = 9 florins de Flandre ; 60 lots de vin = 15 florins ; un tonnelet de cervoise pour les serviteurs et autres : 6 florins ; pour leurs plats « que pour le Sr de Martigues qu'estoit demeuré en la ville blessé d'une arquebusade et pour leurs gens qui ont mangé leur desserte » : 4 livres de bœuf = 16 patards ; un demi-veau = 20 pat. ; un demi-mouton = 60 pat. ; 2 agneaux = 36 pat. ; 6 livres de graisse = 10 pat. ; fricassée = 5 pat. ; 2 langues salées = 12 pat. ; 1 jambon = 18 pat. ; 4 poules = 16 pat. ; 4 chapons = 70 pat. ; 2 poules d'Inde = 60 pat. ; 16 pigeons = 34 pat. ; *conils* (lapins) = 20 pat. ; 4 canards = 16 pats. ; 10 *perdriots* (perdreaux) = 40 pat. ; 24 œufs = 4 pat. ; 8 livres de lard = 16 pat. ; 4 livres de fromage = 4 patards ; 12 oranges = 4 pat. ; de plus pour les serviteurs 18 livres de bœuf = 21 patards ; verdure, fruits et autres parties fournies = 16 pat. ; épices, sucre et autres choses fournies à la cuisine = 50 pat. ; deux pâtés *à sauce Madame* = 6 pat. ; pâtés de cygne, à sauce chaude ; 2 pâtés de *pollatons* = 18 pat. ; tartes de plusieurs sortes = 18 pat. Total de la dépense de ce jour : 60 florins, 18 pat. et demi ; etc., etc.

B. 3548. (Liasse.) — 191 pièces, papier.

1568-1569. — Acquits rendus sur le dixième compte du Trésorier des guerres Aërt Molckeman, pour deux ans finis le dernier jour de décembre 1569 (Seconde liasse commençant folio 121 et finissant 210, verso). — Les principales quittances sont celles délivrées par : Anne de Montjoye, veuve de Pierre de La Fontaine, en son vivant seigneur du *francq douwaire*, capitaine et gouverneur pour le Roi de Charlemont ; Martin Le Mosnier, chapelain de la ville de Marienbourg ; sire Lambert Dromal, curé de la ville de Marienbourg ; Jacques de Brias, chevalier, seigneur dudit lieu, Bristel, Gricourt etc., capitaine et gouverneur de Marienbourg ; Philippe de Ste-Aldegonde, de Noircarmes, Bugnicourt etc., lieutenant capitaine général, grand bailli de Hainaut, gouverneur de la citadelle de Cambrai, Valenciennes, des villes et châteaux St Omer et de Tournehem, commissaire aux lois de Flandre, chef des finances du Roi et de son Conseil d'Etat etc ; Guillaume de Hontoy, chevalier, gouverneur et capitaine de Bouchain ; Charles, seigneur de Largilla, chevalier, capitaine et prévôt de la ville de Landrecies ; Philippe de Lannoy, chevalier, seigneur de Beauvoir, naguères colonel d'un régiment de quatre enseignes de piétons pour la garde de son Altesse durant les derniers troubles ; François d'Ococh, chevalier, seigneur de Lohes, capitaine d'une enseigne de gens de pied pour le service du Roi à St-Omer ; Jean Daich, prévôt des maréchaux du duché de Luxembourg ; Louis de Noize, « conduisant aux champs l'enseigne de Claude de La Fontaine, gouverneur par provision de Charlemont » ; sire Jean de Ryno, prêtre, chapelain de Philippeville ; Jean Binot, prêtre et curé de la ville de Philippeville ; François de Lalley, prêtre et coutre de la ville de Philippeville ; Maximilien, comte de Boussu, seigneur de Beuvry, etc, gouverneur et lieutenant général par provision du pays de Hollande et superintendant des ville et château d'Utrecht ; Adolphe de Bourgogne, chevalier, seigneur de Wachen, vice-amiral et superintendant des îles et pays de Zelande, grand bailli de la ville de Gand ; Zeger, seigneur de Gasbecke, gouverneur de Frise, Oweryssel, Groningue et Lingen en l'absence du comte d'Aremberg, capitaine et gouverneur général de ces provinces ; Jacques de Blondel, chevalier, seigneur de Cuinchy, commissaire général des montres des gens de guerre tant à pied qu'à cheval, en garnison en Flandre, Artois, Hainaut et Cambrésis ; Jéronimus Keghel, commissaire ordinaire des montres ; Jean de Failly, chevalier, seigneur de Bernissart, commissaire des montres ; Jean Andrea Cygoigna, chevalier et commissaire des montres ; Pierre Deckema, commissaire général des montres des gens de guerre en Frise, Oweryssel, Groningue et Lingen ; Floris de Serclaes, ex-commissaire des montres des gens de guerre ; Jean Aldegaist, fils et héritier de feu Melchior Aldegaist, en son vivant commissaire des montres des gens de guerre du régiment du comte d'Oversteyn ; Françoise Le Clercq, veuve de Jean Broeckhomen, en son vivant portier de Philippeville ; Jean Grouvbels, prévôt de la cour de Sa Majesté ; Fernand de La Barre, écuyer, seigneur de Mouscron et souverain bailli de Flandre ; Dentelin Gondebleux, prévôt des maréchaux de Flandre et Artois ; Nicolas Hennebecq, prévôt des maréchaux de Flandre et Artois, etc. — Mandements, attestations, rôles, états de parties

extraordinaires à l'appui du compte et des quittances, entre autres : déclaration des parties « estans à la charge du Roy, payez et desboursez par Marinus Coopal, commis du Trésorier des guerres, tant pour gaiges et salaires et vacations de plusieurs et divers conducteurs et harquebusiers, que pour flait (frêt) et louaige de navière esquippé par dessus la coustume, s'appelant ung waterschip plus commodieux passer le Zuerzée pour Frize lors de grande nécessité, ensemble pour ung messaigier et aultres accidens, tous par ledict Marinus employez durant ces troubles pour la guarde et seurté des deniers de sa charge, de par Sa Majesté ordonnez et envoyez pour prestz et payemens aux duc de Brunswick, gouverneurs, coronelz des régimens et capitaines ès pays, villes chasteaux et lieux etc » ; idem, des parties payées au quartier de Frise, Overyssel, Groningue et Linghen ; « quayer des despens des prisonniers de Harlughe tenans le party des gueux » ; etc. etc.

B. 3549. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

1568-1569. — Quittances à l'appui des comptes du trésorier des guerres, entre autres de : Antoine de Gomignies, chevalier, gouverneur du Quesnoy ; Antoine de Helfaut, chevalier, naguères gouverneur et prévôt du Quesnoy ; Jean d'Yve, seigneur de Warelles, gouverneur d'Avesnes ; Adrien de Ghistelles, écuyer, capitaine et gouverneur du château de Renty ; Hugues Bournel, chevalier, seigneur d'Estembecque etc, capitaine et gouverneur de Bapaume ; Marie de Lannoy, veuve de Jean de Chastelet, capitaine et gouverneur par provision du château de Tournai ; Claude de Lymon, ex-sergent major des six enseignes de piétons du régiment du comte de Rœulx ; Jean de Croy, comte de Rœulx, naguères superintendant et gouverneur par provision de Tournai et Tournésis ; Thomas de Thiennes, chevalier, seigneur de Castre etc., gouverneur et capitaine de Bourbourg ; Jacques de la Cressonnière, chevalier, capitaine et gouverneur de Gravelines ; Bertrand de Hallonze, gentilhomme de l'artillerie du Roi, commis à la garde des munitions en la ville de Luxembourg ; Christophe de Mondragne, chevalier, capitaine, gouverneur et gruyer de Dampvillers ; Antoine Dallomont, seigneur de Mallandry, capitaine et gouverneur de Montmédy ; Bernard de Schauwembourg, seigneur de Prisches, gouverneur de Thionville ; Marguerite, comtesse de La Marck et d'Aremberg, veuve de Jean de Ligne, comte d'Aremberg, chevalier de la Toison d'Or, gouverneur des pays de Frise, Overyssel, Groningue et Linghen, chef d'une bande de 50 lances des ordonnances du Roi, colonel d'un régiment de cinq enseignes de piétons bas-allemands etc ; Charles de Brimeu, comte de Meghem, baron de Humbercourt, seigneur de Hosdam, lieutenant et capitaine général du duché de Gueldre, colonel d'un régiment de dix enseignes de piétons bas-allemands ; Jean de Croy, comte de Rœulx ; Wolfgand de Bettembourg, prévôt de Luxembourg, enseigne d'une bande de 50 lances sous la charge du comte de Mansfeld ; Richard de Mérode, seigneur de Frens ; etc.

B. 3550. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin, 180 pièces, papier.

1570-1600. — Pièces comptables de la trésorerie des guerres, telles que requêtes, mandements, quittances, attestations. — État des paiements des gages des gens de guerre de la garnison d'Alost (1580). — Idem, des gens de guerre dans les Pays-Bas (1580-1582). — Copies de pièces relatives à l'entretien des compagnies de cavalerie et d'infanterie logées dans les villages et forts du pays de Waës, sous la charge du sire de Wissekerke (1586). — « Estat en brief de tous les deniers reçus pour la munition des vivres du camp de feue Sa Majesté Catholicque (que Dieu ait en gloire), procédans de l'exercito voyé de la contadure d'Espaigne et de pardeça durant la généralllité et superintandance de Monsieur du Drencwart etc., et ce dois le XXIX d'octobre XVe quatre vingtz deux jusques le dernier d'octobre XV quatre vingtz huict ».

B. 3551. (Liasse.) — 609 pièces, 1 cahier in-f°, 19 feuillets, papier.

1575-1577. — « Parties payées par le trésorier des guerres de Sa Majesté Aërt Molkeman, à l'ordonnance de Sa Majesté et de messeigneurs de ses finances, pour trois ans de gaiges aux garnisons ordinaires de Frize, etc ». — « Déclaration en brief des payemens faictz par le trésorier des guerres du Roy, etc, au régiment bas-allemans du comte de Méghen ». — Idem, au régiment bas-allemands du baron du Hierges, ensemble aux cinquante arquebusiers à cheval compris dans ledit régiment ; — idem, au régiment wallon du baron de Hierges, — idem, à Hernando de Bustamente, écuyer, sergent-major et capitaine d'un régiment wallon en garnison en Frise sous la charge de Mgr de Billy, gouver-

neur de Frise et colonel dudit régiment. — Quittance à l'appui des dits payements.

B. 3552. (Liasse.) — 344 pièces, papier.

1600-1603. — Requêtes, mandements, attestations et quittances à l'appui du compte de Philippe le Clercq, trésorier des guerres, concernant le payment de sommes allouées aux soldats infirmes ou estropiés, aux veuves de ceux tués à la guerre, aux prisonniers pour leurs rançons etc., entre autres à : « Henrich Holmon soldat estropié ; Jean Jacquemin de Géronville, estropié de la garnison de Charlemont ; Marguerite van den Dueren, veuve de Willem van den Bossche ; Hugues Mongin, soldat aveugle du capitaine d'Aucheau, du tertio du seigneur de Gruson etc. — Déclarations des frais faits par les messagers de l'écurie de l'archiduc Albert pour le transport de sommes d'argent avec quittances à l'appui des messagers. — États des sommes payées aux gens de guerre en garnison dans les provinces de Frise et de Gueldre (pièces en espagnol).

B. 3553. (Liasse.) — 365 pièces, papier.

1602. — Requêtes adressées aux Archiducs Albert et Isabelle et au conseil des Finances ; mandements des Archiducs ; états des rôles et dépenses fournis au trésorier des guerres et quittances à l'appui délivrées par : Pierre de Martiguy, seigneur de Tines, gouverneur de Philippeville ; Philippe de Torres, capitaine de Renty, Pierre de Bousies, gouverneur de Landrecies ; Jean d'Aneux, seigneur d'Abancourt, gouverneur et capitaine d'Avesnes ; Jean, baron de Wiltz, gouverneur de Thionville ; Jacques de Brias, seigneur dudit lieu et de Valtencheulx, gouverneur de Marienbourg ; Robert de Berjacq, chevalier, lieutenant du château de Tournai ; Philippe de Croy, comte de Solre, gouverneur des ville et château de Tournai et Tournésis ; etc. — État et déclaration du montant des gages pendant dix mois des garnisons de Thionville, Damvillers et Montmédy, avec cinq mois des gages des hallebardiers du comte de Mansfelt, du commis à la garde des munitions et des canonniers de la garnison de Luxembourg. — Déclaration de ce qui a été fourni par le receveur général des aides au pays de Luxembourg, Gilles Bouvet, pour les levées et drapeaux des cinq compagnies nouvelles ordonnées pour la garnison de Thionville, Montmédy et Dampvillers. — État et déclaration des payements faits à la garnison de Maëstricht, sous la charge d'Antoine de Grenet, chevalier, seigneur de Werp, gouverneur de ladite ville. — Idem, du château de Namur. — etc., etc.

B. 3554. (Liasse.) — 382 pièces, papier.

1601-1603. — Requêtes, mandements, attestations et quittances à l'appui des comptes du trésorier des guerres Philippe Le Clercq. Les principales quittances sont celles délivrées par : Mathieu Butkens, commissaire des montres ; Mathieu de Dulken, capitaine d'une compagnie de gens de pied bas-allemands en garnison en la ville de Stralen et d'un bateau de guerre sur la Meuse ; Philippe de Bentinck, seigneur de Bicht, drossart du pays de Montfort ; Arnould Bocholtz, capitaine d'une compagnie de gens de guerre bas-allemands en garnison à Venloo ; Walkamen de Wyttenhorst, seigneur de Horst, drosssart de Kessel et Anddlaer ; Nicolas de Rundere, commandant du château d'Aerssen ; Alvaro Martines, lieutenant des soldats de la garnison de Weerdt ; Cornelio Cabes, alphère de la compagnie du seigneur de Richardot en garnison en la ville de Gueldre ; Lambert de Croisilles, seigneur de Walbourg, gouverneur de la ville de Gueldre ; Philippe Monet, commissaire ordinaire des montres ; etc. — État et déclaration du montant des gages pendant quatre mois de la compagnie du seigneur de Werp « entretenus, avantagez, estropiez, conestable et canonniers en garnison à Mastricht etc ». — État des sommes déboursées par les États du comté de Namur à diverses occurrences par ordonnance du comte d'Egmont, leur gouverneur, pour le service de Leurs Altesses Sénérissimes et dont ils demandent le remboursement. — État et renseignement des rations payées du 22 Janvier 1603 jusqu'au 4 avril suivant aux soldats de la compagnie de Monsieur de Borbon. — Dépense faite pour la levée de la compagnie du capitaine Janico ; — etc., etc.

B. 3555. (Liasse.) — 232 pièces, papier.

1602-1603. — Pièces à l'appui des comptes de Philippe Le Clercq, trésorier des guerres, entre autres : état des soldats entrés en la ville de Leuze appartenant à la compagnie du capitaine de Nieuport le 28 février, 1603 ; — idem, des rations délivrées aux soldats de la compagnie du capitaine Virel du régiment Gruson.

en garnison à Bavay aux mois de février, mars et avril 1603; — idem, de la compagnie du capitaine Du Bois, même régiment, en garnison à Landrecies; idem, du capitaine Rasoir, même régiment, en garnison à Bouchain; idem, du capitaine de Preumontaux, même régiment, en garnison à Avesnes; idem, du capitaine Denis Denne, même régiment, en garnison à Binche; idem, des soldats du régiment du comte de Bucquoy; idem, des soldats levés à Tournai et en Tournésis et des armes qui leur ont été remises; état des divers prêts, secours et payements faits aux officiers et gens de guerre au haut quartier de Gueldre; idem, de la compagnie de chevau-légers de M[r] d'Assignies, gouverneur de Maubeuge; idem, « de ce que portent quinze jours de fourrage et service des dix-huit compagnies des chevaux, ensemble des officiers majors de la cavalerie »: etc., etc. Quittances et mandements à l'appui.

B. 3556. (Liasse.) — 464 pièces, papier.

1607-1609. — Requête, enquête et mandement au sujet de la plainte des habitants du Câteau-Cambrésis relative au logement et aux fournitures à faire aux deux compagnies italiennes du *tercio* du mestre de camp Pompeo Justiniano (1607). — Mandements de l'archiduc Albert et des chef trésorier et commis des finances aux gens des Comptes de Lille pour passer dans les comptes du trésorier des guerres des sommes payées par celui-ci de janvier à décembre 1609, entre autres à Michel de Druhaus, dit Francq, Élisabeth Deckers, veuve d'Antoine Douvel, soldat au château de Namur, Martin de Velasco, lieutenant de don Martin Ladron de Guenarra, prévôt général de *l'exercito* et capitaine d'une compagnie de chevaux, Gabriel Jéronimo, lieutenant de *l'exercito* de Sa Majesté Catholique, Jean Wolffart, drossart du pays et duché de Brabant, Jean van der Lam, seigneur de Schriech, commissaire extraordinaire des montres, Jacques de Lalaing, commissaire ordinaire des montres, Pierre de Gelhea, idem, Léonard Micault, seigneur de Huysinghen, idem, Florent Le Vasseur, seigneur de Valhuon, idem, Charles Longin, idem, Jacques de Brias, gouverneur de Marienbourg, Paul Carondelet, seigneur de Maulde, gouverneur de Bouchain, etc., etc. — Quittances et attestations à l'appui. — État des gages des deux compagnies de gens de pied wallons au château de Namur, à Charlemont, à Sampson et aux hallebardiers du comte d'Egmont. — Idem, de la compagnie des gens de pied wallons du Sr de Werp, gouverneur de Maëstricht. — Idem, des garnisons ordinaires du pays de Luxembourg et du prévôt des maréchaux de ce duché. — Idem, des garnisons frontières aux pays de Luxembourg, des hallebardiers du comte de Berlaimont, gouverneur du duché de Luxembourg, des prévôts canonniers dudit pays. — Premier état fournir par Nicolas de Lillers, rewart de la ville de La Bassée, pour les rations payées aux soldats du régiment du Bostoch, levés audit lieu de La Bassée. — Compte et état des débours faits par les commis de Messieurs les États de Lille etc., tant au Sr Thomas Robothon, capitaine et sergent major du régiment du colonel Robert Bostoch, qu'aux officiers et soldats levés dans la châtellenie dudit Lille. — Déclaration des payements de fourrage et service faits aux trois compagnies et officiers majors du tertio de gens de pied espagnols de don Juan de Meneses, en garnison à Tournai et St-Amand, depuis le 1er décembre 1608 jusqu'au 23 Juin 1609.

B. 3557. (Liasse.) — 489 pièces, papier.

1609. — Pièces à l'appui du compte de Philippe Le Clerc, trésorier des Guerres, pour l'année 1609. — États des fourrages fournis aux troupes de cavalerie. — Mandats de payement délivrés par les chefs, trésorier et commis des Finances, quittances.

B. 3558. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1619-1629. — Pièces fournies aux États d'Artois à l'occasion des nouvelles levées.

B. 3559. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1622. — Comptes des aides d'Artois levées pour le payement des rations journalières de 5 sols par jour accordées aux officiers et soldats.

B. 3560. (Liasse.) — 1 cahier in-8°, 18 feuillets, 165 pièces, papier.

1625. — Mandements, attestations, quittances et pièces diverses à l'appui des comptes du receveur général Ambroise van Oncle remplissant les fonctions de trésorier des guerres, parmi lesquelles on remarque:

un état des frais et débours des messagers de l'écurie du Roi pour le transport des deniers; idem, des dépenses faites pour l'approvisionnement des places de Bréda et d'Anvers; idem, des gages payés aux troupes du camp devant Bréda; etc.

B. 3561. (Liasse.) — 141 pièces, papier.

1628. — Acquits fournis par le commissaire des *montres* Jacques Ramyres.

B. 3562. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

1629. — Pièces à l'appui des comptes du receveur de Mons en ce qui concerne l'entretien de la garnison et de la place d'Avesnes.

B. 3563. (Liasse.) — 129 pièces, papier.

1631-1632. — Comptes et quittances du Trésorier des guerres concernant le paiement des compagnies des régiments du marquis de Sfonderato, de celles tenant garnison aux environs de Hulst, de celle du mestre de comte de Meghem, de l'infanterie wallonne tenant garnison aux environs de Bruges, de la compagnie du mestre de camp Gaspard de Baldes, châtelain de Gand, idem, du capitaine Josse Just, en garnison à Ostende, idem, du capitaine Luis de Moncheau, tenant garnison au fort de St-Jean Steen lez la ville de Hulst, idem, du capitaine Pierre de le Loir, du *tercio* du comte de Mansfeld, des 16 compagnies et officiers du *tercio* du mestre de camp le comte du Tiron, de la campagnie de hauts-allemands du capitaine Alonso Fernandes Castillo, en garnison à Ostende, idem, du capitaine Jean Vaillant du régiment du comte de Foncer, des 7 compagnies d'infanterie wallonne et une troupe d'autre qui sont en garnison aux forts sur la rivière entre Gand et Bruges, de la compagnie d'infanterie wallonne du capitaine Pierre Le Loire, du *tercio* du comte de Fontaine, idem, du capitaine Claude Le Moine, tenant garnison en Flandre, de la compagnie d'infanterie italienne du capitaine Paulo Martignon, du tercio du marquis de Sfonderato, de la compagnie irlandaise du comte de Tiron, de la compagnie d'infanterie wallonne du baron d'Esquelbecq, gouverneur de Gravelines, idem, du baron de Liques, gouverneur de Bourbourg, de la compagnie d'infanterie *coronelle* du comte de Wacquem et des gens de l'artillerie de la ville d'Ostende, des quatre compagnies d'infanterie wallonne que les députés ecclésiastiques et les Quatre Membres de Flandre ont fait payer, de la compagnie d'infanterie wallonne du capitaine Denis de Warnewicq, en garnison en la ville de Damme, des quatre compagnies wallonnes tenant garnison aux forts aux environs du sas de Gand, de la compagnie d'infanterie du capitaine Henry de Haquin, seigneur de Fosse, en garnison au long de la nouvelle rivière entre Gand et Bruges, de la compagnie d'infanterie wallonne du capitaine Pierre Verreyken, en garnison aux forts de Spinola et de Ralderecht, de celle du capitaine Jacques de Callone, des gens de l'artillerie de la ville d'Hulst, des forts de la Perle, Ste-Marie et Blockerdyck, des sept compagnies wallonnes en garnison dans les forts aux environs de L'Ecluse, de trois compagnies d'infanterie wallonne en garnison à Bruges, etc., etc.

B. 3564. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 191 pièces, papier.

1631-1637. — Pièces à l'appui des comptes du trésorier des guerres concernant le paiement des compagnies d'infanterie espagnole du *tercio* du mestre de camp don Francisco Sapata, en garnison au château d'Anvers, idem, du tercio du marquis de Zelada, idem, du tercio du mestre de camp Alonso Ladron de Guevarra, de la compagnie de cuirassiers (*caballos corazas*) du capitaine Pedro de Heredia, de la compagnie de cavalerie du capitaine don Philippe Albert de Velasco, de deux compagnies du régiment du comte de Fouquer en garnison en la ville de Maëstricht, des compagnies de cavalerie de don P. César de Menesses, de don Sancho de Faro, de don Alberto Santa Aldegonda, de don Martin de Jonar, de don Luis de Alencastro, de la compagnie d'infanterie anglaise du capitaine George Chan, du *tercio* du mestre de camp don Guillaume Tresson, de la compagnie d'infanterie de gens du pays du capitaine Nicolas d'Ewerwin, de la compagnie d'infanterie anglaise du *tercio* du capitaine don Eugenio Resur en garnison à Lierre, de la compagnie d'infanterie wallonne du *tercio* du baron de Grœnendoncq, en garnison à Maëstricht, de 15 compagnies du *tertio* d'infanterie liégeoise (*infanteria Liegessa*) du mestre de camp Conraddo de Obremont, aussi en garnison en la ville de Maëstricht, etc., etc.

B. 3565. (Liasse.) — 257 pièces, papier.

1633-1635. — Pièces de comptabilité fournies par

le trésorier des guerres aux Quatre Membres de Flandre pendant le séjour des troupes irlandaises et anglaises au sas de Gand et dans le pays de Waës.

B. 3566. (Liasse.) — 179 pièces, 3 cahiers in-8°, 149 feuillets, papier.

1636-1640. — Pièces relatives au contrôle des sels, aluns et salpêtres importés de France dans les Pays-Bas par la ville de Cambrai ou exportés des Pays-Bas en France, en vertu de passe-ports et de licences.

B. 3567. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1594-1649. — Mandements du seigneur de Varelles, chevalier, mestre de camp, du Conseil de Guerre de Sa Majesté, gouverneur des ville et châtellenie d'Ath, aux bailli, maïeur et échevins de Quevaucamps, d'avoir à lui livrer deux élus (25 août 1645); d'arrêter les soldats vagabonds qui parcourent le plat pays (6 octobre 1645) ; de publier le rappel de tous les soldats qui se sont retirés du service sans permission après la guerre contre la France (10 juin 1645) ; de fournir l'état de ce qu'ils ont payé pendant l'année 1644 «pour logement, soustien et accomodement de gens de guerre ou pour rédemption d'iceux » (10 janvier 1645). — Idem, du seigneur de Thoricourt, chevalier, mestre de camp, du Conseil de Guerre de Sa Majesté, gouverneur des ville et châtellenie d'Ath, aux mêmes, de renvoyer les élus de la compagnie du capitaine de Namur (4 juillet 1635) ; — « de s'armer promptement pour se trouver prêts de servir aux premières occasions » (7 avril 1633). — Idem, du comte de Beaurieu, gouverneur et châtelain d'Ath, aux mêmes, de faire réparer les chemins de ladite châtellenie (29 mai 1608), de faire arrêter les troupes de dix ou douze chevaux plus ou moins de gens non connus et desquels l'on pourrait avoir matière de quelque soupçon (23 janvier 1610), d'entretenir la compagnie du prince de Chimay au prix de 20 patards par jour, mise sur les frontières avec 600 piétons pour empêcher les excursions, violences et *branscats* (brûlements) de ceux de la Chapelle et autres (7 octobre 1594). — États de solde des troupes de la garnison de Cambrai (1648-1649).

Montres d'armes, revues et contrôles des gens de guerre.

B. 3568. (Liasse.) — 29 pièces, parchemin, 4 pièces, papier, 1 sceau.

1383 — XVe siècle. — Montres, revues, rôles et contrôles de gens d'armes et de chevaliers, entre autres : « de plusieurs chevaliers et escuiers qui par monseigneur le duc de Bourgoigne, conte de Flandres, d'Artois et de Bourgoigne, ont esté mandés pour lui servir en la compaignie de messire Guy de Pontailler, chevalier, maréchal de Bourgoigne, esparties de Flandres » (5 mars 1383-1384 n.-st.); — revue des hommes d'armes et archers de Ghérard de Steenhuze, chevalier, sire de Zwemghem, capitaine de Courtrai (juin-novembre 1384) : — montre de 9 compagnies chargées de la défense du château de Gravelines sous les ordres de Guillaume de Robecque, gouverneur de ce château (4 octobre 1417) ; état des gens d'armes et de trait mis en garnison à Bouvignes, au château de cette ville et au boulevard de la tour de Crèvecœur (2 octobre 1450) ; — état de la garnison du château de L'Écluse (mai et juin 1437) ; « monstre de messire Jehan de Croy, seigneur de Thon-sur-Marne, conseiller et chambellan de monseigneur le duc de Bourgoingne et grant bailli de Hainaut, des gens d'armes et de trait estant soubz lui en sa compaignie pour servir mondit seigneur au siège devant le chastel du Crotoy, icelle monstre faicte à Rue le XVe jour de novembre mil m^c trente et sept » ; — rôles des montres de 50 lances des ordonnances sous la charge et conduite du comte d'Egmont (1444) ; — montres faites à Luxembourg par Guillaume de Grenant, écuyer d'écurie du duc de Bourgogne, capitaine du château de Luxembourg (15 avril et 27 octobre 1453) ; — idem, par Guillaume Raduel, dit de Hainaut, écuyer, prévôt et capitaine d'Ivoix (sans date, vers 1453) ; — revues faites et passées le 15 septembre 1470, des hommes d'armes, archers et *coustelliers* de la compagnie de messire Antoine, seigneur de Crèvecœur, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne et son grand bailli d'Amiens ; — idem, le 8 novembre 1470, des hommes d'armes de la compagnie de messire Pierre de Bergues, chevalier, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne, lesdits hommes d'armes en garnison à Ardres ; — idem, des hommes d'armes de la compagnie de Jean de Rosimbos, seigneur de Fourmelles, gouverneur de

Lille (2 mai 1472) ; — revues des pionniers de Namur au camp du Duc lez la ville de Thionville, faites par Étienne Ferroux, commis et Jean Charles, contrôleur de l'Artillerie (juillet, octobre et novembre 1473) ; — idem, des gens de guerre faite et passée au camp devant la ville de Neuss (12 juin 1475 ; — idem, des gens de guerre de l'archiduc d'Autriche se trouvant à Luxembourg (13 octobre 1480) ; — fragments de rôles de montres et de revues (sans date ; XVe siècle).

B. 3569. (Liasse.) — 19 pièces, parchemin, 12 pièces, papier.

1511-1541. — Montres d'armes, revues, rôles des gens de guerre, entre autres : de ceux en garnison à Hal (25 juillet 1511) ; — des piétons allemands au service de l'Empereur pour la garde et sûreté de la Hollande, des frontières d'Utrecht et de Gueldre, sous le commandement de Floris d'Egmont, seigneur d'Isselstain et en garnison en la ville de Schoenkove (21 juin 1511) ; — des compagnons *soudoyers* ordonnés pour la garde du château de Hesdin sous la charge de monseigneur de Rœux, châtelain et capitaine dudit château (28 juin 1515) ; — de 58 compagnons sous la conduite de Mgr de Fiennes, en garnison en la ville d'Aire (novembre 1516) ; — des soldats du château de L'Écluse (décembre 1521) ; — de 500 combattants à pied hauts allemands pris et retenus au service le 1er jour d'avril 1521, d'abord sous la charge et conduite de Mathis van Botwer qui fut tué d'un coup de trait à poudre devant Messencourt, et ensuite sous celles de Georges Gorb, ordonné capitaine en sa place ; — des soldats en garnison en la ville de Tournai (octobre 1521) ; — idem, de la ville de Bruges (octobre 1521) ; — des compagnons sous la conduite du capitaine George van Hoib tenant la campagne dans le Luxembourg (1521) ; — fragments de rôles de l'année 1521 ; — rôle des 50 lances des ordonnances de l'Empereur, sous la charge et conduite de monseigneur de Ravestain (22 mai 1523) ; — idem, de 350 combattants à pied ayant servi l'Empereur *aux champs* au voyage en armes sous monseigneur de Hogstraet, contre ses ennemis gueldrois au pays de Hollande sous la charge de Boyenhals, alias van Mechelen, leur capitaine (10 octobre 1523) ; — fragments de rôle (1525 ?) ; — rôles des compagnons de monseigneur de Nassau (1516-1525) ; — rôle des montres du château de Stamen (1535) ; — fragments de rôles et de revues (1537) ; — rôle de 120 pionniers sous la charge d'André de Magny, capitaine, retenus au service le 22 avril 1540 ; — rôle des pionniers passés à montre et payés pour huit jours du 25 août au 1er septembre 1542 ; — rôle des piétons pionniers passés à montre par-devant le capitaine du château de Namur et payés pour 15 jours du 1er au 15 septembre 1542 ; — rôles de 150 chevaux sous la charge du comte de Bueren (1544) ; — « rôle des monstres de la bande de monseigneur le comte de Hoochstraten », du 1er au 15 avril 1544.

B. 3570. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1543-1544. — Montres des gens d'armes à pied ou à cheval, entre autres : des 150 cavaliers sous la charge de monsieur de Winzelle ; — de 150 cavaliers des nouvelles ordonnances de l'Empereur sous la charge du capitaine Darmue ; — des 60 cavaliers du seigneur d'Ochimont, capitaine du château de Bapaume ; — des 50 chevau-légers de Monsieur de Bryas ; — des 50 cavaliers sous la charge de Monsieur d'Aix ; — de 100 chevau-légers sous monseigneur le comte de Rœulx et à la conduite du seigneur de Marle ; — des 200 cavaliers sous la charge du seigneur de Bugnicourt ; — de 150 cavaliers des nouvelles ordonnances de l'Empereur, sous la charge de monseigneur Dyve ; — des 150 cavaliers de monsieur de Glageon ; — des 150 cavaliers du baron de Licques ; — idem, de monsieur de Hallewin ; — idem, du seigneur de Wismes ; — idem de monseigneur de Praet ; — idem, du comte d'Egmont ; — idem, des 150 chevaux *mesnagiers* sous la charge de monseigneur d'Épinoy ; — idem, des 150 chevau-légers du comte de Rœulx.

B. 3571. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin, 19 pièces, papier, 6 cahiers, 83 feuillets, papier.

1548-1650. — Montres, revues et rôles des gens de guerre, entre autres : des pionniers ouvriers au grand château de Gand ; — de la compagnie d'Hermans Colen, capitaine de la ville de Thartoigenbossche ; — idem, du capitaine Pauwels Wynants ; — des compagnies espagnoles, allemandes et wallonnes en garnison dans les forterosses de Westflandre, comme à Gravelines, Dunkerque, Nieuport, Dixmude, Nieuwendam et Bourbourg ; — des piétons sous la charge de Ferry Bertram, levés en la prévôté St-Donat de Bruges enclavée au terroir du Franc et envoyés pour « empeschier aux emprinses et foulles des Franchois avec et devers

monseigneur le conte de Gavre, seigneur de Fiennes, gouverneur et capitaine général de Flandres estant au siège devant Tournay, et ce pour ung mois entier commenchant le XXe de novembre et finissant le VIIIe de décembre, pendant lequel temps ilz ont continuellement esté en soldée » etc. (sans date commencement du XVIe siècle) ; — fragments de rôles de gens de guerre(sans date) ; — rôles des soldats du régiment du seigneur de Gruzon (1602) ; — idem, des soldats de la compagnie de Monsieur d'Aubigny, capitaine au régiment du comte de Fusinentes ou Fontaine (1602) ; — des 9 compagnies d'infanterie wallonne en garnison à Cambrai (1650).

B. 3572. (Liasse.) — 26 cahiers in-8°, 120 feuillets, papier.

1568-1569. — Rôles de régiments divers, entre autres : des gens de guerre du capitaine Fox van Hasselt ; — idem, Jean Splinter ; idem, Ernst Mulat ; — idem, Quentin Metscher ; — idem, Jacob Huysinck ; — idem, Reyner van Brouckin ; — idem, Adam van Stockum ; — idem, du capitaine Roer ; idem, des quatre régiments bas et hauts allemands sous les charges des comtes de Meghem, feu Armbughe, Eversteyn et le seigneur de Schauwemburg ; — idem, du capitaine Johan van Wamulor ; — idem, du capitaine Cornelis van Bever, du régiment du comte de Meghem ; idem, du capitaine Hermann Loselart ; idem, du capitaine Bornudt van Carff ; — idem, du capitaine Hans Christoffal Boicklin ; — idem, du capitaine Hans Furst ; — idem, du capitaine Thomas Moutta von Limpach ; — idem, du capitaine Balthasar Sigelmann ; — idem, de Bernard von Schauwenburg.

B. 3573. (Liasse.) — 16 cahiers in-f°, 236 feuillets, papier.

1579-1581. — Recensements et rôles des officiers et soldats à la solde du roi d'Espagne dans les Pays-Bas, entre autres : de 100 soldats de la compagnie ordinaire du sieur de Royon, tenant garnison à Hesdin et envoyés au camp pour le service du Roi, sous la conduite de Jacques de Bryas, sieur d'Espréaux ; — de la compagnie du capitaine Jean Anceau tenant garnison à Philippeville ; — idem, du capitaine Dausse ; de 100 hommes de pied sous la charge de monseigneur le comte de Rœulx, gouverneur et grand bailli des ville et bailliage de St-Omer, tenant garnison en la cité d'Arras ; — de cinquante hommes tenant garnison au château de Renty sous la charge de monseigneur Adrien de Ghistelles, gouverneur et capitaine dudit château ; — de la compagnie de Georges de Marselle, écuyer, capitaine ; — idem, du capitaine Le Cat ; — idem, du capitaine Louis de Maucomble, seigneur du Fernel ; — idem, du capitaine de Coubronne ; — idem, du capitaine de Berry ; — idem, de Monsieur de Maulde, en garnison à Bouchain ; — idem, du capitaine Herman Colen ; — idem, du capitaine Jean Desmaretz ; — idem, du capitaine Claude Nolz, faisant partie du régiment du baron d'Aubigny ; — idem, du capitaine Ernest Thomas Weech.

B. 3574. (Liasse.) — 35 cahiers in-f°, 474 feuillets, 11 pièces, papier.

1582. — Rôles des troupes à la solde du roi d'Espagne dans les Pays-Bas, entre autres : de 50 hommes sous la charge d'Eustache de la Viesville, chevalier, seigneur de Watton, maïeur et capitaine de St-Omer ; — de la compagnie de Pauwels Wynants en garnison à Shartogenbossche ; — de 50 hommes de pied sous la charge de Wallerand de Croix, seigneur de Lespinoy, maïeur de St-Omer ; — idem, du capitaine Georges de Marseille, sieur de Buncamp ; — des 50 soldats en garnison à Lens, levés pour la garde de ladite ville et du château, par le sieur de la Courtanbois, gouverneur et grand bailli de Lens ; — de 130 hommes sous la charge du sieur du Plantin, tenant garnison à Lillers et à St-Venant ; — de 130 hommes sous la charge et conduite de monseigneur de Noyelles, capitaine des ville et château de Bapaume ; — de la compagnie *coronelle* du marquis de Roubaix, sénéchal de Hainaut, vicomte de Gand, gouverneur et capitaine général du pays et comté d'Artois, Hesdin, etc., ladite compagnie forte de 250 hommes ; — de 100 soldats en garnison à St-Omer sous la charge du comte de Rœulx ; — des soldats de la compagnie de Jean de Bourgogne, dit Falais, capitaine d'une compagnie d'infanterie au service du roi d'Espagne ; — de la compagnie de chevau-légers du sieur de Mol ; — des 40 soldats sous la charge du baron de Licques, gouverneur, capitaine et souverain bailli du château de la Motte au Bois de Nieppe, en garnison audit château de la Motte ; — des 21 soldats de la compagnie de monseigneur de la Motte, gouverneur et capitaine général des ville et château de Gravelines, laissés au château de Renty pour le service du Roi, sous la conduite de Pierre du Palme, gentil-

homme de ladite compagnie ; — des 30 soldats de la compagnie de Monsieur de Plantain, gouverneur des villes de Lillers et de St-Venant ; — d'une compagnie de gens de pied, tenant garnison en la ville de Hal, sous la charge du sieur de Mourckerck, capitaine ; — de 100 soldats de la garnison de Bapaume ; — de la compagnie du capitaine feu Pistolet ; — d'une compagnie de gens de pied bourguignons sous la charge du capitaine Propertio Barochi, en garnison en la ville de Tournai ; — de la compagnie Josse Hamrich van Riztleben ; — idem, du capitaine Lamurargo ; — idem, du capitaine Camargo ; — de la compagnie de soldats hauts allemands du capitaine Conrard Piramus tenant garnison à Audenarde.

B. 3575. (Liasse.) — 34 cahiers in-f°, 458 feuillets, papier.

1582. — Rôles des troupes au service du roi d'Espagne dans les Pays-Bas, entre autres : de la compagnie du capitaine Folquin Didier, seigneur de la Jumelle, capitaine au régiment du prince de Gavres, comte d'Egmont, en garnison à St Venant ; — idem, du capitaine Jean de Namur, du même régiment ; — idem, du capitaine Conrardt Keggels ; — idem, du capitaine Arnoldt von Anstenroedt, en garnison à Tournai ; — idem, du capitaine Thomas Weech, aussi en garnison à Tournai ; — de la compagnie de chevau-légers lanciers italiens du capitaine Fernando de Gonzaga, en garnison à Tournai ; — de la compagnie de Jean de Namur, du régiment du comte d'Egmont, en garnison à Audenarde ; — idem, du capitaine Olivier de Châteauneuf, du régiment du comte d'Egmont, en garnison au château de Genappes en Brabant ; — de la compagnie de 200 hommes d'infanterie wallonne de Monsieur de Voorden, châtelain du Câteau-Cambrésis, du régiment du baron de Montiguy ; — idem, du capitaine Pietro de Castro, du même régiment, en garnison à Audenarde ; — idem, du capitaine Ferry de Carondelet, du même régiment, en garnison à Tournai ; — idem, du capitaine Pierre Fandin, écuyer, du régiment d'infanterie wallonne de Monseigneur de Masny, en garnison à Audenarde ; — de la compagnie colonelle de messire Nicolas d'Aubermont, seigneur de Masny, aussi en garnison à Audenarde.

B. 3576. (Liasse.) — 40 cahiers, 446 feuillets, papier.

1583. — Rôles des troupes au service du roi d'Espagne, entres autres : des 50 hommes de pied sous la charge d'Eustache de La Viesville, chevalier, seigneur de Watton, maïeur de St-Omer, en garnison dans cette ville, « passez à monstre par devant Guilaume Le Vasseur, seigneur de Valhuon, conseiller du Roi et son receveur général d'Artois, commis par Son Altesse, en l'abbaye de St-Bertin le XXIIe jour du mois d'apvril 1583, pour trois mois finis et escheus le XVIIIe dudit mois et an, sur lesquelz trois mois at esté déduict dix jours ad cause de la reformacion du callendrier » ; — des 130 soldats sous la charge de Monsieur du Plantin, tenant garnison à Lillers ; — des 50 hommes en garnison au château de Renty, sous la charge de Monsieur Adrien de Ghistelles ; — de 200 piétons en garnison à Hesdin, sous la charge de Monsieur de Royon, capitaine et lieutenant du gouvernement de cette ville pour monseigneur le marquis de Roubaix, gouverneur et capitaine général d'Artois, Hesdin, etc. ; — des 300 hommes de la garnison de Bapaume, sous le commandement de monseigneur de Noyelles ; — de la compagnie *coronelle* du marquis de Roubaix, sénéchal de Hainaut, chef de la cavalerie au camp du Roi ; — de 100 piétons en garnison à St-Omer, sous le commandement du comte de Rœulx ; — de la compagnie d'infanterie wallonne du capitaine Henry de Courtewille, du régiment du feu seigneur de Bours, tenant garnison au fort lez Ypres ; — de la compagnie du capitaine Tellier, en garnison à Ypres ; — idem, du capitaine Georges Masaret, du régiment de Monsieur de Haultepenne, en garnison à Anvers ; — de la compagnie de chevau-légers du capitaine Philippe du Chastel, seigneur de Blangelval, en garnison au fort lez Ypres ; — idem, du capitaine Georges Masucha, aussi en garnison au fort lez Ypres ; — de la compagnie du lieutenant-*coronel* et capitaine de Schema, du régiment des hauts allemands du comte de Berlaymont en garnison dans la ville d'Axelles.

B. 3577. (Liasse.) — 34 pièces, 17 cahiers in-f°, 244 feuillets, papier.

1584. — Rôles des troupes au service du roi d'Espagne dans les Pays-Bas, entre autres : de la compagnie d'infanterie des ordonnances de Sa Majesté, en garnison à Gand, sous le commandement du capitaine de Beuvry ; — de la compagnie des hauts bourguignons du capitaine Prospero Barocchi, en garnison à Gand ; — idem, du capitaine Jean de Bourgogne, dit Falais, en

garnison à Gand ; — de la compagnie *coronelle* du marquis de Roubaix, en garnison à Hesdin ; — de la compagnie de 140 hommes sous le commandement du comte de Rœulx, en garnison à Arras ; — de la compagnie *coronelle* d'infanterie luxembourgeoise sous le commandement du capitaine monseigneur le comte Octavien de Mansfelt, en garnison à Gand ;— de la compagnie d'infanterie luxembourgeoise du capitaine Antoine Colombet, aussi en garnison à Gand ;— idem, du capitaine Martin de Circourt, aussi en garnison à Gand ; — d'une compagnie d'infanterie wallonne du capitaine Guillebert de la Barre, seigneur de Mouscron, du régiment du marquis de Renty, en garnison à Gand ; — de la compagnie *coronelle* du même régiment sous le commandement du capitaine Paul Fayetta, en garnison à Gand ; — de la compagnie du capitaine Charles de Havrez, seigneur de Prelle, même régiment, en garnison à Gand ; — de la compagnie d'infanterie de Robert Seneschal, du régiment de monseigneur de Masny, en garnison à Gand ; — de la compagnie *coronelle* du même régiment, en garnison à Gand ; — de la compagnie du capitaine Fourdin, même régiment, en garnison à Gand ; — de la compagnie du capitaine Jean de Namur, même régiment, en garnison à Gand ; — de la compagnie d'infanterie wallonne du capitaine Octaviano Maldini, du régiment du feu seigneur de Bours, en garnison au fort lez Ypres ; — de la compagnie du même régiment sous le commandement du capitaine et lieutenant-colonel Martin Du Mont, en garnison au fort lez-Ypres ; — de la compagnie du capitaine Jean Le Court, en garnison au même lieu ; — idem, du capitaine Antoine de Brunquet, écuyer, seigneur de Thoricourt, même régiment, en garnison au même lieu ; — idem, du capitaine Gilles d'Héricourt, seigneur de Marcoine, même régiment et en garnison au même endroit ; — idem, du capitaine Jean de Resmuch, même régiment et en garnison au même endroit ; — idem, du capitaine Georges de Marseille, seigneur de Bucklan, même régiment et en garnison au même endroit ; — idem, du capitaine d'Hubercimont, même régiment et en garnison au même endroit ; — idem, du capitaine Jean de Varlet, du régiment du prince de Gavres, comte d'Egmont, en garnison à Gand ; — idem, du capitaine Jean de la Croix, même régiment même garnison ; — de la compagnie de chevau-légers italiens sous la charge de Philippe de Chastel, seigneur de Blangerval, en garnison à Ypres ; — de chevau-légers albanais, sous la charge du capitaine Georges Mezuca, en garnison à Templeuve près Tournai ; — des soldats de la garnison de Bapaume, sous le commandement du sire de Noyelles ; — de la compagnie d'infanterie espagnole du capitaine Jean de Ribas, régiment du feu colonel Piedro de Paz, en garnison en la ville de Tenremonde ; — idem, du capitaine Domingo Idraguès, même régiment, même garnison ;— idem, du capitaine don Frédéricque del Aguila, même régiment, même garnison ; — de la compagnie d'infanterie italienne du capitaine Livio Massa, régiment du feu colonel Mario Calduini, en garnison en la ville de Tenremonde ; — idem, du capitaine Alfonso Nauclero, même régiment, même garnison ; — de la compagnie de fantassins arquebusiers italiens du capitaine Silvio Piccolhuomini, du régiment du colonel Cornillo Capezuca, en garnison à Gand ; — idem, du capitaine Jean-Baptista d'Aprano, même régiment, même garnison ; — idem, du capitaine Borsa Acerbo, même régiment, même garnison ; — idem, du capitaine Antonio Cavacio, même régiment, même garnison ; — idem, du capitaine Marco Magdaleni, même régiment, même garnison ; — de la compagnie d'arquebusiers à cheval du capitaine Jean Garcia de Toledo, même garnison ; — de la compagnie des chevau-légers lanciers espagnols du capitaine don Jean d'Ayala, même garnison ; — idem, de la compagnie de chevau-légers lanciers espagnols du sieur Castellan Antonio Oliviera, lieutenant général de la cavalerie légère, même garnison ; — de la compagnie *coronelle* d'infanterie italienne du maistre de camp Cornillo Capizuca, même garnison ; — de la compagnie ordinaire d'infanterie wallonne du sieur de Torsy du Wal, même garnison.

B. 3578. (Liasse.) — 14 cahiers in-8°, 244 feuillets, 23 pièces, papier.

1584. — Rôles des troupes au service du roi d'Espagne dans les Pays-Bas, entre autres : des 100 hommes autrefois en garnison à St-Omer sous la charge du comte de Rœulx, et aujourd'hui à Arras ; — de la compagnie d'infanterie ordinaire de Jean de Montmorency, seigneur de Kellem, capitaine, en garnison à Gand ; — idem, du capitaine comte de Busquoy, seigneur de Vaulx, même garnison ; — des 50 hommes en garnison au château de Renty, sous le commandement d'Adrien de Ghistelles, capitaine et gouverneur dudit château ; — des 50 hommes en

garnison audit château, sous la charge de François de Lannoy, lieutenant dudit château ; — des 50 hommes de pied sous la charge de Florent de Fiennes, seigneur de la Rue, maïeur et capitaine de St Omer ; — de la compagnie du capitaine Desmarez, régiment de Mgr de Manny, en garnison au fort de L'Écluse ; — des soldats en garnison à Lens, sous le commandement de François de Noyelles ; — de 50 hommes de pied en garnison audit lieu, sous la charge du sieur de La Court au Bois, grand bailli de Lens ; — des soldats de la compagnie de Monsieur du Plantin, tenant garnison ès forts de Sailly, Vitry, la Puy et autres lieux le long de la rivière dudit Vitry ; — des 130 soldats sous la charge du même capitaine, tenant garnison à Lillers, St Venant, Lens et autres lieux ; — des 140 hommes de pied sous la charge du comte de Reulx, en garnison à Arras ; — de la compagnie *vieille* d'infanterie wallonne du capitaine de Philometz, en garnison à Gand ; — des 300 hommes de la garnison de Bapaume et de la vieille compagnie composée des bourgeois et habitants de ladite ville ; (à ce rôle est jointe une copie de la lettre suivante adressée au comte de Noyelles, gouverneur de Bapaume : « Monseigneur, vous entendrez par Andreu, vostre trésorier, ce que le conte de Hénin a déclairé en la présence de monsieur de Sainct Vaast et de moy, tant pour les foulles et mengeries que ont faict et font journellement voz gens par le pays et dont se faisoient plainctes de tous costés, et aussy que contre l'intention de Son Altèze et des Estatz, il y avoit en vostre compaignie plus de quattre-vingtz soldatz de la ville de Bapalmes tant mesnagers que josnes gens à marier, me culpant de ce que les avoie passé à monstres, sur quoy je m'excusay sur ce que ne le sçavois, comme il est vérité, et que depuis que je suis commissaire, je n'en n'ay vollu recepvoir aulcuns ; et comme il va grandement de mon honneur, je vous supplie bien humblement qu'il vous plaise les casser incontinent et en mettre d'aultre pour la garde de la place, vous déclairant par cestes qu'ilz se tiennent pour cassez et que s'il s'en trouve à la monstre, ilz ne seront paiés, puisque la volluntée des maistres est telle l'on n'entend y comprendre ceulx quy passé longtemps sont entré en service et faisant leur résidence en la ville de Bappalmes » ; — de la compagnie *coronelle* du marquis de Roubaix, sénéchal de Hainaut etc., en garnison à Hesdin ; — de la compagnie de 200 hommes d'infanterie wallonne, en garnison en la ville du Quesnoy, sous la charge de Monsieur de Gongnies, chevalier, seigneur de Vendegies au Bois, capitaine, gouverneur et prévôt de la ville et prévôté du Quesnoy ; — de la compagnie du capitaine Jean Anceau, en garnison à Philippeville ; — des 50 hommes de pied sous la charge d'Eustache de la Viesville, chevalier, seigneur de Watton, en garnison à Sailly en Ostrevant.

B. 3579. (Liasse.) — 14 cahiers in-f°, 286 feuillets, 17 pièces, papier.

1585. — Rôles des troupes au service du roi d'Espagne dans les Pays-Bas, entre autres : de la compagnie d'infanterie wallonne du capitaine Louis de Moncomble, seigneur du Ferme, régiment de feu le seigneur de Boens, en garnison à Ypres ; — idem, du capitaine Antoine de Brucquet, écuyer, seigneur de Thoricourt, même régiment, même garnison ; — idem, du capitaine Gilles de Herricourt, seigneur de Marconne, même régiment, même garnison ; — de la compagnie d'arquebusiers à pied espagnols du capitaine Jean de Rivas, régiment de feu Pédro de Paz, en garnison à Tenremonde ; — idem, du capitaine Domingo Idraguez, même régiment, même garnison ; — idem, du capitaine don Fédrique del Agusta, même régiment, même garnison ; — de la compagnie d'infanterie italienne du capitaine Alphonso Nauclerio, régiment du mestre de camp Camillo Capizuca, en garnison en la ville de Tenremonde : — idem, du capitaine Cornelio Gasparini, même régiment, même garnison ; — de la compagnie de gens de pied hauts bourguignons, sous la charge du capitaine Matheo Corvini, en garnison au château de Tournai ; — des garnisons d'Arras et du château de Renty ; — de la compagnie d'infanterie du capitaine Josse Rollin, hors de régiment, en garnison à Harlebeke-lez-Courtrai ; — de la compagnie *coronelle* du feu marquis de Roubaix ; — des 180 soldats de la garnison ordinaire de la ville d'Avesnes, sous la charge de Monsieur d'Abancourt, gouverneur, capitaine et prévôt de ladite ville ; — de la garnison ordinaire de Bapaume ; — de la garnison de Hesdin ; — des 180 hommes de pieds de la garnison de Landrecies, sous le commandement de messire Robert de la Pierre, seigneur de Bousies, gouverneur, capitaine et prévôt de Landrecies ; — de la compagnie de 200 hommes

d'infanterie wallonne, en garnison au Câteau-Cambrésis, sous le commandement de Monsieur du Vooren, gouverneur et capitaine de cette ville.

B. 3580. (Liasse.) — 6 cahiers in-f°, 124 feuillets, 24 pièces, papier.

1586. — Rôles des troupes au service du roi d'Espagne dans les Pays-Bas, entre autres : d'une compagnie de gens de pied sous la charge du capitaine Achille de Marbaix, du régiment du comte d'Egmont, en garnison au fort de Nieuwendam ; — des 300 hommes de la garnison de Bapaume ; — des 50 hommes de la garnison du château de Renty, sous la charge de Jean Siméon, gouverneur dudit château ; — de la garnison de Lens sous la charge de Monsieur de Royon, gouverneur de Hesdin ; — de la compagnie d'infanterie hauts allemands du capitaine Louis Damando, du régiment du comte de Berlaymont, en garnison à Dunkerque ; — de la compagnie *coronelle* de messire Valentin de Pardieu, chevalier, seigneur de La Motte, gouverneur des ville et château de Gravelines, *coronel* de dix enseignes de gens de pied wallons ; — des 50 soldats de la garnison de Bourbourg sous la charge du seigneur d'Englebert, gouverneur de cette ville ; — de la compagnie d'infanterie ordinaire de feu monseigneur de Beuvry, à présent sous la charge de Gilles d'Assonleville, en garnison à Anvers ; — de la compagnie d'infanterie ordinaire du baron de Licques, aussi en garnison à Anvers ; — de la compagnie d'infanterie allemande du capitaine comte Ludovico Viglia, régiment du comte de Berlaymont, en garnison à Anvers ; — de la compagnie d'infanterie wallonne du comte de Bucquoy, en garnison à Anvers ; — de la compagnie ordinaire de Monsieur de Philomez, en garnison à Anvers ; — de la compagnie des gens de pied hauts-allemands du capitaine Étienne Guisser, du régiment du comte de Berlaymont, en garnison à Anvers ; — de la compagnie d'infanterie wallonne du capitaine Évrad de Séverin, régiment du marquis de Renty, en garnison à Anvers ; — de la compagnie d'infanterie allemande du capitaine Martin Hegerem, régiment du comte de Berlaymont, en garnison à Nieuport ; — de la compagnie du capitaine Sébastien Hauser, même régiment, en garnison à Anvers ; — de la compagnie *coronelle* d'infanterie wallonne du régiment du marquis de Renty, en garnison à Anvers ; — idem, du capitaine Louis de La Ramonnerie, même régiment, même garnison ; — idem, du capitaine François de Plagne, même régiment, en garnison en la ville de Dixmude ; — de la compagnie d'infanterie espagnole du capitaine Antoine Gonzalès de Alvelda, du *tercio* de don Juan del Aguila, en garnison à Nieuport ; — de la compagnie d'infanterie espagnole du capitaine Francisca Aguilor Alvarado, gouverneur de Dunkerque, du *tercio* de Christophoral de Mondragon, en garnison à Dunkerque ; — de la compagnie de chevau-légers du capitaine don Carlos de Luna, en garnison à Nieuport ; — de la compagnie d'infanterie wallonne de Jaymes Vieque, gouverneur de Dixmude.

B. 3581. (Liasse.) — 13 cahiers in-f°, 266 feuillets, papier.

1586. — Rôles des troupes au service du roi d'Espagne dans les Pays-Bas, entre autres : de la garnison de Hesdin ; — idem, de Gravelines ; — idem, de Bapaume ; — de la compagnie d'infanterie allemande du capitaine Ser Claes, seigneur de Tilli, du régiment du comte de Berlaymont, en garnison à Anvers.

B. 3582. (Liasse.) — 19 cahiers in-f°, 342 feuillets, 18 pièces, papier.

1587. — Rôles des troupes au service du roi d'Espagne dans les Pays-Bas, entre autres : « de la recrute des nouveaux soldats pour la garnison de Charlemont, prinse à monstre le 26 octobre 1587 en Montaigne près Charlemont, par le commissaire Marc de Ocoche, par ordonnance de Son Altèze, pour en retirer les vieulx soldats de ladicte garnison pour s'en servir à la campaigne et remestre lesdicts nouveaux » ; — de la compagnie du capitaine Jean Anceau, en garnison à Philippeville ; — de la compagnie du capitaine Charles de Glymes, baron de Florènes, même garnison ; — de la *recreute* des nouveaux soldats de la garnison de Landrecies ; — des 200 soldats de la compagnie d'ordonnance de Valentin de Pardieu, seigneur de la Motte, gouverneur de Gravelines ; — d'une compagnie ordinaire sous la charge de Jean de Longueval, écuyer, seigneur de La Croix, en garnison à Hesdin ; — idem, du capitaine de Royon, même garnison ; — de la garnison de Bapaume ; — idem, de Lens en Artois ; — idem, d'Arras ; — idem, de Bouchain ; — idem du Câteau-Cambrésis ; — idem, du Quesnoy ; — idem, des 18 soldats composant la garnison du château de la Motte au Bois, sous la charge

du baron de Licques ; — de la garnison de Bourbourg ; — idem, de Lillers ; — idem, du château de Renty ; — du régiment du marquis de Renty, en garnison à Tilbourch.

B. 3583. (Liasse.) — 14 cahiers in-f°. 286 feuillets. 27 pièces. papier.

1593. — Rôles des troupes au service du roi d'Espagne dans les Pays-Bas, entre autres : des 18 soldats de la garnison du château de la Motte au Bois ; — de la garnison de Charlemont ; — de la garnison de Thionville sous le commandement du baron de Wils, gouverneur et capitaine de ladite ville ; — de la compagnie d'infanterie wallonne du capitaine Ascanio Conrardin en garnison dans les forts de Deurne, Dambrugghe, Luyskebelaere, la Barrière près ledit Deurne et Wymghem ; — de la compagnie d'infanterie wallonne du capitaine Tiburcio Conrardini, sergent major de la ville d'Anvers, en garnison dans les forts de Dambrugghe, Deurne, de la Barrière dit Luysbeclaer, Sgranewesel ; — des 40 soldats de la compagnie du capitaine Desmarez, en garnison à L'Écluse ; — de la garnison du château de Renty ; — de la compagnie ordinaire du capitaine de Philommez, en garnison au fort St-Jacques-lez-Stabrouck ; — de la compagnie d'infanterie wallonne du capitaine Gilbert le Villain, seigneur de Hem, tenant garnison aux forts de la Croix, Nordam et Cauwenstein ; — idem, du capitaine Hippolito-Maria Rossy, en garnison aux forts de la Croix et Nordam ; — des 100 hommes de pied sous le commandement du comte de Rœulx, gouverneur et grand bailli des ville et bailliage de St-Omer, en garnison en la cité d'Arras ; — de la garnison de Philippeville, sous le commandement de Monseigneur de Florènes, gouverneur de cette ville ; — de la compagnie du capitaine Grégoris van der Melle, en garnison dans la ville de Thartogenbosche ; — de la garnison de Bapaume, composée de 300 hommes sous la charge de Monseigneur de Noyelles, capitaine et gouverneur de ladite ville ; — de la compagnie de Monseigneur de Marles ; — de la compagnie du comte de Frezin, baron d'Inchy, en garnison au fort St-Philippe-lez-Anvers ; — de la compagnie de chevau-légers lanciers du comte de Bossu, en garnison à Bois-le-Duc.

B. 3584. (Liasse.) — 7 cahiers in-f°. 114 feuillets. 15 pièces, papier.

1596. — Rôles des troupes au service du roi d'Espagne dans les Pays-Bas, entre autres : de 250 gens de pied sous le commandement de Monsieur de Cocquel, gouverneur, capitaine et grand bailli de Hesdin ; — de la garnison de Hesdin sous la charge du comte de Bucquoy ; — de la compagnie du capitaine Arndt Heyem, en garnison en la ville de Thartogembossche ; — de la garnison de Charlemont ; — de la compagnie d'infanterie wallonne de Monsieur de Borrech, en garnison à Anvers et à Villebrouch ; — de la garnison de Philippeville : — de la compagnie du capitaine Michel van der Stene, en garnison au château de Nielandt, Helmontet Eyndhoven ; — de la compagnie du capitaine Grégoris van der Meer, en garnison à Thsartogembossche ; — de la compagnie de Monseigneur de Marles, en garnison à Arras ; — de la garnison de Bapaume.

B. 3585. (Liasse.) — 11 cahiers in-f°, 212 feuillets. 15 pièces, papier.

1597. — Rôles des troupes au service du roi d'Espagne, en garnison dans les Pays-Bas, entre autres : de la garnison du fort de la Croix et de la redoute d'Ordam, sous la charge du capitaine de Bourech ; — de la compagnie du capitaine Arndt Heym, en garnison à Thsartogembossche ; — de la compagnie ordinaire de de Monsieur de Philomez, en garnison au fort St-Jacques ; — de la garnison du château de Renty, sous le commandement du capitaine Jean de Siméon ; — des soldats de la garnison de Charlemont en résidence à Givet et aux environs ; — des soldats de la garnison de Maëstricht sous le commandement du capitaine Jean de Longueval, lieutenant-gouverneur de ladite ville, s'élevant au nombre de 162 ; — de la compagnie du Sr de Veerp, gouverneur de Maëstricht, s'élevant à 294 soldats ; — de la compagnie d'infanterie wallonne en garnison à Walcourt sous le commandement du capitaine Beauregard ; — de la garnison de Landrecies sous le commandement du seigneur de Bousies ; — de la compagnie d'infanterie wallonne du seigneur de Brias, gouverneur et capitaine de Mariembourg ; — de la garnison d'Arras sous le commandement du seigneur de Marles ; — idem, de Bapaume.

B. 3586. (Liasse.) — 8 cahiers in-f°, 134 feuillets, 17 pièces, papier.

1598. — Rôles des troupes au service du roi d'Espagne dans les Pays-Bas, entre autres : de la garnison de Charlemont, sous la charge de monseigneur de Linden, chevalier, seigneur de Froidcourt, gouverneur et capitaine de la dite ville ; — de celle de Limbourg, sous la charge de feu le seigneur de Rysbrouck, en son vivant gouverneur de ladite ville ; — de la compagnie d'infanterie wallonne, hors de régiment, sous le commandement du capitaine Lambert de Croisilles, gouverneur de Gueldres ; — de la compagnie du seigneur de Marles, en garnison à Arras ; — idem, du capitaine Arndt Heym, en garnison à Tshertogenbossche ; — idem, du capitaine Matheo Mupica, du régiment de Capena, en garnison à Vilvorde ; — idem, du capitaine Josse Robins ; — idem, de feu Pierre-Ernest, baron de Wiltz, en garnison à Thionville ; — de la compagnie de chevau-légers lanciers du comte Adolphe van der Berghe, tenant garnison en la ville de Bois-le-Duc ; — de la compagnie du capitaine Grégoris van der Meer, en garnison à Tshartogenbossche ; — idem, du capitaine de Bourrech, en garnison au fort de La Croix ; — idem, du capitaine de Brias, en garnison à Marienbourg ; — idem, du capitaine Jacques de Bernemicourt, en garnison à Bapaume.

B. 3587. (Liasse.) — 12 cahiers in-f°, 178 feuillets, 24 pièces, papier.

1599-1601. — Rôles des troupes au service du roi d'Espagne dans les Pays-Bas, entre autres : de la garnison de Charlemont ; — de la compagnie du capitaine Roland Le Longin ; — idem, du seigneur de Boilleux, gouverneur du Quesnoy, en garnison dans cette ville ; — idem, du capitaine Arndt Heym, en garnison à Tshertogenbossche ; — des 100 hommes de la garnison de Renty, sous la charge du capitaine Jean de Siméon ; — idem, du capitaine Gilles de Bourrech en garnison aux forts de van Ordam, St-Jacques et St-Philippe ; — idem, du capitaine Jean de Woorden, en garnison au Câteau-Cambrésis ; — idem, du capitaine de Brias, gouverneur de Marienbourg, en garnison dans cette ville ; — idem, du capitaine Lambert de Croisilles, gouverneur de Gueldre, en garnison en cette ville ; — idem, du sieur de Maulde, gouverneur de Bouchain, en garnison dans cette ville ; — idem, du seigneur d'Abancourt, gouverneur d'Avesnes, en garnison dans cette ville ; — de la compagnie de chevau-légers lanciers du comte Adolphe van der Berghe, en garnison à Bois-le-Duc ; — idem, du comte de Bucquoy, en garnison à Hesdin ; — idem, du baron d'Auchy ; — des 250 soldats de la garnison de Bapaume, sous la charge du seigneur de Noyelles, capitaine et gouverneur de cette place.

B. 3588. (Liasse.) — 13 cahiers in-f°, 238 feuillets, 31 pièces, papier.

1600. — Rôles des troupes au service du roi d'Espagne dans les Pays-Bas, entre autres : de la garnison de Thionville comprenant 252 personnes, y comprises celles des gouverneur comme capitaine, ses lieutenant et officiers, ceux de la première *plane* et communs, soldats effectivement servant en ladite garnison avec ceux servant à l'artillerie et les hallebardiers du gouverneur Jean, baron de Wiltz ; — de la garnison de la ville de Dampvillers, sous le commandement de François d'Allomont, seigneur du Chauffort, gouverneur et capitaine de ladite place ; — de la compagnie du capitaine Henri de Blois, seigneur de Beauregard, en garnison à Walcourt ; — de la compagnie de Monsieur de Cocquelle, gouverneur, capitaine et grand bailli de Hesdin ; — idem, du capitaine Arndt Heym, en garnison en la ville de Tshertogenbossche ; — idem, du capitaine Grégoris van der Meer, même garnison ; — idem, du capitaine Joosse Robeyns, en garnison aux forts de Deurne, Borgherghond et Dambrugge ; — de la compagnie du capitaine Pierre de Martigny, gouverneur de Philippeville ; — idem, du capitaine Charles de Lalaing, baron de Hachicourt, en garnison à Jodoigne ; — idem, de don Gaston Spinola, seigneur d'Embre, gouverneur des pays et duché de Limbourg et Outre-Meuse ; — de la garnison de Montmédy ; — de la compagnie du capitaine Jaspar de Harchies, seigneur de Forest, en garnison à Jodoigne ; — idem, du seigneur Ferdinand van der Linden, woutmestre de Brabant, servant pour convoi sur le bois de Soignes ; — idem, du capitaine le seigneur de Bousies, gouverneur de Landrecies ; — idem, des compagnies de Philippe de Lalaing et de Maximilien de Hornes, régiment du baron de Hachicourt, en garnison à Jodoigne ; — idem, du lieutenant-colonel Hilaire de Blyleven, même régiment et même garnison.

B. 3589. (Liasse.) — 7 cahiers in-f°, 158 feuillets, 28 pièces, papier.

1601-1602. — Rôles des troupes au service du roi d'Espagne dans les Pays-Bas, entre autres : de la garnison de Thionville ; — des troupes venues du château de Tournai pour servir au siège d'Ostende ; — des soldats envoyés au secours de Bois-le-Duc sous le commandement du lieutenant Charles Blancquet ; — de la compagnie du capitaine Anseau lors de son entrée à Braine-le-Comte ; — idem, du capitaine d'Ève, idem ; — idem, du capitaine de By, idem ; — idem, du capitaine Georges Vimère, en garnison à Bois-le-Duc ; — idem, du capitaine Grégoris van der Meer, en garnison à Tshertogenbossche ; — de la compagnie du baron de Bousies, gouverneur de Landrecies ; — des recrues levées pour compléter la compagnie du capitaine Boulengy, régiment du baron d'Achicourt ; — de la compagnie du capitaine Aert Heym, en garnison à Tshertogenbossche ; — de la compagnie wallonne du seigneur de Borech, en garnison aux forts de la Croix, Saint-Philippe, Saint-Jacques et au château de Winneghem ; — de la garnison de Bapaume ; — des recrues des compagnies des capitaines Wagnonville, Rasoir et Promanteau, du régiment du sieur de Gruzon, en garnison à Bavay ; — de la compagnie du seigneur d'Abancourt, gouverneur d'Avesnes ; — de la compagnie du capitaine le seigneur de Marles, en garnison à Arras ; — des prévôt, portier et canonniers du château de Tournai et des douze hallebardiers du comte de Solre ; — idem, des anciens soldats invalides, pensionnés au château de Tournai ; — de la compagnie du capitaine Torrès du régiment du comte de Bucquoy, gouverneur du château de Renty, en garnison audit château ; — des officiers et soldats de la garnison ordinaire de la cité d'Arras appelés à servir devant la ville d'Ostende et au fort de St-Albert ; — de la compagnie du seigneur de Maulde, gouverneur de Bouchain ; — idem, du seigneur de Boileux, gouverneur du Quesnoy ; — des soldats de la compagnie d'infanterie wallonne du comte de Bucquoy, en garnison à Hesdin, appelés à servir au camp devant Ostende ; — de la compagnie du comte Adolphe van der Bergh.

B. 3590. (Liasse.) — 17 cahiers, 452 feuillets, papier.

1601. — Rôles des troupes au service du roi d'Espagne dans les Pays-Bas, entre autres : de la garnison de Charlemont ; — idem, de Dampvillers ; — idem, de Thionville ; — idem, de Montmédy ; — idem de Philippeville ; — de la compagnie du capitaine Mathieu de Dulckem, en garnison tant en la ville de Stral comme au fort d'Ailhem ; — de la garnison de Landrecies ; — idem, de Bouchain ; — de la nouvelle compagnie d'infanterie wallonne du capitaine Paulo Bauchy, en garnison aux forts de la Croix, St-Jacques et St-Phillippe, situés du côté du Brabant sur la rivière d'Anvers ; — idem, de la compagnie d'infanterie wallonne de Gilles de Héricourt, seigneur de Borrech, en garnison dans les mêmes forts et au château de Winneghem ; — des soldats qui se sont assemblés à plusieurs reprises dans la ville de Hannut ; — de la compagnie d'infanterie wallonne du capitaine de Gamaval, en garnison à Gravelines, détachée pour venir servir au siège d'Ostende ; — idem, du capitaine le seigneur de Cocquel, en garnison à Hesdin, détachée au siège d'Ostende ; — des recrues des quatre compagnies du régiment du seigneur de Gruson, en garnison en la ville de Soignies ; — de la garnison du château de Tournai, sous la charge du comte de Solre, chevalier de l'ordre, gouverneur, capitaine et grand bailli des ville, cité et château de Tournai et bailliage du Tournésis.

B. 3591. (Liasse.) — 20 cahiers in-f°, 326 feuillets, 24 pièces, papier.

1602. — Rôles des troupes au service du roi d'Espagne dans les Pays-Bas, entre autres : des soldats de la garnison du Quesnoy, détachés pour servir au au siège d'Ostende ; — idem, de la garnison de Landrecies, détachés audit siège et logés au fort St-Albert ; — de la compagnie du capitaine Gregoris van der Meer, en garnison à Tshertogenbossche ; — idem, du capitaine Aerndt Heym, même garnison ; — de la garnison ordinaire de Thionville ; — de la compagnie d'infanterie wallonne en garnison à Marienbourg, détachée au siège d'Ostende et au fort St-Albert ; — des garnisons d'Artois ; — de la compagnie de l'alphère Charles Grimeny, en garnison à Avesnes, détachée au siège d'Ostende et au fort St-Albert ; — idem, de la garnison de Bouchain, détachée audit siège ; — de la compagnie du capitaine Robert d'Oignies, seigneur de Philomez ; — de la compagnie d'infanterie wallonne du capitaine Maximien de Chastellet, seigneur de Rolleghem ; — idem, du capitaine Paulo Bauchy, superintendant des forts de la Croix, St-Jacques et

St-Phillippe ; — idem, du seigneur de Cocquel, gouverneur, capitaine et grand bailli de Hesdin ; — de la compagnie du capitaine Lambert de Croisilles, gouverneur de la ville de Gueldre ; — de la garnison de Marienbourg ; — de la compagnie de chevau-légers lanciers du comte Adolphe van der Bergh, en garnison à Bois-le-Duc ; — des soldats de la nouvelle levée du seigneur de Marles ; — de la compagnie ordinaire du comte de Fresin ; — de la compagnie du capitaine Fernando de Cordova, en garnison au fort St-Georges au siège d'Ostende ; — des gens de guerre sous le commandement de Ferdinand van der Linden, écuyer, woutmestre de Brabant ; — des soldats sous le commandement du capitaine Guillaume Grisper, seigneur d'Éghem ; — des 44 soldats enrôlés pour remplacer pareil nombre envoyé au camp d'Ostende et de ceux devant remplacer les 45 envoyés au camp de Brabant, faisant partie de la compagnie de monseigneur de Cocquel, gouverneur de Hesdin.

B. 3592. (Liasse.) — 3 cahiers, 48 feuillets, 4 pièces, papier.

1602-1603. — Rôles des troupes au service du roi d'Espagne dans le Hainaut, entre autres : état et déclaration de ce que portent pour un mois de gages les 9 compagnies d'hommes d'armes des ordonnances de Leurs Altesses les Archiducs, sous les charges des princes d'Orange, duc d'Arschot, prince comte d'Aremberg, comte de Berlaimont, comte d'Isenghien, prince de Ligne, comte de Fontenoy, baron de Barbançon et du comte de Busquoy, s'élevant à la somme de 22.266 livres, 1 sol, 4 deniers, à 40 gros la livre ; — rôle de la compagnie de 50 hommes d'armes et de 100 archers du prince d'Orange : — idem, de 50 hommes du duc d'Arschoot ; — idem, de 30 hommes du seigneur de Fontenoy ; — idem, de 40 hommes du prince de Ligne, passée à montre à l'abbaye de Loos près Lille ; — idem, de 40 hommes du comte d'Isenghien ; — de 29 hommes d'armes du prince d'Aremberg, en garnison à Namur.

B. 3593. (Liasse.) — 5 cahiers in-f°, 82 feuillets, 42 pièces, papier.

1605-1613. — Rôles des troupes au service du roi d'Espagne dans les Pays-Bas, entre autres ; de la compagnie d'infanterie wallonne de Monsieur de Brias, gouverneur de Marienbourg ; — idem, du comte de Frezin, en garnison au Quesnoy ; — idem, de messire Jean d'Anneux, chevalier, seigneur d'Abancourt, gouverneur et capitaine d'Avesnes ; — idem, de Jean Coenraert d'Aubermont, en garnison à Bois-le-Duc ; — idem, des arquebusiers du capitaine van der Meer, même garnison ; — idem, des mousquetaires du même capitaine, même garnison ; — de la compagnie d'infanterie du capitaine Martin Meynaert, en garnison en la ville d'Aerschotd, villages et forts circonvoisins sur la rivière de la Denre ; — de la compagnie de cuirassiers du comte Herry de Bergh, en garnison en la ville de Gueldre ; — de la compagnie de messire Antoine de Grenet, seigneur de Verp, gouverneur de Maëstricht ; — idem, d'infanterie wallonne du capitaine Joosse Robyns et plus tard du capitaine Charles Blanquet, en garnison au fort de Burgarant près la ville d'Anvers ; — de la compagnie de gens de pied bas-allemands sous le capitaine Godefroy Byl, en garnison en la ville de Gueldre ; — idem, du capitaine Pierre Grimart, en garnison aux forts de Cattenberghe, Dambrugge, Deurne, Lusbecquelaer, fort de St-Jean, nommé la Carette, Moulin à poudre et redoutes à l'entour de la ville d'Anvers ; — des nouveaux soldats de monseigneur de Fouquées, en garnison à Bapaume ; — idem, de Pierre de Martigny, seigneur de Thèbes, gouverneur de Philippeville. — Attestations de payements faits par le trésorier des guerres à l'ingénieur Francisco Tenserio ; Henry van den Haeve, entretenu ; au sieur d'Indevelde, drossart de Linghem ; Herman van Benthem, écoutète de Havelt ; Hans van Covelens, richter ou écoutète de Hacxberghe : aux héritiers de feu le commissaire Frédéric de Vuyrtenhoin ; à Philippe Le Clerq, trésorier des guerres, pour en payer lui-même le mois des gages dus aux commissaires des charrois de l'artillerie ; Remy de Vos, commis à la recette et distribution des deniers destinés au payement des fourrages et service de la cavalerie et de l'infanterie espagnole et italienne pendant qu'elles ont hiverné dans les villes de Brabant, de Flandre et des autres pays des Archidues ; à Jacques van Oy, auditeur de l'*exercito* par delà le Rhin ; aux veuves de Nicolas van Boschuysen et de Cornelis Janssen, jadis soldats en la compagnie du capitaine Hem, en garnison à Bois-le-Duc, de Christian van den Broucke, jadis soldat de la compagnie des gens de pied du capitaine Grégoire van der Meeren, même garnison, de Jean de Bruyn, jadis soldat en la même compagnie ; à Lambert de Croisilles, gouverneur de la ville de Gueldre et capitaine d'une compagnie d'infanterie wallonne ; au capitaine de la compagnie des bas-

allemands, Conrard Regars; au capitaine Nicolas de Pundère, commandant du château et fort d'Arssen; au capitaine de la compagnie des bas-allemands Godeert Byl; aux capitaines Gilles de Héricourt et de Bourech, Paulo Bauchy et de Rolleghem ayant commandé successivement les compagnies en garnison aux forts d'Ordam, St-Philippe et St-Jacques sur la grande rivière d'Anvers.

B. 3594. (Liasse.) — 401 pièces, papier.

1628. — États des payements faits : aux compagnies et troupes d'infanterie wallonne, servant en campagne sous la charge du sergent-major Charles de Salmir; — à la garnison de Marienbourg (quittances à l'appui); — idem, de Thionville; — idem, de Philippeville; — idem, de Dampvillers; — idem, de Montmédy; — idem, de Tournay; — idem, de Bouchain; — idem, de Charlemont; — idem, de Namur; — idem, d'Avesnes; — idem, du Quesnoy; — idem, de Bapaume; — idem de Renty; — idem, d'Arras; — idem, de Landrecies; — des compagnies d'infanterie wallonne en garnison à Saint-Vliet; — du *tercio* d'infanterie espagnole du mestre de camp le comte de Salazar; — des cinq compagnies d'infanterie wallonne dernièrement sorties des garnisons ordinaires du pays d'Artois et présentement à Stabroch; — idem, maintenant en garnison en la ville de Damme; — de la compagnie d'infanterie wallonne du seigneur de Tourcoing, en garnison en la ville de Bréda; — etc., etc.

B. 3595. (Liasse.) — 10 cahiers, 169 feuillets, 569 pièces, papier.

1633-1639. — Rôles des troupes au service du roi d'Espagne dans les Pays-Bas : quittances, attestations et pièces diverses à l'appui des payements faits aux gens de guerre, entre autres : aux garnisons de Gand, Ypres et Bruges; — idem, d'Hulst; — des soldats malades dans les hôpitaux de Bruges; — idem, de la Biloke à Gand; — rôle de la compagnie du capitaine Jo. Jean van Kerkove, en garnison à Gand; — idem, du capitaine Jo. Jan Veychhuys, idem; — état et spécification des débours faits pour rendre utile l'artillerie étant en la ville de Bourbourg; — idem, pour le transport des vivres et munitions au fort du Sas de Gand; — état des frais de logement des six compagnies d'infanterie du *tercio* d'infanterie wallonne du comte de Fontaine, en garnison à Bruges; — idem, de la compagnie de François de Haveskerke, en garnison à Bruxelles; — idem, de la compagnie de chevau-cuirassiers du capitaine baron Jean-Baptiste de Camargo, tenant garnison à Bruges; — idem, de la compagnie de chevau-légers du capitaine baron de Augsem, en garnison à Bruges; — idem, de chevau-lanciers du capitaine Carlos Trist, seigneur de Quevin, en garnison en Flandre; — états des sommes payées au comte de Nassau, capitaine général de la cavalerie légère; — idem, des gages de la compagnie de chevau-légers du capitaine baron d'Amaguen, au camp à Haren; — idem, de chevau-cuirassiers du capitaine Roberto Massin, seigneur de Caudenbourg, en garnison en Flandre; — de la compagnie d'infanterie espagnole ordinaire en garnison en la ville de *Denremonde*; — de la compagnie d'infanterie wallonne du capitaine Antoine van Vlierden; — de la compagnie d'infanterie espagnole du capitaine Diego Sanchez de Castro, gouverneur du Sas de Gand; — des compagnies d'infanterie wallonne des capitaines Maximilien de Longueval, Gabriel Du Bois, Alexandre Butquens, seigneur d'Anoy, du mestre de camp Philippe de Créquy, Philippe de Licques, grand bailli du pays de Waës; — des compagnies d'infanterie wallonne en garnison à Hulst et au Sas de Gand et forts à l'entour desdites places, ensemble des officiers maïeurs des *tercios* des mestres de camp Philippe Triest et Louis de Custine et gens d'artillerie de ladite ville de Hulst, forts de la Perle, Ste-Marie, Bevrecht et Blocquesdyke; — idem, des deux compagnies d'infanterie wallonne en garnison à Gravelines et à Bourbourg et des gens d'artillerie de la ville d'Ostende; — de la compagnie d'infanterie wallonne du capitaine Alexandre Butkens, en garnison à Dunkerque; — idem, des compagnies d'infanterie wallonne en garnison dans les forts devant les villes de L'Écluse et de Damme; — idem, de la garnison du château de la Motte au Bois; — de la compagnie d'infanterie irlandaise du capitaine Mauricio Gualdini; — de la garnison du château de Rupelmonde, composée d'un lieutenant et de 5 soldats; — des garnisons des châteaux de Courtrai et d'Audenarde, etc., etc.

Fortifications.

B. 3596. (Liasse.) — 2 cahiers, 38 feuillets, 286 pièces, papier.

1573-1582. — Pièces à l'appui des comptes des

travaux de fortification faits à la ville de Bouchain, entre autres : ordonnance de Loys de Moncheau, écuyer, gouverneur des villes, gouvernance et châtellenie de Bouchain, prescrivant la réparation des chemins des faubourgs de Bouchain, « estant informé à la vérité d'endroit la réfection et entretènemens des chemins es fauxbourgs dudict Bouchain, tant du costé de Cambray que hors la porte allant à Douay et Valenciennes, lesquelz estoient fort dangereulx pour n'y pooir aller à piedt, ny à cheval, ny par conséquent y pooir charier, meismes que pluiseurs seigneurs, dames et damoiselles, chartons, carbonniers, laboureurs et aultres se plaindoient journellement desdits chemins mauvaix, disans que le droit et haulteur de Sa Majesté, se diminueroit par laissier perdre le droit de vinaige qui se prend sur toutes marchandises passans par lesdits fauxbourgs venans ou allans à Cambray, Douay, Lille, Valenciennes et semblables villes, etc. » ; — « déclaration de tous et quelxconques les ouvrages quy ont esté nécessaires à faire pour les entretènemens, réfections et fortiffications de la ville de Bouchain durant le terme d'un an enthier fini au dernier jour du mois de septembre l'an mil cincq cens soixante quinze » etc. ; — « quayer des ouvrages qu'il a convenu faire pour les réparations, réfections et entretènemens des ponts, portes, ventelleries, seuwières et aultrement en la ville et fauxbourgs de Bouchain, et ce durant un an enthier fini au dernier jour de septembre 1576 » ; — arrentement au profit de Jean de St-Vaast, munitionnaire de la citadelle de Cambrai, des pêcheries de la rivière de la Sensée à Bouchain ; — cahier des ouvrages faits à Bouchain de septembre 1576 à septembre 1577, entre autres au pont tremblant passant au dessus de la rivière de la Sensée et refaire le boulevard de Bourgogne ; — idem, des ouvrages faits de 1577 à 1578 (barrière du pont de pierre, *estanque* au-devant des moulins, couverture en étain des nouvelles *hobettes* du *guet* du pont tremblant, couverture en tuile des *guet* de nuit du nouveau boulevard de Bourgogne, etc.) ; — idem, des ouvrages faits en l'année 1579 (construction d'une nouvelle *estancq* ès fossés de la ville) ; etc. (1).

(1) Conférer : Recette de Hainaut et d'Ostrevant. Domaine de Bouchain. Compte et renseignement que Jean Ghosseau, lieutenant de Bouchain, fait et rend à l'Empereur, des deniers ordonnés pour les ouvrages et fortifications de ladite ville de Bouchain en 1534-1535. (Chambre des Comptes. Ancien B. 438).
Idem. 1535-1536. (Ancien B. 477).
Idem. 1539. (Ancien B. 526).
Idem. 1541. (Ancien B. 442).
Idem. 1543-1544. (Ancien B. 439).
Idem. 1544-1545. (Ancien B. 441).
Idem. 1546-1548. (Ancien B. 495).
Idem. 1549. (Ancien B. 503).

B. 3597. (Liasse.) — 640 pièces, papier, beaucoup en mauvais état.

1636-1637. — Pièces comptables relatives aux travaux de fortification faits à Bruges et à Damme, entre autres : « spécification de plusieurs et divers menus ouvrages que Charles Philippe de Vicq, escuyer, conseiller de Sa Majesté et son recepveur général des aides de Flandres at payé sur les ordres de Monsieur le Surintendant et mestre de camp le comte de Fontaines, pendant le temps d'un demy-an, encommanché le premier de janvier 1637 et finy le dernier de juing ensuivant » ; — mémoires des fournitures de bois faites par Jean Schoquart pour l'entretien des bâtiments militaires du Roi à Damme ; — idem, par Clément de Prince (fournitures de palissades) ; — idem, par Pierre Vereque (maçon) ; — idem, par Jean Hesselment, charpentier (travaux de son métier) ; — Jean de Hénaut (travaux au pont-levis du fort de Ste-Isabelle, exécutés sur l'ordre du comte de Fontaine) ; — attestations du capitaine commandant au fort de St-Paul, Jean de Relichove, au sujet des travaux faits à ce fort ; — mémoire des ouvrages faits en la ville de Damme par Pierre Guillon, serrurier ; — par Jean Stoet, idem ; — par Jean Le Loup (livraison de clous) ; — mémoire des ouvrages faits au fort St-Job par ordre du comte de Fontaine ; — idem, par Jean de Lance, charpentier ; — etc.

B. 3598. (Liasse.) — 42 cahiers in-f°, 424 feuillets, 30 pièces, papier.

1511-1592. — Comptes et pièces comptables à l'appui des payements des travaux de fortification de la ville de Douai et de la recette du *quart d'assiz* établi pour faire face à ces dépenses, entre autres : « compte que faict et rend Julien Becquet, commis par loy et conseil de la ville de Douay à recepvoir et tenir le compte du

quart que prend le Roy nostre seigneur, comte de Flandres, sur tous les assis par son octroy aïans cours en ceste sa ville, et ce pour la seureté de ce dont ledict quart est chargié : au moïen de quoy les prédécesseurs dudit seigneur Roy ont transporté ledict quart ès mains de ladicte ville, comme contenu est plus à plain par les mandemens sur ce donnez ; ce présent compte commenchant le jour de Toussains XV^c^ cincquante cincq et finissant la veille dudict jour XV^c^ cincquante-six ; les receptes et mises duquel compte sont évaluées à monnoye de Flandres vingt sols pour la livre et XII deniers pour le sol » : total de la recette = 4.667 livres, 16 sols, 1 denier ; — idem, pour l'année 1556-1557 : total de la recette = 3.797 livres, 9 sols, 1 denier ; — idem, pour l'année 1557-1558 : total de la recette = 4.265 livres, 12 sols, 9 deniers obole ; — idem, pour l'année 1558-1559 : total de la recette = 4.990 livres, 7 sols, 10 deniers obole demi poitevins ; — idem, pour l'année 1559-1560 : total de la recette = 4.863 livres, 11 sols, 11 deniers ; — idem, pour l'année 1560-1561 : total de la recette = 4.889 livres, 7 sols, 10 deniers obole ; — (1) idem, pour l'année 1562-1563 : total de la recette = 4.574 livres, 19 sols ; — idem, pour l'année 1563-1564 : total de la recette = 5.255 livres, 14 sols, 3 deniers ; — idem, pour l'année 1564-1565 : total de la recette = 4.980 livres, 12 sols, 10 deniers parisis ; — idem, pour l'année 1565-1566 : total de la recette = 2.834 livres, 1 sol, 7 deniers obole poitevins ; — idem, pour l'année 1566-1567 : total de la recette = 4.812 livres, 8 sols, 7 deniers obole poitevins ; — idem, pour l'année 1567-1568 : total de la recette = 4.758 livres, 5 sols, 5 deniers poitevins ; — idem, pour l'année 1568-1569 : total de la recette = 5.410 livres, 8 sols ; — idem, pour l'année 1569-1570 : total de la recette = 5.678 livres, 18 sols, 5 deniers obole parisis ; — idem, pour l'année 1570-1571 : total de la recette = 5.314 livres, 11 sols, 6 deniers ; — idem, pour l'année 1572-1573 : total de la recette = 4.871 livres, 13 sols, 8 den. poitevins ; — idem, pour l'année 1573-1574 : total de la recette = 4.228 livres, 19 sols, 4 deniers ; — idem, pour l'année 1574-1575 : total de la recette = 5.629 livres, 12 sols, 4 den. obole ; — idem, pour l'année 1575-1576 : total de la recette = 5.798 livres, 6 sols poitevins ; — idem, pour l'année 1576-1577 : total de la recette = 5.118 livres, 1 sol, 11 deniers obole parisis ; — idem, pour l'année 1577-1578 : total de la recette = 5.480 livres, 12 sols, 5 deniers ; — idem, pour l'année 1578-1579 : total de la recette = 4.830 livres, 15 sols, 1 denier ; — idem, pour l'année 1579-1580 : total de la recette = 4.777 livres, 6 sols, 1 denier ; — idem, pour l'année 1580-1581 : total de la recette = 5.010 livres, 8 deniers obole parisis ; — idem, pour l'année 1581-1582 : total de la recette = 5.003 livres, 12 sols, 8 den. obole ; — idem, pour l'année 1582-1583 : total de la recette : 4.383 livres, 3 sols, 2 den. obole ; — idem, pour l'année 1583-1584 : total de la recette = 3.710 livres, 18 sols, 3 deniers ; — idem, pour l'année 1584-1585 : total de la recette = 3.832 livres, 10 den. parisis ; — idem, pour l'année 1585-1586 : total de la recette = 3.036 livres, 2 sols, 10 den. par. ; — idem, pour l'année 1586-1587 : total de la recette = 2.871 livres, 8 sols, 11 deniers ; — idem, pour l'année 1587-1588 : total de la recette = 3.448 livres, 16 sols, 10 den. ; — idem, pour l'année 1588-1589 : total de la recette = 3.364 livres, 14 sols. 10 den. ; — idem, pour l'année 1589-1590 : total de la recette = 3.238 livres, 17 sols, 6 den. ; — idem, pour l'année 1590-1591 : total de la recette = 3.558 livres, 19 sols, 3 deniers ; — idem, pour l'année 1591-1592 : total de la recette = 3.285 livres, 14 sols, 11 den. ; — idem, pour l'année 1592-1593 : total de la recette : 3.989 livres, 5 sols, 5 deniers ; — idem, pour l'année 1593-1594 : total de la recette = 3.847 livres, 19 sols, 11 den. ; — idem, pour l'année 1594-1595 : total de la recette = 4.620 livres, 8 sols, 2 den. ; — idem, pour l'année 1595-1596 : total de la recette = 3.688 livres, 15 sols, 8 den. ; — idem, pour l'année 1596-1597 : total de la recette = 4.235 livres, 6 sols, 5 den. ; — idem, pour l'année 1597-1598 : total de la recette = 4.617 livres, 8 sols, 4 den. ; — idem, pour l'année 1598-1599 : total de la recette = 4.559 livres, 12 sols, 5 den. obole.

B. 3599. (Liasse.) — 1 cahier in-f°, 40 feuillets, 560 pièces, papier.

1550-1664. — Pièces comptables produites à l'appui des paiements des rentes héritables et de l'impôt sur les grains établi pour les travaux de fortification de la ville de Douai, entre autres : mémoire des sommes perçues par Jacques de Farbins, sur l'impôt de deux patards par tonneau (probablement de bière) (1570) ; « estat que fait à honorables et prudens seigneurs, messieurs les eschevins et six hommes de la ville de

(1) Il manque le compte de l'année 1561-1562.

Douay, Perrins Pinchon, borgois de la dicte ville, de la collecte par luy faicte par leur charge, de six deniers parisis, monnaie de Flandres qu'ilz ont esté et sont auctorisés faire prendre et lever par forme d'impôtz sur chacune rasière de grains sortant hors ladicte ville, en vertu de lettres d'octroy du Roy, nostre sire, accordés aux Estats des villes et chastellenies de Lille, Douay et Orchies ; dont la coppie prinse sur aultre coppie scignée : Deffontaines, procureur de la ville de Lille, par luy collationnée aux originalles, est cy-devant escript pour fournir à la quotte et portion de ladicte ville en l'ayde de IIII^{xx} mil et deux centz livres de XL sols la livre, par an et pour deux ans, accordé par lesdits Estats à Sa Majesté ; et en huit mil florins pour une fois, de présent fait par iceulx Estatz à la Royne à sa première venue en ces Pays-Bas ; le tout selon qu'il est plus amplement déclaré par lesdictes lettres ; ladicte collecte ayant commenchié par ledit Perrins, suivant la commission verballe à luy donnée le XXVIIIe jour d'aoust XV^{c} soixante-dix, pour ung an finant le XXVIIe jour d'aoust XV^{c} soixante et unze etc. » ; total de la recette 8.133 livres, 12 sols, 4 den. obole ; — mandements et quittances à l'appui de ce compte.

B. 3600. (Liasse.) — 1 cahier in-f°, 50 feuillets, 584 pièces, papier.

1570-1640. — Comptes et pièces comptables à l'appui, des impositions levées pour le paiement des dépenses des travaux de fortification de Douai, entre autres : « estat de la collectation faicte par Perrins Pinchon, bourgeois de ceste ville de Douay, commis par messieurs les eschevins de ladite ville à recepvoir l'impost de six deniers mis sur chascune rasière de bled, soille, scourion, sel, navette, quenevuise et aultres grains et deux deniers maille sur chascune rasière d'avoine sortans hors de ladicte ville et y aians eu cours, en vertu des lettres d'ottroy cy devant transcriptes, et ce pour le terme d'ung an commenchant le premier jour d'aoust XV^{c} soixante-dix et finant avec le dernier jour de juillet 1571, etc. » ; — etc.

B. 3601. (Liasse.) — 2 cahiers in-f°, 20 feuillets, 334 pièces, papier.

1584-1607. — Comptes et pièces comptables à l'appui des impositions levées pour le paiement des travaux de fortification des villes d'Orchies et de Douai, entre autres : « compte et estat particulier que faict et rend Anthoine de Raismes, recepveur et argentier de la ville d'Orchies, commis par messieurs les eschevins et conseil d'icelle ville à recepvoir le droict d'impost courant en ladicte ville sur plusieurs denrées et marchandises, asscavoir sur chascun lot de vin, but (*sic*), distribué et brocqueté en ladicte ville et eschevinage, sur touttes personnes indifféramment = trois deniers ; sur chascun thonneau de bière = deux sols ; sur chascun drap tainct ou blancq = douze deniers ; sur chascune pièche de drap que l'on y faict ouvrer et faire des villaiges voisins = ung denier obole de chacune aulne ; sur chascune rasière de bled et aultres grains sortissans nature de bled = deux deniers ; sur chascune rasière d'avoine et aultres grains de pareille nature, vendu tant au marchiet que ailleurs en ladicte ville et eschevinaige = ung denier ; sur toutes et quelsconcques bestes chevalines, bœufz, vaches, moutons, brebis, pourcheaux et aultres bestes, de chascune livre de la vente d'icelles = 4 deniers à païer par le vendeur, et à le franche feste aultres quatre deniers à païer par l'acheteur ; sur chascun sacq de bled ou farine que les fourniers ou fournières font convertir en pain = 12 deniers et des aultres sacqs, plus grands ou moindres, à l'advenant ; sur tous et quelzconcques fardiaux de laisne pignée en ladicte ville et eschevinaige = 4 deniers de la livre et de la demi-livre et quart, à l'advenant ; sur chascun fardeau de quesvene (chanvre) = 2 deniers ; sur chascune botte de lin pesant 3 livres = 1 denier et sur chascun sac de laisne de Rhin = 10 pattards et des demy et quart à l'advenant ; et sur chascun lot de vin = six deniers tournois ; item, sur chascun thonneau de bière = 2 sols, 6 deniers tournois et sur chascune rasière de grain ou molture = ung sol de 2 gros, monnoie de Flandres ; et lesquelz impostz auroient esté coutumés en ladicte ville d'Orchies par l'espace de six ans continuelz finis le dernier de décembre LXXIX, en vertu de lettres d'octroy de Sa Majesté, données en la ville de Bruxelles le cinquiesme jour de may XV^{c} LXXIIII, registrées en la Chambre des Comptes du Roy nostre sire à Lille, au registre des Chartes y tenu, commenchant le premier de juillet dudit an LXXIIII, folios XXIIII, XXV et XXVI, du consentement et ordonnance de Messeigneurs les Président et Gens de ladicte Chambre le VIIIe d'octobre ensuivant, etc. (1584) ; le total de la recette s'élève à la somme de 1.920 livres ; idem, en 1585 ; mandements,

quittances et attestations à l'appui des comptes des impôts levés pour les fortifications de la ville de Douai.

B. 3002. (Liasse.) — 3 cahiers in-f°, 12 feuillets, 169 pièces, papier.

1633. — Pièces comptables relatives aux dépenses des travaux de fortification faits aux environs de Gand, entre autres : cahier des charges des travaux de fortification du Sas de Gand, de la redoute St-Bernard, des forts Ste-Thérèse, Ste-Isabelle, de Sterre, St-Frédéric, St-Donat, St-Job ; — idem, de la contrescarpe nord-est du Sas de Lynde ; — idem, de celle du fort St-Antoine ; — requête des bourgmestre et échevins d'Ostende demandant une modération dans les impositions mises pour le payement des travaux de fortification ; — idem, de Liévin Bohoucque, munitionnaire du Roi au Sas de Gand et forts des environs, pour obtenir le remboursement des dépenses faites par lui à l'occasion de la distribution des munitions au camp vers le fort de la Philippine ; — idem, des hauts échevins du pays de Waës remerciant le Roi de la remise de 5.000 florins qui leur a été faite dans leur quote-part des subsides extraordinaires ; — répartition des munitions de guerre et des vivres qui sont entre les mains du sieur Pierre Soutien, savoir : au fort de Ste-Anne = 3 tonneaux de mèche = 325 livres environ ; au fort Ste-Isabelle = 3 tonneaux de mèche, idem ; au fort Ste-Thérèse = 3 tonneaux de mèche, idem ; au fort Ste-Isabelle = 30 tonneaux de poudre = 10 livres ; Ste-Thérèse = idem ; à Damme = idem ; au fort de Ste-Anne = 97 *mandes* (mannes) de balles de plomb de 50 livres pièce = 400 livres ; au fort Ste-Isabelle = idem ; au fort Ste-Thérèse = idem ; à Damme = idem ; au fort Ste-Thérèse = 150 *louchets* ; à Ste-Isabelle = idem ; à Damme = idem ; au fort St-Paul = 100 pelles de fer : à Damme, idem ; à St-Paul = 150 hoyaux ; à Damme = idem ; à Damme = 25 haches et trois affûts de quart de canon ; à Ste-Anne = 100 fromages ; à Damme = une cuvelle de beurre ; à Ste-Thérèse = 17 tonnes de biscuit ; à Ste-Anne = idem ; à Ste-Isabelle = une pipe d'huile et 1 pipe d'huile répartie également entre les forts de Ste-Thérèse, Ste-Anne et St-Paul ; à Damme = 2 pipes d'huile et 1 pipe de vinaigre ; une tonne de sel à répartir entre les forts de Ste-Isabelle, Ste-Thérèse et St-Paul, savoir : à Ste-Isabelle = 1 quart ; à St-Paul = 1 quart et les deux quarts restant à Ste-Thérèse ; 3 tonneaux de sel à Damme ; une caisse de chandelle répartie, savoir un tiers à Ste-Isabelle, 2 autres tiers à Ste-Anne, Ste-Thérèse et St-Paul ; à Damme = 1 tonneau de *tercq* ; 1 tonneau de *tercq* réparti entre les forts de Ste-Isabelle, Ste-Anne, Ste-Thérèse et St-Paul ; à Damme = 1 paquet d'étoupes ; à Damme = 700 tortillons *entercqués* (goudronnés) = 800 répartis également entre les forts de Ste-Isabelle, Ste-Anne, Ste-Thérèse et St-Paul ; à Damme = 1 tonneau de clous de charpentier ; — « spécification des munitions reçues pour le fort de Blancquenberghe les 7 et 10 septembre 1633, par Thomas Reyer, munitionnaire dudit fort des mains du Sr Villegues, sergent-major de la ville de Bruges, sur les aides des ecclésiastiques et des quatre Membres de Flandre, savoir : 120 *stocques* (bâtons) avecq leurs ferailles (fers) hautes et basses ; 200 *mandelettes* pour porter *tercq* ; 50 *louchets* ordinaires ; 12 *louchets* pour couper des *garfons* (?) ; 24 *vruettes* (brouettes) ; 50 mandelettes de *cardoughes* (cartouches), *faictes de oussiers* ; 2 tonnes de *tercq* ; 1 tonne de *harpoys* ; 2.000 balles de mousquets ; ung affust pour ung demy canon ; ung vieux affust d'un quart de canon, les ruilles (roues) sans ferrailles ; 1.000 livres de fromages au pois ordinaire de Bruges ; 2.000 livres de bisquit ; ung sester (setier) de ollie de line (huile de lin) ; ung demy pippe de vinaigre ; ung tonne de sel » ; — etc. (1).

B. 3003. (Liasse.) — 11 cahiers in-f°, 217 feuillets, 367 pièces, papier.

1576-1581. — Comptes, adjudications et pièces comptables à l'appui des dépenses des travaux de fortification de Landrecies, entre autres : « quayer contenant ample et particulière déclaration des mises et despences faictes et payées par Jean de Martigny, receveur du domaine du Roy, nostre sire en sa ville et quartier de Landrechies, endroit la réparation et entretènement ordinaire que durant l'année de ce compte a convenu expressément faire aulx membres et édiffices apendant audict domaine et quy estoient très nécessaires, voires inexcusables pour l'entretènement d'iceulx, ne se povant nullement postposer sans que Sa Majesté en heust suporté notable interrestz ; le tout

(1) Conférer. État-Général. N° 3232. État par Pierre van Hecke des deniers employés aux fortifications dans les quartiers de Gand et de Huslt. Mai 1643-mai 1646.

pour durant une année commenchiéz depuis le XXVe jour de jullet XV^c^ soixante-dix-huit jusques et de là en avant environ la fin du mois de may ensuivant XV^c^ soixante-dix-neuf, que sont dix mois, etc.» ; (les réparations principales portent sur les ponts de la ville, les couvertures des édifices domaniaux, les vitres de la maison du Roi, le pavé de l'arsenal, etc.) ; — requête des pauvres bourgeois, manants et *inhabitants* de la ville de Landrecies demandant à n'être taxés qu'à 3 sols par chapon de rente dû au Roi, au lieu de 6 sols que le receveur, Jean de Martigny, prétend percevoir ; — adjudications des avoines provenant du domaine de Sa Majesté et de la taille du bois-le-Comte ; — criée et *passement* de la *paisson* du bois-le-Comte ; — compte des frais faits pour la mouture des blés provenant de la recette domaniale ; — amodiation de la *treuve* (découverte) des mouches à miel, adjugée à la mise à prix de 20 sols par an (1577) ; — idem, des deux fêtes marchandes (foires) qui se tiennent, l'une le jour de la St Luc et l'autre à la mi-carême, adjugée 60 sols par an (1577) ; — idem, des bourgeoisies, consistant en un droit tel « que tous et chascuns bourgeois dudict Landrechies estans soubz la judicature des mayeur et eschevins d'icelle, doibt par chascun an, au terme de St Remy, 18 deniers tournois, assavoir 12 deniers pour sa bourgeoisie, 4 deniers pour son exemption du tonlieu et 2 deniers tournois pour son four ; mesmes l'estrangier ayant maison manable audict Landrechies, non y résident, ny estant soubz le jugement desdicts mayeur et eschevins, debvera semblablement par chascun an à Sadicte Majesté, au terme que dessus, 14 deniers tournois, de tant qu'il n'est point exempt, ains subject à payer le droict de tonnelieu, les 2 deniers pour son bourgeoisie et les deux autres deniers pour son four, etc. », adjugée au prix de 7 livres par an ; — compte des dépenses faites pour avoir fait « remonter et esquiper ce qu'estoit requis à l'artillerie estant en garnison audict lieu et aultres telz ouvraiges pour le service de Sa Majesté » ; — adjudication de la ferme de la maltôte des vins qui se vendent dans et sur le territoire de la ville de Landrecies et de la maltôte dite foraine, s'élevant à 10 sols par chaque poinçon de vin emmené hors de la ville en cercles ; — idem, de celle des cervoises, *messées*, *hambourses* et autres breuvages ; — idem, du tonlieu appartenant à Sa Majesté tant en l'enclos dudit Landrecies que sur le territoire et la juridiction de cette ville, lequel droit est tel que « tous marchands forains et étrangers non bourgeois dudict Landrechies, vendans ou achetans de touttes et quelconques marchandises ou denrées indifféramment que ce soit, doibvent et debveront quattre deniers tournois pour chascune livre dicte monnoye que porteront les deniers capitaulx de l'achapt ou vente de telles marchandises, saulf et réservéz les jours du lundy avecq les deux festes marchandes dudict lieu, si comme du jour St Lucq et MyKaresme, durant lesquelz jours touttes personnes sont francqs et exempts d'icelluy droit, moyennant et à charge touttesfois qu'iceulx seront tenus estappeler leur marchandise, le vendre et livrer sur le marchiet dudict lieu, aussy emmener hors de ladicte ville esdicts jours privilégiéz à peine de nullité d'icelle franchise » ; ledit droit de tonlieu affermé 161 livres tournois par an ; — etc.

B. 3604. (Liasse.) — 8 cahiers in-f°, 151 feuillets, 286 pièces, papier.

1589-1663. — Comptes, quittances, lettres, adjudications, cahiers des charges et pièces comptables diverses concernant les travaux de fortification de la ville de Landrecies, entre autres : « quayer contenant particulière déclaration des ouvraiges, réparations et entretènemens ordinaires et inexcusables, voires que nullement ne se povoient postposer, sans que le Roy, nostre Sire, y eust supporté interrest notable, lesquelz Jan de Martigny, receveur de Sa Majesté es ville et quartier de Landrechies, a faict faire endroit les membres et édiffices apendant audit domaine de Sadite Majesté, celle part durant une année entière finye le XXIIIIe jour de jullet XV^c^IIII^xx^ nœufz et le tout par luy payés etc. », (réparations aux ponts de la ville, des toitures des bâtiments domaniaux, aux vitres de la maison et château du Roi à Landrecies, etc.) ; — état des plombs et clous fournis par Guillaume Ghodart, marchand à Landrecies, pour les ouvrages de la nouvelle porte du Quesnoy à Landrecies ; — adjudication des travaux de maçonnerie de ladite porte ; états de la chaux amenée par les laboureurs pour lesdits travaux ; — déclaration de la main d'œuvre faite tant pour le *démolissement* du corps de garde que de la muraille du *tape-cul* de la porte du Quesnoy à Landrecies, que pour creuser les fondations de la nouvelle porte et les gourdines du nouveau rempart y abordant traversant le fossé jusqu'au vieux chastean ou rempart, etc. » ; — déclaration des personnes ayant travaillé aux ouvrages des nouveaux pont et porte de Landrecies ; — « criée

et passement à recours des marais en-dessous la ville de Landrecies » ; — etc. (1).

B. 3605. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1639-1640. — Pièces relatives aux travaux de fortifications des villes d'Anvers, Bourbourg et Malines, entre autres : procès-verbal d'enquête sur les malversations commises dans le payement des dépenses des travaux de fortification d'Anvers par le sieur Piersenne, commis à la recette et au payement des deniers affectés à ces dépenses ; — extrait des comptes du receveur général des aides de Flandre, indiquant que le receveur général des fortifications de Sa Majesté a reçu la somme de 7.279 livres pour être employée aux fortifications de Bourbourg (2) ; — requête de Jean Colyn, entrepreneur d'ouvrages de fortifications, demandant le payement de la somme de 150 florins qui lui sont dus pour l'entretien de la maçonnerie et de la charpenterie des forts de Verrebrouck, Meerdoncq et Steelandt ; — cahier des charges pour les travaux du fort St-Marc et du fort St-Antoine en Brabant ; — réclamation de Jean Francqueville, entrepreneur des réparations du fort Philippine.

B. 3606. (Liasse.) — 1 cahier in-8°, 16 feuillets, papier.

1658. — « Conditions par lesquelles l'on passera à raval et moins prenant, de la part de Sa Majesté, plusieurs parties d'ouvrages de terre qu'ils conviennent estre faicts allentour de la ville d'Audenarde, à l'intervention et participation du mestre de camp et gouverneur de ladite ville, le Sr Blangelval et Charles Bonne, receveur, et le controlleur des fortifications, le tout au bon plaisir et aggréations de Messeigneurs des Finances, et ce avecq la verge de Brabant de vingt pieds à la verge, le tout en suictte les pillots plantés, et ce, en la manière comme il s'ensuict », suivi du procès-verbal d'adjudication de ces travaux, comprenant, entre autres, la réfection du parapet et de la banquette de la demi-lune à gauche de la porte de Beveren, le déblaiement de la contrescarpe commençant depuis la prairie de l'Hôpital à gauche de ladite porte, l'agrandissement de la demi-lune devant la porte de Haine, le déblaiement de la demi-lune derrière le Château, la construction d'un bastion attaché au rempart devant la tour de Mallegais, entre la porte de Bruxelles et le château, le gazonnement et la mise en état de la demi-lune devant la porte de Bruxelles, la construction d'une nouvelle contrescarpe autour de cette demi-lune, le déblaiement de la demi-lune devant la porte de Tournai, la fourniture de 6.000 palissades, etc. Le montant de l'adjudication s'élève à la somme de 21.978 livres, 16 sols.

B. 3607. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1540. — « Visitacion faicte au chasteau de Frèventh (Frèvent) le IIIe jour de juing, anno XV^c^ et XL, par maistre Jaspard Attaignant, machon, maistre Jehan Hanocq, carpentier et Mahieu Caudellier, couvreur de thieulle (tuiles)..... couvreur d'estrain, Jehan Cannet, placqueur, clouenx et manouvrier. Ont dit les articles cy-après estre nécessaires à faire et furnir, aultrement n'est possible de y habiter, car il seroit et demouroit du tout à ruyne et descadence ». Les réparations jugées nécessaires sont les suivantes : *racoutrement* de la barrière du château et construction d'un *tape-cul* neuf, l'ancien étant tombé en ruine et la maison y attenant où on faisait le guet à l'entrée de la porte, ayant été brûlée pendant la dernière guerre ; le revêtement des ailes du pont, des deux côtés depuis le *tape-cul* jusqu'au pont levis, de planches (*achelles*) de chêne ; l'établissement d'un feuillet au pont-levis, autrement il tomberait dans les fossés, avec un *huis* à la *montée* qui va sur le pont entre deux portes ; — idem, deux forts *huis* de bois de chêne aux deux tours de la porte pour servir de prison, « à cause qu'il n'y a huich que quassés par la ruyne de la guerre » ; la réfection de la *montée* par laquelle on va à la chapelle et au donjon du château, tant en la chambre du capitaine, aux greniers qu'ailleurs : — l'établissement d'un *huis* au cellier qui n'en a point ; la réparation de la

(1) Conférer pour les dépenses des travaux de fortification de Landrecies : Compte des ouvrages faits aux fortifications de Landrecies, en 1546 (Chambre des Comptes. Domaine de Landrecies. Ancien L. 933) ; Idem, en 1547 et 1548 (Idem. L. 924) ; Cahier de lettres, acquits, etc., de la recette des fortifications de Landrecies, année 1600 (Idem. L. 217) ; Compte des ouvrages faits aux fortifications de 1635 à 1655 (Idem. L. 935) ; Compte de Jean de Martigny, receveur des Archiducs au quartier de Landrecies, des deniers par lui reçus et employés tant à murer la grande brèche du vieux château qu'autres ouvrages et fortifications de la forteresse de Landrecies, en 1604 et 1605. (Ancien L. 309.)

(2) Conférer : État Général des registres de la Flandre N° 3231 Chambre des Comptes. Ancien B. 511. — Compte des ouvrages faits aux fortifications de la ville de Bourbourg, en 1552.

maçonnerie de trois tours devant servir de prisons et pour cela munies de verrous et de serrures ; — idem, de deux *rayères* (sorte de meurtrière) sur le grand mur entre deux tours dessus le cellier et trois *encoignures* pour mettre les chassis des *huis* ; l'établissement d'une nouvelle *cappe* au four, car il ne peut plus servir ; la couverture avec des tuiles de la porte du château, des deux tours, de la chapelle et du corps de logis, autrement le comble tombera et il sera impossible au capitaine d'y faire sa résidence et au chapelain d'y dire la messe ; la couverture en *glu* et *esteulle* (paille) de la grange et de l'étable, car il pleut sur les chevaux et les fourrages du capitaine ; la clôture et le planchéiage de la *montée* (escalier), des chambres du corps de logis, greniers, granges et étables, etc. — A ce devis est annexée la note suivante : « Remonstre ledit de Camerel à mesdits seigneurs que ledit chasteau de Frévench est fort sur frontière pour tenir contre les ennemis de la Majesté et assis à quatre lieues près de Hesdin et à trois lieues près de Dourlens, et pour y retirer les compaignons de guerre sy besoing estoit, auquel lieu n'y a hacquebuttes à crocq, ny aultres, ne poudre pour la deffence ; par quoy mesdits seigneurs il vous plara ad ce y pourvoir ».

B. 3608. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin. 12 pièces, papier.

1537-1641. — Pièces diverses concernant les travaux de fortification du château et de la ville de Gravelines, entre autres : état des deniers déboursés pour les ouvrages du château de Gravelines en 1536-1537, s'élevant à la somme de 287 livres, 10 sols ; — enquête concernant l'administration de Jean Biendin, naguères munitionnaire de la ville et du château de Gravelines.

B. 3609. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1641. — « Déclaration des munitions et provisions de guerre achetées pour le château de la Motte au Bois par Simon de Rosendael, receveur du domaine du Roi au quartier de Lille, par ordre de messeigneurs les président et gens de la Chambre des Comptes de Sa Majesté audict lieu, à la réquisition de Monseigneur le marquis de Lisbourg, comte de Marle, etc., gouverneur de la dite place, envoyé le tout par bateau le 28 de may 1641 », consistant en : 20 bottes de mèches ; 8 tonneaux de balles de diverses sortes ; 50 mousquets avec les *équipages* comme baudriers, *coffins* et fourchettes ; 15 piques ; 2 tonnes de *behourts* ; une pièce de vinaigre. 9 rasières de sel.

B. 3610. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1395(?)-**1521**. — « Mémoires touchans les ouvrages du chastel de Lescluse, apportez de par Monseigneur par Jehan Blondel à monseigneur le Chancelier, le IIIe jour d'octobre IIII^xx^ et quinze. Et premiers fust nécessité de faire visiter l'artillerie dudit chastel, laquelle ne fu oncques visitée que elle y fu mise (En marge : il seroit nécessité que l'artilleur y venist de Lille) ; item, fust nécessité de renouveler les poudres de canons dudit chastel qui oncques ne le furent de puis que elles y furent mises, et s'y a du souffre, salpêtre et autres choses pour le bien amender et n'y faut que la mise ; item, n'a audit chastel que un canonnier, qui est bien peu ; item, fust besoing d'avoir un artilleur demourant audit chastel, car y n'en a point ; item, fust nécessités que le dodenne qui tient le yawe de vostres fossés de entour le chastel fust refais, car autrement n'en poons point avoir, se les gens de le ville ne vœllent, et le nous pevent oster toutes fois qui leur plaist qui est chose à votre très grant préjudice ; item, est nécessités de aviser pour avoir de l'eyawe douche, car les chiternes qui sont audit chastel ne valent riens ; (En marge : la porte sur l'eaue sera plommée et l'eaue par goutières ira en queues où elle sera receue) ; item, est grant nécessités de faire aux tours et vouttes de entour ledit chastel, penture afin que l'yawe se puist escouller jus, ou se ce non tout ce empira très-grandement ; item, fust nécessités de aviser sur le réparacion des pallis de le basse-court, ou autrement tout est taillié de aller à pouriture, et dès maintenant clinent tout sur le fossé et de tout queir, si remède n'y est mise ; et samiablement tombent toutes les maisons de le basse court ; item, fust nécessités de avoir audit chastel une grange avech celle qui y est, pour mettre les grains et garnisons, et fault par faute de ce que on les mache en le ville, laquelle chose est, à très-grant frait et péril de vostre chastel : item, de parler à monseigneur le chanchelier pour le deffensce qui est faite de vendre vin ou chastel dedens le basse court, laquelle chose est très-grant préjudice aux compaignons, car quant les compaignons estrangiers et maronniers y venoient, il y despendoient leur argent, de quoy les compaignons gouvernoyent

leurs ostes, pour quoy il ne les pevent plus soustenir pour le povre paiement qui se fait ; item, fust nécessités de faire au chastel une forge qui feroit les gros ouvrages d'icelui et du trait auchune fois, et sy y est tout le harnas de le forge, carbon et fer, laquelle chose seroit grant avancement pour mondit signeur. S'y vous plaise mon très-redoubté signeur à ces choses cy pourveir ainsy que bon vous samblera ; (En marge : l'en parlera aux burgmaistres de l'Escluse pour le fevre afin qu'il ait deux forges) ». — « Ce sont les ouvraiges, réparations, journées d'ouvriers et maronniers, mathieres et estoffes, fais, vacquiés et livré au grand chasteau de l'Empereur, nostre seigneur, en la ville de l'Escluze, durant l'année finie le derrenier jour de décembre mil V^c^ vingt et quatre, et dont les parties ont esté payées par Pierre de Greboval, conseiller d'icellui seigneur Empereur et son receveur général de Flandres, aux personnes pour les causes et en la manière que s'ensuit, etc. » (Incomplet) (1).

B. 3611. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1544-1642. — Pièces concernant les fortifications de la ville de Lillers, entre autres : « Mises et payes faictes par Jehan Brunel, maître des ouvrages des fortifications de la ville de Lillers ; — conditions pour rendre de la part de Sa Majesté et par ordre de son Altèze et de son Excellence le baron de Becqz, etc., au raval et moings entreprenant, les ouvraiges indiquez par l'ingénieur Jan Ducquene Théodor pour la meilleure conservation et deffence de la ville de Lillers, et le tout par l'intervention de Monsieur de Pelousey, capitaine de chevaux, commandant de ladite ville, comme aussi en présence de plusieurs officiers de ladite garnison » ; (les principaux ouvrages à faire, consistent dans le gazonnement du rempart en dehors, depuis la porte du Vieux Marché jusqu'à la porte du Fresne, la construction d'une contrescarpe depuis la grande demi-lune du côté de la maison du sieur d'Esquerdes jusqu'à l'angle devant « le blockhaus du côté d'embas de la porte du Viel Marché », idem, d'une contrescarpe depuis l'angle dudit blockaus jusqu'à la demi-lune à l'intérieur de la contrescarpe devant la porte du Vieux Marché, l'élargissement du fossé de la grande demi-lune du côté de la maison du S^r^ d'Esquerdes) ; — autre cahier des charges pour les travaux suivants : construction d'une digue depuis la *terre-ferme* de hauteur suffisante du côté d'enbas de la porte du Vieux-Marché, jusqu'à la *terre-ferme* du jardin appartenant à Richard de Rantu où elle se joindra avec le bord du fossé extérieur ; — autre cahier des charges pour la construction de 11 *bassines* à la mine enfoncée du côté de la tour Rouge près de la porte du Vieux Marché, lesquelles seront comme grandeur proportionnées aux dimensions de la mine ; — idem, concernant le transport du corps de garde à côté de la porte du bourg d'Aval, contre la muraille du pignon des Sœurs Grises ; — idem, le revêtement de la demi-lune devant la porte du Fresne.

B. 3612. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1546-1553. — État des journées des maçons, manouvriers et briquetiers employés aux ouvrages du château de Reninghem pendant la semaine allant du 24 ou 29 mai 1546. — Attestation faite le 30 septembre 1553, par Agnieulx Clément, maître-maçon de l'église collégiale de St-Omer, qu'il a travaillé pendant l'été de l'an 1549, sur l'ordre du comte de Rœulx aux ouvrages que celui-ci faisait faire à son château de Reninghem.

B. 3613. (Liasse.) — 3 cahiers in-f°, 2 oblongs, 108 feuillets, 1 pièces, papier.

1632-1666. — Tailles assises par les prévôt et échevins des terre et ville de St-Amand pour le recouvrement de la somme de 12.000 livres de Flandre, employées aux travaux de fortification de cette ville et au rachat du logement des gens de guerre.

B. 3614. (Liasse.) — 14 cahiers in-f°, 529 feuillets, 42 pièces, papier.

1485-1552. — Pièces relatives aux fortifications de la ville du Quesnoy, entre autres : attestation par

(1) Conférer : État Général de Flandre. N°s 3234-3238. — Compte de Pierre le Cauchois, maître des garnisons et provisions au château de L'Écluse, en 1405 ; — N°s 3239-3241. — Comptes par Jean Le Baenst, receveur de L'Écluse, des deniers affectés aux réparations et aux provisions et garnisons du château de la dite ville (1419-1428) ; — N° 3242. — Compte de Simon de Dunat, maître des garnisons du château de L'Écluse (1422-1425) ; — N° 3243. — Compte de Jacques de Houplines, héritier de feu Allaert Palée, en son vivant maître des garnisons du château de L'Écluse (1443-1452) ; — N° 3244. — Ouvrages et réparations faits au grand château de L'Écluse pendant l'année 1524.

Pierre de Lannoy, seigneur du Fresnoy et Antoine Prévôt, conseiller de la duchesse de Bourgogne, dame du Quesnoy, au sujet des travaux de maçonnerie pour les réparations des murailles et tours « faisans fortifications à l'encontre du gard du costé des gardins de son hostel et autrement » au Quesnoy (4 janvier 1484-1485 n.-st.) ; — cahiers renfermant le décompte des sommes payées chaque semaine aux différents ouvriers qui ont travaillé aux fortifications du Quesnoy (1546-1552) ; — « par commandement de Monseigneur le duc d'Arschot, capitaine général et grand bailli de Hainaut, aussy de monseigneur de Helfault, gouverneur et capitaine de la ville du Quesnoy, a esté mesuré par Jehan L'Artézien, maistre machon des fortifications de la frontière de Haynaut, et Druon Gallemart, conterolleur des fortiffications de ladicte ville du Quesnoy, les ouvrages de machonneries pour les fortiffications dudit Quesnoy à la saison de l'esté XV^c XLII, faictes par Robert de Marsille et Nicaise Villain, machons », comprenant un boulevard commencé en dedans de l'abbaye Ste-Élisabeth, des réparations au boulevard César, la construction d'une muraille au fond du fossé commençant au boulevard impérial et allant au boulevard César ; — nomination par le sire de Croy, duc d'Arschot, etc., lieutenant capitaine général, grand bailli de Hainaut et premier chef des finances de l'Empereur, à cause du décès de Jacques Le Maire, commis à la recette des deniers ordonnés par l'Empereur pour les ouvrages et fortifications de la ville du Quesnoy, de Jean Goghineur comme commis à la recette et distribution des deniers ordonnés et à ordonner tant pour les ouvrages et fortifications de ladite ville du Quesnoy que de celle de Bouchain, etc. ; — etc.

B. 3615. (Liasse.) — 2 cahiers in-f°, 123 pièces, papier.

1589-1592. — Comptes et pièces comptables concernant les travaux de fortification faits au château du Quesnoy, entre autres : quittances délivrées par Antoine de Gognies, chancelier, seigneur de Vendegies au Bois, Baudignies, etc., gouverneur, capitaine et prévôt de la ville du Quesnoy ; Augustin Drappier, portier du château du Quesnoy ; Jean d'Offegnies et Jean Ryvet, sergent de Hourdeau ; « quaier des réfections et réparations d'ouvraiges qu'il at convenu nécessairement faire, tant ès vieulx édiffices et pourpris du chasteau du Quesnoy comme es huisines des molins, pontz, viviers, et censse de Wielt, dépendans du domaine dudit Quesnoy, commenchant au premier jour du mois d'octobre XV^c IIII^xx neef jusqu'au dernier jour du mois de septembre XV^c IIII^xx et dix, etc. » : — requête adressée à la Chambre des Comptes de Lille par Jacques Coegneau, meunier du moulin à eau du Tilloy entre le Quesnoy et Orsinval, demandant la remise de la moitié de son *rendage* s'élevant à 110 livres, attendu que, « au commencement du mois de septembre dernier passé, pluiseurs et grand nombre de compaignies ytaliennes passèrent audit Orchinval et Villers, allans en Arthois, desquelles compaignies, l'une complette et toute enthière fu logée audit molin du Thiloy, domicile dudit remonstrant, ausquel ilz prirent son cheval, emmenèrent tout le bled, farine et aultres grains estans lors audict molin, appertenans aux bourgeois et manans dudit Quesnoy et à l'environ, que ledit remonstrant a esté constraint depuis à rendre et satisfaire, luy ayant ceste gendarmerie faict pluiseurs aultres dommaiges, de fachon qu'il fu constrainct (durant leur séjour) d'abandonner le tout, et depuis les aultres compaignies passant et rapassant de jour en jour, l'ont tellement ruyné, pillé et branscaté qu'il se treuve desnué de la pluspart de ses biens, etc. » ; (Juillet 1590) ; — quittance délivrée par Charles de Martigny, conseiller du Roi et receveur général de Hainaut ; — « quayer des ouvrages et réfections faicts par ordonnance de messeigneurs des Finances de Sa Majesté du IIIIe jour de juing XV^c IIII^xx et dix, sur requête présentée à leurs Seigneuries par messire Anthoine de Gongnies, chevalier, gouverneur de la ville du Quesnoy, à l'endroict de certaines breisches tombées aux rampars de ladicte ville du costé vers la porte Vallencennoise, la *basse-court*, des deux *banniers*, etc. » ; — criée de *l'herbage* de la Haye et bois de Hourdeau ; — amodiation des fours ; — idem, du terrage, dime et tierce-part du Pré aux cygnes ; — idem, du moulin à poudre ; « quayer des ouvrages et réfections faicts pour parachever la réparation de la troisième breische aux remparts du Quesnoy » ; — attestation d'Antoine de Gognies, gouverneur du Quesnoy, que Jean de Paris, *ferronnier* audit lieu, a entretenu pendant l'année 1590 les arquebuses à crocs servant à la *tuition* et défense de ladite ville, pour lequel entretien il lui est dû la somme de 28 livres tournois ; — adjudication de la fourniture des pierres blanches d'Avesnes et de la maçonnerie des

ouvrages qu'il convient de faire pour achever la tour du guet au château du Quesnoy (1).

(1) Conférer : Recette de Hainaut. Chambre des Comptes de Lille. 1° Comptes des ouvrages faits au Quesnoy au château de la comtesse Marguerite de Bourgogne, duchesse de Bavière et comtesse de Hainaut, en 1419 (Ancien Q. 69); 2° Compte rendu par Pierre Le Prévost, receveur du domaine du Quesnoy et commis par Mgr. le duc d'Arschot, prince de Chimay, etc., capitaine général de l'Empereur en son pays et comté de Hainaut, de la distribution des deniers ordonnés tant pour les ouvrages et fortifications dudit Quesnoy, que pour l'artillerie, munitions de guerre, vivres et autrement, dont la ville avait besoin d'être garnie pour le temps de la guerre et qui ont été mis et amenés en ladite ville du Quesnoy depuis le mois de mai 1534 jusqu'à l'an 1537 (Ancien Q. 11); 3° Compte du même pour les travaux de fortification du Quesnoy, en 1533 (Ancien Q. 26); 4° Idem, en 1534 (Ancien Q. 120); 5° Idem, en 1539 (Ancien Q. 87); 6° Idem, en 1541 (Ancien Q. 68); 7° Idem, des fortifications du Quesnoy et de Bouchain, en 1542 (Ancien Q. 202); 8° Compte des ouvrages faits aux fortifications du Quesnoy, de Bouchain et de Landrecies, en 1543 (Ancien Q. 109); 9° État des pionniers levés au commandement du comte de Lalaing, capitaine de la ville du Quesnoy, en 1543 (Ancien G. 44); 10° Compte des fortifications du Quesnoy, en 1543 (Ancien Q. 30); 11° Idem, en 1545 (Ancien Q. 203); 12° Compte des ouvrages faits aux fortifications du Quesnoy et de Bouchain en 1546-1547 (Ancien Q. 108); 13° Idem, en 1546 (Ancien Q. 77); 14° Compte de Jacques Le Maire, commis pendant la suspension de Pierre Le Prévost, receveur du domaine du Quesnoy, à tenir les comptes des deniers ordonnés pour les ouvrages et fortifications du Quesnoy et de Bouchain, en 1546 (Ancien Q. 223); 15° Compte premier de Jean Baudart, des ouvrages faits aux fortifications du Quesnoy et de Bouchain, en 1548 (Ancien Q. 95); 16° Compte 2e du même, en 1549 (Ancien Q. 177); 17° Compte 3e du même, en 1550 (Ancien Q. 27); 18° Compte 4e du même, en 1551 (Ancien Q. 78); 19° Compte 5e du même, en 1553 (Ancien Q. 208); 20° Compte 6e du même et pour la même année (Ancien Q. 192); 21° Compte 7e du même, en 1554 (Ancien Q. 191); 22° Compte 8e du même, en 1555 (Ancien Q. 219); 23° Compte d'Ange Boës, receveur des deniers pour être employés aux ouvrages et fortifications du Quesnoy et de Bouchain, en 1638, auquel est joint celui de Louis Baulde, receveur desdits deniers pour les ouvrages du Quesnoy, en 1639 (Ancien Q. 224); 24° Compte 2e de Louis Baulde, châtelain, receveur du domaine du Quesnoy et des deniers des fortifications, 1639-1642 (Ancien Q. 220); 25° Compte 1er de Marc Baulde, receveur des deniers des fortifications du Quesnoy, en 1639, (Ancien Q. 216); 26° Compte 3e de Louis Baulde, des deniers des fortifications du Quesnoy, 1642-1643 (Ancien Q. 98); 27° Recette des deniers destinés aux ouvrages et fortifications de la ville du Quesnoy, 1644-1645 (Ancien Q. 17); 28° Compte 6e et dernier de Louis Baulde, des deniers des fortifications du Quesnoy, en 1649 (Ancien Q. 213); 29° Liasse de documents relatifs au Quesnoy, comptes des ouvrages faits au château, etc., en 1546-1555. (Ancien Q. 32). — Voir pour les comptes des fortifications de la Flandre Wallonne et de la Flandre Maritime, les Nos 3230 à 3244 de l'État Général des registres de ces deux provinces. Chambre des Comptes. Recette du domaine de Flandre.

Comptes des confiscations (1).

Compte des biens des Français confisqués pendant la guerre.

B. 3616. (Registre.) — In-fo, 275 feuillets, parchemin.

1542-1544. — « Compte Gilles de le Saure, trésorier et guarde des chartres de Hainnau et commis par l'empereur par ses lettres patentes desquelles copie attenticque est cy-devant transcripte, à la récepte générale des biens, terres, seignouries, revenu et debtes, appartenant aux Franchois, tant spirituelz que temporelz, tenans ou contraire à Sa Majesté le temps de la dernière guerre, et à cette cause confisquez es païs et conté de Flandres, Arthois, Hainnau, Lille, Douay et Orchies, laquelle guerre commencha le XIIIe jour de juillet XVc XLII et dura jusques le XXIIIIe jour de septembre XLIIII, que lors la paix fut publiée ; dont, de tout ce qu'il a receu tant des receveurs, fermiers, censiers que aultres particuliers redebvables en quelque manière que ce soit venu à sa congnoissance. Et ce faict cedit compte à monnoie de Flandres vingt pattars pour la livre ; soubz protestation que se par cy-après faulte ou erreur se treuve en sa recepte à cause d'aucuns ses commis ou aultrement, considérans la grande estendue de son entremise sans que autres recepveurs de Sadite Majesté s'en soient

(1) « Le droit de confiscation, dit Mgr Dehaisnes (*État Général des registres de la Chambre des Comptes de Lille, relatifs à la Flandre, p. 23*), existait partout dans les anciennes législations. Seules, les villes et châtellenies de Lille, Douai et Orchies, en étaient exemptes ; cependant ce privilège fut parfois violé comme le prouvent plusieurs documents et plusieurs comptes ». Il était appliqué en cas de révolte des sujets ou de guerre extérieure, sur les biens des rebelles ou des étrangers ayant suivi le parti ennemi. Il a été l'une des sources du revenu des comtes et des souverains qui ont gouverné la Flandre. « Les comptes des confiscations offrent des renseignements très importants pour l'histoire religieuse et politique des Pays-Bas et aussi pour celle des familles et des localités. Ils présentent des particularités relatives à tous les troubles et à toutes les guerres qui ont agité la Flandre. Les inventaires de 1668 font connaître que la Chambre des Comptes possédait, à cette époque, un nombre très considérable de comptes des confiscations, qui étaient conservés dans la chambre des finances. En 1769, deux à trois mille de ces comptes, relatifs à la Belgique, furent donnés aux Pays-Bas autrichiens ; aujourd'hui les Archives du Nord en possèdent encore un très grand nombre. Cette série a peu souffert à l'époque de la Révolution ». (*État Général*, etc., p. 23-24). Elle se divise en deux parties : 1° comptes des biens confisqués sur les Français pendant la guerre ; 2° comptes des biens confisqués pendant les troubles religieux des Pays-Bas.

meslez, où pour la pénultiesme guerre commenchié l'an trente-six il y avoit recepveurs commis en chascun quartier, de ne estre reprins de malice, ains le pooir redreschier par second compte tant pour luy que contre luy, joinct que pour avoir vaghné avecq les aultres auditeurs commis par Sa Majesté à l'audition des comptes desdictz recepveurs particuliers et fermiers, ne s'est peu transporter sur les frontières ; pourquoy luy a convenu soy servir de commis et gens telz qui le ont ozé entreprendre et de tout par commandement comme s'enssuit ». — En tête sont transcrites les lettres patentes, datées de Louvain le 8 octobre 1542, par lesquelles l'empereur Charles Quint considérant que « comme au moïen de la présente guerre que le Roy de Franche nous a recommanchié, tous et quelzconques les terres, seigneuries, fiefs, héritaiges, cens, rentes, revenus, debtes et aultres biens, tant mœubles que immœubles appartenans aux Franchois et aultres tenans party à nous contraire, tant gens d'église que séculiers, scituez et gisans en noz pais et seigneuries de pardechà, nous soient dévolus et escheuz à tiltre de confiscation, et partant soit besoing commectre quelque personnaige expérimenté et à nous féable pour la recepte générale desdictz biens ; savoir faisons que pour la bonne congnoissance que avons de la personne de nostre amé et féal conseiller et trésorier de noz chartres de Haynnau, Gilles de le Samme, confiant à plain de ses léaulté et bonne diligence, avons par la délibéracion de nostre très-chière et très-amée seur la Royne douagière de Hongrie et de Bohême, etc., pour nous régente et gouvernante en noz pays de pardechà, etc., commis, ordonné et estably, commectons, ordonnons et establissons par ces présentes Recepveur général de tous et quelzconques les biens desdicts Franchois, etc. ». — Recette du revenu temporel de l'évêché de Thérouane, des seigneuries de Gravelines et de Bourbourg, etc. = 27,509 livres, 8 sols, 9 deniers de 40 gros ; — idem, de plusieurs fermes appartenant à des gens d'église et autres, résidant en France et situées dans le comté de Flandre = 22,788 livres, 2 sols, 8 deniers ; — idem, des biens confisqués en Tournaisis = 2,794 livres, 2 sols, 7 deniers ; — idem, des biens gisant au quartier de Douai = 249 livres, 10 sols ; — idem, en la châtellenie de Lille = 19,787 livres, 1 sol, 2 deniers ; — idem, dans le comté d'Artois = 11,464 livres, 10 sols, 6 den. ; — idem, dans le bailliage de Bapaume = 3,979 livres, 1 sol, 6 den. ; — idem, dans le bailliage de Lens = 1,502 livres, 7 sols, 2 den. ; — idem, dans le bailliage d'Arras = 3,960 livres, 17 sols ; — idem, au quartier de Béthune = 2,081 livres, 15 sols, 4 den. ; — idem, dans le bailliage de St-Omer = 6,711 livres, 7 sols, 1 denier ; — idem, dans le bailliage d'Aire = 3,626 livres, 11 sols, 5 den. ; — idem, dans le pays de Hainaut = 22,009 livres, 15 sols, 7 den. — Total de la recette = 126,564 livres, 11 sols, 2 deniers. Total de la dépense = 94,688 livres, 5 sols, 1 denier.

Comptes de la recette générale des confiscations, pour cause des troubles au XVIe siècle (1).

B. 3617. (Registre.) — In-f°, 122 feuillets, papier.

1567-1573. — « Compte et estat que faict et rend Guillaume Bondeur, auditeur en la chambre des Comptes de Sa Majesté à Lille et commis par messeigneurs les président et gens de ladite chambre à la réception des deniers et payement d'icelle chambre pour le faict des confiscations procédez à cause des troubles passez, depuis le second de décembre XV^c soixante-sept jusques et y comprins le premier de mars XV^c soixante-douze, tant en voiaiges, messaigeries

(1) « Les poursuites dirigées, peu après l'arrivée du duc d'Albe aux Pays-Bas, dit M. Gachard (*Rapport sur les Archives de Lille, p. 55 et suiv.*), non seulement contre les gentilshommes qui avaient signé le compromis, ou qui y avaient adhéré, mais contre tous ceux qui avaient pris une part quelconque aux troubles de l'année 1566, eurent pour résultat, comme l'on sait, la condamnation, soit à la peine capitale, soit au bannissement, d'un grand nombre d'individus. Un plus grand nombre encore, prévoyant le système de terreur et d'arbitraire qui allait être mis en pratique, avaient jugé prudent de se réfugier dans les pays voisins. Les biens des uns et des autres furent confisqués ou séquestrés. Dans la plupart des provinces, ce fut aux receveurs des domaines que le gouvernement confia la gestion de ces biens; ailleurs, il en chargea des officiers spécialement nommés à cet effet : il y eut, de plus, des receveurs particuliers pour les biens des *seigneurs* et *grands maîtres*, comme on les qualifiait, c'est-à-dire du prince d'Orange, des comtes d'Egmont, de Hornes, d'Hooghstraeten, de Culembourg, du marquis de Berghes, etc. Enfin, on établit un receveur général, dans la caisse duquel devaient se concentrer les produits de toutes les recettes particulières ; le duc d'Albe jeta les yeux, pour ces dernières fonctions, sur Martin van den Berghe, qui était déjà trésorier de l'Épargne. Nous avons, aux Archives du royaume de Belgique, les comptes particuliers des confiscations des villes et districts qui forment la Belgique actuelle, et ce serait une collection fort précieuse, alors même qu'on n'y rechercherait que les noms et la position sociale des condamnés ou fugitifs de chaque ville. Mais les comptes généraux, à l'exception de ceux des années 1573-1577, furent, en 1771, retenus à Lille ; ils y sont encore ».

que aultrement, etc. ». — Total de la recette : 1.500 livres de 40 gros ; idem, de la dépense : 1.500 livres, 15 sols, 9 deniers. Les principaux articles de la dépense sont les suivants : 8 livres, 6 sols, 6 deniers à Charles de Waghemackère, clerc de maître Jean Vanderbeke, conseiller et maître ordinaire de la chambre des Comptes, pour être allé de Valenciennes à Lille pour apporter à ladite Chambre l'état des biens de Michel Herlin, l'aîné, Michel Herlin le fils et de Jean Mahieu, exécutés pour cas de rébellion en ladite ville de Valenciennes, (f° 4, verso) : — 4 livres, 16 sols à Jean de Lessines, pour avoir porté « lettres à l'exercito du duc d'Alve, gouverneur et capitaine général pour le Roy des pays de pardeçà, contenans aulcuns advertissemens importans le service de Sa Majesté, signament et entre aultres, que au bois de Nyeppe appartenant à Sadite Majesté s'estoient retirez et assamblez bon nombre de geux, ramassez tant de ce pays que de France jusques à cent cincquante ou deux cens, en apparence d'estre réfugiez et latitans pour les troubles et aultrement ; lesquelz exécutans leurs mauvaix et pernicieulx desseings et vouloirs, usoient envers les prebtres et aultres gens lais bons catholiques allenviron, de grandes rudesses, non seullement par prinses de leurs biens, mais aussy par bastures et occisions de personnes, menachans en faire encoires davantaige, etc. » (f° 7 recto) ; — 24 livres au même, pour s'être transporté à Bruxelles, « avecq lettres adressans à messeigneurs des Finances pour vers eulx solliciter et remonstrer la perplexité en laquelle on se trouvoit à raison que la pluspart des personnes estans commis par Sa Majesté à la recepte et maniance des biens mœubles et immœubles des gentilzhommes, marchans et autres, confisquez à l'occasion des troubles, rébellion et désordrez passez, ne sçavoient, ny vouloient faire serment, ny bailler caution telle que l'on leur mandoit pour tout ce qu'ilz pourroient debvoir à Sa dite Majesté à cause de leurs dictes receptes et entremises desdictes confiscations, etc. » (f° 7, verso) ; — 64 sols à Michel Rondeau, pour avoir porté des lettres de la Chambre des Comptes à Christophe Gaiffer, receveur général de Namur et des confiscations en ce quartier, contenant « que messieurs d'icelle (chambre) avoient reçeu lettres de messeigneurs des Finances par lesquelles ilz estoient chargez de par les receveurs des confiscations eulx faire informer combien de maisons et demeures en chascune ville du ressort de ceste chambre pouvoient estre escheues à Sa Majesté au moïen desdictes confiscations pour les troubles passez et que l'on les avertiroit de ce qu'il en seroit trouvé pour en faire rapport à l'excellence du duc d'Alve, luy ordonnant incontinent la réception desdictes lettres, soy informer dudict nombre de maisons escheues comme dessus es villes ou district de son entremise, etc. » (f° 11, verso) ; — 8 sols à Jean du Trois, messager à pied, pour être allé, le 17 juillet 1568, porter lettres aux curés des paroisses de Ligny, Armentières et Verlinghem, terres confisquées « fut à chacun d'eulx requis faire publier le dimanche ensuivant à l'heure de grand messe, certaine ordonnance y enclose faicte par messieurs de ladicte chambre concernant le service de Sa Majesté et direction des biens confisquez, nécessaire estre publiée es églises desdictes paroisses, et emprès la faire attachier au portal affin que personne n'en prétendroit ignorance, etc. » (f° 14, verso) ; — idem, de semblables sommes qui lui sont dues et à d'autres messagers, pour avoir porté semblables lettres aux curés des paroisses de Bondues, Roucq et Linselles Baisieux, Mouveaux, Roubaix, Tourcoing et Wasquehal, Quesnoy-sur-Deûle, Deulémont, (f° 15, recto) ; — 16 sols à Jean de Lessines, pour avoir, le 4 mai 1569, porté « lettres au receveur du domaine et des confiscations au quartier de Baillœul, ensemble certain inventoire des biens de Josse Pontefort, exécuté à Bruges pour les troubles passez, par ce que l'on estoit adverty que la plus saine partie desdicts biens estoient gisans soubz le district de son entremise » (f° 41, verso) ; — 10 livres à Jean Resteau, maître extraordinaire en la chambre des Comptes, pour être allé le 20 juin 1569 vers Dixmude et Roullers, « pour en chascun desdicts lieux tenir information contre Cornille Dehoudt et Jehan de Conninck, fugitifz pour le faict des troubles passez, etc. » (f° 55, recto) ; — 13 sols à certain piéton ayant, le 8 octobre 1569, « apporté et délivré lettres de Son Excellence, datées dudict mois d'octobre, à mesdicts seigneurs de ceste chambre, contenant qu'ilz eussent à ordonner à tous officiers tant de justice que de recepte, incontinent faire oster et desplaner les armoyeries et escuchons estans présentement faictz, gravez ou aultrement pardevant ou dedens les portes des chasteaux et maisons de plaisance ayans appartenu aux gentilzhommes et aultres bannis et exécutez pour le faict des troubles passez, etc. » (f° 56, recto) ; — 5 livres, 6 sols à Daniel Marissal, pour avoir, le 25 juillet 1570, porté lettres à Son Excellence et à messeigneurs du Conseil en

la ville d'Anvers, et « entre aultres, unes responsives à celles escriptes par lesdicts du Conseil, à eulx de ceste chambre du IIIIe dudict mois, contenant que se faisoit d'un chemin le renvoy par eulx requis des recoeulz que précendentement avoient esté icy envoyez par Son Excellence, avecq le besongné tant du secrétaire Prado que de feu Allonso Aramenterros, touchant le don faict par Sa Majesté à l'Université de Douay, et encoires d'un chemin plusieurs aultres lettres à Chrestien de Helmont, auditeur des comptes de Brabant et receveur général des biens ayans appartenu au feu conte d'Egmont, et Jacques de le Combe, nagaires receveur général desdicts biens, concernant le faict de leur charge, etc. » (f° 76, verso) ; — etc.

B. 3618. (Registre. — In-f°, 120 feuillets, parchemin.

1568. — « Compte premier de Martin van den Berghe, conseiller du Roy, commis de ses finances et trésorier de l'Espargne de Sa Majesté, des deniers par luy receuz et distribuez à cause de l'entremise des clers deniers procédez tant des biens meubles que immeubles escheuz à Sadicte Majesté par droict de confiscation par tout le pays et provinces de pardeça, à cause des troubles et rébellions y advenus ; laquelle entremise générale desdictes confiscations, ledict trésorier a accepté par expresse charge de monseigneur le duc d'Alve, lieutenant-gouverneur et capitaine général desdicts pays, comme luy fut déclairé au commeuchement du mois d'octobre XV[c] soixante sept, au collège des Finances par la bouche de Monseigneur de Berlaymont, chief desdictes finances, assavoir que l'entencion et le bon vouloir de son Excellence estoit qu'il tiendroit le compte général desdictes confiscations et qu'il se régleroit en ladicte administration et recepte selon, ainsi en et la manière comme il conduisoit l'entremise dudict Espargne, saulf que desdictes confiscations, il dresseroit et rendroit ung compte à part, sans que audict trésorier aient esté dépeschées de par Sa Majesté, ny aussi de par Sadicte Excellence, aulcunes nouvelles lettres de commission ou aultre instruction ; et suivant ce, ledict trésorier est entré en ladicte administration dois le commenchement dudict mois d'octobre que lors en y fut ordonné d'entendre à l'érection des nouvelles prisons en ceste ville de Bruxelles, restauration et fortiffication des vielles, etc. ». En tête de ce registre se trouve la transcription de l'ordonnance du duc d'Albe commettant Albert van Loo, commis des Finances, et Pierre Buthens, maître ordinaire de la Chambre des Comptes en Brabant, pour recevoir et accepter de Martin van den Berghe les comptes des confiscations (9 mars 1570, style de Rome). — La recette se divise en : recette des deniers provenant des biens des seigneurs et grands maîtres condamnés et déclarés avoir leurs biens confisqués, savoir : revenu des biens du prince d'Orange = néant ; — idem, des biens du comte d'Egmont = 8.400 livres d'Artois ; — idem, du marquis de Berghes = 700 livres ; — idem, du comte de Hornes = 660 livres ; — idem, du comte de Hoochstraten = néant ; — idem, du comte de Culembourg = 1.660 livres, 7 sols, 6 deniers ; — idem, du comte van den Berghe = néant ; — idem, du seigneur de Bréderode = néant ; — idem, du comte Louis de Nassau = néant. Total de la recette des deniers provenant des biens des seigneurs et grands maîtres = 11.420 livres, 7 sols, 1 denier d'Artois (f°s 1 verso à 7 verso). — Autre recette provenant des confiscations faites dans les divers pays de pardeça, savoir : dans les quartiers d'Anvers et de Lierre = 8.165 livres, 11 sols ; — idem, de Bois-le-Duc = 2.442 livres ; — idem, dans le duché de Limbourg, pays d'Outre-Meuse et Maëstricht = 400 livres ; — idem, duché de Luxembourg = néant ; — idem, duché de Gueldre et comté de Zutphen = néant ; — idem, dans le comté de Flandre comprenant Gand, vieux bourg, ville et châtellenie d'Audenarde, Bruges, le Franc avec ses dépendances, pays de Waës et Bevres, villes et terroirs de Tenremonde et Bornhem, les quatre mêtiers de Hulst, Axelles, Assenède avec la Neuze, ville et châtellenie de Courtrai, ville et châtelenie d'Ypres, = 31.558 livres, 3 sols ; — idem, dans la ville de Lille = 779 livres, 4 sols ; — dans la ville de Tournai et le Tournaisis = 7.933 livres ; — idem, dans le comté d'Artois = néant ; — dans le comté de Bourgogne = néant ; — idem, dans le comté de Hainaut = 33.124 livres, 7 sols, 6 deniers ; — idem, dans les ville et quartier de Valenciennes = 5.239 livres, 5 sols ; — dans le comté de Hollande = 1.595 livres, 4 sols ; — dans le pays de Zélande = 1.676 livres ; — dans le comté de Namur = néant ; — dans le pays de Frise = 221 livres ; — dans les ville et quartier de Malines = 12 livres ; — dans les ville et pays d'Utrecht = 96 livres ; — dans les pays d'Overyssel, Grœninghe, Drenthe, Dwente, Vollenhoe et Linghen = néant ; — total = 88.429 livres, 14 sols,

6 deniers. Total général de la recette = 99.850 livres, 2 sols artésiens. (f° 8 recto à 32 verso).— La dépense comprend les articles suivants : Deniers payés aux officiers qui en doivent compter = 1.536 livres, 7 sols, 5 deniers (f°s 33 recto à 34 verso) ; — Autre dépense pour payements faits aux chancelier, président, conseiller, procureur général, avocat fiscal et secrétaires ayant été appelés par Son Excellence le duc d'Albe pour « servir icelle de conseil au faict des troubles et rébellions, ensemble aux huissiers aïans servy lesdicts du Conseil », savoir : 1.536 livres à la veuve de messire Adrien Nicolaï, chevalier, chancelier de Gueldre, pour les vacations de feu son époux, du 22 septembre 1567 au 21 mars 1568, jour de sa mort, à 8 livres par jour ; 2.440 livres à messire Jacques Mertens, chevalier, président de Flandre, pour ses vacations du 18 septembre 1567 au 13 juin 1568, jour où le Duc le renvoya à Gand, pour entendre aux affaires de sa charge, à 4 écus de 40 sols, par jour ; même somme à messire Pierre Asset, chevalier, président d'Artois, pour ses vacations du 20 septembre 1567 au 15 juin 1568, que le Duc le renvoya à Arras, à 4 écus par jour ; 3.864 livres à messire Jean de Vargas, conseiller du Roi, pour ses vacations du 6 septembre 1567 au 31 décembre 1568, à 4 écus par jour ; 2.898 livres à messire Louis del Rio, aussi conseiller, pour ses vacations du 6 septembre 1567 au 31 décembre 1568, à 3 écus par jour ; 2.820 livres à maître Jean de Blasère, conseiller du grand conseil, pour ses vacations du 19 septembre 1567 au 31 décembre 1568, à 3 écus par jour ; 2.891 livres à messire Jacques Hessele, chevalier, conseiller du Roi, pour ses vacations du 8 septembre 1567 au 31 décembre 1568, à 3 écus par jour ; 1.638 livres à maître Claude Belin, conseiller du Roi et avocat du bailliage d'Amont, pour ses vacations du 2 octobre 1567 au 30 juin 1568, que le Duc le renvoya au lieu de sa résidence en Bourgogne, à 3 écus par jour ; 2.838 livres à maître Jean Dubois, conseiller et procureur général du Grand Conseil, pour ses vacations du 16 septembre 1567 au 31 décembre 1568, à 3 écus par jour ; 2 862 livres à maître Jean de la Porte, conseiller et avocat fiscal en Flandre, pour ses vacations du 12 septembre 1567 au 31 décembre 1568, à 3 écus par jour : 1.416 livres à maître Jean de Vlierden, secrétaire du Conseil privé, pour ses vacations du 17 septembre 1567 au 31 décembre 1568, à raison de 60 sols par jour ; 1.438 livres à maître Jacques de la Tour, aussi secrétaire du Conseil privé, pour ses vacations du 11 septembre 1567 au 31 décembre 1568 ; 1.419 livres à Jean Mesdach, secrétaire du Roi, pour ses vacations du 16 septembre 1567 au 31 décembre 1568, aussi à raison de 60 sols par jour ; 1.401 livres à Étienne Prats, secrétaire du Conseil privé, pour ses vacations du 22 septembre 1567 au 31 décembre 1568 ; aux huissiers du Conseil privé Jean van der Haghen, Francisco Pays, Pierre Hauwys, Jérôme van Hamme et Philippe Vruntscap, ces deux derniers clercs du conseil des troubles, la somme de 24 sols par jour chacun ; total des payements des vacations et gages ordinaires des conseillers du Conseil des Troubles et du Conseil privé : 33.181 livres, 12 sols, (f°s 35 recto à 42 verso) ; — Autre dépense pour parties de vacations payées auxdits du Conseil et remboursement fait pour deniers déboursés pour le service de Sa Majesté = 1.564 livres, 4 sols, (f°s 43 recto à 44 verso) ; — Autre dépense pour les nécessités de la chambre du Conseil = 410 livres, 11 sols, 6 den. (f°s 45 recto et verso) ; — Autre dépense pour vacations de divers commissaires ayant été envoyés par toutes les provinces pour prendre informations sur les troubles et rébellions advenues par deçà, savoir : à messire Charles Quarré, conseiller au conseil de Brabant, chargé de l'annotation et saisie des biens du prince d'Orange et des comtes d'Egmont et de Hooghstraeten, à l'adjonction de maître Lecocq, avocat au grand conseil ; à messire Nicolas Oudart, chevalier, conseiller de Brabant, envoyé à Anvers le 24 avril 1567 et à Lierre, avec le conseiller Asseliers, le 29 septembre suivant ; à maître Nicolas van der Stegen et maître François Huickaert, conseillers de Brabant, envoyés, le 3 janvier 1568, à Berg-op-Zoom, pour saisir le marquisat, destituer les officiers, inventorier les biens, etc. ; à maître Guillaume Van der Noot et Augustin Van der Borcht, conseillers de Brabant, envoyés par la duchesse de Parme le 1er mai 1567, avec le secrétaire Nicolas de Zoete, à Bois-le-Duc ; à Jean de la Réa, commissaire sur le fait des troubles à Bruxelles, dès le 20 mars 1568 ; à messire François de Halewin, chevalier, seigneur de Zweveghem, envoyé à Maestricht au mois de mai 1568 ; à maître Guillaume Boexhoren, conseiller de Brabant, envoyé par la Duchesse à Maestricht et lieux circonvoisins, le 17 avril 1567 ; à maître Jacques Boone, conseiller de Brabant, envoyé à Maëstricht avec ledit Bochxoren, et plus tard avec maître Oudart ; à maîtres Guillaume Cuvillon, premier lieutenant du roi en la gouvernance de Lille, Zéger de Hoven, conseiller audit siège, Nicolas

Legrand, procureur au même siège, envoyés à Lille, Douai, Orchies, Armentières, Launoy, Comines et au plat pays dépendant desdites villes; à Ambrosio de Rybera, commissaire à Tournai : à Louis Carlier, greffier de l'audience, et Gilles Mouwe, greffier du bailliage de Hainaut, chargés d'informer à Mons et dans les autres lieux de la province : à maître Jean de Bruyne, procureur général de Flandre, commissaire à Valenciennes : à messire Jean de Naves, chevalier, commissaire à Amsterdam, en janvier 1568 : à maître Jean Charles, conseiller et procureur général du Roi en Frise, envoyé à Leeuwarde, Francker-Sneeck, Bolsward et autres lieux de Frise, le 30 septembre 1567 ; à maître Liévin Éverarts et Guillaume de Pamèle, conseillers du grand conseil, chargés d'informer sur les troubles à Malines, dès le 1er septembre 1567 ; à François de Knibbere et Jean Ricquier, huissiers d'armes du privé et grand conseils, chargés de mettre à exécution six provisions criminelles décernées contre le prince d'Orange, les comtes Lodewyck, d'Hooghstraeten, van den Berghe, Culembourg et le seigneur de Bréderode, tant à Bruxelles qu'aux lieux desdits ajournés ; à maîtres Charles Rym, conseiller et Remacle Huart, avocat au conseil de Luxembourg, chargés d'informer sur les troubles audit pays ; total 12.603 livres, 5 sols, 6 deniers (fos 46 recto à 63 recto) : — Autre dépense pour vacations faites par ceux qui sont venus déposer dans les causes des comtes d'Egmont et de Horn et dans celle de Stralen, savoir à : Denis Lanchols, bourgmestre, Josse Joneman, échevin et Philippe de Hont, messager de la ville de Deinse, Pierre Villens, prévôt et receveur de la ville de Harlebeke et Jooris van Pevernaige, Jean Oybant, Jacques Parmentier, Gauthier van Houle et Jean van Cruce, François de Lemene, dit de Maercke et Josse Quewin, ayant été échevins d'Audenarde, Ambroise de Rybera, auditeur de l'armée du Roi, Jean de Tollenaire, seigneur de Scherpenberghe et Guillaume Egels, échevins de la ville de Courtrai, maître Nicolas Parmentier, pensionnaire de ladite ville, Nicolas Lornon, Antoine Gobet et Jean de Candele, habitants de la ville d'Armentières, Cornille de Cornhuise, François Dubois, Chrétien Bleymer et Guillaume de Corte, greffier de la ville d'Ypre, Pierre van der Torre, Charles d'Ysemberghe et Jacques van Bonstrate, habitants de la ville de Bailleul, Pierre van Revestain, Laurens Espoormans et Jean Speecx, Étienne Pratz, secrétaire du Roi en son conseil privé, Jacques de Oye, maître Henry Vrhoghe et Eutrope Pennbroot, greffier de la ville de Bergues-St-Winocq, Jean van Teteghem et Balthazar de Jonghe, échevins et *curhers* de la châtellenie de Bergues St-Winnocq, Nicolas Spierinck, pensionnaire, Guillaume de Coruhuse, lythouden de la châtellenie de Furnes, Nicolas Blanckart et Cornille Wentz, échevins de la ville de Furnes, François van Weechove, secrétaire de la ville de Deynze, Adrien van Heede, François Vanneuwen, vicomte de la ville et châtellenie de Bergues St-Winnocq, Jean Piermint et Lenart Tuckoen, Jean le Claude, Antoine Gobert et Nicolas Chernoult, Gauthier van Huele, bailli, Jean Hoybant, échevin, et Jacques le Parmentier, greffier de la ville de Menin, Martin Loysier, bailli, Jean Huerlebout, échevin, et Jacques Claes, greffier de la ville de Loo, maître Josse Borlut, pensionnaire de la ville de Gand, Jean de Lichterwelde, seigneur de Baluart, avoué, maître Chrétien Remer, Marcus de Wilde, Chrétien de Haze et Pierre de Wilde de la ville d'Ypres, Arnould de Grannevelt, grand maire, et Jean de Poucques, prévôt de la ville et terre de St-Amand, Pierre d'Ennetierres, lieutenant au bailliage de Tournai et Tournaisis, messire Simon de Courouble, chanoine de Tournai, Pierre de Sierra, grand bailli du chapitre de Tournai, Louis Roussel, Adrien Mahieu, seigneur de Fromes, Jean de Baenst et Jean de Suwatrive, bourgmestres, et maître Gillis Wyts, pensionnaire de la ville de Bruges, maître Pierre Cornet, pensionnaire de la ville de Dordrecht, messire Sébastien Baet, curé de l'église Notre-Dame d'Anvers, maître Henri Stymen, avocat fiscal de la ville d'Anvers, Jean de Heer, demeurant à Anvers, Augustin Weyns et Cornille Lancelot, habitants de Malines, maître Charles Staes, secrétaire de la ville de Malines, Jean Bernarts et Baptista Boels, habitants de Malines, Godefroy Borckelmans, procureur postulant au grand Conseil de Malines, total : 1.242 livres, 6 sols, (fos 64 recto à 73 verso) : — Autre dépense pour payements faits à diverses personnes pour diverses causes, entre autres : 345 livres à messire Philippe de Chassey, chevalier, gentilhomme de l'hôtel du Roi, Claude de Beufs, aussi chevalier, Rolland de Boffles, écuyer, seigneur de Manyn, Melchior de Camargo et Pierre Pypenboy, gentilshommes, « pour estre partiz de la ville de Bruxelles et allez à Louvain pour illecq mener et conduire le conte de Buren jusques en Zeelande pour lors là s'embarcquer vers Espaigne où Sa Majesté pour certains respectz l'avoit mandé venir » ; 6 livres à

Liévin Martins, avocat et notaire au conseil de Flandre, pour avoir inventorié les meubles, bagues et joyaux de feu le comte d'Egmont, étant au grand château de Gand. Total : 1.891 livres, 8 sols (f°s 74 recto à 78 verso) ; — Autre dépense pour payements faits à Madame Sabine, palatine du Rhin, duchesse en Bavière et douairière d'Egmont, pour s'en aider à la défense de son mari et pour l'entretien de sa famille (ordonnance du 10 avril 1568 du Conseil des Troubles) = 2.000 livres ; pour subvenir à ses nécessités (ordonnance du duc d'Albe, du 12 juin 1568) = 2.000 livres; pour son alimentation et son entretien (ordonnance du 29 octobre 1568) = 2.000 livres ; à Nicolas de Landas, chevalier seigneur de Heule, choisi par le comte d'Egmont pour son défenseur, 400 livres pour les dépenses que lui occasionnait cette charge (ordonnance du Duc du 16 février 1568); total : 8.400 livres (f°s 79 recto à 80 verso) (1) ; — Autres dépenses en dons et récompenses, entre autres : 400 livres à Gilles Jouvenel, procureur de Sa Majesté es villes et gouvernance de Lille, Douai et Orchies, qui lui ont été accordées en don, « pour plusieurs et divers services par luy faictz à Sa Majesté, pour avoir descouvert certains biens meubles du seigneur d'Escaubecque fugitif, s'estant saulvé en une maison de plaisance près la ville de Douay, apparans estre perduz sans sa diligence et bon debvoir » ; total 500 livres (f° 81 recto et verso) ; — Autre dépense à cause des payements faits aux capitaines et gens de guerre ayant amené des prisonniers, entre autres : 80 livres à Antoine de Beaufort, écuyer, capitaine du château de Béthune, pour avoir amené à Bruxelles le prisonnier Mathieu Wattepatte ; 32 livres à Jean Grauweels, prévôt de la Cour, ayant amené prisonniers à Bruxelles les seigneurs de Hamescamp et de Bailleul ; 38 livres à Herman Hoen, capitaine, pour avoir amené prisonnier en la ville de Bruxelles, un capitaine nommé Luithelo ; 35 livres à Isaac de Villers, Remy Glorieux, *corporaulx*, et Pierre Langèle, sergent de la garnison de la citadelle de Cambrai, pour avoir amené à Bruxelles les seigneurs de Morval et Obencheulx, prisonniers : total : 263 livres, 8 sols (f°s 82 recto à 83 recto) ; — Autre dépense pour ouvrages, réfections et fortifications des prisons, faits par ordre du duc d'Albe tant à la porte de Cauwenberghe, Vieille Porte dite Treurembourg, La Steenporte et ailleurs ; total : 1.647 livres, 11 sols, 7 deniers (f°s 84 recto à 98 verso) ; — Autre dépense pour l'entretien des prisonniers, savoir : les seigneurs d'Andelot, Cocq, Winghele, amenés au château de Vilvorde et détenus en la *Roquetta de Ste Goele*, Servaes Sanders, Smerd van Beyem, Frison, Jean Says, Jacques Bulteel, Guillaume de Meurs, Pierre et Philippe Wastepatte, frères, aussi prisonniers à la *Roquetta*, Gabriel de Cambry et Pasquier de la Barre, Jacques Wouru, Pierre de Betencourt, seigneur de Flers, Augustin de Venaste, seigneur d'Obencheulx, François Henrenblock, Pierre Cool, concierge de la maison du prince d'Orange, et Marcos de Salagante, Jadas Bonnenint, un gentilhomme frison, *bougre*, Jacques Mytens, Josse Menne, Frédéric le Bucq, David de Schuymère, van Grondemble, Jacques Esmetis, Thomas Formenu, Thomas Deffontanny et Adrien Vylvorden, tous d'Anvers, Jacques de Haze et Wynant Borreckens, Jacques Lenfant et Jacques Boutailles, habitants de Cassel, tous aussi prisonniers à la *Roquetta;* Jacques de Haze, Mathieu de Vliegière, Jean Burquens, Charles et Jacques Brixis, Roger de Robars, le seigneur de Bailleul, le capitaine Jean de Beausart, Mathieu Wasteplatte, Étienne Moens, le capitaine Luitelo, gueldrois, le ministre de Gand, exécuté par le feu, Lievin le Blende, les seigneurs de Battembourg et 15 autres prisonniers amenés avec eux, 5 prisonniers amenés de Vilvorde, le capitaine Salagante, Quentin Benoît, David de Schimère, Frédéric le Bucq, Jacques Weytens, Pierre de Grandelburch, Adrien de Herlo et Jacques Myte, tous trois d'Anvers, Jean de Gren, Susmeny de Bruges, Guillaume de Meurs et Jacques Bulter, exécutés par l'épée, Nicolas Salengre, Christophe Tayner, les seigneurs de Bellencourt et Virenceel, prisonniers à la justice de Cauvenberghe : frère Jean Cathen, cordelier renié, prédicant de la nouvelle religion à St-Amand et Jean Caillau, aussi de St-Amand, son serviteur, prisonniers en la citadelle de Cambrai ; Pierre Leeman et Nicolas de Sayclère, Pierre van den Straten, Jacque de Bruynes, Simon Stalpoort et Martin Dierkins, Josse Mine, Jean van der Bruggen, Pierre Zoetius, Jacques de Haze, Jude Promenuict, Adam van den Abeele, Charles et Jacques Brixis, prisonniers à la Steenporte ; Jean de Blois dit de Trélon, François Huerenblock, Frédéric le Buch, Jacques Wytens, David de Schimère, Nicolas van den

(1 Voir pour les quittances desdites sommes délivrées à Sabine de Bavière, douairière du comte d'Egmont, l'article B. 2595. (Tome V, p. 234, 2e col. de l'Inventaire).

Steene et Jean van den Eynde, exécutés, Pierre van den Cruyce, Pierre Parcyn, Pierre Verduren et Jacques Scharon, aussi exécutés, Jean Comelyn, André de Hamère, Jean Casteel, Walrand Servaes et Charles de Baech, exécutés par l'épée, Nicolas van Vombeke, André Zammeken, Jean Brooders, Jean Jansseus, exécutés, Roger Roubais, Abraham van der Abeele, Wynant Bonekens, Mathieu de Vligière, Charles et Jacques Brixis, prisonniers à la porte de Treurenbourg ; Antoine van Édinghem, prisonnier à la porte de Cauwemberghe ; Jacques Ilpendam, Barthélemy de Walle, Gabriel de Combry, Jean Rannoult, Fernand Peltier, Louis Carlier, Arthur Quentin, Benoît, Constantin Brussel et Alexandre, Félix van Imptot, aliàs Mincus, Mathieu de Smet, prédicateur, exécuté par la corde, Hugues Mignon, relaxé, Gabriel le Duc, Cornille Gutters, Pierre van den Waelput, relaxé, Jean Dannys, Paul Frens, Hans Meldert von Hornberch, Pierre François, Henri et Jean de Lannoy, Victor le Kouwere, Hans, Michel et Lucas Regheborch, frères, Michel van Tongherem, Antoine van Male, Érasme Herlyck, Jean Jonnemaie, Willem van Gaesbeke, Dierick Jaspars, Joos Hesben, Michel Mertens et Philippe van Cauwendale, prisonniers au château de Vilvorde (1) ; total de la dépense = 5.592 livres, 5 sols, (f°s 99 recto à 118 verso) ; — Autres dépenses pour la justice criminelle, entre autres : 16 livres, 18 sols à François de Keutère, *gros febvre* (forgeron), pour diverses chaînes de fer et autres instruments par lui livrés et servant à la justice, savoir 2 chaînes de quatre pieds de longueur, 8 autres chaînes de la même longueur, un grand fer « servant à l'exécution de la justice de Jean de Beausart » ; 12 livres à Herman Frédéric, *gros febvre*, pour 2 chaînes et autres *ferrailles* pour la sûreté des prisonniers de la porte de Cauwenberghe ; 21 livres, 6 sols, 1 denier, à Jean Bolea, capitaine de la justice, qu'il a payés tant au maître des hautes œuvres « pour avoir jehenné et mis à torture plusieurs et divers prisonniers, que pour le bois et chandelles qu'il luy a falu eschiller pendant que les tortures se faisoient et aultrement » ; total = 55 livres, 10 sols, 6 den. (f° 119 recto et verso) ; — Dépense commune = 1.734 livres. Total de la dépense dudit compte : 70.657 livres, 9 sols, 6 deniers d'Artois (f° 120) (1).

(1) Beaucoup de noms de ces prisonniers sont répétés parce qu'ils ont été transférés et écroués successivement dans plusieurs prisons.

B. 3619. (Registre.) — In-f°, 110 feuillets, parchemin.

1569. — « Compte second de Martin van den Berghe, conseiller du Roy, commis de ses finances et trésorier de l'Espargne de Sa Majesté, des deniers par luy receuz et distribuez à cause de l'entremise des clers deniers procédez tant des biens meubles que immeubles escheuz à Sadite Majesté par droict de confiscation par tout le pays et provinces de pardeça à cause des troubles et rébellions y advenus, etc.». Total des recettes : 319.335 livres, 17 sols, 7 deniers obole d'Artois. Parmi les recettes, on remarque celle de 1.008 livres payées par Jérôme Curiel, facteur de Sa Majesté en la ville d'Anvers, audit trésorier « à cause de 504 écus de 40 sols pièce, par ledict Curiel receuz en certaine cédulle de change pour icelle délivrer à Madame La comtesse d'Egmont pour certaine tapisserie envoyée en Espaigne par feu le comte d'Egmont au secrétaire Erasso » (f° 5 recto). Les principales dépenses consistent en : Deniers payés aux officiers qui en doivent compter : 32.201 livres, 2 sols, 8 deniers (f° 56 recto à 66 verso) : — Autre dépense pour la nécessité de la chambre du Conseil, 510 livres, 12 sols (f° 67 recto et verso) ; — Autre dépense pour vacations de divers conseillers et commissaires ayant été envoyés par toutes les provinces pour prendre information sur les troubles et rébellions, entre autres : à Guillaume de Pamèle, conseiller et maître des requêtes ordinaires au grand conseil du Roi et Guillaume Le Normand, secrétaire ordinaire dudit Conseil, à cause de leurs vacations en la ville et terroir de Malines pour le fait des troubles ; à maîtres Antoine de Meullenaer et Jean Aux Truyes, maîtres des requêtes au Grand Conseil, pour leurs vacations en Zélande et ailleurs : à messire François de Hallewyn, chevalier, seigneur de Zweneghem, pour ses vacations en la ville de Maëstricht ; à maître Jacques Bonem, conseiller au conseil de Brabant, idem ; à maître Guillaume Boexhoren, conseiller du Roi en sa chancellerie de

(1) Ce compte a été analysé, mais d'une manière très sommaire et incomplète, ainsi que les cinq suivants de Martin van den Berghe, par Gachard, comme pièces justificatives de son *Rapport sur les Archives de Lille, Annexe N, p. 383-395.*

Brabant, idem ; à François Huicart, conseiller au conseil de Brabant, pour ses vacations en la ville de Berg-op-Zoom ; à maître Joosse Bruile, conseiller du Roi au conseil de Flandre, pour ses vacations en la ville de Bruxelles ; à Jean de la Réa, commissaire sur le fait des troubles en la ville de Bruxelles ; à maître Jean van den Brœche, secrétaire du Roi au conseil de Brabant, pour son voyage vers Grœningue avec le conseiller maître Charles Quarré, commissaire député par Sadite Excellence audit quartier ; à Jérôme van Hamme, clerc juré du conseil de Son Excellence, pour ses vacations dans les villes de Namur, Vilvorde, Hal, Valenciennes, Liége et ailleurs ; à maîtres François Courteville et Jean van der Burch, conseillers de Sa Majesté au conseil de Flandre, pour leurs vacations au quartier de Gand ; à maîtres Liévin Snouch et Pierre Le Cocq, conseillers du Roi au Conseil de Flandre, pour leurs vacations en la ville de Bruges et aux environs ; à Lucas van Schoonhoven, premier secrétaire des *parchons* en la ville de Gand, pour ses vacations tant à Gand qu'à Bruxelles ; à Jacques de la Fontaine, huissier du Grand Conseil de la résidence de Lille, pour « vacations et copies par luy faictes pour adjournemens de pluisieurs tant gentilzhommes que particuliers s'estans meslez au faict des troubles » ; François van Exarde, huissier du Conseil en Flandre, pour ses vacations et ajournements au quartier de Gand ; maître Arnoul Sasbout, conseiller ordinaire au Conseil de Hollande, pour ses vacations audit pays ; maître Charles Smytère, conseiller du Roi au Conseil en Hollande, idem ; maître Remer van der Duyn, conseiller du Roi au Conseil en Hollande, idem ; à Liévin van Arckel, commissaire du Roi, pour avoir vaqué, avec le conseiller Bauduin Jacobbs, sur le fait des troubles à La Haye et dans les villes de Delft, Rotterdam, Schiedam, La Brièle et aux environs ; à maître Pierre Cornel, conseiller et pensionnaire de la ville de Dordrecht, pour s'être transporté à Anvers, afin d'y prendre information sur certaine assemblée des sectaires y advenue ; à maître Philippe Chardel, conseiller ordinaire du Roi en son Conseil de Luxembourg, pour ses vacations en ladite ville ; à maître Guillaume Lefebvre, avocat au Conseil à Luxembourg, idem ; à Laurent Vilsteyn, huissier dudit Conseil, pour ses vacations et ajournements décernés contre aucuns absents et fugitifs à cause des troubles ; à maîtres Charles Rym et Philippe Chardel, conseillers du Roi au Conseil à Luxembourg, pour leurs vacations en ladite ville ; à Ambrosio de Ribera, auditeur général de l'armée du Roi, pour ses vacations en la ville de Tournai ; à Jean Fernandez de Comora, commissaire du Roi, pour ses vacations à Anvers, Bréda, Bois-le-Duc, Bonnelle et autres lieux et places ; à Jean Michel de Prado, secrétaire du Roi, pour ses vacations dans les villes de Diest, Zichene, et autres lieux. Total = 8.083 livres, 16 sols, 8 deniers. (F^os^ 68 recto à 76 recto). — Autre dépense à cause des biens du prince d'Orange = 3.794 livres, 16 sols. (f° 77 recto à 78 recto). — Autre dépense à cause des biens de feu le comte d'Egmont, savoir : 2.000 livres à Madame Sabine, palatine du Rhin, duchesse en Bavière, veuve de Monseigneur le prince de Gavre, comte d'Egmont, « pour s'en servir et subvenir à ses nécessités comme icelle trouveroit convenir » le 27 février 1569 ; 2.000 livres à ladite dame, « pour son entretènement et alimentation de ses enfans », le 1er juin 1569 ; 2.000 livres à ladite dame pour le même motif, le 4 août 1569 ; 2.500 livres à ladite dame, pour le même motif, le 20 octobre 1569 ; 1.300 livres à Marie de Ligne, dite Barbançon, chanoinesse de Mons, « pour tout le temps qu'elle a nourry et entretenu en sa maison damoyselles Cristienne et Madalène, filles de feu le comte d'Egmont, jusques le dernier jour d'avril soixante-neuf, à raison de quatre cens livres pour chacune d'eulx par an, et ce sur et à bon compte de l'entretènement et alimentation accordé par Sadite Excellence à dame Sabine, palatine, duchesse en Bavière, leur mère » ; 4.000 livres à messire Nicolas de Lorraine, prince du St-Empire et de Mercuere (*sic*), marquis de Nomény et comte de Vauldemont, « pour semblable somme que son Excellence avoit consenty et accordé audit Conte pour une fois sur les biens et revenuz de feu le conte d'Egmont, son beau-frère, et ce, par provision tant que l'on aura vuydé la prétension dudit Conte sur lesdits biens, à cause du dot et part de mariage de feue dame Marguerite d'Egmont, sœur dudit deffunct, sa première espouze » etc., le 9 mai 1569 ; 6.000 livres au même, pour le même motif, le 8 octobre 1569 ; 14 livres, 8 sols, 6 deniers à Antoine de Bouille, official du châtelain du château de Gand, pour « le chariaige, deschariaige des biens meubles de feu le conte d'Egmont jusques au batteau pour les mener et transporter en la ville de Bruxelles et salaire des maronniers ayans chargé lesdits meubles » ; 22 livres, 10 sols à François van den Velde, *navieur* de la ville de Gand, pour le transport desdits meubles ; 180 livres à maître Pierre Asseliers, conseiller ordinaire du Conseil en Brabant, « pour le

payement d'une rente héritable de soixante livres, dicte monnoie, par an, ypotecquée sur la demeure avecq toutes les maisonnaiges, estableries, vergiers, et autres ses appertenances scituez en la ville de Bruxelles joindant le cimetière de Nostre-Dame du Sablon, dicte la maison et court d'Egmont, arriérée de trois années etc. » ; total : 20.016 livres, 18 sols, 6 deniers (f°s 79 recto à 82 recto) : — Autre dépense des biens procédés de feu le marquis de Bergues : total : 3.850 livres (f° 83 recto et verso) ; — Autre dépense à cause des biens de feu le comte de Hoochstraten ; total = 6.085 livres, 8 sols (f° 84 recto et verso) ; — Autre dépense à cause des biens du comte de Culembourg ; total = 2.000 livres (f° 85 recto) ; — Autre dépense pour payements faits à diverses personnes pour diverses causes, savoir : 60 livres à Martin de Moralès pour le voyage fait par lui en 1567, avec aucuns arquebusiers à cheval, vers Roncquières, et aussi pour depuis avoir été visiter et connaître es guerres dernières certain bois auprès de Maubeuge pour le service de Sa Majesté ; 96 livres à Jean Bolca, capitaine de la Justice, somme par lui déboursée à l'hôte de l'Écu Rouge de la ville d'Anvers, pour désengager de ses mains une chaîne d'or qu'il avait engagée de feu Jean de Samme : 6 livres à Adolphe van Havre, aide du trésorier de la ville de Gand, pour avoir dressé la liste de tous ceux qui lèvent des rentes à la charge de la ville de Gand ; 60 livres à Antoine Credo, « sur et à bon compte de certaine colonne ou piller qu'il avoit emprins faire et dresser en la ville de Bruxelles à la maison du Sr de Culembourg » ; 40 livres au même, « pour les trois bleues pierres érigées en piller sur l'héritage du jadis conte de Culembourg en la ville de Bruxelles, etc. » ; 36 livres à Martin van den Eynde, *charton*, pour avoir mené « dois Arquemes jusques en la ville de Bruxelles certaine colonne à ériger en la place où fut scituée la maison du conte de Culembourg fugitif » ; 20 livres à Blaise du Pret, et Jean Gondre, tailleurs de pierre, « pour leurs journées d'avoir engravé les lettres sur le pillier érigé en la place du logis du jadis conte de Culembourg » ; 8 livres, 8 sols à Jean Tserrarts peintre, pour avoir peint les dites lettres gravées sur ledit pilier ; 6 livres à Jean Nollet, pour avoir transporté de Dinant à Bruxelles aucuns papiers concernant les comptes de Jean de Samme, prisonnier ; 67 livres, 15 sols à Arnould de Jode, châtelain du château de Louvestain en Hollande, pour les frais qu'il a faits pour l'arrêt de certains coffres et tonneaux chargés de biens ayant appartenu à un nommé Derith van der Corput et autres bourgeois de la ville de Bois-le-Duc, fugitifs et bannis à cause des troubles passés : total : 454 livres, 3 sols (f°s 87 recto à 89 recto) : — Autre dépense à cause des dons et récompenses faits par Son Excellence (le duc d'Albe), entre autres : 800 livres à maître Claude Belin, avocat du bailliage d'Amont ; 200 livres à dame Isabeau de Fresne, « procuratoresse du couvent des Grises Sœurs à Jodoingne et frère Lucas de Arenalo, compaignon du confesseur de Son Excellence, en don et aulmosne aux religieuses dudict couvent, en respect des pertes et dommaiges par eulx souffertz par le camp du prince d'Oranges, et les restans cent livres dédiez par Sadite Excellence au cloistre de la Ramée pour estre icelle depuis informée que les dicts de la Ramée estoient bien fondez de rentes ; 800 livres à Diégo D'Aldana, gentilhomme de la Chambre de son Excellence ; 200 livres à Jérôme Olziguanus, conseiller du Roi, pour ses frais de voyage et de son équipage de Dôle à Bruxelles ; 300 livres à Eustache Daoust, chef de l'échevinage de la ville de Douai et à maître Jérôme de France, pensionnaire de cette ville, « à bon compte et en tant moins du dot que Sa Majesté a accordé en faveur de l'Université de ladite ville de Douai sur aulcuns biens confisquez à cause des troubles passez » ; total : 5.000 livres (f°s 90 recto à 91 recto) ; — Autre dépense à cause des réfections des prisons = 58 livres, 13 sols (f° 91 verso) ; — Autre dépense à cause de l'entretien des prisonniers, savoir : 136 livres, 12 sols, à Francisco de Torrès, capitaine du château de Vilvorde pour l'entretien des prisonniers suivants : Pasquier de la Barre, Guillaume Bouga, frison, Jean Suys, Mathieu Wastepatte, Josse Mime, Frédéric de Bucq, David de Schimère, Jacques de Haze, Marcos de Salagante, Wynant Bonequens, Jacques Lenfant, Jacques Vertagles ; 232 livres, 15 sols, 3 deniers au même pour la nourriture d'Alonzo de Laloo, ancien secrétaire du feu comte de Hornes ; 63 livres, 4 sols, 6 deniers à Laurencio Perez, châtelain de la *Roquetta* de Ste-Gœle, pour l'entretien et nourriture de plusieurs prisonniers, savoir : Jacques Lenfant et Jacques Buthels, Wynant Bonekens, Marcos de Salagante, etc. (1) ; 62 livres, 12 sols à Chrétien Ysenbaert et Francisco de Moralès,

(1) Ces prisonniers avaient été transférés de Vilvorde à la prison de la *Roquetta* à Bruxelles, probablement pour l'instruction de leur procès.

cipiers de la prison de Cauwenberghe, pour la nourriture des prisonniers suivants : Catherina van Leudans, Jean le Jeune, Andrieu Bouton, Simon de Clercq, François Necken, Jean Petit, Lancelot Barbier, Jérôme Vranxq, avocat d'Anvers, Barthélemy de Rumst, Nicolas Du Sart, Hubert Martens, Euvrart van Beren et Guillaume van Heeren, Barthélemy Thirimex, Daniel van der Ameyden ; total : 1.401 livres, 1 sol. 9 deniers (f°s 92 recto à 103 recto) ; — Autre dépense pour vacations faites par ceux qui sont venus déposer dans les causes des pensionnaires de Malines et d'autres prisonniers, entre autres : 15 livres, 8 sols à Nicolas van der Laen, naguères bourgmestre de Haerlen, pour être venu à Bruxelles, déposer en la cause de maître Jacques van den Eynde, avocat des États de Hollaude ; 13 livres à Henri Brung, jadis lieutenant du comté et de la ville de Bergues en Gueldre, pour être venu à Bruxelles déposer en la cause de Daniel van der Ameyde ; total = 145 livres, 12 sols, (f°s 104 recto à 107 recto) ; — Autre dépense à cause des deniers comptés et non reçus = 330 livres (f° 107 verso) : — Autre dépense des parties payées pour la justice criminelle, savoir : 84 livres à Guillaume Jacquet, marchand de draps, « pour le drap noir employé à l'exécution des contes d'Egmont et de Hornes, y comprins ung florin pour la fachon de l'eschaufault» ; 104 livres, 12 sols à Gérard Bernarts, maître charpentier du Roi, « pour diverses parties de carpentaige et bois par luy livrées servant à la justice criminelle et chaufaulx par luy dressez pour l'exécution de plusieurs délinquans s'estans meslez du faict des troubles » ; total = 188 livres, 12 sols, 6 deniers (f° 108 recto et verso) ; — Autre dépense à cause des deniers payés pour la recette générale des finances = 875 livres, 10 sols (f°s 109 recto à 110 recto) ; — Dépense commune = 27 livres, 10 sols (f° 110 verso). Total des dépenses : 297.869 livres, 16 sols, 1 denier d'Artois.

B. 3020. (Registre.) — In-f°, 100 feuillets, parchemin

1570. — « Compte troisiesme de Martin van den Berghe, conseiller du Roy, commis de ses Finances, et trésorier de l'Espargne de Sa Majesté, des deniers par luy receuz et distribuez à cause de l'entremise des clers deniers procédez tant des biens meubles que immeubles, escheuz à Sadite Majesté, par droict de confiscation par tous les payz et provinces de pardeça à cause des troubles et rébellions y advenus, etc.». Total de la recette de ce compte : 396.258 livres, 17 sols, 7 deniers d'Artois. Total de la dépense : 441.586 livres, 16 sols, 11 deniers, même monnaie. La dépense se répartit ainsi : Deniers payés aux officiers qui en doivent compte, entre autres : 12.000 livres à Nicolas van den Berghe, receveur des ouvrages de la citadelle d'Anvers, pour les employer aux ouvrages de ladite citadelle ; 20.000 livres à Liévin Wouters, receveur général, pour être employées aux réparations « des dicques et testes de la Neuze et conservation de l'île de Biervliet » : 50.000 à Francisco de Liscalde, *pagador* de l'*exercito* du Roi, pour s'en aider à licencier et casser les gens de guerre de cheval et de pied qui, sous la charge du comte de Mansfelt, gouverneur du Luxembourg, avaient été envoyés en 1569 en France au secours du Roi très chrétien ; 205.000 livres au même, « pour icelle somme employer et s'en ayder à l'esquippaige de certains batteaulx de guerre que Sadicte Excellence faisoit apprester pour la conduicte et convoy de la Royne vers Espaigne (1), suyvant la charge et instruction qu'il avoit d'icelle, » ainsi que « pour en payer certaines paincteures des armes, espées dorées et aultres choses qui s'apprestoyent en la ville de Meinghem pour y recevoir la Royne d'Espaigne, » et pour l'usage de l'hôtel et service de ladite Reine ; 4.000 livres à Jean la Réa Sallazar, commissaire de Sa Majesté ; 3.260 livres à Nicolas Baert, conseiller et receveur général des Finances, somme payée à don Francis de Alana, ambassadeur en France ; 22.148 livres, 17 sols à Antoine van den Berghe, receveur général des salpêtres et poudres du Roi, pour le payement de 41.086 livres de poudre fine grainée pour le service de Sa Majesté et équipage des navires de guerre, pour convoyer la guerre d'Espagne, et celui des poudres délivrées par François Rampelberch, en son vivant commis de l'artillerie *aux champs* (en campagne), « aux capitaines et gens de guerre, tant espaignolz, allemans que wallons, en l'an xv^c^ soixante-huict, pour leur en servir et ayder aux escarmouches et aultrement au service de Sadicte Majesté » ; 3.000 livres à Thomas Évraert, commis à la recette et distribution des deniers ordonnés et à ordonner pour le payement des ouvrages de la citadelle d'Anvers,

(1) Anne-Marie, fille de l'empereur Maximilien II, quatrième femme du roi Philippe II.

etc.; total = 332.241 livres, 14 sols, (f°s 57 recto à 63 verso); — dépense pour payements faits aux conseillers, procureur général, avocat fiscal et secrétaires ayant été appelés par Son Excellence pour la servir de conseil au fait des troubles et rébellions et aux huissiers dudit conseil, savoir à : Jean de Vargas, Jérôme de Roda, Louis del Ryo, Jean d'Yssunca, pourvoyeur de l'armée du Roi, Jérôme Olziguanus, Jacques Hessele, Jean du Bois, Jean de la Porte, avocat fiscal au conseil de Flandre, Jean Hennemans, conseiller du Roi, en la chancellerie de Brabant, Nicolas van der Steghen, Lievin Snouch, conseiller du Roi en son conseil de Flandre, Josse Jacquelet, Jean de Vlierden, secrétaire du Roi en son conseil privé, Étienne Praets, Jean Mesdach, Philippe Sterck, greffier des finances du Roi et Georges van der Driesche, commis à la recette de l'artillerie, Jean van der Haghen, huissier du conseil privé, Pierre Hauwis, idem, François Hauwys,' Francisco Pays, Philippe Vruntschap, clerc juré du conseil du Gouverneur ; total : 44.215 livres, 7 sols, 4 deniers, (f°s 64 recto à 74 verso) ; — Autre dépense pour les nécessités de la Chambre du Conseil = 340 livres, 10 sols, 4 deniers, (f° 75, recto et verso) ; —Autre dépense pour vacations de divers commissaires ayant été envoyés en diverses provinces pour prendre information sur les troubles et rébellions y advenues, savoir: 240 livres à Jean de La Réa, commissaire de Sa Majesté pour les vacations par lui faites à Anvers pour prendre quelques informations tant à la charge de Servais Sanders que d'autres prisonniers sur le fait des troubles ; 160 livres à Fernando de Salmas, docteur ; 500 livres à Engelbert Doyenbrugghe, commissaire de Sa Majesté, pour ses vacations en Hollande : 87 livres à Désidere van Tseslich, conseiller du roi en son conseil de Brabant, pour ses vacations tant en la franchise de Merchten, la seigneurie de Gaesbecque, qu'au village de Reucquières et en la ville de Nivelles, comme aussi pour l'annotation des biens du seigneur de Briselle ; — 52 livres à Jean Fernandez de Camora, commissaire ordinaire de Sa Majesté, pour ses vacations à Bruxelles, à Malines et à Anvers ainsi qu'au village de Rumpst, pour ouïr aucuns témoins à la charge de Joachim Coomans et Cœuvrart Schotte ayant été lieutenants de feu Jean Granweels ; 208 livres au même, « pour avoir vacqué en la ville de Bruxelles au enregistrement et inventorisation des lettraiges trouvées et estans en la vieille trésorie de la maison jadis appartenant à feu le conte d'Egmont»; 16 livres à Lucas de Schoohoven, secrétaire des *parchons* de la ville de Gand, pour ses vacations en la cause de Tsomme Rollema, bailli de Middelbourg, prisonnier ; total : 2.012 livres (f°s 76 recto à 79 verso) : — Autre dépense à cause des biens du prince d'Orange = 175 livres, 12 sols (f° 80 recto et verso) ; — Autre dépense à cause des biens du comte d'Egmont : à Sabine de Bavière, palatine du Rhin, veuve dudit comte, le 8 février 1570, 3.300 livres : le 27 avril 1570, 2.200 livres ; le 16 juin 1570, 2.000 livres : le 5 septembre 1570, 2.000 livres, le 22 novembre 1570, 2.500 livres ; — 800 livres à Marie de Ligne, dite de Barbançon, chanoinesse à Mons, pour l'entretien des demoiselles Christine et Madeleine, filles du comte d'Egmont, aussi chanoinesses ; 7.100 livres à Nicolas de Lorraine, duc de Mercœur, marquis de Nomény, prince du St-Empire, comte de Challigny, « pour la parpaye de 17.100 livres qui estoyent deu audict seigneur, de reste pour diverses rentes, l'une de 3.000 livres qu'il levoit sur la principaulté de Gavre, et l'aultre de mil livres sur les biens dudict feu comte (d'Egmont) en Hollande, comme père, mainbourg et ayant la garde noble de demoiselle Loyse de Lorraine, sa fille, qu'il avoit retenue de feu dame Marguerite d'Egmont, sa première espouze»; 242 livres 13 sols à Jean de Bezena, pour l'entretien du jardin de la maison du feu comte d'Egmont à Bruxelles ; total = 2.142 livres, 13 sols (f°s 81 recto, à 83 verso) ; — Autre dépense à cause des biens du comte de Hoochstraten = 147 livres, 14 sols (f° 84, recto et verso) ; — Autre dépense à cause des biens du comte de Culembourg : 60 livres à Jean Tserraerts, peintre, à Bruxelles, « pour avoir doré à double or les lettres et inscription au pilier dressé sur l'héritage dudit comte de Culembourg » (f° 85, recto) ; — Autre dépense à cause des biens du comte van der Berghe = 12 livres (f° 86 recto) ; — Autre dépense pour parties payées pour diverses causes : 300 livres à Antoine Guzman, gentilhomme de la suite du duc d'Albe, pour ses frais de voyage à Binche et pour se faire guérir du coup d'arquebuse qu'il avait reçu à la rencontre advenue à la Chaussée, en 1568, entre l'armée du Roi et celle des rebelles ; 700 livres à Hernando de Gadillo, pour avoir été employé aux affaires des évêchés et autres choses publiques pour le service de Sa Majesté ; 14.000 livres à messire Jérôme de Seroeskercke, chevalier, superintendant, Pierre de Halmale, aussi chevalier, Jacques van der Bekem et Jaspar van der Meyen, commis par Sa

Majesté au gouvernement du marquisat de *Berghes* (Berg-op-Zoom), « pour semblable somme que Son Excellence avoit accordée aux adhéritez des pays et poldres gisans aux zugt et noort quartiers de la ville dudict marquizat, inundez par la tempeste advenue le jour des Toussains dernier passé » ; 7.904 livres, 2 sols à Fernando Fregas Cavallo, pour deux linges par lui envoyés au Roi en Espagne, pour le monastère de St-Laurent et pour certaines images délivrées à la Reine ; total = 26.859 livres, 7 sols, 3 deniers, (f°s 87 recto, à 90 verso) ; — Autre dépense en dons et récompenses, savoir : 500 livres à Hermanus Doccum, abbé du couvent de Filweert, dit Oldeclooster, situé au pays de Grœningue, accordées en don et aumône pour la restauration de l'église et du monastère et pour l'entretien du service divin, à cause de la perte et dommage qu'il a subis par l'invasion, en l'an 1568, du comte Louis de Nassau et autres rebelles ses adhérents avec son armée au quartier du Dam, audit pays de Grœninghen contre Sa Majesté ; — 1.000 livres à Francisco Inglesile, gentilhomme anglais, somme à répartir entre les religieux et autres anglais catholiques étant dans les Pays-Bas, pour leur entretien et sustentation ; — 5.000 livres à Diégo Gonzalès Gante, secrétaire du duc d'Albe, et à François Englesile, gentilhomme anglais, accordées en aumône chaque année aux religieux cartusiens anglais résidant à Bruges et autres personnes de la nation anglaise réfugiées et demeurant dans les Pays-Bas ; 600 livres à R. P. sire Gilles de Monte, évêque de Deventer, en don pour la nécessité d'argent où il se trouvait n'étant point encore en possession de son évêché ; 600 autres livres au même pour fournir aux dépens de sa consécration et se transporter à la résidence de son évêché ; 2.000 livres à l'Université de Douai en acompte sur la dotation de ladite Université ; 2.000 livres à Jean Sercot Bedel, de la Faculté des Arts de l'Université de Douai et *distributeur du vin d'icelle*, arrérages de deux années de la rente héritière due à ladite Université ; total : 13.800 livres (f° 91 recto à 94 verso) ; — Autre dépense pour les frais de transport des prisonniers, savoir : 30 livres, 10 sols à Mathieu de Vos, secrétaire du seigneur de Noircarmes, payés par lui à Antoine Mahieu, fourrier, et 8 autres soldats de la garnison d'Avesnes, ayant amené de cette ville a Bruxelles certain prisonnier nommé Jean de Le Court ; 73 livres, 10 sols, 6 deniers à messire Jean Dyve, chevalier, seigneur de Warelles, gouverneur, capitaine et prévôt de la ville d'Avesnes, en remboursement des frais faits par lui pour l'appréhension de Jean de Le Court ; total : 104 livres, 6 deniers (f° 95 recto et verso) ; — Autre dépense à cause des réfections des prisons = 69 livres, 5 sols, 6 deniers (f° 96 recto et verso) ; Autre dépense à cause de l'entretien des prisonniers, savoir : 39 livres à Laurentio Pirez, châtelain de la Roquette de Ste-Gudule, pour l'entretien de plusieurs prisonniers, entre autres Coevrard Schotte, condamné aux galères, Alonzo de la Loo, Joachim Comans, condamné aussi aux galères ; 15 livres à Chrétien Ysembaert, garde de la porte de Cauberghe, pour l'entretien de Jean de Longueval, prisonnier ; 10 livres, 12 sols à François de Smet, *cépier* de la prison de Steenpoorte, pour l'entretien d'Alonzo de La Loo ; 40 livres à Andrieu Lopez, jadis lieutenant du capitaine Boha, « pour les despens de bouche par luy donnez à feu le lieutenant du conte Lodewyck de Nassouw, décédé à Vilvoorde, d'autres deux prisonniers de guerre, appréhendez à la journée de Frize, depuis exécutez en la ville de Bois-le-Duc » ; total : 203 livres, 3 sols (f° 97 recto 100 à recto) ; — Dépense commune = 25 livres (f° 100 verso).

B. 3621. (Registre.) — In-f°, 126 feuillets, parchemin.

1571. — « Compte quatriesme de Martin van den Berghe, conseiller du Roi, commiz de ses finances et trésorier de l'Espargne de Sa Majesté, des deniers par luy receuz et distribuez à cause de l'entremise des clers deniers procédez tant des biens meubles que immeubles escheuz à Sa Majesté par droit de confiscation par tout les pays et provinces de par de ça, à cause des troubles et rébellions y advenues, etc. » Total de la recette : 318.001 livres, 11 deniers maille : total de la dépense : 370.268 livres 14 sols, 7 deniers, même monnaie. Les articles des dépenses sont les suivants : Deniers payés aux officiers qui en doivent compte, entre autres : 3.115 livres, 10 sols à Liévin Wouters, naguères conseiller et receveur général des Finances du Roi, « à quoy monte le contingent de Jehan le Sauvaige, seigneur d'Escaubecque ès deux derniers termes de la vendition faicte par décret au grand Conseil à Malines des seigneuries de Caudekerke et Wiggentiercke scituez en Zélande » ; 3.000 livres à Thomas Œvraert, commis à la recette des deniers ordonnés pour le payement des ouvrages de la citadelle d'Anvers ;

14.923 livres, 2 sols, 4 deniers à Francisco de Lixade, *pagador* général de l'armée, « pour en parpayer certaines personnes et livreurs tant de tapisseries louées, passemens, franges et aultres ornamens, aussi poullaisteries et diverses espèces de vivres dont la Royne et les princes, ses frères, ont esté serviz, sa maison et chambre tendues et ornées tant à Meinghem, Berghes sur le Zoom que es navires esquelles Sa Majesté a passé en Espaigne » ; 6.327 livres, 2 sols au même pour en faire payement au marquis Chappin Vitelli et à Thomas Bulbani, pour la livraison par lui faite des damas ayant servi à l'équipage de l'armée au partement de la Reine d'Espagne : — 4.000 livres à messires Philibert de Perreskercke, superintendant, Pierre de Halmale, chevaliers, Jaspar van der Meyen, commis pour Sa Majesté au marquisat de Berg, et Jean Thomas, receveur au *zuut quartier* de ladite ville de Berg, comme argentier des *dicaiges* de Hildeniesse et Loosmeer, « pour icelle somme employer es lieux esquelz il estoit le plus nécessaire au redressement et réparations des dicques soubz le Zuyt et aultres quartiers de la ville de Berghes et son terroir inundez par la tempeste advenue le jour des Toussainctz XV^c^LXX » ; total = 153.177 livres, 8 sols, 4 deniers artésiens (f°s 57 recto à 64 verso); — Autre dépense pour payements faits aux conseillers, procureur général, avocat fiscal et secrétaires du Conseil des troubles, savoir Jean de Vargas, Jérôme de Roda, del Rio, Juan de Yssunca, Jérôme Olziguannus, Jean du Bois, Jean de la Porte, Jean Heunelmans, Nicolas Van der Stegen, Liévin Snouck, Josse Jacquelot, les secrétaires Jean de Vlierden, Étienne Prats Jean Mesdach ; total = 38.791 livres (f°s 65 recto à 72 verso) : Autre dépense pour les nécessités de la chambre du Conseil = 256 livres, 5 sols, 6 deniers (f°s 73 recto à 74 verso); — Autres dépenses pour vacations de divers commissaires ayant été envoyés en diverses provinces pour prendre information sur les troubles = 1.373 livres, 5 sols (f°s 75 recto à 77 verso), — Autre dépense à cause des biens du prince d'Orange = 146 livres (f° 78 recto) ; — Autre dépense à cause des biens du comte d'Egmont : payements faits à Sabine de Bavière, comtesse douairière d'Egmont : 30 janvier 1571, 3.000 livres; 27 avril 1571, 2.500 livres; 28 juillet 1571, 3.000 livres ; 13 novembre 1571, 2.500 livres ; à Marie de Ligne, dite Barbançon, chanoinesse de Mons, etc., 800 livres : à Marc d'Ennetière, comme receveur des biens du comte de Vaudemont etc., 4.000 livres; total = 16.109 livres, 3 sols, 9 deniers (f°s 79 recto à 81 verso); — Autre dépense à cause des biens du feu comte d'Hoochstraten = 102 livres, 18 sols (f° 82, recto et verso) ; — Autre dépense à cause des biens de feu le seigneur de Montigny : à dame Hélène de Melun, veuve de messire Floris de Montmorency, seigneur de Montigny, 4.000 livres pour la parpaye de 9.000 florins une fois, qu'elle avait fait *apparoir* lui être dus pour son alimentation pendant trois ans que son mari fut détenu prisonnier f° 83 recto et verso) ; — Autre dépense à cause des biens du comte van der Berghe = 600 livres (f° 84 recto) ; — Autre dépense à cause de certaines *mercèdes* en fonds d'héritages au denier 22, faites par le Roi à aucuns seigneurs, grands maîtres et gentilshommes, de par deça, savoir : 4.000 livres à messire Philippe de Croy, duc d'Arschot, pour la première année d'une rente héritière que le Roi lui a accordée, à prendre le 1er septembre 1570 ; idem, à messire Ernest, comte de Mansfelt, gouverneur du duché de Luxembourg ; 3.000 livres à feu messire Charles de Brimeu, comte de Meghem : idem, à messire Charles, baron de Berlaymont, gouverneur et souverain bailli de Namur, conseiller d'État et chef des finances ; 3.000 livres à messire Jean de Croy, comte du Rœulx, seigneur de Beaurain ; idem, à messire Maximilien, comte de Boussu, gouverneur et capitaine général de Hollande ; 2.000 livres à messire Maximilien de Melun, vicomte de Gand, gouverneur d'Arras ; 3.000 livres à madame Marguerite, comtesse de la Mark et d'Arenberg, dame de Barbançon, Zevenberghe, comme ayant la garde noble de Charles, comte d'Arenberg, son fils aîné et 1.000 livres pour Robert de Ligne, son autre fils : 1.000 livres à messire Maximilien de Vilain, baron de Rassenghien, gouverneur de Lille, Douai et Orchies ; 1.000 livres à messire Philippe de Lannoy, seigneur de Beauvoir ; 1.000 livres à messire Josse de Courtewille = total : 31.000 livres (f°s 85 recto à 89 verso) : — Autre dépense à cause des rentes viagères données en commende par Sa Majesté, *mercèdes* à divers gentilshommes de par deçà, savoir : 3.500 livres à don Fernando de Lannoy, gouverneur d'Artois, pour la première année d'une rente viagère en commende que le Roi lui a accordée, à prendre cours le 1er septembre 1570 ; 2.000 livres à messire Philippe de Lannoy, seigneur de Beauvoir; 2.000 livres à messire Jacques de la Cressonnière, gouverneur et capitaine de Gravelines, et lieutenant de l'artillerie ; 2.000 livres à messire Zegher, seigneur de Gasbeke, lieutenant de la bande du comte d'Aremberg; 1.500

livres à messire Pierre de Quaderebbe, chevalier, maire de Louvain, gouverneur et superintendant de Bréda et commissaire des montes ; 1.500 livres à messire Pierre de Bailleul, chevalier, seigneur de St-Martin; 1.200 livres à Georges de Lalaing, seigneur de Ville ; idem, à Frédéric, comte de van den Bergh : idem, à messire Eustache de Croy, chevalier, seigneur de Ruminghem, Warnecque, etc. : 1.000 livres à messire Robert de Trazegnies, chevalier, seigneur de Sepmeries, châtelain d'Ath ; idem, à Lancelot de Berlaymont, seigneur de Beaurain ; idem, à messire Jacques de Bryas, seigneur dudit lieu, gouverneur et capitaine de Marienbourg; 800 livres à messire Adrien d'Oignies, chevalier, seigneur de Willerval; idem, à Eustache de Croy, seigneur de Crecque, lieutenant de bande sous le comte du Rœulx ; idem, à Louis de la Trouillière, gentilhomme de la bouche du Roi : idem, à messire Antoine de Gongnies, seigneur de Vendegies, gouverneur du Quesnoy ; idem, à Fernand de la Barre, seigneur de Mouscron, gouverneur du château de Courtrai ; idem, à Charles, seigneur de Largilla, gouverneur de Landrecies ; 600 livres à Gilles de Lens, baron d'Aubigny, Habarcq, etc.; idem, à messire Oudart de Bournonville, vicomte de Barlin, baron dudit lieu et de Houllefort, seigneur de Capres, Ronchicourt, gentilhomme de la bouche du Roi ; idem, à messire Philippe de Recourt, baron de Licques, etc., capitaine d'une compagnie de piétons ; idem, à Michel d'Esne, seigneur de Bétencourt ; idem, à Adrien de Bailleul, seigneur d'Evre ; idem, à messire Louis de Blois, seigneur de Trélon ; idem, à messire Jean de Mérode, baron de Houfalize et de Moriamé, seigneur de Hon sur Hevre ; idem, à messire Frédéric de Wissoucq, seigneur de Bomy ; idem, à Baudouin de Gavre, seigneur d'Inchy ; 300 livres à Robert de Harchies, seigneur de Molain = total ; 29.600 livres (f°s 90 recto à 102 recto) : — Autre dépense pour dons et récompenses faits par sadite Majesté pour une fois, savoir : 10.000 livres à messire Philippe, comte de Lalaing, baron d'Escornaix et de Wavrin, à l'occasion de son mariage avec Marguerite de Ligne, fille du feu comte d'Aremberg ; 12.000 livres à messire Viglius de Zwichem, prévôt de St-Bavon, président du Conseil d'État, chancelier de la Toison d'Or, « pour advancer l'érection du collège par lui encommenché en la ville de Louvain » ; 10.000 livres à Jean van der Aa, secrétaire du Conseil d'État du Roi ; 12.000 livres à Urbain Scharberger, idem ; 10.000 à Baptiste Berty, secrétaire des *consaux* d'État et privé ; 2.000 livres à Pierre d'Overloepe, premier secrétaire audiencier ; 2.000 livres à Louis del Rio, pour vacations faites en certains négoces concernant le service de Sa Majesté = total : 56.000 livres (f°s 103 recto à 104 verso) ; — Autres dépenses pour dons et récompenses, savoir : 2.200 livres à Coeuvraert Schetz, somme payée et délivrée comptant pour un diamant qu'il a remis au grand maître de l'Ordre de St Jean en Allemagne « au temps qu'il estoit pardeça avecq la Royne d'Espaigne » ; 400 livres à Charles, comte de Westmerlant, 800 livres à Hernando Sastre, maître de camp ; 200 livres à Rymhalt van Hambacht ; 160 livres à don Gonzalo de Cazavedra, gentilhomme de la bouche du Roi ; 2.000 livres à Gérard de Rommère ; 600 livres à François Inglefield, chevalier anglais, en don une fois « pour les bons services faits « par sa mère à feue de bonne mémoire la Royne d'Espaigne dernièrement trespassée » ; 100 livres à Philippe Sterck, greffier des finances du Roi ; 4.000 livres à Adrien Pussin et Georges Preelz, docteurs es droits et professeurs ordinaires en l'Université de la ville de Douai ; 200 livres à Pierre Doverloepe, conseiller premier secrétaire et audiencier du Roi ; 3.750 livres à Jeronimo Grillo et Lazaro Spinola, marchands génois ; 600 livres à Bernard Durin, en récompense de certains secrets services ; 200 livres à messire Josse de Courtewille, chevalier, seigneur de Polinchove, secrétaire d'État du Roi et greffier de l'ordre de la Toison d'Or ; 2.000 livres à Louis del Ryo, docteur ès droits et conseiller au conseil du Roi : total = 17.210 livres (f°s 105 recto à 108 verso) ; — Autres dépenses pour parties payées pour diverses causes, entre autres : 1.000 livres à messire Gabriel Munez, docteur en médecine, résidant en la ville d'Anvers, « pour d'icelle somme subvenir à ce que le Sgr. don Salpencio et sa famille auront de besoing » ; 80 livres à Benjamin de Lorez, pour être par lui réparties et distribuées « entre aucunes personnes ayant fait certain service secret pour Sadite Majesté, ne veullant estre exprimé » ; 70 livres à Ulrich van Merck, *armoyeur* du Roi, pour s'entretenir par deça jusqu'à son départ vers l'Espagne ; 1.000 livres à Gérard de Wyskerlot, chanoine de l'église Notre-Dame à Utrecht, « à quoy montent certaines parties par luy achaptées en ces pays bas pour le service de Sa Majesté à l'instance de son frère Guillaume, barbier d'icelle Sa Majesté » ; 1.000 livres à dame Barbara Blomberch (1),

(1) C'est la mère de don Juan d'Autriche. Au feuillet du

veuve de feu messire Jérôme Keggel, en son vivant commissaire ordinaire des montres du Roi, en don pour une fois ; 1.000 livres à Marc Dercoche, maître d'hôtel de ladite Barbara Blomberch, pour les employer en achat de meubles pour la dite dame ; 100 livres à Alonzo de la Loo, pour les employer en certaine affaire dont il avait été chargé pour le service du Roi ; 800 livres à Richard Linton et Renard Hamilton, gentilshommes anglais, « pour les employer en leurs nécessitez comme ilz trouveroient convenir, et ce, oultre et pardessus autres deux cens semblables livres par Son Excellence accordez tant à eulx, la contesse de Westmerlant que aultres gentilshommes anglois reffugiez en la ville d'Anvers du royaulme d'Angleterre » = total = 8.702 livres, 15 sols (f°s 109 recto à 113 verso) ; — Autres dépenses à cause des traitements des anglais réfugiés par deça pour la religion, savoir : 4.000 livres aux religieux *cartusiens* (chartreux) anglais résidant à Bruges : 2.400 livres à dame Anne, comtesse de Northumberland, pour son traitement et de ceux qui sont à sa charge, pendant une année ayant commencé le 1er janvier 1571 ; 800 livres pour 8 mois de son traitement, à Charles, comte de Westmerlant, à partir du 1er janvier 1571 ; 1.200 livres à Léonard Dacre, mylord ou baron, pour une année de son traitement, à partir du 1er janvier 1571 ; 720 livres à Égremond Radcliff, idem ; 400 livres pour dix mois à Christophe Nerryl, alias Nerry ; 400 livres à Gutbert Nerryl, idem ; 672 livres pour une année à Richard Noirton ; 432 livres à François Noirton, idem : 240 livres à Samson Noirton, idem ; 216 livres à Thomas Marckinfield, pour six mois ; 100 livres pour deux mois à Charles Parcquer, docteur en droit et chevalier anglais = total = 11.580 livres (f°s 114 recto à 117 verso) ; — Autres dépenses pour parties payées pour salaires de *translats* et écritures, entre autres : 30 livres à Pierre van der Hagen, notaire à Bruxelles « pour avoir translaté m^c^ feuilletz es estatz des gentilzhommes confédérez de thiois en franchois, à l'advenant de 2 sols pour chacun feuillet » = total = 531 livres (f°s 118 recto à 119 verso) ; — Autre dépense à cause de la réfection des prisons = 126 livres. 5 sols (f° 120 recto et verso) ; — Autre dépense pour l'entretien des prisonniers, entre autre, 41 livres à Christien Ysembaert, *cépier* de la porte de Cauberghe à Bruxelles, pour la nourriture pendant 277 jours de Michel Blommaert, du Vieubois, exécuté, 326 livres, 1 sol à Gaspard de Harloy, lieutenant du châtelain du château de Vilvoorden, pour la nourriture des soldats espagnols commis à la garde d'Andriès Salazar, prisonnier audit château : 79 livres, 14 sols au même, pour la nourriture et l'entretien desdits soldats et de Jean de Prado, serviteur dudit Salazar ; 219 livres à Ruydiaz, *cépier* de la porte de Cauberghe, pour l'entretien de différents prisonniers ; total = 606 livres, 6 sols (f°s 121 recto à 122 verso) ; — Autre dépense = 163 livres, 12 sols (f° 123, recto et verso) ; Dépense commune = 37 livres, 16 sols (f° 125 recto).

B. 3622. (Registre.) — 128 feuillets. parchemin.

1572. — « Compte cincquiesme de Martin van den Berghe, conseiller du Roi nostre Sire, commis de ses finances et trésorier de l'Espargne de Sa Majesté, des deniers par luy receuz et distribuez à cause de l'entremise des clers deniers procédez tant des biens meubles que immeubles escheuz à Sadite Majesté, par droit de confiscation par tous les pays et provinces de pardeça à cause des troubles et rébellions y advenus, et ce pour ung an entier encouru depuis le premier jour de janvier xv^c^ soixante-unze (1572 n. st.) et finy le dernier de décembre xv^c^ soixante-douze » etc. Total des recettes : 244.999 livres, 4 sols, 8 deniers d'Artois et 45.000 francs : total des dépenses : 254.635 livres. 5 sols, 7 deniers et 45.000 francs. Ces dépenses se répartissent ainsi : Deniers payés aux officiers qui en doivent compte, savoir : à Francisco de Liscalde, *pagador* général de l'armée du Roi, Nicolas Baert, conseiller et receveur général des Finances, Antoine van den Berghe, receveur général des salpêtres et poudres, Maximilien, comte de Boussu, gouverneur du pays et comté de Hollande, Philibert de Serreskercke, superintendant du marquisat de Berg-op-Zoom (5.800 livres pour commencer à payer les bateaux du dit Berg, brûlés, perdus et endommagés au premier voyage de Zélande, fait le 6 mai 1572) = total : 119.848 livres, 15 sols et 25.000 fr. (f°s 77 recto à 84 verso). — Autre dépense pour payements faits aux conseillers, procureur général, avocat fiscal et secrétaires du Conseil des troubles, savoir : Jean de Vargas, conseiller ; Jérôme de Roda, idem ; Louis del Ryo, idem ; Jean d'Yssunca, pourvoyeur général des galères d'Espagne, Jéronimo

registre renfermant cette mention est annexée la quittance de cette somme, signée de Barbara Blomberch.

de Olzignannus, conseiller, Jean du Bois, idem; Nicolas van der Steghen, idem ; Josse Jacquelot, conseiller et avocat fiscal au conseil de Flandre, Jean de Vlierden, secrétaire du Roi en son conseil privé, Étienne Pratz, idem ; Jean de Mesdach, idem ; Georges van den Driesche, commis à la recette de l'artillerie du Roi ; Jean van der Haghen, huissier du Conseil ; Pierre Hauwys, idem ; Francisco Puyos, Philippe Vumtschap, clerc juré du conseil = total : 17.336 livres, 12 sols (f°s 85 recto à 91 verso); -- Autre dépense pour les nécessités du Conseil = 158 livres, 9 sols, 6 deniers (f° 92 recto); —Autre dépense pour vacations de divers commissaires envoyés en divers endroits pour informer sur les troubles, savoir: messire Charles Quarré, conseiller au conseil de Brabant ; maître Guillaume Schouten, maître des comptes en Hollande, Pierre van den Walle, auditeur des comptes à Lille et Thierry van Buren, auditeur des comptes en Gueldre = total : 890 livres, 7 sols (f°s 93 recto à 94 verso); —Autre dépense à cause des biens du prince d'Orange = 97 livres, 12 sols (f° 95 recto); — idem, du comte d'Egmont, entre autres, à Madame Sabine, palatine du Rhin, duchesse en Bavière = 2.000 livres, le 31 Janvier 1572; 15.000 livres le 17 juillet 1572; 4.000 livres, le 28 octobre 1572; à Charles de Lespinoy, conseiller du Roi, etc. = total : 9.623 livres, 1 sol, 9 deniers (f°s 96 recto à 98 verso) ; — idem, du comte de Hoochstraten = 42 livres, 7 sols (f° 99 recto) ; idem, du marquis de Berg = 800 livres à Jeanne, bâtarde de Berg, veuve de Henri de Nassau, dit Merkes (f° 100 recto et verso); idem, des biens du feu seigneur de Montigny = 10.544 livres (f°s 101 recto à 107 verso) ; —idem, du comte van den Berghe =476 livres, 14 sols, 4 deniers (f° 108 recto) ; — Autre dépense à cause des rentes héritables données par Sa Majesté à divers seigneurs et gentilshommes en considération de leurs bons et loyaux services, savoir à messire Gilles, baron de Berlaimont et de Hierges, Philippe, seigneur de Ste-Aldegonde, de Noircarmes, chevalier de l'ordre d'Alcantara, gouverneur grand bailli du comté de Hainaut et conseiller d'État du Roi, Jean de Croy, comte de Rœulx, seigneur de Beaurain, Marguerite, comtesse de La Marck et d'Aremberg, dame de Barbançon, Zewemberghe etc., Philippe, sire de Croy, duc d'Arschott, prince de Chimay et Porion = total 8.500 livres (f°s 109 recto à 110 verso) ; — Autre dépense à cause des rentes viagères en commende, accordées à Philippe de Lannoy, chevalier, seigneur de Beauvoir, Jacques de la Cressonnière, Frédéric, comte van den Berch, Jacques de Brias = total = 6.200 livres (f°s 111 recto à 122 verso) ; — Autre dépense pour dons et récompenses : 400 livres à Élisabeth van den Perre, abbesse des Clarisses de Bruxelles ; 400 livres à Pierre Vrancx, receveur du couvent de l'ordre de St-François à Bruxelles ; 200 livres à don Pedro de Velasco, gentilhomme du Roi : 800 livres à Jean Hurtado de Mendoça, capitaine d'une compagnie d'infanterie espagnole : 600 livres à Santy Vanes ; 600 livres à Gonzalo Valcacar, licencié es droits et auditeur général de l'*exercite* du Roi ; 400 livres à don Stephano de Aquila; 300 livres à don Fernando d'Alveyda, gentilhomme de la maison du duc d'Albe ; 600 livres à Alonzo d'Alameda, compteur de l'armée du Roi ; 400 livres à don Lopez Capata de Léon, gentilhomme de la bouche du Roi, capitaine de chevau-légers ; 240 livres à Catherine de Herera, épouse de don Bernardino de Ayala = total : 9.310 livres (f°s 113 recto à 115 verso) ; — Autre dépense à cause des pensions ou traitements accordés à divers anglais réfugiés dans les Pays-Bas pour la religion, savoir : 600 livres à la comtesse de Northumberland ; 2.800 livres à Charles, comte de Westmerlandt ; 300 livres à Léonard Dacre ; 120 livres à Égremond Radicliff ; 400 livres à Christophe Nerryl: 160 livres à Euthebert Nerryl ; 392 livres à Richard Noirton ; 252 livres à François Noirton : 160 livres à Samson Noirton ; 252 livres à Thomas Marckinfild, chevalier du St-Sépulcre ; 550 livres à Charles Parcker, docteur en théologie et chevalier anglais; 600 livres à Georges Chamberlayne ; 300 livres à Antoine Standeur, 200 livres à Jeanne Stori, veuve du docteur Stori ; 144 livres à sire Henri Jolyff, prêtre = total : 7.230 livres (f°s 116 recto à 119 recto) : — Autre dépense à cause du traitement accordé à Madame de Blomberg, veuve de Jérôme Kegel, alias Piramus, en son vivant commissaire ordinaire des montres = 6.591 livres (f° 120, recto) ; = Autres dépenses pour parties payées pour diverses causes, savoir : 1.094 livres, 13 sols à Juan Alonzo, pour l'achat de 6 chevaux destinés au cocher du Roi ; 600 livres à Philibert de Serreskercke, gouverneur du marquisat de Berg, pour affaires secrètes ; etc. = total 1.265 livres, 3 sols (f°s 121 recto à 124 recto) ; — Autre dépense pour l'entretien des prisonniers = 83 livres, 15 sols (f° 125 recto) ; — Dépense commune = 75 livres (f° 125 verso) ; — Autre dépense pour deniers en l'acquit du Roi, savoir : = 50.000 livres à Ypolyto Deliaffetadi, frères et compagnie, en remboursement

de semblable somme qu'ils avaient fournie à Son Excellence « pour estre employée au support de la dospense à faire pour l'esquippaige des navires et payement des gens de guerre qu'il faisoit lors rassambler pour résister aux invasions des pirates rebelles et ennemys de Sa Majesté ès pays et contez de Hollande et Zélande, s'estant lors saisiz des villes de La Brièle et Vlissinges » : etc. = total : 51.432 livres, 8 sols (f°s 126 recto à 127 verso).

B. 3623. (Registre.) — In-f°, 87 feuillets, parchemin.

1er Janvier-16 Juin 1573. — « Compte sixiesme et dernier que faict et rend Anthoine van den Berghe, secrétaire et recepveur des exploix des privé et grand consaulx du Roy, nostre sire, comme frère et héritier de feu Martin van den Berghe, en son vivant trésorier de l'Espargne de Sa Majesté, à cause de la recepte générale des deniers escheuz à icelle par droict de confiscation pour les troubles et rébellions advenues es pays de par deça, dont ledit feu trésorier a eu l'entremise ; et ce pour le terme de cincq mois et seize jours commenchez le premier jour de janvier xv^c^ soixante douze (1573 n. st.) et finiz le xvie jour de juing xv^c^ soixante treize, jour du trespas dudit feu trésorier de l'Espargne » etc. Total des recettes : 166.523 livres, 16 sols, 10 deniers; total des dépenses : 190.300 livres, 6 sols, 4 deniers. Les dépenses comprennent les chapitres suivants : Deniers payés aux officiers qui en doivent compte savoir : Antoine van den Berghes, receveur général des poudres et salpêtres ; Philippe Fresmau, conseiller du Roi et receveur général des aides de Hainaut ; Domingo de Liscado, ayant pouvoir de Francisco de Liscado, *pagador* général de l'armée ; Pedro de Monguia, ex-trésorier de l'armée du duc d'Albe = total = 136.016 livres, 12 sols, 6 deniers (f°s 51 recto à 55 recto) ; — Autre dépense pour payements faits aux conseillers, secrétaires et huissiers du Conseil des troubles, savoir : le *licentiado* Juan de Vargas, conseiller du Roi ; le *licentiado* Jeronimo de Roda, aussi conseiller ; le docteur Louis del Ryo, aussi conseiller; Jéronimo Oliziguanus, idem; Jean d'Yssunca *providor* général des galères d'Espagne ; Nicolas van der Stegen, conseiller ordinaire du Roi au conseil de Brabant ; Jean Hovelmans, idem ; Liévin Snouck, conseiller en Flandre; maître Josse Jacquelot, conseiller et avocat fiscal du Roi en Flandre ; Jean de Vlierden, secrétaire ordinaire du Conseil privé : Jean van der Haghen, huissier du Conseil: Pierre Hauwys, idem ; Francisco Paez, idem ; total = 11.789 livres 16 sols (f°s 56 recto à 61 recto); — Nécessités du Conseil = 100 livres 3 sols (f° 62 recto); — Payement des gages des quatre évoqués commis à l'audition des comptes des receveurs des confiscations, savoir : Henry Hoochstal, Guillaume Schouten, maître des comptes en Brabant et Hollande, Pierre van den Walle et Thierry van Bueren, auditeurs des comptes à Lille, = 1.062 livres (f° 63 recto et verso) ; — Dépenses à cause des biens du comte d'Egmont : 3.000 livres à madame Sabine de Bavière, le 10 mars 1573 ; 7.000 livres à Marc D'Ennetière, comme receveur es pays de pardeça du duc de Mercœur, comte de Vaudemont ; 2.000 livres à messire Hector de Davre, chevalier, seigneur de merlemont, mari et *bail* de dame Charlotte de Carondelet; 300 livres à messire Charles de Lespinoy, conseiller du Roi en Flandre, comme héritier de feu messire Philippe Nigri, en son vivant, chancelier de la Toison d'Or; 75 livres à sire Henri van Pede, prêtre; 109 livres, 16 sols à Adrienne Verreycken, concierge de la maison ayant appartenu au comte d'Egmont à Bruxelles = total = 12.484 livres 16 sols (f°s 65 recto à 68 recto); — Autre dépense à cause des biens du comte de Hoochstraten = 127 livres, 8 sols (f° 69 recto) ; — Dépense à cause des rentes héritières données en *mercède* par Sa Majesté à aucuns seigneurs et grands maîtres de par deça, savoir : messire Pierre Ernest, comte de Mansfelt, capitaine général du Luxembourg et du comté de Chiny ; messire Charles, baron de Berlaimont, gouverneur du comté de Namur = total : 8.500 livres (f° 70 recto et verso); — Dépense à cause des rentes viagères accordées en don et *mercède* à des gentilshommes, savoir : don Fernando de Lannoy, comte de la Roche, gouverneur et capitaine général du pays et comté d'Artois ; messire Lancelot de Berlaimont, comte de Meghem, seigneur de Beauraing = total : 5.500 livres (f° 71 recto et verso). — Dons et récompenses accordées pour une fois, savoir à : messire Joachim Hopperus, conseiller d'État et garde des sceaux suivant la personne de Sa Majesté : sœur Catherine Costus, *mater ancilla* du monastère de l'Annonciation Notre-Dame à Louvain : maître Pierre d'Overloppe, audiencier et premier secrétaire du Roi = total = 500 livres (f° 72 recto et verso); — Autres dépenses pour diverses causes, entre autres : 200 livres à messire Louis del Ryo, docteur ès droits,

conseiller de Sa Majesté et garde des chartes concernant les troubles et confiscations reposant au château d'Anvers ; 600 livres à Jean Bouvier, pour l'entretien et la nourriture des chevaux à envoyer en Espagne pour les coches de Sa Majesté = total 4.623 livres, 18 sols (f°s 73 recto à 75 recto); — Dépenses pour l'entretien des réfugiés anglais dans les Pays-Bas = 7.758 livres (f°s 76 recto à 80 recto); — Traitement accordé à dame Barbara Blombergh = 1.648 livres (f° 81 recto) ; — Entretien des prisonniers, entre autres : 15 livres, 18 sols à Philippe van Pamele, *cépier* de la porte dite la tour de Treurembourg, pour les dépens de bouche de Jean Placquet, exécuté ; 28 livres, 5 sols à Ruy Diaz, *cépier* de la porte de Cauwenberghe = total = 48 livres, 3 sols (f° 82 recto et verso); — Autre dépense = 169 livres, 7 sols, 9 deniers (f°s 83 recto à 85 recto) ; — Dépense commune = 26 livres, 2 sols (f° 86 recto).

B. 3624. (Registre.) — In-f°, 31 feuillets, parchemin.

16 juin-31 octobre 1573. — Compte que fait Anthoine van den Berghe, secrétaire et recepveur des exploix des privé et grand consaulx du Roy, nostre sire, des deniers procédez de la recepte générale des confiscations par luy receuz et distribuez doit le XVIe de juing XV^c^ soixante treize, jour du trespas du feu trésorier de l'Espargne de Sa Majesté, Martin van den Berghe, son frère, excluz, jusques le dernier d'octobre enssuivant audit an inclusivement, où sont comprins quatre mois et quinze jours, ayans messeigneurs du Conseil de Sa Majesté ordonné lez l'Excellence du duc d'Alve, ordonné audit Anthoine van den Berghe, de continuer ladicte recepte et entremise, tout ainsi et en la même forme et manière comme auroit fait ledit feu trésorier, tant et si longuement que aultrement y seroit ordonné, et se fait ce présent compte en livres de quarante groz monnoye de Flandres la livre et deux gros le sol ». — (En tête du compte sont transcrites les lettres patentes de don Luis de Requesens, grand commandeur de Castille, lieutenant gouverneur général des Pays-Bas, commettant Ingelbert Doyenbrugghe, conseiller et commis des finances du Roy, et maître Pierre Buthens, aussi conseiller et président de la Chambre des Comptes de Brabant, pour procéder à l'audition et à la clôture dudit compte, Sa Majesté ayant disposé de l'office de receveur des confiscations au profit d'Antoine del Rio). Total des recettes : 31.857 livres, 3 sols, 5 deniers obole ; total des dépenses : 31.752 livres, 2 sols, 11 deniers. Les dépenses se répartissent ainsi : Deniers payés aux officiers qui en doivent compte, savoir : Domingo de Liscalde, Nicolas Francequin, receveur du domaine de Sa Majesté à Thionville = 15.500 livres (f° 14 recto et verso) ; — Payements faits à messieurs du Conseil de son Excellence = 10.889 livres, 4 sols (f°s 15 recto à 21 verso) ; — Nécessités de la Chambre du Conseil = 44 livres, 6 sols, 3 deniers (f° 22 recto et verso) ; — Vacations faites pour l'audition des comptes des confiscations : à Gérard Grammaye, commis à l'audition desdits comptes = 331 livres (f° 23 recto) ; — Dons et récompenses : à demoiselle Catherine de Herera, épouse de Bernardino de Ayala = 150 livres (f° 24 recto) : — Rentes héritière et viagères données en *mercède* : à messire Philippe de Lannoy, chevalier, seigneur de Beauvoir = 2.500 livres (f° 25 recto) ; — Traitements accordés à des seigneurs et dames d'Angleterre et d'Écosse, réfugiés par deça pour la religion catholique = 2.059 livres, 6 sols, 3 deniers (f°s 26 recto à 29 recto); — Parties payées pour diverses causes, savoir à : Jean de Jonghe, lieutenant du prévôt des maréchaux de la Cour = 275 livres (f° 30 recto et verso); — Dépense commune = 13 livres, 6 sols (f° 31 recto et verso).

B. 3625. (Cahier.) — In-f°, 15 feuillets, papier.

1569. — État des meubles provenant des confiscations remis à Martin van Berghe par les différents receveurs desdites confiscations, savoir : par maître Antoine van Berghe, ci-devant receveur des confiscations en la ville de Malines : 15 pièces de tapisserie, servant à bahut, armoriées des armes de Nassau, contenant chacune en hauteur 5 aunes et demie et un demi-quartier et en longueur quatre aunes trois quartiers; 2 autres semblables; 3 tapis velus : un accoutrement de lit de camp dont le ciel est de velours vert, satin jaune, blanc et rouge, bordé d'or ; un autre accoutrement de lit de camp en tapisserie fort usée ; 3 *gordines* de damas rouge, vert et blanc, bigarrées ; 1 calice d'argent avec sa patène ; une chasuble de drap d'or avec sa suite ; 2 ampoules avec une *boitelette* d'hosties, d'argent ; une autre chasuble de peu de valeur, tout usée et dont la suite est bordée de satin rouge ; une nappe d'autel ; un missel ; un *devantier* d'autel de drap bigarré, de nulle valeur ; un *corporal*

de velours noir ; — par Jean Molin, receveur de Valenciennes : une coupe-tasse, haute, d'argent doré par dedans, figurée d'une châsse, trouvée en la masarderie de Valenciennes ; un coffre de fer fait avec diverses serrures, ouvrage de Nuremberg ; — par Adrien de Pape, receveur d'Alost : néant ; — par Guillaume le Rouck, receveur de Bruxelles : 1 calice d'argent doré avec sa patène, mentionné en l'inventaire des meubles du prince d'Orange ; 1 grand signet d'argent avec les armes du comte de Hornes et deux petits sceaux, avec deux manches y servant, aussi d'argent ; la vaisselle blanche et dorée ayant appartenu à feu Jean van Casenbroet ; un petit pot de pierre avec le couvercle et pied d'argent doré ayant appartenu à Jean de Bocq ; certains meubles ayant appartenu au même ; une chaîne d'or ayant appartenu à Jean de Samme ; la vaisselle ayant appartenu à feu Jean Gruweels, prévôt ; — par Jean de Warenghien, receveur de Lille : un paquet dans lequel se trouvaient : un tapis de table fait à l'aiguille, le fond jaune et la bordure du fond verte ; une tenture de chambre de changeant orangé blanc et bleu par bande, la première pièce contenant 12 bandes telles que quatre bandes de chacune desdites couleurs ; une autre pièce de pareille couleur et étoffe, contenant 7 bandes ; une autre petite pièce de semblable couleur ; 5 autres pièces de même étoffe et couleur, mais de grandeurs différentes ; 4 pièces de *gourdines* de semblables couleur et étoffe ; un ciel *gouthière* et tour de lit d'en-bas de *lassement*, *œuvré* de mêmes couleurs ; un tapis de table, *œuvré* à l'aiguille a crochet noir, le fond jaune, troué aux bordures : un autre tapis de table à compas, à fond vert et la bordure de fond jaune ; 4 courtines de demi-ostade damassée verte ; une tenture de lit de camp, de drap vert, avec des franges de soie noire, brodée de velours noir par bande, ciel et *desseau* de drap vert pareillement brodé, et deux *gouthières* et le tour d'en-bas brodés de velours noir ; un pavillon de changeant vert, rayé de soie jaune ; un *couvertoir* de drap vert ; une couverture de drap vert bordé de franges de soie noire ; 3 pommes de bois en manière de coupe verte, jaspées et dorées ; 5 poirettes de bois, jaspées de vert et jaune, aussi dorées ; dans un autre paquet couvert de toile blanche, se trouvaient : 3 pièces de tapisseries de verdure et feuillage, armoriées en haut des armes du seigneur d'Escobecques, et en bas des siennes et de celles de sa femme ; une autre vieille pièce de tapisserie rouge, armoriée de même et timbrée ; 2 autres grandes pièces de tapisserie, armoriées de même ; une autre petite pièce de tapisserie vieille, armoriée aux armes dudit seigneur d'Escobecque, timbrée et déchirée ; 6 chandeliers d'étain avec les buises y servant ; 2 bassins à laver avec 2 aiguières d'étain ; 4 grands plats d'une même sorte, armoriés de même ; 1 demi-douzaine d'autres plats, plus petits que les précédents et armoriés de même : 8 autres plats encore plus petits et armoriés de même : 1 douzaine de plats moindres et armoriés de même ; 18 plats encore d'une dimension inférieure et armoriés de même ; 18 autres plats armoriés de même ; 12 grands saucerons, armoriés de même ; 6 petits saucerons, idem ; 3 douzaines de tranchoirs, armoriés de même et de semblable étain ; 3 douzaines de tranchoirs de semblable étain, mais ni armoriés, ni marqués ; dans un coffre de cuir bouilli, armorié de fer, se trouvait : 1 haut de chausses de satin blanc, *chicqueté* et piqué de soie blanche ; 1 cape de drap noir bandé de quatre bandes de velours par dehors, et par dedans quatre bandes de satin et quatre bandes d'or à triangle, à médailles dessus le chaperon ; une cape de drap noir sans nulle bordure ; une autre cape bandée de velours, *déchiquetée* et piquée de soie, avec une bande de satin tanné par dedans ; un pourpoint de satin noir, *déchiqueté* et piqué de soie noire ; 2 ceintures de velours noir, l'une ayant les ferrures dorées, à porter épées ; un pourpoint de *caffas* noir, *déchiqueté* ; une robe avec un chaperon de deuil de drap noir ; un pourpoint de satin gris, *plein*, de *caffas* gris, *déchiqueté* et piqué de soie grise ; un pourpoint de *caffas* gris, rayé de blanc et de rouge ; un pourpoint de satin blanc, piqué de soie blanche, *plein*, de *caffas* blanc ; un collet de velours noir, bordé de même avec des *pignelles* (1) où il y a quatre boutons d'or rond ; un collet de velours bleu, *plein*, de caffas bleu ; un autre collet de velours rouge, *plein*, de *caffas* cramoisi ; un collet de velours violet, doublé de velours cramoisi rouge *pelu* ; un autre collet de velours violet, brodé par nœuds d'amour de *torsin*, aussi *plein*, de velours *pelu* cramoisi : un collet de violet velours noir, déchiqueté, bordé de *passement* à franges, doublé de *caffas* ; une robe de damas noir, bandée d'une bande de velours noir, piquée et déchiquetée ; une paire de hauts de chausses de velours noir, *pleins*, de satin noir piqué

(1) Spinelle, sorte de rubis.

et bordé sur chacune bande de deux *passements* et au bord des franges noires ; un bas de chausses de *lachis* noir ; une paire de chausses, le haut de velours blanc, *plein*, de satin, et le bas d'*estamit* (estamine) blanche avec les jarretières de même ; une paire de chausses d'*estamit* noire, le bas de même et le haut *plein*, de velours noir ; une robe de velours violet, brodée de *torsin*, *plein*, de velours *pelu* cramoisi rouge ; une autre robe de velours gris, bandée de même, déchiquetée et piquée de soie grise, avec une douzaine de gros boutons d'or, émaillés de noir ; un sayon de velours noir, *passementé* des *passements* d'argent avec les boutons de fil d'argent ; dans un autre coffre aussi en cuir bouilli, se trouvaient : la tenture d'un lit de camp, *œuvré* sur canevas de sayette de plat point, à savoir : le ciel, le dosseret et le tour de lit et deux goutières à franges de soie jaune et bleue ; 4 petites pièces de mêmes ouvrage et étoffe ; une petite pièce de bougran jaune avec *passement* de soie grise et blanche ; 4 pièces de courtines de demi-ostade damassée jaune et bleue ; une pièce de changeant (*gangan*), rayée de jaune et blanc, piquetée ; une housse de cheval, de drap noir ; un sayon noir sans bordure, doublé de bougran noir ; 2 pièces de toile blanche ; 2 pièces de toile de lin ; une robe de velours tanné à usage de femme, en forme de *scoube* (balai) à queue traînante, bordée de *passement* noir avec des franges autour ; plusieurs pièces de vieux velours violet, cousues ensemble formant un carré, l'un des côtés plus grand que l'autre, ayant dû servir de ciel à quelque lit de camp ; une robe de femme en velours violet, à queue, bordée de trois petites bandes de satin violet, *déchiquetée* et *piquée* de soie ; une paire de larges manches servant à la susdite robe et de même étoffe ; une couverture de basquine de velours noir, bordée de six *passements* de soie noire avec une poche dans laquelle est un petit sifflet en forme de livret avec des *cloans* (fermoirs) d'argent ; une *devanture* de cotte de velours noir figuré ; une *robille* de femme de damas noir, bandée de trois bandes de velours noir, piquée et déchiquetée avec 36 boutons d'or enrichis de perles avec des petites manches de damas noir y servant ; un petit coupon de velours noir ; un manteau de drap noir avec des *passements* de soie noire, accoutré de flèches d'argent au nombre de 51 ; un mantelet de drap rouge bandé de velours noir ; une robe de satin noir, bandée de velours noir, fourrée de *lucherinerie* (peaux de loup ou de lynx), avec 21 boutons d'or plat et en rondeur ; une fail'e de soye noire, *pleine*, de satin noir ; un bassin d'argent à laver avec la custode de cuir bouilli, armorié des armes dudit seigneur d'Escobecque ; une aiguière d'argent avec pareille custode de cuir bouilli ; 4 coupes tasses d'argent ; un haut gobelet à boire bière ; — par Jean Hallet, receveur de Mons, les objets suivants : 26 boutons d'or, ouvrage d'Espagne, dont 2 ont les grains défaits ; 30 autres boutons émaillés de blanc et noir ; 2 poignées d'épée, faites de bois, garnies de fil d'or ; une *horloge de soleil*, d'argent doré ; un petit flacon d'argent ; un pot de pierre de couleur de *jaspis* (probablement jaspe), enchâssé en un pied d'argent doré, environné de trois cercles et couvercle de même, armorié des armes de Molembais ; une fiole de verre, le pied rompu, avec un petit couvercle et chaînette d'argent doré ; un *rumer* vert, enchâssé en un pied d'argent doré et couvercle de même, armorié des armes de la dame de Buren ; un haut verre de cristal d'Anvers, ayant le pied et le couvercle d'argent doré pardedans, armorié des armes de Molembais, mis en une custode : un calice d'argent doré avec sa patène et petite *louchette* y servant, mis dans une custode ; un petit bassin d'autel avec deux ampoules ; deux chandeliers d'argent d'autel ; un bénitier avec son *estope* (goupillon) d'argent ; une clochette et boîte d'hosties d'argent et une autre boîte d'argent doré ; en un plat coffre divers livres, savoir : un grand livre en français de la Cité de Dieu de St Augustin ; le dernier volume de l'Ancien Testament, en français ; Pauli Jovii Historia, en latin ; un grand livre en papier où il y a plusieurs patrons des mors de chevaux ; Comedie Plauti, en latin ; Josephus, des Guerres des Juifs et de la destruction de Jérusalem, en espagnol ; un petit livre couvert en parchemin, intitulé : Déclaration du Roi sur le différend d'aucuns escrits, en français ; le premier volume des Antiquités de la Gaule belgique, en français ; Plutarchus, de Vita illustrium virorum, en latin ; Confutatio hereticorum, auctore Gosio, en latin ; Gerardus Bergensis medicus, en latin ; Opuscula abbatis Letiensis, en latin ; Annotationes Petri Lignei in libris Institutionis juris civilis, en latin ; Lois, chartes et coutumes de Hainaut, en français : Proverbia Salomonis, en latin ; Histoire d'Appien alexandrin, en français ; l'Institution du Prince au roi de France, en français ; Paraphrases des psaumes Antonii Fluminii, en latin ; Tres homelie Johannis Chrisostomi, en latin ; les Ordonnances du roi Henri, en français ; les Menus

Propos de la mère Sotte, en français ; Dionysii Carnesii Antiquitatum libri undecim, en latin ; Opera Terentii, en latin ; le tiers volume des anciennes chroniques d'Angleterre, en français ; les Sept livres de Diodore sicilien, en français ; le second tome de Paulo Jovio, en français ; les 9e et 10e livres d'Amadis de Gaule, en français ; le premier volume de l'Ancien Testament, en français ; Libri Salomonis, en latin ; Catalogus Sanctorum Petri de Natalibus, en latin ; Oratio ad Germanos Julii episcopi, en latin ; les Faits et Dits d'Alphonse, roi d'Aragon, écrit sur papier ; Joannes Chrisostomi in Matheum, en latin ; Commentaria in Esaiam prophetam, en latin : Odissea Homeri, translata in linguam latinam ; Caroli Sigonii, de antiquo jure civium romanorum, en latin ; ejusdem, de antiquo jure Italie, en latin ; Horatius, en latin ; Institutiones imperiales in parvo volumine, en latin ; Edicta veterum principum, en latin : Oraison funèbre faite aux obsèques du duc de Guise, en français : Libellus Gerardi Bergensis, de consecratione pestis, en latin : Ordonnance du roi Charles IX sur les doléances des députés des Trois États, en français : Sermones domini Leonis pape, en latin ; l'Histoire Tartarye, en français ; 13 livres tant grands que petits, en latin ; 22 livres en espagnol, tant bons que mauvais, de divers traités ; un petit livre en français et un autre en flamand ; *Chayères* et coussins : 6 grandes *chayères* d'homme, à dos, accoutrées de cuir noir ; 4 plus basses ; une *chayère* à dos de velours violet ; 2 *chayères* grandes, *pleines*, de velours vert ; 2 *chayères* de femme, de velours vert : 4 autres plus petites, de velours dont l'une est un peu déchirée ; une *chayère* haute et une basse de velours violet, le bois doré, bordé de drap d'or, frisé d'argent avec 2 coussins du même velours frisé comme dessus ; une *chayère* de drap noir à dos ; 3 *chayères* basses de bois blanc, de nulle valeur ; 6 coussins de drap vert, le derrière de cuir de peu de valeur ; 3 autres coussins de même, tout usés ; 3 coussins d'*escarlatte* avec *entretaillement* de velours noir ; un coussin de cuir noir de peu de valeur ; un coussin de velours noir figuré, du tout usé ; un vieux coussin de tapisserie, de peu de valeur ; 7 coussins de velours vert, non remplis, vieux ; 4 de velours noir figuré, le derrière de drap, aussi vieux ; 2 de velours tanné, vieux ; 2 autres de velours violet, vieux ; un métier de bois pour ouvrer ; 4 *hestaulx* de table ; 2 coussins de velours cramoisi rouge avec houppes de soie ; 3 harnais de cuir pour les chevaux d'un petit chariot ; Ornements de chapelle : 1 petit coffre servant à la chapelle et renfermant : 1 chasuble de velours rouge avec la croix et broderie de drap d'or usé ; 2 *devantures* de velours rouge, bordé d'or, l'une servant en haut et l'autre en bas de l'autel ; une étole et manipule de *caffas* rouge ; 5 pièces de damas rouge usé, servant d'attaches aux aubes ; 2 aubes avec leurs amites ; 2 gourdines de *caffas* avec les *devantures* et goutières ; un *corporal* de velours noir avec un linge et *couverte* de calice ; une *devanture* d'autel et 2 gourdines lacées de fil blanc ; un missel ; 4 nappes d'autel ; 1 coussin de velours rouge ; les quatre docteurs de l'Église, tirés sur toile ; une pierre d'autel ; une bouteille de bois à mettre le pain d'autel ; 2 *potequins* d'étain à mettre fleurs ; une couverture de toile rouge ; Lits de camps, *dosselets* et autres meubles : une couverture de velours noir avec franges de soie noire, servant à un petit chariot branlant ; un tapis de table de velours vert ; un de velours violet de 3 largeurs avec un autre de 2 largeurs, aussi violet, servant au buffet ; 2 petits coussins de velours noir, le derrière de cuir usé ; un accoutrement d'un lit de camp de velours violet, semé de flammes de feu d'or brodé contenant 7 pièces, à savoir : les gouttières, ciel, *dosselet* et le tournant avec quatre chausses de pilier et 5 *gourdines* de *caffas* bleu y servant, enveloppés en une pièce de toile rouge ; un lit de camp de velours violet, brodé de fil d'argent avec *brocats*, fourni de 4 *gourdines* de caffas violet et 4 chausses de pilier de velours violet, brodé de fil d'argent avec 6 pommeaux, le tout mis en une pièce de toile rouge et le lit de camp de bois y servant ; un *dosselet* de velours violet, brodé d'or et d'argent ; un *dosselet* de velours vert bandé d'or ; un grand *couvertoire* de velours cramoisi de quatre largeurs ; 3 pièces de drap noir servant à un chariot branlant avec les franges de soie noire ; 2 *gourdines* de drap rouge, l'une plus grande que l'autre ; un accoutrement d'un lit de camp de satin de Bruges, jaune et gris, avec le tour de même et 3 *gourdines* de sayette ; un ciel de lit de camp avec les courtines d'en haut de velours gris et satin jaune et 4 *gourdines* de *caffas* jaune et gris ; 3 matelas de toile blanche ; 26 *couvertoires* de drap blanc et 2 de *terrecin* bleu ; 14 *couvertoires* de drap rouge ; 12 *couvertoires* d'Espagne, blanches et une rouge, fort usées ; 3 tableaux vieux, de nulle valeur ; un accoutrement de lit, sans courtines, fait à l'aiguille de diverses couleurs, usé ; 43 *jorditliers*, couverts de linge, tant grands que

petits ; 3 bouteilles de pierre blanche ; 3 *couvertoires* de toile blanche, enveloppées en un linge ; 2 pavillons, l'un de toile blanche, ouvrage neuf blanc ; 25 pièces tant grandes que petites, *œuvrées* de filet blanc ou lacet, pour tendre une chambre ; un petit pavillon de *lassement* de filet blanc et un autre de *caffas* vert pour pendre sur un lit, de deux pièces avec 4 *enchattres* de bois y servant ; un petit pavillon de *caffas* vert changeant, servant à une *chayère* percée ; une couverture de lit de *caffas* vert changeant et une autre de caffas bleu ; une pièce de *caffas* violet, doublé de *caffas* ; une pièce de velours violet ; deux *accoutraiges* ou manteaux de velours noir figuré, servant pour chaises percées ; 2 autres, l'une de drap vert et l'autre de drap bleu ; 3 *chayères* percées de bois ; 2 accoutrements blancs, fournis, servant aux lits de filet, enveloppés en une vieille nappe ; 4 pièces servant à un lit de camp, *ouvrées* à l'aiguille de diverses couleurs : 3 tapis de buffet, *ouvrés* à l'aiguille de diverses couleurs, avec 3 coussins de même, non remplis ; 10 tapis de drap vert, tant bons que mauvais, grands et petits ; Accoutrements de corps et autres *menuitès* : une planchette pour monter les dames en litière, aux quatre bouts argentée ; une boîte ronde de bois dans laquelle se trouvent plusieurs médailles de pierre blanche, rompues ; une custode de barbier avec instruments dedans, aux bouts argentée, et un miroir ; une paire de gants de cuir blanc, ayant les deux doigts coupés, de nulle valeur ; une trousse de flèches, d'Espagne, couverte de velours vert, *passementée* avec un *passement ouvré* de filet d'or et de soie verte, avec 15 flèches ; une pièce d'une fourrure qui paraît être de martre avec plusieurs autres piécettes ; plusieurs patrons de peu d'importance ; un pourpoint de toile blanche, piqué de soie rouge ; 9 fourreaux d'épée, de velours de diverses couleurs ; une paire de chausses, le haut de velours cramoisi et le bas d'*estamette* rouge ; une paire de chausses de velours jaune, *passementées* d'argent, le bas de soie, avec le pourpoint de toile rayé d'argent ; 6 paires de bas de chausses, tissues de soie de diverses couleurs ; un bas de chausses d'estamette blanche ; 4 ceintures faites à l'ancienne mode, de velours de diverses couleurs, avec trois autres de toile d'argent, simples, sans pendants, le tout mis en une boîte de bois ; une ceinture de toile d'or, 2 autres de brocard changeant, 18 aiguillettes d'armes, de soie rouge, 11 autres de soie rouge, 15 autres de diverses couleurs, un *mancheron* de toile d'or, brodé des lettres M et L ; 24 aunes de franges de soie rouge, *ouvrées* avec filet d'or : un casaquin de Hondschoote, gris de soie verte (*sic*), doublé de velours vert, sans boutons ; un collet parfumé de maroquin, brodé de *passement* de soie rouge et filet d'or ; une *robette* de velours noir, bordée de même, fourrée de satin ; une robette de toile grise, bordée de deux bords de velours, *passementée* d'argent, doublée de *caffas* gris ; un sayon de velours noir, bordé de *passement* et de fil de soie et d'or ; une *robbette* de satin noir, bordée de velours noir, fourrée de *gennettes* noires ; une casaque d'armes, de velours, avec deux croix de Bourgogne, bordée de *passement*, œuvre de fil d'or et soie rouge ; une saye de *rasse* noire, doublée de camelot ; une cape de *rasse* ; un petit coussin de velours noir, le dos de cuir de peu de valeur ; 4 pièces de fer servant de ferrure à un poignard et fourreau ; Linges : 55 paires de *linceulx*, la plupart de toile de Bourgogne et le reste de bien grosse toile ; 33 *fluyrines* ou taies, servant aux mêmes *linceulx*, renfermées avec eux dans un coffre de cuir bouilli, bandé de fer : un coffre carré renfermant : 2 nappes damassées ; 6 grandes nappes fines, ouvrage de Venise : 5 autres nappes, ouvrage de Venise ; 4 autres grandes fines nappes, ouvrage *du double cranselin de rose* ; 3 paires de fins *linceulx* ; 4 grandes nappes, ouvrage de *panne* ; 3 nappes, ouvrage *du double panne* ; 10 douzaines de fines serviettes, ouvrage de Venise, de diverses grandeurs ; 7 douzaines et 4 serviettes du *cranselin de rose* ; 11 douzaines et 7 serviettes, ouvrage de *panne* ; 10 taies d'oreiller fines, grandes et petites ; en un autre coffre de cuir bouilli : 26 paires de *linceulx* fins et une paire de gros, avec 2 *blanchissures* et un drap de pied ; un *linceul* de *caton* ; une *blanchissure* de toile de Cambrai avec *passement* fait à l'aiguille ; 29 taies d'oreiller, grandes et petites ; 3 grandes taies pour couvrir travers de lit, brodées d'ouvrage de soie cramoisie ; 6 petites taies, de même ; 2 grandes nappes damassées avec *Plus oultre* et les armes de l'Empereur ; 2 autres nappes damassées avec la *Chasse de Boitsfort* ; une autre nappe damassée ; une autre damassée de petites fleurs ; 2 autres petites tirant sur le damas avec fleurs de lys ; 2 nappes du *cranselin de rose* ; 2 autres petites de même ; 7 nappes, ouvrages de Venise ; 2 nappes *grosses du double cranselin de rose* ; 4 autres, idem ; 6 grandes nappes, ouvrage de Venise ; 2 autres, damassées de fleurs ; 18 serviettes, damassées de fleurs ; 3 douzaines, idem ; 23

serviettes, damassées des armes de l'Empereur avec *Plus oultre* ; 1 serviette de banquet, damassée ; 3 douzaines de serviettes, ouvrage de Venise ; 14 serviettes fines, idem ; 2 douzaines et demie, idem ; 2 serviettes de banquet, de Venise et une autre de *cranselin de rose* : une douzaine de fines serviettes du *petit cranselin de rose*, rayées de bleu ; 21 autres, idem ; dans un autre grand coffre de cuir bouilli : 24 paires de linceuls ; 6 nappes fort grosses, ouvrage de *panne* ; 12 nappes de Venise ; 12 nappes, ouvrage de *panne* ; 9 autres, idem ; 4 petites : 2 autres du *cranselin de rose* ; 14 nappes de *panne* un peu fine, grandes et petites ; 5 petites nappes grosses de Venise et couverture d'oreiller ; 21 douzaines de serviettes du *cranselin de rose*, simple, double et panne, fort grosses ; 6 douzaines de serviettes, ouvrage de Venise, moyennement fines ; 6 douzaines, idem, grosses ; 4 douzaines et deux serviettes, ouvrage du double *panne*, moyennement fines ; 10 serviettes de Venise, 4 du *cranselin de rose*, deux de *panne* ; 48 serviettes, déchirées et de nulle valeur ; 6 taies d'oreiller, fort usées et grosses ; Tapisserie : 10 pièces de tapisserie de verdure, ouvrage de Bruxelles ; 4 autres tapisseries de verdure, ouvrage d'Enghien ; 9 pièces de tapisserie de verdure, ouvrage de St-Tron, fort usées et trouées ; 8 pièces de tapisserie de l'Histoire de *Thobias*, ouvrage de Bruxelles, en hauteur de 6 aunes, contenant ensemble 381 aunes, trois quarts ; 13 pièces de tapisserie de verdure ; 7 pièces de tapisserie de verdure ; 4 tapis de mulet, armoriés des armes de Molembais, vieux et usés ; Tapis velus : 7 tapis de diverses grandeurs ; Autre vieille tapisserie de nulle valeur : une *dossière* et *goutière* de tapisserie avec plusieurs lettres jaunes, bien vieilles et usées ; une grande pièce de tapisserie blanche, damassée, servant de ciel de lit, vieille et usée ; une autre pièce de tapisserie fort usée, trouée, damassée ; 6 *couvertoires* de *sergeton*, usés ; 3 paillasses de nulle valeur ; 2 *couvertoires* blanches de nulle valeur ; 3 grands tonneaux blancs où ces parties de meubles étaient renfermées ; Vaisselle : une tasse d'argent à double fond, avec une effigie au milieu ; 2 *tassettes* d'argent *grennées*, rompues ; une *coupette* haute d'argent, aussi rompue ; le pied d'une *coupette* dorée avec un couvercle doré, rompue ; une grande salière avec son couvercle, renfermant 4 autres petites salières ; 2 autres salières à six pans, vieilles et rompues ; 6 *esculières* (cuillers) à pied de cerf ; un chausse-pied d'argent ; 4 chandeliers d'argent, à la façon antique ; le *garnissement* d'une dent de loup servant pour les petits enfants ; 3 boitelettes d'argent ; 9 boutons d'argent ; 2 viroles d'argent ; 23 boutons d'or servant à une casaque ; 15 boutons d'or, émaillés de noir ; 38 aiguillons d'or ; 3 mannequins d'argent dorés ; une croisée d'épée, d'or ; 51 boutons de fil avec *aucuns fretins* d'or ; trois acquits ou décharges relatifs : à 1.164 aunes, 2 quartiers et demi de tapisserie, ayant appartenu à Gilles Stichelbank, Adrien Happaert et Gilles van den Broucke, prisés par les jurés du métier de Ste-Barbe à Audenarde : 1.168 livres, 9 sols, 9 deniers du prix de 40 gros ; à la vaisselle d'argent ayant appartenu à Jean de Bock, jadis maître d'hôtel du feu comte d'Egmont, estimée valoir : 222 livres ; à *aucuns* accoutrements dudit Jean de Bock, estimés 50 livres ; à plusieurs livres imprimés ayant appartenu à maître Jean van Campen et Gilles de Meyre, estimés 66 livres.

B. 3626. (Registre.) — In-f°, 18 feuillets, parchemin.

1579. — « Compte premier que rend Benoît Charreton, seigneur de Chassey, conseiller et commis des domaines et finances du Roy, trésorier de son Espargne et administrateur des biens des absens, desquelz estatz de trésorier et administrateur, il a esté pourveu par lettres patentes de Sa Majesté du VII[e] d'octobre de l'an XV[c] LXXIX, duement vériffiées par Messieurs des Finances de Sa Majesté, dont copie est cy-devant transcripte ; et ce, des deniers par luy receuz procédant des biens confisquez soubz la main de Sa Majesté, tant es pays de par deça que conté de Bourgongne, de l'année commençante le premier jour de janvier et finissant le dernier de décembre XV[c] septante nœuf, selon les receptes qu'il a faict de plusieurs receveurs particuliers, sans préjudice de ce qu'ilz pourroient debvoir de plus à Sa Majesté par l'arrest et cloison de leurs comptes, à cause de leurs entremises et receptes particulières desdits biens annottez et confisquez, et soubz protestation qu'il faict de advenant qui se trouvast quelques lettres de recepte ou absolutes qu'il eust faict et à aulcuns recepveurs particuliers dont renseing et recepte n'en seroit faict en ce compte, ce seroit par obmission et non par dol, et dont en ce cas il en fera recepte et s'en chargera en ses comptes de ladite entremise suyvans. Et se faict le présent compte en livres de quarante gros, monnaie de Flandre la livre, chacune livre de deux groz pour le solt ». (En

tête se trouvent transcrites : les lettres patentes de Philippe II instituant, pour « la bonne cognoissance » qu'il a de la personne de Benoît Charreton, seigneur d'Esnans, commis des domaines et finances, même en considération des bons et continuels services qu'il lui a rendus jusqu'à présent, trésorier de l'Épargne et administrateur des biens des absents et rebelles, offices vacants par suite du décès de messire Jacques Vandenesse, en son vivant, chevalier ; les pouvoirs des auditeurs commis à l'audition du compte ; les lettres patentes de Philippe II approuvant toutes les ordonnances du duc de Parme, rendues sans la participation des gens des finances et prescrivant audit Benoît Charreton le payement de différentes sommes)..... Total de la recette ; 42.971 livres, 14 sols, 9 deniers ; total des dépenses : 22.892 livres, 19 sols, 3 deniers. Les principaux articles des recettes sont les suivants : Deniers trouvés dans les coffres de feu Jacques Vandenesse = 13.232 livres, 19 sols (f°s 1, recto à 2 verso) ; recette tombant à la charge dudit feu Jacques Vandenesse mais qu'il n'a pu faire par suite de son décès et à la charge de son successeur : chiffre non indiqué ; (f° 3 recto) ; — recettes provenant des revenus des biens confisqués dans les diverses provinces : Brabant = 1.800 livres ; Malines = néant, par ce que l'année de ce compte la ville a été surprise et occupée par les rebelles ; Limbourg et Pays d'Outre-Meuse = néant, « par ce que lesdits pays estoient entièrement ruynez et déshabituez et les terres demeurées incultes pour cause de la guerre ayant régné esdits pays tant auparavant que en l'année de ce compte » ; Luxembourg = 5.273 livres, 11 sols, 6 deniers ; Gueldre = néant, « pour estre ledit pays inaccessible et la pluspart d'icellui détenu et occupé par les rebelles » ; Flandre = néant, « pour ce qu'au temps de ce compte les officiers de Sa Majesté ne pouvoient avoir aulcun seul accès audict pays pour ce qu'icelluy n'estoit réconcilié ny réduict à l'obéyssance de Sa Majesté, comme il est notoire » ; Artois = néant, pour les mêmes motifs ; comté de Bourgogne = 21.925 livres, 4 sols, 3 deniers ; Namur = 750 livres ; Lille, Douai et Orchies = néant, parce que ces villes et châtellenies n'étaient pas réconciliées avec Sa Majesté ; Tournai et Tournaisis = néant, pour les mêmes raisons ; Hainaut = néant, idem ; Hollande = néant, « pour ce que dèz longtemps, ledict pays ne rend obéissance à Sa Majesté » ; Zélande = néant, idem ; Frise = néant, idem ; Overyssel, Grœningue, Drenthe, Tirente et Lynghen = néant, idem ; total : 29.738 livres, 15 sols, 9 deniers (f°s 3, verso à 8, verso). Les dépenses comprennent les articles suivants : Pensions et gages ordinaires et extraordinaires = 342 livres (f°s 9, recto à 10 verso) ; — Dons et *mercèdes* = 21.971 livres, 11 sols, 3 deniers (f°s 11, recto à 17, recto) ; — Gages d'officiers = 474 livres (f°s 17, verso et 18, recto) ; — Dépenses communes = 5 livres, 8 sols.

B. 3627. (Registre.) — In-f°, 18 feuillets, parchemin.

1580. — Compte second de Benoît Charreton, receveur de l'Épargne et des confiscations. Recettes : 27.090 livres, 1 sol, 3 deniers ; dépenses : 28.160 livres, 1 sol. Les recettes sont nulles en Brabant, (« pour ce que la ville de Diest dont il a faict recepte en son premier compte de l'an xv^c^ soixante dix-nœuf est derechef tombée entre les mains des rebelles par la surprinse qu'ilz en feirent »), à Malines, Limbourg et pays d'Outre-Meuse, Luxembourg, Flandre, Gueldre, Artois, Hainaut, Lille, Douai et Orchies, Tournai et Tournaisis, Hollande, Zélande, Frise, Overyssel, Drenthe, Tirenthe et Lynghen ; elles furent de 26.115 livres, 11 sols dans le comté de Bourgogne et de 984 livres, 10 sols, 3 deniers dans le comté de Namur.

B. 3628. (Registre.) — In-f°, 21 feuillets, parchemin.

1581. — Compte troisième de Benoît Charreton, receveur des confiscations. Recettes = 64.144 livres, 6 sols, 8 deniers ; dépenses = 64.037 livres, 6 sols. Les recettes sont : en Brabant, de 800 livres ; à Malines, néant, « pour ce que en l'année de ce compte icelle ville a esté surprinse et occupée par les rebelles qui la détiennent à Sa Majesté » ; Limbourg, Fauquemont, Dalhem et pays d'Outre-Meuse = 1.636 livres, 1 sol, 8 deniers ; Luxembourg = néant ; Flandre = 15.000 livres ; Gueldre = néant ; comté de Bourgogne = 26.500 livres ; Artois = 10.832 livres ; Hainaut = 9.326 livres, 5 sols ; Namur = néant ; Tournai, Tournésis et Mortagne = néant ; Hollande = néant : Zélande = néant ; Frise = néant ; Overyssel, Grœmingue, Drenthe, Tirente et Lynghen = néant. — Parmi les dépenses on remarque : 6.000 livres à Madame Marie de Hornes, princesse de Gavre, comtesse d'Egmont (f° 14, recto) ; 3.000 livres aux demoiselles Madeleine, Anne et Jeanne d'Egmont (idem).

B. 3629. (Registre.) — In-f°, 47 feuillets, parchemin.

1582. — Compte quatrième de Benoît Charreton, receveur des confiscations. Recettes : 95.133 livres, 15 sols, 11 deniers ; dépenses ; 108.731 livres, 5 sols, 5 deniers. Les principales recettes sont le produit des confiscations et des revenus des biens confisqués dans les provinces suivantes : Brabant = 17.242 livres ; Limbourg, Fauquemont, Dalhem et pays d'Outre-Meuse = 2.040 livres ; Malines = néant, à cause de l'occupation de la ville par les rebelles ; Luxembourg = néant, parce que les biens confisqués appartenant au prince d'Orange ont été donnés par le Roi au comte de Mansfelt ; Flandre = 36.215 livres, 15 sols, 11 deniers ; Artois = 11.000 livres : Namur = 600 livres ; Comté de Bourgogne = 12.000 livres; Frise = 600 livres ; Gueldre = néant, « n'y estant l'accès libre et asseuré pour les officiers de Sa Majesté »; Hollande = néant, (idem) : Zélande = néant, (idem) ; Overyssel, Grœningue, Drenthe, Tirenthe et Lynghen = néant, (idem). Parmi les dépenses, on remarque celles pour « pensions, entretènemens et gaiges ordinaires » accordés à : François Le Vasseur, chevalier, seigneur de Morianssart, secrétaire d'État du Roi, Léonard de Taxis, maître général des postes, Isabeau du Bois, femme de Timothée de Marquette, demoiselle Louise de Lespine, Marie de Licques, comtesse douairière de Rœulx, Anne de Reynembourg, comtesse douairière de Hoochstraten, Lamberte de Croy, comtesse douairière de Berlaimont, Catherine van Ursel, veuve de feu messire Gaspard Schetz, chevalier, seigneur de Grobendonck, en son vivant trésorier général des finances du Roi : pour dons et *mercèdes* aux personnes suivantes : Anne de Rubempré, douairière de Bours; Adrienne de la Torre, veuve du conseiller Boisot ; Jean de Vendeville, docteur es droits, conseiller du conseil privé du Roi ; Louise de l'Espinoy, abbesse du cloître de Nonnesbosche près d'Ypre ; Anne de Reynenbourg, comtesse douairière de Hoochstraten (3.000 livres, en considération « des grandes pertes et dommaiges excessifs qu'elle a soufferts et souffre encores en ses biens mœubles et immœubles occupez par noz ennemys et rebelles, mesmes au dernier saccagement et pillaige que ceulx de Tournay ont faict et exercé en sa terre et seigneurie dudit Ville, etc. ») (f° 28, recto); frère Jean Rondeau, abbé de St-Faullien-lez-le Rœulx (300 livres pour le soulager des pertes qu'il a souffertes par son emprisonnement en la ville de Binche et pour subvenir au payement de la rançon à laquelle l'avaient mis les Français à la prise de ladite ville où il fut fait prisonnier) (f° 38 verso) ; Mathieu Le Clercq, docteur es droits, jadis pensionnaire de la ville de Malines (500 livres, en considération des grandes pertes souffertes par lui) (f°s 28, verso et 29, recto) ; Catherine van Ursel, veuve de messire Gaspard Schetz ; Andrieu Knobbault, capitaine ordinaire par mer; Claire de Hornes, chanoinesse de Nivelles : Marie de Licques, comtesse douairière de Rœulx ; Lambert Damour, huissier des finances de Sa Majesté ; André Francquart, révérendissime suffragant de Cambrai, 500 livres, en considération des pertes et grands dommaiges qu'il a soutenus et soutient encore pour le service de Sa Majesté, ayant été saisi prisonnier audit Cambrai, enfermé en la citadelle et de là transféré au château de Tournai où il est resté plus d'un an, ayant dépensé 1.000 florins pour sa rançon et plus de mille autres encore pour frais et dépenses de bouche et de garde (f° 32, verso) ; Jean de Blasère, chevalier, président du conseil de Flandre; le prince et comte d'Aremberg ; frère Antoine de Ruyskensvelt, prédicateur de l'ordre des Jacobins, (200 livres en considération des pertes qu'il a souffertes en son présent exil (f° 33, verso); Marie de Bonnières, douairière de Toulouse ; le révérendissime évêque de Middelbourg ; Jean Oliverius, prêtre anglais; Agnès de Hoacs, veuve de feu Inghelbert de Clocqueman ; Gérard de Hornes, chevalier, baron de Bassigny ; la veuve du capitaine Beauvoir ; François Gœthals, docteur es droits, professeur en l'Université de Louvain ; Pierre de la Derrière, prêtre, chantre et chanoine de l'église métropolitaine de Malines ; Alonso de Mondragon, bail et mari de donna Margarita de Mondragon ; le marquis de Roubaix ; Jean Froissard, seigneur de Broissia ; le gardien et les Frères Mineurs de la ville de Louvain ; le révérendissime évêque de Namur, président du grand Conseil provincial ; Guillaume de Poitiers, seigneur d'Oulpe ; Jean Richardot, chevalier, seigneur de Barly, président du conseil provincial d'Artois ; Sibault Miroltz, bourgeois et député de la ville de Grœningue, etc., etc.

B. 3630. (Registre.) — In-f°. 93 feuillets, parchemin.

1583. — Compte cinquième de Benoît Charreton, receveur des confiscations. Recettes : 152.103 livres, 8 sols, 3 deniers, 2 tiers de denier ; dépenses :

146.932 livres, 4 sols, 9 deniers, 1 tiers. Les principales recettes sont les suivantes : produit du revenu des biens confisqués dans les provinces, savoir : Brabant = 2.600 livres ; Bréda, Eyndhoven = 5.800 livres ; domaine de Bréda = 3.600; Steinberghes = néant ; Marquisat de Berg-op-Zoom = 1.100 livres ; Lyère = 1.500 livres ; domaine de Diest et Zichem = 2.000 livres ; Louvain et territoire de Malines = néant ; Thirlemont, Jodoigne, Leauwe, Gemblaux, etc. = 200 livres ; Nivelles = 200 livres ; Battembourg = 2.000 livres ; Wiert = 2.444 livres, 13 sols, 4 deniers ; les terre et seigneurie de Fullaix = 2.848 livres ; Maëstricht et pays d'Outre-Meuse = 60 livres ; Limbourg = néant ; Luxembourg = néant ; Yroix = 20 livres ; la terre d'Orchimont = néant ; la terre d'Agimont = 2.200 livres ; duché de Gueldre = 1.650 livres ; Flandre = 20.449 livres, 3 sols, 4 deniers ; les terres et seigneuries du sire d'Anguerel = 3.082 livres, 19 sols ; Bourbourg et Winnocxberghe = 2.910 livres ; Dunkerque et Nieuport = 700 livres ; Cassel, Ypres et autres lieux du Westquartier = néant ; Courtrai = 7.300 livres ; Audenarde = 2.800 livres ; Alost et Gramont = néant ; Tournai, Tournaisis et St-Amand = 4.152 livres ; Mortagne = 40 livres ; Artois = 4.800 livres ; St-Omer, Tournehem et Esperlecque = 11.480 livres ; Hesdin et St-Pol = 500 livres ; la seigneurie de la Rochepot = 4.981 livres ; Hainaut, Mons, Binche, Braine le Comte et Hal = 6.336 livres, 12 sols, 11 deniers, 2 tiers ; Bavai et Maubeuge = 1.000 livres ; Ath et Enghien = 1.100 livres ; Valenciennes et Bouchain = 200 livres ; Lessines et Flobecq = 100 livres ; le Quesnoy = néant ; Avesnes, Beaumont, Chimay = néant ; Namur = 900 livres ; Frise = néant : Overyssel, Drenthe, Tirenthe, Grœningue et Lynghen = néant ; Hollande = néant ; Zélande = néant ; recettes provenant d'arriérés de comptes des receveurs : Louvain = 1.000 livres ; Bourgogne = 38.328 livres, 19 sols, 8 deniers. — Parmi les dépenses on remarque les suivantes : 800 livres à Jean de Bernemicourt, chevalier, seigneur de Frenyn, « en considération du grand dommaige et intérest qu'il a souffert durant le siège de la ville de Tournai à la coupe de grand nombre d'arbres et menuz bois à luy appartenans pour estre employez à l'érection des gabions et aultres deffences nécessaires pour servir à l'expugnation de ladite ville » (f° 51, recto); 500 livres à dame Marguerite d'Autriche, abbesse d'Orient, « en considération de la dévastation et ruyne de son monastère et de la nécessité qu'elle souffre présentement causée par les guerres intestines » (f° 57, verso); 2.000 livres à Monsieur de Haultepeenne, en remboursement de semblable somme que sur l'ordre de Son Altesse il avait levée sur son crédit et délivrée au révérendissime archevêque de Cambrai, son frère, pour subvenir aux frais extraordinaires du voyage qu'il a fait au mois de juillet 1582, à la diète impériale à Augsbourg, (f°s 57, verso et 58, recto) ; — 1.000 livres à Jacques Courvoysier, lieutenant de la compagnie d'infanterie du feu comte de Busquoy et sergent-major de la ville et garnison de Courtrai, en considération des bons et signalés devoirs et exploits militaires par lui faits en plusieurs occasions, particulièrement en la surprise de la dite ville où il se comporta fort vaillamment et vertueusement (f°s 61, verso et 62, recto) ; 200 livres à Philippe Le Schaffle, gentilhomme de la ville de Malines, en considération des grandes pertes qu'il a subies lors du sac de cette ville, (f° 66, verso) ; 500 livres à Nicolas Costrich, natif de la ville d'Enghien, en considération des pertes par lui souffertes en ses biens saccagés et confisqués par les rebelles de Bruxelles, parce qu'il suivait le parti de Sa Majesté (f°s 68, verso et 69, recto) ; 100 livres aux dames et religieuses de l'hôpital d'Enghien, en considération des frais extraordinaires qu'elles ont supportés pour l'entretien d'aucuns soldats de l'armée (*du camp*) y ayant été envoyés pour se faire soigner (f° 70, recto et verso) ; 2.000 livres au marquis de Bergues, en considération des frais qu'il a supportés au « maintiennement du chasteau de Wouwe contre les incursions des ennemis et des réparations et défences qu'il a faictes audit effet » (f° 80 recto) ; 200 livres au gardien des Cordeliers de la ville de Diest, pour leur donner moyen de commencer à redresser et restaurer leur monastère qui a été saccagé et entièrement « brisé » par les hérétiques et rebelles (f° 80 recto) ; etc., etc.

B. 3631. (Registre.) — In-f°, 136 feuillets, parchemin.

1584. — Compte sixième de Benoît Charreton, receveur des confiscations. En tête se trouvent transcrites les lettres patentes de Philippe II, agréant Richard Dalscheidt comme substitut pour remplacer ledit receveur dans les opérations de ladite recette, considérant que ce dernier a été appelé par le prince de Parme, lieutenant gouverneur et capitaine général des Pays-Bas, à sa suite ordinaire et employé en plu-

sieurs et diverses affaires extraordinaires, voyageant souvent hors de la demeure ordinaire de la Cour, ce qui lui rend difficile de pouvoir s'acquitter entièrement de ses fonctions. Tournai, le 23 novembre 1583. — Recettes : 129.292 livres, 18 sols, 3 deniers, 1 tiers de denier ; dépenses : 136.706 livres, 17 sols, 2 deniers, 1 tiers. Recettes des confiscations dans les provinces de : Brabant = 2.900 livres ; Bréda, Eyndhoven = 7.300 livres ; domaine de Bréda = 2.000 livres ; Steynberghes = néaut ; marquisat de Berg-op-Zoom = néant ; Lyère = néant ; domaine de Diest et de Zichem = 2.200 livres ; Louvain et le territoire de Malines = 900 livres; Thielmont, Jodoigne, Leauwe = 1.040 livres; Nivelles = 200 livres ; Battembourg = néant ; Wiert = 3.500 livres ; les terre et seigneurie de Fallaix = 1.200 livres ; Maëstricht et pays d'Outre-Meuse = 240 livres ; Limbourg = néant ; Luxembourg = néant ; Yvoix = néant ; la terre d'Orchimont = néant ; la terre d'Agimont = néant ; les terre et seigneurie de Beaurepart = 4.800 livres ; Gueldre et Zutphen = néant ; Flandre = 18.340 livres ; les terres et seigneuries du seigneur d'Anguerel = 4.775 livres : Bergues St-Winnocq et Bourbourg = 1.500 livres ; Dunkerque et Nieuport = 3.055 livres, 10 sols, 1 denier et 1 tiers : Cassel, Ypres et autres lieux du West-quartier = 1.810 livres ; Courtrai = 2.200 livres ; Audenarde = 1.366 livres ; Alost et Gramont = 1.200 livres : Tournai, Tournaisis et St-Amand = 1.538 livres ; Mortagne = néant ; le pays et quartier de Waës = 6.519 livres, 4 sols, 6 deniers ; Hulst = 3.002 livres, 5 sols ; Axelles = néant ; Tenremonde = néant ; Bruges et territoire du Franc = 2.865 livres ; Artois = 3.985 livres, 2 sols ; St-Omer, Tournehem et Esperlecques = 11.709 livres ; Béthune = 3.912 livres, 10 sols ; Hesdin et St-Pol = 1.100 livres ; la seigneurie de la Rochepot = 2.517 livres ; Houdain et autres seigneuries appartenant aux prince et princesse de Chimay, en Artois = 1.400 livres ; Hainaut, Mons, Binche, Braine et Hal = 5.220 livres : Ath et Enghien = 2.620 livres ; Valenciennes et Bouchain = 5.100 livres ; Le Quesnoy = 200 livres ; Bavai et Maubeuge = 1.000 livres ; Flobecq et Lessines = 545 livres ; Avesnes et Beaumont = 800 livres ; Namur = néant ; Frise = 600 livres ; Overyssel, Grœningue, Drenthe, Tyrenthe et et Lynghem = néant ; Hollande = néant ; = Zélande = néant ; comté de Bourgogne = 6.000 livres. Les principales dépenses sont les suivantes : 200 livres à Marie de Beauvois, veuve de Marc de Quicke, en son vivant procureur de la ville d'Ypres, en considération des bons offices que ledit feu son mari a faits de son vivant avec ses associés et ses compagnons pour parvenir à la réduction de ladite ville d'Ypres en l'obéissance de Sa Majesté et qu'à cette occasion il a été exécuté injustement par l'épée par les rebelles et sectaires, et du *grief* martyre qu'ils lui ont fait endurer par tortures et autrement, même des pertes qu'elle a souffertes et souffre encore en ses biens à l'occasion de la continuation des guerres et troubles présents ; aussi pour lui donner moyen de se pouvoir entretenir avec ses enfants, outre et et par dessus la collation des *provenes* (revenus) de la maladrerie lès Ypre qui ont été accordés à ses enfants (f° 68, verso) ; — 20 livres à Marguerite et Marie Sambier, religieuses de l'hôpital St-Jean de le Plancque en la ville et cité de Tournai (f° 72, recto) ; — 36 livres à Pierre de la Rooze, messager et chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, à cause de la disgrâce qui lui est arrivée par suite de son emprisonnement entre les mains de l'ennemi et de la *rolerie* dont il a été victime du côté de Givet pendant le voyage qu'il était chargé de faire vers le comté de Bourgogne avec des dépêches importantes, etc. (f° 72, verso) ; — 25 livres à Martin Prolis, pauvre homme du quartier de Dixmude, en considération des peines supportées par lui et par sa femme durant leur emprisonnement en ladite ville de Dixmude (f° 77, recto) ; — 4000 livres à l'abbé d'Hasnon, en considération des pertes et désastres supportés « es biens et revenuz de son abbaye à cause des guerres intestines, affin aussy de luy donner aulcunement les moïens de se pouvoir entretenir et ses religieulx et de tout mieulx continuer au divin service » (f° 87, verso) : — 100 livres à Anne Carpentier, veuve de Rombault van Widen, en considération de la perte de son mari *occis* par les ennemis et de sa pauvreté (f° 90, recto) ; — 600 livres à Anne de Calonne, abbesse de Wœstine à Renescure, châtellenie de Cassel, en considération des pertes qu'elle souffre *ès biens* et revenus de son abbaye, qui ont été dévastés et ruinés par les présentes guerres et pour l'aider à réparer son monastère qui a été en partie brûlé par les ennemis (f° 92, recto) ; — 6 livres à Joseph Merlin, écossais, spolié par les ennemis de Cambrai, en revenant de Paris où il était allé voir son oncle au service de Sa Majesté (f° 98, verso) ; — 400 livres à Jean de Favre, conseiller et maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Sa Majesté en Brabant, pour subvenir aux frais de la rançon qu'il a été obligé de

faire « pour sa retraicte et eslargissement de la *calignieuse* prison où il estoit détenu par les rebelles qui l'avoient surprins en retournant de Tournai à Namur, lieu de sa résidence, où il avoit été appelé pour la négociation d'aulcuns affaires importantes pour le service de Sa Majesté » f° 101, recto) ; — 100 livres aux prieure et religieuses de l'Abbaye des Roses, de l'ordre de St-Bernard, près de la ville d'Alost, en considération de leur extrême pauvreté en laquelle elles se trouvent par suite des *foules* et ruines qu'elles ont souffertes en leur monastère par les pilleries et saccagements qui y ont été faits par les ennemis (f° 103, recto) ; — 120 livres aux prévôt, doyen et chapitre de l'église collégiale de Condé, en considération des pertes qu'ils ont endurées *ès ornements* de leur église à la dernière surprise de ladite ville et pour les employer à l'achat de quelques calices et autres ornements (f° 103, recto) ; — 400 livres à demoiselle Anne de Hornes, chanoinesse de Ste-Gertrude à Nivelles, en considération des grandes pertes faites par elle particulièrement aux diverses surprises et pilleries de ladite ville de Nivelles (f° 111, verso) ; — 60 livres aux orateur, prieur et religieux des Guillemins lez la ville de Nivelles, en considération de leur pauvreté et de la perte de leurs meubles et ornements d'église saccagés et pillés par les ennemis (f° 117, recto) ; — 8.000 livres aux recteur et professeurs de l'Université de Douai (f° 117, verso) ; — 1.600 livres aux proviseurs et président du séminaire des Bons Pasteurs et prédicateurs de Douai (f° 122, verso) ; etc., etc.

B. 3632. (Registre.)— In-f°, 74 feuillets, parchemin.

1585. — Compte septième de Benoît Charreton, receveur des confiscations. Recettes : 124.918 livres, 13 sols, 2 deniers ; dépenses : 115.207 livres, 15 sols. Recettes des revenus des biens confisqués dans les provinces, savoir : Brabant et domaine de Bréda = 6.200 livres ; Bois-le-Duc = néant : Steynberghes = néant ; marquisat de Berg-op-Zoom = néant ; Lyère = 400 livres ; domaine de Diest et de Zinchem = 2.000 livres ; Louvain et territoire de Malines = 700 livres ; Thielmont et Jodoigne = 800 livres ; Nivelles, Battembourg, Wiert, les terre et seigneurie de Fallais = 2.045 livres, 10 sols ; Maëstricht et pays d'Outre-Meuse, Anvers, Hérenthals, Vilvorde, Limbourg, Bruxelles = 3.200 livres ; Luxembourg = néant : Yvoix = néant ; la terre de Beaurepart et autres dépendances de la succession de la comtesse d'Ysembourg = 1.500 livres ; Gueldre et Zutphen = néant : Flandre = 15.800 livres ; Bergues St-Winnocq et Bourbourg = 200 livres ; Dunkerque et Nieuport = néant ; Ypres = 1.200 livres ; Cassel et Bailleul = 1.300 livres ; Furnes et Dixmude = néant ; Courtrai = 400 livres : Audenarde = 286 livres, 14 sols ; Tournai, Tournaisis et St-Amand = 1.600 livres ; le pays et quartier de Waës, Hulst et Hulsterambach, Axelles, Tenremonde, Bruges et territoire du Franc, Dixmude = 14.519 livres ; Gand, Cassel et Bailleul = 1.971 livres ; Artois, Arras et Bapaume, St-Omer et Tournehem, Béthune, Hesdin et St-Pol, la seigneurie de Rochepot et biens du seigneur de Boubers = 11.539 livres, 6 sols, 10 deniers ; Hainaut, Mons, Binche, Braine et Hal, Bavai et Maubeuge, Ath et Enghien = 6.890 livres ; Valenciennes et Bouchain, Lessines et Flobecq, le Quesnoy et Landrecies, Beaumont et Avesnes = 1.700 livres ; Namur = néant ; Frise = néant : = Overyssel, Drenthem, Tyrente et Lynghem = néant ; Hollande = néant ; Zélande = néant ; comté de Bourgogne = 16.209 livres, 16 sols. — Les principales dépenses sont les suivantes : 2.000 livres aux Pères et religieux de la Société de Jésus, résidant en la ville de Tournai, somme qu'il a plu à Son Altesse au nom de Sa Majesté de leur accorder comme pension annuelle, « et ce en advancement de la fondation d'une maison de probation, laquelle s'érigera la part où il se verra plus convenable ès provinces de Sa Majesté ès Pays-Bas » (f° 45, recto) ; — 400 livres à Lucas Crastamy et Gaspard Loisfeld, « en récompense du service qu'ils ont fait en la surprinse que l'on a voulu faire sur Oostende » (f° 53, recto) ;— 600 livres à Valérian Flossio, chanoine de l'église métropolitaine de Cambrai, en remboursement de semblable somme qu'il dit avoir perdue, lorsque dernièrement il fut pris par ceux de Bruxelles en venant vers le camp, *de voir* pour le service de Sa Majesté (f° 53, recto) ; — 150 livres à maître Remacle Mouchy, en don et reconnaissance d'un livre de grammaire qu'il a fait et dédié à Sa Majesté, au prince d'Espagne et Son Altesse (f° 54, recto) ; — 1.200 livres aux filles qui enseignent la jeunesse en la ville de Tournai, pour acheter et accommoder quelque demeure commode pour y tenir leur école (f° 57, verso) ; — 100 livres aux prieure et religieuses de l'hôpital St-Jacques de Comines, en considération que leurs bâtiments ont été brûlés, pillés et saccagés par les ennemis

et rebelles (f° 58, recto) ; — 500 livres aux Pères de la Société de Jésus d'Anvers, en considération de la ruine de leur maison (f° 59, recto) : — 4.000 francs monnaie du comté de Bourgogne, aux Pères de la Société de Jésus à Dôle, « pour ayder à construyre et ériger le bastiment du collège desdits Jésuytes de Dôle, mesmes l'oratoire et l'église d'icellui, considéré et ayant regard aux bons et sallutaires effects dont l'on se ressent au conté de Bourgogne par l'institution dudit collège où la jeunesse dudit conté de Bourgongne est maintenant instruicte et formée en toute piété, craincte de Dieu et bonnes mœurs par le moïen du soing et debvoir que y rendent les dicts Pères » (f° 61, verso) ; etc.. etc.

B. 3633. (Registre.) — In-f°, 85 feuillets, parchemin.

1586. — Compte huitième de Benoît Charreton, receveur des confiscations. Recettes : 74.297 livres, 2 sols, 6 deniers ; dépenses : 94.455 livres, 9 sols, 6 deniers. — Recettes des biens confisqués dans les provinces, savoir : Brabant = 1.040 livres ; Haute-Zwaluen = 500 livres ; Tongres et Oisterhoult = 500 livres ; Basse-Zwaluen = 500 livres ; domaine de Bréda = 1.500 livres ; Steymberghes = néant ; marquisat de Berg-op-Zoom = néant ; Lyère = néant ; domaine de Diest et Zvichem = 400 livres ; Louvain et territoire de Malines = néant ; Thilemont et Jodoigne = néant ; Nivelles = néant ; Battembourg = néant ; Wiert = 1.000 livres ; la terre et seigneurie de Fallais = 200 livres ; Maëstricht et pays d'Outre-Meuse = 200 livres ; Bruxelles = 125 livres ; Anvers = 3.937 livres ; Limbourg = néant ; Luxembourg = néant ; Yvoix = néant ; les terre et seigneurie de Beaurepart et autres dépendances de l'hoirie de feu la comtesse d'Ysembourg au pays de Luxembourg = 4.058 livres : 17 sols, 6 deniers ; Gueldre et Zutphen = néant ; Lille, Douai et Orchies avec les biens du seigneur d'Anguerel = 17.952 livres, 15 sols ; Bergues St-Winnocq et Bourbourg = 1.300 livres ; Dunkerque et Nieuport = néant ; Ypres = 1.000 livres ; Cassel et Bailleul = 1.300 livres ; Furnes = 400 livres ; Dixmude = néant ; Courtrai = 500 livres ; Audenarde = néant ; Alost et Grammont = 400 livres ; Tournai, Tournaisis et St-Amand = 1.140 livres ; pays et quartier de Waës et Beveren = 2.485 livres ; Hulst et Hulsterambacht = 1 000 livres ; Axelles = néant ; Tenremonde = néant ; Bruges et territoire du Franc = 800 livres ; Gand = 480 livres ; Artois, Arras et Bapaume = 1.400 livres ; St-Omer et Tournehem = 300 livres ; Béthune 800 livres ; Hesdin et St-Pol = 500 livres ; la seigneurie de Rochepot = 2.460 livres ; Hainaut = 3.150 livres ; Bavai et Maubeuge = néant ; Ath et Enghien = 1.100 livres ; Valenciennes et Bouchain = 1.500 livres ; Flobecq et Lessines = néant ; Le Quesnoy et Landrecies = 500 livres ; Beaumont et Avesnes = néant ; Namur = néant ; Frise = néant ; Overyssel, Grœningen, Drenthem, Tyrenthe et Lynghem = néant : Hollande = néant ; Zélande = néant ; comté de Bourgogne = 14.576 livres, 10 sols. — On remarque les dépenses suivantes : 800 livres aux Pères Provincial, gardien et religieux de St-François de la province de St-André, « pour l'entretien et nourriture des dix novices étudiants en la Ste-Théologie, au couvent de l'Université de Douai (f° 48, verso) ; — 600 livres aux Pères de la Société de Jésus en la ville de Douai, « pour assister à l'érection d'une église ou chapelle propre pour l'exercice de leur ministère en la ville de Douay » (f° 57, verso) ; — 300 livres à Pierre Magnin, de Lons-le-Saulnier, « pour ce qu'il a déboursé à venir de Bourgogne pardeça par la poste, apportant notable somme de deniers des confiscations de Bourgogne et pour ce qui lui sera nécessaire pour son retour » (f° 58, recto) ; — 2.850 livres à François, évêque de Vercel, comte légat de Sa Sainteté dans les Pays-Bas, comme procureur et ayant charge de messire Jean Wimpheling, chancelier de l'archevêque Électeur de Trèves, en don au lieu d'une *cense* ou métairie appelée le Brunsfelt, située au quartier de Sesoneck, sous la juridiction temporelle dudit archevêque de Trèves (f° 58, verso) ; — 200 livres aux prieure et religieuses du cloître de Ste-Claire de la ville d'Ypres, en considération de leur extrême pauvreté par suite de la perte de leurs biens dont elles ont été privées pendant les troubles (f° 66, recto) ; — 200 livres à frère Antoine de Ruyskensvelt, prieur de l'ordre de St-Dominique en la ville de Gand, pour l'aider à payer la rançon de son emprisonnement (f° 65, verso) ; — etc. etc.

B. 3634. (Registre.) — In-f°, 109 feuillets, parchemin.

1587. — Compte neuvième de Benoît Charreton, receveur des confiscations. Les recettes s'élèvent à la somme de 182.600 livres, 11 sols, 3 deniers ; les dépenses à celle de 182.941 livres, 13 sols, 8 deniers.

Recettes provenant des biens confisqués dans les provinces, savoir : Brabant et Haute-Zwaluen = 1.700 livres ; Tongres et Oisterhault = 1.000 livres ; Basse-Zwaluen = néant ; domaine de Bréda = 1.500 livres ; Steynberghes = néant ; marquisat de Berg-op-Zoom = néant ; Lière = néant ; domaine de Diest et Zwichem = néant ; Louvain et territoire de Malines = néant ; Thilemont et Jodoigne = néant ; Nivelles = 670 livres ; Battembourg = néant ; Wiert = 11.200 livres ; les terre et seigneurie de Falaix = néant ; Maëstricht et pays d'Outre-Meuse = 800 livres ; Bruxelles = 532 livres ; Anvers = néant ; Limbourg = néant ; Luxembourg, comté de Vienden, terres et seigneuries de Hasbourg, St Vielz et Butyenbach = néant ; Yvoix = néant ; les terre et seigneurie de Beaurepart et autres dépendances de la succession de la comtesse d'Isembourg, au pays de Luxembourg = 17.141 livres ; Gueldre et Zutphen = néant ; Flandre Lille, Douai et Orchies = 6.550 livres ; biens du seigneur d'Anguerel = 9.550 livres ; Bergues St-Winnocq = 1.400 livres ; Dunkerque et Nieuport = néant ; Ypres = 1.800 livres ; Cassel et Bailleul = 1.800 livres ; Furnes = 600 livres ; Dixmude = néant ; Courtrai = 9.050 livres ; Audenarde = 400 livres ; Alost et Grammont = 300 livres : Tournai, Tournaisis et St-Amand = 2.600 livres ; pays et quartier de Waës et Beveren = 6.900 livres ; Hults et Hulsterambacht = 400 livres ; Axelles = néant ; Tenremonde = néant ; Bruges et territoire du Franc = 2.164 livres ; Gand = 1.014 livres ; Artois, Arras et Bapaume = 1.334 livres, 6 sols, 8 deniers ; St-Omer et Tournehem = 600 livres : Béthune = 400 livres ; Hesdin et St-Pol = 500 livres ; la seigneurie de la Rochepot = 2.860 livres ; Hainaut, Mons, Binche, Braine et Hal = 800 livres ; Bavai et Maubeuge = 537 livres, 5 sols, 1 denier ; Ath et Enghien = néant ; Valenciennes et Bouchain = 1.750 livres ; Flobecq et Lessines = néant ; Quesnoy et Landrecies = néant ; Avesnes, Beaumont et Chimay = 152 livres ; Namur = 1.000 livres ; Frise = néant ; Overyssel, Drenthe, Groeningen, Tyrinthen et Lynghen = néant ; Hollande = néant ; Zélande = néant ; comté de Bourgogne = 17.733 livres, 3 sols, 6 deniers. — Les principales dépenses sont les suivantes : 3.000 livres aux président et gens de la Chambre des Comptes du Roi à Lille, par forme de mercède pour être réparties entre eux, en considération des peines et travaux qu'ils prennent au fait des comptes des confiscations (f° 85, verso) ; — 500 livres à maître Daniel Servais, receveur du domaine du Roi au quartier de Braine-le-Comte, pour la perte de ses meubles lorsque cette ville fut surprise par les ennemis en 1583 (f° 88, verso) ; — 1.000 livres à Guillaume de LaMargelle, jadis commis au gouvernement de la ville de Grave (f° 92, recto) ; — etc.

B. 3635. (Registre.) — In-f°, 52 feuillets, parchemin.

1588 (1). — Compte dixième de Benoît Charreton, receveur des confiscations. Recettes ; 82.741 livres, 8 sols, 9 deniers obole ; dépenses = 54.868 livres, 11 sols, 6 deniers. Recettes des biens confisqués dans les provinces suivantes : Brabant, Haute-Zwalue, Tongres et Oisterhoult, Basse-Zwalue, domaine de Bréda, Steynberghen, marquisat de Berg-op-Zoom, Lierre, domaine de Diest et Zichem, Thilemont et Jodoigne, Louvain Nivelles, Battembourg, Wiert, la terre de Falaix, Maëstricht et pays d'Outre-Meuse, Bruxelles, Anvers = 5.470 livres ; Limbourg = néant ; Luxembourg, comté de Vianden et seigneuries d'Agsbourg, Buchembach et St-Vieth = néant ; Yvoix = néant ; les terres et seigneuries de Beaurepart et autres dépendants de la succession de la comtesse d'Ysembourg, *rière* le pays de Luxembourg = 400 livres ; Gueldre et Zutphen = néant ; Flandre, Lille, Douai et Orchies = 7.400 livres ; bien du S[r] d'Anguerel = néant ; Bergues St-Winnocq = néant ; Dunkerque, Nieuport = 600 livres ; Ypres = 500 livres ; Cassel et Bailleul = 1.000 livres ; Furnes = 1.000 livres ; Dixmude = néant ; Courtrai = 927 livres, 13 sols, 6 deniers ; Audenarde = 500 livres ; Alost et Grammont = néant ; Tournai, Tournaisis et St-Amand = 2.400 livres ; pays de Waës et Beveren = 4.100 livres ; Hulst et Hulsterambacht = néant ; Axelles = néant ; Tenremonde = néant ; Bruges et territoire du Franc = 400 livres ; Gand = 2.380 livres ; Artois, Arras et Bapaume = 1.400 livres ; St-Omer et Tournehem = néant ; Béthune = 1.410 livres ; Hesdin et St-Pol = néant ; biens et seigneurie du seigneur de la Rochepot = 730 livres ; Hainaut, Mons, Binche, Braine et Hal = néant ; Bavai et Maubeuge = néant ; Ath et Enghien = néant ; Valenciennes et Bouchain = 1.800

(1) Ce registre a été relié il y a une trentaine d'années avec le précédent.

livres ; Flobecq et Lessines = 630 livres : Le Quesnoy et Landrecies = néant ; Avesnes, Beaumont et Chimay = néant ; Namur = néant ; Frise = néant ; Overyssel, Grœningue, Drenthen, Tirenthem et Linghen = néant ; Hollande = néant ; Zélande = néant ; Deventer = néant ; comté de Bourgogne = 28.348 livres, 1 sol, 11 deniers. — Les principales dépenses sont les suivantes : 200 livres à Marie de Beauvais, veuve de Marc de Quicke, en son vivant procureur bourgeois d'Ypres, en considération des bons devoirs faits par son mari avec ses associés et compagnons, pour parvenir à la réduction de la ville d'Ypres en l'obéissance de Sa Majesté, qui, d'ailleurs, à cette occasion, a été exécuté injustement et ignominieusement par l'épée, par les rebelles et a souffert grandes peines par les tortures dont ils l'ont fait tourmenter, et aussi à cause de l'entière perte de ses biens par suite de la continuation de la guerre et de la rébellion de cette ville (f° 36, verso) ; — 60 livres à Catherine Doedens, veuve de maître Liévin de Grytère, en considération de la bonne volonté et affection que ledit de Grytère a montrées à l'avancement du service de Sa Majesté durant la dernière rébellion de la ville de Gand, à quelle cause il a été ignominieusement supplicié par l'épée par ceux de ladite ville (f° 43, verso) ; — 600 livres à messire Jacques de Zeelander, supérieur de la mission du Collège de la Société de Jésus à Bruxelles, en considération de l'édification chrétienne et vie exemplaire espérées de leurs bonnes instructions et exhortations populaires et autres exercices de piété (f° 44, verso) ; etc.

B. 3636. (Registre.) — 101 feuillets, parchemin.

1589 (1). — Compte onzième de Benoît Charreton, receveur des confiscations. En tête sont transcrités les lettres patentes du roi Philippe II, prescrivant que toutes les ordonnances faites et adressées audit receveur sous la simple signature du duc de Parme, gouverneur des Pays-Bas, seront tenues pour bonnes et valables, nonobstant que l'office des gens des finances n'y soit intervenu (10 juillet 1590). — Recettes : 82,741 livres, 8 sols, 9 deniers ; dépenses : 71.872 livres, 1 sol, 2 deniers. — Recettes des biens confisqués dans les provinces, savoir : Brabant = néant ; Haute Zwalue = 2.233 livres ; les ville et quartier de Bréda = 3.150 livres ; domaine de Bréda = 2.250 livres ; Ste Gertrudenberg, Oisterhoult, Donghen, Languestrate lez Zwalues, pays d'Altenat et autres quartiers de Zuitholande, ensemble les pêcheurs réduits à l'obéissance de Sa Majesté ladite année = néant ; Basse-Zwalue = néant ; Steinberghes = néant ; marquisat de Berg-op-Zoom = néant ; Lière et Hérenthals = néant ; domaine de Diest et Zichem = néant ; Thilmont et Jodoigne = 100 livres ; Louvain et territoire de Malines = néant ; Nivelles = néant : Battembourg = néant : Wiert = 2.000 livres : les terre et seigneurie de Falaix = néant ; Maëstricht et pays d'Outre-Meuse = 3.300 livres ; Bruxelles et Vilvoorde = néant ; Anvers = 200 livres ; les terre et seigneurie de Ruthen et Niederhem = 1.263 livres, 12 sols, 6 deniers ; Limbourg = néant ; Luxembourg, comté de Vianden et seigneuries d'Agsbourg, Buttgembach et St-Weith = néant ; Yvoix = néant ; la terre de Beaurepart et autres dépendances de la succession de la comtesse d'Isembourg = néant ; Gueldre et Zutphen = néant ; Flandre, Lille, Douai et Orchies = néant ; biens du S[r] d'Anguerel = néant ; Bergues-St Winnocq, Dunkerque, Bourbourg, Nieuport = 4.525 livres ; Ypres = 500 livres ; Cassel et Bailleul = 3.300 livres ; Furnes = 1.300 livres ; Dixmude = 500 livres ; Courtrai = 1.700 livres ; Audenarde = néant ; Alost et Grammont = 200 livres ; Tournai, Tournaisis et St-Amand = 300 livres ; pays de Waës et Bevereu = 6.300 livres ; Hulst et Hulsterambacht = 600 livres ; Axelles = néant ; Tenremonde = néant ; Bruges et territoire du Franc = néant ; Gand = 2.125 livres, 19 sols ; Artois, Arras et Bapaume = 3.000 livres ; St-Omer et Tournehem = néant ; Béthune = néant ; Hesdin et St-Pol = néant ; biens et seigneuries de la Rochepot = 1.734 livres ; Hainaut, Mons, Binche, Braine et Hal = néant ; Bavai et Maubeuge = néant ; Ath et Enghien = 4.000 livres ; Valenciennes et Bouchain = 2.100 livres ; Flobecq et Lessines = néant ; Le Quesnoy et Landrecies = néant ; Avesnes, Beaumont et Chimay = néant ; Namur = néant ; Frise = néant ; Overyssel, Grœningue, Drenthen, Thyrenthen et Linghen = néant « obstant la dévastation et foulles dont lesdits quartiers sont affligés par les troupes des gens de guerre y estans, tant de Sa Majesté que de l'ennemy » ; — Hollande = néant « pour ce que l'ennemi tient ce pays

(1) Ce compte est relié dans le même volume que les deux précédents.

occupé et qu'à ceste occasion il est rendu inaccessible»; Zélande = néant « pour estre iceluy occupé et du tout au pouvoir de l'ennemy »: Deventer = néant, « encores que la ville et quartier de Deventer soit réduict à l'obéyssance de Sa Majesté, sy est-il que jusques à oires il n'y a moïen d'introduire aulcune recepte des confiscations ceste part, à l'occasion des incursions de l'ennemy et de ce que les gens de guerre de Sa Majesté applicquent à leurs usages non-seulement ce qui peult toucher les dictes confiscations, ains aussi ce qui dépend de l'ancien domaine »; comté de Bourgogne = 20.000 livres. — Les principales dépenses sont les suivantes : 2.000 livres à dame Marguerite de Lille, comtesse de Busquoy, douairière de Vaulx, veuve de messire Maximilien de Longueval, « pour aucunement soulager ladicte dame comtesse, la subvenir en ses nécessités et lui donner moyen de se pouvoir entretenir en estat condigne à son rang et degrey d'honneur, et aussi en respect des agréables services que ledit feu seigneur Comte a rendus à Sadite Majesté» (f° 67, recto); — 2.000 livres à messire Ferdinand Venaneman, conseiller du Roi en son privé Conseil et maître aux requêtes ordinaire de son hôtel, « en récompense des arbres pris sur sa cense de Morbecq, pour servir à la réfection du pont et autres ouvrages dressés pour servir à l'expugnation de L'Escluse-lez-Bruges» (f° 79, verso); — 23 livres à frère Denis Canard, religieux de l'ordre de St-François, « pour subvenir à l'achapt d'ung habit monachalle duquel il avoit besoing pour luy avoir esté osté le sien par les voleurs et vrybuters » (f° 81, verso); — 3.000 livres à messire Charles de Croy, prince de Chimay, comte de Méghem, « en subvention des fraiz qu'il luy a convenu faire au voiage que par charge de Sadite Alteze il a fait vers Bonne, comme chief du secours envoiez à Monsieur le prince Électeur de Colloigne, soubz sa conduicte » (f° 82, verso); — etc.

B. 3637. (Registre.) — In-f°, 107 feuillets, parchemin, 1 cahier. in-f° (relié avec ledit registre). 14 feuillets, papier.

1590-1608. — « Compte premier que rend Richard D'Alscheid, secrétaire du Roi, trésorier général des biens confisqués, annotés, saisiz et aultres tenus soubz la main de Sa Majesté, à ce institué, ordonné et estably par les lettres patentes de commission données en sa ville de Bruxelles soubz son grand séel le XIIIe jour d'apvril XV^c^ quattre vingtz et dix, transcriptes cidevant, de tous et quelconcques deniers qu'il a reçeus des receveurs particuliers et généralement de touttes aultres personnes ayans la maniance et administration inférieure desdits biens, tant en argent comptant que par assignations, sur ce qu'ilz peuvent ou pourront debvoir à sadicte Majesté, à cause de leurs entremises par arrestz de comptes et aultrement, selon et par vertu des lettres absolutes et d'acquitz qu'il a baillées distinctement de chacune partie de recepte à ceux qu'il appertient, soit en la susdicte qualité ou comme commis de messieurs Benoît Charreton, chevalier, seigneur de Chassey, conseiller, commis des finances et trésorier général de l'Espargne de Sa Majesté, son prédécesseur audict estat, durant l'année commencée le premier de janvier audict an XV^c^ quatre vingtz et dix et finy le dernier de décembre ensuivant, etc. ». En tête sont transcrites: 1° les lettres patentes du Roi, en date du 14 avril 1590, instituant Richard d'Alscheidt, trésorier général des biens confisqués; 2° la déclaration du duc de Parme, gouverneur des Pays-Bas, par laquelle, au nom de Sa Majesté, il a relevé et relève ledit d'Alscheidt de tout ce qui pourrait lui être objecté à cause de l'entremise faite par lui audit office de trésorier des confiscations avant la dépêche de sa commission ainsi qu'à cause du défaut de prestation de serment, autorisant, approuvant et ratifiant tout ce qu'il a négocié en l'exercice de cet office dès le 1er janvier 1590, même les payements par lui faits tant à titre de commis du sieur de Chassey qu'autrement (Bruxelles, 22 avril 1591); idem, nommant Jean de Trompes, conseiller et premier maître ordinaire en la Chambre des Comptes à Lille et Jean Sterck, aussi conseiller et maître extraordinaire en ladite Chambre, pour recevoir les deux premiers comptes de Richard d'Alscheidt, « ensemble les acquits et enseignements y servans, les veoir, visiter, examiner et y passer les parties ordinaires en suitte des comptes précédents etc. » (Spa, le 5 septembre 1592). — Total des recettes : 76.482 livres, 6 sols, 6 deniers; idem, des dépenses: 97.373 livres, 15 sols. Recettes des provinces: Brabant, Bois-le-Duc, Grave et pays de Cinck = néant; Haute-Zwalue = néant; la ville et le quartier de Bréda = néant; le domaine de Bréda = néant, « à cause de la dévastation dudit quartier et de la prinse de Bréda par les rebelles qui sont occupateurs des biens dudit quartier et dudit domaine »; Ste Gertruydenberg, Oisterhoudt, Donghen, Longestrate lez Zwalue, pays d'Altenat et autres quartiers de Zuythollande, ensemble les pêcheries = 1.500 livres, Basse-Zwalue

= néant ; Steenberghes = néant; marquisat de Berg-op-Zoom = néant « pour ce que l'ennemi occupe ce quartier et le rend à ceste occasion inaccessible » ; Lière et Hérenthals = néant ; domaine de Diest et de Zichem = néant ; Thilmont et Jodoigne = néant ; Louvain et territoire de Malines = néant ; Nivelles = néant ; Battembourg = néant ; Weert = 6.400 livres ; la terre et seigneurie de Falaix = néant ; Maëstricht et pays d'Outre-Meuse = 2.192 livres ; Bruxelles = 194 livres ; Anvers = 6 000 livres ; Ruthen et Niederhen = néant ; Grimberghes = néant ; Limbourg = néant ; Luxembourg, comté de Vianden et seigneuries de Dalsbourg, Butgembach et St-Veith, = néant ; Yvoix = néant ; terres et seigneuries de Beaurepart, etc.= néant ; Gueldre et Zutphen = néant « aussy est-il notoire qu'icelluy pays est quasy du tout dévasté à l'occasion de la guerre qui y continue contre les rebelles, au moien de quoy procède bien peu ou rien desdites confiscations » = néant ; Flandre, Lille, Douai et Orchies = 1.500 livres ; biens du seigneur d'Anguerel = néant « ledit seigneur a impétré la mainlevée desdits biens en vertu du traité faict à la réconciliation de la ville de Gand soubz l'obéyssance de Sa Majesté et en est présentement paisible possesseur, à raison de quoy Sadicte Majesté n'en tire aulcune chose et n'en sera désormais faict aultre mention es compte de ceste entremise » ; — Bergues St-Winnocq, Bourbourg, Dunkerque et Nieuport = 2.000 livres ; Ypres = 500 livres ; Cassel et Bailleul = 1.800 livres ; Furnes = 400 livres ; Dixmude = néant ; Courtrai = néant ; Audenarde = 400 livres ; Alost et Grammont = néant ; Tournai, Tournaisis et St-Amand = 1.500 livres ; pays de Waës et Beveren = 1.000 livres ; Hulst et Hulsterambacht = 600 livres ; Axel = néant « pour ce que l'ennemi tient occupé les ville et quartier d'Axelles » ; Tenremonde = néant ; Bruges et territoire du Franc = néant ; Gand = 940 livres ; Artois, Arras et Bapaume = néant ; Saint-Omer et Tournehem = 200 livres ; Béthune, Lens et pays de l'Alleu = 1.000 livres ; Hesdin et St-Pol = 960 livres ; biens du seigneur de la Rochepot = 724 livres ; Hainaut, Mons, Binche, Braine et Hal = néant ; Maubeuge et Bavai = 257 livres. 1 sol, 6 deniers ; Ath et Enghien = 500 livres ; Valenciennes et Bouchain = 2.999 livres, 15 sols ; Flobecq et Lessines = 120 livres ; Avesnes, Beaumont et Chimay = néant ; Namur = 1.000 livres ; Frise = néant ; Overyssel, Grœningue, Drenthen, Thirenten et Linghen = néant ; Hollande = néant ; Zélande = néant ; Deventer = 1.000 livres ; comté de Bourgogne = 31.068 livres, 9 sols. — Les principales dépenses sont les suivantes : 2.000 livres à messire Léonard de Taxis, chevalier, conseiller de Sa Majesté et maître général des Postes dans les Pays-Bas, « en considération des grandes pertes et dommages qu'il a soufferts tant en ses meubles et biens immeubles pour les avoir abandonnés doiz le commencement de ces derniers troubles pour suivre le party de Sa Majesté, mesmes en respect du grand émolument et prouffict que luy soulloit rapporter annuellement ledit estat de général des postes et signamment le comptoir dépendant d'icelluy en Anvers etc. » (f° 64, recto) ; — 500 livres à Antoine de Grevel, chevalier, seigneur de Werp, jadis gouverneur des ville et château de Courtrai et présentement de la ville de Maëstricht, colonel d'infanterie wallonne, « en considération des bons et particuliers services de guerre qu'il a faicts à icelle Sa Majesté en divers endroictz et occurrences et exploictz militaires, qui se sont offertz doiz la journée de Sainct Quintin jusques à maintenant etc. » (f° 70, recto) ; — 1.200 livres à dame Catherine de Tisnacq, veuve de messire Jean de Ste Aldegonde, en son vivant barou de Selles, chevalier, commandeur de l'ordre militaire de Calatrava, gentilhomme de la bouche du Roi, « en respect des services que son dit feu mary a renduz doiz ses jeusnes ans, actuellement tant à feu de très haulte mémoire l'empereur Charles le Quint, père de Sadite Magesté (que Dieu ait en Gloire), que depuis à icelle par l'espace de trente six ans, en diverses charges et que finallement il auroit finy ses jours au chasteau de Rameken près Vlissingen où il a esté détenu par les rebelles de Sadicte Majesté l'espace de cinq ans (pour retarder le service d'icelle) ; et prins aussy regard au zèle et ardeur dont précédemment il avoit avecq aultres conduit à bonne fin la réconciliation et réduction que fut embrassée par les provinces wallonnes soubz son obéyssance, en quoy ledict feu baron de Selles a emploié de grandz et remarcables debvoirs comme il a faict de tout son pouvoir en diverses aultres occurrences pour l'advancement dudict service de Sa Majesté, et que, à ceste occasion, lesdicts rebelles se seroient renduz difficultueux de l'eslargir de sa prison et misérable captivité nonobstant les conditions que pour y parvenir avoient esté proposées et traictées etc. » (f° 81, recto) ; — 6.000 livres au colonel Christophe de Mondragon, du conseil de guerre de Sa Majesté, châtelain d'Anvers, « en considération des pertes et

dommages qu'il a soufferts à l'occasion de ces présents troubles et altéracions, tant en ses biens lez la ville et au quartier de Douay que es deniers, meubles et aultres choses qui luy furent enlevés à la prise du château de Gand» (f° 85, recto) ; — 2.000 livres à messire Jean Froissard, seigneur de Broissia et de Molembeck, conseiller du Roi en son conseil privé et maître aux requêtes ordinaire de son hôtel, en subvention des frais et intérêts qu'il souffre en ses biens de Bourgogne pendant son service en Cour, etc. (f° 90, verso) ; — 140 livres fournies par le trésorier pour les frais de quelques voyages faits par certain personnage pour le service de Sa Majesté et de divers messagers ayant porté plusieurs lettres important grandement l'avancement dudit service (f° 91, recto). — Transcriptions de mandements et de pièces diverses concernant l'apurement des comptes de feu Nithier Panier, en son vivant receveur général des confiscations du comté de Bourgogne (1600-1608).

B. 3638. (Registre.) — In-f°, 82 feuillets, parchemin.

1591. — Compte second de Richard D'Alscheidt, trésorier général des biens confisqués. Total des recettes : 52.668 livres, 9 sols, 9 deniers ; total des dépenses : 42.073 livres, 8 sols, 3 deniers. Recettes des biens confisqués dans les provinces, savoir : Brabant, Bois-le-Duc et Grave = 200 livres ; Haute-Zwalue = néant ; la ville et le quartier de Bréda = néant, « à cause de la dévastation dudit quartier » ; domaine de Bréda = néant, « à cause de la prinse de ladicte ville par les ennemis et rebelles de Sa Majesté, lesquelz en sont occupateurs et le rendent à ceste occasion inaccessible » ; Ste Gertrudenberg, Oisterhoudt, Donghen, Langestraëte lez Zwalue, pays d'Alsenat et autres quartiers de Zuythollande, ensemble les pêcheries = néant ; Basse-Zwalue = néant ; marquisat de Berg-op-Zoom = néant « pour ce que l'ennemi occupe ce quartier et le rend à cette occasion inaccessible » : Lierre et Hérenthals = néant ; domaine de Diest et Zichem = 25 livres ; Thilemont et Jodoigne = 25 livres ; Louvain et territoire de Malines = néant ; Nivelles = néant ; Battembourg = néant ; Wiert = 1.000 livres ; les terre et seigneurie de Falaix = néant ; Maëstricht et pays d'Outre-Meuse, Vilvorde = néant ; Bruxelles = néant ; Anvers = 4.000 livres ; Ruthen et Niederhen = néant ; Grimberghes = néant ; Limbourg = néant ; Luxembourg, comté de Vianden et seigneuries de Dalsbourg, Butgembach et St-With = néant ; Yvoix = néant ; terres et seigneuries de Beaurepart = néant ; Gueldre et Zutphen = néant, « aussy est-il notoire qu'icelluy pays est quasi du tout dévasté à l'occasion de la guerre qui continue contre les rebelles au moïen de quoy procède bien peu ou rien desdites confiscations et à cause de la prinse de la ville de Zutphen par les rebelles et ennemis de Sadicte Majesté qui en sont presentement occupateurs » ; Flandres, Lille, Douai et Orchies = 2.000 livres ; les biens du S^r^ d'Anguerel = néant ; Bergues, St-Winocq, Dunkerque, Bourbourg et Nieuport, = 400 livres ; Ypres = 500 livres ; Cassel et Bailleul = 833 livres, 6 sols, 8 deniers ; Furnes et Furnembach = 1.400 livres ; Dixmude = néant ; Courtrai = 2.000 livres ; Audenarde = 500 livres ; Alost et Grammont = néant ; Tournai, Tournaisis et St-Amand = néant ; pays de Waës et Beveren = 1.000 livres ; Hulst et Hulsterambacht = 200 livres ; Axel = néant ; Tenremonde = néant ; Bruges et territoire du Franc = néant ; Gand = 360 livres ; Artois, Arras et Bapaume = 1.000 livres ; St-Omer et Tournehem = 220 livres ; Béthune = néant : Hesdin et St-Pol = 600 livres ; biens du seigneur de la Rochepot = 3.319 livres, 18 sols : comté de Hainaut, Mons, Binche, Braine et Hal = 400 livres ; Bavai et Maubeuge = 535 livres, 9 sols, 6 deniers ; Ath et Enghien = 1.300 livres ; Valenciennes et Bouchain = 200 livres ; Flobecq et Lessines = 520 livres ; Le Quesnoy et Landrecies = 500 livres ; Avesnes, Beaumont et Chimay = néant ; Namur = 1.500 livres ; seigneuries de Froidmont et Han-sur-Sambre = 2.000 livres ; Frise = néant « à raison des dévastations et ruines dudit pays causées par la continuation de la guerre en icelluy duquel les ennemys occupent une partie » ; Overyssel, Grœninguen, Drenthen, Thirenten et Linghen = néant, « pour ce que jusques à oires Sa Magesté n'en a moins sceu tirer prouffict, obstant la dévastation et foulles dont lesdits quartiers sont affligez par les troupes des gens de guerre y estans, tant de Sa Majesté que de l'ennemi » ; Hollande = néant, (mêmes motifs) ; — Zélande = néant (idem) ; Deventer = néant (idem) ; comté de Bourgogne = 25.896 livres. — Les principales dépenses sont les suivantes : 2.000 livres à dame Philippe de Mastaing, comtesse douairière d'Isenghien, en considération des bons et louables services de son mari et des grandes affaires dont il a été chargé (f° 52, recto) ; — 800 livres aux pères provincial, gardien et

religieux de St-François de la province de St-André, pour subvenir à l'alimentation de dix novices dudit ordre, étudiants en sainte théologie au couvent et Université de Douai » (f° 55, verso) ; — 2.000 livres aux proviseurs et président du séminaire des Bons Pasteurs et prédicateurs, érigé de la part de Sa Majesté, en l'Université de Douai (f° 56, recto) ; — 4.000 livres aux recteurs et professeurs de l'Université de Douai (f° 57, recto) ; — 2.000 livres à dame Jeanne de Saint-Quentin, veuve de Gaspard de Robbes, baron de Billy (f° 58, verso) ; — 200 livres à demoiselle Sandrine de Bréderode, veuve du capitaine de Tordesillas (f° 60, verso) ; — 3.000 livres à Georges du Ras, recteur du Collège de la compagnie de Jésus à Anvers (f° 61, recto) ; — 1.000 livres aux gardien et religieux mendiants de l'Ordre et couvent de St-François du petit bourg de Sellières, à employer au redressement et restauration de leur couvent (f° 65, recto) ; — 750 livres à Jérôme van Steene, bourgeois de la ville de Bruxelles, prix d'une maison et de deux jardins acquis par le duc de Parme (f° 65, verso) ; — 25 livres aux religieuses du cloître de Ste-Barbe à Thilemont (f° 66, verso) : — 25 livres aux prieure et religieuses du cloître de Béthanie en la *petite villette de Soutthenoire* (idem) ; — 20 livres aux maîtresse et religieuses du cloître des Sœurs Noires en la ville de Lessines (f° 67, recto) ; — 400 livres à Pierre Maignin, écuyer, capitaine d'Andelot et Coligny (f° 69, recto) : — etc

B. 3639. (Registre.) — In-f°. 87 feuillets, parchemin.

1592. — Compte troisième de Richard D'Alscheidt, receveur des confiscations. Total des recettes : 75.359 livres, 10 sols, 10 deniers ; idem, des dépenses = 56.489 livres. — Recettes des biens confisqués dans les provinces : Brabant, Bois-le-Duc = néant ; Haute-Zwalue = néant ; la ville et le quartier de Bréda = néant, « à cause de la désastreuse surprinse d'icelle ville par les ennemis qui, à ceste occasion, rendent cedit quartier inaccessible » ; domaine de Bréda = néant : Ste Gertrudenbergues, Oisterhout, Donghen = 1.200 livres ; Basse-Zwalue = néant ; Steenberghes = néant ; marquisat de Berg-op-Zoom = néant, (à cause de l'occupation par l'ennemi) ; — Lière et Hérenthals = néant ; domaine de Diest et Zichem = néant ; Thilemont et Jodoigne = néant ; Louvain et territoire de Malines = néant ; Nivelles = néant ; Battembourg = néant ; Bruxelles et Gaesbecke, Vilvorde = 1.701 livres, 6 deniers ; Anvers = néant ; Grimberges = néant ; Maëstricht, Limbourg et pays d'Outre-Meuse = 3.909 livres, 3 sols ; Ruthen et Niederhem = néant ; Limbourg = néant ; Luxembourg, comté de Vianden et seigneuries de Dagsbourg, Butgembach et St-Veith = néant ; Yvoix, néant ; terres et seigneuries de Beaurepart = 600 livres ; Gueldre = néant « aussi est-il notoire qu'icelluy païs est quasy du tout dévasté à l'occasion de la guerre qui y continue contre les rebelles » ; Wiert = 2.100 livres ; Zutphen = néant « à cause de la prinse d'icelle ville par les ennemis et rebelles de Sa Majesté » : Flandre, Lille, Douai et Orchies = 5.600 livres ; biens du seigneur d'Anguerel = néant (pour mémoire) : Bergues — St-Winocq, Dunkerque, Bourbourg et Nieuport = 700 livres ; Ypres = 500 livres ; Cassel et Bailleul = 3.000 livres ; Furnes et Furnembach = 1.100 livres ; Dixmude = 800 livres ; Courtrai = néant ; Audenarde = néant ; Alost et Grammont = 132 livres ; Tournai, Tournaisis et St-Amand = 1.000 livres ; pays de Waës et Beveren = néant ; Hulst et Hulsterambacht = néant, « à cause de la prinse d'icelle ville par les ennemis et rebelles qui, à ceste occasion, la rendent et ledit quartier inaccessibles » ; Axel = néant, « pour ce que l'ennemi tient lesdits quartier et ville occupés comme il est manifeste à tous » ; Tenremonde = néant ; Bruges et territoire du Franc = néant ; Gand = 424 livres ; Artois, Arras et Bapaume = néant ; St-Omer et Tournehem = néant ; Béthune = 500 livres ; Hesdin et St-Pol = néant ; les seigneuries et biens du seigneur de la Rochepot = 1.460 livres ; Hainaut ; Mons, Binche, Braine et Hal = 400 livres ; Bavai et Maubeuge = néant ; Ath et Enghien = 200 livres : Valenciennes et Bouchain = 600 livres ; Flobecq et Lessines = néant ; Le Quesnoy et Landrecies = néant ; Avesnes, Beaumont et Chimay = néant ; Namur = néant ; Frise = néant, le pays étant en partie occupé par l'ennemi ; Overyssel, Grœningue, Drenthen, Tirenthen et Linghen = néant ; Hollande = néant ; Zélande = néant ; Deventer = néant ; comté de Bourgogne = 35.392 livres, 4 sols. — Les principales dépenses sont les suivantes : 600 livres à Jean David, recteur du collège de la Société de Jésus de Bruxelles, en considération de l'édification chrétienne et vie exemplaire espérées de leurs bonnes instructions et exhortations populaires et autres exercices de piété (f° 58, verso : — 83 livres

aux gardien et frères du couvent de St-François sur Sambre (f° 65, recto) ; — 1.000 livres à François van der Strepen, natif de Bruxelles, archer de la garde du corps du Roi, en don et en subvention de la rançon qu'il a payée au roi *Xurife* (le Chérif de Maroc), « duquel il fut faict captif en Africq y militant pour le mainctiennement de la foy catholicque en la journée du feu Roy Sébastien de Portugal (qui soit en gloire), en qualité de soldat et de gentilhomme soubs le coronnel Martin de Tamberghe passé ceste part avecq ung régiment d'infanterie allemande, retenu au service dudit feu Roy, et ce pour se rachapter de la dure captivité en laquelle il a esté détenu l'espace de dix ans comme esclave d'infidèles » (f° 66, verso) ; — 200 livres aux prieur et couvent de l'ordre de St-Augustin à Tournai (f° 67, recto) ; — 4.000 livres à messire Thierry de Linden, grand vicaire de Liége (f° 67, verso) ; — 7.700 livres à Cosmo Massis, comte de St-Michel, du conseil de Sa Majesté, « pour par luy estre convertiz et emploiez en certains affaires secrets concernans le service de Sadite Majesté (f° 69, recto) ; — 9.000 livres à Charles de Hertoghe, grand bailli de Furnes et de Furnembach, maître d'hôtel de Son Altesse (f° 70, verso) ; — 2.000 livres aux abbesse et couvent de l'abbaye de la Cambre lez la ville de Bruxelles (f° 71, recto) ; — etc.

B. 3640. (Registre.) — In-folio, 72 feuillets, parchemin.

1593. — « Compte premier de Christophre Godin, conseiller du Roy, nostre sire, et recepveur général des demaine et finances de sa Majesté, de la recepte et despense par luy faicte à cause de son entremise des biens annotez au prouffict d'icelle, à l'occasion des troubles advenuz es païs de par deça et au comté de Bourgoingne, et ce pour unze mois, huit jours commenchez le vingt-quatriesme jour de janvier xv^c^ quatre vingtz treize, que lors par lettres patentes de Sa Majesté du mesme jour l'estat de recepveur général des dits biens annotez fut aboly et estainct, et l'office ou entremise en dépendante jointe à la recepte générale des dites finances, etc. » — Total de la recette : 70.168 livres, 7 sols, 4 deniers ; idem, de la dépense : 66.201 livres, 13 sols, 3 deniers. Recettes des biens confisqués dans les provinces : Brabant = néant ; Anvers, Hérenthals et Lière = 3.400 livres ; Bois-le-Duc = 1.800 livres ; Vuere, Vilvorde et Grimberghe = 300 livres ; Maëstricht, Faulquemont et Daelhem = 6.000 livres ; Luxembourg = 2.213 livres, 4 sols, 11 deniers ; Flandre et Alost = 1.200 livres ; Westflandre = 1.000 livres ; Furnes et Poperinghe = 1.000 livres ; — Cassel = 400 livres ; Courtrai et Menin = 2.000 livres ; Dunkerque, Nieuport, L'Écluse, Gravelines, Bourbourg et Bergues St-Winocq = 1.000 livres ; Lille = 6.301 livres, 5 sols, 6 deniers ; Douai et Orchies = 400 livres ; Tournai, Tournaisis, Mortagne et St-Amand = 1.000 livres ; Artois : Béthune = 1.100 livres ; comté de Bourgogne = 30.119 livres, 14 sols, 10 deniers ; Hainaut : Mons et Baudour = 500 livres ; Valenciennes = 6.200 livres ; Hal, Enghien et Quenast = 1.700 livres : Flobecq et Lessines = 200 livres ; Avesnes, Beaumont et Chimay = 7.400 livres. Recette extraordinaire : 433 livres, 2 sols, reçus de maître Pierre Adriani, conseiller et procureur général de Sa Majesté au grand Conseil, député par ordonnance du comte de Mansfelt, lors gouverneur général, et par commission spéciale du Conseil privé de Sa Majesté, pour saisir et inventorier les meubles et deniers comptant trouvés à la maison et au pouvoir de Richard D'Alscheyt, naguères administrateur des biens des absents et rebelles des Pays-Bas et du comté de Bourgogne, et aussi député avec maître Jacques Libart et Jean Martini, conseillers et maîtres des requêtes ordinaires audit Grand Conseil, pour s'informer et autrement besogner sur les abus et malversations commis par ledit Richard D'Alscheyt au fait de son administration. — Les principales dépenses sont les suivantes : 4.982 livres, 6 sols, 9 deniers aux officiers comptables ; — 1.000 livres à Cornelia de Lalaing, veuve douairière de Homal et de Monceau (f° 42, recto) : — 11.052 livres, 18 sols, 6 deniers à feu messire Jean de Stryen, en son vivant évêque de Middelbourg en Zélande, comme recteur et superintendant du séminaire des Bons-Pasteurs érigé par Sa Majesté en la ville et Université de Louvain (f° 47, recto) ; — 2.000 livres à Marie de Bonnières, veuve de messire Jacques de Marnix, en son vivant, chevalier, seigneur de Toulouse, en considération des services rendus par son mari pendant vingt-quatre ans en diverses charges, même en l'état de commissaire général de la gendarmerie « es pays de par deça et depuis en légation en France et en Angleterre » (f° 58, recto) : — 800 livres à feu Maximilienne de Bourgogne, veuve de messire Philippe de Rodouan, chevalier, seigneur de Berleghem (f° 59, recto) ; — 1.000 livres à

feu messire Martin Cools, prêtre, chantre et chanoine de l'église collégiale de Ste-Gudule de Bruxelles, Guillaume de Vien, conseiller au conseil de Brabant et Antoine van der Heert, tous *margliseurs* de ladite église, « en avancement de la construction d'ung nouveau doxal devant le chœur de ladite église » (f° 59, verso) : — 2.000 livres aux *margliseurs* de l'église cathédrale d'Anvers, « en avancement de la construction d'ung nouveau doxal devant le chœur de ladite église » (f° 60, recto) : — 200 livres à frère Jean Cocx, prêtre, prédicateur et confesseur de l'ordre des Frères Mineurs et commissaire sous le gardien de Bruxelles pour solliciter en cour les affaires concernant cet ordre dans les Pays-Bas, pour et au nom des Cordeliers de Hérenthals, « en avancement de la construction des édifices de leur couvent qui, au temps de la rébellion passée, furent ruynez et démoliz entièrement » (f° 60, verso) ; — 300 livres à frère Dominicus Zeghers, docteur en théologie, de l'ordre des Jacobins de la ville de Bruxelles, directeur des ouvrages et réparations des bâtiments dudit couvent, en considération des démolitions et ruines faites aux édifices de ce couvent par les rebelles et hérétiques durant les derniers troubles (f° 61, recto) ; — 100 livres à sœur Cécilia Smolders, mère des pauvres Clarisses de la ville de Bruxelles (f° 62, verso) ; — 300 livres à sœur Claire Cremers, procuratrice au cloître ou couvent de St-Élisabeth à Bruxelles, pour les secourir dans la nécessité où ces religieuses se trouvent par suite des troubles passés, ruines et pertes qu'elles avaient souffertes en leurs édifices et biens (f° 63, recto) ; — 200 livres aux *margliseurs* de l'église St-André à Anvers, pour avancer l'érection du grand autel de ladite église, « estant de la fondation de feu de très-haulte mémoire l'empereur Charles le Quint, que Dieu ait en gloire » (f° 63, verso) ; — 1.200 livres à Goyart van Engellandt, Jacques van Balen, Martin Moons et Jérôme Wynants, tous capitaines respectifs des quatre compagnies *sermentées* en la ville de Bois-le-Duc, tant pour eux que pour les officiers et tous les confrères compagnons et hommes de ces compagnies, « en considération des bons debvoirs et services par eulx faits et qu'ilz continuoient de faire de la garde et tuition de la dite ville contre les desseings et entreprinses des ennemys et rebelles de Sa Majesté, les ayans enchassés et y conservé l'ancienne religion catholique romaine et l'obéyssance due à icelle Sa Majesté, non sans avoir à diverses fois exposé leurs personnes en hazard et perdu pluseurs de leurs confrères » (f° 64, recto) : — 200 livres à Catherine Durtyns, veuve de Henry van Vlaendren, somme accordée à son dit mari, « en considération et récompense de ce qu'il avoit grandement assisté, mesmes avec dangier de sa personne durant la rébellion dudict Bruxelles, pour la garde et transport d'ung lieu à l'aultre, des joyaulx, ornemens et coliers de l'ordre du Thoison d'Or qu'estoient demeurez es mains de dame Catherine Boisot, vesve du feu président Tisnacq, en son vivant trésorier d'icelluy ordre, mesmes que ledit Henry van Vlaendren avoit usé de diligence pour les cacher et conserver en secret, nonobstant les diligences que faisoient les rebelles pour les descouvrir » (f° 65, recto) ; — 200 livres à Jean Rose, soldat de la compagnie du capitaine de Cocquel, gouverneur de la ville de Steenwick, « en considération et récompense de plusieurs bons services par luy faitz à Sa Majesté durant le siège de ladite ville de Steenwicq etc. » (f° 65, verso) ; — 100 livres à Anne Schuttepret, mère de feu Georges de Le Helle, en son vivant maître de la chapelle de Sa Majesté (f° 66, recto) ; — 300 livres à Guillaume de Molin, pour les frais et dépens par lui supportés en trois divers voyages qu'il a faits en Angleterre (f° 67, recto) ; — 183 livres, 2 sols à Claude Le Febvre, huissier d'armes au conseil privé de Sa Majesté, tant pour lui que pour et au nom d'Antoine Spinosa, lieutenant du prévôt de la Cour de Sa Majesté, Francisco Munez, alguazil et François Pieters, soldat d'icelui prévôt, à cause de leurs vacations pour la garde du sieur de Chassey, prisonnier dès le 24 janvier 1593 jusqu'au 4 mars suivant, jour où il fut mené de sa maison à la prison dite de Treurembourg à Bruxelles (f° 68, recto) ; — etc.

B. 3641. (Registre.) — In-f°, 91 feuillets, parchemin.

1594. — Compte second de Christophe Godin, receveur général des finances et domaines du Roi, chargé de la recette des confiscations. Total des recettes : 101.421 livres, 19 sols, 9 deniers ; idem des dépenses : 91.861 livres, 5 sols, 9 deniers. — Recettes des biens confisqués dans les provinces : Brabant ; Louvain = 300 livres ; Bruxelles et Gaesbeke = 500 livres ; Anvers, Hérenthals et Lyère = 480 livres ; Bois-le-Duc = 400 livres ; Thilmont et la seigneurie de Hollède = 300 livres ; Nivelles = 940 livres ; Vuere, Vilvorde et Grimberghes = 670 livres, 9 sols ; Diest = 200 livres ;

Maëstricht = 1.120 livres ; Bréda, Oisterhout et Dongen = 250 livres; Luxembourg = 200 livres; Flandre, Oostflandre = 4.113 livres, 13 sols, 7 deniers ; pays de Waës et Beveren = 2.200 livres ; Tenremonde = 368 livres, 17 sols, 9 deniers; Alost, Grammont, etc. = 885 livres, 6 sols. 9 deniers; Westflandre = 4.075 livres : Furnes et Poperinghe = 6.880 livres ; Cassel = 1.300 livres : Courtrai et Menin = 2.000 livres ; Dixmude = 230 livres : Bourbourg, Nieuport, Dunkerque, Gravelines et Bergues-St-Winoc = 1.158 livres 19 sols ; Lille = 6.166 livres, 13 sols, 4 deniers; Douai et Orchies = 2.692 livres ; La Gorgue et pays de Lallen = 600 livres ; Tournai, Mortagne et St-Amand = 900 livres ; Artois, Arras, Aubigny et Avesnes-le-Comte = 1.200 livres ; St-Omer, Tournehem et Brédenarde = 181 livres, 10 sols ; Leus = 500 livres ; Bapaume = 2.400 livres ; comté de Bourgogne = 52.941 livres, 8 sols, 10 deniers ; Hainaut, Mons, Baudour = 902 livres, 1 sol, 6 deniers ; Le Quesnoy = 200 livres ; Boucham = 500 livres : Ath = 1.500 livres; Hollande, Haute-Zwalue = 350 livres ; recette extraordinaire = 2.830 livres. Les principales dépenses sont les suivantes : 7.082 livres, 18 sols, 11 deniers aux officiers comptables ; — 1.092 livres à messire Christophe d'Assonleville, chevalier, seigneur d'Assonleville, conseiller des Conseils d'État et privé du Roi et trésorier de l'ordre de la Toison d'or (f° 51, verso) ; — 365 livres à Antoine Basset, garde des papiers de feu Flaminio Garnier, en son vivant secrétaire des Conseils d'État et privé du Roi (f° 52, recto) ; — 2.000 livres à Marguerite de La Marck, princesse comtesse d'Aremberg, veuve de messire Jean de Ligne, en son vivant comte d'Aremberg, chevalier de la Toison d'Or, lieutenant-gouverneur et capitaine général de Frise et Overyssel, Grœningue et Lynghen. « en considération et récompense des grands et notables services que ledit feu comte d'Arembergh, son mari, avoit faits à Sa Majesté esdictes qualités et aultrement jusques à son trespas, mesmes qu'il avoit valereusement exposé et perdu sa vie au service d'icelle contre les rebelles au pays de Frize » (f° 52, verso); — 3.000 livres à Marie de Hornes, veuve de Philippe d'Egmont, chevalier de la Toison d'Or, prince de Gavre et de Steenhuse, comte d'Egmont, baron de Fiennes, « en considération des agréables services que son dit feu mary avoit fait à Sa Majesté en plusieurs charges, esquelles il avoit continué de très-grand zèle et finablement perdu valereusement la vie en combattant pour le service d'icelle en France » (f° 54, recto) ; — 4.000 livres à Bonne de Lannoy, veuve de Philippe de Ste-Aldegonde, chevalier, seigneur de Noircarmes, commandeur de l'Ordre militaire d'Alcantara, « en considération des grands, remarquables et agréables services que son dit feu mary avoit rendus à Sadite Majesté en diverses qualitez, charges et estatz, si comme de gouverneur et grand bailly de Hainaut, de conseiller d'Estat et chief des finances, ayant auparavant servy feu de très-haulte mémoire l'empereur Charles le Quint, de gentilhomme de sa chambre, et, en toute diversité de temps, continué de très grand zèle au debvoir de fidélité envers Sadicte Majesté Royalle et pour la cause d'icelle exposé ses personne et moyens, et finablement perdu la vye au service de Sadicte Majesté, de la blessure qu'il reçut devant la ville de Haerlem en Hollande » (f° 55, recto); — 4.725 livres à messire Charles-Philippe de Croy, marquis de Havrech, du Conseil d'État et gentilhomme de la Chambre de sa Majesté, à bon compte du voyage qu'à l'ordonnance de l'archiduc Ernest d'Autriche, gouverneur général des Pays-Bas, il a fait en Allemagne à la Diète Impériale (f° 60, verso); — 2.666 livres, 13 sols, 4 deniers, à messire Eleutherius Pontanus, recteur de la maison de probation ou du collège des Pères et Religieux de la Société de Jésus en la ville et cité de Tournai, pour l'entretien du noviciat (f° 62, recto); — 120 livres à messire David Povellius, prêtre anglais (f° 67, verso ; — 480 livres à dame Isabeau du Bois, épouse de messire Timothée Mocquet, chevalier (f° 68, recto) ; — 6.000 livres à Jean Dave, prévôt de Namur, Guillaume Vinsels, doyen de St-Pierre à Utrecht, Baudouin Jacobi, Jean Charles, Guillaume de Gryspère, avocat fiscal, Jacques Froidmont, Adrien Peussin, Guillaume de Vendeville, etc., en considération de leurs petits gages (f° 71, recto); — 600 livres à dame Marguerite d'Autriche, abbesse du cloître *d'Oriente*, « pour subvenir à ses continuelles maladies et imbécillité de corps, ayant à l'occasion d'icelles et de son bault eaige, par consentement et conseil du général de l'ordre de Cisteaulx, son supérieur, esté contraincte de se retirer dudit cloistre d'Oriente et laisser la charge qu'elle avoit » (f° 73, recto) (1) ; 300 livres à frère Chrétien Mouts, prieur du couvent des Chartreux en la ville de Bruxelles,

(1) Cette Marguerite d'Autriche, très âgée en 1594, est sans doute une des nombreuses filles naturelles de l'empereur Maximilien Ier.

« pour s'en ayder à la construction de leur monastère » (f° 75, verso) ; — 100 livres à Jean Pontanus, naguères ministre provincial de l'ordre de St-François, dans les Pays-Bas, « en subside de la sustentation de l'assemblée de tous les pères dudit ordre St-François qui au mois de novembre suivant (1593) s'estoit tenue en la ville de Malines pour le chapitre provincial d'icelluy ordre, etc. » (f° 76, recto) ; — 200 livres à Jean Bouillart, gardien du couvent de l'ordre de St-François en la ville de Luxembourg (f° 76, verso) ; — 200 livres à sœur Jeanne van den Eynde, procuratrice des religieuses du monastère de Bethléem, jadis en la ville de Malines et présentement en celle de Louvain (f° 78, recto) ; — 100 livres à sœur Cornelia van Dieruc, mère des religieuses de Sainte-Claire en la ville de Delft en Hollande, réfugiées à Mons, « pour subvenir à leur extrême nécessité, mesmes ayder à supporter les grandz froiz et despens et aulcunement accomodées » (f° 78, verso) ; — 200 livres à Quinte Mounier, superintendante des dix maitresses tenant l'école gratuite en la ville et cité de Tournai, « pour employer icelle somme à la construction d'une chapelle à ladite escolle » (f° 79, recto) : — 400 livres à Domingo de Torrès, comme procureur et au nom des exécuteurs du testament de feu messire Jean de Douvrin, en son vivant protonotaire du St-Siège apostolique et chanoine de l'église cathédrale de St-Lambert à Liège (f° 79, verso) : — 100 livres à Pierre Root van Herpenstorff, jadis hallebardier de la garde du comte de Mansfelt, gouverneur général des Pays Bas, « pour le subvenir en sa nécessité très-extrême causée par la blessure qu'il reçut l'an xv^c nonante-ung d'ung coup de musquette à la jambe droite dont il est demeuré estropié, en passant lors à la suyte dudit feu duc de Parme, en son vivant aussi gouverneur général, vers Nyemegen par devant certain fort de l'ennemy, etc. » (f° 82, verso) : — 4.000 livres à dame Metchtelt, *lantgravine* de Luchtemberghe, comtesse de La Marcq (f° 83, recto) ; — 102 livres, 1 sol, 6 deniers à Pierre van der Becken, *escrinier* et Jean Goossens, *febvre*, demeurant à Bruxelles, « pour ériger et dresser au chœur de l'église des Carmes audit Bruxelles les tableaux du chapitre de l'ordre de la Toison d'Or, par cy-devant célébré et tenu illecq, que durant la rébellion de ladicte ville de Bruxelles avoient esté rompuz et abatuz » (f° 85, verso) ; etc., etc.

B. 3642. (Registre.) — In-f°, 100 feuillets, parchemin.

1595. — Compte troisième de Christophe Godin, receveur général des finances et domaines, chargé de la recette des confiscations. Total des recettes : 80.160 livres, 16 sols, 10 deniers ; idem, des dépenses : 66.382 livres, 1 sol, 10 deniers. — Recettes des biens confisqués dans les provinces : Brabant, Louvain = 900 livres ; Bruxelles et Gaesbecke = 52 livres, 10 sols ; Bois-le-Duc = 1.400 livres ; Thilmont et la seigneurie de Hollède = 150 livres ; Vuere, Vilvorde et Grimberghe = 1.330 livres ; Diest = 365 livres ; Maëstricht = 2.666 livres ; Limbourg = 2.239, 15 sols ; Faulquemont et Dœlhem = 1.973 livres, 15 sols ; Tenremonde = 1.000 livres ; Bréda, Oisterhout et Dongen = 1.335 livres ; Flandre, Oostflandre = 8.116 livres, 12 sols ; pays de Waës et Beveren = 600 livres ; Westflandre = 1.300 livres ; Ypres et Werwicq = 600 livres ; Furnes, Poperingue et Bailleul = 3.798 livres, 12 sols, 6 deniers ; Cassel = 1.900 livres ; Courtrai et Menin = 6.879 livres, 2 sols, 6 deniers ; Bourbourg, Nieuport, Dunkerque, Gravelines et Bergues-St-Winnocq = 5.428 livres, 1 sol ; Warneton = 1.000 livres ; Lille = 10.973 livres, 7 sols, 1 denier ; Douai et Orchies = 2.900 livres ; Tournai, Mortagne et St-Amand = 400 livres ; Artois, Arras, Aubigny et Avesnes-le-Comte = 8.000 livres ; St-Omer, Tournehem et Brédenarde = 807 livres, 8 sols ; Hesdin et comté de St-Pol = 21 livres, 14 sols, 5 deniers ; Aire = 1.400 livres ; Lens = 1.000 livres ; Bapaume = 150 livres ; Bourgogne-Comté = 2.768 livres, 1 sol, 10 deniers ; Hainaut, Mons et Baudour = 1.827 livres, 19 sols ; Valenciennes = 6.100 livres ; Le Quesnoy = 228 livres, 16 sols ; Bavai et Maubeuge = 75 livres ; Ath = 2.001 livres, 4 sols ; Hal, Enghien et Quenast = 11.055 livres, 17 sols ; Hollande, Haute-Zwalue = 2.150 liv. ; Namur = 600 livres. — Les principales dépenses sont les suivantes : 2.000 livres à Marie de Hornes, veuve de messire Philippe d'Egmont, en son vivant chevalier de la Toison d'Or, prince de Gavre et de Steenhuse, comte d'Egmont, baron de Fiennes (f° 68, verso) : — 2.000 livres à dame Anne d'Aymeries, marquise douairière de Roubaix (f° 69, verso) ; — 400 livres à demoiselle Jacqueline de Lalaing, chanoinesse de Ste-Waudru, de Mons (f° 71, verso) ; — 225 livres à demoiselle Marie van Borssele, veuve de Gédéon van der Hanen, en son vivant receveur général du pays et duché de Gueldre et comté de Zutphen, « afin d'achapter sa table et du surplus estre pourveue de ses nécessitez sa vye durant en quelque monastère en ladite ville de Bruxelles » (f° 80, verso) ; — 3.739 livres, 15 sols, à mes-

sire Herman de Linden, baron de Reckem, grand maire de la ville et cité de Liège, comme mari et bail de dame Marie van Halmale, auparavant épouse de feu Urban Scharemberger, secrétaire de Sa Majesté en langue allemande (f° 81, recto) ; — 500 livres à Philippe-René Doyenbrugge, « pour plusieurs services qu'il avoit rendus à Sadite Majesté durant les troubles passez, mesmes pour plusieurs secrètes advertences par luy faites en divers endroictz pour l'advancement des affaires d'icelle » (f° 82, verso); — 600 livres à demoiselle Lorenza de Mortagne, veuve de Pontus de Largilla, en son vivant, lieutenant-colonel du régiment du comte de Varax, baron de Balançon, « en respect des bons et longs services que son dit feu mary avoit rendus à Sa Majesté en fait d'armes et plusieurs expéditions de guerre, si bien en Levante soubz le feu seigneur don Juan d'Austrice à son trespas aussi lieutenant, gouverneur et capitaine général desdits pays, en la journée de Navarin, à la prinse de Thunes que depuis par deça, signamment en ladicte charge de capitaine et lieutenant-coronel du régiment susdict, en laquelle il avoit perdu la vye d'ung coup de canon au siège d'Estaples en France » (f° 84, recto) ; — 300 livres à Dierich Jean Deyman, ci-devant bourgmestre de la ville d'Amsterdam, en don pour certaines bonnes considérations (f° 84, verso) ; — 800 livres à Justus Lipsius, professeur de langue latine en l'Université de Louvain, en don et *mercède*, en considération de la petitesse de ses gages, cherté du temps et le bénéfice « qu'il avoit fait à la jeunesse étudiant en ladite Université » (f° 86, recto); — 100 livres à sœur Marie Philippi, mère de l'hôpital Notre-Dame de la ville de Bailleul en Flandre, en don et de grâce spéciale pour aider à la réédification des église et édifices dudit hôpital réduits en cendres avec ladite ville de Bailleul l'an 1582 (f° 87, recto); — 200 livres à sœur Agnès Dayala, mère du couvent de Blyenberghe à Malines (f° 87, verso) ; — 200 livres à frère Jean Lintris, gardien du monastère St-François en la ville de Bois-le-Duc (f° 88, recto); — 200 livres à sœur Anne Doyenbrugge, prieure du cloître de Jéricho à Bruxelles (f° 88, verso) ; — 100 livres à frère Jacques Ghelins, prieur du couvent de St-Dominique en la ville de Louvain (f° 89, recto); — 150 livres aux mère et religieuses de l'hôpital de Thilmont « de grâce spécialle, pour Dieu et en aulmosne, mesmes en respect de ce que ledict hospital avoit esté affligé de feu » (idem) ; — 100 livres à Jean de Connick et Philippe de Pezet, *margliseurs* de l'église de Cauwenberghe à Bruxelles, en subvention pour l'achat de certaine cloche (f° 89, verso) ; — 15 livres aux pauvres abbesse et religieuses de Ste-Claire de Bruxelles (f° 90, verso) ; etc., etc.

B. 3643. (Registre.) — In-f°, 103 feuillets, parchemin.

1596. — Compte quatrième de Christophe Godin, receveur général des domaines et finances du Roi, chargé de la recette générale des confiscations. Total des recettes : 85.288 livres, 12 sols, 3 deniers ; idem des dépenses : 78.775 livres, 8 sols, 4 den. — Recettes des biens confisqués dans les provinces : Brabant ; Louvain = 400 livres ; Bruxelles et Gaesbeke = 2.400 livres ; Anvers, Lière et Hérenthals = 2.200 livres ; Bois-le-Duc = 1.400 livres ; Thilmont et seigneurie de Hollède = 300 livres ; Vuere, Vilvorde et Grimberghes = 500 livres ; Nivelles = 1.265 liv. : recette particulière des biens annotés = 301 livres, 3 sols, 1 den. ; Maëstricht = 300 liv. ; Outre-Meuse, Limbourg = 5.200 livres ; Faulquemont et Daelhem = 1.900 liv. ; Flandre ; Westflandre = 13.105 livres, 10 sols, 2 den. : Ypres, Furnes et Dixmude = 7.383 livres, 6 sols, 8 den. ; Nieuport, Dunkerque, Gravelines, ville et châtellenie de Bergues St Winoc et Bourbourg = 6.690 livres, 19 sols, 1 den. ; Bailleul et Poperingue = 1.000 livres ; Cassel = 2.742 livres, 3 sols, 4 den. ; Warneton = 1.200 livres; Lille = 4.278 livres, 4 sols; Douai = 400 livres ; Tournai = 675 livres ; Artois ; Arras = 1.600 livres ; St Omer = 1.507 livres, 8 sols; Béthune = 800 livres ; Aire = 1.000 livres ; Lens = 1.500 livres ; Bapaume = 400 livres ; La Gorgue et pays de Lalleu = 400 livres ; comté de Bourgogne = 8.168 livres, 1 sol, 11 den. ; Hainaut ; Mons, Baudour, Beaumont, Avesnes et Chimay = 3.121 livres, 19 sols, 8 den. ; Le Quesnoy = 1.020 livres ; Bavai et Maubeuge = 400 livres ; Ath = 600 liv. ; Flobecq et Lessines = 500 liv. ; Binch = 500 liv. : Hal, Enghien et Quenast = 600 liv. ; Valenciennes = 3.600 liv. ; Hollande ; Haute-Zwalue = 100 liv. ; Namur = 100 liv. ; Froidmont et Han-sur-Sambre=5.000 liv. — Les principales dépenses sont les suivantes : 3.000 livres à messire Charles-Philippe de Croy, marquis de Havré, du Conseil d'État et gentilhomme de la chambre du Roi (f° 87, recto); — 600 livres à Amand Nylen, de l'ordre de St Dominique, vicaire général de l'évêché Grœningue, « en considération de son exil hors dudit Grœningue » (f° 87, verso) ; — 400 livres à sœur Marie

Borcouts, prieure du cloître Ste Élisabeth au mont de Sion, à Bruxelles (f° 89, recto) : — 300 livres à sœur Agnès Cabellau, *mater* du couvent de Sion, à Audenarde « pour s'en ayder à faire la closture d'icelui (couvent), fort intéressé par les rebelles et héréticques au temps des troubles derniers » (f° 89, verso) ; — 200 livres à Nicolas Garyn, religieux de l'ordre de St-François, docteur de la Sorbonne de Paris, « pour avoir presché par toute la quaresme, la solempnité de Pentecouste et l'Octave du St Sacrement dudict an nonante-cincq en l'église de Cauwenberghe audict Bruxelles » (f° 90, recto) ; — 300 livres à Thomas Gratianus, prieur du cloître de St-Augustin, à Bruxelles (f° 90, verso) ; — 100 livres à frère Philippe Huglize, gardien du couvent de l'ordre de St-François à Namur, pour lui et ses religieux, « pour subvenir à la nécessité où ilz se trouvoient à cause de la misère du temps » (f° 91, recto) ; — 300 livres à Nicolas Bruart, Pierre Burnet et Louis Courseau, *margliseurs* de l'église de Philippeville, « en advanchement des bastimens de la dicte église, mesme du comble » (f° 91, verso) : etc., etc.

B. 3644. (Registre.) — In-f°, 19 feuillets, papier.

1594-1596. — « Estat que faict et dresse Nicollas de Douay ayant eu le droict par transport de Thomas Papillon, de la ferme et admodiation générale des biens appartenans au prince de Béarn, duc de Vendosme, scituez en ces Pays-Bas présentement saisys et adnotez au prouffict de Sa Majesté, pour deux ans enthiers que ledict de Douay at exercé ladicte ferme, tant paravant la guerre déclarée contre ledict sieur Prince, comme depuis cette déclaration, commenchant au jour St-Remy quinze cens quattre-vingt quattorze et finy le dernier jour de septembre quinze cens quatre-vingt seize, que lors il auroit remis icelle ferme entre les mains de messeigneurs des Finances ; et se fait ce présent compte en monnaie d'Artois de vingt sols pour la livre, etc. » Total de la recette pour les deux années = 30.000 livres, comme le constate la copie authentique du bail et amodiation faits par le prince de Béarn à Thomas Papillon de tous les profits et revenus des terres d'Enghien, Lille, Haubourdin, Avelin, Rhodes, Dunkerque, Bourbourg et Gravelines, passé pour le terme de six ans consécutifs, commençant le 1er jour d'octobre 1594, au rendage annuel de 5.000 écus au soleil, revenant à 15.000 livres tournois. Total de la dépense = 27.866 livres, 8 sols, 11 deniers. — Les principales dépenses sont les suivantes : 3.000 livres au prince de Béarn, payées le jour du *passement* du bail (f° 2, recto) ; — 4.000 livres à Thomas Papillon, payées par Louis Lentailleur, fermier de la terre et seigneurie d'Enghien (f° 2, verso) ; — 5.000 livres à maître Pierre du Long Courtil, dépositaire et tenant le compte de l'office sous le grand bailli de Hainaut, « pour avoir et obtenir main levée de l'arrest fait sur ladicte terre d'Enghien paravant la déclaration de la guerre présente » (f° 3, verso ; — 2.000 livres à messire Georges Ducas, prêtre et provincial de la Société du nom de Jésus (f° 4, verso) ; — 600 livres à messire Jean de Jausse, dit de Mastaing, chevalier, seigneur de Sassignyes, gouverneur et bailli de la terre et seigneurie d'Enghien (f° 5, verso) ; — 600 livres à Josse Collins, commis à l'état de contrôleur général des biens du prince de Béarn (f° 6, recto) : — 275 livres à dame Marie Carondelet, douairière de Sassignyes (f° 6, verso) ; — 1.000 livres aux abbesse et religieuses du Verger-lez la ville de Cambrai, ci-devant réfugiées en la ville de Douai à cause des troubles dudit Cambrai, ayant droit de prendre chaque année sur le buffet de la terre et seigneurie d'Oisy, appartenant audit prince de Béarn, 20 muids de blé cambrésiens et 70 livres d'argent (f° 7, verso) ; — 528 livres, 10 sols à Antoine Menger, Melchior Fadre, Jean Cousin, charpentiers, Pierre d'Artois, couvreur, Fin, maréchal, pour la réfection de la *cense* de Phalempin et du pont de Haubourdin (f° 11 verso) ; — etc., etc.

B. 3645. (Registre.) — In-f°, 78 feuillets, papier.

1606-1607. — « Compte premier que rendent à Leurs Altesses Sérénissimes Joachim Dencennear, seigneur de Marquette, garde-joyaulx et ayde de la Chambre de Leurs dites Altesses, et Jehan van der Steghen, conseiller et maistre ordinaire de la Chambre des Comptes en Brabant, superintendant et administrateur général et adjoinct des biens confisquez et annotez de par deça, ensuicte des lettres patentes de Leurs dictes Altesses du vie de juing seize cens six, insérées cy-après par copie, et ce, des deniers par eulz receuz procédans desdicts biens es provinces de Brabant, Limbourg, Flandres, Arthois, Haynnau, Namur, Malines, Cambray et Cambrésis, commençant doiz ledict vie de juing seize cens six jusques le dernier

de juing XVI^c^ sept. faisant ung an enthier et vingt cincq jours, selon les receptes qu'ilz en font de plusieurs receveurs particuliers, sans préjudice de ce qu'ilz pourroient debvoir de plus, à cause de leurs entremises et receptes particulières desdicts biens annotez et confisquez, et dont en ce cas ilz feront recepte et s'en chargeront en leurs comptes de leur entremise ensuyvans au prouffict de Leurs Altesses; et se fait ce présent compte en livres de 40 groz, monnoie de Flandre, la livre, deux gros pour le solt ». (En tête se trouvent transcrites la copie du pouvoir donné par Leurs Altesses aux commis chargés de l'audition de ce compte et celle de la nomination desdits deux receveurs des biens confisqués avec la taxe des gages du superintendant et administrateur général et adjoint des confiscations). Total des recettes : 30.454 livres, 14 sols, 10 deniers ; idem, des dépenses : 30.381 livres, 11 sols. — Recettes des biens confisqués dans les provinces : Brabant : Louvain = néant ; Bruxelles = 629 livres : Anvers = 9.700 livres ; Bois-le-Duc = 100 livres ; Ter Vueren et Vilvorde = 100 livres ; Bréda = néant : Nivelles = 400 livres ; Malines = 100 livres ; Limbourg et Outre-Meuse = néant : Oostflandre = 2.877 livres, 14 sols ; Bailleul = 400 livres ; La Gorgue et pays de Lalleu = 400 livres ; Lille = 1.000 livres ; Furnes, Dixmude et Ypres = 1.500 livres ; Hulst = 161 livres, 11 den. ; Dunkerque, Nieuport, Gravelines, Bourbourg et Bergues St Winocq = 600 livres ; Cassel = 1.600 livres ; Douai et Orchies = 800 livres ; Tournai = 300 livres ; Courtrai, Audenarde, Menin et Renaix = 800 livres ; Bruges et Ostende = 300 livres ; Artois, Arras = néant ; Béthune = 900 liv. ; Aire = 400 liv. ; Hainaut ; Mons = néant ; Valenciennes = 500 liv. ; Le Quesnoy = 200 liv. ; Bouchain = 300 liv. ; Ath = 400 liv. ; Hal et Enghien = 209 liv., 10 sols ; comté de Namur = 147 livres, 9 sols, 11 deniers ; Cambrai = 1.109 livres ; recette des deniers procédant des mains levées et autres recettes extraordinaires = 1.330 livres. — Les principales dépenses sont les suivantes : 800 livres au ministre provincial de l'ordre de St-François « soubz la province de par deça, intitulé de St-André », pour entretenir quelques étudiants de cet ordre à la faculté de théologie de l'Université de Douai (f° 55, recto) ; — 227 livres, 14 sols à messire Charles, baron de Trasignyes, fils et héritier universel de feu messire Charles, en son vivant baron dudit Trasignyes (f° 55, verso) ; — 2.500 livres à Alonzo de Peralta (f° 56, verso) ; — 300 livres à dame Anne de Jauche, dite de Sassignyes (f° 57, verso) ; — 100 livres à Antoine de Neuville, seigneur de Marocqué (f° 58, recto) ; — 400 livres à la veuve de messire Claude de Labourlotte (f° 58, verso) ; — 600 livres à André de Fontaine (f° 59, recto) ; — 1.200 livres aux Pères Jésuites de la ville de Bruxelles (idem) ; — 100 livres aux Cordeliers de Nivelle, pour subvenir aux réparations de leur église (f° 61, recto) ; — 400 livres aux Capucins d'Aire, pour Dieu et en aumône (f° 61, verso) ; — 1.500 livres aux Jésuites d'Anvers (idem) ; — 200 livres à dona Mariana de Bouillon (f° 62, recto ; — 119 livres, 10 sols à Jean de Lyon, *armoyeur* de Son Altesse (f° 62, verso) ; — 132 livres à dona Mariana de Bouillon, « pour la parpaye de son dot et robe nuptiale » (f° 63, verso) ; — 147 livres à Jean van Mekercke, conseiller en Frise « en tant moings de plus grande somme à luy deue pour ses vacations du voyaige qu'il a faict pour le service de Leurs dictes Altèzes vers le roy de Denemarcq, y ayant vaqué doiz le XXIIIe de septembre XVI^c^ trois jusques le XIIe de janvier ensuivant » (f° 64, recto) ; — 400 livres à Marc d'Ococh, commissaire ordinaire des montres (f° 65, recto) : — 100 livres aux abbesse et religieuses de l'abbaye d'Oostkerkelo, pour une verrière en leur nouvelle église à Gand, enrichie des armoiries de Leurs Altesses (f° 65, verso) ; — 100 livres aux pasteur et mainbourgs de l'église paroissiale de St Pierre à Bois-le-Duc, en payement d'une verrière qu'ils feront faire en leur église avec les armoiries de Leurs Altesses (f° 70, recto) ; — 1.800 livres à demoiselle Anne d'Egmont (f° 70, verso) ; — 400 livres à messire Charles Maës, grand aumônier (f° 71, verso) ; — 600 livres à Michel Belozo, *portero* (porteur) des dames de la Sérénissime Infante (idem) ; — 400 livres à Martin de Fuentès et Juan Gonzalez de Mandeuil, *barenderos* (f° 72, recto) ; — 500 livres à Jacques Reynacker, *horlogeur* de Leurs Altesses (f° 73, recto) : — 600 livres à Pedro Hinoyoca et Nicolas Correda, portiers de l'antichambre de Leurs Altesses (f° 73, verso) ; — 300 livres aux habitants et manants de Mortagne, « pour les fraiz, despens et incommoditez par eulx receuz pour le transport et contignation de leurs maisons audict lieu » (f° 73, verso) : — 50 livres au recteur, prieur et conventuels du cloître des *Facons* à Anvers, pour subvenir aux réparations nécessaires à faire à leur cloître, à cause des dégâts advenus par la tempête du second jour « de Pasques dernières » (f° 75, recto) ; — 900 livres à messire Jean de Bonnières, chevalier, baron d'Auxi (f° 75, verso) ; — 300 livres aux abbesse et religieuses du couvent de la Vère, réfugiées en la ville de St-Omer (f° 76, recto) ; etc., etc.

B. 3646. (Registre.) — In-f°. 102 feuillets, papier.

1607-1608. — « Compte deuxiesme de Joachim Dencenhear, seigneur de Marquette et Jean van der Steghen, superintendant et administrateur général et adjoinct des biens confisquez et annotez de par deça, commencé le premier de juillet xvi^c^ sept et fifty le dernier de juing xvi^c^ huict, qu'est un an entier ». — Total des recettes : 56.795 livres, 14 sols, 7 deniers ; idem, des dépenses : 65.617 livres, 15 sols, 4 deniers. — Recettes des biens confisqués dans les provinces : Brabant ; Louvain = néant ; Bruxelles = 1.283 livres, 6 sols, 8 deniers ; Anvers = 8.000 livres ; Bois-le-Duc = 400 livres ; Ter Vueren et Vilvorde = néant ; Nivelles = 600 livres ; Malines = néant ; Bréda = néant ; Limbourg = néant ; Maëstricht = néant ; Faulquemont et Daelhem = 400 livres ; Flandre, Oostflandre = 6.450 livres ; Bailleul = 2.400 livres ; Ypres = néant ; La Gorgue et pays de Lalleu = 400 livres, 3 sols, 4 deniers ; Lille = 142 livres, 3 sols, 10 deniers ; Furnes et Dixmude = 3.600 livres ; Dunkerque, Nieuport, Gravelines, Bourbourg et Bergues-St-Winocq = 4.419 livres, 14 sols, 9 deniers ; Cassel = 500 livres ; Douai et Orchies = néant ; Bruges et Ostende = 550 livres ; Tournai = 884 livres, 5 sols, 3 deniers ; Audenarde = 1.350 livres ; Artois; Arras = néant ; St-Omer = néant : Béthune = néant ; Aire = néant ; Lens = néant ; Hainaut ; Mons = 14.150 livres ; Le Quesnoy = 200 livres ; Braine-le-Comte = néant ; Bouchain = 885 livres, 8 sols, 9 deniers ; Ath = 300 livres ; Hal et Enghien = 1.425 livres ; Flobecq et Lessines = néant ; Namur = 200 livres ; Cambrai = néant ; autres recettes extraordinaires = 7.775 livres ; recette provenant de deniers mis en *deposito* = 730 livres, 12 sols. — Les principales dépenses sont les suivantes : 2.000 livres à Antoine de Rovelasco, trésorier de l'hôtel des Archiducs (f° 65, recto) ; — 150 livres à demoiselle Josyne Innappel, en considération des bons services faits par son feu mari, Godefroid Laff, à la conservation de la ville de Bois-le-Duc (f° 66, recto) ; — 400 livres à demoiselle Marie Baston, fille aînée de feu Gossuin Baston, conseiller du Conseil de Brabant, « pour ayder à entretenir ses frères et sœurs qui tous recourent à elle et un desdicts cent livres applicquables au povre cloistre de la Vingnoble soubz le borcht à Lovain, auquel une sœur de ladite Marie est religieuse et auquel ledit feu a promis de constituer XXV livres de rente » (f° 76, verso) ; — 904 livres aux mainbours des orphelins de feu Jean du Man que Leurs Altesses leur ont accordées pour les *parcqz* et pots de fleurs qu'elles ont fait acheter de leur dit feu père (f° 77, recto) ; — 600 livres aux Pères Capucins de Bruxelles, pour Dieu et en aumône, en subvention des frais du *bâtiment* de l'augmentation du chœur de leur église et chambres pour les malades (f° 78, verso) ; — 200 livres aux deux filles de Jean Poyn, en son vivant *richter* de Nimègue, en respect des bons services faits par leur dit feu père (f° 79, recto) ; — 100 livres à Marie Piotospotario, veuve du capitaine Octavio Mida, en don et *mercède* en considération des services de son dit feu mari, mort au service de Leurs Altesses par suite de la blessure qu'il avait reçue devant *Grol*, laissant sa femme chargée d'enfants et de dettes (f° 79, verso) ; — 2.000 livres aux Pères Jésuites de Bruxelles, pour la construction de leur église (f° 80, verso) ; — 6.000 livres payées par charge et commandement exprès de Leurs dites Altesses, pour certaines affaires concernant leur service « dont icelles ont toute satisfaction et appaisement sans qu'il soit besoing en faire aultre mention » (f° 81, recto) ; — 50 livres aux pasteur et *margliseurs* de l'église paroissiale de Hulst, pour Dieu et en aumône, pour redresser la verrière principale de cette église ci-devant décorée des armoiries de Leurs Altesses (f° 82, recto) ; — 500 livres à Guillaume Fonch, échevin du Franc, pour une année de la pension qui lui a été accordée par feu Sa Majesté Philippe II, en considération des services qu'il a rendus, avec danger de sa personne, en certaine commission (f° 74, recto) ; — 600 liv. à Jean Cortez et Nicolas van der Meulen, *moços* (garçons) *del oratorio* de Leurs Altesses Sérénissimes, en don et *mercède* pour être réparties entre eux (f° 74, recto) ; — 375 livres à Michel T'Serraets, seigneur de Ramelo, enseigne de la compagnie d'ordonnance du marquis de Havré, en considération des services qu'il a rendus à Leurs Altesses, même pour avoir le 8 octobre audit an (1607), reçu une blessure en la cuisse d'un coup de pistolet à l'entour de la ville de Leuwe (f° 76, recto) ; — 750 livres au sieur de Heule, lieutenant de la compagnie d'ordonnance du marquis de Havré, chevalier de l'Ordre, en considération de ses services, même de la perte que le 8 octobre 1607 il a faite de ses trois chevaux et de ses bagages auprès de la ville de Leuwe (f° 76, verso) ; — 200 livres aux abbesse et religieuses de Hemelsdaele, de l'ordre de St-Bernard, situé lez Wercken, territoire

de Winendale, pour Dieu et en aumône afin de l'employer à l'achat de quelque maison et chapelle pour y continuer le service divin (f° 80, recto) ; — 300 livres à dame Anne Doyenbrugge, veuve de messire Claude de La Bourlotte, pour une année de pension de son fils François La Bourlotte, et ce, en considération des notables services faits par ledit feu Claude de La Bourlotte jusqu'à sa mort survenue le 27 novembre 1604 (f° 84, recto) : — 500 livres aux prieur et religieux du couvent des Chartreux à Bruges, en subvention des frais de construction d'une chapelle dans l'endroit par eux choisi dans ladite ville (f° 85, verso) ; — 500 livres aux mère et religieuses des Annonciades en la ville de Bruges, en don et en aumône (f° 89, recto) ; — 300 livres à Gaspard van Driessche, peintre(1), en don et *adjuda de costa* (f° 90, verso) ; — 50 livres aux prieur et religieux du couvent des Augustins à Bruges, en don et *adjuda de costa* (f° 92, verso) : — 200 livres aux abbesse et religieuses de Ste-Claire de Louvain, en don et *adjuda de costa* (f° 93, verso) ; — 500 livres à Herman Vermeren, tapissier *mayor* de Leurs Altesses, pour les délivrer à un tapissier de Bruxelles, à bon compte des tapisseries qu'il fait pour le service de la maison de Leurs Altesses (f° 94, recto) ; — 600 livres à Octavio van Veen (2) peintre, qui lui ont été accordées par Leurs Altesses pour tout ce qu'il a peint et travaillé pour elles jusqu'au 9 janvier 1609 (f° 94, verso) ; — 100 livres, à certain personnage inconnu pour son tiers d'avoir dénoncé les biens d'Isabeau Reux (f° 98, recto) ; — 33 livres à un autre personnage inconnu, pour son tiers d'avoir dénoncé les biens de feu N. Wytmans (idem) ; — 100 livres à certain dénonciateur, pour avoir dénoncé les biens de Marie van Wingen (f° 98, verso) ; — 50 livres à un autre dénonciateur, pour avoir dénoncé les biens de Théodore Tolincle (f° 99, recto) ; — etc., etc.

B. 3647. (Registre.) — In-f°, 119 feuillets, papier.

1608-1609. — « Compte troisiesme et dernier que rendent à Leurs Altèzes Sérénissimes Joachim Dencenhear, seigneur de Marquette, garde-joyaulx et ayde de la Chambre de Leurs dites Altèzes, et Jehan van der Steghen, conseiller et maître ordinaire de la Chambre des Comptes en Brabant, superintendant et administrateur général et adjoinct des biens confisquez et annotez de par deça, ensuitte des lettres patentes de Leursdites Altèzes du vi^e^ de juing xvi^c^ six, insérées au premier compte par copie, et ce' des deniers par eulx receuz procédans desdicts biens etc., commençant le premier de juillet xvi^c^ huict jusques et comprins le ixe d'apvril xvi^c^ix, jour de la conclusion de la trêve » etc. Les recettes montent à la somme de 88.315 livres, 12 sols, 7 deniers de 40 gros ; les dépenses à celle de 65.633 livres, 9 sols, 3 deniers, obole. Recettes des biens confisqués dans les provinces : Brabant ; Louvain, = néant ; Bruxelles = 1.584 livres, 17 sols, 6 deniers ; Anvers = 1.579 livres, 3 sols, 5 deniers obole ; Bois-le-Duc = néant ; Thilemont = 242 livres, 12 sols, 8 deniers ; ter Vueren et Vilvorde = 208 livres, 1 sol, 6 deniers ; Nivelles = 800 livres, 18 sols ; Malines = 715 livres, 5 sols, 3 deniers ; Bréda = 767 livres, 19 sols, 3 deniers ; Limbourg = 200 livres ; Rode-le-Duc = néant ; Maëstricht = 300 livres ; Diest = néant ; Faulquemont et Daelhem = 898 livres ; 16 sols, 1 denier obole ; Flandre ; Oostflandre = 11.226 livres, 14 sols, 6 deniers ; Bailleul = 5.428 livres, 16 sols, 8 deniers ; La Gorgue et pays de Lalleu = 147 livres, 14 sols, 4 deniers ; Lille = néant : Furnes, Dixmude et Ypres = 3.452 livres, 6 sols, 4 den. ; Dunkerque, Nieuport, Gravelines, Bourbourg et Bergues Saint-Winocq = 4.400 livres ; Cassel = 3.068 livres, 2 sols, 7 deniers ; Bruges et Ostende = 450 livres ; Douai et Orchies = néant ; Tournai = 900 livres ; Audenarde = 200 livres ; Artois ; Arras = 357 livres, 11 sols, 2 deniers ; St-Omer = 185 livres, 9 sols, 1 denier ; Béthune = 653 livres, 14 sols, 4 deniers ; Aire = 625 livres, 19 sols, 2 deniers ; Lens = 1.307 livres, 14 sols, 4 deniers ; Hainaut ; Mons = 511 livres, 8 sols, 2 deniers ; Valenciennes = néant ; Le Quesnoy = néant ; Braine-le-Comte = 186 livres, 10 sols, 2 deniers ; Bouchain = néant ; Ath = 1.509 livres ; Hal, Enghien, Flobecq et Lessines = néant ; Namur = 425 livres, 11 sols, 10 deniers ; Cambrai = 700 livres ; autres recettes provenant des mains-levées et recettes extraordinaires : 6.575 livres ; autre recette extraordinaire = 31.707 livres, 10 sols (cette recette extraordinaire provient des amendes imposées à François Porquin, Antoine Pailly, Florennio Pailly et Bernardin Meurin,

(1) Le *Dictionnaire* de Siret ne mentionne pas ce peintre, qui semble pourtant appartenir à la même famille que Gommaire van den Driessche, doyen de la corporation de St-Luc à Anvers, en 1553, et pourrait être son petit-fils.

(2) C'est le célèbre peintre Otto van Veen, dit Otto Venius, premier maître de Rubens, mort en 1629.

Basile Grazis, d'Anvers, François de Romaignon, maître de la table de prêt à Valenciennes, Jérôme de Buisson, convaincus d'usure) (f°s 69, recto à 70, verso). — Les principales dépenses sont les suivantes : 55 livres, 5 sols, 4 deniers aux pasteur, bailli, avoué et échevins de la ville d'Estaires, pour les employer aux ouvrages et réparations nécessaires à une verrière aux armoiries de Leurs Altesses (f° 73,recto) ; — 300 livres à Daniel Mombroot, greffier de L'Écluse, pour l'aider à vivre en attendant la réduction de ladite ville (f° 73, verso) ; — 300 livres à demoiselle Jeanne van Ursele, veuve du capitaine Jéromino Nobili, au nom de Jean Andréa Nobili, son fils aîné (f° 74, recto) ; — 300 livres à Gaspard van den Driessche, peintre (f° 76, verso) ; — 500 livres à Herman Vermeren, tapissier *mayor* de Leurs Altesses, pour les délivrer à un tapissier de Bruxelles, à bon compte des tapisseries qu'il a faites pour le service de leur maison (f° 76, verso) ; — 600 livres à Octavio Veen, peintre, en reconnaissance de tout ce qu'il a peint et travaillé pour Leurs Altesses (f° 80, recto) ; — 337 livres, 10 sols à Jean Bardoul, frère de feu François Bardoul, à son trépas échevin de la ville de Bois-le-Duc et capitaine d'une compagnie bourgeoise, en considération que ledit feu François Bardoul, pendant le siège de l'ennemi devant la ville d'Ostende en 1601, a été tué (f° 81, recto) ; — 375 livres à Robert Staës, orfèvre de Leurs Altesses, pour les employer au payement « d'une pierre orientale propre pour les flancqz, appelée hilada en langue espagnole, icelle pesant 15 livres, acheptée audict pris pour leur service » (f° 82, verso) ; — 600 livres à Guillaume Reys, premier pensionnaire de la ville de *Bolducq*, pour bonne considération, même en récompense et rémunération des services par lui faits à ladite ville et des pertes par lui souffertes aux deux sièges *d'icelle* (f° 85, verso) ; — 1.000 livres à Jean Éloi den Silva, garde-joyaux de la Sérénissime Infante, en don et *mercède* (f° 86, recto) ; — 257 livres à Adam Lucq, pour le payement de *certains armoisins figurez* que Leurs Altesses lui ont fait acheter (f° 88, verso) ; — 300 livres à Jean Bonneville, organiste anglais, en don et *mercède* pour retourner en Angleterre (f° 89, recto) ; — 425 livres à Gaspard van Driessche, peintre, « à cause de quelques pourtraicts de painctures pour tapisseries à bon compte desquelles peintures sont passé cy devant, f° 51, verso, 300 livres » (f° 89, recto) ; — 800 livres aux pasteur et *margliseurs* de l'église St-Sauveur à Gand, pour les employer aux réparations nécessaires à ladite église (f° 89, verso) ; — 1.000 livres à Gaspard Turchelstein, fontainier de Leurs Altesses, « à bon compte du nouvel ouvrage qu'il a faict pour leur service à la fontaine du Parcq » (f° 90, verso) ; — 500 livres à Jean Hovines, procureur fiscal à Valenciennes et à Jacques d'Avarents, alfère de la ville de Bouchain, en don et *mercède* pour deux chaînes d'or avec deux médailles d'or « de leurs pourtraicts » (des archiducs Albert et Isabelle) (f° 91, recto) ; — 160 livres à Philippe Lambrecht, marchand de draps de soie pour « quarante papiers de filet d'or des Indes de Portugal » (idem) ; — 500 livres à Denis Lancelots (1), peintre, « à cause d'une paincture à huille faicte sur toille du siége et prinse de la ville d'Oostende » (f° 91, verso) ; — 776 livres à Herman Vermeren, tapissier *mayor* de Leurs Altesses, « pour employer au payement de six pièces de tapisseries de jardinaige qu'il at fait faire pour leur service » (f° 92, recto) : — 1.294 livres à Robert Staës, orfèvre, « pour les employer au payement d'une table de hébène et quelques piliers de lict de champ pour leur service » (f° 92, verso) ; — 60 livres au même, pour la garde d'une épée qu'il a fait faire pour le service de Leurs Altesses (f° 93, verso) ; — 300 livres à Bernardino Quernicoli, pour un miroir d'acier rond que Leurs Altesses lui ont acheté (f° 94, verso) ; — 307 livres, 10 sols à Robert Staës, pour trois peintures et 9 petites cages à *gaiolles* de fil d'argent qu'il a achetées pour le service de Leurs Altesses (f° 95, recto) : — 90 livres au même, pour acheter deux instruments «artificielz pour voir loin» (f° 95, recto) ; — 30 livres au même, pour payer une petite peinture qu'il a achetée, pour le service de Leurs Altesses, du comte de Furstemberg (f° 95, verso) ; — 150 livres à Adam Lucq, marchand d'Anvers, pour le payement d'un écran de bois des Indes qui lui a été acheté pour le service de l'Infante (f° 96, recto) ; — 100 livres à Elias Hulse, pour sa peine d'avoir « raccoustré et raccomodé une table de bois d'ébène jà usée, estant icelle garnie de figures et feuillages d'ivoire » (idem) ; — 800 livres à Jean Costérius, avocat à Bois-le-Duc, en récompense des pertes souffertes par lui au siège de ladite ville (f° 96, verso) ; — 400 livres à Gaspard Turckelstein, à bon compte des ouvrages de la fontaine qu'il fait pour le service de Leurs Altesses (f° 97, verso) ; — 34 livres à

(1) Le nom de ce peintre ne figure pas dans le *Dictionnaire* de Siret. l'eut- être est-ce le père de Denys, François, peintre, admis dans la corporation de St-Luc, à Anvers, en 1631.

Jean Montfort, aide du fourrier de l'hôtel de Leurs Altesses, pour payer 136 livres de bois des Indes, achetées pour le service desdites Altesses (f° 98, recto) ; — 130 livres au comte d'Aremberg, pour certaines choses du service de Leurs Altesses (f° 98, recto) ; — 250 livres à Antoine de Rovelasca, trésorier de l'hôtel de Leurs Altesses, idem (f° 98, verso) ; — 660 livres à Gaspard Turckelsteyn, fondeur de bronze, à bon compte de quelques chandeliers de bronze que Leurs Altesses lui ont fait faire pour leur service (f° 99, recto) ; — 425 livres à Wenceslas Conwerbergh, pour le payement de trois peintures de dévotion qu'il a fait faire pour le service de Leurs Altesses (99, verso) ; — 87 livres, 18 sols à Hans Straesbourg, pour les dépens qu'il a faits en allant visiter le *schorre* de Leurs Altesses (idem) ; — 350 livres, 7 sols, 7 deniers à Robert Staës, pour le payement d'une chaîne et médaille d'or qu'il a fait faire pour leur service (f° 100, recto) ; — 566 livres, 16 sols au même, pour une autre chaîne d'or que Leurs Altesses ont fait acheter pour leur service (f° 100, verso) ; — 600 livres à Mathieu Longuedul, maître d'orgues, « à bon compte de celles (orgues) qu'il at faict par leur ordre (de Leurs Altesses) pour l'église Notre-Dame de Tocha-lez-Madrid» (f° 101, verso) ; — 200 livres à demoiselle Madeleine de Lesclire, veuve de Guillaume van der Smesse, en son vivant auditeur ordinaire de la Chambre des Comptes, en don et *mercède* pour bonnes considérations (f° 102, verso) ; — 300 livres aux abbesse et religieuses des Clarisses de la Vère, réfugiées à Saint-Omer, en subvention des frais des bâtiments et ouvrages à faire à leur couvent (f° 102, verso) ;—6.750 livres à certain personnage inconnu, « pour son quart d'avoir dénoncé ce que François Porquin, Antoine Pailly, Flaminio Périlly, Bernardin Meurin et Bazille Grassis ont tenu table de prest, nonobstant qu'ilz estoient déportez, simulans abhorrer telle manière de vivre et en avoient faict abjurations et renonciations publicques enface de l'église, soubz le manteau de repentance et dévotion néantmoings ont continué l'exercice d'icelles tables et partant esté condempnez par sentence du Conseil en Flandres le xve de novembre xvi^c^ huict, assçavoir les dicts François Porquin, Anthoine Pailly, Flaminio Pailly et Bernardin Meurin en la somme de vingt un mille livres et ledit Bazaille Grassis, par sentence du Conseil en Brabant le xxixe de décembre xvi^c^ huict en la somme de quatre mille livres, et les créditeurs de feu François Romaignan, vivant, maître de la table à prest à Valenchiennes, pour l'abolution qu'il a pleu à Leurs dites Altezes leur faire par leurs lettres du xviiie de juillet xvi^c^ ix des procédures par le procureur fiscal illecq contre eulx intentées pour avoir mis leurs deniers en ladite table, en la somme de deux mille livres, montans ensemble à la somme de xxvii^M^ livres, dont recepte est faicte cy-devant etc. » (f° 109, recto) ; etc., etc.

B. 3648. (Portefeuille.) — 3 cahiers, in-f°, 27 feuillets, papier.

1555-1588. — Pièces à l'appui des comptes de la recette des confiscations. — « Inventoire faicte (sans indication du lieu) le xvie jour de febvrier xv^c^ lviii (1555 n. st.) par mes damoiselles [et] vesve Anthoine de Landas, et maistre Rogier Hangouart, comme il s'en sieult : premier, en la grande chambre de dernier deseure la sallette, sont les parties de biens meubles ensieuvant spéciffiées : ung grand lict de champ avecq quatre pommeaux vernis, le lict dessus ung blancq keuty de fort bonnes plumes, de quatre aulnes de long et treize quartiers de large ; le parquevech du meisme icellui lict couvert d'ung linge de toille d'estouppes de quatre aulnes ung quart de long, de larghesse de deux toilles et demie ; — ung couvertoir de drap vert pour le lict de champ de cincq aulnes de long et quatre aulnes et demie de large ; une belle quieultepointe, ouvrée, les armes de Artus au milieu, des houppettes à chacun cornet, servant audict lict ; — une table et ung viel tapis, desveluy dessus ; — une garde robbe en laquelle sont les parties ensievans : ung tapis turquois de quatre aulnes de long, deux aulnes et un quartier de large ; — ung tapis de haulte litse de cincq aulnes de long moins un demy-quartier, large de cincq aulnes ; — ung tapis de haulte litse, cincq aulnes ung quartier moings de long et de large quatre aulnes et demye largement ; — ung tapis de haulte litse de trois aulnes ung quartier de long et autant de large ; — ung vieil tapis de quatre aulnes et demye de long et cincq aultres de large largément ; — trois quaraux de tapisserie, le dehors de cuyr rouge ; — demye douzaine de petis coussins de trippe figurée, verdts ; — une petite chayère pour femme, le coussinet et le dosseret ouvrés à l'esguille ; — deux oreilliers de cincq quartiers en quarure escarssement de pareil queutil dudict lict, deux long oreillers une aulne et demy quartier de long et de large une aultre une taille moings ; — une chayère

partie de velour tanné et de damas noir ; — quatre gourdines, les goutières et le dosseret pour ledict lict de saie verde figurée de damas à tout longhes frenges de sayette verde ; — ung dreschoir à chiel deseure et sur icellui ung grand tableau de Saint George à tout rouge gourdine ; ung crucifix d'albattre ; — deux chandelliers à tout deux chandeilles de chire vierge ; — ung viel tapys de quatre aulnes de long et cincq quartiers et demi de large ; — ung grand miroir ; — deux chemineaux de fer fondu, une estevelle de ceuvre et ung soufflet ; — ung tableau carré de Nostre-Dame dessus la cheminée ; — deux personnaiges d'homme et femme au vif jusques à la chainture mis sur le porge (porche) de ladite chambre : — trois coffres de mer, l'ung figuré de verd et les deux aultres de cuyr boully. En la petite chambrette deseure le comptoir : ung petit qualict, ung blanc lit dessus trois aulnes et ung quartier moings de long et de large sept quartiers largement, ung parquevechin samblable ; ung couvertoir de trois aulnes de long et de large, deux aulnes et demie escarssement ; — ung secret de cuir boully pour aller à la chambre ; — une table et deux hestaulx. En la chambre poincte devant sur la rue : ung lict de champ avecq ung lict dessus samblable aux précédens de trois aulnes et demie de long, deux aulnes trois quartiers de large et le parkevech (ledict lict aussi couvert d'une thoile de quatre aulnes de long et deux toilles de large, ung couvertoir de drap rouge et jaune environ de cincq aulnes de long, trois aulnes trois quartiers de large ; une quieulte-pointe, cincq gourdines et les goutières de saye rouge et jaune avecq le chiel dudict lict de thoille aussi rouge et tanné ; — ung blanc couvertoir d'Espaingne ; — ung bancq à couchier ; — ung dressoir avecq une Nostre-Dame enclose mise dessus et ung chandelier d'église à pippot ; — une chayère d'Allemarche (Danemarck) à dosseret ; — une table poincte à buffet ; — une chayère ; — une chayère appartenant à homme, couverte de rouge cuyr avecq frange, rouge et tanné ; — un coffre de bois poinct rouge, bendé de fer, avecq ung nocquet et ungne barre de fer ; — deux scabelles et une petite ; — deux cheminaulx ; — unes estevelles ; — ung miroir. En l'aultre chambre, devant, prochaine à la précédente : une garde-robbe grande en laquelle y a ung tableau et au milieu d'icellui ung Dieu en croix tout ouvraigé de fleur de soye, les trois Roix et aultres et y a un voire au devant et deux feulletz de bois ; — deux oreilliers, l'un d'une aulne de long et large de trois quartiers, et l'autre de trois quartiers en carrure, et trois petis oreillers, deux petis couvers de toille emplis de poil, un quareau de bougran noir couvert de blancq lachement (*lacement*, filet), emplis de paille, deux gourdines, et une coutière (goutière) de saye verde, doublée de noire thoille pour une couche, une petite chaière de femme pointe verde ; ung lict de champ avec deux verges de gourdine ; — une table poincte comme ung damier avecq ung hettau, la chayne y servant et deux aultres hettaux : — ung bancq à coffre avecq une appoielle ; — une scabelle et quatre verges de gourdine. En la plache entre les chambres de devant et derrière : une assez grande table avecq deux hestaulx : — une grande table ; — ung lict de champ par pièche, ung ponge (?), une malle dessus de noir cuir tenant avecq une chayne ; — ung grand viel coffre de bois et dedens une bassière de deux pièches de quennevach et de toille une viese lachure (?) ; — ung aultre coffre de bois plain de pappiers ; — ung coffre de blancq bois à margotine. En la chambrette qui est entre lesdites deux chambres : une viese couche d'Allemarche à tout ung passet avecq deux licts dessus, l'un neuf de trois aulnes demy quartier moings de long, et large de deux aulnes et ung quartier, le viel de deux aulnes et ung quartier de long et sept quartiers de large, ung parquevech, ung couvertoir dewerny (?) et une quieulte-pointe ; — ung calit de bois blancq avecq un lict dessus de trois aulnes de long et deux aulnes et ung quartier largement de large, le parquevech, ung couvertoir dewerny (?), une quieultepoincte ; — deux licts de quennevach, emplis de feulle desoubz lesdicts lictz. En la susdicte chambrette entre les deux chambres : ung lict de champ par pièche ; — deux escramelles ; — une cave (*sic*) de connin (?) avecq trailles de fil d'acair (?) ; — une malle ; — ung garde-lict de bois. En la garde-robbe tenant à l'allée de la Grande Chambre : ung petit lict de camp ; — l'accoustrement d'ung lict de bougran rouge et bleu ; — ung lict dessus de deux aulnes et demie de long et de large deux aulnes et le parquevech. En la chambre de derrière sur la cuisine : une couche avecq les gourdines de saie verde et rouge et le goutière, aussy à tout quinze poirrettes dorées et houppes de saye verde ; — ung couvertoir, partie de drap rouge et verd de trois aulnes de large et de trois aulnes et demie de long, et le lict de trois aulnes de long et de large deux aulnes quartier et demy ; — une chayère de carioteur (?)

avecq ung carreau dessus de tapisserie ; une escouvette de soye ; — ung coffre de bois auquel y a dedens ung drap d'hostel de rouge velour broudé d'or avecq ymaiges de broudure et deux accoustremens de diacre d'or et de soye ; — deux pièches de broudure pour une casure ; — item, six aulnes de drap gris de Gand ; — deux pièches de gourdine de saye rouge et verde ; — une fourrure de martre pour une robe d'homme ; — ung petit buffet, ung drap dessus de saye bleuwe et rouge avecq frange et ung bleu tableau de ung Dieu tenant sa croix ; — une hacquebouse ; — ung chappeau d'homme ; — ung tableau d'ung personnaige tenant son doigt sur une teste de mort ; — ung petit bancquelet d'Allemarche ; — deux escabelles ; — une table, ung verd drap dessus de deux aulnes escarssement en carrure ; — ung petit miroir d'achier ; — une chayère d'homme couverte de rouge de trippe avecq franges rouges ; — une petite scabelle ; — ung petit coussin de cuyr ; ung petit cabinet et dedens ung gobelet d'argent et une louche d'argent à tout imaige de Ste-Catherine dorez et pluseurs drogheries ; — deux petis chemineaux ; — unes estevelles et ung viel soufflet point. Au comptoir de la susdicte chambre : ung petit coffre de bois ou y a dedens son linge, ses chemises et petites menuitez. En l'allée de ladite chambre: ung bancq à couche et deux bouteilles de voirre couvertes d'osières. En la sallette bas sur la court : le lict ou couche tenant ferme à ladicte sallette, sur lequel y a une natte d'estrain ; — ung sacq de quenevach emply d'estrain ; — ung lict de trois aulnes de long et deux aulnes ung quartier largement de large ; — ung garde-lict de drap blancq de trois aulnes ung quartier largement de large ; — ung garde-lict de drap blancq de trois aulnes de long et deux aulnes et demie de large ; — ung blanc couvertoir velu d'Espaingne;—ung couvertoir de drap bleu et rouge de quatre aulnes ung quartier de long, trois aulnes de large ; — une quieultepointe ; — quatre gourdines de saye bleuwe et rouge et les goutières de mesme ; — ung oreiller environ de cincq quartiers de long et une aulne de large ; — ung petit tableau de Nostre-Dame allant en Égypte à la gourdine du lict ; — ung noir bâton où y a une espée dedens auprès dudict lict ; — une mache de fer pendant auprès d'icellui lict ; — ung bancq à coucher ; — ung coffre au churre (?) ; — une chayère de Hesdin couverte de cuyr rouge ; — sept escabelles ; — une grande scabelle des livres dessus ; — une petite scabelle ; — une chayère de fer couverte de drap noir ; — quatre pommes de cœuvre ; — ung nœuf buffet à garde robbe ; — une petite tablette ; — deux coffres de mer en l'un desquelz sont les sayons de monseigneur et en l'aultre aucuns accoustremens ; — ung bancq servant devant le feu ; — une javeline ; — ung carreau de tapisserie ; — ung petit carreau de cuyr ; — une table à buffet tirant à quatre costés ; — ung drap dewerny (?) dessus ; — une clocquette de cœuvre ; — ung Dieu en croix de bois sur le buffet, le pied dudict crucifix entretaillié et deux arbres de saye ; — ung tableau de la Nativité Nostre-Seigneur à deux feullets sur le buffet : — ung tableau avecq ung rollet dedens de la généalogie de l'Empereur ; — item, ung tableau de l'offertoire des Roix avecq deux feullets ; — ung tableau de Sainct-Jhérôme ; — ung tableau dessus la cheminée de la Vierge Marie ; — ung bas chandelier de cœuvre : — ung grand tableau en forme d'une carte ; — deux tableaux, l'un d'Oloferne et l'autre d'une Sibille ; — une arbalestre avec aucuns très ; — une petite hacquebutte; — une espée ; — une disme (?) de géet noir ; — ung grand miroir d'achié ; — ung petit coffret couvert de drap verd ; — deux cheminneaux de fer ; — unes estevelles ; — une fourquette et ung soufflet ; — une petite escramme d'osière. En la salle ou sallette sur les rues : une table avecq ses pieds ; — six scabelles ; — ung tapis turquois dessus ladicte table ; — une chayère de femme, couverte de rouge cuyr ; — ung grand escrain où est le linge courant dedens ; — ung dreschoir où y a dedens ung calix d'argent doré, le plat et les deux pots servans à l'autel aussy d'argent avecq aucune dorrure ; — ung drap dessus ledict buffet, de saiette, ouvrée en nappe ; — une chayère d'Allemarche pour barbier ; — ung bancq long devant la cheminée ; — deux gros cheminneaux de fer ; — ung tapis devant la cheminée ; — deux petis careaux, l'un de cuyr et l'autre de drap rouge : — ung grand tableau sur thoille représentans les enffans d'Israël ; — ung tableau sur le buffet de la Vierge Marie ; — ung tableau sur la cheminée de Marie Magdelaine sur thoille ; — ung petit bancquelet tenant les fenestres ; — ung sablier ; — ung autel tout accoustré pour dire messe ; — une pierre bénite, le livre, ung coussin de velour noir et de soie ; — une casure et l'obe (aube) et l'amis (l'amict), dessus l'autel ; — ung tableau d'un Dieu de pitié, cloant à deux feullets desoubz ; — ung petit tableau d'une Vierge Marie ; — ung bénitoir de cœuvre couvert ;

— ung chandelier d'église servant audict autel ; — ung plat d'estain pour laver mains et une clochette. Entre les deux sallettes : ung buffet de salle ; — une escousse à manche de bois ; — deux bastons de deffense ; — une grande cuvelle baignoire : — ung petit bancq à coffre ; — une tablette cloant pour les mainies (?) et ung hestau à queue servant à icelle ; — deux ralonges de table et ung ponge (?). En la boutellerie entre ladite sallette : ung viel mestier ou buffet et ung contrecœur (armure, cuirasse) de fer armoyé. En la chambrette dessus ladite boutellerie : ung calit de bois blancq. En l'allée entre la sallette et la petite sallette : ung grand coffre dedens lequel y a deux chérens et la clôture de bois y servant. En la longhe allée : deux échelles ; — ung damier : — ung viel tableau : — encoires ung tableau d'une escurroire. En la petite sallette tenant la cuisine : ung bancq à dossier tenant à la maison ; — ung petit bancquelet ; — deux scabelles ; — ung dreschoir ; — une tablette cloant à deux feuilletz ; —une cremille en la cheminée avecq deux cravillons pendans ; — une chayère de carioteur ; — une petite scabelette. En la cuisine de la neuve maison sur le gardin : une cramille ; — une estevelle ; — une meschine (?) ; — ung fournel en la cheminée avecq une cloche pour distiller eauwes ; — une table pour renverser ; — une arbalestre et le bendaige ; — ung baston à nestoier arbres. En la boutellerie : ung baril de cuyr bendé d'estain ; — ung lot d'estain ; — une douzaine de trenchoirs ; — ung flacon de cuyr. En la sallette de ladicte neufve maison : ung buffet ; — une table à pied avecq une laye ; — une chayère couverte de drap noir ; — ung petit coussin de cuir dessus ladicte chayère ; — ung tapis de drap verd servant sur ladicte table ; — le tableau d'une déesse ; — ung miroir ; — deux hauts chemineaux ; — une estevelle ; — deux scabelles ; — une chayère de carioteur. En la chambre sur la sallette de ladite neuve maison : ung lict de champ en pavillon et quatre verges de gourdines ; — ung lict dessus neuf, de long trois aulnes largement, deux aulnes et demie escarssement de large : — ung gardelict de bois dessus ; — une table à pied : — ung coffre de blancq bois et dedens une flûte d'Espaingne ; — ung miroir ; — ung chemineau ; — unes estevelles. En la chambre sur la cuisine de ladite maison : une table à pied ; — une cuvelle baignoire à double fons ; une hacquebouse ; une pièche de couche ; — ung petit tableau peinct à l'huile. Au premier petit célier desoubz la grande maison : une grande cuvelle baignoire où se met la farine ; — une mez couverte et deux hestaux ; — une flourière, ung tamis et ung havot ; — ung grand gauthier (?) à mectre la cervoise et ung petit pour le vinaigre. Au second celier : ung grand pesant coffre de bois à chandeilles ; — cincq salloirs ; — deux grands gauthiers et deux bacquets. En tous les greniers haults : une table et deux hestaulx ; — une verge à tourner rôt, laquelle depuis a esté remise à poinct et mise en la cuisine ; — une chayère d'osière ; — ung couvertoir de lict ; — une chose (?) d'osière pendant pour mectre fromaiges : — ung pied atout chevilles pour pendre des pots ; — plusieurs vièses ferrailles. En la chambrette des serviteurs tenant l'estable des chevaulx : ung calit d'asselles. le lict environ de deux aulnes de long, un quartier de large ; une quieulte-pointe ; ung sacq de balle ; — ung couvertoir de tapisserie ; — une table avecq ung coffre rompu ; en marge : l'on ne y treuve de sacq de balle, ny tapisserie fors ung malvais couvertoir et deux quieultes-pointes dont l'une ne vault riens ». — Déposition de Mathieu de Dompierre, receveur de la châtellenie d'Esperlecques et des confiscations au quartier de St-Omer, dans le procès intenté au baron de Chassey, trésorier de l'Épargne du Roi et commis de ses finances par les maïeur et échevins de St-Omer. Il déclare après serment, « suivant les interrogations à nous faites par maistre Jehan de Brandt, bailli général de messieurs de St-Bertin, naguères greffier principal de la dicte ville et atteste pour vérité qu'il a bonne mémoire et se recorde que le baron de Chassey, thésaurier de l'Espargne du Roy et commis de ses finances, se trouvant frustré des promesses que messieurs [les] maïeur et eschevins de ladicte ville luy auroient faictes de furnir quelque bonne somme de deniers, tant pour le service de Son Altèze que pour la sortie des François occupant lors la ville de Berghes St-Winnocq, il se seroit adressé à la requeste dudict seigneur audict Jehan de Brandt affin de supplier et recouvrer par voie de luy que de ses amis et crédit, huict à nœuf mille florins ; et tant auroit faict vers luy que ledict Brandt auroit promis furnir la somme de sept mille quattre cens et quelque florins, soubz promesse que ledict S[r] baron feyt de luy expédier en faveur dudict avanchement et pour le service de ceste ville, ordonnance et descharge sur la recepte et entremise dudict comparant de la somme de 5.081 florins qu'estoient

deubz à la dicte ville de St-Omer pour pouldres et aultres munitions de guerre, livrées au camp de Tournay et dudict Bergues » etc.; « extraict des faits justificatifs que maistre Jehan de Brandt, licencié es droictz, conseiller du Roy au quartier de St-Omer, etc. at servy en certain procès qu'il a à l'encontre de messieurs mayeur et eschevins de la ville dudict St-Omer, joinct avecq eulx le procureur général d'Arthois » ; — « extrait du compte premier Mathieu Dompierre de la recepte de la terre et seigneurie d'Esperlecques, rendu pour ung an fini au jour de Noël xv^c^ quattre vingtz trois, oy, cloz et reposant en la Chambre des Comptes à Lille » (1581-1585).— Extraits du compte de Pierre Waigneur « de la recepte des biens immeubles annotez et saisiz es mectes des villes et gouvernances d'Arras,Bappalmes et pays allenviron, pour ung an fini à le St-Jehan Baptiste xv^c^ quatre vingts et cincq, rendu en la Chambre des Comptes à Lille », concernant les sommes versées à Benoît Charreton, seigneur de Chassey, conseiller du Roi, commis de ses finances et domaines, trésorier de son Épargne et administrateur des biens des absents ainsi qu'à Richard d'Alscheidt, son commis, avec la déclaration particulière de toutes les lettres et quittances *absolutes* dont ledit Pierre Waigneur aurait été chargé de faire le payement sur les deniers de son entremise, tant par messeigneurs des finances de Sa Majesté lors commis à la Chambre des récompenses comme par Benoît Charreton etc. — « Recepte de la vaisselle du sieur de Frémicourt et de divers meubles et tapisseries appartenans à divers absens, trouvez en la maison de feu Jacques van Esse à Audenarde, présentée par Richard d'Alscheid en vertu de l'acte et pooir allégué au traditeur du compte de l'Espargne, d'ung an fini au dernier de décembre xv^c^ iiii^xx^viii, lequel en vertu dudit pooir a pareillement affirmé en l'âme de son maistre la recepte de ce compte entière et véritable et la despence réallement paiée si avant qu'il en servira les acquits le xiie d'octobre xv^c^iii^xx^x. Compte que rend messire Benoît Charreton, chevalier, seigneur de Chassey, gouverneur et grand bailly d'Alost, conseiller et commis des finances du Roy, trésorier de son Espargne et administrateur des biens des absens, d'aulcuns meubles confisquez, si comme vasselles d'argent, tapissemens et aultres sortes, iceulx trouvez tant en la maison mortuaire de feu messire Jacques Vandenesse, chevalier, seigneur de Nazareth, luy vivant aussi trésorier général de l'Espargne et administrateur desdits biens des absens saisiz en la ville d'Audenaerde avecq la réduction d'icelle, que d'aultres et à luy délivrez par le receveur des confiscations au quartier dudict Audenaerde, Pierre de Rantire, et de ceulx recouvers en la maison mortuaire de feu Jacques de Fremicourt, conforme les comptes et inventaires etc. », savoir : « et premiers, recepte d'aulcuns deniers procédez de certaine vendition des mœubles confisquez provenans tant de ladite maison mortuaire dudict feu Vandenesse que du receveur des confiscations au quartier d'Audenaerde » dont le détail suit : 5 pièces de tapisseries à figures contenant 93 aulnes et demie, vendues 196 livres, 7 sols de Flandre de dix sols, de deux gros le sol, la livre ; — 5 autres pièces de tapisseries de bocages, de 50 aunes vendues au conseiller de Broissia = 810 livres ; — 5 autres pièces de tapisseries à feuillages avec un *rabatteau*, de 64 aunes, deux quartiers et demi = 164 livres, 15 sols, 6 deniers ; — 1 autre *rabatteau* de tapisserie = 7 livres ; — 6 coussins de tapisserie = 15 livres : — 1 dosseret de toile d'argent bordée de blanc et de gris = 260 livres ; — 1 pièce de velours noir, en forme de ciel de lit, armoriée *en losange* = 60 livres ; — 1 devantier de femme de velours, figuré en broderie blanche, avec les manches y servant = 21 livres ; — 1 autre devantier de femme de velours blanc, figuré, avec manches et passet = 9 livres, 15 sols ; — une paire de chausses de soie rouge, ouvrées d'or = 14 livres, 10 sols ; — une écritoire en forme de coffret = 42 sols ; — un petit tableau de « st-grecz » et un autre de Marie et Joseph = 5 livres, 10 sols ; — 2 gobelets et une *coupette* sans couverture = 100 livres, 16 sols : — une horloge avec son réveil = 30 livres ; — un coffret de bois et un livret de tablettes avec les pinceaux = 6 livres, 5 sols ; — un bénitier d'argent avec l'aspergès = 59 livres, 5 sols ; — 2 chapelets, l'un d'agate blanche et l'autre de cristal = 39 sols ; — 86 *jetoirs* d'argent = 60 livres, 15 sols;—94 autres *jetoirs* d'argent = 63 livres, 17 sols ; — un chandelier d'os, une cuiller d'os, une clochette d'argent, une dent de loup enchâssée en argent doré, avec 3 sonnettes et 2 épingles d'argent = 28 livres, 15 sols ; — une branche de corail avec une dizaine de *patenôtres* = 6 livres ; — un rondeau de cuivre où il y a un portrait d'homme, un pilier d'or, un dé d'or, un cœur d'argent doré avec une perle au bout, une petite pierre enchâssée en or, encore une autre pierre de doublet, une aiguille d'or et un cachet armorié = 45 livres ; — autres objets non

vendus : un porte-paix d'argent doré enrichi de *pierrettes* à l'entour dans laquelle est enchâssée la représentation de l'*Annunciade* sculptée en agate ; — un tableau aussi d'argent doré « auquel sont douze quarreaulx de mer parle (nacre) » représentant la Passion de Notre Seigneur et au-dessus un St-Pierre d'agate ; — 19 agates garnies d'or avec leurs bouts aussi d'or, — deux petits pots d'ambre, garnis d'argent doré, pour servir à la messe ; — une représentation de Notre-Dame de façon antique d'argent doré autour ; — parties de vaisselle ayant appartenu à Jacques de Frémicourt, confisquées et vendues : 2 tasses dorées, armoriées au milieu et en quatre endroits, pesant ensemble 5 marcs, demi-once, 2 esterlins et demi, vendues = 114 livres, 7 sols, 6 deniers de 40 gros ; — une autre tasse dorée, avec une médaille, pesant 2 marcs et demi, demi-once et 5 esterlins = 61 livres, 7 sols, 6 deniers ; — une coupe dorée avec son couvercle, pesant 2 marcs et demi, 4 esterlins = 54 livres, 10 sols ; — 6 tasses avec les bords dorés, pesant 6 marcs et demi et 5 esterlins = 146 livres, 19 sols, 6 deniers ; — 4 salières d'une même façon, dorées, pesant 2 marcs, demi-once et 5 esterlins = 46 livres, 18 sols ; — une aiguière avec les bords dorés, pesant un marc et demi, 3 onces et demi et 2 esterlins et demi = 45 livres, 6 sols ; — une longue coupe dorée avec son couvercle et dessus un *mannekin*, pesant 1 marc et demi et 1 once = 33 livres, 11 sols, 3 deniers ; — une aiguière, le dessous doré avec les bords dorés et le couvercle, pesant 3 marcs et demi et 7 esterlins et demi = 77 livres, 8 sols, 9 deniers ; — une autre aignière sans dorure, pesant un marc et demi, demi-once et 3 esterlins = 32 livres, 17 sols, 9 deniers ; — une coupe d'argent avec son couvercle au-dessus duquel se trouve un *mannekin*, pesant un marc, deux onces et 2 esterlins = 26 livres ; — une demi-douzaine de gobelets, sans *ourraige* (ornementation), d'ancienne façon, pesant ensemble 4 marcs, 3 onces et demi et 7 esterlins = 93 livres, 16 sols, 9 deniers ; — une grande tasse sans *ourraige*, pesant 2 marcs, 3 onces et 3 esterlins = 49 livres, 6 sols, 6 deniers ; — 3 tasses d'une même façon, armoriées au fond, pesant 5 marcs, 2 onces et demie et 5 esterlins = 111 livres, 3 sols ; — 2 salières d'argent, boulonnées, d'une même façon, pesant 1 marc et demi, 2 onces et demie et 7 esterlins et demi = 38 livres, 11 sols, 9 deniers ; — une tasse d'argent boulonnée, pesant 1 marc et demi = 31 livres, 16 sols ; — une coupe d'argent, sans couvercle, pesant 6 onces et demie = 19 livres, 9 sols, 6 deniers ; — une coupe de noix, le pied d'argent avec le couvercle, pesant, « la vasselle » à l'entour de la noix, environ 2 onces et la vaisselle du pied et du couvercle, 7 onces et demie = 25 livres, 13 sols ; — 2 salières mises en un pied de gland, pesant 3 onces et demie moins 1 esterlin = 8 livres, 8 sols, 3 deniers ; — une *touche* (éperon) boulonnée, pesant 4 onces et 4 esterlins = 18 livres, 9 sols, 3 deniers ; — 3 tuyaux de chandelle d'argent et 3 petites platines, pesant 1 marc et demi, 2 onces et 17 esterlins et demi = 38 livres, 17 sols, 4 deniers obole ; — une chose (*sic*) antique dorée par les bords et par le pied, pesant 2 marcs et demi-once = 42 livres, 9 sols, 9 deniers ; — 7 cuillers d'argent, pesant 6 onces et demie, 2 esterlins = 17 livres, 2 sols, 3 deniers ; — 6 autres gobelets d'argent avec les pieds boulonnés, pesant 6 marcs moins une demi-once = 123 livres, 16 sols. — « Quant aux marchandises, meubles, argent cler, debtes et actions réputées mobiliaires, trouvées et saisies es villes comprinses par expugnations et aultrement, les Sieurs auditeurs généraulx de Sa Majesté, Balthazar Dayala et Ferdinande de Salma, sont eu particulière charge de Son Altèze, de les recueillir et distribuer les deniers en procédans en ce qui leur a esté ordonné par Sadite Altèze, laquelle s'en est réservé l'entière cognoissance et seule disposition de manière qu'iceulx auditeurs en demeurent comptables et non ledit sieur de Chassey qui n'en a eu aucune maniance ny aultre entremise » ; etc. (1).

(1) Voir pour les comptes des confiscations en Flandre, à Tournai et dans le Tournaisis, en Hainaut, en Artois et en Franche-Comté, les registres suivants : Flandre : 1° Comptes des confiscations pour cause de sédition, troubles et crimes, antérieurement au règne de Philippe II, N°s 1483 à 1493 *bis* de l'*État Général* ; 2° Comptes des confiscations pour cause des troubles religieux et des séditions depuis le règne de Philippe II jusqu'à la fin du XVIIe siècle, présentés par les receveurs particuliers des villes, bailliages et seigneuries, N°s 1494 à 1782 ; 3° Comptes des confiscations au sujet des guerres contre la France, présentés aussi par les receveurs particuliers des bailliages, villes, domaines et seigneuries, N°s 1783 à 2019 ; — Tournai et Tournaisis : 1° Documents concernant à la fois les confiscations mobilières et immobilières : anciens T. 228, 69, 78, 273, 87, 79, 470 *bis*, 33 et 51. (Ces registres et documents sont portés dans la *Notice des divers fonds du Tournaisis*, par M^r^ d'Herbomez, sous les N°s 109 à 117) ; 2° Pièces relatives aux confiscations immobilières, anciens T. 260, 241, 244, 246, 256, 64, 84, 232, 66, 67, 267, 77, 82, 230, 255, 231, 85, 73, 259, 260 81, 225, 248, 76, 229, 243, 274, 75. (N°s 118 à 145 de la *Notice* d'Herbomez) ; 3° Pièces relatives aux confiscations mobilières, anciens T. 227, 234, 72 *bis*, 93, 258, 91, 71, 242, 86 (N°s 146 à

Trésorerie de l'Épargne (1).

B. 3649. (Portefeuille.) — 50 pièces, 2 cahiers, 27 feuillets, papier.

1466-1589. — Ordonnances, extraits des comptes, requêtes, quittances et pièces justificatives diverses des comptes des trésoriers de l'Épargne des ducs de Bourgogne et de leurs successeurs dans les Pays-Bas, entre autres : ordonnance de Charles de Bourgogne, comte de Charolais, seigneur de Château-Belin et de Béthune, déclarant que « comme pour conduire et furnir noz particuliers et privez affaires desquelz voulons l'administration et cognoissance estre et demourer devers nous, nous soit de besoing de réserver et retenir certains membres et parties de nos receptes, revenues et eschoites et icelles applicquer à nostre Espargne, et pour les deniers d'icelle recevoir, faire venir ens et distribuer à nostre plaisir et ordonnance, soit besoing de commectre homme à ce expert et ydoine, sçavoir faisons que pour la vraye cognoissance et expérience qu'avons de la personne de nostre amé et féal conseillier et maistre des requestes de nostre hostel, maistre Guillaume de Clugny, prothonotaire de nostre Sainct Père le Pape et arcidiacre d'Avalon, et de ses sens, discrétion et souffisance, nous, icelluy maistre Guillaume de Clugny, ayans parfaicte et enthière cognoissance de ses loyaulté, preudhommie et [bonne] diligence, avons ordonné et commis et par ces présentes ordonnons et commectons receveur et garde des deniers de nostre Espargne, et luy donnons pouvoir, auctorité et mandement espécial par cestes de recevoir de par nous et à nostre prouffict de noz officiers tant de recepte comme de justice et d'aultres qu'il appartiendra, toutes les sommes de deniers que vouldrons ordonner estre applicquées à nostre dicte Espargne pour estre mises en noz mains et en nos privez coffres, de bailler des sommes qu'il recepvra à ceulx de cuy il les aura receues, ses lettres de recepte soubz les seings manuelz de luy et de maistre Jehan Gros le Jeune, nostre secrétaire signant en finances avecq le casset du seigneur de Fourmelles, nostre second chambellan, lesquelles leur voulons estre vaillables et valoir acquit souffisant pour employer à la despense de leurs comptes, sans avoir autres lettres ou mandemens de nous de iceulx deniers par luy receuz, bailler en noz mains ou ailleurs ainsy que nous luy ordonnerons et commanderons par lettres ou cédules signées de nostre main et dudit maistre Gros et non aultrement, de laquelle recepte et aussy de la despence que ainsy aura faicte, il sera tenu de rendre bon et loyal compte et reliqua sans riens recéler, toutes et quantes fois qu'il nous plaira à nostre personne ou en la Chambre des Comptes de Lille ; sur quoy et de nous bien et loyaulment servir ou fait de la dicte charge, recepte et garde de nostre Espargne, il a aujourd'huy faict en noz mains le serment à ce pertinent, à telz gaiges et sallaires que par noz aultres lectres luy seront cy-après par nous ordonnez et aux aultres droiz, honneurs, prérogatives, libertez, francises, prouffictz et émolumens que y appartiennent

---

154 de la *Notice* d'Herbomez) ; 4° Documents concernant les confiscations sur les Français, anciens T. 268, 261 et 183 (N°s 155 à 159 de la *Notice* d'Herbomez) ; — Hainaut : Comptes des confiscations aux quartiers d'Ath, Braine-le-Comte, Léal, Enghien, Haine-St-Pierre, Haine-St-Paul, Guellezin, Villers, Fellegnies, etc. de 1566 à 1609 (ancien C. 227) ; Registre intitulé Hainaut, biens confisqués et annotés (ancien C. 78) ; Registre des confiscations de Valenciennes, 1649-1652 (ancien C. 84) ; — Artois : Portefeuille intitulé : Artois, déclaration des rentes et revenus des Français, confiscables par la guerre, etc. (ancien A. 16) ; Portefeuille intitulé : Doullens, confiscations, 1595 (ancien C. 197) ; Compte des biens meubles ayant appartenu à Jacques de Frémicourt, bourgeois de la ville de Cambrai, saisis et annotés au profit de Sa Majesté et vendus à Arras en présence des officiers de la gouvernance de la dite ville, en 1587 (ancien C. 112) ; Compte de la recette des biens saisis et annotés aux quartiers d'Arras et de Bapaume, en 1586 (ancien C. 224) ; Registre des annotations et confiscations d'Arras, en 1598 (ancien C. 83) ; Compte de la recette des confiscations, au quartier de St-Omer, 1569-1576 (ancien C. 167) ; — Franche-Comté : Comptes de Claude Pourtier, receveur des confiscations de Franche-Comté, 1579-1582 (ancien C. 456) ; Comptes de Nithier Panier, de Salins, receveur des confiscations de Franche-Comté et de Bourgogne, 1588-1597 (ancien C. 557).

(1) Les ducs de Bourgogne avaient institué en leur hôtel un trésor de l'Épargne, alimenté par tous les deniers provenant des confiscations des biens des bâtards, des épaves diverses et de celles provenant des biens trouvés en mer, des exploits de justice et des divers revenus casuels. Ce trésor était administré par un officier qui rendait compte de sa gestion à la Chambre des Comptes de Lille. Les comptes du trésorier de l'Épargne formaient donc une intéressante collection qui, selon A. Pinchart, (*Inventaire des Archives des Chambres des Comptes de Belgique*. Tome IV, Préface, p. XIII), devait exister complète aux Archives départementales du Nord ; mais elle a été détruite en 1793 avec d'autres documents précieux. Les Archives du Nord ne conservent plus que deux portefeuilles d'ordonnances et pièces justificatives de l'Épargne de 1466 à 1662. Les Archives du royaume de Belgique possèdent les comptes de l'Épargne relevant de la Chambre des Comptes de Brabant de 1459 à 1654, moins les années 1469 à 1494 qui manquent, et ceux du département de la Chambre des Comptes de Flandre pour les années 1466 à 1469, 1579, 1615 à 1636, 1660, 1664 à 1671 (*Inventaire des Chambres des Comptes, etc.* Tome IV, p. 188-491. Chap. 47. Comptes de l'Épargne, N°s 25.177 à 25.208).

tant qu'il nous plaira etc. » (St-Quentin, le 10 juillet 1466) : — idem, de l'empereur Maximilien, archiduc d'Autriche, etc. déclarant que, « comme par aultres noz lettres patentes et pour les causes et considérations contenues en icelles, nous ayons, entre aultres choses, ordonné que l'Espargne de feuz les ducs Philippe et Charles de Bourgoingne, que Dieu absoille, ont par ci-devant eu et entretenu en leur hostel, en laquelle et par le receveur d'icelle estoient en leur temps levez et receuz tous deniers venans de confiscations, de biens de bastars, d'espaves, biens venans de la mer, exploix de justice, droix seigneuriaulx et aultres semblables deniers extraordinaires et que n'estoyent de le demeyne, sera mise sus en tous noz pays et seigneuries et doresenavant garder, observer et entretenir ainsy qu'elle estoit du temps de noz dicts prédécesseurs, et, en oultre, que tous deniers extraordinaires qui se sont par ci-devant et jusques à présent levez par receveurs particuliers en et par tous noz pays et seigneuries, seront de cy en avant receuz par une main et par le receveur de nostre dicte Espargne, et il soit besoing pour ce faire de ordonner et comectre audict office de recepveur homme ydoine et souffisant et à nous féable : sçavoir faisons que pour la bonne cognoissance que avons de la personne de nostre bien amé Jehan Willems, icelluy confians à plain de ses sens, loyaulté et bonne dilligence, avons commis, ordonné et estably, commectons, ordonnons et establissons par ces présentes receveur de nostre dicte Espargne et de tous les dicts deniers et biens extraordinaires, au lieu de Jehan du Quesne, lequel pour certaines causes à ce nous mouvans en avons deschargé et déporté, et semblablement avons révocqué et révocquons tous aultres receveurs et officiers ayans charge de recepte desdicts deniers extraordinaires, comment et en quelques façon que ce soit, et avons audict Jehan Willems, donné plain pouvoir, auctorité et mandement espécial de doresenavant queillir, lever et recevoir en et par tous noz pays et seigneuries tous et quelconcques lesdicts biens et deniers, etc.» (Lincx, le 3 février 1489-1490 n. st.) ; — nomination par Philippe le Beau, archiduc d'Autriche, de Jean van Cuckengius, comme receveur de l'Épargne en Brabant, Limbourg et Ardennes (20 juin 1495) (1) : — « extraict hors du registre des descharges levées depuis le dernier jour de janvier mille quatre cens quatre vingtz et six jusques au dernier jour de décembre mille quatre cens quatre vingtz et sept » ; — « extraict hors du sixiesme compte de Martin van den Berghe, conseiller et trésorier de l'Espargne du Roy pour ung an entier commenchant le premier de janvier xv^c soixante trois et fini le dernier de décembre xv^c soixante quatre, f° XIX^ro et v°, commenchant aultre recepte à cause des parties extraordinaires eschéans au pays de Zeelande ; — « soixantiesme et dernier compte de la factorie et estat sur la foire de Chandeleur xv^c LXXI, stilo Curie » ; mandements de paiements joints à ce compte (1569-1598) ; — « extraict du registre des descharges des finances du Roy commenchant le premier jour de janvier xv^c soixante-treize et finissant le dernier jour de décembre xv^c soixante et quatorze ensuyvant » ; mandement aux président et gens de la Chambre des Comptes du Roi en Brabant d'avoir à allouer et passer en la dépense du premier compte que rend pardevant eux Jacques Reingout, conseiller, commis des finances de Sa Majesté et trésorier de son Épargne, la somme de 1.200 livres payées par lui à Jean de Blasère, conseiller et maître aux requêtes au Grand Conseil de Malines, Alexandre Boullin, greffier et Walleran van Eep, huissier de ce conseil, pour se préparer et s'équiper au voyage qu'ils allaient faire au comté de Bourgogne pour le service et certaines affaires de Sa Majesté et suivant l'instruction à eux donnée dont n'est besoin faire aucune déclaration (1574) ; — extraicts du registre des finances du Roi à l'appui des comptes de Jacques Reingout, trésorier de l'Épargne (1573-1574) ; mandements, attestations et quittances au sujet de la gestion de ce trésorier ; requête de Jacques Reingout au sujet des prétentions du receveur général des finances de lever aussi les parties extraordinaires ressortissant aux fonctions du trésorier de l'Épargne

B. 3650. (Portefeuille.) — 33 pièces, papier.

1590-1662. — Mandements, attestations, quittances et pièces diverses à l'appui des comptes des trésoriers de l'Épargne, entre autres : quittance donnée par Jacques de Pause, commis à tenir la table de prêt de Bruges, de la somme de 1.000 livres qu'il a reçue de Benoît Charreton, trésorier général de l'Épargne du Roi ; — ordonnance des archiducs Albert et Isabelle, accordant à Jean de Seur, greffier ordinaire de la

(1) Pièce flamande

Chambre des Comptes de Lille et commis à la recette de l'Épargne du ressort de ladite Chambre, pour ses gages, le 32e denier du clair revenu de ladite recette, sur sa requête contenant « qu'il dessert ladite recepte depuis le trespas de feu le conseiller et maistre ordinaire en nostre dicte Chambre Charles d'Appeltère, faisant tous debvoirs possibles pour faire compter les officiers et recouvrer d'eulx les deniers applicquez à ladicte Espargne pour nous en servir et descharger les frays et intérestz courans à nostre charge jusques à l'entier fournissement des assignations données sur ladicte Espargne, ayant déjà fait venir ens des parties, les unes incognues, les aultres tenues pour perdues, restauré et remis en lumière des entremises de justice obscurcies et dont l'on n'avoit compté en cent vingt ans, si comme la prévosté de Poilvache, les bailliages de Montaigle du terroir d'Entre-Meuze et Ouche, les mayries de Bouvignes, de Nœufville au pays de Namur, dont les unes estoient hors de ligne de compte et de mémoire les rendaiges perduz, combien qu'il y advient beaucoup de beaux droictz seigneuriaux dont nous avons proffícté et proffícterons à l'advenir, et sy at ledit supplyant faict des grandes, longues et laborieuses recherches de dénombrementz, reliefz et tiltres de plusieurs fiefz pour les restablir et conserver noz ténementz en leur enthier, les ayant de son mouvement faict et administré à ses despens et travail extraordinaire aux officiers fiscaulx de justice, de recepte et aultres, pour maintenir nos haulteur et droictz sans que jusques ores il en ayt eu aulcune récompense, et, comme pardessus ce, il trouve l'exercice de ladicte recepte difficile, hazardeuse et de petit proffict, s'en voullant bien acquicter, pour ce que les deniers de ladicte recepte se doibvent recouvrer des officiers de cincq ou six provinces esloignées de sa résidence, estans lesditz officiers en bon nombre et la pluspart de ceulx de justice, seigneurs et personnages de qualité que l'on ne peult traicter qu'avecq respect, et estans les deniers de difficile perception, pour ce qu'ils y renvoyent ledit supplyant à leurs lieutenantz et les lieutenantz à leurs maistres, et que pour avoir une responce, il est nécessaire de leur escripre diverses lettres et au lieu d'argent avoir des mauvaiz grez, pardessus quoy et les portz des lettres y at aussy les portz des deniers que les officiers ne veullent apporter à Lille à leurs frays et risque pour n'y estre tenuz par leurs commissions et les hazards des pertes sur les monnoyes, sur les abuz et fourcomptes et sur les pièces d'or et d'argent falsifiées ; pour tous lesquelz services, fraiz, pertes et hazardz ne luy at esté accordé que IIc florins par an de traictement sans aulcun proffict ny émolument ; de laquelle somme luy demeurera peu ou rien au bout de l'an, debvant supporter tous lesdicts mauvais despens, ne soit qu'il nous pleust le traicter plus favorablement en considération de tant de services extraordinaires qu'il a faict et désiré continuer, aussy qu'il n'y at nul recepveur du district de ladicte Chambre si petitement traicté combien qu'ilz ont tous les parties de leurs receptes sur le lieu ou à l'entour et à la main, estans parties ordinaires dont ils ont parate exécution, mesmes qu'on leur apporte les deniers en leurs comptoirs sans frays, estans ce nonobstant aulcuns recepveurs de Haynau traictez au dixième, si comme le recepveur de Landrechies portant plus de mil florins par an, et ceulx de Hal et Flobecque au XIIe, tous les recepveurs d'Arthois au XXe et des aultres au XXVe, portant icelle à trois et quatre mil florins, duquel XXVe le prédécesseur en office dudit Supplyant a aussy jouy jusques à l'abolition de ladicte recepte de l'Espargne ou jusques au restablyssement que luy at esté tauxée ladicte somme de IIc florins seulement » etc. (Bruxelles, 28 septembre 1610) ;— « notification de leurs Altèzes Sérénissimes du traictement du XXXIIe denier de la recepte de l'Espargne jusques au Xe de febvrier XVIc seize, exceptées les inféodations et accord de XVc florins une fois pour le droict seigneurial de IIIc XIIM florins procédés de la donation faicte par le feu duc d'Aerschot au prince de Chimay, son nepveu, au pays de Haynnau, au lieu dudict XXXIIe, sur certaine remonstrance secrète faicte à leurs dictes Altèzes, tendante à abolition et révocation dudict traictement, passé en compte et à passer et particulièrement des sommes que l'on tenoit n'avoir passées par les mains de ce commis » ; — « advis pour faciliter le recouvrement des deniers de l'Espargne et le moyen de les faire promptement entrer ès coffres à trois clefz destinez par Leurs Altèzes Sérénissimes à la garde d'iceulx ; les deniers de l'Espargne sont tous casuelz et extraordinaires et de deux différentes natures et qualitez : la première nature des deniers casuelz et extraordinaires sont ceulx provenantz des abolitions de crimes et délictz, rémissions d'homicides, annoblissemens, admortissemens, légitimations, naturalitez, inféodations, érections de terres nobles en marquisatz, comtés et baronnies et aultres grâces octroyées par le prince aux villes, communaultez et personnes parti-

culières pour bonnes considérations ; desquelles grâces la taxe en estoit cy-devant faicte par les gens de la Chambre des Comptes à Lille par toute l'estendue de leur ressort, et pour faire la recepte des deniers en provenant l'on y commectoit quelqu'un du corps de ladicte Chambre, lequel avoit cincquante livres de quarante gros par an de gaiges pour sa paine, en considération que les deniers luy estant payés par les redevables sur le lieu de sa résidence, il n'estoit besoing de faires aultres diligences, fraiz, ny voyages pour le recouvrement, ne se rendant comptable que de ce dont il avoit baillé sa lettre de recepte, ce qui se praticque encores présentement ; mais ayant Messieurs des Finances depuis quelques années ença réservé à eulx les taxes de semblables grâces dont les expéditions se font au conseil privé ou celluy des finances, il sera beaucoup plus facile et commode aux impétrants en levant les de-pesches de payer les deniers de la taxe sur le lieu aux commis à la garde des coffres à trois clefz soubz la lettre de recepte du recepveur général des finances, l'ung desdicts commis, que de les apporter ailleurs avecq plus de fraiz, péril et incommodité, considérant que en quelque endroict que lesdicts deniers soyent payez puisqu'ilz sont destinez par Son A. ausdicts coffres, il fault de nécessité qu'ilz y soient rapportez aux fraiz du Prince; estant tout certain que les deniers du Prince passant par diverses mains, se diminuent beaucoup à cause du sallaire attribué à chacun de ceulx qui en ont quelque maniement, oultre la perte de temps qui s'escoulle en les transportant de lieu à aultre auparavant que d'arriver où ilz se doibvent fondre, mais en abbrégeant le chemin sans les faire passer par tant divers endroictz, l'on sauvera beaucoup de despence : la deuxième qualité des deniers casuelz sont ceulx provenantz des droicts seigneuriaulx pour lotz et ventes de terres, aliénations par dons, transportz ou changemens, rachaps, mortes-mains, reliefz, droictz d'yssue, bastardises, aubaineté, espaves, biens vacants, droict de seigneuriage à cause de la fabrication des monnaies et tous aultres droicts casuelz appartenants au Prince dont les recepveurs ordinaires du domaine, le recepveur de l'extraordinaire, le recepveur des exploictz, les baillifs, les recepveurs des droictz d'yssue font recepte par chappitres séparéz » etc., etc. ; — « briefves nottes et raisons pour justification des poinctz portez par l'advis servy à Son Altesse Sérénissime pour faciliter le recouvrement des deniers de l'Espargne » (1615-1616) ; — « poinctz à résoudre sur l'ordonnance de Leurs Altesses Sérénissimes au XIIe de septembre XVI^c^ seize, receue en la Chambre des Comptes à Lille le XVIe de febvrier XVI^c^ dix-sept, avecq lettres des chefz trésorier général et commis de leurs finances du VIIIe dudit mois, pour l'application desdictes certaines parties casuelles à la recepte de l'Espargne » ; — requêtes et pièces diverses au sujet du traitement de Jean de Seur, commis à la recette de l'Épargne (1616-1617) ; — mandement de l'archiduc Albert aux gens de la Chambre des Comptes à Lille les informant que, comme ils savent que « pieçà avons ordonné certain coffre à trois clefz reposant en la seconde chambre de noz finances et que y avons non-seulement appliqué tous et quelsconques les deniers que d'ancienneté furent applicquez à l'Espargne, mais encores toutes aultres parties assez semblables, réservans à nous seuls la distribution d'iceulx deniers, et partant vous ordonnons de ne plus toucher auxdicts deniers destinez audict coffre comme avez nagnères faict d'aulcuns deniers touchant nostre droict d'aulbanité à Valenchiennes, ains en laisser convenir à vous le maistre des comptes de Seur pour nous les envoyer à son temps selon l'ordre qu'il en a » (Bruxelles, le 30 décembre 1617) ; — compte d'Angelo Costa (en italien — 1656-1662).

Comptes du droit de nouvel acquêt (1).

B. 3651. (Registre.) — In-f°. 28 feuillets, parchemin.

27 janvier 1409 (n. st.). — « Appointemens fais par maistre Jehan Poissant, conseillier de monseigneur

(1) A la fin du XIVe siècle, un receveur, justiciable de la Chambre des Comptes de Lille, fut institué pour percevoir les redevances payées par les gens d'église, les gens de mainmorte et les non-nobles pour l'amortissement des biens qu'ils avaient acquis. Ces comptes ont donc leur importance pour l'histoire des établissements religieux et des familles et forment le complément des lettres d'amortissement qui se trouvent en si grand nombre dans les registres des chartes et de l'audience. Ils constituaient, en 1790, à la Chambre des Comptes, une collection de 26 cahiers ou registres relatifs aux nouveaux acquêts dans les châtellenies de Lille, Douai et Orchies et dans le Tournaisis. Les Archives du Nord conservent encore, outre les trois comptes analysés dans ce volume : ceux faisant partie des fonds des recettes de Flandre (N°s 3114 à 3117 de l'*État Général*) ; celui des nouveaux acquêts des ville et châtellenie d'Aire, de 1395 à 1401 (Ancien A. 417) ; idem, de Bapaume, de 1550 à 1606 (Anc. A 72); idem, des gens d'église et autres dans le Hainaut, en 1474-

de Bourgoingne. Tassart le Jouene, procureur général d'Artois et Jehan Sacquespée, receveur en ceste partie, commissaires d'icellui Seigneur par ses lettres patentes, desquelles la teneur s'en sieut : Jehan, duc de Bourgoingne, conte de Flandres, d'Artois et de Bourgoingne, palatin, seigneur de Salins et de Malines. A tous ceulx qui ces présentes lettres verront, salut. Comme nous aions ordonnés, commis et députés nos amis et féaulx conseillers maistre Jehan Langret, arcidiacre de Grantcaux, maistre Guillaume Bouvier, nostre bailli de Hesdin et Tassart le Josne, nostre procureur général en nostre païs d'Artois, nos commissaires et informateurs en nos païs et contés d'Artois et nos villes et chastellenies de Lille, Douay et Orchies, tant sur le fait des contraux, crimes, délis, abus, composicions et leurs deppendances comme sur le fait des nouveux acquès fais depuis quarante ans ença par les non nobles, des gens nobles et aussi par les gens d'église, comme il est plus à plain contenu en nos lettrez de commission sur ce à eux adrechans ; savoir faisons que pour le bon rapport qui fait nous a esté de la personne de Jehan Sacquespée, changeur, demourant en la ville d'Arras, icellui avons commis et establi, commettons et establissons par ces présentes receveur des pourfis, amendes et explois qui vendront et ysseront de ladicte commission et refformacion, lesquelz nous voullons par lui estre bailliés et délivrés à nostre bien amé recepveur général de nos finances, Jehan de Pressy, par l'ordonnance et commandement de nostre amé et féal conseiller et général gouverneur de nos dictez finances, Pierre de Mongbertault, de laquelle recepte icellui Sacquespée sera tenus de faire recepte et d'en rendre compte par devant nos amés et féaulx conseillers les gens de nos comptes à Lille, ausquelz nous voulons et mandons tout ce que par lui aura esté paié ou baillié, estre alloué en ses comptes, par rapportant pour une et la première fois ces présentes en vidimus d'icelles, fait soubz scel autenctique, ou vidimus collacionné par l'un de nos secrétaires, sans contredit ou difficulté, nonobstant ordonnances, mandemens ou deffences ad ce contraires. Donné à Paris le XXIIIIe jour de may l'an de grâce mil IIIIe et huit, et estoient signées par monseigneur le Duc en son conseil : G Vignier. Sur le fait des finances des nouveaux acquès faiz par gens d'église et personnes non nobles, de fiefz et arrière fiefz et allœux ou païs et conté d'Artois et es villes et castellenies de Lille, Douay et Orchies. Et premiers ou bailliaige d'Arras depuis le XXVIIe jour de janvier l'an mil IIIe et huit. » Noms des tenanciers de fiefs redevables du droit de nouvel acquêt : « Jean Hasnon, de Cotenes, demeurant à présent avec Madame de Forest : — Jacques Courcol, veuve de Gilles Bise, demeurant à Blaieville ; — Pierrot Cotelles, demeurant à Burbures? ; — Olivier de Busère, cervoisier, demeurant à Arras ; — Sandras Le Col, demeurant à Béthune ; — Gillot le Vesque, dit Brodoul, demeurant à Harnes ; — Jean Quennart, demeurant à St-Floris ; — Jean de le Rue, le Jeune, demeurant à Garbecques : — Colart de Lans, demeurant à Garbecques ; — Ernoul Quendalle, demeurant à St-Floris ; — Anssel Taïon, idem ; — Jean Fondeffle, idem ; — Jean Vaast, demeurant à Lillers ; — Anssel Vinchem, idem ; — Jacquemars le Marissal, demeurant à Bouvrech? ; — Jean Caullier, demeurant à Hulach? ; — Enguarand Lobegois, demeurant à Fenin ; — Pierrot de Wanquetin, demeurant à Habart ; — Isabelle Lolife, veuve de Denis Quéry, demeurante à Quéry ; — Ernoul Godin, demeurant à Douai ; — Huart Hanc, demeurant à Esterpignies ; — Willaume de Lée, dit Petit, idem ; — Jean Ponche, demeurant à Noirœul ; — Jean Ricart, demeurant à Esterpignies ; — Jean d'Alongueville, de Saudemont ; — Robert Du Mes, demeurant à Dury ; — Jean Gérance, idem ; — Jean Manessier, demeurant à Cambrai ; — Nicaise de le Ville, demeurant à Lécluse : — Jean Briffault, idem ; — Jean Pinchon, demeurant au Bois Bernart ; — Jean Foure, idem ; — Philippe Nepveu, demeurant à Arras, — Jean Jourdain, demeurant à Fillescamps ; — Robert de Noée, demeurant à Harmaville ; — Jean Roussel, idem ; — Jaquemars Guedin, demeurant à Sains : — Baudin de Delie, demeurant à Montenescourt ; — Jean Campdavaine, demeurant à Sains-lez-Inchy : — Willaume le Marchant, idem ; — Jean Gueudin, idem ; — Jeanne du Pont, veuve de Jean du

1475 (Anc. A. 305) ; le compte de Catherine Deffarvaques, veuve de Nicolas Parmentier, receveur des droits de francs-fiefs, alias de nouvel acquêt ès ville et bailliage de Tournai et Tournaisis, Mortagne et St-Amand, en 1587-1588 (Anc. A. 490) ; une farde de vieux rapports de nouveaux acquêts dans le Tournaisis, de 1588 à 1622 (Anc. M. 245) ; un registre ou journal concernant le droit de nouvel acquêt levé au quartier de Tournai et Tournaisis, en 1603 (Anc. T. 263) ; un autre concernant le même droit levé à Tournai de 1622 à 1623 (Anc. T. 257). Les Archives du royaume de Belgique possèdent 21 comptes des Droits de nouvel acquêt se rapportant aux règnes de Charles le Téméraire et de Charles-Quint. (*Inventaire des archives des Chambres des Comptes*. Tome IV. Chap. XXXIX, p. 154-156, Nos 24.660 à 24.666).

Pont, idem ; — Gallois Grant, demeurant à Carency ; — Thiébaut Diment, demeurant à Monchy-lez-Perreux ; — Pierre Lanbin, demeurant à Harmaville ; — Hue de Neufville, comme ayant le bail, garde et gouvernement de Jacotin Hubert, moindre d'ans, fils de feu Pierre, à Habart ; — Jean Le Mannier, demeurant à Gouy en Artois ; — Pierrot Cordelois, demeurant à Sains ; — Jacquemart le Doue, demeurant à Harmaville ; — Colart de Farches, demeurant à Farches ; — Jean Coquebert, demeurant à Marœul ; — Jean du Brunmortier, à Belleforière ; Heuvin du Brunmortier, demeurant à Wez à Raisse ? ; — Pierrot du Brunmortier, demeurant au Mares ? ; — Jean le Jeune, fils de Robert le Jeune, demeurant à Lens ; — Jaquemart Plaisant, demeurant au Forest ; — Jacquemart Toul, demeurant à Bussy près de Tournai ; — Colart de Robecque ; — Jacquemart de Mouchy, demeurant à Avons ? ; — Thomas de Rochefort, demeurant à Oisy ; — Jean du Seul, demeurant à Aubencheul, — Jean Leureux, demeurant à Aubigny ; — Jean de Bailleul, idem ; — Guillot le Maire, demeurant à Cargincecourt ? ; — Willaume Varet, demeurant à Villers près Cargincecourt ; — Marie Maillotte, veuve de Pierrot Lescarsel, demeurant à Buissy ; — Jean Clenquet, demeurant à Villers près Cargincecourt ; — Willaume Thibout, demeurant à Buissy ; — Pierrot de Fersies, demeurant à Inchy ; — Colart Caisier, demeurant à Cargincecourt ; — André Mousson, demeurant à Mancqueville ; — Willaume Poulain, maréchal de Madame de Clermont ; — Hennequin du Bos, demeurant à *le Cauchie à le tour* ; — Colart Rollant, demeurant à Linghem ; — Pierre Floure, demeurant à Tencquettes ; — Colart Dantin, demeurant à Tencques ; — Jean Gousse, demeurant à Courcelles-le-Comte ; — Hue le Vasseur, pour un fief à Savye ? ; — Pierrot Burnel, demeurant à Courcelles-le-Comte ; — Jean du Rieu, sergent du Roi, demeurant à Arras ; — Guérard de Clary, demeurant à Mewers ? ; — Wuillaume Barret, demeurant à Villers près de Cagnicourt ; — Jean Bacheler, demeurant à Haucourt ; — Jean de Clary, demeurant à Morchies ; — Baudin Villewart, demeurant à Bouvion ? ; — Jean de Villers, demeurant à Inchy ; — Regnault de Douay, idem ; — Guérard Fremault, demeurant à Cambrai ; — Jean de Hémonthieu, demeurant à Cambrai ; — Nicaise Maie, idem ; — Jacquemart du Mont, demeurant à Inchy ; — Jean Landrieu, bourgeois, demeurant à Arras ; — Colart du Bos, demeurant à la Fontenelle ; — Lauwin Gondewin, demeurant à Divion ; — Colart le Preste, demeurant à Relli ; — Martin Dunesnil, dit Pivion, demeurant à Arras ; — Jean de Ramillies de Cambrai ; — Baudin l'aîné, demeurant à Arras ; — Godefroy Coulewart, demeurant à Béthencourt ? ; — Baudin le Mannier, de St-Venant. — Colard du Wasquier, demeurant à la Vacquerie au bos ; — Jacquemart Visel, demeurant à Cagnicourt ; — David Broucheion, demeurant à Breuille ; — Nicaise le Barbieur, maïeur de Cagniecourt ; — Jacquemart Molet, pour un fief à Inchy ; — Gilles de le Carroie, demeurant à Courcelles le Comte ; — Jacquemart de Courcelles, demeurant à Vingnies ; — Mahieu Richart, demeurant à Antin près de St Pol ; — Jean Hure, demeurant à Audinfer ? ; — Tassart Hanart, dit Bertoul, idem ; — Jacquemart Fouquier, demeurant à Rœulx ; — Colart Sawalle, demeurant à Fosseux ; — Gillot Sawalle, idem ; — Gillot de Waencourt, dit Watet, demeurant à Hendecourt ? ; — Jean Macqué, demeurant à Hem l'Abbaye ; — Andrieu Colart, demeurant à Bierbières ? ; — Jean de la Motte, demeurant à Vaux en Artois ; — Clément du Bray, demeurant à Ungechem ? ; — Guy de le Motte, demeurant à Linguehem ? ; — Jean Craissin, demeurant à Aire ; — Jean de Beuvery, pour trois fiefs situés à Noée ? et à Waudricourt ; — Robin de le Cauchie, demeurant à le *Cauchie à le Tour* ; — Jacquemart Fégart, idem ; — Robert du Bos, demeurant à Hendecourt ; — Jean Varé, demeurant à Arras ; — Jean Reguyamme, demeurant à Remy ; — Jean Barbet, idem ; — Jean Macquaire, demeurant à Cambrai ; — Jeanne Hennonne, fille de Jacquemart Hennon demeurant à Querenes ? ; — Martin Le Maire, demeurant à Cagnicourt ; — Jean Wallon, fils Enguerrand Wallon, demeurant à Fuvillers ? ; — Willaume Feron, demeurant à Blarès ? ; — Nicaise de Séméries, demeurant à Barale ; — Thiébaut de Beuvery, demeurant à Wauquetin ; — Pierre Cobrisse, demeurant à Thérouane ; — Jean le Vasseur, dit Braidimont, demeurant à Ruillecourt ? près Avesnes ; — Wuillaume Festel, demeurant à Douai ; — Colart Harpin, demeurant à Blaréville ; — Simon Legrant, demeurant à le Cappelle ; — Jaquemart Tassart, demeurant à Frenin ? ; — Colart Porion, valet de chambre du Roi, demeurant à La Bassée ; — Pierrot le Changeur, demeurant à Cambrai ; — Jean Daissiet le fils, demeurant à Douai ; — Nicolas le Watier, demeurant à Ramaincourt ; — Pierrot le Sartier, demeurant à Écourt ; — Mahaut Duchastel, fille moindre d'ans de feu Mauvaisin Ducastel, demeurant à Cambrai ; — Wuillaume Guerrin, demeu-

rant à le Vuerière? ; — Tassart Taffin, demeurant à *Le Fosse* en la paroisse de Lestrem ; — Miquelet du Sautoir, fils moindre d'ans de Jean du Sautoir, demeurant au territoire d'Auchy;—Jean de la Grange, demeurant à Auchy ; — les religieux, abbé et couvent de l'Église Notre-Dame de Cantimpré, pour un fief sis à Sauchy ; — Baudin le Coqu, dit le Marchant, demeurant à Sains ; — Pasquette Carbonnelle, fille moindre d'ans de Jean Carbonnel, demeurante à Wingles ; — Jean Rondel, dit le Moisne, demeurant à Wendin ; — Wuillaume d'Artois, demeurant à Moroeul ? , — Jean de Croisettes, demeurant à Arras ; — Hennotin du Sautoir, demeurant à Inchy ; — Jean le Mounant, demeurant à Orchies ; — Jean le Moisne, bourgeois de Tournai ; — Jean Hassart, demeurant à Aix ; — Jean de Mavaire, demeurant à Landas ; — Piérart Martin, idem ; — Jean Lannoit, demeurant à Orchies ; — Jean Maurois, demeurant à Mauroing ? ; — Hennotin et Willot Escaillet, frères, enfants moindres d'ans de feu Pierrot Escaillet, pour deux fiefs sis à Vemery ? ; — Colart le Colre, comme ministre de l'église paroissiale de St-Michel de Flines, pour don fait à la dite église par demoiselle Martine Maillette, veuve de Willaume Blocquel ; — Jacquemart Lanssel, demeurant à Avaing? ; — Jean Fanchon, demeurant à Marquette-en-Ostrevant ; — Marie Picquette, veuve de Jacques Cauward, demeurant à Nomaing ; — Berthoul le Thibaut, demeurant à Fretin ;—Jacquemart Gossart, demeurant à Bouvignies ; — Mahieu le Carlier, demeurant à la Capelle en Pevèle ; — Rollant Haiois, demeurant à Rumegies ; — Colart Foy, demeurant à Douai ; — Laigle Clay, idem ; — Jean Mairet, demeurant à Nomaing ; — Lamon Jamoux, demeurant à Orchies ; — Jean le Hibert, demeurant à Dourges ; — Jean Landrieu, demeurant à Péronne en Mélanthois ; — Antoine Ruffault, demeurant à Lille ; — les enfants de feu maître Jean de Courtray, demeurants à Lille ; — Gilles de Fontaine, demeurant à Lille ; — Jacques Fourlignet, idem ; — Jean Descamps, fils de feu Olivier Descamps, pour un fief à Mouvaux ; — Jean Banne, demeurant en la paroisse de Mons-en-Pevèle ; — Jean Le Mannier, dit le Moleur, demeurant à Lille ; — Jacquemart Callet, demeurant à Templeuve ; — Jean de Touart, demeurant au Pont à Marque ; — Jaquemart Boullet, dit Banette, demeurant à Lille ; — Willaume Guérard, demeurant à le Veurrière? ; — Jean Colle, demeurant à Quiévy ; — Pierre Le Lohois, demeurant à Bunoy ? ; — Jean du Riez, demeurant à Noyelles ».

B. 3052. (Registre.) — In-f°. 30 feuillets, parchemin.

1474-1477. — « Compte de Jehan de Souvans, commis de par monseigneur le duc de Bourgoingne, de Lothier, de Brabant, de Lembourg, de Luxembourg et de Ghelres, conte de Flandres, d'Artois, de Bourgoingne, etc., à la recepte générale des deniers venans des appoinctemens faiz par gens non nobles des acquestz par eulx faiz puis soixante ans ença et de ceulx aussi faiz par les prélatz et gens d'église depuis ledict temps ès païs et seigneuries de mondit seigneur, sans avoir esté par lui admortiz de la recepte et despence par lui faicte d'icellui office : et ce depuis deux ans sept mois et demi, commençans le seiziesme jour de septembre mil quatre cens soixante quatorze et finissans le derrenier jour d'avril mil quatre cens soixante dix-sept, les ditz jours inclux ; et se fait ce présent compte à monnoye de Flandres quarante gros pour la livre ». En tête sont transcrites les lettres patentes du duc de Bourgogne commettant Jean de Souvans à la recette générale des nouveaux acquêts (au siège devant Neuss, le 16 septembre 1474), celles fixant les gages dudit commis à 16 sols par jour (Marche en Famine, le 5 septembre 1475) et celles ordonnant que toutes les dépenses et mises faites par ledit commis à cause de sa recette sur l'ordre des gens des finances lui soient passées en la dépense de ses comptes (Bruxelles, le 9 septembre 1476). Total de la recette : 102.340 livres, 4 sols, 4 den. de 40 gros ; — idem, de la dépense : 102.083 livres, 1 sol. — Recettes des différentes provinces, des gens d'église et non-nobles : Flandre = 31.545 livres, 19 sols, 8 deu. ; — Brabant : 16.512 livres, 17 sols ; — Hainaut = 4.874 livres ; — Artois, Boulonnais, Guines et Ponthieu = 19.026 livres, 14 sols, 8 deu. : — châtellenie de Lille = 8.932 livres ; — Hollande = 10.986 livres, 12 sols ; — Zélande = 2.600 livres ; — Recette des *collèges et grosses églises :* des doyen et chapitre de l'église cathédrale Notre-Dame de Cambrai = 1.200 livres ; — des grands vicaires de ladite église = 13 livres, 3 sols ; — des doyen et chapitre de l'église Notre-Dame de Thérouane = 800 livres ;— idem, de l'église Notre-Dame de Tournai = 803 livres, 6 sols, 9 deniers ; — idem, de l'église collégiale St-Pierre de Douai = 81 livres, 9 sols ; — idem, de l'église collégiale St-Amé de Douai = 139 livres, 16 sols ; — des commandeur et religieux de l'église de Pischembourg de l'ordre de Prusse, à Malines = 60 livres ; — des doyen et chapitre de l'église

collégiale Notre-Dame de Namur = 600 livres; — idem, de l'église St-Rombault à Malines = 900 livres ; — de messires Antoine van der Aa, chevalier et Jean van Misen, comme mainbours de l'infirmerie du béguinage de Malines = 100 livres ; — des doyen et chapitre de l'église collégiale de St-Aubain = 32 livres ; — des abbé et couvent de l'église et abbaye de Vaucheure et Hastière = 4 livres ; — des abbesse et couvent de St-Pierre de Moustier-sur-Sambre = 60 sols ; — des religieux, prieur et couvent de l'église et monastère des Chartreux-lez-Gonnay = 24 livres ; — des maîtresse et religieuses de l'église et monastère de Notre-Dame de Nazareth en la ville d'Ath en Hainaut = 59 livres, 5 sols ; — des doyen et chapitre de l'église Notre-Dame de Cambrai, pour les acquêts par eux faits en la terre des Quatre Métiers de Flandre et en la seigneurie de St-Jean ten Steene, depuis 60 ans = 86 livres, 8 sols ; — des prévôt, doyen et chapitre de l'église collégiale de Condé = 60 livres ; — des doyen et chapitre de l'église Notre-Dame de Tournai, pour l'amortissement de 180 mesures de terre ou environ gisantes en la terre de Chaestinghes au polder appelé le Bienghe polder = 336 livres ; — des religieux et chanoines réguliers en Zwindrecht près la ville de Dordrecht = 200 livres : total : 6.782 livres, 7 sols : — recette des sommes payées par les non nobles pour amortissement dont les noms suivent : Jean de Ladefeure ; — Laurent Rondel, demeurant à Montreuil ; — Robinet Le Vert : — Renaud Ohier et Robinet de le Vienne ; — Pierre de le Drene, dit Michault ; — Walleran Disque, à cause de sa femme et comme ayant le gouvernement des enfants de feu Coultier du Crocq ; —Jacquemart Hocquode, demeurant à Hucqueliers ; — Jean le Chevalier, idem ; — Jean de Linières, demeurant à Helly ; — Simon de Baudry, demeurant à Hucqueliers ; — Jean Gorguet ; — Pierre Lambicquet ; — Jacquemart Cocquet, demeurant à Hucqueliers ; — Jean Dacquin, demeurant à Preure (?); — Jean de Monchevry, demeurant à Étaples; — Robinet Monthenry ; — Cottoys le Forestier, demeurant à Resty ; — maître Aigneulx Cose, prêtre, curé de Marquise ; — Jean de Havenen ; — Willaume Du Camp, de Hidrequem ; — Massin Malerbe ; — Pierre du Brœucq ; — Jacques Lacquart ; — la veuve et les hoirs de feu Jean Porcq ; — dame Jeanne Catoire et Huot Clevet, héritiers de feu messire Gilles de Saint-Omer ; — Jeanne Paillarde ; — Marant Le Leu ; — Coltier Piètre ; — Hues Failleul ; — Jean Bataille ; — la veuve et les hoirs de feu Fleur Le Mus ; — Micquel de Latre ; — Jacquemart de Racquinghem ; — Jean Loys ; — Jacquet Ruohenne ; — Eustache Loys ; — Clément de Bresmes ; — Piètre Arnoul ; — Jean des Mares ; — Jean Loys, d'Audruich ; — David Loys, demeurant à Tournehem ; — Brisse Chacque, demeurant près de la Montoire ; — Flour Lux, demeurant à Ardre ; — Daniel Bacquelin, demeurant en la paroisse de Louches ; — Willaume de Ruminghem, demeurant à Racq ; — Ancel Wics, demeurant à Polinchove ; — Paul Maisoone, demeurant à Noortquerque (?) ; — Tassart Venelle, demeurant à Rendelinghem ; — Pierre le Caducq, demeurant à Noortquerque ; — Jean le Templain, Oudart le Templain, Gilles Winterbare et Marc Lestacq ; — Jean le Templain, demeurant à Audruick ; — Henry Zeigres ; — Jean Lestacq, demeurant à Ofquerque (?) ; — Jean Des Maretz, demeurant à Zutquerque (?) ; — messire Berthier Bauler, demeurant à Noortquerque (?); — Gilles Volpont, demeurant à Courtebourne (?) ; — Georges Leroy, dit le portier ; — Colart Marnin ; — Jean Honnoré, demeurant à Surques ; — Sandres de Harnes ; — Henry Queval, dit du Breucq, demeurant à Surques ; — Tassart le Vaidre ; — Sandres Gorguelot, demeurant à Fourques ; — messire Karle le Vlocq, prêtre, demeurant à Zutquerque ; — Willem Artsone, dit Padecocq ; — messire Guillaume de le Colme, prêtre, curé de Polinchove ; — maître Gilles de le Sauch ; — Jean Queval, dit Ham, fils Blave, demeurant auprès de Surène ; — Arnoul Hansère ; — Mariette de le Sauch ; total = 422 livres, 14 sols ; — recette provenant de la réformation des nouveaux acquêts faite par Jean Oubert aux quartiers d'Artois, de Ponthieu et du Boulonnais = 657 livres. — Les dépenses consistent en deniers délivrés aux officiers qui en doivent compte, tels que le receveur général des finances Pierre Lanchals, et en frais de voyages et messageries.

B. 3653. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, parchemin.

1474-1477. — « Compte de Pierre de Bins, receveur des nouveaulx acquestz de Hollande, Frize, Voorne, la Brièle, Putte et Stryen, commenchant le second jour de novembre mil quatre cent soixante quatorze et finissant tout en suivant en janvier LXXVI ». En tête sont transcrites les lettres patentes de Charles le Téméraire, instituant Pierre de Binche, commis à la recette de tous les deniers provenant des appoin-

tements et traités qui se feront par les gens des finances ou leurs commis sur le fait des acquêts, non amortis depuis 60 ansença, par les prélats et gens d'église en Hollande, Frise, Voorne, La Brièle, Putte et Strien (Donné au siège devant Neuss, le 22 octobre 1474). — Les recettes de ce compte s'élèvent à la somme de 7.753 livres, 17 sols, 9 deniers de gros ; les dépenses à celle de 7.439 livres, 14 sols. — Les principales recettes sont les suivantes : quartiers de Delft et Delftland : cloître du val St-Jérôme à Delft = 84 livres, 12 sols, 6 deniers : — cloître *Ste-Ursèle*, à Delft = 82 livres, 1 sol ; — cloître *Ste-Angniete* (Ste-Agnès), idem = 276 livres, 11 sols, 5 deniers ; — cloître Ste-Anne, idem = 166 livres, 8 sols, 3 deniers ; — cloître *Ste-Barbère* (Ste-Barbe), à Delft = 123 livres, 19 sols, 3 deniers ; — la cure de St-Hippolyte, à Delft = 41 sols, 3 deniers : — le cloître de Sion, hors de Delft = 81 livres ; — l'église neuve à Delft = 45 livres, 5 sols, 3 deniers ; — la vieille église à Delft = 80 livres, 10 sols, 8 deniers ; — l'église de Ketel = 38 sols, 3 deniers ; — l'église St-Hippolyte à Delft = 38 livres, 10 sols ; — l'église de Bleyswyc = 16 sols, 9 deniers ; — la cure de ladite église = 20 sols ; — la chapelle St-Cornille hors Delft = 6 livres, 10 sols, 11 deniers ; — l'église de Stiphuyden = 4 livres, 3 sols, 3 deniers ; — la cure de Pinaker = 15 sols ; — l'église dudit lieu = 28 sols, 6 deniers : — l'église *up Twout* = 5 livres, 10 sols, 3 deniers : — la chapelle de Diericxhoorne = 67 sols, 6 deniers : — la cure de Vlaerdinghe = 42 sols ; — la cure de Berkel = 12 livres ; — l'église dudit lieu = 6 livres, 10 sols ; — l'église de Maesland = 15 sols ; — le cloître *Ste-Aechte* en Delft = 626 livres, 1 sol, 6 deniers ; — quartier de Leyden : cloître des sœurs de Ste Marie de Béthléem, à Leyden = 4 livres, 10 sols ; — la cure de l'église St Pierre, à Leyden = 18 livres ; — l'église Notre-Dame, à Leyden = 44 livres, 7 sols ; — le cloître de Ste-Cécile, à Leyden = 5 livres, 4 sols ; — le cloître St-Michel, à Leyden = 41 livres ; — le cloître Ste-Agnès, à Leyden = 53 livres, 10 sols ; — le cloître *Ste-Aechte*, de l'ordre des Augustins dans la dite ville = 12 livres ; — le cloître St-Jérôme en Rome, à Leyden = 29 livres, 19 sols, 9 deniers ; — le cloître Ste-Barbe, a Leyden = 12 livres ; — le cloître Ste-Catherine sur Rapenburch, à Leyden = 42 livres, 7 sols, 6 deniers : — le chapitre de Hoghelande = 103 livres, 4 sols ; — le cloître des Béguines, à Leyden = 22 livres, 4 deniers ; — quartiers de Ryuland et Noordtich = le cloître des Sœurs, à Noordtich = 7 livres, 17 sols, 6 deniers ; — l'église de Voorhout, = 44 sols , 3 deniers ; — la cure dudit lieu = 15 sols, 10 deniers ; = le cloître des Onze Mille Vierges, à Waermonde = 79 livres, 12 sols, 6 deniers ; — l'église de Munster = 35 sols, 2 deniers ; — l'église de Hillegom = 9 sols, 1 denier ; — la cure dudit lieu = 23 sols, 4 deniers ; — l'église d'Esschekerwoude = 21 sols, 6 deniers ; la cure de ladite église = 3 livres, 16 sols, 9 deniers ; — la cure d'Arkenten = 51 sols, 6 deniers : — l'église dudit lieu = 25 sols, 8 deniers ; — la cure de Leyderdorp = 30 sols : — l'église de Cathwyc = 7 livres, 8 sols, 6 deniers ; — le doyen du chapitre de Naeldwyc = 69 livres, 14 sols, 6 deniers ; — l'église de Ryswych = 18 livres, 12 sols, 9 deniers ; — l'église de Wateringhe = 58 sols, 9 deniers ; — le cloître des Réguliers de Leyderdorp = 223 livres, 18 sols, 9 deniers ; — l'église de Waddincxveen = 56 sols, 3 deniers ; — l'église de Leyderdorp = 9 livres, 8 sols, 6 deniers ; — l'église d'Alphen = 11 livres, 4 sols, 6 deniers ; — l'église de Coudekerc = 6 livres, 2 sols, 6 deniers ; — le cloître des Bernardins, à Watermonde = 128 livres, 15 sols, 3 deniers : — la cure de Bodengrave = 32 sols, 6 deniers ; — l'église de Zwamerdam = 43 sols ; — la cure dudit lieu = 23 sols ; — la cure d'Alphen = 14 sols, 6 deniers ; — l'église de Zotterwoude = 11 sols, 8 deniers ; — l'église de Noorden = 60 sols ; — la confrérie de Sainte Croix, à Hazaertswoulde = 29 sols, 6 deniers ; — l'église de Noortgherhout = 22 sols, 6 deniers ; — la cure de Boscop = 50 sols ; — l'église de Nieuweneen = 3 livres, 3 sols ; — la chapelle de Voorcappelle = 60 sols ; — l'église de Zevenhove = 41 sols ; — l'église d'Oostgheest = 3 livres, 1 sol ; — l'église de Haersaertswoude = 8 livres, 5 sols ; — l'église de Bodengrave = 10 livres, 5 sols, 6 deniers ; — l'église de Boscop = 42 sols ; — l'église de Leymuden = 7 livres, 18 sols ; = l'église de Riewyc = 4 livres, 1 sol ; — la cure dudit lieu = 4 livres, 17 sols ; — l'église de Slimpich = 3 livres, 11 sols ; — la cure dudit lieu = 56 sols ; — l'église de Benthusen = 9 livres, 13 sols, 3 deniers ; — l'église de Zoetermeer = 21 livres, 15 sols ; — la cure de Ryswyc = 6 livres ; — l'église de Voosthoten = 15 livres, 7 sols ; — l'église de Watermonde = 27 livres, 5 sols, 6 deniers ; — l'église de Nieriecoop = 24 livres, 18 sols ; — la cure de Slimpich = 5 livres, 1 sol ; — la cure de Nieucoop = 42 sols, 6 deniers ; — l'église St-Georges *à la tiere* = 15 livres, 13 sols ; — la cure de ladite église = 34 sols, 6 deniers ; — le

cloître de Ryswyc = 37 livres ; — la cure de Zoetermer et la chapelle en l'église St-Pierre, à Leyden = 18 livres ; — l'église de Naëldwyc ; = 7 livres, 4 sols, 3 deniers ; — l'église de Lisse = 7 livres, 10 sols ; — la cure de ladite église = 54 sols, 6 deniers ; — l'église de Zasseneu = 15 livres ; — la cure de Voorsthoten = 3 sols, 9 deniers ; — la cure de Noortich = 34 sols, 6 deniers ; — l'église dudit lieu = 50 sols, 3 deniers ; — la cure de Munster = 58 sols, 6 deniers ; — la chapelle à Noortich = 31 sols ; — le cloître de Kehts = 7 livres, 10 sols ; — quartiers de Harlem et de Kennemerland : le cloître de Zul en la ville de Harlem = 110 livres ; — le cloître Ste Marie, idem = 60 sols ; — le cloître des frères de St-Bernard, à Hemstède = 14 livres ; — le cloître de Ste-Catherine, à Harlem = 63 livres, 11 sols, 3 deniers ; — le cloître des Onze Mille Vierges, à Harlem = 26 livres, 18 sols, 1 denier : — la cure du Grand Béguinage, audit Harlem = 3 livres, 10 sols ; — le cloître de Ste-Marguerite, idem = 57 livres ; — le cloître St-Michel, idem = 30 livres, 18 sols ; — le cloître des Réguliers, à Beverwyc = 68 livres. 15 sols ; — le cloître des *Régularesses* audit lieu = 51 livres, 18 sols, 4 deniers ; = le cloître des Réguliers hors Harlem = 95 livres, 15 sols ; — le cloître Ste-Cécile audit lieu = 50 sols, 6 deniers ; — le cloître des Réguliers de Heylegheloo de Kennemerland = 24 livres, 14 sols ; — la cure de Castricum = 16 sols, 6 deniers ; — la cure d'Amstreleven = 4livres, 4 sols, 9 deniers ; — la chapelle de Tetterode = 20 sols ; — l'église d'Egmont-sur-Mer = 20 sols ; — la cure de Lymmen = 16 sols ; — l'église dudit lieu = 4 livres ; — les trois vicairies de ladite église = 9 livres ; — la confrérie de St-André en ladite église = 4 livres, 10 sols ; — l'église de Heylegheloo = 6 livres ; — l'église de Berghes en Kinnemerland = 10 livres ; — l'église de Hemskerke = 60 sols, 6 deniers ; — l'église de Sperwonde et la confrérie Notre-Dame y érigée = 4 livres, 16 sols ; — l'église de Monekedam = 40 sols ; — la cure d'Egmont-sur-Mer = 8 livres, 11 sols ; — l'église de Schoorle = 10 livres ; — l'église de Monekedam = 20 sols ; — la cure de Hemskerke = 48 sols ; — l'église de Slooterdyc = 4 livres, 2 sols ; — la cure dudit lieu = 5 sols, 9 deniers ; — certaine chapelle en ladite église = 9 livres, 4 sols ; — le cloître de Purmurende = 16 livres, 8 sols, 6 deniers ; — la cure de Slooten = 5 sols : — l'autel Notre-Dame en l'église dudit lieu = 68 sols ; — l'église dudit lieu = 40 sols ; — la vicairie de St-Antoine en ladite église = 56 sols ; — la cure de Huson = néant ; — certaine chapelle et l'église paroissiale à Harlem = néant ; — quartiers de Voorne, Putte, Stryen, etc. : le chapitre de Ghecrvliet = 14 livres, 16 sols ; — l'église d'Oudehoren = 12 livres, 13 sols ; — la cure d'Oudorp = 21 sols, 6 deniers ; — l'église dudit lieu = 42 sols ; — la confrérie Notre-Dame en ladite église ; — l'église de Zwartewale = 5 livres, 2 sols, 6 deniers ; — l'église de Grisoorde = 5 livres, 5 sols, 6 deniers : — l'église d'Oostvoornes = 54 sols, 4 deniers ; — l'église de Rokangen = 52 sols, 6 deniers ; — la cure de Grisorden = 11 livres, 5 sols ; — le chapitre de la Brièle = 47 livres, 16 sols, 3 deniers ; — la cure de Zwartewale = 19 sols, 3 deniers ; — la cure de Maerland = 3 livres, 18 sols, 9 deniers ; — la cure de Rugghe = 48 sols, 3 deniers ; — l'église dudit lieu = 5 livres, 14 sols ; — la cure d'Oostvoornes = 25 sols ; — le chapitre dudit lieu = 15 livres, 15 sols ; — la cure de Putte = 12 sols ; — l'église dudit lieu = 10 sols ; — la cure de Portegale = 24 sols, 6 deniers ; — l'église dudit lieu = 15 livres, 3 sols, 6 deniers ; — l'église et la cure de Peruisse = 3 livres, 4 sols, 6 deniers ; — le cloître Ste-Catherine, en la ville de la Brièle = 180 livres ; — le cloître de St-André hors la Brièle = 48 livres ; — l'église de Nieuwenhoorne = 3 livres, 15 sols ; — l'église de Nieuhellevœc = 56 sols ; — la cure du Poldre St-Antoine = 18 sols, 4 deniers ; — la cure de Zylaertshove = 8 sols, 3 deniers ; — la cure de Rocaigen = néant ; — la cure de Heerskinoenshaven = néant ; — la cure Middelharnasth = néant ; — certaine chapelle en l'église de la Goedereede = néant ; — l'église de Ducxland = néant ; — l'église de Corendyc = néant ; — quartier d'Arkel, etc. : le cloître Ste-Catherine en la ville de Huesden = 25 livres 16 sols ; — le cloître des Réguliers hors Schonhove = 90 livres ; — le cloître des nonnes de Ste-Élisabeth, à Schonhove = 17 livres, 1 sol ; — le cloître de Ste-Marie donck, à Huesden = 9 livres, 10 sols ; — la cure de Hoornaes = 6 livres, 3 deniers ; — le chapitre de Gorinchem = 26 livres, 5 sols, 6 deniers ; — la cure de Hoghevlocland = 50 sols, 3 deniers ; — la cure de Nieuland = 50 sols ; — le cloître Ste-Agnès, à Schoonhove = 51 livres, 12 sols, 3 deniers ; — le cloître St-Augustin, à Gorinchem = 75 livres, 8 sols, 6 deniers ; — les Frères Croisés d'Asperen = 30 livres, 5 sols, 6 deniers ; — la cure de Harchem = 3 livres, 10 sols ; = les nonnes *Régularesses*, à Arkel = 103 livres, 6 sols, 6 deniers ; — le cloître Ste-Agnès, à Gorinchem =

108 livres, 14 sols ; — la cure d'Oosterwyc = 14 sols ; — la cure de Leerdam = 24 sols ; — le cloître des Bernardins, à Huesden = 6 livres, 12 sols, 10 deniers ; — la cure de Heesven = 16 sols, 6 deniers ; — la cure de Genderen = 19 sols, 1 denier ; — la cure de Herpt = 14 sols ; — la cure de Huesden = 76 sols, 1 denier ; — le chapitre de Huesden = 62 sols, 7 deniers ; — la cure de Kedichem = 6 sols, 6 deniers ; — certain bénéfice en l'église de Heuclem = 23 sols, 6 deniers ; — la cure d'Aelborch = 12 sols, 3 deniers ; — le cloître de Bernt = 10 livres, 18 sols ; — la cure de Vlimen = 40 sols ; — la cure d'Oudhueselen = 63 sols, 6 deniers ; — l'église de Hardynxvelt = 4 livres, 4 sols ; — la cure de ladite église = 6 livres, 5 sols ; — la cure d'Asperen = 3 sols ; — l'église de Hoghevlocland = 4 livres, 14 sols ; — l'église de Doneren = 16 sols ; — l'église de Wyc = 22 sols, 6 deniers ; — l'église de Veen = 30 sols ; — l'église de Hoornaer = 6 livres, 19 sols, 6 deniers ; — la cure de Leerbrouck = 22 sols ; — 6 chapellenies à Heuclem = néant ; — la cure d'Edichusen = néant ; — la cure de Doneren = néant ; — la chapelle de Hardyncxvelt = néant ; — quartier de Frise : le cloître Ste-Catherine, à Alcmair = 40 livres, 16 sols, 1 denier ; — le cloître des *Régularesses* en Westerblocker = 53 livres, 16 sols, 9 deniers ; — certain bénéfice en l'église d'Alcmair = 6 livres, 10 sols ; — le cloître de Ste-Marie-Madeleine, à Alcmair = 14 livres, 18 sols ; — l'église de Zubekerspel = 13 sols ; — l'église de Luttekedracht = 32 sols ; — l'église de Hoghekuspel = 27 sols, 6 deniers ; — l'église d'Oostaleer = 33 sols ; — l'église de Bennincbrouck = 40 sols ; — l'église de Midwoude = 3 sols, 4 deniers ; — l'église de Stillinchart = 50 sols ; — l'église de Schaerwoude = 53 sols ; — l'église de Lamberschaerh = 42 sols ; — l'église de Wadweyc = 18 sols ; — l'église de Wognom = 70 sols ; — l'église de Hauweert = 40 sols ; — l'église de Zwaecht = 30 sols ; — l'église de Grootoosthuysen = 47 sols, 6 deniers ; — la confrérie Notre-Dame en l'église de Veets = 50 sols ; — la confrérie St-Pierre et St-Paul, à Medenblier = 55 sols ; — la chapelle Notre-Dame sur le Noort en Hoorne = 12 livres, 7 sols ; — l'église de St-Gommer en Enchuysen = 8 livres, 2 sols ; — l'église de Hem près Hoorne = 40 sols ; — l'église de Veenhuysen = 31 sols, 6 deniers ; — la confrérie St-Antoine en Medenblier = 8 livres, 14 sols, 3 deniers ; — le cloître Ste-Cécile en Hoorne = 10 livres, 15 sols ; — le cloître Ste-Marie en Hoorne = 19 livres, 11 sols, 9 deniers ; — le cloître Ste-Marie en Medenblier = 27 livres ; — l'église d'Oostwoude = 56 sols ; — l'église de Purmruxude = 5 livres, 15 sols ; — la chapelle de Neck = 5 sols ; — l'église de Medenblier = 55 sols ; — la chapelle de Meddelye = 35 sols ; — l'église dudit lieu = 9 livres ; — l'église de Waerder = 3 livres, 15 sols ; — les Frères Croisés, à Hoorne = 51 livres, 4 sols ; — le cloître Ste-Catherine, à Medenblier = 7 livres, 10 sols ; — l'église paroissiale d'Alcmair = 20 livres, 14 sols ; — l'église de Eedam = 7 livres, 11 sols ; — le cloître Ste-Marie-Madeleine, à Eedam = 13 livres ; — l'église de Schagen = 8 livres, 13 sols, 6 deniers ; — l'église de Harinchusen = 4 sols ; — l'église de Scondam = 6 livres, 17 sols, 6 deniers ; — la confrérie des Sept Heures du Jour, à Alcmair = 12 livres, 9 sols ; — le cloître Ste-Marie-Madeleine en Hoorne = 6 livres, 4 sols ; — la chapelle St-Pancrace près Alcmair = 19 sols, 9 deniers ; — la chapelle de Bermenwysen = 11 livres ; — certain bénéfice sur l'autel Notre-Dame en Osterblocker = 16 livres ; — l'église de Westerblocker = 13 sols ; — le cloître Ste-Ursule, à Enchuysen = 32 livres, 15 sols ; — la cure de Medenblier = 22 sols ; — l'église de Venickel = 3 livres, 2 sols ; — le cloître Ste-Marie, à Alcmair = 39 livres ; — l'église de Baersingersthoren = 11 livres, 19 sols ; — certain bénéfice en l'église St-Pancrace, à Enchuysen = 12 livres, 10 sols ; — certain bénéfice en l'église d'Alcmair = 9 livres ; — la cure de Schagen = 3 livres, 10 sols ; — la cure de Nieuwieuland = 4 sols ; — la cure de Naerden = 42 sols ; — le cloître Ste-Gertrude en Hoorne = 19 livres ; — le cloître Ste-Agnès en Hoorne = 35 livres, 5 sols ; — l'église d'Ilpendamme = 15 sols ; — les sœurs de Ste-Élisabeth en Grootbrouc = 21 livres ; — quartier d'Amsterdam : le cloître des Chartreux, à Amsterdam = 28 livres, 8 sols, 3 deniers ; — le cloître de Ste-Barbe en la même ville = 37 sols ; — le cloître Ste-Marie-Madeleine, idem = 4 livres, 15 sols ; — le cloître Ste-Marie, idem = 75 sols ; — le vieux cloître des Nonnes, à Amsterdam = 18 livres, 18 sols ; — le cloître Ste-Marguerite, idem = 19 livres, 6 sols, 9 deniers ; — le cloître Ste-Lucie, idem = 19 livres, 12 sols ; — le cloître Ste-Claire, idem = 7 livres, 6 sols, 6 deniers ; — le cloître Ste-Cécile, idem = 8 livres, 12 sols ; — le cloître des Réguliers hors Amsterdam = 136 livres.

6 sols, 9 deniers : — le cloître des *Régularesses* ter Lelye, à Amsterdam = 38 livres, 18 sols, 4 deniers : — le cloître des *Régularesses* Ste-Gertrude = 11 livres, 8 sols ; — le cloître Ste-Catherine, à Amsterdam = 15 livres, 18 sols ; — le cloître des Onze Mille Vierges, idem = 11 livres, 7 sols ; — le cloître Ste-Agnès, idem = 9 livres, 2 sols ; — la vieille église d'Amsterdam = 5 livres, 11 sols, 7 deniers ; — la nouvelle église de ladite ville = 17 livres, 7 sols ; — quartier de Zuutholland : le cloître des Chartreux de Ste-Gertruydenberghe = 65 livres, 6 sols ; — la nouvelle église de Dordrecht = 4 livres, 9 sols, 3 deniers ; — l'église de Waspyc = 20 sols ; — l'église de Raemsdonc = 56 sols ; — le cloître des Sœurs du Tiers Ordre de Ste-Gertruydenberghe = 5 livres, 8 sols ; — l'église de Ste-Gertruydenberghe = 13 sols, 10 deniers ; — le cloître Ste Marie in Willems ofkins strate, à Dordrecht = 89 livres, 6 sols, 6 deniers ; — l'église de Sgravenmoer = 15 sols ; — la cure de Drymmekin = 18 sols ; — la cure de Ryerkerc = 9 livres, 9 sols ; — le chapitre de Dordrecht = 96 livres, 3 sols, 6 deniers ; — la cure d'Éthen = 40 sols, 6 deniers ; — l'église de Drissen = 14 sols ; — la cure de Denlskerke = 16 sols, 3 deniers ; — la cure de Babelommebrouc = 8 sols ; — l'église dudit lieu = 48 sols ; — la cure de Moerkerkeland = 11 livres, 3 sols, 6 deniers ; — le cloître des Nonnes de Dordrecht = 87 livres, 5 sols, 10 deniers ; — le chapitre de Ste-Gertruydenberghe = 17 livres, 15 sols, 2 deniers ; — l'église de Werkerdam = 8 sols, 6 deniers ; — l'église de Ryerkercque = 34 sols ; — l'église de Stryen = 7 7 sols ; — l'église de Zwaluwe = 40 sols ; — l'église d'Alblasserdam = 36 sols, 3 deniers ; — la cure de Maesdam = 3 livres, 17 sols ; — l'église d'Éthen = 3 livres, 4 sols, 9 deniers ; — le cloître des Réguliers St Maertinsdonck = 21 livres, 10 sols, 10 deniers ; — l'église de Streskerke = 50 sols, 6 deniers ; — l'église d'Arnmers = 26 sols, 9 deniers ; — l'église de Gauraen = 34 sols ; — l'église d'Otteland = 24 sols ; — la cure de Gauraen = 23 sols, 3 deniers ; — la cure d'Otteland = 11 sols ; — l'église de Denelskerke, aliàs de Lude = 4 sols, 9 deniers ; — l'église d'Oudekerke up de Ghiessen = 5 sols ; — la cure de Haestrecht = 12 sols ; — l'église dudit lieu = 4 livres, 11 sols ; — l'église d'Oudekerke up de Yssel = 2 sols, 6 deniers ; — la cure dudit lieu = 10 sols ; — l'église de Brancwyc = 17 sols, 6 deniers ; — l'église de Wynghaerden = 26 sols ; — la cure de Streskerke = 59 sols ; — l'église de Blaskuisgrave = 68 sols, 9 deniers ; — la cure de Molenaersgrave = 40 sols ; — l'église de Blaskuisgrave = 20 sols, 9 deniers ; — la cure de Bercouwe = 33 sols ; — la cure de Brancwyc = 14 sols ; — l'église de Noordcloos = 70 sols ; = certaine vicairie en l'église d'Oudekerke up de Yssel = 7 sols ; — l'église de Shetvarentsberghe = 4 livres, 1 sol ; — la cure de Nieukerke sur le Ghiessen = 51 sols, 8 deniers ; — le cloître Ste-Marie en Kysthove = 6 livres 13 sols : — l'église de Lespranghe = 9 livres, 1 sol, 6 deniers ; — la cure de Sgravenmoer = 6 livres, 9 sols ; — la cure de Waspyc = 36 sols ; — l'église de Bercouwe = 24 sols ; — la cure de Stolwyc = 31 sols ; — la cure de Kysthove = 24 sols, 6 deniers ; — l'église dudit lieu = 41 sols ; — l'église de Stolwyc = 11 livres ; — la cure de Heerganseam = 7 livres, 14 sols ; — la cure de Rysoort = 22 sols ; — la cure de Hemdricxydenambocht = 4 livres, 12 sols ; — la cure d'Oudelantsambocht = 35 sols ; — l'église de Rysoort = 4 livres ; — l'église de Hemdricxydeambocht = 75 sols ; — la cure de Wyngaerden = 3 livres, 19 sols, 6 deniers : — l'église de Papendrecht = 63 sols ; — la cure de Slydrecht = 29 sols ; — l'église dudit lieu = 27 sols ; — la cure de Papendrecht = 3 livres, 16 sols, 6 deniers ; — l'église de Molenaersgrave = 31 sols, 6 deniers ; — la cure de Baertwych = 7 livres ; — l'église dudit lieu = 25 sols ; — l'église d'Alblas = 11 livres, 17 sols, 6 deniers ; — l'église de Drymmelin = 5 livres, 15 sols ; — l'église de Besoye = 20 sols ; — la cure de Heynkins = 5 livres, 8 sols ; — la grande église de Dordrecht = 46 livres, 17 sols ; — quartier de Rotterdam : certain bénéfice à Schiedam = 42 sols, 6 deniers ; — le cloître Ste-Agnès, à Rotterdam = 37 livres, 4 sols, 1 denier ; — le cloître Ste-Catherine, à la Goude = 33 livres, 1 sol : — les Frères croisés de Schiedam = 27 livres ; — la cure d'Ouderschie = 44 sols, 6 deniers ; — la cure de Rotterdam = 8 livres, 8 sols ; — la cure de Schonreloo = 21 sols, 6 deniers ; — l'église d'Onderschis = 7 livres, 10 sols, 10 deniers ; — le cloître Ste-Ursule, à Schiedam = 77 livres, 15 sols, 9 deniers ; — l'église de Schonreloo = 7 livres, 15 sols ; — l'église paroissiale de Rotterdam = 17 livres, 3 sols, 9 deniers ; — la chapelle Saint-Holpeuc sur Cralinchoort = 56 sols, 6 deniers ; — l'église d'Oudewatre = 40 sols ; — certain bénéfice à Rotterdam = 5 livres, 6 sols, 3 deniers ; — l'église de Warden = 16 livres, 17 sols, 3 deniers ; — l'église paroissiale de Schiedam = 16 livres 8 sols, 7 deniers : — la cure de

Middelburch = 16 sols ; — le cloître Ste-Marie-Madeleine, à la Goude = 7 livres, 5 sols ; — la chapelle de Zewenhuysen = 7 livres, 7 deniers ; — l'église dudit lieu = 29 sols ; — la cure dudit lieu = 21 sols, 9 deniers ; — l'autel St-Séverin = 79 sols ; — le cloître des *Régularesses* Ste-Marguerite, à la Goude = 172 livres, 6 sols, 6 deniers ; — l'église de Claringhe = 40 sols ; — le cloître des *Régularesses* Ste-Marie, à la Goude = 205 livres, 3 sols, 3 deniers ; — l'église de la Goude = 20 livres ; — les Colaciebraders, à la Goude = 11 livres, 2 sols ; — l'église de Helleghersberghe = 54 sols ; — la cure dudit lieu = 4 livres, 2 sols ; — le cloître Ste-Agnès, à la Goude = 74 sols, 6 deniers ; — l'église de Mewerkerke = 18 sols ; — la cure dudit lieu = 18 sols ; — l'église de Moort = 24 sols, 6 deniers ; — la cure dudit lieu = 11 sols ; — la chapelle des Onze Mille Vierges, à Oudewatre = 84 livres, 12 sols, 7 deniers ; — le cloître de Steyn près la Goude = 61 livres, 10 sols ; — quartier de La Haye : le cloître des Réguliers de Sgravensande = 27 livres, 9 sols ; — les Béguines dudit lieu = 7 livres ; — la cure dudit lieu = 37 sols, 6 deniers ; — l'église paroissiale à La Haye = 22 livres, 9 sols ; — la cure de ladite ville = 7 livres, 8 sols, 6 deniers.

RECETTE DU DROIT D'ENTRÉE SUR LES ALUNS (1).

B. 3651. (Registre.) — In-f°, 8 feuillets, parchemin.

1564-1565. — « Compte de Bernard Vuesels, receveur général à la recepte que le Roy, nostre sire, prend et lièvе sur chascune charge d'alluns arrivans ès pays et seignouries de pardechà, à che commis par lettres patentes de Sa Majesté, en date du XXVII[e] jour de juillet de l'an XV[c] soixante et quatre, et ce, pour le temps et terme d'ung an, commanchant le premier jour d'octobre de l'an XV[c] soixante et quatre, et finissant le dernier de septembre de l'an XV[c] soixante et cincq ensuyvant ; et si se faict ce présent compte en livres de quarante gros monnoye de Flandres la livre ; ledict droict réduict à trente-six patars pour charge, laquelle charge est quatre cens livres, poix de la ville d'Anvers ». Le total de la recette s'élève à la somme de 29.355 livres, 17 sols, 8 deniers ; celui des dépenses à celle de 11.850 livres, 9 sols, 1 denier. — Les principaux importateurs d'alun sont : Christovel Prenven, marchand à Anvers ; Jean-Baptista Spinguel, marchand

(1) L'alun, employé comme mordant pour la teinture des draps et pour la préparation du cuir, constituait au moyen-âge un article d'importation considérable dans les Flandres et les Pays-Bas dont les draperies en faisaient une grande consommation. Jusqu'au XVe siècle, la plus grande partie de l'alun importé en Flandre, provenait de l'Asie Mineure, et était extraite des riches mines de Rocca, d'Iconium et de Phocea Nova où les vaisseaux vénitiens et génois venaient s'approvisionner de ce précieux minéral pour le transporter à L'Écluse, à Damme, à Bruges et plus tard à Anvers. On estimait à 100.000 écus d'or les sommes versées chaque année dans le trésor des sultans, rien que pour l'exportation de l'alun. En outre, les mines de l'île de Majorque, de Sedjelenessa (Maroc), de Bougie (Algérie), des îles d'Ischia et de Lipari, fournissaient aussi une certaine quantité d'alun, de qualité inférieure, il est vrai, aux drapiers flamands. Mais ce ne fut qu'en 1462 qu'un padouan, nommé Giovanni de Castro, qui avait eu une teinturerie à Constantinople jusqu'au moment de la prise de cette ville par les Turcs, et qui, par conséquent, connaissait bien l'alun du Levant et ses gisements, découvrit à Tolfa, près de Civita-Vecchia, un dépôt d'alun de première qualité. Le Pape Pie II poussa énergiquement à l'exploitation de ces mines et décida que le bénéfice en serait appliqué à la guerre contre les Turcs. Il fit un cas de conscience aux industriels chrétiens d'acheter leur alun au St-Siège au lieu d'aller se fournir chez les Infidèles. Comme la qualité du nouveau produit dépassait, d'au moins 20 pour °/₀, celle de l'ancien, l'alun romain ne tarda pas à obtenir partout la préférence, d'autant plus que les frais de transport en Flandre avaient diminué de leur côté de 30 à 40 pour °/₀. Cependant les agents du St-Siège ayant haussé d'une manière continue les prix de cette marchandise, plusieurs négociants des Pays-Bas firent de nouveau venir l'alun qui leur était nécessaire, du Levant et des États barbaresques, jusqu'au moment où Charles le Téméraire, par des lettres patentes de 1471, défendit sous les peines les plus sévères, l'importation de tous autres aluns que ceux provenant des États du Pape. Les Archives du royaume de Belgique conservent le compte rendu par Jean de Wailly, commis par le duc de Bourgogne « à tenir le compte des aluns de nostre saint père le pape, estans et venans en ses païs et seigneuries, et à recevoir le droit qu'icellui seigneur prent sur iceulx, qui est de 36 sols de deux gros, monnaie de Flandre le solt, pour chascune charge que l'on vent desdits aluns ; commenchant ledit compte au mois d'aoust mil IIII[c] LXXI, que le commis dudit saint père commença à vendre lesdits aluns, et finissant aussi en aoust mil IIII[c] LXXIII, que certaines et nouvelles ordonnances et publications furent faictes et publiées de par mon dit seigneur, par lesquelles il a consenty et octroyé à tous de pouvoir amener et conduire en ses dits pays et seigneuries toutes manières d'aluns de quelque part, climat ou région qu'ils soient, réservé de terre des Infidèles ». Outre ce compte, le dépôt de Bruxelles en possède une série de 13 autres relatifs à la perception du droit sur les aluns, de 1521 à 1670 (Archives du royaume de Belgique. *Inventaire des archives des Chambres des Comptes*, par Pinchart. Tome IV, chap. XXVIII, p. 36-38, N°s 23.083 à 23.105). Les Archives du Nord ne conservent que trois comptes concernant ce droit qui, en 1588, était perçu dans les lieux d'étape suivants : St-Omer, Namur, Mons, Valenciennes, Lille, Arras et Anvers ; il y avait des comptoirs à Namur, Liège, Maëstricht, Ruremonde et Anvers. (Voir pour la fabrication et le commerce de l'alun : W. Heyd, *Histoire du commerce du Levant au Moyen Age*, trad. par Furcy Raymond. Tome II, p. 565 et suiv.).

génois résidant à Anvers ; les héritiers de Nicolas Pedro et Francisco Spindola, marchands génois ; Jean Domingo et Jean Guinaldo. Les aluns provenant de Rome avaient été amenés à Anvers par la *hulcque* nommée la Trinité, capitaine Gaspard Vitalis, celle nommée le Serpent, capitaine Alberto Hoff, celle nommée St-Jacques, capitaine Jacob Schuyt, le navire nommé la Conception, capitaine Tombio de Rocelli, celui nommé le St-Gommer, capitaine Cornelis Hoeck, la *hulcque* nommée St-Jacques, capitaine Piero Johanni de Matheo Ragosesi, la *hulcque* nommée la Conception, capitaine Pedro de Arbietta, celle nommée St-Pierre, capitaine Andrieu de Hélie, le *galion* nommé La Trinité capitaine Gregorio Cibo, la *hulcque* appelée le Lion d'Or, capitaine Juan Francisco Capi.

B. 3655. (Registre.) — In-f°, 5 feuillets, parchemin.

1565-1566. — Deuxième compte de Bernard Vuesels, receveur général du droit sur les aluns du 1er octobre 1565 au 30 septembre 1566. Total de la recette : 10 livres, 19 sols, 1 denier de 40 gros ; — idem, de la dépense : 15.008 livres, 5 sols, 9 deniers (payée au moyen du reliquat du compte précédent, s'élevant à la somme de : 17.505 livres, 8 sols, 7 deniers). Le seul article de la recette concerne l'importation par Paul Lamberti, marchand italien, de 6 charges et 37 livres d'alun qu'il avait fait venir de France. Parmi les dépenses, on remarque celle de 1.000 livres, payée à Pedro Orduma, trésorier de l'Impératrice (1), « pour la parpaye de 3.000 livres dicte monnaye, ordonnées pour les linges et toilles de Hollande pour icelle dame impératrice ».

B. 3656. Registre.) — In-f° 64 feuillets, parchemin.

1594-1599. — Comptes 9e, 10e, 11e et 12e, faits et rendus par Louis Bernier, conseiller du Roi au bailliage de St-Omer et receveur général du droit que Sa Majesté prend et lève sur les aluns arrivant en ses pays et seigneuries de pardeça, tel que de trente deux sols de gros, de deux gros monnaie de Flandre chaque sol, à ce commis par lettres patentes données sous le grand scel de Sa Majesté le 20 août 1580. — Compte 9e du 24 juin 1594 au 24 juin 1595. Total de la recette : 11.171 livres, 17 sols, 8 deniers ; idem, de la dépense : 9.909 livres, 5 sols, 6 deniers. Les principaux articles des recettes sont les suivants : St-Omer, lieu d'étaple de la mer désigné pour les aluns : 17.275 livres d'alun importées par Antoine Regnard, demeurant à Valenciennes, Guillaume des Grouzilliers et Marand Dynoart, marchands à St-Omer, introduits par la rivière (l'Aa) et par la voie de Dunkerque, sur lesquelles il a été perçu un droit de 414 livres, 12 sols ; — Namur, lieu d'étaple : 228.902 livres d'alun ayant payé 5.493 livres, 12 sols de droit ; — Anvers : 196.666 livres d'alun ; droit : 4.572 livres, 9 sols, 8 deniers ; — Bruges, L'Écluse et Gand : 28.800 livres d'alun ; droit = 691 livres, 4 sols ; — confiscations : néant. Parmi les dépenses on remarque : 606 livres, 19 sols à messire Jean de Brencwart, chevalier, conseiller et trésorier général des finances, pour 36 jours par lui vaqués en la ville d'Anvers pour le service de Sa Majesté, tant pour y négocier avec le Sr Stevan d'Yvana et aucuns marchands au sujet du recouvrement des deniers que ledit trésorier général a levés sur son crédit à Cologne, pour le payement des garnisons de Gueldre, Reynberg et des bateaux de guerre sur le Rhin, que sur le fait des *licentes* et autrement (f° 11, verso et 12, recto). — Compte 10e de la St-Jean 1595 à la St-Jean 1596. Total des recettes : 7.097 livres, 15 sols, 3 deniers ; idem, de la dépense : 6.337 livres, 1 sol, 2 deniers. Les principales recettes sont les suivantes : St-Omer : 2.600 livres d'alun ; droit = 63 livres, 12 sols ; — Namur : 232.238 livres ; droit = 5.574 livres, 14 sols, 3 deniers ; — Anvers : 50.488 livres ; droit = 1.173 livres, 17 sols ; — Bruges et L'Écluse : 11.900 livres d'alun ; droit : 285 livres, 12 sols. Confiscations : néant. — Compte 11e pour deux ans de la St-Jean 1596 à la St-Jean 1598. Total de la recette : 6.698 livres, 10 sols, 9 deniers ; idem, de la dépense : 9.757 livres, 2 sols, 11 deniers. Les principales recettes sont : Namur : 95.474 livres d'alun : droit : 2.291 livres, 7 sols, 10 deniers ; — Anvers : 16.774 livres ; droit : 3.900 livres, 14 sols, 10 deniers ; — Lille : 2.700 livres d'alun ; droit : 54 livres, 16 sols ; — Bruges et L'Écluse : 18.400 livres ; droit : 441 livres, 12 sols ; confiscations : néant. — Compte 12e de la St-Jean 1598 à la St-Jean 1599. Total de la recette : 5.853 livres, 19 sols, 11 deniers ; idem, de la dépense : 7.044 livres, 19 sols, 10 deniers. Les principales recettes sont : St-Omer : 1.978 livres d'alun ; droit

(1) Marie, fille de Charles-Quint, femme de l'empereur Maximilien II et sœur de Philippe II, roi d'Espagne

47 livres, 8 sols, 11 deniers ; — Namur : 201.411 livres et demie d'alun ; droit : 4.831 livres, 9 sols, 6 deniers ; — Anvers : 84.967 livres d'alun ; droit : 581 livres, 9 sols, 6 deniers ; — Lille, Bruges et L'Écluse : 16.100 livres d'alun ; droit 386 livres, 8 sols : — Aluns passés par l'étaple de Namur, appartenant à des marchands de Liége : 1.600 livres : droit : 7 livres, 4 sols.

COMPTES DIVERS.

B. 3657. (Registre.) — In-8°, 34 feuillets, papier.

1380 - 1381. — « Compte de messire de le Gruuthuse, trésorier des guerres quant Monseigneur (le comte de Flandre, Louis de Male) juit (séjourna), devant Gand. Fait à Bruges le XIIe jour de jenvier l'an IIII^XX^ » (1). Les recettes, comprenant celles provenant de Henri Lippin, receveur de Flandre, de Gérard de Rassenghiem, gouverneur de Lille, Douai et Orchies, des bonnes gens des villes de Douai et de Lécluse près de Douai, celles affectées à la flotte des nefs envoyées de L'Écluse à Tenremonde, etc., s'élèvent à 29.688 livres, 6 deniers. — « C'hest ce qu'on a payet as gens d'armes et autres parties d'estoffes tant par monseigneur de le Gruuthuse comme par Henry Lippin, recheveur de Flandres, commenchant ou moys d'octobre l'an IIII^XX^, ainsi que chi après s'ensuit, à cause des guerres monseigneur devant Gand ». Parmi les dépenses, on remarque : le « compte audit messire de Wesmale, maismes le second jour de novembre depuis le merquedi devant le St-Remi l'an IIII^XX^, qui vint au service Monseigneur jusques au darrain jour d'octobre ensuivant et celi jour dedens compris ; ce sont, pour XXXVI jours à LXXV lanches et III chevauliers double saut (solde), monte tout en somme, parmi aucuns sourvenans qui vinrent depuis ledit jour desoubs lui et aussi rabattu aucun avantage pour aucuns de ses gens mors : III^m^ IX^c^ III libvres, II sols » (f° 7, recto) ; — « compte audit messire de Scoonvorst ledit second jour de novembre, à II^c^XLVII lanchez dont il y avoit XXIII chevaliers à double saut, qui font par tout II^c^ LXXI lanches, à XXXIII sols la lanche, monte le jour : III^c^ LX libvres, XIII sols et ce pour XXVI jours finissans le marquedy darrain jour d'octobre l'an IIII^XX^ : XI^m^ IX^c^LXXVIII libvres, III sols » (f° 9, recto) ; « délivré à Pieter Arents, de Tenremonde, pour achater canons, salpêtre et aultres estoffes = CXXXVIII libvres, XII sols » (f° 21, recto) ; — « item, à maistre Pietre l'orlogemakère » = 12 livres (idem, verso) ; — « item, à messire Jehan Sporkin, pour pluiseurs estoffes d'artillerie que il avoit, dou commandement monseigneur, livrés à Tenremonde » : 7 nobles valant 26 livres, 19 sols (idem, idem) ; — « item, à un maistre des canons appelé Willem Vuic » : 24 livres (idem, idem) ; — « item, à Hannekin d'Audenarde, qui avait wardé les neifs des canons » : 12 livres (idem, idem) ; — « item, payet à messire Gheldolf del Gruthuse, pour XVII ascoutes (écoutes, espions) qu'il avoit fait vellir (veiller) et ascouter entour Gand par pluiseurs nuis en le darraine semaine d'octobre, à cascun XII sols » = 9 livres, 7 sols (f° 23, verso) : — « item, à messire Jehan Sporkey, pour XLIX ascoutes qu'il avoit fait veiller et ascouter entour Gand par pluiseurs nuis, en le première sepmaine seconde dou mois de novembre, à cascun XII sols » = 29 livres, 8 sols (idem, idem) ; — « item, ou mois d'octobre et de novembre vinrent hors de le parroche de Commines, au mandement dou dit messire de le Gruthuse, XXV compaignons arballestriers au serviche de monseigneur de Flandre et à ses gages par IX jours, cascun XII sols le jour » = 135 livres (f° 26, recto) ; — « che sont les mises faites par Jehan de Clechem ainsi qu'il appart par les parties de son compte qu'il rent oultre », entre autres : pour aucuns menus frais faits en la nef d'Arnoud Beveland = 21 sols, 4 deniers ; aux *soudoyers* des cinq nefs envoyées à Tenremonde, savoir à Thideman F. Clais, maître de l'une de ces nefs et à ses compagnons = 48 sols ; à 7 compagnons arbalétriers servant en la dite nef, à 12 sols par jour chacun, pendant 12 jours = 4 livres, 4 sols ; à 5 charpentiers étant en ladite nef = 3 livres, 10 sols ; à 25 compagnons *navieurs* servant en ladite nef = 17 livres, 10 sols ; — total de la dépense de la dite nef = 28 livres, 13 sols, 4 deniers ; — item, à Sairon le Nekère, maître de l'autre nef et à ses compagnons, pour 12 jours = 46 sols : à 3 charpentiers = 42 sols ; à 22 compagnons *navieurs* = 10 livres, 16 sols ; total = 15 livres, 4 sols ; — à Arnoud Bevelant, maître de la troisième nef pour lui et son *leedsman*, pour 12 jours = 34 sols ; à 4 arbalétriers = 48 sols ; à 4 charpentiers = 56 sols ; à 3 ménestrels *pipers* de la dite nef = 36 sols ; à 38 compagnons *navieurs* = 19 livres ; à Adrien Tand, maître de la quatrième nef

(1) Ce registre qui aurait pu prendre place dans le classement et l'inventaire des comptes et pièces comptables de la Trésorerie des Guerres, n'a été retrouvé que postérieurement à ce classement parmi les comptes non inventoriés des recettes de Flandre. Il est, d'ailleurs, antérieur à l'établissement de la Chambre des Comptes.

appartenant à Simon de le Helle, pour lui et son *leedsman* = 48 sols, 10 deniers : à 34 arbalétriers de la dite nef = 14 livres, 8 sols : à 3 autres arbalétriers pour 9 jours = 27 sols : à 6 charpentiers = 4 livres, 4 sols : à 16 compagnons *navieurs* et *soudoyers* pour 12 jours = 20 livres, 10 sols : à 8 compagnons *soudoyers* pour 9 jours = 3 livres : à 5 menestrels = 50 sols ; item, pour 3 *cogscepe* chacune à 3 hommes, pour 12 jours = 12 livres : item, à Piètre Marmon et Piètre Zoete, maitres de la cinquième nef et amiraux de toute ladite flotte, pour eux, pour Bernard F. Martins, maitre de la dite nef, etc., = 3 livres : à 8 arbalétriers en la dite nef = 4 livres, 16 sols : — à 5 compagnons charpentiers de la dite nef = 3 livres, 10 sols : — à 4 *trompeurs* = 40 sols : à 28 compagnons *navieurs* et *soudoyers* = 19 livres, etc. : total des dépenses faites par Jean de Cleihem = 204 livres, 16 sols de gros, valant = 2.458 livres. 12 deniers parisis (f°s 27, recto à 30, recto). — Total de la dépense dudit compte du sire de la Gruuthuse, trésorier des guerres : 12.285 livres, 7 sols, 8 deniers parisis.

B. 3658. (Registre. — In-8°, 17 feuillets, papier.

1399-1401. — Compte rendu par Jean Stommelins, receveur des biens du seigneur de Hase, bâtard de Flandre. Total de la recette : 1.385 livres, 19 sols, 5 deniers : — idem, de la dépense : 920 livres, 15 sols. Parmi les dépenses on remarque celles de : 16 livres à Colart de La Porte, bourgeois de la ville de Mons en Hainaut, pour 16 couronnes qu'il a de rente ou de pension à vie et à rachat sur les terres, rentes et revenus de feu mondit seigneur le Haze, et ce à la vie de demoiselle Marguerite de Landas, sa femme, et de Hannin du Vinage, filz Colart du Vinage et le survivant, etc., (f° 16, verso) : — 10 livres, 10 sols à Jean Stommelins, «pour, audit mois de janvier l'an 1400 (1401 n. st.), être venu de son hostel d'Ardembourg à Lille, lui et son valet à deux chevaux, et apporté avec lui l'argent avec lequel furent faits à Mons les payements des rentes dessusdites», etc. (f° 17, recto) ; etc. (1).

B. 3659. (Registre. — In-f°, 97 feuillets, papier.

1444-1446. — « Estat abrégié de la recepte et despense de pluiseurs parties et sommes de deniers reçus et payés par Martin Cornille, receveur général des finances de monseigneur le duc de Bourgongne et de Brabant, depuis le 1er jour d'avril l'an mil IIII^c^ XLIII qu'il fu institué audit office jusques au premier jour de mars l'an mil IIII^c^ XLV, etc. » — Total de la recette : 849.500 livres, 15 sols ; idem, de la dépense : 851.024 livres, 15 sols. On remarque parmi les dépenses : *Ambassades, voyages et messageries :* 58 francs de 32 gros à Beaumont le héraut, pour certain voyage fait par lui vers le Dauphin : 168 francs à maitre Henri Utenhove, pour être allé de La Haye en Hollande vers Monseigneur à Bruxelles, à Gand et à Bruges pour ses affaires ; 60 livres à Toison d'Or, pour certain voyage de Hesdin en Angleterre, pour la continuation de certaine journée prise pour le fait de la paix (f° 56, recto) : — 100 livres, 2 sols au même, pour deux voyages faits par lui, l'un vers monseigneur de Comminges et l'autre à Gravelines pour le fait de certaine ambassade qui venait d'Angleterre descendre à Calais ; — 133 livres, 4 sols, pour un autre voyage par lui fait vers le Roi, monseigneur le Dauphin et le roi de Sicile, à l'occasion du traité de paix, par mandement donné le 24 juillet 1443 (f° 56, verso) ; — 149 saluts de 48 gros à Toison d'Or, pour certains voyages faits par lui vers le Dauphin en Allemagne avec M. de Ternant ; — 19 livres, 4 sols à Bertrand de Bléroncourt, roi d'armes d'Artois, pour être allé de Lille vers monseigneur d'Étampes à St-Quentin et vers monseigneur le bâtard de Bourgogne (f° 57, recto) ; — 440 francs au bâtard de St-Pol, pour certains voyages par lui faits avec d'autres officiers de l'hôtel du duc, vers le duc de Clèves et l'archevêque de Cologne (f° 57, verso) ; — 152 saluts d'or au roi d'armes d'Artois, pour certain voyage par lui fait en Angleterre ; — 476 francs à Monseigneur de Humières, pour être allé avec d'autres ambassadeurs du Duc à la conférence tenue auprès du Roi à Reims et à Châlons ; — 100 fr. à messire Simon de Lalaing, pour un voyage par lui fait en Hollande à l'occasion de certaines rébellions qui s'y étaient produites ; — 111 fr. et demi à Toison d'Or, pour certain voyage par lui fait en Angleterre ; — 122 livres, 8 sols au même, pour certain voyage vers le Dauphin à Nancy et à Montbéliard (f° 58, recto) ; — 168 livres, 16 sols à Guillaume Aunon, *escrinier*, pour certaines vacations qu'il a faites pour l'établissement d'une *cuvelle baignoire* en l'hôtel du Duc à Bruges ; — 154 livres à Hacquinet Marant, pour être allé vers monseigneur de Wavrin à Constantinople (f° 58, verso) ; — 144 livres à messire

(1) Ce compte est dressé en grande partie en langue flamande.

Raymond de Merlien, docteur ès lois, et Olivier Marouffle, pour certains voyages qu'ils ont faits par delà les Monts (idem) ; 99 livres, 10 sols à Jacob Dierich Pudefer, maître de la *pleite* (barque du Duc), pour vacations par lui faites en Hollande où il a mené le Duc dans la dite *pleite* ; — 97 livres, 12 sols au même, pour semblables vacations faites par lui au voyage de Hollande, à gouverner la *galiotte* du Duc : 60 livres à Bertrand de Bléroncourt, pour aller vers Galiot de Barbastey en Lombardie, pour le fait des armes ; — 476 livres, 4 sols, pour plusieurs menus voyages et messageries faits depuis le premier jour de décembre 1445 jusqu'au 22 février 1446 (f° 59, verso) ; — 120 livres à Toison d'Or, pour aller en certains lieux secrets ; — 44 livres, 8 sols à Henri le Vigreux, pour aller de Gand vers le Roi ; — 18 livres à Coppin Jolypie, pour aller devers Mgr le Dauphin ; — 18 francs à Wilquin le Parmentier, pour aller vers la Reine et ses physiciens ; — 24 livres à Jean Coq, pour aller hâtivement vers le Roi (f° 60, recto) ; — 80 livres à Frédéric de Mainhufroit, écuyer d'écurie du Duc, pour aller de Louvain vers le roi de Bohême et de Hongrie (f° 60, verso) ; — Deniers baillés comptant aux mains du Duc pour faire son plaisir et dont il ne veut aucune déclaration être faite = 7.792 livres, 13 sols (f° 61, recto et verso) ; — Deniers payés en l'acquit du Duc : 293 livres, 12 sols à Thierri du Chastel, pour reste de plusieurs ouvrages de *brodure* qu'il a faits pour Monseigneur et autres de son hôtel ; — 1.246 saluts d'or, 15 sols à messire Thierry Marwée, chevalier, pour reste de 4.225 saluts par lui prêtés jadis au feu duc Jean de Brabant sur certains joyaux et pierreries (f° 67, recto) : Dons et récompenses : 3.500 saluts à Philibert et Guillaume de Vaudrey, pour les délivrer au damoiseau de Commercy à cause de la reddition de Chavancy (f° 74, verso) ; — 595 livres, 18 sols aux maîtres d'hôtel et facteurs de la dépense de messire Pierre de Brézé et autres ambassadeurs du Roi, pour leur *défroyement* quand ils vinrent en ambassade vers le Duc à Bruxelles ; — 1.000 écus à feu Jean de Lacheul et Boulogne, pour donner « de par le Sénéchal de Poitou quand il a été en ambassade de par le Roy devers Monseigneur » ; — 2.500 saluts à monseigneur de Stissach et à Joachim Rohault, pour don quand ils ont été en ambassade vers le Duc de la part du Dauphin ; — 49 livres à monseigneur et à madame de Charolais, en don pour faire leur plaisir à la foire de Bruges, au mois de mai 1443 ; — 70 saluts à Guillaume, bâtard de Brabant, en don pour avoir un cheval ; — 80 livres à messire Fernando de Mora, chevalier de Castille, pour don quand il est venu vers le Duc à Bruxelles et « pour luy aidier à deffrayer » ; — 50 francs à maître Roger Marchant, maître d'école d'Adolphe de Clèves, « pour don pour récompensacion de certaine destrousse qui lui a esté faicte en Alemaigne » (f° 75, recto) ; — 100 francs à Guillaume de Vaudrey, pour donner de la part du Duc à certaines personnes et en certains lieux secrets ; — 92 livres à maître Rutgher de Hollis, secrétaire du duc de Clèves, et à messire François Quarré, chevalier du royaume d'Espagne : — 95 livres à Pierre Gort, écuyer, capitaine de Passavant, en compensation de la prise de sa personne par Mathieu de St-Simon ; — 52 livres, 16 sols à monseigneur et à madame de Charolais, en don pour faire leur plaisir ; — 42 livres, 8 sols aux capitaines et archers de corps du Duc, en don pour faire refaire et réparer leurs *jacques* ; — 50 francs à maître Simon Grintain, en don pour s'entretenir aux études à Paris (f° 75, verso) ; — 300 saluts à Jean de Rochebaron, pour l'aider à payer sa rançon au damoiseau de Commercy (f° 76, recto) ; — 112 livres au roi d'armes du roi d'Aragon et autres pour don à eux fait par Monseigneur ; — 125 livres, 8 sols au trésorier et au secrétaire du Dauphin, pour don quand ils sont naguères venus vers le Duc, pour certaines matières secrètes, « pour eux aider à défrayer » ; — 40 saluts à madame de Charolais qui lui furent donnés par le Duc pour ses étrennes du jour de l'an (f° 76, verso) ; — 350 francs donnés par monseigneur d'Auxy à monseigneur de Rambures et à Robert du Quesnoy, pour faire cesser les courses de certaines gens de guerre du pays de Vimeux (f° 77, recto) ; — 69 livres, 12 sols à Monsieur et à Madame de Charolais, pour faire leur plaisir à la foire d'Anvers au mois de septembre 1445 ; — 512 livres, 10 sols à plusieurs hôteliers de Bruxelles et de Namur et autre part, « pour le deffroyement de monseigneur d'Angoulême » ; — 505 francs à Grart de Brimeu, « pour récompensation de plusieurs dépenses qu'il a soustenuz à avoir entretenu par certain temps certaines gens de guerre en garnison à Bouvines » ; — 44 livres, 4 sols à Étienne de Gembloux, demeurant à Mons, « pour le deffroyement de l'arcevesque de Grèce quand il a esté devers Monseigneur audict lieu de Mons » (f° 77, verso) ; — 206 livres à Pierre d'Olive, canonnier, demeurant à Bruges, pour l'indemniser de certains frais qu'il a faits afin de se procurer certain moule de bombarde audit

Bruges ; — 32 livres à Albre Leyton, écuyer, en don pour l'aider à supporter les frais qu'il a faits pendant qu'il a été prisonnier des Sarrasins ; — 60 livres aux ambassadeurs du marquis de Montferrat *(Monfrade)*, en don pour se défrayer dans les pays du Duc (f° 78, recto) ; — 36 livres à messire Jean de Malay, pour certaines causes secrètes ; — 28 livres, 16 sols à Jacques du Pont, maïeur de Namur, pour don fait par le Duc aux arbalétriers de ladite ville : — 400 livres à Alardin de Mouzoy, pour l'aider à payer sa rançon aux Anglais (f° 78, verso) ; — 57 livres à monseigneur d'Auxy, pour les étrennes de Monseigneur de Charolais : — 11 livres, 8 sols aux ménestrels de Gand, pour leurs étrennes du jour de l'an 1445 ; — 36 livres à Adolphe de Clèves, en don pour se défrayer quand il est venu dernièrement à Gand pour les joutes (f° 79, recto) ; — 21 livres, 12 sols à Jean Wardordale, hôtelier à Gand, pour le *défroyement* d'un clerc docteur d'Espagne ; — 19 livres à Gautier de Brabant, en don quand il a dernièrement apporté au Duc des lettres de la cité de Venise ; — 100 livres à plusieurs rois d'armes, hérauts, postulants et officiers d'armes, en don le jour de la Toison de monseigneur le Duc, en 1445 (f° 79, verso) ; — 28 livres, 10 sols au roi d'armes du roi de Hongrie, pour l'aider à se défrayer à Louvain ; — 6 livres au fou de monseigneur de Wemembourg, pour se défrayer à Gand ; — 19 livres à Hougulant, roi d'armes du roi d'Autriche, en don ; — 28 livres à Hans Hannelich, roi d'armes du roi des Romains, pour l'aider à se défrayer à Louvain ; — 12 livres à Talemant, le poursuivant, en don, quand il a apporté au Duc des lettres de la part du Roi ; — 40 saluts à Humbert Coustain, pour don fait par le Duc à Mans le Taissar, serviteur de Madame d'Orléans (f° 80, recto). — *Écurie* : 382 livres, 10 sols, 6 deniers à Hue de Boulogne, pour plusieurs parties de peinture par lui livrées, pour le service du Duc ; — 92 livres, 16 sols au même, pour pennons et bannières d'armes destinés à la *nave* du Duc ; — 97 livres, 13 sols à Guillaume de Vaudrey, pour certaines menues parties de dépense qu'il a faites à cause de la poursuite de la reddition de Chavancy (f° 81, recto) ; — 499 livres à Mahieu Dore, sellier, Hue de Boulogne, peintre, et autres pour ouvrages de leurs métiers ; — 9 livres, 10 sols à Jeanne la *Portugalaise*, pour *pommes d'orange* remises au Duc ; — 80 livres à David Pothof, *échoppier*, demeurant à Bruges, pour plusieurs parties de drogueries et *apothicairies* pour Monseigneur (f° 81, verso) ; — 120 saluts à Louis de Gruuthuse, pour un cheval que le Duc a donné et envoyé au Dauphin ; — 120 florins à Monseigneur de Berghes, pour un cheval que le Duc a donné et envoyé au comte de Foix (f° 82, recto) ; — 9 livres, 10 sols à Ghyz de Zul, armurier, pour avoir remis à point plusieurs épées, dagues et autres choses ; — 160 livres à Octomi de Cornet, pour cinq harnais de guerre que le Duc lui a fait prendre et acheter pour les donner à monseigneur d'Étampes : — 25 livres, 17 sols, à Jean Mulet, marchand, demeurant à Bruges, pour l'entretien de deux bœufs gras donnés au Duc par monseigneur d'Ostrevant (f° 82, verso) ; — 130 livres, 4 deniers à plusieurs maronniers et *charretons* pour le service qu'ils ont fait pendant le voyage du Duc en Hollande ; — 144 livres à Sohier Cloquette, *cuvelier*, pour avoir fait une *cuve baignoire* en l'hôtel du Duc à Valenciennes (f° 83, recto). — *Draps et Fourrures :* 6.054 livres, 1 sol à Jean Arnoulphin, pour plusieurs parties de drap d'or, d'argent et de soie par lui vendues et délivrées au Duc ; — 56 livres, 1 sol, 6 deniers à Hayune Meckère, tailleur de robes du Duc, pour ouvrage de son métier et pour achat de drap ; — 1.141 livres, 11 sols à Gérard le Grote et autres, pour achat de fourrures et pelleteries ; — 6.325 livres, 17 sols, 6 deniers à Jean Arnoulphin, pour achat de plusieurs parties de draps d'or, d'argent et de soie pour le Duc ; 4.967 livres, 2 sols au même, pour le même motif ; — 1.348 livres, 19 sols, 6 deniers à Michel Loetin, pour achat de tapisserie pour le Duc ; — 115 livres, 4 sols à Cornille de Grave, pour martres zibelines pour fourrer les robes du Duc (f° 84 recto et verso) ; — 190 livres, 6 sols, 7 deniers à Laurent Brouillart, pour achat de pelleteries, de draps de laine et ouvrages de son métier ; — 22 livres, 2 sols à Jean Cotteron, couturier, pour plusieurs ouvrages de son métier faits pour Madame de Charolais ; — 23 livres, 14 sols à Colin Claizone, pour draps par lui délivrés pour faire les fusils de certaines *palettes* et pour orfèvrerie à mettre dessus ; — 114 livres à Guillaume Pautain, pour tenailles et autres choses par par lui délivrées à Madame de Charolais ; — 18 livres, 18 sols à Colin Claizone, pour écarlate destinée à faire une robe à monseigneur de Charolais pour la fête de St André ; 15 livres pour menues parties et menus ouvrages faits pour certaines chambres de tapisserie envoyées par le Duc à messire François de Landrieu (f° 85, recto) ; — 11 livres, 6 sols à Garrenot Pourcelot, pour avoir remis à point plusieurs ornements d'église de la chapelle du

Duc ; — 17 livres, 12 sols au même, pour 8 aunes de drap de laine noire, destinées à faire des chausses au Duc ; — 10 livres, 15 sols, 9 deniers pour autres parties de draps, toiles et autres choses destinées à faire un poêle pour mettre sur la chambre de feu Madame Catherine de Bourgogne et de feu monseigneur Josse : — 24 livres à Renaud Boussuet, pour 12 aunes de drap, destinées à faire une robe et un chaperon pour Coquinet (le fou du Duc) ; — 11 livres, 9 sols à Guerry de Le Passaige, fourreur de robes de la Duchesse, pour pelleteries et fourrures pour Mademoiselle Isabeau d'Étampes ; — 12 livres, 19 sols à Thierry de le Vigne, pour deux manteaux et 20 dos de gris, destinés à fourrer un manteau de la Toison d'Or pour le Duc (f° 85, verso) ; — 22 livres, 8 sols à Claire de la Barre, pour 8 aunes d'écarlate pour faire une robe et un chaperon pour le Duc à l'occasion de la Toison d'Or ; — 18 livres, 19 sols, 9 deniers à Cornille van den Kulne, valet de chambre et de garde-robe du Duc, pour drap destiné à faire robes pour le Duc (f° 86, recto). — *Joyaux et vaisselle :* 507 saluts à Charles Gillès, marchand de Lucques, demeurant à Bruges, pour plusieurs parties de drap de soie par lui livrées pour monseigneur et madame de Charolais ; — 27 saluts à David de Brimeu, chevalier, seigneur de Ligny, pour une aiguière pesant 4 marcs d'argent qu'il a donnée de la part du Duc au baptême de l'enfant du receveur de Hesdin (f° 87, recto) ; — 88 livres, 2 sols, 2 deniers à Étienne de La Poule, orfèvre, pour plusieurs ouvrages l'or et d'argent, faits et délivrés à Madame de Charolais ; — 438 livres, 19 sols au même, pour semblables ouvrages délivrés à monseigneur de Charolais ; — 43 livres, 4 sols, à Martin Le Gris, pour 6 marcs de vaisselle d'argent, donnée par le Duc lors du baptême d'un enfant de maître Paul Deschamps ; — 162 livres à Jacot de Bregilles, pour 52 tasses d'argent pesant 18 marcs, données par de Duc aux noces de David de Coupigny ; — 64 livres, 16 sols à Jean de le Bouke, marchand joaillier, et Jean Martin, pour joyaux donnés par le Duc à Madame de Charolais ; — 1.899 livres, 4 sols à Thierry le Broudeur, pour plusieurs ouvrages d'orfèvrerie faits par lui sur des *houssures* de chevaux ; — 235 livres, 2 sols, au même, pour avoir brodé d'orfèvrerie et pierreries une bande destinée à être portée en écharpe par le Duc ; — 629 livres, 14 sols au même, pour 40 marcs d'argent et ouvrages d'orfèvrerie faits par lui sur certaines *palettes* que le Duc a fait faire naguères pour ses archers ; — 168 saluts à Bosquet Delattre, pour 12 tasses d'argent pesant 24 marcs, données par le Duc à Rogelin Blosset ; — 1.295 livres, 16 sols, 3 deniers à Liévin Dancord et autres, pour joyaux et vaisselle que le Duc leur a achetés ; — 815 livres, 11 sols à Jacot de Bregilles, pour plusieurs autres parties de vaisselle (f° 87, verso) ; — 330 saluts, 2 sols, 6 deniers à Jean de Binche, pour certains joyaux et vaisselle ; — 323 livres, 3 sols, 7 deniers au même, pour semblable fourniture ; — 85 livres, 10 sols à Jean Le Cat, pour 6 tasses d'argent, pesant 9 marcs et demi, données par le Duc à un chevalier d'Aragon ; — 37 livres, 11 sols à Pierre Keldeikem et autres, pour certains joyaux et vaisselle fournis par eux ; — 551 saluts à Thierry Duchastel, brodeur, pour orfèvrerie par lui livrée et broderie faite par lui sur les *pallettes* des archers du Duc et ouvrage de son métier ; — 110 livres, 8 sols à Jean Marlette, pour 6 tasses, pesant 12 marcs d'argent, données par le Duc à un Archevêque de Grèce ; — 22 livres, 12 sols à Robinet de Hermanville, pour 17 livres de papier et de parchemin contenant plusieurs histoires et moralités que le Duc lui a achetés ; — 1.500 saluts à Thierry le Brodeur, pour trois ornements d'église que le Duc a fait acheter pour la chapelle de son hôtel ; — 52 livres à Jean Le Cat, pour 6 tasses d'argent données par le Duc aux noces de Zwaete, à Leyde ; — 21 livres, 12 sols à Nicolas Fiot, pour 3 marcs d'argent en vaisselle blanche donnée par le Duc aux noces du frère de Colart de Grécourt ; — 240 livres à Perrin Manne, marchand, demeurant à Paris, pour une coupe couverte, pesant 3 marcs, une once d'or, donnée par le Duc à messire Jean de Bonniface ; — 100 livres, 16 sols, à Nicolas de Poge, marchand, demeurant à Bruges, pour 6 tasses d'argent, données par le Duc à un docteur d'Espagne (f° 88, recto) ; — 72 livres à Jean de Hames, pour 6 tasses d'argent, pesant 7 marcs et demi, données par le Duc lors du baptême d'un enfant du bailli de Namur ; — 115 livres, 4 sols à Étienne de La Poule, orfèvre, demeurant à Bruxelles, pour 6 coupes, pesant 12 marcs, données par le Duc à Jean Ruthem, serviteur du roi de Hongrie ; total de ce chapitre : 11.368 livres, 14 sols, 6 deniers (f° 88, verso) ; — *Offrandes et aumônes :* 21 livres, 12 sols à Baudeghem et Piétrequin, porte-chapes et plusieurs autres menus officiers de l'hôtel, pour leurs confessions de Pâques ; — 12 livres, 19 sols à Charlot Gramet, pour le luminaire d'un service que le Duc a fait faire en son hôtel à Bruxelles le 2 octobre 1444 pour le feu duc Jean ; — 19 livres, 19 sols, à

messire Mahieu de Braele, aumônier, pour le *mandé* du Duc du jeudi *absolut* 1444-1445 n. st. (f° 89, recto) ; — 14 livres, 5 sols à Charlot Gromet, pour le luminaire de certain service que le Duc a fait faire à La Haye en Hollande pour feu le duc Jean (f° 89, verso). — Payements de gens d'armes : 20.000 ducats de 53 gros à monseigneur de Wavrin, capitaine général de l'armée envoyée par mer au secours de la Chrétienté ; — 684 florins à Guillaume Bournel, capitaine de Rue, aux gages de 3.600 francs par an ; — 1.224 florins à monseigneur de St Pol, pour ses appointements des places de *Belle* (Bailleul) et de Reminghem, pour deux ans ; — 3.300 florins à Sanche de Lalaing, chevalier, pour le payement de certaines gens d'armes ; — 11.200 florins à Ghinchart de Thiembronne, capitaine d'Ardres et de Rue, pour deux années de ses gages ; — 3.400 florins à monseigneur d'Auxy, capitaine de St Valéry et St Riquier, pour deux années de gages ; — 6.600 florins au même et à Sanche de Lalaing, pour le payement de 300 payes d'hommes d'armes et gens de trait qu'ils ont tenus à Luxembourg (f° 90, verso) ; — 776 florins à monseigneur de Berghes et autres, pour le payement de certaines gens de guerres « mis sus en Brabant pour la résistance des Escorcheurs » ; — 3.764 florins à messire Antoine de Wyssot et autres capitaines de Picardie que le Duc a envoyés vers le maréchal de Bourgogne au secours à l'encontre des Écorcheurs ; — 899 livres, 1 sol, 11 deniers à monseigneur de Croy, pour plusieurs parties par lui payées pour le fait de l'armée « mise sus pour la démolition de Longprey » ; — 716 livres, 19 sols, 6 deniers au même, pour la dépense de certaines gens de guerre mis en garnison à Walecourt pour résister aux garnisons de Rochefort et d'Agimont ; — 1.016 livres, 17 sols, 3 deniers à Antoine de Rubempré, en récompense des frais par lui soutenus pour avoir entretenu certain nombre de gens de guerre à Bouvines pour résister comme dessus ; — 7.920 florins à Cornille, bâtard de Bourgogne, pour le payement de 260 payes d'hommes d'armes et de gens de trait en garnison à Luxembourg pendant trois mois (f° 91, recto) ; — 2.250 florins au comte d'Étampes, pour le payement de 71 payes d'hommes d'armes et gens de trait qu'il a entretenus sous ses ordres pendant le voyage que le Duc a fait dernièrement en Hollande et en Zélande ; — 2.572 florins et demi au comte de Nassau, sénéchal de Brabant, pour le payement de 210 combattants entretenus sous ses ordres pendant ledit voyage ; — 6.000 florins à monseigneur de Rupt et à Jean de Baufremont, écuyers, pour certain nombre de gens de guerre qu'ils ont entretenus à Neufchâtel en Lorraine pendant aucun temps : — 3.900 florins à messire Antoine de Wissoc et autres capitaines, pour le payement de 300 payes de gens de guerre, payés pour un mois, « mis sus en Picardie pour résister à l'encontre des Escorcheurs » (f° 91, verso) ; — total de ce chapitre : 112.147 livres, 3 sols. — *Artillerie :* 200 livres à Philippe de Vaudrey, maître de l'artillerie du Duc, pour l'achat de deux moulins ; — 890 livres à Jean Manault, demeurant à Dijon, pour poudre à canon et salpêtre ; — 321 livres, 18 sols à Jean de Latre et Hennequin Janszone, pour 11 quartiers d'arcs à main et autres parties et ouvrages d'artillerie (f° 93, recto) ; — 579 livres, 12 sols à Barthélemy Rybe, pour 210 quartiers d'arcs à main à mettre en l'artillerie du Duc ; — 868 livres, 13 sols, 6 deniers à Bernard de Portemain et autres, pour 800 quartiers d'arcs à main et autres parties d'artillerie pour le Duc ; — 21 livres, 8 sols à Colin Amot, Jean Mareschal et autres, pour cordes d'arcs à main et plusieurs autres parties d'artillerie ; — 1.680 livres à Jean Cambre, pour avoir remis à point la bombarde de fer « *la damoiseau Jacques de la Marche* » et plusieurs autres gros ouvrages d'artillerie ; — 16 livres, 4 sols à Jean Clabault dit Binchois, pour 17 douzaines de flèches de trousse pour les archers du Duc (f° 93, verso) ; — 404 livres, 15 sols à Jean Cambre, pour avoir renforcé la chambre d'une bombarde, nommée *Artois*, pour trois chambres de veuglaires et pour certains menus frais afin de les mener de lieux à autres ; — 1.644 livres au même, pour reliquat de ce qui lui était dû parce qu'il avait fait une autre chambre pour une bombarde nommée *Bourgogne* : — 3.391 livres, 6 sols à maître Antoine Richier, bombardier, pour 20.000 livres de *mittaille*, 1.200 livres d'étain, destinées à faire une bombarde nommée *Luxembourg* et pour la fonte de ladite bombarde ; — 990 florins à Warelet d'Avesnes, pour neuf milliers d'airain fin pour convertir avec autre *mittaille* à la fonte de la bombarde dite *Luxembourg* ; — 20 livres, 16 sols à Piérart Desu, charpentier, Servais de Chancal et autres, pour leur vin quand ils ont marchandé avec le Duc de faire un certain nombre de ribaudequins à Namur et aussi pour autres menues parties d'artillerie (f° 94, recto) ; — 800 livres à Jean de Butinière, artilleur, pour la façon de 4.000 arcs à main destinés à être mis en l'artillerie du Duc ; — 11 livres, 4 sols à Colin Annot, pour 56 douzaines de

cordes d'arcs à main pour les archers du Duc : — 150 livres à maître Jean de Manneulx, faiseur d'engins volants, pour les cordages, bandes, liens, clefs, chevilles de fer et plusieurs autres parties de *ferrage* destinées à un engin volant : — 54 livres, 18 sols à Godeffroy de Le Becque, pour 61 haches pour les archers de corps du Duc (f° 94, verso) ; — 3.206 livres à Jean Cambier, pour une volée de bombarde nommée *Dijon*, et une chambre de bombarde nommée *Bourgogne* et autres parties d'artillerie que le Duc a fait prendre et acheter de lui ; — 1.038 livres, 10 sols, 8 deniers à Piérart Desu et autres, pour certain nombre de ribaudequins faits par eux naguères à Namur pour le Duc (f° 95, recto) ; — 21 livres, 12 sols à Jean Clabault, dit Binchois, artilleur et archer du corps du Duc, pour flèches et haches fournies par lui aux archers de corps du Duc ; total de ce chapitre : 23.119 livres (f° 95, verso), etc. (1).

B. 3060. Registre.) — Oblong, 168 feuillets, papier.

1452. — États journaliers de la dépense de l'hôtel de la comtesse d'Étampes (2), du 23 avril au 30 septembre 1452, pendant lequel espace de temps cette princesse a séjourné sans interruption à Péronne. Total de la dépense : 635 livres, 16 sols, 4 deniers, de quarante gros. On remarque dans ces états, les dépenses suivantes : mercredi, 26 avril 1452, la comtesse et son état tout le jour à Péronne. Paneterie : Jean Gathe, pour 5 douzaines de pains = 5 sols ; Échansonnerie : Jean Coquin, pour 7 lots de vin de Beaune, à 2 sols le lot, le 4e et *ayde rabattu* = 14 sols ; l'hôte du Cerf, pour 7 lots de vin du pays, à 12 deniers le lot, le 4e et ayde rabattu = 7 sols ; l'hôte du Heaume, pour cervoise = 12 deniers ; total 22 sols ; Cuisine : Simon Lemaire, pour 2 petits *becques* (brochets) et 2 carpes = 5 sols ; Pierre Le Maire, pour un *bèquet* (brocheton) à fendre = 6 sols ; le maître d'hôtel a payé pour deux anguilles = 12 deniers ; — au même, pour harengs = 12 deniers ; au même, pour beurre et œufs = 8 sols ; à Mariette Cyurte, pour porée = 12 deniers ; à Simon Lebrun, pour pots, *telles*, cuillers et *quemebutes* = 2 sols, 10 deniers ; à Guillaume Le Merchier, pour lot et demi de verjus = 18 deniers ; à lui, pour un demi-lot de vinaigre = 12 deniers ; total : 26 sols, 3 deniers ; Fruiterie : à Pierre Morel, pour 2 livres de suif = 20 deniers ; Écurie : néant ; Fourrière : bûches et charbon de garnison. Total du jour sans les gages, compté par Jean de Villers = 55 sols, 11 deniers. — Dimanche, 7 mai, la Comtesse tout le jour à Péronne. Paneterie : à Jean Gathe, pour 5 douzaines et demie de pains = 5 sols, 6 deniers ; Échansonnerie : vin de garnison compté le 27 avril précédent, aujourd'hui dépensé 19 lots et demi et pour remplir une queue de vin de Soissonnais comptée et entamée le jour précédent : 6 lots et demi, et pour tout dépensé : 26 lots de vin ; l'hôte du Heaume, pour un lot de *bricmart* (sorte de bière) = 6 deniers ; Cuisine : à Pierre de le Forge, pour la chair d'un mouton : 14 sols, 6 deniers ; au même, pour un demi-veau = 5 sols ; au même, pour 3 pièces de bœuf = 3 sols ; au même, pour 9 poussins = 9 sols ; au même, pour 3 paires de pigeons = 2 sols ; au même, pour 2 livres de graisse = 16 deniers ; au même, pour 13 livres et demie de lard, au prix de 8 deniers la livre = 9 sols ; à Jean Judas, pour *ouvrage de four* (pâtisserie) = 2 sols ; à Pierre Morel, pour un lot de verjus = 8 deniers et un demi-lot de vinaigre = 8 deniers ; total 48 sols, 2 deniers ; Fruiterie : néant ; Écurie : néant ; Fourrière : bûches et fagots de garnison. Total de la journée : 53 sols, 2 deniers. — Samedi, 13 mai, la Comtesse tout le jour à Péronne. Paneterie : à Jean Gathe, pour 5 douzaines de pains = 5 sols ; Échansonnerie : à Laurent de Ghines, pour 5 lots de vin de Beaune, à 2 sols le lot ; vin de garnison = 14 lots ; Cuisine : les habitants de Brios présentèrent ce dit jour à Madame un gros *bèquet* et 2 carpes à fendre ; au maître d'hôtel, pour 10 tanches = 2 sols ; 200 œufs = 4 sols ; beurre = 4 sols ; porée = 3 deniers ; à Jean Judas, pour *ouvrages de four* = 4 sols ; à Pierre Morel pour 1 lot et demi de verjus = 12 deniers ; demi-lot de vinaigre = 8 deniers ; safran = 6 deniers ; marée = 3 sols ; Fruiterie ; à Pierre Morel, pour 2 livres de chandelles = 20 deniers ; au receveur de Péronne, pour un cent de pommes = 4 sols ; Écurie : néant ; Fourrière : bûches et fagots de garnison ; le receveur de Péronne a payé à un compagnon qui, ce jour, présenta à la Comtesse un cheval chargé de venaison que monseigneur le Grand Prieur de France (1)

(1) La plupart des articles de dépenses, mentionnés dans ce compte, ne sont indiqués que très sommairement dans les deux comptes du receveur général Martin Cornille de 1444-1445 et 1445-1446 B. 1982 et 1988). Ils n'ont pas été publiés par le comte de Laborde dans son ouvrage : *les Ducs de Bourgogne*.

(2) Jacqueline d'Ailly, première femme de Jean de Bourgogne, créé comte d'Étampes et d'Auxerre, en 1434, par le duc Philippe le Bon, son cousin.

1) Le Grand Prieur de France était alors Nicole de Giresmes.

lui envoya de Coucy, la somme de 24 sols. Total de la journée : 64 sols, 1 denier. — Mardi, 1er août, la Comtesse tout le jour à Péronne. Paneterie : pour 5 douzaines de pains = 5 sols ; Échansonnerie : vin de Beaune de garnison = 6 lots ; vin du pays = 13 lots ; Cuisine : à Pierre de la Forge, pour la chair d'un mouton : 14 sols, 6 deniers ; 3 pièces de bœuf = 3 sols ; une cuisse de porc = 18 deniers ; 11 *poullailles* = 7 sols, 4 deniers ; 5 paires de pigeons = 3 sols, 4 deniers ; fraise et graisse = 2 sols ; au maître d'hôtel, pour verjus de grain = 4 deniers ; à Jean Judas, pour ouvrages de four = 3 sols ; à Pierre Morel, pour un lot de verjus = 4 deniers ; Fruiterie : 2 livres de chandelle = 20 deniers ; fruits = 3 sols ; Écurie = néant ; Fourrière : Bûches et charbon de garnison. Total de la journée : 50 sols. — Samedi, 30 septembre 1452, la Comtesse tout le jour à Péronne. Paneterie : 5 douzaines de pains = 5 sols ; Échansonnerie : vin de Beaune de garnison = 6 lots ; vin de Montdidier = 13 lots. Cuisine : 1 brochet à fendre, 2 carpes = 20 sols ; roches et tanches = 3 sols ; 3 quarterons d'écrevisses = 18 sols ; harengs salés et frais = 4 sols ; beurre = 4 sols ; œufs = 4 sols ; persil = 2 deniers ; ouvrage de four = 4 sols ; 1 lot et demi de verjus = 12 deniers ; 1 demi-lot de vinaigre = 8 deniers ; Fruiterie = 2 livres de chandelles de suif = 20 deniers ; fruit = 3 sols ; une livre de fil = 3 sols, 6 deniers. Écurie = néant. Fourrière : bûches et charbon de garnison ; un cent de *fassels* : à Hanotin Thiébault, demeurant à Péronne, « pour un grand chalit, deux tables et tresteaulx, ung dressoir, une couchette, III paires de pressettes (pincettes) et aultres parties de son mestier qu'il a livrées pour la chambre de Madame et ses officiers au chastel de Péronne, les parties veues aux comptes : VI livres, 4 sols ; à Guillaume Mollart, pour plusieurs parties de cloz (clous) prins de lui par ledit Hanot, pour mettre et emploier en plusieurs lioux en la chambre de madite dame = V sols, VIII deniers ; à Jehan Lardenon, pour une serrure et ferrure du dressoir en dessous, crochetz à tendre les chambres et aultres parties de son mestier qu'il a livrées pour le fait de madite dame, les parties veues aux comptes = XVIII sols». Total de ce jour : 12 livres, 1 sol, 8 deniers.

B. 3661. Registre. — In-f°, 91 feuillets, parchemin.

1457. — « Compte XIIIe de Roland Pippe, conseiller et receveur général de toutes les finances de mon très redoubté seigneur, monseigneur le conte de Charollois, pour une année commenchant le premier jour de janvier l'an mil CCCC et cinquante-six et finissant le dernier jour de décembre mil CCCC cinquante sept ensuivant » (1). — Total de la recette : 14.608 livres, 17 sols, de quarante gros ; idem, de la dépense : 14.630 livres, 3 sols, 4 deniers même monnaie. Les recettes proviennent : 1° du domaine de Béthune ; 2° idem, de Bailleul ; 3° du bailliage de Bailleul ; 4° du pouldre de Namur et autres terres dans les Quatre Métiers ; 5° de Viesville au comté de Namur ; 6° de Montesgle audit comté ; 7° de Château-Chinon ; 8° des reliquats des recettes précédentes ; 9° des deniers extraordinaires et des aides attribués au comte de Charolais par le duc de Bourgogne. — Les principales dépenses sont les suivantes : Janvier 1456-1457 (n. st) : 540 livres à Baudouin Heyndricxzone, joaillier, demeurant à Bruges, pour « une chayne d'or à ung riche fremaillet à façon de trefle où avoit une table de diamant, ung grant rubiz et une grosse perle, pesant de XVI à XVII carats, que mondit seigneur de Charollois a prins et acheté de lui, et le donna à ma très-redoubtée dame, madame la comtesse de Charollois le jour de l'an mil IIIIc LVI» (f° 9, recto) ; — 195 livres, 12 sols à Woutre van Hensdam, aussi marchand joaillier, pour les parties suivantes : un diamant à plusieurs faces, acheté par le comte de Charolais pour le donner à monseigneur d'Auxy, son premier chambellan, comme étrennes ledit jour de l'an 1457 ; un autre diamant à façon de tablette, mis en une verge émaillée de noir, donné par le Comte pour ses étrennes à madame de Crèvecœur, première dame d'honneur de madame la comtesse de Charolais ; un gobelet d'argent doré, donné de la part du Comte à Isabelle de Morelle ledit jour de l'an pour ses étrennes ; 6 ceintures, garnies de tissus de soie et ferrées d'argent doré, données, ledit jour de l'an, aux femmes de chambre de la Comtesse (f° 9, verso) ; — 9 livres, 12 sols au même, pour un tissu de soie garni de ferrure d'argent doré, donné par le Comte ledit jour de l'an à Lyse Hagues (idem) ; — 20 livres à Jean Gourdin, garde des joyaux de la comtesse de Charolais, que le Comte lui a données quand il lui présenta, ledit jour de l'an, les étrennes que la Comtesse lui faisait offrir (idem) ; — 18 livres à

1 Ce compte n'a été analysé que d'une manière fort incomplète et défectueuse par le comte de Laborde dans les *Ducs de Bourgogne*, tome I, p. 465-469.

Brabant, roi d'armes et à ses compagnons, officiers d'armes, pour leurs étrennes (f° 10, recto) ; 7 livres, 10 sols à Piètre Claizoone et à ses compagnons, ménestrels du Duc, pour leurs étrennes (idem) ; — 6 livres à Andrieu Jambe et à ses compagnons, trompettes de guerre du Duc ; idem (idem) ; — 60 sols à Clais de Erikenzys et à ses compagnons, ménestrels de la ville de Bruxelles, idem (idem) ; — 4 livres, 10 sols à Jean Cordua et Jean Fernandez, ménestrels aveugles du Duc, idem (idem) ; — 53 livres, 5 sols à Martin Gevamo, marchand de Lucques, demeurant à Bruges, pour 11 aunes de velours noir, données par le Comte à Claude de Rochebaron pour une courte robe et un pourpoint (idem) ; — 17 livres, 10 sols à Jean Du Bois, drapier à Lille, pour plusieurs parties de draps de laine délivrées par lui au Comte, entre autres : 3 aunes et demie de fin drap noir pour faire un manteau, 5 aunes de gros noir à doubler le manteau, 5 aunes et demie de drap gris délivrées à Jacqueline de la Barre à Bruxelles, pour faire une robe (f° 13, verso) ; — 9 livres, 15 sols à Philippe Rondel, cordonnier et valet de chambre du Comte, pour 9 paires de souliers délivrées à ce prince, une paire de gros souliers à double semelle et doublés de drap, une paire de *housettes* à double semelle, 48 paires de souliers pour les huit pages du Comte (f° 14, recto) ; — 8 livres, 10 sols à Michault le Sueur, fourreur et valet de chambre du Comte, pour 16 fins agneaux noirs employés à fourrer deux cornettes de velours plein noir pour le Comte (f° 15, recto) ; — Février : 18 livres à Philippe D'Onguyes, premier écuyer tranchant du Comte, pour une paire de couteaux à trancher, garnis de *chaplepain* (1) et autrement *étoffis*, comme il convient, les manches garnis d'argent doré et émaillés aux armes du comte de Charolais (f° 16, recto) : — 13 livres, 4 sols à Olivier Sallart, écuyer, fauconnier du Comte, pour 22 paires de *cercelles* d'argent pour les oiseaux dudit Comte (idem) ; — 8 livres à Salins, poursuivant d'armes du duc de Bourgogne, que le Comte lui a fait donner naguères quand il est retourné de *Sette* au royaume de Barbarie où il avait longuement été avec Jean de Chassa (f° 16, verso) ; — 24 livres à Roland Ghys et Ghiselin de Lecluse et leurs compagnons, trompettes et clairons de la ville de Gand, que le Comte leur a fait donner « pour leur vin nagaires qu'ilz sont venuz de la ville de Gand pour jouer au baptisement de l'enfant de mondit seigneur à Brouxelles (1) » (f° 17, verso) ; — 6 livres à Clais de Crikenzis et ses compagnons, ménestrels de la ville de Bruxelles, pour leur vin quant ils sont venus jouer au baptême dudit enfant (idem) ; — 72 sols à Jean de Paris, sellier à Bruxelles, pour 2 housses de basane destinées à 2 selles de l'écurie du Comte, la façon de 3 harnais de drap noir et un harnais de cuir pour le *petit maistre Robert* (f° 18, verso) ; — 18 livres, 14 sols à Jean de Louvain, brodeur, pour avoir brodé et armorié des armes du comte de Charolais, deux couvertures de cheval, de parement, pour 5 onces de soie noire dont on a fait des franges mêlées d'or pour mettre sur les *plattes* (plaques d'armure) du harnais du Comte et pour 7 canons d'or pour lesdites franges, avec leur façon (f° 19, recto) ; — 15 livres à Jean Hennekin, palefrenier du comte de Warwyc, qui a amené d'Angleterre et présenté à mondit seigneur de Charolais un *hobin* d'Irlande (f° 19, verso) ; — 20 livres à la comtesse de Charolais « à cause de xxv frans que icelui seigneur (le Comte) lui a ordonné estre délivrez chascun mois pour faire son plésir » (f° 20, verso) ; — 23 livres à Loyset d'Estinghes, tailleur et valet de chambre du Comte, pour plusieurs parties de son métier faites par lui pour Monseigneur et ses pages, savoir la façon d'une robe noire emboutie pour le Comte, une autre semblable grise, 3 pourpoints dont un de damas noir, un de satin noir et un de velours noir, un chaperon avec le bourrelet, 2 couvertures de cheval, etc. (idem) ; — 52 sols à Gérard le Flameng, éperonnier, demeurant à Bruxelles, pour 2 mors de bride tout neufs, 6 paires d'étriers rétamés, le rétamage de 7 mors de bride, de 8 paires d'éperons et le vernissage de deux paires (f° 21, recto) ; — 48 sols à Jeannin Moucheron et autres compagnons de la cuisine du duc de Bourgogne et du comte de Charolais que ce dernier leur a fait donner « le nuit des Quaresmeaulx, quant ilz vindrent devant la table de mondit seigneur, atout ung petit galopin tout nud ainsi qu'ilz ont acoustumé » (f° 22, recto) ; — 75 livres à maître Josse Brunincq, chirurgien et valet de chambre du Comte, « pour récompensacion des despens par lui soustenuz ou voyage de Deventer, comme en faveur d'aucuns services par lui faiz à madame la Contesse de Charolais ou temps de gésine ou autre-

1. Instrument pour chapeler le pain.

(1) Marie de Bourgogne, fille unique du comte de Charolais plus tard Charles le Téméraire, et d'Isabelle de Bourbon, née à Bruxelles le 13 février 1457.

ment » (f° 22, recto) ; — Mars : 6 livres à Margriete, femme du roi des ménestrels du duc de Bourgogne, que le comte de Charolais lui a fait donner pour s'aider en aucunes de ses affaires et pour payer le *ceppier* quand elle a été prisonnière à Lille (f° 23, verso) ; — 43 livres, 11 sols, 6 deniers à messire Jean Lamiraut, prêtre, chapelain et sous-aumônier du Comte, pour plusieurs parties d'offrandes, messes et aumônes qu'il a payées et distribuées pendant le voyage et pèlerinage que le Comte fit de Bruxelles à Boulogne en ce présent mois de mars 1457, savoir : pour l'offrande du Comte à Notre-Dame de Hal le 3 mars, jour où il partit de Bruxelles pour ledit pèlerinage ; pour une messe à Enghien le 4 mars et pour une autre messe à Notre-Dame de Lille ; pour l'offrande à Notre-Dame de Boulogne quand le Comte y alla entendre la messe, 4 cierges, cinq *enseignes* d'or à l'image de Notre-Dame, *enseignes* d'argent doré et *enseignes* d'argent ; pour l'offrande du Comte à l'église du St-Esprit entre Béthune et Aire ; idem, à Notre-Dame de Tournai le jour de l'Annonciation ; idem, aux reliques ; pour cierges ; idem, aux enfants de chœur pour les éperons du Comte et de ses gens ; à messire Waghe, chapelain de ladite église de Tournai ; idem, offrande aux reliques en l'église de Notre-Dame de Flers ; don à des maçons travaillant en l'église Notre-Dame de Hal, offrande aux reliques, cierges, menues aumônes aux pauvres mendiants, ladres, chartriers, etc., pendant ledit pèlerinage (f° 24, verso) ; — 54 livres, 6 sols à Fastre Hollet, clerc des offices de l'hôtel du Comte, en remboursement de semblable somme distribuée pendant le pèlerinage de Boulogne aux personnes suivantes : aux Cordeliers de ladite ville de Boulogne pour les employer aux réparations nécessaires à leur église, aux portiers de la ville, aux compagnons qui firent les *escoutes de nuit* pendant trois nuits sur les passages autour de Boulogne afin que le Comte put aller et venir plus sûrement, etc. (f° 25, recto) : — 4 livres à Robin Courbel, natif d'Écosse, jadis serviteur du duc de Bourbon, pour l'aider à recouvrer certains biens qui lui avaient été enlevés sur mer par les Anglais (f° 26, verso) : — 48 livres, 18 sols à Jean Du Bois, marchand drapier à Lille, pour les parties suivantes, entre autres : 6 aunes et demie de drap noir, données à la femme de Tassin de la Perrière, valet de chambre du Comte, « pour une robe pour ce qu'elle avoit gardé son lait par le commandement de Madame la Duchesse et de Madame de Charolais contre la gesine de Madicte dame de Charolais » : 21 aunes de drap noir dont a été faite une robe longue de deuil pour le Comte, un manteau long et deux chaperons, l'un à *enfourrer* pardessus ledit manteau et l'autre pour porter pardessus la robe (idem) ; — 13 livres, 4 sols à Jean Wathschiet, armurier, demeurant à Paris, pour une salade et un harnais de jambes qu'il a fait pour le Comte (idem) ; — Avril : 20 livres à Jean, bâtard de Caumont, écuyer, qui s'en va présentement voyager en Portugal et ailleurs, pour l'aider à s'habiller et équiper (f° 29, recto) ; — 9 livres à Rupelmonde, héraut du duc de Bourgogne, qui va présentement à Chypre vers le prince d'Antioche et accomplir plusieurs autres voyages (f° 29, verso) ; — 16 livres, 5 sols, 6 deniers à Jean Du Bois, marchand drapier à Lille, pour 7 aunes, 3 quartiers de fin drap noir *du grant lez de Lille*, acheté pour faire des chausses à monseigneur le Comte (idem) : — 18 livres à Gilles de Steenberch, armurier à Bruxelles, « pour les parties suivantes, savoir : une espaule de mouton à jouster, deux drois garde bras, ung esclencq, ung gantelet, quatre garnissures de lance, ung corps derrière d'ung harnois de jouste, encore deux drois garde bras et ung esclencq » (f° 31, recto) : — 34 livres, 4 sols à maître Jean Louvrier, docteur en théologie, confesseur du Comte et provincial de France, qui lui ont été délivrés en la *bonne semaine* (semaine sainte) en ce présent mois tant pour la confesse et administration de ses pauvres officiers comme pour les distribuer en aumône à plusieurs pauvres religieux, étudiants et autres personnes à la dévotion du Comte (f° 32, recto) ; — 42 livres à Joris van Purse, verrier demeurant à Bruxelles, « pour une grande voirrière que mondit seigneur de Charrolois a ordonné estre faicte et icelle a donnée pour estre mise et assise en l'église Nostre-Dame de Grâce emprès Brouxelles » (idem) ; — 12 livres à Hannekin Didier, archer de corps du Comte, qui fut blessé à la jambe dans un jeu de barres à Boulogne pendant le pèlerinage du dit Comte (idem) ; — 24 livres à maître Robert Herlin, secrétaire du dauphin de Viennois (plus tard Louis XI), somme que le Comte lui a fait donner à Bruges au moment de son départ pour le Dauphiné (f° 32, verso) ; — 20 livres, 16 sols à Zeggher Noppe, marchand drapier demeurant à Bruges, pour 16 aunes de drap noir destinées à faire une couverture de poupe pour le *brigandin* du Comte durant le voyage que ce prince fit avec le Dauphin et le Duc, de Bruges à L'Écluse en ce présent mois, ainsi que pour

15 aunes de *gris de Courtrai* pour faire robes à des officiers du Comte, comme Thiel de Costie, Jean du Puich et autres (f° 34, recto) ; — 27 sols à Haquinet Malet, pour 4 aunes et demie de *casée* blanche pour faire *croix Saint Andrieu* sur ladite couverture de poupe (idem) ; — 56 sols à Loyset de Destinghes, tailleur et valet de chambre du Comte, pour la façon de deux robes de deuil et celle de la couverture de poupe pour le *brigandin* (idem) ; — 8 livres, 5 sols à Gérard Piétresoone, ouvrier de rochets à Louvain, pour 24 rochets et 2 fers de lance carrés, délivrés par lui à monseigneur le Comte aux joutes du Forestier à Bruges, en ce présent mois d'avril (f° 34, verso) ; — 13 livres, 6 sols à Jean Letourneur, sommelier de corps du Comte, pour 10 paires de patins, verges à nettoyer robes, encre et papier, don à 6 trompettes de *nave* (navire), 4 de Portugal et 2 de Venise, quand ils vinrent jouer devant le Comte à L'Écluse, etc. (f° 35, verso) ; — 4 livres, 12 sols à Jeannin Faymel, aide de palefrenier du Comte, pour son voyage de Bruges à Bruxelles avec deux chevaux afin d'y aller chercher les harnais de joute dudit prince pour jouter aux joutes du Forestier à Bruges à la fin de ce présent mois d'avril (idem) ; — Mai : 7 livres, 13 sols à maître Roland Pippe, payés par lui à Jean Caradi, pauvre gentilhomme du royaume d'Écosse, qui en allant en pèlerinage à Rome et à St-Jacques, passa à Bruges, ainsi qu'à Jean d'Escoche, natif du royaume de Naples, qui en passant son chemin pour aller porter lettres au roi d'Écosse de la part du roi d'Aragon, s'arrêta à Bruges et à Simon de Keyser, barbier à Rupelmonde qui rapporta au Comte un de ses faucons perdu à Malines (f° 36, verso) ; — 8 livres, 8 sols, à Hannekin Hennelmans, fauconnier, prix d'un faucon acheté par le Comte pour le donner à Élyon de Changy (f° 37, recto) ; — 16 livres à Olivier Sallart, écuyer, fauconnier du Comte, prix de 12 émérillons achetés par lui à la foire de Malines le mois précédent (idem) ; — 28 livres, 1 sol à Jacob Thoreman, marchand drapier à Bruges, pour 66 aunes de drap noir et violet dont ont été faites les jaquettes des 31 compagnons qui ont ramé sur le *brigandin* du Comte pendant le voyage qu'il a fait avec le Dauphin et le duc de Bourgogne de Bruges à L'Écluse (idem) ; — 61 livres, 5 sols à Martin Fonse, pour les parties suivantes dépensées par lui pour le fait du *brigandin* pendant le voyage du Comte, savoir : plusieurs pièces de bois tant antennes, tables de pin, *escalmes* et autres, 14 rames neuves et réparations aux vieilles, poix et suif à *espalmer* ledit brigandin, peau de mouton et *estrain* (paille), clous grands et petits, aiguille nouvelle pour le timon, 30 *pennes* de fer avec les anneaux pour mettre les bannières, salaires des charpentiers, *calfateurs* et des hommes qui ont *bouté* ledit brigandin en mer, tampons pour les bombardelles, lances à mettre les *bannerolles*, pots de terre et gobelets à boire, fil et autres menues choses, 36 *bannerolles* à la croix de St-André et aux fusils, cervoise pour les rameurs, cordes pour les voiles, etc. (idem) ; — 40 sols à Jeannin Le Blancq, aveugle, demeurant à Gand, qui joue sur les doubles flûtes, qui est venu jouer certains jours devant le Comte à la foire de Bruges en ce présent mois (f° 38, recto) ; — 10 livres à Pierret Lenfant, palefrenier du comte de Charolais, payées par lui au palefrenier du Dauphin, « pour son vin d'une hacquenée qu'il avoit présentée au Comte de la part dudit Dauphin en la ville de Bruges » (idem) ; — 12 sols à Jacquemin Farel, payés par lui à Bruges en une maison où le Comte s'arma un jour qu'il alla essayer un destrier en dehors de la ville pour jouter le dimanche suivant (idem) ; — 60 sols à Robert Compère, fol de monseigneur le bâtard de Bourgogne, que le Comte lui a fait donner à la foire de Bruges (idem) ; — 112 sols à Pietre Daneman, futailler, demeurant à Bruges, pour une douzaine de grosses lances et 3 douzaines de plus petites, délivrées par lui au Comte quand il a nagaires jouté aux joutes du Forestier à Bruges, avec 4 bâtons pour les valets de pied qui suivirent le Comte (idem) ; — 53 sols à Jeannin Picquart, armurier, « pour avoir garni le heaume de Monseigneur et y mis ung nouveau bourlet, pour six *œuches* pour la selle de joute, clous et aiguillettes de soie pour ledit heaume aux joutes ainsi que pour son salaire d'avoir plusieurs fois nettoyé et *encraschié* (graissé) son harnais aux dites joutes (f° 38, verso) ; — 8 livres, 14 sols à Jeannin Sagniel, aide de palefrenier du Comte, payés par lui aux joutes pour les parties suivantes : 7 chapeaux de bièvre, noirs, pour messeigneurs d'Étampes, d'Auxy, de Fromelles et de Contay et autres chevaliers et gentilshommes qui suivirent le Comte aux joutes, 12 autres chapeaux de feutre, noirs à court poil, pour les valets de pied et autres compagnons de l'écurie, qui allèrent autour du destrier du Comte, 10 douzaines d'aiguillettes (idem) ; — 19 livres, 9 sols à Gérard van Benthem, sellier, demeurant à Bruges, pour plusieurs parties de son

métier délivrées pour le fait des joutes, entre autres : une longe de joute et une fausse cullière, la tenture d'une *pallette* pour un collier de destrier, une hausse de velours noir, la couverture de velours rouge d'une paire d'étriers et des étrivières, une paire de rênes neuves, l'écu et la sursangle, un coussinet de bougran à la selle de guerre et pour avoir rembourré deux autres coussinets, 8 douzaines de petites tresses, 4 douzaines d'autres tresses grosses et moyennes, la couverture de velours violet d'une paire de rênes, l'écu et une poignée neuve, 12 clochettes de laiton, franges de soie noire pour la selle du Comte, 4 poires de joutes, une courroie de heaume, une têtière, deux porte-mors et une longe de bride, un mors, une têtière, une chaîne à gourmette et un touret, la façon d'un harnais de deuil pour le coursier du Comte, une paire d'étriers, selles neuves garnies et étoffées comme il appartient, délivrées lors du départ du Comte pour Bruxelles et destinées à certains chevaux de son écurie (idem) ; — 6 livres à Jean de Villetart, palefrenier du duc de Bourgogne, qui a présenté au comte de Charolais un destrier *rouan* de la part du Duc, sur lequel destrier ledit Comte jouta aux joutes de Bruges (f° 39, recto) ; — 6 livres à Roland Ghys, à Ghiselin de Keyser et à leurs compagnons, trompettes de la ville de Gand, pour leur vin d'être venus jouer à Bruges aux dites joutes (f° 39, verso) ; — 20 livres à Brabant et Hainaut, rois d'armes et à leurs compagnons hérauts du Duc, que le Comte leur a fait donner par courtoisie pour un prix qu'il gagna aux dites joutes (idem); — 4 livres à Pierret et à Gillet Le Brun et à leurs compagnons, ménestrels de la ville de Bruges, « pour leur vin d'avoir joué aux dites joutes » (idem) ; — A Jean Quaresme, roi des ménestrels du Duc et à ses compagnons, 6 livres pour le même motif (idem) ; — 244 livres, 16 sols à Baudouin Heindricxzoone, joaillier, demeurant à Bruges, pour les parties suivantes : une croisette d'or garnie de cinq tables de diamant et 3 bonnes perles ; une autre croisette d'or aussi garnie comme dessus ; 2 verges d'or, garnies chacune d'un diamant ; 2 autres verges d'or, garnies l'une d'un rubis et l'autre d'un diamant ; une *traveruyne* (?) d'or, garnie d'un diamant, d'un rubis et d'une perle; lesquelles parties ont été achetées par le Comte et données par lui à Madame de Bèvre, à Madame de la Gruuthuse, à mademoiselle d'Estavère et autres demoiselles pour leur foire de Bruges ; 2 petites verges d'or, garnies d'un diamant et d'un rubis, données par le Comte en prix aux joutes (f° 40, recto) : — 35 livres, 16 sols à Wouters van Heusden, joaillier, pour 4 ferrures d'argent doré que le Comte a fait acheter de lui à la foire de Bruges (f° 40, verso) : — 7 livres, 4 sols à Jean de Harbouville, pauvre gentilhomme du pays de Normandie, venu dernièrement vers le Duc à Bruges, en don et considération des services qu'il a rendus (idem) ; — 24 livres à Charolais le héraut, maréchal d'armes de Brabant, tant pour l'aider à payer un blason aux armes du Comte qu'il a dernièrement fait faire que pour acheter un cheval (f° 41, recto) ; — 7 livres, 4 sols à Jacquemin de Lespine, bombardier, natif du pays de Normandie, qui a servi le duc de Bourgogne pendant les dernières guerres de Hollande au sujet de l'évêché d'Utrecht, et qui depuis a fait certains patrons pour le Duc et s'en va présentement *besoigner* au pays de Brabant (idem) ; — 69 livres, 8 sols à Michel Lotin, marchand tapissier demeurant à Bruges, pour une chambre de tapisserie de verdure, savoir le ciel, dossier, *couvertoir*, ruelle, banquier et gouttières avec six coussins pareils, achetée à Bruges en ce présent mois de mai (idem) ; — 25 livres, 4 sols à Camot Pourcelot, tapissier et valet de chambre, pour rubans, toile, etc., destinés à la garniture de ladite chambre de tapisserie (idem) ; — 97 livres, 19 sols à Martin Gename, marchand de Lucques, demeurant à Bruges, pour les parties suivantes délivrées en ce présent mois de mai : 12 aunes de damas noir données par le Comte à Hervé de Meriadet, écuyer d'écurie du Duc, quand le Duc eut fait présenter au Comte un destrier *rouan* pour jouter aux joutes du Forestier à Bruges; 10 aunes de velours noir, données à Frédéric de Meyngefring ayant servi le Comte pendant les joutes ; 3 aunes et un quartier de damas, donnés à Michelet du Bois, valet de chambre du Comte, pour faire un pourpoint lorsqu'il partit de Bruges pour aller à Bruxelles ; 3 aunes et un quart de velours cramoisi, donnés à messire Philippe de Villerval, aussi pour un pourpoint (f° 42, verso) ; — 14 livres, 8 sols à sœur Jeanne Canons, religieuse de l'ordre de St François, à elle et à ses consœurs religieuses dudit ordre, pour les aider à édifier leur église en leur *religion* (couvent) naguères fondée à Bruges (f° 43, recto) ; — 29 livres, 18 sols à Jorys Huguenz, orfèvre, à Bruges, pour 3 marcs, 7 onces, 14 esterlins d'argent dont on a fait un faucon d'argent pour le Comte, qu'il a donné à Notre Dame de Grâce près Bruxelles (idem) ; — 36 sols à Jeannin de Bailleul, dit Bapalmes, chaussetier et valet de chambre du Comte pour une paire de hauts

bollverocqs (sortes de jambières de cuir), noirs à armer, délivrés audit Comte pour les joutes (f° 43, verso) ; — 40 livres à madame la comtesse de Charolais pour faire son plaisir en ce présent mois (f° 44, recto) ; — 41 livres, 12 sols à Jean Du Bois, marchand drapier à Lille, pour les parties suivantes : 3 aunes et demie de fin drap noir pour une courte robe à chevaucher pour le Comte, 4 aunes de gros noir à doubler ladite robe, 8 aunes de fin drap noir pour faire une longue robe d'orfèvrerie pour le Comte, 4 aunes de fin drap noir pour une robe courte *plaine*, etc. (idem) ; — Juin : 12 livres à maître Jean de Martigny, maître du collège de Bourgogne à Paris, quand il est venu à Bruxelles vers le Comte et cela pour l'aider à entretenir ledit collège (46, recto) ; — 6 livres, 2 sols à Baudechon de Zoppère, aide des joyaux et valet de chambre du Comte, donnés par lui à la sage-femme au baptême de l'enfant de Jean de Salins et à un pauvre homme de Bourgogne qui avait été détroussé en chemin (f° 46, verso) ; — 480 livres à Baudouin Heyndrixzonne, joaillier à Bruges, pour un tableau d'or de la Visitation Notre-Dame, garni de 4 bons diamants, 4 bons rubis et 4 grosses perles, pesant ensemble ledit tableau environ 2 marcs d'or, lequel tableau le Comte fit acheter pour le donner à la comtesse de Charolais à l'occasion de « sa feste d'Anwerps » (idem) ; — 12 livres, 18 sols à Guillaume de Vlouten, orfèvre, demeurant à Bruges, pour un tissu de soie et une ferrure d'argent doré, achetés aussi par le Comte pour les donner à la nourrice de mademoiselle de Bourgogne, sa fille, « pour sa dicte feste d'Anwerps » (f° 47, recto) ; — 12 livres à Wouters van Heusden, joaillier, pour une petite chaînette d'or à un cœur émaillé où se trouvaient un rubis, une perle et un diamant sur une *flourette*, acheté par le Comte et donnée à la fille de ladite nourrice (idem) ; — 55 livres, 4 sols à Looms Martin, orfèvre à Bruxelles, pour un pot d'argent doré autour du couvercle, acheté par le Comte pour le présenter au baptême de l'enfant de Jean de Salins, écuyer d'écurie de la Comtesse, lequel enfant le Comte tint sur les fonts baptismaux (idem) ; — 4 livres, 10 sols à Tassin de la Perrière, valet de chambre et garde des robes du Comte, prêtés par lui pour les donner au baptême d'un pauvre enfant en l'église Ste Gudule de Bruxelles (f° 47, verso) ; — 60 sols à Mongin Pourchassot, *philozophe* de monseigneur le duc de Bourgogne, que le comte de Charolais lui a fait donner à son départ de Bruxelles pour Louvain (idem) ; — 77 livres, 6 sols, 6 deniers à Hector van Huisseghem, orfèvre à Bruxelles, pour les parties suivantes faites ou délivrées par lui depuis le mois de janvier 1457 : pour avoir refait et *renforchié* les deux chandeliers de la chapelle du Comte où il a employé 3 onces, 2 esterlins et demi d'argent ; pour 1 marc, 2 onces, 17 esterlins d'argent employé à la réparation de deux ampoules de la chapelle qu'il a refaites toutes neuves ; pour avoir refait et rebruni le bénitier, la boîte au pain qui fut redorée et émaillée, une petite paix ; avoir remis à point en la nef d'aumône un lion d'argent doré qui était rompu avec un *plat pied* large pour asseoir ledit lion et refait certains *cresteaulx* de cette nef, qui étaient rompus, avec la dorure dudit lion ; pour un esterlin d'or de touche, employé en deux garnitures d'épée pour le Comte, qu'il a refaites à neuf ; pour deux images rondes émaillées, employées à l'une des dites épées ; pour l'or et la façon de deux *cœurs plicaux* d'or pour deux des dagues du Comte ; pour avoir doré deux *boches* de laiton pour servir au mors de bride du cheval du Comte, la façon d'avoir refait une tasse neuve pour l'échansonnerie ; la gravure des armoiries du Comte sur 16 tasses d'argent de l'échansonnerie ; la *ressoudure* de deux vieilles tasses ; avoir refait le manche et la charnière d'un pot d'argent qui était rompu ; la réparation et *ressoudure* d'un autre pot d'argent ; avoir refait, redoré et remis à point un gobelet d'argent couvert, servant à la table du Comte ; avoir garni d'or une brassière de corne noire à tirer de l'arc, la garniture à façon de fusils à 4 annelets d'or pesant ensemble 19 écus d'or de filet, etc. (f° 48, verso) ; — Juillet : 4 livres, 10 sols à Michel de Termerman, hôtelier, demeurant à Notre-Dame de Grâce près de Bruxelles, que le Comte lui a fait donner « pour soy aydier à récompenser de la perte qu'il a nagaires eue d'une grant partie de sa maison audit lieu de Nostre-Dame, qui fondit en ung mont, ung jour que mondit seigneur et madicte dame de Charollois y estoient » (f° 53, verso) ; — 16 livres, 16 sols à Renault Despont, *brigandinier* du duc de Bourgogne, pour « unes bringandines qu'il a fait et délivré pour mondit seigneur de Charrolois et par son ordonnance et pour VI milliers de clous de laiton doré pour garnir icelles bringandines », laquelle brigandine le Comte fit mettre en son *armurerie* et délivrer depuis au bâtard de Bourgogne (idem) ; — 15 livres à Antoine de Cervolles, page du Comte, quand il est parti de Bruxelles pour aller en Bourgogne, (idem) ; — 19 sols à Pierrot, fou du bâtard de Bourgogne, qui joue sur les doubles flûtes, que le

Comte lui fit donner à Béthune (f° 4, verso); — 12 livres à Jacques de Vignolles, écuyer, serviteur du Dauphin, qui passa par Béthune en venant du Dauphiné, pour aller vers le Dauphin à Genappe (idem); — 21 livres, 12 sols à Bras d'Asoye, apothicaire et valet de chambre de la comtesse de Charolais, prix d'un gobelet d'argent doré qui dernièrement fut présenté par le comte de Charolais au baptême de l'enfant dudit Bras et qu'il fit tenir en son nom sur les fonds baptismaux (f° 56, verso); — 20 livres à Lambin de Kerscamp, payées par lui aux chartreux du Mont de Laon, pour don que le Comte leur fit quand il partit de Bruxelles en ce présent mois pour aller à St-Josse avec Madame de Charolais (f° 57, recto); — Août: 108 livres à Wouters van Heusden, joaillier, pour une chaine d'or, émaillée de gris et de noir où était une croix d'or, pendante, garnie au milieu d'une fleur de lis de diamant et autour de 4 rubis et de 4 perles, que le Comte donna aux noces de mademoiselle de Montaigu, qui eurent lieu en la ville de Béthune en ce présent mois d'août (f° 58, verso); — 100 livres à Jean Le Tourneur, sommelier de corps du Comte, que celui-ci lui a données pour une fois en avancement du mariage de Jacqueline, sa fille, et de Charles de Visan, dont les noces eurent lieu à Béthune en ce présent mois (idem); — 24 livres à Arnekin van den Meere, *espriretier* de monseigneur le Comte, pour deux éperviers mués achetés à Bruxelles et à Louvain (f° 59, recto); — 24 livres à Étiennot Hagnet, valet de fourrière du Comte, que celui-ci lui a fait donner le jour de ses noces qui eurent lieu dernièrement à Béthune (idem); — 24 livres, 4 sols à Jean Patin, marchand drapier à Lille, pour 6 aunes de fin drap noir du grand *lez* de Lille, envoyées par lui à Béthune pour faire des chausses à monseigneur le Comte, et 7 aunes de drap de Menin, noir, pour faire une longue robe de nuit à Monseigneur (f° 59, verso); — 4 livres à Antoine de Sandercourt, huissier d'armes du Comte, prêtées par lui pour le baptême d'un pauvre enfant que le Comte fit baptiser à Béthune (idem); — 24 sols, 6 deniers à maître Roland Pippe, en remboursement de pareille somme qu'il donna, par commandement du Comte, aux compagnons qui avaient joué aux barres à Béthune en ce présent mois d'août, le soir que l'on donna les joyaux (f° 60, recto); — 14 livres, 1 sol à Philippot Le Taverne, serviteur de monseigneur de Fourmelles, qui les avait prêtés au Comte pour les distribuer à ses archers pour le vin qu'il perdit à tirer contre eux à Béthune en ce présent mois, pour une trousse de flèches achetée par messire Claude de Rochebaron à Lille, une bourse de cuir à mettre le scel du Comte avec une boîte pour le même usage, gratification donnée à un héraut qui apporta à Bavai la nouvelle que Madame d'Orléans était enceinte (f° 60, recto); — 18 livres à messire Philippe de Crèvecœur, seigneur d'Esquerdes, chevalier, chambellan du Comte, que celui-ci lui fit donner pour l'aider à se monter et habiller pour l'armée que le duc de Bourgogne réunit en ce moment pour résister aux Liégeois (idem); — 16 sols à Adenet de Lattre, dit Courtault, pour être allé de Béthune à la Motte-au-Bois vers madame la Duchesse où l'envoyait le Comte en toute hâte lorsqu'il quitta Béthune pour se rendre au Quesnoy, afin d'informer la dite dame qu'il passerait par la Motte-au-Bois (f° 60, verso); — 72 sols à Morisses de Haac, écrivain de livres à Bruges, qui lui étaient dus pour avoir *loyé* en cuir de cerf et en parchemin deux livres de chant que le Comte avait fait écrire à Bruges (f° 61, recto); — 24 livres à Aleaume de Bamgthun, écuyer tranchant du Comte, prix d'un pot d'argent présenté de la part du Comte au baptême de l'enfant dudit Aleaume qu'il a fait naguères tenir en son nom sur les fonts baptismaux (idem); — 16 livres à Simonnet Du Bois, garde des robes et fruitier de la duchesse de Bourgogne, somme que le Comte a fait donner et présenter aux noces dudit Du Bois et à celles de Jean le Harpeur de la Duchesse, célébrées dernièrement à la Motte-au-Bois (idem); — 80 livres, 17 sols, 3 deniers à Jean Le Tourneur, sommelier de corps du Comte, pour les parties suivantes: don aux enfants de la cuisine du Comte et à ceux de la cuisine de la Comtesse, pour leurs étuves le jour de la St Laurent, idem, d'une ferrure de ceinture à Madame la Vidamesse, idem, de 24 aunes et demie de *couvre-chiefs* à Mesdames de Ravestain, de Crèvecœur, d'Arcy et autres dames et demoiselles de la Comtesse, pour la *feste* de Béthune, idem, aux ménestrels du Duc qui étaient venus aux noces de Montaigu, deux douzaines de gants d'Armentieres pour le Comte et la Comtesse, un *ceuspeau* d'or fait à une épée du Comte, don au portier du château de Béthune et à celui du château de la Motte-au-Bois, 22 aunes de toile, achetées à la foire de Béthune dont on a fait des chemises pour le Comte, 10 paires de patins, encre et papier, la façon de 7 paires de chausses avec 3 aunes et demie de *blanchet* pour les doubler (f° 62, recto); —

12 livres à Weyn Bythane, orfèvre, demeurant à Lille, pour un tissu cramoisi et une ferrure que le Comte fit donner à la femme de Guillaume Rat, son hôtesse, pour la *fête* (foire) de Lille dernière quand il y fut, en venant de Hesdin pour aller au Quesnoy (f° 63, recto) ; — Septembre : 108 livres à Woultre van Heusden, marchand joaillier, pour un collier d'or garni de 3 bons rubis, 3 diamants et 3 perles que le Comte fit acheter pour le donner aux noces de l'une des filles du seigneur de Contay, son maître d'hôtel, qui se maria dernièrement avec le seigneur de Habart (f° 63, verso) ; — 36 livres à maître Josse Bruninc, chirurgien du Comte, pour « estre demouré à Bruxelles devers madame la comtesse de Charrolois après sa gésine pendant le temps que mondit seigneur fut dehors à Béthune et à Nostre-Dame de Boulongne, durant lequel temps ledit maistre Josse fut royé par aucuns jours, comme autrement pour considération des charges et despens que ledit maistre Josse a journellement » (idem) ; — 21 sols à maître Roland Pippe, pour une douzaine de verges d'argent, émaillées, que le Comte fit acheter pour donner à ceux qui le prendroient à « certaines barres (jeu des barres) qu'il fist à Béthune » (f° 64, verso) ;— 18 sols à Tassin de la Perrière, pour un quartier de velours noir pour faire un poignet à tirer de l'arc (f° 65, recto) ; — 48 sols à Jeannin Bacheler, valet de chambre du Comte, donnés par lui sur l'ordre du Comte aux maçons et autres ouvriers à St Amand quand il y passa (idem) ;— 6 livres à Jean de La Tour, écuyer, qui a apporté et présenté au Comte, un tiercelet d'autour que Jean Gourmot, capitaine de Tournus, lui envoyait et que le Comte lui a fait donner pour son vin (f° 66, recto) ; — 60 sols à Jean Du Bois, écuyer tranchant du Comte, que celui-ci lui a fait délivrer à Bruxelles en ce présent mois pour acheter des gants, sonnettes, *loires* (leurres) et chaperons pour les oiseaux du Comte dont il a la garde (idem) ; — 60 sols à Colin Hue, Jean Bonnevie et Willaume Tronckin, ménestrels de monseigneur de Clèves, que le comte de Charolais leur a fait donner à Bruxelles en ce présent mois quand ils ont joué devant lui (idem) ; — 36 livres, 8 sols à Zégher van Buren, artilleur, demeurant à Lille, pour 26 arcs d'if et 20 douzaines de cordes d'arc (idem) ; — 10 livres, 12 sols à Camot Pourcelot, tapissier et valet de chambre du Comte, pour deux aunes et un quartier de fin gris de Rouen pour une *cottelette* pour Mademoiselle de Bourgogne, et 4 aunes de *casée* blanche pour faire autres habillements et corsets à ladite demoiselle et une aune de fine écarlate de Montier villers pour une autre *cottelette* (f° 66, verso) ; — 6 livres, 4 sols à Giévery de La Passaige, fourreur et valet de chambre de madame la comtesse de Charolais, pour 16 agneaux noirs achetés par lui à la foire d'Anvers en ce présent mois, pour Mademoiselle de Bourgogne, 15 dos de gris et une demi-fourrure de *panneliers* de martres, aussi pour ladite demoiselle (idem) ; — 70 sols à Jacotin de Man, valet de chambre de Mademoiselle de Bourgogne, pour 3 *luchures d'annelets* d'argent doré, 8 aunes de toile pour lier les *cottelettes*, 8 agneaux noirs pour *parfurnir* le corps d'une *cottelette* de drap de Rouen gris, pour ladite demoiselle (idem) ; — 26 sols à maître Roland Pippe, payés à Anvers pour deux bonnets d'écarlate pour Mademoiselle de Bourgogne et pour le transport des toiles et des autres choses achetées audit Anvers pour le Comte et sa fille (f° 67, recto) ; — 12 livres à Monjot La Leure, huissier de salle du Comte, données et délivrées à l'hôtesse où fût logé le Comte à Anvers et cela pour sa *fête* (idem) ; — 30 livres à Ambroise Roffin, marchand armurier de Milan, pour un harnais de Milan, complet, que le Comte fit acheter et délivrer à monseigneur Adolphe de Clèves à « sadicte feste d'Anverps » (idem) ; — 36 livres à Olivier Sallart, écuyer, fauconnier du Comte, pour les dépens d'un fauconnier du Dauphin de Viennois et d'un valet qui ont séjourné chez ledit Olivier pendant environ 4 mois pour « muer illec aucuns oyseaulx de monseigneur le Dauphin » (f° 67, recto) ; — 4 livres, 16 sols à Loyset de Destinghes, tailleur et valet de chambre du Comte, pour être allé de Bruxelles à Lille, chercher une robe d'orfévrerie pour le Comte (idem) : — 17 livres, 8 sols à Jeannin Hennekart, peintre et valet de chambre du Comte, pour diverses parties de son métier, savoir : pour avoir fait plusieurs patrons d'une croix d'or que le Comte a fait faire à Bruxelles ; avoir collé une grande peau de parchemin à une *chimbale* faite sur papier, laquelle était *notée* ; avoir fait enluminer un grand rôle de parchemin d'un motet qui fut fait « à la nativité de mademoiselle de Bourgogne » ; la façon de deux patrons de faucon pour en faire un d'argent ; pour 3 demi-lances à mettre bannières sur le *bringandin* du Comte à L'Écluse et les avoir peintes en noir ; pour 4 lances peintes en noir pour jouter à la fête de Bruges ; pour 12 bâtons noirs que les gens du Comte portaient aux dites joutes ; pour

une *chimbale* d'enluminure et de musique avec deux grands anges ; pour un *leut* (luth) fait en parchemin d'enluminure et de musique à un motet de Notre-Dame (f° 68, recto) ; — 4 livres, 16 sols à Jean de Louvain, brodeur, pour son salaire d'avoir délivré deux écussons brodés de soie et de fil d'or et d'argent aux armes du Comte, mis sur une chasuble que le Comte a fait donner à l'église St-Hubert dans les Ardennes (idem) ; — 64 sols à Henryet van den Hove, chevaucheur de l'écurie de la comtesse de Charolais, pour son voyage d'être allé de Béthune à Bruxelles chercher certaines chambres de tapisserie que la duchesse de Bourgogne avait données au Comte (f° 69, recto) ; — 7 livres, 12 sols à Loyset de Deslinghes, tailleur et valet de chambre du Comte, pour la façon et l'étoffe d'un pourpoint de damas noir, celle d'un autre pourpoint de soie de *cheval*, idem, d'une robe longue noire, idem, d'une robe grise courte, idem, d'une autre robe noire doublée de noir, idem, d'une autre robe noire, fourrée d'agneau, idem, d'une robe *cœullye* (1), noire, idem, d'une robe d'orfévrerie (idem) ; — 95 livres, 11 sols à Karle d'Écosse, marchand de Florence, pour 24 aunes et demi de satin figuré noir à double poil que le Comte a données à la foire d'Anvers en ce présent mois à monseigneur de Fromelles, monseigneur de Contay, messire Michault de Changry, Jean Le Tourneur, Philippe Bouton, Humbert de Plaine et maître Roland Pippe, à chacun trois aunes (f° 69, verso) : — 16 livres, 13 sols, 6 deniers à Michault le Sueur, fourreur et valet de chambre du Comte, pour : 3 dos de zibelines dont a été fait le *get*, collet et poignets, d'une robe longue de drap de laine noire, fourrée de zibeline, 12 agneaux blancs pour les manches de ladite robe, 38 agneaux noirs dont on a fourré le corps d'une courte robe noire plaine, 2 fins agneaux pour le *get*, collet et poignets de ladite robe, 14 agneaux noirs pour les manches, 23 agneaux noirs mis en une robe noire à chevaucher, 14 agneaux pour les manches (idem) ; — 12 livres à Aleaume de Bangthum, écuyer tranchant du Comte, pour ses dépens d'être allé de Bruxelles vers l'abbé de Liessies en Hainaut, afin d'avoir de lui *trois lannerets pour rivière* (2) pour le Comte (idem) ; — Octobre : 7 livres, 10 sols à Jacot Lusart, *lavandier* du Comte, en don à l'occasion du baptême de son enfant que le Comte a fait tenir en son nom sur les fonts baptismaux (f° 71, verso) ; — 54 livres à Jean le Tourneur, sommelier de corps du Comte, en remboursement des parties suivantes : don à deux compagnons qui apportèrent au Comte des *crecques* de Hesdin (sortes de prunes) que lui envoyait la comtesse de Charolais ; idem, à Toison d'Or à cause de sa pension ; don à un pauvre prêtre hollandais qui apporta au Comte des livres de chant ; idem, au philosophe ; idem, à un pauvre clerc écossais qui avait apporté de la musique au Comte et s'en allait à Rome ; idem, à un pauvre homme de Château-Chinon, pour s'en retourner ; idem, à un sot nommé Colleron ; à Jeannette la lingère, pour la façon de 10 chemises pour le Comte, 8 couvre-chefs et 8 petits draps = 18 sols ; 6 livres, 6 sols, pour un coffre de bois, couvert de cuir et bandé de fer, à renfermer le linge ; 10 sols, pour une boîte à mettre lettres ; 14 sols, pour un étui de *orinaulx* ; 15 sols, pour 10 paires de patins, encre, papier et verges à nettoyer robes (f° 73, recto) ; — 306 livres, 3 sols à Henri le Backère, orfèvre à Bruxelles, « pour une croix d'or qu'il a faicte par l'ordonnance de mondit seigneur qui estoit hault eslevée, à ung crucifix et les ymages de Nostre-Dame et Saint-Jehan d'un costé et d'autre avec les III évangélistes et les III docteurs de sainte Église, esmaillés d'or moulu ; et au pied de ladicte croix qui estre large, estoyent les représentacions de mondit seigneur et Madame de Charrolois, armoyez de leurs armes et présentées, assavoir mondit seigneur par l'ymage de saint George et madicte dame par sainte Élisabeth, et tenoit madicte dame avec ses heures la figure d'un petit enfant en maillœul ; tous lesquelz personnages estoient eslevez ; pesant ladicte croix IIm VIc XV esterlins d'or au pris de X florins de Rin de XI gros pièce, chascune once, qui valent IIc XXVII livres, X sols ; et pour la façon de ladicte croix, laquelle mondit seigneur a donnée et envoyée en l'église de Nostre-Dame de Sgravezande en Hollande, XII livres de gros qui valent LXX livres ; item, pour avoir refait la couverture d'une salière d'or d'esmail de plistre, où il avoit rompu un fleuron de fleur de lis au dessus, où il mist de son or ung estrelin = IX sols et pour sa façon = XVI sols ; item, pour avoir [refait] de fin or ung angèle dedens ung grant tableau d'or, lequel angèle avoit esté perdu à la gésine de madame de Charrolois, pesant icelui V esterlins et demi d'or fin, qui, à XI sols l'esterlin vault = LX sols, et pour sa façon dudict angèle, deux escus d'or XLVIII sols ; montent ensemble

(1) Robe à queue.

(2) Faucons pour chasser les oiseaux d'eau.

ces parties à la dicte somme de IIIcVI livres III sols » (f° 73, verso) ; — 74 sols au même « pour avoir reffait le petit enfant de ladicte croix d'aultre façon et y mis pour ung noble d'or plus que devant, qui vault L sols, et pour sa façon ung escu d'or XXIIII sols, sont LXXIIII sols » (f° 74, recto) : — 28 livres, 16 sols à Othelin du Cornet, armurier de Milan, pour un harnais de Milan, complet, que le comte de Charolais a fait délivrer à monseigneur de Bouchain à la foire d'Anvers le mois précédent (idem) ; — 76 sols à Jean Le Tourneur, sommelier de corps du Comte, pour les parties suivantes : avoir remis à point la trompe du Comte et l'avoir garnie de ceintures et autres choses nécessaires ; avoir remis à point et fourbi les bec de faucon, vouge, javeline et épée du Comte, etc. (f° 76, verso) ;— Novembre : 8 livres à Michelet de la Trayrie, valet d'étable du Comte, en don le jour de ses noces dernièrement à Bruxelles (f° 77, verso) ;— 8 livres à Jacot de la Nef, aide de saucier de la comtesse de Charolais, en don le jour de ses noces dernièrement à Bruxelles (idem) ; — 36 sols à Jeannin Bacheler, valet de chambre du Comte, pour un étui de cuir fait pour la croix d'or que le Comte fit faire après la naissance de mademoiselle de Bourgogne, pour l'envoyer à Notre-Dame de T'Sgravesande et pour l'avoir apportée de Bruxelles au Quesnoy afin de la montrer à la Comtesse (f° 78, verso) ; — 6 livres, 16 sols à Jean des Chesnes, armurier à Bruxelles, pour avoir nettoyé et fourbi à Fémeri un harnais de Milan, complet, un corset, une cuirasse, 4 selles de Milan et plusieurs autres pièces de harnais pour le Comte, ainsi que pour les boucles, ceintures et autres choses y servant ; et pour avoir nettoyé un harnais de joute, avoir mis des franges d'or et de soie aux *plattes* de derrière (idem) ; — 24 livres, 6 sols, 6 deniers à Hector van Huisseghem, orfèvre à Bruxelles, pour les parties suivantes : avoir fait un *quespeau* d'or à une dague du Comte ; avoir garni d'argent une écritoire de cyprès à façon de coffret que le Comte a donnée à madame de Charolais ; pour un demi-esterlin d'or de touche, délivré pour clouer une garniture d'épée sur une nouvelle ceinture et l'avoir clouée et mise à point ; pour un gobelet d'argent doré avec un émail au fond, donné et présenté au baptême de l'enfant d'un gentilhomme de Bruxelles, appelé Ghildolf, lequel enfant le Comte fit tenir sur les fonts baptismaux par monseigneur d'Auxy, son premier chambellan (f° 80, recto) ; — 124 livres à Woultre van Heusden, marchand joaillier, pour un collier d'or garni de 4 diamants, 4 rubis et 4 perles, que le Comte a donné et fait présenter à Adrienne de Boussu au jour de ses noces avec Charles d'Arcy, qui eurent lieu au Quesnoy en ce présent mois de novembre (f° 81, verso) ; — 18 livres à madame de Bersy, *gouverneresse* de mademoiselle de Bourgogne que le Comte lui a fait délivrer en ce présent mois à Bruxelles pour les employer en aucunes menues choses (f° 82, recto) ; — 9 livres, 12 sols à Mahieu Roussel, roi d'armes d'Artois, que le Comte lui a fait délivrer pour la valeur d'un gobelet d'argent présenté de sa part au baptême de l'enfant dudit Roussel, tenu, en son nom, dernièrement sur les fonts baptismaux (f° 82, verso) ; — Décembre : 12 livres à Philippe, bâtard de la Viesville, écuyer, capitaine des archers de corps du Comte, qui fut dernièrement mordu par un *mauvais chien* au Quesnoy, pour aller en pèlerinage à St-Hubert dans les Ardennes (f° 83, verso) ; — 72 livres à Philippe de Bourbon, écuyer, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne, que le comte de Charolais lui a fait donner pour l'aider en ses affaires lorsque le Duc est parti en ce présent mois du Quesnoy pour aller à Bruges (idem) ; — 60 sols à maître Roland Pippe, payés par lui à deux Grecs qui vinrent à Valenciennes vers le Comte, en don et aumône pour les aider à passer leur chemin (f° 84, recto) ; — 18 livres à Andrieu Turnin, Jean Durquin et Antoine Daisson, somme que le Comte leur a fait donner pour leur salaire d'avoir tué trois aigles et de les lui avoir apportés au Quesnoy, lesquels aigles avaient tué un de ses oiseaux de proie (idem) ; — 8 sols à un homme qui apporta de la forêt de Vicogne au Quesnoy un sanglier que le Comte y avait pris (idem) ; — 30 sols à maître Roland Pippe, donnés par lui à un homme qui avait apporté et présenté au Comte, au Quesnoy, du poisson d'eau douce de la part de mademoiselle de Penthièvre (f° 84, verso) ; — 8 livres à Wellemet Du Gardin, concierge du château du Quesnoy, en don le jour de ses noces (idem) ; — 29 livres, 5 sols à Tassin de la Perrière, valet de chambre et garde des robes du Comte, pour 9 aunes de drap de damas noir que le Comte lui fit acheter au Quesnoy, pour les donner à monseigneur le Bâtard pour certaines *momeries* qu'il fit audit lieu lors des fiançailles d'Anne, bâtarde de Bourgogne (1) ; pour deux aunes et un demi quartier de velours noir, pour

(1) Fille naturelle du duc Philippe le Bon, mariée en secondes noces, en 1457, avec Adolphe de Clèves.

deux cornettes et border un chapeau pour le Comte (idem) ; — 14 sols à Jeannin Saymel, payés par lui au Quesnoy, pour un clou d'or remis à la ceinture de l'épée du Comte et pour deux fourreaux neufs pour ladite épée (f° 85, recto) : — 50 sols à Jean de Boschinse, délivrés, sur l'ordre du Comte, à un compagnon qui lui rapporta un de ses meilleurs faucons qui avait été perdu autour du Quesnoy (f° 85, verso) ; — 60 sols à Gilles, valet des lévriers du Comte, pour la *gouverne* de trois gros chiens donnés au Comte, au Quesnoy (idem) ; — 280 livres à madame de Crèvecœur, première dame de madame la comtesse de Charolais, à cause de certaine pension de 300 francs que le Comte a ordonné lui être payée à raison des occupations qu'elle a au service continuel de la Comtesse, etc. (f° 88, verso) ; — 1.544 livres, 13 sols, 3 deniers au comte de Charolais, qui lui ont été délivrés en ses mains pour faire son plaisir comme autrement (f° 89, verso) : — 1.440 livres à Guillaume de Vlente, orfèvre à Bruges, pour les parties de vaisselle d'argent suivante : un barillet d'argent tenant environ deux *ghelles* pour mettre fontaine ; une douzaine de tasses *godronnées* à pied, moitié blanches et moitié dorées ; une douzaine de tasses blanches *verrées ;* une douzaine de tasses toutes blanches ; 4 pots tout blancs ; deux aiguières ; deux flacons d'argent en façon de poires tenant chacun une quarte, pour l'épicerie du Comte ; deux tasses et une aiguière aussi pour le service de l'épicerie ; un pot d'argent tout blanc pour chauffer l'eau à *barbier* ; une paire de tasses pour la fruiterie (f° 90, recto).

B. 3662. (Registre.) — In-f°, 20 feuillets, papier.

1463-1464. — Compte de la dépense extraordinaire de Jacques de Bourbon (1), pendant un an commençant le 1er octobre 1463. « Premièrement dudit mois d'octobre. A maistre Thiébault Barradot, secrétaire de monseigneur le conte de Charrolois et commis à tenir le compte de la despense ordinaire et extraordinaire de mondit seigneur Jacques, la somme de quatorze livres, neuf solz, neuf deniers, du pris de XL gros, monnoie de Flandres la livre, qu'il a paiés à diverses personnes pour les causes et en la manière suigante. C'est assavoir » : pour 31 messes = 62 sols ; — donné à monseigneur Jacques de Bourbon le 4 octobre pour faire *ses plaisirs* = 32 sols ; à un armurier à Hesdin, pour nettoyer le harnais de joute de mondit seigneur = 10 sols ; pour une quarte d'hypocras donnée par Monseigneur en la chambre du Duc à Hesdin le 8 octobre = 12 sols ; pour un chapeau = 18 sols ; pour un étui pour les arcs et un autre pour les flèches = 18 sols ; pour 3 bonnets = 24 sols ; pour une paire de verges à nettoyer robes = 18 deniers ; pour 8 paires de gants = 16 sols ; 2 longues aiguillettes de soie = 2 sols ; 2 douzaines et demie de courtes aiguillettes de soie = 10 sols ; 2 *lassets* de soie = 4 sols ; 2 ceintures = 8 sols ; 4 aunes de ruban = 4 sols ; — 6 paires de patins = 6 sols ; donné à un barbier à Hesdin pour avoir *barbié* mondit seigneur = 2 sols ; *buage* des chemises et couvre-chefs de Monseigneur et de ses trois pages = 10 sols ; etc., (f° 1, recto) ; — 12 livres, 10 sols à Gamot Pourcelot, marchand, pour : 3 aunes et un quart de satin noir renforcé de soie d'Écosse, pour un pourpoint pour Monseigneur ; 3 aunes de drap de Menin, noir, pour une robe courte avec 3 aunes de doublure noire pour la doubler (f° 1, verso) ; — 9 livres, 19 sols à Guillaume Lempereur, sellier, pour les parties suivantes ; 4 harnais de cuir pour quatre des chevaux de corps de Monseigneur, une selle neuve et une vieillle, 3 housses de selle, 5 paires d'étrivières, un licou, une paire d'*entrapes* et une longe, une paire de coussinets et une double-sangle, feutrage d'une paire d'étriers (f° 2, recto) ; — Novembre 1463 : 13 livres, 17 sols, 3 deniers à Thiébault Barradot, pour les menues parties suivantes, entre autres : 13 sols, 6 deniers à mondit seigneur pour offrir à l'obsèque de madame de Clèves à St-Donat à Bruges (1) ; — 9 sols à un sellier de Bruges, pour la façon d'un harnais de cheval de deuil (f° 3, recto) ; — 14 livres, 8 sols, 6 deniers à Gamot Pourcelet, marchand, pour 6 aunes de drap noir du grand lé de Menin, pour faire une robe de deuil à Monseigneur à cause du trépas de madame

(1) Jacques de Bourbon, fils du duc de Bourbon Charles Ier et d'Agnès de Bourgogne, fille de Jean Sans Peur. Il était frère d'Isabelle de Bourbon, femme de Charles, comte de Charolais. Neveu de Philippe le Bon, cousin germain et beau-frère de Charles le Téméraire, ce prince passa sa vie à la cour de Bourgogne. Il fut chevalier de la Toison d'Or et mourut à Bruges le 22 mai 1468.

(1) Marie, fille de Jean Sans Peur, femme d'Adolphe II dit le Prudent, comte de Clèves. C'était la propre tante de Jacques de Bourbon et c'est pour ce motif qu'il prend le deuil à sa mort survenue le 30 octobre 1463.

de Clèves, 7 aunes de doublure noire, 2 aunes et un quart d'autre drap noir pour faire un harnais de cheval, de deuil ; 12 sols à Michault Fueille, couturier, pour la façon de la robe de deuil (f° 3, verso) : — Décembre 1463 : 43 livres, 15 sols, 3 deniers à Thiébault Barradot, pour les menues parties suivantes, entre autres : 12 sols, 3 deniers, pour l'offrande de mondit seigneur Jacques à l'obsèque de la « Royne » (1) ; pour deux dagues ; pour une *couverte* de velours violet *en ses heures* ; pour deux gibecières ; pour un peigne de bois (f° 4, recto) ; — pour 32 aunes de fine toile dont on a fait 6 chemises et 4 couvre-chefs ; — 83 livres, 4 sols, 6 deniers à maître Thiébault Barradot, « pour les menuz fraiz du pas de jouste tenu par mondit seigneur Jaques, par monseigneur de Gheldres (2) et par Philippe de Bourbon (3) en la ville de Bruges, le jour des nopces de mondit seigneur de Gheldres, esquelles parties sont compris les fraiz dudit Philippe de Bourbon », savoir : 8 livres, pour un chat et une trompe d'or qui ont été ordonnés pour le prix ; 51 sols, pour faire remettre à point le harnais de joute de mondit seigneur ; 18 sols, pour avoir refait l'écu ; 5 sols, pour *clauques* et un touret ; 61 sols, pour plusieurs menus ouvrages faits par un sellier, tant aux selles de Monseigneur comme autrement ; 18 sols, pour 10 douzaines d'aiguillettes à armer et quatre paires de gants ; 12 sols, pour la location d'un harnais de jambe pour Guérardin l'archer qui a servi Monseigneur à la joute ; 6 livres, 18 sols, pour lances ; 14 sols, pour clous à ferrer lesdites lances ; 5 sols, pour un chapeau de feutre qui a été mis par pièces sous le harnais de Monseigneur ; 36 sols, pour 24 aunes de canevas pour doubler la *houssure* de mondit seigneur et de Philippe de Bourbon ; 48 sols, pour la façon de ces *houssures* faites de velours violet ; 4 livres, 16 sols, pour certaine *brodure* faite sur lesdites *houssures* ; 6 livres, 6 sols, 6 deniers, pour peaux de chats mises sur lesdites deux housses ; 48 sols, pour la façon desdits chats (sic) et pour les asseoir sur lesdites deux houssures ; 48 sols, pour plusieurs sonnettes de laiton attachées et pendues aux cous desdits chats ; 4 livres, 16 sols, pour 12 aunes de doublure noire pour doubler 12 paletots violets donnés à 12 gentilshommes qui ont servi mondit seigneur et Philippe de Bourbon à la dite joute ; 4 livres, 16 sols, pour la façon desdits paletots ; 6 livres, pour 12 aunes de drap de laine, violet, pour faire 12 paletots, donnés à 12 compagnons qui ont servi à pied Jacques et Philippe de Bourbon à la dite joute ; 48 sols, pour la façon desdits paletots ; 60 sols, pour la façon et étoffe de deux pourpoints de damas violet que Jacques et Philippe de Bourbon ont revêtus le soir desdites joutes aux danses et banquet ; 4 livres, 4 sols, pour la façon de deux robes de damas blanc, revêtues aussi le soir par lesdits seigneurs ; — 76 sols, pour deux paires de chausses bleues ; 54 sols, pour 3 quartiers de velours noir dont on a couvert une têtière et les rênes de bride d'un cheval de joute pour l'essayer ; 26 sols au valet de Josse Mecteneye, en don pour son vin d'un cheval de joute que ledit Josse a prêté à monseigneur Jacques ; 48 sols à un laboureur d'un village près de Lille, pour son salaire d'avoir amené à Bruges un cheval de joute lui appartenant qu'il a prêté à mondit seigneur (f° 5, verso et recto) ; — 19 sols, pour la dépense dudit cheval pendant les cinq jours qu'il a passés à Bruges et pour les frais d'aller et de retour ; 13 sols, 6 deniers à un valet qui a été envoyé par Monseigneur à Lille vers ledit laboureur pour avoir son cheval ; 5 sols, 6 deniers à plusieurs manouvriers, pour avoir à divers reprises porté et rapporté le harnais de mondit seigneur tant en la maison de l'armurier comme à St-André-lez-Bruges où Monseigneur *s'est essayé* ; 4 sols donnés par mondit seigneur pour Dieu à deux fois quand il est parti armé de son logis (f° 6, recto) ; — 315 livres à Thomas Portemain, marchand florentin, demeurant à Bruges, « pour pluseurs parties de draps de soye par luy délivrez tant pour mondit seigneur Jaques comme pour monseigneur de Gheldres et Philippe de Bourbon, pour eulx habiller tant à la jouste comme autrement, le jour des nopces de mondit seigneur de Gheldres », savoir : 100 aunes de velours violet dont on a fait trois *houssures* pour lesdits seigneurs et 18 paletots donnés à 18 gentilshommes qui les ont servis dans ladite joute ; 9 aunes de velours bleu et 3 aunes de velours noir pour couvrir les selles de joute, étriers, étrivières desdits seigneurs et les brides et rênes de leurs chevaux ; 2 aunes de velours cramoisi pour couvrir leurs écus ; 24 aunes de damas blanc pour trois robes ; 3 aunes de taffetas noir pour

(1) Marie, fille de Louis II d'Anjou, roi de Sicile, femme du roi Charles VII, morte le 29 novembre 1463.

(2) Adolphe d'Egmont, duc de Gueldre, qui épousa le 18 décembre 1463, Catherine de Bourbon, fille du duc Charles Ier. C'est à l'occasion de ce mariage que des joutes, restées célèbres, eurent lieu à Bruges.

(3) Philippe de Bourbon, sire de Beaujeu, frère de Jacques de Bourbon.

doubler les manches desdites robes ; 10 aunes de damas violet pour faire trois pourpoints ; 3 aunes, 1 quart de satin cramoisi pour un pourpoint pour monseigneur Jacques ; 3 aunes et demie de damas noir, données par monseigneur à Robert de le Bouvrie, receveur général des finances du Duc, pour faire un pourpoint (f°6, recto et verso) ; — 164 livres, 6 sols à Colin de Labye, marchand à Bruges, pour plusieurs autres parties de draps de soie délivrées à monseigneur Jacques, savoir : 29 aunes de velours noir à *tiers poil* pour faire une robe longue, une autre robe courte et un pourpoint et pour 7 aunes de velours gris aussi à *tiers poil* pour faire une autre robe courte ; 3 aunes et demie de damas noir et 3 aunes un quart de satin noir de *soye d'Escosse* pour faire deux pourpoints ; 10 aunes de damas noir, données par Monseigneur à Guillaume de Montbléru, écuyer d'écurie de monseigneur de Charolais, « pour aucuns plaisirs qu'il lui a faiz » (f° 6, verso et 7, recto) ;— 14 livres, 19 sols à Jean Nyvart, marchand à Bruges, qui lui étaient dus depuis longtemps à raison de certains draps de soie achetés pour Monseigneur avec d'autres draps que le Duc lui avait fait délivrer sur son compte (f° 7, recto) ; — 52 livres, 16 sols, 6 deniers à Clais Rogier, fourreur suivant la cour, pour les parties suivantes, savoir : 8 fines martres pour le bord d'une robe courte de velours gris pour monseigneur Jacques = 25 livres, 4 sols, pour le *convoy* (la mégisserie) desdites martres = 8 sols ; 6 agneaux blancs, pour fourrer l'une des manches de ladite robe = 6 sols ; 20 agneaux blancs crêpés, pour fourrer une robe courte de velours noir = 30 sols ; la façon d'avoir fourré lesdites robes = 16 sols ; 172 agneaux de Rouménie, noirs, pour fourrer une robe longue de velours noir et une autre robe longue de gris de Rouen = 17 livres, 4 sols ; 16 autres agneaux plus *faits*, pour fourrer en chacune desdites deux robes, une manche fendue = 64 sols ; pour la façon = 32 sols ; 30 agneaux blancs pour fourrer trois robes pour les trois pages de mondit seigneur = 37 sols, 6 deniers ; pour la façon = 15 sols (f° 8, recto et verso) ; — 8 livres, 2 sols à Jean Émorry, chaussetier, pour 3 paires de chausses, deux noires et une violette et 3 autres paires pour les pages (f° 8, verso) ; — 51 sols à Symonnet le cordonnier, pour 17 paires de souliers (idem) ; 43 livres à Henry le Backère, orfèvre à Bruxelles, pour la façon de 2 pots d'argent tenant chacun une *ghelte* et d'une douzaine de cuillers (idem) ; 18 livres à Piètre van Vieelant, brodeur à Bruxelles, pour les étoffes d'or et de soie et pour la façon de certaine *brodure* par lui faite pour mondit seigneur sur une *houssure* de velours bleu (f° 9 recto) ; — Janvier 1464 (n. st.) : 37 livres, 3 sols, 6 deniers à maître Thiébault Barradot, pour les menues parties suivantes : pour 31 messes = 62 sols ; à Monseigneur pour faire ses plaisirs = 7 livres, 15 sols ; aux compagnons de l'échansonnerie du duc de Bourgogne, en don et étrennes pour le jour de l'an = 54 sols ; à ceux de la cuisine = 54 sols ; à ceux de l'épicerie = 27 sols ; à ceux de la saucerie = 27 sols ; à Hennequin le portier = 27 sols ; à Piéterman, aide du portier = 13 sols, 6 deniers ; aux aveugles = 13 sols, 6 deniers ; aux ménestrels étrangers = 13 sols, 6 deniers ; aux valets du maréchal = 13 sols, 6 deniers ; à un pauvre homme de guerre = 12 sols, 3 deniers ; à un pauvre canonnier = 6 sols ; à Jean Dauvergne = 13 sols, 6 deniers ; pour un sac de cuir pour les heures de Monseigneur = 2 sols ; pour une dague = 24 sols, 6 deniers ; pour deux bouts de dague = 2 sols ; pour 8 petites torches « que mondit seigneur a eues à deux fois qu'il a mommé » (1) = 20 sols ; pour un chapeau = 20 sols, 6 deniers ; pour 6 paires de gants = 14 sols ; pour 3 ceintures de soie = 12 sols ; pour 2 aiguillettes de soie = 2 sols ; pour 3 lacs de soie = 6 sols ; 2 douzaines de courtes aiguillettes de soie = 12 sols ; 10 aunes de ruban = 10 sols ; 9 douzaines d'aiguillettes de cuir = 9 sols ; 2 paires de verges à nettoyer robes = 3 sols ; *barbiage* de mondit seigneur = 2 sols ; *buage* des chemises et couvre-chefs = 10 sols ; 12 paires de patins = 12 sols ; à maître David Aubert, écrivain du duc de Bourgogne, « pour avoir fait ystorier et relier ung livre appelé le *Gouvernement du Josne Prince*, appartenant à mondit seigneur Jacques ; 18 sols, pour trois paires de souliers aux trois pages, etc. (f° 10, recto et verso) ; — 29 livres, 7 sols à Gamot Pourcelet, marchand, pour les parties de draps de soie et de laine, suivantes : 3 aunes de gris *saiet* pour une robe courte ; une aune et demie de velours violet pour doubler les manches de ladite robe ; 5 quartiers de velours noir pour faire une barrette pour une *momerie* ; 7 aunes trois quarts de taffetas de

1) Ces momeries ou mascarades avaient lieu au mois de janvier à l'occasion de la fête des Rois. On sait qu'on avait la coutume, qui faillit devenir fatale à Charles VI, d'y porter des torches allumées.

plusieurs couleurs, pour faire deux robes de *momerie ;* deux aunes de *cursie* (sorte de gaze), pour une barrette et faire certaine découpure sur lesdites *momeries* ; 10 aunes de doublure noire, pour doubler lesdites robes et habits de *momerie* ; une aune de *noir* et une aune de *rouge*, pour deux paires de chausses pour lesdites *momeries* (f°s 10, verso et 11, recto) ; — 60 sols à Michault Fueille, couturier, pour la façon des robes de gris *saiet* et habits de *momerie* (f° 11, recto) ; — 16 sols à Thomi le chaussetier, pour la façon et doublure de deux paires de chausses pour *icelle momerie* (idem) ; 58 sols à Symonnet van den Hove, cordonnier, pour 18 paires de souliers dont une à double semelle (idem) ; 12 livres à Ernoul Steinken, fauconnier, demeurant au pays de Brabant, pour 2 faucons sors qui lui ont été achetés par Jacques de Bourbon pour les envoyer au duc de Bourbon, son frère (f° 11, verso) ; — Février 1464 : 34 livres, 18 sols, 3 deniers à maître Thiébaut Barradot, pour diverses menues parties, entre autres : 12 sols, 3 deniers offerts par Monseigneur aux obsèques de la reine d'Écosse (1) ; — 13 sols, 6 deniers aux enfants de la cuisine du Duc, en don le jour des *Karesmeaux* (f° 12, recto) ; — 16 livres, 16 sols à Claude de Rochebaron, dit Montarchier, écuyer, maître d'hôtel de monseigneur Jacques de Bourbon, à cause du prêt et payement par lui faits à un brodeur et à un ouvrier de Bruges, auxquels ladite somme était due par mondit seigneur pour certains ouvrages de *broderie* et autres par eux faits en plusieurs habits de *momeries* (f° 12, recto) ; — 7 livres, 7 sols à François Missaille, marchand armurier, demeurant en la cité de Milan, pour le vin de lui et de ses valets, « à cause de trois harnais de guerre dont il a pris la mesure sur le corps de mondit seigneur et lesquels ledit seigneur a ordonné faire audit Milan et les lui apporter ou envoyer pardeça » (f° 13, recto) ; — 94 livres, 12 sols, 6 deniers, à Gamot Pourcelet, marchand, pour les parties suivantes : 6 aunes et demie de drap noir de Menin, pour faire une robe longue pour Monseigneur ; 3 aunes d'autre drap noir du grand lé de Lille, pour une robe courte ; une aune et demie de velours noir pour doubler les manches de ladite robe courte ; 6 aunes de doublure noire, pour doubler le dessus desdites deux robes ; un quartier et demi de satin noir, pour faire un collet de pourpoint ; 2 aunes et demie de *Rosey*, pour faire un harnais de cheval ; 2 aunes de *noir*, pour découper avec ledit *Rosey* audit harnais de cheval et pour couvrir les selles, étriers et étrivières ; 3 aunes et demie de drap de Menin, pour faire quatre paires de chausses ; 13 aunes de camelot noir de laine, pour faire une cape à chevaucher ; une aune et demie de velours noir, pour doubler le chaperon de ladite cape ; quatre aunes de drap de laine, noir, pour doubler la ditecape ; 3 aunes et demie de damas noir que monseigneur a fait délivrer à Jean de Oliven, rentmaistre général de Brabant, pour faire un pourpoint ; 8 aunes et demie de taffetas de plusieurs couleurs, pour faire deux habits de *momerie* pour Monseigneur ; 6 aunes de doublure noire pour lesdits habits de *momerie* ; 17 aunes de *bleu* et de *violet* pour faire une *houssure* et 15 paletots pour mondit seigneur à l'occasion de la joute devant le Roi à Lille (1) ; 3 aunes et 3 quartiers de *blanchet*, pour draper sur lesdits paletots et *houssure* (f° 13, recto et verso) ; — 17 sols à Talebet, couturier suivant la cour, pour la façon des *houssures* et paletots de joute ci-dessus (f° 14, recto) ; — 6 livres, 6 sols, à Jacques de Clugny, écuyer d'écurie de mondit seigneur, pour les parties suivantes dépensées à l'occasion de la joute devant le Roi : 2 douzaines de lances ; le ferrage desdites lances ; le nettoyage du harnais de joute et la réparation de l'écu de Monseigneur ; 10 grandes tresses et une douzaine de petites ; le salaire d'un valet qui a servi à pied Monseigneur à la dite joute (idem) ; — 10 livres, 10 sols à Clais Rogier, fourreur, pour les parties suivantes : 83 agneaux noirs de Rouménie, pour fourrer une robe longue de drap de Menin, noir, pour Monseigneur ; 8 autres plus *faits* agneaux noirs pour fourrer l'une des manches de ladite robe qui était fendue ; la façon de la fourrure (f° 14, recto et verso) ; — 4 livres, 16 sols à Michault Fueille, couturier, pour la façon de deux robes de drap de laine noir, l'une longue et l'autre courte, idem, d'une cape à chevaucher de camelot noir de laine, idem, de deux habits de *momerie* de soie (f° 14, verso) ; — Mars 1464 : 47 livres à maître Thiébault Barradot, pour diverses menues parties entre autres : 16 livres, 13 sols à Monseigneur, pour faire ses *privés plaisirs* ; 16 sols, pour faire relier le livre des *Chroniques de Flandres* et y faire un *fermillet* ; 47 sols, 6 deniers à Monseigneur, pour faire

(1) Marie, fille d'Arnoul, duc de Gueldre, femme de Jacques II, roi d'Écosse, morte en décembre 1463.

(1) Cette joute eut lieu à Lille, le 10 mars 1464, lors de l'entrevue de Louis XI et du duc de Bourgogne dans cette ville où les États de la Flandre wallonne avaient été convoqués.

des aumônes ; 20 sols, 6 deniers, pour offrir *à la croix du vendredi ore* (vendredi saint) ; 46 sols, pour dépense faite par monseigneur au *Beau Regard* à Lille ; 48 sols, pour avoir une verge d'or ; 60 sols, pour trois bonnets d'écarlate ; 18 deniers, pour refaire une dague ; 3 sols, pour un rochet d'acier (f° 15, recto) ; — 10 sols aux trois pages et aux valetons de l'étable et de la cuisine, pour *eux confesser* (f° 15, verso) ; — 16 livres, 10 sols à Gamot Pourcelot, marchand, demeurant à Lille, pour 5 aunes et demie de velours violet pour faire un bord et une *houssure* de velours bleu, brodée ; 5 aunes de samis bleu et 5 aunes de samis violet, pour faire huit paletots de joute ; 8 aunes de canevas pour doubler ladite *houssure* : 3 aunes de drap de laine noir, du grand lé de Lille, pour faire une robe courte ; une aune et demie de velours noir pour doubler les manches de ladite robe ; 3 aunes de doublure noire pour la robe (f°s 15, verso et 16, recto) ; — 52 sols à Symonnet Van den Hove, cordonnier, pour 12 paires de souliers *déliés* et 4 paires à double semelle (f° 16, recto) ; — 16 livres à Jean de St-Marcel, écuyer tranchant de monseigneur Jacques de Bourbon, pour sa pension d'une demi-année ; 7 livres, 4 sols à Gautherot Tanquart, valet de chambre, idem ; 6 livres à Jean Dominique, *queux*, idem ; 6 livres à Gillet Compère, *bouteillier*, idem (f° 16, verso) ; — 6 livres, à Chrétien Vreman, palefrenier, idem (f° 17, recto) ; — Avril 1464 : 21 livres, 17 sols à maître Thiébaut Barradot, pour diverses menues parties, entre autres : 20 sols, 6 deniers, pour une messe nouvelle à Harlinghem ; 2 sols, 9 deniers offerts par Monseigneur à Notre-Dame de Flers ; 28 sols, pour les dépenses de Monseigneur à l'hôtel du *Beau Regard* à Lille ; 20 sols, pour une verge d'or ; 31 sols, pour un arc, 6 flèches et 1 douzaine de cordes (f° 18, recto) : — 114 livres, 15 sols à Gamot Pourcelot, marchand, pour diverses fournitures de drap, entre autres : 3 aunes et demie de drap de laine, vert, pour un robe courte découpée pour Monseigneur ; 3 aunes de *noir* du grand lé de Lille, pour faire un manteau pour Monseigneur (f°s 18, verso et 19, recto) — 7 livres à Guillaume Lempereur, sellier, pour la façon de 5 harnais de chevaux, chacun à un pendant découpé de bleu et de violet (f° 20, recto).

B. 3663. (Registre.) — In-f°, 29 feuillets, papier.

1437-1446. — Registre des chartes de Jean de Bourgogne, comte d'Étampes. 1° Lettres de partage passées le 7 janvier 1437 (anc. st.) entre Charles, comte de Nevers et de Réthel et Jean de Bourgogne, frères ; — 2° Transport fait par le duc de Bourgogne, le 7 août 1437, des cité et comté d'Auxerre et appartenances à Jean de Bourgogne, comte d'Étampes, pour lui et ses hoirs en ligne directe : — 3° Don et transport faits par le duc de Bourgogne, le 17 juillet 1440, à Jean de Bourgogne, comte d'Étampes, des baronnie et seigneurie de Crusy et des terres et seigneuries de Laignes et de Griselles avec les appartenances, tenues de monseigneur le Duc à cause du duché de Bourgogne, pour en jouir ledit comte d'Étampes, lui et ses héritiers perpétuellement ; — 4° Bail et transport par le duc de Bourgogne, le 8 septembre 1438, à Jean de Bourgogne, comte d'Étampes, de tous les profits, rentes et revenus quelconques des villes, châtellenies, terres et seigneuries de Péronne, Montdidier et Roye, tant en domaines qu'en aides, pour en jouir dans les conditions déclarées dans lesdites lettres, pendant 15 ans à partir du 1er janvier 1438-1439 (n. st.) ; — 5° Congé et octroi accordés par le roi de France, le 12 avril 1440, après Pâques, au duc d'Orléans, pour vendre au comte d'Étampes ou autre, ses ville, terre et seigneurie de Chauny-sur-Oise, nonobstant apanage ; — 6° Don et *quittance* délivrés par le Roi, du quint et requint de la vente des ville, terre et seigneurie de Chauny, consentie par le duc d'Orléans au comte d'Étampes, le 12 avril 1440 ; — 7° Contrat de mariage entre Jean de Bourgogne, comte d'Étampes et demoiselle Jacqueline de Picquigny, passé le 24 novembre 1435 ; — 8° Promesse faite par le duc de Bourgogne au comte d'Étampes de le garantir des 6.000 saluts d'or, somme à laquelle il s'est engagé pour la rançon du duc d'Orléans, le 17 juillet 1440 ; — 9° Acte d'acquisition de la terre de Chauny vendue par le duc d'Orléans au comte d'Étampes ; — 10° Vidimus pour le comte d'Étampes au sujet des 32.607 livres, 17 sols, 6 deniers tournois, appartenant à feu mademoiselle de Dreux et depuis par elle donnés en dot à feu madame Bonne d'Artois, lesquels deniers furent pris par l'ordre du Roi dans l'église de Rouen où ils avaient été mis en garde et dépôt par ladite feu demoiselle de Dreux (9 novembre 1435) ; — 11° Vidimus de deux lettres, l'une de Jean, duc de Berry, datée du 28 janvier 1387-1388 (n. st.), par laquelle il donne à Philippe, duc de Bourgogne, son frère, le comté d'Étampes, pour lui et ses hoirs mâles, et l'autre du roi Charles VI qui reçut le duc Philippe à

foi et hommage et le mit en possession dudit comté, datée du 26 décembre 1397 ; — 12° Vidimus des lettres d'hommage que le duc Philippe de Bourgogne fit le 26 décembre 1397 au roi Charles VI, pour le comté d'Étampes et les seigneuries de Gien et de Dourdan ; — 13° Vidimus du don du comté d'Étampes et des seigneuries de Gien et de Dourdan, fait le 28 janvier 1387 par Jean, duc de Berry, à Philippe, duc de Bourgogne, son frère ; — 14° Vidimus des lettres du roi Charles VI du mois de mars 1400-1401 (n. st.), dans lesquelles sont incorporées celles de Jean, duc de Berry, déclarant que nonobstant le don et transport qu'il avait faits au duc de Bourgogne, son frère, de la comté d'Étampes et de la seigneurie de Dourdan, les ville, châtel et châtellenie de Gien-sur-Loire n'étaient pas compris dans ladite donation, lesquelles réserves sont confirmées par le Roi ; — 15° Pouvoir donné par le comte d'Étampes de délivrer à Guillaume Rat et à maître Hugues Boutéau, les lettres d'acquisition de la terre de Chauny ; — 16° Caution donnée par Gilles Le Guerbillart, comme receveur général de Péronne, Montdidier et Roye pour le comte d'Étampes ; — 17° Donation par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, à Jean de Bourgogne, comte d'Étampes, des villes, châteaux, prévôtés, terres et seigneuries de Péronne, Montdidier et Roye, *héritablement*, pour lui et ses hoirs, et des villes, terres et seigneuries de Voerne, Oostvoerne, La Brièle et autres au pays de Hollande, tenues à vie par messire Vrancque de Borselle, pour en jouir par lui et ses hoirs mâles, nés de son corps en légitime mariage (11 juillet 1446).

B. 3664. (Cahier.) — Grand in-8°, 85 feuillets, papier.

1528. — Recueil de mandements, d'inventaires et de pièces diverses concernant la succession de Philippe de Clèves, seigneur de Ravestain (1). — Généalogie abrégée du sire de Ravestain, Philippe de Clèves (f°s 1 à 3). — « Déclaration brief des droitz et actions que le procureur général et autres officiers de l'Empereur, demandent au nom de Sa Majesté sur les biens de la maison mortuaire de feu monseigneur de Ravestain » (f°s 4 à 6). — Fragment d'un inventaire de meubles se trouvant dans le château du dit seigneur à Winendale : « ung gros tapis velu ; une kietepointe de taffetaf rouge ; ung lit de camp de damas noir, jaulne et blanc avecq courtines de taffetaf et les gouttières y servant ; ung bon matras de fustaine blanc ; une kietepointe de fleurs blanches et le fond rouge doublé de vert ; ung petit tableau de la *Jesne napolitaine* ; ung tableau de la *Lucresse* ; ung tableau de *Cléopatre* : ung tableau de *Vénus* ; ung tableau de *Jupiter* ; ung marmouset sur toille, est aux estuves ; ung tableau de *Turcq* et de sa femme ; à Enghien : ung grant miroir d'achier ; la teste de l'Empereur ; ung lict de camp de taffetaf jaulne et violet ; ung karreau de velours violet » (f° 7) ; — Lettres de Gilles de le Same, jadis attaché au service du sire de Ravestain, à Jean de Warenghien et à messire de Liekerke, commis par l'Empereur pour faire procéder à la vente des meubles délaissés par ledit sire de Ravestain (f°s 8 à 11) ; — lettre du cardinal de Liége et de monseigneur de Berghes, exécuteurs du testament du sire de Ravestain, aux commissaires de l'Empereur, maître Charles Clais, receveur des aides, et maître Jean de Warenghien, maître de la Chambre des Comptes à Lille, au sujet « d'aucuns lettraiges estant à Gand au comptoir de la maison de feu monseigneur de Ravestain, que Dieu absoille, dont sommes exécuteurs, faisans mention tant du traicté de mariaige de feu monseigneur Adolf de Clèves et madame Béatrix de Portinghal, père et mère audit seigneur, etc. » (f° 12) ; — copie des lettres écrites par maîtres Jean de Warenghien et Jean de le Sauch au comte de Gavre, par ordre de l'archiduchesse Marguerite, lui annonçant que cette dernière a prescrit que la vaisselle de cuisine et du buffet et le linge de table dont ledit feu sire se servait, soient amenés en la maison mortuaire à Bruxelles (f° 13) ; — mandement de l'archiduchesse Marguerite aux sieurs de Vinderhoute, conseiller, et maîtres Jean Warenghien, maître des comptes à Lille et Jean de le Sauch, secrétaire ordinaire de l'Empereur, leur ordonnant de revenir à Bruxelles avec les inventaires des biens meubles de son cousin le sire de Ravestain (f° 14) ; — commission donnée par la même princesse aux mêmes « pour prendre, saisir et mectre en la maison de l'Empereur, tous et quelzconques les biens meubles et immeubles délaissez par feu mon

(1) Philippe de Clèves, seigneur de Ravestain, auteur des *Instructions de toute manière de guerroyer*, ancien gouverneur de Gênes au nom de Louis XII, puis conseiller de l'empereur Charles-Quint, dont l'expérience et la sagesse étaient renommées et qui participa aux affaires les plus importantes, mourut le 28 janvier 1528, sans postérité. Il descendait par les femmes du duc Jean Sans Peur et, à titre de parent, Charles-Quint recueillit la plus grande partie de sa succession.

cousin le seigneur de Ravestain, lequel est puis brief jours terminé de vie à trespas » (Bruxelles, le 29 Janvier 1527-1528 (n. st) ; copies de divers mandements de l'archiduchesse Marguerite et d'Érard, cardinal-évêque de Liège, au sujet de la confection de l'inventaire des meubles du sire de Ravestain (f°s 16 à 19). — « Déclaration des lettraiges prins hors du comptoir estant en la maison de feu monseigneur de Ravestain en la ville de Gand, par ordonnance de messeigneurs les exécuteurs du testament dudit feu seigneur pour les délivrer en leurs mains pour la conservation du droit des héritiers de mondit seigneur » (f° 20). — « Déclaration des inventaires qu'il est nécessaire bailler à monseigneur le conte de Gavre » (f° 22). — Attestation par Gilles de le Same, commis par les exécuteurs testamentaires pour tenir le compte de la dite exécution, et Gérard de Meulpas, aussi commis par eux à faire l'inventaire des biens meubles délaissés par le sire de Ravestain, d'avoir reçu de Jean de Warenghien, commis par l'archiduchesse Marguerite de la part de l'Empereur, et maître Charles Clais aussi commis par le comte de Gavre pour faire ledit inventaire, trois coffres, savoir : un coffre de bois bien bandé de fer dans lequel est renfermé un coffre tout en fer où sont plusieurs parties des bagues et joyaux dudit feu seigneur et le troisième qui est de cuir bouilli contient plusieurs *lettraiges ;* et avec ce, une boîte, aussi toute en fer, renfermant plusieurs bagues et joyaux, une peau de chèvre pleine de vin de St-Martin, un quartier de fromage de parmesan, un chapeau ducal d'or pour servir aux obsèques ; lesquels coffres et objets ils ont apportés à Bruxelles et délivrés aux mains des exécuteurs testamentaires (15 mars 1527) (f° 23). — « Inventaire de Wynendale : Premiers, à la chambre de Monseigneur, quatre pièces de tappisserie de cuyre, ung chiel de meismes avecq les gouttiers sans gourtines (en marge : trouvé) ; — ung lictz de camps de bois entretailliez, l'acoutrement de damas noir, brodez de velours noir, quatre pommes dorrées, ung lictz et ung mattras, ung travers de fustaine (en marge : le chevalier) ; — une chayère de bois à ciège de velours noir (en m. : trouvé) ; ung petit lictz et travers servant dessoubz le lict de camp avecq une couverture rouge (en m. : le chevalier) ; ung bancq, ung dressoir, une table ployant avecq son tretteaux, une aultre table avecq deux tretteaux, deux chemyneaux de fer, ung porte-feu et une tenaille (en m. : trouvé) ; — Le garde-robe : ung lictz, ung travers et une couverture rouge, la chayère perchiée de Monseigneur, ung pot d'arain, une table et deux tretteaux (en m. : trouvé) ; — La salle auprès de la chambre de Monseigneur : ung grand tableau d'une femme nue tenant ung Cupido ; deux tables ployant, l'une grande et l'autre petite avecq leurs tretteaux y servant, une grande large table avecq deux tretteaux, ung grand bancq, ung plus petit, deux tables quarrées tenant aux tresteaux servant à la fontaine, ung torchier de boys, une chayère ployant avecq un peu de cuyr rouge, ung escran de bois, deux chemyneaux de fer ; — L'Oratoire : ung tableau de painture d'ung Dieu de pitiez, ung cierge et ung bancq ; — Le petit cabinet auprès : une tablette ; — La chambre des baynneries : neuf pièces de tapisserie pourpointée, tant grandes que petites, ung grant chiel et trois gourtines y tenant, avecq pluisseurs pommez dorées, ouvraige de Millan, une grosse pomme dorée au milieu et quatre plats armoyez aux quatre quartons, une pièce de mesmes qui fait le dossier dudict lit, ung chalit de bois, un grand lictz nœf, ung travers et ung matras et une paillaisse ; sept gourtines servant aux quatre cuwes, pendant à annyaux et quatre aultres gourtines sans annyaux, servant aux deux bouts desdictes cuwes ; ung grant chiel blanc pourpointé avecq sa gouttière et frange, servant sur les quatre cuwes ; les quatre couvertures desdictes cuwes de toile blanche ; ung dressoir et une chayère à trois pieds ; une grande femme nue sur toille ; ung aultre tableau de painture d'ung homme et une femme nus ; vin bancq perchiés et plombez ; — Les Estuves : deux pièces de toille blanche pourpointée qui tendent lesdictes estuves et une gourtine de toille blanche, ung grant blanchet servant par terre auxdictes estuwes et une toille de cestes mesmes grandeur servant pardessus ledit blanchet ; quatre aultres petits blanchets et quatre pièces de toille servant sur les bancqs ; trois oreillers de duvetz couverts de fustaine blanche ; deux bacqs de plomb ; — La Chambre par où l'on chauffe les baynneries : ung chalictz et ung lictz, ung travers et une couverte rouges, ung grant coffre de bois, deux puigettes à getter l'yauwe ; — La Cuisine : trois chemyneaux grants de fer, deux treppiez, deux contrehastiers, une longue payelle, ung grand chauderon bendez de fer, sept potz de cuyvre à piedz de fer, deux grants cauderons et trois potz, ung bassin de cuyvre pertuziez et une jatte de cuyvre à deux manches, deux gryls, une paille de fer, ung long

cramyllié et trois y pendant (sic), deux pailles de fer à longues manches, ung mortier, une tynnerge (?) à trois pieds, ung mortier de cuyvre, une cuisine de fer avecq ses accoustremens, syx broches de fer, ung lictz, ung travers et ung couvert bleuwe ; — Au Garde-manger : une balanche, deux tammys à passer les espices, trois salloirs que grands que petits ; — A la seconde Cuisine : une grande femme nue et ung viellart sur ung grant tableau : — Au cabinet de Coppegorge une tablette ronde et ung tableau de painture de deux personnaiges qui couppent la gorge à ung aultre ; — Au Four : ung lictz, ung travers et une couverte blewe, ung treppiers de fer et une meez et une table, la couverture dudict four de fer ; — A la Chambre du Chastelain : trois pièces de tappis de mullet, une chayère couverte de cuyre noir, ung grant bancq, ung buffet, encore ung tappiz de mulletz, ung chalitz de bois à fasson de lictz de camps, deux tables quarrées, deux lictz, deux couvertes rouges : — En la Sallette ensuyant : deux tables, quatre tresteaux, quatre bancqs et ung buffet, ung grant pavillon de corde ; — En la Grant Salle : deux longues tables, trois paires de tresteaux, quatre hacquebutes à crochet, de mettal, et 5 aultres de fer et deux serpentines vollant de cuyvre ; — A la Boutellerie : plusieurs voirres de cristallin dont les boutelliers de Monseigneur ont l'inventoire, trois voirres à couverts dorrez y comprins le pottequin, encore plusieurs aultres potz et couppes tant de pierre que d'albastre que voirre de fougierre, xx plats d'estain, deux potz de lotz et deux de demy-lotz, ung flascon à la fasson d'Espaingne, ung lit et couvert bleuws, quatre ruisse (?) de pierre, ung chemynaux, ung grys de fer ; — La Salle dessus la porte : deux grands tables et une quarrée et trois paires de tresteaux, ung grant bancq et ung petit et ung buffet : — La Chambre de Madame : sept pièces de tappisserie de cuyre à devise du feu Roy Philippe (Philippe-le-Beau), fasson d'Espaingne, ung chiel et gouttière de mesmes avecq des franges rouge, blanc et vert, ung dosseret avecq son chiel et gouttière avecq des franges.....(1) d'aultre ouvraige de cuyre ; ung lictz de camp de bois, l'acoustrement de velours rouge, jaune et blancq par feuille, chiel et dosseret et gouttière, cincq gourtines de taffetas jaune, rouge et blancq, quatre pommes dorrées, ung lictz, ung travers, une couverte rouge et une paillaisse, une rolle couche sans lictz, ung grant tappis réez servant sur le bancq, ung aultre tappis d'ouvraige servant sur le buffet, quatre quareaux de cuyr, ung groz tappis veluz, ung bouzet d'ouvraige, une chayère couverte de velours cramoisi, une aultre chayère de bois couverte de drap noir, un grant banc, ung buffet, une paille de fer, une tenaille, deux chemineaux et ung soufflet, ung marche piet quarrez ; — A la Garde-robe : ung lictz de cuyr blancq et bleu contenant trois pièces parmi le chiel et puis trois gouttières avecq des franges blancs et bleu et deux gourtines blanche et bleuwe, ung lictz et travers et couverture, ung chalictz de bois et une rolle couche dessous, une table, deux tresteaux, ung grant bancq, ung buffet, deux chemineaux de fer, ung coffre de bois, une chayère perchié, trois orelliez sans toye, une taille, ung bassinet et ung pissepot d'estaing et une escarlate à couvrir ung lict ; — Au petit cabinet de la chambre de feu Madame : ung miroir d'achier et ung petit bancq : — La Chambre dessus la chapelle : sept pièces de tapisserie des petits enfans, ung lictz de camps de bois, chiel et dosseret et goutière de damas jaune et rouge, cincq gourtines de taffetas jaune et rouge, quatre pommes peintes, ung lictz, ung travers et une paillaisse, une rolle couche dessous sans lictz, une grant couverte d'Espaingne bien blanche, ung grant tappiz réez servant sur le bancq, ung petit fin tappis velu, deux quareaux de velours tanné, deux bouzet d'ouvraige, une table avecq le tresteau quarrez, ung grant banc, ung buffet, deux chemineaux de fer et ung porte-feu et une tenaille, deux chayères à trois piedz et une chayère perchié ; — La Garde-robe de la chambre dessusdicte : quatre pièces de vieille tappisserie de jennette (?) (fleur du genêt), un lictz de camp de bois, l'acoustrement de satin brochiet, blanc et rouge, gouttière de mesmes, ung lictz, ung travers et une couverture rouge, ung coffre de boys, une taille, ung bassinet et pissepot d'estaing, ung grant banc et ung buffet : — La Chambre dessus les baynneries : sept pièces de tappisserie de petite verdure, armoyée des armes de Monseigneur et de feu Madame avecq es gouttières et franges, trois gourtines blanche, vert et noire, une autre meschante pièce de verdure sur le cheminée, ung chalitz de boys, une rolle couche, ung lictz, ung travers, ung grand blanchet, deux orelliez sans toye, ung coffre de blanc bois, une taille (serpe), ung bassinet, ung pissepot d'estaing, ung

(1) Mot en blanc dans le texte.

chemineaux, ung soufflet, ung grant banc, une table et ung buffet, deux chayères à trois piedz, ung banchiet à houppes, une chaire perchié : — La Chambre à feu Monseigneur d'Oostkerque : sept pièces de tappisserie des jardinets, deux gouttières, franges de sayette verde, trois gourtines de sayette rouge et blancque, ung chalitz de boys, trois quarriaux des jardiuets, ung vieux tappis veluz, ung aultre tappis vert, ung banchiet de houppez, ung bouzet, ung grant banc, une table, ung buffet, ung cheminiaux, deux chayères à trois piedz et une chayère perchié ; — A la garde-robe : un coffre de blanc boys, une taille, ung bassinet, ung pissepot d'estaing, ung lictz, travers et une couverture rouge : — La Chambre du Chevallier: ung lictz de camps de boys, l'acoustrement de drap blanc tirez de taffetas jaune et vert par cornette, ung lict, ung travers et une couverture d'ung grant blanchet, deux orrilliers sans taye, un vieux banchet de houppes, ung coffre, ung grant banc, une table, ung buffet, une celle perchiée, deux chemineaux de fer ; — La Chambre de Monseigneur de Sassegnies : sept pièces de tappisserie neufve, aux armes de feu Madame, trois gouttières de mesmes, frangié de sayette rouge, jaune et blanc, deux grandes gourtines de sayette vert, jaune et blanc, ung chalitz de boys et une rolle couche, ung lictz, ung travers, une paillaisse, une couverte d'Espaingne blanche, petitte, une couverte de table vert, deux bouzets (flacons), ung banc, une table et ung buffet, ung cheminiaux, une chayère quarrée de boys, une petitte à trois piet ; — La garde-robe : ung coffre de blanc boys, une table, ung bassinet et ung pissepot d'estaing, deux lictz, deux travers et deux couvertes rouges, une chayère perchié et ung chalitz de boys ; — La Chambre du maistre d'ostel Warelle : viii pièces de tappisserie de cuyr, rouge et jaune et l'acoustrement ou lictz de camp de mesmes, avecq les gouttierres et frangié de sayette rouge et jaune, ung chalitz de boys et la rolle couche dessous, ung lictz, ung travers et une couverte rouge, ung petit chalitz et ung lictz, travers et couverte rouge, ung banchet des lozenges, ung banc, une table, ung buffet, une chayerre, à trois piedz, ung coffre, une couverte blanche à manthe d'Espaingne, ung cheminiaux, une chayère perchié et une paillaisse ;— La Chambre d'Egmont : viii pièces de tappisserie neufve, armoyée des armes des quatre quartiers de Monseigneur et ung grant chiel de mesmes, trois gouttières et le banchiet du mesmes, l'acoustrement du litz de camp de satin noir, jaune et blanc, cincq gourtines de taffetas des mesmes couleurs, ung lictz, ung travers, une grant couverte de manthe d'Espaingne, une paillaisse, ung fin tappis velu grant, ung aultre plus petit servant sur le buffet, deux quarreaux de velours cramoisy, deux bouzets, ung chalitz, une rolle couche, ung grant banc, une table, ung buffet, deux chemyniaux de fer, une tenaille, ung porte-feu, deux chayères à trois pieds ; — La Garde-Robbe : sys pièces de bien vieille tappisserie de verdure, deux gros tappis velu, deux lictz, deux travers, deux couvertes rouges, une mauvaise pièce de verdure servant d'ung tour de litz, ung coffre de blanc boys, quatre orrilliers sans toye, une taille, ung bassinet et ung pissepot d'estaing, ung chalitz, ung banc, une table, une chayère perchié; — La Chambre d'Utrecht : cincq grandes pièces et ung banchiet des armes de feu madame la douwayière de Ravestain, une aultre vieille pièce de verdure servant darrière le litz, l'acoustrement d'ung litz de camps de damas tanné tirrez de taffetas blanc par cornette, frangé de soye des mesmes couleurs, cincq gourtines de taffetas des dictes couleurs, ung grant tappiz réez, ung grant tappis servant sur le buffet, ung tappis servant sur la table, ung gros tappis velu, ung grant blanchet, ung lictz, ung travers, une tirretaine pour garder le litz, une paillaisse, encore ung litz et travers, ung bouzet, ung chalitz, ung bancq, une table, ung buffet, une chayère à trois pietz, deux chemyniaux, une tenaille, ung porte-feu ; — La garde-robbe : ung lictz, travers, une couverture rouge, ung chalitz, ung coffre de blanc boys, une taille, ung bassinet et pissepot d'estaing, une table, ung petit bancq à quatre piedz, une chayère perchié ; — La Chambre rouge : sept pièces de tappisserie rouge de brodure et pourpointée et une aultre petite servant sur ung porche, ung lictz de camps à taffetas cramoisi, pourpointez et gourtines de mesmes, tenant au chiel, quatre pommes dorrées, tour de lictz demesmes, le boys dudict lictz couvert de taffetas, une couverte de taffetas de mesmes, servant sur ledict litz, ung lictz, travers et une paillaisse, une petite rolle couche, ung litz travers et couverte rouge, ung bouzetz, une table et buffet, une chayerre à trois piedz, une taille, ung bassinet, un pissepot d'estaing, une chayerre perchié ; — La Chambre du médecin: sys pièces de tappisserie de la beste glatissant, ung lictz de camp de damas jaune, noir et blanc avecq les gouttières et frange de soye de mesmes, cincq gourtines de taffetas des mesmes couleurs, le chalitz de boys sans estre couvert, ung lictz, travers, une pail-

laisse et une couverte rouge, ung bancq, une table, ung buffet, ung coffre, une taille, ung bassinet, ung pissepot d'estaing, deux orilliers sans toye, une chayère perchiée, ung banchiet de houppes : — La Chambre dessus la bouttillerie : syx pièces de vièze tappisserie des lyons, ung litz de camp de boys sans accoustrement, ung lict travers, quatre couvertes royées et deux rouges, une rolle couche dessous, une table, ung buffet, ung chamineaux de fer, une chayère à trois piets; — Au Galetaz sur la chambre de feu Madame : sur une table quatre matras, deux lictz de fustaine, cincq travers couverts de fustaine, deux orilliez, deux coutte poinctes à taffetas jaune, ung grant tappis réez, trois quarreaux servant à la tappisserie des armes des quatre quartiers de Monseigneur, deux pièces de tour de lictz de tappisserie servant au jardinet, ung pavillon de taffetas jaune avec la pomme, l'accoustrement de taffetas jaune servant à ung lictz quarrez que Monseigneur portoit par les champs, avecq deux courtes malles où sont les bastons servant audict lictz, deux grandes courtines de taffetas vert, une pièce des grands lozanges dont la reste est à Bruges, deux grandes gourtines de taffetas cramoisy, deux gourtines de sayette vert, rouge et blanc, une grande couverte de manthe d'Espaingne blanche, ung tour de lyt de drap blanc servant au litz de camp pareille, une gouttière frangiée de taffetas cramoisy pourpointée servant à la chambre rouge ; — Au meismes Galletas : la tappisserie des lyons, contenant neuf grandes pièces y comprins le chiel, ung banchiet et deux tours de lictz, une gouttière de petites lozanges dont la reste est à Bruges, une couverte de mulletz, ung chiel de vieille toille et doublé de toille sans gourtines, ung tappis à mettre par terre bien fort velu à long poil, quatre nattes d'Espaingne, deux quariaux de cuyr d'Espaingne, encore deux grants nattez d'Espaingne pareilles aux aultres, deux bouzet d'ouvraige, le boys d'ung lictz de camp qui avoit servi aux estuves ; — Au petit Galletas de Jacques (?) : ung lit, travers et couvert rouge, trois matras, cincq quariaux vert servant au chariot de cuire (?) de Monseigneur, ung gros tappis veluz, ung grant miroir servant aux estuves, une table, deux tresteaux ; — Le Galletaz sur la Chappelle : ung lict, travers et couvert bleuwe, ung chalitz à fasson de lit de camps, sans accoustrement, une table tresteau, ung petit bancq : — Au Galletas ensuivant : ung lictz, travers couvert rouge, ung chalitz comme le précédant, ung grant banc à quatre pieds ; — La Chambre de Gérardin : ung chalitz à fasson de litz de camp avecq ung acoustrement de vieille sayette, ung lictz, travers couvert rouge : au cabinet de ladite chambre : ung lictz, travers et couvert bleuwe, une table tenant à la muraille, une selle à trois piedz ; — Le premier Galletas auprès la grande Salle : ung lictz, travers couvert rouge, ung maulvais chalitz, table et trestiaux ; — La chambre de l'aulmosnier : ung lictz, travers couvert rouge, deux tables avecq leurs trestiaux, ung bancq, une selle à trois piedz, une vielle gourtine de sayette; — La Chambre du Trésorier : deux lictz, deux travers, deux couvertes, l'une rouge et l'autre bleuwe, ung chalitz à fasson de lictz de camp, ung aultre petit chalitz, une table quarrée, ung petit banc, deux selles à trois pieds et ung petit bancq ; — La Chambre du Roussiau : deux lictz, deux travers, deux couvertes, l'une rouge et l'autre bleuwe, ung chalitz à fasson de litz de camps, ung aultre petit chalitz, ung coffre de blanc boys, une casse (caisse), une paire de tresteau, une table d'asselle, ung chemyniaux de fer, une selle à trois piedz ;— La Chambre des chantres : trois lictz, trois travers, trois couvertes rouges, deux selles à trois piedz, deux chalitz et une petite rolle couche ; — L'autre chambre auprès : deux lictz, deux travers, deux couvertes rouges, deux meschants chalitz faits d'aisselle ; — La Chambre des officiers : trois lictz, trois travers, deux couvertes bleuwes et une maulvaise couverte de lyons, trois chalitz, une table et tresteaux ; — La Garde robe de Monseigneur, fermée ; — La Chambre de monsieur le tailleur : ung lictz, travers, une couverte rouge, une table, quatre tresteaux, ung chalitz : — Au Gallatas des brodeurs : ung litz, travers, deux couvertes bleuwes et les toilles de chasse de Monseigneur : — Au logis du chastelain : deux coffres quarrez servant d'ung chalitz dessous ung pavillon de taffetas jaune, trois tailles, trois bassinets d'estaing, ung pissepot d'estaing, trois orrilliez de fustaine, encore ung des vieux lictz, travers et couverte bleuwe, encore deux orrilliers de fustaine sans toye ; — Peintures : le grand Bœuf, le grand Chien, Mettelin, la ville de Venize sur toille, une grande carte sur toille, une grande ville en painture sur toille, une aultre peinture sur toille de gens qui font bonne cherre, une femme qui sonne une trompe, ung aultre d'ung homme et une femme qui tient une bannière, ung aultre d'ung nommez Nyemant, une aultre d'une femme qui fait baiser son c.. à son mary, ung grant tableau devant les estuves, de Dyane et Actheon et la ville de Gayette qui est à Bruges ès mains du

paintre (1) ; — Coffre du linge : premiers, quatre paires de fin drap, ung drap à blanchir ouvré, deux dras de piet fins, VIII toyes d'orrilliers fins, XI draps fins ung peu moindres qu ceulx de dessus, deux aultres paires assez pareilles de deux letz et demy, encore deux paires de deux letz, XVIII toyes neufves, IX aultres toyes d'orrilliers, XIIII paires de draps de deux letz ;— Linge du commun : une paire de trois letz, deux paires de deux letz et demy, XXX paires de draps d'un letz et demy ; — Ung aultre coffre de linge : cincq paires de draps de commun de letz et demy dont il y a une paire à Gand, encore V paires de deux letz de la mesmes sorte : sys pièces de boucassin, ung tour de lit de mesmes frangez, ung tour de lit de fustaine blanche, ung pavillon de toille blanche et deux grandes gourtines de toille blanche et deux paires de draps que monseigneur Anthoine, aulmosnier de Monseigneur, a et retient en ses mains ; — La Lavanderye : ung lictz, travers, une couverture de manthe rouge à trois largeurs, une haulte armoire traillée, ung chalitz à fasson de lit de camp, une table et trestiau, quatre chayères à trois piets et une grande chayère quarrée, III escabeaux ;— En l'autre chambre : ung lictz, travers, une couverte rouge, une haulte armoire traillée, une cuwe baynnoire, ung chalitz, une table trestiaux, deux escabiaux, une selle à III pietz et une rolle couche, une cramillière de fer contenant une grande barre et trois cramillières pendantes, et sur le gallatas d'en hault ung petit chalitz ; — La Chambre de l'escuyer : ung lictz de camp de drap jaune avecq cincq gourtines de sayette jaune, ung grant banc, buffet, table, II escabiaux, une chayère à trois pietz ; à la garde-robbe : ung chalitz, deux rolles couches, ung litz, travers et couvert gris ; — Les Chambres dessous les escuryes : sept chambres dont en chacune a chalitz à fasson de lit de camp, rolle couche, table quarrée, buffet, ung grant banc, deux escabiaux ;— La Chapelle : sept pièces de tappisserie de plusseurs saints et saintes, ung tableau de painture sur l'autel, la cibolle à mettre le *corpus domini*, la lampe accoustrée d'argent, ung calix, platainne et....., une casuble de satin de Bruges vert, aube et tout ce qu'il y appartient, une aultre casuble de satin violet, aube pareillement comme dessus, deux parements d'autel de satin de Bruges vert, quatre nappes d'aultel, I serviette, les orghes venans de l'Empereur» ; en bas de la page d'une autre écriture : « à Bruges, XII pièces des grandz lozenges que grandes que petites ; des petites lozenges onze pièces que grandes que petites » (f°s 24 à 29). — « Inventaire des biens meubles trouvez en la maison de feu monseigneur de Ravestain à Wynendale, faicte par Jehan de Warenghien à ce commis par Madame la Régente de la part de l'Empereur, maistre Philippe de la Kéthulle, commis par monseigneur de Clèves, Gilles de le Samme et Gérard de Meulpas, commis par messieurs les exécuteurs du testament dudit fue seigneur de Ravestain, et iceulx levez et transportez en la ville de Malines pour illec par madicte dame et mesdicts seigneurs exécuteurs en faire ce qu'il appartiendra ; et ce fait les XIe et XIIe jours de may XV^c XXVIII ainsi s'ensuict » (f° 32) (1). « Inventaire des biens meubles trouvez en la maison de Madame de Vendosme à Bruges, où mondit feu seigneur de Ravestain a accoustumé de logier et à lui appartenant faictes et transportez comme dessus le XIIIe dudit mois de may XV^c XXVIII, assavoir : neuf pièces de tapisserie faictes à grandes lozenges semées de fleurs et de cardons, armoyées des armes de mondict feu seigneur et de madame sa compaigne, ung chiel, les gouttières et banquiers y servans ; sept grandes pièces de tapisserie, faictes à petites lozenges semées de lettres armoyées des armes de feue la dame douagière de Ravestain, le chiel, gouttières et bancquier y servant ; ung lit de camp de bois, mis en deux males de cuyr, ung bon lit et travers de fustenne, plain de duvet, ung matras aussi de fustenne plain de cotton, ung chiel, gourdines et tour de lit d'escarlate rouge bordée de velours noir et quatre pommes de bois couvertes comme dessus, et trois gourdines de saye blanche, jaulne et noire » (f° 31, recto). — Inventaire des parties de vaisselle d'or, d'argent doré et d'argent blanc, appartenant au sire de Ravestain, trouvées dans son hôtel à Gand, servant aux offices

(1) Dans la pièce suivante, donnant la liste de ceux de ces meubles qui, sur l'ordre de l'archiduchesse Marguerite, ont été transportés à Malines, les peintures sont ainsi énumérées : « ung grant bœuf et ung grant chien painct sur toille ; la paincture des villes de Venize, de Mettelin, Lisle de Cytarée sur toille, une autre ville à tout gens faisans bonne chière, une femme sonnant une trompe, ung homme et femme tenant une bannière, ung autre nommé Nemo, ung autre qui fait battre son c.., et une petite paincture sur toille d'un homme et une femme nue assez honneste.»

(1) Cet inventaire reproduit l'énumération des peintures et tapisseries décrites dans le document précédent.

de la cuisine et de la bouteillerie avec aussi tout le linge, inventaire dressé par les mêmes commissaires le 13 mars 1528 et comprenant : une coupe d'or avec son couvercle, faite à nœuds de cordelières, pesant 3 marcs, 4 onces, 19 esterlins d'or ; 2 grands bassins d'argent blanc, armoriés des armes du sire de Ravestain =15 marcs,5 onces,2 esterlins; 2 autres moyens bassins d'argent blanc, armoriés des armes du sire et de la dame de Ravestain = 11 marcs, 7 onces; 6 grands gobelets d'argent doré avec un couvercle ayant une couronne et le *cou couronné* (? tout *boulonné* = 28 marcs, 10 onces; 6 gobelets d'argent blanc à pied, rayés; 6 autres gobelets d'argent blanc à pied ; 6 tasses d'argent avec les pieds ouvrés de lettres et les bords dorés ; 6 autres tasses d'argent blanc, martelées, à pied ; une coupe avec son couvercle d'argent doré, le pied ouvré de lettres à jour = 6 marcs ; une coupe d'argent blanc avec son couvercle, le pied ouvré de lettres à jour ; 2 pots d'argent blanc à pied, tenant chacun une *ghelte* ; un autre pot d'argent blanc, tenant une *ghelte*, servant à cervoise ; 2 flacons d'argent blanc tenant chacun une *ghelte* et demie ; 2 autres flacons d'argent blanc tenant chacun une *ghelte* ; 2 autres petits flacons d'argent blanc, tenant chacun un demi-lot ; 2 aiguières à couvercle d'argent blanc, les pieds et manches *ouvrés* à jour ; 2 aiguières d'argent sans couvercle, les pieds et les bords dorés, faites à la mode d'Espagne ; une autre aiguière d'argent sans couvercle ; 3 *réchauffoirs* d'argent, l'un avec le pied *ouvré* à jour ; 2 petits pots d'argent à couvercle, nommés *consciences*, pesant 4 marcs, 5 onces ; 1 petit *pottekin* d'argent à couvercle aux armes du sire de Ravestain ; une boîte d'argent avec son couvercle et une petite louche, servant à y mettre de la poudre de Duc ; une petite salière d'or avec son couvercle, pesant = 4 onces, 8 esterlins ; une autre salière d'argent doré avec son couvercle ; 3 autres salières d'argent à bords dorés faites *quarrées* ; 6 petites salières d'argent à servir les dames ; 12 tranchoirs d'argent doré ; 12 autres tranchoirs d'argent blanc, dont 6 armoriés aux armes du sire de Ravestain et les 6 autres avec un R ; une petite salière d'argent blanc à mettre les œufs ; un *pottekin* d'argent doré dedans et dehors avec un couvercle fait en forme de coupe ; un pressoir d'argent à presser les oranges ; une rôtissoire d'argent à faire *rosties* pour la poudre de Duc ; 2 *pottekins* d'argent sans couvercle, les pieds et bords dorés ; un verre vert nommé *rivière*, avec pied et couvercle d'argent doré ; deux couvercles d'argent servant à verre et *pottekin* de pierre ; 2 écuelles d'argent à oreilles ; une cuiller d'or pesant 2 onces, 4 esterlins d'or ; 6 cuillers d'argent à manche rond ; 18 autres cuillers d'argent à manche plat ; une *bourache* de cuir avec un couvercle d'argent ; une aiguière d'argent avec couvercle et biberon, *ouvrée* à la mode d'Italie ; une tasse d'argent à faire essai ; une petite tasse de verre de *cristalin* ; une custode de cuir renfermant 4 verres de *cristalin*. Vaisselle de cuisine : 3 grands plats d'argent marqués du G couronné ; 12 plats moyens d'argent marqués de même ; 18 autres plats moyens marqués de même ; 1 double plat d'argent à deux oreilles servant à mettre eau chaude avec un *trèchoir* troué pour *poisson*, marqué comme dessus ; 15 écuelles d'argent, idem ; 12 petits plats d'argent, marqués d'un R ; 16 écuelles d'argent, idem ; 5 chandeliers d'argent à hauts pieds, ouvrage d'Espagne ; 4 autres chandeliers d'argent, aussi à pieds, ouvragés comme dessus ; 3 autres chandeliers d'argent avec les R ; 3 autres chandeliers d'argent *à plats pieds* ; un coffre d'argent à mettre oublies que l'on dit être à Bruxelles ; un biberon d'argent avec son couvercle, idem ; un *potkin* de pierre avec son couvercle que l'on dit être à Wynendale. Autre grande vaisselle dorée : 2 grands pots d'argent doré, *godronnés*, à manche ; 2 grands bassins d'argent doré, aussi *godronnés* ; 2 petits pots d'argent doré, aussi *godronnés* ; une nef à pied, d'argent doré, tout *ample* ; 2 drageoirs à pied, d'argent doré, aussi *godronnés* ; 2 flacons d'argent doré, tout *amples* ; 6 tasses d'argent doré, aussi *godronnées* ; 6 autres tasses d'argent doré, tout *amples* ; 2 chandeliers et 2 flambeaux d'argent doré ; une aiguière d'argent doré, à couvercle, *godronnée* ; 2 aiguières d'argent doré, à couvercle, tout *amples* ; 2 salières d'argent doré ; 2 pots d'argent doré, faits en forme d'aiguière à manche et *brochon*, *ouvrés* à la mode d'Espagne ; une grande salière d'argent doré, faite de *cristalin*, sur l'épaule d'un homme, semées de plusieurs perles, balais et saphirs au pied et sur le couvercle; 3 tasses d'argent doré, *ouvrées* à la mode d'Espagne; une coupe d'argent doré, à couvercle, *boulonnée* ; une autre semblable coupe à couvercle, *boulonnée* ; une tasse d'argent doré, avec son couvercle; une coupe d'argent doré avec son couvercle, *boulonnée* ; 2 petites coupes d'argent doré avec leur couvercle, *boulonnées* : 2 autres petites coupes dorées à pieds et couvercles gravés de *marmousez* ; une petite double coupe d'argent doré, *godronnée* et gravée de feuillages; un petit gobelet à couvercle d'argent doré avec un

det au fond ; une cuiller d'or pesant 2 onces ; une petite salière d'or avec son couvercle pesant 3 onces, 2 estrelins ; un petit couteau avec le manche d'or ; une coupe d'or à pied et couvercle, *ouvrée* à plumage, aux armes de feu Madame de Ravestain; un petit *crolle* rond de *salemandre* avec son couvercle d'argent doré. Autre vaisselle d'argent blanc, *plumassée* : 6 grandes tasses d'argent avec le couvercle, les pieds et bords dorés, toutes *plumassées* ; 2 grands pots d'argent, idem ; 2 autres grands pots *amples* à pieds et bords dorés ; 2 grands flacons d'argent, *plumassés* ; 2 grands bassins à laver, idem, aux armes de feu Madame de Ravestain ; 2 grands aiguières à couvercle, idem ; 2 pots d'argent blanc à pieds et couvercle, *ouvrés* à écailles de poisson ; 2 autres petits *potquins* d'argent blanc, ouvrage d'Espagne ; 2 pots d'argent servant à *succades* ; 2 petites tasses d'argent, *boulonnées* avec chacune une oreille : un bassin de chambre ; une petite boîte à couvercle pour coriandre, une cuiller à manche *tors* et un petit chandelier à mettre bougies, le tout d'argent : une noix d'Inde, garnie d'argent blanc ; un encensoir d'argent pour la chapelle : une platine d'argent doré, la petite *touchette* et un pied de calice d'argent blanc ; une cassolette d'argent ; une boîte d'argent servant à mettre *senteurs* et *ongnements* ; une grande noix d'Inde garnie d'argent doré, 2 grands barils d'argent blanc, armoriés des armes de feu Madame ; une corbeille d'argent à manche et le pied *ouvré* de lettres. Autres parties de vaisselle d'étain : 11 pots de *ghelte* d'étain, armoriés des armes de feu monseigneur de Ravestain ; 3 pots de *lots de cour*, armoriés, idem ; 7 pots de demi-lots, idem ; 2 quartes et une pinte, armoriées, idem ; 16 tranchoirs d'étain, idem ; 7 écuelles d'étain, idem ; 4 broches et 2 *tarrilz* de bois, une boîte à oublies de fer-blanc ; un *réchauffoir* de fer ; 6 grands plats d'étain marqués du G couronné ; 18 plats moyens, marqués de même ; 11 autres plats plus petits, idem ; 9 écuelles d'étain, idem ; 6 louches de fer, un couteau de cuisine, une *happe*, deux pelles de fer, 6 chaudrons, appelés *bellequins*, de cuivre ; 2 moyens chaudrons, une écumoire ; deux grandes poêles de fer et une broche de fer ; un pot d'étain à moutarde : 2 petits flacons d'étain ; 30 chandeliers de cuivre. Autres parties de linge d'état : 15 grandes nappes, ouvrage de Venise, servant pour *l'état*, tant vieilles que neuves ; 4 autres nappes de quatre aunes chacune, ayant servi à feu madame de Ravestain ; 6 vieilles nappes *de commun* de diverses sortes ; 4 vieilles nappes *d'état*, déchirées et de petite valeur ; 58 serviettes tant bonnes que mauvaises ; 3 vieilles nappes de buffet ; 2 grandes nappes, ouvrage à verdure de damas ; 18 serviettes de semblable ouvrage (f°s 35 à 39). — « S'ensuivent les pièces de vaisselle d'argent, tant de boutillerie que de cuisine, appertenans à feu monseigneur de Ravestain, pesée, à l'ordonnance de messieurs les exécuteurs de son testament, par maistre Michel March, orphèvre demorant à Malines, en la présence de Josse de Grutère, maistre d'ostel dudit feu seigneur et Gilles de le Same, les XVIe et XVIIe d'avril anno XV^c^ XVIII après Pasques (1) » (f° 40). — « Déclaration des parties de meubles délaissez par feu monseigneur de Ravestain en sa maison et chastel d'Enghien, que l'on a advisé estre transportées en la ville de Malines par ordonnance de messeigneurs les exécuteurs du testament dudit feu seigneur, pour, avec les autres bagues et joyaulx, en faire ce qu'il appartiendra, ainsi que s'ensuit et premiers : l'accoustrement d'ung lit de camp d'escarlate rouge broudée de velours noir, le dosseret et chiel y servant ; ung quarreau de velours violet ; une teste d'empereur de marbre blanc ; une table ouverte, peinte à la mode d'Italie ; cent et dix voirres ou environ tant de cristallin que autres, en ce comprins ung service de cuisine et boutillerie, assavoir de pots, tasses, couppes, aiguières et autres ; trois coffres où sont les instrumens d'unes orgues ; deux clefs de la ville de Gennes avec une mache dorée et le sceau de ladite ville ; ung petit tableau de Léaulquin (2) en paincture ; huit pièces de tapisseries de verdure en ce comprins chiel et gouttières et trois courtines verdes ; ung grant miroir d'achier ; ung grant chandelier de cuyvre pendant ; neuf pièces de tapisseries à plumages ; une chayère de fer couverte de drap rouge ; ung grant tableau de l'ymaige Nostre-Dame, faict à Milan et doré à l'entour ; trois quarreaux d'ouvraige à l'esguille et ung bouzet, une chayère de fer couverte de satin de Bruges vert, six chandeliers de cuyvre à mettre bougies pour lire ; ung grant miroir d'achier ; quatre tableaux d'armoyries des quartiers de mondit seigneur ; ung tableau de la Lucresse en paine-

(1) Cet inventaire ne fait que reproduire une partie de la liste donnée dans le document précédent.

(2) Léaulquin de Luxembourg, chef de la chambre du feu sire de Ravestain.

ture ; ung personnage d'homme nud, taillé de marbre blanc, cherchant ung soron (lézard) en son piet (1) ; deux grans cadrans de cuyvre ; une teste d'empereur de marbre blanc ; ung grant miroir d'achier ; ung accord de fluttes de bois de buffet (?) : ung coffre couvert de cuyr velu ; ung grant coffre de chiprès couvert de cuyr noir ; ung autre grant coffre de chiprès non couvert ; deux coffres dorez et ouvrez à la mode d'Italie ; deux grans torsiers de cuyvre ; deux tapis velus ; cincq pièces de tapisseries de plumaiges ; une grande natte doublée de toille ; deux autres nattes à la mode de Turquie ; deux acoustremens de maisons de guerre, de saye jaulne et violette ; ung tapis de buffet ouvré à l'esguille ; l'acoustrement d'ung lit de camp jaulne et violet et les courtines, deux quarreaux de velours, l'ung violet et l'autre tannet, une chayère de bois qui se ploye, couverte de velours noir, quatre pièces de toille où est la paincture du Chevalier au Cygne (2) ; une pomme de grenade dorée à pendre à ung pavillon, avec quatre rondeaulz de paincture ; douze fardeaulz que tentes que pavillons, grans que petits, le bois et eschelles y servans ; ung coffre de blanc bois où sont les pommes et bannerolles servans esdits pavillons » (f°s 41, recto et verso).— « Inventoire des bagues et joyaulx apartenans à feu monseigneur de Ravestain, trouvés en ung coffre de fer et aussi en une boiste de fer, faicte en la présence de monseigneur le cardinal de Liège, de monseigneur de Berghes, exécuteurs du testament dudit feu seigneur, de monseigneur le conte d'Éverstain, du chancelier de Clèves et autres députez de par monseigneur le duc de Clèves, par Jehan de Warenghien, maître des comptes à Lille, à ce commis par madame la Régente de la part de l'Empereur, Gilles de Le Samme et Gérard de Meulpas, commis de par mesdicts seigneurs les exécuteurs, le premier jour d'avril xv^c^ xxvii avant Pasques, ainsi que s'ensuit. Et premiers bagues et joyaulx trouvez en ladicte boite de fer : ung kercan d'or, garny de douze croix de dyamans et une grande table de dyamant au milieu ; ung autre kercan d'or, faict à cordelière, garny de huit dyamans et neuf perles ; ung autre kercan d'or, garny de dix pierres, moitié rubis et moitié dyamans, avec dix-neuf perles ; ung autre kercan d'or, garny de vingt-deux perles ; deux brachelets d'or, garnys chacun de treize perles et une table de balaiz ; deux autres bracheletz d'or servant pour Monseigneur, garniz chacun d'ung dyamant et une hyacinthe ; ung chifflet d'or que mondit feu seigneur portoit au col ; ung petit tableau d'or esmaillé pour porter au col ; trois anneaulx d'or, l'un garny d'un beau rubiz, l'autre d'une turcoise et le m^e^ d'un dyamant et une petite verge d'argent ; ung cou (C), couronné d'or, garny de sept pierres ; une petite croix d'or, garnye de dyamans ; ung bouton d'or, garny d'ung balaiz ; ung anneau d'or, garny d'un cheval esmaillé de blanc ; ung petit coussin d'or avec ung chien ; deux petits personnaiges d'or esmailliez ; sept boutons d'or, faictz en fachon de plumes, l'un, garny d'une pierre de hyachinte ; trois anneaux d'or, ouvrez d'anticaiges (1) et ung de coral ; quatre anneaulx d'or, garnys de pierres d'anticaiges ; trois autres anneaulx d'or, garnys deux de dyamans, l'un d'une belle poincte, ung rubiz et une perle ; dix-huit pièces d'or, grandes que petites, de médailles et d'anticaiges et trois d'argent trouvées en une bourse de velours gris : ung petit tableau d'or ayant dedans de la vraye croix, quatorze petites cordelières d'or et huit perles ; unes petites heures esmaillées ; une petite poirre d'or. Autres bagues et joyaulx trouves audit coffre de fer : ung chapeau ducal d'or ouvré à florons d'or pesant... ; ung colier d'or, garny de xxi perles, une ameraulde et trois rubiz ; ung autre colier d'or, garny de douze dyamans, une grosse poincte au milieu et une perle pendante ; ung autre colier d'or, garny de vingt-cinq perles, une grosse table de dyamant au milieu et ung beau balaiz pendant ; ung anneau d'or, garny d'une ameraude ; quatre petis brachelets d'or esmaillez ; trente deux perles plus petites que poix, deux petis rubiz et deux petis dyamans ; ung petit trousseau de semences de perles ; une belle croix d'or, garnye d'un lez de quatre rubiz et quatre saphirs et de l'autre lez de quatre rubiz avec plusieurs perles tant grosses que petites, et, au piet, aussi d'or, trois dyamans, trois rubiz et cincq perles ; ung petit tableau d'or,

(1) Il s'agit ici probablement d'une copie antique de la célèbre statue de Praxitèle, *l'Apollon Sauroctone*, qui avait été rapportée d'Italie par le sire de Ravestain avec les clefs de la ville de Gênes et les deux bustes antiques d'empereurs romains.

(2) Adolphe de Clèves, un des ancêtres du sire de Ravestain. Il avait pris le nom de chevalier du Cygne dans le tournoi qui suivit le banquet et le vœu du Faisan à Lille, au mois de février 1451.

(1) Ce terme doit désigner ici des intailles antiques servant de chatons à des bagues.

garny d'un crucefix et une Nostre-Dame esmaillée au piet ; ung autre petit tableau d'or, garny de six rubiz, six perles avec ung ceur (cœur) tenant deux angèles, auquel y a pluiseurs relicquaires : quarante-sept pièces d'or, les unes faictes en forme de bagues et autres esmaillées de diverses sortes, estans en ung petit coffret de cuyr bouly ; unze petis tableaux esquelz sont pourtraiz sur parchemin pluiseurs princes, princesses et grans seigneurs, encassez en or estans en ung petit coffret d'argent doré : deux petis camahieux encassez en or ; une crapaudine encassée en or ; ung petit tableau d'or ouquel est pourtraict Madame Marguerite (1), garny d'un rubiz et de trente perles ; unes heures en vellin couvertes de velours noir, estoffées de cloans et cloux d'or esmailliez ; unes autres petites heures de parchemin, estoffées de cloans et cloux d'or esmailliez, ouvraige d'Espaigne ; ung miroir de cristal encassé en argent doré ; ung petit double tableau ouquel y a en paincture Dieu et la Vierge Marie, bien bon ; unes petites heures de papier » ; décharge donnée au bas dudit inventaire par Érard, cardinal-évêque de Liège, duc de Bouillon, comte de Loos, le 1er avril 1527 avant Pâques (fos 59 et 60). — « Parties trouvées en ung coffre de cuyr bouly : le bois d'un lit de camp, l'acoustrement d'icelui, assavoir : le chiel, dosseret, trois gouttières, tour de lit de damas jaulne, blanc et vert, cincq courtines de taffetaf desdites couleurs frangiées de mesmes, quatre pommes dorées y servans ; ung marmouset (?) taillé de bois, ayans tous les membres remuans, dans une laye, et une cortine de taffetaf jaulne, 5 robes de velours noir et vert (?) ; deux tuniques de satin de Bruges bleu, les orfrois de violet drap d'or : deux tunicques de taffetaf blanc, bordées de jaulne et noir ; une chasuble et deux tunicques de toille d'or traict et les orfrois de satin vert enrichy de toille d'argent ; quinze pièces de satin vert à mettre sur aulbes ; deux estolles et trois fanons de mesmes ; quinze pièces de satin blanc servant aussi à aubes ; une chasuble et deux tunicques de toille d'argent traict. les orfrois de satin cramoisi brodé à cordelières, mêlé (?) de toille d'argent ; quatre vièses nappes d'autel, trois serviettes ; une pièce de drap d'or frisié, contenant XVI aulnes, pour faire ornement d'église ; six aulnes et demye de satin cramoisi ; six quartiers de damas d'or noir ; dix pièces d'orfroy de satin cramoisi, l'une couverte de perles et tout le parfait (?) pour l'accoustrement d'église de drap d'or frisié pour les Jacopins de Bruxelles ; une petite cornette de velours noir, tourrée de martre sebeline et une petite chaynette pendante à deux lettres (?) d'or ; une pièce de satin brochié d'or de six fils à fons noir, contenant XXV aulnes ; treize petites médailles d'anticaiges et quattre culières d'ivoire ; ung compas de mer de cuyvre ; deux petites horloges dorées ; une tasse à couvercle de cristallin, garnye d'un anneau d'or, esmaillée d'un ymaige ; une grande orloge pour pendre en une salle, dorée et paincte de trois sortes (?) et armoryée et six chandeliers de cuyvre y servans, tous dorez ; deux petites pièces de damas jaulne, servant les gouttières brodées de toille d'argent ; une grande cortine de taffetaf vert sans anneaux : six quartiers faicts par rolleaux et le VIIe contenant la généalogie de Naples ; les accoustremens de deux lits de camp, l'un de damas jaulne à frange ytalienne et poires dorées, le chiel, dosseret aussi de damas, bas de lit et cincq courtines de taffetaf jaulne et deux tours de lit de pareille dont l'un est contrepointié, l'autre accoustrement de lit de drap jaulne brodé de velours jaulne, assavoir chiel, dosseret et gourdines de mesme tenant ensemble, et deux coffres de cuyr bouly servant pour chaliz ; ung petit tapis de table de drap blanc floreté de diverses fleurs ; une robe de drap d'or frisié doublé de satin noir ; une robe de drap d'or rez, doublé de satin tanné ; une robe de toille d'or traict de cramoisi, à envers de satin cramoisi à cordous d'or et soye rouge ; une robe sengle de damas tannet, bordée de velours noir ; une robe à chevaucher de satin brochié noir et de velours noir et ung grant colier de meismes ; une autre robe à chevaucher de damas d'or noir, bordée de deux bords de velours noir et ung grant colier de mesmes ; une robe à chevauchier de velours noir, bordée de deux bors de mesmes et ung colier de mesmes ; une chamarre de taffetaf cramoisi ; deux robes de fine toillette blanche pourpointiée ; une robe de satin noir bordée de deux bors de velours noir, fourré de martres sebelines ; une autre robe de satin noir bordée de deux bors de velours noir fourrée de martres sebelines ; une autre petite robe de satin noir fourrée de.... de martres ; une fourrure de rozereuwe (1) pour femme ; deux paires de manches de martres

(1) L'archiduchesse Marguerite, gouvernante des Pays-Bas.

(1) Sorte de manteau.

sebelines pour femmes et deux bors de mesmes ; une paire de manches de tannette noire (?) ; une autre robe de satin noir, bordée de velours noir, fourrée de pennelures de martres sebelines ; une robe de velours cramoisi doublé de satin noir ; une robe de velours noir doublé de satin noir ; une robe de damas d'or sengle, bordée de velours noir ; deux cappes d'Espaigne de damas noir ; une chamarre de satin cramoisi et de damas d'or, bordée de mesmes, doublée de taffetaf ; une autre chamarre de drap d'argent et de toille d'or verde, doublée (sic) de mesmes, doublée de taffetaf ; ung saye sans manches de drap d'or figuré de noir, bordé de deux bords de velours noir, doublé de taffetaf ; ung pourpoinct de toille d'or figuré de noir ; un autre pourpoinct de drap d'argent, doublé de taffetaf ; ung pourpoinct de satin blanc ; une robe de drap de gris de Roy, bordée de velours noir ; ung chappeau de martres ; une robe d'or traict noir pour feue madicte dame, doublée de taffetaf noir et les manches plaines de velours noir et la pièce y servant ; une autre robe de damas d'or noir, sengle, et la pièce y servant ; une robe de satin noir aussi sengle et la pièce y servant ; une paire de mancherons de damas d'or, noir, doublé de taffetaf noir ; une fadrille de satin jaulne ; ung feutre d'Espaigne ; ung grant bachin d'argent à barbier, pesant..... ; ung pot barbyeur, aussi d'argent pesant ..... ; ung pissepot d'argent, pesant..... ; ung bachinet d'argent, pesant ..... : deux escuelles d'argent à oreilles, pesant..... ; une escuelle à manche creuse, pesant.... : ung chandelier de bougie d'argent, pesant.... ; une cassolette petite à deux manches ; une grande cassolette d'argent bien ouvrée à ces couronnez (?), pesant.... ; ung coffret d'argent..... pesant..... : une petite caige d'argent pour mestre ung oiselet, pesant ..... ; une lanterne d'argent, pesant..... ; ung grand pot d'argent servant pour confiture, pesant.... ; ung autre plus petit pot d'argent, servant comme dessus, pesant..... ; une layette quarrée avec ung lachet servant à dragerie, pesant..... ; ung estuyer d'argent pour barbier pour onguemens, pesant ..... : unze petis instrumens d'argent servant à barbier, pesant..... ; ung miroir d'achier ; trois poignars d'Espaigne, échamppis de diverses couleurs ; ung poignart à manche noir garni d'argent ; ung cousteau à manche blanche, garny d'argent doré ; ung cornet noir, garny d'argent et chainture de velours ; une rapière d'Espaigne, la garniture dorée ; un bracquemart, la garniture dorée : ung chimeterre, la garniture dorée : une payelle réchauffoir d'argent, pesant..... ; neuf chemises garnies de fine toillette ; sept chemises ouvrées d'or de fine toillette ; six draps de lit, de toillette ; trois tayes d'oreillers ; deux serviettes ; deux chemises pourpointiées ; deux manteaulx et deux chemises de baigneries ; ung pignoir de toille, trois quaeffes (?) et une vraye (?) ; une table petite d'Espaigne, portative ; ung coffre de blanc bois, plein de linge, envoyé à Malines, cloz et scellé ; trois coffres de cuyr boully, quarrés, pleins de drogueries et autres menuités, cloz et scellez ; quatre bouzets d'ouvraige ; ung petit coffre de cuyr boly, pour la chapelle ; ung calix et platte d'argent doré ; ung benoistier et asperge d'argent blanc, une cloquette et boiste à mettre le pain ; une chasuble de satin de Bruges, jaulne, avenant (?) ; ung missel, une pierre bénite, ung corporal ; une presse (?) de bois, garnye d'argent ; quatre bachins d'estain, deux grans et deux petis ; quatres autres bachins d'errain ; onze platines d'errain servant pour pendre contre tapisserie à fachon de chandelier ; une grande chayère garnye de cuyr rouge ; ung grand tableau de deux personnaiges nudz de Mars et Vénus, cloz de feuillet, venant de feu monseigneur d'Utrecht ; ung autre grand tableau de paincture d'une belle fille qui se désabille, venant de feu monseigneur d'Utrecht ; ung beau tableau de la pourtraicture de feu monseigneur de Ravestain ; trois tableaux de la pourtraicture de feu monseigneur Adolf de Ravestain ; quatre tableaux des ducqs de Bourgoigne : le tableau du feu Roy Philippe ; le tableau de Madame Marguerite ; le tableau de la Royne Jehanne d'Espaigne ; le tableau de monseigneur Englebert de Nassau ; le tableau du seigneur de Ville ; le tableau du Roy Franchois ; le tableau de monseigneur Olivier de la Marche ; ung de Conrart (?) le fol : le fol Gorgiaz ; le seigneur de Roghendorf ; une Napolitaine : ung tableau de Broude Clais (?) ..... ; deux tableaux d'incongnus ; le sieur de Ligny ; une Magdeleine ; une grosse teste d'anticaige : ung chien (?) d'Irlande ; ung tableau d'une damoiselle de St-Stahoves (?) ; Adam et Ève en ung tableau ; deux tableaux de Lucresse ; ung tableau de Cléopatra ; la Conversion de Magdeleine ; deux tableaux du grant Turcq et le Soudan ; quatre tableaux d'escripture ; ung grand rafressissoir d'errain ; deux dosserets de cuyr servant à lit de camp, doublés de drap, l'un violet et l'autre jaulne ; le bois d'ung lit de camp, long, à bastons vernis de blanc et dorés (?) ; une maison de guerre de bois ; une table de bois d'ouvraige

d'Espaigne, qui se ploye en plusieurs pièces : une autre table de mesme ouvraige, qui se ploye en deux ; encore une autre table de semblable ouvraige, qui se ploye en trois et son tresteau ; deux représentations de paincture de feuz mesdits seigneur et dame, faictes de terre cuyte; quatre veluz tapis de muletz, armoyés des armes de mondit seigneur » (f°s 66 à 68, verso). — « Inventoire des livres trouvez en la librairie de feu monseigneur de Ravestain en sa maison de la ville de Gand, faicte par Jehan de Warenghien, à ce commis par madame la Régente de la part de l'Empereur, Philippe de la Kéthulle, commis de par monseigneur de Clèves, Gilles de Le Samme et Gérard de Meulpas, commis par messeigneurs les exécuteurs du testament dudit feu seigneur, les XXIXe et XXXe jours de may XV^c^ XXVIII. Et premiers : trois volusmes du Thoison d'Or, loyez en bois, les deux couverts de velours bleu et le IIIe de velours vert, garnys et estoffez de cloux et cloans de laitton dorez ; trois volusmes de Monstrelet, couvers de velours noir, garniz comme dessus ; le premier et IIIe volusme des Cronicques de Froissart, couvers de velours noir, garny comme dessus ; Vallère le grant, couvert de velours vert, garny comme dessus ; le livre des plus notables et mémoriales histoires qui ont esté du commenchement du monde jusques à Godefroy de Bullion, couvert de satin figuré bleu, garny comme dessus : le Propriétaire de toutes choses, couvert de satin figuré vert, garny comme dessus ; Boccache des nobles, couvert de velours vert, garny comme dessus ; Le somme rural de Boutillier, couvert et garny comme dessus; Suethonius, des Empereurs, couvert de velours cramoisy, garny comme dessus ; Quinte Curse, d'Alexandre, couvert et garny comme dessus ; le premier volusme des Commentaires Julius Cesar, couvert et garny comme dessus ; les Neuf Preux, couvert de velours noir, garny comme dessus ; les Cronicques de Brabant, couvert et garny comme dessus; les Cronicques de Troye, couvert et garny comme dessus ; le second, tiers et quart volusme du Miroir historial, couvers et garnys comme dessus ; Bocharderie, couvert et garny comme dessus ; le second volume de la Fleur des histoires, couvert et garny comme dessus ; la Généalogie et Advanchement des Franchois, couvert de velours noir, garny comme dessus ; le second et IIIe volusme du Trésor des histoires, couvers de velours cramoisi, garnys comme dessus ; le premier et second volusme de Buscalus, couvers et garnys comme dessus ; Boëce, de Consolation, couvert et garny comme dessus ; le livre de Juvenal, couvert et garny comme dessus : le Vita Christi, couvert de velours noir garny comme dessus ; la Légende dorée, couvert et garny comme dessus ; Bocache, de la Ruyne des Nobles, couvert et garny comme dessus ; Sidraacq, couvert et garny comme dessus ; Gérard de Roussillon, couvert et garny comme dessus ; Godefroy de Buillon, couvert et garny comme dessus ; les Problèmes d'Aristotte, couvert et garny comme dessus ; l'Informacion des Princes, idem; les Cronicques de France, couvert de velours bleu, garny comme dessus ; l'Instruction des Dames, couvert de velours tannet, garny comme dessus ; le Naturien, idem ; le Comte Phébus, couvert de velours vert, garny comme dessus ; le Romand de la Roze, idem ; le Passe-temps moral, idem ; le Polliticque, idem ; Chirus, roy de Perse, idem ; Mandeville, idem ; les Tryumphes de Pétrarche, idem ; Othéa, déesse de Prudence, idem; le Livre d'Armoyerie, idem ; l'Arbre des batailles, idem ; Alexandre, idem ; la Truandise de l'âme, idem; l'Ordre de la Thoison d'or, idem ; Leornadus Haritinus, en latin, imprimé sur parchemin, couvert de velours vert et garny comme dessus ; le Romand des déduiz, couvert et garny comme dessus ; le Trésor de sapience, couvert de velours cramoisi, garny comme dessus ; les Omélies St Grégoire, idem ; la Bible, en franchois, idem ; la seconde partie de la Bible, idem ; le Froissart, idem ; la première Guerre romaine, couvert de velours bleu, garny comme dessus ; le petit Bocache de la Ruyne d'Angleterre, idem ; la Guerre de Pugnac des Cartaginiens, couvert de velours tannet, garny comme dessus ; Thulle, de Amistié, idem : l'Estrif de Vertu et Fortune, garny (sic) de velours jaulne, garny comme dessus ; Gillon de Trazegnies, couvert de velours figuré rouge, garny comme dessus ; le Melluzine, couvert de velours noir, garny comme dessus ; Clariadus, idem ; Matheolus, en prose, idem ; le premier volusme de l'istoire des Pisans, idem ; le Polliticque, idem ; Thulle, de Viellesse, idem ; les Jugemens d'astrologie, idem ; l'Arbre des batailles, idem ; les Ditz des philosophes, idem ; les Droiz d'armes, idem ; le Romand de la Roze en risme, idem ; Francisque de Pétrarke, en latin, idem ; les Épistres d'Ovide de l'Art d'amour, idem ; les Sept Eaiges, couvert de velours gris, garny comme dessus ; ung livre contenant plusieurs lettres, envoyées par maistre Jehan Robertet à monseigneur de Montfarant et

Bourbon, couvert de velours noir, garny comme dessus ; le Siège de Rodes, couvert de velours jaulne, garny comme dessus ; le livre de St Pierre de Luxembourg, couvert de velours noir, sans garniture ; trois volusmes des Décades de Thitus Livius, couvert comme dessus, sans garniture ; deux volusmes de la Chité de Dieu, idem ; le livre de Genesis, idem ; l'Ordre d'Angleterre, couvert de velours bleu, sans garniture ; ung compelat en latin de divers docteurs, couvert de satin cramoisi, sans garniture ; le livre des Vauldois, couvert de velours vert, jaulne et blanc, sans garniture ; ung vielz livre escript de lettres de turcq, couvert de satin de couleurs, garny de cloans et lyons de cuyvre ; le livre des Éthicques d'Aristotte, couvert de velours jaulne, garny d'argent ; unes heures en franchois, couvertes de velours noir, garnyes d'argent ; ung livre pour jecter le det, couvert comme dessus ; l'Introduction du père au filz, idem ; ung petit livre ytalien, idem ; le livre de Josephus Judaic, idem ; ung petit livre des Songes, couvert de damas vert ; le Chevalier délibéré, couvert de cuyr rouge ; L'arcade de St Jacques, en ytalien, couvert de cuyr ; ung petit livre en ytalien ; les quatre volusmes de Froissart, couverts de cuyr ; les sermons de Nicolas Florentin, en latin, couvert de cuyr ; cinq volusmes du Miroir historial, imprimez ; Cronicques de Etate mundi, en latin ; le Régisme de vertu, en latin ; la Créacion des Angels en latin ; le Florissement en fleurs, escript en franchois ; le Romand de la Roze, en proze ; la Passion par personnaiges ; l'Archipelle en latin ; la Bible en franchois ; maistre Pierre de Dachia ; Ypo des philosophes, en latin ; le Chevalier au Chisne ; ung petit livre de paincture, escript en anchien langaige ; ung herberier en allemand ; les Régismes de grosses maladies ; trois livres de médecine en latin ; le Voyaige de Jhérusalem, couvert de cuyr noir ; trois volusmes de Lanselot du Lac de la Table ronde ; Le Vie des Pères ; Methaphisicalia, Juvenal, Virgile, Perse, en latin ; Albertus Magnus, Thérence, Facète de Poge, en latin ; ung petit livre en latin contre les Turcs ; les Triumphes de Pétrarche et la Monarche, en latin ; Avicennes, Statius, Campane, opera Ovidii, glosule Marchiani et Rethorica Thullii, en latin ; seize quayers de papiers et deux petis livres figurez de plusieurs instrumens de guerre ; deux minutes des Cronicques d'Espaigne ; deux livres des mémoires de messire Olivier de la Marche ; ung livre pour faire tournoi ; ung livre du roy Édouard d'Angleterre, en parchemin ; l'Advènement des princes et l'histoire de Troye, en franchois ; l'Entrée de l'Empereur à Bruges ; la Faulconnerie ; ung long livre de bois où il y a la pourtraicture de plusieurs quartes de pays. Tous lesquelz livres cy-dessus déclarez ont esté transportez de Gand en la ville de Malines devers messeigneurs les exécuteurs du testament dudit feu seigneur de Ravestain, pour en faire ce qu'il appartiendra » (f°s 69 à 71). — Inventaire des papiers dudit feu sire de Ravestain, trouvés en « ung grand coffre de blanc bois à une serrure et deux nocquetz : dix-huit grans comptes de parchemin de la terre et seigneurie d'Enghien ; ung cartulaire de la seigneurie de Hornes ; deux cens soixante dix petis comptes des receptes particulières de la terre d'Enghien, assavoir des seigneuries de Marque, Dastre, Rebecque, Hornes, Ackère et Le Haye ; cincq grans comptes de parchemin de ladite terre et seigneurie d'Enghien : douze cartulaires desdites terres et seigneuries ; CLXXIII petis comptes des bailliaiges, tant des bois que mortes mains des dites terres et seigneuries d'Enghien ; dix-neuf comptes de la terre de Breskesand (?) ; ung cartulaire en parchemin de ladite seigneurie ; ung compte des dicaiges de ladite seigneurie ; XXV comptes des seigneuries de Dunkerke, Gravelinghes, Bourbourg, Warneston, tonlieu de Bruges et chastellenie de Lille ; ung livre des ..... de feue madame Marguerite de Bourgongne à ..... Jaques des Fossez ; quinze comptes des receptes du bailliaige d'Englemoustier et autres acquiz ; cent et ung comptes des bailliaiges des terres et seigneuries de Winendale, Rolers et plusieurs papiers et acquis servans à la dite recepte ; soixante-sept comptes de la recepte des dictes terres et seigneuries de Winendale et des appartenances ; vingt comptes de la recepte et drossarderie de Rumst (?) ; ung compte des fiefs de ladite seigneurie ; dix-neuf comptes de la recepte de Borinchem ; deux comptes des dicaiges de Borinchem et plusieurs papiers à ce servans ; IIII^XX^V comptes de la seigneurie de Kievrechin en Haynau ; ung livre des fiefs de ladite seigneurie ; XXIIII comptes de la seigneurie de le Val en Haynau ; LXIII comptes de la terre et seigneurie de Ravestain et ung trousseau de comptes de la drossarderie ; XXXIIII comptes que cartulaires de la seigneurie de Drescher ; XVIII comptes de St Adolfland (?) et IX comptes des hoirs Jehan Oudart ; XXXI comptes de la seigneurie de Poix et Aulnois, comptes avec cartulaires ; plusieurs comptes

et autres escrips servans à la terre et seigneurie de Flêtres ; trois comptes de la seigneurie de Bierne vers Englhien ; en ung grand coffre de cuyr bouly à deux serrures et ung nocquet : dix comptes des plaisirs et ouvraiges de mondit seigneur; dix comptes de la vènerie de Flandres ; CXLVII comptes de despense ordinaire et recepte ..... de mesdits feus seigneur et dame ; quinze liaches des acquits rendus par Gilles de le Same à cause de son entremise ; un compte et acquiz des ouvraiges faicts à Gand, rendu par Josse de Grutère ; une laye ronde de bois où il y a plusieurs papiers de St Adolfland (?) ; une laye quarrée de blanc bois où sont plusieurs lettraiges et papiers de Bresquesand (?) et Wynendale ; une laye quarrée dalmaché, où il y a plusieurs lettres de penchion ou autres ; une autre laye quarrée de blanc bois où il y a plusieurs lettraiges de diverses sortes ; une autre laye ronde de blanc bois où il y a plusieurs et divers lettraiges ; une longue laye de bois dalmaché, quarrée où il y a plusieurs papiers de diverses sortes touchant la personne de Monseigneur ; cent six lyaches des acquiz servant aux receptes des seigneuries d'Enghien, Wynendale, Bornehem, Drescher, Rumst, Poix, Aulnoit, et Rumst (?) et Ravestain et deux lyaches de Wattignies et Beaudignies ; soixante-quatre lyaches de plusieurs acquiz rendus des receptes et seigneuries mises en ung moyen coffre de cuyr bouly avec plusieurs autres papiers et lettraiges dépéchés (?) : ou grant coffre de cuyr boly a deux serrures sans nocquet : XLIII lyaches des acquiz de la recepte d'Enghien, XXVIII lyaches des acquiz de la recepte de Ravestain ; XVIII lyaches des acquiz de la recepte de Winendale ; XXII lyaches de la recepte de Drescher et comptes de St Adolfland ; une grande lyache de la recepte de Kiévrechin ; une grande lyache de la recepte de Hernaing ; deux grandes et une petites lyaches de la recepte générale et despense dudit seigneur et plusieurs escroes » (f°s 73 et 74).

B. 3095. (Registre.)— In-f°, 96 feuillets, papier.

1529-1530. — « Évaluacion, priserie et assiette des villes, terres, seignouries et aultres biens que Madame Marie de Luxembourg, comtesse de Sainct-Pol, de Marle, Conversan, etc., dame d'Enghien, chastellaine de Lille, etc., douagière du duchié de Vendosmois et aultres subgectz de très hault, très-excellent et très-puissant prince le Roy très chrestien, ont ès pays de Brabant, Flandres, Artois, Haynnau, villes et chastellenies de Lille, Douay et Orchies et aultres pays d'embas de l'empereur des Romains, roy de Germanie, de Castille, de Léon, de Grenade, d'Arragon, etc., baillées par déclaracion en faisant le dernier traictié de Cambray ; pour par ledit seigneur Roy très chrestien baillier et assigner à l'impérialle Majesté, la somme de vingt cincq mil cincq cens escuz d'or au soleil, de soixante et unze demy au marc, de rente annuelle au rachat de cincq cens dix mil escuz d'or au marc et XXII karats trois quars, qui est le denier vingt deniers, faicte par Guillaume de Landas et Jehan de Warenghien, conseillers d'icelluy seigneur empereur et maistres de ses comptes à Lille, commis et dénommez par les président et gens de ladite chambre des comptes, du costé dudict seigneur empereur, en suivant ses lettres patentes données en sa cité impérialle de Gennes et aussi à ce dénommez par autres ses lettres patentes du XIe de décembre quinze cens vingt-neuf ; et maistres Jehan Billon, conseiller et maistre des comptes et Anthoine Hellin, aussi conseiller en la court de parlement dudit seigneur Roy très chrestien, commis et ordonnez par ledit seigneur Roy très chrestien, desquelz povoirs et déclaracion desdictes villes, terres et seignouries et aultres biens comprins en ceste priserie et assiette, les teneurs s'ensuivent ». — (En tête sont transcrites les lettres patentes de Charles-Quint et de François Ier nommant les commissaires chargés de procéder à l'estimation des terres dont le revenu était cédé en déduction du capital de 510.000 écus d'or jusqu'au payement de ce capital, complément de la rançon du roi de France.) Les terres et seigneuries dont le reveuu est ainsi prisé et évalué sont les suivantes : Enghien avec ses appartenances et dépendances appartenant à la duchesse douairière de Vendôme, madame Marie de Luxembourg, comprenant les rentes héritières en la ville d'Enghien, les *censes* et fermes manables à Enghien, les *censes*, rentes et terres à Crèvecuelon « que l'on dit terre de Namur », idem, à Marques, idem, à Hoves, idem, à Goy, idem, à Baissilly, idem, à Grumenghien, tenu du comté d'Alost, idem, à Rebecque, tenu du Brabant, idem, à Haynnuyères, tenu du Brabant, idem, à Roucquières, tenu du Brabant, idem, à Samme, idem, à Petit Enghien, idem, à Strythoult, idem, à Berghes, tenu du Brabant, idem, à La Motte, idem, à Leuthoult, idem, à La Haye, idem, à Hérines, idem, à Castre, idem, à Papenghien et Bellenghien, idem, à Hault Croix, idem,

à Vollezelles, idem, à Lemberque qui «est tenu de Dieu et de l'espée et ne requiert point de souverain », les *frainctes* et *amoindrissemens* de meubles, les grains, la coupe des bois, les exploits du bailliage d'Enghien, les mortes mains des serfs, bâtards et aubains, les exploits du bailliage des bois, le parc ; total de la recette de la terre d'Enghien, défalcation faite des dépenses = 6.356 livres, 15 sols, 5 deniers obole poitevins de 40 gros qui font 3.531 écus d'or, 1 quart et 7 sols (f°s 5 à 29) ; — la Châtellenie de Lille, tenue de la Salle de Lille, comprenant les rentes héritières, les *censes* et fermes *manables* = total (défalcation faite de la dépense) = 828 écus d'or, 2 quarts et 4 sols (f°s 30 à 34) ; — les ville, terre et seigneurie de La Bassée, le Transloy, le comté de Herlies, tenus de la Salle de Lille et de Carvin = total : 301 écus d'or, 1 tiers et 22 deniers. (f°s 35 à 36) ; — la ville de Gravelines, tenue de la Chambre légale, dont les recettes comprennent les rentes héritières et aucunes parties *manables*, les amendes et exploits de justice avec les droitures, le droit de *lagan* = 66 écus d'or, 1 tiers, 1 sol, 6 deniers (f° 38, recto et verso) ; — les ville, terre et seigneurie de Bourbourg, tenues de la Chambre légale = 91 écus d'or, 1 quart (f° 39, recto et verso) ; — la ville de Dunkerque, tenue de la Chambre légale = 384 écus d'or, 3 quarts, 6 sols (f°s 40 et 41) ; — transports de Flandre, épier de Furnes et renenghes de Cassel = 361 écus d'or et 12 deniers (f° 42) ; — le tonlieu de Bruges appartenant à madame de Vendôme, tenu du bourg de Bruges, comprenant : le droit de tonlieu de Bruges qui se lève sur les laines d'Espagne et autres denrées et marchandises arrivant en la ville de Bruges, les fermes *manables* en la dite ville, le droit de *l'eschelle du poix d'Escouche*, dû par la dite ville, le droit des entrées des vaisseaux et navires arrivant au hâvre de L'Écluse, les exploits afférant audit tonlieu, la rente héritière due par la maison Josse de Brune, les reliefs, dixièmes deniers des fiefs tenus du grand tonlieu de Bruges, le droit dû par les habitants de Bruges pour l'exemption du tonlieu ; montent les recettes dudit tonlieu, défalcation faite des dépenses, parmi lesquelles figurent les sommes données pour les deux dîners des deux foires, à ceux qui apportent les nouvelles de la flotte d'Espagne et pour le vin des pilotes de cette flotte, à 1.604 écus d'or, 2 tiers et 18 deniers (f°s 44 à 46) ; — les ville et comté de St-Pol, appartenances et dépendances = 1.052 écus d'or, 2 tiers et 1 sol (f°s 47 à 49) ; — les terre, seigneurie et château d'Oisy = 2.018 écus d'or, 2 tiers et 1 sol (f°s 50 à 53) ; — les terre et seigneurie d'Orville = 523 écus d'or, 2 tiers (f°s 54 et 55) : — les terre et seigneurie de Pernes = 910 écus d'or (f°s 56 à 58) ; — la châtellenie de Pas en Artois = 751 écus d'or, 2 tiers et 2 sols (f° 59) ; — les terres et seigneuries du Bois Noyelle, Garnechures, Le Val, Le Maresquiel, Le Hem et Lenthoult, en la châtellenie de Lille, appartenant à l'évêque de Béziers = 618 écus d'or, 1 tiers et 2 sols (f°s 60 à 62) ; — les terre et seigneurie d'Esquerdes, appartenant au même = 1.802 écus d'or, 6 sols, 6 deniers (f°s 63 à 67) ; — les terre et seigneurie d'Ennequin, tenues de la châtellenie de Lens, appartenant au même = 398 écus d'or, 3 quarts et 8 sols (f°s 68 et 69) ; — les terre et seigneurie de Heulschin, tenues du comté de St-Pol, Le Biez, Le Prot en Boyaval, Le Viesepz, Sainct Martin Esglise, Eps, Valhuon, Tangry et pays environ, appartenant au même = 408 écus d'or, 3 quarts, 5 sols (f°s 70 et 71) ; — les terre et seigneurie de Tengues, Berles, Béthousart et Ysier, appartenant au même = 529 écus d'or, 1 quart et 3 sols, 1 denier (f°s 72 à 74) ; — les terre et seigneurie de Fruges, tenues en trois fiefs l'un du comté de St-Pol, le second de Pas et le troisième de Boulogne, appartenant au même = 906 écus d'or, 2 tiers, 1 quart (f°s 75 à 77) ; — les biens et terres appartenant à Antoine d'Auxy, écuyer, seigneur de la Tour, gisant au terroir du Franc et quartiers d'Oudembourg, Ghistelambacht, Blanquenberghe et ailleurs = 354 écus d'or, 1 tiers et 5 sols (f°s 78 à 81) ; les terres et seigneuries d'Englemoustier et Veure, tenues du château de Tenremonde, appartenant à Louis de Clèves, comte d'Auxerre = 1.327 écus d'or, 1 tiers et 3 sols (f°s 82 et 83) ; — les terre et seigneurie de Pont-Reuward, tenues en six fiefs du bourg de Furnes, appartenant au même = 92 écus d'or, 2 tiers (f° 84) ; — les terre et seigneurie de Havrincourt, gisant entre Cambrai et Arras, tenues de l'Empereur à cause de son château d'Arras, appartenant à messire Robert de La Marck, seigneur de Florenges, maréchal de France, bail et mari de demoiselle Guillemette, comtesse de Brienne, dame dudit Havrincourt = 981 écus d'or, 2 quarts, 2 sols (f°s 85 à 87) ; — les terre et seigneurie des Haults Bois lez Havrincourt, tenues du château d'Arras, appartenant à monseigneur Alpin de Béthune, seigneur de Mareul en Brie, de Baye, etc. = 451 écus d'or, 2 tiers, 2 sols, 1 denier (f° 88, recto) ; — les terres et seigneuries de Carency, Busquoy, Aix en Gohelle, leurs appartenances et dépendances, tenues des châteaux de Béthune, Arras et Lens, appartenant à monseigneur François D'Escars, chevalier, seigneur

de La Vauguyon, à cause de dame Isabelle de Bourbon, sa femme = 1.526 écus d'or, 2 tiers et 2 sols (f°s 89 à 91) ; — les terres et seigneuries de Leuze et Condé, appartenances et dépendances, tenues de l'Empereur en un seul fief à cause de son comté de Hainaut, appartenant à monseigneur Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon = 2.703 écus d'or, 2 quarts, 6 deniers (f°s 92 à 95) : plus la somme de 1.563 écus d'or et demi de rente en 3.000 florins ou environ que l'Archiduchesse Marguerite « a volu estre modérée sur la totalité des xxv^m v^c escuz d'or de rente..... pour tousjours démonstrer qu'elle désire entretenir amitié entre lesdicts deux prinches ». Somme totale des dites évaluations et assiettes : 25.500 écus d'or. « Ainsi fait et conclud en la ville de Malines par nous commissaires dessus nommez le dixième jour de may quinze cens trente. Signé : de Landas, Warenghien, Billon, A. Hellin ».

FIN DU HUITIÈME VOLUME.

ERRATA.

Page 30 (2e colonne). États journaliers de la dépense du comte de Charolais, *lire* : États journaliers de la dépeuse du comte d'Étampes.

Page 246 (2e colonne, à la fin) : « item, le sixième juillet », *lire* : « le seixième juillet ».

Page 254 (2e colonne, à la note) : fin du mois d'août 1572, *lire* : 1472.

Page 297 (1re colonne) : supprimer les deux premières lignes.

TABLE

DES DOCUMENTS ANALYSÉS DANS LE TOME HUITIÈME DE L'INVENTAIRE SOMMAIRE

DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU NORD.

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCUMENTS.	PAGES.
	ÉTATS JOURNALIERS DE LA DÉPENSE DE L'HÔTEL DES DUCS, DES DUCHESSES ET DE LEURS ENFANTS.	
B. 3390	États journaliers de 1404	1
3391	Id. id. de 1405-1411	2
3392	Id. id. de 1412-1413	3
3393	Id. id. de 1415-1417	3
3394	Id. id. de 1418-1419	3
3395	Id. id. de 1420-1422	4
3396	Id. id. de 1427-1428	5
3397	Id. id. de 1429-1430	5
3398	Id. id. de 1430	6
3399	Id. id. de 1431-1433	8
3400	Id. id. de 1433-1434	8
3401	Id. id. de 1435-1436	9
3402	Id. id. de 1436-1437	10
3403	Id. id. de 1438-1439	12
3404	Id. id. de 1439-1440	13
3405	Id. id. de 1440-1441	15
3406	Id. id. de 1441-1442	16
3407	Id. id. de 1442-1443	17
3408	Id. id. de 1443	18
3409	Id. id. de 1444-1445	19
3410	Id. id. de 1445	19
3411	Id. id. de 1446-1447	20
3412	Id. id. de 1447-1448	21
3413	Id. id. de 1448	22
3414	Id. id. de 1449-1450	22
3415	Id. id. de 1450	23
3416	Id. id. de 1451	24
3417	Id. id. de 1452	25
3418	Id. id. de 1453-1454	26
B. 3419	États journaliers de 1454-1455	27
3420	Id. id. de 1455-1456	30
3421	Id. id. de 1456-1457	31
3422	Id. id. de 1457-1458	32
3423	Id. id. de 1458-1459	32
3424	Id. id. de 1459-1460	34
3425	Id. id. de 1460-1461	35
3426	Id. id. de 1461-1462	37
3427	Id. id. de 1462-1463	39
3428	Id. id. de 1463-1464	40
3429	Id. id. de 1464-1465	42
3430	Id. id. de 1465-1466	44
3431	Id. id. de 1466-1467	45
3432	Id. id. de 1468-1469	46
3433	Id. id. de 1469	48
3434	Id. id. de 1470	49
3435	Id. id. de 1471	51
3436	Id. id. de 1472	52
3437	Id. id. de 1473	57
3438	Id. id. de 1474	59
3439	Id. id. de 1475	61
3440	Id. id. de 1476	62
3441	Id. id. de 1477	64
3442	Id. id. de 1478-1479	65
3443	Id. id. de 1480	67
3444	Id, id. de 1481	69
3445	Id. id. de 1482	71
3446	Id. id. de 1483	72
3447	Id. id. de 1484-1485	74
3448	Id. id. de 1486	74
3449	Id. id. de 1487-1488	76
3450	Id. id. de 1489-1491	77

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCUMENTS.	PAGES.
B. 3451	États journaliers de 1492	78
3452	Id. id. de 1493-1494	78
3453	Id. id. de 1495	79
3454	Id. id. de 1496	80
3455	Id. id. de 1497	81
3456	Id. id. de 1498	83
3457	Id. id. de 1499-1500	84
3458	Id. id. du XVe siècle	85
3459	Id. id. de 1501	85
3460	Id. id. de 1502	87
3461	Id. id. de 1503-1504	91
3462	Id. id. de 1505	93
3463	Id. id. de 1506	98
3464	Id. id. de 1510-1511	103
3465	Id. id. de 1512	105
3466	Id. id. de 1513	108
3467	Id. id. de 1514	109
3468	Id. id. de 1515	110
3469	Id. id. de 1516	113
3470	Id. id. de 1517	113
3471	Id. id. de 1518	115
3472	Id. id. de 1519	116
3473	Id. id. de 1520-1422	120
3474	Id. id. de 1523	124
3475	Id. id. de 1524-1525	126
3476	Id. id. de 1526-1527	128
3477	Id. id. de 1528-1529	130
3478	Id. id. de 1530-1533	132
3479	Id. id. de 1534	136
3480	Id. id. de 1537	138
3481	Id. id. de 1538-1539	139
3482	Id. id. de 1540	139
3483	Id. id. de 1541-1542	140
3484	Id. id. de 1543	142
3485	Id. id. de 1544	143
3486	Id. id. de 1545-1546	144
3487	Id. id. de 1547	146
3488	Id. id. de 1548	147
3489	Id. id. de 1549	150
3490	Id. id. de 1550	151
3491	Id. id. de 1551	153
3492	Id. id. de 1552-1554	156
3493	Id. id. de 1555	157
3494	Id. id. du XVIe siècle	159

NUMEROS D'ORDRE.	DOCUMENTS.	PAGES.
	Inventaires spéciaux des bijoux et joyaux, peintures, sculptures, tapisseries, meubles, armes et objets divers de l'hôtel des Ducs et des Duchesses de Bourgogne et de leurs successeurs dans la souveraineté et le gouvernement des Pays-Bas.	
B. 3495	Inventaires spéciaux des bijoux, joyaux, etc., de 1396-1485.	159
3496	Id. id. de 1487-1509	172
3497	Id. id. de 1516-1521	177
3498	Id. id. de 1522-fin du XVIe s.	186
3499	Id. id. de 1439-1445	195
3500	Id. id. de 1458	196
3501	Id. id. du XVe siècle	196
3502	Id. id. de 1497-1500	196
3503	Id. id. de 1504-1505	197
3504	Id. id. de 1506-1509	200
3505	Id. id. de 1505-1519	203
3506	Id. id. de 1520-1522	207
3507	Id. des statuettes, peintures, gravures, etc., de 1479-1562	207
3508	Id. des tapiss. des XVe et XVIe s.	213
3509	Id. des ornements d'église et de chapelle, de 1472-1520	220
3510	Id. des livres, missels et manuscrits, de 1490-1520	222
3511	Id. des draps d'or, d'argent, de soie, étoffes, linges, objets divers, de 1472-1523	223
3512	Id. des armes, armures et harnais de guerre, de 1468-1532	228
3513	Id. des meubles, de 1441-1544	230
3514	Id. id. de 1467-1562	238
	Recette de l'Artillerie.	
B. 3515	Ordonnances de 1458-1639	238
3516	Comptes et pièces comptab. de 1384-1466	241
3517	Id. id. de 1469-1488	248
3518	Id. id. de 1467-1476	253
3519	Id. id. de 1459-1486	256
3520	Id. id. de 1472-1473	263
3521	Id. id. de 1477-1498	263
3522	Id. id. de 1479-1485	270
3523	Id. id. de 1486-1489	274
3524	Id. id. de 1478-1489	276
3525	Id. id. de 1513-1538	278
3526	Id. id. de 1540-1542	280
3527	Id. id. de 1542-1555	280
3528	Id. id. de 1556-1563	283
3529	Id. id. de 1565-1567	285

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCUMENTS.	PAGES.
B. 3530	Comptes et pièces comptab. de 1564-1635.	285
3531	Id. id. de 1637.....	286
3532	Id. id. de 1639-1662.	286
3533	Inventaires de l'artillerie de 1386-1471...	286
3534	Id. id. de 1473-XVIe s.	287
3535	Fournitures diverses, transports, messageries, etc., de 1470-1479.	289
3536	Id. id. id. de 1480-XVIe s.	289
	TRÉSORERIE GÉNÉRALE DES GUERRES.	
B. 3537	Comptes et pièces comptab. de 1447-1464.	290
3538	Id. id. de 1465-1470.	298
3539	Id. id. de 1470-1474.	298
3540	Id. id. de 1472-1507.	300
3541	Id. id. de 1506-1511.	301
3542	Id. id. de 1511-1533.	302
3543	Id. id. de 1540-1545.	302
3544	Id. id. de 1544-1545.	302
3545	Id. id. de 1550-1552.	303
3546	Id. id. de 1553-1557.	303
3547	Id. id de 1551-1553.	304
3548	Id. id. de 1568-1569.	308
3549	Id. id. de 1568-1569.	309
3550	Id. id. de 1570-1 00.	309
3551	Id. id. de 1575-1577.	309
3552	Id. id. de 1600-1603.	310
3553	Id. id. de 1602.....	310
3554	Id. id. de 1601-1603.	310
3555	Id. id. de 1602-1603.	310
3556	Id. id. de 1607-1609.	311
3557	Id. id. de 1609.....	311
3558	Id. id. de 1619-1629.	311
3559	Id. id. de 1622	311
3560	Id. id. de 1625.....	311
3561	Id. id. de 1628.....	312
3562	Id. id. de 1629.....	312
3563	Id. id. de 1631-1632.	312
3564	Id. id. de 1631-1637.	312
3565	Id. id. de 1633-1635.	312
3566	Id. id. de 1636-1640.	313
3567	Id. id. de 1594-1649.	313
3568	Montres d'armes, revues et contrôles des gens de guerre, de 1383-XVe s.	313
3569	Id. id. id. de 1544-1544.	314
3570	Id. id. id. de 1543-1544.	314
3571	Id. id. id. de 1548-1650.	314
3572	Id. id. id. de 1568-1569.	315
B. 3573	Montres d'armes, revues et contrôles des gens de guerre, de 1579-1581.	315
3574	Id. id. id. de 1582.....	315
3575	Id. id. id de 1582.....	316
3576	Id. id. id. de 1583.....	316
3577	Id. id. id. de 1584.....	316
3578	Id. id. id. de 1584.....	317
3579	Id. id. id. de 1585.....	318
3580	Id. id. id. de 1586 ...	319
3581	Id. id. id. de 1586.....	319
3582	Id. id. id. de 1587.....	319
3583	Id. id. id. de 1593... ..	320
3584	Id. id. id. de 1596.....	320
3585	Id. id. id. de 1597.....	320
3586	Id. id. id. de 1598.....	321
3587	Id. id. id. de 1600-1601.	321
3588	Id. id. id. de 1600.....	321
3589	Id. id. id. de 1601-1602.	322
3590	Id id. id. de 1601.....	322
3591	Id. id. id. de 1602.....	322
3592	Id. id. id. de 1602-1603.	323
3593	Id. id. id. de 1605-1613.	323
3594	Id. id. id. de 1628.....	324
3595	Id. id. id. de 1633-1639.	324
3596	Fortifications. — Comptes et pièces comptable de 1573-1582.	324
3597	Id. id. de 1636-1657.	325
3598	Id. id. de 1511-1592.	325
3599	Id. id. de 1550-1664.	326
3600	Id. id. de 1570-1640.	327
3601	Id. id. de 1584-1607.	327
3602	Id. id. de 1633.....	328
3603	Id. id. de 1576-1581.	328
3604	Id. id. de 1587-1663.	329
3605	Id. id. de 1637-1640.	330
3606	Id. id. de 1658.....	330
3607	Id. id. de 1540	330
3608	Id. id. de 1537-1641.	331
3609	Id. id. de 1641.....	331
3610	Id. id. de 1395-1524.	331
3611	Id. id. de 1544-1642.	332
3612	Id. id. de 1546-1553.	332
3613	Id. id. de 1632-1660.	332
3614	Id. id. de 1485-1552.	332
3615	Id. id. de 1589-1592.	333
	RECETTE DES CONFISCATIONS.	
B. 3616	Comptes des biens des Français confisqués pendant la guerre de 1542-1544.....	334

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCUMENTS.	PAGES.
B. 3617	Comptes de la recette génér. des confiscat. pour cause des troubl. de 1567-1573	335
3618	Id. id. id. de 1568.....	337
3619	Id. id. id. de 1569.....	341
3620	Id. id. id. de 1570.....	344
3621	Id. id. id. de 1571.....	346
3622	Id. id. id. de 1572.....	349
3623	Id. id. id. de 1573.....	351
3624	Id. id. id. de 1573.....	352
3625	Id. id. id. de 1569.....	352
3626	Id. id. id. de 1579.....	357
3627	Id. id. id. de 1580 ...	358
3628	Id. id. id. de 1581.....	358
3629	Id. id. id. de 1582.....	359
3630	Id. id. id. de 1583.....	359
3631	Id. id. id. de 1584.....	360
3632	Id. id. id. de 1585.....	362
3633	Id. id. id. de 1586.....	363
3634	Id. id. id. de 1587.....	363
3635	Id. id. id. de 1588.....	364
3636	Id. id. id. de 1589.....	365
3637	Id. id. id. de 1590-1608	366
3638	Id. id. id. de 1591.....	368
3639	Id. id. id. de 1592.....	369
3640	Id. id. id. de 1593.....	370
3641	Id. id. id. de 1594.....	371
3642	Id. id. id. de 1595.....	373
3643	Id. id. id. de 1596.....	374
3644	Id. id. id. de 1594-1596	375
3645	Id. id. id. de 1606-1607	375
B. 3646	Comptes de la recette génér. des confiscat. pour cause des troubl. de 1607-1608	377
3647	Id. id. id. de 1608-1609	378
3648	Id. id. id. de 1555-1588	380

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCUMENTS.	PAGES.
	TRÉSORERIE DE L'ÉPARGNE.	
B. 3649	Pièces comptables de la trésorerie de l'épargne de 1466-1589.	386
3650	Id. id. id. de 1590-1662.	387
	COMPTES DU DROIT DE NOUVEL ACQUÊT.	
B. 3651	Comptes du droit de nouvel acquêt de 1409	389
3652	Id. id. id. de 1474-1477	392
3653	Id. id. id. de 1474-1477	393
	RECETTE DU DROIT D'ENTRÉE SUR LES ALUNS.	
B. 3654	Comptes du droit d'entrée sur les aluns de 1564-1565	398
3655	Id. id. id. de 1565-1566	399
3656	Id. id. id. de 1594-1599	399
	COMPTES DIVERS.	
B. 3657	Comptes divers de 1380-1381.....	400
3658	Id. id. de 1399-1401.....	401
3659	Id. id. de 1444-1446.....	401
3660	Id. id. de 1452.....	406
3661	Id. id. de 1457.....	407
3662	Id. id. de 1463-1464.....	417
3663	Id. id. de 1437-1446.....	421
3664	Id. id. de 1528.....	422
3665	Id. id. de 1529-1530.....	435

TABLE SOMMAIRE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME HUITIÈME DE L'INVENTAIRE

DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD.

A

ACQUÊT (comptes et pièces comptables concernant le droit de nouvel), p. 389 à 398 ; en Artois, p. 389 à 392 ; en Hollande et en Frise, p. 393 à 398.

ALBANIE (dépenses faites par un chevalier d'), p. 30.

ALUNS (comptes de la recette du droit d'entrée sur les), p. 398 à 400 ; navires transportant l'alun dans les Pays-Bas, p. 399.

AMAND (St-) (Gérard Coustel, abbé de), p. 33.

AMBASSADEURS de France, de Bretagne, de Calabre et du Comte palatin (leur réception à Hesdin), p. 48.

——— du St-Père, de France, de Pologne et de Venise (leur réception à Courtrai), p. 48.

——— du St-Père, d'Angleterre, de Calabre, de Venise et de Milan (leur réception à Gand), p. 48.

——— du St-Père, de Portugal, d'Écosse, d'Espagne, de Naples, de Pologne, de Danemark, d'Autriche, du Comte Palatin, du Comte de Wurtemberg et autres (leur réception à Bruges), p. 49.

——— de Bretagne, de Frise, de Naples et de Venise (leur réception à St-Omer), p. 50.

AMBASSADEURS d'Aragon et de Calabre (leur réception à St-Omer), p. 52.

——— du St-Père, de Venise, de Hongrie et autres (leurs dépenses au camp devant Nimègue), p. 57 ; idem, à Trèves, p. 58 ; idem, au siège devant Neuss, p. 60-61 ; idem, au siège devant Nancy et en Lorraine, p. 62.

AMÉDÉE VIII, dit le Pacifique, duc de Savoie, p. 8.

AMIENS (dépenses du duc Charles le Téméraire au siège devant), p. 51.

AMIRAL D'ESPAGNE (banquet offert à l'), p. 81.

AMIRAL DE LA MER (Adolphe de Bourgogne, sire de Beveren), p. 112.

ANGERS (Jean La Balue, cardinal, évêque d'), p. 47.

ANGLETERRE (Marguerite d'Anjou, femme de Henri VI, reine d'), banquet où elle assiste à Hesdin, p. 40.

ANNE DE BOURGOGNE, fille de Jean sans Peur et de Marguerite de Bavière, p. 2.

ANTOINE, bâtard du duc de Brabant Antoine de Bourgogne, p. 8.

ANTOINE DE BOURGOGNE, duc de Brabant, second fils du duc Philippe le Hardi, p. 2.

ARCH (comte d'), p. 18.

ARCS (achats à des marchands de Portugal et de *Roumanie* de bois d'if pour fabriquer des), p. 254.

ARMES, armures, harnais de guerre et de joute de Charles le Téméraire, p. 228-229.

——— de l'archiduc Maximilien, p. 229.

——— trouvés au château de Lille p. 229-230.

——— de Charles-Quint, p. 230.

——— achetés pour le comte de Charolais, p. 408, 409, 410, 411, 412, 417.

——— idem, pour Jacques de Bourbon, p. 417 à 421.

ARTHUR, comte de Richemont, fils du duc de Bretagne, Jean IV, p. 2.

ARTILLERIE (comptes et pièces comptables de la recette de l'), p. 238 à 290.

——— (ordonnances concernant l'), p. 238-241.

——— du château de Ruhoult, près St-Omer, p. 241-242.

——— du château de Tournehem, p. 242.

——— du château d'Avesnes-le-Comte, p. 242.

——— du château de Choques, p. 242.

——— du château de la Montoire, p. 242, 287.

——— du château de Bellemotte-les-Arras, p. 243.

Artillerie employée au siège de St-Valery-en-Caux, p. 243.

——— de l'armée du comte de Charolais pendant sa campagne en France et contre les Liégeois, de mai 1465 à janvier 1466, p. 244 à 248, 251.

——— de l'armée du comte de Charolais envoyée contre les habitants de Dinant, p. 248-249, 251.

——— du duc de Bourgogne dans sa campagne contre les Liégeois, en 1467, p. 251-252.

——— du château de Péronne, p. 251.

——— du château de Piedfort dans le Luxembourg, p. 252.

——— employée au siège de la ville de Neuss, p. 253.

——— du château de St-Pol, p. 253.

——— (mandements et quittances concernant l'), p. 241.

——— de l'armée du duc de Bourgogne en Gueldre, p. 253.

——— envoyée au siège de Zierickzée, p. 254.

——— du château de Nimègue, p. 255.

——— provenant du château de Dijon, p. 256.

——— achetée en 1473, p. 258-259.

——— du duc de Bourgogne pendant la campagne en Lorraine et devant Nancy, p. 253, 255, 256, 260.

——— (devis pour le transport de l'), p. 257-258.

——— conduite dans le duché de Luxembourg, p. 262.

——— préparée pour l'expédition contre les Turcs, p. 287, 290, 291, 292, 294, 295, 296.

——— perdue avec les navires envoyés contre les habitants de Lubeck, p. 288.

——— du château de Gravelines, p. 288.

——— prise sur les Français à Thérouanne, p. 288-289.

——— du château de Rupelmonde, p. 286-287.

——— du château de Beveren, p. 286.

——— du château de Chaestinghes, p. 286, 287, 288.

——— de l'armée du duc de Bourgogne devant Corbie, p. 286.

Artillerie du château de la Motte au bois de Nieppe, p. 286.

——— du château de Bapaume, p. 286.

——— du château de Courtrai, p. 286.

——— du château de Hesdin, p. 286, 287.

——— du château de Lens, p. 286, 287.

——— du château de Nieuport, p. 243, 286.

——— du château de Tenremonde, p. 242.

——— du château de Germoles, en Bourgogne, p. 287.

——— du château de Montaigu, en Franche-Comté, p. 287.

——— du château de Pontailler-sur-Saône, en Bourgogne, p. 287.

——— du château de St-Seine-sur-Vingeanne, p. 287.

——— du château de Gray-sur-Saône, en Franche-Comté, p. 287.

——— du château de Fresnes-St-Mamès, en Bourgogne, p. 287.

——— du château de Jussey, en Franche-Comté, p. 287.

——— du château de Vesoul, en Franche-Comté, p. 287.

——— du château de Faucogney, en Franche-Comté, p. 287.

——— du château du Sauvement, en Franche-Comté, p. 287.

——— du château de Charulles, p. 287.

——— du château de Semur en Brionnais, p. 287.

——— du château d'*Arthius*, p. 287.

——— du château de *Dondoin*, p. 287.

——— du château de Mont St-Vincent, p. 287.

——— de la tour de Crèvecœur, p. 287.

——— du château de Daelhem, p. 287.

——— du château de Renescure, p. 287.

——— du château de Beaumont, p. 287.

——— du château de l'Écluse, p. 242, 243; 286, 287.

——— du château d'Audenarde, p. 242, 243, 287, 288.

——— du château de St-Omer, p. 288.

Artillerie laissée dans la ville de Malines, p. 288.

——— fournie par l'arsenal de cette ville, p. 289.

——— envoyée à Philippeville, p. 289.

——— de la ville de Tournai, p. 289.

——— du château de Courtrai et du palais de la Salle, à Lille, p. 242, 286, 287, 288, 289.

——— de la ville et du château d'Aire, p. 289.

——— du château de Remy, p. 287.

——— (pièces relatives aux fournitures diverses, transports, messageries, attelages etc., concernant le service de l'), p. 289-290.

Artois (bombarbe appelée), p. 249.

Ath (bombarde appelée), p. 288.

Autriche (banquet offert aux ambassadeurs du duc d'), p. 21; dépenses du duc de Bourgogne pendant son voyage dans les États du duc Albert d'), p. 27, 28.

——— (bombardelle appelée), p. 288.

B

Bâle (l'évêque de), p. 17.

Bar (René d'Anjou, duc de), fait prisonnier à la bataille de Bulgnéville, p. 8.

Barbaris (Jacques de), peintre, p. 209, 212.

Battèle (maître Jacques van), peintre à Malines, p. 208.

Bavière (Albert III, duc de), banquet qui lui est offert à Augsbourg par l'archiduchesse Marie de Hongrie, p. 154.

——— (Frédéric, duc de Landshuut et de), p. 24.

——— (Louis, duc de), p. 28.

——— (Sabine de), douairière du comte d'Egmont (sommes délivrées à cette princesse sur le produit des confiscations), p. 340, 342, 347, 351.

Beaufort (le seigneur de), dépenses à l'occasion de son mariage avec Mademoiselle de Hallewin, fille d'honneur de l'archiduchesse Marguerite, p. 127.

Beaujeu (Philippe, fils de Charles de Bourbon et d'Agnès de Bourgogne, dit monseigneur de), p. 9.

Beaulieu (siège du château de), p. 245.

Beauregard (hôtel du), à Lille, p. 421.

Beauvais (dépenses du duc Charles le Téméraire au siège devant), p. 52, 53.

Besançon (François de Busleiden, archevêque de), vaisselle provenant de sa succession, p. 169.

——— (Quentin Ménard, archevêque de), p. 15.

Bijoux, joyaux, pierres précieuses, vaisselle d'or et d'argent, achetés lors des couches de la comtesse de Nevers, p. 159, 169.

——— du duc de Bourgogne Philippe le Bon, vers 1430, p. 160, 161 à 164.

——— du duc Charles le Téméraire, trouvés dans la chambre des joyaux à Bruges, en 1477, p. 164 à 166.

——— donnés en gages, p. 166 à 168.

——— de la duchesse Marie de Bourgogne, p. 168 à 172.

——— donnés en gages par l'archiduc Maximilien, p. 172 à 175.

——— inventoriés à la mort de l'archiduc Philippe le Beau, roi de Castille, p. 175 à 177.

——— délivrés à l'archiduchesse Isabelle, reine de Danemark et à l'archiduchesse Marie, reine de Hongrie, p. 177.

——— de l'archiduchesse Marguerite d'Autriche, douairière de Savoie, p. 178, 179.

——— provenant de la succession de l'empereur Maximilien Ier, p. 180 à 186.

——— acquis sous les règnes de l'archiduc Philippe le Beau, roi de Castille, et de Charles-Quint, p. 186 à 191.

——— (mandements, décharges, et inventaires divers concernant les), p. 191 à 207, 209, 221, 222, 224, 225, 238.

——— provenant des confiscations pour cause des troubles du XVIe siècle, p. 352 à 357, 379, 384-385.

——— achetés pour le comte et la comtesse de Charolais, p. 402, 404, 405, 407, 408, 409, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417.

——— provenant de la succession de Philippe de Clèves, sire de Ravestain, p. 427 à 432.

Blomberch (Barbara), mère de don Juan d'Autriche (sommes qui lui sont délivrées sur la recette des confiscations), p. 348, 350.

Boghem (Louis van), architecte, p. 119.

Bosch ou Bos (Jérôme van Aken, dit), peintre de Bois-le-Duc, p. 210.

Bourbon (états journaliers de la dépense de la duchesse de), p. 42.

——— (Catherine de), fille du duc Charles Ier, p. 20.

——— (Isabelle de), comtesse de Charolais, p. 14, 29.

——— (Jacques de), neveu du duc Philippe le Bon, p. 36; (compte de sa dépense), p. 417-421.

——— (Mademoiselle de), p. 33.

——— (Marguerite de), p. 42.

——— (Philippe de) assiste aux joutes à Bruges, p. 418.

Bourbonnaise (bombarde appelée) prise sur les Français à la bataille de Guinegatte, p. 267.

Bourgogne (Anne de), fille naturelle du duc Philippe le Bon, (dépenses à l'occasion de ses noces avec Adrien de Borselle), p. 36-37.

——— (bâtards du duc de), p. 38.

——— (Marie de), fille de Charles le Téméraire et d'Isabelle de Bourbon, p. 32; (états journaliers de la dépense de son hôtel), p. 45, 56, 57, 64, 65, 67, 68, 69, 70, 71; (sa mort), p. 71; (états du personnel et des dépenses de sa maison « tenue par la princesse d'Orange et les enfants de Gueldre », après sa mort), p. 72; (son baptême), p. 408; (sa nourrice), p. 409, 412; (dépenses à l'occasion de son mariage avec l'archiduc Maximilien), p. 64-65; son portrait, p. 211.

——— (Yolande de), fille naturelle du duc Philippe le Bon, (dépenses à l'occasion de ses noces avec Jean d'Ailly, vidame d'Amiens), p. 31.

——— (bombarde appelée), 405-406.

Bréda (mademoiselle de), p. 36.

Brienne (Antoine de Luxembourg, comte de), p. 43.

Brigandin ou embarcation du comte de Charolais, (équipement et décoration du), p. 409-410.

Brigière ou *Bergère* (bombarde appelée la), p. 245, 249.

Brunswick (Guillaume, duc de), p. 17, 60.

C

Calabre (Nicolas, prince de), p. 53, 54, 55.

Calais (dépenses du duc de Bourgogne pendant qu'il était au siège devant), p. 10, 11.

Cambrai (frère Hugues Tournet, suffragant de l'évêque de), p. 34.

——— (Jean de Bourgogne, fils naturel du duc Jean sans Peur et d'Agnès de Croy, évêque de), son sacre à Hesdin, p. 16.

Campen (traité entre cette ville et l'évêque d'Utrecht), p. 31.

Campsée (l'évêque de), p. 17.

Carnulgy (Prosper de), chevalier de la maison du duc de Milan, p. 37.

Catherine de Bourgogne, fille de Jean-Sans-Peur et de Marguerite de Bavière, p. 2.

——— de France (ses fiançailles avec le comte de Charolais, Charles de Bourgogne), p. 14, 20.

Chalons (Jean Tudert, évêque de), p. 14.

Charles, archiduc de Gratz, fils de Ferdinand, roi des Romains (banquet qui lui est offert par Marie de Hongrie à Augsbourg), p. 153.

——— de Bourgogne, dit Monseigneur de Nevers, p. 8.

——— VIII, roi de France, (son portrait), p. 211.

——— le Téméraire, duc de Bourgogne, (états journaliers de la dépense de son hôtel, p. 45 à 63; (son portrait), p. 210.

——— le Quint (portrait de), p. 211, 212.

Charny (Pierre de Baufremont, seigneur de), dépenses à l'occasion de son mariage avec Marie, fille naturelle de Philippe le-Bon, p. 21.

——— (Marie, femme de Pierre de Baufremont, seigneur de), son portrait, p. 210.

Charolais (compte de la dépeuse du comte de), p. 407 à 417; (états journaliers de son hôtel), p. 12, 15, 16, 19, 24, 25, 29, 30, 33, 36, 38, 40, 41, 43, 44, 45.

——— (Isabelle de Bourbon, comtesse de), états journaliers de la dépense de son hôtel, p. 34 à 39, 42 et 43.

Charolais (Philippe, fils aîné de l'archiduc Maximilien et de Marie de Bourgogne, plus tard l'archiduc Philippe le Beau, roi de Castille, comte de), p. 66 ; (états journaliers de la dépense de son hôtel), p. 74, 77 à 103 ; (dépenses à l'occasion de ses fiançailles avec Jeanne de Castille), p. 80 ; — (idem, pendant son voyage en Allemagne), p. 80-81 ; — (idem, pendant son voyage en France, en Espagne, en Franche-Comté et en Allemagne), p. 87, 88, 89, 90 et 91 ; — (idem, pendant sa maladie à Lyon), p. 91 ; — (états du personnel de sa maison, p. 93-94, 95-96, 101 ; — (états de la dépense de son hôtel pendant son voyage et son séjour en Angleterre et son second voyage en Espagne), p. 98 à 100 ; sa mort à Bruges, p. 103.

Charbemberg (comte de), p. 18.

Choisy (siège devant le pont de) en 1430, p. 6.

Christine, fille de Christian II, roi de Danemark et d'Isabelle d'Autriche, veuve de Marie-François Sforza, duc de Milan, remariée à François Ier, duc de Lorraine (banquet qui lui est offert à Augsbourg par Marie de Hongrie), p. 147.

Clarence (duc de), expédition navale contre ce prince, p. 50.

Claude (St-) (Étienne Faulquier, abbé de), p. 30.

——— (Pierre de la Baume, abbé de), p. 208.

Clèves (Anne de Bourgogne, fille naturelle de Philippe le Bon, femme d'Adolphe de), p. 33.

——— (Catherine, fille d'Adolphe II, duc de Clèves, mariée plus tard à Arnoul d'Egmont, dite mademoiselle de), p. 9.

——— (Guillaume, dit le Riche, duc de), p. 158.

——— (Jean Ier, duc de), p. 52.

——— (Marie de Bourgogne, fille de Jean-sans-Peur, femme d'Adolphe II, duc de) ; ses obsèques, p. 417.

——— (Philippe de), sire de Ravestain ; (recueils de pièces et inventaires du mobilier provenant de sa succession), p. 422 à 435 ; sa généalogie, p. 422 ; inventaire de ses papiers, p. 434-435.

Coïmbre (Béatrix, sœur de Jacques et d'Isabelle de Portugal, dite mademoiselle de), p. 24.

Cologne (Adolphe de Schauenbourg, archevêque de), banquet qui lui est offert à Augsbourg par l'archiduchesse Marie de Hongrie, p. 147.

Comines (Philippe de), p. 51.

Compiègne (siège de) en 1430, p. 6.

Comptes de l'hôtel des ducs et des duchesses de Bourgogne et de leurs successeurs dans la souveraineté des Pays-Bas, p. 1 à 233.

Comptes divers, p. 400 à 437.

Confiscations (comptes et pièces comptables concernant les), p. 334 à 386.

——— des biens des Français pendant la guerre, p. 334-335.

——— pour cause des troubles au XVIe siècle, p. 335-386.

Conflans-lez-Paris (séjour du comte de Charolais, Charles de Bourgogne, dans cette localité et banquet qu'il y donna au connétable et à l'amiral de France, à Jean de Dunois, bâtard d'Orléans), p. 44.

Cordelière (bombarbe appelée la), p. 249.

Cornille (Martin) (état obligé et de la dépense du receveur général), p. 401-406.

Castille (Jeanne de), femme de l'archiduc Philippe le Beau, dite Jeanne-la-Folle, p. 80 ; états journaliers de la dépense de son hôtel, p. 82, 83, 84, 85, 86 ; dépenses pendant son voyage en France, p. 86, 87, 96, 97.

Coxcie (Michel), peintre, p. 149, 210.

Cristaux de l'archiduchesse Marguerite (inventaire des), p. 235-236, 238 ; provenant de la succession de Philippe de Clèves, sire de Ravestain, p. 424, 429.

Cuisine et épices (dépenses de), voir tous les articles où sont analysés les états journaliers de l'hôtel.

D

Danemark (Cristian II, roi de), p. 60.

——— (Christine et Dorothée, princesses de), p. 129-130, 135-137, 158.

——— (Jean, fils de Christian II et de l'archiduchesse Isabelle d'Autriche, prince de), p. 125.

Dauphin (le), plus tard Louis XI (banquet où assistent ses ambassadeurs), p. 25 ; (états journaliers de la dépense de son hôtel pendant son séjour dans les Pays-Bas), p. 32.

Deventer (traité entre cette ville et l'évêque d'Utrecht), p. 31.

Dierick (Thierry de Harlem, dit), peintre, p. 210.

Dijon (bombarde appelée), p. 406.

Dorothée, fille de Christian II, roi de Danemark et d'Isabelle d'Autriche, comtesse palatine (banquet qui lui est offert par Marie de Hongrie, à Augsbourg, p. 147.

Draps d'or et d'argent, de soie et de laine, étoffes diverses, fourrures, linges, dentelles et objets divers, p. 223 à 228 ; achetés à l'occasion du mariage de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne, p. 223 ; achetés pour les archiduchesses Eléonore et Isabelle d'Autriche, p. 224 ; inventaire des *menuités* de l'archiduchesse Marguerite, p. 225 ; idem, des riches serviettes, dentelles, linges de corps et de table de cette princesse, p. 226 à 228 ; provenant des confiscations, 237, 352 à 357 ; achetés pour le comte de Charolais, 402, 403, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417 ; idem, pour Jacques de Bourbon, p. 417 à 421 ; provenant de la succession de Philippe de Clèves, sire de Ravestain, p. 431-432.

Driesche (Gaspard van), peintre, p. 378.

E

Écosse (Marie, fille d'Arnoul, duc de Gueldre, et femme de Jacques II, roi d'), p. 22.

——— (banquet offert au comte de *Dunglatz* et à plusieurs chevaliers et écuyers du royaume d'), p. 23.

Éléonore, archiduchesse d'Autriche, fille de Philippe le Beau et de Jeanne de Castille (sa naissance), p. 85 ; états journaliers de la dépense de son hôtel et de celui de ses sœurs Isabelle et Marie, archiduchesses d'Autriche), p. 109, 110 et 111 ; (dépenses particulières de cette princesse à partir de Juillet 1515 et états du personnel de sa maison, p. 110-119 ; (reine de Portugal), p. 116 ; (idem, de France), p. 148 ; (son portrait), p. 211.

Épargne (trésorerie de l'), p. 386 à 389.

Espagne (Anne-Marie, fille de l'empereur Maximilien II, quatrième femme de Philippe II, reine d'), équipement des bateaux qui doivent l'accompagner, p. 344.

Espagne (Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille, roi et reine d'), p. 88.

——— (Jean d'Aragon, premier mari de l'archiduchesse Marguerite, prince d'), p. 119.

——— (Philippe, fils de l'empereur Charles-Quint, prince, puis roi d'), banquet qui lui est offert, à Augsbourg par l'archiduchesse Marie de Hongrie, p. 154; roi d'Angleterre, p. 158.

Étampes (la comtesse d'), p. 2.

——— (Isabelle, fille de Charles de Bourbon et d'Agnès de Bourgogne, plus tard femme de Charles le Téméraire, dite mademoiselle d'), p. 9,

——— (Jacqueline d'Ailly, comtesse d'), états journaliers de la dépense de son hôtel, p. 406-407.

——— (Jean de Bourgogne, comte d'), registre des chartes de ce prince, p. 421-422; dépenses à l'occasion de son mariage avec Jacqueline d'Ailly, p. 9; états journaliers de la dépense de son hôtel, p. 12, 13, 15, 25, 26, 30.

États journaliers de la dépense de l'hôtel des ducs et des duchesses de Bourgogne et de leurs enfants, p. 1 à 159.

Eu (Charles d'Artois, comte d'), p. 14, 43.

F

Faisan (dépenses à l'occasion du banquet dit du), p. 26.

Fauconnerie (oiseaux et objets divers servant à la), achetés pour le comte de Charolais, p. 408, 410, 413, 414; idem, pour Jacques de Bourbon, p. 420.

Ferdinand, archiduc d'Autriche, fils de Philippe le Beau et de Jeanne de Castille, frère de Charles-Quint, p. 115-117; roi des Romains (banquet qui lui est offert à Augsbourg par sa sœur l'archiduchesse Marie de Hongrie, p. 153, 154; son portrait, p. 112.

——— comte de Tyrol, fils du précédent, (banquet qui lui est offert par sa tante l'archiduchesse Marie de Hongrie à Augsbourg), p. 153, 154.

Fortifications (comptes et pièces comptables concernant les), p. 324-334.

——— de Bouchain, p. 324-325.

——— de Bruges, p. 325.

——— de Damme, p. 325.

——— du fort Ste-Isabelle, p. 325.

——— du fort St-Paul, p. 325.

——— de Douai, p. 325, 326, 327.

——— d'Orchies, p. 327.

Fortifications de Gand et des forts circonvoisins, p. 328.

——— de Landrecies, p. 328, 329, 330.

——— d'Anvers, p. 330.

——— de Bourbourg, p. 330.

——— de Malines, p. 330.

——— d'Audenarde et des environs, p. 330.

——— du château de Frévent, p. 330-331.

——— de Gravelines, p. 331.

——— du château de La Motte au Bois, p. 331.

——— de l'Écluse, p. 331-332.

——— de Lillers, p. 332.

——— de Reminghem, p. 332.

——— de St-Amand, p. 332.

——— du Quesnoy, p. 332-333.

Fouquet (Jean), peintre miniaturiste, p. 210.

France (Charlotte de Savoie, femme de Louis XI, reine de); états de la dépense de son hôtel à Hesdin, p. 43, 44.

François Ier (évaluation des terres cédées en déduction de la rançon de), p. 435-437; son portrait, p. 432.

Frédéric III (l'empereur), p. 58; son portrait, p. 211.

Fribourg (Jean, comte de), p. 28.

G

Gand (soumission des habitants de), p. 27.

Garnisons (états, revues et montres des), p. 313 à 324.

——— de la ville de Courtrai, p. 313, 324.

——— de Gravelines, p. 313, 314, 319.

——— de Bouvignes, p. 313.

——— de Crèvecœur, p. 313.

——— de L'Écluse, p. 313, 314, 320, 324.

——— de Luxembourg, p. 313, 314.

——— d'Yvoix, p. 313.

——— d'Ardres, p. 312.

——— de Thionville, p. 314, 321, 322, 324.

——— du camp devant Neuss, p. 314.

——— de Hal, p. 314, 316.

Garnisons des frontières d'Utrecht et de Gueldre, p. 314.

——— de Schœnkove, p. 314

——— de Hesdin, p. 314, 318, 319, 320, 321, 322, 323.

——— d'Aire, p. 314.

——— de Tournai, p. 314, 316, 318, 322, 324.

——— de Bruges, p. 314, 324.

——— de Stamen, p. 314.

——— de Namur, p. 314, 323, 324.

——— de Bapaume, p. 314, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323.

——— de Gand, p. 314, 316, 317, 318, 324.

——— de Bois-le-Duc ou S'Thartogembossche, p. 314, 315, 320, 321, 322 (envoyées au secours de cette ville), p. 323.

——— de Dunkerque, 314, 319, 324.

——— de Nieuport, 314, 319.

——— de Dixmude, p. 314, 319.

——— de Nieuwendam, p. 314, 319,

——— de Bourbourg, p. 314, 319, 324.

——— de Cambrai, p. 315.

——— de Philippeville, p. 315, 318, 219, 320, 321, 322, 323.

——— d'Arras, p. 315, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 324.

——— de Renty, p. 315, 316, 317, 318, 319, 320, 322, 324.

——— de St-Omer, p. 315, 316, 317, 318.

——— de Lens, p. 315, 318.

——— de Lillers, p. 315, 316, 318, 319, 320.

——— de St-Venant, p. 315, 316, 318.

——— de La Motte-au-Bois, p. 315, 319, 320, 324.

——— d'Audenarde, p. 316, 324.

——— de Genappes, p. 316.

——— du Câteau-Cambrésis, p. 316, 319, 321.

——— d'Ypres et des forts circonvoisins, p. 316, 317, 318, 324.

——— d'Anvers et des forts circonvoisins (Deurne, Dambrugghe, la Barrière, Luyskebelaere, Sgranewezel, Wynghem, La Croix, Nordam, St-Philippe, St-Jacques, Cattenberghe, St-Jean, le Moulin à poudre, etc.), p. 316, 319, 320, 321, 322, 323 324.

Garnisons d'Axelles, p. 316.
——— de Templeuve-lez-Tournai, p. 317.
——— de Tenremonde, p. 317, 318, 324.
——— du Quesnoy, p. 318, 319, 321, 322, 323, 324.
——— de Sailly-en-Ostrevant, p. 318.
——— de Harlebeke-lez-Courtrai, p. 318.
——— d'Avesnes, p. 318, 321, 322, 323, 324.
——— de Landrecies, p. 318, 319, 320, 321, 322, 324.
——— de Charlemont, p. 319, 320, 321, 322, 324.
——— de Bouchain, p. 319, 321, 322, 324.
——— de Tilbourch, p. 320.
——— des forts de Nieland, Helmontet et Eyndhoven, p. 320.
——— de Givet, p. 320.
——— de Maëstricht, p. 320, 323.
——— de Walcourt, p. 320, 321.
——— de Mariembourg, p. 320, 322, 323, 324.
——— de Limbourg, p. 321.
——— de Vilvorde, p. 321.
——— de Gueldre, p. 321, 323.
——— de Dampvillers, p. 321, 322, 324.
——— de Jodoigne, p. 321.
——— de Montmédy, p. 321, 322, 324.
——— du camp devant Ostende, p. 322, 323, 324.
——— de Braine-le-Comte, p. 322.
——— de Bavai, p. 322.
——— de *Stral* et du fort de Dalhem, p. 322.
——— de Soignies, p. 322.
——— d'Aerschot et villages voisins, p. 323.
——— d'Arssen, p. 324.
——— de St-Vliet, p. 324.
——— de Stalbroch, p. 324.
——— de Damme, p. 324.
——— de Bréda, p. 324.
——— de Hulst et forts circonvoisins, p. 324.
Garnisons de Bruxelles, p. 324.
——— du camp de Haren, p. 324.
——— du Sas de Gand, p. 324.
——— de Rupelmonde, p. 324.
Genève (Philippe de Savoie, comte de Bresse et de), son portrait, p. 208.
Giresmes (Nicole de), Grand Prieur de France, p. 406.
Gourck (l'évêque de), p. 17.
Gravures et planches gravées de l'archiduchesse Marguerite (inventaire des), p. 212.
Gueldre (Adolphe d'Egmont, duc de), joute à l'occasion de son mariage avec Catherine de Bourbon, p. 408.
——— (Arnould d'Egmont, duc de), p. 9.
——— (Catherine, fille du précédent, dite mademoiselle de), p. 19.
——— (Catherine, fille d'Adolphe II, duc de Clèves, femme d'Arnould d'Egmont, duc de), p. 19.
——— (Charles et Philippine, enfants d'Adolphe d'Egmont, duc de), p. 59.
——— la Jeune (Catherine de Bourbon, femme d'Adolphe de Clèves, dite Madame de), p. 42.
Guerres (comptes de la Trésorerie des), p. 290 à 334 ; (compte de messire de la Gruuthuse, trésorier des), p. 400-401.
——— entre la France et l'Espagne, (requêtes et pièces diverses concernant les indemnités réclamées à cause des), p. 303-304.
Guillaume II, marquis de Namur, p. 2.

H

Hagembach (Pierre de), maître d'hôtel du duc Charles le Téméraire, p. 48.
Hainaut (Marguerite de Bourgogne, fille de Philippe le Hardi, comtesse douairière de), p. 16.
Hans (maître), peintre, p. 210.
Haspeurch (l'évêque d'), p. 17.
Haze (seigneur de), bâtard de Flandre, (compte de ses dépenses), p. 401.

I

Inventaires spéciaux des bijoux, joyaux, vaisselle, peintures, sculptures, tapisseries, meubles, armes et objets divers de l'hôtel des ducs et des duchesses de Bourgogne et de leurs successeurs dans la souveraineté ou le gouvernement des Pays-Bas, p. 159 à 238.
Isabelle, archiduchesse d'Autriche, fille de Philippe le Beau et de Jeanne de Castille, (sa naissance), p. 86 ; (états journaliers de la dépense de son hôtel et de celui de ses sœurs, Éléonore et Marie, archiduchesses d'Autriche), p. 109 et 110 ; (reine de Danemark ; états particuliers de sa dépense dans les Pays-Bas), p. 112 ; (son portrait), p. 211, 212.
——— d'Aragon, première femme d'Emmanuel le Fortuné, roi de Portugal, (son portrait), p. 210.
——— de Bourbon, femme de Charles, comte de Charolais, (son portrait), p. 210.
——— de Portugal, femme de Philippe le Bon, duchesse de Bourgogne, (états journaliers de la dépense de son hôtel), p. 7, 9, 11, 13, 15, 16, 17, 18, 20, 22, 23, 24, 25, 27, 29, 32 ; (son arrivée à Bruges, lors de la mort du duc Philippe le Bon, p. 46.
——— la Catholique, reine d'Espagne, (son portrait), p. 210.

J

Jacqueline, comtesse de Hainaut, p. 5.
Jean, dit le Belliqueux, damoiseau de Clèves, p. 7, 14.
—— d'Aragon, fils de Ferdinand et d'Isabelle de Castille, premier mari de l'archiduchesse Marguerite, (son portrait), p. 210.
—— sans Peur, duc de Bourgogne, (états journaliers de la dépense de son hôtel), p. 1, 2 ; (son portrait), p. 211.
Jean (St-) de Valenciennes (Baudouin de Wast, abbé de), p. 33.
Jeanne (*Jehenne*) de Bourgogne, fille de Jean sans Peur et de Marguerite de Bavière, p. 2.
——— de Castille, dite Jeanne la Folle, (son portrait), p. 211.
Johannès (peintre), p. 209.

L

Lancelots (Denis), peintre, p. 379.

Langues de serpent, employées dans la garniture des salières pour préserver du poison, p. 173.

Lannoy (Baudouin de), dépenses à l'occasion de ses noces avec Michelle Derme, fille d'honneur de la duchesse de Bourgogne, p. 55.

Leclerc (Charles), trésorier des guerres de l'empereur Maximilien et de l'archiduc d'Autriche, (son compte), p. 301-302.

Lemaire des Belges (Jean), secrétaire de l'archiduchesse Marguerite, p. 105.

Licorne (chaînette d'or pour pendre un morceau de licorne dans le gobelet de l'archiduc Philippe le Beau afin de le garantir du poison, p. 78.

Liège (Érard de la Marck, légat du Saint-Siège dans les Pays-Bas, cardinal, évêque de), p. 128.

——— (Jean VII, de Heinsberg, évêque de), p. 9.

——— (Louis de Bourbon, évêque de), banquet auquel il assiste), p. 36.

Limbourg (Jean et Philippe, fils d'Antoine de Bourgogne et de Jeanne de Luxembourg, dits *messeigneurs de*), p. 2.

Lion (courtaut, sorte de pièce d'artillerie nommé le), p. 288.

Lippe (le comte de), p. 60.

Livres, heures, enluminures, etc., p. 208, 210, 212, 222, 223 ; provenant des confiscations, p. 354-355 ; livres appartenant à Jacques de Bourbon, p. 413, 418, 420 ; provenant de la succession de Philippe de Clèves, sire de Ravestain, p. 433, 434.

Louis XI, roi de France, (sa proclamation à Avesnes, le 3 août 1461), p. 38 ; banquet offert à ses ambassadeurs) . p. 38 ; dépenses à l'occasion de son séjour à Hesdin), p. 41, 43 ; idem. à Péronne et en accompagnant le duc Charles le Téméraire contre les Liégeois), p. 47, 48.

Luxembourg (Charles, archiduc d'Autriche, fils de Philippe le Beau et de Jeanne de Castille, plus tard Charles-Quint, duc de), états journaliers de la dépense de son hôtel et de celui de ses deux sœurs Éléonore et Isabelle et du personnel de leur maison, p. 93, 97, 103, 105, 106, 107, 108 ; états particuliers de la dépense de sa maison à partir de 1513, p. 109, 110, 113, 114, 115 ; son embarquement pour l'Espagne, p. 115 ; dépenses pendant son séjour en Espagne, p. 115, 116, 117 ; pendant son voyage en Allemagne, p. 120 ; états du personnel de sa maison, p. 120, 121, 122 ; pendant son second voyage en Espagne, p. 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130 ; idem, en Italie et en Allemagne, p. 130, 131, 132, 136.

——— (Jacques de), p. 43.

——— (bombarde appelée), p. 405.

Lynanges (le comte de), p. 24.

Lyon (Charles de Bourbon, archevêque de), p. 34.

M

Malannoy (détails sur le siège du château de), p. 66.

Male (Pietre van), peintre, p. 209.

Marche (bombarde appelée le *damoiseau Jacques de la*), p. 405.

Marche (Olivier de la), chroniqueur, panetier du comte de Charolais), p. 33 ; son portrait, p. 432.

Marck (Jean de la), seigneur d'Aremberg et de Sedan, p. 34.

Marguerite, archiduchesse d'Autriche, fille de l'archiduc Maximilien et de Marie de Bourgogne, p. 77 ; dépenses de son hôtel, p. 79 à 86, 107, 108, 109, 110, 113, 115, 117, 118, 119, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133 ; états du personnel de sa maison, p. 103-104, 118-119, 126, 133 ; sa mort, 133-134 ; portraits de cette princesse, p. 208, 432.

——— de Bavière, duchesse de Bourgogne (états journaliers de la dépense de son hôtel, p. 1, 2 et 3.

——— fille de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne et de Marguerite de Flandre, femme de Guillaume VI, comte de Hainaut, p. 1.

Marie, archiduchesse d'Autriche, fille de l'archiduc Philippe le Beau et de Jeanne de Castille, (états journaliers de la dépense de son hôtel et de celui de ses sœurs Isabelle et Éléonore d'Autriche), p. 109, 110 ; (états particuliers de la dépense de son hôtel et du personnel de sa maison), p. 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159 ; portraits de cette princesse, p. 211, 212.

——— de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire et femme de l'archiduc Maximilien (Voir Bourgogne).

Marie, fille du duc Philippe le Hardi, femme d'Amédée VIII, duc de Savoie, comte de Genève, p. 2.

——— fille de Louis II d'Anjou, roi de Sicile, femme du roi Charles VII, (ses obsèques), p. 418.

Marles (comte de), banquet auquel il assiste, p. 39.

Maximilien, archiduc d'Autriche, roi des Romains, puis empereur ; — (états journaliers de la dépense de son hôtel), p. 65 à 76 ; (idem, au siège devant Thérouane), p. 66 ; — (idem, pendant son expédition en Hollande), p. 73-74 ; — (idem, pendant son voyage en Allemagne), p. 75 ; — (idem, pendant qu'il était retenu prisonnier par les Brugeois dans le Craenenbourg), p. 76, 77 ; — (mandements, avec notes autographes de ce prince, au receveur de l'artillerie pendant ses campagnes contre les Flamands révoltés), p. 264, 267, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276 ; — (portrait de ce prince), p. 208.

———, roi de Bohême, fils de Ferdinand, roi des Romains ; (banquet qui lui est offert à Augsbourg par l'archiduchesse Marie de Hongrie), p. 153, 154

Mayence (Sébastien de Hensenstam, archevêque de) ; banquet où il assiste à Augsbourg, p. 147.

Mecklembourg (Henri V, duc de), p. 60.

Médicaments et instruments de chirurgie nécessaires pour le service de santé de l'armée destinée à l'expédition contre les Turcs, p. 296.

Methe (comte de), p. 18.

Metz (Georges de Bade, évêque de), p. 68.

Meubles (inventaire des), p. 230 à 238 ; — (de l'hôtel de le Walle à Gand), p. 230, 232, 233, 235 ; — (du château de Gouay), p. 230 ; — (du château de L'Écluse), p. 231, 237, 238 ; — (du château de Hesdin), p. 231-232 ; — (du château de Lille), p. 232 ; — (du château de Naste à Mons), p. 232 ; — (du château de la Motte au Bois de Nieppe), p. 232, 233, 234, 238 ; — (fait audit château à la mort de la duchesse Isabelle de Portugal, p. 234 ; — (de l'hôtel dit de la Bassecourt à Douai), p. 234, 238 ; — (du palais de Rihour à Lille), p. 235, 237 ; — (de l'archiduchesse Marguerite), p. 235, 237 ; — (du château de Rupelmonde), p. 237 ; — (de l'hôtel Vert, à Bruges), p. 238 ; — (provenant des confiscations), p. 352 à 357, 380 à 383 ; — (provenant de la succession de

Philippe de Clèves, sire de Ravestain), p. 423 à 427, 430.

Meyt (Conrad), sculpteur, p. 119.

Michelle de France, femme de Philippe le Bon, duchesse de Bourgogne, (dépenses de son hôtel), p. 4, 5.

Milan (Blanche-Marie, fille du duc de), seconde femme de l'empereur Maximilien Ier, (son portrait), p. 212.

——— (Jean-Galéas Sforça, *petit duc* de), son portrait, p. 208.

Momeries ou mascarades faites à l'occasion des fiançailles d'Anne de Bourgogne, fille naturelle du duc Philippe le Bon, avec Adolphe de Clèves, p. 416, 419, 420.

Montfort (le comte de), p. 18.

Montres d'armes, revues et contrôles des gens de guerre sous le commandement de divers capitaines dans les Pays-Bas, p. 313 à 324.

Mouscron (Antoine de la Barre, seigneur de), maître d'hôtel de Charles Quint, p. 112.

Musique (enluminure de livres de), p. 113, 114-115.

N

Namur (Jeanne d'Abconde, veuve de Jean III, dernier marquis de), p. 9, 13, 14.

Namuroise (bombarde appelée la), p. 249.

Nancy (dépenses du duc Charles le Téméraire en Lorraine et au siège devant), p. 61-62, 63.

Narbonne (Jean de Harcourt, archevêque de), p. 14.

Navarre (Agnès, fille d'Adolphe II, duc de Clèves, mariée à don Carlos, fils de Jean d'Aragon et de Blanche de Navarre, dite princesse de), p. 12, 13, 14.

——— (Jean d'Albret, roi de), p. 88.

Nemours (Philiberte de Savoie, mariée à Jean de Médicis, duc de), p. 211.

Neuss (dépenses du duc Charles le Téméraire au siège devant), p. 59, 60, 61.

Nevens (le comte et la comtesse de), p. 33.

——— (Charles de Bourgogne, comte de), p. 9.

Nicolai (Jean), tapissier, p. 219.

Nimègue (dépenses du duc Charles le Téméraire au siège de), p. 57.

Nivelles (banquet offert par le duc Philippe le Bon à l'abbesse et à plusieurs *damoiselles* tant de l'église que de la ville de), p. 32.

O

Orange (Jeanne de Bourbon, princesse d'), p. 68.

Orléans (Charles, fils de François Ier et de Claude de France, duc d') banquet qui lui est offert par Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, p. 145.

——— (Jean, comte de Longueville et de Dunois, bâtard d'), p. 14.

Orley (Bernard von), peintre, p. 119.

Ornements d'église et de chapelle, vases sacrés, tableaux religieux, reliques, etc., p. 220 à 222 ; inventaire de ces objets au château de la Motte au Bois de Nieppe, à la mort de la duchesse Isabelle de Portugal, p. 220 et 221 ; idem, du château d'Ornans, p. 220 et 221 ; idem, de la chapelle ducale à La Haye, p. 221 ; idem, de la chapelle de l'archiduchesse Éléonore d'Autriche, p. 221 et 222.

Ostrevant (François de Borselen, troisième mari de Jacqueline de Bavière, comte d'), p. 35.

P

Paderborn (l'évêque de), p. 60.

Paquette (naine de l'archiduchesse Marguerite), p. 129.

Parenty (Simon de), tapissier, p. 219.

Peintures, tableaux, etc. (inventaires et pièces comptables concernant les), p. 207-212 ; appartenant à l'archiduchesse Marguerite d'Autriche, p. 208, 209, 210, 211, 212, 213, 220 ; provenant de la succession de Philippe de Clèves, sire de Ravestain, p. 426, 427, 429, 432.

Penthièvre (Jean de Blois, seigneur de l'Aigle, comte de), p. 14.

Péronne (dépenses faites à l'occasion du séjour du duc Charles le Téméraire et du roi Louis XI à), p. 47, 48.

Philippe le Beau et Marguerite, archiduchesse d'Autriche, enfants (portrait de), p. 211.

Philippe, comte de Charolais, fils de Jean sans Peur, plus tard Philippe le Bon, p. 2 ; (dépenses de son hôtel lorsqu'il était comte de Charolais), p. 3, 4, 5 ; (dépenses de son hôtel quand il fut devenu le duc Philippe le Bon), p. 5 à 45 ; (sa mort à Bruges, le lundi 15 juin 1467), p. 45 ; (son portrait), p. 211.

——— troisième fils du duc Philippe le Hardi et de Marguerite de Flandre, p. 2.

——— fils d'Antoine de Bourgogne et de Jeanne de Luxembourg, (dépenses de son hôtel), p. 3.

Piémont (Emmanuel-Philibert, dit Tête-de-Fer, prince de), banquet qui lui est offert à Augsbourg par Marie de Hongrie, p. 154.

——— (Marguerite de Savoie, princesse de), p. 43.

Portugal (Jacques de), p. 24.

Prisonniers et suppliciés à cause des troubles du XVIe siècle dans les Pays-Bas (états des), p. 340-341, 343, 344, 346, 349, 351.

Pucelle (*courtaut*, sorte de pièce d'artillerie appelée la), p. 288.

R

Reims (Renaud de Chartres, archevêque de), p. 14.

Renard (Simon), ambassadeur de Charles Quint, p. 133.

Rethel (Mademoiselle de), fille d'Antoine de Bourgogne, p. 1.

——— (Monseigneur Jean de), p. 1, 2.

——— (Philippe de Bourgogne, troisième fils de Philippe le Hardi, comte de), p. 2.

Rivière (la), (dépenses du duc Charles-le-Téméraire au château de), p. 63.

Rogiers (Roger van der Weyden le Jeune), peintre, p. 210.

Romains (Frédéric III, roi des), banquet qui lui est offert par le duc Philippe-le-Bon, p. 17.

Rotelin (le marquis de), p. 18.

Roucy (Jean de Sarrebruch, comte de), p. 43.

S

Salubrie (l'évêque de), p. 16.

Sanders ou Sandres (François), peintre, p. 211.

Saulx (comte de), p. 18.

Savoie (Bonne de), p. 43 ; portrait de cette princesse, p. 208.

——— (Louis, duc de), p. 42.

——— (Marie de), p. 43.

——— (Philibert-le-Beau, second mari de l'archiduchesse Marguerite, comte de), son portrait, p. 208.

Saxe (Ernest, duc de), p. 60.

——— (Frédéric III, duc de), p. 78.

Sayn (Georges de), comte de Wittgenstein, p. 34.

Scrots (Guillaume), peintre, p. 113.

Silésie (ducs de), p. 17.

Staës (Robert), orfèvre, p. 379.

Statues, statuettes, *images*, etc. (inventaires et pièces comptables concernant les statuettes, statues, etc., appartenant aux ducs de Bourgogne), p. 207, 208, 209, 211, 212, 415 ; — (représentant le comte Louis de Male), p. 288 ; — (provenant de la succession de Philippe de Clèves, sire de Ravestain), p. 430, 431.

T

Tapisseries appartenant aux ducs de Bourgogne, etc. (inventaires des), p. 213 à 220 ; — (appartenant à la duchesse Isabelle de Portugal), p. 213 à 214 ; — (achetées de 1497 à 1515 pour l'hôtel de Philippe-le-Beau et pour celui de l'archiduc Charles d'Autriche, son fils), p. 214 à 219 ; — (appartenant au roi d'Espagne Philippe II), p. 219 ; — (idem, à la chambre des comptes de Lille), p. 219 à 220 ; — (provenant des confiscations), p. 352 à 357, 380 à 383 ; — (achetées pour le comte de Charolais), p. 411, 415 ; — (provenant de la succession de Philippe de Clèves, sire de Ravestain), p. 423 à 427, 430.

Tarente (portrait de Catherine, fille de la princesse de), p. 212.

Thierstain (comte de), p. 18.

Tournai (Jean Chevrot, évêque de), p. 16.

Trappezonde (Antoine), p. 53.

Trésorerie des guerres (comptes et pièces comptables de la), p. 290-334.

Trèves (Jean de Bade, archevêque de), p. 68.

——— (dépenses de Charles le Téméraire à), p. 58.

Trotin (Barthélemy), trésorier des guerres pour l'armée envoyée en Bourgogne (compte de), p. 298-300.

Tudor (Edmond), aïeul du roi d'Angleterre Henri VIII (son portrait), p. 210.

Turckelstein (Gaspard), fondeur et fontainier, p. 379.

Turcs (pièces relatives au projet d'expédition contre les), p. 290-297.

U

Utrecht (David, fils naturel du duc Philippe le Bon, évêque de Thérouane, puis d'), p. 31.

——— (Philippe de Bourgogne, fils naturel de Philippe le Bon, évêque d'), tableaux provenant de sa succession, p. 432.

V

Vaisseaux équipés pour l'expédition contre les Turcs, p. 291, 292, 293, 294, 295, 296.

Veen (Octavio van), peintre, p. 378.

Vendôme (Louis de Bourbon, comte de), p. 14.

Verdun (Guillaume Fillastre, évêque de), p. 16.

Verdun (Guillaume de Haraucourt, évêque de), p. 47.

Vermeren (Herman), tapissier, p. 378, 379.

Verrière faite par Joris van Purse pour l'église Notre-Dame-de-Grâce, près Bruxelles, p. 409.

Vivres et approvisionnements de toute nature nécessaires pour l'expédition projetée contre les Turcs, p. 296-297.

W

Warwick (le comte de), expédition navale dirigée contre), p. 50.

Waudru (Sainte), banquet offert à Mons par le duc Philippe le Bon aux dames du monastère de), p. 21.

Werdemberg (le comte de), p. 20.

Wurtemberg (Christophe, duc de), banquet qui lui est offert à Augsbourg par l'archiduchesse Marie de Hongrie, p. 154.

——— (Éberhard, fils aîné d'Ulric V, comte de), p. 36.

——— (Louis Ier, comte de), p. 20.

——— (Ulric, frère du précédent, aussi comte de), p. 20.

Y

York (Marguerite d'), sœur du roi d'Angleterre, Édouard IV, duchesse de Bourgogne, (dépenses à l'occasion de son mariage avec le duc Charles le Téméraire), p. 46, 47 ; (états journaliers de la dépense de son hôtel), p. 48, 50, 52, 55, 56, 59, 61, 62, 70, 84.

Z

Zolle (traité entre cette ville et l'évêque d'Utrecht), p. 31.

Zutphen (bombarde appelée), p. 253, 255.

LILLE, IMPRIMERIE L. DANEL.

CD
1215
N6A44
t.8

Nord, France (Dept.) Archives
Archives civiles

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY